



LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SEIZIÈME ANNÉE.

1848.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS envoyées réunies une fois par mois.				LIVRAISONS envoyées séparément tous les samedis.			
PARIS. *Prix :*		DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*		PARIS. *Prix :*		DÉPARTEMENTS Franco *par la poste*	
Pour un an . .	5 f. 20 c	Pour un an . .	7 f. 20 c.	Pour un an. .	5 f. 50 c.	Pour un an . .	7 f. 50 c.
Pour six mois.	2 f. 60 c.	Pour six mois.	3 f. 60 c.	Pour six mois.	2 f. 80 c.	Pour six mois.	3 f. 80 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLVIII.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIERE LIVRAISON. — 1848.

LE RETOUR DU SOLDAT SUISSE.



Dessin de Karl Girardet, d'après un tableau d'Edouard Girardet.

La vieille mère file au coin le plus reculé de la salle commune ; le père, que sa surdité emprisonne dans un silence éternel, lit tout bas cette Bible de la famille, aux marges de laquelle s'inscrivent les morts, les mariages ou les naissances; la petite fille, assise à ses pieds, rassemble en bouquet les fleurs recueillies dans son tablier.

On est au déclin du jour ; une teinte adoucie et uniforme enveloppe cette scène paisible. Aucune rumeur ne vient du dehors; au dedans tout est silencieux : on n'entend que le bruit monotone du rouet qui gronde doucement, celui de la feuille du livre saint que tourne la main du vieillard, ou les agaceries contenues de l'enfant au chien qui dort sous le fauteuil. Mais ce calme n'est point de la torpeur : au milieu de leur recueillement, chacune de ces trois âmes poursuit sa pensée, et trois monologues intérieurs s'en élèvent en même temps comme un chœur mystérieux.

Celui de la vieille mère est une prière :

— O Dieu ! veille sur mon fils, pense-t-elle ; au milieu de cette lutte impie où la Suisse voit ses enfants se combattre, fais qu'il ne frappe point et qu'il ne soit point frappé ! Ramène-moi mon fils fort et beau comme tu me l'as donné, et doux et pacifique comme l'a fait ma tendresse.

Et pendant que cette supplication de la mère s'élève entre deux soupirs, le vieillard, l'œil fixé sur le livre des Machabées, répète en son cœur :

— L'enfant a interrogé sa conscience ; elle lui a dicté son devoir, et il y a obéi. S'il vit, ses frères l'estimeront ; s'il meurt, Dieu le recevra : car, vivant ou mort, il aura défendu ce qu'il croyait la vérité.

Enfin, au-dessus de ces deux méditations austères, la pensée de la petite fille se joue comme l'hirondelle au-dessus de nos sombres édifices.

— Le frère est allé bien loin, murmure-t-elle ; que m'apportera-t-il au retour ? Des cristaux de la montagne, des jouets sculptés par les pâtres, des rubans brodés d'argent, ou de beaux livres à images dorées? Ah ! quoi qu'il apporte, qu'il revienne vite, mon frère, et qu'il soit le bienvenu !

Et pendant que ces trois âmes semblent ainsi se confondre dans un même souvenir, voilà que des pas rapides retentissent du côté du seuil... ils approchent; la porte s'ouvre... un cri part ! C'est lui, c'est le fils regretté, c'est le frère attendu ! La vieille mère s'est levée et tend les bras ; l'enfant se penche à l'oreille du vieillard et lui crie la bonne nouvelle ; le chien lui-même sort de sa retraite en grondant de joie, et un rayon du soleil couchant qui vient de jaillir par la porte entr'ouverte semble illuminer cette fête de la famille.

Oh ! que de larmes contenues vont maintenant couler ! que d'embrassements ! que de questions ! Il faut que le jeune soldat raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a senti, ce qu'il a fait ! Mais il le peut sans hésitation, car il n'a rien à cacher ; et à chacun de ceux qui l'attendaient il rapporte de cette courte lutte un souvenir selon leurs souhaits : à sa mère il peut parler de femmes sauvées, de blessés secourus; à son père il peut dire comment, au milieu des nuages de balles et de mitraille, son cœur battait aussi tranquille ; à sa petite sœur, enfin, il peut donner comme jouet cette cocarde de guerre désormais inutile. Quant à lui, il gardera seulement la mémoire de cette cruelle épreuve de lui-même, avec la pensée qu'il y est entré comme un citoyen et qu'il en est sorti comme un homme.

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

Comme toutes les rues de Versailles, la rue des *Réservoirs* est déserte et silencieuse de bonne heure. Dès que l'ombre du soir commence à descendre, les portes se ferment, les rideaux s'abaissent, et l'on n'aperçoit plus, dans cette large voie destinée aux carrosses et aux trains de chasse de la cour du grand roi, que quelques passants attardés qui regagnent à la hâte leur logis.

Un de ceux-ci venait d'atteindre un petit pavillon à un seul étage, situé presque à l'extrémité de la rue. Il en ouvrit lui-même la porte au moyen d'une clef, et l'on put bientôt apercevoir du dehors une faible lumière qui s'allumait au rez-de-chaussée, et qui s'y promena quelque temps comme pour la dernière inspection du soir.

Qui eût pu la suivre l'eût d'abord vue éclairer un petit salon meublé avec ce luxe faux et pour ainsi dire regretté qui indique le sacrifice fait aux exigences d'une position ; puis un cabinet dont le bureau au cuir brillant et aux cartons sans tache prouvait l'inutilité habituelle ; enfin un escalier étroit conduisant à une chambre à coucher où elle s'arrêta. Ici l'élégance économique du rez-de-chaussée avait fait place à une indigence visible. Le lit, bas et sans rideaux, était recouvert d'une cotonnade déteinte ; quelques chaises de paille, une table et un secrétaire démodé complétaient l'ameublement, dont l'insuffisance, opposée au luxe du rez-de-chaussée, prouvait la dure nécessité imposée à tous ceux qui commencent de retrancher sur le nécessaire afin de pouvoir se parer du superflu.

Telle était, en effet, la position de M. Auguste Fournier, alors locataire du pavillon de la rue des *Réservoirs*. Reçu docteur en médecine après de sérieuses études qui avaient absorbé la meilleure partie du petit héritage laissé par son père, il avait dû employer le reste à s'établir assez richement pour ne point repousser la confiance. Condamné à une aisance apparente qui masquait de cruelles privations, il attendait le succès sous ce déguisement de prospérité.

Mais depuis près d'une année qu'il habitait Versailles, les yeux fixés sur l'horizon comme la sœur Anne, il ne voyait, comme elle, que la poussière du présent et les vertes espérances de l'avenir. Ses ressources s'épuisaient sans lui amener cette clientèle toujours rêvée et toujours invisible

Cependant les besoins de la réussite devenaient chaque mois plus pressants. Le jeune docteur, aiguillonné par l'inquiétude, avait cherché autour de lui des protections et n'avait trouvé que des préoccupations personnelles. On vantait son instruction, son zèle, sa scrupuleuse délicatesse ; mais on s'arrêtait là : lui rendre justice exemptait de lui rendre service. En dernier lieu il avait sollicité, avec beaucoup de persistance et d'effort, l'emploi de médecin près d'un hospice qu'un legs philanthropique allait permettre d'élever dans le voisinage ; malheureusement ceux qui auraient pu l'appuyer n'avaient pas trop de toute leur influence pour eux-mêmes : quelques promesses lui avaient été faites, quelques espérances données ; puis chacun était retourné à ses propres affaires, et le jeune médecin venait d'apprendre qu'un concurrent mieux servi l'avait emporté !

Cette dernière déception avait redoublé la tristesse qui depuis quelque temps assombrissait ses réflexions. Après avoir jeté un coup d'œil découragé sur la nudité de sa chambre à coucher et s'être occupé lui-même de tous ces arrangements domestiques habituellement épargnés aux hommes d'étude, il s'approcha de l'une des fenêtres et appuya pensivement son front contre la vitre humide.

De ce côté s'étendait une cour commune sur laquelle s'ouvraient le pavillon du jeune docteur et une vieille masure lézardée qu'habitait un ancien huissier nommé M. Duret. Ce dernier, connu de tout le quartier pour son avarice, était propriétaire des deux maisons ainsi que d'un jardin abandonné qu'une grille de bois vermoulu séparait de la cour. Une pauvre fille dont il était parrain, et qu'il avait recueillie tout enfant, tenait son ménage ; il s'était ainsi assuré, sous l'apparence d'une bienfaisante protection, une sorte de domestique sans gages, qui partageait avec reconnaissance sa pauvreté volontaire.

Rose ne s'était, du reste, ni hébétée ni endurcie dans cette rude condition : loin de là, son âme, chassée du réel qui la

blessait, avait pour ainsi dire pris sa volée vers les plus hautes régions de l'idéal. Toujours seule, elle avait fécondé cette solitude par la réflexion; ignorante et sans moyens d'apprendre, elle s'était résignée à relire mille fois les quelques livres que le hasard avait fait tomber entre ses mains, elle en avait extrait tout le suc et tout le parfum!

Cependant, depuis l'arrivée de M. Auguste Fournier, le cercle de ses lectures s'était un peu agrandi. Le jeune homme lui avait prêté quelques classiques égarés dans sa bibliothèque médicale, et ces prêts étaient devenus l'occasion de rapports de voisinage, restreints, du reste, à de courts entretiens.

Depuis plusieurs jours, les inquiétudes personnelles du docteur l'avaient empêché de songer à Rose, lorsqu'il l'aperçut traversant vivement la cour et se dirigeant vers son pavillon. Près d'arriver à la petite porte de derrière, elle leva la tête, reconnut M. Fournier à sa fenêtre, lui fit un signe, et prononça quelques paroles qu'il n'entendit pas.

Le jeune médecin se hâta de descendre pour ouvrir.

Rose, dont les traits fatigués et sans fraîcheur semblaient contredire le nom, était encore plus pâle que d'habitude, et la pauvreté de ses vêtements était rendue plus apparente par un désordre qui frappa le jeune médecin.

— Qu'est-ce donc? qu'avez-vous? demanda-t-il.

Elle paraissait émue, embarrassée, et répondit :

— Pardon... j'aurais voulu... Je venais vous demander un service... un grand service.

— Parlez, dit M. Fournier, en quoi puis-je vous être utile?

— Ce n'est pas à moi, mais à mon parrain. Depuis huit jours il souffre, il s'affaiblit... Ce matin encore il a pu se lever; mais tout à l'heure, en se recouchant, il s'est évanoui!

— Je vais le voir, interrompit le jeune docteur, qui fit un pas en avant.

Rose le retint du geste.

— Mon dieu! excusez-moi, dit-elle en balbutiant... mais mon parrain a toujours refusé d'appeler des médecins.

— Je me présenterai comme voisin.

— Et sous quelque prétexte, n'est-ce pas?... M. le docteur pourrait, par exemple, demander le prix de l'écurie et de la petite remise... tous deux lui deviendront nécessaires quand il aura son cabriolet.

Un sentiment d'amertume traversa le cœur du jeune homme. Autrefois, en effet, aux premiers jours d'illusions, il avait laissé voir cette espérance lointaine.

— Soit, dit-il d'un ton bref.

Et, refermant la porte du pavillon, il suivit la jeune fille jusqu'à la masure habitée par le père Duret.

Sa conductrice le pria d'attendre quelques instants à la porte et de n'entrer qu'après elle, afin que son parrain ne pût rien soupçonner.

Il s'arrêta en effet sur le seuil, entendit le malade demander à la jeune fille si le jardin était bien fermé, si elle avait éteint le feu et si le seau n'était point resté au puits; inquiétudes d'avare auxquelles Rose répondit de manière à le tranquilliser. Cependant la voix saccadée et sifflante avait frappé le médecin. Il se décida à franchir les deux marches d'entrée, et entra bruyamment, comme un visiteur qui veut s'annoncer; mais il fut subitement arrêté par l'obscurité.

L'unique pièce qui formait le logement du vieil huissier, et dans laquelle il était alors couché, n'avait, en effet, d'autre lumière que celle du réverbère qui éclairait la rue, et dont la lointaine lueur transformait la nuit de la masure en ténèbres visibles auxquelles le regard avait besoin de s'habituer. Celui du malade reconnut sur-le-champ son jeune locataire. Il se souleva sur son coude :

— Le docteur! s'écria-t-il avec effort; j'espère qu'il ne vient point pour moi! Je ne l'ai point demandé; je me porte bien!

— Aussi n'est-ce pas une visite de médecin, mais de locataire, répondit M. Fournier qui s'approchait du lit à tâtons.

— De locataire! répéta l'ancien huissier; c'est donc pour le terme? Je ne savais pas le terme échu... Alors vous apportez de l'argent... Allume une chandelle, Rose, allume vite!

— Pardon, dit le jeune docteur qui était enfin arrivé au chevet du père Duret, mon terme commence à peine, et je viens seulement savoir si vous pourriez, au besoin, me trouver place pour une voiture et un cheval.

— Ah! il s'agit des hangars, reprit le vieillard; bien, bien. Veuillez vous asseoir, voisin... Nous n'avons pas besoin de chandelle, Rose, la lanterne suffit; on cause mieux sans lumière. Donne ma tisane seulement.

La jeune fille lui apporta une tasse grossière qu'il vida avec l'avidité haletante que donne la fièvre.

Le médecin demanda ce qu'il buvait ainsi.

— Mon remède ordinaire, docteur, répondit le malade, un bouillon de parelle; c'est plus sain que toutes vos drogues, et ça ne coûte que la peine de cueillir la plante.

— Et vous buvez froid?

— Pour ne pas garder de feu; le feu me gêne... puis le bois est hors de prix... Quand on tient à nouer les deux bouts, il faut savoir être économe. Je ne veux pas faire comme ce scélérat de Martois, avec qui j'ai tout perdu!

Martois était un débiteur de l'ancien huissier qui avait autrefois fait faillite. Le père Duret avait été remboursé intégralement; mais il n'en répétait pas moins, depuis lors, que Martois l'avait ruiné : c'était pour lui un thème inépuisable, comme la petite vérole pour les vieilles femmes laides, et la révolution pour les nobles sans argent.

M. Fournier eut l'air d'abonder dans le sens du malade, et s'approcha davantage. Ses yeux, qui s'accoutumaient à l'obscurité, commençaient à distinguer le visage du vieillard, marbré de plaques rouges annonçant l'ardeur de la fièvre. Tout en continuant de lui parler, il prit une de ses mains qui était brûlante, écouta sa respiration entrecoupée, et acquit la conviction que son état était plus grave qu'il ne l'avait d'abord supposé. Il voulut y ramener l'attention du père Duret, afin de le décider à quelques remèdes; mais celui-ci s'était engagé dans le détail des avantages que présentait le hangar à louer, et ne prenait point garde à autre chose.

Cependant sa voix, qui devenait plus entrecoupée depuis quelques instants, s'arrêta tout à coup. Le jeune médecin se pencha vivement sur lui, et cria à la jeune fille d'apporter une lumière. Pendant qu'elle s'empressait de l'allumer, il souleva la tête du vieillard, seulement évanoui, lui fit respirer des sels qu'il portait toujours sur lui, et ne tarda pas à sentir qu'il reprenait ses sens.

Rose accourut dans ce moment. Le père Duret, qui rouvrait les yeux, avança la main, voulut parler, et ne put faire entendre que quelques sons inarticulés; mais comme la jeune fille s'approcha pour tâcher de comprendre, il fit un effort désespéré, redressa la tête, et souffla la lumière qu'il éteignit!

Cependant le médecin en avait vu assez pour s'assurer que de prompts secours étaient indispensables. Il prit congé du vieil huissier, en lui recommandant le repos et promettant de venir lui reparler de l'affaire en question. Rose le suivit au delà du seuil.

— Eh bien? demanda-t-elle avec anxiété.

— La maladie s'annonce avec des symptômes sérieux, dit Fournier; je vais vous écrire une ordonnance que vous exécuterez rigoureusement.

— Il faudra des remèdes? fit observer la jeune fille avec une sorte d'inquiétude.

— Quelques-uns; en présentant mon billet, le pharmacien vous les remettra.

Rose parut embarrassée; le jeune homme en devina la cause.

— Ne vous inquiétez pas maintenant du prix, continua-t-il; tout sera fourni en mon nom, et plus tard je réglerai avec le père Duret.

— Oh! merci, monsieur, dit la jeune fille, dont le regard brilla de reconnaissance; mais mon parrain comprendra que ces remèdes doivent être payés un jour, et je crains qu'il les refuse. Si monsieur le docteur me permettait de dire qu'ils ont été fournis par lui... gratuitement!... je trouverais, plus tard, moyen de tout solder sur le prix de mon travail...

— Soit, répliqua Fournier, qui souffrait de la rougeur et de l'embarras de la pauvre fille; faites pour le mieux; je vous aiderai.

Il voulut même, pour rendre son dire plus vraisemblable aux yeux du père Duret, la renvoyer près de lui tandis qu'il allait chercher les remèdes. Il fallut, pour décider le vieil huissier à les prendre, lui répéter, à plusieurs reprises, que c'était un pur don du voisin. Persuadé enfin que sa guérison ne lui coûterait rien, il se prêta docilement à tout ce qui lui était ordonné.

La suite à la prochaine livraison.

DE LA RICHESSE MINIÈRE DE LA FRANCE.

Premier article

Si l'on devait juger, par les apparences, de la richesse métallique recelée dans notre territoire, on croirait qu'elle ne consiste qu'en fer et en charbon. Le dernier relevé publié par l'administration des mines porte une production annuelle de 42 000 000 quint. métr. de combustibles minéraux, et d'environ 4 400 000 q. m. de fonte de fer; tandis qu'en regard de cette somme imposante, on ne voit que 3 000 q. m. de plomb, 340 de cuivre, 28 d'argent : ce n'est rien.

Pour se convaincre que ce n'est rien, il suffit de mettre ce misérable revenu en regard de celui des autres nations de l'Europe. Au lieu de nos 3 000 quintaux de plomb, l'Allemagne en produit 131 000, l'Espagne 300 000, l'Angleterre 380 000. Au lieu de nos 340 quintaux de cuivre, l'Espagne en produit 5 000, l'Allemagne 35 000, la Russie 40 000, l'Angleterre 300 000. Tandis que nous ne produisons pas un kilogramme d'étain, l'Allemagne en produit 3 000 quintaux, et l'Angleterre 56 000. Enfin, parallèlement à nos 28 quint. d'argent, il faut en mettre 220 pour la Russie, 450 pour l'Espagne, et 720 pour l'Allemagne. Ces chiffres parlent plus haut que tous les discours, parce qu'ils parlent avec une précision décisive.

Ne croirait-on pas qu'il faut accuser la nature d'avoir fait, en vue de la France, une exception à la constitution générale du territoire européen, au point d'avoir écarté de cette région tous les minerais, pour les concentrer, au contraire, dans les régions d'alentour? Grâce à Dieu, cette pensée, que les apparences semblent si bien légitimer, n'a pourtant pas le moindre fondement. Le sol de la France n'a pas été fourni moins libéralement de mines métalliques que de tous les autres genres de bien. La pénurie à cet égard ne vient pas de la faute de la nature, mais de celle de l'homme. Les trésors existent, mais on ne s'applique point, comme il le faudrait, à les sortir de leur enfouissement. A l'égard de la plupart des métaux, notre sol est dans des conditions analogues à celles de la Saxe, du Hanovre, de la Bohême, de la Hongrie, de la Suède, de la Russie, même de l'Angleterre; et cependant, tandis que ces États trouvent dans leurs mines une branche d'activité si féconde, les nôtres dorment dans l'abandon, et l'on pourrait croire, sur ce que nous ne les travaillons pas, que nous n'en avons pas. L'occasion s'est déjà présentée, dans ce recueil, d'attirer l'attention sur l'appel fait sur ce point à l'industrie française, dès le dix-septième siècle, par une femme généreuse et digne d'un meilleur sort (1). Revenant à ces vues si solides et trop longtemps négligées, l'administration a fait compléter par ses ingénieurs le tableau général des mines de la France dont le dix-septième siècle n'avait pu avoir qu'un aperçu; et la publication de ce document semble un premier pas vers une organisation plus sage de la richesse métallique. Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail des divers gisements que, soit les affleurements des filons, soit le souvenir des anciennes exploitations dont ils ont été le théâtre, font dès aujourd'hui reconnaître, et qui évidemment sont loin d'être les seuls que la France contienne; mais le simple sommaire de ce que nous possédons suffit pour donner convenablement à penser, si on le compare au sommaire si court de ce que nous produisons.

D'après le document publié, nous connaissons aujourd'hui en France 45 mines de cuivre, 60 de plomb, 105 de plomb et argent, 48 de cuivre et argent, 6 d'argent, 6 d'étain, 45 d'antimoine, 17 d'or, 6 de mercure, 14 de zinc, 28 de manganèse, 2 de chrome, 7 de cobalt, 2 de nickel, 2 de bismuth, 10 d'arsenic. C'est un total imposant. Tout compris, avec cette belle possession de plus de 400 mines, nous ne produisons annuellement qu'une valeur brute de 1 500 000 f. On peut affirmer qu'il y aurait lieu à retirer au moins cent fois davantage. Dès lors sortirait donc du sein de nos mines une valeur digne d'être comptée dans le revenu général de la France, et d'autant mieux que ce ne serait pas seulement une augmentation de richesse, mais une augmentation d'indépendance à l'égard de l'étranger.

Quelles sont les causes d'un abandon si funeste aux vrais intérêts du pays? L'histoire en est longue, car ce sont des causes nombreuses, complexes, difficiles à analyser dans leur détail. Dans leur plus grande généralité, elles se réduisent pourtant assez simplement à ce que la législation des mines en France ne s'est trouvée ni dans les mêmes conditions qu'en Allemagne, où les gouvernements ont pris à leur charge la direction des travaux, ni dans les conditions de l'Angleterre, favorisée par une plus grande abondance de combustible et de capitaux, ainsi que par un esprit d'association industrielle plus actif. Il s'ensuit que, par une position qui nous est propre, nous n'avons eu ni l'avantage que les mines d'Allemagne trouvent dans la protection forte et intelligente de la puissance publique, ni celui que les mines d'Angleterre trouvent dans l'instinct commercial des particuliers. Abandonnés à nous-mêmes dans cette industrie si délicate, nous ne pouvions manquer de faiblir, et c'est ce qui nous est arrivé. Ce sera le sujet d'un autre article.

CLAUDE GELÉE, DIT LE LORRAIN,

OU CLAUDE LORRAIN.

S'il était dans ma destinée de vivre longtemps séparé de la société des hommes et du spectacle de la nature, je ne souhaiterais, pour conjurer le sombre démon de la solitude, que de posséder deux tableaux, l'un par Raphaël, l'autre par Claude Lorrain, assuré que je serais, en les regardant tour à tour, de ne pouvoir jamais douter un seul instant ni de l'immortalité de mon âme ni de la grandeur de Dieu. Quel cœur si malheureux, en présence de ces œuvres d'une vérité sublime, ne se sentirait s'ouvrir à de nobles sympathies pour l'humanité et s'épanouir dans une douce confiance en l'auteur de cet admirable univers! Comme Raphaël a aimé et cherché le beau dans les traits et les formes de la figure humaine Claude Lorrain a aimé et cherché le beau dans la vaste étendue de la création. Nul avant lui, nul depuis, n'a peint avec autant de charme exempt d'exagération et de manière, avec autant de sereine et calme puissance, les grâces de la terre, les lointains sourires des horizons, la pure et splen-

(1) Madame de Beausoleil, 1842, p. 2.

dide lumière du ciel, le solennel balancement et l'immensité des mers.

Du consentement des maîtres, Claude est le premier des paysagistes. D'où vient cependant que sa renommée est si loin d'égaler son génie? C'est, il faut le dire, que l'art du paysagiste ne saurait prétendre à la popularité; c'est que, pour la plupart des hommes, la vie ne se manifeste bien visiblement que dans l'expression des passions humaines. La foule qui se presse au Louvre devant le pêle-mêle sanglant d'une bataille ou les angoisses d'un naufrage ne jette qu'un regard distrait sur le tableau d'une campagne paisible. Tandis que des groupes de spectateurs toujours nouveaux s'expliquent bruyamment la querelle des Romains avec les Sabins ou le crime de Clytemnestre, onze chefs-d'œuvre de Claude resplendissent alentour solitaires : d'heure en heure seulement quelque amateur s'approche avec respect, s'appuie sur la barre, contemple lentement, puis se retire à regret, et comme avec effort, sans regarder ailleurs, de peur de rien dissiper de ce trésor d'impressions délicieuses et pures qu'il emporte en son âme enchantée.

Et n'en est-il point de même dans notre vie? L'activité fiévreuse des villes, nos intérêts, nos passions, nos plaisirs, les événements tumultueux, d'incessantes rumeurs, sollicitent, attirent, occupent notre attention, nous absorbent, nous captivent, nous tiennent haletants, affairés, toujours en retard de repos et de loisir; et c'est à peine si, de loin en loin,


CH. MARVILLE, DEL. F. WIESENER, SC.

Musée du Louvre.— Le Débarquement de Cléopâtre, par Claude Lorrain.— Gravure par Wiesener.

nous nous surprenons à lever un instant nos yeux vers les magnificences dont le ciel est pour nous vainement prodigue, et qui, éternelles dans leur changeante beauté, se déroulent nuit et jour en silence sur nos têtes. C'est ainsi qu'insensiblement nous perdons la curiosité, l'intelligence et l'amour de la nature. Si vous conduisez hors des maisons, au milieu des plus beaux sites, cet homme justement célèbre par son éloquence et son esprit, il regarde sans voir, demande ce qu'il faut admirer, s'ennuie et s'attriste de ce vaste silence; il soupire, se détourne, et supplie qu'on le ramène en toute hâte à sa tribune et à ses livres. Pendant ce temps, loin des cités populeuses, les pâtres, sur les cimes des Alpes ou des Pyrénées, insouciants de toutes ces agitations où se consume notre vie, promènent en paix devant eux leurs longs regards mélancoliques, et, dans de simples chants, dans de naïves et touchantes mélodies, expriment à leur manière leur sentiment intime et profond des grandeurs infinies de la création.

Comme ces pâtres, Claude avait appris dès son enfance, dans les champs de la Lorraine où il était né, à aimer et à comprendre la nature; on pourrait dire qu'il ne connut point d'autre mère : orphelin avant l'âge de raison, il errait sous les arbres, dans les prairies, au penchant des collines, seul. le plus ordinairement muet et en apparence insensible à son malheur; ceux qui le rencontraient ainsi le plaignaient comme un être privé des dons de l'intelligence. Comment auraient-ils deviné l'alliance secrète qui dès ce temps se préparait entre le génie de ce pauvre enfant qui s'ignorait lui-même et l'invisible beauté, la grande âme de l'univers? Plus tard, à Fribourg, un de ses frères, graveur sur bois, l'initia, dit-on, aux éléments de l'art. Un autre parent, marchand de dentelles, le conduisit à Rome, où, sans se laisser décourager par la misère, il commença d'étudier la peinture avec une sérieuse ardeur. A l'exception de deux années passées à Naples dans l'atelier d'un paysagiste nommé Godefroy, il demeura dans Rome jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Vers cette époque il revint en Lorraine, et y fut chargé de peindre à Nancy l'architecture de l'église des Carmélites. Mais l'Italie le rappelait à elle : il se sentait entraîné par l'irrésistible influence que cette terre privilégiée des arts exerce sur presque tous les artistes qui l'ont une fois visitée; il retourna donc à

Rome, où il resta jusqu'à sa mort, en 1682 : il avait l'âge du siècle. On a raconté que, dans sa première jeunesse, il avait été réduit par la nécessité aux travaux les plus vulgaires dans les cuisines d'un pâtissier : mais cette circonstance, qui ne ferait d'ailleurs que rendre plus admirable encore le rare développement de son génie, ne repose sur aucune tradition certaine : c'est une de ces anecdotes que l'on accepte parce qu'elles amusent, sans s'informer d'où elles viennent. Il paraît mieux établi que, dans Rome, il fut le serviteur et l'élève à la fois du peintre Auguste Tassi. Cette condition inférieure où le retint longtemps la misère dut contribuer sans doute à l'entretenir dans des habitudes de contrainte, d'embarras, de défiance de lui-même que l'on caractérise, avec une injuste dureté, en écrivant de lui dans les biographies que c'était un homme ignorant et inculte.

Ignorant! O sublime ignorance! Combien d'érudits ses contemporains auraient eu avantage à échanger contre elle, s'il eût été possible, tout leur savoir!

Inculte! Que signifie ce mot appliqué à l'auteur de tant d'admirables œuvres? Si je vois un arbre qui ploie sous le faix de beaux et bons fruits, se fût-il élevé de lui-même dans une contrée déserte avec le seul aide de Dieu, irai-je dire qu'il est inculte? N'est-ce pas un véritable abus de réserver ces qualifications d'hommes instruits et d'esprits cultivés seulement à ceux qui ont passé plusieurs années de leur jeunesse sur les bancs des écoles? il est sorti des colléges et il en sort même aujourd'hui de grands sots et de fiers ignorants! Je vois bien qu'on a essayé de cultiver ces esprits-là; mais je vois aussi qu'ils ne se sont point laissé faire.

Jusques à quand pèserons-nous l'instruction et la valeur des hommes à de si fausses balances? La science est un livre immense dont les plus grands savants ne connaissent, hélas! que bien peu de pages. De quel droit refusez-vous le savoir à ceux qui ne veulent ou ne peuvent point épeler aux mêmes pages que vous? Vous savez lire les anciens poëtes, vous les vénérez parce qu'ils ont admirablement décrit la nature et qu'ils vous l'ont fait comprendre et aimer. Soit : rien de mieux! Mais lui, Claude, le pauvre homme, non-seulement il savait lire la nature elle-même sans avoir besoin d'aucun poëte pour la comprendre et l'aimer, mais il l'a décrite aussi fidèlement, aussi harmonieusement à vos yeux que Théocrite ou Virgile l'ont peinte à vos oreilles.

Entendons plus généreusement la vraie science, la réelle supériorité de l'esprit. Que de jugements il y aurait à réformer si quelque jour les hommes, mettant de côté la différence des habits et les prétentions du langage, se mesuraient sincèrement à la quantité des connaissances acquises, au développement utile des facultés, à la solidité et à la force de la raison!

Ce que l'on rapporte sur la méthode de travail particulière à Claude prouve encore d'une manière très-remarquable combien il y avait en lui de sensibilité poétique et de puissance intellectuelle. En Italie, on le voyait se promener, pendant des journées entières, dans les campagnes ou sur les rivages de la mer. Il ne dessinait point, il ne parlait point; il regardait. De retour à son atelier, il prenait sa palette, et, avec calme, sans hésitation, il faisait apparaître comme par enchantement sur la toile le tableau que, dans ces silencieuses contemplations, il avait peint au fond de son âme. Et certains biographes de s'écrier, avec un naïf étonnement, « que Claude ne peignait point d'après nature! »

PETIT TRAITÉ SUR LES PETITES VERTUS (1).

Quelles sont les petites vertus? Elles sont nombreuses; en voici l'énumération abrégée : Certaine indulgence qui pardonne les fautes d'autrui, bien qu'on ne puisse se promettre un semblable pardon pour soi-même; Certaine inattention volontaire pour ne pas s'apercevoir de défauts saillants, bien opposée au mérite fâcheux de découvrir ceux qui sont cachés; Certaine compassion qui s'approprie les peines des malheureux pour les adoucir, et certaine gaieté qui s'approprie les joies des heureux pour les accroître; Certaine souplesse d'esprit qui adopte sans résistance ce qu'il y a de judicieux dans les idées d'un compagnon ou d'une compagne, quoiqu'on ne l'ait pas d'abord senti, et qui par conséquent applaudit sans envie à ses découvertes; Certaine sollicitude qui prévient les besoins des autres pour leur épargner la peine de les sentir et l'humiliation de demander assistance; Certaine libéralité de cœur qui fait toujours tout son possible pour obliger, et qui, lors même qu'elle fait peu, voudrait pouvoir beaucoup; Certaine affabilité tranquille qui écoute les importuns sans ennui apparent, et instruit les ignorants sans reproches pénibles; Certaine urbanité qui, dans l'accomplissement des devoirs de la politesse, montre, non pas la dissimulation gracieuse des gens du monde, mais une cordialité sincère. Toutes ces choses, et bien d'autres semblables, appartiennent à l'exercice de ces vertus que je voudrais définir. En somme, c'est l'affabilité, la condescendance, la simplicité, la mansuétude, la suavité dans les regards, dans les actions, dans les manières, dans les paroles.

Les petites vertus sont des vertus sociales, c'est-à-dire extrêmement utiles à quiconque vit dans la société d'êtres raisonnables. Elles seraient superflues dans des ermites habitant avec les bêtes fauves et les oiseaux des bois.

Partout où il y a quelque échange de services nécessaires, et par suite de paroles et de signes, ces vertus trouvent leur place. Il est sûr que sans elles ce petit monde où nous vivons ne peut être bien gouverné, et que les familles sont dans un trouble et une désolation inévitables. Sans elles on perd la paix domestique, le premier de nos soulagements au milieu des peines et des calamités qui nous affligent dans la vallée ténébreuse de notre pèlerinage. Oh! la malheureuse maison que celle où l'on ne fait aucun cas de leur exercice! Parents et enfants, frères et sœurs, maîtres et serviteurs, tout est dans la discorde.

Quand je parcours les rues de la ville, quand je passe devant certaines maisons où je sais les esprits en tumulte à raison de dissensions intérieures, il me vient envie de poser une inscription sur leurs façades; déjà même je l'écris, je la grave dans ma pensée. L'inscription à n'effacer jamais, et à lire en entrant et en sortant par tous les gens qui les habitent, est tirée de saint Paul et comprise en deux mots : *Support mutuel.*

La négligence à remplir ces devoirs délicats qui tiennent aux petites vertus est une source, en plus d'une circonstance, de scandales graves et de haines éternelles. Celui qui est au fait de l'histoire du monde sait que des événements importants sont nés des plus petites causes : d'une étincelle souvent sort un incendie. Elle est fameuse par ses suites, la lutte qu'excitèrent entre deux ministres d'État l'omission d'un titre et une signature placée trop haut sur une lettre. Une paire de gants donnée à propos et une tasse de thé ou un verre d'eau renversé sur une andrienne ont eu beaucoup de part dans les grands événements de la guerre qui a ouvert le dix-huitième siècle.

Mais sans lire l'histoire, sans entrer aucunement dans la politique, nous pouvons observer les mœurs privées de notre temps. Nous trouverons qu'une causerie indiscrète, qu'un silence imprudent, qu'un oubli de politesse a quelquefois donné naissance entre les personnes les plus étroitement liées à d'interminables procès, à des démembrements funestes de patrimoines, à de ruineuses séparations de corps. Trop souvent je me suis trouvé présent à de violentes et longues disputes où l'on se déchirait cruellement, parce qu'une nouvelle donnée par l'un avait été démentie par l'autre. Com-

(1) Extrait du livre de Jean-Baptiste Roberti, né le 4 mars 1719 à Bassano, professeur de philosophie à Bologne, mort en 1788.

bien de personnes se font un point d'honneur d'obtenir une foi aveugle à tout ce qu'elles racontent, à tout ce qu'elles écrivent! Dans leur esprit, être le premier au courant des nouvelles frivoles de la ville ou de la province, c'est une marque de puissance et de finesse d'esprit; et l'on se trouble pour cette sotte distinction, quand il serait si facile de se tenir dans le calme par quelque acte de nos petites vertus.

Les petites vertus sont des vertus à l'abri de tout danger. Leur sûreté naît de leur petitesse même. Elles ne sont pas fastueuses, parce qu'elles ne s'exercent que sur des objets peu importants; elles se pratiquent presque sans vous donner la réputation de vertueux, et le monde les exige plus qu'il ne les admire. Le pardon d'une offense grave peut encore humainement être chose glorieuse, mais celui d'une petite injure n'excite pas l'admiration. A l'insolent qui vous frappe sur une joue si vous présentez doucement l'autre joue, voilà une action évangélique qui paraîtra merveilleuse; mais le silence sur la main maladroite qui brouille notre chevelure, qui dérange nos vêtements, on n'en tiendra aucun compte. Elles ne sont donc pas, les petites vertus, exposées à la vaine gloire, qui n'a rien à voler là où l'on ne fait montre de rien. Celui qui est présent n'aperçoit souvent pas pourquoi on a dit une parole, et il ne peut savoir pourquoi on en a omis une autre; il ne pénètre pas jusqu'à la pensée pour y lire que la manière de voir est différente; il ne pénètre pas jusqu'au cœur pour y sentir que l'affection est contraire. D'ailleurs nos petites vertus se pratiquent souvent avec une telle vitesse que la vaine gloire n'a ni le moyen ni le temps de les saisir au passage. Un coup d'œil, un geste, un mot... et l'acte de vertu est fait.

Les petites vertus s'exercent presque à contre-cœur; car gardons-nous de croire qu'elles se pratiquent entièrement lorsqu'on rend service, qu'on fait amitié à une personne aimable et aimée : on suit alors plutôt l'inclination naturelle et le sentiment de l'amitié. Leur exercice plus véritable est de supporter les déplaisants et les ingrats, quoique au fond du cœur nous sentions frémir toutes nos petites passions. Dans leur pratique, il est un peu permis de feindre, c'est-à-dire de laisser passer un défaut d'attention, un manque d'égards, une marque de mépris, comme si nous étions sans yeux et sans oreilles; d'avoir le calme sur le visage quand le trouble est dans le cœur, un langage froid quand les sentiments bouillonnent; de garder le silence absolu quand on est le plus vivement excité à crier. Mais le soin qu'il faut surtout recommander est de conserver, dans cette grande contrainte, des manières si naturelles que rien ne perce au dehors de ce qui se passe à l'intérieur. Enfin la patience veut pour sa perfection qu'on ne voie pas se lever ou du moins se condenser sur le front un seul nuage de tristesse. Dans le monde vous aurez entendu dire en matière de toilette que, pour la coiffure et le vêtement, la perfection consistait à cacher la fatigue des longues heures et les contraintes de l'art, en affectant un air libre et dégagé; et en matière de vertu, je vous dis, moi, que cette aisance si difficile est aussi le dernier point de la perfection.

Les petites vertus sont des vertus usuelles, c'est-à-dire d'un usage fréquent et quotidien, communes à toutes les époques et à toutes les conditions de la vie. Certaines vertus, ou du moins quelques-uns de leurs actes, sont rares et comme de réserve. La vie du grand nombre d'entre nous s'écoule sans qu'une offense éclatante nous perce le cœur, sans qu'une noire calomnie nous jette dans l'infamie. Assurément celui qui attendrait des épreuves aussi rudes pour exercer sa patience attendrait trop longtemps. Voilà pourtant une de ces illusions de plusieurs personnes vertueuses : elles rêvent des cas extraordinaires de vertus extraordinaires; elles en nourrissent leur imagination, et la promènent sans repos au milieu de ces magnifiques aventures. A force de se peindre la vertu, elles se regardent comme vertueuses, et, passant de l'idée au fait, elles pensent être arrivées à la perfection.

Les petites vertus sont d'usage non-seulement dans toutes les conditions de la société, mais aussi à toutes les époques de la vie, à tous les jours de l'année, à toutes les heures du jour. Il est difficile de proposer une situation ou serait exclu, au moins pendant un temps notable, tout exercice de quelqu'une d'entre elles. Ainsi, pour en donner un seul exemple, on pourra bien ne pas donner l'aumône, faute d'argent, mais on pourra toujours la refuser d'une manière vertueuse, c'est-à-dire la refuser en homme doux et compatissant.

PETIT-BIJOU ET INNOCENCE.

L'usage barbare de livrer aux bêtes les condamnés à mort, qui avait été adopté par plusieurs peuples de l'antiquité, entre autres les Juifs et les Romains, a été excusé par ce motif singulier, que confier à des animaux l'exécution des hautes œuvres, c'était supprimer de fait l'office du bourreau, qui ravale la dignité humaine et est toujours noté d'infamie par l'opinion publique. Sous l'empereur Valentinien, deux jeunes ourses étaient devenues fameuses dans ce rôle de bourreau. Par ironie, le peuple appelait l'une Petit-Bijou et l'autre Innocence. On fut tellement satisfait surtout d'Innocence, que l'on voulut lui accorder une récompense publique: on la porta sur une montagne et on lui donna la liberté. Mais le séjour des bois n'apaisa point sa soif de sang humain : elle descendit dans la plaine et attaqua des bergers qui la tuèrent en se défendant.

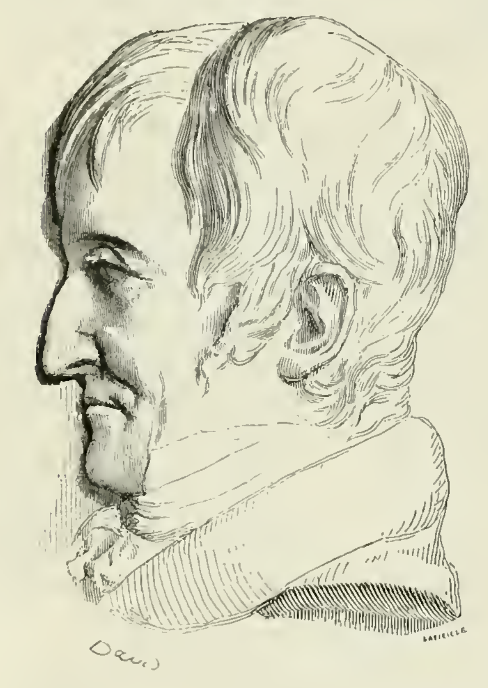
ALEXANDRE BRONGNIART.

L'histoire rangera M. Brongniart parmi ces hommes glorieux dont le génie s'est allumé dans les agitations fécondes de la Révolution. Il était de cette mémorable période de 1770, si extraordinaire par les naissances précieuses qui s'y sont en quelque sorte concentrées. Élève de l'École des mines de Paris, dès 1790 il fit un voyage minéralogique et technologique en Angleterre, et, à son retour, il fut attaché au Jardin des Plantes comme préparateur de chimie. Lorsque toute la jeunesse de France s'ébranla pour couvrir la frontière, M. Brongniart, qui avait profité des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour prendre ses inscriptions à l'École de médecine, fut attaché comme pharmacien à l'armée des Pyrénées. Son séjour dans ces montagnes ne fut pas perdu pour la science, non-seulement par les observations géologiques qu'il put y recueillir, mais plus encore parce que ses habitudes du pays lui permirent, au risque de sa vie, de sauver Broussonnet, qui, menacé par la persécution, cherchait à gagner l'Espagne par la brèche de Roland, passage si bien connu de tous les géologues. Mis en prison pour ce délit glorieux, il ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor; et à peine revenu à Paris, il se vit chargé, malgré sa jeunesse, du cours d'histoire naturelle à l'École centrale des Quatre-Nations. C'est là, dans ce brillant foyer, que sa carrière acheva de se décider. A l'époque de l'organisation de l'Université, c'est à lui que fut confié le soin de composer un traité élémentaire de minéralogie, et il s'en acquitta de manière à satisfaire non-seulement aux conditions du moment, mais à laisser à ses successeurs un modèle de tous les temps.

Si distinguée que fût déjà la carrière de M. Brongniart, elle n'était encore qu'à son aurore : c'est le concours de M. Cuvier qui devait en déterminer la splendeur. Comme presque tous les hommes éminents de cette époque, M. Brongniart ne s'était point borné à sa spécialité : la médecine l'avait mis sur la voie de la zoologie, où il était déjà connu par un travail sur les reptiles, demeuré classique; et si c'est un signe du génie que de savoir imposer des noms nouveaux, il n'a pas manqué à M. Brongniart, car les noms de Sauriens, de Batraciens, etc., qui sont aujourd'hui d'un usage vulgaire, viennent de lui, ainsi que la classification de ces animaux. Ces circonstances, aussi bien que sa modestie et la singu-

lière amabilité de son caractère, le rendaient merveilleusement propre à une communauté d'études avec M. Cuvier, et rien n'est assurément plus méritoire pour lui que d'avoir si bien associé son nom à celui de son illustre ami, que non-seulement il en est inséparable, mais que la part qui lui revient, pour avoir peut-être semblé à l'origine moins éclatante, ne sera pourtant pas, aux yeux de l'histoire, jugée inférieure, étant même le fondement de ce qu'il y a de plus grand dans les découvertes particulières à M. Cuvier.

On entend que nous voulons parler des ossements fossiles du bassin de Paris. M. Cuvier, appuyé sur les principes nouveaux dont il avait enrichi l'anatomie comparée, s'était mis dans l'esprit de restituer les animaux dont les débris se sont conservés dans les dépôts de nos environs; mais, comprenant que sa tâche, pour être sans lacune, demandait qu'outre les animaux, les dépôts dans lesquels leurs restes sont ensevelis fussent déterminés également, et ne trouvant pas dans ses études antérieures les connaissances minéralogiques nécessaires, il avait appelé M. Brongniart, qui, tout en s'harmonisant avec lui par son savoir zoologique et la précision de son esprit, le complétait si excellemment par son habileté de géologue. Il venait justement d'en donner une belle preuve en introduisant dans la science, et comme il a toujours fait, de la manière la moins ambitieuse, un de ces principes féconds dont les développements constituent des voies nouvelles : en étudiant l'Auvergne, il avait signalé comme formés dans l'eau douce des terrains dont les coquilles avaient été reconnues par lui pour appartenir aux espèces qui vivent dans les fleuves. C'était un pas tout nouveau, et immense en théorie, comme intronisant l'étude des circonstances de la formation des terrains au moyen de l'étude intermédiaire des circonstances de la vie chez les contemporains de ces terrains. Ce qu'il y a de plus fin dans l'étude des ossements fossiles, ce n'est pas d'avoir reconnu qu'il avait existé dans nos pays des animaux différents de ceux qui s'y rencontrent présentement, différents même de ceux qui se trouvent dans toute autre partie du globe; ce n'est même pas d'avoir déduit de la nature de ces animaux, en vertu du principe mis en avant par M. Brongniart dans ses Considérations sur le terrain d'eau douce de la Limagne, que le climat de la France avait dû être plus chaud dans ces temps reculés qu'aujourd'hui; ni même,



Brongniart. — D'après un médaillon par David d'Angers.

ce qui touche plus particulièrement encore à M. Brongniart, d'avoir introduit la méthode de définir des terrains d'après les débris organiques qu'ils contiennent : c'est d'avoir constaté qu'à mesure que l'âge des couches minérales se rapproche du nôtre, les animaux qui y sont ensevelis se rapprochent de plus en plus des types les plus élevés de l'ordre actuel. Voilà le principe capital de la paléontologie, et ce n'est que par l'étude minutieuse du système de superposition des terrains qu'il pouvait être mis en lumière. Au lieu d'avoir simplement découvert de nouvelles espèces d'animaux, ce qui n'eût fait qu'ajouter au catalogue du règne animal quelques curiosités de plus, l'esprit humain, grâce à cette heureuse intervention de la géologie, s'était enrichi d'un principe philosophique des plus puissants. Il n'y a pas besoin d'attendre l'arrêt de la postérité pour voir que ce sont là de ces conquêtes qui immortalisent.

On comprend assez que notre but ne saurait être d'analyser ici tous les travaux de M. Brongniart. Pendant près de soixante ans, il n'a pas cessé un seul jour de s'appliquer. Ses repos étaient des voyages, toujours profitables à la science. En Suède et en Norvége, il posait les bases de la classification des plus anciens terrains fossilifères; en Italie, il scrutait dans le sein des volcans la physiologie de la terre; dans les Alpes, d'un regard aussi hardi qu'assuré, il pénétrait l'âge de ces sommets sublimes qui ont semblé si longtemps les contemporains de la création, et, fondé sur l'autorité de ses principes, il les ramenait à l'époque de la craie et des terrains tertiaires, à l'admiration générale des géologues, empressés de se jeter à sa suite dans cette voie.

La science n'était pas la seule occupation de M. Brongniart. Depuis 1800, il était directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres; c'est dire que les beaux-arts et la technologie se disputaient aussi son esprit. C'est par un magnifique ouvrage consacré aux arts céramiques qu'il a terminé sa longue et laborieuse carrière, rejoignant ainsi ses débuts, qui s'étaient faits par un ingénieux mémoire sur les émaux. On a déjà parlé dans cet ouvrage de la galerie qu'il avait fondée à Sèvres : c'est encore là une de ces idées bien inventées et qui sont assez fortes pour être suivies. Ce n'est pas seulement l'industrie du potier et du verrier qui méritent d'obtenir ainsi de la munificence du gouvernement les honneurs d'un musée spécial. Toutes les industries devraient avoir le leur, et non-seulement pour s'en glorifier, mais pour fournir une multitude de documents aux fabricants, aux géographes, aux archéologues. Si jamais une telle pensée se réalisait, on n'oublierait pas que le premier exemple en a été donné par un Français qui sut être, comme Bernard de Palissy, potier et géologue.

S'il est vrai, comme la religion nous l'enseigne, que l'intelligence ne soit que la moindre partie de l'homme, il faudrait, pour le couronnement de cette esquisse, que nous fussions en état de représenter le caractère de celui qui en est l'objet. C'est à ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans sa familiarité à justifier, par des touches intimes, cette réputation d'aménité, de désintéressement, de bonté, qui, plus encore que son éclat scientifique, lui servait d'auréole, et, de près ou de loin, lui retenait les cœurs de ceux qui l'avaient une fois connu. Bien que n'ayant eu avec lui que de trop fugitifs rapports, celui qui rend ici à sa mémoire cet hommage anonyme n'oubliera jamais les instances et les prévenances dont, sans aucune recommandation, sa jeunesse fut honorée, il y a plus de vingt ans, par cet homme généreux, toujours si disposé à faire place aux autres autour de lui. Aussi, entouré d'un cercle d'amis qui était, avec sa famille, sa plus belle richesse, a-t-il traversé la vie, bienfaisant et serein comme un heureux flambeau!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

UNE PAYSANNE ALLANT AU MARCHÉ.



Dessin de Freeman, d'après Corbould.

Le soleil vient de se lever ; les oiseaux saluent le matin en secouant leurs ailes humides de rosée ; les clochettes des attelages retentissent sur les chemins ; de légères colonnes de fumée indiquent, au loin, les métairies cachées dans les feuilles. Tout s'éveille, tout s'anime ; le jour remet l'homme en possession de son terrestre domaine.

La jeune paysanne est déjà en route pour la ville voisine. Pieds nus et court vêtue, elle traverse d'un pas leste la friche fleurie. Les menthes et les violettes qu'elle foule exhalent autour d'elle leurs douces senteurs ; l'aubépine que la brise balance la salue au passage ; le soleil levant semble l'envelopper de son or transparent, et la couvée que ses soins

ont fait grandir gazouille gaiement sur sa tête. La jeune fille marche ainsi devant elle, comme emportée dans un flot de lumière, de mélodies et de parfums. Ce n'est point ici la laitière de La Fontaine, qui estime d'avance les profits du marché, calcule la progression de l'épargne, et monte, l'un après l'autre, les échelons de la richesse! Notre riante paysanne, sans autre souci que le bonheur de vivre, court insoucieuse le long des sentiers verts, effeuillant les branches qui pendent et parlant à l'oiseau qui passe. Toutes les joies de la création qui l'environne se reflètent dans son âme comme dans une source. Étrangère aux lointaines prévoyances, elle accomplit sans hésitation et sans tristesse la tâche imposée; elle a répété en se levant l'humble prière du pauvre : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; » et, rassurée par la bonté du Père des hommes, elle marche sous son ciel avec la sérénité des cœurs de bonne volonté. Heureuse résignation, qui lui épargne la fièvre de l'attente et les amertumes de la déception! La Perrette du fabuliste symbolise la prudence humaine qui s'égare en mille espérances et voit tout se briser contre le premier caillou du chemin; notre jeune paysanne personnifie la confiance ingénue qui s'occupe de son devoir de chaque jour en laissant à Dieu la prescience de l'avenir.

LES MACHINES.

Les machines exécutent les travaux les plus difficiles et les plus rudes, non-seulement avec une puissance supérieure à celle des mains humaines, mais avec une précision et une exactitude telles que, les voyant à l'œuvre, on serait tenté de les croire intelligentes. C'est la science qui leur a donné cette étincelle de notre vie; c'est la science qui est successivement parvenue à dompter tous les agents naturels, et les force à travailler sans relâche à satisfaire tous les désirs et tous les besoins de la civilisation. Le vent travaille, l'eau travaille, l'élasticité des métaux travaille; la gravitation sous mille formes diverses travaille; les meules broient, les scies divisent, les marteaux pulvérisent, des leviers sans nombre mettent en mouvement d'autres leviers, les roues d'autres roues : à notre commandement toutes les forces de la matière se tournent sur elle-même pour l'élaborer, la modifier, la transformer à notre usage. Et la dernière venue de ces forces naturelles est aussi la plus admirable, la plus agile à la fois et la plus vigoureuse : la vapeur multiplie l'activité, le mouvement, sur toute la surface du globe : sur l'Océan, sur nos rivières, sur nos routes, dans nos fabriques, dans nos maisons, au fond de nos mines, elle ébranle, meut, rame, creuse, pompe, traîne, pousse, soulève, forge, file, tisse, imprime; elle est partout et vivifie tout. Que sont auprès d'elle toutes les forces fabuleuses de l'antiquité, la massue d'Hercule et les cent bras de Briarée? Le jour où elle apparut, l'homme a jeté un cri d'enthousiasme et d'effroi : cependant ce n'est pour nous qu'un serviteur de plus, mais qui en très-peu de temps a su se rendre si nécessaire qu'il ne nous serait pas moins impossible de nous passer de ses services désormais que de ceux du vent ou de l'eau. Si, par une hypothèse chimérique, elle échappait tout à coup à notre puissance, ne nous semblerait-il pas, dans notre stupeur, reculer en un seul instant jusqu'à l'enfance de l'industrie humaine?

LE BATON DE SUREAU.

Trad. de Krumacher.

Un chasseur et son fils parcouraient un bois; entre eux coulait un ruisseau profond. Le fils voulut rejoindre son père, et comme le ruisseau était trop large pour qu'il pût sans aide le franchir, il coupa la branche d'un arbre, appuya l'un des bouts dans le lit de cailloux et s'enleva sur l'autre avec un vigoureux élan. Mais la branche était de sureau, elle se brisa sous le poids de l'enfant qui disparut dans les eaux.

Un berger avait tout vu de loin : il jeta un cri et accourut épouvanté. Quand il arriva, l'enfant avait reparu, et reprenant haleine, il regagnait en riant et à la nage la rive où l'attendait son père.

Le berger dit au chasseur :

— Tu as bien instruit ton fils; mais parmi les choses qu'il fallait lui apprendre tu en as oublié une : c'est de sonder l'intérieur avant d'avoir confiance; s'il eût examiné la moelle du sureau, il ne se fût point fié à son écorce trompeuse.

— Ami, répondit le chasseur, j'ai aiguisé sa vue et exercé sa force : c'est assez pour que je le confie sans crainte aux leçons de l'expérience; les hommes lui apprendront assez tôt à se défier.

LES GROTTES D'ARCY-SUR-CURE,

Département de l'Yonne.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Avant d'atteindre le village d'Arcy, la petite rivière de Cure contourne un promontoire (fig. 1) dans lequel sont creusées des cavernes connues déjà depuis longtemps, car on y trouve des noms auxquels sont accolées des dates du treizième siècle.



Dorat a chanté les merveilles des grottes d'Arcy; Buffon les visita en 1740 et 1759, et les décrivit, après les avoir dévastées pour orner de leurs dépouilles des grottes artificielles qu'il se proposait de construire au Jardin des Plantes de Paris. Le vandalisme et le mauvais goût régnaient sans partage pendant cette déplorable époque. Les magnifiques stalactites des grottes d'Arcy sont détruites et enlevées par ordre de M. le comte de Buffon, pendant qu'à la cathédrale de Chartres on remplace une partie des admirables vitraux par du verre blanc, et on brise les dentelles de pierre qui entouraient le chœur, pour bâtir à la place un mur de briques relevé de lourdes draperies en pierre flanquées de pilastres corinthiens.

Nous ne chercherons pas à peindre les apparences bizarres et à décrire les objets réels ou fantastiques que l'œil découvre dans les stalactites qui pendent encore aux voûtes et dans les stalagmites qui s'élèvent du sol. La position du spectateur, celle des torches qui illuminent à peine ces vastes cavernes, prêtent à ces concrétions des apparences changeantes que l'imagination complète et rapporte à des objets réels. Tels sont la statue de la Vierge, la Boucherie, la Draperie, la Tour de Babel, les Vagues de la mer, amas remarquables de stalactites et de stalagmites inscrits sur le plan des grottes qui accompagne cet article (fig. 4).

Notre but est d'examiner ces cavernes sous le point de vue géologique. Elles méritent d'être étudiées avec soin, car on peut les considérer comme le type de la plupart des grandes cavernes et comme un des exemples où leur mode de formation se révèle de la manière la plus évidente et la plus intelligible.

Les grottes d'Arcy sont creusées dans une montagne calcaire qui appartient à cette portion de la formation jurassique moyenne que les géologues anglais ont désignée sous le nom de *forest marble*. Il en est de même de la plupart des cavernes connues, dont l'immense majorité est creusée dans

le calcaire jurassique : aussi quelques géologues allemands l'ont-ils désigné sous le nom de *Hochlenkalkstein* ou calcaire à cavernes. La longueur totale des grottes d'Arcy, mesurée par M. Belgrand, ingénieur des ponts et chaussées, est de 876 mètres, et les figures 1 et 2 montrent qu'elles traversent presque toute la largeur du promontoire. Elles sont dirigées sensiblement suivant le méridien magnétique ou le nord 20° ouest. Leur ensemble (fig. 4) forme une série de chambres ou de cavités séparées par des étranglements ou des couloirs plus ou moins longs. Les passages portent les noms de passage de Madame, passage de Monsieur, pas de Babylone, pas du Défilé, trou du Renard. La plupart de ces couloirs sont étroits au point qu'on a souvent de la peine à les franchir. Le trou du Renard, en particulier, est si bas et si resserré qu'on ne peut y passer qu'en rampant à plat ventre. Les salles, au contraire, sont hautes et spacieuses : la plus belle (la salle de Danse et celle des Vagues de la Mer, qui n'en forment réellement qu'une) a 180 mètres de long sur 40 dans sa plus grande largeur. Ces salles sont au nombre de huit ; l'une d'elles est occupée par un petit lac presque circulaire de 12 mètres de profondeur.

Toutes les grandes cavernes creusées dans les montagnes calcaires présentent cette alternative de chambres communiquant par des passages étroits : telles sont, en particulier, les célèbres grottes à ossements de l'Angleterre, de la Franconie et du Wurtemberg (1). De même, un grand nombre de cavernes renferment des lacs souterrains. Tout le monde connaît celle d'Adelsberg en Carniole (2), dont les eaux tranquilles nourrissent le singulier reptile que les naturalistes ont désigné sous le nom de *Protée.*

Les géologues ne sont point d'accord sur l'origine de la plupart des cavernes. On peut néanmoins se rendre compte d'une manière satisfaisante du mode de formation de celles d'Arcy-sur-Cure. Le promontoire qu'elles traversent présente une surface doucement inclinée ; mais lorsqu'on l'examine d'une certaine distance, c'est-à-dire du sommet de la montagne qui domine le village de Nailly, on reconnaît

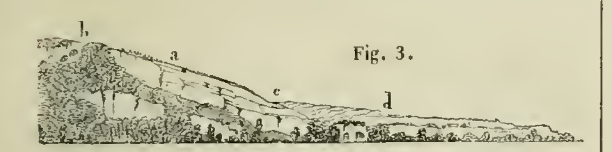


Fig. 3.

(fig. 3, *c*, *d*) deux dépressions qui correspondent aux grottes principales et à deux autres (fig. 1) qui se trouvent à une certaine distance. Il est donc permis de penser que, dans ces deux points, les couches calcaires ont éprouvé une rupture ou une flexion accompagnée de dislocation qui a donné lieu à des cavités plus ou moins considérables. Mais, sans recourir à cette supposition, peut-être bien hasardée, on peut, par un examen attentif des localités, découvrir aisément la cause principale, incontestable, de l'existence de ces cavernes. Si l'on remonte le cours de la Cure à partir de l'orifice des grottes, on trouve à quelques centaines de mètres de distance (fig. 1) l'ouverture d'une autre série de cavernes qui s'enfoncent dans la montagne parallèlement à celles d'Arcy ; puis on arrive à une seconde ouverture, située au niveau de la Cure, et dans laquelle viennent s'engouffrer les eaux de la rivière : on a même été forcé de fermer cette ouverture par de forts piquets, parce que les bois flottés s'engageaient dans ces cavités, où ils disparaissaient. Les eaux ne se perdent point sous la montagne, mais elles sortent de l'autre côté, près du village d'Arcy, où elles faisaient autrefois mouvoir un moulin. Ainsi donc actuellement encore une partie des eaux de la Cure, au lieu de contourner le promontoire, le traverse en dessous. Jadis les grottes d'Arcy formaient un canal souterrain donnant passage à une portion des eaux de la rivière. Maintenant elles sont à sec, parce que les éboulements successifs de la montagne en ont fermé l'entrée. En effet, pour pénétrer dans les grottes, on s'élève d'abord de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau de la Cure ; puis on redescend environ de la même quantité dans la première salle jusqu'à l'entrée du lac. Il ne faut pas oublier non plus que, pendant les époques géologiques, tous les cours d'eau étaient plus considérables qu'ils ne le sont actuellement ; les cailloux roulés qui remplissent le bassin de toutes nos rivières jusqu'à une grande distance de leurs bords actuels en sont la preuve incontestable.

Le sol de la caverne porte encore des traces profondes du passage des eaux et des débris qu'elles y ont laissés. Si on perce le pavé de stalagmites qui les recouvre, on trouve au-dessous une couche épaisse de limon, et, dans ce limon, des cailloux roulés qui ne sont pas calcaires comme la montagne, mais granitiques. Or la Cure prend naissance dans les montagnes granitiques des environs de Château-Chinon. Elle seule a pu entraîner et arrondir ces cailloux de granite identique à celui qui caractérise le groupe de Morvan. On a aussi trouvé dans le limon de la caverne des ossements, et en particulier une dent d'éléphant, qui y ont été entraînés et déposés par le courant. Ce sont donc les eaux de la Cure qui, profitant de quelques anfractuosités préexistantes, ont creusé ces cavernes, qui leur servaient de canal souterrain. Depuis, la diminution du régime des eaux ou l'obstruction des deux orifices l'ont forcée à contourner le promontoire et à abandonner la voie plus directe qu'elle suivait autrefois. Si un changement dans la quantité annuelle des pluies rendait à cette petite rivière son ancien volume d'eau, elle se frayerait de nouveau un passage à travers les grottes. C'est un phénomène dont sont témoins chaque année les riverains du Mississipi, près de la Nouvelle-Orléans. Ce fleuve décrit, au milieu des sables, de grandes sinuosités dans lesquelles il revient, pour ainsi dire, sur ses pas, en laissant un isthme étroit entre deux points de son cours plus ou moins éloignés l'un de l'autre ; si bien que le soir, après un jour de navigation, un navire se retrouve souvent en vue du village qu'il avait quitté le matin. Dans ses grandes crues, le Mississipi coupe ces étroites langues de terre et suit le chemin direct. Les Américains désignent sous le nom de *cut-off* ces lits nouveaux improvisés par le fleuve.

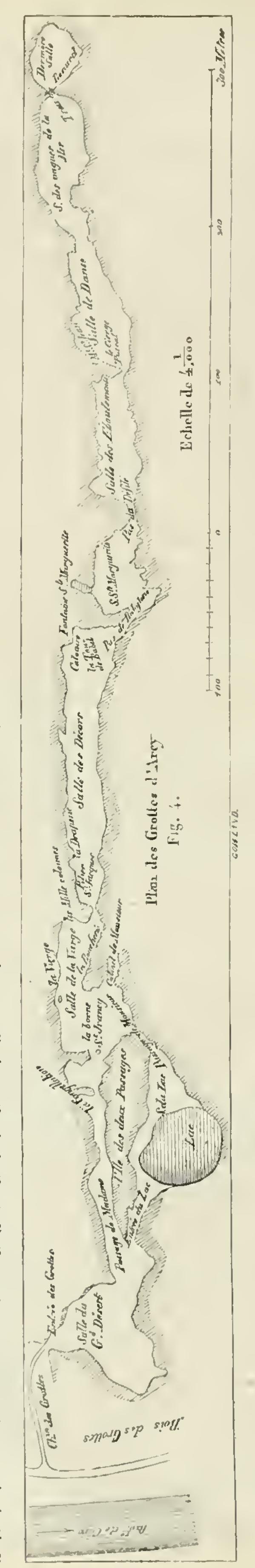
Peut-être notre explication du creusement des grottes d'Arcy laisse-t-elle encore subsister quelques doutes dans l'esprit de nos lecteurs. Ils disparaîtront si l'on veut bien réfléchir que les grottes, les cavernes, les gouffres, font partie d'un système d'hydrographie souterraine dont le réseau est aussi compliqué que celui des cours d'eau superficiels. Les sources très-abondantes, telles que celles de Vaucluse, du Loiret, de la Touvre, de l'Orbe, de la Birse, les *kephalovrisi* de la Grèce, ne sont que les orifices de sortie de ces canaux souterrains. Les travaux du chemin de fer d'Orléans à Vierzon ont montré que la source du Loiret était due à une dérivation souterraine de la Loire, formant une série de cavités qui suivent à peu près la ligne du *railway.* Pour s'en assurer d'une manière plus positive, les ingénieurs ont jeté du sulfate de fer dans une de ces cavités, et l'eau du Loiret, qui n'avait donné aucune trace de fer aux réactifs avant cette injection, en contenait, au contraire, notablement deux ou trois heures après. Les *kephalovrisi* ou têtes de sources de la Grèce correspondent à des entonnoirs appelés *katabothron*, dans lesquels s'engouffrent les eaux pluviales pendant la saison humide. Ces entonnoirs communiquent avec des cavernes formant un canal souterrain dont l'orifice inférieur verse les eaux abondantes qui ont fait donner à ces fontaines le nom de têtes de sources.

A ces preuves tirées de l'analogie on peut en ajouter d'au-

(1) Voy. t. V (1837), p. 266.
(2) Ibid., p. 255.

tres. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare de voir des cavernes parcourues par des cours d'eau réaliser sous nos yeux la supposition que nous avons faite pour les grottes d'Arcy. La Laibach, en Carinthie, s'engouffre dans la grotte d'Adelsberg, puis reparait, pour disparaître de nouveau et se perdre enfin dans la caverne de Reifnitz, près de la ville de Laibach. Aux portes de Trieste il existe un cours d'eau souterrain que l'on a cherché à utiliser pour la ville. Dans le département du Jura, la Cuisance sort des grottes de Plancher-sur-Arbois; la Seille, de celle de Baume-les-Messieurs. Dans celui de l'Isère, la Sassenage s'échappe des grottes du même nom, et la grotte de Balme est parcourue par un ruisseau. On ne peut pénétrer qu'en bateau dans la caverne de Frédéric, en Wurtemberg; et dans celle de Dunold (Lancashire), en Angleterre, une cascade tombe du plafond et en forme d'autres avant de sortir de la grotte.

On le voit, les cavernes en général, et celles d'Arcy en particulier, sont des canaux souterrains qui ne sont plus parcourus par les eaux qui les ont creusés; et il serait facile de montrer qu'on trouve tous les passages, toutes les nuances entre une simple cavité creusée par une rivière dans les roches qui la bordent, et les systèmes de grottes et de cavernes les plus compliqués. L'action est la même; elle est lente, insensible, mais tous les faits géologiques sont d'accord pour nous prouver ce que peuvent les agents les plus faibles lorsque leur action se continue pendant les milliers de siècles qui correspondent aux âges géologiques de notre planète. En effet, c'est bien avant l'époque historique que les grottes d'Arcy formaient un canal souterrain à la Cure. Il est aisé de le démontrer. Le plafond et le sol sont couverts de stalactites et de stalagmites énormes qui se sont formées avec une extrême



Plan des Grottes d'Arcy. Fig. 4.

lenteur, car elles sont l'œuvre des gouttes d'eau qui suintent de la voûte et s'évaporent en déposant la faible proportion de carbonate de chaux qu'elles tenaient en dissolution. La grosseur et la hauteur de ces stalactites dénotent donc une action prolongée pendant des centaines de siècles; or il ne se forme pas de stalactites dans un canal traversé par un cours d'eau, et, en effet, le pavé de stalagmite recouvre partout le limon et les cailloux roulés. Il faut donc se reporter bien au delà des temps historiques pour arriver à la période où les grottes d'Arcy étaient remplies par une rivière souterraine. Mais si l'on se demande à quelle époque ses eaux ont commencé à dissoudre et à désagréger lentement la pierre calcaire, l'imagination trouve encore des centaines, peut-être des milliers de siècles, entre le moment où la rivière attaquait le rocher et celui où elle remplissait les vastes cavités qu'elle a délaissées depuis.

PRIÈRE D'UNE FEMME ARABE

AU TOMBEAU DE SON ÉPOUX.

(Voy., sur les Funérailles des musulmans, la Table des dix premieres années.)

Les Arabes récitent, devant les tombeaux, des prières consacrées par d'anciennes traditions; mais ils expriment aussi leurs souhaits pour les êtres qu'ils ont perdus dans des improvisations dont le caractère varie suivant leur sensibilité ou leur imagination. Rarement ils laissent éclater leur douleur; ils semblent plutôt s'étudier à la contenir : le sentiment qui domine dans ces épanchements de leur âme est une confiance absolue en la volonté divine. Voici, comme exemple, quelques passages d'une prière que l'on a entendu prononcer à une jeune femme.

« O Dieu puissant qui as créé la terre, les montagnes qui lui servent d'appui, et les sept cieux qui la couvrent; Dieu éternel qui as placé au firmament l'astre du jour et le flambeau de la nuit, qui as posé entre les deux océans d'eau douce et d'eau amère des barrières insurmontables; Dieu miséricordieux qui as créé l'homme avec l'eau, et qui, pour sa nourriture, fais couler la pluie des nuages, verdir l'herbe, germer le grain, croître la vigne et le palmier, mûrir la figue, l'olive et la grenade, prends pitié de ma douleur, ne permets pas que je blasphème. Louange à toi, Dieu unique et infini. Tu avais facilité à celui que je pleure le chemin qui conduit à la vie; tu lui avais donné une forme agréable, une taille fine, un corps délié, le recueillement de l'esprit et la sobriété de la parole. Tu lui avais donné l'ouïe et la vue, et, bien qu'il vécût au milieu des pervers, la doctrine divine ne l'a trouvé ni aveugle ni incrédule. Il a goûté la parole du prophète et les dogmes du Coran, merveilleux écrit sur la table gardée. Fidèle musulman, il n'a pas vécu avec faste au milieu de sa famille, il n'a pas transgressé le divin précepte qui défend le meurtre et l'infidélité; croyant vertueux, il n'a pas nié la résurrection et détourné ses regards de la vie future; serviteur du Miséricordieux, il suivait les inspirations de l'esprit, et résistait aux séductions d'Éblis. Prosterné le matin, le soir et durant les nuits, il récitait dévotement les versets les plus saints de l'Évidence, dont la lecture procure l'indulgence et les faveurs du Seigneur. Il a désiré des enfants qui lui inspirassent la crainte de Dieu; il a secouru ses proches; il a protégé l'orphelin, répandu l'aumône sur le voyageur et sur le pauvre; il s'est interdit les délassements défendus durant les mois sacrés; il a observé l'abstinence pendant le jeûne du Ramadan; il a visité les saints lieux; il a mérité la récompense de sa persévérance et l'accomplissement des promesses de l'Éternel.

» O Dieu, tu as fait passer le juste de la vie à la mort; que la paix soit avec lui. Rends-lui si frais et si doux le tombeau où tu lui as commandé de descendre, qu'au jour de la sépa-

ration il croie n'y être demeuré qu'un matin ; quand viendra l'instant du témoignage, que son âme, légèrement emportée et précédée de tes anges, revole le tableau de sa vie, tracé dans le livre Aliin. O Allah, donne à cette âme la vie future, délicieuse et durable ; place le juste que je pleure dans le septième ciel, près de Jonas et d'Élisée. Que sa tête soit teinte d'un éclat radieux, que la joie et la beauté animent son visage ; que, vêtu d'or et de soie, il soit servi par les êtres célestes, dont la blancheur égale en pureté la blancheur des perles ; qu'il marche et se repose dans l'Éden, sous



Jeune femme arabe au tombeau de son époux. — Dessin fait en Égypte, dans un cimetière près du Caire, par Karl Girardet.

des ombrages frais et odorants, arrosé d'eaux jaillissantes ; qu'il boive, dans la coupe de cristal, le vin parfumé de musc, mêlé à l'eau du Tesnim, dont la source précieuse coule près du trône sublime de l'Éternel. Que le regard du juste jouisse sans cesse de ton royaume enchanté, ô Allah ! Que le juste puise éternellement à la source du bonheur, et que mon cœur garde le souvenir de ses vertus, ô seigneur des hommes, roi des hommes, dieu des hommes ! »

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 2.)

Mais le mal avait déjà fait de tels progrès que les efforts de la science devaient demeurer inutiles. A travers ses alternatives de fièvres et d'anéantissements, le vieillard déclinait chaque jour, et Fournier vit bientôt qu'il fallait abandonner tout espoir. Il renonça, en conséquence, à des remèdes devenus impuissants, et ouvrit un libre champ aux fantaisies de Duret. Celui-ci en profita pour exprimer mille désirs et former mille projets ; mais, au moment de l'exécution, l'avarice venait toujours arrêter le projet et éteindre le désir. Sentant vaguement que les sources de la vie se tarissaient en lui, il exagérait les nécessités de la prévoyance, afin de se faire illusion et de se croire un long avenir.

Quinze jours s'écoulèrent ainsi. Rose continuait à montrer la même patience et la même abnégation. Pliée depuis dix années à ce joug de la pauvreté volontaire, elle l'acceptait sans révolte : elle plaignait son parrain au lieu de l'accuser, et n'avait jamais désiré la richesse que pour l'en faire jouir. Le jeune médecin découvrait, à chaque visite, quelque nouveau trésor dans cette âme, qui tirait tout d'elle-même et ne demandait aux autres que le bonheur de se dévouer pour eux. L'intérêt chaque jour plus grand qu'il prenait à la jeune fille se reportait sur le vieil huissier, seul ami qui lui restât dans le monde. Quelque dure qu'eût été sa protection, elle lui avait dû l'apparence d'une famille ; en ne voulant être que son maître, le père Duret avait été pour elle un appui. Mais qu'allait-elle devenir après sa mort, sans ressources et sans guide ? Elle n'avait rien à attendre de la fortune de son parrain ; car celui-ci avait un cousin, Étienne Tricot, riche fermier établi dans les environs, et avec lequel il avait toujours été dans les meilleurs termes. Tricot, qui rendait de temps en temps visite au père Duret, afin de mesurer la distance qui le séparait de son héritage, arriva justement avec sa femme au plus fort de la maladie. C'était un de ces paysans madrés qui se font grossiers pour avoir l'air franc, et parlent bien haut pour faire croire à ce qu'ils disent.

A la vue du cousin mourant, il commença des lamentations auxquelles celui-ci coupa court en déclarant que ce n'était rien, et que dans quelques jours il n'y paraîtrait plus. Tricot le regarda de côté avec une hésitation inquiète.

— Vrai ? dit-il ; eh bien, foi d'homme ! ça me fait tout plein de plaisir... Alors, vous vous sentez mieux ?

— Beaucoup, beaucoup ! balbutia Duret.

— A la bonne heure ! reprit le paysan, qui regardait toujours le malade d'un air incertain ; faut pas que les braves gens soient malades... Le médecin est venu, peut-être ?

— Il vient tous les jours, répliqua le vieil huissier.

— Et qu'est-ce qu'il a dit ?

— Qu'il n'y avait rien à faire, que tout irait bien.

— Ah! ah! voyez-vous ça! reprit Tricot déconcerté; au fait, vous êtes bâti à chaux et à sable, cousin : c'est quelque *froid et chaud* que vous aurez attrapé; mais le creux est toujours bon.

— Oui, oui, dit Duret, qui tenait à persuader les autres du peu de gravité de son mal, afin de s'en persuader lui-même; il n'y a que les forces qui manquent, mais ça reviendra.

— Et nous vous apportons de quoi pour ça, interrompit Perrine Tricot, en tirant de son panier une oie toute plumée et trois bouteilles pleines; voici une bête qu'on a engraissée exprès pour vous, cousin... avec un échantillon de notre piqueton de l'année; faut y goûter, ça vous refera l'estomac.

Duret jeta un regard sur les bouteilles et sur l'oie. Séduit par l'idée d'un régal qui ne lui coûtait rien, il appela Rose, lui montra les provisions, et déclara qu'il voulait souper avec le fermier et Perrine. La jeune fille, accoutumée à une soumission passive, et forte d'ailleurs de la liberté entière laissée par M. Fournier, obéit à son parrain sans faire d'objections.

Bientôt le parfum de l'oie rôtie remplit la chambre du malade, dont l'estomac appauvri par de longues privations se sentit excité par ces succulentes effluves. Il se ranima à l'espoir du festin sans frais, fit dresser la table près de son lit, et trouva dans l'arriéré de ses appétits si longtemps inassouvis un reste de soif et de faim pour cette bonne chère inattendue. Tricot remplit son verre qu'il vida d'une main tremblante pour le faire remplir de nouveau. Le vin et la nourriture, loin d'accroître son mal au premier instant, semblèrent exalter ses forces brisées : il se redressa plus ferme; une demi-ivresse fit briller ses yeux; il se mit à parler tout haut de ses projets, à serrer les mains du cousin et de la cousine, en répétant que c'étaient ses vrais parents et en leur donnant des conseils sur ce qu'ils devraient faire de son *pauvre héritage*. Tricot et sa femme pleuraient d'attendrissement. Enfin, lorsqu'ils laissèrent le vieil huissier pour quelques courses indispensables dans la ville, ce fut avec promesse de venir prendre congé de lui avant de repartir.

Fournier arriva au moment où ils sortaient. Il vit le malade les suivre d'un regard narquois jusqu'au-delà du seuil, achever son verre, puis faire claquer sa langue avec un rire moqueur.

— Eh bien, voisin, il paraît que nous sommes mieux? dit le médecin étonné.

— Mieux... bégaya Duret à moitié ivre; oui, oui, bien mieux, grâce à leur dîner... Ah! ah! ah! ils font la cour à ma succession avec des oies... et du vin nouveau!... J'accepte tout, moi... Faut toujours accepter, c'est plus poli.

— Ainsi, vous croyez que leur générosité est un calcul? demanda Fournier en souriant.

— Un placement, voisin, un placement à mille pour un... Ah! ah! ah! ils croient que je suis leur dupe, parce que je bois le vin et que je mange l'oie... élevée pour moi, comme dit la femme! Ah! ah! ah! nous verrons qui rira le dernier.

— Auriez-vous donc le projet de tromper leur espérance?

— Pourquoi pas?... le peu que j'ai m'appartient, je suppose... je peux en disposer comme il me plaira; et dans le cas où je voudrais favoriser une pauvre fille...

— Mademoiselle Rose! interrompit vivement le jeune homme; ah! si vous faites cela, père Duret, vous aurez pour vous tous les honnêtes gens.

Le vieil huissier haussa les épaules.

— Bah! les honnêtes gens, balbutia-t-il, que m'importe! ce qui m'amuse, c'est de tromper le gros... et sa femme.

A cette idée, Duret éclata de rire; mais ce rire convulsif alla s'éteindre dans une suffocation subite qui le fit retomber en arrière. Fournier s'empressa de lui donner tous les soins que réclamait un pareil accident. Il revint à lui, recommença à parler, et retomba bientôt dans un nouveau spasme plus inquiétant que le premier. La surexcitation à laquelle il venait de s'exposer avait usé chez lui les derniers ressorts de la vie, et, par suite, hâté la crise suprême. Le jeune médecin vit avec effroi que ces suffocations, de plus en plus rapprochées, se transformaient en agonie. Duret, dégrisé par le mystérieux pressentiment de la mort, commençait à s'effrayer.

— Ah! monsieur Fournier, je suis mal... bien mal, dit-il d'une voix entrecoupée... Est-ce qu'il y a du danger?... avertissez-moi, s'il y a du danger... Avant de mourir... j'ai un secret à dire...

— Dites-le toujours, répliqua le jeune homme.

— C'est donc vrai! reprit Duret égaré... Il n'y a plus d'espoir... plus aucun... Mon dieu! il faut renoncer à tout ce que j'ai amassé... avec tant de peine... tout laisser aux autres... tout... tout!

L'avare se tordait les mains avec une rage désespérée.

Fournier s'efforça de le calmer en lui parlant de Rose, alors sortie, mais qui allait rentrer.

— Oui, je veux la voir, murmura Duret (se rattachant, comme tous les agonisants, à ceux qui lui survivaient, afin de se reprendre par leur moyen à la vie); pauvre fille!... Ils voudront tout prendre; mais j'ai fait sa part... elle n'a qu'à chercher...

Il s'arrêta.

— Où cela? demanda Fournier, penché sur le lit.

— Ah! il y a... encore... de l'espoir... soupira Duret... Dites... ce n'est... qu'une faiblesse...

— Où votre filleule doit-elle chercher? répéta le jeune homme, qui voyait les yeux du moribond se vitrer.

— Ouvrez... la fenêtre... bégaya l'huissier; je veux voir... le jour... aller au jardin... là-bas... derrière le puits... le chapiteau...

La voix s'éteignit... Le jeune médecin vit les lèvres remuer encore quelque temps, comme si elles eussent essayé des paroles qu'on ne pouvait plus entendre; un frémissement convulsif agita la face, puis tout resta immobile. Maître Duret était mort.

Rose revint peu après. Sa douleur, en apprenant la mort de son parrain, fut silencieuse, mais sincère. C'était le seul homme qui eût pris garde à son existence; et, ne connaissant encore la pitié humaine que par ce dur bienfaiteur, sa tendresse s'était reportée sur lui, faute d'un plus digne.

Le cousin Tricot et sa femme la trouvèrent agenouillée près du mort, le visage appuyé sur une de ses mains qu'elle baignait de larmes. Ils venaient d'apprendre que la succession de l'huissier était ouverte, et ils accouraient, bien moins pour rendre leurs devoirs au défunt que pour assurer leurs droits sur ses dépouilles. Tous deux commencèrent par prendre possession de la maison en s'emparant des clefs cachées sous le traversin du mort; puis Tricot laissa sa femme à la garde de l'héritage, et courut remplir toutes les formalités nécessaires pour les funérailles. Rose attendit vainement de la paysanne un mot de sympathie ou d'encouragement : on la laissa désolée près du mort, jusqu'au moment où l'on vint enlever sa bière.

La jeune fille eut le courage de suivre le convoi au cimetière : mais lorsqu'elle revint, ses forces étaient brisées et son courage à bout. Arrivée près du seuil, elle hésita à le franchir. Tricot et sa femme, qui étaient déjà rentrés, avaient commencé l'inventaire de ce qui allait leur appartenir : les armoires étaient ouvertes, les meubles en désordre... Rose sentit son cœur se serrer, et s'assit sur le banc de pierre dressé près de la porte.

Les mains jointes sur ses genoux et la tête baissée, elle laissait couler ses pleurs silencieusement. Une voix qui la nommait lui fit relever les yeux; elle aperçut M. Fournier.

Celui-ci l'avait aperçue en rentrant, et, touché de son abandon, il venait lui adresser quelques mots de consolation.

La suite à la prochaine livraison.

DE LA DOMESTICITÉ EN ANGLETERRE.

L'Angleterre est le pays de la liberté... et de la domesticité. L'aristocratie anglaise se fait gloire d'avoir les meilleurs domestiques du monde ; ce qui veut dire, non pas les plus moraux, mais simplement les mieux dressés. Entre un seigneur espagnol ou italien et ses domestiques, on voit régner une sorte d'abandon plein de bonhomie : le bon Sancho, le naïf Arlequin, sont les types de cette heureuse domesticité. En Allemagne, où rois grands et petits vivent en bons bourgeois, nobles et bourgeois vivent en bons princes avec leurs gens : un domestique y fait partie de la famille. En France, les domestiques sont le plus souvent les maîtres. Chez les Anglais seulement la domesticité est véritablement un état, une profession régulièrement constituée. Ces hommes libres sont des maîtres difficiles. Il leur faut des serviteurs ayant ou affectant le sentiment de leur infériorité, respectueux, soumis, ponctuels, exercés, fonctionnant avec une précision presque mécanique. Habitués à être servis sans hésitation, sans réplique, jusque dans les détails les plus minutieux de la vie, ils ont insensiblement fait subir à tous les hôtels de l'Europe leurs exigences, et il faut leur rendre cette justice qu'ils ont puissamment contribué à rendre le service matériellement meilleur, à faire contracter des habitudes précieuses d'activité et surtout de propreté. Mais si les voyageurs leur doivent sous ce rapport quelque reconnaissance, les hôtels ne se croient obligés à leur en avoir aucune. Milords et miladies ne s'y sont point fait aimer : il est vrai qu'ils n'y ont point tâché ; peu leur importe ! tous ces gens d'hôtel ne sont, littéralement, pour eux que des domestiques de passage très-inférieurs à ceux d'Angleterre. Ils ordonnent, et payent... avec moins de générosité que l'on ne le suppose communément ; mais comme en définitive ce sont eux qui voyagent le plus, ce ne sont point des pratiques à repousser : on les sert donc pour leur argent, sauf à leur rendre froideur pour froideur : point d'échange de conversation, point de laisser aller ; on les traite, suivant leur volonté, en maîtres, jamais en hôtes. Au contraire, le plus modeste touriste français, avec sa mince valise, son bâton et ses souliers poudreux, est partout le bienvenu : la bonne humeur, la gaieté, la franchise, entrent avec lui. L'hôtelier, sa femme, ses servantes, le saluent d'un sourire, l'interrogent sans embarras, lui demandent des nouvelles à l'arrivée, lui donnent des conseils au départ : on fait plus de compte de son adieu cordial que du pourboire que laisse tomber de sa hauteur le lord anglais ; on se souvient de lui, et si jamais il revient, c'est une fête : en deux ou trois jours, il s'est fait connaître pour toute sa vie.

Une remarque suffit pour bien marquer la différence du caractère à cet égard entre les deux nations. Les Manuels pour la domesticité et les Guides pour les voyageurs forment une branche importante de la littérature anglaise : on n'a rien de semblable en France, où maîtres et voyageurs se fient à leur seul instinct. Des auteurs anglais de premier rang n'ont point dédaigné de traiter ces sujets *ex professo*. L'homme le plus spirituel peut-être qui ait jamais écrit (je ne vois à mettre en rivalité avec lui que Lucien dans l'antiquité et Voltaire chez les modernes), le doyen de Saint-Patrick, l'auteur de Gulliver et du conte du Tonneau, en un mot le docteur Swift, a composé un traité fort original sur les domestiques. Son intention était sérieuse : il se proposait de donner des instructions positives, pratiques et moralisantes à cette classe, plus considérable que considérée, de ses concitoyens. Mais le tour naturel de son génie l'a conduit à traiter d'abord la question ironiquement et à contre-sens avec intention. Dans la première division du livre, il feint de prendre parti pour les domestiques contre les maîtres, et il leur donne, il leur prodigue, avec une verve vigoureuse, tous les plus mauvais conseils qu'il soit possible d'imaginer pour enseigner à vexer, tourmenter, tromper, trahir, friponner maîtres et maîtresses. Par malheur, l'humoriste doyen s'est tellement complu dans cette première partie de son œuvre, il y a dépensé tant d'observation, d'esprit et de malignité, qu'il ne lui est plus resté ni goût ni zèle pour la seconde : il en a tracé seulement quelques lignes, afin sans doute de donner un témoignage de l'honnêteté de son plan ; puis il a abandonné le développement essentiel, estimant qu'une plume vulgaire s'acquitterait aussi bien que la sienne de cette dernière tâche. Comme il n'est point probable que l'on traduise jamais en notre langue cet essai comique de Swift, nos lecteurs aimeront peut-être à en lire un extrait.

Fragments. — Lorsque vous avez été envoyé en commission, et que vous êtes resté trop longtemps dehors, vous devez avoir toujours une excuse toute-prête : par exemple, votre oncle est arrivé ce matin de six lieues pour vous voir, et part demain à la pointe du jour ; un de vos camarades à qui vous aviez prêté de l'argent quand il était sans place allait partir pour le continent ; vous avez fait vos adieux à un vieux camarade qui va passer aux grandes Indes ; vous avez été consoler votre cousin qu'on conduisait à Botany-Bay ; vous vous êtes heurté le pied contre une borne, et vous avez été obligé d'entrer dans une boutique, où vous êtes resté trois heures avant de pouvoir faire un seul pas ; on vous a jeté quelque chose par une fenêtre... ; on vous a conduit à la police comme témoin d'une batterie ; on vous a arrêté dans une rue, où il y avait un incendie, pour faire la chaîne ; etc., etc., etc.

— Quand vous achetez pour votre maître, ne marchandez jamais ; c'est lui faire honneur ; d'ailleurs il peut plutôt supporter une perte qu'un pauvre marchand.

— Si vous êtes au service d'un maître qui a plusieurs domestiques, ne faites jamais rien au delà de ce qui est dans votre emploi ; pour tout le reste, dites que vous n'entendez rien à cela : « Ce n'est pas mon ouvrage. »

— Si votre maîtresse vous appelle dans sa chambre pour vous donner des ordres, tenez-vous à la porte, faites jouer la gâchette tout le temps qu'elle vous parlera, et mettez la main sur le bouton de peur d'oublier de fermer la porte en partant.

— Si l'on vous répète trop souvent de fermer vos portes, fermez-les avec tant de bruit que vos maîtres en sautent sur leurs siéges et que tout tremble dans l'appartement.

— Si vous êtes en faveur auprès de votre maître, faites-lui entendre que vous avez une autre place en vue, et, sur le regret qu'il montrera de vous perdre, dites-lui que certainement vous aimeriez mieux vivre avec lui qu'avec qui que ce fût au monde, mais qu'on ne peut pas blâmer un pauvre domestique de chercher une meilleure condition, que le service n'est pas un héritage, que votre ouvrage est fort, et que vous avez peu de gages. Sur cela, votre maître, s'il a quelque générosité, vous augmentera plutôt que de vous laisser partir ; s'il n'en fait rien, et si en définitive vous tenez à ne point perdre votre place, dites qu'un de vos camarades vous a décidé à rester.

— Écrivez votre nom et celui de votre meilleure amie avec la fumée de la chandelle, au-dessus de la cheminée ou sur l'escalier, pour montrer votre savoir-faire.

— Ne venez jamais qu'on ne vous ait sonné ou appelé trois ou quatre fois : il n'y a que les chiens qui arrivent au premier coup de sifflet.

— Si votre maître vous gronde, répondez que vous n'êtes pas venu plus tôt parce que vous ne saviez pas ce qu'on vous voulait.

— Lorsque vous voulez causer chez la fruitière ou chez l'épicier, ne fermez pas la porte de la rue si vous n'en avez point la clef ; autrement vous seriez obligé de frapper pour rentrer, et l'on saurait que vous êtes sorti. Par la même raison, si vous voulez causer dans l'intérieur de la maison avec une voisine, laissez votre chandelle allumée dans votre cuisine.

— Querellez-vous, battez-vous entre domestiques; mais souvenez-vous toujours que vous avez tous un ennemi commun.

— Si quelqu'un de vos camarades est ivre, et si on le demande, dites qu'il est couché parce qu'il est indisposé; votre maîtresse, par bon cœur, vous donnera quelque chose pour restaurer le pauvre homme.

— Si votre maître en rentrant demande un de vos camarades qui est dehors, dites qu'on vient de l'envoyer chercher il n'y a qu'une minute pour aller chez un de ses cousins qui est à toute extrémité.

— Quand vous avez fait une faute, soyez impertinent, et emportez-vous comme si vous étiez l'offensé : c'est souvent le moyen de faire tomber à l'instant même la colère de votre maître.

— Si l'on vous gronde, murmurez sourdement en vous en allant le long des corridors et des escaliers : c'est le moyen de faire douter si par hasard l'on n'aurait pas été injuste envers vous.

— Si vos maîtres vous grondent une seule fois à tort dans leur vie, heureux, trois fois heureux domestique! vous n'aurez plus rien à faire désormais, toutes les fois que vous ferez une faute, que de leur rappeler leur injustice.

— Voulez-vous quitter votre maître sans être obligé de rompre vous-même avec lui, devenez tout à coup maussade et insolent plus qu'à l'ordinaire; il vous chassera, et, pour vous venger, vous direz tant de mal de lui à vos camarades, qu'il ne pourra plus trouver aucun bon domestique pour le servir.

C'est assez sans doute pour donner quelque idée du livre à nos lecteurs. Après ces conseils généraux, excellents à suivre si l'on veut se faire chasser et tomber bientôt dans la misère, Swift entre dans les détails les plus particuliers sur chacune des parties du service, sur chaque emploi : les avis aux femmes de chambre et aux gouvernantes sont surtout d'une infernale malignité. En somme, par suite de son interruption, l'ouvrage de Swift est d'une utilité très-contestable. Il y a longtemps, en effet, que l'on hésite à décider si une peinture vive et fidèle des vices, même inspirée par le plus pur désir de les rendre odieux, n'est point plus pernicieuse que profitable. Si, d'une part, en dévoilant les ruses des méchants, l'on peut espérer de mettre en garde les honnêtes gens contre eux, d'autre part on s'expose à augmenter le nombre des méchants ou à leur donner beaucoup plus d'habileté pour faire le mal.



Une Maîtresse de maison. — D'après Cruikshank.

Depuis Swift, on a écrit en Angleterre des traités de morale et prononcé des sermons sur la domesticité. Un auteur a publié récemment sur ce sujet un livre intitulé : *Le plus grand fléau de la vie.* Le cadre est romanesque. Une lady raconte comment, depuis son mariage, les domestiques ont éprouvé sa vie de mille manières et l'ont rendue la plus malheureuse des femmes. C'est à ce livre, assez médiocre, que nous empruntons un spirituel dessin de Cruikshank. En même temps on a fait paraître à Londres un Manuel pratique des domestiques sérieux et instructif. Jusqu'ici rien de semblable n'a paru en France. Nos domestiques lisent peu; et quels sont les maîtres qui ne se croient point tout le talent et toutes les connaissances nécessaires pour bien commander? On a tenté de perfectionner l'institution des bureaux de placement; on a même, je crois, entrepris de fonder dans la capitale des maisons d'apprentissage. Ce sont des essais louables : on ne saurait trop encourager tous les efforts qui tendront à élever dans cette profession le niveau de la moralité et de l'instruction pratique.

Le seul moyen pour les domestiques de rendre leur condition plus digne et plus heureuse est de se respecter eux-mêmes et de mériter, par leur conduite, par leur honnêteté, une confiance qui les fasse en quelque sorte adopter dans les familles. On sait par de nombreux exemples à quelle honorable et touchante influence ils peuvent parvenir avec le dévouement et la persévérance. S'il est vrai de dire que les bons maîtres font les bons serviteurs, il n'est pas moins vrai que souvent les bons serviteurs peuvent faire les bons maîtres. Ce n'est point toujours du même côté que sont les défauts et la corruption. Un domestique qui aurait l'esprit du docteur Swift ne serait pas en reste de conseils à donner aux maîtres : le lion de La Fontaine n'est pas le seul qui aurait raison de s'écrier :

Si mes confrères savaient peindre!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ENTRE CIEL ET TERRE.



Ascension d'une sainte. — D'après H. Mucke.

Sa vie terrestre vient de s'éteindre dans une dernière prière. Quatre envoyés célestes sont descendus vers elle ; ils l'ont soulevée dans leurs bras, comme une sœur endormie ; et voilà qu'ils l'emportent doucement vers leur patrie.

La terre est déjà loin ! on n'aperçoit plus que les palmiers les plus élevés et les lignes jaunâtres du désert. Le groupe céleste nage dans l'océan éthéré, monte toujours, et va bientôt se perdre dans l'infini des cieux.

Quelles sont les visions de l'âme dans cette ascension merveilleuse ? Garde-t-elle les derniers souvenirs des épreuves de la terre ? Entrevoit-elle les premières joies de son nouveau séjour, ou bien flotte-t-elle entre ces deux vies, dont l'une vient de finir, sans que l'autre soit encore commencée ? L'œil cherche en vain à le deviner sur ces traits où l'extase se confond avec la placidité de la mort. Nous pouvons alternativement tout imaginer et tout croire. Mystère ravissant de l'art qui ouvre un champ sans limite à la pensée, et qui permet à tous nos rêves de se glisser sous sa forme flottante ! Une œuvre empreinte de poésie nous charme moins par les choses qu'elle nous fait comprendre que par celles qu'elle nous fait supposer : comprendre, c'est seulement recevoir ce qui nous vient d'ailleurs ; supposer, c'est répandre au dehors ce que nous avons en nous-mêmes ! Tout ce que l'art produit a deux aspects : l'un visible pour tout le monde, l'autre que lui crée notre imagination. C'est ainsi qu'entre les lignes de chaque poëme naît un autre poëme inédit qui change selon le lecteur ; sous l'expression de chaque image, une autre expression aperçue seulement de celui qui regarde ; au fond de chaque mélodie, un chant inconnu que chacun de nous entend et interprète selon son âme.

En contemplant cette céleste ascension, nous aussi nous avons fait notre rêve.

Cet ange, dont le regard caresse, s'appelle la Charité ; près de lui est l'Espérance, à la robe étoilée ; plus bas, la Justice, portant l'épée, avec l'ange de la Persévérance, revêtu de la tunique des voyageurs ; et, tous quatre, réunis dans un fraternel effort, emportent une âme choisie loin des arides déserts de l'égoïsme, vers les hautes régions du dévouement et de l'amour !

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 2, 13, 17.)

Rose ne put d'abord répondre que par des larmes. Le jeune homme lui demanda doucement pourquoi elle restait ainsi dehors, et l'engagea à braver l'impression douloureuse qu'elle devait éprouver en rentrant.

— L'affliction ressemble à nos amers breuvages, dit-il : le mieux est de la boire d'un seul trait ; les pauses et les retards multiplient la douleur en la divisant.

— Pardon, monsieur, dit Rose à demi-voix, ce n'est point par ménagement pour mon chagrin que je reste ici ; mais si j'entrais, j'aurais peur de gêner les parents.

— Ils sont donc venus ? demanda le jeune homme.

— Avec M. Leblanc.

— L'ancien notaire condamné pour escroquerie ?

— Prenez garde, il peut vous entendre !

Fournier jeta un regard dans l'intérieur, et vit le cousin Tricot et sa femme occupés à vider les armoires.

— Dieu me pardonne ! ils prennent tout ! s'écria-t-il.

— Ils en ont le droit, répliqua Rose doucement.

— C'est ce qu'il faut savoir, reprit Fournier en franchissant vivement le seuil.

L'ex-notaire, qui triait les papiers d'un grand portefeuille trouvé dans l'armoire du défunt, se retourna.

— Arrêtez, monsieur, s'écria le jeune homme ; ce n'est point à vous d'examiner ces titres !

— Pourquoi cela? demanda M. Leblanc.

— Parce qu'ils peuvent intéresser la succession du mort.

— Eh bien, pardieu! la succession, c'est-il pas à nous qu'elle revient? s'écria Tricot.

— Qu'en savez-vous? répliqua Fournier; le père Duret peut avoir laissé un testament.

— Un testament! répétèrent le paysan et sa femme, en se regardant avec effroi.

— Monsieur en serait-il dépositaire? demanda Leblanc d'un ton doucereux.

— Je ne dis point cela, reprit le médecin; mais le défunt m'a positivement déclaré à cet égard son intention.

— Et monsieur devait sans doute être son légataire? demanda Leblanc avec la même politesse ironique.

Le médecin rougit.

— Il ne s'agit point de moi, monsieur, répliqua-t-il avec impatience, mais de la filleule du père Duret.

— Ah! c'est pour Rose, interrompit Perrine Tricot d'une voix criarde; le bourgeois est donc son parent pour prendre comme ça ses intérêts?

— Je suis son ami, madame.

Les deux Tricot l'interrompirent par un grossier éclat de rire.

— Alors monsieur a sans doute sa procuration? objecta Leblanc.

— J'ai la résolution arrêtée de faire respecter ses droits par tous les moyens en mon pouvoir, dit Fournier, qui évita de répondre directement; bien qu'étranger à l'étude des lois, je sais, monsieur, qu'elles ordonnent, dans le cas où vous vous trouvez, certaines formalités protectrices dont nul ne peut s'affranchir. Avant d'entrer en possession de l'héritage du mort, il faut savoir s'il vous appartient.

— Et si nous le prenons provisoirement? fit observer M. Leblanc, qui continuait à parcourir les papiers du portefeuille.

— Alors on pourra vous demander compte de la violation de la loi.

— Au moyen d'un procès, n'est-ce pas? Mais un procès coûte cher, monsieur le docteur, et votre protégée aurait, je crois, quelque peine à payer les frais de timbre, de procédure, d'enregistrement!

— C'est-à-dire que vous abusez de sa pauvreté pour attenter à ses droits! s'écria Fournier indigné.

— Nous en usons seulement pour sauvegarder les nôtres, répondit tranquillement M. Leblanc.

— Eh bien, alors, c'est moi qui exige l'exécution de la loi! reprit le jeune homme avec énergie. Le défunt a reçu de moi des soins, des remèdes, des secours de tous genres; comme créancier de la succession, je demande que le payement de la dette soit garanti, et je réclame pour cela l'apposition des scellés.

Ici les époux Tricot, qui déjà vingt fois avaient voulu s'entremettre, poussèrent les hauts cris... M. Leblanc les apaisa d'un geste.

— Soit, dit-il, en se tournant, avec un sourire, vers le jeune homme; monsieur le docteur est alors en mesure de nous prouver la légitimité de sa créance? Il peut nous présenter ses livres pour les visites, des reçus pour les secours, une preuve écrite pour les remèdes?...

— Monsieur, dit Fournier embarrassé, un médecin ne prend point de telles précautions avec ses malades; mais vous pouvez interroger mademoiselle Rose...

— C'est juste, reprit Leblanc en souriant, vous témoignez pour elle, elle témoignera pour vous; ce n'est qu'une juste réciprocité. Malheureusement les tribunaux ne se laissent point conduire par les élans de sympathie ou de reconnaissance, et jusqu'à ce que monsieur le docteur ait régulièrement établi ses droits, il voudra bien nous permettre d'exercer ceux que nous tenons de la parenté.

— Oui, s'écria Tricot, dont la colère jusqu'alors réprimée n'avait fait que grossir; et puisque le bourgeois aime les procès, on lui fournira l'étoffe de quelques petits!

— A lui et à sa protégée! ajouta Perrine.

— On leur demandera, par exemple, à tous deux, où le cousin Duret a placé ses économies.

— Ce qu'il a fait de son argenterie; car il en avait, je l'ai vue.

— Et comme ils étaient seuls à la maison quand le cousin a tourné l'œil...

— Faudra bien qu'ils rendent ce qui manque.

— Misérables! s'écria Fournier hors de lui à ce soupçon infâme, et voulant s'élancer vers Tricot, la main levée.

Rose, qui venait d'entrer, se jeta à sa rencontre.

— Laisse-le, laisse-le! cria Tricot, qui s'était armé d'une pelle rencontrée là par hasard; ça fait plaisir de passer au bleu les peaux de bourgeois et d'épousseter la doublure des draps fins; faut pas le contrarier.

— Et prends garde à toi-même, intrigante! ajouta Perrine en menaçant du poing la jeune fille; si tu tombes jamais sous ma coupe, tu en auras les marques!

— Oh! venez, au nom de Dieu! murmura Rose, qui s'efforçait d'entraîner le médecin.

Celui-ci hésita un instant; mais, redevenant enfin maître de lui-même, il jeta un regard de mépris à ses insulteurs, et suivit la jeune fille hors de la masure.

Ce fut seulement à la porte du pavillon que tous deux s'arrêtèrent. Rose joignit les mains, et, levant vers Fournier ses yeux rougis par les larmes :

— Oh! pardon, monsieur, dit-elle, de ce que vous avez enduré pour moi; pardon et merci! Une pauvre fille comme je suis n'a jamais chance de reconnaître les services qu'on lui rend; mais du moins soyez sûr que je me les rappellerai aussi longtemps que je dois vivre.

— Et qu'allez-vous devenir maintenant, Rose? demanda le jeune homme attendri.

— Je ne sais pas encore, monsieur, répondit-elle : aujourd'hui je suis triste, je ne puis penser à rien. Je veux me donner jusqu'à demain pour reprendre courage. La mercière me recevra bien pour cette nuit... et après... eh bien, après... Dieu me restera!

Fournier lui prit la main en silence; elle répondit faiblement à son étreinte, lui dit adieu d'une voix basse, et sortit.

Le cœur du jeune homme était gros d'indignation. Remonté chez lui, il se mit à parcourir sa chambre d'un pas agité. Il se demandait en vain par quel moyen il pourrait secourir cette pauvre abandonnée qui venait de le quitter. Si le père Duret avait véritablement laissé un testament, nul doute que M. Leblanc et les Tricot ne l'eussent supprimé : mais comment prouver cette suppression? D'un autre côté, le testament pouvait avoir échappé jusqu'alors aux recherches des intéressés; car les paroles du mourant permettaient de croire qu'il l'avait caché. Il s'était vanté d'avoir *fait la part de Rose*, avait recommandé de chercher... Mais là s'étaient arrêtées ses révélations; la mort ne lui avait point permis d'en dire davantage.

Le jeune homme, échauffé par une sorte de fièvre, se perdait en suppositions. Le soir était venu, et, le front appuyé sur la vitre, comme au commencement de ce récit, il avait vu les cousins du mort et leur conseiller sortir avec les papiers et les objets les plus précieux. Il promenait les yeux au hasard sur la masure abandonnée, la cour déserte et le jardin en friche, lorsqu'ils s'arrêtèrent tout à coup sur un puits en ruines placé à l'extrémité de ce dernier et adossé à un mur qu'ornaient encore les débris d'une corniche. Cette vue lui rappela subitement les derniers mots prononcés par le père Duret : *Jardin... derrière le puits... chapiteau...* Ce fut pour lui comme un trait de lumière! Là devait être le secret du mort! Animé d'une de ces confiances subites qui ressemblent à l'inspiration, il descendit vivement, traversa la

cour, ouvrit, après quelques efforts, la porte du jardin, et arriva près du puits.

La mardelle à demi écroulée laissait voir, de loin en loin, de larges crevasses remplies de plâtras brisés qu'il examina d'abord et s'efforça de sonder sans rien découvrir. L'arrière du puits, sous le fragment de chapiteau qui avait autrefois soutenu la corniche, était précisément le seul endroit qui ne présentât aucun vide; la pierre de taille, solidement calée, avait gardé tout son aplomb. Après avoir tourné deux ou trois fois autour de l'orifice du puits, s'être penché pour en examiner le dedans et le dehors, Fournier eut honte de sa crédulité. Comment avait-il pu s'arrêter à cette idée romanesque de dépôt caché dans un vieux mur, et prendre pour une indication les derniers mots balbutiés par un mourant? Il haussa les épaules, jeta vers le puits un dernier regard de désappointement, et reprit le chemin du pavillon.

Cependant, malgré tout, son esprit conservait un doute involontaire. Près de quitter le jardin, il se retourna, et aperçut de nouveau le puits, le mur, le chapiteau!

— C'est bien pourtant le lieu désigné par le père Duret, se dit-il. Mais près du mur il n'y a rien; la pierre de la mardelle est à sa place...

Ici il s'arrêta brusquement.

— Au fait, pensa-t-il, pourquoi est-elle la seule qui soit restée solidement scellée?

Cette simple réflexion lui fit rebrousser chemin. Il examina de nouveau avec plus d'attention la pierre taillée, s'aperçut qu'elle avait été récemment consolidée par de moindres cailloux, et que l'on avait rempli de terre les interstices. Il s'efforça de l'ébranler en arrachant ces légers points d'appui, réussit à lui faire perdre son aplomb et enfin à la déplacer. Un vide assez grand apparut alors dans la maçonnerie, et il en retira avec de grands efforts un coffret cerclé de fer.

Après l'avoir dégagé, comme il le retirait à lui, le coffret glissa à terre et fit entendre un tintement qui en révélait suffisamment le contenu. Fournier, saisi d'une sorte de vertige, remplit de terre et de cailloux la crevasse qui avait servi de cachette, replaça le mieux possible la pierre de la mardelle, et, réunissant toutes ses forces, transporta chez lui la précieuse cassette.

Arrivé à sa chambre, il la déposa à terre et essaya de l'ouvrir; mais elle était fermée d'une serrure solide dont il n'avait point la clef. Après plusieurs tentatives inutiles, il s'assit, les regards fixés sur le coffret et se mit à réfléchir.

Que devait-il faire de ce trésor tombé dans ses mains par hasard? L'idée de se l'approprier ne traversa même point sa pensée; mais à qui devait-il le remettre? La loi lui désignait les Tricot, la justice naturelle et son inclination lui indiquaient Rose. Évidemment ce devait être là cette part faite pour elle par son parrain, ainsi qu'il l'avait déclaré lui-même au moment de mourir. Sa dernière volonté clairement exprimée avait été de soustraire son héritage à l'avidité du cousin afin d'en doter celle qui lui avait tenu lieu de fille. Le temps seul lui avait manqué pour donner à ce désir une forme authentique; peut-être même l'avait-il donnée : car savait-on ce qui s'était passé dans cette prise de possession prématurée du cousin? Le testament du père Duret avait pu être découvert et détruit par maître Leblanc. Une telle violation de droits, très-probable, sinon constatée, ne justifiait-elle pas toutes les représailles? Puisqu'on avait violé la justice pour dépouiller Rose, Rose ne pouvait-elle combattre avec les mêmes armes? Les héritiers avaient voulu substituer au partage loyal une sorte de pillage où chacun ferait main basse sur ce qu'il pourrait saisir; on avait droit d'accepter l'exemple donné par eux-mêmes et de se conduire comme ils s'étaient conduits.

Quelque convaincantes que ces raisons parussent au jeune médecin, il résolut d'attendre jusqu'au lendemain avant de se décider. Quoi qu'il pût se dire, en effet, quelque chose murmurait en lui. Il sentait confusément qu'il substituait sa propre justice à celle de la société, et qu'il sortait du domaine de la loi par cette dangereuse porte de la sensation et de la préférence! Malgré lui, son bon sens lui criait que chaque homme n'avait point droit d'arranger le devoir selon ses convenances, de compenser les fautes des autres par ses propres fautes, et de faire des grandes règles imposées à tous une sorte d'ordonnance provisoire dont il pouvait à volonté effacer ou modifier les articles.

La nuit se passa ainsi dans des alternatives de décisions et de scrupules qui l'empêchèrent de dormir.

La fin à la prochaine livraison.

DE L'INSTRUCTION PAR LES JOUJOUX.

« Je suis persuadé, a dit Dumarsais dans son livre *Des tropes*, qu'il se fait plus de figures (de rhétorique) un jour de marché, à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. » Ne pourrait-on pas dire aussi qu'il se déploie chaque jour, dans les ateliers et jusque dans l'intérieur des ménages, plus de force d'invention, plus d'esprit, dans l'agencement d'une foule d'accessoires et d'opérations de technie ou d'économie domestique, que dans beaucoup de séances de sociétés savantes? Nous avons toujours été vivement frappé, pour notre compte, de l'esprit qui a présidé à la conception et à l'exécution des jouets que nous voyons entre les mains de nos enfants : ce n'est assurément pas là que les inventeurs et les artisans dépensent le moins d'imagination, le moins d'habileté. Or, les jeux de l'enfance ont parfois sur les études de la jeunesse, sur le travail même de l'âge mûr, une influence dont on ne peut douter, et que cent exemples mettraient en lumière. Il est à remarquer aussi que certaines inventions, desquelles dérivent des appareils employés chaque jour pour le besoin des arts, se sont d'abord produites sous la forme de simples jouets, paraissant avoir un but de divertissement plutôt que d'utilité. C'est ainsi que la force motrice de la vapeur, que nous avons vue opérer, de nos jours, une véritable révolution dans l'industrie, fut primitivement employée par les Grecs (voy. 1847, p. 378) à faire danser de petites balles et à faire tourner un globe creux. La poudre à canon servit d'abord, en Orient, à des feux d'artifice; et, au dire de Roger Bacon, en Europe, les enfants s'amusaient de ce mélange explosif deux cents ans environ avant que les bouches à feu fussent employées. Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; mais nous en avons assez dit pour que nos lecteurs nous permettent d'aborder un sujet en apparence si frivole.

Ce ne sera pas, du reste, la première fois que le *Magasin* ouvrira ses colonnes à une description de ce genre. Sans compter les *jeux* (voy. les Tables des matières, et notamment la Table générale des dix premières années), nous avons déjà rattaché à des principes de géométrie et d'optique deux jouets fort agréables et fort appréciés des enfants. (Voy. le *Jeu du parquet*, 1843, p. 182; et le *Phénakisticope*, même année, p. 120.)

Les trois petits appareils dont nous allons donner la description n'ont rien de compliqué dans leur mécanisme. On n'y met en jeu aucune force dont la nature soit bien difficile à découvrir, ou dont l'usage paraisse devoir s'introduire dans l'industrie; mais ils paraissent du nombre de ceux qui ont été conçus avec esprit, et nous appliquerions volontiers, même au plus simple des trois, le *ridendo docet*.

Les cabrioles du pantin. — La fig. 1 représente le pantin dans sa cage de verre. Il suffit de faire tourner lentement de droite à gauche, dans le sens indiqué par les flèches, et de poser d'aplomb la boîte qui renferme tout le mécanisme, pour voir le pantin effectuer sa rotation autour de l'axe horizontal qu'il entoure de ses deux mains. Les articulations qui réunissent ses membres donnent lieu à divers incidents. La rotation s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; les

jambes vont l'une de ci, l'autre de là ; les culbutes alternent; tout le corps se disloque et se rassemble alternativement, avec force contorsions comiques.

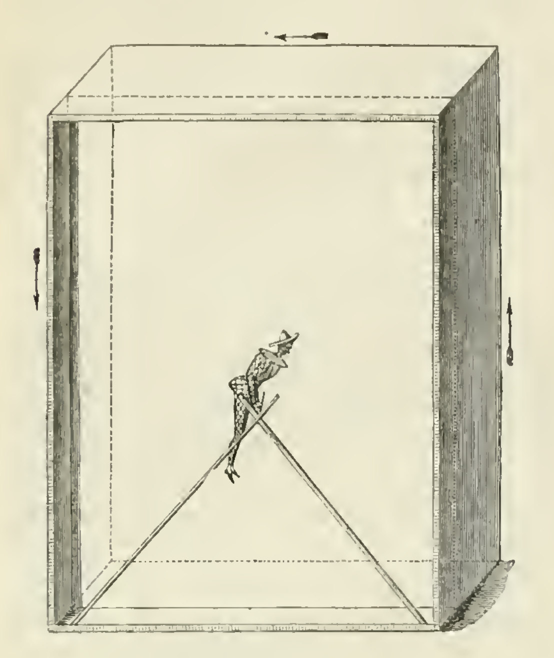


Fig. 1. Vue extérieure.

La fig. 2, qui représente l'intérieur de la boîte vu du côté opposé à celui de la fig. 1, donne le secret de ces mouvements, dus à une chute de sable. On connaissait depuis longtemps des jouets de cette espèce, où le sable, placé dans un réservoir supérieur, met en mouvement, par la force du choc, certaines parties mobiles d'une scène d'intérieur, d'un paysage, etc. Ce qu'il y a d'ingénieux dans notre joujou, c'est

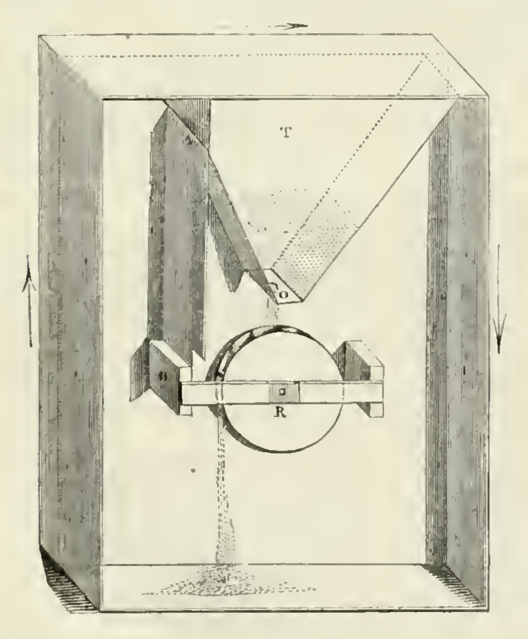


Fig. 2. Vue intérieure.

que la cloison AB est disposée de telle sorte que la révolution complète opérée dans le sens des flèches des fig. 1 et 2 amène successivement le sable fin, cause du mouvement, dans la trémie T. Cette trémie est munie d'une première ouverture au-dessus de A, pour recevoir le sable; une seconde ouverture beaucoup plus petite O, placée à la partie inférieure de la trémie, laisse tomber le sable sur une roue à augets, directement au-dessus de l'axe de rotation de la roue. L'axe de rotation fait corps avec la roue ; c'est un fil de fer dont les extrémités tournent dans de petits trous percés au milieu de plaques métalliques. C'est sur cet axe, prolongé de l'autre côté d'une cloison qui dérobe le mécanisme à la vue du spectateur, que sont fixés les poignets du pantin. La position symétrique de la trémie des deux côtés d'un plan vertical passant par le centre de la roue et perpendiculaire à cette roue, fait concevoir que, suivant le côté vers lequel le sable tombe en plus grande abondance, la rotation s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Lorsque la trémie est presque vide, les augets supérieurs de la roue sont encore poussés par le poids du sable qu'ils contiennent déjà : de là un état d'équilibre instable, qui produit les mouvements de rotation alternatifs et les contorsions comiques du personnage.

Les promenades de la souris. — Voici un jouet d'un effet vraiment curieux, et qui a certainement amusé des enfants de tout âge ; ce qui, soit dit en passant, a lieu pour beaucoup d'autres joujoux.

On voit dans la fig. 3 une souris de carton placée sur une petite plate-forme au-devant d'une maison. Cette souris, assise sur une plaque en fer ou en acier détrempé, n'est que

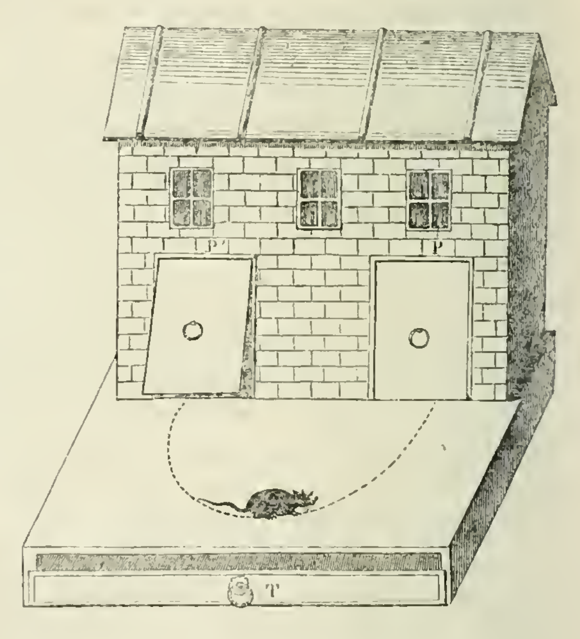


Fig. 3. Vue d'ensemble.

posée sur la plate-forme. Aucune rainure, aucun rouage n'existe là pour établir communication directe entre la souris et la main de l'opérateur. Cependant, dès que l'on fait avancer ou reculer le tiroir T dans sa coulisse, la souris s'agite, et, avec des mouvements saccadés qui rappellent à s'y méprendre ceux de l'animal vivant, elle se meut circulairement sous l'influence du tiroir, entre par une des portes P dans la maisonnette placée au bout de la plate-forme, sort par l'autre porte P', et ne cesse de remuer que lorsque le tiroir lui-même est en repos dans sa coulisse.

Le secret n'est pas encore compliqué dans ce cas : on se doute bien qu'il s'agit d'attraction magnétique. En effet, si nous enlevons la plate-forme qui cache l'intérieur du soubassement, nous y verrons (fig. 4 et 5) un aimant M, fixé sur un disque de bois D. Ce disque est mobile autour d'un axe vertical, et fait corps avec un petit tambour ou cylindre C. L'axe commun au disque et au tambour est un simple clou fixé au fond de la boîte en F. Une ficelle *ff*, attachée par ses bouts à des taquets qui font corps avec le fond du tiroir, est enroulée autour du tambour, comme le représente, à une plus grande échelle, la figure 6; de manière que le mouvement de va-et-vient du tiroir se transforme en un mouvement cir-

culaire alternatif pour le disque D et pour l'aimant M qu'il porte. Or on sait que l'influence magnétique s'exerce à distance. La souris, posée sur le plateau, suivra donc, en glissant, les pôles de l'aimant qui l'attire, et tournera tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

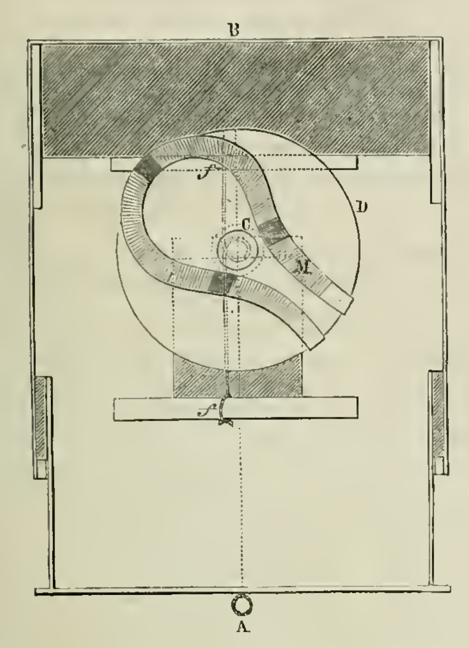


Fig. 4. Plan montrant le mécanisme intérieur.

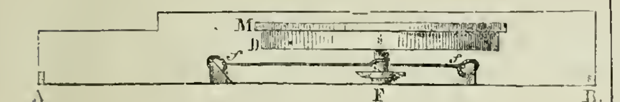


Fig. 5. Coupe du mécanisme suivant AB.

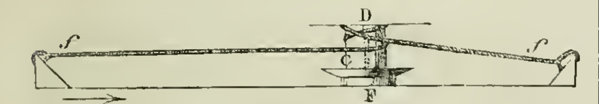


Fig. 6. Détail de la communication de mouvement.

Le sautriaut. — Ce jouet n'est pas nouveau. Montucla l'a décrit en 1778 dans ses *Récréations mathématiques*, en annonçant qu'on avait apporté des Indes, quelques années auparavant, cette petite machine qu'il trouve fort ingénieusement imaginée.

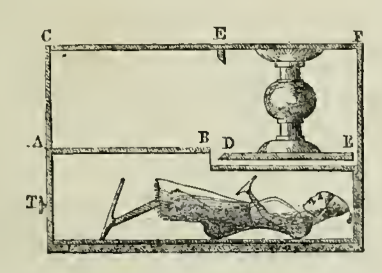


Fig. 7. Coupe longitudinale de la boîte.

La figure 7 représente, au quart de grandeur naturelle, une coupe verticale de la boîte dans laquelle est contenu tout l'appareil. Lorsqu'on veut s'en amuser, on sort le tiroir T de sa coulisse, on y prend le personnage qui y est couché, on place ce tiroir de manière que la partie AB soit en dehors de la paroi verticale AC, on retourne la portion mobile du couvercle EF, de manière que DE soit placé à l'extérieur de la boîte au lieu d'être à l'intérieur. En un mot, on dispose la boîte de telle sorte que ses différentes parties forment trois échelons successifs, comme le représente la figure 8. Plaçant alors les pieds du sautriaut entre deux repères fixés sur le degré supérieur DE, et la face tournée vers le haut, on le lâche, et on le voit immédiatement basculer, prendre diverses positions dont notre figure 8 représente quelques-unes, et ne s'arrêter qu'au moment où il n'a plus d'échelons à descendre.

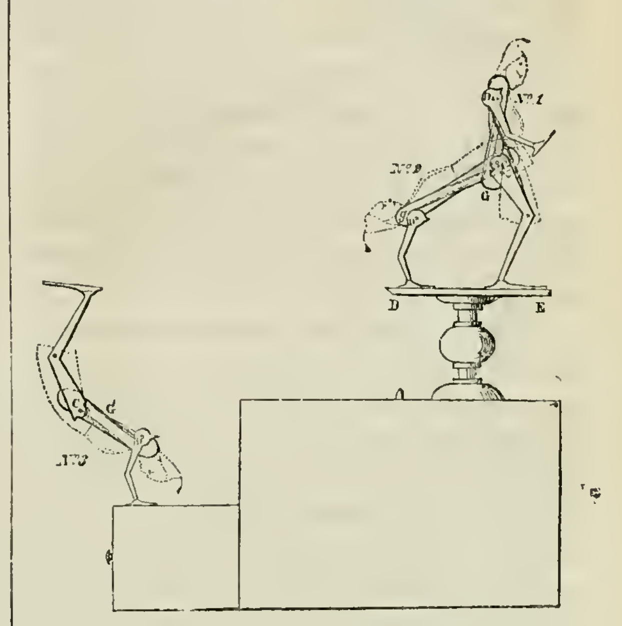


Fig. 8. Élévation de côté représentant diverses phases du mouvement.

Tout le secret consiste ici dans la structure intérieure du corps du personnage. La figure 9 représente la coupe de ce

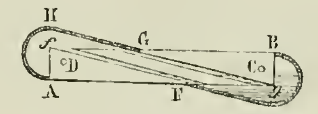


Fig. 9. Structure intérieure du corps.

corps. C'est une boîte en bois léger, aux deux extrémités de laquelle sont deux réceptacles *f* et *g*, communiquant entre eux par deux canaux *f*F, G*g*, dont les origines sont placées respectivement au-dessus et au-dessous des centres des réceptacles. C et D sont deux axes autour desquels doivent tourner les bras et les jambes. Un des réceptacles étant à peu près rempli de vif-argent (mercure liquide), on bouche l'ouverture par laquelle ce métal a été introduit, on articule les bras et les jambes autour des chevillettes D et C, on fixe une tête en carton creux, et on achève l'habillement du mannequin.

Cela posé, concevons d'abord le personnage posé debout sur ses jambes, comme on le voit dans le haut de la figure 8. Le mercure étant descendu dans le réceptacle G, et étant placé à gauche de l'axe de rotation des jambes, tendra à se placer dans le plan vertical qui passe par cet axe. Il y aura donc mouvement de gauche à droite dans le bas de la figure, et, par conséquent, de droite à gauche dans le haut. Le mannequin trébuche donc et se renverse en arrière ; mais ses bras restent verticaux, et quand ils sont appuyés, comme ils sont plus courts que les jambes, le mercure coule du réceptacle G dans le réceptacle D. Il joue là le même rôle que tout à l'heure, c'est-à-dire que, se trouvant placé à gauche de l'axe de rotation, il fait basculer la partie D de gauche à droite, et

détermine une révolution complète, au bout de laquelle le mannequin se trouve sur le deuxième échelon, précisément dans la position où il était sur le premier.

Pour que le jeu de l'appareil soit tout à fait satisfaisant, il y a plusieurs conditions à remplir. D'abord le poids de la partie inférieure du corps doit être peu considérable relativement à celui du mercure, sans quoi, dans la seconde position, le mercure n'agirait pas avec assez de force pour vaincre l'inertie de la masse qu'il doit soulever; ensuite, puisqu'il doit exister une certaine différence de longueur entre les bras et les jambes, les échelons sont aussi assujettis à une certaine hauteur minimum, afin que les canaux qui font passer le mercure d'un compartiment dans un autre soient suffisamment inclinés. Si cette hauteur était précisément égale à la différence de longueur dont nous venons de parler, les canaux par lesquels se fait l'écoulement seraient horizontaux dans la troisième position du sautriaut. Pour qu'ils prennent, dans cette position, une inclinaison égale à celle qu'ils ont dans la seconde, il faut que la hauteur des échelons soit précisément double de la différence de longueur entre les jambes et les bras.

Il y a encore quelques petits détails de construction auxquels il faut prendre garde. Premièrement, il faut que les jambes rencontrent un arrêt qui ne leur permette pas de tourner davantage lorsqu'elles sont arrivées au point où la figure, après s'être renversée, repose sur elles, ce qui se fait au moyen de deux petites chevilles qui rencontrent la partie supérieure de ces jambes; il faut ensuite que, tandis que la figure se relève sur ses jambes, les bras fassent sur leur axe une demi-révolution, pour se présenter perpendiculairement à l'horizon, et d'une manière stable, lorsque la figure est renversée en arrière. On remplit cette condition en garnissant les bras de la figure de deux petites poulies concentriques à l'axe du mouvement de ces bras, alentour desquelles s'enroulent deux fils de soie qui se réunissent sous le ventre de la figure et vont s'attacher à une petite traverse qui joint la cuisse vers leur milieu, ce qui contribue à leur stabilité. On allonge ou on raccourcit ces fils jusqu'à ce que cette demi-révolution des bras s'accomplisse exactement et que la figure posée sur les quatre supports, la face en haut ou en bas, ne vacille point, ce qu'elle ferait si ces supports n'étaient pas liés ensemble de cette manière et si les grands ne rencontraient pas un arrêt qui les empêche de s'incliner davantage.

Sera-t-il nécessaire maintenant d'insister sur ce que de simples joujoux peuvent présenter d'instructif au point de vue de l'enseignement élémentaire? Ne peut-on pas, à propos du premier de nos petits appareils, exposer les principes de l'écoulement des liquides, de la construction des roues hydrauliques? parler, en montrant le second, du magnétisme terrestre, de l'aiguille aimantée, des tentatives faites pour l'emploi de moteurs électro-magnétiques, et des transformations des mouvements dans les machines? expliquer, avec le troisième, les conditions de l'équilibre, les différences entre l'équilibre stable et l'équilibre instable, les lois de la rotation des corps autour d'axes mobiles, etc.? Voilà, en un mot, presque un cours de physique, de mécanique théorique et de mécanique appliquée, à propos de quelques joujoux sortis des fabriques de la Forêt-Noire. Que de choses dans une bagatelle!

DES NOMS DE *GAULE* ET DE *FRANCE*.

Ce serait forcer les choses que de penser que la France, sous l'ancienne monarchie, ait été exactement divisée en deux races, la race des Francs formant la noblesse, et celle des Gaulois formant le peuple : tant de siècles n'avaient pu s'écouler depuis la conquête sans que la race conquérante se fût fondue plus ou moins dans la race conquise. Il y avait avant l'arrivée des Francs, des seigneurs gaulois qui ne perdirent nullement leurs priviléges sous l'empire des nouveaux venus, tandis que d'autre part il s'en faut que tous les Francs soient devenus ou restés des seigneurs. Cependant, en somme, à considérer les choses, non dans la zone moyenne, mais dans les extrêmes, une telle division n'était pas tout à fait sans fondement. Les rois et les plus hautes familles féodales tiraient origine de la Germanie, au lieu que le bas peuple des campagnes ne pouvait se rapporter à une autre souche que la gauloise, qui se perpétuait visiblement en lui. Comme l'on juge plus ordinairement par les extrêmes, attendu que l'on en tire toujours des conclusions plus précises et mieux formulées, il était donc tout naturel que l'idée de la dualité prévalût.

Rien ne pouvait être plus propre qu'une telle idée à sceller l'opposition des deux classes. Il semblait que ce fût une de ces divisions éternelles qui sont fondées, non sur des événemens ou des conventions, mais sur la nature même. Si la classe supérieure devait en tirer des motifs d'orgueil et de mépris à l'égard de la classe inférieure, celle-ci devait, de son côté, en tirer une invincible tendance à ressaisir la primitive indépendance de ses pères. Autant le premier de ces deux sentiments avait ajouté à la roideur de la noblesse sous l'ancien régime, autant le second devait aider l'essor du peuple dans la révolution. En se délivrant des derniers restes de la féodalité, il ne se délivrait pas seulement d'une institution odieuse, il se délivrait d'une race d'étrangers insolents et oppresseurs. Ce point de vue, pourvu qu'on ne l'exagère pas, n'est pas sans valeur dans l'histoire de la révolution. Peu importe même qu'il fût rigoureusement fondé; il suffisait qu'il fût d'accord d'une manière générale avec les faits, et surtout qu'il fût accrédité. C'est sur quoi il ne peut exister aucun doute, tant on y compte de témoignages. Celui de Sieyes, dans sa fameuse brochure du *Tiers état*, serait assez. Rien n'est plus net : si les droits de l'aristocratie sont fondés sur la conquête, que le peuple conquis, devenu aujourd'hui plus fort que ses maîtres, défasse cette conquête et revienne à l'ordre primitif de ses ancêtres, tout sera dit.

« Que si les aristocrates, dit Sieyes, entreprennent de retenir le peuple dans l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond à titre de conquête, il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu haut. Mais le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés; il se reportera à l'année qui a précédé la conquête; et puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête? La nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que de descendants des Gaulois et des Romains. En vérité, si l'on tient tant à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire des Gaulois et des Romains vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches, et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie? Oui, dira-t-on; mais la conquête a dérangé tous les rapports, et la noblesse de naissance a passé du côté des conquérants. Eh bien! il faut la faire repasser de l'autre côté; le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour. »

Voilà le langage du commencement de la révolution, grand, noble, maître de soi : voici, sur le même sujet, celui du milieu de la tourmente; les prémisses ont été posées, on en déduit les conséquences. C'est une enquête, signée Ducalle, pour obtenir de la Convention nationale la restitution du nom de Gaule au lieu de celui de France : l'original se trouve dans les archives de l'hôtel de ville.

« Citoyens administrateurs, jusques à quand souffrirez-vous que nous portions l'infâme nom de Français? Tout ce que la démence a de faiblesse, tout ce que l'absurdité a de contraire à la raison, tout ce que la turpitude a de bassesse, ne me semble pas comparable à notre manie de nous honorer de ce nom. Quoi! une troupe de brigands vient nous ravir tous nos biens, nous soumet à ses lois, nous réduit à la servitude, et pendant quatorze siècles ne s'attache qu'à nous priver de toutes les ressources nécessaires à la vie et à nous accabler d'outrages; et lorsque nous brisons enfin nos fers et qu'ils dédaignent la qualité de frères, nous avons encore l'extravagante bassesse de vouloir nous appeler comme eux! Sommes-nous donc descendus de leur sang impur? A Dieu ne plaise, citoyens; nous sommes du sang pur des Gaulois. Chose plus qu'étonnante! Paris est une pépinière de savants, Paris a fait la révolution, et pas un seul de ses savants n'a encore daigné nous instruire de notre origine, quelque intérêt que nous ayons à la connaître!... C'est chez vous, citoyens administrateurs, que je viens chercher cet appui. Souffrirez-vous que les Parisiens n'aient fait la révolution que pour faire honneur de leur courage à nos plus grands, à nos seuls ennemis de quatorze siècles, aux bourreaux de nos ancêtres et à nos oppresseurs? Non sans doute; vous les instruirez qu'ils ne sont point de cette race abominable qui ne s'est jamais distinguée que par ses crimes, surtout contre nous, et vous concourrez avec moi à obtenir de la Convention nationale qu'elle nous rende le nom de Gaulois. »

La nation, bien que débarrassée du joug de ceux qui lui avaient fait prendre le nom de France, n'est cependant pas revenue au nom de Gaule. C'est un nom qu'elle n'avait, en quelque sorte, jamais porté. L'antiquité avait connu divers États formés par des peuples qu'elle nommait les Gaulois; elle avait connu une région physique occupée par ces États, et elle lui avait donné le nom de Gaule; mais elle n'avait jamais connu sur ce territoire une nation compacte, se sentant une et indivisible, car ce n'est que sous le régime des Francs et par l'action de leur monarchie que ce résultat s'est définitivement accompli. Si nous nous considérons dans notre race, nous sommes Gaulois et nous pouvons justement nous en faire honneur; si nous nous considérons dans notre condition politique, nous sommes Français; car bien que nous n'ayons rien de ce sang germanique, c'est sous son influence que de divisés que nous étions à l'origine nous nous sommes coagulés en une seule masse qui est la France. Que ce soit donc là le nom de notre drapeau, puisque c'est là notre salut et notre force.

ABD-EL-KADER.

. . . . . C'est la volonté des siens qui lui a donné argent, armes, chevaux, soldats, comme elle lui donna le pouvoir absolu bien avant cette paix (de la Tafna). Français, je désire sa chute, puisque la lutte s'est renouvelée; ma conduite militaire répond de ma parole. Mais Abd-el-Kader est l'homme de l'histoire; elle ne saura plus l'oublier : elle redira son nom; elle le peindra sans canons, sans arsenaux, sans trésor, usant pendant de longues années des armées immenses, braves, bien munies, incessamment renouvelées; et lorsque ce nom lui rappellera les chefs qui tentent aujourd'hui la gloire en s'acharnant à sa perte, peut-être inscrira-t-elle en regard ce jugement de Napoléon : « Si la gloire de César n'était fondée que sur la guerre des Gaules, elle serait problématique. Que peut la bravoure privée de la science militaire contre une armée de ligne disciplinée et constituée comme l'armée romaine? » Elle absoudra Abd-el-Kader de ses exécutions rigoureuses : les peuples combattant pour leur liberté n'ont-ils pas toujours voué leurs déserteurs à la mort? — Pauvre enfant du désert! n'ayant pour richesse que ton Koran, ton chapelet et ton cheval, pour armes que ton génie et ta parole, tu tomberas peut-être comme le haut palmier sous l'effort du simoun; mais les générations futures exalteront ton nom! malheur au cœur qui ne saurait bénir les martyrs de la liberté! Oh! que Byron n'est-il encore de ce monde! sa harpe vigoureuse eût vibré par les échos de ton nom, et tu pourrais mourir consolé comme les héros de Fingal; car tu eusses entendu ta gloire éternisée dans les chants du barde. Tombe, si la Providence l'a prescrit dans son impénétrable sagesse, mais ne désespère point du souvenir éternel; la Providence ne défend point de te plaindre.

Le général DUVIVIER, *Quatorze observations sur l'Algérie.*

La nature semble, en la naissance de l'or, avoir aucunement présagé la misère de ceux qui le devroient aimer; car elle a fait qu'ès terres où il croît il ne vient ni herbes, ni plantes, ni autre chose qui vaille, comme nous annonçant qu'ès esprits où le désir de ce métal naîtra, il ne demeurera aucune scintille d'honneur ni de vertu.

CHARRON, *De la sagesse.*

L'OIE DU CANADA ET L'OIE D'ÉGYPTE.

Nous avons figuré, p. 24, deux oiseaux qui, placés par la nature dans des contrées et sous des climats très-divers, sont destinés à se rencontrer très-prochainement sur nos bassins de luxe, et un peu plus tard dans nos basses-cours : l'Oie du Canada ou Oie à collier, et l'Oie d'Égypte ou Bernache armée.

Ce sont, comme on le voit, deux espèces empruntées à un genre qui a fourni à l'homme, de temps immémorial, l'un de ses oiseaux alimentaires les plus précieux par la facilité avec laquelle ils se nourrissent et se multiplient, par l'excellence de leur chair, et l'utilité de plusieurs de leurs produits : par exemple, leur duvet, qui est l'édredon du pauvre, et leurs plumes alaires, dont l'art, qu'il recoure à l'emploi du fer, de l'or, du verre, imite si difficilement la souplesse. On ignore entièrement l'époque de la domestication de l'Oie commune; il est seulement permis d'affirmer que cette domestication est très-ancienne, sans l'être autant que celle de la Poule et du Pigeon. Nous ajouterons que l'Oie est du très-petit nombre des animaux domestiques que l'on doit regarder comme originaires de l'Europe : l'espèce sauvage dont elle provient est en effet européenne, et ses passages, au printemps et à l'automne, ont fixé l'attention des personnes les plus étrangères à la science.

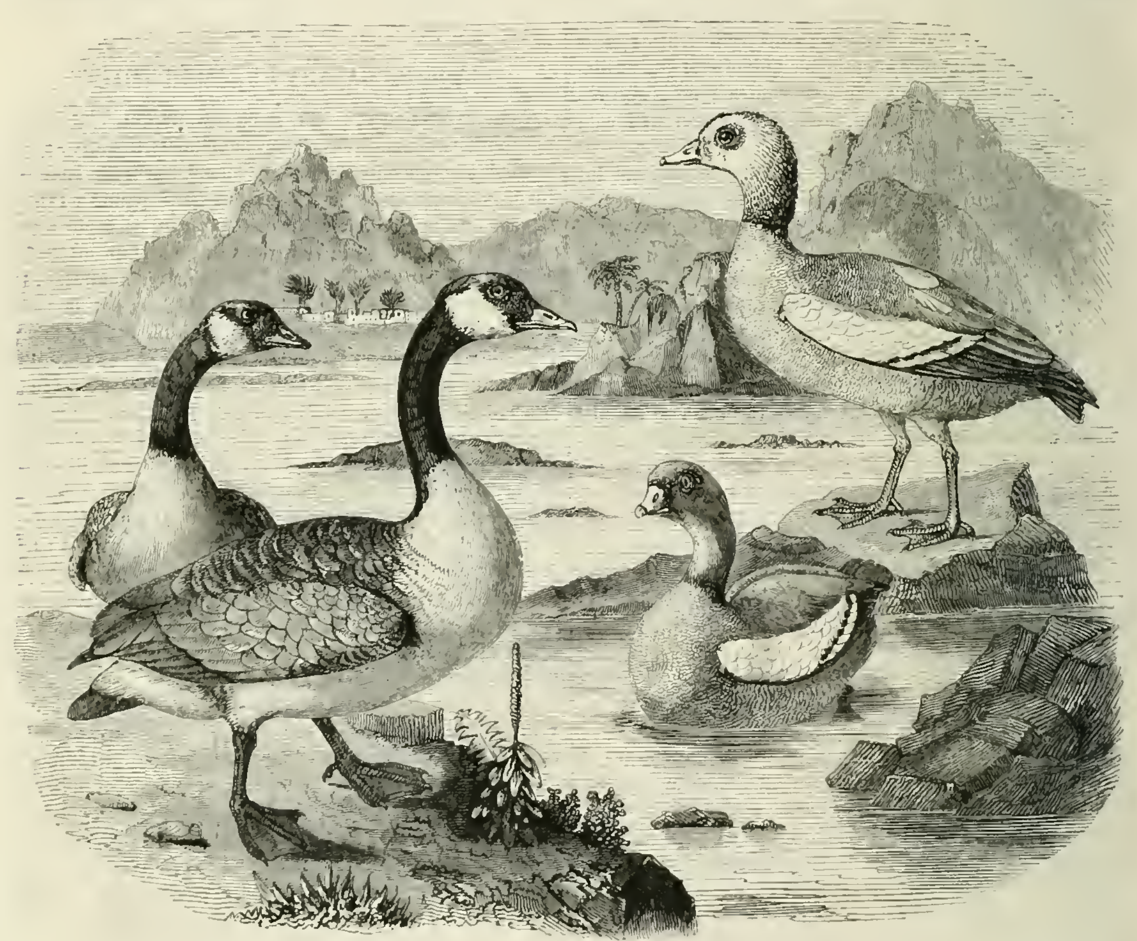
Il y a plusieurs siècles déjà qu'une autre espèce d'Oie est venue se placer en Europe près de l'Oie commune : c'est l'Oie de Chine, plus connue en France sous le nom fort impropre d'Oie de Guinée. Cet oiseau est originaire d'Asie, et nullement de la côte occidentale d'Afrique : aussi s'est-il répandu d'abord, à l'état domestique, dans diverses parties de l'empire russe, puis en Pologne et dans le nord de l'Allemagne, plus tard dans l'Europe centrale et méridionale. C'est un oiseau remarquable par son bec surmonté à la base d'un gros tubercule, mais à plumage gris-blanchâtre, assez analogue à celui de l'Oie commune.

La nature a été moins avare de ses faveurs envers les deux espèces que nous avons fait représenter, et celles-ci, en attendant qu'elles se multiplient assez pour que leur chair puisse être livrée à la consommation, figurent à bon droit parmi nos oiseaux d'ornement. L'Oie du Canada n'a, à la vérité, d'autres couleurs que le blanc, le noir et le gris, mais très-harmonieusement combinées entre elles, et sur d'autres points heureusement relevées par le contraste. Elle est d'ailleurs de plus grande taille et a le cou plus long que l'Oie commune, et ce n'est pas sans quelques motifs que plus d'un auteur la classe parmi les Cygnes. L'Oie d'Égypte, au contraire, a presque les proportions de l'Oie commune : mais elle est

parée des vives couleurs qui peignent le plumage de presque tous les habitants des contrées chaudes : le blanc, le noir, le fauve, le roux vif, sont distribués par grandes masses sur les diverses régions de son corps, et ses ailes sont en partie d'un vert bronzé changeant en violet. Ses pattes sont d'un rouge assez vif; son bec rose avec le bout noir. On ne s'étonnera pas qu'un oiseau aussi richement orné ait fixé l'attention des anciens : c'est le *Chenalopex* ou Oie-Renard des Grecs; et il était l'emblème de l'amour paternel chez les Égyptiens, qui l'ont souvent représenté sur leurs monuments, et qui lui avaient consacré l'une des villes de la Thébaïde.

L'Oie du Canada est commune, à l'état domestique, dans plusieurs parties de l'Amérique du Nord, et figure au nombre des espèces alimentaires. Elle est encore assez rare en Europe. Buffon, qui a fait en 1783 l'histoire de cet oiseau, nous apprend qu'il s'était, à cette époque, multiplié dans quelques parcs royaux ou princiers, au point qu'on en voyait *plusieurs centaines* sur le grand canal de Versailles, et *une grande quantité* à Chantilly. Mais ces deux troupes, par lesquelles il semblait que la naturalisation de l'espèce fût à jamais assurée, furent exterminées par les paysans durant les premières années de la révolution; et nous nous retrouvons aujourd'hui au même point où l'on en était au milieu du dix-huitième siècle.

La naturalisation de l'Oie d'Égypte est une œuvre tout récemment entreprise. Elle offrait des difficultés beaucoup plus grandes; car ici on n'avait pas seulement à transporter en France un oiseau ailleurs domestique, mais à enlever tout à la fois une espèce à son climat natal et à la vie sauvage. C'est à la Ménagerie du Muséum de Paris que des expériences, continuées avec persévérance durant plusieurs années, ont réalisé un progrès que Geoffroy Saint-Hilaire avait prévu dès le commencement de ce siècle. On peut dire qu'il existe aujourd'hui, et c'est le caractère de la domestication accomplie, une race française, caractérisée par des couleurs un peu plus éclaircies, une plus grande taille, et des habitudes en rapport avec notre climat. Sous le ciel de son pays natal, en raison de la douceur extrême de la température en hiver, l'Oie d'Égypte pond vers le renouvellement de l'année : dans les expériences de la Ménagerie, dues à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et à son aide, M. Florent Prévost, les pontes ont eu lieu, jusqu'en 1843, selon les habitudes de l'espèce,



Ménagerie du Muséum. — L'Oie du Canada et l'Oie d'Égypte. — Dessin de M. Werner.

vers le commencement de janvier ou même la fin de décembre, et l'éducation des jeunes devait se faire ainsi dans la saison la plus rigoureuse; mais les pontes se sont trouvées reportées, en 1844, au mois de février; en 1845, au mois de mars; et, depuis lors, elles ont eu lieu en avril; en sorte que, comme chez les oiseaux indigènes, l'éclosion est en rapport avec les conditions de notre climat. Il est donc à espérer que d'ici à quelques années on pourra voir les mares et les fossés de nos villages se diaprer, grâce au Chenalopex, de couleurs un peu plus riches et égayantes que le gris monotone de nos Oies ordinaires, à condition toutefois que le goût de quelques propriétaires éclairés vienne en aide aux utiles travaux de notre Muséum, et fasse pour la propagation ce qui est dès à présent accompli pour l'acclimatation et la domestication.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

UNE PROMENADE A TIVOLI.

Voy., sur le Temple de Tivoli et la Cascade de Neptune, la Table des dix premières années.



Vue des Cascatelles de Tivoli et des ruines de la villa Mécènes.— Dessin d'après nature par M. Bellel.

De Rome à Tivoli, la route est une suite d'enchantements. Hors des murs, on rencontre tout d'abord la basilique de Saint-Laurent, grande à peine comme une église de village, mais pleine de merveilles : colonnes romaines, bas-reliefs mythologiques, marbres précieux, siéges byzantins, mosaïques, peintures, tous les arts, tous les styles, tous les siècles s'y confondent ou plutôt s'y marient dans une unité exquise que l'on serait tenté d'attribuer à un hasard heureux, et qui est certainement l'œuvre d'un goût supérieur aux règles mêmes. En sortant, on a devant soi cette admirable campagne

romaine, dont les vastes et sévères ondulations étonnent d'ordinaire plus qu'elles ne charment les esprits habitués à ne chercher dans la nature que prés émaillés, herbe tendre, bocages et bergeries. Les arbres sont rares; les teintes vigoureuses du sol réfléchissent les ardeurs du ciel; de toutes parts, de vastes horizons, une lumière éclatante, un silence infini; nul chant humain, nul gazouillement d'oiseau, pas un cri d'insecte. De beaux lézards diaprés s'éloignent, sans beaucoup de hâte, à l'approche des hommes; de loin en loin défilent quelques bandes de moissonneurs ou de pèlerins, tristes de fièvre, de misère ou de piété. De côté, à gauche, on aperçoit successivement le lac du Tartare et le lac de la Solfatara. Deux fois on traverse l'Anio (aujourd'hui le Teverone), la seconde fois sur le pont Lucano, et, si l'on est familier avec le génie du Poussin, on laisse échapper une exclamation de douce surprise : on connaissait déjà ce pont, cette eau, ces arbres, cette oasis qu'ennoblit et décore le superbe mausolée de la famille Plautia.

Plus loin est la villa Adriana, où le plus grand artiste d'entre les empereurs romains s'était plu à réunir tout ce qu'il avait admiré dans ses voyages. Un jour ne suffirait pas à l'étude de ces ruines impériales : temple des stoïciens, théâtre grec, casernes, habitations sacerdotales, palais, chacun de ces imposants débris est un enseignement, une découverte, une page nouvelle d'histoire.

Après cette halte dans l'antiquité, on monte quelque temps des pentes couvertes d'oliviers, et bientôt l'on est à Tivoli. C'est à l'extrémité opposée du village que s'élève, sur la cime d'un roc escarpé, le petit édifice si célèbre sous le nom de temple de la Sibylle : c'est en réalité un temple de Vesta; à gauche, on voit un monument carré qui très-vraisemblablement était consacré à la sibylle tiburtine. En redescendant, on côtoie l'ancien abîme où l'Aniene avait creusé les grottes des Sirènes et de Neptune, aujourd'hui à sec et demi-écroulées; puis, à travers un riant jardin, on approche du nouveau canal, d'où tombe en mugissant la nappe claire, large et rapide du fleuve; c'est la grande cascade : elle est séparée du temple de Vesta, qui est vis-à-vis et la domine, par une profondeur considérable. Un chemin ombragé conduit ensuite, le long de ravissantes collines, par une courbe gracieuse comme le contour d'un golfe, de l'autre côté de la vallée, qu'arrosent les eaux encore frémissantes de leur chute : on est en face des hauteurs de Tivoli, et on l'embrasse tout entier d'un regard, depuis la cascade et le temple jusqu'à la belle villa d'Este, inhabitée, et les ruines de la villa Mécènes. L'habile auteur du dessin qui précède cet article s'était placé au-dessous du chemin, dans un site entouré de rideaux d'arbres qui ménagent à la vue un cadre plus étroit et plus ombreux.

Les cascatelles, au nombre de cinq, sont des ruisseaux que l'on a détournés de l'Aniene avant sa chute pour mettre en mouvement diverses usines de Tivoli; elles semblent se dérouler comme des rubans d'argent sur les flancs verts de la montagne : l'une des trois plus petites descend du milieu même de la villa Mécènes et d'une hauteur de plus de cent pieds. La voie Tiburtine traversait cette maison de campagne de l'ami d'Auguste, sous une belle galerie qui existe encore, et dont la voûte était percée de larges ouvertures. La principale ruine est une masse carrée, ornée de colonnes doriques et d'arches formant l'entrée d'un portique : on montre vis-à-vis une humble maison qu'une tradition suspecte illustre du nom d'Horace; il paraît hors de doute que le champêtre si souvent décrit par le poëte, le *modus agri non ita magnus*, était situé à une distance assez considérable de Tibur, aux environs de Digentia, que les Italiens modernes appellent Licenzia : aujourd'hui encore quelques débris de pavé mosaïque en marquent, dit-on, la place. Quoi qu'il en soit, Horace a aimé et chanté Tivoli, et Catulle a certainement habité sa colline : les grands souvenirs du siècle de César et d'Auguste ajoutent un charme indicible à ce paysage, l'un des plus beaux de la terre. C'est là qu'on serait heureux de relire, dans un doux repos et entouré de ceux qu'on aime, les Odes et les Épîtres :

> Loisir, où donc es-tu? Le matin, je t'implore;
> Le jour, ton charme absent me trouble et me dévore;
> Le soir vient, tu n'es pas venu.

On ne fait que passer, on regarde, on s'éloigne, on soupire; et, comme à la fin de chaque journée de ce rapide voyage de la vie, on n'a eu que le temps d'entrevoir l'ombre du bonheur.

JACOB BOEHME LE THÉOSOPHE.

Voy., sur Saint-Martin, 1845, p. 330, 357.

Jacob Bœhme, le plus célèbre des théosophes, naquit en 1575 au vieux Seidenburg, petite ville de la haute Lusace, à un demi-mille environ de Gorlitz. Ses parents étaient de la dernière classe du peuple. Ils l'occupèrent pendant plusieurs années à garder des bestiaux. Quand il fut un peu plus avancé en âge, ils l'envoyèrent à l'école, où il apprit à lire et à écrire, et de là ils le mirent en apprentissage chez un maître cordonnier à Gorlitz. Il se maria à dix-neuf ans, eut quatre fils, à l'un desquels il enseigna son métier de cordonnier, et mourut à Gorlitz en 1624, à la suite d'une maladie aiguë, n'ayant jamais abandonné l'exercice de son humble profession.

Il publia en 1612 *l'Aurore naissante*, écrit très-obscur et informe, de l'aveu même de ses partisans, mais qui contenait déjà tous les germes d'une vaste doctrine développée dans de nombreux traités qui parurent ensuite. On raconte que sur la lecture d'un de ces écrits, le *Traité des quarante questions sur l'âme*, le roi Charles Ier témoigna sa surprise et son admiration, et envoya un homme de loi à Gorlitz, pour recueillir tous les documents qu'on pourrait trouver sur l'auteur et sur ses opinions. De retour de cette mission, Jean Sparrow donna, longtemps après la mort du roi, une traduction anglaise de la totalité des œuvres de Bœhme. A la fin du siècle dernier, l'Anglais William Law édita de nouveau plusieurs traités du même auteur. Le célèbre Saint-Martin, se lamentant, dans ses *OEuvres posthumes*, de voir le peu de fruit que l'homme retire de tout ce qui lui est offert pour son avancement : « Ce ne sont pas mes » ouvrages, dit-il, qui me font le plus gémir sur cette insou- » ciance, ce sont ceux d'un homme dont je ne suis pas digne » de dénouer les cordons de ses souliers, mon charissime » Bœhme. Il faut que l'homme soit entièrement devenu roc » ou démon, pour n'avoir pas profité plus qu'il n'a fait de ce » trésor envoyé au monde il y a cent quatre-vingts ans. » D'après cela, on ne s'étonnera pas trop que le philosophe inconnu se soit consacré à l'entreprise laborieuse d'étudier le théosophe de Gorlitz dans ses écrits originaux, malgré que la lecture en soit très-difficile aux Allemands eux-mêmes, et bien que Saint-Martin, comme il nous l'apprend, ait ignoré le premier mot d'allemand jusqu'à son neuvième lustre accompli. Quoi qu'il en soit, il a commencé de faire connaître en France celui dont il se déclarait le disciple, en publiant successivement, à partir de 1801 : 1° *l'Aurore naissante;* 2° *les Trois principes de l'essence divine;* 3° *les Quarante questions sur l'âme;* et 4° *la Triple vie de l'homme.* Ces diverses traductions forment à peu près le tiers des œuvres de Bœhme, dont il n'y avait que deux ouvrages traduits jusqu'alors en vieux langage : le premier, la *Signatura rerum*, imprimé à Francfort, en 1664, sous le nom du *Miroir temporel de l'éternité*, et qui passe pour être aussi inintelligible dans la traduction que dans l'original; et le second, à Berlin, 1722, in-12, intitulé *le Chemin pour aller à Christ.* — Madame de Staël a consacré à Jacob Bœhme un des chapitres de son livre *De l'Allemagne*, et un écrivain beaucoup plus récent, l'auteur de l'*Histoire de la papauté*, M. Léopold Ranke de Berlin, atteste que malgré leur fréquente obs-

curité et la complète absence de style, les écrits de Bœhme s'emparent très-fortement de l'esprit du lecteur.

Voici comment l'auteur expose lui-même, dans une de ses préfaces, l'objet de sa doctrine : « Je veux, dans ce livre, traiter de Dieu notre Père qui embrasse tout et qui lui-même est tout. J'exposerai comment tout est devenu *créaturel* et séparé, et comment tout se meut et se conduit dans l'arbre universel de la vie. Vous verrez ici la véritable base de la divinité ; comment il n'y avait qu'une seule essence avant la formation du monde ; comment et d'où les saints anges ont été produits ; quelle est l'effroyable chute de Lucifer et de ses légions ; d'où sont provenus les cieux, la terre, les étoiles et les éléments ; et dans la terre, les métaux, les pierres et toutes les créatures ; quelle est la génération de la vie et la corporisation de toutes choses ; comme aussi quel est le vrai ciel où Dieu réside avec les saints ; ce que c'est que la colère de Dieu et le feu infernal... ; en bref, ce que c'est que l'Être des êtres. » (Préface de *l'Aurore naissante*, v. 105 et 106.) — Je ne crains pas que le lecteur prenne à la lettre un si merveilleux programme ; mais j'ai voulu, par cette citation, montrer à quelle hauteur de méditations avait su s'élever cet homme simple, né pâtre et mort cordonnier. Il n'y a pas moins à admirer dans la hardiesse avec laquelle il aborde les questions les plus ardues de la philosophie, par exemple, la question de l'existence du mal. « C'est de lui (de Dieu) que tout est engendré, créé et provenu, et toute chose prend sa première origine de Dieu..... Dieu n'a engendré de soi aucun démon, mais des anges dans la joie, vivant pour ses délices. Mais on voit qu'ils sont devenus démons, ennemis de Dieu. Ainsi on doit chercher la source et la cause d'où provient cette première substance du mal ; et cela dans la génération de Dieu, aussi bien que dans les créatures ; car tout cela est un dans l'origine, et tout a été fait de Dieu... » (*Les Trois principes*, c. 1, v. 5.) — La clef du mystère, c'est, suivant Bœhme, que tout esprit rebelle tarit en lui-même une des sources de la génération divine ; et la vie divine ainsi mutilée en lui n'est plus qu'âpreté, angoisse, ténèbres et colère. Car, « tant que la créature, dit-il, est dans l'amour de Dieu, le colérique ou l'opposition (l'une des sources) fait l'exaltation de l'éternelle joie ; mais si la lumière de Dieu s'éteint, il fait l'éternelle exaltation de la source angoisseuse et le feu infernal. » (*Ibid.* Préface, p. XVII.) — De sorte que la considération de ces sources multiples de la vie qui en Dieu existent sans séparation et de toute éternité, mais qui se séparent pour l'esprit mauvais, permet à Bœhme de s'écrier : « Dieu est partout ; le fondement de l'enfer est aussi partout, » comme dit le prophète David : Si je m'élance vers l'aurore, » ou bien dans l'enfer, tu es là ! De plus : Où est le lieu de » mon repos ? N'est-ce pas moi qui remplis tout ? etc... » (*Les Trois principes*, c. 17, v. 78.) — Mais il faut avouer que l'absence de mots convenables pour exprimer des idées si éloignées des objets ordinaires du savoir humain, et surtout la nécessité de représenter à l'imagination comme séparées, opposées et discontinues, ces sources qui, en Dieu, sont toujours réunies, a pu donner quelque apparence de fondement à l'accusation de manichéisme que répètent contre Bœhme les auteurs du très-superficiel article de la *Biographie universelle.*

Les jugements de Madame de Staël sur « les Philosophes religieux appelés Théosophes (*De l'Allemagne*, IVe partie, c. VII), » sont plus équitables et plus réservés. Toutefois, lorsque cet illustre écrivain cherche à établir une distinction, d'ailleurs nécessaire, entre les philosophes mystiques « qui » s'en sont tenus à l'influence de la religion sur notre cœur, » et les philosophes théosophes, tels que Jacob Bœhme en » Allemagne et Saint-Martin en France, qui ont cru trouver » dans la révélation du christianisme des paroles mystérieu» ses pouvant servir à dévoiler les lois de la création, » le lecteur court le risque, d'après ces paroles, de confondre la doctrine de Bœhme et de Saint-Martin avec ce qu'on appelle vulgairement la philosophie cabalistique. Ce serait une idée fausse. La marche de Bœhme est entièrement conforme à celle que Saint-Martin avait préconisée dans ses premiers écrits, c'est-à-dire avant de connaître ceux du théosophe allemand. — L'homme en sa qualité d'image de Dieu, et comme pouvant obtenir, malgré sa dégradation originelle, le rétablissement des traits de cette image, porte en lui-même les preuves de toutes les vérités qu'il lui importe de connaître. Il doit recueillir avec joie les nombreuses confirmations que lui offrent sous ce rapport l'étude des saintes écritures et celle des phénomènes naturels ; mais comme c'est lui-même qui dans l'origine avait reçu la mission sublime de manifester l'Être divin à toute la création, c'est méconnaître sa dignité et ses droits que de vouloir soumettre son assentiment à des témoignages purement externes, quelque respectables qu'ils puissent être. — Cette vue, qui dans l'application peut avoir ses périls, mais à laquelle on ne refusera pas quelque grandeur, donne le secret de cette fougue de philosophie qui fait promettre à Jacob Bœhme de dévoiler tous les secrets de la création, comme on l'a vu dans le programme rapporté ci-dessus... « Quoique nous parlions de la création du monde, » comme si nous y avions été et que nous l'eussions vue, » personne ne doit s'en étonner, et regarder cela comme » impossible ; car l'esprit qui est en nous, qu'un homme » hérite de l'autre, qui a été soufflé de l'éternité dans Adam, » cet esprit a tout vu et il voit tout dans la lumière de Dieu ; » et il n'y a rien pour lui d'éloigné, rien d'inscrutable ; car » l'éternelle génération qui est cachée dans le centre de » l'homme ne fait rien de nouveau ; elle reconnaît et opère » exactement ce qu'elle a fait de toute éternité. » (*Les Trois principes*, VII, 6.)

D'après cela on peut s'assurer que la doctrine théosophique, en appelant l'homme à la contemplation des grands problèmes de l'univers, ne l'éloigne pas de lui-même comme font les philosophies purement humaines ; au contraire elle l'y ramène sans cesse. Pour elle l'histoire de l'univers est inséparablement unie à celle de l'homme, et on pourrait presque dire que, dans Bœhme et dans Saint-Martin, c'est celle de l'homme lui-même. Leur but unique et avoué est de montrer à l'homme qu'il possède ou du moins qu'il peut conquérir la clef de tous les mystères, et qu'une voie facile lui est ouverte pour rentrer dans la jouissance de tous ses droits. Aussi ne se font-ils pas faute de récriminer contre la sagesse qui se borne à raconter les misères de l'homme, sagesse qu'ils appellent *historique*, par opposition à la *sagesse vive* qui le fait dès ce monde travailler activement à sa réintégration.

Les théosophes ont donc avec les philosophes mystiques ce trait commun de mettre en relief « l'influence de la reli» gion sur notre cœur ; » et de plus voici comment je me confirme dans l'opinion que pour établir entre eux une distinction précise il faudrait recourir à d'autres caractères.

Qui pourrait lire sans en être touché ce passage du livre *De l'Allemagne* : « Pendant longtemps on ne croit pas que » Dieu puisse être aimé comme on aime ses semblables. Une » voix qui nous répond, des regards qui se confondent avec » les nôtres, paraissent pleins de vie, tandis que le ciel im» mense se tait : mais par degrés l'âme s'élève jusqu'à sentir » son Dieu près d'elle comme un ami. » Or cette suave pensée qui devait s'offrir à madame de Staël quand elle s'est occupée des écrivains mystiques, parce que c'est pour ainsi dire tout le fonds de leurs écrits, cette même pensée se rencontre sous toutes les formes et pour ainsi dire à chaque pas dans Saint-Martin et dans Bœhme ; dans chacun d'eux avec le caractère propre à leur génie. « Où veux-tu aller chercher Dieu ? dit » Bœhme. Dans l'abîme au-dessus des étoiles ? Tu ne le » trouveras pas là. Cherche-le dans ton cœur, dans le centre » de l'engendrement de ta vie, là tu le trouveras ! » (*Les Trois principes*, IV, 18.) Et souvent il revient avec âpreté contre ceux qui cherchent Dieu *au-dessus des étoiles*

Comme les ouvrages de Bœhme sont très-peu répandus, je transcrirai encore un passage qui se rapporte à cette question de la présence de Dieu au cœur de l'homme, et qui de plus me paraît très-propre à donner une idée de la manière de l'auteur.

« La raison, qui est sortie du paradis avec Adam, demande : Où le paradis se trouve-t-il? Est-il loin ou près? Ou bien : Où vont les âmes quand elles vont dans le Paradis? Est-ce dans ce monde ou hors du lieu de ce monde, au-dessus des étoiles? Où demeure donc Dieu avec les anges? et où est la chère patrie où il n'y a point de mort? Puisqu'il n'y a ni soleil ni étoiles dans cette région, ce ne doit pas être dans ce monde; autrement on l'aurait trouvée depuis longtemps. — Chère raison, personne ne peut prêter à un autre une clef pour ceci... chacun doit ouvrir avec sa propre clef, autrement il n'entre point, car la clef est l'esprit saint; s'il a cette clef, il peut entrer et sortir. — Il n'y a rien de plus près que le ciel, le paradis et l'enfer. Celui de ces royaumes vers qui tu penches et vers qui tu te tournes est celui dont tu es le plus près dans ce monde : tu es entre le paradis et l'enfer, et entre chacun il y a une génération; tu es dans ce monde entre ces deux portes, et tu as en toi les deux engendrements. Dieu te guette à une porte et t'appelle; le démon te guette à l'autre porte, et t'appelle aussi : quel que soit celui avec qui tu marches, tu entres avec lui. Le démon a dans sa main la puissance, la gloire, le plaisir et la joie, et la racine dans ceci est la mort et le feu. Au contraire, Dieu a dans sa main la croix, la persécution, la misère, la pauvreté, le mépris et les souffrances, et la racine dans ceci est un feu, et dans le feu il y a une lumière; dans la lumière, la puissance; dans la puissance, le paradis; dans le paradis, les anges, et avec les anges, les délices. Ceux qui n'ont que des yeux de taupe ne peuvent voir ceci, parce qu'ils sont du troisième principe (de ce monde), et ne voient que par le reflet du soleil; mais lorsque l'esprit saint vient dans l'âme, alors il l'engendre de nouveau; elle devient un enfant du paradis; elle obtient la clef du paradis, et elle peut en contempler l'intérieur. » (*Les Trois principes*, IX.)



Jacob Bœhme le Théosophe.

Si cet article n'était pas déjà trop long, j'aurais pu trouver encore, au milieu des incohérences et obscurités rebutantes de l'*Aurore* et des *Trois principes*, des détails pleins de grâce sur le commerce des anges; une peinture curieuse de l'intervention de l'archange Michel dans le royaume révolté de Lucifer, et surtout une touchante description de la lutte entre l'Esprit de ce monde et la Sagesse divine (ou éternelle Sophie) dans le cœur du premier homme au moment de sa chute. Et j'ose croire qu'en rapprochant tous ces détails de la mission de Sparrow, que j'ai relatée en commençant, le lecteur serait conduit comme moi à penser que le chantre du *Paradis perdu* s'est peut-être inspiré des travaux du cordonnier de Gorlitz pour le choix de son sujet, et même a pu lui emprunter quelques couleurs pour ses brillants tableaux. C'est une conjecture qui n'est pas dénuée de toute vraisemblance et qu'il serait très-intéressant de pouvoir vérifier.

ÉLECTRE.

Un de nos poëtes les plus élégants, M. Léon Halévy, a traduit en vers français quatre tragédies grecques, le Prométhée enchaîné d'Eschyle, l'Électre de Sophocle, les Phéniciennes et l'Hippolyte d'Euripide. Dans un avant-propos l'auteur démontre l'avantage et presque la nécessité de traduire en vers les œuvres du théâtre grec, si l'on veut en faire comprendre toute la richesse poétique. Le vers iambique, qui répond à notre alexandrin, n'est pas seul employé dans le dialogue : les personnages, ainsi que les chœurs, entremêlent, suivant la nature des sentiments qui les animent, les diverses nuances du mètre lyrique, et de cette variété résultent des effets dont la prose seule ne saurait donner une idée satisfaisante.

Un artiste doué d'une rare puissance de volonté et de travail, l'auteur du beau groupe de *Caïn maudit*, M. Etex, vient de traduire à son tour les principales scènes de ces quatre tragédies, dans une suite de compositions au trait gravées à l'eau forte. C'était à un sculpteur que pouvait surtout convenir cette entreprise hardie : la tragédie grecque est toute sculpturale; Sophocle et Phidias sont frères. Comme exemple des compositions de M. Étex, nous esquissons l'une des plus simples, celle qui représente, presque au début de la tragédie de Sophocle, Électre seule « exhalant sa douleur dans un monologue d'un lyrisme élevé. » La scène se passe sur une place publique de Mycènes; on voit un autel consacré à Apollon, le palais des rois, un bois sacré, le temple de Junon. Voici quelques vers de ce monologue, empruntés à la traduction de M. Halévy : Électre gémit sur sa destinée, sur la lenteur de la vengeance des dieux, sur les retards de son frère :

Air pur, voile céleste étendu sur la terre,
Voûte immense, sainte lumière,
Mon cri de désespoir vous salue!... et ma main
Ensanglante et meurtrit mon sein!
. . . .
Ainsi qu'un bûcheron de son bras vigoureux
Abat le chêne altier qui s'élevait aux cieux,
L'exécrable Égisthe et ma mère
Ont levé sur ton front la hache meurtrière,
Et je suis la seule, ô mon père,
Oui, la seule qui donne à ton nom glorieux
Les pleurs et la prière!

Astres, divins flambleaux, rois éclatants du ciel,
Pâle clarté des nuits silencieuses,
Soleil aux flammes radieuses,
Vous serez les témoins de mon deuil éternel!...
Ainsi qu'au fond des bois Philomèle plaintive,
Je veux, dans ce palais, à ces portes d'airain,
Faire éclater les cris de ma douleur captive!...
Proserpine et Pluton, Mercure souterrain,
Filles des dieux, Erinnys vengeresses,
Terrible Némésis, et vous toutes, déesses,

Fléau du traître, effroi de l'assassin!
Venez, secourez-moi!... punissez l'adultère!
Vengez Agamemnon!... envoyez-moi mon frère!...

Dans le sein d'un ami que je verse mes pleurs!...
Électre abandonnée et seule sur la terre,
Ne peut plus porter ses douleurs!



Théâtre de Sophocle. — Électre. — Dessin de M. Étex, extrait de son œuvre intitulée « *la Grèce tragique*, essai de compositions au trait, gravées à l'eau-forte. »

Les compositions de M. Étex sur la tragédie d'Électre sont au nombre de neuf. Il en a consacré six autres à Prométhée enchaîné, douze aux Phéniciennes, douze à l'Hippolyte. Des quatre tragédies, Prométhée nous paraît celle qui se prêtait le mieux aux qualités de vigueur particulières à l'artiste : aussi l'une des plus belles planches est-elle, à notre

avis, celle où Vulcain, accompagné de la Force, attache Prométhée au rocher. Dans les Phéniciennes, le cortége funèbre de Jocaste, d'Étéocle et de Polynice, où l'on voit Antigone, belle et éplorée, conduisant les trois corps portés par des soldats, est une esquisse inspirée, forte, savante, qui, transportée sur une vaste toile et mise en relief par la magie de la couleur, pourrait être un admirable tableau. Beaucoup d'invention, de mouvement et de charme distinguent toutes les scènes de l'Hippolyte. Il est remarquable de voir une main habituée à manier si énergiquement le ciseau se servir du burin avec autant de souplesse : il est rare de rencontrer en notre temps, dans les arts plastiques, un sentiment aussi vrai de l'art grec.

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 2, 13, 17.)

Le jour venu, Fournier continuait à délibérer avec lui-même, lorsqu'on frappa timidement à sa porte ; il alla ouvrir, et se trouva en face de la jeune fille.

Celle-ci s'excusa, tremblante et les yeux baissés, de le déranger de si bonne heure. Fournier la fit entrer, et l'invita à s'asseoir.

— Excusez-moi, monsieur, dit-elle en restant debout près de la porte ; je venais seulement pour prendre congé.

— Vous partez ? interrompit Fournier.

— Pour Paris, où l'on promet de me faire entrer en service.

— Vous ?

— Il le faut bien. Ainsi, du moins, je ne serai à la charge de personne, et, à force de zèle, j'espère pouvoir contenter mes maîtres !... seulement, je n'ai point voulu partir sans remercier M. le docteur et sans lui faire une prière.

— Quelle prière ?

— Les héritiers de mon parrain vous ont refusé ce qui vous était dû, et c'est un grand chagrin pour moi qui vous ai demandé... tout ce que vous avez fait pour le malade... et si jamais je puis m'acquitter comme je le dois...

— Ah ! ne parlez point de cela, interrompit vivement Fournier.

— Non, dit Rose, car ma bonne volonté est maintenant impuissante ; mais... avant de partir... je voudrais... j'espère que M. le docteur ne refusera pas le seul souvenir que je puisse lui laisser.

En balbutiant ces mots, avec un attendrissement mêlé de honte, la pauvre fille avait tiré de la poche de son tablier un petit paquet précieusement enveloppé d'un papier. Elle le déroula d'une main tremblante, et présenta au médecin un de ces petits couverts d'argent dont on fait présent aux nouveaux-nés le jour de leur baptême.

— Je les tiens de ma marraine, dit-elle doucement ; je vous en prie à mains jointes, monsieur, quelque peu que ce soit, ne me refusez pas... C'est tout ce que j'ai jamais eu à moi depuis que je suis née !

Il y avait dans la voix, dans le geste, dans le présent lui-même, une naïveté si touchante que le jeune homme sentit ses yeux se mouiller. Il saisit les deux mains de Rose entre les siennes :

— Et que diriez-vous, s'écria-t-il, si je vous faisais tout à coup plus riche que vous ne l'avez jamais rêvé !

— Moi ? répliqua la jeune fille en le regardant stupéfaite.

— Si j'avais ici pour vous un trésor ?

— Un trésor ?

— Regardez !

Il l'entraîna rapidement dans sa chambre, lui montra le coffret encore posé à terre, et raconta tout ce qui s'était passé.

Rose, qui d'abord avait eu peine à comprendre, ne put supporter une pareille joie ; elle tomba à genoux, en fondant en larmes.

Fournier s'efforça de la calmer ; mais la transition avait été trop brusque ; la jeune fille était dans le délire ; elle contemplait la cassette, et riait et pleurait à la fois ; mais, regardant tout à coup le jeune homme, elle joignait les mains, et s'écria, avec un élan dans lequel son cœur semblait avoir passé tout entier :

— Ah ! vous serez donc enfin aussi heureux que vous le méritez !

— Moi ? dit Fournier en reculant.

— Vous, vous ! répéta Rose exaltée. Ah ! croyez-vous que je n'aie point remarqué tout ce qui vous manquait ici ?... que je n'aie pas deviné vos inquiétudes ?... Ma pauvreté me pesait moins que la vôtre, car moi j'y étais habituée, je l'avais acceptée ; mais vous, il faut que vous ayez votre place. Prenez tout, monsieur ; tout est à vous, tout est pour vous !

Et la pauvre fille, baignée de larmes d'amour et de joie, s'efforçait de soulever le coffret pour le remettre aux mains du médecin.

Celui-ci, d'abord étonné, puis attendri, voulut l'arrêter par des remercîments.

— Ah ! vous ne pouvez refuser, continua-t-elle plus vivement. N'est-ce pas à vous que je dois cette fortune ? Je veux que tout le monde le sache, et, avant tous les autres, ceux qui ont refusé de vous rendre justice !

Fournier s'écria que c'était inutile ; mais Rose ne l'écouta point. Elle venait de voir arriver les nouveaux héritiers, et courut pour les appeler.

Le médecin, effrayé, l'arrêta par le bras.

— Voulez-vous donc perdre ce qu'un heureux hasard vous a livré ? s'écria-t-il.

— Perdre ! répéta la jeune fille sans comprendre.

— N'avez-vous point deviné que ces gens pourraient réclamer la restitution du coffret ?

— Comment !

— Vous n'avez aucun titre à sa possession.

Rose tressaillit, et regarda Fournier en face.

— Alors il ne m'appartient pas ? dit-elle brusquement.

— Tout atteste que votre parrain vous le destinait ; mais la loi veut d'autres preuves.

— La loi ! ajouta la jeune fille ; mais tout le monde doit lui obéir !

— A moins qu'on ne puisse lui opposer la décision de sa propre conscience.

— Non, non, reprit vivement Rose, la conscience peut nous empêcher de profiter de tous nos droits, mais jamais diminuer de nos devoirs ; elle doit ajouter des scrupules, et non violer des défenses. Ah ! j'avais mal compris ; ce dépôt n'est point à moi, et tout ce bonheur n'était qu'un rêve.

En parlant ainsi, elle était devenue très-pâle ; mais sa voix ni ses regards ne trahissaient aucune hésitation. Ce cœur simple n'avait point balancé un instant, et la douleur de tant d'espérance perdue n'avait pu fausser sa droiture : seulement, le coup était trop violent après tant d'émotions ; la jeune fille chancela et s'assit.

Quant à Fournier, une sorte de réaction venait de s'opérer en lui ; l'admiration avait succédé à l'attendrissement. Tous les paradoxes inventés depuis la veille par son esprit tombèrent devant cette droiture naïve, et son âme, gagnée, pour ainsi dire, par la contagion de la loyauté, était subitement revenue à ses nobles instincts. Sans répondre un seul mot à la jeune fille, il alla chercher les héritiers, fit appeler un notaire, et déposa entre ses mains l'opulente cassette.

Une petite clef, que les Tricot avaient trouvée attachée au cou du mort, l'ouvrit sur-le-champ, et laissa voir de vieille argenterie mêlée à plusieurs milliers de pièces d'or !

Le paysan et sa femme pleurèrent de joie. Rose et Fournier étaient calmes !

Le notaire compta d'abord les espèces, sous lesquelles il

trouva une liasse de billets de banque. Quand tout fut inventorié, la somme montait à près de trois cents mille francs!

Tricot, à demi égaré, s'approcha de la table en chancelant, prit le coffret vide et le secoua : un dernier papier caché entre le bois et la doublure tomba à terre.

— Encore quéqu'chose à ajouter au magot! dit le paysan en relevant la feuille volante et la présentant au notaire.

Celui-ci l'ouvrit, y jeta les yeux, et fit un mouvement de surprise.

— C'est un testament, dit-il.

— Un testament! s'écrièrent toutes les voix.

— Par lequel M. Duret choisit pour légataire universelle mademoiselle Rose Fleuriot, sa filleule.

Quatre cris partirent en même temps, cris de surprise, de joie et de désappointement. Tricot voulut s'élancer sur le papier; mais le notaire se rejeta en arrière. Il fallut user de violence pour se débarrasser des deux époux frustrés, qui sortirent en accablant tous les assistants de menaces et de malédictions.

M. Leblanc, qu'ils coururent consulter, eut beaucoup de peine à leur faire comprendre que leur malheur était sans remède, et que tous les procès ne pourraient les remettre en possession de l'héritage du père Duret.

Enfin persuadé à cet égard, Tricot passa, comme tous les lâches, de l'insolence à la bassesse, et revint complimenter Rose, en entremêlant ses félicitations de doléances et de soupirs. La jeune fille, toujours généreuse, lui abandonna ce dont il avait déjà pris possession avant la découverte du coffret.

Quant à Fournier, il ne tarda point à devenir l'heureux mari de Rose, qui ne fut pas seulement pour lui une compagne de bonheur, mais un conseil et un appui. Comprenant que la société, en isolant la femme de cette rude pratique des affaires qui peut à la longue endurcir l'âme, lui a donné la garde des instincts les plus délicats et les plus doux, la jeune épouse continua à être une sorte de conscience invisible toujours placée à la porte de son cœur pour en écarter la faiblesse, l'erreur et les mauvaises passions.

L'APPRENTISSAGE (1).

HISTOIRE D'UN JEUNE OUVRIER.

Un jour, j'eus occasion de me trouver avec un ouvrier dont la physionomie et les manières intéressaient au premier abord par une sorte d'assurance modeste et polie. C'était un ébéniste qui touchait à peine à sa vingt-cinquième année. Je lui rendis un léger service et j'appelai sa confiance; préoccupé déjà des écueils qui entourent le jeune apprenti au sein de nos grands centres d'industrie et de dépravation, je lui demandai quelques détails sur son enfance, il me les communiqua sans difficulté; je les consignai par écrit et je vous les transmets aujourd'hui simplement, sans avoir la prétention de faire un de ces récits d'aventures populaires qui sont à présent tant au goût du jour. Non, je n'y veux voir que le grave état de choses qu'ils décèlent, et dont il est impossible de n'être pas profondément saisi lorsqu'on y porte ses regards!

Son père était tourneur sur métaux, et sa mère rempaillait en fin pour un fabricant de chaises; ils habitaient le faubourg Saint-Antoine, et avaient vécu quelque temps heureux, comme on peut l'être ici-bas; mais insensiblement le mari se lassa de cette existence paisible et régulière, et retomba dans d'anciennes habitudes. Il chômait plusieurs jours de la semaine, et ne bougeait plus du cabaret les jours où il n'allait pas à l'atelier. Le soir, rentrant ivre chez lui, il frappait sa jeune femme à la moindre plainte qu'elle laissait entendre, et s'irritait même des larmes qu'elle versait en silence. Comme il ne lui rapportait presque plus rien du produit de ses journées, la misère envahit peu à peu le ménage, car le travail de la pauvre rempailleuse, que le chagrin et la maladie interrompaient de temps à autre, n'était pas suffisant pour le soutenir; tous les effets mobiliers furent successivement vendus ou engagés; bientôt même il fallut invoquer les secours de la bienfaisance. L'enfant né de cette triste union grandissait avec ce tableau sous les yeux. De sales lambeaux lui servaient de vêtements, et il n'y avait pas toujours au logis du pain à lui donner quand il disait : J'ai faim. Une de ces catastrophes qui accompagnent assez souvent les déréglements des ouvriers vint ajouter encore à son malheur.

Un soir, son père, à la suite d'une affreuse rixe de cabaret, fut transporté mourant à l'hôpital; la jeune femme, sur-le-champ avertie, y courut; il entendit ses sanglots, ouvrit les yeux et expira en faisant un geste pour saisir sa main... La veuve, sa première émotion calmée, reprit courage et vécut quelque temps presque moins malheureuse qu'avant de perdre celui qui aurait dû lui rendre plus doux à porter le fardeau d'une laborieuse existence; mais plusieurs années de souffrances avaient ruiné sa santé; puis son mari, dans un moment de délire, lui avait certain jour porté un coup violent dont elle s'était toujours ressentie sans en rien dire. Ses efforts pour lutter contre le mal furent vains; elle languit plusieurs mois; l'hôpital la reçut à son tour, elle y mourut pleurant sur le sort de l'orphelin qu'elle laissait après elle, à l'âge de dix ans, sans appui, sans protecteur, et dans un complet dénûment.

Une vieille femme, qui occupait un grenier dans la maison qu'habitait la pauvre mère, avait consenti à recevoir l'enfant pendant sa maladie, et, émue de compassion, elle le garda après sa mort. C'était une ancienne marchande qui vivait seule, d'une façon assez misérable, de quelques économies péniblement amassées. Elle n'était pas précisément perverse, mais elle n'avait pas de principes; elle n'eût pas encouragé à faire le mal, mais elle ne le condamnait guère, surtout si elle y trouvait du profit; elle avait, pour pallier les écarts de conduite, de ces maximes relâchées qui, dans l'adolescence, font sur la moralité l'effet d'un poison lent sur le corps; elle voulut pourtant que l'enfant continuât de se rendre au catéchisme de la paroisse, car ne fallait-il pas qu'il fit sa première communion? Mais l'enfant, qui voyait peu d'accord entre son langage ordinaire et ses intentions, au lieu d'aller à l'église descendait le faubourg et se rendait au boulevard du Temple, où il passait sa journée, rôdant et jouant avec de jeunes garçons de son âge, regardant les étalages de gravures, écoutant les chansons grossières des rues, assistant à des parades immorales, vivant enfin sans cesse dans cette atmosphère où la corruption se perçoit en quelque sorte par tous les sens à la fois, où elle pénètre insensiblement jusqu'au cœur pour y tarir la source de tous bons sentiments. La vieille grondait bien un peu le soir quand il rentrait; mais s'il lui apportait quelques sous gagnés tant bien que mal en vendant des contre-marques ou en abaissant le marchepied des voitures aux portes des spectacles, elle était vite apaisée, et il recommençait le lendemain la même existence.

L'enfant toutefois gardait encore certaine honnêteté; il ne se laissait pas entraîner dans ces tabagies de dernier ordre, d'où les jeunes gens ne sortent qu'engagés sans retour dans la carrière du crime et de l'infamie; il en avait peur, il avançait vers la porte, y jetait un œil curieux, mais n'entrait pas; un secret instinct l'arrêtait; puis de bonne heure son imagination avait été frappée des terribles conséquences du vice, et il s'y sentait peu porté; il côtoyait donc l'abîme sans y tomber.

Cependant il ne tarda pas à être retiré de cette situation si pleine de périls. Un jour, qu'il faisait partie d'une bande

(1) Extrait d'un excellent livre publié récemment par un écrivain dont toute la vie a été dévouée au bien, M. P.-A. Dufau, directeur de l'Institut royal des aveugles de Paris. Cet ouvrage a pour titre : *Lettres à une dame sur la charité, présentant le tableau complet des œuvres, associations et établissements destinés au soulagement des classes pauvres.*

qui s'acharnait après une misérable créature dont les regards égarés et la démarche chancelante décelaient de honteux excès, un passant, indigné du spectacle qu'offrait la malheureuse, meurtrie et souillée par les chutes multipliées que lui faisait subir la poursuite de ces enfants sans pitié, voulut leur faire honte de cette conduite. Sa parole était haute et son geste menaçant; il les traita de vagabonds qui, au lieu de tourmenter une femme, devraient être d'honnêtes et laborieux apprentis, et leur prédit que, continuant de la sorte, ils feraient pis un jour que celle qui était alors en butte à leurs mauvais traitements. — Le plus grand nombre ne fit que rire de cette sévère allocution; mais celui qui nous occupe n'en rit pas; il resta frappé, et le soir, quand il rentra, il dit à sa vieille protectrice : — Je veux travailler. Le lendemain il entra chez un chapelier du voisinage, qui, le troisième jour, le battit avec violence pour je ne sais quelle étourderie; l'enfant s'enfuit, mais il persista, et quelques jours après, indécis encore sur l'état qu'il voulait adopter, il se plaça chez un ferblantier qui l'accablait de travail et le nourrissait à peine. Il maigrissait et pâlissait à vue d'œil; au bout de quelque temps il n'y put tenir et fut obligé de changer de nouveau d'atelier; il en changea plusieurs fois encore, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre : ici il n'était pas assez fort; là il n'était pas assez adroit. Tel maître, abusant de ce qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite à personne, en faisait un domestique dont il employait tout le temps pour un peu de pain, sans s'inquiéter de lui montrer son état : partout, du reste, des occasions de scandale et de funestes exemples! partout il se trouvait quelque ouvrier qui, perdu dans les voies de la dépravation, cherchait à faire des prosélytes pour le mal avec le zèle que d'autres apportent à une propagande morale. L'enfant résistait encore; mais peut-être eût-il fini par succomber, quand il eut le bonheur de faire la rencontre d'un vieux maître menuisier qui s'appliquait à son état avec cette sorte de prédilection orgueilleuse qui n'est pas rare chez les habiles artisans. Le brave homme s'attacha à lui, et résolut d'en faire un bon ouvrier. En même temps que, sous sa direction, l'enfant acquit de l'habileté, il contracta ces habitudes d'ordre et de sagesse qui, lorsqu'elles sont prises dans la jeunesse, deviennent ensuite comme une seconde nature dans l'âge mûr. Plusieurs années se passèrent ainsi sans qu'il se dérangeât jamais. Il n'avait formé que d'honnêtes connaissances, et épargnait chaque semaine une petite somme; enfin, quand je le connus, il allait épouser une jeune fille qui promettait d'être une bonne mère de famille et une ménagère intelligente.

Voilà ce que me raconta mon jeune ouvrier; cela est fort simple et fort commun. Eh bien! c'est l'histoire de vingt, de cent, de presque tous! Interrogez-les; il n'y a que les détails à changer, le fond est à peu près le même. Celui-ci s'était sauvé parce qu'il y avait en lui des dispositions heureuses, et parce que la Providence avait mis sur son chemin un patron charitable; mais combien d'autres qui avaient commencé comme lui, qui avaient été aux prises avec les mêmes obstacles, qui avaient rencontré sous leurs pas les mêmes piéges et s'étaient perdus! Il en frémissait lui-même en y songeant. Il m'avoua qu'en lisant parfois dans un journal le compte-rendu des assises, il avait reconnu çà et là, parmi les membres de ces bandes de malfaiteurs poursuivies par la justice, tel ouvrier qu'il se rappelait avec effroi d'avoir eu pour compagnon sur la voie publique ou dans quelque atelier. — Ah! se disait-il alors en soupirant, à quoi a-t-il tenu que je n'aie fini comme eux!

La fin à la prochaine livraison.

ARRIVÉE DE PIERRE LE GRAND A PARIS.

Pierre Ier arriva dans Paris le vendredi 7 mai 1717 à neuf heures du soir. Il descendit au Louvre, où l'on avait préparé un ambigu splendide, composé de quatre-vingts plats de viandes, de poissons et de fruits. Il parcourut à l'instant même l'appartement de la reine mère, le trouva trop magnifiquement tendu et éclairé, remonta tout de suite en carrosse, et s'en alla à l'hôtel de Lesdiguières, où il voulut loger, déclarant qu'il n'en sortirait point avant qu'il n'eût reçu la visite du roi. Le lendemain matin, le Régent vint le voir. Pierre sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant, y entra. Le Régent le suivit; deux fauteuils étaient placés vis-à-vis l'un de l'autre; le czar s'assit dans celui du haut bout, le Régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, et le czar reconduisit le Régent jusqu'à l'endroit où il l'avait trouvé en entrant. Quelques jours après, il lui rendit sa visite au Palais-Royal, et ne lui en fit pas d'autre.

Le lundi 10 mai, le roi Louis XV alla voir le czar, qui le reçut à la portière de son carrosse, l'en vit sortir, et marcha de front à sa gauche. Dans la chambre étaient deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite. Pierre le prit sous les deux bras (il avait alors sept ans), le haussa, et l'embrassa en l'air, au grand étonnement des spectateurs. La séance dura un petit quart d'heure. Le mardi 11, le czar se rendit chez le roi. Il fut reçu par lui à la portière de son carrosse, et conduit de même, ayant toujours la droite. Le cérémonial de cette double entrevue avait été réglé à l'avance, et la durée de l'une ne fut pas plus longue que celle de l'autre.

Le 24, le monarque russe vint aux Tuileries de bonne heure, avant que le roi fût levé. Il entra chez le maréchal de Villeroy, qui lui fit voir les pierreries de la couronne. De là, il voulut aller voir le roi, qui, de son côté, venait le trouver chez le maréchal. Cette rencontre fut ménagée de manière à ne pas paraître une visite officielle.

Pierre Ier avait satisfait suivant ses principes aux lois de l'étiquette. Dès ce moment il ne s'occupa plus que de visiter et d'étudier dans Paris tout ce qui pouvait le guider et le servir dans son entreprise difficile de civiliser la Russie.



Pierre le Grand reçu par Louis XV âgé de sept ans. — D'après une estampe de 1718. — Collection de M. le chevalier Hennin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES ORIGINES DE LA MAISON DE BOURBON.

ENFANCE DE HENRI IV.



Portrait de Henri de Navarre, depuis Henri IV. — D'après la peinture originale conservée dans le cabinet de M. Alfred de Vigny.

Cet enfant dont la mine éveillée, hardie et fine à la fois, semble sourire à l'avenir, sera Henri IV un jour. Déjà l'arc bourbonnien se dessine sur ce nez mignon, et l'œil du petit Béarnais donne toutes les espérances que tiendra le *Diable à quatre* de la chanson ; sur cette tête espiègle reposent à cette heure les destinées de la maison qui, pendant plusieurs siècles, sera la plus puissante de l'Europe. L'histoire de l'enfant n'est pas longue encore ; mais elle a son intérêt : elle donne les origines de la maison de Bourbon.

Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre, descendait en droite ligne de saint Louis par neuf générations, de mâle en mâle. Robert, comte de Clermont, cinquième fils du saint roi, figure en tête de l'embranchement, sur l'arbre généalogique de la famille. En épousant Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon par sa femme Agnès, Robert prit le nom de Bourbon qu'il transmit aux siens; mais il garda les armes de France, sage précaution qui maintint sa maison en ligne, et devait un jour en faire la fortune. Du reste, un choix sévère dans ses alliances, qui furent toutes illustres et puissantes, sauva cette lignée princière de la déchéance qui en atteignit tant d'autres d'égale origine. On eût dit qu'elle avait un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Elle avait pris pour devise ce mot ambitieusement modeste: *Espoir.*

Parmi les branches puînées de la descendance de Robert de Clermont, une seule survécut pour l'histoire, celle de Vendôme, dont la souche était Jean de Bourbon, comte de la Marche, qui épousa, en 1364, Catherine de Vendôme, héritière de Bouchard, le dernier comte. La terre fut érigée en duché par François Ier, en 1515, en faveur de Charles de Bourbon, fils de l'arrière-petit-fils du comte de la Marche, et qui fut le père d'Antoine, le roi de Navarre.

A cette époque la maison de Vendôme commence à entrer en scène. Il y a des noms historiques parmi les frères d'Antoine de Navarre, et le plus célèbre est celui du comte d'Enghien, le brillant vainqueur de Cerisolles, qui périt si malheureusement à l'assaut d'une bicoque, la tête brisée par un coffre qu'on lui jeta d'une fenêtre. Un autre Vendôme, Jean, périt à la bataille de Saint-Quentin. Un troisième fut archevêque de Rouen, et cardinal du titre de Saint-Chrysogone. C'était lui qu'à l'époque de la ligue on appelait le vieux cardinal de Bourbon, que Mayenne fit roi de France sous le nom

de Charles X, et que d'irrévérencieux ennemis avaient surnommé *l'Ane rouge*. Citons encore Louis de Condé, qui fut la tige de l'illustre maison de Condé.

Telle était la descendance paternelle de Henri de Navarre.

Par sa mère, Jeanne d'Albret, il descendait de la puissante maison d'Albret qui, d'alliances en alliances, avait recueilli l'héritage des comtes de Foix et d'Armagnac, des seigneurs du Bigorre et du Béarn, et qui restait seule, débris d'un autre âge, pour représenter dans le midi la grande féodalité, expulsée partout de ses positions par l'autorité royale. Jean d'Albret, le grand-père de Jeanne, était devenu roi de Navarre par son mariage avec Catherine de Foix, sœur de Phœbus, le dernier rejeton de l'illustre famille des comtes de Foix, auxquels un autre mariage avait apporté jadis la Navarre.

Ce petit royaume de Navarre, jeté à cheval sur les Pyrénées, comme une protestation de l'homme contre les barrières élevées par la nature, était un des plus vieux de l'Europe moderne. Il remontait aux premiers temps de la féodalité, et avait été taillé d'un bloc dans un morceau de l'empire carlovingien. Tant qu'avait duré le moyen âge, les grandes familles des deux versants français et espagnol s'étaient passé de main en main le royaume féodal, sans qu'il se brisât en route; mais on arrivait à l'époque où la centralisation royale achevait son œuvre sur la double frontière de la Navarre. Pendant que Louis XI étouffait, avec les Armagnacs, les dernières résistances du midi; de l'autre côté des montagnes, Ferdinand le Catholique, voisin plus dangereux encore, portait une main audacieuse sur les possessions espagnoles de son frère de Navarre. Profitant sans remords du trouble inséparable de l'avénement d'une nouvelle maison, il envahit la haute Navarre, et refoula Jean d'Albret derrière les Pyrénées.

Ainsi réduite de moitié, la fortune de la maison d'Albret demeurait encore une des plus considérables du royaume. Avec la partie française de l'ancienne Navarre, Jean d'Albret possédait le Béarn, le Bigorre, les comtés de Foix, d'Albret, d'Armagnac, magnifique héritage provenant tant de son chef que du chef de sa femme, la fille des comtes de Foix. Jean maria son fils Henri à la sœur de François Ier, Marguerite de Valois, la fameuse reine de Navarre, chantée par Clément Marot, et de ce mariage naquit Jeanne d'Albret, celle qui donna le jour à l'enfant dont nous avons le portrait.

De bonne heure Jeanne sembla appelée à de hautes destinées. Toute petite, on l'avait surnommé *la Mignonne des rois* parce qu'elle était la favorite du roi son père et de son oncle François Ier, qui la chérissaient à l'envi. Charles-Quint la demanda pour son fils; plus tard, Philippe II, sous le prétexte de terminer le différend qui, depuis Ferdinand le Catholique, existait entre les deux couronnes d'Espagne et de Navarre; en réalité, pour avancer en France, où il tenait déjà le Roussillon. Mais le roi chevalier, qui était un habile politique, ne laissa pas aller loin la négociation. Il fit venir sa mignonne à Châtellerault et la maria à Antoine de Bourbon. Les noces se firent sous ses yeux, à Moulins, en 1547, l'année même de sa mort.

Henri ne fut pas le premier-né de cette union. Jeanne eut deux enfants avant lui; mais, comme si la fortune l'eût désigné, une sorte de fatalité s'attacha à ceux qui semblaient devoir le devancer. « Le premier étouffa de chaleur, parce que sa gouvernante, qui était frileuse, le tenait trop chaudement. Le second perdit la vie par la faute d'une nourrice, car, un jour, comme elle se jouait de cet enfant avec un gentilhomme, et qu'ils se le baillaient l'un à l'autre, ils le laissèrent tomber par terre, dont il mourut de langueur. » (Peréfixe.) Enfin, vers le milieu de 1553, alors que Jeanne était au camp commandé par Antoine de Bourbon en Picardie, où il faisait tête à Charles-Quint, Henri d'Albret la rappela au pays natal pour veiller lui-même sur les promesses et la vie d'un nouvel enfant. Comme un homme sûr d'avance, le vieillard disait à qui voulait l'entendre que celui-là le vengerait de l'Espagnol. Sur l'ordre de son père, la courageuse princesse se mit en route aux approches de l'hiver, malgré sa grossesse avancée. Partie de Compiègne le 15 novembre, elle arriva le 4 décembre à Pau en Béarn, après dix-neuf jours de route, ce qui fut cité dans le temps comme une vitesse fort remarquable : neuf jours après, elle mettait au monde notre héros.

La naissance du fondateur de la grande dynastie nous est arrivée entourée de tout le prestige d'une légende. Jeanne était inquiète du testament de son père. Elle le croyait fait en faveur d'une inconnue. Pour l'avoir entre ses mains, et sur le défi de son père, elle chanta, au milieu des douleurs, une chanson du pays, en patois béarnais, et, digne fils de sa mère, l'enfant, dit-on, vint au monde sans pleurer ni crier. Le vieux roi remit alors à sa fille la boîte d'or où était son testament : *Cela est à vous*, lui dit-il, *et ceci est à moi;* et l'on sait que, s'emparant du nouveau-né, il lui fit avaler quelques gouttes de jurançon, et lui frotta les lèvres d'une gousse d'ail, pour le rendre fort et hardi, point pleureur ni grimacier, disait le rude vieillard.

A la naissance de Jeanne, les Espagnols de la frontière avaient imaginé une plaisanterie assez grossière, fondée sur les deux vaches qui étaient aux armes de Béarn. « Miracle, avaient-ils dit, la vache a enfanté une brebis. » Henri d'Albret prenait entre ses bras son petit-fils, le montrait aux siens, et le baisait amoureusement en disant : « Voyez, ma brebis a enfanté un lion. »

Cet enfant, l'espoir si cher de la vengeance paternelle, fut difficile à élever. On assure qu'il eut sept ou huit nourrices. On le donna ensuite à garder à la baronne de Miossens, qui l'emmena au château de Coarasse, rocher perdu dans les montagnes du Béarn. Ce fut là qu'il reçut cette éducation héroïque qui devait plus tard en faire un homme à part dans le monde coquet et délicat des rois. Fidèle à la méthode qu'il avait essayée le premier jour, Henri d'Albret avait défendu qu'on mît l'enfant au régime des douceurs et des *babioles*, ni qu'on le traitât de prince, « disant que cela lui mettrait l'orgueil au cœur, au lieu de la générosité. » Par son ordre, l'héritier du royaume de Navarre était vêtu et nourri comme un petit montagnard. On le voyait courir à travers les rochers, la tête nue, et les pieds aussi à l'occasion. Sa nourriture habituelle était celle des gens du pays, le pain bis, le bœuf, le fromage et l'ail, l'ail qui l'avait initié à la vie, le régal du Gascon. C'était un soldat qu'il fallait au fils rancunier de Jean d'Albret, le roi dépouillé, une machine de guerre à lancer sur l'Espagnol. De la couronne de France il n'en était pas question dans ses rêves : il y eût mis peut-être plus de façon.

Henri d'Albret n'eut pas la joie de mener loin son système d'éducation à la spartiate. Le petit Béarnais n'avait pas encore atteint l'âge de notre portrait quand son grand-père mourut, en 1555. Tenace jusqu'au bout, le vieillard voulut être enterré à Pampelune, au milieu des rois ses prédécesseurs, sur cette terre espagnole enlevée à sa famille. Il espérait qu'un jour le montagnard de Coarasse viendrait l'y chercher.

Mais le temps des royautés secondaires était passé. Bien loin de penser à reconquérir le pays perdu, le nouveau roi de Navarre se vit en danger de perdre ce qui lui restait. Henri II le tenait alors à sa cour, avec l'héritière des d'Albret. Il voulait, à l'exemple de Ferdinand le Catholique, mettre la main sur la Navarre française, disant que *tout ce qui était de ce côté des Pyrénées était France*, et en attendant il gardait le roi et la reine auprès de lui. On agita, sous main, le pays, peu désireux du reste d'abandonner sa vie propre et ses priviléges, et les États s'étant prononcés vertement, Henri II céda, dans la crainte de voir arriver l'Espagnol. Il laissa partir enfin la dynastie captive, mais non sans une arrière-pensée, et, pour marquer à Antoine son ressentiment, il retrancha le Languedoc du gouvernement de Guienne,

donné à Henri d'Albret par François Ier, et qui retournait à son fils, selon l'usage du temps, consolation dernière de la féodalité dépossédée.

Deux ans après, Antoine et Jeanne reparurent à la cour de France, et y amenèrent leur fils, « qui était bien, disent les Mémoires de l'époque, le plus joli et le mieux fait du monde. » Il y avait alors un an que le portrait de 1556 était fait.

Ce portrait, œuvre naïve d'un artiste inconnu, appartient à M. Alfred de Vigny, qui a aussi célébré le héros de la Henriade. Le souvenir de Henri IV erre, comme une ombre aimée, dans les pages élégantes de Cinq-Mars. Le portrait que baisait le vieux Bassompierre était peut-être une copie de celui-là.

L'amour des sciences naturelles s'éveille dans de jeunes esprits sous l'influence d'impressions toutes physiques ou de circonstances fortuites en apparence : ce sont elles qui décident de la vocation d'un homme. L'enfant qui se plaît à suivre sur une carte la configuration des pays et des mers intérieures, qui aspire à voir ces brillantes constellations australes inconnues à notre hémisphère, et feuillette avidement une vieille bible pour y chercher des images de palmiers et de cèdres du Liban, recèle déjà dans son âme les premiers germes de la passion des voyages. Si je rappelle mes propres souvenirs, si je m'interroge pour savoir quelles sont les circonstances qui ont fait naître chez moi ce désir immense de voir les régions tropicales, je trouve les descriptions des îles océaniennes par Georges Forster, les tableaux de Hodger dans la maison de Warren Hastings à Londres, représentant les bords du Gange, et la vue d'un Dragonnier colossal végétant dans une vieille tour du jardin botanique de Berlin. Les objets qui m'ont impressionné appartiennent, comme on le voit, à trois genres de représentation différents : une description poétique inspirée par la contemplation enthousiaste de la nature animée, sa reproduction par la peinture de paysage, ou l'image fidèle de formes végétales caractéristiques.

A. DE HUMBOLDT, *Kosmos*, t. II, p. 4.

L'APPRENTISSAGE.

Suite et fin. — Voy. p. 31.

Après avoir raconté l'histoire touchante et vraie que l'on a lue dans notre dernière livraison, M. Dufau exprime le vœu que la législation réglemente et protége l'apprentissage. Voici quelques-unes de ses réflexions à ce sujet :

« Comme ce jeune homme, beaucoup d'ouvriers des grandes villes, désormais sûrs de leur caractère et de leur honnêteté, peuvent se dire, en tournant leurs regards vers leur vie d'apprenti : — A quoi a-t-il tenu que je ne sois devenu un de ces malheureux atteints par le châtiment des lois ! — Eh ! que fait-on pour conjurer ces dangers? Où est la garantie de l'exécution du contrat d'apprentissage ? La santé, l'existence de l'apprenti sont-elles protégées ? S'occupe-t-on de le préserver contre cette fatale propagande de l'immoralité, dont la misère est la plus puissante excitation ? Non. Pauvre enfant, sans défense, sans instruction, sans religion, il est abandonné aux sollicitations incessantes du vice ; il en est circonvenu de toutes parts. Jamais le moindre obstacle, jamais le moindre empêchement à cet égard. Loin de là : autour de lui se multiplient indéfiniment les piéges.

» Ne se trouvera-t-il pas dans la région du pouvoir, je ne dis pas un homme qui se préoccupe d'un tel état de choses, car il en est beaucoup, je le sais, qui en sont à présent préoccupés, mais un homme dont les entrailles soient profondément remuées, et qui veuille consacrer à la réforme de cette grande calamité une partie du temps qu'il dépense en luttes politiques ! Mon Dieu ! qui ne voit que la condition du peuple serait en grande partie améliorée du jour où, par une combinaison de la législation et par l'action de l'autorité, l'apprenti serait garanti, surveillé, moralisé ?

» On a nommé dans ces derniers temps un grand nombre de commissions pour examiner diverses questions d'intérêt public ; quand donc apparaîtra celle qui sera chargée d'étudier la condition de l'apprenti sous tous ses aspects, et de rechercher les moyens de la changer radicalement ! Oh ! l'admirable mission ! Quelle vive lumière jaillirait de telles recherches sur les questions relatives à l'amélioration du sort des masses ! N'est-il pas vrai qu'un Turgot, qu'un Malesherbes, vivant au milieu des faits qui s'accomplissent autour de nous, eussent tenu à honneur de marcher dans cette voie, d'arriver à la solution de ce grand problème ! Ce qu'on peut affirmer, c'est que les idées de tout ce qu'il y a d'hommes intelligents, même parmi les industriels, inclinent vers le but que j'indique ici ; je n'en veux qu'un témoignage. On a établi à Paris un conseil de prud'hommes pour l'industrie des métaux. L'administration a mis trente ans pour élaborer la création de ce fragment de tribunal de conciliation, qui devient partout un véritable bienfait pour la classe ouvrière. Eh bien, un des premiers actes de ce conseil a été de rédiger un modèle de brevet d'apprentissage, dont je transcrirai l'article premier, en énonçant les obligations que contracterait le maître vis-à-vis de son apprenti :

« M. (le maître) s'engage à recevoir chez lui, comme ap- » prenti, M..., pendant... années, qui commenceront le..., » et finiront le..., et à lui montrer son état, sans lui en rien » cacher, et en l'avançant dans la connaissance de cet état, » au fur et à mesure que sa capacité se développera ;

» A le loger sainement et proprement en le faisant coucher » seul.

» A lui donner une nourriture suffisante et convenable ;

» A le blanchir, en lui remettant du linge blanc une fois » par semaine au moins ;

» A le traiter avec douceur et ménagement ;

» A ne pas prolonger sa journée de travail au delà du temps » adopté par l'usage des ateliers de sa profession ;

» A ne l'employer à aucun travail ni service étrangers à » cette profession ;

» A ne lui faire faire des courses, traîner ou porter des far- » deaux pour cette profession, qu'autant qu'ils n'excéderont » pas ses forces ;

» A ne lui infliger aucune punition corporelle, ni privation » de nourriture ;

» A surveiller sa conduite et ses mœurs ;

» A lui laisser la liberté d'aller à une école du soir, de huit » à dix heures, et de vaquer à ses devoirs de famille et de » religion les dimanches et jours de fêtes légales qui seront » consacrés au repos, mais toutefois après le rangement de » l'atelier jusqu'à dix heures du matin ;

» A le soigner ou faire soigner chez lui en cas de maladie » qui n'excéderait pas trois jours ;

» A prévenir immédiatement M. (son représentant légal), » en cas de maladie, d'absences, d'inconduite ou de tout autre » événement qui réclamerait son intervention. »

» L'autorité publique a aussi tenté quelque chose en faveur des enfants occupés dans l'industrie. Elle a entendu les protéger contre cet excès de travail auquel les condamnait la misère des parents et la cupidité des maîtres. C'est en Angleterre que fut dénoncée pour la première fois à l'indignation des amis de l'humanité l'existence d'abus honteux pour notre civilisation chrétienne. Là, il fut constaté par une enquête que plusieurs milliers de ces pauvres enfants fonctionnant, hâves et mornes, parmi les rouages des mécaniques, dans les districts manufacturiers, mouraient chaque année, exténués par des efforts qui dépassaient leurs forces. Un bill fut porté pour prévenir ou punir ce crime social ; le mal n'était pas sans doute aussi grave en France, mais n'en réclamait pas moins une mesure législative ; on avait pu reconnaître dans quelle forte proportion se comptent les individus dé-

biles et chétifs partout où la fabrication emploie beaucoup d'enfants; il était manifeste que, d'année en année, il devenait plus difficile de compléter parmi cette population les contingents de l'armée : l'homme dégénérait visiblement dans nos cités industrielles; la cause principale en étant bien définie, on a voulu y pourvoir par la mesure législative du 22 mars 1841, dont le gouvernement a maintenant pour devoir de surveiller strictement l'exécution. Il faut reconnaître qu'on n'a pas fait à cet égard jusqu'ici tout ce qu'il y avait à faire. Quatre années se sont passées sans qu'on sût si l'administration départementale se mettrait en peine de réaliser les dispositions protectrices de la nouvelle loi. En 1845 est survenu un rapport ministériel où l'on a pu voir combien l'état des choses laisse encore à désirer; sur un grand nombre de points du territoire, la situation des enfants employés dans les fabriques n'a pas éprouvé le moindre changement; partout l'inspection gratuite s'est trouvée inefficace; on ne peut donc qu'insister sur l'intérêt immense de la mesure et sur la nécessité de lui donner son plein et entier accomplissement.

» Mais ce qu'on a fait pour le salut des jours de l'enfant dans l'atelier, pourquoi ne le tenterait-on pas dans l'intérêt non moins précieux de sa moralité? Les règles qu'il faudrait établir dans ce but opposeraient-elles à l'action libre du travail une gêne insupportable? Je ne le pense pas. Je crois que, sans grandes entraves et par des moyens fort simples, on pourrait faire de nos fabriques, pour les enfants qui y sont employés, de véritables écoles d'apprentissage, où ils seraient maintenus dans les voies du bien et arrachés aux funestes exemples qui les dépravent. On effacerait ainsi l'étrange inconséquence que présente notre état social actuel : comment s'expliquer en effet que l'autorité publique, après avoir ouvert successivement à l'enfant du pauvre l'asile et l'école, l'abandonne tout à coup lorsque l'adolescence est arrivée, c'est-à-dire à l'époque où son appui lui serait le plus utile pour empêcher que ce faible trésor de moralité à grand' peine amassé ne fût promptement dissipé et remplacé par cette déplorable science du mal qui s'apprend si vite à l'époque du développement des passions. On a pris des soins infinis, on a absorbé des sommes considérables pour développer d'heureux penchants, des habitudes honnêtes chez ces jeunes créatures, et tout à coup les voilà livrées à elles-mêmes sans guide, sans conseil, sans défense contre la contagion du vice! Hier on les entourait de précautions, on surveillait leurs gestes et leurs paroles; c'étaient des écoliers! Aujourd'hui on ne s'en inquiète plus; ce sont des apprentis! L'action civile est absente ; la législation est muette et ne prévoit rien de ce qui se fera d'un si grand nombre de ces enfants exposés à aller peupler les hôpitaux et les prisons, et qui, après avoir été une pesante charge pendant qu'on les préparait au bien, en deviendront une bien plus lourde encore lorsqu'ils auront tourné au mal. »

ÉCRITS PUBLIÉS SUR LA GÉOLOGIE,

EN 1845 ET 1846.

Si les progrès d'une science se mesurent par le nombre d'écrits auxquels elle donne lieu annuellement, il n'en est point qui soit plus florissante que la géologie. Le secrétaire pour l'étranger de la Société géologique de France a été chargé par cette compagnie de dresser la liste bibliographique de tous les écrits publiés en 1845 et 1846 sur la structure du globe et la paléontologie. Cette liste contient 706 titres d'ouvrages distribués de la manière suivante entre les différentes branches de la géologie :

Traités et mémoires généraux		40
Physique du globe		37
Volcans et tremblements de terre		13
Glaciers		24
Phénomènes erratiques		33
Oryctognosie		49
Géologie descriptive	France	65
	Iles Britanniques	37
	Suisse et Savoie	10
	Allemagne	46
	Scandinavie	8
	Russie et Turquie d'Europe	14
	Italie	25
	Espagne	11
	Asie	11
	Afrique	19
	Amérique	30
	Océanie	8
Paléontologie en général		52
	Animaux fossiles	153
	Végétaux fossiles	21

Cette liste comprend nécessairement des écrits d'une importance et d'une étendue très-variées. Quelques titres correspondent à des ouvrages en plusieurs volumes, la plupart à des mémoires, quelques-uns à de simples notes de quelques pages. Malgré sa longueur, cette énumération n'est pas complète, car il est impossible que tous les ouvrages soient arrivés à la connaissance de l'auteur. En effet, sa liste a été achevée en avril 1847; or, à cette époque, une foule d'ouvrages, de mémoires, de publications des sociétés savantes, paraissant à l'étranger en 1846, n'étaient pas encore parvenus à Paris. Ce sont surtout les mémoires des sociétés de province qu'il est presque impossible de se procurer. Non-seulement les travaux de l'étranger, tels que les publications si intéressantes des provinces prussiennes ou autrichiennes, mais encore les travaux des sociétés provinciales de la France, demeurent inconnus aux savants les plus consciencieux. Malgré les efforts si louables du ministre de l'instruction publique, il est plus difficile d'avoir connaissance d'un mémoire publié dans les Annales de telle société d'histoire naturelle départementale, que de se tenir au courant des ouvrages qui paraissent aux États-Unis. Ne serait-il pas désirable que la bibliothèque du Jardin des Plantes reçût exactement et directement tous les recueils de ce genre? Alors les travaux des savants français qui demeurent en province arriveraient immédiatement à la connaissance de ceux qui habitent Paris. La géologie de la France en particulier gagnerait immensément à ce rapide échange d'idées et de faits, car les faits sont recueillis par les savants disséminés à la surface du royaume; mais les idées, l'impulsion, le mouvement scientifique partent du centre et rayonnent vers la circonférence. C'est ce cœur qui vivifie les extrémités.

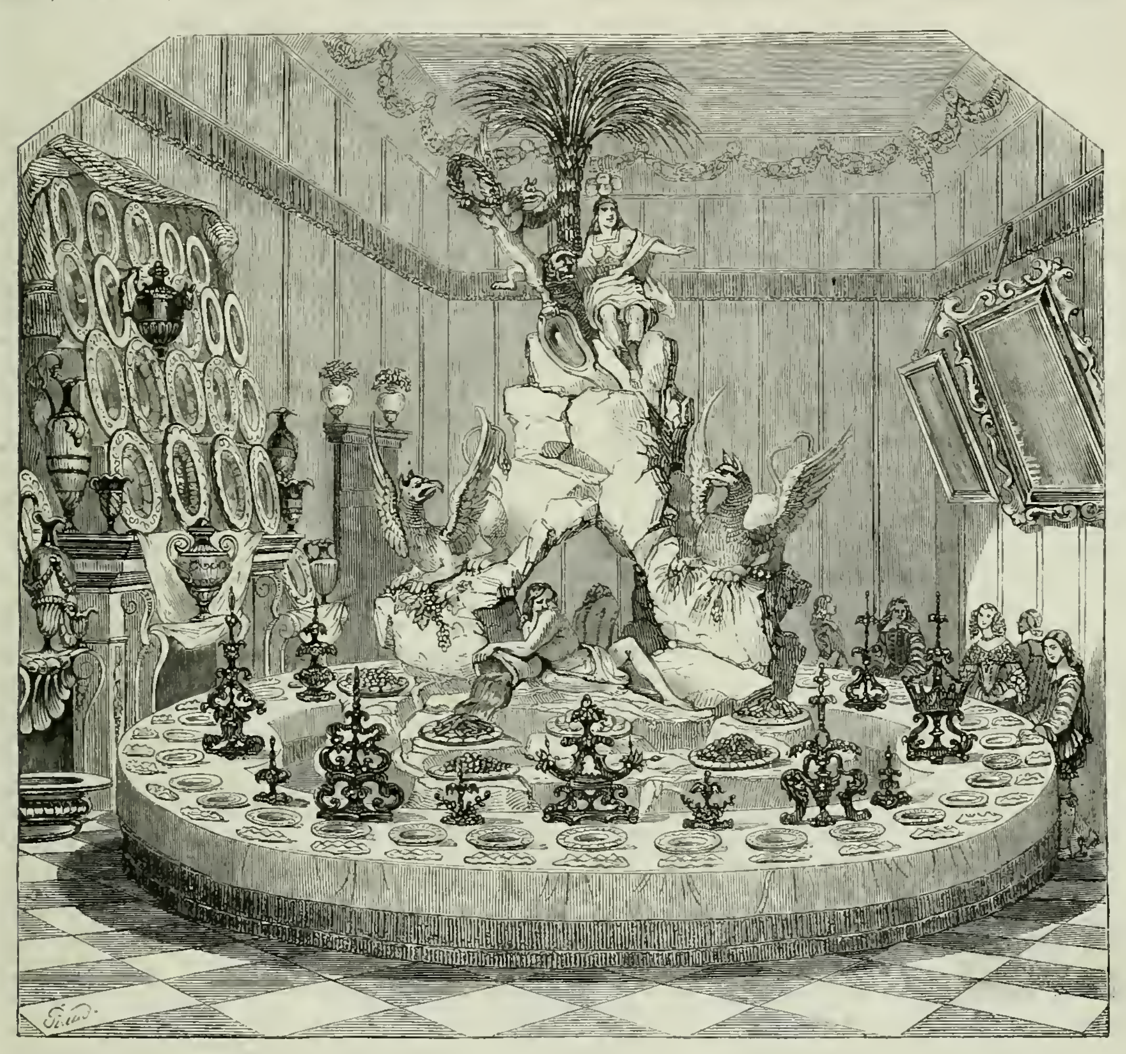
ORFÉVRERIE.

Voy. 1847, p. 87, et la Table des dix premières années.

La date de cette somptueuse décoration est 1648; le lieu, un palais de Florence; l'occasion, des noces illustres. Quel artiste avait imaginé et exécuté, pour quelques heures de fête, ce travail colossal qui se ressent trop de l'influence de Michel-Ange et témoigne déjà de la décadence du goût? On l'ignore. C'était sans doute un de ces orfévres, l'honneur de Florence, dont les noms, pour la plupart, ont péri avec leurs œuvres. L'or et l'argent, ces rois des métaux, trahissent le plus souvent ceux qui fondent sur eux leur renommée. Aux seizième et dix-septième siècles, l'orfévre était le plus actif et le plus laborieux de tous les artistes : il n'était point à un rang inférieur à celui du sculpteur et du peintre, qu'il égalait en inspiration et en génie. Si le champ de son art paraissait à certains égards plus restreint, s'il se mettait au service des particuliers plus souvent qu'à celui des républiques, s'il

s'appliquait plus habituellement à embellir l'intérieur des édifices privés que les monuments, l'occasion ne lui manquait point cependant de prouver qu'il était à la hauteur de toutes les tâches et de toutes les ambitions. Il modelait, ciselait les anneaux, les bracelets, les colliers des dames, les coupes, les aiguières des repas, mais aussi les armures, les portes des temples, les autels, les croix, les tiares et les couronnes. Ainsi faisaient Ghiberti, Cellini, et leurs émules. Un service de table, un dressoir, décorés par de tels hommes, n'étaient certes point des œuvres à dédaigner. Mais les révolutions, les famines, ont en passant jeté au creuset et changé en monnaies ces merveilles d'or et d'argent. Ghiberti doit toute sa gloire à ses portes du Baptistère : Cellini échappe plus sûrement à l'oubli par le Persée des loges d'Orcagna que par ses bijoux incertains. Notre illustre Claude Ballin n'est plus guère apprécié aujourd'hui que grâce aux estampes où sont représentés les admirables travaux d'orfévrerie qu'il avait exécutés pour décorer les festins de Versailles, pendant les belles années du grand règne.

Quoiqu'il soit exposé à de telles vicissitudes, l'art de décorer les tables a une importance réelle et mériterait d'être le sujet d'une histoire spéciale. Sans approuver aucunement



Surtout florentin du dix-septième siècle. — D'après une ancienne estampe.

les exagérations du luxe, on peut être d'avis qu'il n'est pas indifférent d'avoir sous les yeux pendant les repas des formes agréables et gracieuses. C'est relever en quelque sorte les nécessités du boire et du manger que de prêter aux instruments dont elles exigent l'usage tout ce qu'il est possible d'élégance et de goût. Il n'importe au reste que la matière soit précieuse ou commune : or ou cristal, bois ou argile, l'art sait tout embellir. Les petits vases de terre cuite que les potiers d'Athènes et de Corinthe vendaient aux pauvres femmes du peuple sont devenus les ornements de nos palais ; et ce serait aujourd'hui, j'imagine, un présent digne d'un roi que l'humble tasse sculptée offerte à Tyrcis, pour prix de ses chants, par le chevrier de Théocrite.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

Voy. 1847, p. 61, 341.

La différence de la France et de l'Angleterre, en ce qui concerne la fabrication de l'acier, vient uniquement de ce que la France s'est abstenue de tenir compte, comme il l'aurait fallu, du principe de la spécialité des fers à acier ; tandis que l'Angleterre, après l'avoir constaté, s'en est bien vite arrangée. En effet, les deux pays, si l'on considère leurs conditions naturelles, sont exactement dans la même situation par rapport à la fabrication de l'acier, et cependant l'un, grâce à l'introduction des fers de Suède, en produit d'excellent, pendant que l'autre, par son obstination à refuser ces fers, n'en produit que de seconde qualité et demeure tributaire du premier pour les qualités supérieures. L'Angleterre

s'est résignée, au lieu que la France, égarée par un patriotisme mal entendu, a voulu à toute force lutter, ne pouvant en quelque sorte se persuader que ses mines fussent impropres à lui fournir les éléments nécessaires. L'histoire de ses tentatives forme une expérience qu'il est permis de regarder comme décisive, et dont il est à espérer que les lumières ne seront pas perdues pour l'avenir. C'est un des chapitres les plus intéressants de la métallurgie de l'acier, et M. Le Play, qui a eu le premier l'idée d'en rassembler toutes les pièces, y a trouvé une des confirmations les plus concluantes que l'on puisse souhaiter aux vues que lui avait inspirées sa longue étude des ateliers et du commerce.

Dès le dix-septième siècle, on voit la France faire effort pour entrer dans la voie nouvelle que venait d'ouvrir à la métallurgie la mise en pratique de la cémentation. La première idée du gouvernement devait être nécessairement de produire l'acier avec les éléments fournis par le sol même du pays, jusqu'à ce que l'expérience en eût dissuadé en montrant quelles étaient les conditions normales de la production des aciers de qualité supérieure. Rien n'était plus naturel. On fit venir des ouvriers d'Allemagne et d'Angleterre ; on distribua des encouragements et des récompenses, et pour propager la nouvelle industrie à laquelle on imposait de ne faire usage que de fers français, on éleva le droit imposé à l'introduction des aciers étrangers.

Ce droit, qui n'avait été fixé par le célèbre tarif de 1664 qu'à 2 fr. 41 cent. par 100 kilogr., fut augmenté de 10 fr. dès 1687, c'est-à-dire trois ans avant la mesure du même genre adoptée par l'Angleterre. Le résultat de ces mesures fut l'établissement de plusieurs fabriques, particulièrement dans le voisinage des forges des Pyrénées. Mais, après avoir péniblement lutté contre l'importation étrangère, elles finirent par tomber à peu près complétement les unes après les autres. Enfin, en 1704, le gouvernement comprit l'inconvénient de gêner la population en vue d'une industrie qui ne pouvait décidément satisfaire, et l'on supprima le tarif protecteur pour revenir au tarif de 1664.

C'était proclamer la conclusion d'une première expérience funeste à l'État comme aux particuliers, et qui avait duré dix-sept ans. Aussi, pendant les premières années du dix-huitième siècle, l'industrie des aciers demeura-t-elle comme accablée sous ce coup. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1722, Réaumur : « Le royaume, qui a des aciers communs à revendre, manque de ceux-ci (les aciers fins). Il lui coûte tous les ans des sommes considérables pour se fournir d'aciers fins : aussi n'est-il rien que l'on ait tenté plus de fois que d'établir des manufactures pour convertir nos fers en acier ; c'est un art qui est conservé mystérieusement dans le pays où on le pratique. La cour a cependant été accablée, et surtout depuis trois ou quatre ans, de François et d'étrangers de tout païs, qui, dans l'espérance de faire fortune, se sont présentés comme ayant le véritable secret de convertir le fer en acier. Mais comme on n'a vu aucuns fruits de leurs travaux et des grâces qui ont été accordées à plusieurs, on a presque regardé comme des chercheurs de pierre philosophale ceux qui promettoient de changer les fers du royaume en aciers excellents.» En effet, le mystère du succès de l'Angleterre dans cette carrière si ingrate pour la France, consistait, dès cette époque, tout simplement, dans l'emploi des fers de Suède ; et il était par conséquent bien chimérique de prétendre réussir aussi bien avec des fers de nature toute différente.

Sans Réaumur, peut-être, de guerre lasse, en serions-nous venus à comprendre que le meilleur parti consistait à imiter fidèlement ce qui réussissait si bien à nos rivaux, et à tirer des mines de la Scandinavie les fers destinés à la cémentation. C'était une pente toute naturelle, et à laquelle il semblait en quelque sorte impossible que nos métallurgistes, après tant d'essais et de déceptions, n'eussent pas fini par se laisser aller. Le génie hardi et tout patriotique de Réaumur s'y opposa. C'est dans ces circonstances qu'il entreprit ses fameuses recherches sur l'acier, qui, soutenues par la grandeur de son nom, ont égaré si longtemps l'opinion publique sur cette question, et l'égarent encore. Il s'imagina que dans le phénomène de la cémentation la nature du fer ne jouait qu'un rôle secondaire, et que c'était au contraire de la composition particulière des céments, dont on faisait alors une sorte de secret, que dépendait la qualité de l'acier. C'était l'inverse du vrai, comme le prouve surabondamment l'expérience séculaire des usines du Yorkshire, qui n'emploient dans aucun cas pour cément que du charbon, tout en distinguant d'une manière si précise, par la différence des prix, la différence des fers. « Toute la question, dit-il au début de son ouvrage, étoit donc de savoir si, avec le secret pratiqué dans les païs étrangers, nous pourrions de nos fers faire des aciers qui égalassent ceux que les étrangers font des leurs; ou, après tout, notre pis aller devoit être de travailler en France à convertir en acier des fers étrangers comme on y travaille en Angleterre, où on fait d'excellents aciers avec du fer de Suède, qui, à Paris, ne nous coûte, en certains tems, guère plus que les fers du royaume, et qui, dans nos ports, est quelquefois à aussi bon marché que celui qui vient de nos mines. Mais l'examen que j'avois fait des fers du royaume m'avoit fait connoître que nous avions des fers de tant de qualités différentes, qu'il me paraissoit hors de doute que nous en avions de propres à devenir d'excellent acier, de quelque nature l'acier le demandât... Je supposai donc, et je crus pouvoir supposer le fer propre à être converti en acier tout trouvé, et qu'il ne s'agissoit plus que d'avoir les procédés convenables pour le convertir. » Voilà précisément la supposition anticipée et fatale ! Les expériences commencées par Réaumur, sous l'empire de cette préoccupation, l'entraînèrent, et il fut amené à conclure que, moyennant des céments composés de matières salines, la plupart des fers français se trouvaient éminemment propres à être convertis en aciers.

Les expériences de Réaumur avaient pour elles l'autorité d'un nom justement respecté dans la science, l'appui officiel du gouvernement, l'amour-propre national, l'intérêt d'un grand nombre de provinces : elles furent acceptées sans contestation, et son traité, fondé sur le principe que l'acier, qui n'est au fond que du fer carburé, était un composé de fer et de parties sulfureuses et salines, devint le guide de tous ceux qui entreprirent de se livrer en France à l'industrie de l'acier.

Ils ne pouvaient manquer d'échouer, et c'est ce qu'ils firent. Réaumur, le premier, donna l'exemple. Une compagnie puissante s'organisa, sous sa direction, sous le nom de manufacture royale d'Orléans : elle travailla, lutta, répandit des prospectus dans lesquels elle annonçait que, d'après la découverte de Réaumur, elle était en position de livrer au commerce des aciers capables de balancer les meilleurs aciers étrangers ; elle se flatta quelque temps du succès. Mais, privés de cette qualité si essentielle de la propension aciéreuse que les fers de Suède pouvaient seuls communiquer, ses aciers, mis en œuvre, ne répondirent en rien, malgré leur belle apparence, à ce que l'on s'était flatté d'y trouver ; le commerce les laissa de côté, et quinze ans après la publication de l'ouvrage de Réaumur, la compagnie, à bout de ressources et sans espérance, se vit obligée de fermer son dernier atelier. On en revint franchement à demander l'acier nécessaire à l'Angleterre, seule capable d'en produire de bon, grâce à son secret bien plus valable que tous ceux des céments, le secret tout simple des fers de Dannemora.

Vers 1765, la question parut un instant vouloir se décider à prendre son véritable tour. Les aciers français, grâce à l'arrêt unanime des forgerons, étant décidément reconnus inférieurs aux aciers anglais, le gouvernement chargea un des métallurgistes distingués de cette époque, Gabriel Jars, de se transporter sur les lieux pour y faire une étude approfondie des procédés de fabrication et découvrir les causes de cette infériorité radicale de notre industrie. Jars voyagea en

Angleterre, en Suède et en Norvége, et la question est si claire pour qui sait observer les choses de près et impartialement, qu'il ne lui fut pas difficile de mettre le doigt sur le point essentiel pris à contre-sens par Réaumur, savoir, que ce n'est pas dans la composition des céments que consiste le secret de la fabrication de l'acier, mais dans le choix des fers, et que ce sont ceux de la Suède qui possèdent à cet égard l'excellence. « Le seul et unique fer qu'on ait trouvé propre pour la conversion en acier, dit cet habile homme, est le fer de Suède. On a fait beaucoup d'expériences sur le fer fabriqué en Angleterre, mais on n'a jamais pu obtenir un acier d'aussi bonne qualité. On emploie différents fers de la Suède, lesquels, suivant leurs différentes qualités, font varier les prix de l'acier, parce qu'ils ont eux-mêmes différentes valeurs. On emploie uniquement le poussier de charbon pour la conversion du fer en acier, et l'on ne fait usage ni d'huile ni de sel. »

Tous les principes de l'art étaient là ; ils auraient dû triompher. Jars fut officiellement chargé de propager en France les méthodes qu'il avait recueillies dans ses voyages. Une usine spéciale fut élevée sous sa direction au faubourg Saint-Antoine ; mais il fut impossible de triompher des préjugés enracinés chez les savants et les hommes d'état par Réaumur, c'est-à-dire que l'on fut astreint à employer à l'usine du faubourg Saint-Antoine des fers français ; et aussi, après des dépenses considérables, cet établissement arriva-t-il à la même ruine que celui de Réaumur.

Une seule aciérie de cette époque prospéra, et son exemple aurait dû servir aux autres. Ce fut celle de Nérouville, créée en 1770, sur le canal du Loing, qui amenait les matériaux réfractaires nécessaires pour les fourneaux, ainsi que les houilles du Forez et de l'Auvergne. Suivant les préceptes de Jars plus fidèlement que Jars luimême, elle employait exclusivement les fers de Suède. Elle se développa rapidement ; et en 1778, elle était la seule usine qui fût en possession de fournir au commerce des aciers fins. Ce fut ce succès même qui détermina la ruine de Nérouville. Cette prospérité, fondée sur l'emploi des fers étrangers, émut l'opinion. Les savants, fondés sur les théories et les expériences de laboratoire, se mirent de la partie; on arrêta que des expériences comparatives sur les fers nationaux et étrangers seraient faites sous la direction d'une commission scientifique ; et il va sans dire que les expériences se trouvèrent d'accord avec les opinions preconçues de la commission. On constata que les produits obtenus avec les fers français étaient aussi beaux que les autres, et il parut suffisamment démontré que c'était un préjugé des forgerons qui leur faisaient préférer les aciers provenant des fers de Suède. Il est manifeste pourtant que c'était là un de ces procès qui doivent être jugés en dernier ressort, non par la science, mais par la pratique ; car un acier peut offrir les plus belles qualités au sortir du fourneau de cémentation, et n'être pas de nature à les conserver, comme il convient, sous le marteau de l'ouvrier qui lui donne sa dernière forme. C'était justement le cas, et c'est ce qui fait que les expériences officielles, dirigées sur ce sujet par les savants, ont toujours été si trompeuses : ce n'était pas à des savants, c'était à des forgerons que le gouvernement aurait dû les confier.

L'histoire de l'aciérie de Nérouville est la même que celle de toutes les aciéries qui ont tenté de s'élever en France sous l'ancien régime. On peut y joindre, pour rendre la leçon plus frappante, celle de la célèbre aciérie d'Amboise qui succéda à la première vers 1782, et qui est le plus grand établissement de ce genre que la France ait jamais possédé. Elle avait été fondée par un fabricant de taillanderie et quincaillerie, nommé Sanche, qui, habitué à tirer de l'étranger ses aciers, s'était enfin avisé de l'idée de se donner lui-même le bénéfice de les fabriquer. A cet effet, il faisait venir des fers de Suède et les soumettait dans ses ateliers à la cémentation et à la fusion. Il réussit admirablement. C'est ce qui est nettement expliqué dans un mémoire de 1783, à l'intendant général des finances. « Les sieurs Sanche et Patry ont même réussi à faire de l'acier que les Anglois appellent acier fondu, et qui peut servir à toute sorte d'ouvrages superfins, tels que les têts des monnoies et médailles, instruments de chirurgie, rasoirs et coutellerie en tout genre. On n'y trouve ny endrures, ny filandrures, ny grains ferreux. Celui-ci plus parfait ne peut être fabriqué qu'avec du fer de Suède, et les Anglois ne s'en servent même pas d'autres. Mais le fer de France, converti en cet acier superfin, ne donnant qu'un acier trop fier et difficile à travailler, les sieurs Patry et Sanche ne peuvent se flatter de parvenir à faire usage du fer de la nation que par une suite de travaux et d'expériences. »

Ce fut précisément l'emploi de ce fer de France qui leur fut imposé par le gouvernement comme condition des secours qui leur étaient nécessaires pour l'agrandissement de leur industrie. Ils durent s'y soumettre. Revêtue du nom de manufacture royale d'acier fin et fondu, en moins d'un an l'usine d'Amboise se trouva pourvue de douze grands fours de cémentation, de quarante martinets et de quatre-vingts forges à ouvrer l'acier. Il n'y avait pas un établissement comparable en Europe. Malgré tant de secours l'usine tomba : elle avait abandonné les principes de Jars, qui avaient fait le succès de ses commencements, pour ceux de Réaumur, qui ne pouvaient manquer de la conduire à sa perte. Ducluzel, qui avait succédé à Sanche dans le gouvernement de cette usine déchue, ne voyait de salut que dans une loi qui obligerait les maîtres de forge français à produire de meilleurs fers. C'est ce que l'on voit dans un rapport de cet industriel au Directoire : « Lorsque je commençai à faire des aciers à Amboise, dit-il, je vis avec douleur que les fers nationaux ne convenaient pas pour la cémentation, et qu'il fallait les faire venir de la Suède... Il serait nécessaire que le gouvernement prît des mesures à ce sujet pour n'être pas tenu de recourir en Suède, pour pouvoir faire des aciers en France bons à tous usages. » Mais quelques miracles qu'ait opérés chez nous le gouvernement révolutionnaire, c'était lui en demander un trop au-dessus de son pouvoir ; autant aurait valu lui demander de faire produire à la France des perles ou du platine.

ÉLOGE FUNÈBRE D'UN DOMESTIQUE.

Depuis trente ans, un vénérable pasteur des États-Unis nommé Rowland-Hill avait à son service un homme très-estimé dans le voisinage. Cet homme étant mort, le révérend Rowland-Hill le conduisit à sa demeure dernière, et prononça sur sa tombe une oraison funèbre dont voici la fin :

« La plupart des personnes qui sont ici connaissaient depuis longtemps mon pauvre serviteur ; elles savent qu'il était laborieux, sobre, honnête, fidèle. Eh bien ! le moment est venu de le dire... il y a trente ans, c'était un voleur de grand chemin. Un soir, il m'avait arrêté et m'avait demandé ma bourse. J'étais jeune comme lui, vigoureux et armé; je le tins à distance, et je lui adressai des reproches, après m'être nommé. Mes paroles, peut-être aussi mon caractère de pasteur, firent quelque impression sur lui. Il me répondit qu'il avait été autrefois cocher, et que, renvoyé par suite d'une jalousie de domestiques, sans place, entraîné par la misère et les mauvaises compagnies, il était enfin arrivé à vivre de mendicité et de vol. Sans ajouter d'abord une foi entière à ce qu'il me racontait, je l'exhortai à rentrer dans la voie du bien, et je lui assurai que, s'il venait me voir, je lui trouverais une place. Quelque temps après, à ma grande surprise, il se présenta chez moi. Je cherchai alors comment je pourrais lui être utile, et je m'aperçus que j'avais pris un engagement difficile. Où le placer ? dans un atelier ? dans une maison riche ? Mais mon devoir était de faire connaître au fabricant ou au chef de famille les antécédents de mon protégé. Et si l'on eût consenti à le recevoir, aurait-on eu la prudence et le scrupule de ne jamais lui

laisser entrevoir ce que l'on savait de sa vie passée? Ne se serait-on point laissé aller trop vite à la défiance et au soupçon? Au milieu de ces perplexités, j'offris à cet homme de le garder à mon service : il accepta. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir il ne s'est point rendu coupable de la moindre faute, de la moindre infidélité. Je l'ai vu, au contraire, de jour en jour devenir meilleur, plus dévoué à tous ses devoirs : une tristesse, qui s'était d'abord saisie de lui, s'est insensiblement dissipée sous l'influence des sentiments religieux. Il avait confiance en moi. Il savait que je ne trahirais point son secret : lui vivant, je ne l'ai révélé à personne, pas même à mon meilleur ami. Si je romps le silence aujourd'hui, c'est que, dans ma conviction, la révélation que je viens de faire est le plus grand éloge que je puisse faire du défunt, et qu'il n'est point sans utilité de proclamer un tel exemple. »

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
(Gard).

Nous avons raconté l'histoire de ce fameux pont d'Avignon que le berger Benézet jeta sur le Rhône à Avignon, et dont l'inondation de 1669 n'a laissé debout que quatre arches. (1846, p. 113.) Sur un plateau bas, au pied duquel coulent les grandes eaux du fleuve, saint Louis, voulant dominer la rive opposée à celle de la ville des papes, fit construire le vieux château dit de la Tour du Pont, où logèrent Philippe le Bel, Philippe de Valois et Jean II. Philippe le Bel lui-même fit élever auprès le château de Saint-André. Au pied des murailles de ces deux forteresses se groupèrent quelques habitations dont le nombre devint par la suite assez considérable pour prendre, par contraste avec la vieille ville des Carmes, la dénomination de Ville neuve d'*Avignon* ou *lez* (près) *Avignon*. On communique d'une ville à l'autre en passant les deux bras, que forme le Rhône autour de l'île de la Bartelune, sur deux ponts réunis par une haute levée. La position de Villeneuve-lez-Avignon est d'ailleurs agréable.

Démoli, puis reconstruit dans des temps plus modernes, l'ancien château de Saint-André était occupé, lors de la Révolution, par une abbaye de bénédictins, qui est devenue depuis propriété particulière. Outre ce couvent, Villeneuve d'Avignon possédait un des cent quatre-vingt-neuf couvents de l'ordre des chartreux. Ce sont les ruines de la Tour du



Vue prise à Villeneuve-lez-Avignon. — Ruines de la Tour du Pont.

Pont que l'on aperçoit lorsque, placé à la gauche du pont de Saint-Benézet, à Avignon, on jette les regards vers le couchant; elles élèvent au-dessus d'un rocher leurs murs flanqués de tours. L'église des Chartreux, qui existe encore, renferme, outre les tombeaux remarquables d'Innocent VI, de son neveu et du prince de Conti, divers tableaux de Mignard.

Villeneuve d'Avignon a 2 800 à 3 000 habitants (la commune, 3 188). Elle fait le commerce des vins; elle possède quelques fabriques de soieries, de toiles, de cordages, de salpêtre, des tuileries, des fours à chaux, et, quoiqu'elle ne soit qu'un chef-lieu de canton, une bibliothèque publique de 7 300 volumes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

METZU.

Voy. la Table des dix premières années.



Musée du Louvre.— Le Marché des herbes à Amsterdam, par G. Metzu.

Le musée royal des Pays-Bas, à Amsterdam où vivait Metzu, ne possède que deux tableaux de ce maître : un Vieillard assis près d'un tonneau de bière ; un Homme et une Femme prenant un repas. Le musée royal de la Haye en possède trois : un Chasseur tenant un verre de vin à la main ; une Représentation emblématique de la Justice; trois Personnes faisant de la musique. Le Musée du Louvre, plus riche, renferme six œuvres de Metzu : le Marché aux Herbes d'Amsterdam, que reproduit fidèlement notre gravure : c'est peut-être le chef-d'œuvre de Metzu, on l'estime environ quarante mille francs; le Portrait de l'amiral Tromp; un Militaire faisant présenter des rafraîchissements à une dame; une Cuisinière pelant une pomme; une Femme buvant de la bière, un Chimiste assis à sa fenêtre et lisant. Nous avons donné une esquisse de ce tableau dans notre quatrième volume, et, à cette occasion, nous avons apprécié les qualités particulières à Metzu : ce sont principalement l'harmonie, un art exquis dans la dégradation des tons, de la finesse dans le coloris, de l'esprit, une correction suffisante dans les figures. Ce que l'on peut dire de plus convenable peut-être, pour louer les tableaux de ce maître dans une juste mesure, c'est qu'ils sont agréables et amusants. Ces mérites-là ne sont point si communs et si faciles à atteindre qu'il soit permis de les tenir en peu d'estime. Il faut même ajouter que, pour

beaucoup d'amateurs, il n'en existe point d'autres. C'est ainsi qu'en musique le goût de certains dilettanti ne dépasse point le vaudeville ou le petit opéra-comique, qui assurément ont bien aussi leur valeur. Toutefois il est préférable de sentir, comprendre et aimer l'art tout entier depuis ses inspirations sublimes jusqu'à ses badinages et ses caprices.

LES VIEILLES BABOUCHES D'ABOU-CASSEM.

NOUVELLE (1).

Abou-Cassem était un vieux marchand de Bagdad fameux par son avarice. Ses coffres étaient pleins d'or, mais il n'avait garde d'y jamais puiser. Il menait la vie d'un mendiant ; les plus anciens habitants lui avaient toujours vu les mêmes vêtements, et quels vêtements ! une souquenille dont l'étoffe usée jusqu'à la doublure n'avait plus aucune couleur, un turban déformé où l'on voyait autant de petites taches et de petits trous qu'il y a d'étoiles au ciel, et surtout des babouches si souvent recousues, rapiécées, garnies de clous par tous les cordonniers en vieux de la ville, que l'on ne pouvait les regarder sans éclater de rire ; leur laideur sans égale avait même donné naissance à un proverbe, et lorsqu'on voulait parler de quelque objet vieux, lourd, incommode, ignoble, on avait coutume de dire : « C'est comme les babouches d'Abou-Cassem. »

Un jour que notre avare avait subtilement profité de la détresse d'un pauvre marchand pour lui acheter à vil prix une certaine quantité de magnifiques cristaux pleins de belle eau de rose, il fut tellement ravi d'une si bonne affaire qu'il résolut de se mettre en frais et de faire quelque dépense extraordinaire. Inviterait-il un parent à dîner? Beau plaisir ! tous ses parents dévoraient comme un derviche à jeun. S'achèterait-il une mesure du meilleur café? A quoi bon? il était habitué au mauvais. Après avoir profondément réfléchi, il décida qu'il valait mieux, coûte que coûte, prendre un bain, ce qui ne lui était pas arrivé depuis très-longtemps.

Tandis qu'il se dépouillait de ses haillons dans le vestiaire, un de ses parents lui adressa doucement quelques remontrances au sujet de son excessive économie, et se hasarda jusqu'à lui dire qu'il devrait bien ne plus porter ces vieilles babouches qui le rendaient la fable de tout Bagdad. J'y songerai, repondit en grommelant Abou-Cassem. Et tournant le dos au donneur d'avis, il entra dans le bain. Quand il en sortit, il vit près de ses vêtements une paire de babouches neuves ; la pensée lui vint que c'était une surprise agréable que lui avait voulu ménager son parent, et les ayant chaussées, il se retira. Mais ces babouches neuves appartenaient au cadi qui, étant entré au bain après Abou-Cassem, en sortit aussi après lui et fut très étonné de ne plus retrouver ses chaussures : on s'empressa de chercher de tous côtés, et l'on découvrit dans un coin obscur les horribles babouches d'Abou-Cassem. — Quoi ! c'est ce coquin d'avare qui m'a volé les miennes ! s'écria le cadi. Vite, que l'on coure s'emparer de sa personne. Les gardes se précipitèrent dans la rue, saisirent Abou-Cassem au moment où il allait ouvrir la porte de sa maison, et le conduisirent dans un cachot. Il eut beau protester qu'il n'avait pas eu l'intention de mal faire ; l'occasion de faire quelque saignée à sa richesse était trop favorable pour qu'on la laissât échapper : on ne lui rendit la liberté qu'après l'avoir forcé à payer une forte amende.

Abou-Cassem revint à sa maison désespéré. Dès qu'il fut seul, il se plaça les bras croisés devant les deux babouches causes de son malheur, et après leur avoir fait les reproches les plus énergiques, il les saisit avec colère et les jeta par une fenêtre dans le Tigre qui coulait le long de ses murs. Or, il arriva que, deux ou trois jours après, des pêcheurs en tirant à eux leurs filets sentirent quelque chose de pesant : pleins d'espoir, ils s'attendaient à voir paraître un riche butin, soit un vase d'or, soit une cassette pleine de sequins ou de diamants : mais quel ne fut point leur désappointement lorsqu'ils découvrirent qu'ils avaient pêché... quoi ? les babouches d'Abou-Cassem dont les clous monstrueux avaient même déchiré leurs filets ! Furieux, ils prirent les babouches et les lancèrent à travers les fenêtres du vieux marchand : le hasard fit qu'elles tombèrent sur les cristaux pleins d'eau de rose et les brisèrent. Attiré par le bruit, Abou-Cassem vit avec un effroi stupide, nageant dans l'eau de rose, les fatales babouches qui, après l'avoir fait condamner à l'amende, étaient remontées du fleuve pour détruire ce qu'il avait de plus précieux. Il s'arracha une poignée de barbe et s'écria : Maudites que vous êtes ! je saurai bien vous empêcher de me faire d'autre mal à l'avenir. Il les porta dans son jardin, creusa un trou profond, et les enterra. Mais un voisin qui fumait sur une terrasse l'aperçut au moment où il rejetait la terre dans le trou. Ce voisin, envieux et bavard, raconta qu'il avait vu Abou-Cassem déterrant un trésor. Le propos circula dans le quartier et parvint aux oreilles du gouverneur, qui fit mander Abou-Cassem et le menaça de la bastonnade s'il ne partageait avec lui le trésor. Abou-Cassem faillit s'évanouir : il se frappa la poitrine, invoqua le saint nom du prophète, et jura qu'il n'avait fait qu'ensevelir ses babouches. Mais le gouverneur s'irrita plus encore et l'accusa de se moquer de lui. Abou-Cassem sentait déjà le bâton levé sur son pauvre corps ; il comprit qu'il ne lui servirait de rien de lutter plus longtemps contre la force et la cupidité du gouverneur : il consentit donc à payer encore une somme considérable ; il eût presque autant aimé donner son âme. Mais, pour le coup, il se promit bien d'en finir à tout jamais avec les babouches.

Le soir, il sortit de la ville, alla au loin dans la campagne, et quand il se fut bien assuré qu'il ne pouvait être vu absolument de personne, il tira les babouches qu'il avait cachées sous un pan de sa robe, et les jeta au fond d'un aqueduc. Il resta quelques instants penché au-dessus de l'eau, se réjouit de voir ses deux ennemies parfaitement noyées, et, le cœur léger, il retourna dormir en paix dans son logis, bien persuadé qu'il n'entendrait plus jamais parler d'elles. Hélas ! les malignes babouches avaient encore à lui jouer plus d'un tour.

Le lendemain matin, les bonnes femmes de Bagdad, en allant emplir leurs cruches aux fontaines publiques, furent tout ébahies de voir que l'eau n'arrivait pas : de là clameurs, réclamations, attroupements. Les surveillants préposés à la conduite des eaux, inquiets, effrayés, se répandent de tous côtés, remontent l'aqueduc, sondent les tuyaux et reconnaissent enfin qu'il s'y est introduit des corps étrangers qui arrêtent le cours de l'eau et la font déborder dans la campagne. Qu'était-ce donc? Pas autre chose que les trop célèbres babouches d'Abou-Cassem. Nouvelles dénonciations, nouvelle prise de corps, nouvelle amende : c'était la ruine du malheureux marchand ; on craignit pour ses jours. Quand il se retrouva pâle, défait, vieilli de dix ans, seul chez lui, en face de ses babouches : « Que ferai-je donc de vous, leur dit-il avec ce calme sinistre qui exprime le dernier degré du désespoir? A quel genre de supplice vous dois-je condamner? Vous taillerai-je en mille pièces? Mais ce sera me susciter mille ennemies ! Il ne me reste qu'un seul moyen : je vais vous réduire en cendres. » Et les prenant entre ses mains tremblantes et crispées de fureur, il allait les porter à son brasier lorsque, les voyant encore tout humides de l'eau qu'elles avaient pompée pendant une nuit entière dans l'aqueduc, il craignit que le feu n'eût pas prise sur elles, et il les posa un instant sur les bords de sa terrasse pour les faire sécher un peu au soleil.

Il n'avait pas fait deux pas en arrière qu'un jeune chien du voisin sauta sur la balustrade et, voulant flairer l'une des babouches, la fit tomber dans la rue précisement sur la tête d'une femme qui passait : — Au meurtre ! à l'assassin ! crient tout aussitôt les commères du quartier. — Qui est mort?

(1) Imitée de Gaspard Gozzi.

Où est le coupable? demandent les hommes en quittant leurs travaux. La foule s'amasse, assiége la porte d'Abou-Cassem. On ne parle de rien moins que d'en faire justice sur-le-champ, de le rôtir ou de l'empaler. Lors le vieillard prend une résolution suprême: il supplie les gardes de le conduire devant le cadi, et là, se jetant à genoux et déposant les fatales babouches aux pieds du magistrat, il s'écrie: « Source infinie de sagesse, lumière éblouissante, ô sublime cadi, vous voyez devant vous deux furies acharnées à ma perte: j'étais riche, elles m'ont ruiné; j'étais heureux, paisible, elles ont détruit mon repos et abrégé ma vie. Rendez, rendez un édit par lequel tout Bagdad sera averti que du moins leurs crimes futurs ne pourront plus m'être imputés. Ou si vous ne m'accordez point cette faveur, je ne veux plus vivre, je me livre à vous; faites-moi conduire au supplice. »

Le cadi ne put réprimer un sourire en entendant cette étrange prière: il rédigea l'édit, ordonna de le publier dans toutes les rues de la ville, et se contenta cette fois de faire un petit discours à Abou-Cassem sur les inconvénients de ne pas savoir changer à propos ses vieilles chaussures.

SUR MATHÉSIUS.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir transmettre à l'auteur des intéressantes études sur l'histoire de la vapeur insérées dans une de vos dernières livraisons (1847, page 377), le passage de Mathésius qu'il a vainement cherché dans nos bibliothèques (p. 383). Cet écrivain est tellement spécial à l'art des mines, qu'il n'est pas étonnant de ne pas le rencontrer en France, où cet art n'a malheureusement jamais eu grande faveur. D'ailleurs je ne crois pas qu'il ait jamais été réimprimé depuis le seizième siècle, et il est rare même en Allemagne. Mathésius était maître d'école à Joachimsthal, ville de Bohême autrefois célèbre par ses mines d'argent, de cuivre et d'étain, et dont le nom, soit dit en passant, est demeuré gravé dans la langue par le nom de *Thaler* (écu), primitivement *Joachimsthaler*. Son recueil, imprimé pour la première fois à Nuremberg en 1562, n'est pas un ouvrage technique; c'est tout simplement un ouvrage de piété rédigé en vue de la population au milieu de laquelle il vivait et inspiré par la contemplation des devoirs et des beautés de la vie souterraine. Le nom de *Sarepta* est celui de cette ville bâtie au pied du Carmel dont le nom est célèbre dans la Bible par les miracles d'Élie. Le second titre de l'ouvrage, *Bergpostilla*, est beaucoup plus explicite: c'est le *Sermonnaire des mines*. Vous voyez, monsieur, qu'il y a bien du hasard qu'on se soit avisé d'aller fouiller dans ce vieux livre perdu. Il renferme pourtant un document historique de la plus haute valeur. C'est par lui que l'on a témoignage de la première application de la vapeur au service de l'industrie; et bien que ce témoignage, qui ne se présente dans le livre que d'une manière incidente, soit assurément trop incomplet, il ne peut cependant laisser aucun doute sur la réalité du fait. Dès le seizième siècle, un ingénieur des mines, profitant apparemment des lumières de la mécanique des Grecs et les transportant du domaine de l'esprit à celui de la matière, avait eu l'idée d'employer les forces qui résultent de la combinaison de l'eau et du feu à l'épuisement des eaux et même à l'extraction des minerais. De quelle nature était cette machine à vapeur? Mathésius, qui s'adressait à des ouvriers qui la voyaient fonctionner, n'avait pas besoin de le dire, mais la manière même dont il en parle est la meilleure preuve de son existence. La question est d'un intérêt historique si capital que vous me permettrez de citer les textes mêmes: l'expérience que vous avez faite de leur rareté vous montre d'ailleurs que la citation a du prix. Voici ce qu'on lit p. 182 de l'édition de 1588:

« Lesset durch wasser, wind unnd feuer, wasser unnd berg » aus den tiefsten mit schönen künsten heben unnd treiben, » damit die unkost geringert, und die verborgenen schetze » dest ehe konnen ersunken unnd offenbar werden..... Ir » bergleut sollt auch in euren bergreyen rühmen den guten » man, der jetzt berg unnd vasser mit dem wind auf der » Platten anrichtet zu heben, wie man ietzt auch doch am » tag wasser mit feuer heben soll. »

« Au moyen de l'eau, du vent et du feu, et moyennant de beaux mécanismes, que l'eau et le minerai s'élèvent et soient mis en mouvement des plus grandes profondeurs, afin que la dépense soit diminuée et que ces trésors cachés puissent être d'autant plus tôt percés et mis au jour...

» Vous, mineurs, glorifiez dans les chants des mines l'excellent homme qui fait monter aujourd'hui le minerai et l'eau sur le Platten au moyen du vent, et comment maintenant l'on élève l'eau au jour avec le feu. »

Malgré son laconisme, ce document n'est-il point assez concluant? N'est-il pas naturel que ce soit dans le travail des mines que l'application de la vapeur se soit d'abord faite? L'application de la vapeur à la navigation est une idée si complexe qu'il y a quelque vraisemblance à ce qu'elle ne soit qu'une dérivation. Mais, dans les mines, le problème de l'élévation des eaux, qui constitue une question de vie ou de mort, est bien plus direct, et puisqu'il y en avait une solution théorique dans Héron, il était assez simple de la transporter dans la pratique. Si Mathésius ne nous apprenait que la machine ou les machines de Joachimsthal servaient non-seulement à l'épuisement mais à l'extraction du minerai, on pourrait croire qu'elles se rapportaient au premier type de Héron, la pression de la vapeur sur une surface liquide: mais ce que l'auteur nous dit de l'extraction du minerai indique certainement une machine rotative, et puisque Héron fournit également le type de l'éolipyle, on ne voit pas pourquoi cet appareil si simple et auquel on finira peut-être par revenir dans certains cas n'aurait pas été mis en usage. Le second témoignage que vous avez allégué prouve qu'au seizième siècle on s'en servait pour les tournebroches: qu'on grandisse le tournebroche, on a un treuil ou un cabestan automatique. On pourrait donc croire que telle aurait été la première machine à vapeur. En tout cas, il est bien vraisemblable que ce devait être l'un des deux systèmes consignés dans Héron.

Sans nier la réalité des essais attribués à Blasco de Garay pour la manœuvre des galères, j'inclinerais volontiers à penser que, bien qu'antérieurs à l'impression des Sermons de Mathésius, ils ne l'étaient pourtant pas à la mise en jeu des chaudières d'épuisement de Joachimsthal. Il est à peine nécessaire de rappeler qu'à cette époque la Bohême et l'Espagne étaient loin de manquer de relations, n'étant que les provinces d'un même empire. Je termine enfin en faisant observer que rien n'empêche que le mot de *wind* employé par Mathésius ne soit pris avec l'acception de *vapeur*: à cette époque, la physique n'ayant point encore distingué entre les gaz et les vapeurs, l'auteur n'avait à sa disposition aucune expression plus forte que ce terme général équivalent de notre *souffle* ou du *spiritus* des Latins. — Agréez, etc.

UN INGÉNIEUR DES MINES.

LA CHASSE AUX OISEAUX DE MER

DANS LES ILES FEROE.

Voy. la Table des dix premières années.

Entre l'Islande et les îles Shetland se trouve le petit archipel des Feroe. Bordées de hautes falaises plongeant perpendiculairement dans la mer, ces îles sont le rendez-vous de milliers d'oiseaux marins qui viennent y pondre leurs œufs. Au printemps, ces oiseaux quittent les côtes de l'Europe moyenne et se rendent dans le Nord. On ne peut se

faire une idée des écueils où ils se réunissent, appelés *Vogelberg*, quand on ne les a pas vus. Qu'on imagine un rocher noir composé d'assises horizontales s'élevant verticalement à quatre ou cinq cents mètres au-dessus de la mer, qui mugit et brise à ses pieds. Pendant les tempêtes, l'eau s'élance souvent à plus de trente mètres de haut et retombe en cascade le long de la paroi verticale; mais, par un temps calme, quand la mer ondule doucement en se jouant autour des écueils, on peut s'approcher de ces escarpements, où l'on jouit du spectacle le plus singulier. Des milliers d'oiseaux sont rangés sur les corniches à côté l'un de l'autre; les femelles sont sur leurs œufs; les mâles, près d'elles ou volant à une faible distance. Une salle de spectacle, un cirque, un amphithéâtre, remplis de spectateurs, ne donnent qu'une faible idée du nombre prodigieux d'animaux qui sont ainsi placés symétriquement la tête tournée constamment vers la mer. La présence de l'homme ne les trouble nullement, et le bruit d'un coup de fusil ne fait envoler que les mâles; les femelles restent sur leurs œufs: elles ne les quittent même que quand on s'approche d'elles, et la plupart se laissent prendre sur leur couvée. Notre second dessin représente un de ces rochers, et le troisième est un profil de l'île sur laquelle il s'élève. Elle se nomme Naalsoe. Vers son tiers septentrional elle est tellement basse qu'elle semble coupée en deux; mais une langue de terre étroite, que les vagues franchissent dans les grandes tempêtes, réunit ces deux parties. L'extrémité méridionale de l'île est percée d'une caverne qui permet, lorsque la mer est calme, de traverser en bateau; de là le nom de Naalsoe ou Île de l'Aiguille, qui lui a été donné.

Les ornithologistes ne sont pas d'accord sur la question de savoir pourquoi les oiseaux de mer se réunissent annuellement en si grand nombre sur certains points pour couver leurs œufs, tandis que d'autres, qui semblent être dans des conditions identiques, ne sont jamais fréquentés par eux. Boje pense que c'est l'abondance de la nourriture qui les



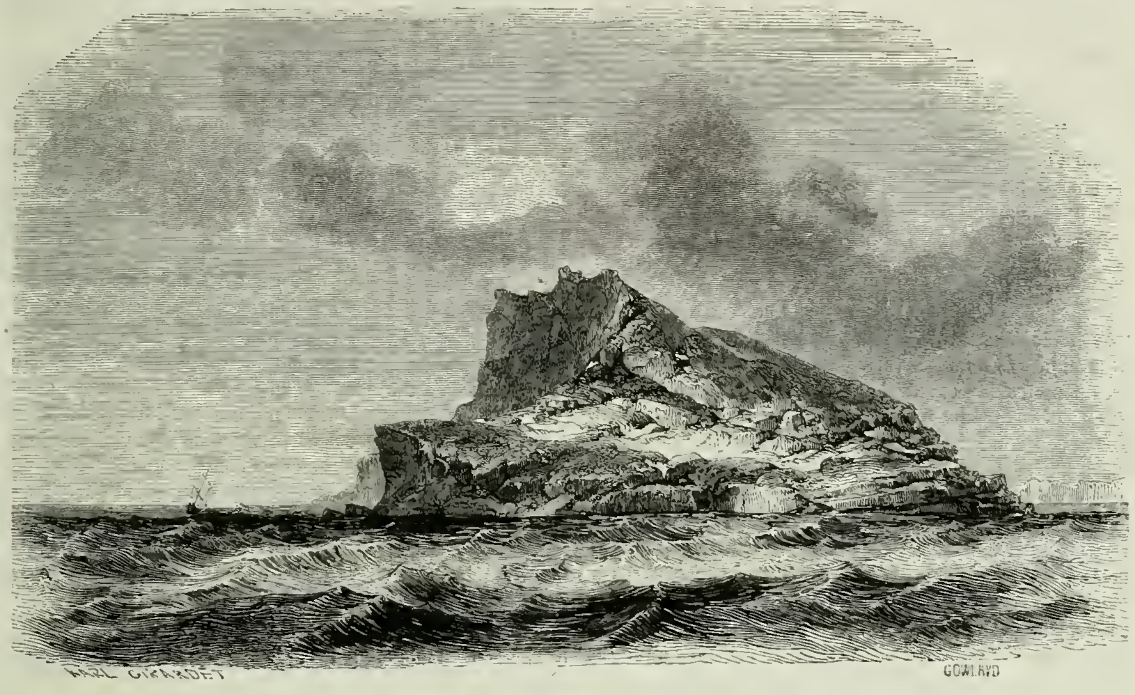
Le Stercoraire parasite (*Lestris parasitica*).

attire; Faber attribue leur préférence pour certaines localités à un instinct de sociabilité; Graba fait remarquer que les vingt-cinq rochers à oiseaux de Feroe sont tous tournés à l'ouest et au nord-ouest; pas un seul ne fait face à l'est. Les oiseaux marins aimant à s'élever contre le vent, et les vents régnant aux Feroe étant ceux du sud-ouest, cette orientation était la plus favorable. Ils peuvent ainsi s'envoler facilement. Sont-ils surpris par une raffale, le vent les reporte naturellement vers le rocher où pose leur femelle. Ces rochers sont aussi disposés naturellement de façon à abriter par leurs saillies ou leurs cavités les oiseaux contre les violences du vent. L'auteur de cet article ne saurait adopter sans réserve cette opinion. Le plus beau *Vogelberg* qu'il ait vu était sur la côte orientale de l'île de l'Ours, entre la Norvége et le Spitzberg. Ceux des côtes occidentales du Spitzberg étaient beaucoup moins fréquentés. La solitude, une nourriture abondante, l'absence d'animaux carnassiers, tels que les renards, sont probablement les causes principales qui ont déterminé le choix des premiers colons d'un *Vogelberg*. L'instinct qui ramène ces oiseaux au lieu de leur naissance a fait le reste.

Les différentes espèces ne sont pas distribuées indifféremment sur toute la hauteur de l'escarpement. Autour du rocher on trouve la mouette marine (*Larus marinus*) et des macareux ou perroquets de mer (*Mormon fratercula*). Ces oiseaux creusent dans la terre un trou horizontal au fond duquel la femelle couve son œuf. Ils sont excessivement communs; aussi, sur un seul petit écueil, situé en mer, on prend annuellement 2 400 de ces oiseaux. On les retire vivants de leur trou avec un bâton terminé par un crochet, ou bien on ouvre la galerie par en haut, et on découvre ainsi le nid. Le second rang, dans les points où l'on trouve de l'herbe, est occupé par la mouette argentée (*Larus argentatus*); au-dessous perche l'innombrable colonie des pingouins (*Alca torda*) et des guillemots (*Uria troile*, *U. ringvia*); plus bas, sur les rochers baignés par la mer, on aperçoit la mouette à trois doigts (*Larus tridactylus*), et enfin les guillemots à miroir (*Uria grylle*) et les cormorans (*Carbo cormoranus* et *C. cristatus*). Les guillemots et les pingouins qui ne couvent pas nagent en quantité innombrable au pied de l'écueil. La vue d'une barque ne les effraye pas; toutefois ils plongent à son approche, mais si maladroitement qu'ils ressortent le plus souvent sous les avirons. Rien de plus plaisant que de les voir plonger de nouveau en toute hâte avec les signes de la plus vive frayeur. Tous ces oiseaux

vivent en bonne intelligence. Souvent des femelles d'espèces différentes sont assises côte à côte sur leurs œufs, et on dirait, à voir les mouvements de leur tête, qu'elles sont engagées dans une conversation animée, pour faire diversion aux ennuis d'une couvée prolongée. Les petites espèces ont cependant un ennemi plus fatiguant que redoutable : c'est le stercoraire parasite (*Lestris parasitica*). Vrai forban de l'air, il fait la chasse aux oiseaux plus faibles que lui, et les force, en les harcelant de coups de bec, à rendre gorge et à rejeter le poisson et les crustacés dont ils se sont nourris. Au moment où l'animal vaincu les laisse échapper, le stercoraire plonge sur cette proie dégoûtante, et la saisit avant qu'elle ne tombe dans la mer. Plusieurs fois l'auteur de ces lignes a été témoin de ces combats où la victime semble payer un tribut pour échapper aux importunités d'un mendiant obstiné.

Presque tous ces oiseaux servent d'aliment aux pauvres habitants de Feroe ; ils mangent ces animaux et leurs œufs.



Iles Feroe. — Rocher dans l'île Naalsoe (Île de l'Aiguille).

Au péril de leur vie, ils se suspendent à une corde, ou bien ils grimpent le long des parois verticales des rochers, en marchant le long des étroites corniches sur lesquelles nichent les oiseaux. Là, le moindre faux pas est une mort inévitable, et chaque année plusieurs Feroïens sont les victimes de cette chasse périlleuse ; aussi celui qui part pour y aller prend-il solennellement congé de ses parents et de ses amis. Une poursuite sans danger est celle qui se fait en canot. Le chasseur s'arme d'un filet conique qui rappelle celui qui sert à prendre les papillons ; mais il est tissu en fil de laine, et par conséquent beaucoup plus fort. L'ouverture a environ 6 décimètres de diamètre. Comme ces oiseaux ne sont nullement sauvages, on s'approche des rochers sur lesquels ils perchent souvent par milliers. On abat le filet sur eux, leur tête s'engage dans les mailles, et on s'en rend maître facilement. De cette manière on s'empare des oiseaux qui volent à la surface de la mer ou perchent sur les rochers à fleur d'eau ; mais le plus grand nombre se trouve sur les escarpements des falaises. Pour les atteindre, quatre chasseurs se réunissent : l'un, armé d'une perche terminée par une petite planche horizontale, pousse l'autre jusqu'à ce qu'il soit au niveau d'une corniche ; celui-ci à son tour hisse son camarade avec une corde. Là,



Iles Feroe. — Profil de l'île Naalsoe.

ils saisissent les oiseaux sur leurs œufs ou les attrapent au vol avec le filet ; ils les tuent à mesure, et les jettent à leurs camarades qui maintiennent la barque au-dessous du rocher. Ils se hissent ainsi de corniche en corniche, et l'on a vu des chasseurs prendre ainsi en quelques heures des centaines d'oiseaux.

Enfin, la méthode la plus profitable, mais la plus dangereuse de toutes, est la suivante. Les chasseurs sont munis d'une corde épaisse de 6 centimètres et longue de 200 à 400 mètres, et portant une espèce de siége. On place une poutre sur le bord du rocher, afin que le câble ne se coupe pas en raguant sur la pierre. Six hommes descendent le preneur d'oiseaux (*Fuglemand*). Il tient à la main une cordelette avec laquelle il communique, au moyen de signes convenus, avec ses compagnons, qui ne tardent pas à le perdre de vue. Il faut une habileté toute particulière pour empêcher le câble de se tordre, sans quoi le malheureux tourne sur lui-même, et se brise contre les rochers. Arrivé à une corniche, il quitte la corde, l'amarre à une saillie du rocher, et tue le plus grand nombre d'oiseaux possible, en les pre-

nant à la main ou en les attrapant au vol avec son filet. Aperçoit-il une caverne ou une corniche qu'il ne puisse atteindre, et où perchent un grand nombre d'oiseaux, alors il s'asseoit de nouveau sur la planchette, et imprime à la corde des mouvements d'oscillation qui atteignent quelquefois 30 mètres, et le lancent sur la partie du rocher qu'il veut explorer. La chasse terminée, ses compagnons le hissent de nouveau au haut de la falaise. Cette chasse est pleine de dangers : la corde peut se couper en frottant sur des rochers aigus, une pierre se détacher et tomber sur le malheureux ainsi suspendu entre le ciel et la mer ; en se lançant au moyen des oscillations qu'il imprime à la corde, il est quelquefois projeté avec force contre une saillie ; enfin, s'il perd l'équilibre sur ces étroites corniches, il tombe et se brise la tete sur les rochers ou se noie dans la mer. Mais dans ce pauvre pays, où l'orge mûrit à peine tous les ans, l'homme risque sa vie pour se procurer un gibier dont l'odeur et le goût soulèveraient la délicatesse de nos appétits.

LA LIGNE DROITE DE LA VIE.

Il avait vécu simplement. Sans révolte, sans murmure, il avait pratiqué les humbles vertus qui donnent, sinon le bonheur, du moins la paix de la conscience et la sérénité. Il avait eu, dès sa jeunesse, cette heureuse et rare conviction que chaque homme n'est pas appelé à refaire sous tous les rapports l'expérience de tous. Il pensait que s'il n'est point de régions si hautes que notre esprit n'ait la liberté, le droit et le devoir d'explorer dans les sphères infinies de l'invisible pour y chercher la lumière, il convient au contraire, pour le règlement de la vie positive, d'accepter dès le départ les grandes vérités morales transmises de siècle en siècle, consacrées par la partie honnête du genre humain, par les bons et par les sages, et dont l'observation doit suffire à tout le développement et à toute la félicité que comporte une existence ordinaire. Il s'était marié, entre autres motifs, parce qu'il croyait que l'on n'a pas le droit de juger définitivement la vie si l'on ne l'a pas expérimentée dans ses devoirs et ses attachements les plus sérieux. Il était juste, doux et sincère dans le gouvernement de sa maison : il blâmait l'impatience et la dureté comme contraires à la dignité personnelle. Il avait pris à la lettre cette vieille opinion des philosophes et des poëtes, que ce qu'il est possible d'espérer de bonheur se trouve dans la médiocrité de la fortune, dans la modération des désirs ; dans le travail, l'étude, les affections de famille, l'amour de la patrie, de la nature et de Dieu. Sa sollicitude de tous les instants avait été de préserver ceux qui l'entouraient du vice et du malheur : autant qu'il est donné à l'homme, il avait réussi ; il n'avait échoué que contre le dernier écueil, où toute créature, hélas ! vient disparaître à son tour.

***

Il faut représenter librement aux rois jusqu'à quel point ils sont responsables devant Dieu quand ils donnent par pure faveur les emplois et les charges, qui ne peuvent être possédés par les esprits médiocres qu'au préjudice des États.

Testament du cardinal DE RICHELIEU.

NUMISMATIQUE.

DE QUELQUES ERREURS OU PRÉJUGÉS A PROPOS DES MÉDAILLES.

(Premier article.)

La numismatique est une science comparativement moderne. Presque toutes les autres sciences ont leur origine dans l'antiquité la plus reculée. Dès le collége, les enfants, en étudiant les langues ou l'histoire ancienne, apprennent que l'astronomie avait été cultivée par les premiers peuples nommés dans les annales du genre humain. Ils voient les mathématiques professées par Euclide et Archimède, la médecine par Hippocrate ; nulle part ils n'aperçoivent aucun vestige de l'étude des monnaies : aussi rien ne les prépare à estimer la science numismatique, et ils ne sauraient se douter de la diversité des connaissances nécessaires pour faire progresser cette science et en tirer toutes les lumières qu'elle peut répandre sur l'histoire, les mœurs, les religions, la chronologie des civilisations qui ont précédé et préparé la nôtre.

Érudition, c'est-à-dire connaissance approfondie de tous les textes anciens qui sont parvenus jusqu'à nous, science des langues et de la géographie, chronologie, sagacité, sentiment exercé de l'art, telles sont les principales qualités que les numismatistes doivent posséder pour exceller dans l'étude de leur choix. Il est vrai que des gens sans culture intellectuelle ont eu le goût des médailles ; mais on ne verra jamais devenir de véritables numismatistes ceux qui ne savent point unir l'amour sérieux de l'étude à l'innocente manie des collections.

Il ne faut pas, du reste, s'étonner de voir à quel point tout ce qui touche à la numismatique est étranger au grand nombre. Il en a toujours été ainsi. On a de tout temps aimé l'*argent ;* mais il est rare que l'on examine curieusement les pièces de monnaie ; la vulgarité même de ces objets, que les nécessités de la vie font passer de main en main, fait qu'on n'y attache son attention que pour les compter et chercher à les acquérir ou à les dépenser. Cependant presque tout ce que nous appelons aujourd'hui *médailles antiques* a été de la *monnaie* pour les Grecs et les Romains.

Il y avait plus de deux mille ans que la monnaie avait été inventée lorsqu'il se rencontra, peut-être pour la première fois, un véritable amateur de *médailles.* Ce premier des collecteurs de médailles était un poëte, et un des plus illustres, Pétrarque, le chantre immortel de Laure de Noves. Pétrarque ne fut pas précisément un numismatiste, mais il rassembla avec soin toutes les médailles antiques qu'il put trouver, et il en forma une collection qu'il offrit en présent à l'empereur Charles IV. Il aimait les médailles en poëte, en artiste, en philosophe, ce qui n'est certes pas la pire manière de les aimer. Il affectionnait, non pas les plus rares, mais les plus belles, et surtout celles qui offraient les traits des princes qui avaient été les bienfaiteurs de l'humanité. Dans sa collection, on voyait des Trajan, des Marc-Aurèle, des Antonin, plutôt que des Néron, des Othon ou des Commode. Avant lui, on ne connaît pas d'amateurs de médailles. Dans les écrits de l'antiquité, on trouve cités des amateurs de pierres gravées, de vases, de statues ; mais on n'a pas encore trouvé mention de collectionneurs de monnaies. Peut-être cette lacune tient-elle à ce que nous sommes loin de posséder tout ce que les anciens ont écrit ; cependant la lecture de divers passages où ils ont parlé incidemment des monnaies semble nous donner le droit de dire que, chez eux, on s'était occupé encore moins généralement que parmi nous de recueillir les monuments des âges antérieurs, et même qu'ils n'avaient guère étudié les espèces courantes qu'au point de vue économique.

Plutarque, mort vers l'an 140 de notre ère, parle, dans la Vie de Thésée, d'une monnaie frappée par ce législateur fabuleux de l'Attique. C'est là une erreur dans laquelle ne serait pas tombé un homme aussi lettré s'il avait existé de son temps une science des médailles. Il s'exprime ainsi : « Il » fit frapper une monnaie sur laquelle il y avait un bœuf, » soit à cause du taureau de Marathon qu'il avait tué, » soit, etc. » Or Thésée, personnage mythologique, aurait vécu, suivant la Fable elle-même, un peu avant la guerre de Troie, c'est-à-dire environ cinq cents ans avant l'invention de la monnaie.

Homère, qui a chanté la prise de Troie trois cents ans après la date de cet événement plus ou moins historique, ne parle pas une seule fois de la monnaie dans ses deux poëmes. Il est cependant probable que c'est à la mauvaise interprétation des passages où il parle d'armes échangées contre des bœufs qu'il faut attribuer l'origine de l'erreur répétée par Plutarque, sans doute après cent autres auteurs. D'anciens commentateurs n'avaient pas voulu voir dans Homère ce qui y était, c'est-à-dire un marché fait par voie d'échange, comme on les concluait tous dans les temps primitifs. Ils ont voulu voir dans l'expression *bœufs* le nom d'une espèce de monnaie qui aurait été nommée ainsi à cause de l'image d'un bœuf. De là le conte de Plutarque sur les *bœufs* de Thésée.

Il faut aussi ranger parmi les fables ce que le même Plutarque rapporte des monnaies de fer que Lycurgue aurait fait frapper chez les Lacédémoniens pour empêcher les progrès du luxe. Ces monnaies, si volumineuses qu'il fallait, dit Plutarque, des charrettes pour porter de très-petites sommes, n'ont jamais existé que dans l'imagination féconde, et ordinairement plus ingénieuse, des écrivains de la Grèce.

La dimension de certains *as* romains (17 centimètres pour les plus grands, mais non pas les plus anciens) a pu donner lieu à cette fable. Peut-être les Lacédémoniens avaient-ils eu d'abord des monnaies analogues à ces as romains avant d'employer l'argent, comme les autres peuples de la Grèce; mais c'est là tout ce que nous pouvons accorder à Plutarque. Je sais bien que les défenseurs du philosophe de Chéronée pourront m'alléguer qu'un peuple moderne, brave et pauvre comme les Spartiates, a eu des monnaies de dimensions telles que, par analogie, l'historiette de Plutarque deviendrait probable. En effet, au dix-septième siècle, en 1660, la Suède donna des marques monétaires à des tables de cuivre dont la plus grande a plus d'un demi-mètre de long sur 30 centimètres de largeur. Mais ces tables (dont plusieurs sont conservées au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale) portent l'indication d'une valeur de convention, la plus grande 8 dalers : cette monnaie de géants fut très-certainement une sorte d'assignat auquel les nécessités du moment avaient donné naissance.

Pollux de Naucratis en Égypte, qui a parlé avec plus de détail qu'aucun autre auteur païen des monnaies anciennes, dans l'espèce d'encyclopédie qu'il composa sous Marc-Aurèle, nous fournit un argument précieux à l'appui de ce que nous venons d'avancer, à savoir que les anciens n'étaient pas numismatistes. Après avoir nommé Phidon d'Argos comme le premier inventeur de la monnaie, après avoir fait l'énumération des autres personnages auxquels on avait également attribué l'honneur de cette invention, il finit par une phrase que pourrait signer un élégant ignorant de nos jours : « Mais » qui pourrait songer à s'enquérir de pareille chose? » Il dit aussi sur le ton de l'ironie : « Quelqu'un trouvera peut-être » glorieux de rechercher l'origine des monnaies. » Évidemment, si un savant, un érudit, comme Pollux, a parlé aussi irrévérencieusement des recherches qu'on pouvait faire sur les monnaies, c'est que ces recherches n'étaient pas estimées de son temps; on peut même dire qu'elles n'existaient pas.

On vient de voir les préjugés en fait de numismatique dans l'antiquité; il y en eut aussi au moyen âge, comme il y en a encore beaucoup de nos jours.

Le type des monnaies de saint Louis, fort estimées du vivant de ce prince, à cause de l'excellence du titre, fut l'objet d'une méprise si universelle que Jean Villani, dans ses Chroniques florentines, écrites sous le règne de saint Louis, dit qu'à son retour d'Égypte, *le roi Louis de France avait fait représenter sur le gros tournois, du côté de la pile, les buies des prisons, en mémoire de sa captivité.* Cette idée avait fait fortune parmi les peuples chez qui la mémoire de saint Louis fut en telle vénération que ses monnaies, après sa mort, furent conservées et portées comme de véritables reliques, et que longtemps après lui on en fabriqua des *facsimile* en cuivre. La piété des admirateurs du saint roi croyait voir, dans la figure informe qui y est gravée, les *buies* ou *menottes* qu'on se persuadait qu'il avait été contraint de porter chez les infidèles. Un passage de Joinville où il décrit, sous le nom de *bernicles*, un supplice dont on menaça son maître, nous explique comment les crédules populations du moyen âge sont tombées dans cette erreur, et ont pris, comme on le verra clairement plus loin, une *église* pour des *menottes* ou pour un instrument de supplice. Joinville dit : « Ils le menacèrent de le mettre en bernicles, qui est le plus grief tour» ment qu'ils puissent faire à nully; et sont deux grands tisons » de bois qui sont entretenants au chef, et quand ils veulent » y mettre aucun, ils le couchent sur le cousté entre les deux » tisons et lui font passer les jambes à travers de grosses » chevilles, puis couchent la pièce de bois qui est là-dessous, » et font asseoir un homme dessous les tisons. Dont il avient » qu'il ne demeure à celui qui est là couché point un demi» pied d'ossements qu'il ne soit tout desrompu et escaché. »

Du Cange, et après lui Leblanc, ont très-bien deviné l'erreur populaire; mais le préjugé était si fort de leur temps qu'ils ont procédé avec beaucoup de ménagements de peur de paraître manquer de respect à la mémoire du saint roi. Cependant Du Cange a suffisamment révélé la vérité : c'est que le type appelé *chastel* par les ordonnances des rois de France relatives aux monnaies était tout simplement une imitation grossière du temple de Louis le Débonnaire.

Les premiers rois carlovingiens avaient adopté pour type de leurs monnaies un temple, symbole de l'Église, entouré des mots *Christiana religio*, qui font parfaitement comprendre l'idée qu'ils y attachaient. Avec le temps, par suite de la barbarie, et surtout de l'ignorance des graveurs, qui le reproduisaient de siècle en siècle sans le comprendre, ce type devint un véritable hiéroglyphe. On peut en juger en examinant les diverses transformations qu'il a subies sur les dessins nos 1 à 5.



Fig. 1.

Le n° 1 est un denier d'argent de Louis le Débonnaire. En voici la description : Du côté appelé vulgairement de nos jours face, mais qu'on appelait jadis croix, est en effet une croix; la légende écrite en latin trahit l'origine germanique de nos premiers rois par l'aspiration H et le W : HLVDOWICVS IMP. (*Hludwig, empereur*). Au revers, ou côté de la pile, on lit la légende : *Christiana religio* (religion chrétienne). Cette légende, selon un usage consacré, est écrite avec le X et le P grecs, qui remplacent le C, l'H et l'R romains. Au milieu est le temple, exhaussé sur deux degrés; le fronton, à la grecque, est surmonté d'une croix, et est porté par quatre colonnes au milieu desquelles est une autre croix.

Les abbés de Saint-Martin de Tours copièrent ce temple sur leur monnaie, et il finit, au onzième siècle, entre les mains d'ignorants monétaires, par offrir la figure qu'on peut voir sur le revers du n° 2. De ce côté, on lit : *SCS Martinivs* (Saint-Martin); au centre, les vestiges du temple; du côté de la croix, la légende est : *Turonus Civi*, abréviation vicieuse qui signifie *Cité de Tours.* La monnaie de ces abbés ayant obtenu une grande célébrité de beauté, fut imitée elle-même par une infinité de seigneurs, petits et grands, et par les rois de France, qui eux-mêmes copièrent cette légende, laquelle a donné naissance au système célèbre appelé tournois à

cause de ce mot *Turonus*. La livre tournois, dont nous avons encore entendu prononcer le nom dans notre enfance, dans les premières années de la Restauration, avait triomphé de



Fig. 2.

la livre parisis environ sous Charles VIII. Qu'on examine à présent le gros tournois de saint Louis, qui porte le n° 3; on

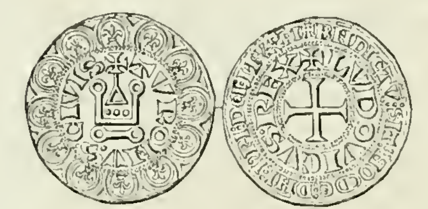


Fig. 3.

y retrouvera la légende *Turonus Civis*, et on y reconnaîtra le temple de Louis le Débonnaire dans la figure exorbitante appelée si longtemps *menottes*, *buies* ou *bernicles*. Les légendes signifient, du côté de la croix : *Que le nom de Dieu, Notre-Seigneur J.-C., soit béni.* Puis, *Louis, roi.*

Voici ce temple, n° 4, déguisé sous une forme encore plus

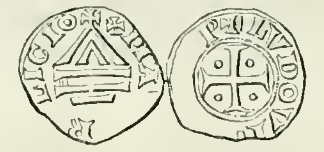


Fig. 4.

hétéroclite, sur une monnaie inédite qui doit avoir été fabriquée dans le canton de Lausanne ou dans le Chablais, vers la fin du douzième siècle. Cette pièce est une imitation tellement servile des deniers de Louis le Débonnaire qu'elle ne porte même pas le nom du lieu où elle a été fabriquée. On y lit : *Ludovicus imp.*, cependant sous une forme moins teutonique, et *Criana religio.* Sous le n° 5, on peut voir le

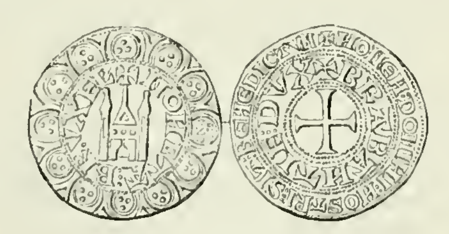


Fig. 5.

temple, copié d'une manière plus élégante. Il devient, ici, une église gothique, mais il conserve le fronton carlovingien, très-reconnaissable, malgré une solution de continuité très-visible entre le fronton et le portail qui affecte la forme ogivale. Cette pièce a été frappée à Bruxelles en Brabant vers 1280. La légende *Moneta bruxellensis* a remplacé le *Turonus civis.*

Il y eut aussi une autre erreur plus tenace que celle des menottes, car quelques personnes la partagent encore aujourd'hui : c'est celle qui faisait donner au type des monnaies de Gênes le nom de *Machine à couper la tête.* Leblanc, dans son *Traité historique des monnaies de France*, parlant des monnaies frappées à Gênes pendant la domination française, dit : « La légende de ces monnaies du côté de la croix, » *Conradus rex Romanorum*, est à remarquer, aussi bien » que la figure qui est de l'autre côté dans le milieu de la » pièce, qui est une machine dont ils (les Génois) se ser- » voient pour couper la tête. » En effet, l'objet représenté sur les monnaies de cette célèbre république pendant plusieurs siècles offre quelque ressemblance avec notre *guillotine* et avec les autres machines de ce genre qui, sous divers noms, ont servi à la décapitation dans plusieurs pays de l'Europe dès le seizième siècle. De plus, comme l'empereur Conrad III avait donné à la ville de Gênes les droits régaliens de monnaie et de glaive, *jus monetæ et gladii*, on croyait que la fière cité, qui conserva toujours le nom de Conrad sur ses monnaies, y avait voulu placer également l'instrument du supplice, signe de souveraineté. Il n'en était rien. Il s'agissait, comme pour les monnaies qui précèdent, d'un type ancien devenu inintelligible à force de barbarie. Qu'on examine avec soin le n° 6, et on y recon-



Fig. 6.

naîtra une *porte de ville*, un *portail*, qui finit par ressembler à un coupe-tête sur le n° 7. La légende du n° 6 est, du côté de la face, HLVDOVVICVS IMP AVG (*Hludwig, empereur, auguste*). Au lieu de la croix, on voit le buste de l'empereur; au revers, le nom de la ville où ce denier a été frappé : *Arelatem* (Arles). Quant au gros d'argent, n° 7, il porte, comme on l'a dit, d'un côté le nom

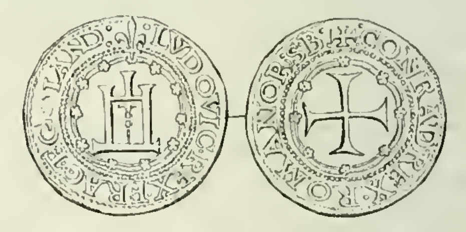


Fig. 7.

de Conrad, le fondateur de la république génoise, et de l'autre celui de Louis XII, le destructeur de l'indépendance de Gênes. On pourrait ajouter à la démonstration que le nom latin de Gênes, *Janua*, signifie porte, et que, par conséquent, ce symbole, devenu plus tard si barbare, avait pu être choisi dans l'origine à cause de l'allusion qu'il faisait au nom de la cité.

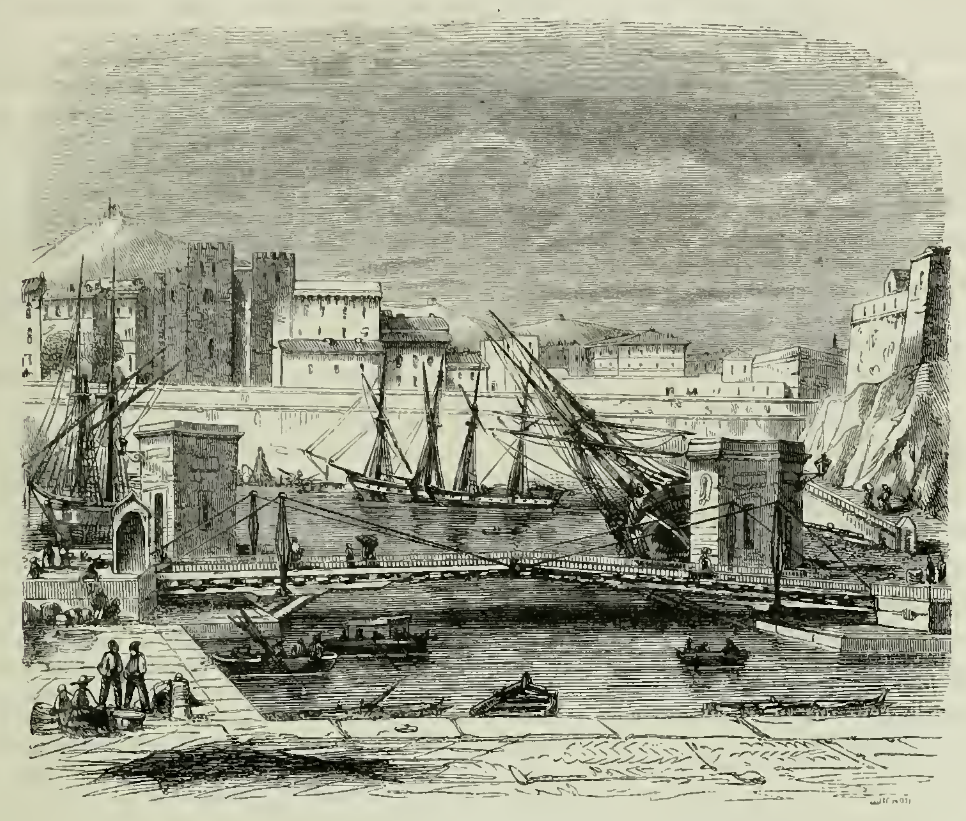
Nous n'avons pu citer ici qu'un très-petit nombre des erreurs populaires au sujet des médailles; mais si nous avions voulu citer celles commises par les numismatistes eux-mêmes, pendant que la science était encore dans l'enfance, nous aurions écrit un livre et non un article. Nous nous réservons de traiter dans un second article d'une autre espèce d'erreurs en fait de monnaies et de médailles : nous voulons parler des idées erronées qui ont cours sur la rareté et la valeur vénale de certaines pièces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

MARSEILLE.

Voy. la Table des dix premières années; et 1847, p. 105, l'Aqueduc de Roquefavour.



Marseille.— Abbaye de Saint-Victor et Bassin de carénage.

§ 1. Histoire de la ville.

Nous ne chercherons pas à faire connaître en quelques lignes tout ce que la ville de Marseille présente d'intéressant à l'historien et à l'économiste, sous le double rapport des révolutions passées de sa population, et de la prospérité actuelle de son commerce. Une cité qui a été fondée avant Rome elle-même; qui a mêlé le sang grec au sang des Ligures, premiers habitants des rivages de la Provence; qui a porté aux limites du monde antique l'activité et la gloire du génie industrieux des Phocéens; qui a nourri une république assez forte pour disputer à Carthage l'empire de la Méditerranée, et assez sage pour être un modèle envié des Romains eux-mêmes; qui a été renouvelée ensuite par l'occupation des Romains; qui a abrité leur marine dans ses ports, leurs soldats dans sa citadelle, leurs patriciens dans ses campagnes; qui, au milieu de l'invasion des Barbares, a maintenu les derniers rapports de la Gaule avec le commerce de l'Orient, avec l'empire de Constantinople; qui, sous les Mérovingiens, a été l'unique port que les Francs ont entretenu et se sont partagé sur la Méditerranée; qui, dans les crises d'où la dynastie carlovingienne est sortie et où elle s'est engloutie de nouveau, a été le but presque continuel des attaques des Sarrasins; qui vit bientôt s'élever dans le royaume de Provence le premier état démembré de l'empire de Charlemagne; qui dès lors tour à tour donna ses rois à l'Italie et reçut ses comtes de l'Espagne; qui, en portant les croisés au tombeau du Christ, rouvrit au négoce français le chemin du Levant; qui avec son antique richesse retrouva le goût de son ancienne liberté, et se modela sur les formes politiques des villes italiennes pour tâcher de rivaliser avec leur fortune; qui faillit trouver dans la Ligue l'occasion de consacrer son indépendance; qui ne perdit alors l'autonomie qu'au moment où la France, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait lui en communiquer tous les bienfaits; qui, pendant les deux siècles où la France a eu la prépondérance dans l'empire puissant des Turcs, a été l'intermédiaire de toutes nos relations avec lui; qui, lorsque cet empire est déchu, en a vu de nouveaux s'élever sur les côtes d'Afrique comme pour accroître le mouvement de ses affaires : d'une part l'Égypte érigée en royaume par un prince empressé à échanger avec nous toutes les richesses du Nil, de l'autre l'Algérie devenue française, et attirant, à travers la Provence, les productions et les capitaux de notre pays, en attendant qu'elle lui renvoie par le même canal les fruits d'une colonie féconde et sûre; une cité qui a ainsi reçu le mélange de toutes les races, qui a marqué dans toutes les révolutions, qui voit chaque jour arriver dans ses fabriques, dans ses entrepôts, sur son port, toutes les créations de la nature ou de l'industrie; une cité pareille ne peut pas laisser enfermer en quelques phrases toute son histoire et tout son commerce. Un des plus habiles magistrats qu'elle ait eus, M. le comte de Villeneuve, a essayé d'embrasser tous les éléments de cette grande destinée dans une publication qui, commencée en 1821, n'a été achevée qu'en 1829, et qui, sous le titre de *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, et en 4 volumes in-4° de 1200 pages, ne contient pas tout ce qu'il faudrait dire sur le passé de la ville et sur son présent. Les recherches historiques de notre époque, l'accroissement considérable de nos relations commerciales, fourniraient de longs suppléments à qui voudrait compléter cet ouvrage. Pour nous, nous voulons seulement indiquer quelques points dans ce champ si étendu.

§ 2. Plan de la ville.

Une ville, comme un monument, doit, avant tout, être belle par le plan. Mais ordinairement le plan d'une ville ne sort point tout formé de la tête d'un artiste, comme celui

d'un monument ; et ce n'est peut-être point à regretter. Les artistes sacrifient trop souvent la beauté intérieure de la distribution, qui ne se laisse sentir que par des intelligences distinguées, à la beauté extérieure des façades, qui est le sujet des extases d'une multitude peu éclairée. C'est le temps qui dessine les villes peu à peu et par accroissements successifs, appropriés à des besoins profonds, d'où naissent toujours les plus beaux motifs de décoration. Il y a cependant des époques où, les villes s'éparpillant hors des enceintes primitives, il est nécessaire qu'un esprit sagace et ferme comprenne les tendances diverses qui les entraînent, les dirige, tire le plus juste parti des anciennes parties délaissées, des parties nouvelles envahies, établisse entre toutes d'harmonieux rapports et mette la marque du génie d'un seul homme sur les créations différentes de la succession des siècles. Marseille, après avoir déjà passé plusieurs fois par ces époques critiques, s'y voit de nouveau ramenée aujourd'hui par un nouveau développement de sa richesse.

La ville primitive, fondée par les Phocéens, était assise tout entière sur cette crête où est aujourd'hui reléguée la partie la plus pauvre de la population. Au lieu de se développer comme aujourd'hui sur tous les côtés du port, qui est le centre même de la cité actuelle, elle s'étendait uniquement au nord de ce port jusqu'à un autre port plus petit, qui s'appelait le port des Gaulois, *portus Gallicus*, et qui, abandonné pendant le moyen âge, se relève aujourd'hui sous le nom défiguré de port de la Joliette. Il paraît que lorsque les Romains se rendirent maîtres de la ville, ils se réservèrent, d'une part, pour les logements de leurs soldats, la citadelle qui dominait le grand port ; de l'autre, à l'usage particulier de la marine, le petit port placé en arrière du premier. Même sur cet emplacement resserré, il y avait au moyen âge deux villes séparées, vivant sous des lois et des puissances distinctes. La ville haute comprenait la citadelle romaine, qui avait vue sur le grand port ; de là, en suivant la mer qui battait et qui emportait son rivage élevé, elle gagnait les fortifications qui devaient protéger le petit port ; elle couvrait le rivage de ce port et tenait le port lui-même sous sa juridiction. C'était la ville épiscopale, soumise à l'évêque qui avait succédé à l'autorité romaine, et qui longtemps entretint l'espoir de l'y faire reparaître par ses relations avec l'empereur de Constantinople. La ville basse, s'étendant au midi tout au long du grand port, et au levant ouvrant directement sur la campagne, avait conservé tout le mouvement des affaires de la terre et de la mer ; elle obéissait à un délégué du comte de Provence et s'appelait pour cette raison la ville comtale. Les deux villes étaient séparées l'une de l'autre par des murs ; le parallélogramme à peu près régulier qu'elles formaient était du reste défendu par d'épais remparts, même du côté du grand port, où des ouvertures pratiquées dans la muraille, et qui ont laissé le nom de *grottes* à quelques rues adjacentes, donnaient passage aux marchandises transportées du port dans les marchés intérieurs.

Indépendamment de ces deux villes, une troisième ville se forma peu à peu autour de l'abbaye de Saint-Victor, qui, placée en face de l'ancienne citadelle romaine, gardait la rive méridionale du grand port. La puissante abbaye étendit son patronage sur les campagnes environnantes, sur les églises qu'on y avait bâties, sur les hameaux qui se groupaient autour de ces édifices. Parmi les principaux oratoires ainsi dispersés dans les champs, il faut nommer, après la chapelle de Notre-Dame de la Garde, qui de bonne heure fut changée en forteresse, la chapelle de Saint-Ferréol et le cimetière de Paradis, qui ont donné leurs noms aux plus beaux quartiers de la cité moderne. Ce qui n'était que les faubourgs est devenu le séjour privilégié du commerce et de la fortune ; l'ancienne ville abbatiale est aujourd'hui la ville élégante. C'est celle-ci qui tend le plus à se développer et à se répandre.

Elle forme actuellement, sur la rive méridionale du grand port, comme un contre-poids aux deux villes antiques, qui sont placées sur la rive septentrionale et que je confonds désormais en une seule. La ville qui s'élève sur les fondements grecs, et celle qu'on a bâtie récemment sur les terres abbatiales, sont ainsi séparées par le port, mais elles se rejoignent au-dessus de lui ; là elles viennent aboutir dans une ville différente encore des deux autres et qui leur sert de lien et de couronnement commun. Celle-ci, véritable clef de voûte de la cité, a été, pour cette raison même, l'objet particulier des pensées de tous les artistes qui ont songé à ordonner, à rattacher et à retenir ensemble toutes les parties anciennes et nouvelles du plan général. Dans cette vue plusieurs projets ont été conçus.

Il paraît que Vauban avait eu l'idée d'envelopper les deux premières villes par un grand canal qui aurait pris l'eau de la mer en avant de la ville grecque, et qui l'aurait rendue à la mer au delà de la ville abbatiale. Cette voie d'eau qui, au milieu, aurait communiqué avec l'extrémité intérieure du port, et qui aurait servi à en emporter les marchandises dans toutes les directions, serait devenue l'axe commun des deux premières villes qu'il aurait entourées, et d'une troisième ville établie sur sa berge supérieure pour tout couronner. On a mis à exécution le plan de Puget, architecte illustre autant que grand sculpteur, et qui conçut, sur la fin de ses jours, la noble ambition de renouveler la face de sa ville natale. Là où Vauban proposait de creuser un canal, Puget proposa d'établir une voie de terre pour la grande circulation. Cette voie, commençant à l'issue même de la route d'Aix, devait être inaugurée par un arc de triomphe construit sur une place ronde et élevée d'où on pouvait dominer toute la ville, descendre ensuite et courir en droite ligne depuis l'entrée de la ville grecque jusqu'à la sortie de la ville abbatiale, en s'élargissant à leur rencontre commune, de manière à former, dans le centre, un cours traversé là par deux voies opposées, l'une destinée à jeter sur le port tout ce que le mouvement des affaires entraînait, l'autre à verser le flot des promeneurs et des oisifs sur les allées percées au milieu de la ville supérieure. Ce plan plus noble, mais moins original et moins utile que celui de Vauban, a donné à Marseille, par ses longues et larges ouvertures, par le peuple immense qu'il permet de surprendre d'un même regard à la fois au milieu de ses affaires et de ses plaisirs, je ne sais quel air de gaieté, d'abondance et de vie qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Dans l'état présent, Marseille ressemble à une balance harmonieusement pondérée, dont le port formerait l'arbre, dont la ville grecque et la ville abbatiale formeraient les deux plateaux semblables, dont la grande ligne du Cours formerait le fléau, et dont enfin la ville supérieure serait la couronne.

Mais on fait en ce moment de grands travaux qui pourraient déranger ce sage équilibre si on ne veillait à leur juste distribution. Pendant l'époque de la restauration, la ville supérieure est celle qui paraissait obtenir le plus de développements ; on avait essayé d'y jeter toutes les promenades. Mais le luxe croissant toujours, et les voitures se multipliant dans la ville, on a été obligé de chercher ailleurs un espace plus étendu et plus uni où elles pussent prendre carrière. On s'est souvenu alors du plan de Vauban, et sur la ligne par laquelle il avait voulu conduire à la mer son grand canal, on a formé, sous le nom de Prado, de longues allées, faisant suite au prolongement du Cours, et enveloppant l'ancienne ville abbatiale en l'étendant. Ç'a été pour les quartiers assis sur l'emplacement de cette ville abbatiale le motif d'un accroissement très-considérable qui se continue et qui peut dépasser les bornes.

Pendant ce temps, on commençait dans l'ancienne ville grecque des constructions gigantesques destinées à en doubler aussi l'importance. Le petit port, connu des anciens

sous le nom de *port gaulois*, et au moyen âge sous celui de *port épiscopal*, avait peu à peu disparu par le double effet des envahissements de la mer qui en a emporté les rives, et de l'incurie des hommes qui, n'ayant plus à s'en servir, en avaient laissé combler le bassin. Le grand port, partagé au moyen âge entre la ville comtale et la ville abbatiale qui en gardaient les deux rivages, ne suffisant plus aujourd'hui pour contenir tous les navires qui s'y rendent de tous les points du monde, le gouvernement a songé à rétablir par de vastes digues l'enceinte détruite du port secondaire que le peuple appelle le port de la Joliette. Ce port, qui communiquera au port principal par un canal placé en avant même de la ville grecque, amènera au pied de la ville primitive un immense mouvement de charrois, de marchandises et de négociations; il y développera nécessairement des quartiers nouveaux qui rappelleront la vie de la cité là même où elle a commencé.

En présence de ces accroissements considérables de la ville grecque et de la ville abbatiale, il est d'une sage administration de porter les grands travaux qui restent encore à faire vers cette ville supérieure qui réunit les deux autres, qui les pondère et qui les couronne. Plusieurs monuments importants trouveront naturellement leur place dans cette partie. La ville grecque est à la fois l'atelier, le chantier et l'entrepôt de la cité ; c'est là que le peuple travaille et fourmille. La ville abbatiale est la bourse et le bazar ; c'est là que les négociants traitent les affaires du monde, et en exposent les produits dans des magasins spacieux et élégants. La troisième ville est destinée à devenir comme le *forum* des deux autres ; là il faut jeter les établissements qui doivent donner aux contemporains et transmettre à la postérité une image imposante et durable de la civilisation, de l'intelligence et du luxe de cette belle cité. Déjà on y fait aboutir deux immenses lignes de constructions qui marqueront à jamais la puissance et le génie audacieux de notre âge. D'une part, le chemin de fer y versera, par un débardadère digne sans doute du faste des Marseillais, les populations qui de toutes les parties de la France et de l'Occident viendront chercher leur port, leurs comptoirs ou leurs plaisirs. De l'autre, le canal que Marseille a fait construire à grands frais, qui va chercher les eaux de la Durance, qui les amène à travers un immense espace marqué par des monuments admirables, pourra les épancher dans un de ces bassins dont Rome offre tant d'exemples et qui font écumer tout un fleuve aux yeux ravis de la multitude. Entre les deux flots du peuple et de l'eau, de vastes constructions devront annoncer que la cité, douée de toutes les ressources de la fortune, a su aussi s'associer dignement au culte de l'esprit ; on verra donc figurer au centre même de ce *forum* de la ville la cathédrale qui, délabrée aujourd'hui, et enveloppée sur le bord de la mer par le tumulte du port nouveau, va être reconstruite dans un emplacement choisi, et avec un goût excellent. L'opinion, égarée un instant par la rivalité des quartiers, rendra ses faveurs à ce projet que la haute intelligence de l'architecte a mûrement étudié, et que la sagesse du conseil municipal a adopté. Non loin du temple de la religion, on en élèvera un au savoir. Un hôtel sera bâti pour recevoir la Faculté des sciences dont Marseille attend l'institution, et où elle apprendra à diriger avec précision la marche de son industrie, en même temps qu'elle donnera la mesure de son aptitude et de son goût pour les études. Bien d'autres édifices publics pourront s'ajouter à ceux-là dans les mêmes lieux. Marseille manque de monuments ; et ceux que ses finances engagées par des entreprises gigantesques lui permettront de consacrer aux arts, aux lettres et aux professions libérales, trouveront leur place naturelle dans cette partie de la ville qui assiste au mouvement des affaires sans en être agitée, qui les voit pour ainsi dire passer devant elle, et qui en leur servant de vestibule doit rappeler à ceux qu'emporte leur tourbillon qu'il y a dans la vie autre chose que la matière, la fortune et le succès.

C'est ainsi que nous entendons le plan d'une ville qui renferme autant d'éléments de prospérité qu'en ont jamais possédé les cités les plus riches et les plus spirituelles de l'antiquité, qui égale l'opulence de ces cités et qui doit se piquer de rappeler leur gloire. Nous allons parler maintenant de quelques-uns des rares monuments qu'elle conserve, et que nous avons fait graver.

§ 3. L'abbaye de Saint-Victor.

La tradition qui faisait instituer l'église chrétienne de Marseille par Lazare, l'ami du Christ, le frère de Marthe et de Marie, est si peu fondée qu'il est avéré que la ville entière, demeurée païenne, au milieu des grandes occupations de son commerce, jusqu'au règne de Dioclétien, mit en pièces en l'année 303 le corps d'un capitaine romain nommé Victor, récemment initié au christianisme. Un siècle après sa mort, l'abbaye qui porte le nom de ce premier martyr marseillais fut érigée par un homme dont l'histoire se lie à toutes les grandes questions du christianisme primitif.

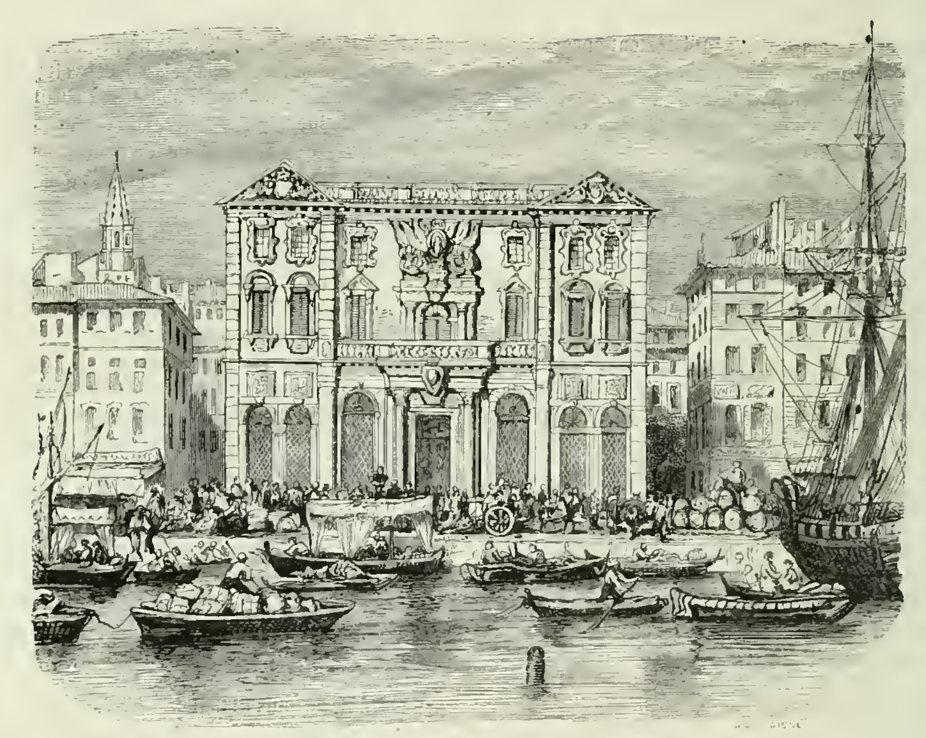
Cassien, dont on ignore la naissance, avait passé sa jeunesse en Orient ; il avait d'abord médité en Palestine dans le monastère de Bethléem ; il s'était rendu ensuite à Constantinople où il avait reçu les instructions de saint Jean-Chrysostôme ; il séjourna plus tard à Rome. Après avoir assisté, dans tous ces grands centres de la chrétienté, aux disputes que soulevaient les matières de la grâce, il resta assez fortement imbu des principes de Pélage, qui enseignait que par les seules forces de son âme et de son esprit l'homme peut arriver au salut. Il apporta ces opinions à Marseille, où il se retira sur la fin de ses jours : le premier sans doute il agita en France les questions qui, par la controverse de Port-Royal et des jésuites, troublèrent profondément notre pays au siècle de Louis XIV. Il eut un succès qui tient du prodige. Sur les rochers, sous les bois de pins où il se faisait entendre, les populations accouraient autour de lui pour se soumettre à sa direction.

Il fonda pour ses innombrables disciples deux monastères. Le premier, consacré aux hommes, fut assis sur les grottes où quelques amis de saint Victor avaient recueilli ses restes au siècle précédent ; il s'éleva ainsi en 410, hors de la ville, au delà du port, au penchant des coteaux qui garantissaient ce bassin des vents du midi. Le second, destiné aux femmes, et placé sous l'invocation de saint Sauveur, occupa, à une époque qu'il est plus difficile de fixer, en face du premier, au dedans de la ville, sur la rive septentrionale du port, une partie de la forteresse délaissée par les soldats romains, antiques ruines dont une autre partie voisine servit de résidence, du vivant de Charlemagne, à l'évêque Babon et a retenu son nom. On trouve encore sous terre, en cherchant bien dans ce quartier, de vastes salles et de grands corridors de construction romaine, qu'on appelle les caves de Saint-Sauveur, qui appartenaient sans aucun doute au couvent, et avant lui à la forteresse, débris unique et trop peu connu à Marseille même de l'ancienne cité.

L'abbaye de Saint-Victor a eu une très grande célébrité dans le moyen âge. Comme l'abbaye de Lérins, comme l'église d'Arles et l'église de Lyon, elle tint longtemps aux traditions orientales et demeura sinon hostile au moins étrangère au mouvement de l'Église de Rome. Aussi n'obtint-elle qu'assez tard les immunités que Rome et les princes soumis à ses lois accordaient volontiers aux autres couvents. L'abbaye de femmes que Cassien avait fondée reçut, par exemple, l'immunité dès 596, de la main même du pape saint Grégoire le Grand, qui l'exempta alors de la juridiction temporelle de l'évêque. Ce fut seulement deux siècles après, en 790, que Charlemagne exempta le monastère de Saint-Victor de la juridiction des juges ordinaires. Il est à souhaiter que le savant M. Guérard, qui a déjà rendu tant de services à l'érudition française par la publication du Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés et par celle des Cartu-

laires de Saint-Bertin et de Saint-Père de Chartres, nous fasse part bientôt du Cartulaire de Saint-Victor qui est déposé dans ses mains. On y pourra suivre, sur les pièces authentiques, l'histoire d'un des plus grands établissements religieux de la France. On y verra que la protection accordée par ce monastère aux vaisseaux qui venaient s'abriter aux pieds de ses murailles, a considérablement contribué à entretenir la vie du port dont il partageait les revenus avec les magistrats de la ville basse.

On s'accorde à croire que vers la fin du neuvième siècle, sous le règne des petits-fils de Charlemagne, les Sarrasins, ayant envahi de nouveau la Provence, détruisirent les fondations religieuses que Cassien avait instituées hors de la ville de Marseille. On pense que c'est alors, vers 870, qu'après le martyre de sainte Eusébie, les femmes cassianites furent transportées dans l'intérieur de la ville, dans quelques salles désertes de l'ancienne forteresse qui prirent à cette époque le nom de monastère de Saint-Sauveur. L'abbaye de Saint-Victor tarda plus longtemps de se relever. Ce n'est que cent ans après, à la fin du dixième siècle, vers 965, que le premier des vicomtes de Marseille, Guillaume Ier, secondé par son frère Honoré II, évêque de la ville, entreprit de rétablir l'illustre monastère. On pense toutefois que la consécration n'en fut faite qu'en 1040 par le pape Benoît IX. Encore semble-t-il que le bâtiment, demeuré imparfait, fut repris en 1200, et terminé seulement en 1279. Mais même cette mauvaise maçonnerie croulait déjà au siècle suivant, lorsque le pape Urbain V, qui avait été abbé de Saint-Victor vers 1350, fit vers 1365 reprendre les murs de l'ancienne église, les releva en pierre de taille et les accompagna de hautes tours carrées. Il en reste aujourd'hui une seule sous laquelle la porte est pratiquée. Les autres, qu'on peut apercevoir dans



Marseille. — Loge ou Hôtel de ville.

notre dessin, sont d'un appareil différent et d'une construction beaucoup plus récente. On a, dans les temps modernes, singulièrement remanié ce vieil édifice vaste et défendu comme une citadelle; notre époque en a fait un monceau de ruines, au milieu desquelles elle n'a guère laissé subsister que l'ancienne église.

Cette église, dont le plan assez mesquin ressemble beaucoup à tous ceux qu'on faisait au onzième siècle, n'est vraiment remarquable que par ses souterrains, qui datent évidemment de la fondation même de l'abbaye, c'est-à-dire du commencement du cinquième siècle. L'art romain lui-même y paraît dans sa force et dans sa puissance : c'est une église inférieure qui, pour la beauté mâle de ses proportions et pour l'énergie de l'appareil, rappelle les plus vigoureux monuments des Latins. Par malheur, lorsqu'on a refait l'église supérieure, comme on était incapable d'en mesurer les parties sur les arcs immenses du souterrain, on a été obligé de couper ceux-ci par des murailles destinées à servir d'appui aux piliers des nefs étroites construites au-dessus de ces belles voûtes. Ainsi on a gâté la crypte, parce qu'on ne savait élever sur elle qu'un monument médiocre. Mais, malgré les offenses qui lui ont été prodiguées par l'ignorance des architectes du moyen âge, l'œuvre romaine sait montrer encore toute sa grandeur à qui sait la regarder.

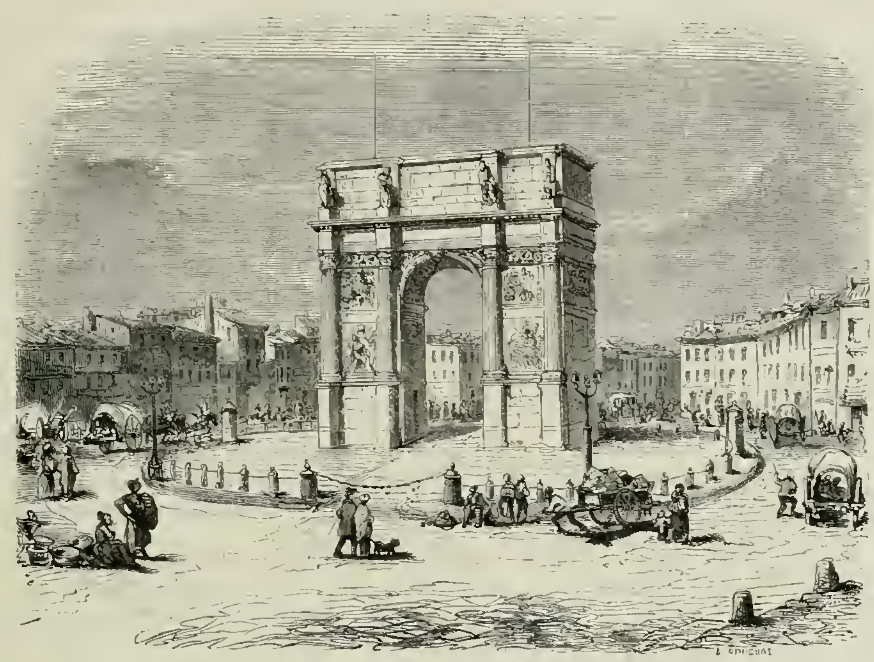
De nos jours, au pied du monastère, dans un emplacement occupé autrefois par son cimetière, on a creusé un bassin de carénage, que l'on peut voir dans notre gravure, et qui est déjà trop petit pour suffire au radoubage des navires du port. Tous les bruits, tout le mouvement de l'industrie moderne, se mêlent ainsi, dans cet endroit, de la manière la plus pittoresque, aux souvenirs qui planent sur les créneaux silencieux de la vieille abbaye.

§ 4. L'hôtel de ville.

L'ancien hôtel de ville de Marseille était situé à mi-coteau de la crête sur laquelle la ville épiscopale était fortifiée. La place des Accoules, dont il ornait un des côtés, servait aux rassemblements du peuple qu'on appelait les parlements. Le palais de justice a remplacé là, aujourd'hui, le palais des magistrats de la ville centrale.

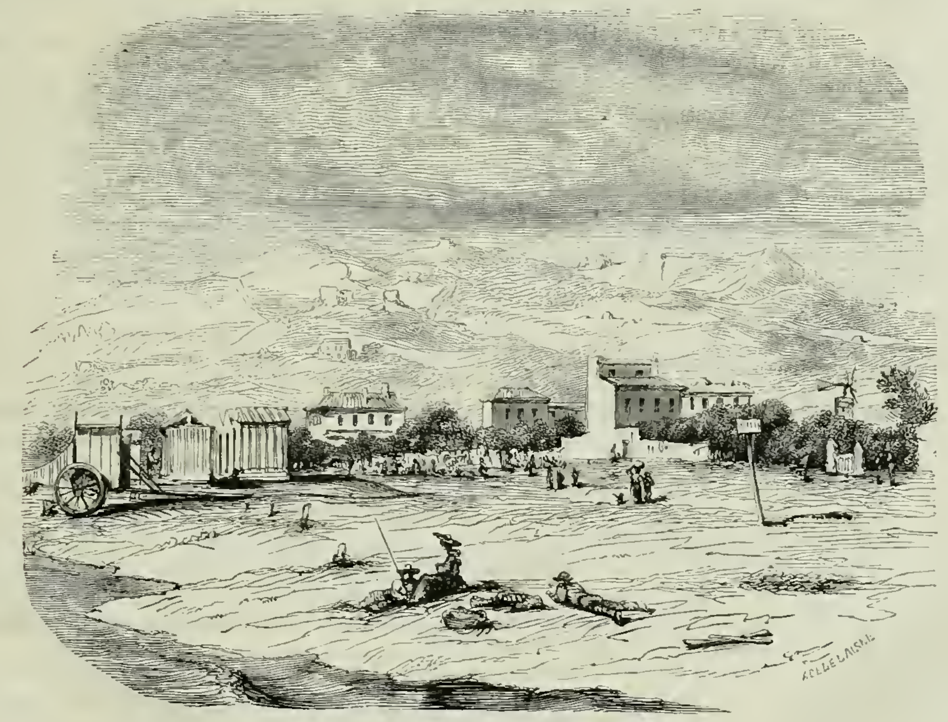
Au dix-septième siècle, à l'époque où l'on remania le plan de la ville, dès que, pour faire communiquer la vieille cité avec les deux cités nouvelles qu'on élevait sur les deux autres côtés du port, on eut abattu les antiques remparts, il devint nécessaire d'établir le siége de l'administration municipale à

la portée des habitants de tous les quartiers et sur le théâtre même de leurs grandes affaires. On construisit auprès du port, à peu près vers le même temps, un édifice qui sert aujourd'hui d'hôtel aux successeurs des consuls de Marseille. Comme on le pourra voir par le dessin que nous en avons fait graver, c'est une construction d'une assez médiocre



Arc de triomphe ou Porte d'Aix.

étendue : elle a été primitivement destinée à servir de bourse aux Marseillais, qui y traitaient leurs affaires dans une vaste salle occupant presque tout l'espace du rez-de-chaussée. Trois salles partageaient tout le premier étage. Ce qui est singulier, c'est qu'on ne trouve pas d'escalier pour monter directement du rez-de-chaussée à ce premier étage. L'escalier par où l'on arrive à celui-ci se trouve dans une maison voisine, qui encore est séparée de l'hôtel par une rue ; il



Plage à l'extrémité de la promenade du Prado.

franchit la rue sur une voûte légère. Cet escalier, si bizarrement placé, a du reste tous les airs d'un monument ; au bout de la première rampe, au pied de la statue de *Libertat*, qui livra la ville à Henri IV, il se partage en deux grandes rampes latérales, réunies à leur sommet par un beau palier chargé de colonnes. Mais, comme une bizarrerie ne peut jamais aller seule, tandis qu'il affiche tant de luxe pour conduire par un trou dans l'hôtel voisin, il n'a qu'un passage ténébreux et

masqué dans un mur latéral pour mener aux nombreux bureaux qui remplissent la maison où il s'élève.

On a voulu rendre Puget responsable de ce plan extravagant, et on a accrédité l'idée que le grand architecte l'avait dessiné de sa main. Il paraît qu'il n'a même touché à la décoration que pour y sculpter un écusson aux armes de France. Un architecte italien, dont le nom inconnu du vulgaire ne se trouve même pas dans les livres les plus étendus consacrés à la description de Marseille, doit, à ce qu'il paraît, porter seul l'éloge ou le blâme de ce monument. Il l'a élevé à l'image d'un assez grand nombre de palais génois construits sous le règne de Louis XIII, dans le goût pesant et recherché à la fois du Borromini. On dirait une de ces lourdes vestes toutes chamarrées d'or et de festons dont les seigneurs prirent alors la mode de s'accabler. Le premier nom donné à l'hôtel fut lui-même italien : on l'appela la *Loge*, parce qu'en Italie *Loggia* sert à désigner la bourse des marchands. Ce nom s'est conservé dans le peuple jusqu'à nos jours, pour nous faire juger quelle action particulière les ultramontains ont eue sur les habitudes et sur les goûts des provinces méridionales de la France. Les traces de cette influence se perpétuent, nombreuses et plus brillantes, aux environs de Marseille, dans une foule de très-belles campagnes, dont les bâtiments, les perrons, les balustres, les parterres même, rappellent exactement les anciennes *ville* italiennes.

Ces beaux morceaux doivent d'autant plus être recommandés à l'attention publique qu'à Marseille on s'empresse moins de les imiter. Il serait à souhaiter que la colonie dorienne en fût encore au régime de Lycurgue et de Minos, pour qu'au nom de ces législateurs impitoyables on pût forcer les habitants à renverser toutes leurs maisons de fond en comble, et à les relever sur un plan nouveau. On n'imagine rien de plus contraire à toute espèce d'art, de goût et de commodité que la distribution de la maison marseillaise. La largeur en est invariablement mesurée par trois fenêtres dont une est consacrée à la cage de l'escalier, en sorte qu'il faut faire une course continuelle sur une échelle roide et étroite pour passer d'une chambre à une autre. C'est ainsi que les hommes du moyen âge vivaient dans leurs tours, où, en cas d'attaque, ils prolongeaient leur défense d'étage en étage, en rompant l'échelle sous eux. On demande s'il ne serait pas permis de mettre en interdiction les maçons qui perpétuent les traditions sauvages. C'est surtout auprès de l'hôtel de ville, sur le port dont on a récemment élargi les abords, qu'il aurait été utile de faire construire, par mesure d'utilité publique, un système nouveau d'habitations qui de là se serait peu à peu répandu partout. Il faudrait qu'une grande et opulente ville comme Marseille appelât et intéressât à sa gloire par une honorable fortune un architecte de génie, comme il commence, grâce à Dieu, à s'en trouver chez nous ; en quelques années elle aurait changé de face, et ferait l'admiration des autres cités par ses monuments, comme elle fait leur envie par ses richesses.

§ 5. L'Arc de triomphe.

Un architecte de génie, alors même qu'il ne serait pas aujourd'hui assez largement secondé par les finances engagées de la ville, rendrait d'immenses services à Marseille seulement en révisant son plan et en lui indiquant comme elle devra plus tard procéder à l'embellissement de ses différents quartiers. Puget est un exemple qu'on peut citer utilement. Il a fait de grands projets que son époque n'a pu mener à bout ; mais on les a réalisés de nos jours ; et sa lointaine prévoyance a rendu possible ce qu'on n'aurait pas songé à exécuter s'il ne l'avait indiqué depuis longtemps.

Dans ses plans pour Marseille, Puget avait dessiné à l'entrée de la rue d'Aix un arc de triomphe figurant la porte de la ville. C'est notre époque qui a exécuté ce projet. Seulement il est fâcheux que ce qu'on aurait pu élever à la mémoire de la prise de Casal ou de l'humiliation de Gênes par Louis XIV, ait été érigé en souvenir de la victoire du Trocadéro. Le langage des documents officiels n'est point à omettre. « Le » conseil municipal, dit la Statistique des Bouches-du-Rhône, » pénétré d'admiration et de reconnaissance, vota spontané» ment, après la glorieuse campagne de 1823, un arc de » triomphe au prince généralissime et à son armée... La » première pierre en fut posée le 4 novembre 1825, jour » de Saint-Charles, par M. le marquis de Montgrand, gen» tilhomme honoraire de la chambre du roi, maire de Mar» seille. »

M. Penchaud, architecte de ce monument, semble avoir pris pour modèle l'arc de Titus, placé à Rome sur la voie Sacrée, et qui a une seule ouverture. Les proportions, qui cependant, à notre sens, seraient peut-être la seule chose qu'il faudrait emprunter aux anciens, nous ont paru sensiblement altérées. Nous croyons l'ouverture de l'arc de Titus plus basse et plus large que celle de l'arc du duc d'Angoulême, ce qui n'empêche pas le monument de Rome d'être plus dégagé et plus élégant que celui de Marseille. Du reste, les révolutions ont eu aussi plus de prise sur ce dernier, dont la destination a été vite changée et qui représente aujourd'hui toutes les victoires qu'il plaira aux passants d'imaginer, hormis les victoires d'Espagne, effacées de tous les esprits.

M. David (d'Angers), chargé des sculptures de l'arc de triomphe, y a fait l'essai du style qu'il a appliqué ensuite à Paris, au fronton du Panthéon. S'attaquant avec l'audace du vrai talent aux difficultés les plus sérieuses, l'artiste a conçu les bas-reliefs monumentaux comme une écriture chargée de reproduire non-seulement les idées, mais encore la figure extérieure et le costume même de l'époque qu'ils représentent. Ainsi les peuples anciens l'avaient entendu, qui en Égypte, en Grèce et à Rome nous ont laissé sur leurs bas-reliefs le souvenir de leurs vêtements différents et de leurs physionomies diverses. M. David a voulu que la France les imitât dans cette marque caractéristique de leur nationalité ; par malheur notre costume est loin d'être aussi élégant que le leur ; et ce qu'il a de défavorable n'a pas encore été complétement surmonté par les hommes mêmes les mieux doués. Mais il suffit d'avoir du bon sens pour préférer, dans la décoration d'un monument français, le costume de la France même avec sa gaucherie étriquée, au costume grec, dont les beaux plis sont aujourd'hui un anachronisme ridicule et une déplorable obstination de l'esprit de routine.

§ 6. Plage du Prado.

Ce qui fait la sûreté du port de Marseille, est un obstacle à ce que les yeux y aient tous les plaisirs qu'ils s'y promettent. Les collines ont été jetées et rapprochées en avant de ce bassin comme pour le défendre des agitations de la mer ; elles l'en séparent si bien que ni du port, ni des quartiers bas et les plus nombreux de la ville on ne peut jouir du spectacle de la Méditerranée. Les Marseillais étaient très-malheureux de se trouver si près de la mer, et de n'avoir pas un endroit d'où ils pussent la voir à leur aise. C'est pour les tirer de cette peine, qu'inspirée par les plans de Vauban dont nous avons parlé, l'administration municipale a fait tracer, dans les dernières années, la grande promenade du Prado.

Cette avenue, qu'on trouvera étroite lorsque les chemins de fer auront permis aux Provençaux de mesurer plus souvent la largeur des promenades du Nord, prolonge d'abord directement la grande ligne de la rue d'Aix, du Cours et de la rue de Rome ; puis, parvenue assez loin, tourne dans un rond point, d'où, se repliant sur elle-même, elle atteint obliquement la mer. L'espace parcouru est considérable, et se couvre peu à peu de constructions élégantes et de jardins de luxe ; d'un côté, les collines qui ceignent le port étalent

leur charmant amphithéâtre orné, çà et là, de pins pittoresques et de pavillons somptueux; de l'autre, les prairies que les eaux de l'Huveaune fécondent déroulent leurs tapis verts, bordés aussi de maisons artistement dessinées. A l'extrémité on aperçoit une des plus jolies anses que la Méditerranée forme sur le rivage; et on peut mouiller son pied dans le flot paresseux qui pousse doucement le sable vers le bord. Un peu plus à l'écart, des maisonnettes de bois qu'on roule sur la grève peuvent conduire jusqu'au milieu de l'eau les baigneurs qui vont y chercher la force et la santé. Ainsi les plaisirs de la campagne ne manquent pas autour de ce foyer actif du commerce et des affaires.

Les Marseillais aiment beaucoup la campagne; et c'est un lieu commun que de les critiquer sur ce goût. Les voyageurs qui passent sur les routes poudreuses de la Provence, et qui, des deux côtés du chemin broyé par des voitures pesantes et brûlé par un soleil continuel, voient les arbres blanchis par des frimas d'une espèce inconnue dans le Nord, ne peuvent se figurer que dans un pareil pays on puisse sérieusement goûter les plaisirs des champs. Nulle part cependant on ne trouve des sites plus beaux, peut-être même plus frais que ceux qu'on peut admirer dans les environs de Marseille. Au-dessous même de la route qui amène les gens du Nord à Marseille, à travers des nuages de poussière, la nature a creusé le vallon des Aygalades, où des sources abondantes tombent en riches cascades sur des rochers fantasques au milieu des prairies et des pins, en face du panorama splendide de la ville qu'elles dominent, et de la mer qui brille à l'horizon. C'est un paysage qui peut rivaliser avec les plus nobles et les plus variés. Mais c'est de l'autre côté de la ville, derrière la vallée de l'Huveaune, qu'on peut rencontrer les plus éclatants.

Sans parler de la fraîcheur des bords de cette rivière, sans remonter jusqu'à Gémenos et à Saint-Pons, d'où ses eaux s'élancent du milieu des ruines d'une abbaye romane, sous le dôme immense, exubérant d'une forêt que la hache ne viole point, et que les oiseaux de la nuit sillonnent aux heures les plus ardentes du jour, il suffit de monter sur les collines auxquelles est adossé le bourg de Mazargue, pour jouir d'un spectacle qu'on va chercher à Naples et qu'on y croit unique. Elevé sur un des créneaux du rempart dont la main de Dieu a entouré le territoire de Marseille, on aperçoit là à ses pieds le cours de l'Huveaune couvert et tracé tout ensemble par les beaux arbres que la rivière nourrit; au delà de cette campagne si verte et si inattendue, la ville éparpillée aux pieds des coteaux qui en portèrent les premières constructions; au delà encore, d'un côté la chaîne des montagnes de l'Étoile qui s'élèvent en gradins majestueux jusqu'au ciel, de l'autre toutes les anses de la mer qui semble se jouer en pénétrant dans la terre, puis en reculant devant elle, et qui, dans ses replis innombrables et capricieux, fait briller les nuances infinies de son azur mobile. C'est un tableau éblouissant; pour le reproduire il faudrait joindre les grands traits du Poussin au coloris magique de Claude Lorrain.

Le monde réel est étroit, le monde des désirs immense; de là nos désappointements. Nous commençons toujours par espérer les jardins d'Armide, et nous finissons par ne trouver qu'un potager! Le plus sage serait de rétrécir l'horizon de nos rêves, puisque nous ne pouvons élargir celui de la réalité; car c'est de la différence d'étendue de ces deux perspectives que procèdent la plupart de nos mécomptes et de nos aigreurs.

JEAN-PAUL RICHTER.

Dans ce grand siècle littéraire qui a donné à l'Allemagne Lessing, Wieland, Gœthe, Schiller, Herder, il s'est trouvé un homme qui n'aura pas la popularité de ces illustres écrivains, mais qui occupera une place éminente dans les œuvres de la pensée. Cet homme est Richter. A lui seul il représente, on peut le dire, le génie allemand tout entier dans ses mystiques rêveries et ses profondes conceptions, dans ses rayons lumineux et ses ombres confuses. Le lire n'est point chose facile, et, pour l'apprécier comme il le mérite, il faut y revenir à plusieurs reprises, en faire une sérieuse étude. Quand on prend pour la première fois un de ses écrits, il semble qu'on entre dans une de ces forêts vierges où les arbres séculaires voilent le chemin qu'on veut suivre, où les lianes pendantes, les rameaux entrelacés, les plantes de toute sorte, entravent à chaque pas la marche du voyageur. On s'arrête surpris d'un tel aspect. On hésite à s'aventurer au milieu de pareils obstacles; mais si l'on surmonte cette première inquiétude, si l'on s'avance dans les défilés irréguliers de cette solitude profonde, bientôt d'étonnantes beautés ravissent à la fois les sens et l'esprit. A travers les voûtes épaisses des arbres jaillissent comme une pluie d'étoiles scintillantes et des flots de lumière qui colorent le feuillage. Entre les ronces touffues s'élèvent des fleurs splendides, et la brise qui balance les branches légères de l'arbuste, et l'insecte qui peuple les gazons, et l'oiseau qui court sous la feuillée, remplissent les airs de leurs murmures, de leurs cris et de leurs concerts. Il y a là un mouvement, une vie, dont nul autre lieu ne peut donner l'idée, une nature étrange qui se développe librement dans sa merveilleuse puissance, en dehors des embellissements de convention, des parures artificielles de l'homme. Tel nous apparaît Jean-Paul; et ceux qui auront appris à connaître ses œuvres ne trouveront point cette comparaison exagérée. Nul écrivain n'a des mouvements plus spontanés, une allure plus hardie, une fécondité plus singulière. Nul poëte n'allie à un sentiment si profond tant de capricieuses fantaisies.

Jean-Paul est né à Wiensiedel en 1763. Son père, honnête ecclésiastique sans patrimoine, mourut jeune; sa mère réunit toutes ses ressources pour le faire entrer au Gymnase. Quand il eut terminé ses études, il revint près d'elle. Là, dans une chambre unique, tandis que la bonne vieille femme tournait un rouet ou s'occupait des soins du ménage, le futur auteur de *Titan*, assis devant son pupitre, lisait, compulsait les œuvres de l'antiquité, amassait avec une infatigable ardeur des notes sur toutes les sciences humaines. Pour aider sa mère à pourvoir aux besoins de la vie matérielle, il réunit autour de lui quelques enfants auxquels il donna, avec son esprit élevé et sa tendre imagination, un enseignement paternel. De cette tâche pédagogique, poursuivie avec conscience, il ne retirait qu'un modique salaire. L'argent était rare dans la demeure du philosophe, et si, par un heureux hasard, il pouvait mettre en réserve un écu pour acheter l'oie de la Saint-Martin, c'était une grande fête.

Pour se distraire de ses devoirs d'instituteur et de ses patients travaux, Jean-Paul s'en allait se promener à travers la campagne, seul, suivi de son chien, observant, étudiant tout ce qui s'offrait à ses regards, depuis l'insecte qui bourdonnait à ses pieds jusqu'au nuage qui flottait sur sa tête. La nature était pour lui comme un grand livre sur lequel il ne se lassait pas d'arrêter ses yeux et sa pensée; elle lui inspirait une fervente vénération : « Entres-tu, se disait-il, avec une âme assez pure dans ce vaste temple? N'apportes-tu aucune mauvaise passion dans ce lieu où les fleurs s'épanouissent, où les oiseaux chantent? aucune haine dans cette enceinte généreuse? As-tu le calme du ruisseau où les œuvres de la création se réfléchissent comme dans un miroir? Ah! que mon cœur n'est-il aussi vierge, aussi paisible que la nature quand elle sortit des mains de son Dieu! »

Souvent, l'été, Jean-Paul portait ses livres, son écritoire, sur la colline, et travaillait au milieu de cette nature dont toutes les images exerçaient sur lui une si vive fascination, dont toutes les harmonies résonnaient si fortement à son

oreille. Il contemplait la nature en poëte, il l'observait en savant. Un brin d'herbe, une aile de papillon, étaient à la fois pour lui un sujet d'analyse scientifique et de tendres rêveries. En étudiant avec une attention sérieuse tout ce qui l'entourait, il s'étudiait lui-même jusque dans les plus profonds secrets de sa conscience. Il tenait un journal exact de ses impressions, des défauts qu'il se reconnaissait et qu'il voulait corriger, des vertus qu'il devait s'efforcer d'acquérir. Une fois il écrivait dans ce journal : « J'ai pris ce matin une écritoire, et j'ai écrit en me promenant. Je me réjouissais d'avoir vaincu deux de mes défauts : ma disposition à m'emporter dans la conversation, et à perdre ma gaieté quand j'ai souffert de la poussière et des cousins. Rien ne nous rend si indifférents aux petites contrariétés de la vie que le sentiment d'une amélioration morale. »

Une autre fois il disait : « J'ai ramassé par terre dans le chœur de l'église une feuille de rose flétrie que les enfants foulaient aux pieds, et, sur cette petite feuille couverte de poussière, mon imagination a élevé tout un monde réjoui par tous les charmes de l'été. Je songeais au beau jour où l'enfant tenait cette fleur à la main, et regardait par les fenêtres de l'église le ciel bleu et les nuages flottants, où la froide voûte du temple était inondée de lumière, où l'ombre qui çà et là voilait encore quelques arceaux lui rappelait celle que les nuées dans leur cours projettent sur le gazon. Dieu de bonté, tu as répandu partout les sources de la joie ; tu ne nous invites point aux bruyants plaisirs, mais tu donnes au moindre objet un parfum bienfaisant. »

Si son existence se passait presque toute dans une silencieuse retraite, ce n'était point par l'effet d'une sombre misanthropie. Il avait au contraire dans le cœur une ardente charité, une bienveillance universelle. La vue d'un vieillard souffrant, d'un pauvre ouvrier errant par les grands chemins, excitait en lui une tendre sympathie ; la vue d'un enfant le touchait parfois jusqu'aux larmes : les animaux mêmes occupaient une partie de son temps et de ses sollicitudes. Il



Jean-Paul Richter, d'après une gravure allemande.

avait ordinairement dans sa chambre plusieurs petites bêtes qu'il cherchait à apprivoiser ; il avait des serins qui de leur cage descendaient par une petite échelle sur ses tables, et piétinaient librement sur son papier.

En 1798, il épousa une jeune fille de Berlin, mademoiselle Camille Meyer. Ce mariage, dont il eut deux filles et un fils, lui donna un suave bonheur dont il a parlé plusieurs fois avec un charme exquis, et développa en lui de nouvelles vertus. A cette époque, il s'était déjà révélé à l'attention de l'Allemagne littéraire par plusieurs de ses œuvres, entre autres le *Procès groënlandais*, publié en 1783 ; puis le *Choix des papiers du diable*, et la *Loge invisible*. Par ses écrits et par son mariage, sa fortune s'était améliorée. Mais il resta toujours simple et modeste, l'esprit dévoué aux séductions de l'étude, le cœur ouvert à toutes les innocentes joies de la vie. Une seule fois il quitta sa retraite pour aller voir à Berlin, à Weimar, les hommes dont les écrits avaient souvent excité son enthousiasme ; puis il revint avec amour dans le petit monde enchanté de ses songes poétiques.

On doit à sa fille quelques charmants détails sur cette vie intérieure si calme et si pure. « Dès le matin, dit-elle, il entrait dans la chambre de notre mère pour lui souhaiter le bonjour. Son chien sautait en avant, ses enfants se précipitaient vers lui, et, lorsqu'il se retirait, cherchaient à mettre leurs petits pieds dans ses pantoufles pour le retenir, puis se suspendaient aux pans de ses vêtements jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la porte de son cabinet de travail, où son chien seul avait le privilége de le suivre. Quelquefois nous tentions une invasion à l'étage supérieur où il travaillait. Nous nous traînions sur nos mains le long de l'escalier jusqu'à son cabinet, et nous frappions à sa porte jusqu'à ce qu'il l'ouvrît et nous laissât entrer. Alors il tirait d'un vieux coffre une trompette et un fifre avec lesquels nous faisions une effroyable musique pendant qu'il continuait à écrire.

» Le soir, il nous racontait différentes histoires, ou nous parlait de Dieu, des autres mondes, de notre grand-père, et d'une foule d'autres choses. Dès que son récit devait commencer, c'était à qui de nous s'assiérait le plus près de lui sur le canapé. Comme la table couverte de papiers nous empêchait d'y arriver de front, nous nous élancions du haut d'un coffre sur le dos du canapé où il reposait, les jambes étendues, ayant son chien couché à côté de lui, et, lorsque nous étions installés tant bien que mal, il disait une histoire.

» A l'heure des repas, il s'asseyait à table avec gaieté, et écoutait avec une vive sympathie tout ce que nous disions ; quelquefois il reprenait une de nos naïves relations, et l'arrangeait de telle sorte que le petit narrateur se trouvait avoir de l'esprit. Il ne nous donnait jamais de leçons directes, et cependant il nous instruisait sans cesse. »

Sur la fin de sa vie, le pauvre philosophe fut atteint d'une cruelle infirmité : il devint aveugle. Mais il supporta ce malheur avec une religieuse résignation ; sa gaieté même n'en parut pas altérée. Les beautés de la nature revivaient dans son âme ; il les contemplait par les yeux de la pensée. Il s'instruisait encore, en se faisant lire ses auteurs favoris, et il méditait avec plus de calme que jamais.

Le 14 novembre 1823, il se plaça sur son lit. Sa femme lui apporta une guirlande de fleurs qu'on lui avait envoyée. Il promena ses doigts sur ces fleurs dont le souvenir rajeunissait encore son esprit : « Ah ! mes belles fleurs, dit-il, mes chères fleurs !... » Puis il s'endormit d'un paisible sommeil. Sa femme et ses amis le regardaient dans une muette immobilité. Sa figure avait une expression calme, son front paraissait plus radieux ; mais les larmes de sa femme tombaient sur lui sans l'émouvoir. Peu à peu sa respiration devint moins régulière ; une légère convulsion passa sur son visage. « C'est la mort, » dit le médecin.

Ainsi s'en alla doucement de ce monde cet homme de génie qui sut si bien mettre d'accord ses actions et ses pensées : sa vie et ses œuvres sont un pur et fécond enseignement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

HUDIBRAS.

Poëme comique, par Samuel Butler.



Crodero prisonnier conduit aux stocks par Hudibras et Ralpho.— Dessin d'Hogarth.

Hudibras est un poëme comique anglais, en vers rimés de huit syllabes et en neuf chants. L'auteur, Samuel Butler, né en 1612, était le fils d'un fermier aisé du comté de Worcester. Il avait suivi pendant plusieurs années les cours d'un collége et ceux de l'université de Cambridge. Rappelé par son père avant qu'il n'eût entièrement achevé ses études, il avait obtenu un emploi de clerc chez un juge de paix, et, dans ses nombreux loisirs, il s'était appliqué avec ardeur à la poésie, à la peinture et à la musique. Recommandé à Élisabeth, comtesse de Kent, il avait puisé dans la riche bibliothèque de cette protectrice des arts une instruction étendue et variée : surtout il avait eu le bonheur d'y rencontrer souvent le sage et savant Selden. Pendant les agitations qui renversèrent Charles Ier, il vécut longtemps, on ne sait précisément à quel titre, dans la famille d'un noble, sir Samuel Lucke, presbytérien zélé et colonel de l'armée de Cromwell. Les opinions de Butler n'étaient point celles de son hôte. Royaliste et attaché à la religion anglicane, témoin et auditeur forcé d'actes et de paroles qui devaient blesser ses convictions, il observa de près ses ennemis politiques et religieux, moins, ce semble, avec l'indignation sérieuse d'une foi profonde qu'avec le sourire malin et rancunier du poëte satirique. Ce fut, assure-t-on, au milieu d'eux qu'il écrivit en secret l'Hudibras, dont le héros paraît être un portrait ridicule de sir Lucke lui-même : mais il eut assez de prudence pour limer son poëme dans l'ombre et le mystère, et il ne se décida à le publier que sous la restauration, en 1663, lorsqu'il n'avait plus rien à craindre des membres influents du parti révolutionnaire, tombés tous aux mains de leurs ennemis. M. Villemain a fait remarquer avec raison « qu'il y avait peu de » générosité dans le poëte à frapper un parti vaincu dont les » derniers chefs expiaient leur fanatisme sur l'échafaud ; et » qu'il y avait encore moins de noblesse dans la manière dont » il satirisait (sous son nom propre) la famille de sir Lucke, » où il avait été recueilli et où il avait vécu. Les plaisanteries » de l'auteur sur la basse extraction des principaux person» nages de la révolution, ses bons mots perpétuels contre les » bouchers, les brasseurs et les savetiers, venaient bien tard » quand la restauration avait dispersé les restes de Crom» well, et qu'Harrison et tant d'autres étaient morts dans les » supplices. Il fallait un grand fonds de gaieté aristocratique » pour rire encore du défaut de naissance de ces hommes. »

Ces reproches sont justes : malheureusement, quel est le parti politique où les passions, dans leur violence, n'emportent tous ces scrupules du cœur? Et combien peu de poëtes, par une abnégation sublime, sacrifieraient leurs espérances de gloire à une délicatesse morale dont leur conscience seule aurait le secret !

Jamais poëme satirique ne vit le jour en des circonstances plus favorables : l'Hudibras excita, non pas seulement le sourire, l'approbation des jacobites, mais l'enthousiasme le plus exalté. Dans sa haine inassouvie contre les puritains, la cour voluptueuse de Charles II éclata en longs applaudissements et éleva le nom de Butler bien au-dessus de celui du républicain Milton : l'Hudibras fut déclaré le chef-d'œuvre du siècle ; le Paradis perdu, une psalmodie puritaine pleine d'emphase et d'ennui. Charles II apprit par cœur de longs passages du poëme de Butler, et il se plaisait à les réciter devant l'auteur lorsqu'il le rencontrait sur son passage ; mais il ne lui arriva pas de songer qu'un poëte ne vit point seulement d'éloges : Butler n'obtint guère de la cour que de l'admiration ; il ne lui fut accordé ni place ni pension, et, sans les secours individuels de Buckingham et de lord Buckhurst, il eût à peine échappé aux plus rudes épreuves de l'indigence. Il mourut en 1680 : un de ses amis fit les frais de ses obscures funérailles. Quarante ans après, un bourgeois de Londres lui

consacra un modeste tombeau dans Westminster-Abbey.

La gloire de l'Hudibras se soutint jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Le célèbre docteur Johnson, excellent critique, mais jacobite passionné (1), considérait ce poëme comme l'un des monuments de la littérature anglaise. Lorsque Voltaire vint à Londres, il trouva cette opinion généralement admise, quoique déjà modérée. Il écrivait en 1734, dans une lettre sur Pope :

« Il y a surtout un poëme anglais que je désespérerais de vous faire connaître ; il s'appelle *Hudibras*. Le sujet est la guerre civile (du temps de Cromwell) et la secte des puritains tournée en ridicule. C'est Don Quichotte, c'est notre Satire ménippée fondus ensemble. C'est de tous les livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé le plus d'esprit ; mais c'est aussi le plus intraduisible... Presque tout y fait allusion à des aventures particulières. Le plus grand ridicule tombe surtout sur des théologiens, que peu de gens du monde entendent. Il faudrait à tout moment un commentaire, et la plaisanterie expliquée cesse d'être plaisanterie. Tout commentateur de bons mots est un sot. » Aujourd'hui que personne ne se passionne plus en Angleterre soit pour Cromwell, soit pour les Stuarts, et que les sectes troublent peu la paix de l'Église, les critiques anglais professent seulement de l'estime pour le poëme de Butler. Voici comment il est jugé par M. Hallam, dans son excellente Histoire de la littérature européenne : « Pendant un demi-siècle au moins après sa publication, ce poëme fut généralement lu et continuellement cité : aujourd'hui il a comparativement peu de lecteurs. Il n'y a jamais eu dans cette fiction beaucoup de choses divertissantes, et il en reste maintenant moins que jamais. Les sources où Butler a puisé sont souvent tellement inconnues au lecteur que l'esprit perd son effet par l'obscurité des allusions. »

Cette appréciation impartiale peut être considérée comme définitive. Toutefois le poëme de Butler, même rejeté parmi les œuvres de second rang, ne mérite pas un entier oubli. Il faut connaître, au moins par aperçu, un livre qui reste une source fréquente d'allusions dans la conversation et la littérature des Anglais, et que Voltaire a signalé comme le plus spirituel qu'il eût jamais lu.

Hudibras a encore un autre titre à notre souvenir : Hogarth l'a orné de dessins où ce qu'il y a de plus plaisant dans le récit du poëte est comme résumé et mis en saillie : c'est assurément la meilleure traduction que l'on ait jamais faite de l'œuvre de Butler.

Voltaire, à la vérité, tout en déclarant Hudibras intraduisible, a traduit ou plutôt imité de sa plume facile le début du premier chant. Mais c'était un essai très-difficile à suivre. En 1755, un écrivain qui ne se nomma point entreprit une traduction en prose : peu encouragé par le public, il s'arrêta devant le second chant. En 1757, un officier anglais au service de la France, J. Townley ou Towneley, traduisit tout le poëme en vers français de huit syllabes avec le texte original en regard. C'est dans cette traduction seulement que les Français peu familiers avec les difficultés de la poésie anglaise pourraient prendre une idée de l'Hudibras ; malheureusement le style de Towneley manque essentiellement de clarté et d'élégance. Sa sécheresse, ses incorrections, ses inversions tourmentées, s'ajoutant aux obscurités de l'auteur, fatiguent vite l'attention : c'est une tâche plutôt qu'un plaisir de faire route avec lui pendant les neuf chants. De plus, comme l'avait prévu Voltaire, il a fallu faire suivre chaque chant d'une multitude de notes explicatives qui n'expliquent les intentions de l'auteur qu'à demi : ce sont des brodequins de plomb attachés aux pieds d'une muse qui n'est déjà pas trop agile.

Dans la dernière édition (1819), on a même jugé nécessaire de faire précéder l'œuvre d'une sorte d'introduction historique sous ce titre : « Clef générale de l'Hudibras à lire avant d'ouvrir le poëme. » Mais cette clef elle-même n'ouvre guère, et pour tout comprendre on aurait encore besoin d'un argument ou d'une analyse développée.

Sans nous engager dans un dédale d'interprétations, mais aussi sans prétendre faire pénétrer aux lecteurs le sens intime de toutes les allusions du livre, nous exposerons simplement le plan du poëme, en nous aidant de quelques citations empruntées aux traducteurs.

Le sujet, si l'on écarte les incidents, est d'une simplicité extrême. Le poëte raconte une aventure ridicule, dont il a sans doute été le témoin. Un presbytérien qu'il nomme Hudibras, juge de paix et militaire, veut mettre obstacle à un combat d'ours et de chiens, divertissement populaire fort goûté en tout temps des Anglais ; on murmure contre lui ; il arrête et attache aux stocks un ménétrier boiteux, l'un des fauteurs du trouble : mais la populace se soulève, et met le juge de paix lui-même à la place du ménétrier, qu'elle délivre.

Au premier chant, Hudibras sort de son logis, armé et monté sur un maigre cheval. Comme Don Quichotte, il est suivi d'un écuyer poltron et bavard : on verra que, comme lui aussi, il a une Dulcinée.

Au physique, Hudibras diffère de Don Quichotte : il est petit, épais, ventru, bossu. De même, à la différence de Sancho, l'écuyer, nommé Ralph ou Ralpho suivant les exigences de la rime, et tailleur de son métier, est long et fluet.

Au moral, Hudibras et Ralpho diffèrent de leurs modèles en ce qu'au lieu d'être des types de caractères généraux, ils ne sont que les caricatures de deux réformateurs fanatiques et pédants. Unis entre eux par les sympathies révolutionnaires, ils sont opposés par l'esprit de leurs sectes. Ralpho n'appartient pas, comme son maître, à la grande hérésie des presbytériens qui, née du calvinisme, avait fait en réalité de grands progrès en Angleterre, et qui était soumise à des règles et à une discipline d'une certaine puissance : le maigre écuyer appartient à la secte des indépendants, qui se disaient illuminés, et, sauf quelques mesures d'ordre, ne voulaient se soumettre à aucune autre règle qu'à celle de leur inspiration. De ce contraste dans leurs convictions religieuses naissent à tout propos, dans le cours des neuf chants, entre le maître et l'écuyer, d'interminables disputes qui ont été à la fois une des causes principales du succès de l'ouvrage, alors que l'on comprenait ces controverses, et de l'indifférence où il est tombé depuis qu'elles ont cessé d'exciter un suffisant intérêt.

Afin de donner une idée du style et pour ainsi dire de l'allure de l'Hudibras, nous ne saurions faire mieux que de citer une partie de la traduction du début par Voltaire :

Quand les profanes et les saints
Dans l'Angleterre étaient aux prises,
. . . .
Quand partout, sans savoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens d'armes couvraient la terre,
Alors monsieur le chevalier,
Longtemps oisif ainsi qu'Achille,
Tout rempli d'une sainte bile,
Suivi de son grand écuyer,
S'échappa de son poulailler,
Avec son sabre et l'Évangile,
Et s'avisa de guerroyer.

Sire Hudibras, cet homme rare,
Était, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'esprit et du cœur ;
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs, par un talent nouveau,
Il était tout propre au barreau,
Ainsi qu'à la guerre cruelle ;
Grand sur les bancs, grand sur la selle,
Dans les camps et dans un bureau ;

(1) Partisan des Stuarts. Le nom de jacobite s'était formé de celui de Jacques II, comme le nom de carliste, dans notre temps, s'est formé de celui de Charles X.

Semblable à ces rats amphibies
Qui paraissent avoir deux vies,
Sont rats de campagne et rats d'eau.
Mais, malgré sa grande éloquence,
Et son mérite, et sa prudence,
Il passa chez quelques savants
Pour être un de ces instruments
Dont les fripons avec adresse
Savent user sans dire mot,
Et qu'ils tournent avec souplesse :
Cet instrument s'appelle un sot.
Ce n'est pas qu'en théologie,
En logique, en astrologie,
Il ne fût un docteur subtil :
En quatre il séparait un fil,
Disputant sans jamais se rendre,
Changeant de thèse tout à coup,
Toujours prêt à parler beaucoup
Quand il fallait ne pas s'entendre.

. . . .

Au nez du chevalier antique
Deux grandes moustaches pendaient,
A qui les Parques attachaient
Le destin de la république.
Il les garde soigneusement,
Et si jamais on les arrache,
C'est la chute du parlement :
L'État entier, en ce moment,
Doit tomber avec sa moustache.

. . . .

Notre grand héros d'Albion,
Grimpé dessus sa haridelle
Pour venger sa religion,
Avait à l'arçon de sa selle
Deux pistolets et du jambon ;
Mais il n'avait qu'un éperon.
C'était de tout temps sa manière ;
Sachant que si la talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal
Ne resterait point en arrière.
Voilà donc Hudibras parti.
Que Dieu bénisse son voyage,
Ses arguments et son parti,
Sa barbe rousse et son courage !

Hudibras et Ralpho, tout en chevauchant côte à côte et devisant ou plutôt disputant, arrivent près d'une ville que l'auteur ne nomme point, mais que les commentateurs croient être celle de Brentford, à huit milles de Londres. C'est un jour de marché. Un groupe nombreux d'habitants est sorti des maisons et se prépare à se donner le plaisir d'un combat d'ours. Ils conduisent l'animal enchaîné à un piquet, où ils l'attachent. Puis on fait cercle à distance, et l'on est au moment de lâcher les chiens.

A ce spectacle, Hudibras s'émeut : il s'indigne contre ce jeu barbare ; il veut empêcher l'effusion du sang, il est prêt à s'élancer,

. . . Afin de mettre le holà
Entre ours et chiens, pour la décharge
De sa conscience et de sa charge (1).

Mais d'abord, il juge à propos de faire un discours à son écuyer contre les combats d'ours. Il établit éloquemment que tous les bons patriotes doivent réserver leurs pensées, leurs encouragements, leurs forces et leur courage à la grande lutte de la révolution :

N'est-ce pas assez que nos vies,
Nos lois, nos libertés chéries,
Nos biens, nos femmes soient en jeu ?
Et pour la cause est-ce trop peu ?
Faut-il, pour vider la querelle,
Qu'ours et chiens se battent pour elle ?

Il lui vient en soupçon que ces gens-là sont séduits et entraînés par quelque ennemi du bien public,

(1) Sa charge de juge de paix. Ces vers et tous ceux que nous citerons désormais ne sont plus de Voltaire, on ne le verra que trop : ils sont de Towneley.

Que cette trame et sa conduite
Sont l'œuvre de quelque jésuite.

L'écuyer approuve son maître :

C'est clair, dit Ralph, et je soutiens
Ce jeu des plus antichrétiens ;

Et cela par la raison démonstrative qu'il n'est nullement question dans l'écriture de combats d'ours. Donc c'est une invention purement humaine et par conséquent damnable. Mais Ralpho a le malheur d'ajouter qu'une réunion de chrétiens ayant pour objet de faire combattre des animaux n'est pas plus légitime et orthodoxe qu'un synode. Or, les ministres presbytériens avaient des assemblées de divers degrés, analogues aux conciles, et qu'ils appelaient synodes provinciaux et synodes nationaux. Aussi l'argument de Ralph est-il mal sonnant aux oreilles du chevalier Hudibras qui répond :

Ta raison torse
Te fait faire, mon cher Ralpho,
Un misérable quiproquo.
Où prends-tu donc l'analogie
D'ours et synode, je te prie ?
Qu'a de commun un combat d'ours
Avec les saintes assemblées
Où nos affaires sont réglées ?

Assurément, ajoute-t-il, à certain égard l'ours et l'homme peuvent être rangés sous une dénomination commune, l'un étant comme l'autre animal ; mais enfin il faut au moins convenir que ce sont deux espèces différentes.

L'argumentation peut mener loin : Hudibras ajourne la dispute, et, invitant son écuyer à le seconder vaillamment, il se dispose à attaquer et à disperser la troupe qui est autour de l'ours. Il pique de son unique éperon sa monture paresseuse. Et là s'arrête le premier chant.

Au commencement du second chant, la bête s'est enfin décidée à marcher ;

Mais je ne sais trop
Si c'était le pas ou le trot ;

lorsque vient à Hudibras la pensée qu'il est conforme aux règles de la stratégie de connaître les forces des ennemis avant de leur livrer le combat.

Il détacha donc l'écuyer,
Pour aller de près observer
Leur démarche et leur contenance,
Pour régler la sienne d'avance.
Son cheval, n'étant pas fougueux,
S'arrêta court, et lui, pour mieux
Parer les coups et faire rage,
Prépara son sabre et courage.

Ralpho partit très-prestement ;
Mais il s'en revint tout de suite,
Et, s'il le put, encor plus vite.

A travers sa peur il a cru voir toute une armée : il en a reconnu les chefs et il les décrit en style homérique. En tête s'avance Crodero, joueur de violon à jambe de bois (caricature, suivant les commentateurs, d'un marchand de modes, nommé Jackson, qui, ayant quitté son commerce pour entrer au service du parlement et ayant perdu une jambe, avait été réduit à se faire ménétrier).

Sa barbe était longue et touffue,
Son archet y faisait recrue ;
Car crins de queue il dédaignait,
Vu que son menton en donnait.

Au second rang marche le brave Orsin, qui conduit d'une main l'ours Bruin enchaîné, de l'autre brandit un bâton ferré (c'était, dit-on, un nommé Josué Gosling, qui gardait les ours du Paris-Garden à Southwark, faubourg de Londres, et qui était un des plus zélés partisans du parlement de Cromwell). A la suite venait Talgol (boucher qui avait eu

son étal au marché de Newgate, et qui, s'étant distingué à la bataille de Naseby, fatale à Charles Ier, avait obtenu une commission de capitaine [1].

Talgol fut brave, et plus souvent
Il fut vainqueur que combattant.

Auprès était le terrible Magnano (Simon Wait, chaudronnier, orateur populaire de la secte des indépendants); puis une vigoureuse jeune femme, Trulla (la fille, dit-on, de Jacques Spenser), qui avait uni son sort à celui de Magnano.

Forte et brave comme en son temps
Fut la Pucelle d'Orléans.
Sans craindre la corde ou blessure,
Elle suivait à l'aventure
Son héros, voulant partager
Avec lui butin et danger.

Derrière s'avançait Cerdon (Howes, le savetier),

Qui d'abord fit mainte entreprise
Pour la réforme de l'Église;
Puis, voulant réformer les lois,
Pour un abus en mettait trois.

Enfin Colon (Ned Perry, valet d'écurie), qui semble, dit le poëte, ne faire qu'un avec son cheval,

Qu'on nourrissait de chair humaine;
Fourrage étrange! mais, hélas!
La chair est herbe, n'est-ce pas?

Ces personnages fameux entraînaient à leur suite une foule d'autres partisans vulgaires,

Canaille en ces lieux ramassée
De tous les coins de la contrée,
De cent diverses régions,
Langues, mœurs et religions.

Ces derniers vers font allusion à la quantité innombrable d'hérésies qui divisaient en ce temps l'Angleterre. On comptait cent quatre-vingts sectes différentes à Londres seulement.

A vrai dire, ces gens-là n'étaient pas, en politique du moins, les adversaires d'Hudibras. Mais la foi du chevalier lui commandait de s'opposer à ce divertissement barbare; donc, son courage ne voulant tenir compte ni de la force ni du nombre, il excita sa haridelle, s'approcha, et, sans mettre pied à terre, apostropha l'attroupement d'une voix tonnante:

Quelle démence vous transporte,
O citoyens! quelle fureur
Vous pousse à cet excès d'horreur?
. . . .
Il n'est ville ni garnison
Qu'on ne pût mettre à la raison
Avec le sang que l'on expose
A couler pour si peu de chose.
. . . .
Nous que serment et zèle engage
A *réformer* avec courage,
En arrêterons-nous le cours
Pour l'amour des chiens et des ours?
. . . .
Vite, qu'on s'éloigne d'ici!
Mais avant, je veux qu'on me rende
Le plus coupable de la bande,
Ce profane ménétrier,
Vrai boute-feu de son métier.
A l'instant je prétends lui faire
Subir une peine exemplaire,
Ainsi qu'au maudit instrument
Dont il joue illicitement.

Mais l'éloquence du chevalier ne persuade personne. Talgol le boucher lui répond par un débordement d'injures, lui reprochant tous les abus, toutes les exactions et les vilenies dont les royalistes accusaient les chefs presbytériens. Lors Hudibras, plein de rage, tire un de ses pistolets et met en joue Talgol;

Jurant que désormais ce gueux
Ne tûrait plus vaches ni bœufs.
Mais Pallas, pour sauver sa vie,
S'étant en rouille travestie,
Entre le chien et ressort mit
La tête de Gorgone, et fit
Que le chien resta roide en place.

Le chevalier saisit alors sa bonne épée et la croise avec le bâton de Talgol. Pendant ce temps, Colon prend Ralph à partie; Magnano aiguillonne avec des chardons le cheval de l'écuyer qui tombe à terre. De son côté, Hudibras, que Talgol a saisi par le pied, tombe sur l'ours: l'animal gémit sous ce poids, s'irrite, se relève, brise sa chaîne et se rue sur tout ce qui l'entoure. La bande épouvantée fuit, hors le seul Crodero, dont la jambe de bois s'est détachée, et qui est renversé à terre: il entend des soupirs, voit le chevalier et l'écuyer gisant à quelques pas, se relève, saisit sa jambe postiche, et en frappe à coups redoublés ses ennemis. Le combat recommence long et terrible; à la fin, Crodero est vaincu et Hudibras veut l'occire; mais Ralph le supplie de se montrer généreux:

Votre colère, grand héros,
Delà les bornes vous transporte.
Il convient qu'un gueux de la sorte
Passe par la main du bourreau;
Et son destin serait trop beau,
S'il périssait par votre épée.

Le chevalier, persuadé par ces paroles, fait grâce de la vie à Crodero et ordonne à l'écuyer de lui lier les mains derrière le dos. Alors commence une marche triomphale:

Le fier Ralpho prit le devant,
Portant la caisse et l'instrument
Au bout de sa lance, en trophée,
Contre son épaule appuyée.
Après venait le chevalier,
Menant Crodero prisonnier,
Le tirant de même manière
Qu'un bateau montant la rivière.

Ils traversent pompeusement la ville étonnée, et ne s'arrêtent que sur la place publique devant deux instruments de bois destinés au châtiment des malfaiteurs: l'un, que l'on appelle stocks ou ceps, composé de deux planches horizontales entre lesquelles on enferme les pieds des condamnés couchés ou assis; l'autre, poteau vertical, où sont scellés des bracelets en fer pour y attacher les mains de ceux que l'on fustige. Ralpho suspend le violon et sa caisse au sommet du poteau, et enferme le bon pied de Crodero dans les ceps, tandis que la jambe de bois, qui est la plus coupable, reste libre.

Ainsi parfois dame Justice
Livre un innocent au supplice,
Quand le plus mauvais garnement
Est renvoyé sans châtiment.

Sur ce trait de satire, qui n'était point sans valeur au dix-septième siècle, le chant deuxième finit.

La fin à une prochaine livraison.

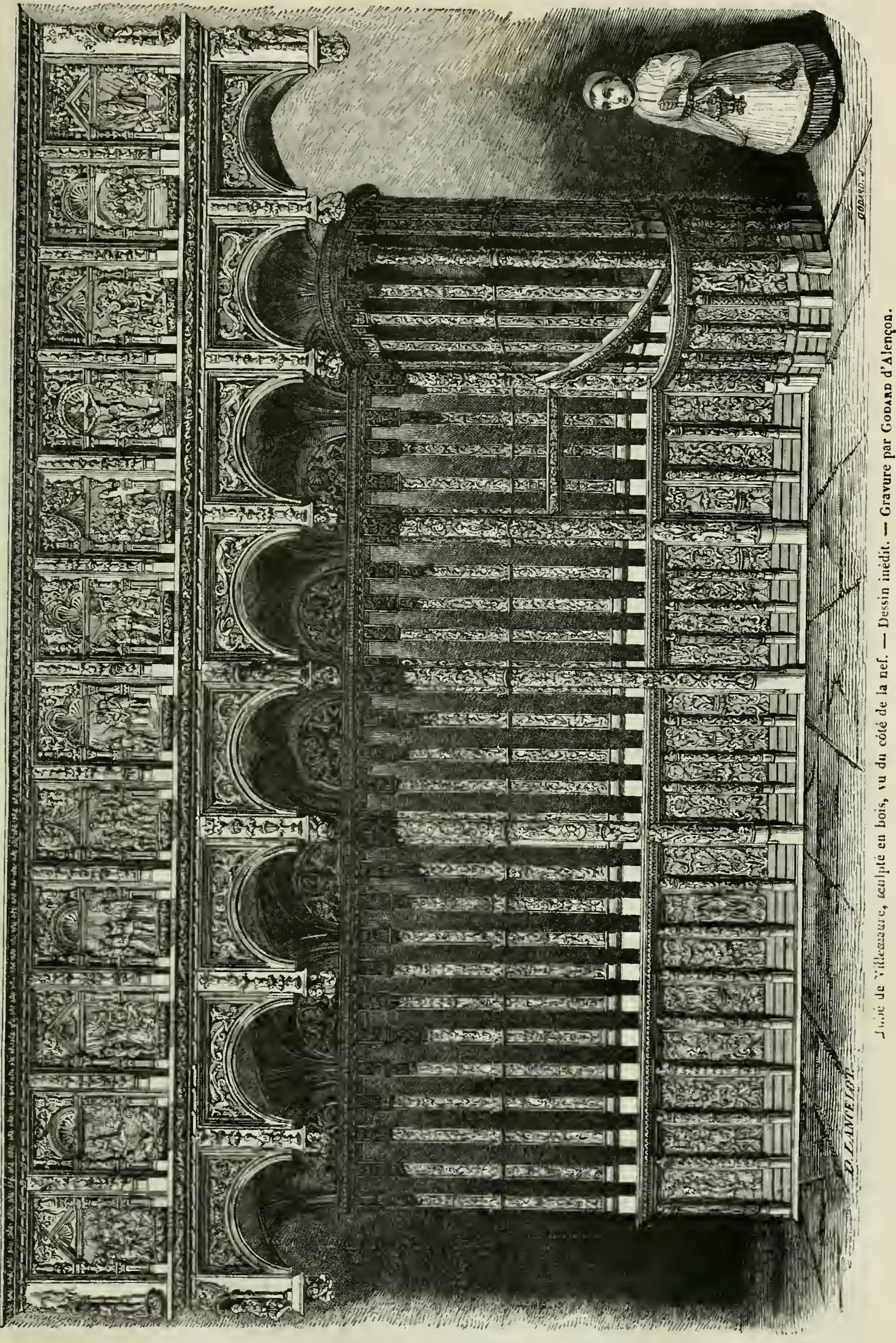
JUBÉ DE VILLEMAURE,

Departement de l'Aube.

Villemaure est un joli petit bourg, propre et bien bâti, à quelques lieues de Troyes. C'était jadis une ville fortifiée. Quelques débris de remparts servent aujourd'hui de clôture au jardin du presbytère: une ancienne cave, remarquable encore aujourd'hui par son étendue et la solidité de sa construction, dépendait probablement du château.

La ville fut pillée, ravagée, brûlée plusieurs fois pendant la guerre avec les Anglais et pendant celles de la Ligue. Un dernier incendie, en 1613, en acheva la destruction.

La châtellenie de Villemaure fut érigée en duché-pairie vers la moitié du siècle dernier.



Jubé de Villemaure, sculpté en bois, vu du côté de la nef. — Dessin inédit. — Gravure par Godard d'Alençon.

De l'église, il y a peu de chose à dire. L'architecture en est très-ordinaire. Citons seulement deux châsses en cuivre doré, toutes couvertes de figures et d'ornements dans le goût byzantin, et un petit reliquaire en argent du meilleur temps de la renaissance, ayant la forme d'un tabernacle pyramidal : il renferme un petit globe de cristal où sont quelques che-

veux couleur de bistre, qui, suivant l'inscription, ont orné jadis la tête de la belle Marie-Madeleine.

Nous devons encore signaler dans cette église plusieurs tombes gravées du quinzième siècle.

Mais c'est principalement le jubé que nous voulons décrire.

Ce jubé est, suivant l'usage, à l'entrée du chœur. La gravure que nous en donnons représente le côté qui regarde la nef, et nous dispense d'une description technique. On voit assez de quelle manière la galerie ou tribune s'appuie sur la claire voie qui sépare la nef du chœur.

Rien de plus riche, de plus élégant, de plus varié que les sculptures qui couvrent les deux côtés de la tribune, les piliers et les panneaux inférieurs. Elles sont d'un relief très saillant et d'une parfaite conservation. La suite des sujets sculptés sur la galerie, représente :

Du côté du chœur, — saint Joachim et sainte Anne offrant un agneau au temple ; — la Rencontre sous la porte Dorée ; — la Présentation de la Vierge au temple ; — le Mariage de la Vierge ; — la Salutation angélique ; — la Visitation ; — la Cène ; — l'Adoration des Mages ; — la Présentation de Jésus ; — l'Offrande des Colombes ; — la Mort de la Vierge ; — l'Assomption.

Du côté de la nef, — la Nativité ; — la Veille au jardin des Oliviers ; — le Baiser de Judas ; — Jésus devant Caïphe ; — la Flagellation ; — l'*Ecce Homo* ; — Jésus devant Pilate ; — le Portement de la Croix ; — le Calvaire ; — la Descente aux Enfers ; — la Mise au tombeau ; — la Résurrection.

Toutes les figures sont traitées avec une grande supériorité ; toutes révèlent dans le sculpteur beaucoup de science et d'habileté. Elles ont toutefois moins de naïveté et peut-être moins de sentiment que celles du lit de justice d'Argentelles, dont nous avons donné la description et le dessin (1847, p. 284). La même observation s'applique aux ornements qui courent et s'enroulent autour des montants de la claire voie ; fleurs et fruits, oiseaux terminés en feuilles et feuilles à tête d'oiseau, reptiles et chimères, réalités charmantes et fantaisies plus charmantes encore, tout y est plein de mouvement et de grâce, mais d'un mouvement un peu calculé, d'une grâce un peu maniérée. On sent que l'imitation de la nature n'a pas été un but principal, mais un moyen pour l'artiste, qu'il a voulu la subordonner à ses inspirations au lieu de les faire fléchir devant elle.

A côté des créations les plus délicates et les plus gracieuses, comme pour servir de repoussoir, grimace sur les pilastres saillants qui coupent les divers panneaux, la plus étrange collection d'oiseaux-embryons, de larves de grenouilles inachevées, qui se puisse imaginer : c'est le *nec plus ultra* de l'impossible, le beau idéal du laid. La renaissance avait compris les ressources que le grotesque peut souvent offrir à l'art. Héritière de la tradition des siècles précédents qui déroulaient sans scrupule leurs monstres, leurs dogues, leurs démons autour des chapitaux, le long des frises, au bord des toits des cathédrales, elle en transmit la liberté, non pas seulement aux Callot ou aux Scarron, mais aux Shakspeare, aux Rubens, aux Murillo, à un grand nombre de maîtres de l'art moderne.

Le jubé de Villemaure est un des plus curieux essais en ce genre en même temps qu'un des plus beaux et des plus riches monuments d'ancienne sculpture en bois que nous possédions en France.

DE LA RICHESSE MINIÈRE DE LA FRANCE.

Fin. — Voy. p. 4.

Il s'en faut qu'il en soit de l'industrie des mines comme de la plupart des industries qui, abandonnées à la concurrence et au libre arbitre des particuliers, sans aucune intervention du gouvernement, ont fini par réussir chez nous aussi bien que chez nos voisins. Cette industrie est soumise à des circonstances spéciales, que nous ne pouvons mieux faire connaître qu'en nous appuyant sur les observations présentées par le savant ingénieur qui préside aux travaux statistiques de l'administration des mines. Avant tout, il convient de bien se fixer sur le nœud fondamental de cette question. Ce nœud consiste en ce que les mines métalliques, même les plus riches, offrent de brusques et de fréquentes variations qui font succéder en un instant une pénurie complète à une extrême abondance, *et vice versâ*. Ce point si digne d'attention, qui distingue l'industrie minérale de toutes les autres branches essentielles de l'activité humaine, entraîne naturellement pour l'organisation de ces sortes d'entreprises des conditions sans lesquelles elles ne peuvent prospérer. Les travaux doivent être conduits à la fois sur un grand nombre de gîtes, afin que la multiplicité des chances supplée à l'intermittence de chaque gîte, et contribue autant que possible à l'uniformité de la production. De puissants capitaux, tenus sans cesse en réserve, doivent au besoin combler le déficit causé à des époques malheureuses par l'appauvrissement temporaire des gîtes, par la concurrence subite de nouveaux centres de production, ou par toute autre révolution commerciale, par les guerres prolongées, par les révolutions politiques. Enfin une sage prévoyance doit ménager dans l'intérêt de l'avenir les ressources et les chances heureuses qui, par compensation, s'accumulent à certaines époques de prospérité.

Sous l'administration romaine, plus tard dans les grandes époques du moyen âge, dans la main des seigneurs féodaux ou des riches communautés religieuses, les conditions d'une administration patiente et appliquée aux intérêts de l'avenir non moins qu'à ceux du présent, se sont quelquefois rencontrées à l'égard de certaines mines ; et aussi la tradition de même que les traces des anciens travaux nous donnent-elles le témoignage que des opérations fructueuses ont autrefois existé sur divers points aujourd'hui abandonnés et stériles. Depuis plusieurs siècles l'exploitation des mines, constamment menacée par les guerres et les révolutions qui ont agité l'Europe, a peu à peu cessé de fleurir partout où les gouvernements, par une intervention directe, ne sont point venus à son aide ; et c'est là, en particulier, ce qui a causé sa décadence chez nous où l'État semble n'avoir jamais compris bien exactement son importance.

L'Allemagne, depuis longtemps si renommée par la fécondité de ses mines, a suivi au contraire l'autre voie. De là les succès du mineur dans les chaînes métallifères du Hanovre, de la Saxe, de la Hongrie, de la Suède ; et si depuis peu la Russie a obtenu de si prodigieux résultats dans les chaînes de l'Oural et de l'Altaï, c'est que les exemples de l'Allemagne y ont été suivis plutôt que les nôtres. Dira-t-on qu'il était aussi sage de suivre, comme nous l'avons fait, le système de liberté qui n'a pas moins réussi aux Anglais que n'a réussi le système d'administration aux Allemands ? Ce serait se tromper étrangement. Les conditions non-seulement de notre territoire, mais de notre population étaient analogues, non point à celles des Anglais, mais à celles des Allemands ; et par conséquent la loi d'analogie voulait que les moyens suivissent le même tour. D'ailleurs, c'est ce que l'événement ne justifie que trop, puisque après tout nos mines, si abondantes qu'elles soient, sont presque toutes dans le silence.

Le principe qui a prévalu en France, c'est que l'État, propriétaire de toutes les mines qui sont cachées dans les profondeurs du sol, ne les exploite point ; et par conséquent, pour qu'elles soient exploitées, il les concède librement aux particuliers. Mais pour que ce principe reçoive la sanction de la pratique, il faut deux choses : en premier lieu, que les particuliers soient capables de soutenir les exploitations, ou même qu'il se présente des particuliers pour les entreprendre ; et en second lieu, que les concessions soient réparties avec la sagesse nécessaire pour que les exploitants aient un champ de travaux assez vaste pour dominer les revers partiels et pour que cette puissance ne soit cependant pas exposée

à se changer en un monopole. Si l'on considère l'histoire de nos mines, soit dans le passé, soit dans le présent, on s'apercevra aisément que ce sont là les deux écueils par lesquels notre industrie a échoué.

Les concessions faites sous l'ancien régime ont presque toujours été instituées dans l'ignorance ou le mépris des convenances de l'industrie minière. Elles étaient en général beaucoup trop étendues, et l'abus fut même poussé jusqu'à concéder à un seul privilégié toutes les mines du royaume. Souvent les droits du concessionnaire étaient mal définis. Parfois même des concessions sans limites déterminées étaient établies successivement dans le même territoire en faveur de plusieurs personnes, d'où résultaient entre les parties intéressées des procès qui ne se terminaient que par l'épuisement de leurs moyens d'action. Les exploitants pourvus de concessions régulières se trouvaient fréquemment entravés dans leurs efforts par des oppositions élevées dans les localités et trop souvent appuyées par les parlements. Mais le plus grand obstacle à l'essor de l'industrie minérale s'est toujours trouvé dans l'avidité et la mauvaise foi des possesseurs qui recherchaient les concessions, non pour mettre eux-mêmes en valeur la richesse minérale, mais pour vendre ou louer le droit d'exploiter à des personnes ignorant les difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise et auxquelles on exagérait d'ailleurs les avantages qu'on en pouvait attendre. Le gouvernement ayant le droit de distribuer d'une manière tout à fait arbitraire à qui il lui plaît la propriété si précieuse des mines de l'État, il y a naturellement trop de place à la faveur, et dire faveur n'est pas toujours dire convenance et justice, ainsi que ne le montrerait que trop l'histoire de la répartition actuelle de la propriété minière. De toutes ces causes résulte donc qu'au lieu de travaux suivis et sérieux il n'y a presque jamais eu sur nos mines que de faibles tentatives presque aussitôt avortées qu'entreprises.

L'expérience presque universelle des mines en Europe montre en effet qu'il est fort rare qu'une exploitation donne tout d'abord des bénéfices. Presque toujours, au contraire, il faut une longue suite d'efforts et des avances de fonds considérables pour parvenir à la période où l'opération devient réellement productive. Or il n'y a pour ainsi dire pas eu, sur nos gîtes métallifères, depuis deux siècles, une seule entreprise qui ait possédé les capitaux nécessaires pour vaincre les difficultés souvent assez durables de la mise en train ; et par conséquent les entreprises devaient nécessairement échouer, lors même que les gîtes auxquels elles s'étaient attachées auraient renfermé en eux-mêmes toutes les conditions du plus brillant succès. De tant de travaux faits en divers points de notre territoire, sur des mines qui ont été successivement prises et délaissées, il n'y a donc rien de plus à conclure que si ces mines n'avaient jamais été touchées : leur abandon ne prouve rien contre elles, et elles offrent toujours les mêmes chances avantageuses que la première fois où la main de l'homme les a fouillées.

De plus, il est à considérer que l'exploitation des mines métalliques et le traitement des minerais ne peuvent être conduits avec succès que si les directeurs parviennent à grouper autour d'eux un assez grand nombre d'hommes doués de connaissances et d'aptitudes très-diverses et formés par une longue expérience à la pratique du métier. L'influence du gouvernement dans l'exploitation des mines du Hanovre, de la Saxe, de la Hongrie, de la Suède, ne s'est pas seulement témoignée dans le champ de l'exploitation, mais dans la création d'écoles pratiques destinées à fournir aux exploitations le personnel tout spécial dont elles ne peuvent se passer. En France, jusqu'à l'époque de la Révolution qui a vu instituer l'école des Mines et le corps des Ingénieurs des mines, la science de l'exploitation et de la métallurgie est demeurée presque complétement ignorée. Jusqu'alors les spéculateurs qui se proposaient d'ouvrir des mines devaient nécessairement recourir à l'intervention d'étrangers appelés à grands frais, le plus ordinairement d'Allemagne. Aujourd'hui même, il faut bien le dire, un des empêchements les plus notables à l'ouverture de nos mines, c'est qu'il est à peu près impossible de se dispenser de faire venir de l'étranger un noyau d'ouvriers et de contre-maîtres ; c'est une difficulté de premier ordre. Nous avons des ingénieurs; nous n'avons pas d'ouvriers, et la tête sans le bras demeure impuissante. Le gouvernement, en formant des pépinières d'ingénieurs, n'a donc rempli que la moitié de sa tâche, puisqu'il aurait naturellement fallu y adjoindre des pépinières d'ouvriers; et, comme l'a signalé le savant professeur de métallurgie de l'école des Mines, de telles pépinières, où il serait facile à tout spéculateur désireux d'ouvrir une mine de venir puiser, s'établiraient tout naturellement s'il pouvait convenir au gouvernement de fonder lui-même, sur un de nos gîtes si nombreux de plomb argentifère ou de cuivre, une exploitation modèle. Jusque-là il sera toujours tellement difficile de réunir un personnel convenable que l'embarras et la dépense arrêteront les exploitants, où que, se contentant à cet égard trop aisément, ils se verront arrêtés dès leurs premiers pas.

Enfin le dernier obstacle à la prospérité de nos mines qu'il faille signaler provient de la situation même de ces mines. Au lieu de se trouver dans des provinces riches et populeuses, elles sont ordinairement reléguées dans les parties les plus stériles de notre territoire, où les populations, très-disséminées, sont en général pauvres, uniquement adonnées à l'agriculture et étrangères à tout esprit de spéculation. On les rencontre principalement dans les Alpes, la Bretagne, les Cévennes, les Pyrénées, ce qui est en quelque sorte reposer loin des regards. Leur position est donc la plus défavorable possible, puisque dans l'abandon où les laisse le gouvernement, elles se soustraient presque entièrement à l'attention de ceux qui pourraient se sentir sollicités à les ouvrir. Il est vrai de dire, comme le déclare le document dont nous avons parlé, que les indices de la richesse minérale du royaume ne se présentent qu'à ceux qui n'ont ni les moyens ni la volonté d'en tirer parti. Enfin, il résulte encore de la position écartée de la plupart des gîtes métallifères que le souvenir des travaux d'exploration dont ils ont pu être l'objet à diverses époques s'est facilement perdu et ne peut par conséquent fournir aux tentatives nouvelles la lumière qu'elles devraient tirer des anciennes. Faute de connaître leur histoire, on est trop souvent dans le cas de négliger les points où certaines mines donnaient au moment de leur abandon des produits très-satisfaisants, pour s'adresser à d'autres d'une valeur entièrement chanceuse.

Il est à regretter que le gouvernement, si bien éclairé sur les causes du délaissement de nos mines, n'ait pas encore jugé à propos de mettre sérieusement à l'étude les moyens de leur rétablissement. Il semble que le salut de cette industrie consisterait chez nous dans une législation moyenne entre celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, c'est-à-dire dans l'intervention simultanée du gouvernement et des particuliers. Rien ne serait assurément plus capable de stimuler le zèle de ces derniers que de voir des mines entreprises par l'État et régies par ses ingénieurs prendre essor et rivaliser, comme on est en droit de s'y attendre, avec celles de nos voisins; et non-seulement, comme nous l'avons dit, le gouvernement parviendrait de la sorte à une influence puissante, mais il se trouverait en état de fournir, avec une libéralité digne de lui et de son intérêt, aux exploitations qui s'élèveraient à côté des siennes, le personnel, les connaissances et même, dans certaines limites, les secours nécessaires à leur succès. Il faut songer en effet que les mines sont un véritable agrandissement de territoire : ce sont des champs qui s'ouvrent au-dessous de ceux qu'éclaire le soleil, et qui donnent à l'homme des fruits non moins riches et non moins indispensables, tout en lui fournissant un mode de travail parfaitement compatible avec tous les bonheurs de la vie.

VUE GÉNÉRALE DE VENISE.

Aucune description ne saurait représenter à l'imagination plus nettement que cette gravure la situation et la forme de Venise. Il manque à l'œuvre de l'artiste seulement ce qu'il lui était impossible de figurer, l'éclat du ciel, la magnificence de la mer, la lumière dorée, les vives et riantes couleurs des édifices.

Le coin de terre, au bord inférieur de la gravure, à la droite du lecteur, fait partie de l'île Santa-Maria delle Grazie. L'angle de constructions qui est au-dessus appartient à la petite île Santa-Elena, aujourd'hui dépôt de poudre et de provisions militaires.

Sur la même ligne, au centre, l'île de forme carrée est celle de S.-Giorgio-Maggiore, où l'on admire l'église et le monastère des Bénédictins, œuvres de Palladio.

A la gauche, vers le couchant, l'île étroite, longue et courbée, est la Giudecca, ainsi appelée en mémoire des premiers juifs qui s'y sont établis : autrefois on la nommait Spina-Longa (longue épine). Ses monuments principaux sont : la magnifique église du Saint-Rédempteur, chef-d'œuvre de Palladio ; une institution pour les jeunes filles, dont l'église, de forme octogone, a été aussi construite sur les dessins de ce célèbre architecte : l'église de Sainte-Euphémie, et un couvent.

Venise est composée de cent vingt îles de diverses grandeurs, liées ensemble par quatre cent huit ponts presque tous en pierre. Le grand canal divise la ville en deux parties inégales : on nomme celle qui est au couchant *di quà dell' acqua*, et l'autre, beaucoup plus considérable, *di là dell' acqua*. On peut remarquer, en suivant le cours si vigoureusement sinueux du grand canal, que l'on n'a construit pour le traverser qu'un seul pont, le Rialto : mais en certains endroits se tiennent constamment des gondoles qui font l'office de bacs et qui transportent d'un bord à l'autre pour une petite pièce de cuivre. Il ne faut pas croire, du reste, que les habitants peu aisés fassent grand usage des gondoles. Il est possible de parcourir la ville, dans toutes les directions, en serpentant par les petites ruelles et les ponts : un Vénitien n'y est pas plus embarrassé qu'un Parisien à Paris ; pour un étranger, c'est un dédale.

Les édifices de Venise sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les désigner en un cadre si étroit : cependant ils sont presque tous visibles sur la gravure et finement caractérisés. La ligne blanche, au-dessus de l'île S.-Giorgio-Maggiore, indique le quai des Esclavons, qui longe le Palais-Royal ; la Piazetta et ses deux colonnes ; le palais ducal, derrière lequel on voit les dômes de Saint-Marc, le pont des Soupirs, et qui ne se termine qu'à peu de distance des jardins publics au midi, et de l'arsenal au nord. A l'extrémité orientale, entre les jardins et l'arsenal, est une île appelée S.-Pietro di Castello. En remontant de l'est à l'ouest le bord septentrional de la ville, on passe près de S.-Francesco della Vigna, œuvre de Sansovino et de Palladio, de l'hôpital civil, et de la belle église de Saint-Jean et Saint-Paul. On distingue sur la petite place que domine ce dernier monument une statue équestre : c'est celle



Vue de Venise. — Réduction de la gravure publiée par la librairie Furne (Histoire de Venise. — Galibert).

du célèbre capitaine Bartolomeo Colleone. Dans la partie *di quà dell' acqua*, en entrant, au midi, par le grand canal, on remarque, à la pointe, la Douane, puis Santa-Maria della Salute, Santa-Agnese, l'Académie des beaux-arts. A l'autre extrémité du grand canal est la petite île Santa-Chiara, qui sert d'hôpital militaire.

Au delà de Venise, on aperçoit, vers l'extrémité nord-ouest, une ligne indiquant le chemin de fer qui unit maintenant la ville à la terre ferme, et, du côté opposé, plusieurs îles qui, en remontant, se succèdent dans cet ordre : San-Cristoforo et San-Michele, cimetières de Venise ; Murano, où l'on fabrique les verreries et les cristaux ; San-Cyprian, San-Chiara, San-Matia, San-Giacomo, Marzorbo, Torcello, Burano, etc.

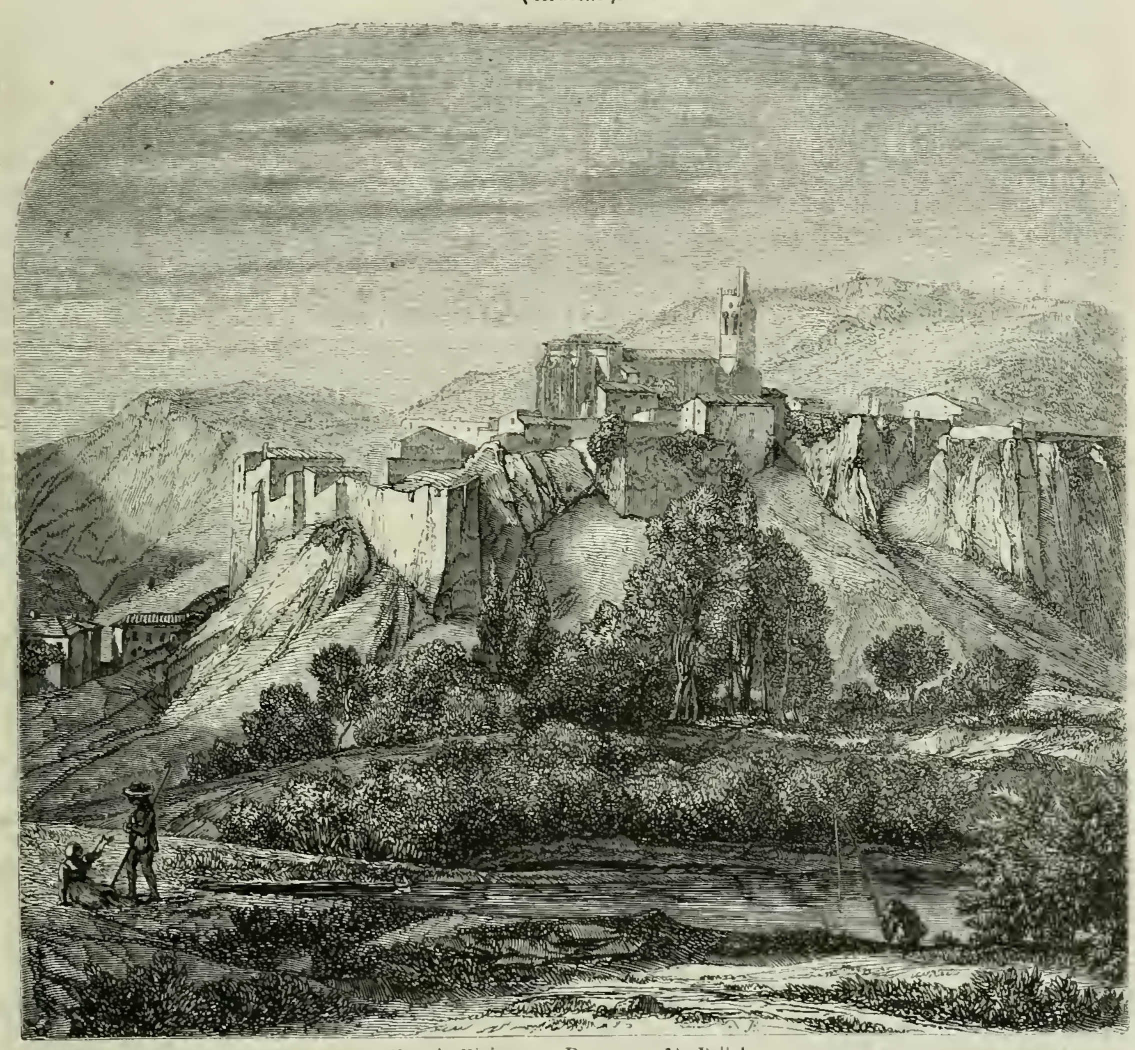
On ne peut rien voir du Lido, que l'on doit imaginer à quelque distance des jardins publics et de l'île Santa-Elena, se déroulant en une longue bande étroite du levant au midi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

VIVIERS

(Ardèche).



Vue de Viviers. — Dessin par M. Bellel.

Le territoire du département de l'Ardèche a été occupé anciennement par la tribu celte des *Helvirs* (les chasseurs), en latin, *Helvii*, dont le chef-lieu politique, situé au milieu de roches blanches, reçut un nom (*Banmagh*, l'habitation blanche), que les Romains traduisirent par celui d'*Alba*, la blanche. Il y avait dans l'Empire plusieurs Alba : celle-ci fut l'*Alba Helvia* ou *Alba Helviorum*, dont le village d'Alps ou Aups garde le nom et le site. Les bandes sauvages à la tête desquelles le *Crocus* des Allmannes ravagea la Gaule orientale, la renversèrent en 406.

A quelque distance, sur le bord du Rhône, près de l'entrée de la vallée où se cachait Alba, s'élevaient, dans une position à peu près semblable, un château et quelques habitations, appelés tout ensemble *Vivarium* (le vivier). Ausone, l'évêque d'Alba détruite, établit sa nouvelle résidence en cet endroit, qui, devenu le chef-lieu du territoire helvien, lui donna le nom de *Vivarais*. Cependant le Vivier ou Viviers, ainsi qu'on a voulu dire, ne parvint jamais à une grande importance, parce que sa position ne le permet pas : c'était toujours un lieu fort, mais qui ne devait et ne doit encore tout ce qu'il est qu'aux fonctionnaires ecclésiastiques supérieurs dont il a été le siége. Il est remarquable toutefois que peu de localités, dans ce pays des Cévennes, si disposé à la réforme religieuse, se soient montrées aussi zélées pour le protestantisme que Viviers. En 1562, elle fut une des premières villes qui se déclarèrent contre le roi pour le parti du prince de Condé et des protestants. En 1567, lorsque la plupart des villes du Languedoc s'insurgèrent pour la seconde fois, les religionnaires s'assurèrent sans difficulté de cette place. Après l'édit de pacification, Saint-Auban, qui commandait alors dans Viviers, refusa de rendre la ville, prise d'assaut le 17 mai 1568. Saint-Auban, fait prisonnier, fut condamné à 60 000 livres d'amende et eut la tête tranchée. Lors des massacres de la Saint-Barthélemy, Viviers leva de nouveau l'étendard de la révolte; mais, défendu par une faible garnison, il fut pris par les catholiques, repris peu de temps après, et forcé de se rendre au roi en 1577. L'attaque de 1576 avait été dirigée par le capitaine Gueydan, d'après l'ordre du duc d'Uzès; il se rendit maître du château en y pénétrant par ruse.

La situation de Viviers au milieu des roches calcaires qui hérissent les montagnes de la rive droite du Rhône est moins heureuse que pittoresque. La nudité blanchâtre de ses rampes infertiles n'est nuancée que par la teinte grise des chardons et de quelques plantes aromatiques, excellents pâturages pour les bêtes à laine; de là vient la bonne qualité du mouton que l'on consomme dans cette ville et dans le département de l'Ardèche, en partie composé de montagnes semblables, ainsi que presque dans tous les pays situés au bord du Rhône.

Dans la nouvelle organisation de la France, Viviers est resté ce qu'il était jadis, c'est-à-dire la tête spirituelle du

Vivarais. Sur le rocher qui domine la ville s'élève la cathédrale, qui, dans cette position, avec les constructions environnantes, produit un grand effet; l'évêché est un des plus beaux de France par sa situation et les jardins qui en dépendent; le séminaire est un édifice remarquable. Le chœur et le clocher de la cathédrale sont de construction gothique, mais la nef est moderne. C'est dans cette église que Raymond, comte de Toulouse, après avoir été dépouillé de ses biens et fouetté, vint faire hommage à l'évêque de Viviers pour un fief qu'il fut contraint de reconnaître tenir de cette église. Un peu au-dessous de la cathédrale s'élève un rocher taillé à pic et coupé en plate-forme, sur lequel était construit l'ancien château.

Quant à la ville elle-même, elle est ce que peut-être une vieille ville ayant à peine 2000 âmes, c'est-à-dire petite, mal bâtie, formée de rues étroites et irrégulièrement percées. La vue que nous en donnons est prise des bords de la petite rivière d'Escoulay, qui vient d'Alps, et afflue au Rhône sous les murs de Viviers; le fleuve coule à gauche.

La population de Viviers tire ses ressources principalement de la culture des mûriers, de l'éducation des vers à soie, et de l'exploitation de carrières inépuisables de pierres qui donnent une excellente chaux hydraulique.

C'est du haut de cette petite ville que l'un des savants les plus recommandables de l'Europe, M. de Flaugergues, étudie les astres, et transmet, depuis plus de cinquante années, d'utiles et importantes observations aux diverses sociétés académiques, parmi lesquelles il a toujours refusé de figurer autrement que comme membre correspondant.

Parmi les cérémonies étranges pratiquées en France pendant le moyen âge, il s'en est trouvé peu d'aussi originales que la *fête des Fous*, qui se célébrait tous les ans à Viviers. Cette cérémonie commençait par l'élection d'un *abbé du Clergé*; on servait ensuite une collation copieuse et de longue durée; puis le haut-chœur d'un côté et le bas-chœur de l'autre entonnaient et chantaient, sans mesure et sans accord, des hymnes dépourvues de liaison et de sens. C'était à qui se ferait remarquer par les cris les plus aigus et les plus discordants. Les vainqueurs célébraient leur triomphe par des éclats de rire, des sifflements, des clameurs, des claquements de mains; ce tapage était terminé par une procession qui se continuait plusieurs jours. L'*évêque des Fous*, personnage distinct de l'abbé du Clergé, se faisait précéder d'un aumônier qui prononçait d'un ton doctoral les indulgences suivantes :

Mossenhor qu'es eissi présen,
Vos dona xx banastas dé mal dé déns,
Et a tos vos aoutrés aoussi,
Dona una coua dé roussi.

C'est-à-dire :

Monseigneur qui est ici présent
Vous donne vingt paniers de mal de dents,
Et à tous vous autres aussi,
Il donne une queue de roussin.

Avec le temps et la patience, la feuille de mûrier devient satin.
Proverbe persan.

LE CONSCRIT.

NOUVELLE.

Une après-midi j'allai, de meilleure heure que de coutume, m'asseoir au-dessus d'une des carrières d'où Metz, située à dix lieues de là, tire son pavé. De cette élévation je dominais le village et la petite ville de Sierck, accroupis au bas de la colline. Les bruits montaient vers moi, mais en murmures confus; les seuls sons qui m'arrivassent distincts étaient ceux des cloches, qui jetaient à grandes volées l'*Angelus* aux campagnes.

Le soleil était déjà à moitié descendu derrière le mont Saint-Jean (nom pompeux que donnent les habitants à une petite éminence de craie blanche); ses rayons doraient la crête des rochers, empourpraient la Moselle couverte de barques au pavillon noir et blanc prussien. A demi couché sur les pierres rougeâtres, le front appuyé sur ma main, j'admirais le site qui se déroulait devant moi. Ce calme profond, cette imposante grandeur, réveillèrent dans mon imagination, par contraste sans doute, le souvenir de mon passé. Je me rappelai Paris, ses fêtes, sa vie fiévreuse, toujours pressée, toujours haletante. Je me demandai comment, après avoir vécu de cette vie, respiré cet air, j'étais venu habiter ce pauvre village, comment je m'étais fait à sa solitude. Non-seulement je m'y étais fait, mais je l'aimais : je n'eusse pas donné pour le plus bel hôtel parisien mon petit cabinet, avec sa fenêtre au couchant, encadrée de vigne, et de laquelle j'entendais, le soir, vers sept heures, les fanfares guerrières des jeunes collégiens, et les cantiques ou les psaumes que chante le laboureur en ramenant ses bœufs à l'étable. Là je pouvais et je puis encore travailler, penser, sortir, rentrer, sans qu'un importun vienne me déranger ou contrôler ma volonté; un seul, un vieil ami, m'y visitait : c'était le curé de la petite ville située à un quart de lieue du village. Pour lui, il le savait, la porte était toujours ouverte : vieillard instruit et bon, profondément croyant, il s'était adonné tout entier à la vie qu'il avait embrassée; ses paroissiens, ses pauvres, sa petite église gothique, son humble maison, étaient son univers. Voilà où et avec qui je vivais et je vis.

Un léger coup amicalement frappé sur l'épaule me fit tressaillir.

— Bonjour, me dit mon vieil ami; à quoi songez-vous donc? La rosée tombe; venez avec moi.

— Et où allez-vous? demandai-je avec nonchalance, peu disposé à bouger de ma place.

— Chez les Angel.

— J'aime mieux rester ici; qu'irais-je faire chez vos paysans?

— Il y a du bon et de l'utile partout; venez. D'ailleurs vous m'abrégerez la route; je me fais vieux, et le chemin s'allonge pour moi. Je n'abuserai plus longtemps de votre complaisance; j'avance, j'avance... me répondit-il en hochant sa tête blanche et s'appuyant de ses deux mains sur sa béquille.

Je me relevai d'un bond et lui offris le bras.

— Si vous vous en alliez, qui me resterait? dis-je d'un ton de reproche.

— Le *moi*, toujours l'égoïste *moi!* murmura le vieillard; c'est naturel (sa phrase ordinaire lorsque quelque chose l'affligeait), très naturel... Il vous restera l'avenir, le travail, l'ambition, la vie en un mot, jeune homme; et vous ne vous apercevrez pas de la mort du pauvre et vieil ami que la providence vous avait donné!

Il passa la main sur ses yeux.

Je serrai son bras sans répondre.

— Je suis un vieux fou, reprit-il en souriant, de venir vous attrister. Au fait et au prendre, la mort est un bien, et si ce n'était vous... Mais bah! je vous verrai de là-haut.

Je sentis les larmes me gagner. Il était si bon, si tendre, mon vieil ami! Maintenant ses paroles, lorsqu'elles se retracent à ma mémoire, sont comme les lointains échos d'un bonheur perdu; elles me font tressaillir et souvent même pleurer.

Nous étions arrivés à la porte du père Angel, robuste paysan aux formes athlétiques, et d'une verte vieillesse. Nous heurtâmes, il ouvrit.

Un feu de copeaux et de feuilles mortes illuminait la chambre et les joyeux visages groupés autour de l'âtre. Sur

un grand fauteuil de chêne, au coin de la haute cheminée, était assise une femme encore jeune, tenant sur ses genoux un petit enfant demi-nu, qui se débattait en riant pour ne pas se laisser ôter son soulier. La mère grondait doucement, attrapant tantôt les deux petites mains qui s'agitaient en l'air, tantôt le petit pied déchaussé; le marmot éclatait en rires de fusée à chaque tentative.

— Entrez, monsieur le pasteur, dit Angel. Allume donc une chandelle, femme.

La femme avait déjà saisi dans ses bras le petit joueur, et se levait, lorsque mon vieil ami s'écria :

— Non, non, la mère, n'en faites rien; j'aime mieux la lueur des copeaux que celle de la plus belle chandelle; ne vous dérangez donc pas, mes amis.

Il s'assit près du feu.

Je vis alors passer, entre les deux visages hâlés des fils de la maison, une tête blonde; deux yeux bleus curieux me regardèrent en souriant; puis une jeune fille svelte m'apparut tout entière, alla prendre une chaise au fond de la pièce, et me l'apporta en me disant en mauvais allemand :

— Vous plairait-il vous asseoir, monsieur?

Je la remerciai, pris le siége, et agaçai le marmot, qui depuis l'arrivée du curé était devenu sérieux; il partit d'un de ses subits éclats de rire et me tendit ses petits bras; je le pris sur mes genoux.

— Vous aimez les enfants, monsieur? me demanda la mère.

— Oui, beaucoup... Regardez-le donc! dis-je au curé en lui montrant le petit garçon blotti sur mon genou, qui appuyait sa joue rose sur mon gilet, et me pressait de ses deux menottes.

— Tu as les mains sales; tu vas tacher le gilet blanc de monsieur! gronda la maman.

— Oh! laissez-le faire, m'écriai-je en le retenant. Car, au premier mot de sa mère, le bambin s'était laissé glisser à bas; mais lorsqu'il me vit prendre son parti, il regrimpa lestement, et, de ce poste élevé, regarda sa mère d'un air vainqueur. Nous partîmes tous d'un bon et franc éclat de rire.

— Vous êtes heureux, père Angel, dit le curé.

— Oui, monsieur. Dam! vous le savez, j'ai frisé le malheur de près; je n'ai épargné ni mes jambes ni mes bras pour lutter contre lui.

— Comment cela? hasardai-je.

— C'est toute une histoire, répondit le paysan.

— Racontez-la nous.

Angel tisonna le feu, y jeta une brassée de feuilles mortes, s'appuya sur le manteau de la cheminée, et commença.

Il y a trente-sept ans, vienne la Saint-Michel, que j'eus vingt et un ans; ce fut un vilain jour que celui-là, monsieur. Ma mère était pauvre, avec deux enfants encore au maillot sur les bras, veuve pour ainsi dire, car mon père malade se mourait sur un méchant grabat. Il m'en souvient comme d'hier. C'était l'année 1808. Ma mère me dit :

— Mon garçon, tu as tes vingt et un ans, il faut que tu tires... eh bien! si tu tombes, nous mourrons.

Avec ces mots, elle me poussa doucement dehors; je partis sans retourner la tête, si je l'avais regardée le courage m'eût manqué. Les chants de nos voisins, les rires des enfants, les frais éclats de la voix des jeunes filles, me faisaient mal; je trouvais cette joie déplacée. Je pressai le pas pour sortir du village. En descendant le sentier, j'abattais de mon bâton les fleurs des aubépines : il me semblait que leurs gaies petites étoiles se riaient de ma douleur.

J'eusse voulu de l'orage, du tonnerre; et ce fut avec une espèce de soulagement que je vis le ciel s'obscurcir, et un nuage, accouru de l'horizon, s'étendre menaçant au-dessus des collines.

Je côtoyais la Moselle, les barques des promeneurs faisaient force de rames pour atteindre le rivage, et j'entendis quelques minutes après une large goutte de pluie tomber sur le rebord de mon chapeau de feutre. Un éclair, immédiatement suivi d'un coup de tonnerre, m'aveugla; l'orage me courait dessus. Il faisait presque nuit. La pluie tombait à flots; j'arrivai au ravin; je cherchai le pont; il avait disparu sous les eaux grossissantes; j'eus la pensée de revenir sur mes pas; ce ne fut que la tentation d'un instant; je sondai la profondeur du ravin avec mon bâton; je pouvais encore passer à gué; j'entrai dans l'eau, je luttai, j'atteignis l'autre bord. Enfin j'arrivai à Metz, après une marche longue et pénible; j'étais pieds nus.

On tirait le lendemain; je n'avais pas de quoi payer une paillasse; je couchai sous les remparts de la ville, les pieds dans la boue, la tête sur une pierre. Là, j'eus tout le temps d'envisager mon malheur, celui de ma pauvre famille, si le sort me désignait. Je vis mon père mort, ma mère, mes sœurs sans pain, honteusement chassées de leur mauvaise chaumière. Ces déchirantes pensées m'arrachèrent des cris de rage; j'entendis alors parler près de moi : — C'est un homme ivre, disait-on. Un coup de pied m'envoya rouler sur le bord du fossé. Il commençait à faire jour; je regardai : deux hommes étaient là; je bondis sur eux, le bâton à la main. Un des hommes me saisit le bras, en s'écriant :

— Ah!

L'autre était un officier; je sentis que c'était celui-là dont le pied m'avait touché. J'allais me débattre pour me dégager et m'élancer sur lui, lorsque mon nom prononcé me fit tressaillir. L'homme qui me retenait était Pierre Hello, le fils du fermier chez lequel je servais, venu comme moi tirer à la conscription. Je me dis : — Il est riche, lui, il est heureux : s'il tombe, ni son père ni sa mère ne mourront de faim. — Et des sentiments de haine et d'envie surgirent en moi. Mes yeux devinrent effrayants, car il me lâcha, recula d'un pas, et s'écria :

— Il a bu, il est fou!

Rappelé à moi par ces paroles je baissai la tête et répondis :

— Dieu le voulût!

Pierre se rapprocha et dit à l'officier :

— C'est un honnête garçon, mon lieutenant, qui sert chez mon père, et auquel, j'en suis sûr, vous pardonnez un mouvement de colère, bien naturel à un honnête homme qui se sent insulter.

L'officier se mordit les lèvres, répondit avec dédain :

— Vous avez raison, Pierre, chaque classe se venge à sa manière. Et il s'éloigna.

Je tendis la main à Hello, je m'en voulais d'avoir pensé à mal.

— Eh bien, me dit-il, pourquoi cette boue, ce désordre, cet air hagard?

— Hello, aujourd'hui je tire : demain, si je tombe, ma mère sera sans asile, sans pain.

Pierre garda le silence un moment, puis me quitta en me jetant pour adieu :

— A ce soir!

J'errai toute la journée dans les rues de Metz : à trois heures et demie, une demi-heure avant le tirage, je vis en passant sur la place la porte de la cathédrale ouverte : les cierges étaient allumés, les prêtres chantaient, le bon Dieu était sur l'autel dans le soleil d'argent. L'enfant de chœur agita la sonnette, hommes, femmes, enfants, se prosternèrent, j'en fis autant, et je puis bien dire, monsieur le curé, que jamais je n'eus plus de ferveur qu'à ce moment-là... L'horloge de l'église sonna quatre heures.

Je sortis et me rendis à l'hôtel de ville.

Il y avait un quart d'heure à peine que j'y étais, lorsque la porte s'ouvrit; Pierre Hello, pâle et les yeux en feu, entra dans la salle. Il promena ses regards sur la foule, et ses joues

s'animèrent en m'y découvrant; il vint se placer près de moi.

On commença l'appel des communes, nous étions de la seconde; Pierre Hello, comme le plus riche de l'endroit, devait tirer le premier, et moi le dernier comme le plus misérable.

Le dos légèrement appuyé contre le mur, une main sur mon épaule, Pierre comptait avec impatience chaque numéro sortant; enfin on l'appela!

Il plongea sa main dans le sac en me regardant, puis éleva au-dessus de sa tête, d'un air de triomphe, un billet blanc; c'était le premier qui sortait, on applaudit; je tombai pâle et les poings fermés contre la muraille; il revint à moi le front haut et l'œil joyeux. Mais en me voyant, il s'écria :

— Tu n'as pas l'air content de mon bonheur, camarade; c'est mal!

— Si, si, balbutiai-je en me redressant. Hello rit; il me sembla que son rire était railleur; je tâchai de m'éloigner de lui, il le vit et me retint.

— Reste là; on étouffe de l'autre côté!

Enfin mon tour arriva.

Le sort me fut contraire. Je sentis couler deux larmes de rage le long de mes joues glacées; le lieutenant du matin était celui qui enregistrait : il sourit et avait déjà écrit la première lettre, lorsque Hello lui murmura quelque chose à l'oreille; je crus l'entendre dicter son nom au lieu du mien; l'officier écrivit, et le moment d'après il dit entre ses dents :

— Ah! tu te mets volontairement sous ma patte, je t'apprendrai à me faire la leçon et de quel bois je me chauffe.

Pierre n'entendit pas ou ne voulut pas entendre, il me prit par le bras, et m'entraîna dehors; je suffoquais.

Quand la parole me revint, je voulus remercier.

— Tu en aurais fait autant à ma place, n'est-ce pas? Nous sommes quittes, interrompit-il. — Viens vider un pichet et n'en parlons plus.

J'étais content, j'étais fâché; cependant quand je pensai à ma mère la joie l'emporta.

Je revins au logis le cœur léger; j'y racontai sous le secret ce que Pierre avait fait pour nous : sous le secret, car il ne fallait pas que son père le sût.

Pierre partit, moi je travaillai; cependant la misère et la maladie n'avaient pas fui mon toit : j'avais beau lutter, le salaire était petit, les besoins grands. Mon pauvre père mourut, que Dieu lui fasse paix! et nous vendîmes pour l'enterrer jusqu'aux langes des enfants. Peu de temps après, ma mère fut prise de paralysie : le jour où ce coup me frappa je n'allai pas à la ferme, je restai près de la pauvre femme, j'appelai un médecin; il déclara qu'il n'y avait rien à faire; alors je m'agenouillai près d'elle, pris ses deux mains impuissantes dans les miennes et fondis en larmes. Il n'y avait plus rien dans la chambre que l'unique chaise où elle était assise, une mauvaise paillasse et notre dernier bout de chandelle; les deux petites filles enveloppées dans ma veste pleuraient de froid et de faim. Je crus ce soir-là que je deviendrais fou.

La chandelle s'éteignit; les enfants, fatigués de crier, s'étaient endormis. J'étais encore à genoux, près de ma pauvre mère, quand je vis la chambre s'éclairer. Je me retournai : la sœur de Pierre Hello, sa lanterne à la main, était entrée; elle venait savoir, de la part de son père, pourquoi j'avais manqué à la journée. Mais en nous voyant la question expira sur ses lèvres : elle pleurait, posa sa lanterne sur l'âtre froid, s'approcha de ma mère, et l'appela :

— Ah! ah! fit la pauvre paralytique en ouvrant les yeux et me regardant; ah! ah!

— Mon Dieu! qu'a-t-elle donc, monsieur Jean? me dit Marie Hello.

— Elle est paralysée! répondis-je en baisant les mains de ma chère malade.

La jeune fille la regarda, me regarda, murmura :

— Ne vous laissez pas abattre, Dieu est toujours là; et sortit.

Je l'accusai en mon cœur d'insensibilité; je dépouillai ma blouse pour en couvrir ma mère; je pris les deux enfants dans mes bras et les posai sur le grabat. Cependant Marie rentra avec un garçon de ferme chargé de matelas, de draps, de couvertures de laine et d'un lit de sangle. Elle arrangea le tout près de la cheminée tandis que j'y allumais du feu avec du bois qu'elle avait envoyé. Ensuite elle coucha ma mère, et emmena les deux petites filles à la ferme.

Je repris à la vie, j'apportai à l'ouvrage presque de la gaieté. Marie, infatigable, soignait ma mère, élevait les petites, veillait à tout sans paraître y penser. Elle vint à nous comme notre bon ange... je l'aimais; mais elle était bien au-dessus de moi; elle était la fille de mon maître! Je me tus sur mon amour pendant six ans; je devins premier garçon de ferme; ce n'était pas assez pour qu'Hello consentît à me donner sa fille : l'aisance était rentrée chez nous, le bonheur pas encore. Enfin Pierre revint de l'armée; il était lieutenant; ce fut lui qui, après m'avoir déjà sauvé la vie une fois, me la rendit chère! il obtint de son père qu'il m'accordât Marie; et depuis qu'elle est ici, dit Angel en se tournant du côté de sa femme, qui souriait et pleurait, depuis qu'elle est ici, je puis bien dire qu'il ne nous a rien manqué; sans elle, la pauvre mère ne serait plus, car elle vit, monsieur, elle dort là-haut. — Angel se tut.

— Et qu'est devenu le brave, l'honnête Pierre Hello? m'écriai-je.

La femme me remercia par un de ces regards éloquents d'épouse et de sœur, et répondit :

— Il est toujours à l'armée, monsieur; il est capitaine, et vient passer avec nous les vacances.

— C'est un noble cœur! dis-je.

— C'est plus que cela, monsieur, dit Angel; c'est un bon cœur.

Je souris. Le curé se leva. Je pris dans mes bras le petit enfant endormi sur mes genoux, le baisai et le posai doucement sur ceux de sa mère.

Nous partîmes accompagnés des vœux et des bonsoirs de l'heureuse famille.

En remontant la côte avec mon vieil ami, je lui dis :

— Angel a bien gagné son repos.

— Je puis m'écrier avec le psalmiste : J'ai été jeune et je suis vieux; mais je n'ai pas encore vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain, me répondit-il.

La nuit était tiède et embaumée, le clair de lune donnait à tous les objets quelque chose de vague et de fantastique. Le curé se découvrit devant une de ces croix grossièrement taillées dans la pierre brute, et si communes sur les frontières de Prusse. Sa tête et ses cheveux, éclairés par un pâle rayon de lune, avaient une noblesse extraordinaire. J'ôtai mon chapeau; je ne sais si ce fut la croix ou le prêtre que je saluai.

— Avez-vous remarqué que nos saintes Vierges ici récitent leur chapelet? me dit-il en riant.

— Oui; mais comment le sculpteur, quelque ignorant qu'il puisse être, pousse-t-il la naïveté jusqu'à mettre un chapelet dans les mains de la sainte Vierge? Voyez-vous Marie disant tranquillement au pied de la croix de son fils : Je vous salue, Marie, pleine de grâce?

— Tout doux, tout doux! me dit le bon père, ceux qui l'ont fait et ceux qui ne s'en scandalisent pas sont pour le moins aussi pieux que vous et moi, et peut-être plus éclairés dans leur piété que vous, abstrait raisonneur.

Nous étions devant ma porte; je tirai la clef de ma redingote, allumai une bougie, et, passant devant pour éclairer mon vieil ami, je grimpai comme un chat le petit escalier de bois qui menait à mon cabinet.

Là, assis dans deux bonnes bergères, moi dessinant à la lueur d'une lampe de bureau, et lui posant, nous causâmes longtemps de la famille Angel, de l'héroïque Pierre, si simple, si persévérant dans son dévouement. Puis mon vieil ami me quitta.....

C'était la dernière soirée que nous devions passer ensemble; deux mois après Dieu l'avait rappelé à lui. Personne maintenant ne frappe plus à ma porte; je travaille, et le soir, à l'heure où il venait, je me dis: Il s'est assis là, il s'est appuyé sur cette table, il a feuilleté ce livre..... je ne le reverrai donc jamais plus!...

LE ROI DES BUVEURS.

Entendez-vous les cris discordants, les rires grossiers, le tintement des verres! c'est la taverne qui élève sa voix; le roi des buveurs appelle à lui son peuple.

Le voilà, portant encore le tablier de travail qui n'est plus qu'une décoration menteuse; les traits enluminés par l'ivresse, les yeux flottants, la lèvre épaissie, il enveloppe le verre d'une main avide et porte à tous son toast brutal.



Dessin de Gavarni.

— Buvons à l'insouciance, amis, c'est le vin qui la donne! grâce à lui, plus de prévisions, ni d'inquiétude! chaque goutte du sang de la vigne efface de notre mémoire un lendemain.

Buvons à la gaieté! elle pétille dans la mousse de nos verres, elle coule jusqu'à notre cœur comme un rayon de soleil.

Buvons à la liberté! Que nous importe ici la tristesse de la famille, les colères des maîtres? L'ivresse est une mer que ni colères ni tristesses ne peuvent franchir.

Buvons à l'oubli de toute chose et de nous-mêmes. On voudrait faire de la vie une tâche, nous en avons fait une extase entrecoupée de rêves.

Il dit, et tous applaudissent; mais tandis que ces applaudissements font retentir la taverne, bien loin de là, dans les greniers froids et désolés, un chœur d'enfants pâlis et de femmes brisées leur répond sourdement:

— Buvez à la misère, ô pères! car c'est le vin qui nous la donne. Grâce à lui, plus de pain ni de flamme au foyer! chaque goutte du sang de la vigne se paye d'une goutte de notre vie.

Buvez à l'égoïsme! il coule avec la joie dans vos verres; il descend jusqu'à vos cœurs comme un poison.

Buvez à la honte! que vous importe le mépris des autres, le dégoût de vous-mêmes? qui s'est assis dans la boue ne craint plus de se salir.

Buvez à la mort de votre âme; car Dieu vous avait donné les aspirations des anges, et vous avez mieux aimé vous ensevelir dans les appétits de la brute!

DE LA RELIGION DE BOUDDHA.

Premier article.

Il y a un très-grand inconvénient à se contenter d'un regard superficiel sur les religions des peuples étrangers : c'est de se méprendre entièrement à leur égard, et, par suite, de se laisser aller à traiter, comme plongées dans l'idolâtrie, des portions considérables du genre humain, qui, pour ne pas jouir comme nous des lumières du christianisme, ne sont pourtant pas coupables d'une telle folie. Nous devons les plaindre comme moins instruites que nous; nous devons nous garder de les frapper d'une réprobation absolue.

C'est surtout en s'appliquant au bouddhisme que ces réflexions prennent de la force. Pour avoir vu les sectateurs de cette religion célébrer leur culte devant des images, on en a conclu qu'ils s'adonnaient à l'adoration des idoles. C'était tirer des apparences une conclusion aussi légitime que l'eût pu faire un bouddhiste qui, voyant encenser chez nous le crucifix, se serait empressé, sans plus d'informations, d'aller rapporter à ses compatriotes qu'en Europe on adorait un homme et non un Dieu, ou plus encore, par un grossier fétichisme, le pain et le vin. Aussi, par une réaction toute naturelle, d'autres voyageurs sont-ils venus qui, s'étant mieux glissés dans l'esprit de cette religion calomniée, et y ayant, tout au contraire, reconnu un spiritualisme excessif, ont prétendu la donner pour un second christianisme, aussi parfait et plus ancien que le nôtre. A ne regarder que la charité, la piété, l'amour de la pureté, c'est une assimilation dont le bouddhisme serait peut-être digne; mais il suffit de se reporter au point essentiel de tout dogme, la tendance intime des âmes, pour découvrir entre les deux dogmes une différence capitale. Toutefois cette différence, pour nous autoriser à déclarer le bouddhisme dans une fausse voie théologique, ne nous dispense pourtant pas de le regarder comme digne de tous nos respects sur d'autres articles de premier ordre. C'est là ce que nous avons à cœur de mettre en lumière; et pour y parvenir de la manière à la fois la plus brève, la plus intéressante, la plus authentique, nous nous armerons simplement de quelques traits tirés des livres sacrés de cette religion. C'est un genre d'autorité plus concluant qu'aucun témoignage de voyageurs, mais auquel on n'a, malheureusement, pu parvenir que dans ces dernières années par les prodiges d'études et de patience de la littérature asiatique. Qu'on n'oublie pas surtout, devant ces monuments si péniblement conquis, qu'il s'agit au fond de l'honneur d'une des portions les plus notables du genre humain, puisque le bouddhisme, répandu depuis plus de vingt-cinq siècles dans l'Asie, règne aujourd'hui en maître à Ceylan, dans une partie de l'Inde, au Thibet, à la Chine, au Japon. Il rallie à peu près le même nombre de fidèles que le catholicisme; car les géographes lui en attribuent de 160 à 180 millions, et le catholicisme n'en compte au plus que 140.

Le nom de Bouddha, sous lequel est généralement désigné le fondateur de la religion dont il s'agit ici, n'est qu'un surnom. *Bouddha* signifie savant, éclairé. C'est ce que déclare explicitement un commentateur singhalais du poëme des Perfections de Bouddha. « En quel sens, dit-il, le texte donne-t-il le nom de Bouddha? Le Bouddha a connu la vérité, et c'est pour cela qu'on lui donne le nom de Bouddha. » Ce grand homme appartenait à la caste des *kchattryas* ou des guerriers, et Çuddhodana, son père, était roi de Kapilavastu, ville aujourd'hui ruinée, et dont Klaproth a fixé la position dans la vallée de la Rohini, à peu de distance des montagnes qui séparent le Népâl du district de Gorakpour. Sa famille, qui se prétendait issue de l'antique race solaire de l'Inde, portait le nom de Çâkya, et c'est pour cela qu'on le voit souvent désigné sous le nom de Çâkya-Mouni ou Çâkya le solitaire. Il possède aussi le nom de *Bhagavat* ou le parfait. C'est le nom de Bouddha qui a prévalu, et nous nous y tiendrons.

La chronologie, malgré l'importance des événements qui se rapportent à la naissance de Bouddha, n'a pas encore réussi à fixer d'une manière précise cette époque. Cependant, on sait d'une manière certaine qu'elle ne peut pas être inférieure au huitième siècle avant l'ère chrétienne. Ainsi Bouddha aurait été tout au moins contemporain de Lycurgue et d'Isaïe.

Agité de bonne heure par l'esprit religieux, il renonça aux biens et aux honneurs qui lui étaient assurés par sa naissance, et après avoir étudié longtemps sous la discipline des brahmanes, il embrassa la condition d'ascète ou de moine mendiant, si respectée dans l'Inde depuis les temps les plus reculés. Il admettait la plupart des croyances que professaient les brahmanes, se distinguant seulement d'eux par la solution qu'il donnait du problème de la nature et de la condition du salut; et de là sa lutte, durant sa vie, avec ces conservateurs de l'ancienne loi, et finalement l'expulsion radicale de tous ses sectateurs hors du territoire de l'Inde un certain nombre de siècles après sa mort.

L'autorité sur laquelle il s'appuyait pour imposer sa doctrine n'était point la tradition, mais lui-même. Elle se formait de deux éléments : l'un réel, la régularité et la chasteté de sa vie; l'autre imaginaire, la prétention d'être Bouddha, c'est-à-dire parfaitement éclairé. Moyennant cette qualité, qui a joué surtout un grand rôle dans les légendes qui ont pris cours après lui, il était censé jouir d'une science et d'une puissance surhumaines. Ainsi, on lui voit accomplir les opérations surnaturelles les plus extraordinaires, prédire l'avenir, remonter à volonté dans la connaissance du passé, et percer dans le secret des existences antérieures de chacun. Entouré de disciples de toutes les castes que l'attrait de ses leçons avait réunis autour de lui, il vécut longtemps, voyageant sans cesse d'une province à l'autre, conversant familièrement avec les petits et avec les grands, et jetant les semences de la puissante religion qui devait naître de lui.

Le moyen d'arriver à l'état qui devait former, selon Bouddha, le but de l'homme sur la terre, consistait dans la pratique de ce qu'il nommait les six perfections transcendantes : l'aumône, la morale, la science, l'énergie, la patience et la charité. L'homme ainsi formé devenait digne de s'affranchir à sa mort des liens de la vie et de parvenir à la suprême délivrance, ou *Nirvân'u*, fin suprême et bienheureuse.

Un des *sutras* dont on doit la traduction à M. Burnouf, nous fait assez bien assister aux conversions opérées par Bouddha et à sa lutte avec les brahmanes, jaloux de ses succès et de son influence. Bouddha se décide à quitter son ermitage pour se rendre, accompagné de ses disciples, dans la ville de Çrâvasti pour y prêcher sa doctrine. Six docteurs de l'ancienne loi, qui ont prévu cette résolution, l'y ont devancé et ont tâché de prévenir contre lui le roi du pays. Ils lui ont demandé la permission de tenter contre l'ascète kchatrya une lutte de miracles dans laquelle ils se flattent de demeurer vainqueurs. Le roi fait préparer son char et se rend près de Bouddha, dont l'approche lui a été annoncée, pour l'honorer et lui faire part de ce projet. « Tant que le terrain lui permit de faire usage de son char, il s'avança de cette manière; puis, en étant descendu, il entra à pied dans l'ermitage. Se dirigeant alors du côté où se trouvait Bhagavat, il l'aborda; et ayant salué ses pieds en les touchant de la tête, il s'assit de côté. Là, Prasenadjit, le roi du Koçala,

parla ainsi à Bhagavat : « Les Thirtyas, seigneur, provoquent Bhagavat à opérer, au moyen de sa puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire. Que Bhagavat consente à manifester, au moyen de sa puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire dans l'intérêt des créatures ; que Bhagavat confonde les Thirtyas ; qu'il satisfasse les anges et les hommes ; qu'il réjouisse les cœurs et les âmes des gens de bien ! » Voici la réponse de Bouddha, sur laquelle il n'est pas besoin d'insister pour qu'on en voie toute la force : « Grand roi, je n'enseigne pas la Loi à mes auditeurs en leur disant : Allez, ô religieux, et opérez devant les brahmanes et les maîtres de maison que vous rencontrerez, à l'aide d'une puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire ; mais voici comment j'enseigne la Loi à mes auditeurs : Vivez, ô religieux, en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés. »

Cependant, cédant aux instances du roi, Bouddha se rend dans la capitale pour y confondre ses adversaires par l'éclat des miracles qu'il leur oppose. Un orage effroyable les disperse, et amène au contraire le peuple effrayé aux pieds du saint. « Pantchika, le général des Yakchas, disait aux Thirtyas : Et vous, imposteurs, réfugiez-vous donc auprès de Bhagavat, auprès de la Loi, auprès de l'assemblée des religieux ! Mais eux s'écrièrent en fuyant : Nous nous réfugions dans les montagnes, nous cherchons un asile auprès des arbres, des murs et des ermitages. » Alors Bhagavat prononça les paroles suivantes : « Beaucoup d'hommes, chassés par la crainte, cherchent un asile dans les montagnes et dans les bois, dans les ermitages et auprès des arbres consacrés. Mais ce n'est pas là le meilleur des asiles ; ce n'est pas là le meilleur refuge ; ce n'est pas dans cet asile qu'on est délivré de toutes les douleurs. Celui au contraire qui cherche refuge auprès de Bouddha, de la Loi et de l'assemblée, quand il voit, au moyen de la sagesse, les quatre vérités sublimes, celui-là connaît le meilleur des asiles, le meilleur refuge. Dès qu'il y est parvenu, il est délivré de toutes les douleurs. »

Bien que la superstition, qui, pour se satisfaire, demande toujours des événements hors du cours ordinaire de la nature, ait inventé pour célébrer Bouddha une multitude de miracles empreints de tous les traits de l'imagination orientale, il est aisé de voir que la prédication était celui dans lequel se complaisait le réformateur, et qui a fait toute sa force. Il ne dédaignait pas d'agir sur les femmes. Ainsi, dans la ville de Bhadrankara, où s'étaient réfugiés les six brahmanes de la légende précédente, et dont les habitants, sur leur instigation, étaient convenus, sous peine d'amende, de lui refuser l'hospitalité, c'est une femme qui se rend à lui la première, et décide par son exemple la ville tout entière à faire de même. « En ce temps-là, il y avait dans Bhadrankara la fille d'un brahmane de Kapilavastou, laquelle était mariée à un homme du pays. Du haut de l'enceinte, elle aperçut dans la nuit Bhagavat, elle fit cette réflexion : Le voilà, ce bienheureux, la joie de la famille des Kchattryas, qui, après avoir abandonné sa maison et la royauté, est entré dans la vie religieuse ; le voilà aujourd'hui dans les ténèbres : s'il y avait ici une échelle, je prendrais une lampe, et je descendrais. En ce moment, Bhagavat, connaissant la pensée qui s'élevait dans l'esprit de cette femme, créa miraculeusement une échelle. Ensuite la femme, contente, joyeuse, ravie, ayant pris une lampe, et étant descendue par l'échelle, se rendit au lieu où se trouvait Bhagavat. Quand elle y fut arrivée, ayant placé sa lampe en face de Bhagavat, et ayant salué ses pieds en les touchant de la tête, elle s'assit pour entendre la loi. Alors Bhagavat, connaissant quels étaient l'esprit, la disposition, le caractère et le naturel de cette femme, lui fit l'exposition de la loi propre à faire pénétrer les quatre vérités sublimes, de telle sorte qu'elle se sentit de la foi en la formule par laquelle on cherche un refuge auprès de Bouddha. » Bouddha se sert alors de cette sainte femme pour décider un riche marchand de la ville à venir le trouver aussi, et par lui il finit par gagner tous les habitants.

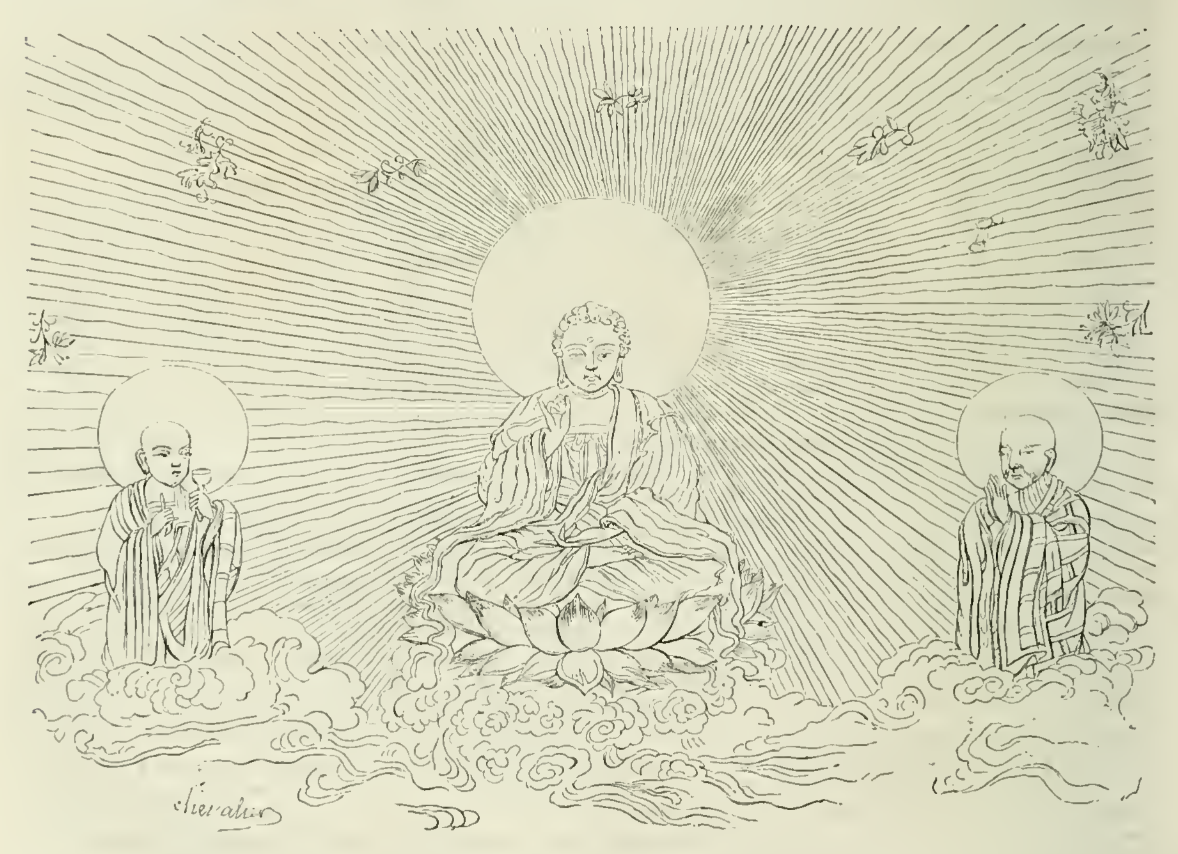
Une des grandes causes de succès de Bouddha, c'est qu'au lieu de commander, comme les brahmanes, de longues études et la science des subtilités de la loi, il se contentait d'aborder franchement les points essentiels, et arrivait ainsi aux ignorants et aux simples. On en voit de nombreux exemples. Telle est l'histoire du brahmane de Çrâvasti. Il avait deux fils. L'aîné, docile à ses leçons, avait appris les quatre Védas, les rites des sacrifices de tout genre, était devenu enfin, par son application et son savoir, un brahmane accompli. Le second fils, au contraire, malgré tous les efforts de son père, n'avait jamais pu apprendre à lire. Le père le mit entre les mains d'un précepteur chargé de lui apprendre le Véda par cœur. « Mais l'enfant, dit le texte, ne réussit pas davantage sous ce nouveau maître : quand on lui disait *ôm*, il oubliait *bhuh*; quand on lui disait *bhuh*, il oubliait *ôm*. Le maître dit donc au père : J'ai beaucoup d'enfants à instruire ; je ne puis m'occuper exclusivement de ton fils Panthaka. Quand je lui dis *ôm*, il oublie *bhuh*; quand je lui dis *bhuh*, il oublie *ôm*. » Le père désespérait de donner aucune éducation à son fils, quand Bouddha se présente ; et, renonçant, soit à lui faire apprendre à lire, soit à lui faire apprendre par cœur, il lui expose tout simplement sa doctrine, et le convertit. Ne pouvant devenir religieux brahmane, le jeune homme devient religieux bouddhiste. « La doctrine de Çâkya, dit M. Burnouf en rapportant cette légende, était devenue, probablement assez vite, une sorte de dévotion aisée qui recrutait parmi ceux qu'effrayaient les difficultés de la science brahmanique. »

Non-seulement Bouddha appelait à lui les ignorants, il accueillait avec le même empressement les pauvres et les malheureux de toutes les conditions. Une des légendes thibétaines traduites par M. Schmidt montre un bienheureux qui, devant renaître sur la terre, aspire à se faire religieux bouddhiste, et se plaint des difficultés que lui oppose sa condition élevée. « Je veux me faire religieux, dit-il, et pratiquer les saintes doctrines ; mais il est difficile d'embrasser la vie religieuse si l'on renaît dans une race élevée et illustre ; elle est facile, au contraire, quand on est d'une pauvre et basse extraction. » Un brahmane, interprétant avec amertume la prédiction faite par Bouddha sur un enfant qui n'était pas encore né, s'écrie : « Quand Bouddha t'a dit : L'enfant embrassera la vie religieuse sous ma loi, il a dit vrai ; car, quand ton fils n'aura plus ni de quoi manger ni de quoi se vêtir, il ira auprès du Çramana-Gautama pour se faire mendiant. » On trouve un trait du même genre dans la fameuse légende de Purna. Il dit à son frère aîné, qui, s'étant enrichi, le sollicite de s'établir : « Je ne désire pas le bonheur des sens ; mais, si tu me donnes ton autorisation, j'embrasserai la vie religieuse. — Comment ? répond le frère, quand nous n'avions à la maison aucun moyen d'existence tu n'as pas songé à embrasser la vie religieuse ; pourquoi y entrerais-tu aujourd'hui ? » Ainsi la vie religieuse était pour les pauvres ; et, comme on le voit par le premier exemple que nous avons cité, on regardait comme fort difficile aux riches d'avoir le courage d'arriver au salut par cette voie.

Non-seulement Bouddha appelait les pauvres, il recrutait indistinctement ses disciples parmi les membres des castes les plus basses, aussi bien que parmi les brahmanes. C'est ce qui indisposait le plus contre lui l'aristocratie sacerdotale. Cette aristocratie avait joui jusque-là du privilége de produire les ascètes et les solitaires, qui, en prenant par leurs austérités un crédit considérable sur la multitude, en laissaient naturellement rejaillir une partie sur la caste dont ils étaient issus. Bouddha, avec la facilité de sa doctrine du salut qui devenait accessible à tous, leur enlevait cet avantage. Il y a dans les livres sacrés une foule de traits relatifs à ce point si impor-

tant. Je me bornerai à citer l'histoire de Prakriti. Un jour Ananda, le disciple chéri de Bouddha, errant dans la campagne, rencontre une jeune fille de la caste infime des Tchandâlas, qui puisait de l'eau, et lui demande à boire. La jeune fille, craignant de le souiller par son contact, l'avertit qu'elle est née dans la caste des Tchandâlas, et qu'ainsi il ne lui est pas permis d'approcher un religieux. « Je ne te demande, ma sœur, répond le disciple, ni ta caste ni ta famille ; je te demande seulement de l'eau, si tu peux m'en donner. » La jeune fille s'éprend d'Ananda, et, dans le dessein de l'épouser, elle va trouver Bouddha lui-même. Celui-ci profite, pour la convertir, de cette passion ; et, par une suite de questions, sous prétexte de l'amener à Ananda, il la conduit peu à peu à la lumière divine, qui, frappant les yeux de la jeune fille comme le véritable objet de son amour, la décide à suivre Bouddha dans la vie religieuse. Cette conversion fait grand bruit. « Les brahmanes et les maîtres de maison de Çrâvasti apprirent qu'une jeune fille de la caste Tchandâla venait d'être admise par Bhagavat à la vie religieuse, et ils se mirent à faire entre eux les réflexions suivantes : Comment cette fille de Tchandâla pourra-t-elle remplir les devoirs imposés aux religieuses et à celles qui les suivent ? Comment la fille d'un Tchandâla pourra-t-elle entrer dans les maisons des brahmanes, des Kchattryas, des chefs de famille et des hommes riches ? Prasenadjit, le roi du Koçala, apprit également cette nouvelle, et ayant fait les mêmes réflexions que les habitants de Çrâvasti, il se fit atteler un bon char sur lequel il monta, et, entouré d'un grand nombre de brahmanes et de maîtres de maison, tous habitants de Çrâvasti, il sortit de la ville et se dirigea vers Djêtavana. » Bouddha apaise cette troupe en lui racontant, sous forme d'apologue, une des existences antérieures de la fille tchandâla, existence dans laquelle elle avait eu pour père un brahmane célèbre. Ce discours de Bouddha est plein de traits d'une grande beauté. « Il n'y a pas entre un brahmane et un homme d'une autre caste, dit-il, la différence qui existe entre la pierre et l'or, entre les ténèbres et la lumière. Le brahmane, en effet, n'est sorti ni de l'éther ni du vent ; il n'a pas fendu la terre pour paraître un jour comme le feu qui s'échappe du bois de l'Aran. Le brahmane est né du sein d'une femme tout comme le tchandâla. Où vois-tu donc la cause qui ferait que l'un doit être noble et l'autre vil ? Le brahmane lui-même, quand il est mort, est abandonné comme un objet vil et impur. Il en est de lui comme des membres des autres castes. Où est alors la différence ? »

C'est par la propagation de ces principes de morale, par l'espérance du salut ouverte à tous moyennant la pratique de la vertu, par le mépris des distinctions sociales, que Bouddha est parvenu à détruire l'autorité du régime des castes, et non par une conjuration directe contre cette antique institution. Sans déployer contre elle aucun anathème, il s'est trouvé qu'il l'avait foudroyée par le fait. Dans la légende de Svagata, qui est l'histoire d'un homme tombé au dernier degré de l'abaissement, et qui se relève en se faisant bouddhiste, on rencontre un trait frappant. Les brahmanes sont soulevés, comme à l'ordinaire, par cette conversion, et Bouddha leur répond : *Samantaprâsâdikam mê çâsanam* (Ma loi est une loi de grâce pour tous) ; et qu'est-ce qu'une loi de grâce pour tous ? C'est la loi sous laquelle d'aussi misérables mendiants que Duragata et d'autres se font religieux. » Ce haut esprit d'humanité s'est conservé dans le bouddhisme jusqu'à nos jours. Un religieux bouddhiste, disgracié à Ceylan pour avoir prêché le salut à la caste méprisée des Rhodias, que les puissants veulent retenir dans le même abaissement où l'on s'efforce dans nos colonies de garder les noirs, répondait, comme l'eût pu faire un chrétien, au roi qui venait de le proscrire : « La religion doit être le bien commun de tous. »



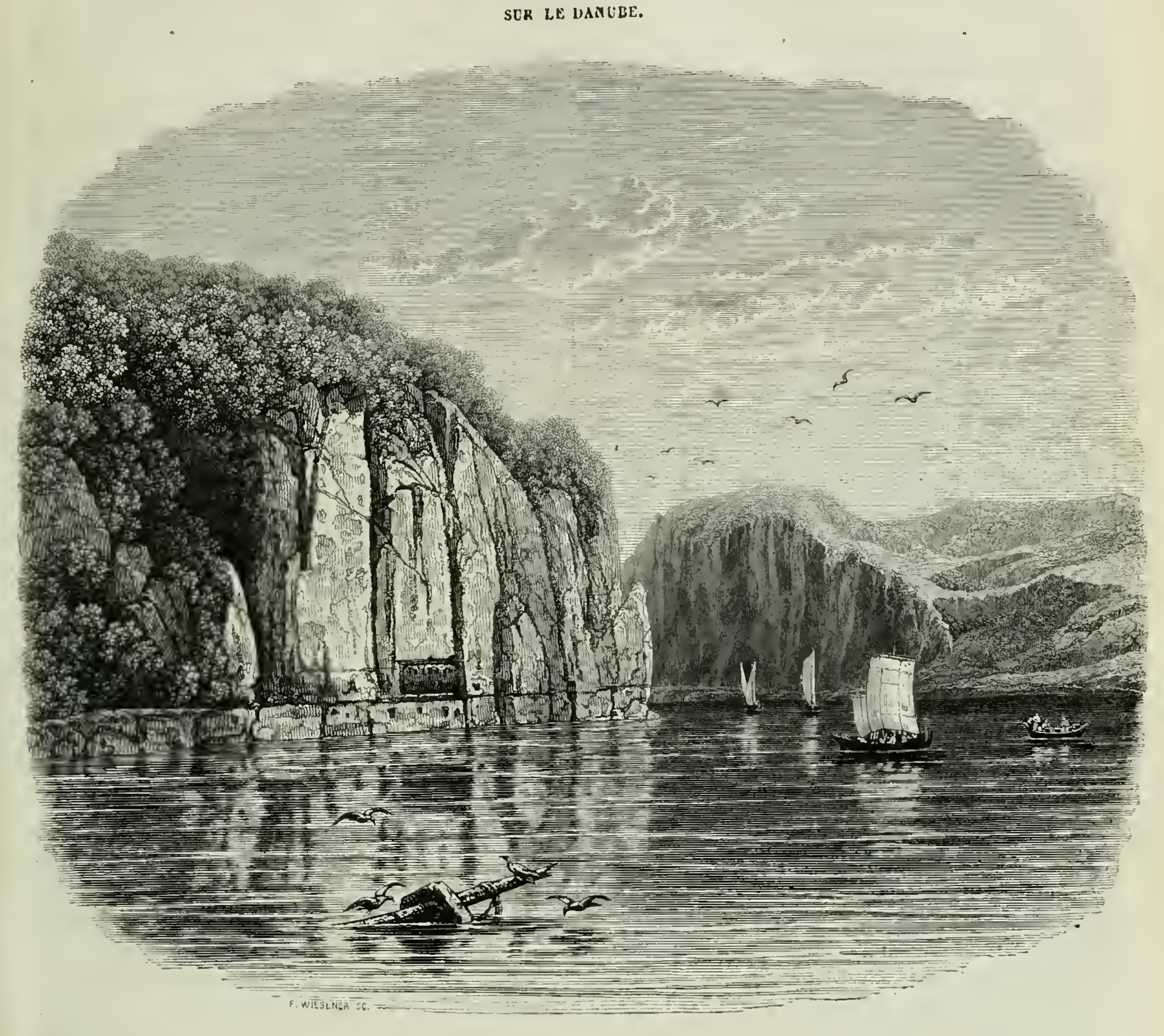
Bouddha assis sur le lotus. — D'après une estampe chinoise communiquée par M. Stanislas Jullien.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA TABLETTE DE TRAJAN

SUR LE DANUBE.



Bords du Danube. — La Tablette de Trajan. — Gravure de Wiesener.

Les grands fleuves d'Amérique occupent certainement un plus vaste espace que le Danube sur la carte du globe; mais il n'en est pas un qui tienne attachés à sa flottante ceinture tant de peuples divers, qui reflète dans son onde tant de villes et de monuments, qui retrace, à la mémoire du savant et à l'imagination du poëte, tant de faits héroïques et de légendes romanesques. Ce roi des fleuves de l'Europe, comme l'appelait Napoléon, est bien digne en effet de ce nom depuis que les bateaux à vapeur qui le sillonnent ont établi un si rapide moyen de communication entre les différentes nations qui bordent les sinuosités de son immense empire. Sa source est modeste comme les sources des plus grandes choses. C'est à quelques lieues du Rhin, à quelques lieues de la France qu'il s'échappe du Schwarzwald en un léger filet. Bientôt, grossi par plusieurs affluents, il descend rapidement vers la Bavière, et à Ulm il devient navigable. De là, il s'en va, grandissant à toute heure, entraînant dans son lit ruisseaux et rivières, tantôt errant à l'aventure, tantôt se déroulant au large comme un lac. Près de Vienne, sa largeur est déjà de 990 mètres, et lorsqu'il atteint le terme de son cours, il ne peut entrer dans la mer d'un seul jet; il s'y précipite par quatre embouchures.

De Donaueschingen, où il apparaît si faible, jusqu'à sa dernière limite, où il arrive si puissant et si beau, il parcourt, en mesurant toute l'étendue de ses capricieux détours, un espace de trois cent soixante dix-neuf milles géographiques. Cent rivières auxquelles aboutissent trente-six mille cours d'eau se jettent dans ses flots. A son point de départ il touche aux vallées du pays de Bade, à son embouchure aux plages de l'Orient. Entre ses deux extrémités, il passe par le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Valachie, la Moldavie, la Bulgarie, la Bessarabie. L'étendue de son cours naturel a été encore agrandie par l'œuvre de l'industrie humaine. Le canal *Louis*, entrepris par Charlemagne, achevé par le roi actuel de Bavière, rejoint le Danube au Mein et par cette jonction relie la mer du Nord à la mer Noire, Rotterdam à Constantinople.

Nous n'essayerons ni de décrire les sites riants et grandioses qui captivent à tout instant les regards du voyageur le long de ce fleuve magnifique, ni de raconter les traditions historiques ou fabuleuses qui çà et là donnent un charme si singulier à ses villes, à ses châteaux, à ses tours en ruine, à ses rocs sauvages. Qu'il nous suffise de dire que les œuvres de l'industrie moderne s'y unissent à chaque pas aux plus charmantes légendes du moyen âge et à quelques-uns des plus nobles souvenirs de l'antiquité. C'était là, au moyen âge, la grande route qui rejoignait l'Europe centrale à l'Orient. C'était par là que les croisés de l'empereur Conrad et de l'empereur Frédéric descendaient jusqu'en Serbie, et que les riches marchands de Ratisbonne, de Cologne, des cités fla-

mandes, entraient en relations directes avec les régions du Levant. C'était par là que les Romains s'avançaient au milieu des populations barbares qu'ils voulaient soumettre à leur joug : notre gravure représente le paysage où se trouve un des signes commémoratifs de leur passage dans cette contrée, élevé par Trajan lors de sa première expédition dans la Dacie, entre le bourg actuel de Moldova et celui d'Orsova. Ce petit monument, placé au milieu d'un des sites les plus grandioses et les plus pittoresques du Danube, se compose d'une tablette, soutenue par deux génies ailés et ornée de deux figures de dauphin, sur laquelle on ne peut plus lire que ces mots en partie effacés:

TR. CÆSARE. AVS.
AUGUSTO. IMPERATO
PONT. MAX. TR. POT. XXXV
LEG. IIII. SCYTH. ET. V
MACEDO.

De chaque côté de ce débris antique on distingue encore les vestiges de la route que les patients soldats de Rome avaient taillée le long des rocs, sur le flanc des montagnes. Le génie moderne a été plus loin que celui des césars. Il a fait un large chemin le long du Danube, et a dégagé son onde des rocs et des écueils qui entravaient la course des bateaux.

CE QUE L'ARGENT NE PEUT ACHETER.

NOUVELLE.

M. Christophe était le propriétaire de la belle ferme de la Briche, au centre de la Touraine, et passait pour le plus riche *bourgeois* du canton. D'abord petit fermier, tout lui avait réussi : le vent qui brûlait les récoltes de ses voisins passait à côté de ses blés; l'épizootie qui décimait leurs troupeaux épargnait les siens; les prix du marché baissaient toujours au moment où il avait besoin d'acheter, et remontaient quand il voulait vendre ! C'était un de ces enfants gâtés du hasard dont tous les numéros sortent dans la loterie de la vie, et qui commencent une entreprise, comme on plante une bouture d'osier, en laissant à la pluie et au soleil le soin de la faire prospérer. Trompé par tant d'heureuses chances, il avait fini par se glorifier du succès rencontré sur son chemin comme il eût pu le faire d'une victoire méritée. L'explication de sa réussite était, pour lui, dans l'habile emploi de son argent auquel il attribuait tous les pouvoirs de la baguette magique des anciennes fées. Du reste, sans malice, jovial, serviable, M. Christophe n'avait point contracté les vices que donne trop souvent la prospérité, il s'était contenté de quelques ridicules.

Un matin qu'il était occupé à diriger les maçons et les charpentiers employés aux nouvelles constructions de la ferme, il fut salué par un de ses voisins, vieux maître d'école retiré qui avait travaillé quarante ans pour acquérir le droit de ne point mourir de faim. Le père Carpentier (c'était le nom du vieillard) habitait, à l'entrée du village, une petite maison de pauvre apparence où il vivait plus heureux de son bon caractère que tourmenté de sa mauvaise fortune.

Le propriétaire de la Briche lui rendit son salut du geste et de la voix :

— Eh bien ! vous venez voir mes agrandissements, voisin, dit-il avec gaieté ; entrez, entrez, on a toujours besoin des conseils d'un philosophe comme vous.

Ce nom de philosophe avait été donné dans la paroisse à l'ancien maître d'école, moitié par estime, moitié par plaisanterie : c'était, en même temps, une innocente critique de son goût pour les axiomes et un hommage rendu à l'égalité de son âme.

Le vieillard sourit à l'appel du riche fermier, poussa la barrière et entra dans l'enclos.

M. Christophe lui montra alors, avec une complaisance de propriétaire, le nouveau corps de bâtiment qu'il ajoutait à ses édifices, en lui expliquant ce qui n'était point encore exécuté. Grâce à cette addition, il allait avoir une buanderie, des remises fermées, plusieurs chambres d'amis et une salle de billard !

— Ça coûtera gros, ajouta M. Christophe ; mais il ne faut jamais regretter l'argent dépensé pour être mieux.

— Vous avez raison, dit Carpentier, un homme que rien ne gêne en vaut deux.

— Sans compter que nous y gagnerons en santé, ajouta le fermier, vu que nous respirerons plus à l'aise !... Et à propos de ça, père Carpentier, savez-vous qu'hier, en passant devant chez vous, j'ai eu une idée !..

— Cela doit arriver au voisin plus d'une fois par jour, fit observer le maître d'école, en souriant.

— Non, sans plaisanterie, reprit Christophe, j'ai trouvé pourquoi vous étiez tourmenté de rhumatismes ! c'est la faute de ce rideau de peupliers qui masque vos fenêtres et qui vous ôte l'air et le jour.

— Oui, dit le vieillard, d'abord ce n'était qu'un petit mur de feuilles qui égayait la vue, attirait les oiseaux et laissait passer le soleil; je remerciais, en moi-même, les frères Duval d'en avoir bordé leur jardin ; mais, depuis, le mur a grandi, et ce qui n'était que charme et gaieté s'est transformé en gêne et en tristesse. La vie est faite ainsi : les grâces de l'enfance deviennent les vices de l'âge mur ! mais qu'y faire ?

— Qu'y faire ? répéta le fermier, parbleu ! abattre les peupliers.

— Pour cela il faudrait les acheter, objecta le maître d'école.

— Eh bien, je les achèterai, reprit M. Christophe, j'y ai déjà pensé; je ne regretterai point le prix si vos rhumatismes vous laissent du repos.

Le père Carpentier témoigna sa gratitude au propriétaire de la Briche.

— Ne me remerciez pas, dit celui-ci en riant; ce que j'en fais, c'est pour vous prouver que l'argent peut servir à quelque chose.

— Dites à beaucoup, répliqua Carpentier.

— Je dis même à tout ! ajouta Christophe.

Le maître d'école fit un geste de protestation.

— Oh ! je connais vos opinions, vieux philosophe ! continua le fermier; vous regardez l'argent comme un préjugé.

— Comme un instrument, dit Carpentier : nous pouvons nous en servir pour le bien ou pour le mal, selon ce que nous sommes ; mais tout ne lui est pas soumis.

— Et moi, je dis que c'est le roi du monde ! s'écria Christophe ; je dis que de lui seul vient ce qui fait les joies de la terre, et que pour échapper à son influence il faut être passé ange dans le paradis du bon Dieu !

Dans ce moment on lui remit une lettre ; il l'ouvrit, y jeta les yeux, et poussa une exclamation de triomphe.

— Dieu me pardonne ! les preuves m'arrivent par la poste, s'écria-t-il ; savez-vous ce que je reçois là ?

— Une bonne nouvelle, j'espère, dit Carpentier.

— Ma nomination de maire !

Le maître d'école adressa de sincères félicitations au propriétaire de la Briche, sur cette distinction ambitionnée par lui et véritablement méritée.

— Méritée, répéta Christophe, et oserez-vous me dire pourquoi, voisin ? Est-ce parce que je suis le plus habile de la paroisse ? Mais M. Dubois l'ancien juge de paix en sait dix fois plus que moi ! Est-ce parce que j'ai rendu plus de services qu'aucun autre ? Mais il y a ici le père Loriot qui a empêché autrefois les ennemis d'incendier le village et qui a arrêté l'épizootie de l'an passé ! Est-ce parce qu'il n'y a point dans le pays d'aussi brave homme ? Mais vous-même, père Carpentier, n'êtes-vous pas la probité en veste et en pantalon ? Il faut donc bien reconnaître que l'on m'a préféré parce que je suis le plus influent de la commune, et que je suis le plus

influent parce que je suis le plus riche! L'argent, voisin, toujours l'argent! Il y a un instant il me servait à acheter l'aisance, puis la santé; maintenant voilà qu'il me procure la considération et l'autorité; demain, si je le désire, il me donnera autre chose. Vous le voyez donc bien, le monde est une boutique où l'on peut tout avoir en payant comptant.

— Pierre vous a-t-il vendu son chien? demanda Carpentier qui évita de répondre directement.

Christophe le regarda en riant et lui frappa sur l'épaule.

— Ah! vous voulez prendre mon système en faute, s'écria-t-il; vous m'aviez mis au défi d'avoir Rustaut pour son pesant d'or.

— Son pesant d'or, c'est beaucoup, dit le maître d'école; mais je sais que le berger tient à son chien comme à un compagnon.

— Eh bien! le compagnon est à moi! s'écria Christophe de nouveau triomphant.

Carpentier fit un mouvement.

— Oui, reprit le fermier, à moi depuis hier! Pierre avait souscrit un billet pour sa sœur, l'échéance est arrivée et l'argent manquait; lui-même est venu me conduire Rustaut.

— Et il est ici?

— Dans la seconde cour, où il a trouvé tout ce qui constitue le bonheur de ses pareils, c'est-à-dire une gamelle bien garnie et une niche bien paillée; du reste vous pouvez le voir.

Le fermier passa dans l'autre enclos suivi du maître d'école; mais, en s'approchant, ils aperçurent l'écuelle renversée, la chaîne rompue et le chenil vide; Rustaut avait profité de la nuit pour franchir une brèche du mur de clôture.

— Dieu me pardonne, il s'est échappé! s'écria Christophe étonné.

— Pour retourner à son ancien maître, fit observer Carpentier.

— Et que diable est-il allé chercher là-bas?

— Ce que vous n'aviez pu acheter avec lui, voisin, dit doucement le vieillard, la vue de l'homme qui l'a élevé et nourri! Votre niche était plus chaude, votre gamelle plus abondante et votre chaîne plus légère que celles de Pierre; mais chez Pierre étaient les souvenirs et les habitudes d'attachement, et pour les bêtes comme pour les hommes, il y a quelque chose qui ne se vend, ni ne s'achète. L'argent procure ici-bas tous les biens, sauf celui qui donne une valeur à tous les autres, l'affection. Vous avez de la sagesse et vous n'oublierez point la leçon que vous donne le hasard : vous saurez désormais que si l'on peut avoir le chien pour de l'argent, on ne peut conquérir son amour qu'avec des soins et de la tendresse.

DU PRIX DES JOURNÉES EN FRANCE.

Nous avons déjà donné ailleurs quelques évaluations, empruntées à divers économistes, relativement aux dépenses et aux salaires de la classe ouvrière en France (voy. 1840, p. 79). Depuis cette époque le gouvernement a publié des documents officiels qui fournissent des données précieuses et nouvelles d'où sont extraits les résultats qui vont suivre.

M. de Gérando, dans son traité *De la bienfaisance publique*, avait considéré le prix de la journée des terrassiers payé par l'administration des Ponts et Chaussées, comme le minimum du salaire que peut gagner un travailleur valide en France. Cette opinion nous paraît fondée, si on l'applique aux *ouvriers auxiliaires* que cette administration emploie, concurremment avec les *cantonniers*, aux réparations les plus urgentes des routes empierrées, ainsi qu'aux terrassements et menus ouvrages.

Or, le compte final des dépenses faites par le ministère des travaux publics renferme, depuis deux ans, le prix moyen de la journée des cantonniers et des ouvriers auxiliaires, par département et pour l'ensemble de la France. On ne s'en est pas rapporté, pour établir ces chiffres, à des appréciations individuelles qui pourraient être fautives. Ils sont les résultats d'éléments authentiques, qui figurent dans les pièces d'une comptabilité apurée et qui atteignent ainsi une exactitude vraiment mathématique. Ces éléments sont : d'une part le nombre de journées, soit de cantonniers, soit d'ouvriers auxiliaires; d'autre part, les sommes qui ont été payées pour ces journées.

Les résultats finaux, pour la France entière, pendant l'année 1845, sont résumés dans le petit tableau que voici :

Désignation de la classe d'ouvriers.	Nombre total de journées.	Prix moyen de la journée.
1° EMPLOYÉS SUR LES PARTIES DE ROUTES ROYALES AVEC CHAUSSÉES PAVÉES.		
Cantonniers	172 725	2 f. 26 c.
Auxiliaires	54 348	2 f. 23 c.
2° EMPLOYÉS SUR LES PARTIES DE ROUTES ROYALES AVEC CHAUSSÉES EMPIERRÉES.		
Cantonniers	4 068 705	1 f. 52 c.
Auxiliaires	1 435 443	1 f. 32 c.

La différence entre la quotité des salaires afférente à chaque espèce de chaussées s'explique facilement. En effet, c'est aux abords des villes et surtout aux environs de Paris, là où la main-d'œuvre est la plus chère, que se trouvent presque toutes les chaussées pavées.

Pour avoir une moyenne exacte entre les salaires ci-dessus indiqués, il faut évidemment faire entrer en ligne de compte les nombres de journées auxquels ils s'appliquent; ou, en d'autres termes, diviser le total de la dépense par le total des journées de diverse nature. Ces deux nombres sont respectivement 5 731 221 journées et 8 600 067 francs; d'où résulte une moyenne de 1 fr. 50 cent. par journée.

Ce chiffre paraît de nature à représenter très-exactement le taux moyen des salaires journaliers en France, comme donnant un intermédiaire entre les salaires des artisans et des cultivateurs, des habitants des villes et des habitants des campagnes. Il a été adopté dans PATRIA pour l'évaluation du produit brut dû à l'industrie manufacturière. On y a seulement ajouté, dans cet ouvrage, une plus value de moitié, soit 75 cent. par jour, pour un cinquième de la population ouvrière, composé d'ouvriers choisis, de chefs d'atelier, etc.

En laissant de côté les chaussées pavées, qui ne prennent pas plus d'une journée de main-d'œuvre, pendant qu'on en consacre vingt-quatre aux chaussées empierrées, on trouve les résultats suivants :

Départements où le salaire des cantonniers atteint le taux le plus élevé.

	fr.		fr.
Seine	2,51	Vaucluse	1,83
Seine-et-Oise	2,07	Marne	1,79
Bouches-du-Rhône	1,99	Rhône	1,78
Seine-Inferieure	1,91	Seine-et-Marne	1,75
Isère	1,84	Eure	1,74

Départements où le salaire des ouvriers auxiliaires atteint le taux le plus élevé.

	fr.		fr.
Seine	2,35	Seine-et-Oise	1,84
Cher	2,22	Deux-Sèvres	1,84
Corse	2,19	Vaucluse	1,79
Seine-et-Marne	2,00	Marne	1,71
Bouches-du-Rhône	1,85	Nievre	1,71
Rhône	1,85	Seine-Inferieure	1,69

Départements où le salaire des cantonniers est le moins élevé.

	fr.		fr.
Morbihan	1,21	Sarthe	1,33
Gers	1,22	Mayenne	1,33
Indre-et-Loire	1,23	Ille-et-Vilaine	1,35
Côtes-du-Nord	1,24	Tarn	1,36
Basses-Pyrenées	1,26	Puy-de-Dôme	1,36
Deux-Sèvres	1,27		

Départements où le salaire des ouvriers auxiliaires est le moins élevé.

	fr.		fr.
Ariége	1,00	Tarn	1,09
Morbihan	1,00	Gers	1,10
Côtes-du-Nord	1,01	Finistère	1,11
Dordogne	1,03	Tarn-et-Garonne	1,12
Aude	1,05	Moselle	1,14

Le taux de la main-d'œuvre varie donc dans des limites assez étendues lorsque l'on passe d'un département à un autre. L'accumulation des travaux sur certains points détermine presque constamment un renchérissement dans ce taux. Les grandes entreprises d'utilité publique que le pays a mises à exécution depuis 1833 ont dû exercer une influence dans le sens de l'augmentation. Mais il y a aussi d'autres causes locales assez efficaces pour que l'augmentation ne soit pas toujours en raison directe des grands travaux exécutés. C'est ce qui ressort des chiffres que nous trouvons encore dans PATRIA. Dans la période décennale de 1833 à 1843 il n'y a eu que seize départements où l'on n'ait pas constaté d'accroissement sensible. Dans les soixante-dix autres départements cet accroissement a varié depuis 3 jusqu'à 50 pour cent. Ceux où il a été le plus fort sont les suivants :

Départements.	Augment. pour 100.	Départements.	Augment. pour 100.
Indre	50	Meurthe	27
Bouches-du-Rhône	36	Corse	25
Loir-et-Cher	33	Manche	25
Lot-et-Garonne	33	Haute-Marne	25
Nord	32	Seine	25
Maine-et-Loire	28	Vaucluse	25

C'est ne pas exagérer, sans doute, que de coter à 15 ou 20 pour cent en moyenne l'augmentation générale du taux des salaires de 1830 à 1848.

Les renseignements que nous venons de donner sont, sans aucun doute, les plus exacts et les plus récents que l'on ait recueillis en France sur le taux de la journée de manœuvre, par département. Ils concordent d'une manière remarquable, en général, avec ceux que l'on trouve dans le rapport au roi sur l'exécution de la loi relative aux chemins vicinaux pendant l'année 1841, par le ministre de l'intérieur. Le prix de 1 fr. 50 cent. est indiqué dans ce rapport (le dernier qui ait été publié) comme le taux moyen de la journée de terrassier ou de manœuvre. Cette exactitude dans les chiffres que nous sommes à même de contrôler, est de nature à nous faire accueillir comme dignes de confiance d'autres chiffres fort intéressants que nous trouvons dans le rapport cité. Il s'agit du taux moyen auquel est payée la journée de travail des bêtes de trait et de somme, telles que chevaux, mulets, ânes, bœufs et vaches, et des véhicules eux-mêmes, comme voitures à deux et à quatre roues. Voici les principaux résultats que l'on peut en tirer :

Départements où le prix de la journée de cheval est le plus élevé.

	fr.		fr.
Loiret	5,00	Lot-et-Garonne	3,50
Nord	4,00	Seine-et-Oise	3,50
Cher	3,66	Lozère	3,40
Doubs	3,64	Isère	3,25
Ain	3,50		

Départements où le prix de la journée de cheval est le moins élevé.

	fr.		fr.
Côtes-du-Nord	1,00	Corrèze	1,50
Manche	1,00	Creuse	1,50
Aveyron	1,25	Gironde	1,50
Morbihan	1,30	Ille-et-Vilaine	1,50
Finistère	1,38	Loire-Inférieure	1,50
Dordogne	1,40	Var	1,50
Aude	1,50	Vaucluse	1,50

Voilà donc huit départements où le taux moyen de la journée de cheval est de 1 fr. 50 cent. D'un autre côté, parmi ceux où le taux de cette journée est le plus élevé, immédiatement après l'Isère, on en trouve douze où ce taux est de 3 fr. En outre, il y a quatorze départements où il varie de 2 fr. 40 cent. à 2 fr. 60 cent. On peut donc considérer le prix de 2 fr. 50 cent. comme représentant à peu près, en moyenne, la valeur de la journée du cheval en France.

Sans entrer dans les détails relatifs aux autres journées, il nous suffit de dire que les taux moyens paraissent être les suivants :

	fr.		fr.
Mulet	1,75	Vache	1,25
Ane	0,75	Voiture à deux roues	1,00
Bœuf	1,50	à quatre roues	1,50

Nous n'établirons pas de rapprochements entre des faits hétérogènes, et nous ne croirons pas que la dignité de l'homme ait à souffrir de ce que le salaire d'un manouvrier soit égal au prix de la journée de travail d'un bœuf, à peine le double du prix de la journée d'un âne, inférieur à la journée d'un mulet, et pas beaucoup plus de la moitié de la journée d'un cheval. Cela n'a rien de plus humiliant que de voir le loyer d'une machine à vapeur, c'est-à-dire d'un agent de travail purement mécanique, monter à un taux plus élevé que le salaire du mécanicien qui la dirige. Mais nous déplorons que les conditions économiques au milieu desquelles nous vivons maintiennent à un taux si bas les salaires, unique moyen d'existence d'un si grand nombre de nos concitoyens. Nous le déplorons d'autant plus que l'on ne paraît pas être prêt encore pour une meilleure organisation du travail et pour une plus juste répartition de ses fruits : de sorte que certains économistes érigeant le fait en principe ne nous accorderaient même pas, si nous les en croyions, la triste satisfaction de répéter *qu'il y a quelque chose à faire.* Mais il existe là une question d'ordre social d'une importance majeure dont il faudra bien s'occuper sérieusement tôt ou tard. Car ce n'est pas résoudre un problème que de le déclarer sans solution ; et il n'y a d'insolubles que les questions dont les termes impliquent contradiction, ce qui ne nous paraît pas exister ici.

LE SOLDAT DE LA LOIRE.

Il revient, le corps épuisé, le front soucieux, le regard pensif. Les trois chevrons qui marquent sur sa manche vingt-quatre années de guerre, la croix qui brille à sa poitrine, ne mettront point de baume sur ses blessures : la plus récente, celle qui le prive d'une main, n'est pas la plus cruelle ; il a vu l'étranger en France, et des compatriotes l'ont traité de brigand. Que deviendra-t-il, aujourd'hui que le pays n'a plus qu'à pleurer sa gloire ? Où trouvera-t-il une retraite pour ses vieux jours, dont les longues fatigues, les humides bivouacs, les plaies mal cicatrisées, son cœur brisé surtout, vont hâter la venue ? Pauvre soldat mutilé ! plus de ces ordres du jour dont la magique éloquence lui faisait franchir les monts, traverser les fleuves, braver les glaces du Nord, les ardeurs du Midi ! Ses rêves, ses espoirs sans bornes, ses souvenirs glorieux, avenir, passé, tout s'est enseveli à Sainte-Hélène ; il survit à son espérance, à sa foi, à son amour ; son drapeau a roulé dans la poussière, son général se tord dans les fers de l'Anglais, et sa patrie gémissante semble le désavouer.

Ces pensées lui rongent le cœur, assombrissent son regard ; et pourtant tout a refleuri : les arbres se festonnent de feuilles nouvelles, les marguerites, les boutons d'or émaillent les prairies, l'onde frissonne le long des gazons qu'elle brode de fugitives perles, comme au jour où il s'éloigna le chapeau chargé de rubans aux brillantes couleurs ; comme au jour où son cœur flottait entre les regrets de l'enfant et les riantes

illusions du conscrit. Alors aussi quelques larmes mouillaient ses paupières; mais il les renfonçait vaillamment : mille rêves enivrants se jouaient à travers leur prisme matinal ; l'or des épaulettes, la pourpre du ruban d'honneur, le reluisant éclat du sabre, les sourires et le coup d'œil scintillant des jeunes filles, toute cette poussière diamantée qui fascine les regards de la jeunesse, paraient son horizon de décevants arcs-en-ciel.

Mais, voilà la barrière où sa mère le quitta ; sa mère qu'il ne retrouvera pas plus que ses illusions flétries ; les unes sont



Dessin inédit de Charlet.

enterrées sur ce champ de bataille qu'il ne nommera jamais, l'autre gît sous l'herbe du cimetière.

Ses genoux plient, et pourtant il se hâte; les deux petits guides qui le précèdent accélèrent le pas. Ils étaient venus l'attendre à la traverse qui accourcit la route ; ce sont les enfants de sa sœur. L'aînée a voulu se charger de son fourniment. Il n'a pu résister à ses prières, à sa grâce ingénue ; elle est si fière de l'aider ! à peine s'il s'est pu défendre du bambin qui prétendait lui enlever son fusil. A chaque fois que la petite blonde tourne vers lui son œil humide, il se sent amollir le cœur. Tous deux l'ont reconnu ; son uniforme leur était familier, ils en avaient chez eux l'image ; ils savaient le numéro du régiment : Chers petits, se dit-il, ils ont le cœur de leur mère ! Et les souvenirs du foyer domestique où tant d'affections le bénissaient s'élèvent peu à peu autour de lui. Il revoit, comme dans un nuage, le clocher de l'église

où il fut baptisé, le champ que sa main féconda, la vieille maison, la grande cheminée et la veillée rieuse : la fenaison, la moisson, la vendange, les joyeuses récoltes d'automne se déroulent devant lui, et sur ce fond paisible et varié se détache la douce figure de sa sœur.

Elle était jadis si folâtre, si gaie! pour elle il inventait des jeux, dénichait des oiseaux, faisait courir sur l'étang un sabot devenu navire. Comme elle pleurait quand il partit! que de fois elle lui fit jurer de revenir! Il ne peut se la figurer femme, mère, retenue chez elle par son dernier-né, et il avance, perdu dans des pensées qui n'ont plus rien d'amer. Tout à coup son nom, à demi prononcé, le fait tressaillir : des bras l'enserrent, le pressent; c'est elle! Les longues années d'intervalle s'effacent, le soldat est redevenu le frère, le *pays*, l'ami, et retrouve soudain toute une vie, ancienne et nouvelle à la fois.

Sa place au foyer est la meilleure; les enfants jouent avec ses armes, le lutinent, le harcellent et l'amusent tour à tour. Mais ils ne sont pas seuls à entourer le vétéran; il n'est point devenu, comme il se le disait dans son angoisse, un infirme, un oisif, une charge. Non, non; il est le conseil du village, il en est l'historien, le conteur. C'est lui qui relie ce coin de terre avec le reste du monde. Il dit aux faucheurs comment en Allemagne on fait fermenter le foin pour le rendre plus sain et plus agréable aux bestiaux; il dit au vacher comment on traite le bétail en Suisse. Il a des recettes de fromage pour la laitière. Sur un stérile rocher il crée un vignoble semblable à celui qu'il a vu près du Rhin; et chaque cep, planté en un grossier panier rempli de terre, est encaissé au fond du trou que creuse le pic dans la roche. Il enseigne à rendre l'argile moins compacte, et, comme en Toscane, se sert des torrents de l'hiver pour charrier le sable là où il fertilisera le terrain. Par ses avis le chasselas court d'arbre en arbre; l'espalier frileux est ombragé de nattes; et les caïeux de jacinthes, traités à la façon de la Hollande, ont doublé leurs fleurs.

Il était venu le cœur ulcéré, maudissant l'étranger avec de terribles imprécations; et, dans ses récits, chaque pays qu'il a parcouru se montre sous d'aimables traits. Il raconte comment un brave enfant espagnol se jeta au-devant du sabre qui menaçait son père. Il se souvient d'avoir été bien traité chez un paysan autrichien dont les filles étaient si accortes! Il accentue gaiement des plaisanteries échangées avec les Piémontais. La gageure gagnée à Naples, à propos de macaronis, le fait rire encore. Les Cosaques eux-mêmes ne sont pas tous de si méchants garçons; aux avant-postes ils fraternisaient avec le Français, qui souvent leur paya la goutte avant de leur distribuer des coups de fusil; et l'Anglais lui-même, objet de sa rancune la plus invétérée, eh bien, il en a connu plus d'un en Portugal qui était brave homme au fond, et de bon cœur quoiqu'un tantinet orgueilleux. — Qu'il a fumé de fois avec des Allemands de toutes les nuances! — Il se souviendra longtemps du bon Saxon qui l'hébergea, du Prussien qui, à ce funeste retour de Russie, lui donna une chaude capote de drap; et s'il en vient à sa querelle avec le bourgeois de Grunhausen qui prétendait mettre le goût sec de son vin du crû au-dessus du bouquet velouté de nos meilleurs bourgognes, il souhaite pour unique vengeance de pouvoir lui verser un verre du vin de son clos. Que sont devenues ses haines? Où sont ces étrangers abhorrés! Il semble que les hommes de tous les pays soient ses frères; le drapeau qui s'élevait en face du sien fut son seul ennemi.

Il a vécu vingt-quatre ans de la poésie de la guerre : il comprend aujourd'hui la poésie de la paix. Il est poëte à sa manière; car être poëte, ce n'est pas ranger des mots sur deux lignes dont les extrémités vibrent d'un même son; c'est éveiller par sa parole un écho dans le sein des autres, c'est dérouler des images sous leurs yeux, faire palpiter leur cœur, humecter leurs paupières, enfin c'est accorder les âmes en élevant leur diapason.

Eh bien! qui est plus poëte que le soldat rentré dans ses foyers, lui qui fait vivre ceux qui l'entourent dans d'autres climats, sous d'autres cieux, qui multiplie leurs émotions, qui a l'art de doubler leur existence avec ses souvenirs?

DE LA PARESSE.

Il n'est pas sans intérêt de contempler le dernier terme d'une pente dont les premiers degrés sont toujours insensibles. Le tableau suivant, sorti de la plume d'un médecin, qui est en même temps un écrivain habile, fera voir à quel affreux état l'habitude de l'oisiveté peut conduire.

« Le malade qui fait le sujet de l'observation que je vais rapporter est un homme parfaitement en état d'analyser ses sensations et d'en rendre un compte exact. Comme la plupart des hypocondriaques de sa classe, il est riche, et sa principale occupation a toujours été de se rendre la vie douce et tranquille. Pour se soustraire aux embarras d'une famille, aux obligations qu'impose l'éducation des enfants, il ne s'est pas marié; pour que l'administration de sa fortune ne lui donnât que le moins de soucis possible, il n'a conservé de son héritage aucune propriété foncière, et il a placé son argent en rentes sur l'État dans les différents pays qui lui offraient le plus de garanties; pour n'avoir à exercer aucune surveillance de ménage, il a presque toujours habité des hôtels garnis et mangé chez le restaurateur. Entièrement libre de ses actions, il aurait pu voyager, et son désir d'observer l'eût porté à visiter au moins les villes capitales de l'Europe; mais le voyage, quelque commodément qu'on le fasse, n'est pas toujours sans fatigue, et puis l'on n'est pas sûr de trouver à chaque gîte un dîner bien servi, une chambre commode et un bon lit. Son esprit est très-cultivé, son jugement parfait, son cœur excellent; mais comme le repos lui est plus cher que tout le reste, dans chacune de ses actions ou de ses affections il a grand soin de repousser tout ce qui pourrait l'inquiéter et seulement l'émouvoir. Sa règle politique est d'approuver tous les gouvernements et de laisser faire ceux qui dirigent, fût-on serf en Russie ou esclave chez les Turcs... Je pourrais ajouter bien d'autres détails, j'en ai dit assez; on comprend que tous ces soins ont eu pour but le repos; voici où l'amour du repos l'a conduit.

» Il n'a aucune relation au dehors de la maison qu'il habite; dans cette maison même, c'est à peine s'il en conserve quelques-unes. Il est quelquefois six mois sans sortir; lorsqu'il sort, c'est en voiture ou toujours accompagné d'une personne qui puisse lui porter secours dans le cas où il en aurait besoin. Pendant la promenade il est très-rare qu'il descende de voiture, et quand cela arrive, il faut que la personne dont il est accompagné se tienne tout près de lui; il ne traverserait pas une place ou un pont; à peine s'il traverserait une rue. Sur une place, il est comme au milieu d'un désert où tout manque à celui qui a besoin de tout.

» A défaut de douleur réelle, il a trouvé dans ses sensations des causes de souffrances auxquelles il a voulu échapper; au lieu de réagir et de combattre, il a fui. La première impression que produit le froid est pénible; pour ne pas lutter, il est couvert de vêtements; bientôt un air seulement rafraîchi lui a paru aussi insupportable que le froid, et il lui a opposé le même préservatif; puis, dans la crainte de se refroidir, il est resté habillé aussi chaudement l'été que l'hiver. La société impose des devoirs, ne fût-ce que de simple politesse; il a quitté la société et s'est enfermé dans une chambre de laquelle il ne sort presque pas. Dans sa chambre, un homme qui a l'esprit cultivé peut s'instruire encore, ou au moins se distraire par quelque occupation sédentaire; travailler, lire, exigent de l'attention, et l'attention de l'activité; il est resté oisif. Que faire alors? S'ennuyer et dormir... S'il est éveillé, afin que la lumière ne puisse blesser sa vue, il ne laisse pénétrer chez lui qu'un demi-jour. Se déshabiller est une peine : d'abord il se déshabille aussi tard que possible, puis

il se couche tout habillé, puis il ne se couche plus. Le jour et la nuit, assis sur un fauteuil, le coude appuyé sur une table, les pieds sur un tabouret, il reste immobile. Il mange pourtant, car il est obligé de manger lui-même, mais à des heures irrégulières, parce qu'il ne faut pas le déranger quand il dort ; s'il demande son repas, on doit l'apporter à l'instant, fût-on au milieu de la nuit.

» La langue n'a pas de terme pour dire ses tourments... Il y a un mur d'airain entre le monde et lui ; il n'est plus qu'un squelette ; sa tête n'a que la charpente osseuse, il ne sait plus distinguer les odeurs ; ce qu'il mange n'a aucune saveur ; il respire comme un soufflet ; s'il marche, il lui paraît qu'il a des jambes de coton ; s'il repose, tout le gêne, son fauteuil, sa table, son tabouret, ses habits ; s'il veut dormir, il n'a qu'un demi-sommeil pendant lequel sa maladie continue, s'aggrave et le poursuit...

» Pour se guérir il a consulté plusieurs somnambules ; il s'est coiffé d'un bonnet de taffetas ciré ; il a pris des remèdes homœopathiques et un bain égyptien ; il s'est fait frictionner avec la brosse électrique... » (LEURET, *Fragments psychologiques.*)

QUELQUES DÉFINITIONS DU BEAU.

— L'unité et la simplicité, dit Winckelmann, sont les deux véritables sources de la beauté. — La beauté suprême réside en Dieu.

— Mengs définit le beau : une perfection visible, image imparfaite de la perfection suprême.

— Le beau est un seul et unique rayon de la clarté céleste ; mais en passant à travers le prisme de l'imagination chez les peuples des différentes zones, il se décompose en mille couleurs, en mille nuances. (Cette explication est de Tieck et de Wackenroder.)

— D'après Burke, on peut définir le beau : la qualité ou les qualités des corps par lesquelles ils produisent l'amour ou une passion semblable.

— L'âme, dit singulièrement le Hollandais Hemsterhuis, juge le plus beau ce dont elle peut se faire une idée dans le plus court espace de temps.

— Le père André, dans son Essai, dit du beau que, quel qu'il soit, il a toujours pour fondement l'ordre, et pour essence l'unité.

— Suivant Mendelssohn, l'essence du beau est l'unité dans la variété.

— Marmontel distingue trois qualités essentielles du beau : la force, la richesse, l'intelligence.

— L'art est la langue du beau, dit Topffer. Le beau de l'art procède absolument et uniquement de la pensée humaine affranchie de toute autre servitude que de celle de se manifester au moyen de la représentation des objets naturels.

— Le beau est la splendeur du vrai, a dit admirablement Platon.

Le beau, dit encore ce philosophe dans le dialogue du premier Hippias, ne doit être cherché dans rien de particulier, dans rien de relatif. Tel ou tel objet peut être beau ; mais il ne l'est pas par lui-même, et il existe au delà des choses individuelles un beau absolu qui fait leur beauté.

— En commentant ce dialogue, M. Cousin développe ainsi la pensée de Platon : « C'est l'idée seule du beau qui fait que toute chose est belle. Ce n'est pas tel ou tel arrangement des parties, tel ou tel accord des formes, qui rend beau ce qui l'est ; car, indépendamment de tout arrangement, de toute composition, chaque partie, chaque forme, pouvait déjà être belle, et serait belle encore, la disposition générale étant changée. La beauté se déclare par l'impossibilité où nous sommes de ne pas la trouver telle, c'est-à-dire de ne pas être frappés de l'idée du beau qui s'y rencontre. »

— Le beau, dans son essence absolue, c'est Dieu. Il n'appartient donc pas à l'ordre sensible, mais à l'ordre spirituel. Dans sa nature propre, il n'est pas variable ; mais, dans ses manifestations, il est soumis aux influences extérieures. L'incertitude des jugements naît avec les illusions des sens. Le beau s'imprègne des habitudes individuelles et nationales, des préjugés de temps et de lieu. Les artistes doivent tendre sans cesse à remonter vers le beau absolu, quand ils veulent donner à leurs œuvres une beauté qui ne soit pas factice. Si, dans l'expression des affections morales ou des scènes de la vie physique, ils n'ont pas un regard pour le ciel, qu'ils renoncent à conquérir une gloire durable. Deux choses sont nécessaires dans les œuvres de la littérature et des arts : de la fidélité et du talent dans l'emploi des matériaux que fournira le monde sensible ; des principes généraux et absolus empruntés à l'ordre métaphysique, qui pénètrent et soutiennent de toutes parts l'édifice, et dont on sente l'action invisible, comme sous les voûtes de pierre d'une église le chrétien fervent sent la présence secrète de son Dieu. (Thierry.)

L'expérience m'a convaincu qu'il y a dans ce monde mille fois plus de bonté, de sagesse, d'amour que les hommes ne l'imaginent.

GEIJER, *historien et poëte suédois*, *mort en* 1848.

LE CANARD DE LA CAROLINE.

ET LE CANARD A ÉVENTAIL DE LA CHINE.

L'homme ne possède encore, à l'état de domesticité, que deux espèces de canards : le canard ordinaire, espèce asiatique et européenne dont la domestication remonte à une haute antiquité, et le canard musqué qui, pour avoir été appelé autrefois *canard d'Inde, canard de Turquie, canard de Moscovie, canard de Guinée*, et pour être aujourd'hui généralement connu sous le nom de *canard de Barbarie*, n'en est pas moins une espèce essentiellement américaine. C'est dans les savanes de la Guiane et du Brésil que la nature a placé cet oiseau, et on l'y trouverait par bandes innombrables, si les caïmans et les autres carnassiers n'exerçaient de grands ravages parmi ces animaux sans défense et d'une médiocre agilité.

La naturalisation en Europe du canard musqué a suivi de peu la conquête de l'Amérique. On l'introduisit d'abord, comme il arrive toujours lors des premiers essais, comme oiseau d'ornement ; mais la rapide multiplication de l'espèce permit bientôt de la compter parmi les animaux alimentaires. Dès le milieu du seizième siècle, notre illustre Belon disait de la *grosse cane de la Guinée*, ainsi qu'il nommait le canard musqué : « Il s'en trouve des-ja si grande quantité par » toutes nos contrées, que maintenant on les nourrist par les » villes, jusques à avoir commencement de les vendre publi- » quement par les marchez pour s'en servir es festins et » noces. »

Nos deux canards domestiques sont aujourd'hui au nombre de nos espèces à la fois alimentaires et d'ornement. D'une part, en effet, si le canard ordinaire est, par ses variétés les plus communes, l'un de nos plus utiles oiseaux de basse-cour, la culture en a obtenu plusieurs races d'une extrême élégance dont se parent volontiers les bassins et les rivières de nos parcs les plus somptueux. D'un autre côté, le canard musqué, simple oiseau d'ornement dans quelques contrées de l'Europe, est fort utilisé dans d'autres, par exemple dans plusieurs parties du midi de la France, soit pour la chair des jeunes, exempte de cette odeur musquée qui fait rejeter de nos tables les mâles adultes, soit surtout par les excellents produits qu'on obtient du croisement du canard musqué avec le canard ordinaire.

Si précieux que puissent être ces deux oiseaux, on ne peut supposer que l'homme ait, par eux, obtenu tout ce qu'il peut

obtenir du genre canard, l'un des plus riches en espèces, l'un des plus variés que l'on connaisse, et l'un des plus universellement répandus à la surface du globe. De même que près de l'oie commune et de l'oie de Chine sont venues ou viennent se ranger l'oie du Canada et l'oie d'Égypte (1), de même près du canard ordinaire et du canard musqué doivent venir se placer un jour plusieurs autres oiseaux du même groupe, précieux à divers titres, par exemple, dans le Nord, l'eider, et, partout où l'on voudra les cultiver, les deux élégantes espèces que nous avons fait figurer ici.

Si le canard de la Caroline et le canard à éventail de la Chine seront recherchés par la suite pour nos tables, nous l'ignorons; peut-être resteront-ils près des autres canards ce que sont aujourd'hui près du faisan ordinaire et de la poule les splendides faisans que nous devons à la Chine; mais, sans nul doute, ils viendront prochainement parer et animer nos bassins, et, à ce titre seul, nos lecteurs ne les jugeront pas indignes de leur attention.

La domestication du canard de la Caroline a été entreprise à la fois en France et en Angleterre. Parmi nous, les expériences se poursuivent avec succès à la Ménagerie du Muséum et chez quelques particuliers, notamment chez un amateur distingué, M. Coiffier: plusieurs générations ont déjà été obtenues, et, à moins de l'un de ces faits imprévus qui dérangent les calculs les mieux assis, nous pouvons regarder comme assurée la conquête du plus élégant des palmipèdes de l'Amérique septentrionale. Si le canard de la Caroline est dépourvu de ces couleurs éclatantes que la nature a prodiguées aux oiseaux des tropiques, on ne trouve, du moins, dans aucune autre espèce, un ensemble de couleurs d'une harmonie plus douce et plus propre à charmer l'œil: sa belle huppe est variée de vert, de blanc et de violet pourpré; son front est bronzé, ses joues d'un bleu d'acier, son plastron d'un roux tacheté de blanc, et le miroir de ses ailes d'un vert changeant.

Le seul canard qui surpasse en beauté le canard de la Caroline, est le canard à éventail ou sarcelle de la Chine et du Japon, espèce à huppe verte et pourprée, à cou d'un roux orangé, à poitrine d'un roux pourpré; chaque aile porte une plume à barbes d'une longueur extraordinaire, colorée en dedans de roux orangé, en dehors de bleu d'acier, et formant, dit Buffon, comme un éventail ou une large aile de papillon relevée vers le milieu du dos. « Sa beauté est si exquise, dit Kæmpfer, que lorsqu'on me l'eut fait voir peint en couleur, je ne voulus pas croire qu'on l'eût représenté fidèlement, jusqu'à ce que je l'eusse vu moi-même cet oiseau, qui est fort commun. » Les Chinois élèvent en effet habituellement le canard à éventail, et il est d'usage à Nankin d'en donner un



Ménagerie d'histoire naturelle. — Le Canard de la Caroline et le Canard à éventail de la Chine. — Dessin par M. Werner.

individu aux jeunes époux le jour de leur mariage comme symbole de la fidélité conjugale.

Ce canard, si commun à la Chine, est resté jusqu'à ce jour extrêmement rare en Europe, et sa naturalisation n'a pu encore être essayée. Mais les événements ayant ouvert la Chine aux Européens, l'introduction d'une espèce aussi curieuse et aussi belle ne saurait se faire longtemps attendre, et nous ne doutons pas qu'elle ne vienne bientôt disputer au canard de la Caroline la première place sur les rivières de nos parcs et les bassins de nos jardins.

(1) Voy. notre article sur l'Oie du Canada et l'Oie d'Égypte, p. 23.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ALEXANDRE-RODOLPHE VINET.



Alexandre-Rodolphe Vinet

Le 6 mai 1847, une foule de personnes de toutes conditions et de tout âge se dirigeaient, isolément, ou par groupes, vers le Chatelard, bâti sur les hauteurs qui dominent Clarens. Tous les visages portaient l'empreinte d'une douleur recueillie. En se rencontrant, on se saluait tristement, on se montrait du geste le vieux château enveloppé dans les brumes, et chacun continuait à gravir silencieusement la montagne.

Là en effet venaient d'être transportés les restes d'un de ces hommes rares dont la vie est un enseignement et la mort un deuil public. La Suisse française avait perdu, du même coup, un de ses cœurs les plus religieux et un de ses écrivains les plus accomplis.

Si M. Alexandre Vinet a été trop peu connu parmi nous, c'est peut-être moins à cause de la nature de ses travaux que par suite du hasard qui le fit naître loin d'un grand centre comme Paris. Ici le baptême des réputations se fait au son de toutes les cloches de la publicité; la France entière en est forcément instruite, et le bruit qui s'élève autour du talent l'annonce quand il ne le remplace pas. M. Vinet n'eut point à profiter ou à souffrir de ces moyens de célébrité; le piédestal manqua à la statue. Habitant un canton suisse, il y vit son talent grandir incognito, et son public se recruta presque exclusivement dans une petite portion de l'église protestante dont il était l'amour encore plus que la gloire; mais si cet auditoire restreint rendit sa voix moins éclatante, il lui conserva aussi peut-être plus de justesse, car il est rare que la nécessité de l'*effet* ne nuise point au naturel, et presque toujours en voulant forcer l'accent on le fausse.

M. Alexandre-Rodolphe Vinet naquit à Ouchy, près de Lausanne, le 17 juin 1797. Son père, d'origine française mais devenu citoyen de Crassier, avait été d'abord instituteur de village; il fut nommé plus tard secrétaire au département de l'intérieur du canton de Vaud, grâce à M. Mousson qui avait apprécié son mérite. C'était un homme laborieux, instruit, esclave du devoir, mais dont l'autorité austère avait plié sa jeune famille à toutes les soumissions. Il fondait de grandes espérances sur l'intelligence de son fils aîné, enlevé plus tard par la maladie, et comptait médiocrement sur celle

du jeune Alexandre. Destiné aux études théologiques, celui-ci montra de bonne heure, pour la littérature, une inclination que son père combattit sévèrement. Aucun essai du jeune homme ne lui tombait sous la main sans être jeté au feu ou annoté par de décourageantes critiques. De là vint sans doute la défiance de lui-même que l'écolier transmit à l'homme fait. Jamais, en effet, ce dernier n'acquit le sentiment complet de sa force. Intimidé par la rude discipline des jeunes années, son esprit conserva toujours je ne sais quelle hésitation craintive dont il sut se faire une grâce, mais qui révélait de premières souffrances.

Son père n'avait d'autres relations que celles imposées par ses devoirs, il ne haïssait point les hommes mais il ne sentait pas le besoin de les voir. Il ne prenait garde ni aux habitudes de ce qu'on est convenu d'appeler *le monde*, ni à ces formes extérieures auxquelles les plus sages se soumettent par indifférence. Le costume de la famille était, comme les idées qui la gouvernaient, d'un siècle en arrière. Le jeune Alexandre, vêtu d'un habit fabriqué par un tailleur de campagne, chaussé de souliers antiques et les cheveux coupés court, contre l'usage, était en butte aux moqueries de ses camarades et des professeurs eux-mêmes. Or rien ne pouvait affecter plus douloureusement un enfant dont l'âme tendre ne demandait qu'expansion et qui entrait dans la vie les bras ouverts au monde entier! Refoulé par cette première expérience des hommes, il contracta alors cette timidité un peu farouche que l'âge amoindrit mais ne peut guérir. Atteint au cœur par le ridicule, M. Vinet conserva toujours le souvenir cuisant de ces premières blessures, et voulut, à tout prix, en éviter le retour. Pour cela il se fit petit, il baissa la voix, il chercha l'obscurité avec la même ténacité que la plupart mettent à rechercher la lumière. Ce fut d'abord chez le jeune homme de la crainte, plus tard le chrétien en fit de l'humilité.

Cependant ses études s'achevaient de la manière la plus brillante; devenu l'élève favori du professeur Durand, il passait près de lui ses heures de loisir, discutant les auteurs latins ou français, s'habituant à en distinguer les nuances et à en reconnaître les parfums. Il apprenait ainsi l'usage de l'analyse littéraire et préludait à ces voyages de découvertes à travers les classiques dont il devait rapporter plus tard un si riche butin.

La mort de M. Durand lui donna, pour la première fois, l'occasion de se produire en public; il prononça un discours sur sa tombe, innovation qui produisit une sorte de scandale parmi les Suisses de la vieille roche, mais dont les anciens disciples du mort lui surent gré.

Dans l'été de la même année, 1816, il passa trois mois à Longeraie près de Morges, chez M. Jaquet, où il trouva, dit son biographe allemand « une de ces âmes d'élite qu'épure et ennoblit la souffrance. » Ses conversations avec madame Jaquet, ses lectures faites à haute voix, ses épanchements littéraires, fortifièrent chez lui des goûts jusqu'alors combattus. Élevé à l'austère foyer où veillaient seulement l'autorité et le devoir, il s'épanouit pour la première fois à l'atmosphère d'une affectueuse hospitalité. C'était encore la famille, mais adoucie par la présence d'une femme. Le cœur du jeune homme sembla s'agrandir sous cette influence. Son goût déjà si fin s'aiguisa, sa sensation si délicate devint plus ardente. Tous les purs enthousiasmes de la jeunesse envahirent son âme. Les idéalités de l'art se transformèrent pour lui en réalités vivantes; il les voyait, il les entendait, il prenait part à leurs douleurs ou à leurs joies. Un soir qu'il lisait Corneille à ses hôtes, il s'arrêta tout à coup aux strophes du Cid et sortit. Ne le voyant point revenir, on monta chez lui et on l'y trouva baigné de larmes!

En 1817, M. Vinet fut nommé professeur de littérature française à Bâle. Son père, qui, selon l'expression du biographe déjà cité, « avait jusqu'alors combattu ses goûts *par fidélité* pour les études théologiques, » *par fidélité* encore pour ses nouveaux devoirs s'associa aux travaux que lui imposait cette nomination. Les lettres qu'il écrivit alors à son fils sont pleines d'analyses d'ouvrages, de recherches philologiques et de jugements littéraires où la précision le dispute à la perspicacité.

Ici commence véritablement la virilité intellectuelle de M. Vinet. Placé à ce point d'intersection des recherches religieuses et des recherches littéraires qui permettait le développement de sa double nature, il se mit à creuser son sillon dans les deux domaines, sans s'arrêter ni se ralentir. Son union avec une cousine avait donné à sa vie cette solide base de l'amour dans le devoir sans laquelle rien n'est assuré. Un accident arrivé une année après son mariage lui enleva à jamais l'excellente santé dont il avait joui jusqu'alors; mais il avait désormais une autre santé pour suppléer la sienne; si Dieu le frappait dans sa force, il devait trouver maintenant comme le paralytique de la fable quelqu'un *qui le porterait dans ses bras!*

Les dix premières années du séjour de M. Vinet à Bâle, furent peut-être les plus heureuses de sa vie. Il était étranger, encore peu connu, on le laissa à sa famille, à ses livres et à quelques amis. Mais à mesure que ses travaux attirèrent l'attention, il fut plus visité. On finit même par mettre dans ces visites une puérilité et une indiscrétion qui eût lassé toute autre patience. L'auteur de la *Chrestomathie* et des *Discours religieux* était devenu une des raretés de Bâle; en architecture, on montrait la cathédrale, en peinture les toiles d'Holbein, en littérature M. Vinet. Il supportait cette curiosité sans se plaindre, et en se contentant de répéter le mot connu: *Ceux qui viennent me voir me font honneur, ceux qui ne viennent pas me font plaisir.*

Nous avons nommé plus haut la *Chrestomathie*; ce fut à Bâle, dans l'intérêt des élèves qu'il devait guider, que M. Vinet conçut et exécuta ce remarquable travail. Convaincu depuis longtemps que le meilleur exercice, pour un jeune esprit, est l'examen approfondi de la langue maternelle, il s'occupa d'un choix de morceaux gradués de manière à commencer, à poursuivre et à compléter l'initiation littéraire de ses élèves. Son premier volume fut destiné à l'enfance, le second à l'adolescence, le troisième à la jeunesse et à l'âge mûr.

Un avant-propos explique clairement l'idée du professeur. Il établit d'abord que l'idiome d'une civilisation la reproduit tout entière, et qu'apprendre une langue c'est « étudier les choses dans les mots, l'esprit dans les signes, l'homme enfin dans la parole. » Or la langue maternelle étant précisément celle qui traduit les faits et les opinions de notre société, celle dans laquelle nous pensons et qui est *la plus voisine de notre âme*, c'est elle surtout que nous devons étudier, non pas superficiellement, mais de près et comme nous étudierions une langue ancienne. Cette étude se fait, non dans les dictionnaires ou dans les grammaires, mais dans les auteurs. « Les grammaires et les dictionnaires, dit M. Vinet, » sont à la langue vivante ce qu'un herbier est à la nature. » La plante est là, entière, authentique, reconnaissable à un » certain point; mais où est sa couleur, son port, sa grâce, » le souffle qui la balançait, le parfum qu'elle abandonnait » au vent, l'eau qui reflétait sa beauté, tout cet ensemble » d'objets pour qui la nature la faisait vivre et qui vivait » pour elle? La langue française est répandue dans les clas- » siques comme les plantes sont dispersées dans les vallées, » aux bords des lacs, sur les montagnes; c'est dans les clas- » siques qu'il faut aller la cueillir, la respirer, s'en péné- » trer. »

L'auteur de la *Chrestomathie* prouve ensuite que *le français vaut la peine que l'on fasse cette étude.* Vérité dont la démonstration peut sembler singulière, mais que conteste encore ce *germanisme* aveugle aux yeux de qui l'Europe n'a qu'une langue et le Rhin qu'une rive.

M. Vinet ajoute que l'examen sérieux de nos grands écrivains, en assouplissant l'esprit et apprenant les divers artifices

de la forme, arrêtera *le stéréotypisme à phrases toutes faites* dont l'envahissement se révèle de plus en plus, qui substitue un langage appris à l'expression individuelle et nous menace d'une génération dans laquelle *tout le monde parlera de la même manière.*

Conduit ainsi à la tendance purement pratique que notre siècle semble vouloir donner aux études, il proteste avec éloquence contre un *réalisme* qui transforme insensiblement la culture de l'être humain en un simple apprentissage. « La » jeunesse, dit-il, vient moins aux écoles pour apprendre » que pour s'exercer à apprendre; ce que ces écoles doivent » rendre à la société et à Dieu, c'est avant tout des hommes. » Il ne faut pas qu'elles aient un esprit étroitement pratique, » avide de résultats matériels, impatient d'applications im- » médiates. Rien de plus utile que les études inutiles, c'est- » à-dire celles au bout desquelles on ne voit pas une place, » une distinction, un morceau de pain, mais la vérité! il faut » chercher la lumière pour la lumière. » Les intérêts positifs eux-mêmes finiraient d'ailleurs par souffrir de cet amoindrissement de culture qui amènerait l'amoindrissement des forces intellectuelles par la moins grande perfection de l'idiome, « car si une langue imparfaite sert mal la civilisation, » l'emploi imparfait d'une langue porte à la civilisation plus » de préjudice encore. »

Les morceaux choisis par l'écrivain vaudois pour aider à ce travail d'analyse de la littérature française, sont suivis de remarques toujours ingénieuses, souvent nouvelles, quelquefois profondes.

Mais pendant que M. Vinet réunissait les élements de ce travail, de graves événements politiques bouleversaient le canton de Bâle. Là commençait la lutte qui devait se généraliser plus tard. M. Vinet s'entremit autant qu'il le put dans la querelle; il écrivit des lettres et fit un mémoire pour éclairer ses concitoyens de la Suisse française; enfin, n'ayant pu empêcher le déchirement douloureux qui amena la division du canton en deux états, il voulut ramener au moins les vaincus des souffrances de la terre aux consolations du ciel; il monta en chaire plusieurs fois, et le dernier discours de ses *Études évangéliques*, intitulé: *la Colère et la prière*, date de cette époque.

Il publiait en même temps, dans un des meilleurs journaux de Paris, *le Semeur*, une série d'articles de critique religieuse ou littéraire.

Ce qui distingue cette critique de toutes celles de notre temps, ce n'est point seulement l'élévation de la pensée, la vivacité contenue de la forme, la continuité dans le raisonnement: c'est surtout le respect pour l'œuvre et pour l'écrivain! Doué au plus haut degré du sentiment de vénération que cette première moitié du siècle a tué dans beaucoup d'âmes, heureux d'admirer, il ne condamne celui qu'il juge qu'à regret. On sent toujours chez lui la bonne volonté de le comprendre, l'hésitation à lui imposer sa conception ou sa forme. Contrairement à tous les usages reçus, M. Vinet veut bien accorder à l'auteur qu'il juge la même impartialité qu'aux autres criminels; il ne condamne que sur preuve et sans injurier les prévenus. Il respecte en eux la confraternité des lettres, il les suppose de son espèce et doués, comme lui, d'imagination, de goût, de bon sens. Sa bienveillance est cependant clairvoyante, et nul ne sait mieux découvrir une faute: mais le blâme n'a jamais rien de cruel: c'est un enseignement, non une exécution. L'écrivain réprimandé se prend lui-même à suivre, avec un intérêt curieux, l'analyse de son livre; les souffrances de son orgueil tournent au profit de son art; il sent que le critique veut lui enlever une cataracte et non lui crever un œil.

Du reste, défenseur ardent de l'art, M. Vinet déplorait plus qu'aucun autre ces saturnales littéraires dans lesquelles l'écrivain substitue la peinture de monstruosités bizarres à celle des instincts éternellement vrais, éternellement humains. Indigné du cynisme de quelques récentes publications, il écrivait à un ami, le 11 juillet 1843: « Vous avez un » correspondant plus exigeant et plus important que moi, à » qui, de temps en temps, vous adressez de beaux volumes: » gardez pour lui tout votre temps; il a besoin plus que ja- » mais de correspondants tels que vous. La tradition du bon » style, de la raison, du sérieux vrai est devenue un filet si » mince qu'il ne faut pas dérober leur temps à ceux qui sont » en état de le grossir. On peut dire, pour le coup, que l'es- » prit *court les rues*: il n'y paraît que trop, tant il sent la » boue! »

M. Vinet poussait l'amour du beau jusqu'à vouloir éviter la peinture des passions extrêmes et des douleurs trop poignantes. Il pensait, peut-être avec raison, qu'il vaut mieux instruire par l'admiration du bien que par l'horreur du mal. » Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai lu avec empresse- » ment vos deux volumes, écrivait-il à l'ami dont nous avons » déjà parlé; je vous y ai retrouvé comme toujours! vous » nous percez le cœur avec un glaive d'or. Vous seriez moins » cruel si vous étiez moins attachant; mais une fois engagé » sur vos pas, on ne peut plus vous quitter, et la voie où » vous nous entraînez est bien la voie douloureuse. Je ne » reviendrai pas sur les doutes que je vous ai déjà plusieurs » fois exprimés; vous ne les partagez pas, et ce n'est point » pour votre plaisir que vous enchaînez votre talent à ce » Caucase où le vautour sera longtemps encore avant qu'Her- » cule paraisse. Vous souffrez sans doute, non de vos fic- » tions, mais de la réalité qu'elles expriment; je laisse au » temps et à Dieu le soin de modifier vos convictions; mais » je ne m'empêcherai pas de vous dire que jamais vous n'avez » été plus éloquent, plus persuasif que dans les pages où » vous dites les choses que je voudrais vous entendre dire » toujours. Pourquoi donc votre talent, qui excelle surtout » dans ces sujets, ne s'y rafraîchit-il pas plus souvent? N'est- » ce pas aussi une chose à faire, une chose utile; et, en gé- » néral, croyez-vous que la peinture du bien n'a pas son » énergie comme celle du mal? »

En témoignage de cette opinion, M. Vinet citait plusieurs articles du *Magasin pittoresque*, dont il a la bonté de se déclarer à plusieurs reprises, dans la même correspondance, « le lecteur reconnaissant et assidu. »

Mais ces questions de critique n'étaient point seules à le préoccuper. Au-dessus du mouvement littéraire, un mouvement religieux s'accomplissait dans son esprit et modifiait graduellement ses croyances. Depuis sa jeunesse le besoin de concilier la foi et la raison agitait sa conscience; comme Pascal, il ne devait arriver à la conviction complète que par l'échelle du doute. Dès 1817, on trouve dans ses notes cette pensée: « Des opinions imposées sont comme une femme qu'on n'a point choisie, on n'y est guère attaché! » Ainsi le principe de liberté se posait pour ainsi dire au seuil de ses recherches et indiquait sa résolution de tout débattre. Aussi, dégagé plus tard de ses incertitudes, il indiquait, pour ainsi dire, le chemin qu'il avait suivi en écrivant: « Être convaincu, c'est avoir été vaincu. »

Nous ne pouvons ni ne voulons raconter ici l'histoire de cette âme lancée à la recherche de la vérité; nous nous contenterons d'indiquer rapidement les publications qui constatent son travail intérieur.

Après la traduction d'un sermon sur *l'épreuve des esprits* de M. de Wette, M. Vinet fit paraître une brochure sur le *respect dû aux opinions*. Elle avait été provoquée par des persécutions exercées contre quelques pasteurs dissidents du canton de Vaud. Vint ensuite son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, couronné par la Société de la morale chrétienne. Ce livre constata, pour ainsi dire, le terrain sur lequel l'auteur allait désormais asseoir ses croyances. A la tolérance prêchée par la philosophie et qu'il regarde comme une indifférence de la doctrine, M. Vinet substitue le principe de liberté; il veut qu'au lieu de *tolérer* ce qu'on regarde comme le mensonge, on le combatte, mais en lui laissant le droit de

se défendre ; selon lui la lutte doit amener, tôt ou tard, le triomphe de la vérité !

De nouveaux actes de violence contre les sectaires vaudois l'amenèrent à publier, en 1829, une seconde brochure dans laquelle il refusait à la société le droit d'imposer l'unité du culte et défendait les priviléges de la conscience. « Une loi » injuste, disait-il, doit être respectée par moi lorsqu'elle » ne blesse que mon intérêt ; mais une loi immorale, une » loi irréligieuse, une loi qui m'oblige à faire ce que la con- » science et la loi de Dieu condamnent, si l'on ne peut la faire » révoquer, il faut la braver. Ce principe, loin d'être subver- » sif, est le principe de vie des sociétés ; c'est la lutte du bien » contre le mal. Supprimez cette lutte, qu'est-ce qui retiendra » l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant » de causes réunies la poussent à l'envi ? C'est de révolte en » révolte (si l'on peut employer ce mot) que les sociétés se » perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice » règne, que la vérité fleurit. »

Cette dernière réflexion, à laquelle M. Vinet n'avait attaché qu'un sens général et pour ainsi dire historique, fut prise



Vue d'Ouchy, près de Lausanne. — M. Vinet est né dans la grande maison longue que l'on voit au pied de la tour.

comme une provocation directe ; elle donna lieu d'abord à un rapport du conseil d'État ; puis, une seconde brochure étant intervenue, le même conseil suspendit de ses fonctions de professeur, non pas l'auteur qui, dépendant de l'université de Bâle, se trouvait à l'abri de ses coups, mais un de ses amis, M. Monnard, *supposé* éditeur des brochures séditieuses ! A cette nouvelle M. Vinet accourt à Lausanne, réclame la responsabilité entière de son œuvre et demande des juges. Le tribunal de première instance, devant lequel il fut renvoyé, déclara que la brochure ne renfermait point de provocation à la révolte, la cour d'appel confirma l'arrêt. Ainsi repoussés sur le fond même de la question, les adversaires se reprirent à un détail. On se souvint que M. Vinet, qui habitait hors du canton, était pour ce motif soumis à la censure ; il l'avait oublié, et fut en conséquence condamné à l'amende.

De son côté, le grand conseil avait demandé des explications au conseil d'État ; le rapport que publia celui-ci fut l'occasion d'un nouvel écrit de M. Vinet où, retournant contre ses adversaires leurs propres armes, il leur dit : Je n'ai provoqué la révolte que contre les *lois immorales ;* si vos lois ne le sont pas, mes paroles ne peuvent les atteindre ; si elles le sont, votre devoir est de les changer ! Et développant ce syllogisme avec une force, une précision et un éclat inconnus depuis Pascal, il passe du fait particulier aux principes généraux et établit encore une fois les imprescriptibles priviléges de la conscience.

Du reste, rien ne devait plus détourner M. Vinet de la voie dans laquelle il s'était engagé. Tous ses écrits de polémique religieuse tendirent désormais au même but. Appelé, en 1837, à la chaire de théologie pratique de Lausanne, il vit couronner de nouveau par la Société de la morale chrétienne son mémoire sur la *manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Église et de l'État.* Personne n'avait oublié le prodigieux succès du cours sur les *moralistes français* professé par lui à Bâle en 1833 ; ce succès se renouvela, en 1844, lorsqu'il fut chargé de remplacer momentanément M. Monnard absent par congé. Il épuisa ce qui lui restait de forces dans ces derniers élans, et son triomphe fut, pour ainsi dire, un adieu !

Déjà commençaient les dissensions politiques dont le canton de Vaud devait être si profondément agité, et qui amenèrent, vers 1846, la destitution de tous les professeurs de l'ancienne académie. M. Vinet voyait venir l'orage ; mais bien qu'affligé des tendances de la révolution qui s'accomplissait, il continua à compter sur l'avenir. La correspondance à laquelle nous avons déjà emprunté quelques citations en fait foi. « A travers la tristesse trop fondée des jugements » que vous portez sur votre pays, écrit-il en 1845, vous ne

» laissez pas que d'espérer ! Je vous en félicite. J'ai ce bon- » heur aussi ; mais j'espère (comme vous sans doute) à longue » échéance ; c'est le plus sûr. Je crois, dans le même sens que » le prophète, que *la voie de l'homme ne dépend pas de lui*, » et je m'en réjouis. Dieu, sans attenter à notre liberté, et » par cette liberté même, nous conduit à des rivages in- » connus. Les relâches de la navigation ne sont pas toutes » heureuses ; nous en savons quelque chose dans ce petit » pays auquel il s'en faut peu que vous ne portiez envie... » Malgré tout, venez-y au nom de l'amitié et des incom- » parables beautés que vous y trouverez. Quand je les vois, » je compare, malgré moi, notre pays à un air touchant » sous lequel on a mis des paroles sans rapport avec les » notes. Nous laisserons les paroles, nous écouterons l'air. »

Il revient plus tard, et dans une autre lettre, aux mêmes idées. « Après tout, je ne suis pas de ceux qui désespèrent ; » je crois que la pensée qui a mis l'unité dans le monde » des choses veille à nos destinées, et mettra un jour l'unité » dans le monde des volontés. Le cercle des vérités univer- » selles se complétera ; la conscience humaine s'enrichira



Vue de Clarens et du Chatelard.— Le cimetière est placé à mi-côte, où l'on voit une petite maison.

» comme la science ; mais nos progrès seront lents et ora- » geux. J'aurais horreur de penser que *quelqu'un* n'est pas » au centre de tout ce mouvement, et n'en tient pas tous les » éléments dans sa main ; *quelqu'un* vers qui, le connaissant » ou ne le connaissant pas, toutes les créatures élancent avec » un gémissement profond le nom tendre et rassurant de père. »

Cependant la santé de M. Vinet, toujours chancelante, déclinait visiblement ; l'espoir descendait de plus en plus à son horizon comme un soleil qui s'éteint. Une de ses dernières lettres le fait comprendre. « Votre souvenir n'est point » de ceux qui s'affaiblissent ou s'effacent ; vous avez su nous » le rendre cher de plus d'une manière, et il se rattache aux » derniers jours d'une époque où je croyais encore à l'avenir. » En parlant ainsi, ce n'est pas surtout à ma santé que je » pense, quoiqu'il faille bien que je vous en dise quelque » chose... A d'anciens maux qui se sont réveillés se sont » jointes des infirmités nouvelles que l'hiver a aggravées ; » j'ai vieilli rapidement ; les indispositions, brodant de noir » un fond déjà bien sombre, se sont succédé sans interrup- » tion ; l'âme s'est affaissée avec le corps ; j'ai négligé mille » devoirs, et même ceux qui sont des plaisirs ; voilà pour- » quoi je ne vous ai point écrit. »

En réalité, la maladie avait à peine ralenti l'activité de cet infatigable pasteur d'hommes ; mais le temps manquait parfois à l'entretien de sa correspondance. Les travaux religieux de M. Vinet l'avaient mis en relation avec tous les pays où l'église protestante avait maintenu ou retrouvé son mouvement. On lui écrivait pour des objections, des éclaircissements, des conseils. Insensiblement il s'était trouvé le chef d'une communion d'âmes répandues çà et là, et qui attendait de lui la lumière. Il répondait à tous, non par de vagues solutions, mais avec détails et sans rien oublier. Ses lettres, qui sont souvent de véritables traités, allaient ainsi entretenir ou réveiller les convictions. Il avait rendu au commerce épistolaire, ramené de notre temps aux affaires intimes, le caractère de propagande et d'authenticité qu'il avait au siècle d'Érasme et de Luther. Ces improvisations de M. Vinet ont en général une liberté d'allure, un charme attendrissant et parfois une puissance qu'on retrouve à peine, au même degré, dans ses meilleurs livres. Elles sont écrites sans ratures, d'un caractère minuté, mais dont on ne peut s'empêcher de remarquer l'élégance. Au premier coup d'œil, on dirait la main d'une femme ; au second on aperçoit sous cette grâce une netteté virile qui ne peut laisser de doute.

Cette double apparence semble, du reste, traduire la nature même de l'homme rare dont on a pu dire qu'il jugeait le genre humain comme un penseur, et qu'il l'aimait comme une mère.

La *charge d'âmes* acceptée par M. Vinet avait bien pour lui certaines amertumes. Il s'était vu dépouiller successivement de tous ses plaisirs. La vie publique avait apporté son flot trouble et tumultueux dans cette source cachée du bonheur domestique dont il appréciait si bien la pureté et la fraîcheur ! Aussi écrivait-il à sa femme, parmi plusieurs souhaits de nouvelle année :

D'oubli, de paix envelopper sa vie,
Se couvrir d'ombre et se faire petit,
C'est un secret, un grand secret, chérie.
Si nous trouvions quelqu'un qui nous l'apprît !

Ce désir de *se couvrir d'ombre et de se faire petit* n'était point, sous la plume de M. Vinet, un artifice littéraire, c'était l'expression profonde de sa nature et l'invincible besoin de son humilité. La peur de l'éclat eût été chez lui une infirmité, si la foi n'en eût fait une vertu.

Cette foi avait fini, du reste, par lui donner une fermeté placide et résignée qui n'avait rien du stoïcisme, mais qui le remplaçait. Pendant la maladie dont il devait mourir, il endura tout sans plainte et sans révolte ; non qu'il abandonnât la terre avec indifférence, mille liens d'affection l'y retenaient, et il ne cherchait point à le cacher ; mais il se soumettait à la loi de Dieu avec un respect filial. Bien qu'il eût choisi la vie, il acceptait sans murmurer la mort !

Celle-ci le frappa à Clarens, d'où il fut transporté au Chatelard. Il y resta exposé aux regards de la foule accourue pour le voir une dernière fois. On proposa à un enfant d'environ six ans, qui avait une grande affection pour M. Vinet, de venir aussi visiter le mort ; mais à la vue de cette forme immobile, il s'arrêta.

— L'âme de ton ami est retournée au ciel, lui dit-on ; approchons de ce qui reste de lui.

— Non, répondit l'enfant saisi, je ne veux point voir *cette moitié !*

Quand les étudiants arrivèrent de Lausanne, ils trouvèrent le cercueil entouré de fleurs que chacun y avait déposées. Un vieillard inconnu était assis à quelques pas et sanglotait. Le cortége se mit enfin en marche vers le cimetière placé au penchant de la colline, entre le Chatelard et Clarens, là où, dans notre gravure, on aperçoit une petite maison. Une tristesse attendrie, mais entremêlée de religieuses consolations, présidait aux funérailles ; on eût dit que l'âme du mort planait encore sur cette foule et y répandait ses divines espérances. En confiant à la terre sa dépouille, tous les cœurs sentaient le besoin de croire qu'il survivait quelque chose de cet homme pour qui le devoir avait été, non pas une loi, mais une invincible passion.

M. Vinet l'avait poussé jusqu'aux dernières limites, et le sentiment de ce qu'il devait « aux autres fils de Dieu, » l'avait conduit à des efforts qui tiennent du miracle. Ainsi, pendant ses trente années de professorat, malgré des souffrances toujours renaissantes, il n'avait point interrompu une seule fois son enseignement.

— J'ai fait ma leçon dans une agonie ! disait-il souvent lorsqu'il revenait de l'académie brisé par le mal ; et aucun de ses auditeurs ne s'en était aperçu. Il réussissait à leur cacher les tortures de son corps, afin qu'ils pussent jouir plus librement des grâces de son esprit. Le 3 février 1847, jour où le mal le vainquit enfin, il voulut encore faire son cours avant de se mettre au lit pour y mourir !

La vie de M. Vinet était soumise à des habitudes très-régulières, comme celle de presque tous les penseurs. Il se levait de grand matin et commençait sa journée par une lecture de l'Évangile, de l'*Imitation* ou de Pascal, afin de monter pour ainsi dire son âme au diapason le plus élevé. La première de ces lectures se faisait avec une attention toute particulière, ainsi qu'on peut s'en assurer en examinant la Bible laissée par lui, et dont les marges sont surchargées d'annotations. Il s'occupait ensuite de la préparation de ses cours, qui était si scrupuleuse, que l'on a trouvé cinq versions successives de la même leçon. Ces versions se composaient de notes assez soigneusement rédigées pour pouvoir se reproduire textuellement. Lorsqu'il recommençait le même cours, il le préparait de nouveau, afin de ne point en faire une répétition du précédent, mais une édition revue et augmentée. Il lisait en entier les ouvrages dont il avait à parler, et, lorsqu'il fit à Bâle ses leçons sur les moralistes français, il eut la patience, malgré ses antipathies, de lire les œuvres complètes de Voltaire, sans en rien passer. Ses premiers ouvrages ont été recopiés par lui jusqu'à trois fois. Ce qu'il cherchait dans cette persistance de travail, c'était moins la perfection de la forme (bien qu'il y fût très-sensible) que la vérité et la précision : de là ce caractère *doctrinaire et trop rationnel* que M. Sainte-Beuve reproche avec raison à quelques parties de son style.

Outre le moment de recueillement par lequel M. Vinet commençait sa journée, il aimait à en avoir un second en famille après le déjeuner. C'était là, dans sa prière improvisée, qu'il révélait le secret de ses combats intérieurs et l'ascension progressive de son âme vers la foi.

Jamais conscience plus délicate ne s'appliqua à un plus grand nombre de détails. Tous ceux qui s'adressaient à lui pour un conseil étaient reçus et écoutés avec la même déférence. Il s'efforçait d'entrer dans les idées de son interlocuteur, de se mettre à sa taille, de parler son langage, et, quand il avait achevé, il le reconduisait tête nue jusqu'au seuil. Il conservait les mêmes manières avec les gens de toutes conditions ; *être un homme* suffisait pour avoir droit à son respect !

Il ne permit jamais de faire attendre un ouvrier, répétant que chaque minute ainsi dérobée était un morceau de pain qu'on lui arrachait. Il épargnait à ses serviteurs toutes les courses qu'il pouvait faire lui-même. Souvent, lorsque malade ou occupé il avait refusé une visite, on le voyait pris d'un remords subit, courir après la personne congédiée pour lui épargner l'ennui d'un dérangement inutile.

Peu de gens causaient avec autant de charme ; nul ne savait mieux écouter. Il devait cette dernière qualité à son excessive modestie et à la défiance qu'il avait de la parole écrite ou parlée. Il connaissait tous les dangers de cette manifestation imparfaite de nous-mêmes, et n'en affrontait la responsabilité qu'avec une sorte de crainte. En tête de l'*agenda*, sur lequel il écrivait, au premier janvier, la maxime qui devait le diriger toute l'année, on lit un distique de Lavater que l'on peut traduire par ces mots :

« Pèse trois fois tes paroles et sept fois ce que tu écris.

» Sois toujours vrai, clair, doux, ferme et semblable à toi-même. »

Plus loin on retrouve, deux années de suite, ces autres maximes du même philosophe :

« Agis d'une manière toujours plus précise, et supporte toujours plus silencieusement. »

Le 1er janvier 1847, il sembla avoir un pressentiment de l'avenir ; il écrivait sur l'*agenda* ces mots :

« S'exercer à mourir. »

Et au-dessous :

« Nul ne meurt bien, si d'avance il n'est mort ! »

Il passait tous les ans plusieurs jours au Chatelard, où on lui avait réservé une grande salle gothique dans laquelle il aimait à travailler en marchant et en chantant ; car il avait la voix remarquablement juste et sonore. Or, la dernière fois qu'il y vint, son hôte observa que ses chants improvisés avaient une teinte plus triste, et qu'il murmurait sans cesse le même vers :

Comme une fleur fanée au souffle du désert.

Le désintéressement de M. Vinet égalait sa modestie. Lorsqu'il fut appelé à l'université de Lausanne, on éleva ses appointements au-dessus de ceux des autres professeurs ; il réclama avec instance pour les faire réduire au taux com-

mun, répétant qu'il ne méritait, ni ne voulait aucune distinction. Chaque jour de sa vie fut signalé par de bonnes œuvres pour lesquelles madame Vinet lui servait de complice; mais tous deux les cachaient avec des tremblements qu'on eût mis à cacher des fautes; l'admiration leur avait toujours fait peur.

Tel fut l'homme d'élite dont la disparition eût été un deuil public pour la Suisse, si les premiers retentissements de la guerre civile n'eussent détourné ailleurs les esprits. Nous avons longuement raconté son humble existence, parce qu'elle nous a semblé renfermer, en même temps, un exemple et un enseignement. Lorsque tant de médiocrités avides tendent, par toutes les routes, au pouvoir, à la fortune, au plaisir, il est bon de signaler une grande intelligence qui accepte sa place aux seconds rangs, vit heureuse dans sa pauvreté et ne demande de joie qu'à l'accomplissement des devoirs! Assez d'autres racontent tous les jours ces gloires bruyantes, feux d'artifices contemporains qui éclatent pour disparaître; au milieu de ce fracas flamboyant, nous avons voulu montrer, dans un coin du ciel, une pure étoile qui brille moins aujourd'hui, mais qui ne doit jamais s'éteindre!

Il faut raisonner son existence, examiner sérieusement le but qu'on veut atteindre et les moyens dont on dispose pour y parvenir; en se rendant compte de la place qu'on occupe et de ce qu'on peut faire pour la bien remplir, on accepte toutes les situations, quelque humbles qu'elles soient; on se résigne à toutes les fonctions, quelque minutieuses ou fatigantes qu'elles paraissent. On ne s'exalte ou on ne se décourage que si on ne comprend pas son rôle, si on se laisse dériver au courant des impressions, des désirs, des regrets, des espérances, si on marche au hasard dans la carrière comme un aveugle sur la voie publique. L'homme qui sait ce qu'il veut et qui veut ce qu'il fait, peut n'être pas entièrement content de sa destinée sociale, mais il la porte toujours bien, sans arrogance si elle est heureuse, sans abattement si elle est mauvaise. ALPH. GRUN.

LE NOYAU.

Un écolier presse une cerise entre ses lèvres et en rejette le noyau : un vieillard le relève et l'enfouit dans une terre labourée, aux yeux de l'enfant qui rit d'un tel soin.

Plus tard il repasse aux mêmes lieux, et voit le noyau devenu arbuste. Le vieillard est encore là qui le taille, le greffe, le défend contre toute atteinte. — A quoi bon tant de fatigues? pense l'adolescent.

Mais devenu homme, et longeant la route poudreuse, il retrouve l'arbre couvert de fruits qui le désaltèrent, et il comprend enfin la prudence du vieillard.

Qui de nous n'a point été cet enfant, cet adolescent et cet homme? Combien de projets abandonnés sur la route, et qu'un plus prudent relève après nous! La plupart des hommes vivent au hasard, sans songer que tout germe recueilli devient l'origine d'une moisson, et que la moindre de nos actions est *le noyau d'un cerisier*.

LES DEUX HAIES.

— Père, oh! voyez combien ces deux petits domaines sont différents à la vue! Ici, la seule clôture est une haie de lilas qui étale déjà ses grappes rougissantes et dont le parfum embaume le chemin; là, au contraire, une triste haie d'épines noires se dresse rigide et dépouillée, menaçant le regard de ses aiguillons.

— Oui, enfant; mais ne vois-tu pas derrière les lilas des arbustes brisés, des plates-bandes en friche, des gazons foulés, tandis que derrière la haie d'épines noires tout est en ordre, tout verdoie, tout prospère?

— Pourquoi en est-il ainsi, père?

— Parce que les lilas ont laissé passage aux vagabonds et aux troupeaux repoussés par la clôture d'épines.

— Alors il faut préférer celle-ci?

— Non-seulement pour nos champs, mon fils, mais pour nous-mêmes, car notre vie ressemble à ces domaines; qui ne veut autour de soi que des fleurs reste exposé à tous les ravages de la passion ou du hasard, et chacun de nous, pour défendre les trésors de son âme, a besoin souvent, hélas! d'une haie d'épines noires!

CONSEILS SUR L'ÉTUDE DES SCIENCES PHYSIQUES OU NATURELLES.

Les hommes qui s'occupent des sciences physiques ou naturelles sont souvent consultés sur le choix des livres élémentaires les plus propres à initier dans l'une ou l'autre de ces sciences; mais comme elles ont toutes une étroite connexion entre elles, celui qui aborde une science sans avoir aucune idée des autres rencontre à chaque pas des difficultés désespérantes. Nous pensons donc que dans une éducation bien dirigée on pourrait, dans l'espace de quelques années, donner à un jeune homme de seize à dix-neuf ans des idées fort justes sur le monde physique en lui mettant successivement entre les mains une série bien choisie d'ouvrages élémentaires. Cette étude serait néanmoins stérile et sans résultat, si elle n'était accompagnée de démonstrations. L'élève et le maître doivent s'efforcer ensemble de voir dans la nature les phénomènes décrits dans le livre. Ici encore on se heurte contre un préjugé fort répandu. La plupart des personnes s'imaginent qu'on ne peut rien apprendre si l'on n'est pourvu de tous les moyens d'investigation qui entourent le savant livré à ses expériences ou à ses recherches. Elles confondent les moyens indispensables à celui qui veut approfondir ou avancer la science avec ceux qui sont suffisants pour en connaître les éléments.

On peut acquérir des notions d'astronomie sans habiter un observatoire; un belvédère et une sphère céleste suffisent. Avec un baromètre et quelques thermomètres on se rend compte des phénomènes les plus importants de la météorologie. Pour la géologie, les carrières creusées dans les collines qui nous entourent; pour la zoologie, les animaux les plus vulgaires; pour la botanique, les plantes de nos jardins et de nos campagnes sont des livres toujours ouverts dans lesquels nous pouvons épeler les principes de la science. Ce ne sont pas les sujets d'étude qui manquent, c'est l'esprit d'observation, c'est cette attention soutenue qui découvre, poursuit et analyse un phénomène dans toutes ses parties. Notre éducation, d'abord exclusivement littéraire, nous fait méconnaître la véritable méthode scientifique. En littérature ou en histoire le livre est tout; lire c'est apprendre. Dans les sciences le livre est un traducteur infidèle ou incomplet de la nature, ou plutôt c'est la nature qui est le livre, et la lettre moulée n'en est que le commentaire. Ainsi donc des traités de zoologie et de botanique sont des guides destinés à nous indiquer des êtres qui ne peuvent être connus que de celui qui les a vus, et restent toujours inconnus de celui qui s'est borné à en lire la description. Dans ces derniers temps on a cherché à remplacer les objets naturels par des figures qui les représentent. C'est un progrès, car le dessin reproduit les formes que la parole est inhabile à peindre. Néanmoins la vue de l'objet lui-même est toujours indispensable, car la figure n'est qu'une image plus ou moins fidèle ou défectueuse de l'objet.

Les professeurs qui se livrent à l'enseignement des sciences physiques et naturelles s'étonnent souvent de la répugnance que semblent éprouver les élèves à s'instruire par les yeux. Elle s'explique d'autant moins que c'est la manière la plus facile, la plus agréable, la plus amusante de s'instruire. Les

notions acquises de cette manière sont claires, vraies et restent gravées dans la mémoire ; celles qui nous viennent par la voie détournée des livres sont fausses, confuses et s'effacent bientôt. Il faut donc accuser ici hautement cet esprit de routine, force d'inertie morale en vertu de laquelle l'esprit continue à se mouvoir dans la même voie et la même direction, quoique le but soit complétement changé et déplacé. L'élève qui quitte les lettres pour aborder les sciences physiques passe pour ainsi dire d'un milieu dans un autre. Ce n'est pas à dire que ces premières études soient inutiles ; elles sont au contraire indispensables : même dans l'âpre recherche de la vérité, la délicatesse des sentiments, la clarté de l'expression, l'élégance et l'élévation du langage sont des auxiliaires dont le manque se fait sentir dans toutes les œuvres du savant qui n'a jamais cultivé les lettres. Ce serait donc méconnaître notre pensée que de supposer un seul instant chez nous l'intention de présenter l'étude des lettres comme inutile ou même nuisible à celle des sciences. Cette thèse absurde n'est point la nôtre ; seulement nous insistons sur ce point, que le but et les méthodes diffèrent comme les facultés qui sont mises en jeu, suivant que l'on s'applique aux lettres ou à l'étude du monde physique. Ces préliminaires posés, nous indiquerons ici quelques ouvrages élémentaires formant une série à l'usage de ceux qui veulent acquérir des notions générales, mais exactes, sur le monde physique.

J. Herschel. Traité d'astronomie, traduit de l'anglais par M. Cournot.

L. Kæmtz. Cours complet de météorologie, traduit de l'allemand par M. Ch. Martins.

Ch. Lyell. Principes de géologie, traduit de l'anglais par madame Tullia Meullien.

F. Lemaout. Leçons élémentaires de botanique.

H. Milne Edwards. Cours élémentaire de zoologie.

LE TONNEAU DE DIOGÈNE.



Diogène. — Tiré d'un bas-relief de la villa Albani, dessiné dans le t. II des Monuments inédits de Winckelmann.

Rien n'est plus populaire que le tonneau de Diogène, et cependant rien n'est plus faux que l'idée dont ce nom oblige l'imagination de se payer. On rit de ce peintre flamand qui avait représenté Ulysse avec une pipe : on est, à la rigueur, aussi bien fondé à rire de tant de peintres qui ont représenté l'illustre cynique dans ce tonneau cercié. Diogène ne vivait pas dans un tonneau ; il vivait dans un pot. C'est ce dont les pierres gravées antiques font parfaitement foi. Toute l'erreur vient de ce que les traducteurs ont jugé à propos de rendre le



Sépulture d'un Indien Coroados. — D'après un dessin de Debret.

mot de vase à vin par celui de tonneau. Mais les tonneaux, comme on le sait par le témoignage de Pline, étaient d'origine gauloise. Les Grecs et les Latins enfermaient leur vin dans des amphores, qui ne sont autre chose que de grands pots, souvent sans base, qui s'enterraient dans le sable des caves. Il était donc tout naturel que Diogène, voulant se procurer pour demeure une grotte, mais une grotte mobile, eût fait choix d'un vase de cette espèce. Les monuments montrent même, ce qui est bien dans son caractère, qu'il avait poussé la recherche de la simplicité jusqu'à en prendre un fêlé et devenu impropre au service des liquides, mais très-suffisant pour le but du philosophe qui était uniquement de s'abriter des intempéries.

Ce même ustensile dont Diogène faisait la demeure du sage, certaines peuplades du Brésil en font la sépulture des personnages glorieux. Quelque étrange, et l'on peut même dire, à cause de nos usages domestiques, quelque peu respectueux que cela puisse paraître, on empote les morts pour donner à leurs restes un asile honorable, et après les avoir enfouis dans la terre, on pose par-dessus le couvercle qui devient ainsi la pierre du tombeau. Ces vases singuliers, contenant les corps des chefs réduits en momies, avec leurs armes et leurs ornements de parade, se rencontrent au pied des grands arbres, sur les rives du Paraïba, dans la tribu maintenant civilisée des Coroados. Nous en donnons une figure d'après le Voyage au Brésil de M. Debret, trouvant quelque curiosité à ce contraste bizarre avec la pierre grecque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

LES FONTAINES.



Une Caravane arabe près d'une fontaine. — D'après le tableau de M. Chacaton.

En Orient, où l'on peut voyager longtemps sans trouver un peu d'eau, et où la provision même que l'Arabe porte dans des outres est souvent corrompue par l'excès de la chaleur, une source est un don du ciel. Mahomet n'a fait que rendre fidèlement le sentiment universel de son peuple souffrant de ces éternelles ardeurs du soleil, quand il a représenté le jardin du Paradis arrosé par « des fleuves et des fontaines distillant une eau limpide, suave et froide comme la neige fondue. »

Les fontaines arabes, fraîches et ombragées, sont le théâtre de quelques-unes des scènes les plus pittoresques de la vie orientale. En Algérie, les sept sources de Beni-Menad, qui s'échappent des rochers sur la plage de Sidi-Yakoub, dans un espace de deux à trois cents pas, sont regardées comme le lieu de rendez-vous des génies, esprits des eaux. Chaque semaine les musulmans et les juifs qui sont affectés de maladies opiniâtres leur sacrifient, pour obtenir la santé, quelques victimes : des bœufs, des moutons, des chevaux, des poules noires ou blanches. On voit encore aux fontaines de Beni-Menad des Arabes exaltés qui se croient possédés des génies, et qui, agitant un tambour de basque, se livrent à une danse appelée *djeddeb*, jusqu'à ce qu'enivrés par cette agitation immodérée et magnétique, ils tombent dans une sorte de catalepsie. Des nègres à barbe blanche, des négresses remarquables par leur haute stature, sont les sacrificateurs et les pythonisses de ces sources célèbres.

On retrouve à la fontaine du désert la bucolique orientale, la vie simple des premiers âges. Aujourd'hui encore l'Arabe nomade, guerrier, pasteur et agriculteur comme l'était Jacob, pose sa tente sous les palmiers de l'oasis, et s'établit le possesseur et le gardien de la fontaine. Ses fils font boire les troupeaux; ses filles, à la taille souple, aux formes gracieuses, portant sur leur tête l'amphore antique comme Rachel et Dinah, viennent puiser l'eau à la source, près de laquelle les enfants nus sautent comme l'écureuil dans les palmiers. Pendant ce temps, le chef de la tribu échange avec la caravane la toison d'or des brebis, le beurre frais, le lait de chamelle, l'hospitalité sous l'ombrage, et jusqu'à l'eau de la source, contre la toile, les armes, le tabac, les dattes, le millet et les ornements de verroterie qui servent, dans leur opinion, à rehausser la beauté des femmes, ou à les garantir des effets du mauvais œil et des ensorcellements.

C'est encore près de la fontaine située hors des portes d'une ville, que les nombreux voyageurs se donnent rendez-vous pour se former en caravane. Les Arabes, couverts de leurs bournous de laine blanche qui renvoient les rayons du soleil, font provision de marchandises pour payer l'hospitalité du désert; le voyageur européen, qui traverse les zones brûlantes pour étudier la nature orientale, quitte, dans l'embrasure d'une mechrebich (fenêtre en grillage), son vêtement incommode et revêt un caleçon de toile blanche et une longue chemise bleue que serre une ceinture de cuir. Il se rase la tête et la couvre du tarbouch (bonnet rouge de Fez). Les facteurs noirs achètent pour le repas de leurs maîtres la farine, les oignons, les lentilles, le piment, et pour la nourriture des bêtes de somme l'orge et les fèves cassées; les esclaves remplissent les sacs, chargent les bagages et le bois dont la flamme épouvante durant la nuit les hôtes féroces du désert et assure la sécurité de la station. Quelques chameaux sont accroupis, d'autres plient leurs longues jambes et s'abaissent pour présenter leur dos au voyageur qui se met en selle. Ailleurs le chamelier s'incline, et son épaule fournit un marche-pied à la femme arabe aux doux yeux bordés de cohul, qui cache sa taille dans le milayeh (man-

teau), et son visage sous le borko (voile). Mais déjà les guirbés (sacs) sont pleines et bien fermées; le chef de la caravane s'élance sur son dromadaire de l'Afrique orientale, fin, alerte et plein d'ardeur, qui va l'amble, le trot et le galop. Les esclaves se placent sur les chameaux qui doivent les porter deux à deux ; les guides arabes, vêtus d'un caleçon de toile, d'une robe de bure sombre, improvisent leur chant simple et mélancolique pour prendre congé des cités. La caravane s'ébranle, elle marche, elle entre dans le désert. D'abord, c'est la savane inculte mais boisée, les vallées verdoyantes, ombragées par les accueros et les mimosas, où voltigent, vers le soir, les tourterelles et les cardinaux. Viennent ensuite les solitudes immenses où l'œil suit le vol des perdrix grises, des pigeons sauvages et de l'hirondelle du désert, où apparaissent l'autruche gigantesque, la girafe légère, la gazelle bondissante et les migrations de poules sauvages et de bœufs aux longues cornes. A ces solitudes animées succèdent les steppes arides, nues, immobiles, mornes, que le mirage transforme parfois en paysages entrecoupés de lacs scintillants; puis c'est la plaine des dalles de granit ou de marbre, les monts décharnés et confondus, éléments d'une nature informe, dont les flancs caverneux répercutent dans le silence des nuits le rugissement de la lionne, le miaulement de la hyène, de la tigresse et du chacal. La caravane enfin touche aux vagues éternelles de sables brûlants que le vent du sud-est agite et renouvelle sans cesse, et où il efface toute trace humaine. Guidée par ses pilotes, la caravane commence la traversée, affrontant la fatigue, la soif dans une atmosphère embrasée, les Bédouins, pirates du désert, et le schamsin furieux qui soulève jusque dans ses profondeurs l'Océan de feu sur lequel surgit çà et là une île de verdure que féconde la source du désert. C'est le départ d'une caravane qui a fourni à M. Chacaton le sujet du tableau dont nous donnons une esquisse. La vérité et le mérite de cette composition ont été remarqués et appréciés à l'une des dernières expositions du Louvre.

Les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner; et réciproquement, le hideux empire du mal physique peut être resserré par la vertu jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer.

JOSEPH DE MAISTRE, *Soirées.*

BORNÉO.

DESCRIPTION. — HISTOIRE. — PRODUCTIONS VÉGÉTALES. — RICHESSES MINÉRALES.

A plus de 10,700 kilomètres (2 450 lieues) au nord-est de nos rivages méditerranéens, en droite ligne, sous l'équateur même, s'étend l'île de Bornéo. Elle occupe le centre de cette région maritime où s'élèvent Soumâdra, Java, Flores, Timor, les Moluques, Célèbes, les Philippines, pays où la nature semble avoir prodigué ses plus rares merveilles.

Lorsque les Européens abordèrent sur la côte septentrionale de l'île, ils l'appelèrent *Bornéo*, d'après le nom Brouni qu'on donnait et que l'on donne encore à sa ville principale, et que les habitants font dériver de *Barni*, brave. Les Malais la nomment *Poulo-Kalamantâne* (l'île du kalamantâne, fruit acide très-commun dans ses forêts).

Si l'on veut considérer l'Australie ou Nouvelle-Hollande comme le dernier et le plus petit des continents, Bornéo est évidemment la plus grande et la première des îles du globe. Ses rivages ont 3 500 kilomètres (800 lieues) de développement, et sa superficie, qui est de 71 000 000 d'hectares, dépasse ainsi celle de la France de près de 20 000 000 d'hectares ou d'un tiers.

Le sol est riche, varié, remarquable par les contrastes. Ici, des chaînes aux pics élevés s'étendent, entre de vastes plaines, d'une extrémité à l'autre de l'île, en suivant à l'intérieur une ligne semblable au profil des côtes. Quelquefois la montagne, avec ses sommités bleuâtres et ses roches inclinées, domine immédiatement le rivage. Le plus souvent le rivage est plat et couvert par une longue zone de mangliers verdâtres entre lesquels se jouent les vagues, et qu'il serait imprudent de traverser, car la mort y est dans l'air et pour ainsi dire derrière chaque arbre, dans la flèche empoisonnée des sauvages.

Quatre mers baignent les rivages de l'île : la mer de Java, au midi; la mer de Soumâdra, à l'ouest; la mer de Chine, au nord ; et la mer de Célèbes, à l'est. Quatre grandes pentes leur envoient, des hautes terres du centre, les eaux versées par les pluies diluviales de la zone torride, et que protége contre l'action solaire l'ombre épaisse des forêts. Le Kapouas de l'est, avec son long delta et ses 700 kilomètres de cours, est un fleuve imposant; la rivière de Bornéo est très-belle ; celle de Bandjar-Masingh a été surnommée le *Torrent d'abondance.*

Bornéo, de même que la plupart des terres voisines, fut occupée dans l'origine par des noirs auxquels sont venus se mêler ensuite des hommes de race différente qui semblent avoir fait disparaître les premiers, au moins en grande partie. Ces peuples, auxquels on donne généralement le nom de *Daïaks*, s'appellent aussi *Morouts* à l'est de Bornéo, *Biadjous* à Koti, *Idaans* au nord-est. En dernier lieu, les Malais, montés sur leurs *prahos* (bâtiments légers), se sont établis en dominateurs sur toutes les côtes, et n'ont laissé aux indigènes indépendants que les parties inaccessibles de l'intérieur.

Les chefs de ces États malais, comme les princes de l'Inde, prennent le nom de *radjahs.*

Ce fut en 1520 que les Européens se montrèrent pour la première fois devant ces rivages éloignés; les marins de l'expédition de Magalhaens (Magellan), remontant la rivière de Brouni, s'arrêtèrent devant cette ville. Dans la première moitié du dix-septième siècle, les Portugais formèrent des établissements sur différents points de la grande île ; mais quatre-vingts ans ne s'étaient pas écoulés que les Hollandais les avaient expulsés de presque partout. D'autres marchands vinrent aussi s'abattre sur cette belle proie; et en 1704 les Anglais essayaient déjà de se fortifier à Bandjar-Masingh. A quelques dizaines d'années de là une circonstance fortuite les mit à même de rendre un signalé service au sultan de Soulou, qui leur céda tous les rivages nord-est de Bornéo dont il se trouvait maître depuis peu de temps. Mais c'était là une possession toute fictive : l'Angleterre dut se borner à s'établir sur une petite île voisine de ce domaine insaisissable, appelée *Balambangâne*, encore fut-elle bientôt obligée d'abandonner cette position à la suite d'un de ces événements tragiques si communs dans l'histoire des colonisations.

Un soir de l'année 1776, la garnison solitaire de Balambangâne venait de voir se terminer dans l'ennui une de ces journées si longues des tropiques, lorsqu'une troupe de Holoans (indigènes de l'archipel de Soulou), commandés par le datou Tétingh, homme influent parmi eux, débarqua près de l'établissement, marcha silencieusement, surprit les avant-postes et pénétra dans l'intérieur du fort, où elle massacra une partie de la garnison. Satisfaction fut demandée au sultan, qui nia toute participation à cet acte, et le fort fut abandonné.

Depuis cette époque, l'Angleterre n'avait plus songé à faire valoir ses droits sur Bornéo ; mais dans ces derniers temps, un jeune officier de l'armée de l'Inde, M. James Brooke, que le hasard avait initié aux ressources incalculables de ces riches contrées, résolut de consacrer toutes ses forces, toute son énergie à les retirer de l'oubli où elles sont plongées, et à les faire rentrer dans la grande vie du monde occidental en réprimant la piraterie, adoucissant les mœurs des Malais, et assurant le bonheur des indigènes. Ses efforts ont été jusqu'à présent couronnés de succès. Non-seulement le sultan

de Brouni l'a investi du gouvernement de Saraouak, la province la plus éloignée au sud-est, mais il a encore cédé à l'Angleterre une position qui commande l'entrée de la rivière sur laquelle on remonte à sa capitale : c'est Poulo-Labouâne, ce qui veut dire l'île de l'Ancrage. Cependant il faut reconnaître que c'est encore la Hollande qui domine à Bornéo, autant par la grandeur de son influence que par l'étendue de ses possessions. On peut considérer toute la partie occidentale comme lui appartenant, et elle exerce une suzeraineté très-positive sur l'état de Bandjar-Masingh.

Bornéo doit à sa situation, au centre même de la zone tropicale, une fécondité sans égale. Tous les palmiers de l'Orient, le cocotier, le nipa, l'arek, le sagoutier, etc., y abondent, et au-dessus de la plaine humide s'élèvent bien haut, dans les airs, ces grands joncs de l'équateur, le bambou, la canne, le nardus, le rotang (rotin) qui nulle part ailleurs n'est aussi beau. L'amande d'un bel arbre, appelé *Kanari*, fournit une huile à manger délicieuse, et la côte occidentale est la limite sur l'est du *Funis uncatus*, qui donne cette gomme astringente, appelée *gutta gambir*. Les arbres de cette famille sont extrêmement nombreux à Bornéo, et c'est de là qu'a été apportée la *gutta perca*, introduite récemment dans l'industrie, où elle paraît rivaliser avec le caoutchouc. Dans les districts du sud-est fleurit le *Melaleuca leucodendron*, duquel on extrait l'huile précieuse de kayar-ponti, spécifique puissant contre le choléra. Le poivre y croît à l'état sauvage et on le cultive aussi bien à Bandjar-Masingh qu'autour de Bornéo. La cannelle, la casse odoriférante viennent en profusion vers Kimannis. En aucun lieu du monde le camphrier ne croît avec autant de perfection que dans les districts de Maloudou et de Païtâne. L'ébène, le dammor, l'arbre à sang de dragon, se voient partout, ainsi que le cotonnier et le caféier, auxquels on prête d'ailleurs peu d'attention. A Manille, le cacao de Soulou est préféré à celui de l'Amérique du Sud. A ces arbres se mêlent, dans les forêts, le kayou bouleâne, le tchina, le mintangore, le luban, le bois de fer, tous propres à la charpente et à la menuiserie. Le pin abonde dans la baie de Maloudou, le tek à Soulou. Les différents arbres fruitiers qui enrichissent et ornent les campagnes de l'Inde, croissent ici avec la même splendeur, avec la même variété. Ce sont le dourian, le mangoustan, le ramboutan, le proya, le tchabi, le katchang, le timon, le djambou, le knibâne, outre le nanka ou djak, le tamarinier, le pamplemousse, l'oranger, le citronnier, le plantain, le bananier, le melon, l'ananas, le grenadier, etc. Dans les jardins, on cultive tous les légumes.

Il est probable que l'on découvrira des éléphants à Bornéo; on y trouve le rhinocéros, le buffle, le sanglier, les chèvres, les porcs, mais point de lions, de tigres, de léopards, de loups, de renards, d'ours, de chacals; les chevaux et les chiens y sont d'importation récente. Une grande variété de singes peuplent les bois; la plus remarquable est celle de l'orang-outang.

L'ornithologie, autant qu'elle nous est connue, est peu variée; mais les insectes sont sans nombre, et les abeilles déposent au sein des forêts une quantité de cire si considérable qu'elle constitue un des grands articles du commerce indigène. Sur les rivages de ces mers, l'hirondelle dite Salangane (*Hirundo esculenta*) construit, avec une substance mucilagineuse assez ressemblante au vermicelle, ces nids dont les Chinois sont si friands; des populations entières n'ont pas d'autre industrie que d'aller les recueillir sur les rochers de Bornéo. Chaque nid vaut 3 fr. Le fond de la mer, du cap Ounsang jusqu'à Basilan, n'est pour ainsi dire qu'un banc d'huîtres à perles de la plus belle espèce : elles abondent aussi dans la baie de Maloudou. Sur les bancs de corail vit cette holothurie, appelée par les Malais *tripang*, qui, étant séchée, ressemble à une vieille et épaisse semelle de soulier, substance que les Chinois ont en grande estime, et qui est un article d'importation fort productif.

Les richesses minières de Bornéo sont plus remarquables encore que celles de sa surface. Nous avons sous les yeux une carte de l'île sur laquelle un employé du gouvernement hollandais, M. Gronovius, a indiqué les riches alluvions reconnues dans la partie occidentale de l'île, et on peut dire, sans exagération, que toutes les rivières y coulent sur des lits de platine, de diamants et d'or. Ce dernier métal existe aussi en grande quantité à Kouti, Passir, Bandjar-Masingh, Tampasouk, Mangidora. « Pour exploiter convenablement les mines du royaume de Soukadana, il me faudrait, disait le radjah de Pontianak, plus d'un million de Chinois. » Cette terre est une terre à diamants comme le Brésil. Au mont Landa, qui donne les plus beaux, il n'est pas rare d'en trouver de 20 à 30 carats. Le sultan de Matan possède une de ces gemmes précieuses qui est regardée comme la plus grosse du monde; elle n'est pas taillée; on estime qu'elle vaut environ sept millions de francs. Le mont Kineï-Baoulou et la région voisine contiennent tant de cristaux de roches, que l'une des chaînes en a pris le nom de *montagnes de Cristal*. Les veines d'étain de Saraouak sont aussi riches que celles de Banka. Il y a dans le Monpava de très-riches mines de cuivre, et le fer du Matan est égal au meilleur fer de Suède. Enfin les Anglais ont trouvé le charbon de terre à Poulo-Labouan, et sur les bords de la rivière de Bornéo.

Toutes ces richesses ont été jusqu'ici imparfaitement exploitées ou complétement délaissées. Cependant les mers de Bornéo baignent les rivages de la Chine : la célébrité de ces inépuisables mines a franchi l'espace, et un grand nombre de Chinois ont émigré vers cette terre privilégiée, à laquelle ils ont apporté leur intelligence, leur industrie et leurs bras. Il y en a depuis longtemps à Sambas, Monpara, Pontianak, et ils forment la population presque entière de Montrado.

Pendant que les Dayaks cultivaient la terre au sein de leurs forêts, et que les Chinois exploitaient les mines, le Malais, habitué depuis longtemps aux dangers de la mer, poussé par son caractère courageux et entreprenant, est allé s'établir sur les côtes nord-ouest et nord-est de son île, vis-à-vis de cette route qui, par le détroit de Malakka, mène les riches marins d'Europe en Chine, au Japon, aux Philippines. Le long de cette vaste étendue de côtes, chaque port est devenu un nid de pirates hardis dont l'exemple a été suivi par les habitants de Soulou, de Magindunao, de Pasir.

La crainte inspirée par ces pirates, la réputation détestable des populations de l'intérieur propagée à dessein afin de les soustraire au contact des Européens qui eussent pu les engager à briser le joug, les effets d'un climat redoutable pour les hommes des zones tempérés, toutes ces causes se sont pendant bien longtemps opposées à ce que l'île de Bornéo nous fût connue. Aux navigateurs des dix-septième et dix-huitième siècles, nous devions un tracé assez bon de l'ensemble des côtes, qui depuis ont été, sur quelques points, levées avec plus de précision par MM. Fokke et Kolff, par M. Vincendin-Dumoulin, attaché à la dernière expédition de Dumont-d'Urville, par le capitaine Belcher, le commandant Keppel et M. James Brooke. Mais la plupart de nos cartes n'offrent encore dans l'intérieur que de rares détails dessinés de la manière la plus imparfaite. Celle que nous donnons ici est la seule où l'on ait jusqu'à présent tenté de coordonner les nombreuses données acquises à la suite des explorations les plus récentes.

Le premier voyage qui nous ait fourni des renseignements précieux sur l'intérieur de l'île est celui de Georges Muller, inspecteur général des établissements hollandais à Bornéo. Il avait déjà parcouru une très-grande partie du bassin du Kapouas de l'est, lorsqu'il fut assassiné; c'était vers 1823. Les résultats des découvertes de l'intrépide voyageur ont seuls défrayé les dessinateurs géographes dans leurs velléités d'exactitude, bien que ce ne soient pas les seuls que la science ait acquis. Un Anglais, M. J. Dalton, qui a résidé en 1828 dans le pays de Kouti, a communiqué à M. Tassin des renseigne-

ments d'après lesquels ce dernier a donné une carte qui nous a permis de tracer le cours de la rivière de Kouti, jusqu'à une grande distance de son embouchure, bien que nous pensions qu'il y a peut-être quelque exagération dans les distances d'après lesquelles ce dessin a été fait. Nous avons eu communication d'un document précieux par l'exactitude avec laquelle il est redigé, autant que par l'étendue des régions qu'il embrasse. On les doit à un voyageur parent sans doute de l'infortuné Georges Muller, et qui se nomme le docteur Salomon Muller. Cette carte, datée de 1845, indique qu'à cette époque il avait, dans la partie sud-est de Bornéo, remonté le cours entier de la rivière de Bandjar-Masingh,



'le Kapouas du sud, la Kahayâne, exploré la grande Poulo-Laout (l'*île de la Mer* en malais), et Tanna-Laout (la terre maritime), ce vaste promontoire couvert par les montagnes Baous et que termine le cap Salatâne, extrémité la plus méridionale de Bornéo. Enfin nous avons complété notre tracé intérieur par des renseignements pris sur la grande carte de la Malaisie de M. Derfelden de Hinderstein; celle de M. Gronovius nous a permis de placer quelques détails en arrière de la ligne des côtes du nord-ouest, dans la *solthanie* (empire) de Bornéo.

CASCADE DE PONT-GIBAUD

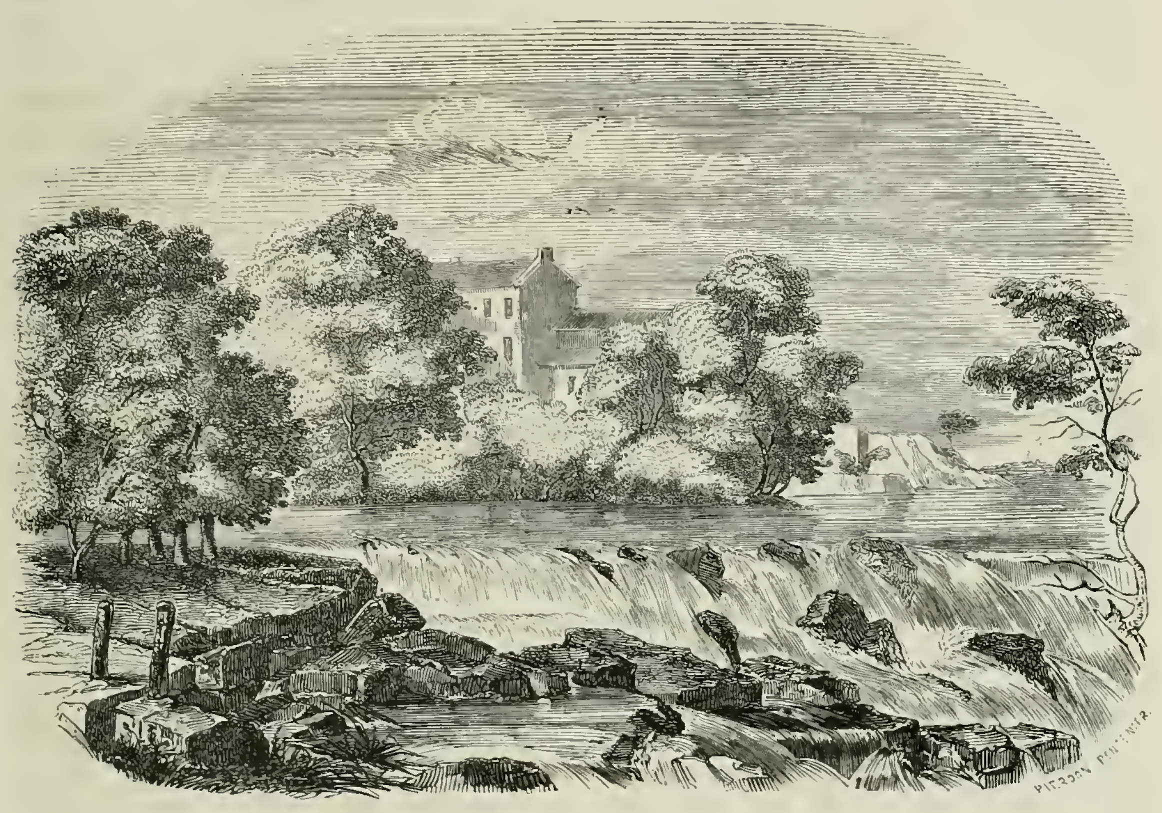
(Puy-de-Dôme).

A vingt kilomètres de Clermont, de l'autre côté du Puy de Dôme, sur la route d'Aubusson, dans une contrée riche en produits géologiques et minéralogiques, s'élève la petite ville de Pont-Gibaud. La Sioule, après avoir rassemblé les eaux d'un vaste bassin, s'y fraye péniblement un chemin à travers les roches et y reçoit une petite rivière qui bondit en cascades écumantes. La ville est bâtie sur une coulée de lave et dominée par un ancien château des dauphins d'Auvergne, dont le fondateur fut Giwald, fils de Sigiswald, parent

du roi Thierry, un de ces Germains que l'administration mérovingienne avait disséminés sur tous les points de la France; Gibaud est la forme gauloise du mot allemand Giwald. Ce vieux manoir a la tournure massive et la solidité de tous les édifices du même genre. C'est un quadrilatère enveloppant une cour à l'un des angles de laquelle est le donjon : grosse tour ronde, aux murs de treize pieds d'épaisseur, et dont les trois étages présentent autant de voûtes sphériques un peu allongées. Au centre de la salle du rez-de-chaussée se voit une ouverture circulaire, seule entrée de la prison, qui n'était autre chose qu'une basse fosse humide où l'on descennait les prisonniers au moyen d'une corde et d'une poulie.

On exploite sur le territoire de Pont-Gibaud des mines de plomb argentifère, et il y existe une fonderie de plomb. Les eaux qui l'arrosent, douées de forces impulsives quelquefois très-grandes, y mettent en mouvement des scieries hydrauliques et un moulin à farine.

Parmi les curiosités des environs on peut signaler la fontaine minérale acidule de Javel, les restes de l'antique camp



Cascade de Pont-Gibaud.—Dessin de M. Alphonse Denis.

retranché de Tournebise attribué aux Celtes, et la fontaine d'Oule, dont les eaux se couvrent de glaçons pendant l'été.

LE HAMEAU DU CHÊNE.

NOUVELLE.

Des paysans, des femmes et des enfants étaient réunis devant un groupe de cabanes dont le feu dévorait les derniers débris. Aux cris de désespoir de quelques-uns et à la consternation de tous, il était facile de comprendre qu'ils venaient d'assister à la ruine de leurs propres demeures. Les hommes tenaient encore à la main des seaux à demi brisés, témoignage des efforts inutiles tentés pour combattre l'incendie; les femmes, quelques haillons mouillés et noircis qu'elles venaient d'arracher aux flammes. La réunion entière comprenait une douzaine de personnes divisées en quatre groupes appartenant évidemment à quatre familles différentes. De chacun de ces groupes s'élevaient, parmi les plaintes, des récriminations et des menaces. Chaque ménage accusait le ménage voisin d'avoir été la première cause de l'incendie qui venait de réduire en cendres le hameau du Chêne.

— C'est chez le charpentier que le feu a pris! s'écriait le laboureur Jean-Louis, un poing levé.

— Et moi je dis que c'est toi qui nous as brûlés! répondait Pierre Hardi, en serrant convulsivement le manche de sa hache sauvée des flammes.

— C'est la faute de tous deux! interrompait le maçon Perrot qui tenait dans ses bras un enfant malade; tous deux sont également responsables.

— Et toi avec eux! ajoutait Leprédour exaspéré, car c'est ta maison qui a incendié la mienne.

— Tu mens! c'est toi qui nous as ruinés.

— C'est toi!

— C'est toi!

— C'est toi!

Et, exaltés par le désespoir, les quatre chefs de famille s'avançaient déjà l'un vers l'autre, prêts à engager une lutte furieuse devant leurs cabanes détruites, lorsqu'un vieillard parut tout à coup et les arrêta du geste.

Établi depuis peu au manoir le plus voisin, M. Armand s'était déjà fait connaître des quatre familles qui formaient le hameau du Chêne par quelques services et quelques bons conseils. C'était un de ces hommes qui vous plaisent à la première visite et que, dès la seconde, vous avez des raisons pour aimer. Abeille sans aiguillon, il savait tirer du miel de toute chose et le livrait généreusement à tout le monde! Il calma d'abord la colère des paysans par de douces représentations, encouragea les femmes en leur parlant de leurs enfants, leur fit rassembler ce qu'on avait pu sauver, et les conduisit tous au manoir dont il leur abandonna le rez-de-chaussée.

En se voyant réunies dans la grande salle, les familles incendiées s'écartèrent d'abord l'une de l'autre; la rancune

survivait au fond du cœur et leur était la seule consolation permise, celle de mettre en commun leurs espoirs : lorsque M. Armand revint, il trouva chacune d'elles isolée et pour ainsi enveloppée dans sa misère.

L'expérience lui avait appris que les passions humaines sont comme les hautes montagnes qu'on est toujours moins de temps à tourner qu'à franchir ; aussi ne chercha-t-il point à combattre de front ces inimitiés, mais feignant de n'y point prendre garde, il se mit à régler le campement de chaque groupe dans l'étage qu'il leur avait abandonné. Pendant cet arrangement quelques paroles furent forcément prononcées de part et d'autre, quelques services furent rendus et acceptés de mauvaise grâce ; l'animadversion persistait, mais le glaive de la colère était déjà émoussé.

Ce fut alors que M. Armand parla de la nécessité de songer au repas du soir ; il proposa tout ce dont il pouvait disposer, mais les provisions d'un solitaire comme lui étaient loin de pouvoir suffire aux besoins de tant de gens. Le pain d'abord manqua : Jean-Louis offrit, avec quelque hésitation, la miche de douze livres qu'il avait sauvée ; Leprédour, ne voulant point se montrer moins généreux, envoya sa femme traire la vache qui lui restait ; Hardi s'arma de sa hache et alla couper le bois nécessaire ; enfin la mère de Perrot, la vieille Mathurine apporta le seul chaudron qui eût échappé à l'incendie.

Ainsi préparé, le souper fut pris en commun. Placés l'un près de l'autre, les anciens voisins s'efforçaient en vain de garder leur malveillance, à force de se rencontrer les regards s'adoucissaient, les voix calmées se répondaient indirectement ; quelques échanges étaient proposés et accomplis par les enfants, ces anneaux vivants toujours prêts à renouer les chaînes brisées ! La haine enfin semblait déjà moins une inspiration qu'un effort.

M. Armand s'en aperçut et laissa agir cette invincible influence de l'homme sur l'homme si bien annoncée par le Christ lorsqu'il a dit : *Partout où vous serez plusieurs je me trouverai avec vous !* Après le déjeuner du lendemain, que les incendiés firent encore ensemble, le propriétaire du manoir réunit les chefs de famille afin de tenir conseil.

Tous étaient sans ressources et sans idée arrêtée. Le charpentier Hardi et le maçon Perrot avaient chance de trouver du travail dans les villages voisins, mais il fallait alors s'éloigner des ruines de leurs cabanes et renoncer à l'espoir de les relever ; Leprédour et Jean-Louis pouvaient cultiver leurs champs, comme par le passé, mais où trouver un abri pour leurs familles et pour eux-mêmes ? M. Armand leur fit comprendre l'une après l'autre toutes ces difficultés. A chaque projet formé, il opposait quelque impossibilité ; aucune espérance ne pouvait prendre son vol sans tomber atteinte par ses objections mortelles ! Enfin, quand il vit les quatre paysans à bout de moyens, réduits au silence, et tout près du découragement, il hasarda lui-même une proposition.

Si les quatre familles restaient au manoir, les deux laboureurs pourraient ensemencer leurs champs, le maçon et le charpentier reconstruiraient leurs cabanes ; il s'agissait seulement de vivre pendant le temps nécessaire à cette double opération. M. Armand proposa d'avancer, pour cela, une petite somme qui lui serait remboursée par le travail des quatre femmes dans les fermes voisines ou chez lui-même, la mère de Jean-Louis, la vieille Mathurine, suffisant pour veiller au ménage commun. Il expliqua à ceux qui l'écoutaient les avantages de cette combinaison, qui permettait d'employer utilement pour leur association passagère tous les bras forts et productifs. Les paysans ne parurent point trop persuadés ; mais ne voyant aucun autre moyen de sortir d'embarras, ils acceptèrent après quelques hésitations. Seulement, une fois sortis et comme ils allaient se séparer, le maçon Perrot dit en secouant la tête :

— Avez-vous bien compris, vous autres, ce que le bourgeois appelle une association ?

—Eh bien, parbleu ! c'est comme un mariage des intérêts, répliqua Hardi ; on met de moitié son gain et sa dépense.

— Et qu'est-ce qu'on fait alors de ceux qui ne servent qu'à la dépense, demanda le maçon ?

— Ah ! tu dis ça à cause de Toinette, interrompit Leprédour.

— Au fait, à quoi est bonne une créature de vingt ans qui ne peut se tenir sur ses jambes ? objecta Jean-Louis ; qu'est-ce qu'elle apportera à la communauté, ta fille, outre sa faim et sa paralysie ?

— Et ton fils Farraut ! reprit aigrement Leprédour, voilà-t-il pas un crâne associé avec ses sifflets de frêne, et ses cages de jonc à mettre des sauterelles ! chaque fois qu'il travaille, celui-là, il lui tombe un œil !

— Alors, pourquoi avoir accepté la proposition du bourgeois ? s'écria Jean-Louis ; faut retourner lui dire que tu ne veux pas de son association.

—Allons, la paix, dit Hardi ; si quelqu'un devait se plaindre ce serait moi, puisque je vous apporte que des bénéfices et pas de charges ; mais M. Armand a arrangé les choses à son idée ; nous ne devons pas le contrarier, d'autant que ça ne sera pas long ! un peu de patience, et chacun de nous pourra se donner le plaisir d'envoyer son associé au diable.

Cette agréable espérance apaisa la querelle, et chacun s'en alla de son côté, bien décidé à en hâter l'accomplissement de tous ses efforts.

Les quatre paysans commencèrent sur-le-champ leurs travaux et continuèrent tous les jours suivants ; mais chacun était seul et avançait lentement. Au bout de la première semaine le maçon et le charpentier avaient à peine déblayé les décombres et préparé la place sur laquelle ils voulaient relever leurs cabanes. Un matin, en arrivant pour juger des travaux déjà achevés, M. Armand trouva Hardi assis sur une pierre, les bras croisés et regardant devant lui d'un air sombre.

— Eh bien ! vous méditez sur l'emplacement de vos fondations ? demanda-t-il, en souriant.

Le charpentier secoua la tête.

— Pour creuser des fondations il faut une pioche et une bêche, répliqua-t-il brièvement.

— Eh bien, Leprédour ne peut-il vous prêter les siennes ?

— Lui-même en a besoin ; une fois la tranchée faite, d'ailleurs, il faudra maçonner, et moi j'ai jamais appris qu'à tailler le bois ; les pierres, ça ne me connaît pas.

— Et quand ça te connaîtrait, interrompit Perrot, qui venait de s'approcher, tu ne ferais pas ton mur de maison en pierres sèches ; et le moyen de se procurer du mortier ?

— Je croyais avoir vu au bas du champ de Jean-Louis un gisement de terre grasse, fit observer M. Armand.

— Le bourgeois a bien vu, répliqua Perrot, mais ce qui est au voisin n'est pas à nous.

— A moins que nous ne l'achetions, ajouta le propriétaire du manoir.

— Et quand on n'a pas d'argent, comment payer ? objecta Hardi.

— Avec son travail, répliqua M. Armand. Il y a ici quatre maisons à relever ; si vous avez besoin de la pioche de Leprédour et de la terre grasse de Jean-Louis, tous deux ont également besoin de votre hache et de votre truelle ; réunissez vos ressources, et les quatre maisons seront relevées avant la fin de l'hiver.

Les deux ouvriers se regardèrent et plièrent les épaules.

— C'est peut-être bien ce qu'il y a de mieux, reprirent-ils en même temps ; reste à savoir si les autres consentiront...

— Ils consentent, interrompit M. Armand, je viens de leur parler, et les voici qui viennent eux-mêmes à votre aide.

Les deux paysans arrivaient en effet, l'un ses outils sur l'épaule, l'autre roulant devant lui une brouette chargée de terre grasse : on convint sur-le-champ de l'ordre du travail, de la distribution de la main-d'œuvre, et tous se mirent

à leur tâche avec une ardeur que doublait l'assurance de la réussite.

Puis chacun se trouvait soulagé de cet isolement qui ajoute la tristesse à la fatigue! Hardi, le premier, recommença à chanter, Perrot reprit ses contes, et Jean-Louis ne put se retenir de rire. Dès lors la glace fut rompue. L'ouvrage entrepris avec un reste de froideur fut continué gaiement, et en avança d'autant mieux. En rentrant chaque soir, les quatre pères de famille annonçaient les progrès de l'œuvre entreprise, et calculaient déjà l'époque où tous auraient retrouvé leurs foyers. En attendant, les quatre familles s'accoutumaient aux gênes de la cohabitation et y découvraient quelques avantages. Hardi remarqua tout haut que les repas étaient plus régulièrement et mieux préparés depuis qu'une même personne s'en occupait. Jean-Louis admirait la bonne mine de son petit enfant exclusivement confié à la jeune paralytique, dont les leçons de lecture profitaient aux deux fils de Perrot; enfin Farraut lui-même, le paresseux flâneur et vagabond, apportait chaque jour au garde-manger commun quelques oiseaux ou quelques lapins attrapés au lacet dans les bruyères. Ainsi chacun avait insensiblement pris ses fonctions dans l'association rustique, et tous y étaient utiles à des degrés différents. M. Armand ne manqua point de le faire remarquer aux quatre paysans devenus plus capables de le comprendre. Lorsque les maisons furent achevées, il leur rappela l'éloignement de la source qui fournissait autrefois à leurs besoins, et les décida à en chercher une autre à l'entrée du hameau. Ce travail, ainsi que plusieurs autres également indiqués, se fit non-seulement sans résistance, mais avec l'empressement joyeux que donne la conviction. Enfin au printemps tout fut achevé, et les familles vinrent prendre possession du hameau reconstruit.

Ce fut pour tous un jour de fête. Chaque toit était couronné d'une branche d'aubépine; une neige de fleurs couvrait les pommiers des jardins, et les sillons des deux champs verdoyaient sous une moisson naissante! Les enfants coururent à la fontaine et les femmes au lavoir! Les uns admiraient le four banal qui devait servir aux quatre ménages, et réduisait d'autant les frais de chacun; les autres, la grange commune où provisions et récoltes se trouvaient en sûreté; tous s'émerveillaient devant le grand appentis élevé au milieu du hameau, et où les enfants devaient se réunir tous les jours pour recevoir les leçons de la jeune paralytique; les parents, tous les soirs, pour entendre des lectures, jouir en commun de la lumière et de la chaleur, et surtout entretenir les habitudes de sympathie qui font les bons voisinages. Ceux-là mêmes qui avaient accompli le travail s'étonnaient devant leur œuvre et ne pouvaient y croire; enfin tous accoururent vers M. Armand, qu'ils entourèrent avec mille bénédictions; mais celui-ci sourit, et leur imposant silence de la main :

— Ce n'est point moi qu'il faut remercier de ces merveilles, dit-il, mais bien l'association! Séparés et hostiles l'un à l'autre, vous étiez faibles, misérables et sans moyens d'échapper à votre naufrage; vous vous êtes réunis et vos faiblesses sont devenues une force, vos misères une richesse, votre naufrage une régénération; profitez à jamais de la leçon. Vous avez vu comment, grâce à l'association, une pauvre malade et un étourdi vagabond pouvaient être des membres utiles de la grande famille; les charges elles-mêmes, supportées par tous ont été rendues plus légères pour chacun. Ce que vous avez ainsi commencé à faire, il faut le continuer; prouvez par votre exemple que dans toute position et avec les plus humbles ressources l'association des forces fait l'aisance, et l'association des volontés le bonheur.

VICTIMES ET MARTYRS.

Ne laissons pas même au scepticisme la ressource de dire que toutes sortes de causes ont eu leurs martyrs. *Martyr* est un mot grec qui veut dire autant que *témoin*, et pour avoir été tout trempé du sang des chrétiens, ce mot n'a rien perdu de sa valeur. De sorte que l'erreur peut bien avoir eu des victimes, quelquefois même très-dignes de pitié; mais la vérité seule a des martyrs. Ainsi l'ont entendu les Pères de l'Église, lorsqu'ils ont dit : *Causa*, *non pœna*, *facit martyrium*. « Ce n'est pas le supplice, c'est la cause du supplice » qui fait le martyre. »

DE L'ÉTUDE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

(Premier article.)

La zoologie est peut-être, de toutes les sciences, celle dont on s'est le moins occupé jusqu'ici au point de vue des applications, et l'on peut en donner deux raisons. La première, c'est que cette science est encore peu avancée: elle ne fait pour ainsi dire que de naître, et dans son développement, ainsi qu'on le voit dans le développement de toutes les autres, les applications doivent être naturellement le dernier fruit. Aussi peut-on dire que le peu de connaissances pratiques qui appartiennent à son domaine, loin d'être dû aux travaux des savants, les a au contraire précédés de longtemps. La seconde raison, c'est que la plupart des applications qui sont à faire de cette science se rapportent aux animaux domestiques. Or ces animaux n'ont guère été étudiés que par les agriculteurs, c'est-à-dire en dehors du point de vue scientifique proprement dit. Les zoologistes de profession, loin de les rechercher, les ont plutôt éloignés de leurs cadres, comme n'étant propres qu'à en troubler la régularité; et c'est ce qui se conçoit sans peine, car ces cadres étant fondés sur le principe de la fixité des espèces, et les animaux domestiques étant un perpétuel démenti à ce principe puisqu'ils procèdent tous de celui de la variabilité, il ne pouvait être agréable aux auteurs de donner la place qu'elle aurait méritée à cette vivante négation de leurs systèmes. Aussi dans les classifications les plus accréditées, celle de M. Cuvier par exemple, voit-on les animaux domestiques simplement rejetés à la suite des types sauvages comme un appendice à peine sensible. Buffon seul fait une glorieuse exception à cet égard parmi les naturalistes. Les animaux domestiques ont reçu dans son immortel ouvrage le premier rang. Loin de s'appliquer à les tenir dans l'ombre, il les a mis en lumière pardessus tous les autres; mais c'est ce qui lui était permis sans risque de se compromettre, car loin de s'enfermer dans le principe de la fixité des espèces, ce grand naturaliste considérait les animaux comme susceptibles de varier indéfiniment d'une génération à l'autre suivant les circonstances, ce qui est précisément le cas des animaux domestiques.

C'est en considération de ces idées générales que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, digne héritier de son illustre père, s'est depuis longtemps appliqué à tourner toutes les ressources de la science vers les animaux domestiques. Son érudition, jointe aux expériences, malheureusement trop limitées, qu'il est possible de faire dans la ménagerie du Muséum, lui en fournissait plus qu'à tout autre naturaliste tous les moyens; et cette année la jeunesse studieuse l'a vu avec plaisir inaugurer ce que l'on pourrait nommer la réhabilitation des animaux domestiques, en leur consacrant le premier cours scientifique dont, en dehors de l'agriculture, ils aient jamais été le sujet. Nous essayerons de communiquer ici à nos lecteurs les principes qui sont comme le fondement de ce cours et dont l'exposé a rempli la première séance.

La classification des animaux utiles à l'homme doit naturellement chercher sa base non dans la constitution de ces animaux mais dans l'homme lui-même. Il faut les classer d'après le genre de leur utilité, et disposer les groupes suivant le degré de cette utilité. D'après cela, le premier groupe renfermera les animaux les plus utiles à l'homme, lesquels

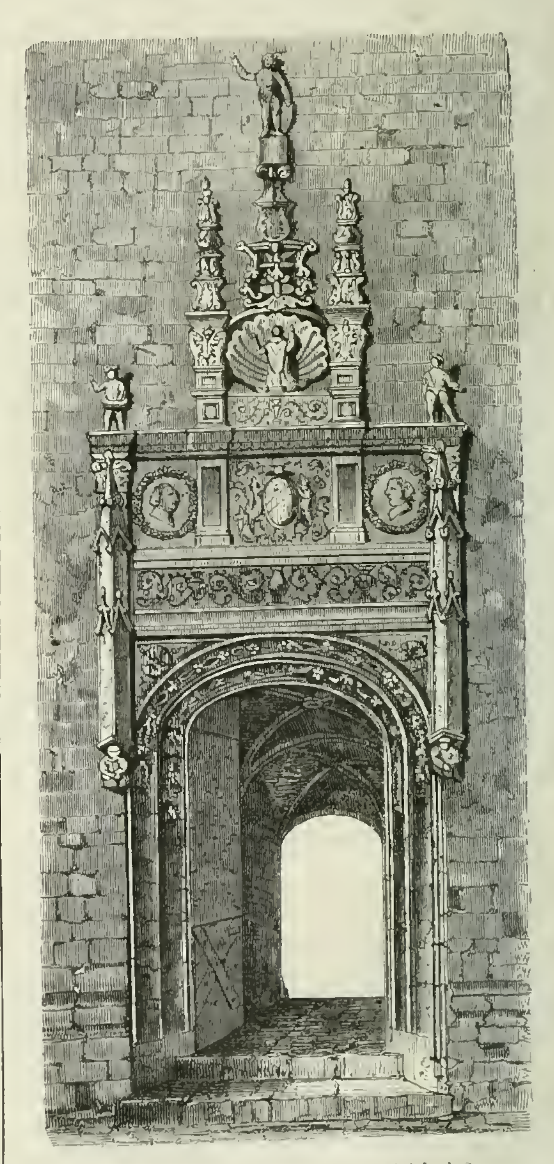
sont ceux dont il tire parti pour alléger son travail sur la terre, comme le cheval, le chameau, le chien, le chat, le furet, le pigeon messager, etc. : ce sont les *auxiliaires*. Le second groupe contient les animaux qui fournissent à l'homme des produits propres à le nourrir, soit du lait, soit d'autres sécrétions, soit de la chair, tels que le bœuf, le mouton, le cochon, le lapin, le coq, le canard, les carpes, les abeilles, etc. : ce sont les *alimentaires*. Le troisième groupe est celui des animaux qui fournissent des produits à l'industrie, comme le ver à soie, la cochenille, etc. : ce sont les *industriels*. Enfin le quatrième groupe réunit tous ceux qui, sans aucun service réel, servent seulement au plaisir de l'homme, soit par leur chant, soit par l'élégance de leurs formes, soit par l'éclat de leurs couleurs : le serin, le faisan doré ou argenté, le cyprin de la Chine, etc. ; on peut les comprendre sous le nom d'*accessoires*.

Cette classification, semblable du reste sur ce point à toutes les classifications, n'a rien d'absolu. Il s'en faut qu'on puisse décidément attribuer chaque animal à un groupe plutôt qu'à un autre. Ainsi le bœuf, qui appartient aux *auxiliaires*, n'appartient pas moins aux *alimentaires*; le mouton n'est pas seulement alimentaire par sa chair et par son lait, il est *industriel* par sa laine ; et le cygne, qui est *industriel* par son duvet, n'est pas moins recherché comme *accessoire* pour le plaisir des yeux.

On peut même faire à cet égard une remarque générale, c'est que tout animal qui appartient à l'un des groupes supérieurs appartient en même temps à quelqu'un des groupes inférieurs. En effet, les auxiliaires s'étant naturellement multipliés au plus haut point à cause de la grandeur de leur utilité, on s'est trouvé conduit en raison de leur profusion à en tirer tous les partis dont ils étaient susceptibles, soit comme alimentaires, soit comme industriels ; et le bœuf en est un excellent exemple, car après avoir commencé par être surtout auxiliaire, puisque la religion, comme on le voit dans les anciens monuments de l'Inde, défendait de se nourrir de sa chair, il est devenu, comme on le voit chez nous, alimentaire et auxiliaire au même titre, tandis qu'il n'est plus qu'alimentaire en Angleterre, et que dans les immenses prairies de l'Amérique, où l'on n'utilise que sa peau, il n'a plus rang que parmi les industriels. Il est évident d'ailleurs qu'il n'y a pas un auxiliaire qui ne soit susceptible de nous servir comme alimentaire ; et si la mode ou certains préjugés sont cause que cette condition n'est pas satisfaite dans tous les pays, du moins la logique conduit-elle à ce qu'il y soit toujours fait droit quelque part, comme on le voit par l'exemple du chien et du cheval, dont la chair est fort goûtée chez certains Asiatiques. Le mouton offre un autre exemple de cette variabilité. Les anciennes peintures de l'Égypte nous montrent cet animal servant aux travaux de l'agriculture comme le bœuf, qui, s'y trouvant incomparablement plus propre, a fini par le déposséder tout à fait. Dans l'Inde toutefois, aujourd'hui encore, la chèvre et le mouton servent comme auxiliaires, car ce sont eux qui dans les montagnes sont employés au transport si considérable des laines de Cachemire. Il en est à peu près de même du lama et de l'alpaca. Avant l'arrivée des Européens en Amérique, ils étaient la seule bête de somme qu'on y connût : aujourd'hui ils partagent le travail avec les ânes et les chevaux, et il est possible que ces derniers qui valent bien mieux finissent par réduire les premiers à ne plus être entretenus que pour leur chair et leur toison. En un mot, la classification étant fondée sur l'usage de l'homme, et cette base n'étant point fixe puisque cet usage varie selon les pays et selon les temps, il est clair que sous ce point de vue également la classification ne saurait être absolue. Les quatre groupes qu'elle présente possèdent bien en eux-mêmes une certaine fixité, mais les espèces qui les composent doivent nécessairement varier selon les pays et selon les temps.

UNE PORTE DU SEIZIÈME SIÈCLE, A SENS.

Cette porte est l'un des restes les plus précieux de l'ancien palais archiépiscopal de Sens. Percée dans une partie des bâtiments construits du côté méridional, en 1521, par l'archevêque Étienne Poncher, elle fait face à une porte latérale de la cathédrale dont elle n'est séparée que par une cour où ont siégé l'officialité avant la révolution, et depuis le tribunal civil. Le palais, presque entièrement démoli, n'est plus habité par les archevêques : suivant toute apparence, jamais il ne sera reconstruit ; du moins doit-on exprimer le vœu que les débris qui ont, comme celui dont nous publions le dessin, une valeur réelle, ne soient pas abandonnés à la destruction. La ville, grâce à l'institution récente d'une société archéologique qui a déjà fait preuve de science et de zèle, commence à fonder un musée où ces œuvres élégantes de l'art du seizième siècle pourraient être transportées si plus tard elles étaient en danger de ruine.



Porte de l'ancien palais de l'Archevêché, à Sens.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LES ADIEUX.



Salon de 1848; Peinture.— Les Adieux, par Decaisne.

On ne peut voir l'homme revêtu d'acier, prêt à marcher à la rencontre de l'homme, retenu dans les bras de sa compagne, abandonnant son arme aux innocentes mains d'un enfant, sans se rappeler tant de scènes déchirantes retracées par d'admirables tableaux. Mais depuis que le premier des peintres et des poëtes, Homère, nous a fait voir Astyanax épouvanté de l'éclat des armes de son père et Andromaque pleurant sur le sein d'Hector, nul n'a reproduit avec plus d'énergie, de délicatesse et de grâce, les tendres inquiétudes d'une épouse, que Shakespeare dans sa tragédie de la vie et de la mort d'Henri Percy, surnommé Hotspur (1).

— Oh! monseigneur! s'écrie lady Percy s'efforçant de lui arracher son secret, pourquoi demeurer seul ainsi? Quel crime depuis quinze jours m'a bannie du cœur de mon Henri? Dis, cher seigneur, dis, quel mal t'enlève l'appétit, le repos, jusqu'à ton précieux sommeil? Pourquoi ton regard reste-t-il attaché à la terre? Pourquoi tressaillir si souvent lorsque tu es assis à l'écart? Pourquoi la fraîcheur sanguine de tes joues s'est-elle effacée? Pourquoi me sacrifier, mon Henri, à cette maudite mélancolie à l'œil louche? Tandis que tu dormais à demi je veillais près de toi, j'entendais des murmures de guerre sortir de ta poitrine haletante; tes mots entrecoupés gourmandaient ton coursier bondissant: *En avant, courage!* criais-tu; et tu as parlé de sorties et de retraites, de tranchées, de palissades, de balistes, de canons, de la rançon des prisonniers, de soldats tués, de toute cette houle du combat. Ton âme guerrière luttait en toi avec une telle force que les gouttes de sueur s'amassaient sur ton front, comme les bulles d'air sur le torrent qui bouillonne; ta figure se contractait par d'étranges mouvements ainsi qu'il arrive aux hommes suffoqués dans leur course furieuse. Oh! quels effrayants mystères y a-t-il? Quelque terrible affaire est sur jeu, monseigneur, et il faut que je la connaisse! il le faut si tu m'aimes!

Mais Hotspur n'entend pas: il appelle ses gens.

— L'homme et le paquet sont-ils partis? Le cheval est-il à la porte? Cet alezan sera mon trône!

Et la femme n'est point écoutée; le bruit des armes noie la douce et mélodieuse voix.

— M'entendez-vous, milord?

— Que dites-vous, milady?

— Qu'est-ce qui t'entraîne et t'emporte?

— Mon cheval, cher amour, mon cheval.

— Fi, tête folle! cœur plein de fiel! mais je saurai ce qui se trame. Mon frère Mortimer se révolte, je le crains; il t'appelle à son aide... mais si tu vas...

(1) Première partie de *Henri IV*.

— ...Si loin à pied, mon amour, je serai las!

— Vous raillez au lieu de répondre... oh! Henri, je brise le petit doigt nerveux que ma main presse, si tu ne parles, si tu ne dis la vérité!

— Arrière, folâtre enfant, cher amour! non, je ne t'aime pas! je ne me soucie pas de toi, Kaite. Va, ce n'est pas l'heure de se jouer avec des poupées, de jouter de caresses; nous aurons des faces saignantes, des crânes écrasés que foulera notre course impétueuse... Mais, Dieu m'assiste! mon cheval!... Que dis-tu, Kaite? que veux-tu de moi?

— Non, vous ne m'aimez pas, et alors je ne m'aime plus moi-même! voyons, dites, parlez! est-ce un jeu? une raillerie?

— Viens; veux-tu me voir galoper? Une fois en selle, je dirai que je t'aime à la folie; mais entendez-moi bien, Kaite: désormais je ne veux plus être questionné; ne me demandez ni si je pars, ni si je reste, ni le motif, ni s'il le faut. Bref, ce soir je te quitte, ma douce Kaite: je te sais sage autant, sinon plus, que la femme d'Henri Percy; constante autant que femme sur terre: discrète! impossible de l'être davantage, car je réponds que tu ne diras mot de ce que tu ne sais point. Ainsi donc jusque-là je me confie à toi, douce Kaite.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER.

Fin. — Voy. p. 37.

Le système de l'ancien régime, à l'égard de l'acier, a donc consisté à caresser l'idée que les mines de France pouvaient produire des fers à acier comme celles de Suède, et par conséquent à encourager par une intervention directe l'établissement de toutes les usines qui se proposaient de convertir en acier les fers nationaux. C'est le système qui triompha surtout pendant la Révolution, alors que l'Europe, soulevée tout entière contre la France, ne permettait plus à aucun produit étranger, et à l'acier moins encore qu'à tout autre, de pénétrer dans ce territoire bloqué. Il fallut que la France tirât de son propre sein tout ce qui lui était nécessaire pour le matériel des puissantes armées qui s'armaient de tous côtés dans ses provinces, et se portaient aux frontières pour assurer l'indépendance. La mission d'organiser la fabrication de l'acier fut confiée à un comité spécial, sous la dénomination de commission des armes, poudres et exploitation des mines, et une instruction dirigée par Monge, Berthollet et Vandermonde, sur l'ordre du comité de salut public, fut répandue dans toute la république pour stimuler le zèle des industriels. « Jusqu'à présent, disaient les commissaires, des relations amicales avec nos voisins, et surtout les entraves qui faisaient languir notre industrie, nous ont fait négliger la fabrication de l'acier. L'Angleterre et l'Allemagne en fournissaient à la plus grande partie de nos besoins; mais les despotes de l'Angleterre et de l'Allemagne ont rompu tout commerce avec nous. Eh bien, faisons notre acier... Pendant que nos frères prodiguent leur sang contre les ennemis de la liberté, pendant que nous sommes en seconde ligne derrière eux, amis, il faut que notre énergie tire de notre sol toutes les ressources dont nous avons besoin, et que nous apprenions à l'Europe que la France trouve dans son sein tout ce qui est nécessaire à son courage. »

Si la nature avait voulu que la fabrication des aciers fins pût trouver en France ses éléments, cette fabrication y aurait assurément pris alors naissance. On fit tout pour elle: avances de fonds, dons de bâtiments nationaux, dispense du service militaire pour les hommes mis en réquisition par les maîtres de forges. Aussi, sous l'influence de ces instigations puissantes, ainsi que des nécessités du moment, la France, qui n'avait vu jusqu'alors les aciéries que comme une rareté, se couvrit-elle en un instant d'établissements de ce genre. Tous les départements où il se faisait du fer eurent des aciéries, et par l'effet d'une concurrence bien légitime, ce fut à qui donnerait à la patrie les meilleurs aciers. Malgré tant de zèle et des circonstances si favorables, le problème ne reçut pourtant qu'une demi-solution. On fabriqua tout l'acier nécessaire. Mais on n'en fabriqua que de qualité secondaire. Pour vaincre, nos héroïques soldats n'en demandaient pas davantage; mais l'industrie, plus exigeante pour la perfection de ses instruments, ne put se tenir, comme eux, pour satisfaite. L'Empire, en rétablissant nos communications avec le continent, rendit accès chez nous aux aciers d'Allemagne, et devant eux tombèrent nos mauvais aciers de la révolution. Notre industrie se procura de nouveau de bons aciers et à bon compte.

La restauration changea tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Partant, comme l'ancien régime des principes de Réaumur, mais s'engageant dans une voie toute différente, elle prétendit faire prospérer les aciéries, non plus par de simples encouragements, mais en quelque façon de vive force; c'est-à-dire qu'en élevant les droits de douane, elle empêcha les aciers étrangers d'arriver en France comme ils l'avaient fait jusqu'alors. Les chiffres disent tout. Le tarif de 1664 portait à 2 fr. 90 c. les droits d'entrée par 100 kilog. d'acier; celui de 1791 à 6 fr. 12 c.; celui de 1806 à 9 fr. 90 c.; la restauration porta subitement ce droit à 72 fr. pour l'acier brut, à 161 fr. pour l'acier fondu, et jusqu'à 291 fr. pour l'acier ouvré. On se trouva dans la même situation qu'à l'époque de la révolution, pendant laquelle les aciers étrangers n'entraient plus; et, délivrées de toute concurrence, les aciéries durent naturellement gagner de l'argent et se multiplier. Mais on conçoit qu'un développement obtenu par ce moyen artificiel ne pouvait changer au fond les conditions de l'industrie: l'acier n'était pas meilleur que sous l'ancien régime; mais l'acier étranger étant tenu par les droits de douane à des prix exorbitants, il fallait bien se contenter de celui du pays. Dommage considérable, profitable seulement aux propriétaires d'usines, puisque la qualité de l'acier faisant la perfection des outils dans presque toutes les industries, on ne peut sacrifier cette qualité sans imposer à tout le travail de la nation une infériorité considérable.

Il est cependant impossible aux industries les plus délicates de se passer de bons aciers. Le prix n'y fait rien; il en faut à toute force, et s'il est constant que les aciéries nationales sont absolument incapables d'en fournir, on est bien réduit, malgré l'exagération des droits de douanes, à en aller chercher à l'étranger. C'est en effet ce qui s'est immédiatement réalisé dès le principe de la mesure prise par la restauration, et c'est ce qui a lieu encore aujourd'hui, puisque le gouvernement de 1830, par des motifs que nous ne saurions examiner ici, a jugé à propos de maintenir la faveur faite par son devancier aux maîtres de forge. Les chiffres, comme l'a remarqué M. Le Play, qui a, le premier, jeté une vive lumière sur cette importante question, les chiffres sont plus irréfutables en cette matière que tous les raisonnements, et d'ailleurs ils disent beaucoup en peu de lignes. L'acier fondu, fabriqué en Angleterre avec les fers de Suède, se vend à Paris 340 fr. les 100 kilog.; l'acier fondu, fabriqué en France avec nos meilleurs fers, ne se vend que 200 fr. Ainsi la valeur du second est presque moitié moindre. Qu'arrive-t-il donc? C'est qu'en dépit du tarif, nos industries les plus délicates, contraintes par la nécessité, n'en continuent pas moins à aller chercher leur acier en Angleterre; autrement dit, qu'elles entretiennent chez l'étranger matelots, forgerons, avec toute la population qui s'y rattache, et que tout l'effet de la douane est d'empêcher les industries plus communes de se procurer, comme celles-ci, les aciers de bonne qualité qui leur seraient pourtant si utiles.

Dans cette situation, il était naturel que les aciéries françaises, stimulées par le haut prix des aciers anglais, s'appliquassent à en fabriquer de semblables; ce qui n'est pas difficile, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre second article, pourvu qu'on y emploie les mêmes éléments, c'est-à-dire les

fers de Suède. C'est en effet ce qui s'est produit : dès aujourd'hui les fers de Suède et de Sibérie entrent pour près d'un tiers dans la consommation des aciéries françaises. Mais la douane, qui nuit à l'usage des aciers fins en les frappant à l'entrée, n'a malheureusement pas négligé de fermer aussi cette seconde voie, en frappant également d'un droit exorbitant ces précieux fers de Suède avec lesquels on produit les aciers fins. C'est là ce qu'il importerait de changer, car c'est là ce qui arrête l'essor si essentiel de nos aciéries. La question n'est pas entièrement résolue, lorsque les aciéries ne prospèrent qu'au point de vue de leurs propriétaires; il faut qu'elles ne prospèrent pas moins au point de vue de l'intérêt public. C'est la conclusion à laquelle est arrivé, à la suite de très-longues études sur cette matière, l'habile métallurgiste qui nous a servi de guide dans cette esquisse. Il a proposé que, tout en laissant le droit imposé à l'entrée des fers étrangers en général, on supprimât celui qui pèse sur les fers à acier. Ce serait en définitive, comme il l'a montré, enlever à nos forges, proportionnellement à leur production totale, un très-faible débouché que de les priver de celui qu'elles trouvent dans nos aciéries : Les chiffres prouvent que les aciéries ne prennent au plus qu'un centième de la quantité totale de fer que nous produisons tous les ans : ainsi nos forges s'apercevraient à peine du changement.

Ce serait, du reste, tout en renonçant à favoriser plus longtemps l'Angleterre à nos dépens, entrer dans la voie qui a si bien réussi à ce pays si intelligent dans toutes ses lois de douane, et si partisan de la prohibition pour toutes les matières auxquelles il lui est possible de suppléer par lui-même ou par ses colonies. Les aciéries anglaises ne payent à l'importation que 2 fr. par quintal de fer de Suède, tandis que les nôtres en payent 18. De là la cherté de nos produits comparativement à ceux de nos voisins. Dans de telles conditions, il est bien impossible que notre fabrication puisse lutter sur les marchés étrangers avec la leur. Mais que l'on mette nos fabricants sur le même pied que ceux de la Grande-Bretagne, par rapport aux mines sans pareilles de la Suède, et, comme le prouve dès à présent le travail de quelques-unes de nos aciéries sur les fers de Suède, on verra l'équilibre se rétablir. « Si la modification du tarif et les démarches persévérantes des négociants français et des agents consulaires mettaient fin au monopole qui, jusqu'à ce jour, a existé pour l'importation des hautes marques de fer de la Suède, la France, dit M. Le Play, serait sans contredit, sur l'Europe continentale, le pays le mieux placé pour entrer dans la voie qui a fait la prospérité du Yorkshire. » C'est ce qui se verra tôt ou tard. La question est devenue trop claire pour qu'il ne soit pas désormais légitime d'espérer que l'intérêt général triomphera des résistances particulières qui luttent contre lui : nul pays ne mettra dans les mains de ses ouvriers de meilleurs aciers que la France, et l'on cessera de donner à l'acier fin le nom injurieux pour nous d'acier anglais.

VENGEANCE.

Monté sur un navire de Lesbos, le grand-prêtre Cléanthe venait d'y rencontrer Archias, son ennemi le plus détesté. Couché sur la proue, il avait fermé les paupières pour éviter son aspect odieux, et le sommeil ne tarda pas à le surprendre. Jupiter lui apparut en songe.

— Je veux te récompenser d'avoir servi vingt années mes autels, dit le dieu : que désires-tu ?

— Mon souhait sera-t-il exhaussé ? demanda le grand-prêtre.

— Sur-le-champ, quel qu'il soit !

— Eh bien ! je demande qu'Archias fasse naufrage !

Il n'avait pas achevé que le navire, frappé de la foudre, s'engloutissait dans les flots, où lui-même trouvait la mort avec son ennemi !

La plupart des hommes ne ressemblent-ils pas à Cléanthe ? Aveuglés par leurs passions, ils oublient les lois de la solidarité humaine ; ils souhaitent des désastres dans l'espoir d'y voir disparaître l'opinion ou l'individu qu'ils haïssent, et appellent à grands cris le naufrage « sans songer qu'ils montent le même vaisseau ! »

ÉCOLES D'INSTRUCTION PRIMAIRE
AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Depuis le treizième siècle, il existait à Paris de petites écoles soumises à la juridiction du chantre de la cathédrale, où les enfants de tous les habitants de la ville étaient admis moyennant une rétribution fort légère. Ces écoles, divisées en deux classes, celle des garçons et celle des filles, ne laissaient pas que d'être assez nombreuses au mois de mai de l'année 1380. Il y en avait quarante pour les garçons, et vingt pour les filles. On les nommait *petites écoles* ou *écoles de grammaire*, et l'instruction qu'on y donnait, toute restreinte qu'elle paraîtrait de nos jours, répandait jusque parmi les enfants du peuple les principes de l'éducation libérale. On y enseignait surtout la pratique de la religion catholique, apostolique et romaine; on y préparait les enfants à faire leur première communion ; on leur apprenait à suivre convenablement les offices et à les chanter. Le nom des maîtresses qui dirigeaient les écoles de filles existant à Paris en 1380 est parvenu jusqu'à nous, et, autant qu'on peut en juger, ces noms appartiennent à la bourgeoisie (1). Il est difficile de savoir à quel degré ce que nous appelons aujourd'hui l'instruction primaire était porté dans ces écoles de filles ; il est probable qu'un peu de calcul se joignait à la lecture et à l'écriture. Ce qu'il y a de certain, c'est que les petites écoles de filles de Paris prirent avec les accroissements de Paris un développement considérable. En 1665, on n'en comptait pas moins de cent soixante-six tant à Paris que dans la banlieue. A cette époque, l'écriture, la lecture, le calcul, la connaissance des prières latines usitées dans les offices de l'église, composaient à peu près toute l'instruction primaire. Les maîtresses avaient aussi sur la moralité de leurs élèves une grande influence ; le promoteur de ces écoles leur disait à cet égard : « Deffendez les poudrez, tortillez...., et autres habillements » mondains et braveries excessives (2). » (Extrait des *Femmes célèbres de l'ancienne France*, par M. Leroux de Lincy. — 1848.)

ÉGRA
(Bohême).

La région qui avoisine la ville d'Égra forme un pays à part qui se distingue de ses alentours par des traits tout particuliers. C'est une station moyenne entre la Saxe, la Bavière et la Bohême dont les routes s'y réunissent. C'est la tête de la Bohême sur l'Allemagne, mais en même temps aussi c'est le point par lequel l'Allemagne peut entrer en Bohême le plus facilement. C'est aux conséquences immédiates de cette position que se rapporte le développement spécial des institutions de ce petit canton.

Le pays se compose d'un bassin granitique de quatre à cinq lieues de diamètre, élevé de 500 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer et bordé tout autour de collines arrondies de peu de hauteur en apparence, mais qui en prennent

(1) Voici quelques-uns des noms de ces institutrices : Jeanne de Vienete, Jeanne Pelletier, Sersive la Bérangère, Marion de la Porte, Jeanne la Mercière, Perrette la Verrière, Jeanne du Déluge, Martine la Thomasse, Jacquette la Denise, Jeanne la Morelle, Jeanne la Féronne, Edelète la Juiote, Marguerite la Choquette, Jeanne la Bourgeoise, Maheut la Bernarde, etc. (Règlement touchant les écoles, lu dans la séance du 6 mai 1380, page 179 des statuts et règlements des petites écoles, etc.)

(2) Statuts et règlements des petites écoles. Introduction.

beaucoup quand on considère leurs cimes des plaines de la Saxe. C'est l'extrémité de la chaîne du Fichtelgebirge. Ainsi abrité par les massifs qui l'entourent de tous côtés, le bassin d'Égra jouit d'un climat assez tempéré. L'Égra, qui prend sa source à peu de distance, au pied du Schneeberg, dans le margraviat de Baireuth, y pénètre et en sort par des gorges étroites. Une multitude d'étangs et plusieurs petits ruisseaux, dont le principal est le Voudra, arrosent en outre le plateau.

Mais les eaux les plus remarquables du pays sont celles qui jaillisent en divers point du sein du granite sur le cours d'un petit ruisseau à une lieue au nord d'Égra. Ce sont des eaux froides, mais gazeuses et chargées d'une très-forte proportion de carbonate et de sulfate de soude. Elles sont propres au traitement d'une multitude de maladies et ont été longtemps célèbres sous le nom d'eaux d'Égra. Aujourd'hui on a élevé à portée des sources un établissement régulier qui a déterminé la formation d'un village d'hôtels pour les baigneurs sous le nom de Franzensbad ; et les eaux moins communes aujourd'hui en France qu'au dernier siècle en ont pris le nom. La vallée tout entière est imprégnée de sels, et à tel point qu'en quelques endroits, par l'effet de l'évaporation, la surface des taupinières paraît toute blanche comme s'il y avait neigé. Un petit volcan qui s'élève à un quart d'heure de Franzenbad et qu'on peut bien nommer le nain de son espèce, puisque avec toutes les conditions voulues, laves et scories, il a tout au plus vingt mètres de haut, se lie sans aucun doute à ces effets si intéressans de la chimie souterraine. On le nomme Kammerbuhl.

Grâce à la population nombreuse de paysans propriétaires qui l'occupent, le bassin d'Égra est assez bien cultivé. Il est chargé d'un dépôt de marnes calcaires provenant des sédiments d'un ancien lac, et il en résulte, au milieu de ces contrées trop exclusivement granitiques, un sol d'une qualité précieuse pour l'agriculture. Le district renferme 129 villages ou hameaux. On y voit beaucoup de prairies et de bonnes terres à céréales, et le bétail ne manque pas. Ce sont les bœufs qui font le service des transports et du labour. Des forêts ou



Costumes du pays d'Égra.

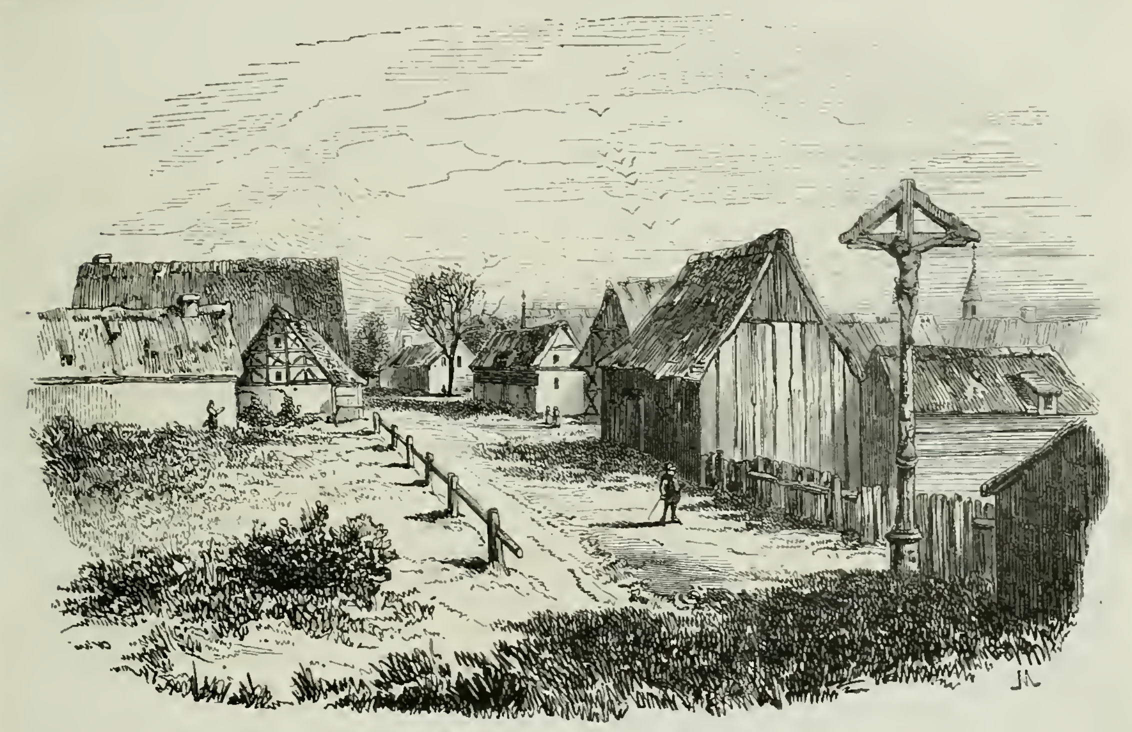
plutôt des bouquets de pins, disséminés çà et là, et dont les troncs largement espacés s'élèvent à une vingtaine de mètres avant de se ramifier, donnent au paysage le caractère qui le distingue le plus : c'est une sévérité mélancolique.

Ce caractère semble s'être imprimé sur la population. Elle est demeurée catholique, mais dans le sentiment lugubre. A tous les carrefours s'élèvent, non point, comme en Italie, des niches ornées de madones riches et brillantes ou de saints mitrés et somptueux, mais de rudes croix de bois avec les instruments du supplice et le divin patient. Dans les villages, presque partout, sur la façade principale des maisons sont accolées d'immenses croix dont les bras s'étendent entre les deux étages. L'effet est d'autant plus fort que les maisons ne s'ouvrent sur la rue que par un étroit pignon percé de quelques rares ouvertures. Souvent le corps de logis destiné à l'habitation est surmonté par un petit clocheton de fer-blanc abritant une cloche et soutenant encore une croix. Cet aspect claustral est encore rehaussé par la disposition des édifices qui, rangés suivant les côtés d'un carré, prennent jour presque exclusivement sur une cour intérieure ; sauf quelques portes de haute taille, mais bien closes, et quelques fenêtres microscopiques, on n'aperçoit pour ainsi dire dans les villages aucune ouverture. On ne rencontre que des murailles de bois ou de bois et de maçonnerie et de grands toits de chaume ou de merrain. Qui a vu une seule maison avec ses quatre bâtiments renfermés sur eux-mêmes les a toutes vues. L'un forme la grange, l'autre les étables, le troisième les remises, le quatrième l'habitation de la famille. Toutes ces parties ont des formes convenues et traditionnelles comme les pièces du costume ; la maison n'est en effet qu'un vêtement à demeure fixe.

Le costume des hommes est extrêmement austère. A les voir le dimanche, au sortir de l'église, on les prendrait pour des gentilshommes plutôt que pour des paysans. Presque tous, même dans la belle saison, sont enveloppés dans un vaste manteau noir à collet, qui ne laisse à découvert que leurs jambes munies de grandes bottes de cuir montant au genou, et leur tête ornée d'un petit chapeau rond à larges bords couvert d'un riche bouquet de rubans noirs. Les vieillards affectionnent une grande redingote ou soutane de même couleur, dont la taille marquée par trois plissements très réguliers remonte jusque dans les épaules. Par-dessous le manteau,

se porte une veste noire excessivement courte avec des braies très amples de même couleur, arrêtées au genou. Tel est souvent l'unique costume des jeunes gens. Ce costume, malgré son caractère sombre, n'est pas sans une certaine beauté. On ne saurait en dire autant de celui des femmes. Celui-ci est lourd et sans charme. Un énorme mouchoir d'une cotonnade bleue des plus épaisses, noué sur la tête de manière à donner deux énormes flots en avant et une longue queue par derrière, en constitue le trait distinctif; et bien qu'il y ait dans ce costume une certaine harmonie avec les formes lourdes et carrées des femmes du pays, le résultat général n'en est pas plus gracieux. Dans les cérémonies et notamment dans celles du mariage, les femmes s'enveloppent, comme les hommes, dans un grand manteau noir tombant jusqu'aux talons. Mais ce qui, dans la fête du mariage, semble relever d'une manière tout à fait digne et poétique ce deuil de la vie, c'est que les deux époux portent sur le sommet de la tête une large étoile d'or, qui se tient droite parmi des flots de rubans de couleur.

A en juger par les noms des villages, tels que Dirschnitz, Dolitz, Dobran, Pograd, Lohma, etc., ou des ruisseaux, comme Hlabocza, Prignitz, Snata, la population a dû être autrefois purement slave. Mais les influences germaniques ayant pris le dessus dans le pays, les traits primitifs n'ont pas tardé à s'altérer profondément; soit que des familles allemandes se soient infiltrées parmi les cultivateurs ; soit que les gens de la campagne aient été peu à peu modifiés par le contact de ceux de la ville où les mœurs germaniques, par l'effet de l'assujettissement à l'empereur, furent de bonne heure à la mode. C'est à ce détournement précoce du monde slave que cette population doit le degré de bien-être et de liberté dont elle jouit. On n'y connaît point les serfs comme dans le reste de la Bohême. Le sol, sauf l'impôt et quelques redevances, est généralement entre les mains de ceux qui le cultivent. On peut dire que ce sont des fermes à baux très-avantageux aux fermiers et indéfinis. Par une continuation singulière des contrats originaires, les redevances, évaluées ordinairement en sacs de blé, sont attribuées à des maisons déterminées de la ville. Elles sont en quelque sorte l'accompagnement obligé de la propriété foncière de la cité, et se transmettent avec elle. Cette circonstance curieuse tient à ce que le pays, par le fait de sa condition de lieu de passage, ayant été continuellement foulé par les armées, les seigneurs qui tenaient la terre se virent obligés de bonne heure, pour leur sûreté, de quitter le séjour de la campagne et d'en abandonner à leurs paysans les bénéfices avec les mauvaises chances. Au lieu de se bâtir chacun leur petite forteresse, ils préférèrent s'enfermer ensemble dans une forteresse commune qui devint la ville d'Égra, ville célèbre à plus d'un titre au moyen âge et sur l'histoire de laquelle nous reviendrons.



Vue du village d'Unter-Lohma.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

La maison où je demeure est un bâtiment très-curieux, un des plus curieux qui existent, non qu'il soit le plus grand, le plus beau, le plus coûteux ou le plus ancien, non qu'il renferme le plus grand nombre de chambres ; cependant c'est une structure remarquable par la sagesse et l'habileté du *Grand Ouvrier* qui l'a construite. Vous ne pouvez en examiner aucune partie sans être frappé de la toute-science qui s'y révèle, sans que votre âme s'élève en contemplant la bonté parfaite qui a pourvu à ce que chaque objet fût le mieux approprié à l'usage auquel il doit servir.

J'ai dit que ce n'était pas un bâtiment de grande dimension ; loin de là : il y a beaucoup de bâtiments, de châteaux, de palais, d'églises, de cathédrales, de maisons et de fabriques qui sont mille, dix mille, même cent mille fois plus grandes que la *maison où je demeure*, et même on ne peut trouver dans aucun pays barbare ou civilisé une habitation humaine, depuis la hutte du sauvage jusqu'au palais du roi, qui n'occupe un plus grand espace que la maison que je veux vous décrire. En vérité, elle n'a que peu d'étendue en tous sens; et quoiqu'on puisse dire qu'elle a deux étages surmontés d'une espèce de dôme ou coupole, elle atteint rarement la hauteur de six pieds.

Ce n'est pas un bâtiment très-ancien. Les Pyramides d'Égypte, élevées il y a trois mille ans, sont d'orgueilleux monuments de l'architecture de leur siècle, et semblent défier le temps. Les monuments sépulcraux découverts en Étrurie,

les magnifiques temples et édifices à Athènes, les ruines gigantesques de Palmyre, de Luxor et de Karnak, les cavernes immenses et admirablement travaillées d'Éléphanta, peuvent se glorifier d'une haute antiquité. Beaucoup d'églises, de châteaux et de palais, avec de moindres prétentions à un âge avancé, remontent cependant à quelques centaines d'années. Les ponts et autres constructions que nous voyons élever autour de nous sont destinés à durer pendant de longues années; mais le bâtiment dont je vous entretiens ne dure pas longtemps, comparativement à d'autres, et ne reste guère debout plus de trois quarts de siècle.

La maison où je demeure n'est pas sans beauté; mais ce n'est pas la beauté qui a rendu célèbre le temple de Salomon. Quelques-uns, à la vérité, estiment qu'elle est plus belle encore; mais là-dessus vous formerez votre propre opinion quand je vous en aurai dit davantage.

Elle n'est pas d'un prix élevé. Beaucoup d'autres bâtiments ont exigé d'infiniment plus grosses sommes pour les bâtir et les meubler. Au contraire, *la maison où je demeure* ne m'a presque rien coûté, car je l'ai trouvée toute prête pour moi. La dépense de l'entretien est même peu de chose quand on ne dépasse pas les besoins de la nature. Il n'y a pas une grande quantité d'appartements, quoiqu'ils soient nombreux, eu égard à l'espace : il y en a seulement quinze à vingt. Les édifices publics en renferment davantage, et même des habitations très-ordinaires dépassent ce chiffre.

Quant au nombre de ses occupants, on ne peut la comparer qu'à quelque hutte des sauvages de la Nouvelle-Hollande : elle ne contient qu'une seule personne, et cette personne..... c'est moi-même. Mais cette comparaison avec les misérables huttes des Nouveaux-Hollandais ne peut nous servir longtemps : elles sont faites avec l'écorce d'un seul arbre plié au milieu, et dont les deux bouts se plantent en terre. Quand un des naturels s'en est servi aussi longtemps qu'il le désire, il l'abandonne, va chercher un autre lieu, bâtit une nouvelle hutte, et laisse la vieille au premier venu.

Mais je porte ma maison partout avec moi, dans tous les pays, dans tous les climats, dans toutes les saisons; elle est toujours prête à me recevoir; elle ne peut servir qu'à moi, et si je la quitte elle se détruit d'elle-même.

A Siam, les maisons sont posées sur des piliers, parce que le pays est plat et souvent inondé, et ainsi elles sont préservées de l'eau. A Venise et à Amsterdam, elles sont bâties sur pilotis, pour les défendre de la mer. Ma maison, comme vous le verrez, est aussi sur des piliers; mais ces piliers servent à la transporter où je désire aller, tandis qu'une maison d'Amsterdam ou de Venise ne peut changer de place, et que celle des Siamois ne le peut sans de grands dommages.

La maison où je demeure est surtout remarquable par sa commodité : aucune autre ne me conviendrait aussi bien.

Avez-vous deviné ce mystère?

Sans aucun doute.

La maison où je demeure est mon corps, l'habitation présente de mon âme immortelle.

CHARPENTE DE LA MAISON. — LES PILIERS.

La charpente de cette maison est surtout composée d'os. Les piliers sont les os de l'extrémité inférieure. On les partage ordinairement en trois divisions : la cuisse, la jambe et le pied. Il faut y ajouter la rotule du genou. Chaque cuisse a un os; chaque jambe, deux; et chaque pied, vingt-six.

L'os de la cuisse se nomme le *fémur* : c'est l'os le plus long qu'il y ait dans le corps humain. A la partie supérieure, par laquelle il s'articule avec la hanche, se trouve une tête arrondie : cette tête remplit exactement une cavité correspondante de l'os de la hanche, et y est fixée par un procédé que nous décrirons plus tard.

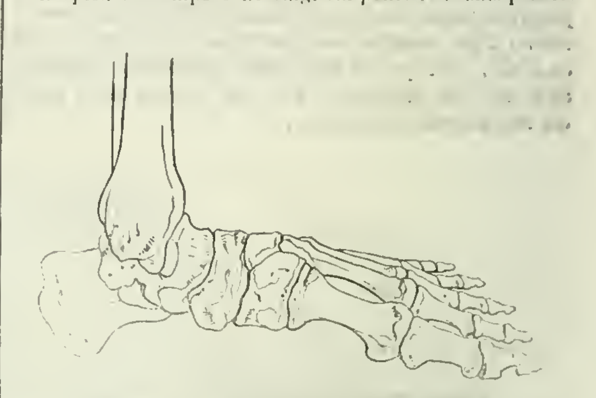
La partie inférieure du *fémur* se joint ou plutôt est superposée au grand os de la jambe. Au-dessous du genou, la jambe est composée de deux os : le *tibia* (ainsi nommé parce qu'il ressemble grossièrement à une flûte) est le plus gros; l'autre se nomme le *péroné*.

Ils sont placés de manière que le péroné est en dehors. Là où le tibia et le fémur se joignent, ils forment une jointure à charnière, ce qui signifie que cette jointure se meut en avant et en arrière, dans un seul plan, comme un compas.

A l'endroit où le fémur se joint au tibia et au péroné, et forme l'articulation du genou, se trouve la *rotule* : c'est un os rond et plat qui n'est point joint aux autres os, mais qui est posé exactement devant et maintenu à sa place par des tendons.

Le pied. — Les os du pied ont de certains rapports avec les os de la main : mais il y a des différences importantes.

Le pied se compose de vingt-six petits os réunis par des



ligaments; les ligaments sont élastiques : quand nous remuons le pied ou que nous l'appuyons, ils se prêtent au mouvement que nous faisons, et cèdent aux corps qu'ils rencontrent. Si le pied n'était qu'un seul os solide, il ne pourrait plier, et serait tout de suite cassé lorsque nous sautons ou que nous tombons sur nos pieds. Réfléchissez combien serait lourd et mal commode un pied de bois; un pied d'os solide ne le serait guère moins. La courbure du pied est une chose remarquable : elle peut se comparer à l'arche d'un pont, ainsi que je vais l'expliquer.

Le pied n'est pas posé à plat sur la terre, mais dans la position qu'il prend en marchant au moment où on le pose : il forme un arc de cercle de la pointe au talon. L'extrémité inférieure du talon et la pointe du gros orteil peuvent être considérées comme les piliers de la voûte, et les os du cou-de-pied forment la voûte elle-même.

Si vous attachez fortement un morceau de bois sous votre pied, vous reconnaîtrez facilement combien nous marcherions lourdement si notre pied était tout à fait plat. Nous n'aurions plus d'élasticité, nous pourrions difficilement marcher, sauter, courir ou nager.

Le talon n'est pas exactement sous la jambe, mais ressort un peu en arrière, comme une espèce d'éperon, et est attaché au pied par une articulation très-forte et très-élastique. Par cette raison, quand nous marchons, le talon étant plus en dehors et étant élastique, descend le premier à terre, et ainsi le poids du corps n'arrive pas à terre avec une secousse, mais avec douceur. L'ensemble du pied est une chose admirable : non-seulement il y a une arche du talon au bout du pied, mais d'un côté à l'autre presque aucune partie du milieu du pied ne touche la terre. On trouve quelques différences dans la forme des pieds des diverses personnes : les unes les ont plus plats que d'autres.

Remarquez qu'il n'y a pas de pied aussi arqué que notre dessin, à cause des muscles, des tendons et de la chair qui remplissent le vide.

Plus vous examinerez le pied de l'homme, plus vous le trouverez admirable. Aucun pied d'animal ne peut lui être comparé; cependant ils sont aussi remarquables chacun dans leur genre. Examinons le pied du chameau, de l'éléphant, du cheval, la patte du chien, du chat, de l'oiseau : il est

toujours en rapport avec les autres organes de l'animal qui déterminent son genre de vie. Le pied du chameau ne s'enfonce pas dans le sable sur lequel il voyage. Le cheval ne pourrait marcher aussi longtemps dans les sables, son pied étant plus élastique et formé pour un terrain plus solide : il est si élastique, que ceux qui ferrent le cheval amincissent le fer autant que possible en dedans, afin qu'il ne presse pas sur la partie plus tendre et plus élastique qui se trouve à l'intérieur du sabot.

Entre les parties inférieures du tibia, du péroné et les os du pied, sont sept os courts, qui ressemblent un peu à ceux du poignet, mais qui sont plus gros (1).

La suite à une autre livraison.

DES COMBATS DE MER.

Nos vaisseaux doivent toujours être réunis en masse la plus grande possible. Plus ce nombre sera grand, moins la supériorité numérique de l'ennemi aura d'importance. Mais malgré cette supériorité, il ne faudra jamais craindre d'engager le combat; on devra le livrer à fond sans arrière-pensée. Amener ne devra jamais être permis. Qu'on coule.

Au sortir d'un tel combat, l'ennemi, s'il est vainqueur, sera tellement délabré dans toutes ses parties, que de longtemps il ne pourra reprendre la mer. Alors celle-ci sera devenue libre. Lorsqu'à terre des bataillons en ont vaincu d'autres moins nombreux, ils peuvent vivement suivre leur succès, quelques pertes qu'ils aient éprouvées. Ils font à l'instant des corps de marche avec les soldats non blessés. Là, l'homme est l'unité ; mais à la mer, l'unité, c'est le navire. Or, après un rude combat, la victoire ne laisse pas au vainqueur un navire qui ne soit fortement avarié...

On veut toujours mal comprendre ce qui est le type particulier des combats de mer. Pourtant l'empereur Napoléon, dans ses Mémoires, l'a expliqué avec son admirable lucidité. A terre, dans une retraite, quelques corps qui se dévouent peuvent, en profitant des accidents d'un terrain propice, sauver tout le reste de l'armée. Mais en mer, où sont les accidents de l'échiquier qui permettent de pareils résultats ? En outre, on exagère trop les pertes en hommes qu'entraîneraient des combats à outrance. En mer, les combats sont très-rares ; ceux de terre, au contraire, sont de tous les jours. Tout l'équipage d'un navire qui coule en combat, n'est pas perdu. A Trafalgar, l'illustre capitaine Infernet soutint les attaques de trois vaisseaux anglais qui le serraient à portée de pistolet ; il coula ayant cloué son pavillon, restant le dernier sur le pont et sur le vaisseau ; et pourtant le vaillant capitaine, ses enfants et un nombre considérable de tous ses braves furent sauvés. Dans l'armée de terre, on trouve, entre autres exemples, la 32e demi-brigade, simple régiment, qui, dans toutes les victoires de 1796 et 97, en Italie, consomma treize mille hommes, c'est-à-dire six fois son effectif, cela à une époque où il n'y avait de congés pour les soldats que ceux donnés par les balles et par les boulets ennemis. On trouve à Eylau la place où l'on enterra seize cents hommes et quatre-vingt-six officiers d'un seul régiment. Est-ce que pour cela on renonce sur terre aux combats les plus acharnés ? La carrière militaire a pour condition *sine quâ non*, que le militaire qui se lève le matin ne doit pas compter se coucher le soir...

C'est par un noble dévouement, par une haute abnégation matérielle d'eux-mêmes, en n'aspirant qu'à vivre dans les annales de la France, immortelles comme elle, que nos officiers de marine pourront parvenir à annuler les résultats d'une supériorité maritime que la nature des choses donnera toujours à nos ennemis. Qu'on sache bien que celui qui veut toujours et toujours, sans varier jamais, trouver le combat, finit par rencontrer des ennemis qui s'en fatiguent et qui n'en veulent plus.

Si j'avais un fils qui eût l'honneur de servir dans la marine militaire, et de recevoir le commandement d'un navire de guerre, voici ce que je l'exhorterais à faire. — Le premier jour de son arrivée à son bord, sur le pont, sous le drapeau, devant tout son équipage en grande tenue, jurer que jamais il n'amènerait, que jamais il ne rendrait son navire, quelles que fussent les circonstances ; autoriser tout le monde, si un jour il voulait manquer à ce serment, à le tuer immédiatement pour l'empêcher de fausser sa parole. — Avec une pareille résolution, la gloire ou la fortune ne l'abandonnerait jamais.

Le général DUVIVIER, *Question de l'Algérie.*

LE PÈRE MERSENNE.

Marin Mersenne est l'un des hommes dont le nom figure le plus souvent dans l'histoire scientifique de la première moitié du dix-septième siècle. Uni par les liens de l'amitié à Pascal, à Descartes, à Fermat, en correspondance avec la plupart des savants de cette époque, il ne s'est pas élevé, par ses propres découvertes, au rang qu'occupent dans la science ces illustres géomètres ; mais il était l'un de leurs adeptes les plus intelligents et les plus zélés ; il répandait dans toute l'Europe les découvertes nouvelles que ses nom-

(1) Cet article et ceux qui le continueront sont extraits d'un ouvrage publié en Amérique par le docteur Alcott. Jusqu'à ce jour nous avions retardé, malgré nous, le moment d'offrir à nos lecteurs quelques éléments d'étude sur le corps humain. Nous étions à la recherche d'une forme de description qui fût de nature à atténuer, à voiler en quelque sorte, ce que l'anatomie et la physiologie excitent de répulsion chez beaucoup de personnes. L'idée ingénieuse du docteur Alcott nous paraît résoudre en partie le problème. Du reste, nous ne nous ferons point scrupule d'abréger et d'amender l'ouvrage original toutes les fois que nous le jugerons convenable, et nous n'y joindrons d'autres dessins que ceux qui, étant indispensables, n'auront pour les yeux rien de répugnant. Nous devons ajouter que cet ouvrage a déjà subi des modifications et, pour ainsi dire, des épurations importantes : le texte qui nous sert est en effet une traduction publiée en Suisse d'après un abrégé fait en Angleterre. Nous n'aurons cette fois que traité très-sommairement d'une science fort importante : il nous restera la liberté de compléter cet essai peu à peu et sous des formes diverses. Le docteur Alcott a écrit en tête de son livre une préface dont nous citerons les lignes suivantes :

« Les hommes voués à la profession médicale se sont, jusqu'à présent, presque exclusivement occupés de l'étude du corps humain. Mais pourquoi ce sujet, qui intéresse tout le monde, ne serait-il pas mis à la portée de tous ? Ne portons-nous pas avec nous, pendant notre vie, une machine si admirablement construite qu'elle a excité chez un écrivain inspiré cette exclamation : « Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière ? » Nos âmes sont les habitants de corps construits de telle sorte qu'ils peuvent facilement se déranger et se détériorer ; cependant on n'enseigne point à prévenir les désordres qui dérangent l'économie de ces corps, ni à en prévenir une détérioration prématurée. L'état du corps agit fortement sur l'esprit, et nous voyons qu'un malaise corporel affecte promptement nos pensées et même nos sentiments. Pour maintenir l'équilibre de l'esprit et du cœur, il faut veiller à celui du corps. Qui s'en occupe ? Les médecins seuls. N'est-il pas étrange que des connaissances si essentielles ne soient pas répandues dans les diverses classes de la société ? Plusieurs raisons s'opposent à cette étude : on associe à l'idée de ce genre d'instruction les morts violentes, les cadavres, les squelettes, les dissections, etc. Il ne faut pas s'étonner que l'anatomie et la physiologie, tels sont les noms donnés aux branches de cette étude, soient peu recherchées, si de pareilles choses en sont inséparables. Mais on peut s'en passer jusqu'à un certain point. L'anatomie et la physiologie peuvent s'étudier avec avantage, si l'on ne recherche qu'une instruction générale et populaire, sans entrer dans des détails d'anatomie pratique. C'est sous ce point de vue que l'auteur a commencé quelques essais sur ce sujet. L'accueil favorable qu'ils ont trouvé, et les demandes des parents et des instituteurs, l'ont encouragé à offrir ce petit ouvrage aux familles et aux écoles. Il pense que le moment viendra où la connaissance de la nature physique de l'homme sera regardée comme aussi essentielle que l'arithmétique et la géographie. Il espère que son travail diminuera la répugnance que l'on éprouve généralement pour cette étude. Le plan de l'ouvrage n'est pas une simple théorie, il a été introduit avec succès dans des écoles et des familles. »

breuses relations le mettaient à même de connaître peu de temps après qu'elles avaient été faites; il provoquait les recherches des uns en leur annonçant les succès des autres. Son influence a donc été réelle, et nous l'apprécions mieux aujourd'hui, sans aucun doute, que ne l'ont fait ses contemporains.

Né au bourg d'Oizé dans le Maine, en 1588, Mersenne commença ses études au collége du Mans, et vint les continuer à celui de la Flèche, où il connut Descartes, plus jeune que lui de quelques années. La liaison qui s'établit entre eux dura jusqu'à la mort. Entré dans l'ordre des Minimes en 1611, Mersenne ne balança pas à prendre la défense de son ami contre les détracteurs de la nouvelle philosophie. Il alla même se réunir à lui en Hollande, où Descartes s'était réfugié. De retour à Paris, il continua à défendre la doctrine et la personne de son illustre ami contre les accusations d'irréligion, qui offraient alors encore tant de danger à ceux qui en étaient l'objet. Comme on ne pouvait mettre en doute les sentiments de piété sincère qui animaient le Minime, il est hors de doute que son témoignage dut être de quelque poids dans la balance et atténuer la portée des attaques auxquelles Descartes était constamment en butte.



Le Père Mersenne.

Le voyage du P. Mersenne en Hollande, trois voyages successivement faits en Italie, de 1640 à 1645, l'avaient mis en rapport direct avec les physiciens et les géomètres les plus distingués de ces deux contrées. Il en profita pour faire connaître en France leurs travaux. C'est lui qui annonça le premier, dans notre pays, la fameuse découverte de Torricelli sur le vide; découverte qui, complétée par les expériences entreprises au Puy de Dôme, sous la direction de Pascal, ont eu des conséquences si fécondes pour la physique et la météorologie. C'est encore lui qui attira l'attention des géomètres français sur la courbe devenue si célèbre sous le nom de *trochoïde*, *cycloïde* ou *roulette*. Il nous valut ainsi les admirables travaux où le génie de Pascal se montra supérieur à celui de tous les savants de l'Europe, publiquement défiés longtemps à l'avance, et qui tous, sans exception, échouèrent complétement ou restèrent notoirement au-dessous du provocateur; sans en excepter les Italiens, disciples de Galilée et l'Anglais Wallis, l'un des géomètres les plus habiles de l'époque. Il proposa le fameux problème des *centres d'oscillation*, qui, après avoir été fort agité entre Descartes et Roberval, fut pour Huygens l'occasion des découvertes la plus belles et les plus importantes en mécanique. Enfin, Mersenne eut le mérite de faire connaître le premier, en France, par une traduction à laquelle il ajouta plusieurs observations importantes, *les Mécaniques de Galilée* (Paris, 1634).

Payant tribut à quelques idées fausses et de mauvais goût, qui avaient cours encore au commencement du dix-septième siècle, Mersenne, dans son *Harmonie universelle*, invite les orateurs à orner leurs discours de traits et de textes tirés des mathématiques. Les sections coniques lui paraissent même propres à fournir de beaux sujets de comparaison dans l'éloquence de la chaire. Mais en laissant de côté ces imperfections qui tiennent à l'époque autant qu'à l'homme, on trouve en général dans les ouvrages scientifiques du P. Mersenne l'érudition la plus solide. Lorsqu'il se borne au rôle de compilateur, il le remplit avec une intelligence telle, que ses écrits sont aujourd'hui recherchés presque à l'égal des originaux dont ils offrent le résumé substantiel, parfois même une reproduction exacte accompagnée de notes. Tel est le volume intitulé : *Universæ geometriæ mixtæque mathematicæ synopsis*, Paris, in-4°, 1644; volume qui, avec la *Cogitata physico-mathematica* (in-4°, Paris), publiée la même année, et les *Novæ observationes physico-mathematicæ* (in-4°, Paris, 1647), forme une collection précieuse. Mais le plus rare et le plus estimé de tous ses ouvrages est l'*Harmonie universelle* (Paris, 1636, in-folio), où se trouvent les principes généraux de la mécanique applicables à la musique. C'est à Mersenne que l'on doit le mot de *rectangle*, employé pour désigner le quadrilatère dont les quatre angles sont droits (*De la vérité des sciences*, p. 815). Ce mot est resté dans la langue.

Nous avons eu occasion de démontrer ailleurs (voy. 1836, p. 246) que Mersenne doit être considéré comme le véritable inventeur du télescope à réflexion, dont l'idée est attribuée par les Anglais à Jacques Gregory, et dont l'exécution est considérée par eux comme un des titres de gloire du grand Newton. Ce fait seul suffirait pour prouver que Mersenne sort de la ligne des compilateurs ordinaires, et que son esprit était capable de s'élever jusqu'à des découvertes d'une certaine portée.

Mersenne mourut le 1er septembre 1648, au milieu des douleurs d'une cruelle opération maladroitement appliquée. « Mersenne était, dit Baillet, *Vie de Descartes* (1691, in-4°), le savant du siècle qui avait le meilleur cœur. On ne pouvait l'aborder sans se laisser prendre à ses charmes; jamais mortel ne fut plus curieux pour pénétrer les secrets de la nature, et porter les sciences à leur perfection. Les relations qu'il entretenait avec tous les savants l'avaient rendu le centre de tous les gens de lettre : c'était à lui qu'ils envoyaient leurs doutes pour être proposés par son moyen à ceux dont on en attendait les solutions; faisant à peu près, dans la république des lettres, la fonction que fait le cœur dans le corps humain. Sa passion d'être utile ne se borna point à sa vie; et il avait ordonné aux médecins, en mourant, de faire l'ouverture de son corps, afin qu'ils pussent connaître la cause de sa maladie. Il fut obéi, et l'on trouva l'abcès deux doigts au-dessus de l'endroit où on lui avait percé le côté. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE MARLY.



État actuel de l'un des bassins lateraux du second parterre de Marly.

§ 1. Les ruines de Marly.

Nous pouvons nous donner, à deux pas de Paris, des spectacles que nous allons souvent chercher bien loin dans les pays étrangers, et que nous y croyons uniques. Les ruines, dont, au dernier siècle, Volney a fait entendre les leçons et goûter la poésie, ne sont pas seulement l'ornement des lieux où les arts des Grecs et l'empire des Romains ont jeté leur éclat. Aux portes de nos villes, dans les clairières de nos vieilles forêts gauloises, nous avons des déserts où la main de l'homme avait élevé des monuments somptueux, où celle du temps a de nouveau tout confondu et n'a laissé subsister des œuvres d'une civilisation éclatante que ce qui est nécessaire pour nous en rappeler à la fois la gloire et le néant.

Le Parisien, ordinairement si curieux de tout ce que les environs de sa ville offrent de rare et de singulier, ignore complétement le chemin qui mène à l'unique endroit où la monarchie de Louis XIV se montre encore seule, il est vrai,

mais ruinée et nue comme les orages de la révolution l'ont laissée. Quand, suivant le bord de la Seine, il traverse le village de Marly-la-Machine, remarquable par les roues hydrauliques qui fournissaient autrefois l'eau aux bassins de Versailles, et le village de Marly-le-Port qui était jadis le dernier port du diocèse de Paris, il ne se doute guère qu'il y a, au-dessus de sa tête, caché dans les sinuosités de la montagne qui sépare la rivière de la plaine de Versailles, un troisième village de Marly, qu'on appelle Marly-le-Roi, parce que Louis XIV y fonda l'une de ses habitations les plus affectionnées et les plus coûteuses. On pourrait même atteindre par hasard Marly-le-Roi, et ne pas soupçonner que derrière les maisons du village, on peut rencontrer une solitude sauvage, au milieu de laquelle les constructions de Louis XIV gisent abandonnées et encore imposantes sur le sol.

Qui veut retrouver le château, témoin des scènes les plus intimes et les plus curieuses de la cour du dix-septième siècle, doit prendre à Bougival la route qui conduisait au pavillon de madame Dubarry, et qu'on appelle le chemin de la Princesse. Après avoir passé le village de Louvecienne, il s'avancera le long du grand aqueduc qui porte à Versailles les eaux élevées sur la montagne par la machine de Marly ; à l'extrémité de ces arcs qui donnent un air de paysage romain à nos collines celtiques, il rencontrera la route qui menait Louis XIV de Saint-Germain à Versailles, lorsque, épris successivement de mademoiselle de La Vallière, de madame de Montespan et de mademoiselle de Fontange, il allait hâter, pour ces jeunes reines de la cour, l'achèvement du palais dont il ne se doutait pas que la veuve surannée de Scarron devait seule prendre possession. Cette route forme, au-dessus de Louvecienne, un rond point, dont la grandeur indique assez que les voitures de Louis XIV y ont aussi tourné : il semble qu'on soit forcé de les suivre ; mais en tournant comme elles, on va se jeter sur un mur misérable pareil à la clôture de quelque pauvre ferme ; franchissez le guichet, et vous contemplerez l'un des spectacles les plus étonnants que vous puissiez souhaiter.

On se trouve dans une immense enceinte circulaire dont les murs, que le lierre ronge, soutiennent la forêt de toutes parts : il semble voir un vaste cirque creusé et fortifié au milieu des bois, où l'œuvre des hommes est venue s'ajouter audacieusement à celles de la nature. Des piliers, çà et là abattus, laissent deviner des portiques qui ont dû orner cette entrée ; à leur suite, par les trouées que le temps a faites, la vue plonge à droite et à gauche, dans des substructions plus grandes qui se perdent sous l'ombre épaisse des arbres. En face de la porte par laquelle on a pénétré, on découvre une perspective plus surprenante encore ; la route s'enfonce dans un gouffre, où de tous les points de l'horizon la forêt paraît s'abaisser : ces grands arbres, qui au milieu même de leur liberté sauvage témoignent, par une certaine régularité à moitié effacée, qu'ils ont été jadis pliés par la hache, semblent se pencher les uns sur les autres du haut des gradins d'un amphithéâtre gigantesque, et s'incliner tous vers la puissance qui avait forcé la nature, comme les nations, à subir son commandement.

On a hâte de pénétrer au fond de cet abîme de verdure, où tend tout le grand paysage fait de main d'homme, dont on est environné. On descend entre deux murs qui portent les chênes et les ormes séculaires ; on arrive à une seconde enceinte circulaire que l'on est tenté de prendre pour les débris d'un palais, aux grandes ondulations du tapis de verdure qui en cache les décombres. Le peu d'ouverture que la perspective a en cet endroit vous avertit de descendre encore ; et, après avoir traversé des salles de verdure abandonnées au hasard, vous arrivez à un amas plus grand, du haut duquel le regard embrasse un horizon élégant. Les ruines sur lesquelles vous êtes placé affectent sensiblement la forme circulaire ; et, aussi loin que l'œil puisse atteindre, au delà des pentes que vous dominez, au delà des plaines qu'arrose la Seine dérobée au pied du coteau, les montagnes, suivant les prolongements de la colline de Saint-Germain, arrondissent encore leurs lignes délicates qui fuient vers les bois de Montmorency. Cette fois vous avez sous les pieds le palais célèbre où Louis XIV a caché, au milieu des fêtes, la douleur des revers de sa vieillesse ; et dans toutes ces lignes qui semblent répéter à plaisir la même courbe harmonieuse, déjà se trahit le plan original qui avait fait de Marly les délices du roi, lorsque, dégoûté de la pompe théâtrale et trop découverte de Versailles, il cherchait, dans un abri mieux défendu, des plaisirs moins bruyants.

La route par où on est arrivé jusqu'aux restes du palais, en traverse les ruines à l'endroit même où le grand salon si vanté, dont Saint-Simon nous a transmis tant de brillantes peintures, rassemblait l'élite des grandes dames de la cour. Un charretier qui vient prendre les dernières pierres du pavillon royal, une vieille femme poussant devant elle l'âne qu'elle a chargé de broussailles ramassées dans les jardins de Louis XIV, foulent, sans le savoir, le sol que les pas de la duchesse de Bourgogne semblaient avoir marqués d'une trace ineffaçable. Ce sont les seuls hôtes qu'on rencontre dans ces lieux où les hommes les plus polis de l'Europe formaient autrefois une société choisie au roi de la France. Pas même un artiste qui vienne essayer de retrouver la beauté secrète de ces lieux qui ont captivé les goûts les plus raffinés. Pas même un rêveur qui vienne méditer tout ce grand passé évanoui. Pas même un bourgeois qui vienne l'insulter par sa curiosité banale et goguenarde. C'est le silencieux désert qu'on trouverait à Spalatro, au milieu des Dalmates, autour des ruines du palais de Dioclétien.

On descend du tertre formé par les débris du palais de Louis XIV : au delà des salles de verdure qui font le pendant de celles qu'on a déjà traversées, on aperçoit, à moitié debout, à moitié couchés sous l'herbe, les restes des bâtiments qui correspondaient avec ceux de la seconde enceinte circulaire par où on a passé. Derrière le palais, sur la colline échancrée, on voit, recouverts par la mousse, les nombreux degrés sur lesquels devait tomber toute une rivière d'eau. De part et d'autre, des routes creusées sous les racines des arbres et bordées de grands murs pour soutenir les terres, ouvrent des échappées sur la forêt assujettie à un plan où se répète toujours la ligne ronde. Mais c'est devant le palais même qu'il faut s'avancer pour retrouver les plus beaux endroits des jardins.

On va en descendant toujours d'une terrasse à l'autre ; chaque terrasse portait autrefois un parterre, sur les flancs duquel se détachait, à droite et à gauche, une allée qui faisait tout le tour du jardin disposé en amphithéâtre.

Le premier parterre, que le château couronnait, montre encore ses arbres surprenants, arrondis autrefois en berceaux dont leur base a conservé le pli, épanouis, au-dessus de ces anciennes voûtes, en troncs nouveaux, libres et vigoureux, qui semblent comme une seconde forêt entée sur la première.

Le second parterre laisse apercevoir distinctement les deux bassins latéraux dont il était orné. Au milieu des grands ormes qui autrefois couvraient de leur ombrage des conques élégantes chargées de bronze et de marbre, l'eau, dont on n'a pu détruire tous les conduits, sourd naturellement de la terre qui a gardé la forme des anciennes constructions ; à l'endroit où le jet d'eau s'élançait vers le dôme de ces bosquets, des joncs sortent en gerbe épaisse : les nénuphars s'y mêlent et achèvent de couvrir cette mare tranquille qui n'est agitée, de temps à autre, que par les mains des blanchisseuses du village.

Le troisième et le quatrième parterre offrent encore les restes des vastes bassins qui en occupaient la plus grande partie ; les formes en sont nettement dessinées aux yeux par

l'abaissement du terrain, et aussi par la verdure plus fraîche des plantes qui poussent plus vives aux lieux autrefois engraissés par les eaux.

En présence de ces ruines encore si reconnaissables dans leur dégradation, on se demande comment il s'est fait qu'elles aient été réduites à ce point et qu'elles n'aient pas entièrement disparu. Ni les bois qui les entourent, ni l'herbe dont elles sont à moitié recouvertes ne semblent plus être touchés par la main de l'homme. Au milieu de ce mouvement rapide de la civilisation qui transforme aujourd'hui la surface de la France, si près du foyer d'où il émane, on a peine à comprendre que ce désert demeure inculte, sauvage et ignoré. Une ferme cachée dans l'un des replis que la forêt fait derrière le village de Marly, annonce seule que ces ruines ont un maître.

§ 2. Fondation du château de Marly.

Il faut laisser Saint-Simon peindre, dans son langage expressif, ce que Louis XIV voulait faire de Marly et ce qu'il en fit :

« Le roi lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il » voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha » autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût : il » visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui do- » minent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas. » On le pressa de s'arrêter à Luciennes, mais il répondit que » cette heureuse situation le ruinerait, qu'il voulait un lieu » qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

» Il trouva derrière Luciennes un vallon étroit, profond, » à bords escarpés, inaccessible par les marécages, sans » aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrê- » mement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant » d'une de ces collines, qui s'appelait Marly. Cette clôture, » sans vue ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite ; l'étroit » du vallon où on ne pouvait s'étendre y ajouta beaucoup ; » il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée.

» L'ermitage fut fait : ce n'était que pour y coucher trois » nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, » avec une douzaine de courtisans en charge, les plus indis- » pensables ; peu à peu l'ermitage fut augmenté. D'accrois- » sement en accroissement, les collines furent taillées pour » faire place et y bâtir, et celles du bout légèrement empor- » tées pour donner au moins une échappée de vue fort im- » parfaite. Enfin en bâtiments, en jardins, en eaux, en » aqueducs, en ce qui est si curieux sous le nom de *machine* » *de Marly*, en parcs, en forêts ornées et renfermées, en » statues, en meubles précieux, en grands arbres qu'on y a » apportés sans cesse de Compiègne, et de bien plus loin, » dont les trois quarts mouraient et qu'on remplaçait aussitôt, » en allées obscures subitement changées en d'immenses » pièces d'eau où l'on se promenait en gondole, remises en » forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plan- » tait, en bassins changés cent fois, en cascades de même, » en figures successives et toutes différentes, en séjours de » carpes ornés de dorures et de peintures les plus exquises, » à peine achevés, rechangés, et rétablis autrement par les » mêmes maîtres une infinité de fois ; que si on ajoute les » dépenses de ces continuels voyages qui devinrent enfin » égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi » nombreux, et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus » ordinaire, on ne dira pas trop sur Marly en comptant par » milliards. »

§ 3. Plan des pavillons et des jardins de Marly.

Dans cet étroit ermitage où Louis XIV voulait fuir les grandeurs importunes de Versailles, et dérober sa vie à la foule des courtisans, son architecte Jules Hardouin-Mansart composa en pierre et en marbre, pour l'éternel entretien de son orgueil, la plus énorme adulation qui lui ait été adressée. Il y figura le pavillon principal, demeure du roi qui avait pris le soleil pour devise, escorté de douze moindres pavillons qui étaient comme les douze demeures célestes que traverse l'astre du jour. Complice de cette insigne flatterie, Louis XIV, chaque matin, visitait en effet les douze pavillons dont les hôtes sortaient à sa rencontre, lui rendaient leurs hommages et grossissaient successivement son cortége. Ces pavillons rangés des deux côtés des parterres, six d'une part, six de l'autre, communiquaient entre eux, et se rattachaient au centre des grandes constructions par des berceaux en fer où des tilleuls entrelaçaient leurs bras.

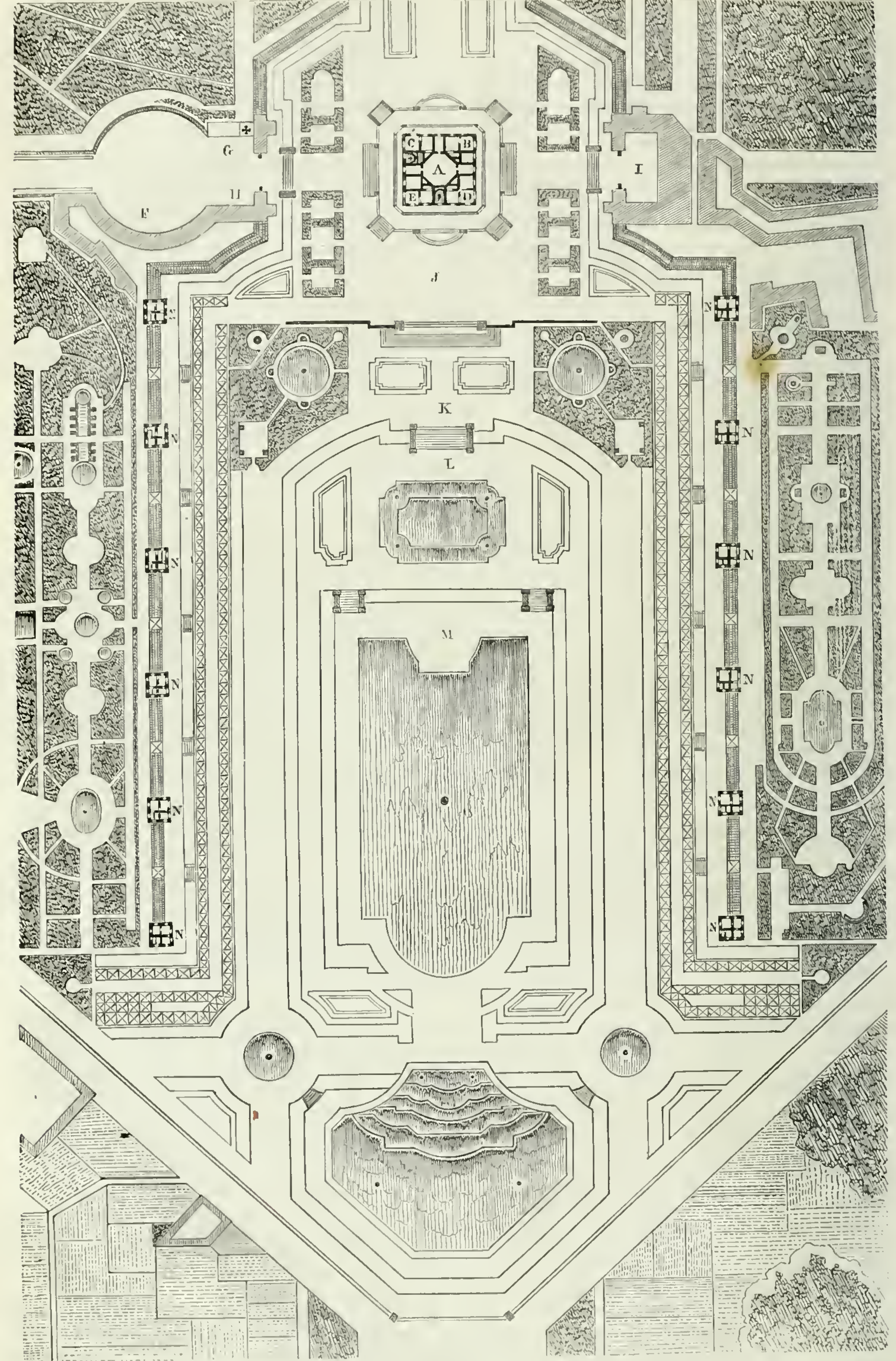
Il semble aussi que ce soit pour rappeler l'emblème du soleil, que l'architecte ait fait dominer la forme ronde dans le plan de Marly. Le principe de tous ces cercles que nous avons déjà remarqués, était le grand salon placé au centre du pavillon royal, et qui, comme on peut le voir même dans le plan partiel que nous avons fait graver, déterminait la figure de la plupart des autres bâtiments. On entrait dans ce grand salon par quatre petits salons carrés qui séparaient quatre appartements différents disposés aux quatre coins du pavillon, l'appartement du roi à droite sur le derrière, celui de la reine à gauche sur la même façade, celui du dauphin et celui de la dauphine sur la façade antérieure. Chacun de ces appartements se composait uniquement d'une antichambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet au rez-de-chaussée.

Le grand salon qui était le rendez-vous commun de ces appartements, et où l'on n'arrivait de chacun d'eux qu'après avoir traversé les quatre salons carrés, déguisait le cercle sur lequel il était fondé par des pans coupés qui lui donnaient la forme octogone. Des huit faces qu'il présentait quatre étaient occupées par les portes des petits salons ; les quatre autres étaient remplies par quatre cheminées. Au lieu d'avoir seulement, comme les appartements qui l'entouraient, la hauteur du rez-de-chaussée, le salon s'élevait à la hauteur totale de l'édifice pour prendre le jour par huit fenêtres placées diversement sur les derrières ouverts des quatre faces du premier étage. Ainsi il avait deux ordres superposés ; orné dans le bas de seize pilastres d'ordre ionique, il était surmonté d'un attique décoré par des cariatides en termes qui représentaient les quatre Saisons et qui soutenaient de leurs mains une riche architrave. C'était sans doute au centre de la voûte appuyée sur ces têtes que le soleil avait été représenté et montrait le point générateur de tout le plan.

Le grand salon octogone était ainsi enveloppé par un pavillon carré ; mais le pavillon carré à son tour reposait sur une double terrasse octogone que les rampes des petits côtés, et des hémicycles projetés en avant des deux façades principales tendaient à ramener au cercle.

Le cercle parfait régnait dans une vaste construction qu'il fallait traverser pour arriver au grand pavillon ; la partie de ce bâtiment qu'on appelait *la demi-lune*, et qui dominait l'axe de la première ligne des petits pavillons, était consacrée aux logements de quelques princes considérables et des plus grandes dames en charge à la cour ; la partie rejetée en arrière, et qui achevait le cercle, servait aux communs. Mais chacune de ces deux moitiés du cercle avait un prolongement rectiligne qui s'avançait vers le pavillon royal ; à la suite de la demi-lune, c'était la salle des gardes ; à la suite des grands communs, c'était la chapelle. De la chapelle à la salle des gardes, s'étendait une belle grille dorée qui était la grille royale. Ainsi la croix et la hallebarde étaient attachées à la porte du roi, pour y représenter les deux puissances qui gardaient la monarchie.

Ces constructions de la demi-lune, de la salle des gardes et de la chapelle, avaient leur pendant de l'autre côté du château dans deux pavillons privilégiés. Comme la demi-lune servait d'habitation aux dames de la cour, ces deux pavillons furent affectés au logement des seigneurs, et on leur en



Plan des pavillons et des jardins de Marly.

A, grand salon. — B, appartement du Roi. — C, appartement de la Reine. — D, appartement du Dauphin. — E, appartement de la Dauphine. — F, demi-lune. — G, chapelle. — H, salle des Gardes. — I, bâtiments des Seigneurs. — J, premier parterre. — K, second parterre. — L, troisieme parterre. — M, quatrieme parterre. — N, les douze pavillons.

donnait le nom. Les pavillons des *Seigneurs* étaient joints l'un à l'autre, dans les commencements, par un mur sur lequel le peintre Rousseau, formé à l'école des Génois, avait représenté à fresque un grand paysage orné d'architecture. C'était là cette fameuse *perspective* dont il est si souvent question dans les Mémoires de Saint-Simon. Plus tard on



Un des douze pavillons.

détruisit le mur sur lequel elle était peinte, et on le remplaça par un grand bâtiment qui compléta les pavillons des *Seigneurs*, et derrière lequel on érigea encore de nouveaux communs, conservés en partie dans la ferme qui demeure seule debout parmi ces ruines.

Une des plus grandes beautés des jardins était sans contredit la rivière qui, du haut de la colline à laquelle le pavillon royal était adossé, tombait sur soixante-trois marches de marbre, et formait une cascade à larges nappes, admirable par le volume et par le bruit de ses eaux. Elle fournissait aisément aux autres bassins, tous placés beaucoup plus bas, et plus nombreux en ce petit espace qu'en aucun autre lieu du monde.

Sur le premier parterre, qui entourait immédiatement le grand pavillon, au milieu des tapis de verdure et des salles d'ormes et de charmilles, se cachaient de part et d'autre de grands bassins, revêtus de carreaux de porcelaine, ornés de groupes de marbre, entourés de balustrades dorées. Des carpes nageaient dans cette eau pure, et donnaient leur nom aux bassins près desquels Saint-Simon recueillit des traits qui caractérisent fortement la physionomie de Louis XIV.

De ce premier parterre se détachait une haute allée qui en prolongeait le niveau tout autour des jardins; elle était ombragée d'arbres qu'on coupait bas, et qu'on ployait en berceaux.

Le second parterre, qui offrait deux tapis verts escortés de deux grands jets d'eau enfermés dans des salles d'arbres, donnait naissance, de part et d'autre, aux deux grandes allées des Boules, terminées à leur extrémité par deux jets d'eau correspondant à ceux du point de départ.

Le troisième parterre présentait au contraire, entre deux tapis verts, une belle pièce d'eau qu'on appelait la pièce des quatre Gerbes, parce que quatre jets jaillissaient à ses coins arrondis. Des deux côtés de ce parterre, couraient les deux allées des Ifs qu'on avait soin de tailler extrêmement petits pour qu'ils n'ôtassent rien à la vue.

Le quatrième parterre, qui était le plus bas et qui se trouvait pour ainsi dire enfermé entre les gradins qui se détachaient des parterres précédents, était occupé presque entièrement par une pièce d'eau qu'on appelait la grande pièce, parce que c'était, en effet, la plus vaste de toutes, ou la pièce de la grande Gerbe, parce qu'elle avait le jet le plus fort et le plus

élevé, ou la pièce du Miroir, parce qu'elle avait des formes assez semblables à celle d'une belle glace de Venise.

Saint-Simon se plaint quelque part que dans toutes ces allées qui se côtoyaient à des niveaux différents, et qui étaient encore cachées les unes aux autres par des haies touffues, on ne pût causer entre amis sans risquer d'être entendu par des oreilles intéressées à n'être pas discrètes. Quand il voulait, par exemple, ouvrir son cœur à M. de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, sur les dangers auxquels des courtisans malveillants voulaient exposer ce jeune prince, il s'en allait au delà de toutes ces promenades contre-minées peut-être avec dessein. Il trouvait la sûreté auprès d'une dernière pièce d'eau placée dans un dernier parterre; sous la forme d'une coquille dont on avait essayé d'imiter jusqu'aux plis, cette nacre liquide reflétait les deux beaux chevaux de Coustou, si connus sous le nom de chevaux de Marly, et qui, érigés sur la dernière rampe des jardins, se découpaient merveilleusement sur l'azur du ciel.

§ 4. Cérémonial de Marly.

Comme le changement que fit Louis XIV de ses résidences indique le changement de ses goûts et de ses idées, il n'est pas indifférent de marquer à quelle époque il habita chacun de ces palais; c'est cependant ce qu'il est difficile de noter avec précision d'après la plupart des contemporains.

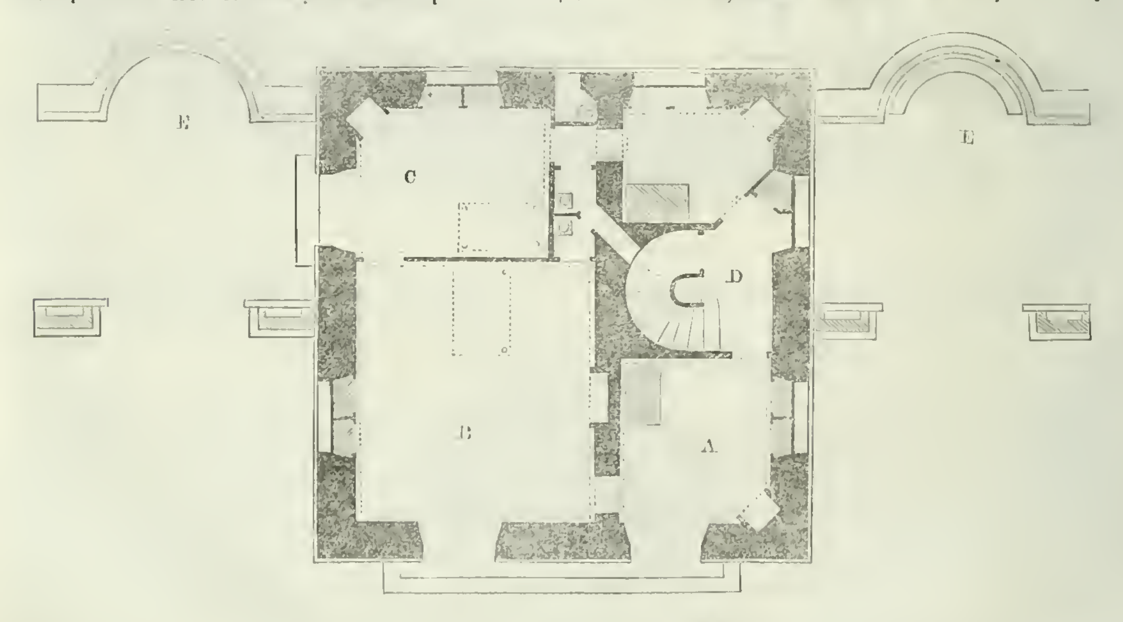
En 1681, lorsque Louis XIV s'éprit de mademoiselle de Fontange, il habitait encore Saint-Germain, au témoignage de madame de Caylus. Quoiqu'il eût commencé depuis longtemps la construction de Versailles, il paraît qu'il ne s'installa définitivement dans ce palais qu'en 1682, année où le duc de Bourgogne y naquit, et où Bossuet, qui venait de fair l'éducation du père de ce prince, fit adopter au clergé de France les quatre propositions destinées à marquer le plus haut point de la puissance de Louis XIV. Mais alors même on travaillait encore à Versailles, qui ne fut achevé que trente ans après.

S'il en faut croire les mémoires de l'abbé de Choisy, c'est en 1686 que Louis XIV commença à aller fréquemment à Marly. Mais il est certain qu'à cette époque la décoration même du nouveau château était terminée; car dès l'année précédente, en 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, Rousseau, qui avait peint la *perspective du bâtiment des Seigneurs*, et qui était protestant, avait été obligé de quitter le royaume et de passer en Angleterre, où il mourut en 1693. Bien plus, l'un des coins du grand pavillon de Marly porta le nom d'appartement de la Reine, ce qui semblerait prouver qu'il a été fréquenté par la femme de Louis XIV, Marie-Thérèse, morte cependant en 1683. Il est donc à présumer que le château de Marly fut projeté après Versailles, mais commença à être habité à peu près vers le même temps.

« Le roi, dit l'abbé de Choisy, nommait ceux qui devaient » le suivre à Marly, et le valet de chambre Bontemps les » logeait deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvait » tout ce qui était nécessaire à la toilette des femmes et même » des hommes; et quand les femmes étaient nommées, les « maris y allaient sans demander. Madame de Maintenon y » faisait grande figure : le roi passait toutes les soirées chez » elle. »

Le roi voulait que tous les courtisans demandassent à l'accompagner à Marly, et voulait pouvoir n'accorder qu'à quelques-uns d'entre eux cette distinction qui était un de ses grands moyens de gouverner les hommes. Lorsque Napoléon fut devenu empereur, il introduisit une étiquette encore plus tranchante. Le dimanche, tandis qu'il était assis à la table où il n'admettait plus que les rois, on lui présentait la liste des personnes qui étaient dans l'antichambre, et qui demandaient à passer la soirée au château. Il voulait que cette liste fût couverte de noms, et n'accordait cependant point l'entrée à tous ceux qui avaient mis leur grand costume pour lui présenter leurs hommages.

L'honneur d'être des Marly, comme on disait, était la plus grande faveur qu'un courtisan pût attendre de Louis XIV : c'était faire partie de l'intimité, comme être logé à Versailles c'était faire partie de la cour. Racine, dans ses dernières années, ayant renoncé aux vanités du monde pour se consacrer tout à Dieu, tenait encore à celle-là. Il poussait cependant la délicatesse si loin, que non content de n'aller plus à la comédie, il ne voulait pas que son fils, qui était gentilhomme du roi, et qui avait vingt ans, y allât. Il lui écrivait le 3 juin 1695 : « Vous savez ce que je vous ai dit des » opéras et des comédies que l'on doit jouer à Marly. Il est » très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous » y voie point... Le roi et toute sa cour savent le scrupule que » je me fais d'y aller, et ils auraient très-méchante opinion



Plan de l'un des douze petits pavillons de Marly.

A, antichambre. — B, première chambre. — C, seconde chambre — D, escalier conduisant au premier étage. — E, berceaux en treillages.

» de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'é» gards pour moi et pour mes sentiments... » Mais le même homme écrivait à son fils, le mardi 9 juillet 1697 : « Votre » cousin, qui va partir tout à l'heure, vous rendra cette lettre » que j'écris à M. Bontemps pour le prier de demander pour » moi d'aller à Marly. Rendez-la-lui le plus tôt que vous » pourrez, car il n'y a pas de temps à perdre. Je n'étais pas » trop assuré que le roi allât à Marly cette semaine, M. de » Cavoie, que je croyais bien informé, m'ayant dit qu'on n'y » allait que la semaine qui vient. » Comme il a peur de ne pas solliciter à temps une faveur qu'il sait que peut-être on ne lui accordera pas !

On allait à Marly le mercredi, et on y restait jusqu'au samedi. C'était une règle invariable; le roi passait régulièrement les dimanches à Versailles, où était sa paroisse ; il se livrait le lundi et le mardi à l'admiration de la foule des courtisans badauds. Le mercredi il partait pour son Ermitage, où il emmenait les invités dans ses carrosses. On ne pouvait monter dans les carrosses du roi que quand on avait un certain rang.

Il n'y avait guère non plus à Marly qu'une table, surtout pour les dames : et c'était un titre plus grand encore de manger avec les princesses. A Marly, toutes les dames mangeaient soir et matin, à la même heure, dans le même petit salon qui séparait l'appartement du Roi de celui de la Reine. Le roi tenait une table où se mettaient tous les fils de France et toutes les princesses du sang. Il y avait une seconde table tenue par le Dauphin, puis une troisième plus petite, tenue par la dame qui régnait à la cour, et où l'on se plaçait comme on voulait. Les trois tables étaient rondes ; et toute femme invitée pouvait en liberté se mettre à celle que bon lui semblait. Mais au milieu de cette indépendance qui honorait la courtoisie du roi, il fallait bien avoir soin de ne pas se mettre plus haut que ne comportait le titre qu'on avait, sous peine, comme Saint-Simon en donne les exemples, de provoquer la colère du prince.

A Versailles, tout était précis, marqué, séparé ; à Marly, il y avait un abandon qui rapprochait les distances, quoiqu'il ne les supprimât pas. Comme le roi n'y avait que deux cabinets, et encore fort petits, on ne pouvait y diviser, ainsi que cela se pratiquait ailleurs, les grandes et les petites entrées. Il fallait attendre dans la chambre du roi, ou dans les salons, mêlé avec tout le courtisan, et cette attente prenait une grande partie de la matinée. Pour les dames, les plus retirées partout ailleurs ne le pouvaient guère être à Marly ; elles s'assemblaient pour le dîner, et presque jusqu'au souper elles demeuraient dans le salon. Quoiqu'elles fussent ainsi toute la journée sous les yeux du roi, et, ce qui est peut-être dire encore plus, sous les regards les unes des autres, il leur était défendu de porter à Marly les toilettes plus relevées de Versailles. « Le grand habit des dames était banni, » dit Saint-Simon. » Et il ajoute que c'était peu pourtant que « d'y paraître habillée avec un corps et une robe de » chambre. » Mais la duchesse de Chevreuse, qui était malade, fut même dispensée *du corps ;* il est vrai qu'alors elle ne paraissait ni dans le salon ni à la table du roi.

L'égalité que le roi avait voulu établir à Marly se faisait remarquer même dans les meubles du grand salon. Il n'y avait partout que des tabourets; cependant, à l'insu du roi, trois siéges à dos de la même étoffe, il est vrai, que les tabourets, finirent par s'y glisser comme une exception glorieuse. Le Dauphin, qui avait fait faire le premier, s'en servait au jeu ; en son absence, la duchesse de Bourgogne s'y mit, puis sur un autre qu'on fit faire pour elle à l'occasion de l'une de ses grossesses. La duchesse, fille naturelle de Louis XIV, et femme de l'héritier du grand Condé, hasarda de demander la permission au Dauphin d'en faire cacher un semblable dans un coin, et d'y jouer à l'abri d'un paravent. Un des princes de l'ambitieuse maison de Lorraine, M. de Vaudemont, ayant pris la liberté de s'asseoir sur un de ces siéges à dos pour se mettre hors de rang, il fallut en parler au roi qui gronda le tapissier Bloin d'avoir ménagé aux fils de France une distinction faite pour éveiller les prétentions. Il y eut cependant des personnes qui obtinrent de singulières privautés dans ce salon. En 1705, la princesse des Ursins, appelée à la cour de France dont elle avait desservi les plans en Espagne, et qui avait besoin désormais de s'y ménager son appui, paraissait au salon de Marly avec un petit épagneul sous le bras, comme si elle eût été chez elle. Le courtisan ne revenait point d'étonnement d'une familiarité que la duchesse de Bourgogne n'eût point hasardée, et encore moins de voir dans les bals le roi caresser le petit chien et à plusieurs reprises. Pour de moindres hardiesses, le roi entrait dans de grandes fâcheries ; mais souvent, dans les dernières années, Marly a vu l'orgueil de Louis XIV plier plus bas encore devant la nécessité.

Le roi ne voulait pas qu'on s'ennuyât à Marly ; et il poussait si loin ce désir, que vingt-six heures après la mort de son frère, enlevé par l'apoplexie en sortant de Marly, où il avait eu avec son aîné une scène très-violente, il se prit à faire des jeux lui-même pour divertir la duchesse de Bourgogne, et ordonna au duc de Bourgogne d'ouvrir le brelan. Le jeu était presque continuel à Marly ; on jouait à la grande table en commun, ou à de petites tables séparées, qu'on enveloppait de paravents de manière à faire de petits cabinets dans la grande pièce. Le bal demeura aussi un des plaisirs les plus vifs que le roi pût se donner, alors même qu'il cessa d'y faire un rôle. Les danseurs se disposaient dans le grand salon, sur le plan d'un carré long fort vaste ; au haut bout, c'est-à-dire du côté du salon où les dames mangeaient avec le roi, était le fauteuil de Louis XIV. Lorsque le roi et la reine d'Angleterre assistaient, on ajoutait pour eux deux fauteuils ; puis venaient de part et d'autre, sur des tabourets, les fils de France et les princesses du sang qui fermaient ce rang ; au delà de petit-fils de France, on n'y était pas admis ; vis-à-vis étaient assis les danseurs, princes aussi, qui étaient conduits par le plus considérable d'entre eux. Des deux côtés se rangeaient les dames qui dansaient, laissant placer les premières, celles qui étaient titrées ; derrière le roi était le service, c'est-à-dire les grands officiers en charge, et par derrière encore ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes admis à Marly. Derrière les danseuses étaient les dames qui ne dansaient point, et derrière elles les hommes de la cour spectateurs ; quelques autres aussi se plaçaient derrière les danseurs. Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur ouvraient toujours le bal, et tant qu'ils dansaient, Louis XIV se tenait debout. Cependant, après deux ou trois fois de ce cérémonial, il demeurait assis à la prière de la reine d'Angleterre. Quand on dansait avec le masque, il y avait un peu plus de liberté ; il était alors permis aux fils de France de se mêler parmi les dames derrière les danseuses ; le bal commençait toujours à visage découvert, et chacun ayant le masque à la main ; mais s'il y avait des entrées ou des changements d'habits, les personnes qui en étaient sortaient conduites par un prince, et alors on revenait masqué sans que personne sût qui étaient les masques. Le plus grand amusement qu'on pût ajouter à ces bals, avec les collations, c'étaient des boutiques où les dames prenaient toutes sortes de costumes étrangers, chinois, japonais, etc., et vendaient sous ce déguisement des choses infinies, dit Saint-Simon, et très-recherchées par la « beauté et la singularité. » La musique et la comédie étaient plus ordinaires.

Madame de Maintenon fut la dominatrice de Marly. Son appartement était celui qui avait été destiné à la reine, et que peut-être Marie-Thérèse habita. Dans les commencements, elle dînait à table, au milieu des dames, dans le salon carré qui séparait son appartement de celui du roi. Mais bientôt elle se fit servir chez elle une table particulière où quelques dames, ses familières, peu nombreuses, et presque toujours les mêmes, dînaient avec elle. Saint-Simon, qui donne

tous ces détails, ajoute : « Au sortir de dîner, le roi entrait » chez madame de Maintenon, se mettait dans un fauteuil près » d'elle, dans sa niche qui était un canapé fermé de trois » côtés, les princesses du sang sur des tabourets auprès d'eux, » et dans l'éloignement les dames privilégiées. On était près » de plusieurs cabarets de thé et de café ; en prenait qui vou- » lait. Le roi demeurait là plus ou moins, selon que la con- » versation des princesses l'amusait ou qu'il avait affaire ; puis » il passait devant toutes les dames, allait chez lui, et toutes » sortaient, excepté quelques familières de madame de Main- » tenon. Dans l'après-dînée, personne n'entrait où étaient le » roi et madame de Maintenon, que madame la duchesse de » Bourgogne, et le ministre qui venait travailler. La porte » était fermée, et les dames qui étaient dans l'autre pièce n'y » voyaient le roi que passer pour souper, et elles l'y suivaient ; » après souper, elles le suivaient chez lui avec les princesses, » comme à Versailles. » Ainsi l'antichambre de madame de Maintenon était le salon où l'ambition retenait les femmes les plus nobles de France.

Louis XIV étant à Marly pour ainsi dire, dans son privé, hors de la vue de tous les ambassadeurs étrangers qui n'y furent jamais admis, hors de l'indiscrète présence des courtisans ordinaires, y donnait plus libre essor à ses humeurs qui n'étaient pas toujours aimables, ni même humaines. Il en faut lire les traits nombreux dans les mémoires de Saint-Simon qui les a recueillis sur place avec un manifeste plaisir pour dénigrer la Majesté devant laquelle l'Europe s'inclinait. A Versailles, on voyait le roi ; à Marly, l'homme se laissait voir ; et il s'en fallait que, de l'avis même des contemporains, l'homme fût aussi grand que le roi.

§ 5. Décadence de Marly.

Après la mort de Louis XIV, Marly fut abandonné pendant tout le temps de la Régence. Quand Louis XV voulut y retourner, il fut obligé de faire changer beaucoup de parties qui étaient dégradées. C'est alors que la rivière qui tombait derrière le grand pavillon sur soixante-trois marches de marbre, fut changée en un tapis de verdure. Louis XVI alla plus rarement encore à Marly, où cependant il était la veille du serment du Jeu de Paume. En l'absence de leurs hôtes royaux, ces jardins en recevaient de plus bourgeois. M. de Noailles, gouverneur de Saint-Germain, donnait la clef des petits pavillons à des amis qui allaient s'y installer pour la saison. En entrant, on signait l'état des lieux ; on recevait non-seulement les meubles, mais la vaisselle aux armes du roi. Si on cassait quelque chose, on trouvait à le remplacer avec les mêmes armes chez les marchands de Marly. On n'avait besoin d'apporter que du linge. Si on avait des visiteurs imprévus, on envoyait chercher ce dont on avait besoin, même les lits, chez l'intendant qui remettait tout sur un reçu. La révolution surprit là des habitants qu'elle dispersa. On vendit Marly après en avoir enlevé les statues qui forment en grande partie aujourd'hui la décoration du jardin des Tuileries. C'est la Convention qui les y fit transporter après y avoir ordonné les dessins de ces salles de marbre qu'on voit au milieu des



État actuel des ruines du bâtiment des Seigneurs, à Marly.

quinconces. M. Saniel, qui acheta le château favori de la vieillesse de Louis XIV, enleva le dôme qui couvrait le grand salon, en arracha le parquet, et trouva par-dessous une source d'eau dont il se servit pour établir une filature. Plus tard, on rasa les édifices, on arracha les marbres qui les ornaient et ceux des jardins ; on en fit des lots qu'on vendit séparément. Ainsi se dispersèrent, cent après avoir été amassées, toutes ces richesses dont les ruines mêmes ont été détruites, et dont il ne reste plus qu'une trace imparfaite imprimée sur le sable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

BATEAUX EN PAILLE.



Le Cavallito, ou Bateau en paille, sur les côtes du Pérou. — Dessin communiqué par M. A. de Lattre.

Ce genre de bateau est en usage sur la côte du Pérou, à l'endroit où l'on débarque pour se rendre à Truxillo, ville située à 2 kilom. environ de la mer, à 8° 6′ de latitude méridionale, et à 320 kilom. de Lima. La mer, presque constamment houleuse, fait chavirer les bateaux ordinaires. On les remplace par une espèce de radeau que l'on nomme *cavallito* (ou petit cheval), à cause de sa forme et de la nécessité où l'on est quelquefois de l'enfourcher et de s'y cramponner. Le cavallito est construit avec le *totora*, jonc qui croît en abondance au bord des eaux douces, surtout des petits lacs, et qui a les propriétés du liége.

De même, sur la côte de Coromandel, on se sert du massoula, petite barque construite en écorces, qui glisse sur la surface des vagues, ou ploie sans se briser sous leur pression.

Au Sénégal, sur toute cette longue côte de la Guinée, entre les embouchures de la Gambie et du Sénégal, où le ressac en battant la côte fait décrire au flot des volutes immenses, on débarque au moyen d'un petit radeau auquel son admirable flexibilité permet de tomber des flots sur la plage sans inconvénient.

Les indigènes des îles de l'Océanie se servent d'embarcations ou plutôt de flotteurs aussi frêles, aussi souples, pour aller sans danger d'un point à l'autre de leurs côtes bordées de récifs de coraux, ou traverser les canaux qui les séparent les unes des autres.

« Au moment où nous allions jeter l'ancre, dit un voyageur, deux Catamarans parurent tout à coup sur le pont; ils étaient entièrement nus à l'exception d'un mince chiffon et d'une sorte de chapeau en feuilles de palmier qui leur sert de boîte pour leurs dépêches. Ils étaient à deux lieues au moins du rivage, et c'était sur un simple monceau de bois et armés d'une seule rame qu'ils avaient fait ce trajet; bravant l'épouvantable ressac qui s'étend à plus de trois kilomètres du rivage, et maniant la rame en cadence à l'aide d'une sorte de chant, ces naturels s'aventurent quelquefois à des distances considérables. »

Le navigateur qui mentionne pour la première fois ces êtres étranges avait inscrit sur son livre de loch ce qui suit : « Une heure de l'après-midi, devant la principale ville du Coromandel (Madras), vu deux diables jouant avec des bâtons à la surface de l'Océan. Dieu veuille que ce ne soit pas de mauvais augure ! »

Ce radeau ne sert le plus souvent qu'aux communications entre la terre et les navires mouillés au large.

SUR LA PEINTURE EN CHINE

ATELIER D'UN PEINTRE CHINOIS CONTEMPORAIN. — TRAITÉ DE PEINTURE COMPOSÉ PAR UN CHINOIS EN 1681.

La maison du peintre Lamquoi, qui passe pour le plus habile artiste chinois de ce temps, est située dans la rue de Chine, à Canton ; elle est seulement distinguée de celles des voisins par une petite tablette noire attachée à la porte, sur laquelle sont inscrits, en caractères blancs, le nom et la profession de Lamquoi.

Au rez-de-chaussée est la boutique ou les travaux terminés sont exposés pour la vente. Ce sont les dessins sur papier de riz qui sont estimés les meilleurs. Ils sont empilés les uns sur les autres, recouverts de cages de verre et placés autour de la boutique. Cependant on y trouve aussi plusieurs choses qui ne se rapportent pas à la peinture, mais qui font partie du fonds du commerce de la maison. Telles sont, par

exemple, des pierres de diverse sorte gravées ou sculptées d'une manière fort curieuse. On trouve aussi à acheter là tous les objets matériels qui servent à peindre : boites à couleurs avec brosses, pinceaux, etc., le tout couvert avec de la soie brochée d'or. Le papier de riz, rangé en lots de cent feuilles, est un article important de la vente. Cet objet de commerce est tiré de Nankin, et se vend plus ou moins cher selon la grandeur.

Un petit escalier, assez semblable à une grande échelle avec une rampe de bois, conduit de la boutique à l'atelier du premier étage. Là, vous voyez à l'œuvre huit à dix Chinois ayant les manches retroussées et leur longue queue de cheveux fixée autour de leur tête, afin de ne pas porter de dommage aux opérations délicates qu'ils font en peignant. La lumière est introduite franchement dans cet atelier par deux fenêtres pratiquées aux deux extrémités de la chambre, qui n'est pas grande et n'a pour tout ornement que les peintures nouvellement terminées et tapissant les murs.

On remarque parmi ces peintures plusieurs gravures d'Europe près desquelles sont placées des copies faites par les Chinois, soit à l'huile, soit à l'aquarelle. Ces gravures sont ordinairement apportées par les officiers de marine qui les donnent en échange de dessins et de peintures faits par les Chinois. C'est du reste un sujet d'étonnement que la fidélité et l'élégance avec lesquelles les peintres de ce pays copient les modèles qu'on leur propose. Leur coloris en particulier est brillant et vrai, ce qui mérite d'être remarqué, puisque, copiant des gravures, cette partie de leur travail est entièrement confiée à leur goût et à leur jugement. C'est donc un talent véritable qui les distingue que le choix harmonieux des couleurs qu'ils combinent à leur fantaisie. On voit aussi suspendus aux murailles des dessins représentant des navires, des bateaux, des villages et des paysages dont l'apparence est parfois assez grotesque.

L'atelier est garni de longues tables séparées l'une de l'autre par un espace rigoureusement calculé pour laisser circuler les peintres. Ces artistes chinois ne sont nullement contrariés, du reste, par la présence et la curiosité des étrangers. Au contraire ils continuent tranquillement leur travail, et sont même tout disposés à répondre aux questions qu'on leur adresse et à laisser regarder ce qu'ils font. Aussi, pour peu qu'on y apporte d'attention, est-il facile de saisir et de connaître tous les procédés qu'ils emploient pour achever ces beaux dessins sur papier de riz si prisés aujourd'hui en Europe.

En regardant ces hommes assis sur un petit tabouret devant leur table, avec leurs outils rangés en ordre à côté d'eux, on est frappé de la propreté et de la délicatesse avec lesquelles ils achèvent chacune des petites opérations qu'ils ont à faire. Les dessins qu'ils exécutent ne sont ni copiés entièrement sur d'autres, ni tout à fait originaux, et une bonne partie de leur ensemble résulte d'un travail mécanique.

D'abord on choisit une feuille de papier de riz où il se trouve le moins de taches et de trous qu'il soit possible, et dont la grandeur se rapporte avec le prix que l'on veut demander du dessin. Quand il se trouve des défauts dans le papier, les Chinois sont fort habiles pour les faire disparaître. Pour remplir une déchirure ou un trou, par exemple, ils placent derrière la partie avariée un petit morceau de verre humecté, tout à fait semblable à du mica, et qui est fait avec du riz. Lorsque les bords de la déchirure sont ainsi maintenus, ils intercalent sur le coté de la feuille qui doit être peint un morceau de papier de riz taillé qui remplit exactement l'espace vide.

Quand le papier est bien préparé, ils passent dessus une légère dissolution d'alun pour le rendre apte à recevoir les couleurs, opération que l'on renouvelle plusieurs fois pendant le cours du travail que demande un dessin ; de telle sorte qu'avant qu'il soit fini il reçoit ordinairement sept ou huit couches d'eau aluminée. L'effet de ce minéral sur le papier est tout à la fois de l'empêcher de boire et de donner plus de fixité aux couleurs.

Vient ensuite l'opération du tracé, du dessin, qui est à peu de chose près faite mécaniquement et d'après des recettes. Il existe des livres à l'usage des peintres chinois, dans lesquels ils trouvent des esquisses au trait et même coloriées, représentant des hommes, des animaux, des arbres, des plantes, des roches et des édifices vus sous des aspects divers, dans des mouvements variés, plus ou moins grands et diminués en raison du plan perspectif où l'on veut les placer. Ces divers objets offerts ainsi dans les livres servent de pièces de rapport au moyen desquelles les peintres font leurs tableaux. Ainsi, pour faire un paysage, ils copient des montagnes de leur livre modèle, y choisissent les arbres qui leur conviennent, ajoutent des figures d'hommes, d'animaux, et par ce moyen obtiennent des compositions assez variées tout en combinant diversement les mêmes objets. Cette pratique rend raison de la ressemblance que l'on observe dans la facture des arbres, des roches et même des figures dans les compositions chinoises, bien que leur ensemble présente souvent de la variété.

Les couleurs sont préparées d'avance, et on les emploie de la même manière que quand on peint à l'huile, en empâtant. Les teintes, toujours opaques, sont appliquées et mêlées avec le plus grand soin. Après les avoir broyées, en les humectant d'eau, avec une molette de verre sur un plat de porcelaine, on y ajoute de l'alun, puis de la glu pour les faire adhérer au papier. En Europe nous préférons la gomme ; mais les Chinois se servent de glu qu'ils tiennent toujours chaude auprès d'eux.

Un appareil simple suffit pour leur faire obtenir ce dernier résultat. C'est un petit trépied en fer supportant un godet du diamètre d'un pouce et demi, dans lequel est la glu ; et, pour entretenir le degré de chaleur nécessaire, le peintre chinois allume de temps en temps un morceau de charbon gros comme une noisette, qu'il place sous le godet et remplace quand il est consumé.

Les couleurs étant préparées, l'artiste commence par mettre les teintes neutres pour masser le dessin. Les draperies et les accessoires sont peints d'abord sur le papier. Mais quand on veut représenter des chairs, les teintes sont mises sur l'envers de la feuille, de manière à produire cette transparence de coloris que les peintres en miniature d'Europe obtiennent avec l'ivoire.

Pour cette partie du travail, il n'est pas très-nécessaire que le peintre chinois consulte ses modèles ; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, cette branche de l'art, le coloris, dépend entièrement du goût et de l'habileté de l'artiste. Les peintres qui ont de l'expérience ne copient même pas du tout, du moment que le dessin est tracé.

Maintenant il reste à faire connaître de quelle manière les Chinois s'y prennent pour reproduire les détails des objets avec tant de soins et d'adresse. Ce genre de perfection résulte tout à la fois de l'incroyable dextérité des peintres et de la nature du papier de riz qui protége et facilite cette espèce de travail.

Les brosses dont on fait usage pour peindre sont semblables à celles avec lesquelles on écrit, seulement elles sont plus fines et les poils sont engagés dans un morceau de bambou ou de roseau. La couleur des poils diffère ; ils sont blancs, gris et quelquefois noirs. Les pinceaux faits avec ces derniers sont les meilleurs. On en trouve quelquefois à Canton ; mais on ignore quel est l'animal qui produit cette espèce de fourrure, et l'on dit que quelques pinceaux, plus délicats encore que tous les autres, sont faits avec les poils qui forment la moustache des rats. Les bons pinceaux sont très-rares et fort chers.

Lorsque l'on peint une partie qui exige un certain nombre de coups de pinceau plus délicats que ce que l'on pourrait produire avec une seule touche, on emploie deux brosses ou pinceaux dont on se sert de cette façon : le plus petit pinceau est tenu perpendiculairement sur le papier par le pouce et l'index, tandis que celui qui est plus gros est tenu par les

mêmes doigts, mais dans une position horizontale. Il résulte de cette double disposition du petit et du gros pinceau qu'avec le premier on réforme le trait, si cela est nécessaire, on fait tous les détails délicats, et enfin on applique les couleurs précisément où l'on veut; puis qu'ensuite, en abaissant un peu la main, le petit pinceau prend la direction horizontale en s'éloignant du papier, tandis qu'avec le gros pinceau humecté, mais sans couleurs et placé alors verticalement, on adoucit les teintes qui ont été appliquées par le petit. Au moyen de cette pratique, on ne dérange pas la main pour changer de pinceau, et la double opération de poser la teinte et de l'adoucir se fait avec plus de sûreté et de promptitude. Les peintres chinois manœuvrent ce double pinceau avec une dextérité singulière. La glu, dont ils se servent de préférence à la gomme, a l'avantage, en séchant moins vite, de laisser plus de temps pour perfectionner le travail.

Le défaut le plus grand de la peinture chinoise, relativement au goût et aux doctrines qui régissent cet art en Europe, est l'omission totale, chez les artistes orientaux, des effets de la lumière et des ombres. Le *modelé* leur semble entièrement inconnu. Ce système imparfait d'imitation tient à l'idée fondamentale des Chinois qui prétendent représenter les objets de la nature non tels qu'ils apparaissent, mais tels qu'ils sont effectivement; en sorte qu'ils s'efforcent d'imiter en peignant comme on imite en sculptant.

M. Delécluze, qui a extrait et traduit ces curieux détails d'un ouvrage anglais intitulé : *le Fan-qui* (l'étranger) *en Chine*, ajoute les réflexions suivantes.

« Depuis longtemps, en comparant des peintures chinoises entre elles, j'avais cherché à me rendre raison des principes d'après lesquels on les compose et on les exécute. La lecture du livre du Fan-qui et la vue des albums de Lamquoi ont reporté mon attention sur ce sujet. Lorsque M. Stanislas Julien, notre savant sinologue, me fit voir un livre de sa riche bibliothèque chinoise, qui contient tout un traité de peinture dont le texte est accompagné de plusieurs volumes de dessins gravés au trait, j'avoue que je fus singulièrement étonné; et mon étonnement redoubla, soit en entendant la traduction improvisée que le savant me fit de quelques parties du texte, soit en voyant l'habileté avec laquelle les modèles d'arbres, de montagnes et de paysages en particulier sont traités sur les gravures. La première partie de ce traité, qui a cinq cahiers, est intitulée : « Tradition de l'art de peindre » (*Hoa-Tchouen*), titre qui paraîtra exact si l'on considère que le rédacteur, appelé *Li-la-ong-sien-sing*, c'est-à-dire le docteur Li-la-ong, y a réuni ce qu'il a trouvé de meilleur dans les ouvrages anciens et modernes sur ce sujet. Cette édition est accompagnée de planches gravées pour la première fois en 1681. Voici la distribution des matières.

» Table des cinq cahiers : — Liv. I. Dissertation sur la peinture, en 18 articles. — Préparation et emploi des couleurs, 26 articles. — Liv. II. Arbres, 19 modèles avec des notes explicatives. — Feuilles, 24 modèles. — Vieux arbres, 9 modèles. — Arbres garnis de feuilles, d'après différents artistes, — Arbres réunis, 23 mod. — Pins et sapins, 10 mod. — Saules, 5 mod. — Bananiers, Bignonia tomentosa, bambous, roseaux, 17 mod. — Liv. III. Pierres, 11 mod. — Montagnes, 12 mod. — Pics de montagnes de différentes formes, d'après divers artistes dont les noms sont cités, 27 mod. — Roches au milieu de courants d'eau, roches escarpées, 11 mod. — Sources, cascades, ponts naturels au milieu des montagnes, 12 mod. — Eaux, nuages, flots, ondes, 4 mod. — Liv. IV. Personnages en perspective, 62 mod. — Personnages de moyenne dimension et dans différentes attitudes, 32 mod. — Personnages de petite dimension, 19 mod. — Oiseaux, 26 mod. — Murailles et maisons, 26 mod. — Portes, 16 mod. — Murailles de ville, ponts, 31 mod. — Temples, pagodes, tours, bateaux, ustensiles avec modèles. — Liv. V. Écrans, éventails, 40 modèles.

» La seconde partie, intitulée : « Traditions de la peinture ou de l'art de peindre » (Hoa-Tchouen-eul-tsi), forme le second recueil et a été imprimée à Nanking, dans la même année que la première, en 1681. Elle se compose de huit cahiers, et en tête du frontispice on lit ces mots : « Composé d'après les plus célèbres artistes de l'empire. » Du reste, elle ne contient que des modèles d'arbres, de plantes et de fruits dessinés avec la plus grande exactitude et dont quelques-uns sont coloriés.

» Voici la traduction de quelques-unes des légendes qui accompagnent les gravures au trait de personnages : — Homme qui marche lentement en méditant des vers. — Homme qui cueille une fleur de chrysanthème. — Homme qui grave des vers sur le flanc d'une montagne. — Jeune homme qui rencontre par hasard un vieillard, et qui, après avoir causé avec lui, le quitte sans espérance de le revoir. — Homme couché sur le dos et lisant le *Livre des montagnes et des mers*. — Homme portant un fagot, etc. etc.

» Telle est l'économie de ce livre où les planches gravées abondent. Je les ai observées avec soin, et voici les réflexions qu'elles ont fait naître dans mon esprit. En général, le dessin y est supérieur à celui des peintures faites sur papier ou sur porcelaine. Il y a même des sortes de plantes, d'arbres, de roches et de cascades au milieu des montagnes, où ces objets sont rendus avec vérité et dessinés avec un esprit remarquable. La nature des roches est souvent exprimée avec une exactitude qui satisferait même un géologue; et dans la représentation des chutes d'eau, qui ordinairement sont encaissées dans des amas de montagnes, la différence des plans, la perspective du cours des eaux sur les parties planes, ainsi que la diminution des arbres, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil, tous ces accidents naturels sont rendus au trait, non-seulement avec art, mais même savamment.

» Les figures d'hommes ont des attitudes vraies et expressives; les oiseaux sont comparativement mieux traités encore, et enfin les végétaux et les montagnes y sont souvent représentés avec talent et toujours avec une très-grande vérité.

» Il n'est pas vrai, comme on le répète sans cesse, que les peintres chinois n'aient pas le sentiment de la diminution des objets et de la fuite des lignes, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil; car, dans toutes leurs peintures, ces phénomènes sont au moins indiqués, et parfois, comme dans ces grands paysages avec cascades, dessinés dans le traité qui nous occupe, on les trouve rendus avec une grande délicatesse.

» Mais le traité de peinture chinois fournit encore une preuve plus frappante de l'intention formelle qu'ont les artistes de ce pays d'exprimer les apparences en perspective. Dans le cahier qui contient les modèles de personnages, d'animaux et de maisons, tous ces objets sont présentés successivement de plus petite dimension, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil du spectateur, et l'artiste a eu soin de placer les plus grands sur le bord du tableau et de reporter toujours plus haut et plus près de l'horizon ceux qui sont plus éloignés et qui conséquemment doivent paraître plus petits. La science n'entre pour rien dans ce travail; mais le sentiment de la perspective considérée comme art y est au même degré que dans les ouvrages de plusieurs grands maîtres des vieilles écoles d'Allemagne et d'Italie avant le seizième siècle. Je ne crains pas même d'avancer qu'à nos expositions du Louvre on voit souvent des tableaux qui, sous le rapport de la perspective au moins, ne sont pas plus forts que ceux des Chinois.

» Au surplus, quand les personnes étrangères à la peinture se plaignent de défauts de perspective, on peut être certain qu'elles veulent désigner la perspective aérienne, atmosphérique. A ce compte, elles ont beau jeu pour se moquer des Chinois, qui, par une singularité inexplicable, ont l'air de ne pas voir d'ombre sur les corps, puisqu'ils n'en expriment jamais, pas même les ombres portées. Il est vrai que toutes les écoles de peinture, lorsqu'elles naissent dans un pays, adoptent d'abord cette manière. Mais on a de la peine à

s'expliquer la permanence et la transmission de siècle en siècle, jusqu'à nos jours, de cet état de l'art. Cela tient sans doute à des préjugés qui ne nous sont point encore connus, mais qu'il serait curieux d'étudier.

» Quoi qu'il en soit, par l'inspection des modèles dessinés, de ceux surtout qui reproduisent la nature physique, on voit clairement qu'antérieurement à 1681, il y a eu des artistes en Chine, qui, dans l'imitation exacte des objets naturels, ont



Croquis extrait de l'ancien Traité de peinture chinoise, communiqué par M. Stanislas Julien.

montré une science et un talent que l'on ne retrouve pas au même degré dans les compositions faites de nos jours. D'où il résulte que si effectivement Lamquoi est un des plus habiles peintres de Chine aujourd'hui, il faut en conclure que l'art en ce pays est dégénéré depuis 1681, époque de la publication du traité que possède M. Stanislas Julien. Lorsque l'on observe quelques compositions, rares, je l'avoue, où l'on trouve un choix heureux de lignes, des combinaisons

ingénieuses de figures et de groupes, et enfin des sujets compliqués, où l'on saisit une scène bien liée, des gestes et des expressions en harmonie entre eux, on a peine à croire que ces compositions, rares, je le répète, soient le résultat du hasard et l'effet d'une combinaison analogue à celle du jeu de patience. Dussé-je compromettre ma critique, j'ajouterai que j'ai vu et que je possède même plusieurs compositions chinoises dont la disposition des groupes et l'attitude des figures ne feraient tort à aucun artiste européen. »

GAVARNIE,

Département des Hautes-Pyrénées.

Gavarnie et ses merveilles sont au centre même des Pyrénées, dans la partie la plus colossale de la chaîne, à la tête des eaux qui forment le gave de Pau. Aucun voyageur ne traverse la vallée de Baréges sans visiter cet admirable lieu. En partant de Luz on s'y rend par Saint-Sauveur. Le chemin, toujours bordé d'un précipice, est si pénible, et si périlleux même en quelques endroits, qu'on ne peut le suivre qu'à cheval ou en chaise à porteurs. Depuis Saint-Sauveur, la gorge se transforme en un étroit précipice dont le torrent ravage et occupe le fond. Vous voyez deux villages, Pragnères et Gèdres, isolés et perdus dans la plus affreuse solitude! Les Pyrénées n'offrent point de site plus lugubre et plus sévère : vous marchez pendant quatre heures sur la crête des ruines formés par d'immenses éboulements, dans un silence que ne trouble aucun bruit, si ce n'est le roulement des torrents et le croassement des corbeaux. Un seul sentier conduit à une chapelle déserte et comme abandonnée dans ces montagnes.

Il n'est point de paysage qui s'annonce avec autant de grandeur et de majesté que l'enceinte de Gavarnie; un seul des effets bizarres et sublimes qu'on rencontre à chaque pas sur la route suffirait pour donner de la célébrité à tout autre pays.

En sortant de Gèdres, on monte assez rapidement sur les flancs du Coumélie; la vallée se rétrécit beaucoup; le gave devient plus profond; il mugit davantage, et on aperçoit bientôt, à droite, deux petites cataractes qui se détachent d'un môle aride et se précipitent en nappes à travers lesquelles se décomposent merveilleusement les rayons du soleil. Un peu plus loin est la cascade d'Arroudet, qui descend de la montagne du Saoussa, dont la chute, assez considérable, est d'un bel effet. On atteint ensuite ce grand et terrible monument des convulsions de la nature, ce lieu de destruction que les gens du pays appellent *la Peyrade :* expression qui fait image comme celle de *Chaos*, plus généralement usitée. Dans l'espace d'un grand quart de lieue, toute la vallée est encombrée par d'énormes blocs de rochers granitiques de différentes formes, dont quelques-uns, semblables à des maisons, ont de trois à quatre mille mètres cubes, entassés les uns sur les autres, se servant mutuellement d'appui, dans le plus affreux désordre.



Pyrénées.— Le Cirque de Gavarnie.

Ces débris d'un monde en ruines sont le résultat d'un éboulement subit, et proviennent des sommités voisines dont les flancs hérissés menacent le voyageur de nouvelles chutes. On y voit des blocs en partie détachés qui sont près de tomber, et qui n'attendent qu'un nouvel ébranlement pour se joindre à ceux qui ont déjà roulé du haut des monts jusqu'au fond de l'abîme ; ils ont obstrué le passage du gave et détourné son cours en opposant à ses flots impétueux leurs masses gigantesques. Ce n'est qu'après mille efforts tumultueux que le torrent échappe à ces vastes décombres, et le mugissement des eaux, dans l'espace profond qu'ils occupent, complète sur les sens affaissés, sur l'imagination troublée, les effets de cette scène de désolation ; elle pénètre l'âme de l'idée pénible du néant, et la force stoïque du juste est presque nécessaire en ce lieu, pour n'être pas accablé par son aspect.

L'étonnement augmente sans cesse ; il devient bientôt de

l'admiration à la vue des Tours du Marboré, du Pic Blanc, de la Brèche de Roland, du Méouvieille, du Vignemale, du Mont Perdu, le géant de ces colosses, de ces cimes prodigieuses dont les neiges se perdent dans les nues. Et cependant combien Gavarnie est au-dessus de tout cela!

On passe de nouveau le gave au pont Barygui, sous lequel il se précipite tout entier avec fracas parmi d'énormes rochers, et l'on trouve d'abord l'auberge de Gavarnie, puis le village du même nom, enfin la chapelle du lieu, construite par les Templiers, et où se voient, sur une poutre, des crânes humains qu'on prétend être ceux des derniers chevaliers de cet ordre, égorgés lors de sa proscription en 1312.

C'est de l'auberge et surtout de la chapelle que l'on distingue, sous le point de vue le plus favorable, les montagnes du fond, leurs murs plus que semi-circulaires, les neiges qui en occupent les gradins, les rochers en forme de tours qui les couronnent, enfin les nombreuses cascades qui se précipitent dans le fond du cirque. On croirait alors être parvenu au terme de sa course et toucher ces objets qui frappent d'étonnement, quoiqu'on en soit encore à trois quarts de lieue : tel est l'effet de l'immensité de ces parties du plus magnifique tableau que présentent les Pyrénées.

De Gavarnie au cirque il y a près d'une heure de marche, et l'on traverse pour l'atteindre différents bassins dominés au levant par divers pics très-élevés, dont les flancs sont couverts de sapins, et qui forment une chaîne imposante : l'Allantz, la Furchetta aux trois pointes, l'Astazona voisine du Marboré. Le dernier de ces bassins est le plus remarquable; sa forme ovale, son fond peu inégal et couvert de gravier, annoncent qu'il était anciennement le domaine des eaux du gave, qui le ravage encore de temps en temps. Après ce vallon, on monte sur une petite élévation et l'on atteint les restes d'une digue assez haute, au travers de laquelle s'échappe le gave. Quelques pas encore et on entre dans le cirque, ou, pour nous servir de l'expression locale, dans l'*Oule* de Gavarnie.

Ici l'admiration, l'étonnement sont à leur comble. Quand lord Bute y entra pour la première fois, il s'écria : « La grande, la belle chose!... Si j'étais encore au fond de l'Inde, et que je soupçonnasse l'existence de ce que je vois en ce moment, je partirais sur-le-champ pour en jouir et l'admirer. » Un enthousiasme subit s'empare, en effet, du voyageur transporté à la vue de ces formidables remparts, que l'on croirait bâtis par les anciens géants, au pied de ces sublimes tours où combattirent autrefois Agramant, Ferragus, Marsile, contre les preux de Charlemagne. Au-dessus, Roland, monté sur son cheval de bataille, transperça une montagne de sa terrible épée, et s'ouvrit un chemin qui devait le conduire chez les Maures et à la victoire. L'imagination ne saurait atteindre la réalité de ce que l'on a sous les yeux : le Colisée, les pyramides d'Égypte, les jardins suspendus de Sémiramis, se présentent à la fois à l'esprit. Mais que sont tous les cirques des Romains, que sont tous les ouvrages des hommes, auprès de cet imposant monument de la nature? Il semble qu'elle ait fait un essai de ses forces pour y déployer tout ce qu'elle a de grandeur et de magnificence. Figurez-vous un vaste amphithéâtre de rocs perpendiculaires, dont les flancs nus et horribles présentent à l'imagination des restes de tours et de fortifications, et dont le sommet, ruisselant de toutes parts, est couvert d'une neige éternelle, sous laquelle le gave s'est frayé une route. L'intérieur de l'enceinte est jonché de décombres immenses et traversé par des torrents mugissants. En pénétrant dans l'enceinte, qui autrefois était évidemment un grand lac dont les eaux ont rompu les digues et ont donné cours au gave, on jouit d'un coup d'œil certainement unique. On voit le gave sortir du lac du Mont Perdu, se précipiter près du vieux pont et de ces éternels glaciers, dans l'enceinte de Gavarnie, de plus de trois cents pieds d'élévation, et se partager ensuite en sept cascades. La plus belle est à gauche; elle tombe d'une hauteur si prodigieuse et si détachée du roc, qu'elle ressemble à une longue pièce de gaze d'argent ou à un nuage délié qui glisse dans les airs; elle en a l'ondulation, l'éclat et la légèreté. L'eau dissoute en brume, et frappée des rayons du soleil, forme une infinité d'arcs-en-ciel qui se multiplient, se croisent et disparaissent selon la rencontre des divers rejaillissements : elle répand en tombant une rosée extrêmement fine. L'air d'alentour est si froid que le voyageur est obligé de se couvrir promptement et de boire quelque liqueur spiritueuse. On voit ensuite fuir, sous un pont de neige, ce gave, qui, d'abord faible ruisseau, murmure à peine, tout d'un coup se grossit, prend une couleur d'azur foncé, s'élance des rochers, entraîne en grondant les débris des bois et des monts, et menace d'ensevelir la contrée. Au loin s'élève le Marboré avec ses crêtes bleuâtres, le Mont Perdu et d'autres montagnes, sur lesquelles l'Arioste a placé le théâtre de ses charmantes fictions.

LES CHOSES INUTILES.

NOUVELLE.

— La diligence de Paris! crie un garçon d'auberge, en ouvrant la porte de la salle à manger du *Grand-Pélican*, à Colmar.

Un voyageur de moyen âge qui achevait de déjeuner se leva précipitamment à cette annonce et courut à l'entrée de l'hôtel, où la lourde voiture venait en effet de s'arrêter. Dans le même instant un jeune homme mettait la tête à la portière du coupé. Tous deux se reconnurent et poussèrent une exclamation de joie.

— Mon père! — Camille!

A ces deux cris jetés en même temps, la portière fut rapidement ouverte; le nouvel arrivant franchit, d'un bond, le marchepied et vint tomber dans les bras du plus vieux voyageur qui le tint longtemps pressé contre sa poitrine.

Le père et le fils se revoyaient pour la première fois, après une séparation de six années que ce dernier avait dû passer à Londres chez un oncle de sa mère. La mort de ce parent dont il se trouvait héritier lui permettait enfin de rejoindre la maison paternelle qu'il avait quittée presque enfant, et où il revenait majeur.

Après le premier attendrissement et les premières questions, M. Isidore Berton proposa à Camille de repartir sur-le-champ pour la campagne qu'il habitait près de Ribeauvillé; celui-ci, pressé de revoir le logis où il était né, accepta; le cabriolet fut attelé, et tous deux se remirent en route.

Il y a dans ces premières entrevues, à la suite d'une longue absence, un certain embarras curieux qui entrecoupe l'entretien de silences involontaires. Désaccoutumés l'un de l'autre, on s'étudie, on s'observe, on s'efforce de découvrir les changements que le temps a dû apporter aux idées comme aux personnes; on recherche le passé dans le présent avec une sorte d'incertitude inquiète. M. Berton surtout était anxieux de connaître le jeune homme qui lui revenait à la place de l'enfant qu'il avait vu partir. Pareil au médecin qui examine un malade, il l'interrogeait lentement, observait chacune de ses impressions, analysait ses moindres paroles.

Tout en continuant son étude, il finit pourtant par se laisser emporter au courant de la conversation, et se mit à lui parler de ses propres goûts et de ses occupations depuis son départ.

Le propriétaire de Ribeauvillé n'était ni un savant ni un artiste; mais, impuissant à produire, il aimait ce qu'avaient produit les autres; c'était un miroir qui, sans rien créer, reflétait la création! aucun élan de l'intelligence ne lui était indifférent, aucune émotion étrangère. Il s'intéressait à toutes les découvertes, s'associait à toutes les tentatives, encourageait tous les efforts. Pour lui, vivre n'était point seulement entretenir l'étincelle que Dieu a mise en chacun de nous, mais l'accroître et l'enflammer aux autres étincelles. Grâce aux loisirs que lui faisait un riche patrimoine, son activité avait

pu se développer librement en dehors des préoccupations du besoin. N'étant enchaîné sur aucune route, il les avait parcourues toutes à la suite des travailleurs, soutenant leur courage par ses récompenses ou ses sympathies. L'Alsace l'avait vu à la tête de chaque entreprise formée au profit des lettres, des sciences ou des arts, et les musées de Strasbourg avaient été enrichis par ses présents.

Dans ce moment encore, il faisait exécuter des fouilles dispendieuses aux flancs d'une colline, où quelques vestiges de poteries antiques avaient été découvertes. Il montra en passant, à son fils, *la butte romaine*, et lui raconta comment il n'avait pu l'acquérir de son possesseur qu'en donnant en échange un arpent de ses meilleurs prés.

Camille laissa échapper une exclamation de surprise.

— Tu trouves que je suis bien fou, n'est-ce pas? demanda M. Berton qui l'observait.

— Pardon, mon père, dit le jeune homme, je m'étonne seulement du marché.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'il me semble qu'en toute chose on doit avoir égard à l'utilité, et que cette colline aride ne peut valoir un arpent de prés.

— Je vois que tu n'es pas archéologue.

Il est vrai; je n'ai jamais bien compris ce que prouvent de vieilles poteries, et quel intérêt on peut prendre à des générations éteintes.

M. Berton regarda son fils, mais ne répondit rien. Jaloux de le connaître à fond, il ne voulait pas effaroucher sa confiance par un débat. Il y eut quelques instants d'un silence qui fut tout à coup interrompu par le cri de Camille. Il venait d'apercevoir au loin, parmi les arbres, le manoir dont il avait reconnu la grande tourelle.

— Ah! oui, c'est mon observatoire, dit son père en souriant; car je ne suis pas seulement antiquaire, mon pauvre ami, je me suis fait de plus astronome.

— Vous! mon père.

— Oui, j'ai transformé notre tourelle en cabinet de travail, et j'y ai braqué un télescope avec lequel j'examine ce qui se passe dans les astres.

— Et vous trouvez plaisir à vous occuper de choses qui sont hors de votre portée, auxquelles vous ne pouvez rien changer, et qui ne vous rapportent rien?

— Cela emploie le temps, dit M. Berton, qui continuait à éviter une discussion sérieuse. Du reste, tu en verras bien d'autres. L'ancienne basse-cour a été transformée en volière, et le verger en jardin botanique.

— Tous ces changements ont dû vous coûter fort cher.

— Et ne me rapportent rien.

— C'est-à-dire alors que vous les condamnez vous-même.

— Je ne dis pas non; mais nous voici arrivés: descendons.

Le palefrenier accourut pour prendre les rênes, et nos deux voyageurs le laissèrent conduire le cabriolet aux remises, tandis qu'ils entraient au manoir.

Camille trouva le vestibule encombré de vieilles armes, d'échantillons géologiques et d'herbiers relatifs à la flore alsacienne.

—Tu cherches une *patère* pour ton manteau? dit M. Berton, qui le voyait regarder autour de lui avec une sorte de désappointement. Cela serait, en effet, plus utile que mes curiosités; mais passons au salon.

Le salon était orné, depuis les plinthes jusqu'aux corniches, de peintures, de dessins rares ou de médaillers. Le propriétaire voulut faire admirer quelques cadres à son fils; celui-ci s'excusa sur son ignorance.

— Au fait, tout cela n'a pas grande importance, dit M. Berton avec bonhomie; nous sommes de grands enfants que les curiosités amusent; mais je vois avec plaisir que tu as pris la vie par le côté pratique.

— Je le dois à mon oncle Barker, fit observer Camille avec une modestie un peu théâtrale. Il se plaignait souvent du temps et des trésors dépensés pour les frivoles merveilles de l'art, et cherchait en vain quel profit l'humanité pouvait tirer d'un papier noirci ou d'une toile peinte.

Ils furent interrompus par l'arrivée d'un domestique qui annonçait le dîner et qui remit à M. Berton un livre nouveau arrivé par la poste: c'était l'œuvre impatiemment attendue d'un poëte favori. Il se mit d'abord à la parcourir; mais s'arrêtant tout à coup et refermant le livre:

— Allons, dit-il, ne vais-je pas retarder ton dîner pour des vers! L'oncle Barker ne me l'aurait point pardonné.

— J'en ai peur, répondit Camille en souriant; car il avait coutume de demander à quoi servent les poëmes.

Le père et le fils se mirent à table où la conversation continua sur le même sujet. Camille développa librement les opinions qu'il devait à l'oncle Barker; car ce dernier lui avait appris à être sincère; seulement cette sincérité provenait moins chez le vieil économiste de l'adoration du vrai, que de l'amour de l'utile. Il respectait la ligne droite, non parce qu'elle était droite, mais parce qu'il la savait plus courte. Pour lui, le mensonge était un faux calcul, le vice un mauvais placement, la passion une dépense exagérée! En toutes choses l'utilité restait la suprême loi. De là je ne sais quelle aridité même dans les bonnes actions du vieillard; ses vertus ne paraissaient plus que des problèmes bien résolus.

Camille avait adopté la doctrine de son oncle avec l'ardeur que met la jeunesse à accepter l'absolu. Ramenant peu à peu toute chose à cette définitive question: *A quoi cela sert-il?* son raisonnement (qu'il prenait pour sa raison) avait réduit les devoirs sociaux à des proportions mathématiques. Guéri, comme il le disait, de *l'aliénation mentale appelée poésie*, il avait traité la vie à la manière de ce juif qui gratta un tableau du Titien, afin d'avoir une toile nette et qui fût *bonne à quelque chose*.

M. Berton l'écouta développer ses opinions sans montrer ni mécontentement ni impatience. Il opposa quelques objections que le jeune homme réfuta victorieusement, parut frappé de ses raisons, et ne se sépara de lui qu'après avoir déclaré qu'ils en reparleraient.

La fin à la prochaine livraison.

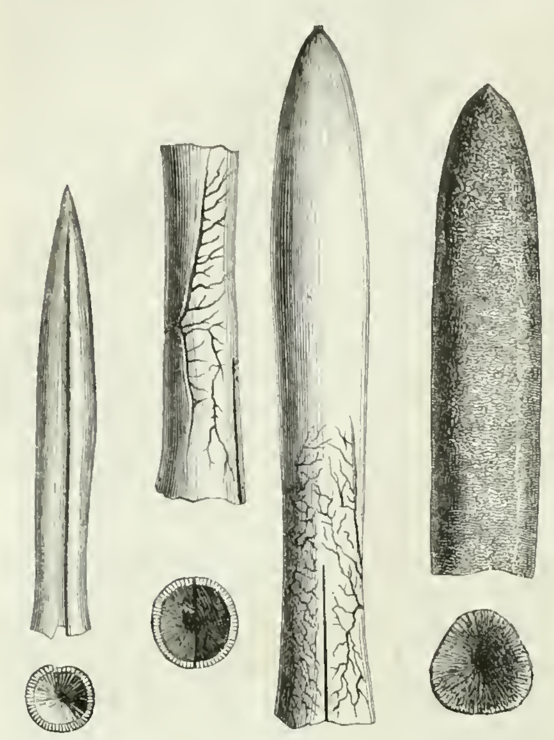
LES BÉLEMNITES.

Les bélemnites sont un des genres de fossiles qui se trouvent le plus abondamment dans quelques-unes de nos provinces; et comme ce genre manque absolument dans les autres, il n'en est que plus curieux pour toutes, ici par la rareté, et là par la multitude de ses représentants. On a été si longtemps dans l'ignorance sur la véritable nature des bélemnites, qu'à défaut de la science l'imagination populaire a eu toute liberté à leur égard. De là vient la variété singulière des noms sous lesquels elles sont connues.

Au moyen âge, les érudits, qui étaient à peu près les seuls naturalistes, pensaient trouver dans les bélemnites des pierres dont il est question dans Théophraste et dans Pline, et qui, suivant un conte propagé par ces auteurs, auraient été des concrétions de l'urine des lynx. On leur donnait en latin le nom de *lapis lyncis*, d'où est venu en français celui de pierre de lynx, et en allemand de *luchstein*. Mais il paraît que les pierres dont parlait Pline n'étaient même pas des bélemnites, mais des pointes fossiles d'oursin.

Telle était au moyen âge l'opinion des savants; mais le peuple s'en était formé une plus merveilleuse encore. La forme des bélemnites, si semblable à un fer de flèche, avait fait croire que telle était leur origine; mais ce ne pouvaient être que des flèches du diable. Aussi pensait-on que leur poudre avait une efficacité souveraine contre le cauchemar et les mauvais rêves. Telle est l'étymologie du nom d'*alpschosz* qu'elles portaient en allemand, et que l'on trouve dans Mercati. On ne s'en tenait pas là, et l'on voit que dans divers pays elles étaient employées contre la colique, la pierre, la dys-

senterie, etc. Ailleurs encore, au lieu d'y voir des flèches, on y voyait des chandelles, celles dont on faisait usage au sabbat. De là le nom de *spectrorum candelæ* (chandelles des spectres), sous lequel elles sont mentionnées dans quelques auteurs.



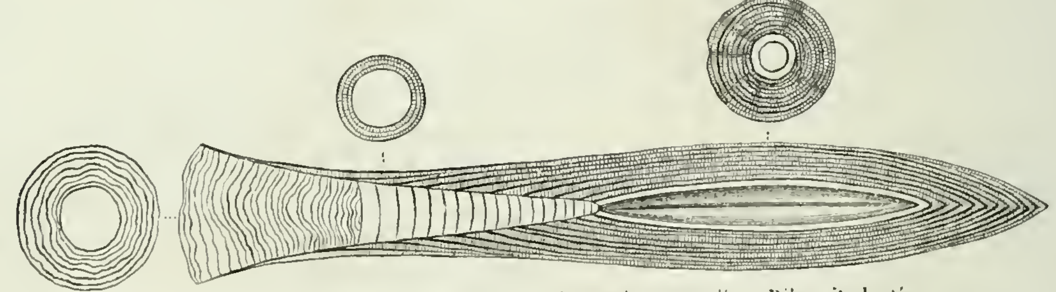
Bélemnite aiguë. B. mucronée. B. granulée.

L'opinion qui paraît aujourd'hui encore la plus accréditée dans les campagnes, c'est que les bélemnites doivent leur origine à la foudre, soit qu'elles forment le dard avec lequel la foudre se précipite du ciel, soit qu'elles se produisent à l'endroit où la foudre frappe la terre. De là le nom de *pierre de tonnerre* qui se retrouve dans toutes les langues de l'Europe : *piedra del rayo* en espagnol, *thunderstone* en anglais, *donnerstein*, *strahlstein* en allemand.

Depuis la renaissance jusqu'à ces dernières années, les bélemnites n'ont cessé de préoccuper les savants. Tant s'en faut qu'ils se soient trouvés d'accord à leur sujet : les trois règnes de la nature se sont en quelque sorte disputé ces fossiles, ceux-ci en faisant des minéraux, ceux-là des végétaux, d'autres enfin des animaux. C'étaient ces derniers qui avaient raison. Mais quels animaux ? Les uns en font la corne d'un gros poisson analogue au narval, les dents d'un crocodile ou d'une espèce de baleine, les épines dorsales de quelque animal inconnu ; les autres des espèces de zoophytes, comme les fungites et les astroïtes, ou des pétrifications de vers marins analogues aux holothuries, ou même simplement des tuyaux de vers marins.

Qui entendre ? On raisonnait sans principes. La première idée vraie énoncée sur les bélemnites est due à Ehrart, qui la consigna, en 1724, dans un mémoire intitulé : *Dissertatio inauguralis de belemnitis succicis.* Il posait en principe que ces corps n'étaient que l'enveloppe des alvéoles d'un coquillage analogue aux nautiles ou aux ammonites ; mais qui, au lieu d'être recourbé comme ceux-ci, était droit. C'est l'opinion qu'adopta Linné dans son Système de la nature. A la fin du dernier siècle, la connaissance des bélemnites fit un nouveau pas, grâce à Deluc, qui, après avoir étudié les nummulites et constaté qu'elles formaient, comme l'os des seiches, une coquille contenue dans le corps même de l'animal, appliqua aux bélemnites le même principe. C'est ce qui a donné la clef de leur constitution.

Les bélemnites sont composées de deux cônes s'emboîtant l'un l'autre, l'un toujours plein, d'une structure rayonnée, formant l'enveloppe, l'autre qui a ordinairement disparu en laissant un vide, et qui était formé d'une série de petites cellules séparées l'une de l'autre par des cloisons extrêmement minces. On en compte jusqu'à cinquante dans un cône de deux pouces. Quand on scie longitudinalement le cône plein, on s'aperçoit qu'il est constitué par une série de couches déposées les unes sur les autres comme une série de petits cornets emboîtés, et que la base de ces cornets correspond aux petites cellules du cône extérieur. Toutes les cellules communiquent ensemble par un petit canal cylindrique qui les traverse, et qui est presque toujours très-difficile à reconnaître. C'est ce que l'on nomme le siphon. Aujourd'hui, grâce à la découverte, parmi les espèces vivantes, d'une



Coupe longitudinale, et coupe transversale à diverses hauteurs, d'une Bélemnite hastée.

coquille nommée la spirule, les naturalistes sont en position de se rendre parfaitement compte du rôle que jouaient ce siphon et ces cellules dans l'organisation de la bélemnite. L'animal se construisait successivement des cellules de plus en plus grandes, à mesure qu'il grossissait, et demeurait enveloppant le tout, comme on le voit d'ailleurs par diverses impressions vasculaires qui sont restées à l'extérieur de la coquille. Celle-ci jouait à son égard le rôle de lest, d'os et de vessie aérienne.

Il y a un très-grand nombre d'espèces de bélemnites ; on les rencontre dans tous les terrains de la formation secondaire, et leur apparition semble déjà préparée dans les terrains intermédiaires par les orthocères, qui ont avec elles beaucoup de rapports. M. de Blainville a même remarqué que plus les couches auxquelles appartiennent les bélemnites sont anciennes, plus leurs cloisons ont de développement, ce qui les rapproche de plus en plus des orthocères. Elles disparaissent dans les terrains tertiaires, et l'on ne connaît plus aucune espèce vivante de ce genre. Il y a des espèces qui n'ont que 2 à 3 centimètres, tandis que d'autres ont jusqu'à 60 centimètres de longueur. Celles que l'on trouve le plus ordinairement à la surface du sol sont des pointes brisées qui n'ont guère que 5 à 6 centimètres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE MATAMORE.

Voyez la Table des dix premieres années.



D'après Abraham Bosse.

C'est le fameux capitan Matamoros (*Tue-Mores*) des comédies espagnoles, fanfaron, rodomont et plus que gascon, vainqueur de géants, dompteur de monstres, n'ayant qu'à paraître enfin pour tout réduire en poudre :

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Defait les escadrons et gagne les batailles.
Mon courage invaincu contre les empereurs
N'arme que la moitié de ses moindres fureurs.
D'un seul commandement que je fais aux trois Parques,
Je dépeuple l'État des plus heureux monarques;
La foudre est mon canon, les destins mes soldats;
Je couche d'un revers mille ennemis à bas.

Ainsi s'exprime ce vaillant lorsqu'il repose son courage en racontant ses exploits. Corneille, dans *l'Illusion comique*, nous a donné une excellente imitation du personnage espagnol; on ne peut pousser plus loin réellement l'inspiration et la verve de la forfanterie.

Il est vrai que je rêve et ne saurais résoudre
Lequel je dois des deux le premier mettre en poudre,
Du grand sophi de Perse ou bien du grand mogol...

Voilà sa seule hésitation; il délibère par où et par qui sa valeur commencera à faire rage. Faut-il aller raser une montagne dans les Indes, ou dépeupler la Norvége? Devons-nous changer d'abord la face de l'Europe, ou mettre l'Afrique dans les fers? — Tandis que ce héros doute encore, nous voyons un bonhomme, un Cassandre, un Géronte armer de bâtons trois ou quatre valets en leur recommandant d'étriller

fort et ferme notre pourfendeur. Et celui-ci, aussitôt, de s'éclipser sous prétexte de ne pas compromettre sa vaillance avec une telle canaille.

> Les voilà ; sauvons-nous! Non, je ne vois personne.
> Avançons hardiment... Tout le corps me frissonne.
> Je les entends, fuyons!... Le vent faisait ce bruit.
> Marchons sous la faveur des ombres de la nuit.

Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que le personnage finit par croire lui-même à ses propres vanteries. Il sent bien qu'il a peur, mais il prend son effroi pour une défaillance de son courage, et lorsque Clindor, qui jouait auprès de lui le rôle de confident, entre en pleine révolte, et devient rodomont à son tour : — Cadédiou ! s'écrie Matamore,

> . . . . . . Ce coquin a marché dans mon ombre ;
> Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas.

La tradition du théâtre nous apprend que ce rôle de Matamore fit la fortune de *l'Illusion comique*, pièce assez faible d'ailleurs, et dont le romanesque est souvent voisin de l'insipide. Les bravades formidables du capitan et sa piteuse déconfiture avaient pour les contemporains un intérêt comique qui n'est plus aussi sensible pour nous. La forfanterie régnait alors à la cour, à la ville, à l'Académie même ; elle était pour ainsi dire passée dans les moeurs françaises ; et le sage auteur des *Maximes*, La Rochefoucauld, parlait de *faire la guerre aux dieux* pour obtenir un regard de sa dame. Corneille, en imitant le type espagnol, ne se trouvait donc pas si loin de la réalité ; entre son Matamore et les rodomonts du jour, il n'y avait que la distance qui sépare la caricature du portrait. Témoin l'illustre Scudéry, seigneur de Lagarde, qui tenait sa plume d'une main, son épée de l'autre, et qui appelait en duel Corneille pour lui prouver, d'estoc et de taille, que *le Cid* était une détestable tragédie ; témoin encore cet admirable extravagant nommé Cyrano de Bergerac (1) ! Celui-là, du moins, n'était pas un faux brave ; il avait soutenu tant de combats singuliers qu'il n'en savait plus le nombre ; non content de ses propres querelles, il s'immisçait vaillamment dans celles des autres, et quand il n'avait pas été sur le pré, il croyait avoir perdu sa journée. Son triomphe, attesté par des gens dignes de foi, fut d'avoir mis en fuite, à lui seul, un peloton de cent hommes dont il tua deux et blessa sept !... Mais si sa valeur produisit de pareils hauts faits, quelle forte dose de gasconnade nous y voyons mêlée ! En vérité, et bravoure à part, Cyrano est le frère jumeau du Matamore ; Corneille n'a eu, pour faire parler dignement son personnage, qu'à traduire en vers la prose de ce grand duelliste qui cherchait noise aux paysans quand il ne pouvait plus se battre avec ses amis. — Cyrano avait reçu de la nature un nez exorbitant ; malheur à ceux qui semblaient prendre garde à ce fâcheux nez ! malheur aussi à ceux qui ne le regardaient pas !

Voici un extrait d'une lettre de Cyrano qui peut soutenir, ce semble, la comparaison avec les vers de Corneille, et qui figurera également bien au-dessous de cette figure fracassante de Matamore que nous avons donnée. « Il faudroit, je pense, monsieur, que Dieu accomplit quelque chose d'aussi miraculeux que le souhait de Caligula, s'il vouloit finir mes querelles. Quand tout le genre humain seroit érigé en une tête, quand de tous les vivants il n'en resteroit qu'une, ce seroit encore un duel qui me resteroit à faire... Vraiment il faut bien que, votre départ ayant déserté Paris, l'herbe ait crû par toutes les rues, puisqu'en quelque lieu que j'aille, je me trouve toujours sur le pré. Je m'imagine quelquefois être devenu porc-épic, voyant que personne ne m'approche sans se piquer... Ne voyez-vous pas aussi qu'il y a maintenant plus d'ombre sur l'horizon qu'à votre départ ; c'est à cause que depuis ce temps-là ma main en a tellement peuplé l'enfer qu'elles regorgent sur la terre !... »

(1) Voy., sur Cyrano de Bergerac, la Table décennale.

FABRICATION DU PLOMB DE CHASSE.

Les projectiles dont on fait usage pour la chasse sont faits avec du plomb, et portent le nom de *balles* ou *plomb de chasse*. Ordinairement on ne charge qu'une seule balle à la fois, tandis que le nombre et la grosseur des grains de plomb, composant une charge, sont proportionnés à la grosseur de l'animal qu'on veut tuer.

Tout le monde connaît la manière de faire les balles. On se sert d'un petit moule divisé en deux parties semblables qu'on écarte ou qu'on rapproche l'une de l'autre, au moyen de deux branches assemblées comme celles d'une paire de ciseaux. Quand le métal qu'on y a coulé est refroidi, il suffit de couper le *jet* le plus près possible de la surface de la balle qui se trouve alors terminée. Ainsi, avec un moule et une cuiller en fer pour faire fondre le métal, on peut fabriquer des balles partout où l'on voudra.

On procède tout autrement à la fabrication du plomb de chasse, qui nécessite des bâtiments et des appareils appropriés dont la réunion constitue une *usine*. Cela seul suffirait déjà pour établir une grande différence dans la fabrication des balles et du plomb de chasse ; mais il en existe encore une aussi grande dans la préparation de la matière première et les manipulations qui ont été longtemps tenues secrètes, et dont nous allons essayer de donner une idée.

Tous les grains de plomb employés pour la chasse n'ont pas la même grosseur, et, suivant celle de l'animal qu'ils se proposent de tuer, les chasseurs les appellent *plomb de loup*, *plomb de lièvre*, *de perdrix*, ou *cendrée*, quand il est destiné aux petits oiseaux. Dans le commerce, on en distingue dix numéros, depuis le n° 0 qui est le plus gros, et qui a 5 millimètres de diamètre, jusqu'au n° 9, qui est le plus petit, et qui n'a qu'un demi-millimètre de diamètre. Celui des numéros intermédiaires décroît par demi-millimètre.

Pour faire le plomb de chasse, ou, comme on dit, pour *granuler le plomb*, on le verse, quand il est fondu, dans des *passoires* ou casseroles en tôle à fond plat, percées de trous ronds dont le diamètre est égal à celui des grains qu'on veut obtenir. L'atelier dans lequel on fait cette opération est situé ordinairement au sommet d'une tour (1), au bas de laquelle on place une cuve remplie d'eau destinée à recevoir les grains de plomb à mesure qu'ils s'échappent des passoires. Cette disposition est indispensable pour que les grains aient le temps de se refroidir pendant leur chute, et pour amortir le choc, afin d'éviter leur déformation. La hauteur de la chute varie suivant la grosseur des grains, qui se solidifient d'autant plus rapidement qu'ils sont plus petits. Du n° 4 au n° 9, une chute de 30 mètres est suffisante, tandis qu'il en faut une de 50 pour les plus gros échantillons. Mais le métal *pur* ne se granule pas, c'est-à-dire que les gouttes qui passent par les trous de la passoire ne prennent pas la forme sphérique. On a reconnu que, pour qu'il jouisse de cette propriété, il faut y ajouter une certaine quantité de sulfure d'arsenic (connu sous le nom de *réalgar*), qui varie de 3 à 4 millièmes, suivant que le plomb est plus ou moins aigre, c'est-à-dire allié avec de l'antimoine.

On opère habituellement à la fois sur 2 000 kilogrammes de plomb, qu'on met dans une chaudière en fonte placée sur un fourneau. Quand la fusion est complète, on ajoute le réalgar par portion, en ayant soin de brasser le mélange après chaque addition pour le rendre plus intime. C'est ce qu'on appelle *former le bain de fonte*. Pendant la fusion de l'alliage, le bain se couvre de crasses métalliques que l'on recueille pour les placer sur le fond des passoires. Ces crasses

(1) En France, c'est dans la jolie tour de Saint-Jacques la Boucherie, à Paris, qu'on a établi la première usine à fabriquer du plomb de chasse. C'est aussi dans cette même tour, aujourd'hui encore utilisée par cette industrie, qu'autrefois Blaise Pascal fit ses expériences sur la chute des corps.

sont poreuses, et le métal en s'infiltrant au travers se divise en gouttes dont la forme se régularise en passant par les trous des passoires.

On ne peut arriver théoriquement à ajouter au plomb la quantité convenable d'arsenic ; mais on y parvient facilement en essayant le *granulage* et en examinant la forme des grains. Si la proportion d'arsenic est trop grande, le grain a la forme d'une lentille ; si au contraire elle est trop faible, le grain est aplati d'un côté et présente un creux dans le milieu, forme qu'on désigne sous le nom de *coupe;* enfin, quand la proportion d'arsenic est beaucoup trop faible, le grain s'allonge, présente encore un creux vers le milieu et forme la *queue*.

L'opération du granulage terminée, on retire de la cuve, placée au bas de la tour, des grains de toutes les grosseurs, mélangés de grains défectueux ; tous ces grains ont conservé leur éclat métallique qu'ils perdent promptement en séchant, et de plus leur surface est couverte de légères aspérités.

Pour faire le *triage* des grains, on les met dans un tamis circulaire dont le fond est formé par une plaque de tôle mince percée de trous d'un diamètre égal à celui des grains qu'on veut séparer des autres, et qui est nécessairement le plus petit. En employant successivement des tamis dont les trous vont en grossissant comme les numéros des grains, on arrive facilement à réunir séparément les grains de divers numéros.

Quant à ceux qui sont défectueux, c'est-à-dire allongés ou aplatis, on les isole des autres en les plaçant sur une table à rebords suspendue à des courroies. On imprime à cette table un mouvement oscillatoire qui fait rouler tous les grains dont la rondeur est parfaite vers un des côtés de la table d'où ils tombent dans une caisse destinée à les recevoir, tandis que les autres restent sur la table ou roulent obliquement d'un autre côté.

Enfin, pour lustrer et polir les grains, on les met dans un petit tonneau placé sur un axe horizontal, en ajoutant un peu de plombagine. On imprime ensuite à ce tonneau un mouvement de rotation que l'on continue jusqu'à ce que le plomb ait acquis le poli et le lustre convenables.

Le bien est la fin des arts et des sciences ; le premier des biens est donc la fin de la première des sciences ; or cette science est l'économie sociale : le premier des biens se trouve donc dans l'ordre politique. Ce bien c'est la justice, c'est-à-dire l'utilité générale.

Aristote, *Politique*, l. III, c. 8.

ÉGRA.

Fin. — Voy. p. 99.

Égra est une assez jolie petite ville de 9 000 âmes, bâtie en pente sur la rive gauche de la rivière du même nom. Elle renferme encore quelques hôtels assez riches pour donner un dernier vestige de son opulence dans les siècles passés. Ses fortifications étaient autrefois considérables, mais elles ont été en partie démantelées sous Napoléon. Le château, élevé sur un roc abrupte et muni de hautes et solides murailles, forme cependant toujours un poste militaire.

C'est dans ce château que se voient les plus anciens monuments d'Égra. Le principal est la vieille tour nommée le *burg*. Elle est faite d'énormes quartiers de lave sur une épaisseur de trois à quatre mètres ; c'est un des plus anciens établissements des Francs contre les Slaves. On sait en effet qu'Égra formait sous Charlemagne la résidence des markgraffs, ou gardiens des frontières dans le Nordgau. Aussi ne peut-on s'empêcher de contempler avec une sorte de vénération cette puissante masse, premier et indélébile monument de la civilisation dans ces montagnes couvertes auparavant de forêts sauvages et étrangères sans doute jusqu'alors à tout édifice de pierre. L'autre construction est une très-jolie petite chapelle en style roman du treizième siècle, attribuée aux Templiers, mais avec plus de vraisemblance aux chevaliers de la Croix, et située aussi dans l'enceinte du château. Elle est divisée en deux étages qui communiquent entre eux par une large ouverture pratiquée dans la voûte, et dont l'un, celui du rez-de-chaussée, est en granite et l'autre en marbre blanc. Le tout est dans un parfait état de conservation. C'est dans le clocher que se trouvait, selon la tradition, l'observatoire où Waldstein venait, avec son astrologue, interroger le ciel sur ses destinées.

La fondation de la ville remonte au dixième siècle. Ce ne fut d'abord qu'un simple appendice au château habité par les margraves de Vohburg.

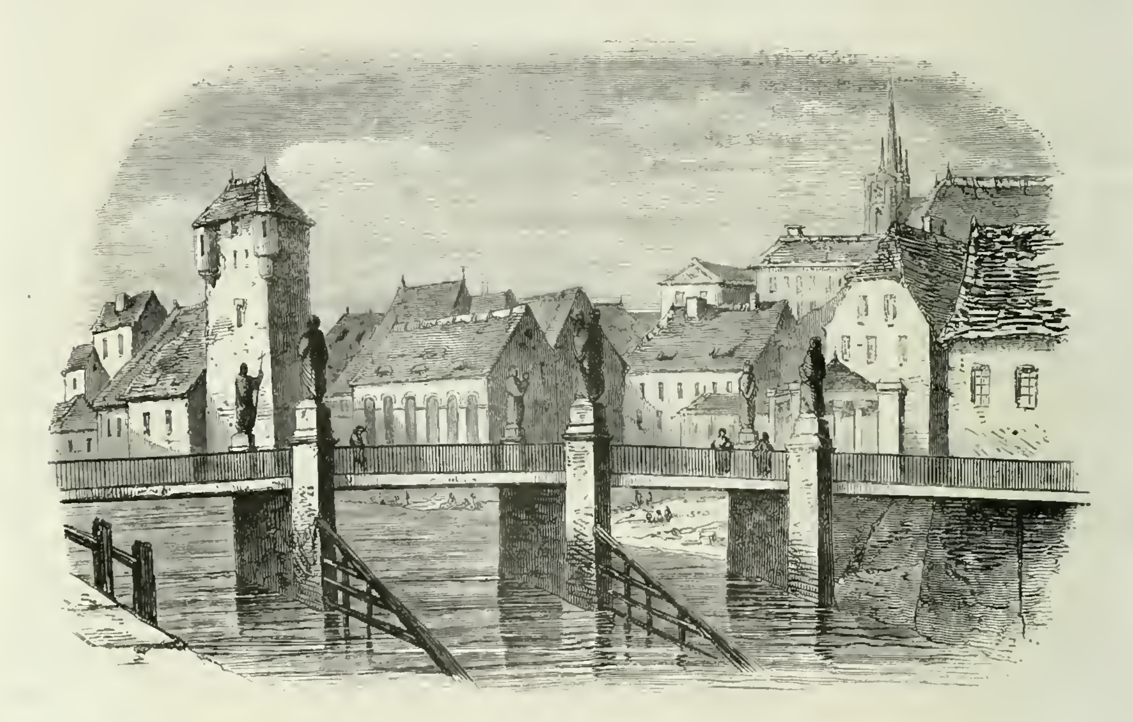
Au milieu du douzième siècle, elle passa des mains de cette famille dans celles des Hohenstaufen, à titre de dot, lors du mariage de l'empereur Frédéric avec Adélaïde de Vohburg ; mais elle revint bientôt à la Bavière, engagée par l'infortuné Conradin à ses oncles de Bavière, lors de son expédition en Italie. C'est sur ces princes qu'Ottocar II, roi de Bohême, la conquit en 1265. La première charte d'affranchissement de la commune d'Égra remonte à ce souverain. Elle est du 4 mars 1266. C'est aussi à ce souverain qu'appartient l'acte par lequel Égra se détacha du domaine de la couronne de Bohême pour s'incorporer au cercle de l'empire. Pressé d'argent, Ottocar avait engagé la ville à l'empire pour une somme de 7 000 marcs, et par un traité intervenu en 1277 entre les parties, il fut convenu que la ville et son district resteraient définitivement à l'empire. Depuis lors, l'histoire nous montre qu'elle a été fréquemment aliénée par les empereurs, mais simplement comme un gage sur lequel ils prétendaient ne pas abandonner leurs droits. Sans entrer dans le détail, on conçoit assez que cette possession ait été un sujet continuel de guerres pendant toute la durée du moyen âge.

Ce qui caractérise Égra, c'est la multitude de familles riches et puissantes qui s'y réunirent de bonne heure pour y faire leur résidence. C'est ce qui explique la rareté des châteaux dans les environs : les châteaux étaient dans l'enceinte même de la ville. C'est ce que l'on nommait les maisons nobles. Il y a témoignage que quelques noms remontent au onzième siècle. Ces maisons ne possédaient pas moins leurs droits sur le revenu des campagnes, mais par des contrats écrits ; et comme elle ne pesaient pas d'aussi près sur leurs paysans, il fut plus aisé à ceux-ci de se soulager peu à peu, et le tout ne tarda pas à se réduire à ce que l'on nomme encore aujourd'hui le droit de sac, c'est-à-dire à une simple redevance en nature. Grâce à un tel concours, la prospérité de la ville ne dut pas tarder à prendre un haut développement. Le commerce et les matières de luxe y trouvaient un poste non-seulement favorable en temps de paix, mais sûr en temps de troubles et d'invasions. Les margraves de Vohbourg y résidaient habituellement, et les chroniques gardent mémoire de la fréquence des visites des rois de Bohême et des empereurs. La constitution de la commune, bien que favorable à bien des égards à la bourgeoisie, se ressentait pourtant du rôle important de la noblesse dans les origines de la ville. La noblesse s'y était ménagé une part de roi. Le gouvernement était confié à quatre bourgmestres prenant la présidence alternativement, et à un sénat composé d'une centaine de membres qui ne pouvaient être choisis que dans les anciennes familles nobles de la ville. Les revenus étaient administrés sous la surveillance de ce sénat, et l'on ne pouvait appeler de ses décisions qu'à l'empereur.

Cette constitution communale subsista jusque sous le règne de Marie-Thérèse. Mais à cette époque la ville, par

suite de son état de décadence, étant arrivée à un déficit considérable, le gouvernement impérial se fit rendre compte de la situation et prit les dettes à sa charge en imposant par contre un remaniement dans la constitution. Le sénat fut réduit à quatre bourgmestres, quatre adjoints, quatre jurés et un syndic ; et quelques années après une nouvelle ordonnance ne laissa plus subsister qu'un bourgmestre et cinq conseillers à la nomination de l'empereur. C'est un bien faible vestige de l'ancienne liberté.

C'est au quatorzième siècle, sous le règne de l'empereur Charles IV, qu'Égra paraît avoir atteint son plus haut degré de prospérité. On y voyait trois faubourgs, défendus par des tours et des murailles comme trois villes distinctes, et séparés de la ville principale par des arbres et des jardins. Attirés par des circonstances si favorables à leur industrie, les juifs avaient fini par s'y amasser en grand nombre. Ils y faisaient la banque et le commerce; et, tant par l'épargne que par l'usure, ils n'avaient pas tardé à y concentrer entre leurs mains des richesses considérables. Leur nombre s'élevait au quart de la population totale de la ville. Ils y avaient non-seulement leur synagogue et leur cimetière, mais ils y entretenaient une cour de justice et une haute école de théologie comme celle de Cracovie. Une telle fortune, chez une race aussi détestée au point de vue religieux et industriel, ne pouvait manquer d'exciter au plus haut point les passions haineuses du bas peuple et de la bourgeoisie. Un incident détermina l'explosion. Le jeudi saint de 1350, un franciscain ayant fait dans la grande église le sermon sur la passion, alluma si bien par son éloquence la fureur des assistants contre les persécuteurs de Jésus-Christ, qu'un sentiment unanime de vengeance, trop bien préparé par les précédents, éclata tout à coup contre cette race maudite. Un paysan, saisissant la croix sur l'autel, la leva au-dessus des têtes de la foule en s'écriant : « Quiconque est vrai chrétien vienne avec moi venger le sang de Jésus ! » Les juifs, saisis à l'improviste dans leurs maisons par cette foule exaltée, furent assommés jusqu'au dernier. Rien ne fut épargné, ni femmes ni enfants. Le massacre principal eut lieu près de la grande place, dans une rue sombre qui porte encore aujourd'hui le nom de rue de la Mort.



Vue du pont d'Égra.

Cet affreux massacre, qu'on pourrait bien comparer à la Saint-Barthélemy, s'il ne s'était accompli sans l'aveu du sénat, fit perdre immédiatement à la ville une grande partie de son importance. Ce fut l'expiation. Un cri unanime d'indignation s'éleva dans toute la Bohême. L'empereur Charles IV imposa à la ville une forte amende. Les bourgeois de Prague, jaloux de ceux d'Égra, profitèrent de l'occasion pour leur interdire dorénavant le droit de commerce parmi eux ; la ville d'Elbogen leur imposa un péage ; et bien que d'autres juifs n'eussent pas tardé à revenir sur cette terre encore mouillée du sang de leurs frères, pour y reprendre le bénéfice des affaires ; bien que l'empereur, sur les supplications du sénat, eût assez vite calmé son ressentiment, et rendu à la bourgeoisie ses anciens droits, jamais la ville ne se réintégra complétement.

A un demi-siècle de là, commencèrent les troubles des Hussites. Ce fut Égra qui devint le quartier général de l'armée rassemblée par l'empereur. La bourgeoisie fut rudement obligée à contribuer aux charges de la guerre : elle dut accroître les fortifications de la ville, entretenir un corps de troupes à ses frais. Enfin, Jean Ziska et ses terribles paysans pénétrèrent dans l'Egerland qu'ils mirent à feu et à sang ; ils pillèrent et incendièrent les faubourgs ; et la ville, après avoir perdu dans divers engagements une partie de ses citoyens, ne se tira de leurs mains que moyennant une rançon considérable. La chute du protestantisme continua la ruine d'Égra. La réforme y avait d'abord fait fureur. Non-seulement la majeure partie de la bourgeoisie, mais les moines eux-mêmes, s'étaient rangés avec enthousiasme sous Luther. Mais, trop éloignée de l'Allemagne du nord pour se soutenir hors de la domination de l'empereur, la ville fut bientôt réduite à rentrer sous le joug de l'Église; et la réaction dirigée par les jésuites n'y fut pas moins impitoyable que dans le reste de la Bohême. La guerre de trente ans, durant laquelle elle servit à plusieurs reprises de quartier général à Waldstein, qui y périt enfin, fut le couronnement de ces infortunes successives.

C'est ainsi que cette ville florissante est peu à peu descendue au degré de vulgarité où elle se trouve aujourd'hui. Elle n'a plus à craindre de grands revers. Abritée dans ses montagnes, elle ne forme plus un centre assez important pour que les puissances aient jamais à s'en disputer bien sérieu-

sement la possession. Le dernier siècle a cependant encore vu des armées se réunir pour sa conquête. Un des premiers actes des Français, dans la guerre de la succession, fut de l'investir; et après un siége assez vivement poursuivi, elle se rendit à Maurice de Saxe en avril 1742. Nous y mîmes garnison et notre drapeau y flotta jusque dans l'automne de 1743. La vieille tour de Charlemagne en garde mémoire. Son sommet est resté surmonté de quelques murs blanchis qui sont les débris d'une batterie établie par les Français sur ce poste élevé.



Vue du château de Seeberg.

LES CHOSES INUTILES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 116.)

Le lendemain et les jours suivants, M. Berton ramena, en effet, l'entretien sur le même sujet, cédant de plus en plus comme un homme que gagne la persuasion. Camille devenu professeur de son père s'exaltait dans ce rôle singulier, et redoublait d'éloquence en se sentant triompher. Enfin, obligé de s'absenter pour visiter quelques parents établis dans le voisinage, il laissa M. Berton complétement converti.

Son absence dura huit jours : ce temps avait suffi pour faire épanouir les bourgeons et fleurir la campagne. Lorsqu'il revint, le printemps éclatait partout dans sa jeune splendeur. On voyait les hirondelles nager dans le bleu du ciel avec des cris joyeux, les chants des paysannes s'élevant des lavoirs répondaient à ceux des pâtres égarés dans les friches, et la brise attiédie, qui faisait ondoyer les blés verts, secouait sur tous les chemins les senteurs de l'aubépine, des primevères et de la violette.

Malgré son insensibilité systématique pour toute poésie, Camille ne put échapper complétement à celle de ce réveil de la création. Sans y prendre garde, il se laissa aller aux charmes de la lumière, du chant, des parfums ; une émotion involontaire le gagna, et il arriva au manoir dans une sorte d'enivrement.

Il rencontra son père au milieu du parterre qui servait de cour d'entrée. M. Berton était entouré d'ouvriers auxquels il faisait arracher les fleurs et couper les arbustes. Deux lilas, qui ombrageaient les fenêtres du rez-de-chaussée de leurs touffes embaumées, venaient d'être abattus pour faire des fagots.

Le jeune homme ne put retenir un cri de surprise.

— Ah! te voilà, dit M. Berton en l'apercevant; parbleu! tu arrives à propos; viens jouir de ton triomphe.

— Mon triomphe! répéta Camille qui ne comprenait point.

— Ne vois-tu pas que je suis devenu ton disciple, reprit le propriétaire de Ribeauvillé; j'ai beaucoup réfléchi à ce que tu m'as dit, mon cher, et j'ai compris que l'oncle Barker et toi vous aviez raison. Il faut retrancher de la vie les choses inutiles. Or les fleurs et les arbustes sont dans un jardin ce que sont les poëmes dans une bibliothèque; et, comme tu le disais très-bien, à quoi peut servir un poëme!... à moins que ce soit à allumer le feu comme mes lilas. Mais viens, viens, tu verras bien d'autres changements; j'ai mis à profit ton absence, et j'espère que tu seras content de moi.

En parlant ainsi, M. Berton passa familièrement un de ses bras sous celui de Camille, et le fit entrer au manoir.

Le vestibule avait été débarrassé des curiosités qui le remplissaient autrefois, et on leur avait substitué des garde-cannes, des crachoirs et des porte-manteaux. Au salon, tous les dessins et toutes les peintures avaient également disparu; la muraille, complétement nue, avait été blanchie à la chaux. Des meubles unis et rectangulaires remplaçaient les siéges à la Louis XIII, les bahuts gothiques et les dressoirs renaissance qu'on y voyait auparavant.

M. Berton jeta à son fils un regard rayonnant.

— Eh bien! dit-il, tu ne m'accuseras pas cette fois de sacrifier aux merveilles frivoles de l'art; notre salon n'a plus que ses quatre murs dont personne ne peut contester l'utilité. Nous aurons là maintenant une place toute trouvée pour suspendre nos graines potagères, accrocher nos fusils ou déposer nos sabots.

Camille voulut hasarder quelques objections, mais son père lui ferma la bouche en lui rappelant l'anathème prononcé contre « le papier noirci et les toiles peintes qui n'a-» vaient jamais été d'aucun profit pour l'humanité. »

Les changements, du reste, ne s'étaient point arrêtés au salon; la maison entière avait subi la même transformation. Ce qui n'avait pour but que de plaire avait été impitoyablement sacrifié. Tout avait désormais un usage journalier, positif; l'agréable s'était partout effacé devant le nécessaire!...

M. Berton, qui montrait cette nouvelle organisation avec un certain orgueil, avertit Camille qu'il n'en resterait point là. Son parterre détruit allait être transformé en basse-cour, son jardin botanique en parc à fumiers. La nouvelle destination qu'il devait donner à son observatoire n'était point encore arrêtée; il balançait entre un moulin à vent et un colombier!

Camille stupéfait de l'exagération de la réforme, mais arrêté par les principes qu'il avait professés lui-même, s'abstenait d'applaudir, ne pouvant blâmer.

Voulant enfin sortir d'embarras en parlant d'autre chose, il demanda s'il ne lui était point arrivé de lettres d'Angleterre.

— Je crois bien qu'on en a présenté, dit son père, mais comme tu n'as là-bas aucune affaire, j'ai donné ordre de les refuser.

— Que dites-vous! s'écria Camille; j'attendais des nouvelles d'un de mes meilleurs amis qui avait promis de me tenir au courant de la question d'Irlande!

— Bah! reprit M. Berton avec indifférence; quel plaisir peux-tu trouver à t'occuper de choses qui sont hors de ta portée? L'Irlande n'est-elle point pour toi ce qu'étaient pour moi les astres? « Ses révolutions ne te rapportent rien et tu » n'y peux rien changer. »

— Mais j'ai l'intérêt de mes sympathies! objecta le jeune homme.

— Peuvent-elles te servir ou servir à l'Irlande? demanda tranquillement M. Berton; penses-tu que tes prévisions influent sur sa destinée, que tes vœux lui soient de quelque secours?

— Je ne dis pas cela.

— La dépense de ports de lettres n'est donc utile à personne? Le reconnaître, c'est la condamner toi-même.

Camille se mordit les lèvres, il était battu par ses propres armes et se trouvait d'autant plus irrité de l'être. Cette rigoureuse application de ses doctrines avait l'air d'un châtiment. Il prit de l'humeur, et, sans attaquer les principes, il se mit à critiquer en détail les changements projetés ou accomplis; mais M. Berton avait tout prévu et trouvait réponse à tout: enfin Camille à bout d'objections prétendit que le parterre ne pouvait convenir à sa nouvelle destination, et qu'une basse-cour devait être pavée. Son père se frappa le front.

— Parbleu! tu as raison, s'écria-t-il, j'ai justement pour cela ce qu'il me faut, des dalles de six pieds.

— Où cela? demanda le jeune homme.

— Dans le petit cimetière de la chapelle, il y a les pierres tombales de notre famille qui ne servent à rien...

— Et vous voulez en faire des pavés? s'écria Camille.

— Pourquoi pas? Tiendrais-tu par hasard à de vieilles pierres, et t'intéresserais-tu à des générations éteintes?

— Ah! c'en est trop! s'écria Camille, vous ne parlez point sérieusement, mon père! vous ne pouvez croire que les instincts, les goûts, les sentiments doivent être soumis à l'arithmétique grossière de l'intérêt; vous ne pouvez vouloir que l'âme humaine devienne un livre en partie double où les chiffres seuls décident. Je comprends tout maintenant; ceci est une leçon.

— Ou plutôt un exemple, dit M. Berton en prenant la main de son fils. J'ai voulu te montrer où conduisent les doctrines de l'oncle Barker, et dans quel dénûment laissait l'abondance des seules choses utiles. N'oublie jamais la sainte parole que tu as entendu répéter dans ton enfance: *L'homme ne vit point seulement de pain*, c'est-à-dire de ce qui est nécessaire à sa vie matérielle! Il lui faut de plus tout ce qui nourrit l'âme: la science, les arts, la poésie! ce que vous appelez les choses inutiles sont précisément celles qui donnent du prix aux choses utiles; celles-ci entretiennent la vie, les autres la font aimer. Sans elles le monde moral deviendrait semblable à une campagne sans verdure, sans fleurs et sans oiseaux. Une des sérieuses différences qui distinguent l'homme de la brute est précisément ce besoin d'un superflu immatériel. Il prouve nos aspirations plus élevées, notre penchant vers l'infini, et l'existence de cette portion de nous-mêmes qui cherche sa satisfaction au delà du monde réel, dans les suprêmes joies de l'idéal.

POÉSIE SUÉDOISE.

LE CHATEAU ET LA CHAUMIÈRE.

Par madame Lenngren.

Je n'habite qu'une humble cabane rustique; mais cette cabane est à moi, et il faut qu'on courbe la tête pour y entrer.

Son toit ne s'élève qu'à quelques pieds au-dessus du sol; mais à quelque distance, dans le parc, est un château superbe.

Là réside un seigneur inquiet dans son faste et son opulence; moi je dors paisiblement, mais lui n'en peut dire autant.

C'est un homme de cour, voilà son malheur. Il porte une étoile brillante sur la poitrine; mais, le pauvre seigneur! combien il a peu de joie!

J'étais, par une belle soirée, assis devant ma cabane,

quand tout à coup j'entends aboyer sa meute qui traverse la bruyère.

Sa seigneurie s'avance vers moi, tandis que je chantais avec bonheur les bontés de la Providence.

C'était un chanson que j'avais faite moi-même pour louer le Dieu qui nous donne la paix et le contentement, la santé et le pain quotidien, le repos après le travail, et les jours sans inquiétude.

Le seigneur s'arrêta le fusil à la main en écoutant mes chants; j'ôtai mon bonnet, et il continua son chemin en me remerciant.

Un soupir s'échappa de ses lèvres. Ah! je l'entendis. Ce soupir voulait dire : — Donne-moi ton cœur joyeux et prends mon château.

Mes yeux s'élevèrent vers celui qui a fait ainsi le partage des biens de ce monde : les palais aux grands, la gaieté aux petits.

VERS DE CHARLES LAMB SUR SON NOM.

Le mot anglais *Lamb* signifie agneau. Charles Lamb, mort il y a peu de temps sans postérité, écrivain charmant dont toutes les œuvres, images de sa vie, respirent la bonté et l'innocence, a composé sur son nom un sonnet dont voici la traduction :

« D'où viens-tu, mon doux nom, nom porté sans tache par mon père et par le père de son père (nos souvenirs de famille ne remontent pas plus haut), nom qui dois bientôt finir avec moi dont la destinée n'est point d'être père? Peut-être, dans les plaines de Lincoln, quelque berger conduisant sans malice son innocent troupeau fut, en moquerie de sa naïveté, baptisé de ce nom par ses joyeux compagnons du village; peut-être aussi, au retour des champs sacrés de la Palestine, fier de glorieuses victoires remportées contre les Infidèles, quelque vaillant seigneur prit ce surnom en l'honneur de l'emblème divin de sa foi. Mais, humble ou illustre, quelle que soit la source d'où tu viens, aucune action de ma vie ne tachera jamais ta blancheur, mon doux nom! »

Ceux à qui j'avais donné la meilleure part de mon âme reposent dans le tombeau; mais quoique les joies et les délices de ma vie soient ensevelies avec eux, je n'ai pas fait de mon cœur un cercueil pour y sceller à jamais toutes les affections douces et tendres et n'en plus rien laisser sortir. Une longue et profonde douleur n'a fait qu'affermir et développer en moi la bienveillance, la fraternité; le malheur ne nous est envoyé que pour tremper et affiner notre nature.

Ch. Dickens.

LA RESPIRATION.

La respiration de l'homme se compose de deux opérations bien distinctes.

Dans l'une il dilate sa poitrine, dans l'autre il la resserre; dans la première il aspire, dans la seconde il rejette une certaine quantité d'air.

Mais cet air rejeté au dehors est-il le même que celui qui a été introduit à l'intérieur? Évidemment non. S'il sortait tel qu'il est entré, sans avoir subi aucune modification, à quoi aurait-il servi? Pourquoi la nature nous aurait-elle condamnés à aspirer et expirer continuellement, et cela sans aucune utilité?

Ainsi l'air respiré doit avoir, en totalité ou en partie, subi une modification; et par suite, si sa nature n'est plus la même, il ne doit plus être propre à la respiration. Aussi, chacun le sait, quand plusieurs personnes ont respiré dans un appartement fermé de toutes parts, un certain malaise se fait sentir, la respiration est gênée, et il devient nécessaire d'ouvrir portes ou fenêtres. C'est que chaque personne concourt à prendre l'air respirable, et à rejeter ensuite de l'air impropre à la respiration.

Ainsi, dans une salle complétement close, où l'air extérieur ne pourrait pénétrer, la vie ne serait pas longtemps possible; tout l'air serait bientôt devenu irrespirable.

Mais si l'homme et les animaux altèrent continuellement l'atmosphère, si de plus cette atmosphère est limitée, si elle ne s'élève (comme on le démontre) qu'à quelques lieues au-dessus de nos têtes, quel danger ne courons-nous pas? Au bout d'un certain temps, tout l'air devrait être altéré, et nous péririons.

Mais une atmosphère de dix à quinze lieues, environnant la terre de tous côtés, représente une quantité d'air immense. L'air impur que les hommes et les animaux versent continuellement n'est rien auprès de cette immensité.

En outre, voici un phénomène bien remarquable.

Les plantes respirent aussi, mais bien différemment.

Les feuilles des plantes présentent à leur surface une foule de petites bouches que les naturalistes ont appelées *stomates*, et par lesquelles l'air entre et sort alternativement. Cet air doit subir dans la feuille une modification; quelle en est la nature?

Pour répondre à cette question, plaçons une plante au milieu d'un air parfaitement pur, d'un air où ne se trouve aucun des produits de la respiration animale : nous verrons la plante dépérir.

Au contraire, faisons vivre une plante sous l'influence de la lumière solaire, dans un air où les animaux ont longtemps séjourné : la plante végètera avec vigueur, et de plus, cet air, qui pour nous était impur, sera devenu plus propre à la respiration animale.

Que conclure de là?

L'atmosphère la plus propre à la respiration des végétaux est précisément celle qui est altérée par la respiration des animaux.

L'atmosphère la plus propre à la respiration des animaux est précisément celle qui est altérée par la respiration des végétaux.

Ainsi nous sommes conduits à la découverte d'un travail constant de la nature, travail bien digne d'admiration. Le règne animal et le règne végétal élaborent constamment l'atmosphère; chaque règne purifie l'air nécessaire à la vie de l'autre, et, par une des plus belles lois de la création, assure la prospérité commune.

Lien admirable qui unit ensemble les deux règnes! harmonie merveilleuse qui perpétue leur bien-être mutuel! Qui n'a senti son âme s'épanouir avec délices en respirant l'air si vif des campagnes? Cette pure jouissance n'est-elle pas comme une révélation de ces secrets sublimes de la nature? Et cette révélation, la science n'a eu qu'à la confirmer.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

(Voy. 1847, p. 302, 396.)

HAUTEURS MOYENNES, LONGUEURS COMPARÉES ET DIRECTIONS DES CHAINES DE MONTAGNES.

La représentation graphique des points culminants et des hauteurs moyennes des principales chaînes de montagnes, est un de ces résultats ingénieux dont M. de Humboldt a enrichi le domaine de la physique du globe. Nous avions, dès la première année de notre publication (1833, p. 209), exprimé par une figure les hauteurs relatives des principaux points culminants du globe. Notre but est différent aujourd'hui : nous voulons représenter les longueurs et les hauteurs relatives des plus grandes chaînes de montagnes, et non pas seulement de quelques points isolés. Telle est la signification

de la nouvelle figure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. On voit ici d'un seul coup d'œil les hauteurs de faîte de différentes chaînes de montagnes évaluées par les hauteurs moyennes des cols et des passages, ainsi que leurs sommets culminants. On remarque que parmi les principaux soulèvements de l'écorce du globe, la chaîne des Alpes est la plus petite en hauteur, et qu'en ce qui concerne cette donnée physique, on a les résultats suivants :

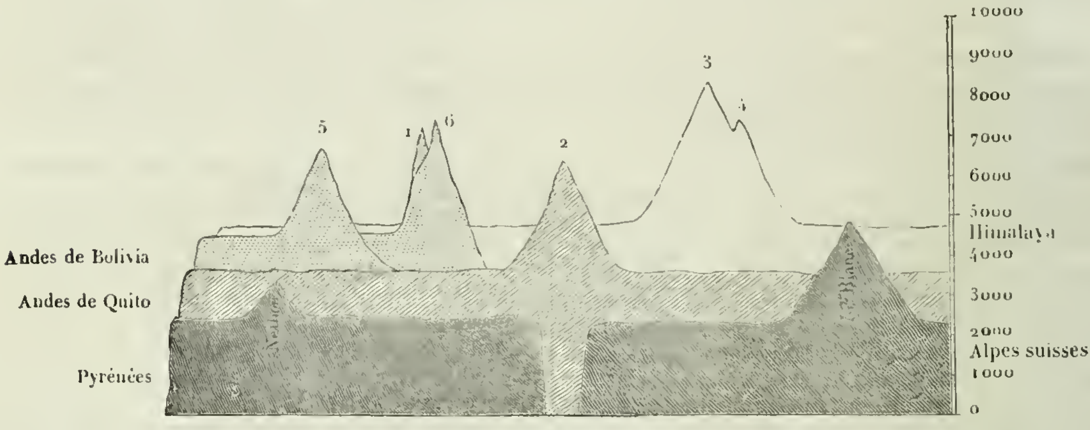
	Hauteur en mètres.	Rapports.
Alpes suisses.	2350	1000
Pyrénées.	2450	1041
Andes de Quito.	3600	1542
Cordillère occidentale de Bolivie.	4500	1904
— orientale —	4600	1908
Himalaya	4750	2041

Il ressort enfin de notre figure que, à une exception près qui a lieu pour les Pyrénées (car cette chaîne est, en moyenne, plus haute que celle des Alpes), les points les plus culminants se trouvent dans les faîtes les plus élevés ; que la cime la plus haute des Pyrénées atteint à peu près le faîte des Andes de Quito, et que la cime la plus haute des Alpes atteint juste le niveau du faîte moyen de l'Himalaya.

On formerait la hauteur du Mont-Blanc en plaçant le Brocken (voy. 1833, p. 341) sur le Néthou ; celle du Chimborazo, en plaçant le Schneekoppe sur le Mont-Blanc ; celle du Djavahir, avec le Puy-de-Dôme sur le Chimborazo ; celle du Dhavalagiri, avec le Saint-Gothard sur le Chimborazo.

Les Andes de Bolivie, d'après les mesures de M. Pentland, ont été ajoutées au tableau de M. de Humboldt. Leur sommet le plus élevé, le Nevado de Sorata (7 200 mètres), n'y a pas été porté, parce que la hauteur moyenne du faîte de la Cordillère, au-dessus de laquelle il s'élève, n'est pas encore connue.

On peut partager les chaînes de montagnes, d'après leurs longueurs, en quatre classes. En voici l'énumération avec



Longueurs et hauteurs moyennes des principales chaînes de montagnes. Hauteurs de leurs points culminants. — D'après M. Alexandre de Humboldt.

1, Aconcagua (Chili). — 2, Chimborazo. — 3, Dhawalagiri. — 4, Djavahir. — 5, Gualatieri. — 6, Illimani.

l'indication de ces longueurs et des directions moyennes qu'elles affectent :

		Longueurs en kilom.	Directions moyennes.
1°	Cordillère des Andes	14 000	Sud-Nord.
	Himalaya.	8 900	E.S.E.-O.N.O.
2°	Altaï.	6 300	O.S.O.-E.N.E.
	Thian-schan	4 650	Ouest-Est.
	Taurus.	4 000	O.N.O.-E.S.E.
3°	Kuen-lun.	3 400	Ouest-Est.
	Alleghanys	2 600	S.O.-N.E.
	Gattes orientales (Inde)	2 200	S.O.-N.E.
	Oural	1 850	Sud-Nord.
	Alpes scandinaves	1 775	S.S.O.-N.N.E.
	Gattes occidentales (Inde). . .	1 630	Sud-Nord.
	Carpathes.	1 630	S.E.-N.O.
4°	Chaîne du Brésil	1 180	S.O.-N.E.
	Alpes d'Europe.	1 100	O.S.O.-E.N.E.
	Balkan, Hémus.	1 100	O.N.O.-E.S.E.
	Caucase.	1 100	O.N.O.-E.S.E.
	Chaîne syrienne.	1 100	Nord-Sud.
	Chaîne occidentale de la ceinture qui borne l'Europe à l'ouest.	1 040	S.S.O.-N.N.E.
	Apennins.	1 040	N.O.-S.E.
	Sierra de Parima	1 040	Ouest-Est.
	Cordill. du littoral de Venezuela	890	Ouest-Est.
	Atlas.	890	S.O.-N.E.
	Pyrénées	400	E.S.E.-O.N.O.

ÉTENDUE COMPARATIVE DES RÉGIONS ÉLEVÉES ET DES RÉGIONS BASSES.

Les superficies absolues des régions des deux espèces sont exprimées en kilomètres carrés dans le petit tableau suivant, pour les différentes parties du monde, à l'exception de l'Océanie, au sujet de laquelle on a trop peu de renseignements, surtout en ce qui concerne le continent australien.

	RÉGIONS montueuses.	RÉGIONS basses ou de plaines.	RAPPORT entre les superficies des régions basses et des régions montueuses.
	Kilom. carr.	Kilom. carr.	
Europe.	157 800	391 000	2,5 : 1
Asie.	1 802 000	965 500	1 : 1,8
Afrique	1 224 000	607 800	1 : 2
Amérique du Nord.	600 200	572 800	1 : 1,05
Amérique du Sud	220 500	880 500	4 : 1

Quant à ma méthode de ne me point ménager, elle est toujours la même. Plus on se soigne et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action ; il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse ; je m'en suis toujours bien trouvé. Cependant je ne prescris cette méthode à personne et me contente de la suivre.

FRÉDÉRIC II.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CERCLE FRANÇAIS A ROME.



Salle de lecture du *Cercle Français* nouvellement fondé à Rome.

On peut juger, par les eaux-fortes de Callot et par les tableaux de Moïse Valentin, du genre de vie que menaient en Italie les peintres français au commencement du dix-septième siècle. En compagnie de tous les condottieri d'épée, de plume ou de pinceau dont la Péninsule fourmillait alors, nos compatriotes italianisés hantaient d'habitude les cabarets, et, disciples déréglés du Caravage, reproduisaient dans leur peinture l'extrême matérialisme de leurs mœurs. La réaction que le Poussin, pendant son long séjour à Rome, détermina contre l'école caravagesque ne s'arrêta pas à la peinture ; elle s'étendit jusqu'aux habitudes morales. Nos peintres ne se mirent pas sans doute à vivre avec l'austérité dont ce maître leur avait donné l'exemple ; toutefois quelque chose de la sévérité de ses principes passa dans leur vie, et l'on fut plus assuré désormais de les trouver dans les musées que dans les *hosteries*. Pendant ce temps, la tradition italienne dégénérait. L'Italie épuisée ne produisait plus de peintres, et l'on y faisait déjà plus de catalogues que de tableaux. Les œuvres de ses maîtres dégénérés continuèrent cependant à exercer sur les nôtres une fascination singulière et peut-être fatale ; mais comme, en définitive, l'idée n'était pas le côté brillant de l'art italien, son influence se réduisit peu à peu à une question de forme ; on vint encore en Italie pour y apprendre à peindre, mais non à vivre et à penser. C'est pourquoi, depuis le Poussin, nos artistes italiens n'ont jamais cessé de se préoccuper de la France et de se réunir dans un but de patriotisme. On s'est toujours assemblé dans quelque établissement public pour s'y entretenir non des œuvres de l'Italie, mais de ce que la France disait et pensait. Avant le *Cercle des Arts*, le *Caffe Greco* était le rendez-vous habituel des artistes français à Rome. Comme il était en possession de cet honneur depuis un temps assez long, il est peu de peintres de notre époque qui n'aient été ses hôtes plus ou moins assidus. Pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, citons Léopold Robert qui

venait y oublier ses doutes et sa mélancolie, et Sigalon qui s'y reposait de ses luttes contre Michel-Ange. Le *Caffe Greco* n'était guère décoré que de ces souvenirs : suivant un témoin oculaire, « c'était une salle en forme d'omnibus, ornée de petites tables semblables à des tabourets, qu'on portait à bras tendus, ou qu'on faisait circuler sur le bout de ses pieds. » Faute de mieux, c'était là qu'on venait être Français, mais jusqu'à neuf heures seulement. « A neuf heures, le garçon de l'établissement arrivait comme le couvre-feu, et balayait indistinctement les tables, les bancs, les bouts de cigares et les consommateurs. »

La fondation d'un cercle où l'on pût être Français tout à son aise était devenue à la fois une question de nécessité et d'amour-propre. Outre qu'il était difficile de s'en tenir aux agréments surannés du *Caffe Greco*, il était humiliant de rester, en fait de nationalité, en arrière de l'Allemagne qui avait déjà son cercle à Rome, cercle composé de quatre cents membres à peu près, mais véritablement très-tudesque ; car on ne peut y être admis qu'avec un certificat de germanisme en bonne forme.

Sur la proposition de M. Moore, amateur distingué, et de quelques artistes, un cercle français fut donc inauguré à Rome, le 22 janvier 1846, dans un local modeste. Un an plus tard, ce local était devenu aussi insuffisant que le café Grec lui-même, et la société avait reçu de si nombreuses marques de sympathie qu'elle dut songer à chercher un plus vaste théâtre. Pour subvenir aux frais d'installation une exposition fut résolue, et la plupart des artistes français alors résidant à Rome s'empressèrent d'y contribuer. Cette exposition produisit 5 000 fr. Grâce à ce trésor, la Société s'installa définitivement au rez-de-chaussée du palais *Mignonelli*, place d'Espagne, dans le quartier de Rome le plus fréquenté de la ville moderne.

Le rez-de-chaussée se compose de quatre pièces : un vestibule, une salle de lecture, une salle de café et un salon de musique. La Société y reçoit tous les journaux et toutes les revues. La salle de lecture est en même temps une salle d'exposition permanente. Le chiffre des ventes s'est élevé l'année dernière à plus de 10 000 fr. ; c'est beaucoup si l'on considère que l'on n'achète plus guère que des aquarelles et des dessins dans la patrie de Raphaël. Le règlement du cercle est libéral comme l'esprit de la France. Nos artistes n'ont pas jugé qu'il fût bon de s'emprisonner dans sa nationalité ; ils ont voulu se montrer hospitaliers jusque sur le sol étranger. A quelque pays qu'on appartienne, on est admis dans la Société, pourvu qu'on lui soit présenté par l'un de ses membres. Un article du règlement, remarquable à d'autres titres, est celui qui interdit les jeux de hasard. L'abonnement au Cercle est d'une piastre (5 fr. 50 cent.) par mois, ou six piastres par an. Pour l'artiste l'année ne dure guère que six mois à Rome, de septembre à mars ; après quoi l'on rassemble ses études et l'on repasse les Alpes. Comme le disait David dans l'une de ses lettres, l'Italie est une terre qu'on ne peut plus épouser.

HYGIÈNE DU SOMMEIL.

Le Magasin pittoresque reçoit de ses abonnés un grand nombre de lettres. Leur objet est varié : ce sont des encouragements, des éloges, quelquefois des critiques bienveillantes, souvent des questions, des indications de sujets que le correspondant désirerait voir traités par les rédacteurs.

Quelle doit être la durée du sommeil ? quelle heure faut-il adopter pour le lever et le coucher ? Tel est l'objet de l'une des lettres les plus récentes.

Ces questions ne sont pas oiseuses; elles touchent aux règles les plus importantes de l'hygiène domestique, c'est-à-dire de l'art de conserver notre santé et de prolonger notre vie. Les gens du monde ne savent pas assez combien des écarts de régime même légers deviennent funestes lorsqu'ils se reproduisent souvent. Pour un homme sain et doué d'un bon estomac, manger une fois plus qu'il n'a besoin, sans qu'indigestion s'ensuive, n'est pas même une imprudence. Hippocrate permettait un excès par mois ; mais dépasser tous les jours, ne fût-ce que d'un dixième, la quantité d'aliments nécessaire à la réparation des forces, c'est s'exposer infailliblement à voir tôt ou tard les fonctions digestives profondément troublées. L'insuffisance de l'alimentation produit des résultats différents, mais qui ne sont pas moins désastreux. Veiller une nuit, se livrer pendant quelques jours à un travail excessif, soit des membres, soit du cerveau, ce n'est pas compromettre sa santé ; mais des veilles prolongées, une contention d'esprit habituelle, soutenue sans relâche pendant des mois entiers, un travail manuel incessant, sans intervalle de repos, sont des excès qui altéreront infailliblement avec le temps la constitution la plus vigoureuse. Ces préliminaires établis, on comprendra que les points d'hygiène que nous allons traiter ne manquent ni d'importance, ni d'utilité.

Les alternatives du jour et de la nuit sont indispensables à la santé de l'homme. Dans les régions polaires, où le soleil luit sans interruption pendant les mois d'été, tandis qu'une nuit d'une longueur égale règne pendant l'hiver, le sommeil est incomplet, agité dans ces deux saisons. Les insomnies sont également cruelles en hiver et en été : en hiver, les habitants cherchent à prolonger la veillée; en été, ils ne se couchent qu'à la dernière extrémité, car le sommeil fuit leur paupière, soit que le soleil brille toujours au-dessus ou qu'il reste caché au-dessous de l'horizon. L'imagination n'a aucune part à ces insomnies, les petits enfants y sont sujets comme les grandes personnes, et souvent l'on est obligé de les envoyer dans des régions plus tempérées. Ces faits nous apprennent suffisamment que les alternatives du jour et de la nuit doivent nous guider dans la distribution de la veille et du sommeil. Veiller la nuit, dormir le jour, est un régime évidemment anti-hygiénique. Mais il est également évident que nous ne saurions nous coucher et nous lever toujours avec le soleil; nous dormirions trop peu en été, trop longtemps en hiver. En moyenne, sept heures de sommeil sont suffisantes pour un adulte. Il est des hommes qui peuvent se contenter de six heures ; il en est d'autres dont la santé en exige huit. La longueur du sommeil doit être, en général, proportionnelle aux efforts et aux fatigues de la journée. Que cette fatigue soit le résultat d'efforts intellectuels ou d'un travail physique, la conséquence est la même. Après un sommeil long et réparateur, l'homme de lettres et le manœuvre sont également bien disposés à faire de *bonne besogne*. Alors seulement l'esprit est présent et les membres sont dispos. Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse un de ces hommes qui se piquent de se lever avec le soleil en été, et avant lui en hiver, après quatre à cinq heures de sommeil. Pour peu qu'ils soient immobiles, assis ou même debout, dès que leur attention n'est plus fortement excitée, on voit leur paupière se fermer, leur tête s'incliner et leur intelligence s'engourdir, tandis qu'ils cherchent instinctivement à dissimuler aux yeux des assistants la torpeur qui les gagne, et à ressaisir de loin en loin le fil de la conversation qui leur échappe. Ne pas dormir un temps suffisant, c'est se condamner à n'être jamais bien éveillé, c'est renoncer également aux bénéfices du sommeil et aux avantages de la veille. Que chacun donc satisfasse à ce besoin dans les limites que comporte sa constitution ; qu'il cherche à abréger les heures de sommeil, car c'est ajouter du temps à sa vie; mais qu'il ne se propose point pour modèle des natures exceptionnelles et des exemples souvent peu authentiques. C'est en employant judicieusement le temps de la veille, et non pas en le prolongeant sans utilité, qu'on laissera le souvenir d'une vie utilement remplie.

Il est difficile de tracer des règles générales sur les heures les plus convenables pour se lever ou se coucher. Le genre

d'occupation, les nécessités de la profession de chacun, ses forces, sa constitution, certaines dispositions particulières des habitudes contractées dès l'enfance, modifieront nécessairement tout ce que nous dirons à cet égard. Nous nous bornerons donc à des indications générales dont chacun pourra faire son profit en les accommodant à son individualité. En été, il est bon de se lever de bonne heure, entre quatre et six heures, afin de profiter de la fraîcheur du matin, car c'est le moment du jour où elle est le moins forte. On se prépare ainsi quelques heures de repos pour le milieu du jour, où l'esprit et le corps sont également impropres au travail. Toutefois nous ne sommes pas partisan de la *sieste;* nous ne croyons pas qu'il soit sain de dormir au milieu de la journée, du moins dans nos climats; ce sommeil est peu réparateur, et suivi le plus souvent de malaise, de pesanteur de tête, d'amertume dans la bouche, etc. Le soir on ne prolongera pas la veillée, sans quoi l'heure du lever se trouverait nécessairement reculée. En hiver, nous adopterons une règle complétement différente. Rien de plus déraisonnable, selon nous, que de se lever sans nécessité absolue avant le jour pendant la saison froide. D'abord il faut s'éclairer avec une lampe ou une bougie; les yeux passent brusquement de l'obscurité la plus profonde à une lumière dont l'éclat les blesse à cause de la proximité du foyer, et dont l'insuffisance les fatigue du moment que ce foyer est plus éloigné. L'homme riche seul se lève dans une chambre échauffée; les hommes de classes moyennes et inférieures passent brusquement de la chaleur du lit à une température relativement beaucoup plus basse. Ce contraste est d'autant plus sensible que pendant le sommeil la circulation est moins active, et que l'estomac est encore vide. De là ce sentiment de froid si pénible, ce frissonnement qui s'empare de tout le corps. L'homme dans la force de l'âge, l'ouvrier énergique qui veut remplir une longue tâche dans un temps limité, le négociant surchargé d'affaires, le savant qui poursuit un problème, l'homme de lettres dominé par une pensée, peuvent braver ces petits inconvénients; mais l'enfant, l'adolescent ne le peuvent pas, et tous les gens sensés, tous les médecins devraient s'élever contre cette coutume barbare qui force des enfants, dont la croissance n'est pas achevée, à se lever avant le soleil dans les journées froides de l'hiver. Reste des habitudes monastiques qui servaient de règle dans les colléges du moyen âge, cet usage absurde s'est perpétué jusqu'à nous par droit de routine. Qu'il me soit permis d'invoquer ici les souvenirs de tous ceux qui ont reçu l'éducation universitaire. Quel travail utile peut-on attendre de malheureux enfants réveillés pendant la nuit, se levant tout transis, puis se rendant dans une classe encore froide, où la lumière douteuse des quinquets, mêlée à celle de l'aube, produit un jour blafard? A peine éveillés, à peine réchauffés, le cœur sur les lèvres, les yeux bouffis et larmoyants, qu'espère-t-on leur apprendre, lorsque leur corps est souffrant, et leur intelligence engourdie? J'en appelle également aux maîtres et aux enfants sur l'inutilité parfaite de cette classe du matin; j'en appelle aux médecins sur les causes de certaines ophthalmies rebelles, de diarrhées chroniques, de fièvres intermittentes légères, de rhumatismes, de coqueluches obstinées, dont certains enfants sont affectés. A quoi bon d'ailleurs les habituer à un régime que les usages du monde les forceront à changer. Si l'on ne veut pas allonger le temps du sommeil, où serait l'inconvénient de les faire veiller une heure plus tard, et de les coucher à dix heures au lieu de neuf. Mais il faut que la routine soit bien invétérée, puisqu'on soumet à cette règle même les élèves des écoles normale et polytechnique, qui tous, à coup sûr, désireraient prolonger la veillée, au lieu d'interrompre leur travail au moment où l'excitation salutaire du cerveau leur en faciliterait l'achèvement.

La chambre à coucher doit être aérée, le plafond élevé; si le lit n'occupe pas un angle de mur, il est bon de l'entourer de rideaux en hiver. Les personnes qui ne sont sujettes ni aux catarrhes ni aux rhumatismes, peuvent coucher dans une chambre froide. Toutefois, il est bon qu'en hiver sa température ne descende pas au-dessous de 10° centigrades. Le lit sera légèrement incliné, de manière que la tête soit plus haute que les pieds. Un matelas de laine en hiver, de crin en été, sont préférables à tout autre coucher. Il est bon que la tête soit un peu élevée, et les hommes livrés aux travaux de l'esprit devraient toujours préférer les traversins et les oreillers remplis de crin, à la plume qui détermine l'afflux du sang vers la tête.

Nous ne parlerons pas ici de l'intervalle qui doit séparer le sommeil des repas du soir ou du matin. Ce sera le sujet d'un article sur l'*hygiène des repas*. Nous nous bornerons à une seule prescription, c'est qu'il est éminemment malsain de se coucher immédiatement après avoir mangé. Nos pères soupaient, et les médecins étaient souvent dérangés pendant la nuit pour des indispositions qui n'avaient point pour cause la quantité ni la qualité des aliments ingérés, mais cette détestable habitude de se coucher immédiatement après souper. Le matin, on ne doit pas rester longtemps à jeun ni prendre en se levant un repas substantiel. Du reste, nous chercherons à donner quelque règle à cet égard dans l'article que nous avons annoncé.

Un prince qui veut être aimé de ses sujets doit remplir les principales charges et les premières dignités de son État de personnes si estimées de tout le monde qu'on puisse trouver la cause de son choix dans le mérite. Tels gens doivent être recherchés dans toute l'étendue d'un État, et non reçus par importunités, ou choisis dans la foule de ceux qui font le plus de presse à la porte du cabinet des rois ou de leurs favoris. Si la faveur n'a point de lieu aux élections, et que le mérite en soit le seul fondement, outre que l'État se trouvera bien servi, les princes éviteront beaucoup d'ingratitudes.

Le cardinal DE RICHELIEU.

La tolérance pour ce qu'on condamne est un commencement de dépravation; c'est la preuve que notre cœur s'acclimate dans les atmosphères impures. On a beau envelopper sa froideur des beaux noms de patience et de charité: qui ne hait plus beaucoup le mal a déjà cessé d'aimer assez le bien.

ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Premier article.

Il y a un demi-siècle les arts de l'ancien monde étaient à peine connus. Quelques statues grecques, quelques rares monuments égyptiens apportés en Italie par les Romains de l'Empire et retrouvés dans les ruines des palais et des cirques, étaient les seuls témoins de ces époques reculées que la lecture de la Bible et d'Hérodote nous fait à peine entrevoir. L'expédition scientifique qui accompagnait notre armée a déchiré le voile qui recouvrait l'histoire des pharaons; le sol de la Grèce, de l'Étrurie, de l'Inde, a livré de riches dépouilles à ses explorateurs. L'immense empire d'Assyrie restait seul plongé dans l'oubli. On pensait généralement que ses villes dont les prophètes hébreux vantent la puissance et la richesse avaient pour jamais disparu de la surface de la terre, lorsque d'heureuses circonstances que nous allons faire connaître ont révélé au monde savant, aux artistes, une mine toute nouvelle de précieux documents.

I. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le gouvernement ayant jugé utile d'établir un consulat à Mossoul, choisit pour occuper ce poste M. P.-E. Botta, qui partit au commencement de l'année 1842. Ce fonctionnaire, qui déjà avait visité divers pays de l'Orient, se promettait de

faire des recherches sur la rive orientale du Tigre, en face de Mossoul, dans ces lieux où les auteurs anciens et les traditions, confirmés par des traces encore évidentes, s'accordent à placer Ninive, l'antique capitale de la monarchie Assyrienne.

Suivant le voyageur anglais Rich, l'enceinte de Ninive, qui embrasse une étendue de terrain d'environ deux tiers de lieue de large, sur une lieue un tiers de long, est formée de deux murs séparés par un fossé encore bien conservé; dans l'espace que renferment ces fortifications, construites en blocs immenses, des fouilles ont fait retrouver quelques substructions, parmi lesquelles étaient des briques et des dalles de gypse, les unes et les autres chargées de caractères cunéiformes. On avait aussi découvert, dans la partie nord-ouest de l'enceinte, à un endroit où la muraille est plus haute et plus épaisse que partout ailleurs, un immense bas-relief représentant des figures d'hommes et d'animaux. Tous les habitants de Mossoul allèrent examiner ce curieux échantillon de l'art assyrien, qui fut ensuite mis en pièces.

M. Botta songea d'abord à faire exécuter des fouilles dans le monticule sur lequel est bâti le village de Niniouah, situé dans l'enceinte qui vient d'être décrite et qui est le dernier reste de la ville célèbre dont il a conservé le nom. Mais le nombre et l'importance des maisons qui couvrent ce monticule ne permettaient pas de faire des travaux que repoussaient d'ailleurs les préjugés religieux des habitants. Là en effet est construite la mosqué de Nabi-Iounes, qui, suivant une tradition locale, renferme, comme son nom l'indique, le tombeau du prophète Jonas; c'est un lieu sacré aux yeux des musulmans.

M. Botta dut donc porter ses recherches sur un autre point, et il choisit pour commencer ses opérations le monticule de Koyoundjouk, situé au nord du village de Niniouah auquel il est joint par les restes d'une ancienne muraille en briques crues. Cette vaste éminence est une masse évidemment artificielle et, suivant l'opinion du savant consul, elle a dû supporter autrefois le principal palais des rois d'Assyrie. A la face occidentale et près de l'extrémité méridionale de cette colline, quelques briques de grandes dimensions, liées avec du bitume, semblaient indiquer le site de constructions antiques, et c'est là qu'au mois de décembre de 1842 les fouilles furent commencées.

Les ouvriers mirent au jour de nombreux fragments de bas-reliefs et d'inscriptions; mais rien de complet ne vint encourager M. Botta, qui, malgré les dépenses que lui occasionnait cette entreprise et en dépit des apparences défavorables, n'en continua pas moins pendant trois mois ces recherches presque infructueuses.

Cependant ces travaux attirèrent l'attention, et un habitant de Khorsabad apporta deux grandes briques avec inscription cunéiforme, trouvées auprès de son village, offrant à M. Botta de lui en procurer autant qu'il le désirerait.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire vers le 20 mars 1843, notre consul, fatigué de ne trouver dans le monticule de Koyoundjouk que des débris sans valeur, et se rappelant les briques de Khorsabad, envoya dans cette localité quelques ouvriers pour tâter le terrain. Trois jours après un des ouvriers vint dire que l'on avait trouvé des figures et des inscriptions.

Le village de Khorsabad est situé à environ seize kilomètres au nord-est de Mossoul, sur la rive gauche de la petite rivière nommée Khausser, qui vient se jeter dans le Tigre en traversant l'enceinte antique de Ninive. Il est bâti sur un monticule allongé de l'est à l'ouest; l'extrémité orientale se relève en un cône que l'on croyait moderne; l'extrémité occidentale se bifurque, et c'est sur la pointe septentrionale de cette bifurcation que les ouvriers de M. Botta firent leurs premières découvertes.

On mit à nu d'abord la partie inférieure de murailles parallèles, qui semblaient déterminer un passage d'environ trois mètres, au bout duquel se trouvait une salle dont les parois étaient couvertes de bas-reliefs représentant des combats. M. Botta ayant fait creuser un puits à quelques pas plus loin, on trouva immédiatement trois bas-reliefs qui offrirent les premières figures complètes. Ce fut dans cette exploration que M. Botta découvrit deux autels et les restes d'une façade qui dépassait le niveau du sol.

Les premiers mois de 1843 furent employés à poursuivre des fouilles qui avaient produit d'aussi intéressants résultats; M. Botta en adressa la relation circonstanciée à M. Mohl qui s'empressa de la communiquer à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Bientôt, sur la demande de MM. Vitet, Letronne et Mohl, une somme de 3 000 francs fut mise par M. le ministre de l'intérieur à la disposition de M. Botta qui put dès-lors donner plus d'activité et d'étendue à ses travaux.

Il fallait cependant triompher d'obstacles sans cesse renaissants; l'insalubrité du climat, causée par le voisinage de terrains marécageux, avait mis en danger la vie du consul et des ouvriers qu'il occupait, mais la mauvaise volonté de l'autorité locale opposait des empêchements bien plus difficiles à surmonter; ce fut une lutte de tous les jours, des négociations sans cesse à recommencer. Malgré cela les travaux furent menés jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle Mehmed, pacha de Mossoul, interdit formellement la continuation des fouilles. Avec sa permission expresse, M. Botta avait fait construire à Khorsabad une petite maison dans laquelle il logeait quand il allait visiter les ruines. Le pacha prétendit que cette habitation était une forteresse élevée pour dominer le pays, et il informa la Porte de cette circonstance, affectant de considérer les excavations archéologiques comme les fossés de cette citadelle imaginaire.

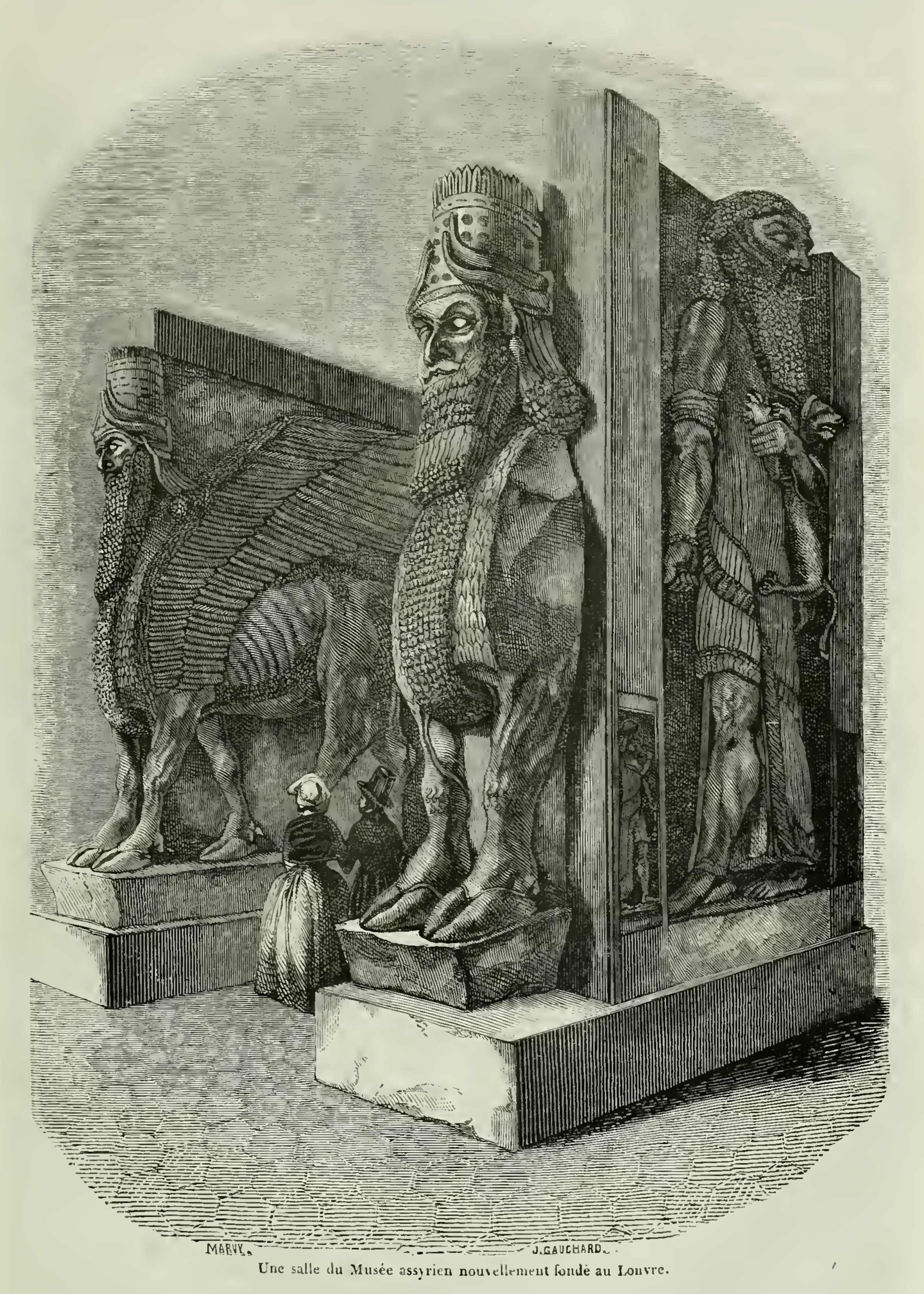
M. Botta écrivit alors à M. l'ambassadeur de France à Constantinople, pour l'avertir de ce qui se passait, et en attendant qu'un ordre du gouvernement turc le mît à même de terminer les fouilles, il acheva la copie des inscriptions déjà découvertes et fit transporter dans la cour de sa maison tous les bas-reliefs qui lui parurent dignes d'être envoyés en France.

M. Botta avait adressé à Paris des dessins fort exacts d'un certain nombre de bas-reliefs, mais en même temps il avait exprimé le désir d'être secondé par un artiste qui pût copier toutes les sculptures qu'il serait impossible de transporter en France. L'Académie des inscriptions et belles lettres appuya cette demande et choisit M. Flandin, peintre qui avait déjà rempli une mission en Perse. Par décision des 5 et 12 octobre 1843, MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique ouvrirent un nouveau crédit affecté à la continuation des recherches; ils décidèrent en outre que toutes les sculptures que leur état de conservation recommanderait à l'attention seraient expédiées en France, et qu'une publication spéciale ferait connaître au monde savant cette précieuse découverte.

Grâce à l'insistance de l'ambassadeur de France, la Porte finit par accorder l'autorisation de poursuivre les travaux. Les habitants de Khorsabad reçurent la permission de vendre leurs maisons et d'aller s'établir momentanément au pied du monticule. Les fouilles purent être reprises à la condition de rétablir, lorsqu'elles seraient achevées, le terrain dans son état primitif afin que le village pût être rebâti sur le même emplacement. Enfin un commissaire turc fut envoyé à Mossoul pour prévenir de nouveaux empêchements. Toutefois ce ne fut que le 4 mai 1844 que M. Flandin, arrivant de Constantinople, put apporter à M. Botta les firmans qu'il réclamait depuis sept mois.

A la même époque un grand nombre de chrétiens nestoriens, chassés de leurs montagnes par les Curdes, vinrent se réfugier à Mossoul et dans les villages des environs. M. Botta voulut soulager leur misère en utilisant leur travail, et ces hommes robustes et dociles lui apportèrent un concours d'autant plus précieux, qu'il était difficile de se procurer

dans le pays le nombre d'ouvriers nécessaire. Tous les obstacles étant levés, il fut possible, vers le milieu du mois de mai 1844, de recommencer les fouilles si longtemps abandonnées forcément, mais qui cette fois purent être conduites jusqu'à la fin d'octobre sans interruption. Pendant quelque temps, près de trois cents ouvriers furent employés à dé-



Une salle du Musée assyrien nouvellement fondé au Louvre.

blayer le sol auquel chaque jour on arrachait d'inappréciables dépouilles. M. Flandin dessinait les bas-reliefs à mesure qu'ils sortaient de terre, mesurait toutes les parties du monument et recueillait les diverses notions qui lui permettront d'en rétablir le plan primitif. En même temps M. Botta copiait, avec non moins d'activité, les nombreuses inscriptions cunéiformes qui couvraient les murailles.

On découvrit successivement tout ce qui subsistait de

l'édifice jusqu'à ce qu'on fût arrivé à un point où il n'existait plus que des murailles de briques privées, depuis une époque très-reculée probablement, des dalles de gypse sculptées dont elles avaient été revêtues. A la fin du mois d'octobre 1844, l'exhumation du palais de Khorsabad pouvait être considérée comme achevée, et M. Botta mit un terme aux travaux.

Conformément aux ordres du gouvernement, les morceaux de sculpture les plus remarquables et les mieux conservés furent choisis pour être envoyés en France. M. Botta avait à les faire transporter à Mossoul, puis à Bagdad. Il s'agissait d'effectuer ce transport et de franchir les seize kilomètres qui séparent Khorsabad de Mossoul. Cette opération était d'autant plus pénible que des pluies continuelles avaient détrempé le chemin; les roues d'un chariot qu'il avait fallu construire enfonçaient dans la boue jusqu'aux essieux, sous la charge de blocs de gypse dont quelques-uns pèsent douze mille kilogrammes. Il avait été impossible de faire construire des caisses assez solides; on recouvrit la surface sculptée des bas-reliefs avec des poutres, reliées par des écrous à des pièces de bois correspondantes placées contre la face postérieure. Ce moyen a parfaitement réussi et les monuments sont arrivés à leur destination sans avoir éprouvé le plus léger dommage.

M. Botta, ne pouvant se procurer un nombre suffisant de buffles de trait, eut recours aux bras des nestoriens, et les efforts réunis de deux cents hommes suffirent à peine pour traîner certains blocs; les plus difficiles à mouvoir étaient aussi les plus intéressants, c'est-à-dire ces magnifiques taureaux à face humaine dont l'emploi dans la construction des portes est un trait caractéristique de l'architecture assyrienne et perse (voyez p. 133).

Il était tombé, pendant l'hiver de 1844 à 1845, très-peu de neige dans les montagnes; aussi le Tigre fut loin d'atteindre sa hauteur ordinaire, et même il commença à décroître bien avant l'époque accoutumée. Il était donc urgent de profiter des hautes eaux pour envoyer à Bagdad les caisses destinées au Musée, car leur dimension exigeait des radeaux d'une grandeur inusitée, dont la préparation (à Mossoul, les *keleks* ou radeaux sont formés de pièces de bois fixées sur des outres) pouvait entraîner un retard qui eût fait ajourner le départ à l'année suivante.

Enfin, au mois de juin 1845, huit mois après l'achèvement des fouilles, les sculptures avaient été amenées sur le bord du fleuve, et, au moyen d'un plan incliné pratiqué dans la berge, embarquées sur les *keleks*. A la fin de mai, les monuments extraits du monticule de Khorsabad étaient déposés à Bagdad, chez le consul de France, M. Lœwe-Weimars, qui pendant près d'une année les eut sous sa garde; car les nécessités du service ne permirent pas plus tôt l'envoi d'un bâtiment de l'État, et ce ne fut qu'au mois de mars 1846 que la gabare *le Cormoran* arriva à Bassora. M. Lœve-Weimars prit le soin de faire conduire les caisses sur le Tigre, jusqu'au lieu où le navire avait dû les attendre, et au commencement de juin elles partaient pour la France, où elles arrivèrent au mois de décembre. Après avoir touché à Brest, *le Cormoran* vint au Havre où l'on débarqua la première collection de grands monuments assyriens qui eût encore été apportée en Europe.

Par ordre de M. le ministre de l'intérieur, M. Botta était allé surveiller le transbordement des sculptures sur le chaland destiné à les faire remonter jusqu'à Paris, où elles ont été déposées sans accident au mois de février 1847.

Le 7 mai 1846, M. Crémieux présenta à la Chambre des députés un rapport très-circonstancié sur le projet de loi qui devait sanctionner les dépenses déjà faites et ouvrir un crédit extraordinaire pour la publication des dessins de MM. Botta et Flandin. On sait que les chambres accordèrent les crédits nécessaires pour assurer à notre pays la possession de monuments d'un art inconnu jusqu'alors, fournissant ainsi aux artistes et à tous ceux qui s'occupent du monde ancien un sujet fécond d'observations et d'études. Nous donnerons dans un second article un aperçu de ce que renferme actuellement le Musée assyrien du Louvre.

LES CAVES DE ROQUEFORT

(Aveyron).

Dans le Rouergue, à trois lieues à peine de la ville de Saint-Affrique, s'élève au milieu de hautes montagnes un petit village dont le nom est souvent prononcé à nos tables. Nous voulons parler de Roquefort, modeste hameau de cent feux à peine, qui doit sa réputation européenne aux excellents produits de ses caves, à ses fromages.

L'origine de Roquefort se perd dans les nuages du passé, aussi bien que la date des premiers essais des caves. M. de Gaujal, dans son savant ouvrage sur le Rouergue, pense qu'elle remonte à 1070, au règne de Philippe Ier; et il base cette assertion sur une charte des archives de Conques. Cependant il est permis de supposer qu'antérieurement les habitants du pays tiraient déjà profit et utilité de ces caves. Primitivement propriété de tous, elles devinrent sans doute, par l'usage ou l'abus, propriété particulière. Le fromage était apporté à la cave: il y séjournait quelque temps moyennant redevance aux propriétaires; puis le fermier venait reprendre son bien. Mais bientôt le fermier vendit son fromage brut aux négociants de Roquefort. Les uns et les autres y trouvèrent avantage. Ce mode fut adopté; il continue de nos jours.

Les caves de Roquefort sont situées au-dessous du niveau du sol, couvertes de rochers gigantesques. Elles comprennent plusieurs compartiments où l'on a pu établir jusqu'à cinq étages; les unes sont naturelles (au nombre de vingt-trois), les autres artificielles (au nombre de onze).

La température (1) n'est pas la même dans chaque cave; ce qui ne laisse pas d'influer diversement sur le fromage. Dans les unes, sa maturité est plus prompte; réciproquement et par conséquent, pour qu'il atteigne le degré de perfection désirable, il lui faut un séjour successif dans chacune de ces caves.

Comment se produisent ces effets différents? On ne peut que les attribuer à des courants d'air glacial qui s'épanchent dans ces souterrains à travers des fissures irrégulières, ouvertes dans l'intérieur du roc, et dont la profondeur n'est pas susceptible de mesure. Pour la variation de température, l'explication est plus facile: dans les unes, l'air, s'épanchant dans ces énormes souterrains, perd de son calorique au contact d'amas d'eau, et devient humide: dans les autres, il rencontre des terrains secs et augmente ainsi la somme de son calorique.

Le fromage de Roquefort est fait avec du lait de brebis; après avoir trait le lait, on le passe à travers un linge, et on le coagule à une température de + 20 à 25° R. Le caillé se forme: on l'agite fortement une demi-heure. Le petit lait se sépare, se précipite au fond de la chaudière, d'où on le transvase. On met alors le caillé dans des moules, où il reste dix heures à peu près; on a préalablement soin de répandre sur la première couche du pain moisi qui forme ces marbrures, signes distinctifs des fromages de Roquefort. On l'égoutte avec soin, et lorsqu'il a acquis une certaine consistance, on l'enlève des moules. On le laisse un jour entier entre deux linges; on le porte enfin à Roquefort, où il se vend généralement 1 fr. le kilogramme.

A la réception des fromages à la cave, on les superpose trois par trois, et on les sale d'un côté. Lorsque le sel a pénétré, on renverse les formes, et sur l'autre côté on opère de même. Huit jours après, on enlève la première couche,

(1) La température hygrométrique est, terme moyen, de 60°; la température thermométrique, de + 4° R.

le plus souvent en putréfaction ; puis l'on place les fromages sur le côté, à une distance de 10 centimètres. Ils se couvrent alors d'une moisissure blanche; on les racle tous les quinze jours, et au bout d'un certain temps ils revêtent leur robe définitive.

Le village est bâti en amphithéâtre et adossé à d'énormes quartiers de roches qui forment un plateau fort élevé, et dans lesquelles s'ouvrent les caves. Rien d'intéressant dans l'intérieur du village ; mais les rochers sont curieux à visiter, surtout la grotte des Fées, qui renferme une belle quantité de stalactites et de stalagmites. Cette grotte a 1800 mètres de profondeur; il est dangereux de la parcourir sans guide, car de profonds abîmes s'ouvrent à chaque pas. Du sommet le plus élevé de ces rochers (le Cambalou, élevé à 500 mètres au-dessus de la vallée), l'on découvre un pays pittoresque, mais sévère. Le sol est gris, pierreux, aride; quelques bruyères seules interrompent cette triste monotonie, et il semble que de cette terre, désolée par les orages, la Providence a exilé la vie.

AGE GÉOLOGIQUE DU MARBRE DE CARRARE.

Le marbre de Carrare est célèbre; c'est un très-beau calcaire blanc, légèrement cristallin, et très-propre au travail de la sculpture. Aujourd'hui encore, malgré les carrières de marbre blanc trouvées en France, c'est celui que nos artistes recherchent le plus. Depuis longtemps la formation de cette roche remarquable a attiré l'attention des géologues. Sa texture cristalline, l'absence complète des fossiles, sa liaison dans sa partie inférieure avec des schistes talqueux et même des micaschistes chargés de grenats, avaient fait croire qu'elle était d'une très-haute ancienneté. On la regardait comme le type des calcaires primaires, c'est-à-dire formés aux époques les plus reculées de l'histoire du monde.

Mais en étudiant avec plus d'attention les montagnes des alentours, qui se composent en grande partie de couches calcaires pénétrées de coquilles fossiles, on s'est aperçu que, dans le voisinage de certaines fentes remplies par des substances anciennement fondues par la chaleur et injectées de l'intérieur de la terre, les couches calcaires, par l'effet de la calcination particulière qu'elles ont subie dans le temps de cette injection, ont perdu leurs caractères ordinaires pour prendre une couleur blanche, une texture cristalline, et se dépouiller même de toutes leurs coquilles qui se sont comme dissoutes dans la pâte, pour devenir en un mot tout à fait semblables au marbre de Carrare. L'étendue sur laquelle la roche calcaire est ainsi modifiée se trouve proportionnelle aux dimensions de la fente, ce qui se conçoit, puisque la quantité de chaleur a dû se trouver elle-même en rapport avec ces dimensions. De là, par induction, et d'autres considérations géologiques venant encore à l'appui, on n'a conservé aucun doute que la masse de calcaire blanc et cristallin, exploitée sous le nom de marbre de Carrare, ne fût simplement un cas particulier de ce curieux phénomène de calcination dont il y a tant d'autres exemples aux alentours. Comme il y a, tout auprès, des masses considérables de l'ancienne roche ignée, il est tout naturel que le phénomène se soit développé en ce point sur une échelle plus vaste.

Une expérience pratique, connue depuis longtemps, donne d'ailleurs à ces vues géologiques toute assurance : c'est que si l'on prend une pierre calcaire quelconque, de la craie, par exemple, et qu'on la place dans un canon de fusil hermétiquement fermé, ce canon de fusil, soumis à une forte calcination, présente dans son intérieur, après le refroidissement, non plus de la pierre en poussière, mais une petite baguette d'un véritable marbre provenant de la transformation opérée par la chaleur.

Le marbre de Carrare est un des plus intéressants exemples que l'on puisse citer du peu de valeur que possède aujourd'hui, dans les classifications géologiques, le caractère minéralogique, c'est-à-dire l'apparence extérieure, qui autrefois y jouait le premier rôle. Des roches de même âge et de même origine diffèrent entièrement d'aspect, tandis que des roches tout à fait semblables appartiennent à des périodes très-différentes. Le marbre de Carrare ressemble à des calcaires de la plus ancienne formation, et cependant ce n'est qu'un calcaire des étages supérieurs de la période secondaire : pour le géologue, c'est un calcaire du Jura.

DE L'INFLUENCE DE L'OPINION DES HOMMES ÉCLAIRÉS.

C'est à l'influence de l'opinion de ceux que la multitude juge les plus instruits, et à qui elle a coutume de donner sa confiance sur les plus importants objets de la vie, qu'est due la propagation de ces erreurs qui, dans les temps d'ignorance, ont couvert la face du monde. L'astrologie nous en offre un grand exemple. Ces erreurs inculquées dès l'enfance, adoptées sans examen, et n'ayant pour base que la croyance universelle, se sont maintenues pendant très-longtemps, jusqu'à ce qu'enfin le progrès des sciences les ait détruites de l'esprit des hommes éclairés, dont ensuite l'opinion les a fait disparaître chez le peuple même, par le pouvoir de l'imitation et de l'habitude qui les avait si généralement répandues. Ce pouvoir, le plus puissant ressort du monde moral, établit et conserve dans toute une nation des idées entièrement contraires à celles qu'il maintient ailleurs avec le même empire. Quelle indulgence ne devons-nous donc pas avoir pour les opinions différentes des nôtres, puisque cette différence ne dépend souvent que des points de vue divers où les circonstances nous ont placés! Éclairons ceux que nous ne jugeons pas assez instruits; mais auparavant examinons sévèrement nos propres opinions, et pesons avec impartialité leurs probabilités respectives.

LAPLACE, *Calcul des probabilités.*

DE LA CRITIQUE.

C'est son droit de mettre en saillie les défauts comme les beautés des œuvres qu'elle étudie. Beautés et défauts lui sont une égale matière à d'utiles enseignements. Mais s'il fallait choisir, je voudrais préférer une critique amoureuse du beau ne sachant rien autre chose que toujours, comme l'abeille butiner le miel et la cire parmi les fleurs; je la préférerais cette autre critique qui, comme certaines mouches ignobles, passe sur tout ce qu'il y a de bon et s'arrête complaisamment sur tout ce qu'il y a de mauvais.

CETTE,

Département de l'Hérault.

Le pied des Pyrénées est uni aux grandes embouchures du Rhône par une longue plage basse que l'on aurait bien de la peine à distinguer de l'horizon si on la voyait au loin de la mer. A peu près au milieu de ce rivage plane, un peu à droite de l'entrée de l'Hérault, s'élève une haute colline qui produit un tel effet dans cette région de terres basses qu'on en a fait une montagne, et que les Romains à la suite des Galls l'ont nommée *Setius mons*, le mont Set, que l'on écrit et que l'on prononce aujourd'hui d'une manière un peu différente. Jadis cette gibbosité calcaire, au sein de laquelle se cachent de curieux fossiles, était sans doute une île que l'action des flots jointe à celle du temps ont réunie au continent voisin en créant peu à peu la longue et étroite langue de terre qui sépare le vaste étang de Thau du golfe du Lion, et dont elle fait partie. La position de Cette a fourni au célèbre Vernet un tableau bien connu; soit par la route de Béziers, soit par celle de Montpellier, on n'y peut arriver qu'en traversant

étang sur une longue chaussée en forme de pont qu'on appelle *la Peyrade.* Depuis 1840, un chemin de fer, jetant sa voie au-dessus de ces lagunes, l'unit à Montpellier.

Longtemps il n'y eut sur ce rivage isolé qu'une population peu nombreuse réunie dans un hameau du même nom qui est à un quart de lieue de la ville actuelle. Cette ne date pas de loin : Louis XIV en est le fondateur. L'ingénieur constructeur du canal du Languedoc, le célèbre Riquet (voy. la Table des dix premières années), fut aussi celui de ce nouveau port. Un détroit peu profond, établissant la communication entre l'étang et la mer, isolait la montagne du côté de l'orient : Riquet en fit l'entrée du canal du Languedoc, continué à travers l'étang même, entre deux digues qui déterminent son lit, et il construisit la Peyrade, qui la mettait en relation avec le reste du pays ; enfin il jeta les fondements du port. C'est un bassin fermé par un môle, une jetée et un brise-lames : le môle, qui règne devant la ville et la cache presque au navigateur, a environ 565 mètres ; la vue que nous donnons est prise à son origine ; une batterie de canons et une tour sur laquelle s'élève le phare se trouvent à son autre extrémité. La jetée dite de Frontignan s'avance à l'encontre du môle, et l'espace ménagé entre eux forme l'entrée du bassin. Celui-ci est protégé par un fort appelé citadelle de Richelieu et par le fort Saint-Pierre. Les sables que le Rhône transporte sur la côte nuisent beaucoup au port de Cette. Le développement incessant qu'y prend le commerce en a nécessité l'agrandissement, et on y a exécuté dans ces derniers temps des travaux importants.

Cette est aujourd'hui un des principaux ports marchands de la Méditerranée, et l'entrepôt du commerce de presque tous les départements voisins pour l'exportation des productions de leur sol ou de leurs fabriques, ainsi que pour l'importation des denrées qu'ils tirent du dehors. On y entrepose surtout une grande quantité des vins et des eaux-de-vie du Languedoc. Par le canal du Midi, par le Rhône et la Saône, elle reçoit les produits de territoires très-éloignés, et ses relations s'étendent à toutes les parties du monde. Les salines des pays environnants y attirent beaucoup de navires du nord de l'Europe.

Cette est en quelque sorte le port de Montpellier, avec



Vue de Cette.— Dessin de Morel Fatio.

qui elle est en relations incessantes ; relations qui n'ont fait que s'accroître par l'établissement du chemin de fer.

Ses principaux articles d'importation et d'exportation sont les peaux de toutes espèces, les laines, le froment, les légumes et les fruits secs, les résines indigènes brutes, l'huile d'olive, les bois de construction, le liége brut et ouvré, le coton, les marbres, la houille, les fontes et fers, les vins et eaux-de-vie.

Cette possède un chantier de construction, une saline, une verrerie, des fabriques de cendres gravelées, de chandelles, de sirop et de sucre de raisin, d'eaux-de-vie, d'eaux de senteur et de parfums, de liqueurs renommées, et entre autres d'huile et de crème de rose et de menthe. On y fait la pêche, la salaison des sardines, et une grande quantité d'excellents tonneaux.

Avec tous ces éléments de prospérité, Cette a vu augmenter d'une manière notable sa population, qui s'élève aujourd'hui à 15 000 âmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE JOURNAL DE L'AIEUL.



Dessin inédit de Charlet.

Le grand-père lit son journal ; il le lit jusqu'au bout ; il n'en passerait pas une ligne. C'est par le journal que sa chaumière à lui, paysan de la frontière, se rattache au grand pays de France ; c'est son point de communication avec le monde ; c'est le télégraphe électrique qui soudain attendrit son œil au sentiment des malheurs communs, qui fait battre son cœur à l'idée de la gloire du pays ; c'est avec son journal qu'il gourmande les potentats, qu'il gouverne l'Europe, délivre les peuples asservis, calme les passions orageuses, regrette le passé, espère en l'avenir. Non, il n'en passera pas un iota, pas même les annonces de l'immense cité et les grands rabais de la librairie, qui le font rêver de la science qu'on pourrait acheter à ses petits garçons. « Pour un picotin d'avoine on en aurait gros ! pense-t-il ; l'ânon n'en deviendrait pas plus maigre et les bambins en seraient plus savants. »

Mais le temps lui manque pour un choix si souvent entrepris, si souvent resté en balance : un bruit connu vient distraire son attention. Le petit chariot a crié sur le sable ; l'essieu de bois a chanté sa dissonante chanson, et toute une nichée d'enfants vient s'ébattre au soleil, à côté du grand-père. Ses yeux ont quitté les lettres moulées, malgré tout leur attrait, et par-dessus ses lunettes, il contemple de frais visages qui parlent aussi d'avenir. L'attelage a marché en bonne intelligence ; le chien en limonier, la fillette en cheval de trait ; le marmot roule avec majesté, serrant le polichinelle sur son cœur ; l'harmonie est entière, et le jeune cocher, le plus fier de la bande, tient son fouet comme il ferait un sceptre, si l'on en pouvait tenir un.

« Que le soleil est bon ! que les enfants sont gais ! » se dit le vieillard, et ce n'est plus seulement avec ce large monde que communique son âme épanouie, c'est avec l'inconnu, c'est avec l'infini ! Il ne pense plus, il sent, il jouit. Ce ne sont plus les intérêts des nations qui enchevêtrent ses pensées, les ambitions du savoir qui préoccupent son esprit. Un mélange de douces émotions lui vient réchauffer le cœur ; il a été enfant aussi, heureux des mêmes jeux ; ses petits-fils en verront un jour d'autres, auxquels d'autres encore succéderont, et dans cette chaîne non interrompue, tous s'animeront, palpiteront au sentiment de ce qui est beau, de ce qui est bien ; dans tous, se développeront les chaudes et tendres affections qui moralisent l'homme ; tous auront eu des parents à soigner, des enfants à protéger, et l'âme humaine aura grandi chez tous.

LE HAMEAU DE GOUST,

DANS LES PYRÉNÉES.

La république de Saint-Marin est, dit-on, la plus petite de toutes les républiques : je ne le crois plus depuis que j'ai vu Goust.

Le hameau de Goust, à l'extrémité sud de la vallée d'Ossau, cette fraîche Tempé des Pyrénées, est situé ou plutôt perché au sommet d'une de ces hautes montagnes qui dominent les Eaux-Chaudes, au-dessus desquelles il s'élève à une hauteur de plus de onze cents mètres.

On gravit la montagne de Goust par une rampe taillée sur l'escarpement oriental, qu'on a fort adoucie, et que j'ai

trouvée encore assez ardue. Il faut, pour s'y tenir, avoir le pied montagnard.

Ce hameau, qui consiste en dix à douze maisons (le nombre en est toujours le même de mémoire traditionnelle), est habité par autant de familles, dont chacune à son jardin, son champ, sa prairie, le tout en miniature. On dirait d'une couronne végétale posée avec grâce sur le front sérieux du rocher : l'hiver, cette couronne est de neige.

Sur cette oasis aérienne vivent entre le ciel et la terre, à l'insu des géographes, et presque à l'insu d'eux-mêmes, à peu près cinquante individus, formant un petit état autonome, gouverné par un petit conseil d'anciens, sans l'avis desquels il ne s'entreprend rien dans la tribu, qui décident de tout avec l'autorité de l'expérience, et dont la sagesse fait loi.

Au reste, ce conseil de Gérontes, qu'on consulte et qui jugent à domicile, espèce de haute-cour pastorale qui ne siége jamais, ne doit pas être fort occupé à Goust, où il n'y a ni de grands intérêts à concilier, ni de grands crimes à punir, ni même de grandes vertus à récompenser. On y naît, on s'y marie, on y meurt tout uniment. C'est une existence sans événements, une vie sans épisodes.

Quoiqu'ils n'aient pas un prêtre dans leur hameau (de médecin ils s'en passent), les habitants de Goust ne sont pas pour cela privés des secours de la religion, qui viennent les trouver quand ils sont malades, et que, bien portants, ils vont chercher à Laruns, cette capitale chrétienne de tous les pics et précipices de la contrée jusqu'au pic du Midi inclusivement, et où ils sont baptisés, mariés et enterrés. Pour le baptême et le mariage, nulle difficulté; les nouveaux-nés sont portatifs, et les jeunes époux n'ont pas besoin qu'on les porte. Mais pour les morts il a fallu s'ingénier. Lors donc qu'il y a un mort à Goust, comme la montagne est en quelque sorte verticale vers son point culminant, et se refuse au développement d'un convoi, on s'est avisé d'un moyen qui, je pense, n'est en usage nulle autre part dans la chrétienté : et ce moyen consiste à faire glisser le long du rocher le cadavre dans son cercueil, lequel est reçu plus bas par le prêtre qui prie. Le cortége funèbre s'achemine de la sorte vers le cimetière de Laruns, dont le ressort s'étend jusqu'à l'extrême frontière.

Du reste on vit très-longtemps à Goust, où il n'est pas rare que les pères voient leurs enfants et leurs petits-enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. Le docteur Cayet, qui était aussi historien, rapporte (1) qu'à l'époque où il écrivait (1605), il venait de mourir à Goust un vieillard né en 1482. Ces vigoureux montagnards se modèlent plus ou moins sur ce type exemplaire de longévité, qu'ils ont toujours devant les yeux. Aussi les centenaires sont-ils à peine remarqués à Goust; ils y font plutôt règle qu'exception.

Les naturels de Goust ne sont pas tellement confinés sur leur rocher qu'ils ne fassent de fréquentes apparitions aux Eaux-Chaudes, où ils vont vendre le lait de leurs vaches et les légumes de leurs jardins; ils se répandent même dans toute la vallée pour les choses qui en valent la peine, pour le mariage, par exemple, cette grande circonstance de la vie. Comme ils ne peuvent pas se marier entre eux, étant presque tous cousins ou parents aux degrés prohibés; comme ils sont trop pauvres d'ailleurs pour entrer en négociation avec la cour de Rome, dont ils n'ont peut-être jamais entendu parler, force leur est, lorsqu'ils veulent s'établir, de descendre dans Ossau pour y chercher une compagne, qu'ils emmènent ensuite en triomphe au juchoir de Goust. En échange, la fille de la montagne, recherchée par le pâtre de la vallée, suit aux terres basses et lointaines l'époux par qui elle a été choisie, s'expatriant du rocher natal, que l'hymen même et la douce maternité ne lui feront pas oublier. Et ce mouvement réciproque d'allants et de venants qui montent et qui descendent, véritable flux et reflux, est ce qui maintient à peu près toujours au même point la population de Goust depuis des siècles.

C'est aussi depuis des siècles que cette peuplade privilégiée, qu'on prendrait pour un *clan écossais*, conserve ses mœurs, ses traditions, ses usages, son bonheur enfin, qu'elle a mis hors de toute atteinte dans la région éthérée.

Vous n'y trouverez ni grands ni petits, ni pauvres ni riches, ni maîtres ni serviteurs. Les notabilités sociales les plus ordinaires n'y sont pas même connues de nom. Ces bonnes gens ne conçoivent bien qu'une seule supériorité, Dieu. Il y a cependant à Goust un garde-champêtre, à peu près inutile dans l'endroit, et qui est plutôt établi pour les Eaux-Chaudes, où il va tous les jours, dans la saison, faire la police. C'est le grand dignitaire de Goust : on ne s'en douterait pas à le voir.

Sauf cette exception, qui n'en est pas une en vérité, il serait difficile d'apercevoir à Goust la plus petite nuance d'inégalité entre les personnes; il n'y en a pas davantage entre les propriétés, qui sont, à la culture près, telles qu'on les fit lors du partage primitif. Il en résulte que le champ ou le pré du voisin, avec lequel d'ailleurs on ne serait pas beaucoup plus avancé quand on se l'approprierait, n'étant ni plus grand ni meilleur que celui qu'on possède soi-même, l'idée ne vient pas seulement de le convoiter; ce qui fait que le *tien* et le *mien* ne sont jamais en querelle à Goust, où chacun se trouve heureux de ce qu'il a, sans même regarder ce qui appartient aux autres.

Voilà donc un petit gouvernement qui dure et qui prospère, bien qu'évidemment fondé sur la double égalité individuelle et territoriale. Et notez que ce n'est pas ici une vaine abstraction, une utopie arrangée à plaisir, mais une réalité bien visible, bien palpable : c'est l'état démocratique réduit à sa plus simple expression, où il n'y a à redouter ni les orages, ni même les brises populaires, et où tout se passe doucement en famille.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

III.

LE MONDE DE STRABON.

19-7 AV. J.-C.

Suite et fin. — Voy. 1847, p. 238.

Strabon n'admet comme habitables que les zones tempérées, et sur cette portion du globe voici la place qu'il assigne à la terre habitée :

« Il est évident que nous habitons dans l'un des deux hémisphères, et que c'est dans l'hémisphère septentrional. Que nous nous étendions dans les deux hémisphères, cela est impossible; car, dirait Homère,

> Qui donc traverserait et ces fleuves immenses,
> Et d'abord l'Océan?
>
> *Odyss.*, l. XI, 156-157.

Puis la zone torride? Mais dans notre terre habitée il ne se trouve ni Océan qui la traverse en entier, ni région brûlée par le soleil; il n'y a non plus aucune de ses parties pour laquelle les aspects célestes soient opposés à ceux qui, comme nous l'avons dit, caractérisent la zone tempérée septentrionale.

» L'hémisphère septentrional renfermera (sur une mappemonde) deux quarts du globe terrestre que sépareront l'équateur et le cercle qui passe par les pôles. Dans chacun de ces deux quartiers il faudra concevoir un quadrilatère dont

(1) Dans sa Chronique septennaire de l'histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne, l'an 1604.

Cayet, attaché à la sœur de Henri IV, Catherine de Navarre, qui se plaisait aux Eaux-Chaudes autant au moins que son aïeule Marguerite, avait dû voir Goust, qui est aujourd'hui, ni plus ni moins, ce qu'il était de son temps.

les côtés se trouveront tracés, au nord, par une moitié du cercle parallèle à l'équateur (*aa*) et voisin du pôle; au sud, par une moitié de l'équateur (*bb*); à l'est et à l'ouest, par deux segments de cercle égaux et opposés du cercle qui passe par les pôles (*cc*, *dd*).



Fig. 1.

» Ce sera dans l'un de ces quadrilatères, et peu importera lequel, que nous placerons la terre habitée, partout environnée de la mer, et semblable à une île. Les sens et la raison, comme nous l'avons déjà dit, nous assurent qu'elle est telle.

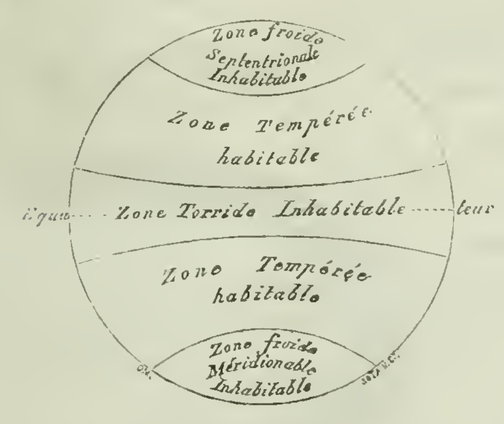


Fig. 2.

» Sa plus grande longueur, terminée presque partout par une mer où l'on n'ose naviguer parce qu'elle est trop vaste et qu'on y serait privé de tout secours, n'est que de 70 000 stades (11 111 kilomètres), et sa plus grande largeur se trouve bornée à moins de 30 000 stades (4 762 kilom.) par les climats que le froid ou la chaleur rend inhabitables. »

Strabon démontre alors avec détails les raisons sur lesquelles sont basées ces dimensions, et il termine en disant : « Ainsi, la longueur de la terre habitée est plus que double de la largeur.

« Nous disons que sa figure ressemble à une *khlamyde* (1), parce que lorsqu'on la parcourt en détail, on trouve effectivement que sa largeur se rétrécit beaucoup vers ses extrémités, surtout dans sa partie occidentale. »

Pythias paraît avoir été, dans ses excursions vers le Nord, jusqu'en Islande, qu'on appelle *Thulé*. « Mais, dit Strabon, je pense que dans cette partie les bornes septentrionales de la terre habitée ne sont pas, à beaucoup près, si reculées. Les relations modernes ne parlent d'aucun pays plus septentrional qu'Ierne (Érin, l'Irlande), île située au Nord, mais proche de la Bretagne, et où le froid est si rigoureux, qu'à peine est-elle habitée par quelques peuplades absolument sauvages et misérables. C'est donc là, suivant moi, qu'il faut fixer les bornes de la terre habitée. »

Quant aux limites australes, il les fixe au parallèle de la Cinnamophore (l'Abyssinie méridionale), « que nous savons, dit-il, être la plus méridionale des contrées habitables, ce qui fixe le commencement de la zone tempérée, ainsi que celui de la terre habitée, à 8 800 stades (1 400 kilomètres) de l'équateur. » Ces limites sont indiquées sur la petite carte, fig. 1, et sur la grande, fig. 3, par les lignes ponctuées *a*,*a*,*b*,*b*.

« La terre que nous habitons et que partout la mer extérieure environne, embrasse un grand nombre de golfes que cette mer forme sur les différentes côtes qu'elle baigne.

» Parmi ces golfes, il y en a quatre qui sont fort grands : l'un, et c'est le plus septentrional, s'appelle tantôt mer Caspienne, et tantôt mer Hyrcanienne ; deux autres, savoir, le golfe arabique et le golfe persique, formés par la mer méridionale, se trouvent presque directement en face, celui-ci de la mer Caspienne, celui-là du Pont-Euxin ; le quatrième, bien plus considérable encore que les trois premiers, est ce que nous appelons la mer intérieure ou notre mer. Celle-ci, commençant du côté de l'ouest, au détroit des Colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), après s'être prolongée vers l'est dans une largeur inégale, finit par se diviser elle-même en deux golfes, ou plutôt en deux mers, dont l'une s'enfonce sur la gauche et se nomme le Pont-Euxin ; l'autre se compose de la mer d'Égypte, de la mer de Pamphylie et de la mer d'Issus.

» Ces quatre grands golfes, formés par la mer extérieure, ont tous une entrée assez étroite; mais surtout le golfe Arabique et celui qui commence au détroit des Colonnes d'Hercule; l'entrée des deux autres n'est pas aussi resserrée.

» La terre qui embrasse tous ces golfes se divise en trois parties.

» De ces trois parties l'Europe est celle dont la configuration est la plus irrégulière; la Libye est celle dont la figure offre le moins d'irrégularités; l'Asie, sous ce rapport, garde en quelque sorte le milieu.

» Pour toutes les trois parties, l'irrégularité plus ou moins grande de leur configuration provient de celle des côtés intérieurs des mers qui les baignent. »

Ici commence une description fort étendue de la mer Méditerranée, dans laquelle Strabon indique les limites et les étendues précises des différentes parties de ce vaste bassin.

« Maintenant, ajoute-t-il ensuite, il faut décrire les pays qui l'entourent, et nous commencerons par le côté d'où nous sommes partis pour la décrire elle-même.

» En entrant par le détroit des Colonnes d'Hercule (le détroit de Gibraltar), on a sur sa droite la Libye jusqu'au Nil, et sur sa gauche, à l'opposite, l'Europe jusqu'au Tanaïs (le Don ou Tane).

» Et l'Europe et la Libye se confondent toutes deux avec l'Asie.

» Nous parlerons d'abord de l'Europe, tant parce que cette partie de la terre est celle dont la forme est la plus variée, que parce que son climat est plus favorable à l'industrie et à la civilisation des peuples, et qu'elle communique aux deux autres la plus grande partie de ses propres avantages.

» En effet, l'Europe est partout habitée, excepté dans cette petite portion qui reste déserte à cause de l'excès du froid ; je parle des contrées voisines (la Russie septentrionale) des pays qu'occupent les peuples nomades, sur les bords du Tanaïs, du Palus-Maiotide et du Borysthène. Parmi les contrées habitables, celles qui sont froides et montagneuses semblent

(1) Espèce de manteau des anciens Grecs. Strabon revient plusieurs fois sur cette idée qu'il affectionne, et c'est pour l'avoir oublié que Gosselin, qui a cependant donné le meilleur tracé de son système géographique (voy. 1846, p. 245), ne lui a pas conservé sa forme véritable, telle que nous l'avons rétablie dans la petite mappemonde ci-dessus. La carte de juillet 1846 nous a été attribuée par erreur.

par leur nature se refuser à de bons établissements ; toutefois, par de sages institutions, la vie la plus sauvage et les mœurs mêmes des brigands s'adoucissent. Ainsi a-t-on vu les Grecs, par leur sagesse en fait de gouvernement, par leur aptitude aux arts et leur intelligence dans tout ce qui contribue au bonheur de la vie, transformer en habitations florissantes les montagnes et les rochers qu'ils occupaient ; ainsi a-t-on vu les Romains, après avoir soumis des nations d'un caractère naturellement féroce, parce que l'âpreté du sol, le défaut de ports ou d'autres causes pareilles rendaient leur pays presque inhabitable, établir des rapports de société entre des peuples jusqu'alors insociables et civiliser les plus barbares. Dans la position de l'Europe, où le pays est ouvert et le climat tempéré, la nature même des lieux contribue à procurer tous ces avantages. Et comme les habitants de meilleurs pays sont portés à la paix, tandis que ceux de pays

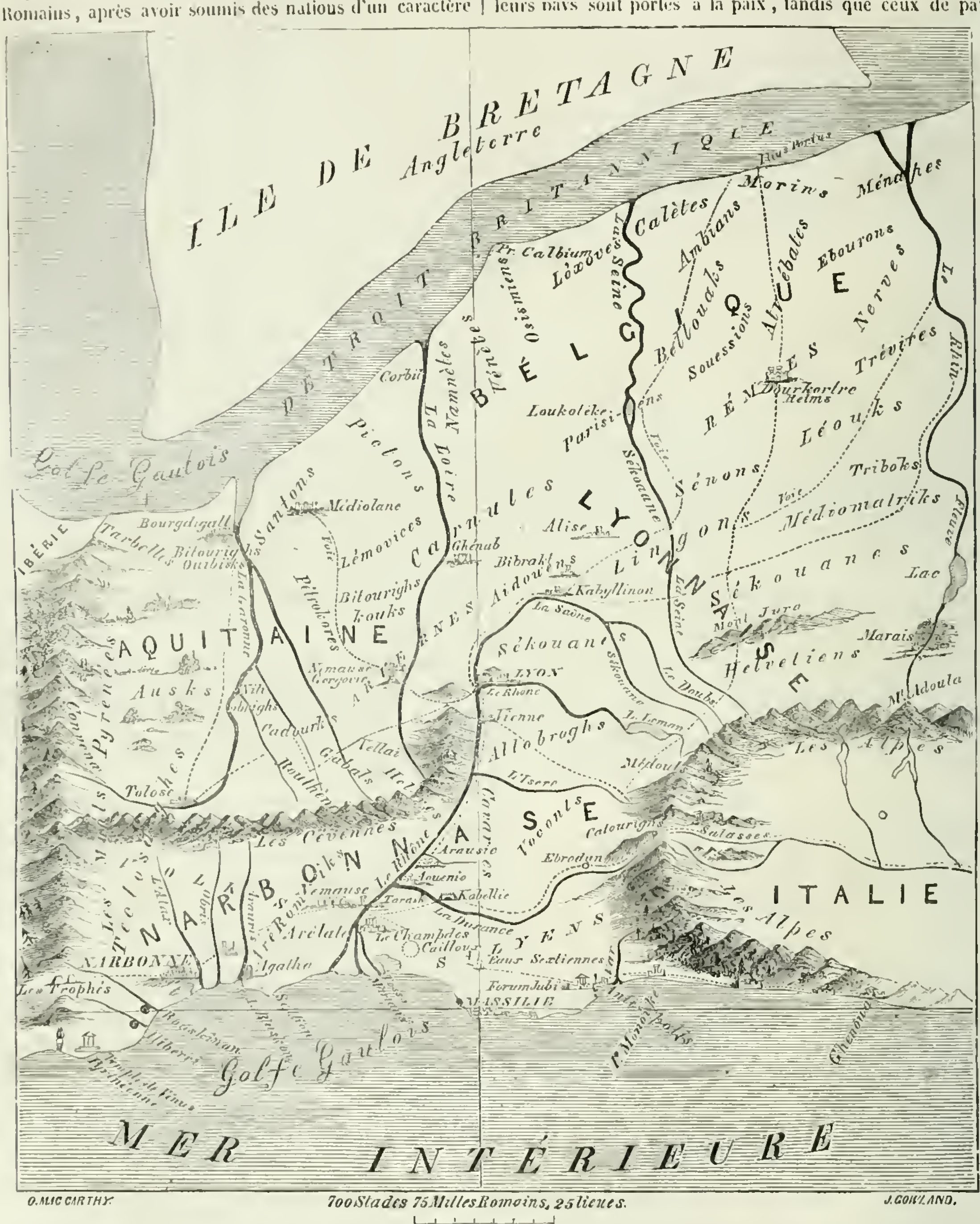


Fig. 3. La Gaule de Strabon et des Romains du temps d'Auguste. — Dessinée d'après le texte de l'écrivain grec par O. Mac Carthy.

moins bons sont tous vaillants et guerriers, les uns et les autres se fournissent des secours réciproques, ceux-ci par leurs armes, ceux-là par leur industrie, leurs arts et leurs institutions. S'ils ne s'aidaient mutuellement, ils ne pourraient manquer de se nuire ; et sans doute, dans cette lutte, les peuples guerriers l'emporteraient par la force, à moins que les autres ne fussent en état de les accabler par le nombre. Or, à cet égard, l'Europe est assez favorablement disposée : partout entrecoupée de plaines et de montagnes, elle offre aussi partout le génie cultivateur et politique à côté du génie guerrier ; mais les peuples pacifiques y sont les plus nombreux ; c'est le goût de la paix que l'on y voit dominer, ce qui est dû en partie à la prépondérance successive des Grecs, des Macédoniens et des Romains.

» Ainsi donc l'Europe, soit dans la paix, soit dans la guerre, se suffit complétement à elle-même, puisqu'elle ne manque ni de soldats, ni d'habitants, ni de citoyens fixés dans les villes. Mais son principal avantage, le voici. De tous les ali-

ments nécessaires à la vie, c'est l'Europe qui produit les meilleurs ; des métaux, elle possède tous ceux qui sont utiles ; elle n'a besoin de chercher ailleurs que les parfums et les pierres précieuses dont la jouissance ou la privation ne fait rien au bonheur de la vie. Ajoutons qu'elle abonde en bétail, et nourrit peu d'animaux féroces.

» Telle est, en général, la nature de ce continent dont nous allons détailler les différentes parties.

» La première, à partir du couchant, est l'Ibérie (l'Espagne). Sa forme ressemblant à celle d'un cuir de bœuf, nous pouvons dire que sa tête, tournée vers l'orient, se joint à la Celtique (la France) ; les monts appelés Pyrénées servent de limites entre les deux pays. Du reste, l'Ibérie est entièrement baignée par la mer : savoir, dans la partie méridionale jusqu'aux Colonnes d'Hercule, par notre mer, et de là jusqu'à l'extrémité septentrionale des Pyrénées, par la mer atlantique.

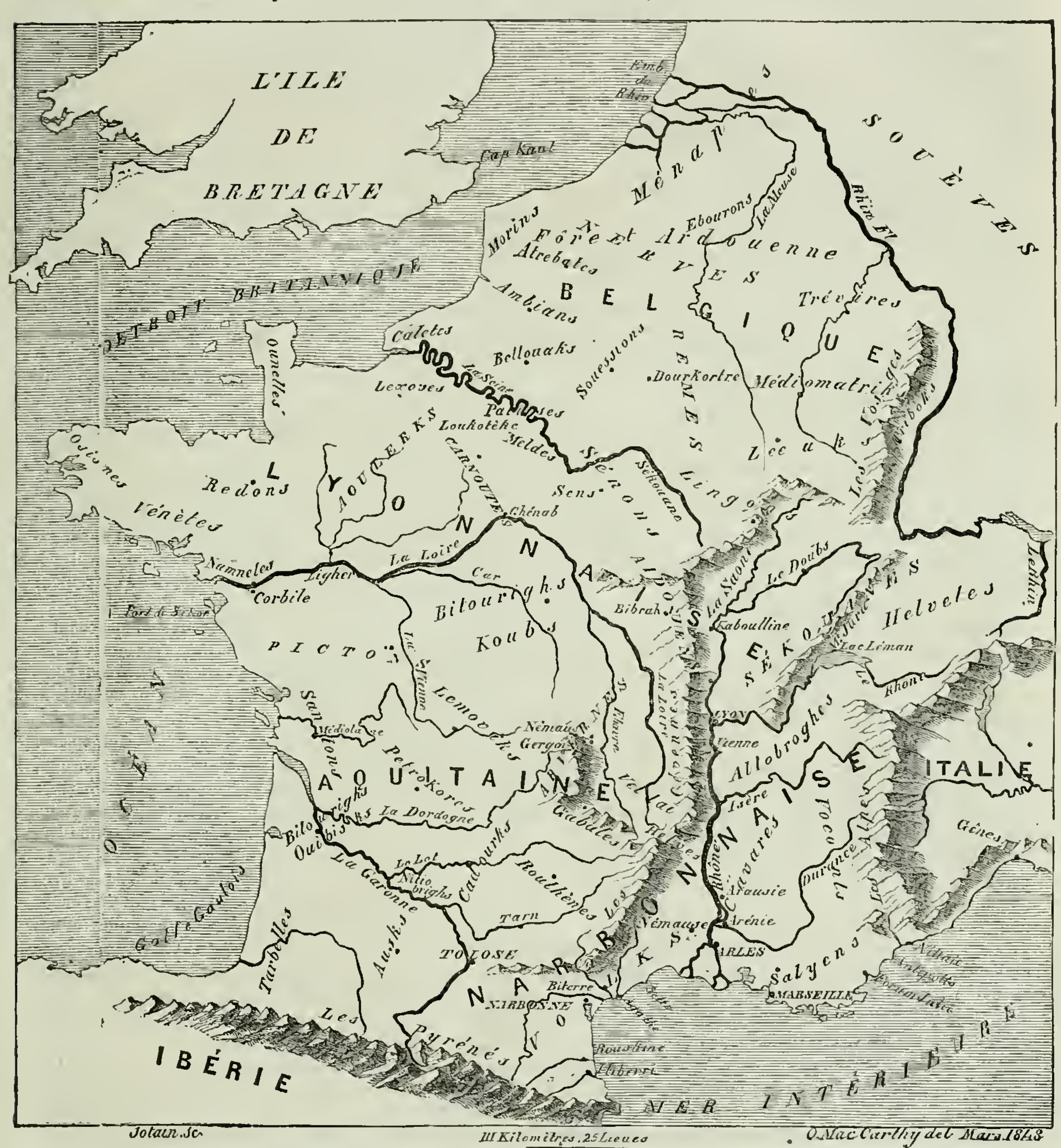


Fig. 4. Carte rectifiée de la Gaule du temps d'Auguste, telle que Strabon eût pu la dessiner. — Dressée par O. Mac Carthy.

» Après l'Ibérie vient la Celtique qui s'étend vers l'orient jusqu'au Rhin. Ce qui borne le côté septentrional de cette contrée, c'est le détroit Britannique (la Manche, à laquelle les Anglais ont conservé son nom antique, ***British Channel***). Quant au côté oriental, il est tracé par le Rhin, dont le cours est parallèle aux Pyrénées. (Strabon croyait que cette chaîne courait du nord au sud.)

» Le côté méridional est borné en partie par les Alpes qui joignent le Rhin, en partie par la mer intérieure (Méditerranée). Ce côté renferme le golfe appelé Galatique (golfe du Lion), sur lequel sont situées les villes si célèbres de Marseille et de Narbonne.

» A la pointe de ce golfe, il y en a un autre nommé pareillement Galatique (golfe de Gascogne), et tourné vers le nord, ainsi que vers la Bretagne. C'est dans l'espace qui sépare les deux golfes que la largeur de la Celtique se trouve le plus rétrécie. L'isthme a moins de 3000 stades (476 kilomètres), mais plus de 2000. Au milieu de cet isthme, on rencontre

une chaîne de montagnes perpendiculaire aux Pyrénées, laquelle se nomme le mont *Kemmene* (les Cévennes), et se termine précisément au milieu des plaines de la Celtique (1).

» Les Alpes, montagnes fort élevées, tracent une courbe dont la convexité est terminée vers les plaines de la Celtique (France) et vers le mont Kemmene; la concavité regarde la Ligystique (comté de Nice et duché de Gênes) et l'Italie.

» L'Apennin est une chaîne de montagnes qui, traversant l'Italie dans toute sa longueur du nord au sud, aboutit au détroit de Sicile.

» Les premières terres de l'Italie sont les plaines qui, du pied des Alpes, s'étendent jusqu'au fond du golfe Adriatique et aux pays voisins (le Piémont et la Lombardie); le reste forme une presqu'île longue et étroite que l'Apennin, comme nous venons de le dire, traverse d'un bout à l'autre.

» Après la Celtique et l'Italie, le reste de l'Europe s'étend vers l'est et se trouve divisé en deux par l'Ister (le Danube) qui coule de l'ouest à l'est, et va se rendre dans le Pont-Euxin. Il laisse à gauche toute la Germanie (l'Allemagne) qui commence au Rhin, tout le pays des Gètes (Valakie), ainsi que celui des Tyrigètes, des Bastarnes, et des Sauromates jusqu'au Tanaïs (Don ou Tane) et au Palus-Maiotide (mer d'Azov: Moldavie, ancienne Pologne et Russie sud-ouest), à droite toute la Thrace (Bulgarie, Iernė, Roumili), l'Illyrie (Illyrie moderne et Bosnie), la Macédoine, et enfin la Hellade (Thessalie, Albanie, Grèce).

» *Asie.* Au Tanaïs et au Palus-Maiotide commence la partie de l'Asie située en deçà du Taurus, après laquelle vient immédiatement la partie de ce même continent située au delà du Taurus; car l'Asie étant coupée en deux par la chaîne des montagnes du Taurus, que l'on voit s'étendre depuis les caps de la Pamphylie jusqu'aux rivages de la mer orientale, habités par les Indiens, et ceux des Skythes qui les avoisinent, les Grecs ont dû naturellement appeler *Pays en deçà du Taurus*, tout ce qui est au nord de ces montagnes, et *Pays au delà du Taurus*, tout ce qui est au midi.

» Dans la première de ces deux vastes régions sont les Maiotes, tribu sauromate, les Sauromates eux-mêmes, les Skythes, les Akhaiens, les Zighes, les Héniokhes, qui sont répandus entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne; puis les montagnards du Caucase (*Tcherkesses*, *Lesghis*), les Ibères, (les Géorgiens), les Albanes (*Daghistâne*); à l'est de la mer Caspienne les Hyrkaniens (*Mazanderâne*), les Parthyaiens (*Khorassane*), les Baktriens (*Balkh*), les Sogdiens (la Boukharie); à l'ouest, la Colchide, l'Arménie, la Kappapokie, tous les pays situés entre le Halys et l'Archipel, l'Asie mineure en un mot.

» Après ces régions et ces peuples, viennent ceux qui se trouvent *au delà du Taurus*. Parmi ces peuples, les premiers sont les Indiens: de toutes les nations de l'Asie, ils forment la plus nombreuse et la plus florissante; ils s'étendent jusqu'à la mer orientale et à la partie méridionale de la mer atlantique (océan Indien).

» C'est dans cette dernière partie de mer, au point le plus reculé vers le nord, et en face de l'Inde, qu'est située la Taprobane (Ceylan), île non moins grande que la Bretagne.

» A l'occident de l'Inde, en laissant les montagnes à droite, on entre dans une vaste région mal peuplée, à cause de la stérilité du sol (l'Afghanistane); elle est occupée par différentes nations absolument barbares, que l'on appelle Ariane, et qui sont répandues depuis les montagnes jusqu'à la Gédrosie (*Baloutchistâne*) et à la Karmanie (le Kermâne).

» De là on trouve du côté de la mer les Perses, les Susiens, les Babyloniens, placés, les uns sur les autres, sur les bords du golfe Persique, et divers petits peuples situés aux environs de ceux-là; du côté des montagnes, les Parthyaiens, Mèdes et Arméniens, dont une partie habite dans le sein même des montagnes différentes contrées limitrophes de ces dernières.

» Vient ensuite la Mésopotamie, et après la Mésopotamie les pays situés en deçà de l'Euphrate, savoir, toute l'Arabie heureuse, bornée par le golfe Arabique, pris en entier, et par le golfe Persique; tout l'espace qu'occupent les Skenites (Bédouins), ainsi que les Phylarks (tribus soumises à un chef), vers l'Euphrate et la Syrie.

» Depuis le golfe Arabique jusqu'au Nil habitent des Aithiopiens et des Arabes. A ceux-ci touchent les Aigyptiens, au-dessus desquels on rencontre d'abord les Syriens, puis les Cilikiens, et ensuite les Lycaoniens et les Pisidiens.

» *Afrique.* A l'Asie succède la Libye: elle tient à l'Égypte et à l'Aithiopie.

» Des différentes côtes de la Libye, celle qui borde la mer intérieure, depuis Alexandrie jusqu'au voisinage des Colonnes d'Hercule, forme pour ainsi dire une ligne droite, sauf l'enfoncement des Syrtes, sauf peut-être encore les sinuosités de quelques petits golfes et la saillie des caps qui masquent les golfes.

» La côte qui baigne l'Océan, à partir de l'Aithiopie, dans la longueur d'un certain espace, se prolonge dans une direction parallèle à celle de la côte de la mer intérieure; mais ensuite les parties méridionales du continent se rétrécissent, et les deux côtes (peu à peu) se rapprochent: elles forment à la fin une espèce de promontoire aigu qui s'avance un peu au delà des Colonnes d'Hercule, et donne en quelque sorte à la Libye la figure d'un trapèze.

» Suivant toutes les relations, et d'après le récit que nous a fait à nous-mêmes Cneius Pison, qui a commandé dans le pays, ce continent ressemble à une peau de panthère; car il est comme moucheté par des cantons habités qu'isolent des terrains arides et déserts. Les Aigyptiens appellent ces cantons *Auases* (oasis).

» La plupart des peuples de la Libye nous sont mal connus; il est rare que les armées ou même les voyageurs y pénètrent fort avant. Peu d'habitants de l'intérieur viennent commercer avec nous, et leurs rapports ne sont ni complets ni croyables; toutefois voici ce qu'ils débitent.

» Les peuples les plus méridionaux s'appellent Aithiopiens. En remontant les principales nations que l'on trouve ensuite, on doit citer les Garamantes (le Fezzane actuel), les Pharuses (grand oasis du *Touât*), les Nigrites (oasis méridionaux du Sahara algérien), et plus haut encore les Gaitoules. Non loin de la mer, ainsi que sur la côte même, vers l'Égypte et jusqu'à la Cyrénaïque, habitent les Marmarides. Au delà de la Cyrénaïque et de Syrtes, on rencontre les Psylles, les Nasamons et quelques tribus de Gaitoules, ensuite les Sintes et les Byzaciens, répandus jusqu'au pays de Carthage; pays vaste et qui touche à celui des peuples nomades (l'Algérie), dont ceux que l'on connaît le mieux sont les Massaliens et les Massaisyliens. Les plus reculés sont les Maurousiens (Marokains du nord).

» Depuis Carthage jusqu'aux Colonnes, le territoire est fertile; mais dans cette partie les animaux féroces abondent, comme dans tout l'intérieur de la Libye. Selon toute apparence, telle est la cause qui a longtemps empêché quelques-uns de ces peuples de se livrer à l'agriculture; et de là on leur aura donné le nom de *nomades*. Aujourd'hui, devenus singulièrement adroits à la chasse, et de plus aidés des Romains qu'anime un goût décidé pour les *thériomakhies* (combats de bêtes sauvages), ils ne sont pas moins habiles à détruire les animaux qu'à dominer la terre. »

Après Strabon, les connaissances géographiques des anciens ont peu gagné en étendue. Le vaste tableau tracé par cet écrivain peut donc être considéré comme représentant à peu près le monde antique dans sa plus large expression. Il avait 35 millions de kilomètres carrés, soixante-deux fois la grandeur de la France, la moitié au plus du vieux continent, le quart à peine de la surface des terres connues aujourd'hui.

(1) On peut voir par ce qui précède combien les idées de Strabon sur la Gaule sont erronées. Il les développe dans son livre IV, et nous les avons [illegible] fidèlement traduites dans la carte ci-jointe.

LA SOURCE DE LA SEINE.

Ce n'est point à Saint-Seine, comme on l'a imprimé souvent, que la Seine prend sa source : c'est à deux lieues de Chanceaux, petit village de la Côte-d'Or, situé sur la route de Paris à Dijon.

On s'enfonce, à droite, dans l'intérieur des terres, et après deux heures de marche on parvient dans un charmant vallon resserré entre deux montagnes, qui font partie de la chaîne des monts de la Côte-d'Or. On suit une pente assez douce; on s'arrête, et là, sur le revers septentrional d'un pic couvert de bois, d'un bassin formé de fûts de colonnes antiques jaillit un ruisseau qui descend avec rapidité et s'unit à d'autres ruisseaux inférieurs aussi faibles que lui (1) : c'est la Seine. Ce mince filet d'eau mérite encore bien peu ce nom : mais bientôt il va devenir un grand fleuve qui, plus que tout autre, est un fleuve français. La Seine ne naît pas sur une terre étrangère comme le Rhône ou comme le Rhin; elle ne va pas arroser nos voisins comme l'Escaut ou comme la Moselle; elle parvient à l'Océan sans avoir traversé d'autres plaines, baigné d'autres villes, réfléchi d'autre ciel.

Son berceau, c'est la Bourgogne avec ses riants coteaux de pampres; plus loin, Paris la voit calme, majestueuse, quittant comme à regret les imposants marronniers des Tuileries. En passant, elle côtoie les solitaires ombrages de Saint-Germain, les agrestes collines de Vernon, Rouen, la ville de Rollon, les jardins de la Meilleraie, les ruines de Tancarville, etc. La mer l'appelle; elle court, elle vole, elle rejaillit, le flot l'étreint et l'enlève.

Voulez-vous des combats? La Seine est française; le bruit des armes, le cliquetis des épées lui est familier; le canon a fait retentir autour d'elle les échos; partout où s'élève un site vit la mémoire d'un siége, d'une bataille. Bar-sur-Seine vous racontera sa lutte avec Troyes; Châtillon, Nogent, Corbeil, Pont-l'Arche, vous feront souvenir de leurs glorieuses résistances, Rouen de ses assauts, les Andelys de son château Gaillard. C'est au pont de Montereau que la hache de Tanneguy du Châtel frappa Jean sans Peur; c'est au pont du Louvre que le pistolet de Vitry abattit le maréchal d'Ancre.

En 1763, on découvrit à l'endroit où s'échappe la source une petite galère en bronze, qui est maintenant au musée de Dijon. Le président Ruffey crut voir dans ce relief un *ex-voto* anciennement placé dans un petit temple élevé en l'honneur de la Seine. Des fouilles récemment faites ont prouvé que le savant archéologue ne s'était pas trompé. On a trouvé des pieds, des jambes, des torses, des fûts de colonnes et plus de trois cents médailles romaines.

A quelle religion appartenaient ceux qui réédifièrent ce temple? Nul ne le sait, et le doute est permis, car la Seine a son histoire fabuleuse aussi bien que sacrée.

La Seine, dit l'une, fille de Bacchus et nymphe de Cérès, suivit dans les Gaules la déesse des blés, lorsqu'elle cherchait Proserpine par toute la terre. Un jour, en courant sur les bords de la mer, la Seine fut aperçue et poursuivie par Neptune. Elle invoqua Bacchus et Cérès, et aussitôt son corps se fondit en eau et fut changé en fleuve.

De païenne, la Seine devint chrétienne; elle eut pour parrain le vénérable abbé de Saint-Seine, qui fonda en 500 la célèbre abbaye de ce nom. En temps de sécheresse, des prières étaient adressées à saint Seine. Une messe était dite au pied d'une croix plantée à la source du saint patron. Aujourd'hui il ne reste plus aucun vestige de la croix.

(1) Une vingtaine de sources, et non une seule, forment la Seine. La plus élevée est appelée communément la source de la Seine.

LETTRES D'ARTISTES.

Voy. les Tables de 1845.

DEUX LETTRES DU DOMINIQUIN.

Dominique Zampieri, plus connu sous le nom du *Dominiquin*, était une de ces natures réfléchies, tendres, ingénieuses, capables de rappeler les plus beaux ouvrages de l'art, dans les derniers jours de son histoire. Élève d'Augustin Carrache, il avait été formé par lui à la subtilité. Mais plus patient et plus délicat à la fois que son maître, il pouvait plus obtenir du travail, et mieux rencontrer dans son cœur. La *Communion de saint Jérôme* était regardée comme un chef-d'œuvre de l'art par le Poussin dont le jugement a été confirmé. Mais ce chef-d'œuvre même fut méconnu par le siècle qui le vit produire; et c'est dans un grenier où on l'avait relégué que Poussin allait l'étudier. Le Dominiquin, objet de jalousie pour ses rivaux et de dédain pour ses contemporains, cherchait des délassements dont il nous a laissé lui-même la confidence. Il écrit à l'Albane, qui s'est immortalisé en répandant sous de beaux ombrages tous les petits dieux d'Anacréon :

A François Albani, à Bologne.

« N'ayant aucune société, ni aucune dissipation, je me suis adonné il y a quelque temps à la musique, afin de me procurer un peu de plaisir; et, afin d'en entendre, j'ai fait quelques instruments, entre autres un luth et une cymbale; je fais faire en ce moment une harpe, avec tous ses genres, diatonique, chromatique et harmonique, chose qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été inventée. Mais les musiciens de notre siècle n'en ayant aucune idée, je n'en ai pu trouver aucun qui sache en tirer des sons harmonieux. Je suis fâché que M. Alessandro ne soit plus en vie. Il avait dit que je n'en viendrais pas à bout, puisque Luzzasco l'avait cherché inutilement. Le prince de Venosa et le Stella, qui passent pour les premiers musiciens de ce pays, sont venus à Naples, et ils n'ont pu s'en servir. Si je vais à Bologne, je veux faire faire un orgue de cette manière. »

DOMINIQUE ZAMPIERI.

Le Dominiquin n'employait pas seulement l'inquiète curiosité de son esprit à faire des instruments de musique, dont il paraissait ensuite impossible de se servir. Il avait tourné son intelligence vers les questions les plus ardues de la théorie de son art, comme on pourra le voir par la lettre suivante qu'il adresse à l'intendant du cardinal Aldobrandini, son bienfaiteur.

A François Angeloni, à Rome.

« J'espérais recevoir, par l'arrivée de mess. Jean-Antoine Massani, le discours qu'écrivit Mgr. Agucchi, dans le temps que nous demeurions ensemble. Je m'occupais, dans ce temps-là, à distinguer les maîtres, à faire des réflexions sur eux, sur les manières des écoles de Rome, de Venise, de la Lombardie, et de celles de la Toscane; mais si les soins obligeants de V. S. ne viennent pas à mon secours, je désespère d'y réussir. J'avais deux ouvrages sur la peinture, de *Léon-Baptiste Alberti*, et de *Jean-Paul Lomazzo;* mais ils se perdirent avec d'autres objets, lorsque je partis de Rome. Faites-moi le plaisir de me les chercher; et, si vous les trouvez, je vous prie de me les acheter.

» Je ne sais si c'est Lomazzo qui écrit que le dessin est la matière, et la couleur la forme de la peinture. Il me paraît que c'est tout le contraire, puisque c'est le dessin qui donne l'être aux objets, et qu'il n'y a rien qui ait une forme hors de ses contours précis. Je n'entends parler du dessin qu'autant qu'il est une terminaison et la mesure de la quantité; enfin, la couleur sans dessin n'a aucune consistance, et ne pourrait rien exprimer.

» Il me paraît aussi que c'est Lomazzo qui dit qu'un homme dessiné de grandeur naturelle ne serait pas connu par le seul dessin, mais bien en y ajoutant le coloris qui lui est propre : mais cela est encore faux, puisque Apelles, à l'aide d'un seul charbon, fit le portrait de celui qui l'avait introduit dans un repas donné par un roi, ce qui étonna prodigieusement le monarque. Ce que nous avons dit suffit pour la sculpture, qui n'a pas de couleur. Le même auteur dit encore que, pour faire un tableau parfait, Adam et Ève suffiraient : l'Adam dessiné par Michel-Ange, et colorié par le Titien; l'Ève dessinée par Raphaël, et coloriée par le Corrége. Voyez maintenant quelle chute fait celui qui erre dans les premiers principes. »

DOMINIQUE ZAMPIERI.

Voici enfin un grand peintre qui disserte et subtilise ouvertement à propos de son art. Il a voulu renchérir sur les philosophes qui s'étaient rencontrés avant lui. Léon-Baptiste Alberti, élevé au quinzième siècle, au milieu de cette école académique qui s'était formée à Florence sous la surveillance des premiers Médicis, avait cherché à joindre, dans une époque tout érudite, la théorie à la pratique. Lomazzo, Milanais, devenu aveugle de bonne heure, avait cherché à se dédommager par la pensée des jouissances qu'il ne pouvait plus demander au pinceau. Le Dominiquin les commente tout en faisant des chefs-d'œuvre.

Du moins le Dominiquin relève-t-il avec justesse les erreurs de ses prédécesseurs. C'est la philosophie d'Aristote qui a établi dans les choses la grande distinction de la matière, fonds inerte, et de la forme, principe de vie et de détermination des êtres. Cette distinction, mal appliquée par Lomazzo au dessin et à la couleur, est parfaitement entendue par le Dominiquin. Il a raison de dire que si la couleur est la matière de la peinture, le dessin en est la forme et la vie. Il a bien raison encore de tourner en moquerie cette sorte d'amalgame impossible que Lomazzo voulait essayer en accouplant dans le même tableau quatre manières aussi différentes que celles de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien et du



Musée du Louvre.—Tableau du Dominiquin.

Corrége. Si loin que l'école des Carrache ait porté l'éclectisme, le Dominiquin comprend qu'on ne peut le réduire à cette sorte de juxtaposition des styles les plus disparates. Il juge que c'est par la fausseté de ses premiers principes que Lomazzo a été conduit à cette extrême erreur ; il ne s'aperçoit pas qu'il partage lui-même les premiers principes de l'éclectisme, et que s'il n'en admet pas les mauvaises conséquences, c'est qu'il est retenu à temps par le goût, plus puissant que tous les raisonnements pour conduire les peintres, et moins sujet à les tromper.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PHOCION,

TABLEAUX DU POUSSIN.



Les Cendres de Phocion. — Paysage par le Poussin.

La vie et la mort de Phocion, racontées par Plutarque, ont inspiré au Poussin deux de ses plus belles compositions. Celle que nous reproduisons ici porte ces mots pour légende : *Phocionis post mortem in hâc imagine redivivi fortunæ series* (Suite des destinées de Phocion qui revit dans cette image). — C'est une sorte d'apothéose philosophique, sans éléments surnaturels, mais qui ressort de la composition même du paysage. Tous les détails ici ont une signification symbolique ; toutes les parties du tableau concourent à former cette noble allégorie de la sagesse et de la vertu éprouvées tour à tour par la bonne et la mauvaise fortune. Là-bas, derrière ces collines qui se couronnent de grands édifices, est la ville de Périclès, la brillante Athènes, séjour tumultueux où se réunissent les séductions et les dangers de la vie, arène toujours ouverte où se pressent et se heurtent les flots humains. Le sage, dès qu'il a satisfait aux devoirs du citoyen, se retire de la mêlée ; il cherche, loin des ambitions avides, le repos du cœur et de l'esprit, et, redemandant à la nature la simplicité d'âme que les villes altèrent, il habite le temple élevé de la sagesse, au pied des monts, en face de riants ombrages, sous un ciel doux et pur. Mais vous voyez des nuages se former au-dessus de la montagne ; toujours les sommets sont frappés de la foudre, et la demeure du sage est trop près du ciel pour ne pas attirer l'orage. Phocion le philosophe sera visité souvent par l'infortune. La patrie sollicitait la valeur de son bras, les lumières de son esprit ; il quitte sa retraite chérie pour combattre l'étranger, pour faire entendre le langage d'un homme de bien à ce peuple d'Athènes trop prompt à écouter les flatteurs. En récompense de tels services, quel prix demande-t-il ? Le droit de retourner aux champs, où le travail et la méditation partagent toutes ses heures. Le peuple admire d'abord une vertu si pure ; mais un jour vient où il en est offusqué ; jaloux de cette grande âme sur laquelle aucune prise ne lui est laissée, il condamne le héros philosophe à boire la ciguë. Comme OEdipe entrant dans le bois sacré où il doit trouver la mort, Phocion s'avance d'un pas ferme vers la tombe. Il dort maintenant sous cette pierre, à l'ombre de ces arbres qui lui prêtaient jadis leur frais abri, dans ces belles solitudes où il venait souvent rêver sur les vanités de l'homme et l'inconstance de la fortune.

L'effet de cette belle peinture est saisissant ; l'idée des vicissitudes de la destinée, impuissantes à fléchir un grand cœur, ne saurait s'exprimer avec plus de noblesse et de dignité. L'âme de Phocion anime réellement tout ce paysage ; les lointains y sont d'une grandeur menaçante : sommets sourcilleux, roches abruptes, nuages au ciel ; mais le calme s'accroît à mesure que nous descendons vers les premiers plans ; des scènes douces et des aspects tranquilles nous conduisent par degré jusqu'à ces ombrages épais, sous lesquels le sage est couché dans sa dernière demeure, au sein du repos éternel. L'apaisement mesuré de cette peinture rappelle les mots d'un grand poëte expirant : Comment vous sentez-vous? lui demandait-on.— *De plus en plus paisible !...* ce furent ses derniers mots.

Dans une lettre bien connue, Poussin, fixant lui-même les préceptes de son art, dit que la matière d'un tableau « doit être noble et qu'il faut la prendre capable de recevoir la plus excellente forme. » Pour lui, un paysage n'était pas seulement la représentation pittoresque d'un beau site ; il voulait donner un sens à la peinture des objets matériels; il savait prêter à la nature ce langage qui parle aux yeux. Comme dans son admirable tableau des Bergers d'Arcadie, où nous voyons un tombeau s'élever au milieu de la plus riante cam-

pagne, ici c'est encore une tombe qui borne l'heureux paysage. Partout le peintre ménage ces contrastes philosophiques; partout il unit le sentiment de l'humanité au sentiment de la nature et conserve tous ses droits à l'être pensant, à l'être moral, sans rien ôter aux images naturelles de leur richesse ni de leur simplicité. Aussi le paysage, tel qu'il l'a conçu, est-il réellement le genre le plus noble et le plus grand ; il n'y a qu'un artiste supérieur qui puisse y prétendre, parce qu'une telle composition réclame en quelque sorte l'universalité du talent.

L'autre tableau du Poussin, consacré également à retracer la vie et la mort de Phocion, forme le digne pendant de celui dont nous venons de parler, et nous devons le retracer ici en quelques mots. La légende latine exprime cette même idée de la vertu aux prises avec le destin : *Phocionis virtutis per utramque fortunam toties exploratæ imago* (Image de la vertu de Phocion tant de fois éprouvée par l'une et l'autre fortune). — Au dernier plan, la ville, les édifices entremêlés de bouquets d'arbres; un temple, sous les portiques duquel défile une pompeuse *théorie*, pour figurer les victoires et les ovations du grand capitaine ; puis, çà et là, dans la campagne, diverses scènes représentant les travaux du laboureur, les exercices du guerrier, les entretiens des sages, les plaisirs des pasteurs; enfin, au premier plan, dans un chemin aride et solitaire, le corps de Phocion porté sur une civière, les restes mortels du héros philosophe couverts de son manteau et conduits sans honneurs au lieu de la sépulture.

Nous n'essayerons pas de fixer notre choix entre ces deux œuvres de génie, exprimant une même idée, mais qui n'ont de commun l'une avec l'autre que l'inspiration philosophique de l'artiste et la supériorité, toujours égale, de son pinceau. Les deux tableaux ensemble forment une œuvre complète, dont les parties ne peuvent se séparer : l'un nous retrace plus précisément la vie et la mort de Phocion ; l'autre, comme nous avons dit, est une sorte d'apothéose, où les faits retracés tout à l'heure se trouvent presque dégagés de l'élément réel. Le peintre, épris de ce sujet, l'a de plus en plus idéalisé, à mesure qu'il sentait s'élever son inspiration.

UN PRÉCEPTE DE LA FONTAINE.

NOUVELLE.

— Ainsi, c'est convenu, maître Jouvencel, je vous trouverai demain à Lyon, chez le notaire chargé de la succession Troussard.

— Et les cent cinquante mille francs prêtés au défunt vous seront rendus sur la présentation du reçu que vous avez si heureusement retrouvé.

— Heureusement, en effet, car je l'ai cherché huit jours dans les papiers de mon frère ; une négligence, un hasard, pouvaient l'avoir fait détruire, ou seulement l'avoir égaré.

— Ce qui revenait au même, puisque dans huit jours la prescription aurait été acquise contre vous.

— Aussi me suis-je cru ruiné.

— Vous?

— Si sérieusement, que le jour où la quittance a été retrouvée j'allais accepter la direction d'un comptoir au Sénégal.

— Où vous seriez mort de la fièvre... Allons, tout est pour le mieux, et vous devez élever un autel à la Fortune.

En parlant ainsi, le jeune avocat avait remis ses gants et s'avançait vers la porte de l'auberge avec son interlocuteur, dont la casquette et le paletot de voyage annonçaient le prochain départ. Tous deux allaient prendre congé l'un de l'autre, lorsque les regards de maître Jouvencel tombèrent sur un mendiant assis près du seuil, et qui semblait se chauffer au soleil couchant.

C'était un vieillard à figure socratique, portant en bandoulière un sac rapiécé, et qui feuilletait un vieux recueil des Fables de La Fontaine, dont les tranches frangées et les marges salies prouvaient le long usage.

— Eh! c'est le père Loriot, dit l'avocat en montrant le mendiant à son compagnon ; vous ne vous douteriez point, à cette tournure, que c'est un savant.

— Et malheureusement on croirait, à la tienne, que tu es un homme grave, dit le vieillard, qui releva la tête ; mais, La Fontaine l'a dit,

> D'un *avocat* ignorant
> C'est la robe qu'on salue.

Jouvencel se mit à rire.

— Entendez-vous? s'écria-t-il, voilà qu'il commence ses citations du fabuliste! Il en a pour toutes les occasions et pour toutes les personnes; car le père Loriot n'épargne qui que ce soit : c'est le Diogène du pays, seulement il n'a pas de lanterne.

— Parce qu'à force de rencontrer des avocats j'ai renoncé à chercher un homme, répliqua ironiquement le vieillard.

Le voyageur le regarda avec surprise.

— Ah! vous ne vous attendiez pas à cela, reprit Jouvencel. Le père Loriot connaît son histoire ancienne ; il vous fera même des citations latines si vous lui donnez de quoi acheter de l'eau-de-vie ou du tabac; car, tel que vous le voyez, il prise comme un Suisse et boit comme un trompette.

— Hélas! dit plaisamment Loriot, quand on n'a pas le nécessaire, il faut bien s'accorder un peu de superflu! Mais on vous juge d'après la réussite :

> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

— Et d'où vient que vous n'avez point le nécessaire ? demanda le voyageur intéressé.

— De mes sottises, répliqua brièvement Loriot : j'étais trop pauvre pour avoir même des défauts, et je me suis permis des vices.

> Le monde est plein de gens qui ne sont point plus sages!
> Tout petit prince a des ambassadeurs;
> Tout marquis veut avoir des pages.

— Et vous avez gardé ces vices tout en les reconnaissant. Mais alors, à quoi vous servait votre intelligence?

— A savoir que j'étais un imbécile.

— C'est-à-dire que vous condamnez le mal, et que tout en le condamnant vous y persistez ?

— Du tout! c'est le mal qui y met de l'entêtement. Je ne tiens pas à lui, mais il tient à moi, et comme il est le plus fort, impossible de le faire me lâcher ; il reste mon maître ! Et vous savez l'axiome :

> Notre ennemi, c'est notre maître ;
> Je vous le dis en bon français.

Maître Jouvencel éclata de rire.

— Oh! vous n'aurez jamais le dernier mot avec notre philosophe, dit-il; il a un précepte de La Fontaine tout prêt pour chaque circonstance.

Et prenant le voyageur à part avant de le quitter, il ajouta à demi-voix :

— Prenez garde; le drôle s'émancipe aisément. Il commence par les mauvaises raisons et finit par les insolences; ce sont de ces chiens avec lesquels il ne faut jouer qu'à distance.

Le mendiant n'avait pu entendre la recommandation de Jouvencel; mais il la devina sans doute, car il le suivit d'un regard peu amical, et, secouant la tête :

— Va, va, murmura-t-il, démolis-moi dans l'esprit du

bourgeois; bavarde et calomnie. Quand on a un état, il faut bien *s'entretenir la main*. Je te connais de vieille date.

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid.

M. Raymond, qui avait entendu ces dernières paroles, se retourna.

— Vous soupçonnez bien facilement, père Loriot, dit-il avec la douce gravité qui lui était habituelle.

— C'est que j'ai les cheveux gris, répliqua le viellard; l'expérience fait deviner le mal.

— Mais la charité doit faire croire au bien, reprit M. Raymond; l'amertume ne remédie à aucune position et les rend toutes plus douloureuses; causons donc un peu comme des amis, et je pourrai peut-être vous servir.

Alors même que le ton bienveillant du voyageur n'eût point encouragé à la confiance, Loriot était trop parleur pour refuser une occasion de raconter son histoire et de développer l'humeur satirique dont il s'était fait une philosophie. Son auditeur comprit bien vite en écoutant son récit, que cette vie avait été dérangée, comme tant d'autres, moitié par l'imprévoyance moitié par le hasard; que de premières fautes s'étaient insensiblement transformées en fâcheuses habitudes et avaient amené le cruel châtiment que subissait aujourd'hui le vieillard.

L'âge et la connaissance des hommes, loin d'endurcir l'âme de M. Raymond, l'avaient remplie de miséricorde. Le coupable puni était surtout pour lui un malheureux, et il songeait moins à sa faute qu'à l'adoucissement de sa peine.

Il s'était assis sur le banc de pierre près du père Loriot qu'il regardait avec compassion.

— Ainsi vous êtes maintenant seul au monde, lui dit-il, et sans autres ressources que la générosité des bons cœurs.

— Ce qui fait que je meurs de faim, acheva ironiquement le vagabond; mais c'est ainsi que les choses sont réglées ici bas:

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde:
L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent leur reste à la seconde.

— Pourquoi n'avez-vous point demandé une place dans le nouvel hospice de la Verpillière?

— Ah bien oui, une place! s'écria Loriot, le bourgeois s'imagine qu'il suffit, pour l'obtenir, d'en avoir besoin! on ne reçoit que ceux qui sont riches ou bien recommandés! maintenant, les hospices, c'est fait pour ceux qu'on protége et non pas pour les pauvres gens.

M. Raymond sourit et tira de sa poche un portefeuille de chagrin, sur la couverture duquel était incrustée une petite miniature.

— Eh bien, je vous protégerai moi, dit-il doucement; j'ai contribué à la fondation de l'hospice pour ma petite part, et, d'après l'acte de fondation, j'ai le droit d'y faire recevoir un pensionnaire; je n'en ai point encore usé, je le réclamerai à votre profit.

— Le bourgeois parle-t-il sérieusement? demanda Loriot étonné.

— Si sérieusement qu'il vous suffira de porter au directeur, qui est de mes amis, le billet que je vais écrire.

— Et je serai reçu à l'hospice?

— Où vous resterez jusqu'à la fin de vos jours, pourvu que vous vous soumettiez à l'ordre de la maison.

— L'ordre de la maison! répéta le vieillard, n'est-ce pas de faire trois repas, de coucher dans des draps blancs et de se chauffer les jambes au soleil? Par ma foi, je n'ai rien à y redire! mais je ne puis croire encore à tant de bonheur. Qu'ai-je fait, monsieur, pour que vous m'accordiez une pareille faveur?

— N'êtes-vous point pauvre et délaissé? reprit M. Raymond en souriant; je veux vous prouver que la vie n'est point toujours une mauvaise plaisanterie, et qu'il ne faut point s'aigrir contre elle et contre les hommes.

En parlant ainsi il détacha la feuille sur laquelle il venait d'écrire au crayon, et la remit au vieux mendiant avec quelques recommandations.

Loriot écouta tout en silence, comme s'il eût voulu s'assurer qu'il n'était point le jouet d'un rêve; enfin il regarda le voyageur en face, et secouant la tête:

— On a raison de dire que les plus vieux apprennent toujours quelque chose, reprit-il enfin; j'étais arrivé jusqu'à soixante-cinq ans sans savoir ce qu'on appelait bonté dans le monde; maintenant ça ne sera plus pour moi un mot, ça sera une chose! Votre nom, monsieur? afin que je connaisse au moins celui qu'il faudra remercier en moi-même.

M. Raymond se nomma et mit à profit l'espèce d'attendrissement du vieillard pour l'encourager à des habitudes plus régulières.

Pendant leur entretien la nuit était venue; on ne tarda pas à apercevoir au loin, sur la route, deux lumières qui semblaient accourir et à entendre les clochettes des chevaux: c'était la diligence de Lyon qui arrivait! Le voyageur se leva vivement, prit congé du vieillard, et se dérobant à ses remercîments rejoignit la voiture qui venait de s'arrêter pour le relai. Les chevaux furent changés en quelques secondes, et le gigantesque équipage repartit à grand bruit de fouet et de grelots.

Tous les compartiments de la diligence s'étant trouvés occupés, M. Raymond avait dû monter sur la banquette où il trouva un seul compagnon de route, drapé jusqu'aux yeux dans un large manteau; il s'efforça d'abord d'échanger avec lui quelques-unes des remarques banales qui servent à lier les passagères connaissances de voyage; mais l'inconnu répondit à peine et resta caché dans son enveloppe. Convaincu après plusieurs essais qu'il n'en pourrait rien tirer, notre voyageur s'arrangea pour se tenir compagnie à lui-même. Il repassa d'abord, dans sa pensée, la liste des affaires qui l'appelaient à Lyon, fit au clair de lune la revue de son portefeuille, et après s'être assuré qu'il renfermait bien toutes les pièces dont il avait besoin, il se mit à rêver à ce qu'il ferait de ces cent cinquante mille francs qui allaient transformer si heureusement sa vie.

Tranquille désormais sur le sort de sa famille, il pourrait obéir à ses généreux instincts, consacrer toute son intelligence et tout son temps aux malheureux qui n'avaient pu avoir jusqu'alors que ses loisirs, employer enfin son existence entière à la douce tâche de conseiller et de bienfaiteur!

Bercé par cette espérance, il laissa son esprit s'égarer de rêverie en rêverie jusqu'à ce que le sommeil le gagnât.

Les premières clartés du jour le réveillèrent. Il regarda autour de lui, et, à son grand étonnement, il se trouva seul. Son silencieux compagnon s'était fait descendre sans doute à un des relais franchis pendant la nuit.

Lyon apparaissait déjà dans les brumes du matin, et peu après on s'arrêtait à l'hôtel des Messageries, où M. Raymond se fit servir à déjeuner en attendant l'heure du rendez-vous.

Cette heure arrivée, il trouva chez le notaire M. Jouvencel qui l'avait précédé. Après la présentation et les politesses d'usage, celui-ci le pria de produire son titre.

— Voici, dit M. Raymond, en cherchant dans sa poche.

— Il est de la main de Troussard lui-même, fit observer Jouvencel au notaire, et je l'ai vérifié hier. Tout est en règle...

M. Raymond l'interrompit par une exclamation.

— Qu'y a-t-il? demandèrent en même temps l'avocat et le notaire.

— Mon Dieu! aurais-je perdu mon portefeuille! balbutia le voyageur qui était devenu pâle.

— Perdu! ou plutôt non... on me l'a volé, reprit-il, en se frappant le front.

— Que dites-vous?

— Oui, oui, j'en suis sûr maintenant... je l'ai ouvert devant ce compagnon de route qui se cachait avec tant de soin... il a aperçu le billet de banque qu'il renfermait et aura profité de mon sommeil...

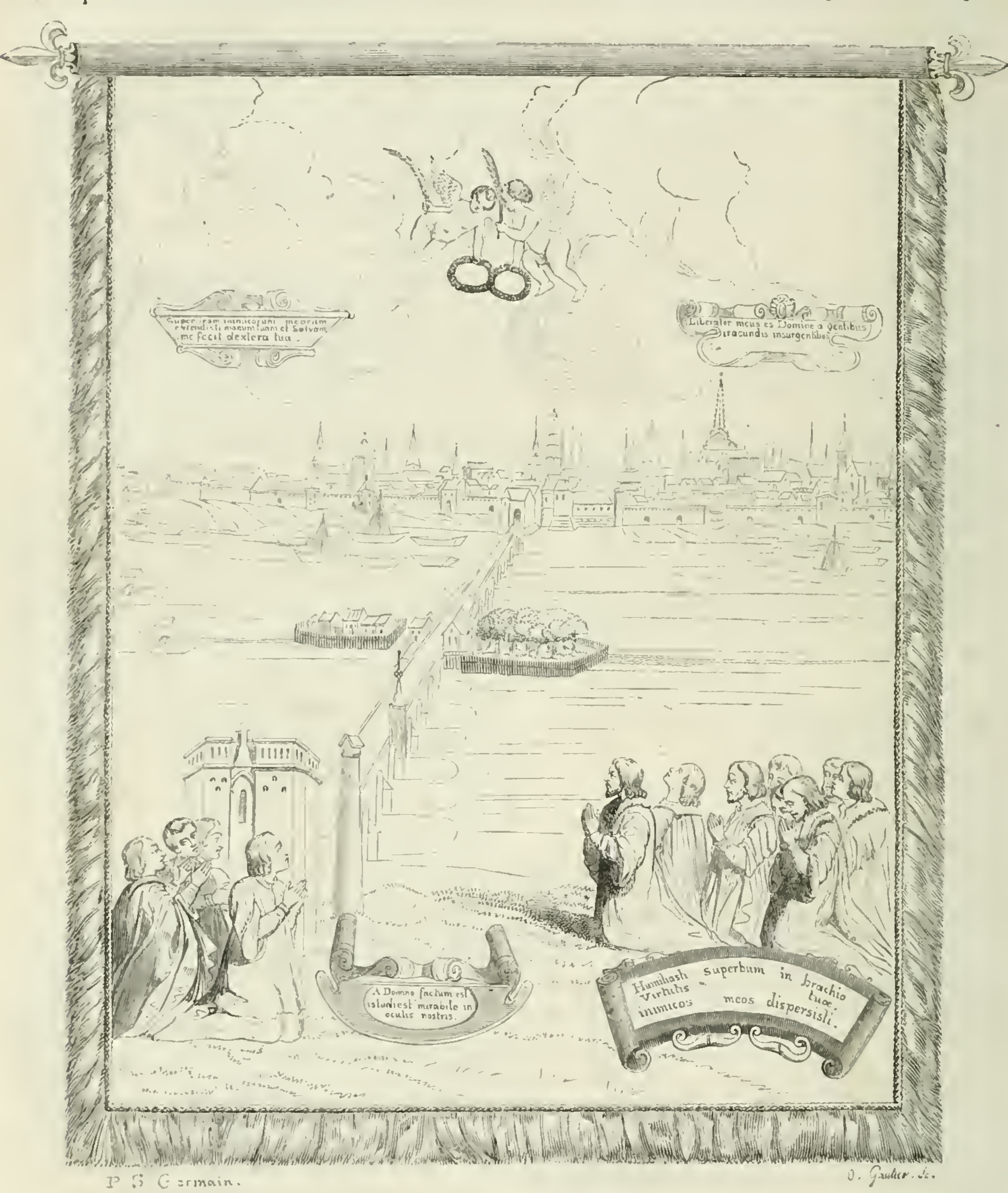
— Mais qu'est devenu cet homme?

— Parti... en chemin... sans que je l'aie vu... je ne sais où... ah! je suis dépouillé, ruiné, perdu!

La fin à la prochaine livraison.

LA BANNIÈRE DE JEANNE DARC.

Il ne s'agit point ici de la bannière que Jeanne Darc portait dans les combats, et qui d'après son interrogatoire



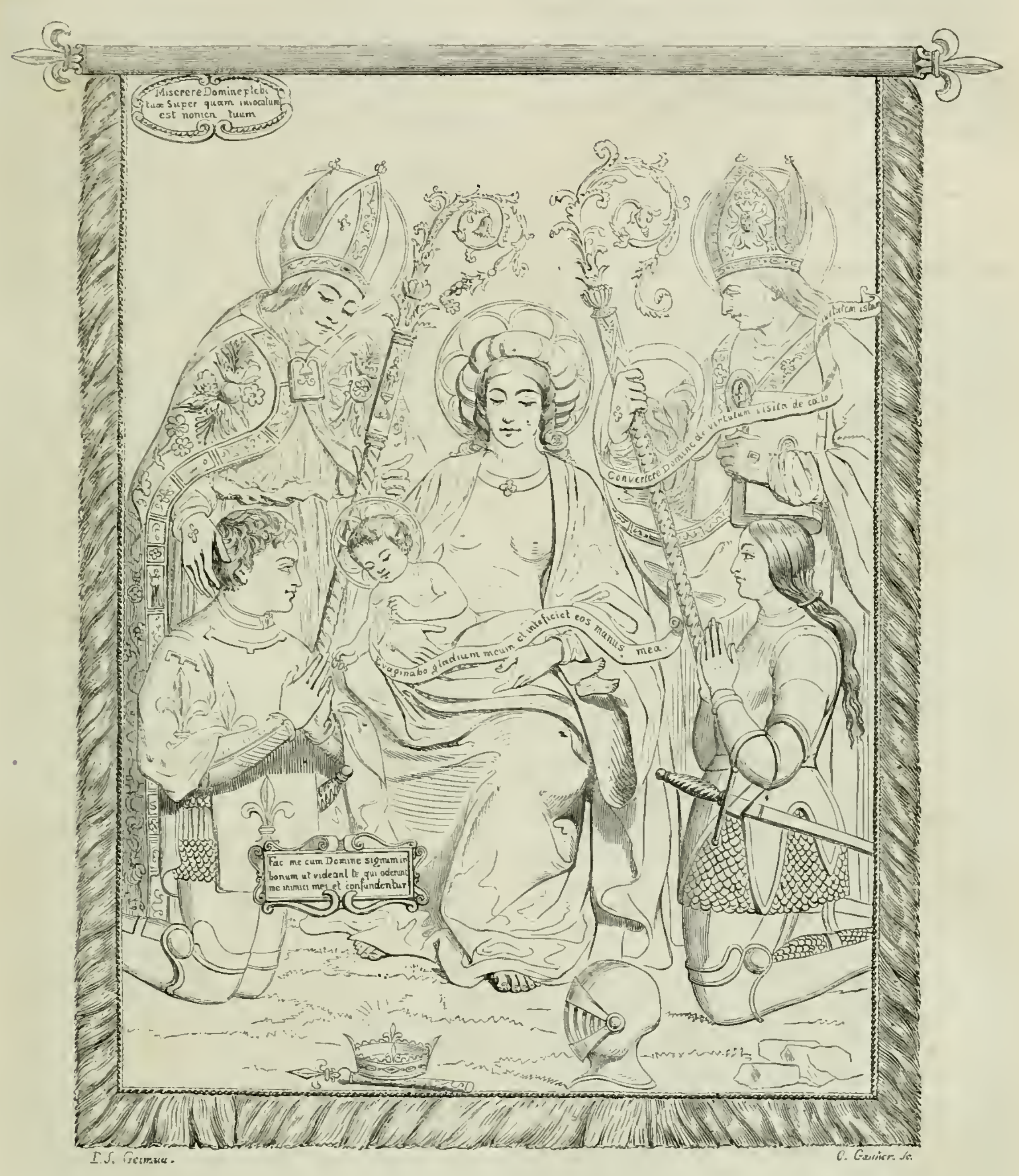
Bannière processionnelle de Jeanne Darc, —

était de toile blanche ou *boucassies* semée de fleurs de lis, avec une sphère, deux anges, et ces mots écrits au-dessous: Jesus, Maria. La bannière dont nous donnons le dessin était celle que l'on portait au seizième siècle dans les processions qui se faisaient tous les ans pour célébrer la délivrance de la ville d'Orléans. M. Vergnaud-Romagnesi, qui a publié sur ce sujet un travail curieux auquel nous empruntons nos détails, fait observer que les *nimbes* qui environnent les têtes des saints au lieu d'auréoles à rayons, la forme des lettres des versets en caractères romains minuscules, les cartouches, la manière de marquer les abréviations, prouvent que cet étendard a été peint sous Louis XII ou sous François Ier. Il ne peut être de beaucoup antérieur au commencement de ce dernier règne, puisque les grandes écoles bâties par Louis XII en 1498, se trouvent indiquées dans la vue d'Orléans peinte sur une de ses faces, ni postérieur aux trente premières années du siècle, puisqu'on y voit la porte Saint-Laurent telle qu'elle subsista jusqu'en 1529. L'annaliste Hébert rapporte d'ailleurs que Louis XII et François Ier firent présent à la ville d'Orléans de plusieurs

bannières, parmi lesquelles se trouve celle dont nous nous occupons. Elle servit dans les processions jusqu'au temps des troubles religieux, où la chronique locale cesse d'en parler. Enfin en 1715, se trouvant lacérée par la vétusté ou par les protestants, elle fut remplacée et reléguée dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville. Ce fut là que M. Desfriches la trouva en 1789. Cachée pendant la révolution, puis revendue avec de vieilles toiles, elle tomba enfin entre les mains de son propriétaire actuel, M. Vergnaud-Romagnesi.

Cette bannière est peinte des deux côtés, elle porte encore ses franges de soie couleur d'or et la trace des clous qui la fixaient à un bâton transversal.

Sur une des faces, la ville d'Orléans est peinte en *camaïeu* et vue du faubourg du Portereau; elle y est figurée avec détail telle qu'elle existait au seizième siècle, depuis la porte Saint-Laurent ou Barentin actuelle jusqu'à



— à Orléans, au seizième siècle.

la porte de Bourgogne. Sur le devant sont agenouillés six échevins de la ville, deux docteurs de l'université, un prêtre en surplis et des religieux de différents ordres.

Au-dessus deux anges tendent vers la ville des couronnes d'olivier. Plusieurs des versets que l'on chantait dans la procession du 8 mai, en commémoration de la délivrance d'Orléans par Jeanne Darc, sont cités dans des cartouches placés à droite et à gauche; ces versets sont: « *Humiliasti* » *superbos in brachio virtutis tuæ, inimicos meos disper-* » *sisti* (Ton bras a humilié les superbes, tu as dispersé mes » ennemis); *A Domino factum est istud; est et mirabile in* » *oculis nostris* (C'est Dieu qui a fait ce miracle, nos yeux » ont été émerveillés); *Super iram inimicorum meorum* » *extendisti manum tuam et salvum me fecit dextera tua* » (Tu as étendu ta main sur la colère de mes ennemis et ta » droite m'a sauvé); *Liberator meus es, Domine, a gentibus* » *iracundis insurgentibus in me* (Tu es mon libérateur, ô » Seigneur, tu m'as sauvé des nations irritées qui se soule- » vaient contre moi). »

L'autre face de la bannière représente six personnages

de grandeur presque naturelle. Au centre est la Vierge qui a sur ses genoux l'enfant Jésus. Celui-ci tient d'une main un ruban flottant sur lequel se trouve le verset *Evaginabo gladium meum et interficiet eos manus mea* (Je dégainerai mon glaive, et mon bras les tuera) ; de l'autre main il tient un anneau d'alliance qu'il passe au doigt de Charles VII. Un prélat, saint Denis sans doute, est placé derrière le roi qu'il semble prendre sous sa protection ; de l'autre côté est saint Aignan, patron de la ville d'Orléans, et enfin, à genoux vis-à-vis du roi, Jeanne d'Arc en costume de guerre.

La bannière entière a deux mètres de hauteur sur un mètre cinquante centimètres de largeur. Les peintures sont soignées et remarquables d'expression, mais altérées dans plusieurs parties.

TÉMOIGNAGE DE SAINT THOMAS

SUR LA PERFECTIBILITÉ.

On attribue généralement à Pascal les premiers principes de la doctrine de la perfectibilité, qui, plus ou moins directement, joue désormais un si grand rôle dans les choses humaines. Il compare la suite des générations à un seul homme qui vivrait toujours, et qui, ne cessant de penser, s'élèverait sans le savoir par un progrès continuel. Cette pensée si juste et si profonde a déjà été citée dans ce recueil. Mais les racines de la perfectibilité sont si faciles à découvrir tant par la réflexion que par les faits mêmes dont l'histoire est remplie, qu'il y aurait lieu de s'étonner que le moyen âge, qui a tellement scruté toutes les idées, n'en eût rien entrevu. Aussi croyons-nous qu'on lira avec intérêt sur ce sujet un passage tiré de la Somme de saint Thomas, et demeuré inconnu, à ce qu'il semble, aux divers auteurs qui se sont occupés dans ces derniers temps des origines de cette grande doctrine. Il appartient à la question 97 de la seconde division de la première partie, question intitulée : Du changement des lois. Après avoir exposé les objections peu valables de ceux qui prétendent que les lois humaines doivent demeurer inaltérables, il prend ce passage de saint Augustin : « La loi temporelle, quoique juste, peut être justement changée selon les temps : » et, sur cette autorité, il établit le développement suivant qui, dans son double point de vue, contient, en effet, tous les principes de la doctrine de la perfectibilité.

« Je réponds, dit l'illustre théologien, qu'il faut dire que la loi humaine est une conception de la raison par laquelle sont dirigés les actes humains ; et d'après cela, il peut y avoir deux causes pour que la loi humaine soit justement changée ; l'une vient de la part de la raison, l'autre de la part des hommes dont les actes sont réglés par la loi.

» De la part de la raison, attendu qu'il paraît naturel à la raison humaine de parvenir graduellement de l'imparfait au parfait. C'est ainsi que nous voyons dans les sciences spéculatives, que ceux qui ont philosophé les premiers ont enseigné diverses choses imparfaites, qui ensuite ont été enseignées plus parfaitement par leurs successeurs. Il en est de même dans les choses pratiques ; car les premiers qui se sont appliqués à trouver quelque chose d'utile à la communauté des hommes, ne pouvant pas tout observer d'eux-mêmes, ont institué diverses choses imparfaites, en défaut sur une multitude de points, et leurs successeurs les ont changées et en ont institué d'autres qui peuvent s'écarter à de moindres égards de l'utilité commune.

» De la part des hommes dont les actes sont réglés par la loi, la loi peut être changée avec droit en raison du changement des conditions humaines auxquelles, à cause de cette variation des choses diverses, elles deviennent convenables. C'est ce dont saint Augustin pose un exemple au premier livre du Libre arbitre. Si un peuple est grave et discipliné, gardien diligent de l'utilité commune, une loi peut être justement portée, par laquelle il soit permis à un tel peuple de créer lui-même les magistrats par lesquels la république doit être gouvernée. Mais si peu à peu ce peuple se dépravant vend ses suffrages et confie le gouvernement à des hommes répréhensibles et criminels, le pouvoir de conférer les magistratures doit être justement retiré à ce peuple, et il rentre sous l'empire d'un petit nombre de bons. »

LE PÉTROLE ET LE NAPHTE.

Le pétrole est un des produits les plus singuliers du règne minéral. Comme l'indique l'étymologie de son nom, c'est une huile qui sort de la pierre. Elle est rouge-brun, légèrement visqueuse, et tellement combustible qu'un corps enflammé qu'on en approche l'allume avant même de la toucher.

Il en existe une variété encore plus remarquable qu'on nomme le naphte. Celle-ci, encore plus fluide, puisqu'on la prendrait pour de l'eau, est parfaitement transparente et incolore. Elle est cependant plus légère et surnage par conséquent à la surface de l'eau. L'essence de térébenthine en donne très-bien l'idée, et si bien que dans le commerce on commet souvent la fraude d'introduire dans le naphte une certaine quantité de cette essence.

Le pétrole est plus commun que le naphte. Il y a des contrées où il est employé pour l'éclairage. Le plus souvent il joue dans l'industrie le rôle de goudron, c'est-à-dire qu'il est appliqué à enduire les bois et les câbles qui doivent être exposés à l'humidité. Quelquefois il sert à graisser les tourillons et les engrenages des machines ; mais généralement, pour le rendre plus propre à cet usage, on le mêle avec un peu de graisse. Tel est en France le pétrole que l'on tire de Gabian, dans le département de l'Hérault, et qui porte le nom de cette localité. Enfin l'on a prétendu que c'était avec du pétrole qu'avaient été cimentées les fameuses murailles de briques de Babylone ; ce qui n'est peut-être pas bien démontré, bien que très-possible, puisque le pétrole est abondant aux alentours.

Le naphte à cause de sa rareté a encore moins d'usages ; on s'en servait autrefois en Europe pour la préparation de certains vermifuges, mais il n'a plus guère cours aujourd'hui que dans la pharmacie des Asiatiques. Les chimistes en tirent certains services dans les laboratoires à cause de la propriété qu'il possède de préserver les corps de toute oxygénation, attendu qu'il n'est qu'un composé de carbone et d'hydrogène. Dans les localités où il en existe de source on l'utilise pour l'éclairage, comme le pétrole ; et c'est ce qui a lieu notamment à Parme au moyen d'une source assez abondante découverte en 1600 au village d'Amiano. On assure que le naphte entre dans la composition du célèbre vernis de la Chine connu sous le nom de *laque*, mais de quelle manière, c'est ce qu'on ignore. Suivant l'Encyclopédie japonaise, le pétrole sert à la fabrication de ces encres solides connues sous le nom d'encre de Chine : peut-être le naphte aurait-il un rôle colorant analogue dans la confection de la laque.

Les sources de pétrole les plus abondantes que l'on connaisse sont situées dans l'empire Birman, près de l'Iraouaddi. Selon le rapport de Symes dans son ambassade à Ava, il existe dans une seule localité cinq cent vingt puits qui fournissent annuellement 400 000 muids de pétrole. Les principales sources de naphte se trouvent près de Bakou sur la mer Caspienne. On retire d'une seule de ces sources près de 250 kilogrammes de naphte par jour, et le khan de Bakou retire annuellement du produit total des sources environ 180 000 francs.

Il est probable que ces deux substances qui, chimiquement parlant, ne sont que des bitumes liquides, proviennent de la distillation souterraine par des feux volcaniques d'anciens produits de la végétation enfouie par amas puissants. Le phénomène serait le même que celui qui, dans la distillation du bois, nous produit le goudron.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Gibbon, auteur de la célèbre *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, a écrit sur sa vie et sur ses écrits des Mémoires très-estimés. On les a traduits en l'an V.

« Il nous paraît, dit le traducteur, qu'il y a peu d'écrits plus faits que celui-ci pour être mis entre les mains des jeunes gens qui s'adonnent à la culture des lettres. Il est propre à diriger ceux qui se préparent à écrire, et à y faire renoncer peut-être ceux qui écrivent sans s'y être préparés. Non-seulement ces Mémoires enseignent comment l'on écrit et l'on compose, mais on y apprend comment on doit étudier, et même comment on doit lire. Gibbon dit quelque part avec effusion qu'il ne changerait pas son goût pour la lecture contre tous les trésors de l'Inde. Tous ses soins ont eu la satisfaction de ce goût pour objet; il n'a jamais été véritablement occupé d'autre chose. Sa bibliothèque, ses livres, voilà sa grande affaire. Cependant ce n'est pas un égoïste, c'est un homme sage qui applique la raison et les attributs de jugement et de prévoyance qui le distinguent, à affermir le terrain de la vie, et à le disposer de manière à y asseoir solidement l'édifice qu'il se propose d'y élever pour son usage. Sa vie est celle d'un homme qui l'a réfléchie, qui l'a ordonnée, qui en a fait une affaire; en un mot, qui a vécu en y songeant, et non pas sans y songer, comme il est le plus commun. Il a dirigé vers un seul but toutes ses combinaisons, soit économiques, domestiques ou locales. Pour toute profession, cet accord doit être recommandé; et le même fruit y est attaché. L'art de vivre se compose en très-grande partie de l'observation de ces règles. Nous ne combinons pas assez notre vie; nous la laissons tout au hasard. Le Caraïbe, a-t-on dit, vend son lit le matin, ne prévoyant pas qu'il en aura besoin le soir. Mais à combien de Français arrive-t-il de songer même à faire le lit de la vie? »

Ces réflexions du traducteur donnent une juste idée de l'utilité que l'on peut retirer de la lecture des Mémoires de Gibbon, et nous ne pouvions mieux faire que de les citer pour appeler l'attention sur les extraits que l'on va lire.

Je suis né, dit Gibbon, à Putney, dans le comté de Surry, le 27 avril de l'an 1737, et je suis le premier enfant du mariage d'Édouard Gibbon, écuyer, et de Judith Porten. Mon lot pouvait être de naître esclave, sauvage, paysan; et je ne puis réfléchir sans une émotion de plaisir à la bonté de la nature qui a placé ma naissance dans un pays libre et civilisé, dans un siècle de science et de philosophie, dans une famille d'un rang honorable et décemment partagée des biens de la fortune.

J'ai été suivi de cinq frères et d'une sœur, qui tous ont été moissonnés dans leur enfance. J'ai regretté profondément et sincèrement ma sœur, dont l'existence fut assez prolongée pour que je me rappelle de l'avoir vue aimable enfant. Ma constitution était si faible, ma vie si précaire, qu'au baptême de chacun de mes frères, la prudence de mon père fit répéter mon nom d'Édouard pour qu'en cas de mort de son fils aîné ce nom patronymique se perpétuât toujours dans la famille. L'attention la plus tendre suffit à peine pour conserver et élever un être si frêle; et les soins de ma mère n'avaient laissé que de souffrir quelque interruption par la naissance successive des six autres enfants, et par la dissipation du monde dans lequel le goût de mon père et son autorité sur elle l'obligeaient de se répandre. Mais les soins maternels étaient suppléés par ma tante miss Catherine Porten, au nom de laquelle je sens une larme de reconnaissance tomber sur ma joue. Ma faiblesse excitait sa pitié; son attachement se fortifiait par ses peines et par leur succès; et s'il y a des personnes, comme j'ai la confiance de présumer qu'il y en a, qui se réjouissent de ce que je vis, qu'elles s'en tiennent pour redevables à cette chère et excellente femme. Elle a employé bien des jours pénibles et solitaires aux patientes tentatives de toutes les manières de me fortifier et de m'amuser; elle a passé bien des nuits d'insomnie, assise au bord de mon lit, dans la craintive attente que chaque heure fût ma dernière.

Aussitôt que l'usage de la parole eut disposé à l'instruction ma raison enfantine, on m'enseigna la lecture, l'écriture et l'arithmétique. J'étais distingué pour la promptitude avec laquelle je multipliais et je divisais, de tête seulement, des sommes de plusieurs chiffres. Après ces études préliminaires faites à la maison ou à l'école de Putney, je fus remis, à l'âge de sept ans, aux mains de M. John Kirkby, qui remplit environ dix-huit mois l'office de mon précepteur particulier. Il était père de famille et pauvre. Son savoir et sa vertu l'avaient fait accueillir par mon père. Malheureusement un jour, en lisant les prières dans l'église de la paroisse, il oublia le nom du roi George. Mon père, sujet loyal, le renvoya avec quelque regret; et je n'ai jamais réussi à savoir comment le pauvre homme avait fini ses jours. Ce n'était pas assurément un précepteur ordinaire. Ma trop grande jeunesse et son prompt départ m'empêchèrent de recueillir tout l'avantage de ses leçons; mais elles étendirent mes notions d'arithmétique, et me laissèrent une connaissance nette des rudiments anglais et latins.

Dans ma neuvième année, je fus envoyé à Kingston, sur la Tamise, dans une école d'environ soixante-dix jeunes garçons, tenue par le docteur Wooddeson. Il n'y a pas, dans le cours de la vie, un changement plus remarquable que le passage que fait un enfant, de l'abondance et de la liberté d'une maison opulente, à la diète frugale et à l'étroite subordination d'une école; de la tendresse des parents, de la soumission des domestiques à la rude familiarité de ses camarades, souvent à la tyrannie des plus avancés en âge, et à la volonté absolue du maître. De telles épreuves peuvent fortifier l'esprit et le corps contre les atteintes du sort; mais ma réserve timide fut étonnée de la foule et du tumulte de l'école. Le manque de force et d'activité ne me rendait pas propre aux exercices du corps auxquels se livrent les enfants dans leurs jeux, et je n'ai pas oublié combien de fois, en 1746, j'ai été bafoué et étrillé pour les péchés de mes ancêtres *torys*. Grâce à la méthode d'instruction ordinaire alors, et au prix de quelques larmes et d'un peu de sang, j'arrivai à la connaissance de la syntaxe latine; bientôt après on me mit dans les mains un sale exemplaire de Cornelius Nepos et de Phèdre, dont je fis péniblement la construction, et que je parvins à comprendre assez confusément. Le choix de ces auteurs n'est pas sans jugement. Les Vies de Cornelius Nepos, l'ami d'Atticus et de Cicéron, sont écrites du style de l'âge le plus pur; sa simplicité est élégante, sa brièveté abondante. Il peint les hommes et les mœurs; et avec de tels éclaircissements, que tout professeur n'est pas, à la vérité, propre à donner, ce biographe classique peut initier un jeune écolier à l'histoire de la Grèce et de Rome. L'usage des fables et des apologues a eu l'approbation de tous les âges depuis l'Inde ancienne jusqu'à l'Europe moderne. Ils offrent sous des images familières les vérités de la morale et des exemples de prudence; et l'entendement le moins avancé (pour prendre en considération les scrupules de Rousseau) ne supposera ni que les bêtes parlent, ni ne doutera guère que les hommes puissent mentir. La fable représente le véritable caractère des animaux; et un habile maître peut tirer de Pline et de Buffon plusieurs agréables leçons d'histoire naturelle; science bien adaptée au goût et à la capacité des enfants. La latinité de Phèdre n'est pas exempte de quelque alliage de l'âge d'argent; mais sa manière est concise, polie et sentencieuse. L'esclave thrace respire avec discrétion le souffle de la liberté, et il a, avec un sens profond, un style clair. Mais ses fables, après un long oubli, furent publiées pour la première fois par Pierre Pithou, d'après un manuscrit altéré. Les travaux de cinquante éditeurs déposent contre les défauts de la copie et en faveur de l'original; et plus d'un écolier a été fustigé pour avoir mal saisi un passage que Bentley ne pouvait rétablir, ni Burmann éclaircir.

Mes études furent trop fréquemment interrompues par la maladie, et après deux années de résidence réelle ou supposée à l'école de Kingston, je fus définitivement rappelé à la suite de la mort de ma mère, occasionnée, dans sa trente-huitième année, par la naissance de mon dernier frère. Je n'oublierai jamais la scène de ma première entrevue avec mon père, quelques semaines après ce fatal événement : le silence imposant, la chambre tendue de noir, les torches en plein jour, ses sanglots et ses larmes, ses louanges de ma mère, « une sainte dans les cieux ; » comme il m'adjura solennellement de chérir sa mémoire et d'imiter ses vertus, et la ferveur avec laquelle il m'embrassa et me bénit comme le seul gage qui survécût de leur union. L'orage de la passion se changea insensiblement en une mélancolie plus calme ; mais ses plans de bonheur furent détruits pour jamais. Il renonça au tumulte de Londres, à la maison trop fréquentée de Putney, et s'ensevelit dans la solitude rurale ou plutôt rustique de Buriton, d'où, pendant plusieurs années, il sortit rarement.

C'est à Putney, dans la maison de mon grand-père maternel, que je passai la plus grande partie de mon temps pendant la vacance des écoles, pendant le séjour de ma famille à Londres, et enfin après la mort de ma mère. Durant l'année 1748, qui suivit cet événement, je jouis de la société de



Portrait-silhouette de Gibbon. — D'après l'estampe placée en tête de ses Mémoires.

ma tante miss Catherine Porten, la véritable mère de mon esprit autant que de ma force physique. Son bon sens naturel était fortifié par la lecture des meilleurs livres anglais. Sa tendresse indulgente, sa franchise et ma curiosité naturelle rapprochèrent bientôt les distances entre nous. Comme des amis du même âge, nous conversions sur toutes sortes de sujets familiers ou abstraits ; son plaisir et sa récompense étaient d'observer l'essor de mes jeunes années. C'est à ses aimables leçons que je rapporte mon amour précoce de la lecture, que je n'échangerais pas pour les trésors de l'Inde. Avant ma sortie de l'école de Kingston, j'étais familiarisé avec l'Homère de Pope et les Contes arabes ; deux ouvrages qui plairont toujours par la peinture animée des mœurs des hommes, et les prodiges dont ils sont pleins. Je n'étais pas capable alors de discerner que la traduction de Pope est un portrait enrichi de tous les mérites, excepté de celui de la ressemblance à l'original. Les vers de Pope accoutumaient mon oreille à l'harmonie poétique. La mort d'Hector et le naufrage d'Ulysse me firent connaître des émotions nouvelles de terreur et de pitié ; et je me disputais sérieusement avec ma tante sur les vices et les vertus des héros de la guerre de Troie. D'Homère à Virgile, la transition était facile ; mais je ne sais comment le pieux Énée ne s'empara pas avec autant de force de mon imagination ; et je lus avec beaucoup plus d'intérêt les métamorphoses d'Ovide, surtout la chute de Phaëton et les discours d'Ajax et d'Ulysse. Dans la bibliothèque de mon grand-père, je feuilletai plusieurs auteurs anglais, poëtes et voyageurs. Je dois noter cette année, la douzième de mon âge, comme la plus favorable à la croissance de ma stature intellectuelle.

(Le grand-père maternel de Gibbon, qui était commerçant, ayant perdu sa fortune, miss Catherine Porten, sa fille, fut réduite à ouvrir un pensionnat de garçons pour l'école de Westminster. Gibbon devint son premier élève, mais pour quelques années seulement. La faiblesse de sa santé ne permettait pas de le soumettre à la discipline commune. On l'envoya successivement aux eaux de Bath et en d'autres endroits où il prit quelques leçons de professeurs particuliers. Il s'instruisait lui-même beaucoup sans y prétendre, en donnant chaque jour un grand nombre d'heures à la lecture).

Toutes les fois, dit-il, que j'étais passablement quitte de douleur ou de danger, la lecture, une lecture libre et décousue, faisait l'emploi et le soulagement de mes heures solitaires. Par degrés, mon avidité en se calmant s'attacha de préférence à l'histoire, et je dois rapporter mon goût dominant à la lecture assidue de l'Histoire universelle, dont les volumes parurent successivement. Cet ouvrage inégal, et un traité d'Hearne, le Guide historique, me dirigèrent et me tournèrent vers les historiens grecs et latins, vers ceux du moins qui étaient accessibles à un Anglais qui ne pouvait lire que dans sa langue. Tous ceux que je rencontrai, je les dévorai avidement, depuis l'Hérodote estropié de Littlebury et l'estimable Xénophon de Spelman, jusqu'aux pompeux in-folio du traité de Gordon, et un Procope mutilé du commencement du dernier siècle. Des historiens anciens aux historiens modernes, je ne fis qu'un saut : je lus avec ardeur Rapin, Mézerai, Davila, Machiavel, Peré Paul, Bower ; et j'avalai du même appétit les descriptions de l'Inde, de la Chine, du Mexique et du Pérou... Je n'avais pas quinze ans, que j'avais épuisé tout ce qu'on peut apprendre en anglais, touchant les Arabes, les Perses, les Tartares et les Turcs. De telles lectures vagues et sans choix ne pouvaient pas m'enseigner à penser, à écrire, à me conduire ; et le seul principe qui jeta un trait de lumière dans ce chaos indigeste, fut une attention raisonnée et soutenue à l'ordre des temps et des lieux. Après tous ces travaux mal réglés, j'arrivai à l'université d'Oxford avec un fonds d'érudition capable d'embarrasser un docteur, et avec une ignorance de beaucoup de notions élémentaires qui eût fait rougir un petit écolier.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

VISITE DANS LES PRISONS,

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Intérieur d'une prison au dix-septième siècle. — D'après Abraham Bosse.

Autrefois il était aussi ordinaire qu'il est rare aujourd'hui de visiter les prisons et de porter aux malheureux captifs des consolations et des secours. La charité avait ses entrées dans tous les cachots, excepté pourtant dans ceux où l'on gardait les prisonniers d'État. Souvent même les gens haut placés, les plus nobles personnages dérobaient une heure à leurs plaisirs ou à leurs affaires pour venir visiter ces tristes séjours. Ils y étaient attirés les uns par la pensée de quelque bonne œuvre, les autres seulement par la curiosité de voir les lieux horribles dont on faisait, au dehors, tant d'affreux récits.

Dans un commentaire de l'ordonnance de 1560, par un célèbre jurisconsulte, on lit cette sombre description : « Au lieu de prisons humaines, on fait des cachots, des tasnières, fosses et spelunques, plus horribles, obscures et hideuses que celles des plus venimeuses et farouches bestes brutes, où on les fait roidir de froid, enrager de male faim, hannir de soif et pourrir de vermine et de povreté, tellement que si *par pitié quelqu'un va les voir*, on les voit lever de la terre humoureuse et froide, comme les ours des tasnières, vermoulus, bazanés, emboufis, si chétifs, maigres et défaits, qu'ils n'ont que le bec et les ongles. » — Une pareille peinture semble trop horrible pour être vraie ; on est disposé à accuser d'exagération celui qui l'a faite, et l'on ne peut croire que la loi chrétienne ait jamais souffert de si épouvantables barbaries. Cependant ces horreurs dont les légistes se plaignent sous le règne de Charles IX, nous les retrouverons cent ans après dans les cachots de Vincennes et de la Bastille, sous le règne du grand roi, et malgré tous les progrès que la civilisation avait pu faire depuis un siècle. Ici, il y a vingt mémoires accusateurs au lieu d'un ; les prisonniers n'ont pas craint de dévoiler le mystère affreux des prisons, ils ont laissé des livres pleins de leurs propres douleurs et des crimes de leurs geôliers.

Parmi ces diverses relations de captivité la plus curieuse sans doute et la plus riche de détails est celle du poëte Constantin de Renneville, lequel resta onze ans à la Bastille, de 1702 à 1713. Son livre, intitulé *De l'inquisition françoise*, retrace, avec les souffrances de l'auteur, celles aussi de ses compagnons de prison ; avec l'affreuse misère de tous ces infortunés, la tyrannie, la cruauté, l'avarice abominable de leurs gardiens : c'est une histoire complète de la Bastille durant ce laps de quelques années, et nulle part ne se trouvent des documents plus précis sur le régime des anciennes prisons. Nous emprunterons seulement les principaux traits à ce douloureux tableau.

Les prisonniers de distinction, illustres par leur naissance ou par leur rang, avaient seuls droit à une chambre particulière, dans la prison ; les autres captifs étaient enfermés plusieurs ensemble, au hasard et pêle-mêle, le sage avec le fou, l'honnête homme avec le vicieux, le philosophe avec le voleur de grand chemin. De quelque consolation que soit pour un malheureux la présence d'un compagnon d'infortune, mieux vaudrait mille fois l'isolement que la société perpétuelle d'êtres immondes ou insensés, et ce n'était pas une des moindres barbaries des geôliers que d'infliger à un captif la compagnie de tel ou tel autre prisonnier, dont la violence, la sottise ou la grossièreté devaient bientôt mettre à bout la plus grande constance. C'est ainsi que de Renneville fut enfermé avec trois fous furieux, que les geôliers s'amusaient encore à aiguillonner. Les fous forçaient leur malheureux compagnon de s'associer à toutes leurs extravagances, le maltraitaient horriblement, menaçaient même de ruiner sa raison par le spectacle continuel de leur démence. Voici

les vers qu'il grava sur la porte de leur chambre commune pour déplorer l'extrémité de sa condition :

> Peut-on pousser plus loin la fureur et la rage?
> N'est-ce pas surpasser les plus cruels tyrans,
> Qui déterraient les morts pour les joindre aux vivants,
> Que d'enfermer ici trois fous avec un sage?

Les fous, cependant, étaient moins à craindre que les espions. Souvent il arrivait dans une chambre un nouveau prisonnier qui mettait tous ses soins à capter la confiance de ses compagnons : bientôt on s'ouvrait à lui, et dès le lendemain ces confidences étaient répétées au gouverneur, non sans quelques mensonges et quelques calomnies, dont l'espion chargeait la vérité pour faire valoir sa propre délation.

De la situation matérielle des prisonniers et du régime auquel ils étaient soumis on peut juger par les calculs suivants, calculs que nous a laissés la statistique contemporaine. — Il y avait à la Bastille des prisonniers de tout prix, jusqu'à vingt-cinq francs par jour; en moyenne, c'était une pistole que le roi donnait pour chacun des captifs. Or, le gouverneur ne dépensait pas plus de 20 sous pour la nourriture de chaque prisonnier : soit 200 francs pour deux cents prisonniers, lesquels coûtaient réellement au trésor 10 francs par tête en moyenne, c'est-à-dire 2 000 francs par jour; restaient donc 1 800 francs de bénéfice quotidien pour le gouverneur ; encore faudrait-il faire entrer en ligne de compte les gains énormes qu'il réalisait sur ceux des prisonniers qui étaient au cachot ; ceux-là, réduits au pain et à l'eau, ne coûtaient qu'un sou par jour au gouverneur ; aussi le lieutenant Bernaville appelait-il ingénieusement les cachots *ses deniers clairs*. Le même officier avait imaginé toutes sortes de jeûnes et de carêmes à l'usage des prisonniers, et dont il tirait, pour son propre compte, de belles économies.

Il semble qu'un officier prenait le gouvernement d'une prison d'État pour y faire sa fortune ; Vincennes et la Bastille pouvaient être inscrits sur la feuille des bénéfices... Livrés à ces mains avares, que devenaient les infortunés captifs? A quel dénûment incroyable n'étaient-ils pas réduits? « En plus d'onze ans, dit de Renneville, je n'ai eu qu'un seul justaucorps de revêche ; j'ai eu pendant près d'onze ans les mêmes bas; j'avais encore à mes pieds, peu avant que de sortir de la Bastille, les mêmes souliers que j'y apportai. » Pendant ces onze années, il ne put disposer que d'une pièce de six sous, libéralité extraordinaire d'un des geôliers. La plupart des prisonniers étaient couverts de haillons hideux, ou même complétement nus; pour se garantir du froid, ils se drapaient avec les couvertures de leur lit ; mais un jour Bernaville fit enlever toutes les couvertures sous prétexte qu'un prisonnier s'était servi des siennes pour s'évader.

Pour contenir ces malheureux, auxquels l'excès de la misère aurait pu prêter une résolution désespérée, les geôliers avaient recours aux traitements les plus féroces; ils accablaient les prisonniers de coups de nerfs de bœuf; il n'était question dans la prison que de bras et de jambes cassés, de prisonniers qui devenaient fous ou qui mouraient dans les tortures. Certain prisonnier, par exemple, ayant étranglé un de ses compagnons, resta huit jours au cachot, tout nu, avec le cadavre de sa victime attaché sur ses genoux.

Être mis au cachot, c'était le plus redoutable de tous les supplices. Sous une voûte obscure, de laquelle suintait une eau glaciale, le prisonnier gisait accablé par le poids de ses fers, et aux prises avec la faim et le froid. Il y avait là une chaîne qui pouvait ceindre un homme par les reins dans un cercle de fer et qui s'attachait à une autre chaîne fixée dans le pavé du cachot. Joignez à cela un affreux collier pesant seul cinquante livres ; le prisonnier qu'on chargeait de ces fers, au bout de trois heures, avait la chair entamée.

UN PRÉCEPTE DE LA FONTAINE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 146.

En parlant ainsi, M. Raymond s'était laissé tomber sur un fauteuil ; la sueur perlait sous ses cheveux gris et ses lèvres tremblaient. Il joignit les mains avec une expression de désespoir et d'accablement si poignante que le notaire lui-même fut saisi. Il voulut le rassurer en lui faisant espérer que le portefeuille était seulement égaré ; mais M. Raymond secoua la tête. Il se rappelait maintenant des circonstances auxquelles il n'avait point d'abord pris garde, et qui levaient ses doutes. Tout endormi il avait cru sentir une main glisser sur sa poitrine. Ses yeux s'étaient rouverts et, dans son demi-sommeil, il lui avait semblé voir l'inconnu à ses côtés. Alors cette perception confuse n'avait éveillé chez lui aucun soupçon, mais maintenant tout s'expliquait. Le vol une fois consommé, l'homme au manteau avait craint d'être découvert et s'était fait descendre à la première maison de poste. Or tout espoir de le rejoindre était maintenant à peu près perdu, et, dût-on y parvenir, les papiers dont il n'avait pu profiter étaient sans doute déjà détruits. Le retard seul suffisait d'ailleurs puisque dans quelques jours la prescription allait rendre toute réclamation impossible.

Frappé à la fois de toutes ces raisons, M. Raymond avait compris, du premier coup, la grandeur du désastre et en était resté comme étourdi. On ne passe point ainsi impunément de l'extrême prospérité à l'extrême détresse. Car l'âme souffre, encore plus que le corps, de ces brusques changements d'atmosphère.

Maître Jouvencel tenta bien quelques consolations vulgaires, mais M. Raymond ne l'entendit même pas. Il se trouvait en proie à une de ces luttes intérieures dont nos seules forces peuvent décider l'issue. Frappé subitement dans toutes ses espérances, il s'efforçait de réagir contre le découragement, il se débattait dans son malheur, comme un naufragé chez qui survit l'instinct de la conservation. Redevenu enfin plus maître de lui, il comprit que son premier soin devait être de faire toutes les recherches dont il pouvait attendre quelque succès.

Il courut d'abord à l'auberge où il était descendu, puis aux Messageries, mais sans retrouver aucune trace de ce qu'il cherchait. On ne put même lui donner de renseignements sur son compagnon de voyage, pris et laissé entre deux bureaux, sans que son nom ni sa destination eussent été inscrits sur la feuille du conducteur. Il apprit seulement qu'on l'avait descendu après la Verpillière et qu'il semblait se diriger vers Meyziens. M. Raymond s'y fit conduire aussitôt, chercha, prit des informations ; le tout inutilement ! personne n'avait vu l'homme au manteau, et il fallut revenir à Lyon après avoir perdu tout espoir.

Les recherches de la police, qui avait été avertie dès le premier moment, ne furent pas plus heureuses. Quelques jours se passèrent sans amener aucune découverte. M. Raymond était à la veille du terme fatal qui rendait le titre lui-même inutile ; il eût désormais fallu presque un miracle pour le sauver. Il jugea prudent de n'y point compter et se décida à prendre un parti désespéré.

La proposition qui lui avait été faite de diriger un comptoir au Sénégal, pouvait encore être acceptée ; la place se trouvait libre, les avantages offerts étaient suffisants pour assurer sa femme et ses filles contre la misère. M. Raymond n'en demanda point davantage. Résolu au sacrifice, il écrivit à la maison de Marseille qu'il acceptait ses conditions.

Ce ne fut point sans un douloureux serrement de cœur qu'il cacheta cette lettre avec laquelle il envoyait, pour ainsi dire, à ceux qui l'achetaient, son indépendance, sa santé, sa vie. Au moment d'écrire l'adresse, sa main trembla : il vit passer rapidement devant ses yeux les douces images du

bonheur domestique et des loisirs laborieux qu'il s'était promis. Il pensa à ses filles, qu'il voulait instruire, à ses études projetées, au bien qu'il espérait accomplir, et, malgré lui, ses yeux se mouillèrent : mais cette espèce de défaillance ne dura qu'une minute. Le sentiment de la responsabilité reprit presque aussitôt tout son empire ; il se dit que les affections humaines ne devaient pas seulement nous donner des joies, mais qu'elles nous imposaient des devoirs, et, raffermi par l'applaudissement de sa concience, il écrivit rapidement l'adresse et se leva pour se rendre lui-même à la poste.

Il ouvrait la porte de sa chambre, lorsqu'une voix qui ne lui était pas inconnue se fit entendre au bas de l'escalier ; elle insistait en le nommant : — Je vous dis que je veux le voir, que je ne le dérangerai point ! c'est à cause de mon costume que vous me refusez ? Mais si vous aviez jamais lu La Fontaine vous sauriez que l'on doit se garder

De juger les gens sur la mine.

A cette dernière citation M. Raymond reconnut le père Loriot, et comme, tout en parlant, celui-ci avait continué à monter, ils se trouvèrent bientôt face à face.

— Eh ! voici le bourgeois ! reprit gaiement le vieux mendiant, en ôtant le bonnet de laine dont il était coiffé ; sur mon âme ! j'arrive quand il allait partir.

— Ah ! c'est vous, mon ami, dit Raymond ; comment n'êtes-vous point à la Verpillière ? Aurait-on, par hasard, refusé de vous recevoir à l'hospice ?

— Faites excuse, répliqua Loriot, j'y suis depuis huit jours, et la preuve c'est que je porte le costume de l'établissement. Je ne l'aurais peut-être point choisi, mais je l'ai accepté tel qu'il est, jugeant que l'administration est comme la providence, qui

Sait ce qu'il nous faut mieux que nous.

— Alors qui vous amène à Lyon ?

— Et bien, et vous remercier donc ! s'écria le vieux mendiant ; me prenez-vous pour un païen que vous me croyez capable d'oublier ce que vous avez fait en ma faveur ? On a beau avoir le cuir tanné, il reste toujours quelques points qui sentent quand on les chatouille.

— Merci ! dit Raymond touché, votre démarche prouve que j'ai bien placé ma protection.

— Ça, c'est mon opinion ! reprit Loriot avec une dignité bouffonne ; on ne m'a jamais rendu justice dans le monde... mais s'il faut tout dire, je ne suis pas venu seulement pour vous remercier.

— Puis-je vous rendre quelque service ?

— Non, bien obligé, c'est pas ça : il s'agit de toute une histoire ! Mais le bourgeois allait sortir ; s'il veut que je lui tienne compagnie je lui conterai la chose en route.

— Soit, dit M. Raymond.

Et descendant l'escalier, il se dirigea avec l'ancien vagabond vers le bureau de poste.

— Voici donc l'affaire, reprit Loriot, sans s'apercevoir de la préoccupation de son interlocuteur. Vous saurez qu'il y a deux jours, j'ai rencontré au cabaret de Bourgois où j'allais pour régler un ancien compte (car, foi de chrétien ! je n'en fais plus de nouveau), j'ai rencontré, dis-je, un particulier si bien couvert que son elbœuf m'a tout de suite donné dans l'œil. Car, hélas ! nous sommes tous les mêmes :

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile.

Quoi qu'il en soit, je me suis dit : Ça n'est pas naturel qu'un drap fin vienne, comme ça, boire à l'auberge des blouses ; et pour en avoir le cœur net je me suis fait servir un litre près de lui, le tout par curiosité et dans l'intérêt de mes études philosophiques.

— Eh bien ? demanda M. Raymond toujours distrait.

— Eh bien, le bourgeois était si peu causeur qu'il fallait lui arracher les paroles du gosier comme on débouche les bouteilles... c'est-à-dire de force... de sorte que j'ai bientôt dû y renoncer et que je me suis dit comme le fabuliste :

Il est temps de reprendre haleine ;
Les longs ouvrages me font peur.

— Alors vous n'avez rien appris !

— Rien, d'autant que pour éviter mes questions il a pris l'air occupé et s'est mis à vérifier ce qu'il avait dans ses poches. C'est alors que j'ai remarqué un petit portefeuille posé par lui sur la table.

— Un portefeuille ! répéta M. Raymond en tressaillant.

— De peau de chagrin, avec un petit médaillon de femme sur la couverture.

— Ciel !

— Je l'avais déjà remarqué quand vous m'avez écrit votre recommandation ; j'ai reconnu sur le champ la miniature.

— Et vous n'avez point deviné que le portefeuille m'avait été volé !

— Je m'en suis douté d'abord, et puis j'en ai été sûr quand j'ai vu qu'au premier mot sur ce sujet, le paroissien se levait tout effaré.

— Et vous ne l'avez point arrêté ! s'écria M. Raymond palpitant.

— Impossible ! il est parti comme une balle... sans prendre même le temps de payer sa consommation.

— De sorte que vous ne savez ni qui il est, ni ce qu'il est devenu ?

— Non, j'ai seulement mis la main sur le portefeuille.

— Que dites-vous ?

— Le voici.

M. Raymond le saisit avec un cri de joie, l'ouvrit d'une main convulsive, fouilla les compartiments et en retira le reçu de cent cinquante mille francs !

A l'exclamation qu'il poussa, le vieux mendiant s'arrêta court.

— Ça vous rend donc sérieusement service ? demanda-t-il.

— Ah ! vous me sauvez ! s'écria M. Raymond qui tremblait d'émotion ; ce portefeuille, ce billet, c'est tout le repos et toute la joie de l'avenir que vous me rendez, sans eux j'étais forcé de quitter les êtres que j'aime, d'aller au loin affronter des périls inconnus ; la lettre que je tiens là et que j'allais faire partir était, selon toute apparence, mon arrêt de mort ; vous l'avez rendue inutile ! désormais tout s'arrange et, grâce à vous, je reste au milieu de mes habitudes et de mes joies.

Il expliqua alors rapidement à Loriot l'importance du billet renfermé dans le portefeuille. Le mendiant frappa ses mains l'une contre l'autre.

— Dieu me sauve ! j'aurai donc fait un heureux, une fois en ma vie ! s'écria-t-il attendri, et ça se trouvera être le seul homme qui ait été bon pour moi ! allons, je vois bien qu'il y a une Providence !

— Et cette Providence nous aura servis tous deux, reprit M. Raymond en saisissant la main du père Loriot, car je veux que vous partagiez une aisance que je vais vous devoir... désormais nous ne nous quitterons plus.

— Un moment, interrompit Loriot, vous m'avez protégé, il y a huit jours, sans me connaître et par bon cœur, aujourd'hui je vous rends service par hasard ; c'est ma récompense et je n'en veux point d'autre. Si vous n'aviez point tiré votre portefeuille pour écrire cette recommandation qui m'a assuré *le feu et l'eau*, comme disaient les anciens, je n'aurais pu le reconnaître et vous le rapporter. Votre bonne fortune est donc la conséquence de votre bonne action. Racontez seulement l'anecdote à vos enfants pour leur prouver que La Fontaine a raison, et que chez les hommes comme chez les bêtes :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

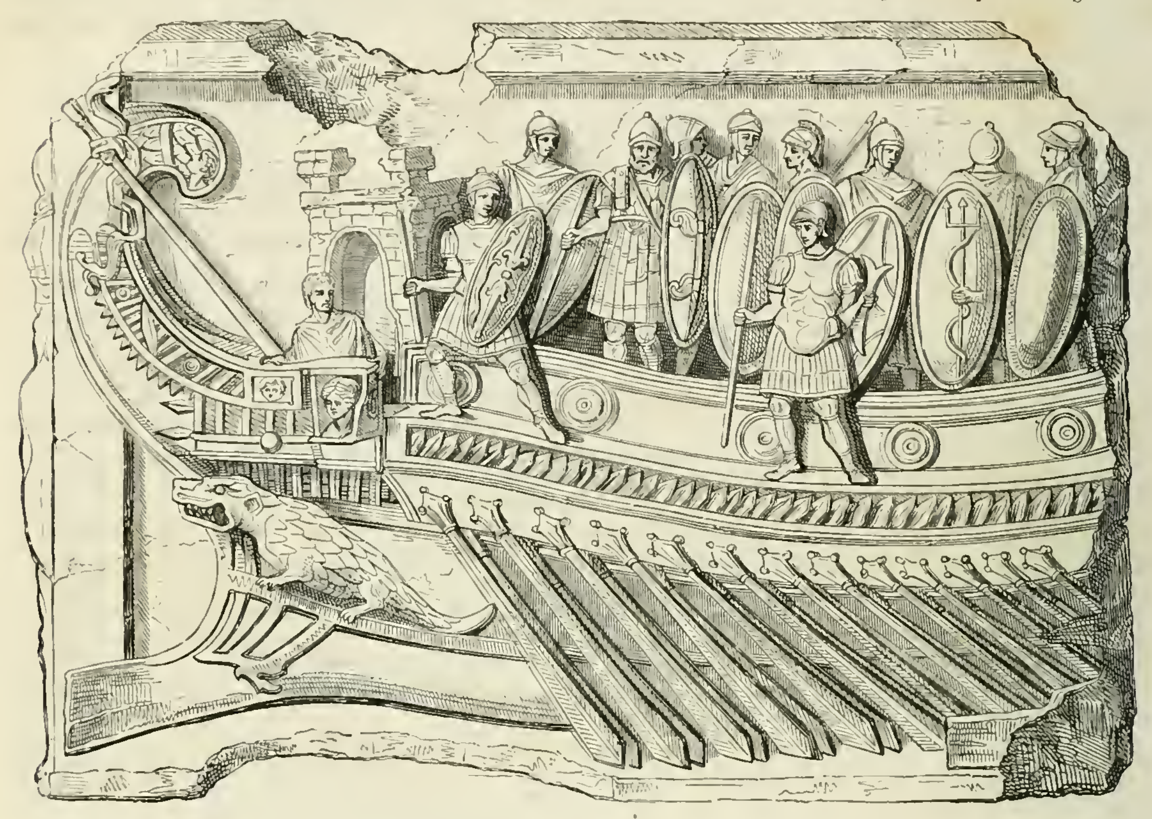
LE VAISSEAU AMIRAL *L'ALEXANDRE*,

NAVIRE D'ANTOINE A LA BATAILLE D'ACTIUM.

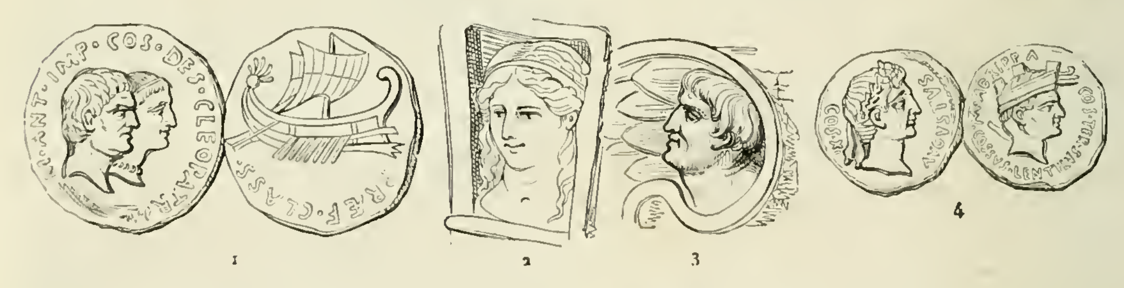
Au pied d'Actium, cap de l'Épire qui s'avançait dans le golfe d'Ambracie, Auguste remporta sur Antoine, l'an 31 avant Jésus-Christ, la victoire célèbre qui lui donna l'empire.

En mémoire de cet événement il fit construire la ville de Nicopolis sur l'emplacement de son camp. Son triomphe fut aussi consacré par un temple à la Fortune élevé à Préneste : le fragment curieux dont nous publions le dessin existe encore à l'un des angles de ce monument.

Les têtes d'Antoine et de Cléopâtre, sculptées dans la décoration de l'acrostilium, partie de la proue du navire, sont seules conservées intactes, grâce à leur peu de relief; au contraire, les têtes des figures en pied d'Auguste et



Bas-relief du temple de la Fortune à Préneste.



d'Agrippa, qui étaient de ronde bosse, ont disparu et sont restituées ainsi que toutes celles des officiers qui sont sur le pont.

Le crocodile qui décore les ouvrages de métal dont est garni le rostre ou taille-mer, est l'enseigne de l'amiral de la flotte alexandrine.

Le centurion ou pilote se tient à l'avant, au-dessus du portrait diadémé de Cléopâtre et près de l'antenne du navire.

Les figures d'Auguste et d'Agrippa sont posées sur le satastrona, tillac, bordage assez large pour qu'il fût possible d'y combattre facilement.

Derrière le pilote on voit une tour de bois qui donne une idée de la dimension énorme de ce navire à deux rangs de rames.

Les avirons sortent du navire par des orifices que ferment des sacs de peau fixés par des clous de façon à empêcher l'eau de s'y introduire.

Plusieurs autres navires suivaient le vaisseau amiral; le profil de l'un d'eux se voit encore à droite devant les rames.

Nous avons ajouté au dessin de ce bas-relief les portraits d'Antoine et de Cléopâtre de la dimension même de la gravure par Piranesi, et des monnaies d'Auguste et d'Agrippa dont le sujet se lie à cet événement.

1. Monnaie frappée à Alexandrie à propos de la création de la flotte alexandrine qui se composait de cinq cents vaisseaux réunis par Antoine, auxquels Cléopâtre en avait ajouté deux cents. A l'aide de cette flotte, Antoine se promettait de donner à la reine l'empire du monde. Au droit on lit :

M. ANT. IMP. COS. DES. CLEOPATRA..... (Marc-Antoine, empereur désigné consul. Cléopâtre). Les portraits conjugués d'Antoine et de Cléopâtre, têtes à droite. Au revers : PRÆF|ECTUS CLASS|IS. Commandant de la flotte. On voit représenté le vaisseau amiral l'Alexandre.

2. Portrait de Cléopâtre à la base de l'acrostilium.

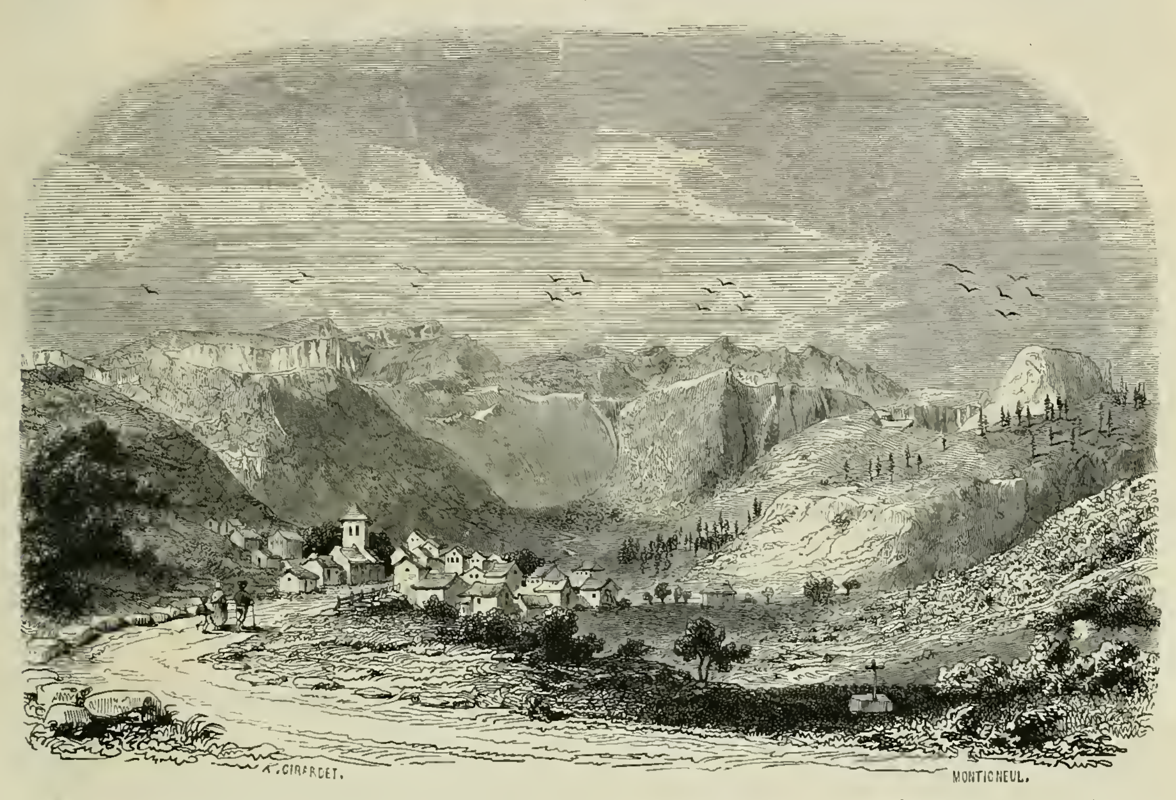
3. Portrait d'Antoine à l'extrémité supérieure de l'acrostilium.

4. Denier d'argent d'Auguste et d'Agrippa, portant la tête laurée d'Auguste avec cette légende : AVGVSTVS COS. XI (Auguste, consul pour la onzième fois). Au revers la tête d'Agrippa portant un rostre de navire à l'avant de sa couronne murale. M. AGRIPPA. COS. III. COS. LENTVLVS (Marius-Agrippa, consul pour la troisième fois. Lentulus, consul).

LE MONT DORE,

Departement du Puy-de-Dôme.

Le point culminant de la France centrale est le pic de Sancy, montagne volcanique comprise dans le groupe du mont Dore ; cette chaîne occupe le sud-ouest du département du Puy-de-Dôme. La belle vallée qui commence au pied du pic de Sancy, et qui a donné son nom aux montagnes qui l'entourent, était



Village et vallée du mont Dore. — Les chiffres de la légende ci-dessous indiquent le nombre des oiseaux placés comme signes de renvoi dans la gravure.

1, grande cascade (dans le ravin). — 2, roc du Cuzeau, 1737 mètres. — 3, puy de Cascadogne, 1798 mètres. — 4, pan de la Grange, 1783 mètres ; et puy Ferrand, 1857. — 5, pic de Sancy, 1889 mètres. — 6, le Capucin et son prisme basaltique, 1473 mètres.

déjà célèbre du temps des Romains. Les ruines d'un temple ornent aujourd'hui la promenade du village des Bains, et l'une des sources thermales porte encore le nom de puits de César. Pour entrer dans cette vallée, on passe au pied du puy de Dôme, au-dessus du village de la Barraque, et on quitte la grande route pour côtoyer les puys de Lamoréno, de Laschamps, de la Meye, de Lassolas et de la Tache, dont le vaste cratère a 53 mètres de profondeur. Au pied de ce volcan éteint est la propriété de Randanne, charmant domaine qui semble un oasis au milieu de ce désert.

A partir de Randanne, on suit un vaste plateau où l'on ne rencontre que des huttes dont l'aspect misérable serre le cœur ; la plupart ne sont même pas des chaumières : elles sont couvertes en gazon. C'est à ce hameau de Pessade que commence, à proprement parler, le groupe du mont Dore. En sortant du village, on aperçoit dans les gorges des montagnes de vastes flaques de neige qui, au mois de juillet et d'août, indiquent la hauteur où l'on s'est élevé insensiblement. La première montagne que l'on rencontre est le puy Baladon ou puy Plat ; la route qui passe à sa base même a dans cet endroit 1 437 mètres de hauteur : aussi n'est-elle fréquentée que pendant les deux mois de juillet et d'août. En effet, la Croix-Morand, vaste plateau marécageux qu'elle traverse ensuite, est célèbre par de nombreux accidents. Les *écirs* ou tempêtes de neige s'y renouvellent très-souvent dans la mauvaise saison, et les tourbillons de poussière glacée qu'elles soulèvent engloutiraient promptement l'imprudent voyageur sous des amas de neige qui ont souvent 15 et 20 pieds de profondeur. On aperçoit les puys de la Croix-Morand (1 522 mètres), de Guéry, au pied duquel un lac occupe la cavité d'un cratère éteint. Sur les flancs de Dyanne se trouve le hameau le plus élevé du mont Dore ; il est situé à 1 341 mètres d'élévation absolue. On descend ensuite très-rapidement au milieu de la forêt de sapins qu'on nomme bois Chaneau jusqu'au village de *Prends-t'y-garde*, au-dessus duquel le puy Gros (1 488 mètres) semble surplomber. Les arbres dérobent à la vue de la route la cascade du Quereilh dont on est si rapproché, et celle du Rossignolet qui touche presque la route. On tourne au village de Prends-t'y-garde, et l'on entre dans la vallée du mont Dore.

C'est un magnifique spectacle que cette déchirure profonde dont les bords taillés à pic sont argentés de tant de cascades, et dont les cimes gigantesques du Sancy et les gorges de l'Enfer ferment l'extrémité méridionale, tandis qu'au fond la Dordogne serpente au milieu des prairies. Le village est adossé au puy de l'Angle ; il est composé d'une centaine de jolies maisons pour la plupart converties en hôtels. Les toitures y sont de pierres épaisses de couleur bleuâtre ; l'éta-

blissement thermal est une construction solide dont l'architecture sévère s'harmonise bien avec les majestueuses et farouches beautés de la nature environnante. Une petite promenade circulaire, ornée de ruines romaines, s'ouvre à l'extrémité de la principale rue. On a devant soi le Capucin, énorme rocher flanqué d'une aiguille basaltique dans laquelle l'imagination des habitants veut bien voir la forme d'un religieux. On traverse la Dordogne sur un pont suspendu pour atteindre le bois de sapins qui se trouve à sa base. Les sources du mont Dore sont au nombre de huit. Voici, d'après le docteur Bertrand, médecin de l'établissement, leurs noms, leur température et le volume de leurs eaux par minute :

Source Sainte-Marguerite,	froide.	
Source du Tambour,	froide.	
Fontaine Caroline,	45° cent.	43 litres.
Bains de César,	45°	41
Grand-Bain,	41°	38
Bain Ramond,	42°	13
Source Rigny,	42°	12
Fontaine de la Madeleine,	45°,5	100

Toutes ces sources se ressemblent assez par leurs qualités : elles sont incolores, onctueuses au toucher et inodores : leur saveur est d'abord acidule, puis salée ; exposées à l'air et en repos, elles se couvrent d'une pellicule frisée et nacrée, composée de silice, et déposent un sédiment jaunâtre assez abondant.

Au-dessus du village, la grande cascade du mont Dore tombe du haut d'un rocher dans une espèce de cirque qui fait angle rentrant dans la vallée. La hauteur de la chute n'est que de 26 mètres ; mais le ruisseau roule encore le long des rochers et continue à former ainsi une immense cascade jusque dans la Dordogne. Derrière la nappe d'eau est une vaste caverne où l'on peut aller s'asseoir presque sous le torrent ; un peu plus loin est le ravin des Égravats, formé par l'éboulement d'une montagne qui s'est précipitée dans la vallée. On passe ensuite au pied du roc de Cuzeau, et l'on arrive en face de la jolie cascade du Serpent si bien nommée ; on la prendrait pour un serpent d'argent qui glisse à travers les arbres et les fleurs. De l'autre côté, à droite, se dressent le Capucin et le puy de Cliergue ; puis, à côté de quelques burons, espèces de chalets où on fabrique des fromages, on découvre le vallon de la Cour. Les rochers du Portail et des Fernes le séparent des gorges d'Enfer, immense chaos de colonnes basaltiques qui s'élèvent d'un ravin profond où le soleil ne pénètre qu'à peine, et où l'on trouve une neige qui ne fond jamais. C'est en face de ces ravins que finit la vallée du mont Dore, et que l'on commence à gravir les flancs du puy de Cascadogne et du pan de la Grange. On arrive à une espèce de marais où s'élève un tas de neige épais, et qui fond rarement. Un ruisseau sort de dessous une arcade formée par la glace et se précipite en cascade dans la vallée, en laissant entre ses eaux et le rocher une cavité où se trouve une mine d'alun inexploitable par sa position. Ce torrent se nomme *la Dore;* elle donne son nom à la montagne du mont Dore, et se réunit, immédiatement après sa chute, à un autre ruisseau également tombé des flancs du rocher, et appelé la Dogne. Leur réunion forme la *Dor-Dogne.* Il est assez rare que les neiges éparses sur ce plateau par masses qui ont souvent 5 et 6 pieds d'épaisseur fondent complétement ; même au milieu de l'été on peut franchir à cheval l'arcade glacée d'où sort la Dore. C'est à côté de ces neiges que se dresse le Sancy ; ses pentes émaillées de fleurs, couvertes d'une végétation vigoureuse, contrastent singulièrement avec les marais glacés qui l'entourent. A sa base souffle un vent si violent que, dans certains moments, il serait imprudent de le braver ; on serait renversé de l'arête que l'on suit après avoir abandonné ses chevaux, et l'on pourrait tomber du côté du sud-ouest d'une hauteur presque perpendiculaire de 1000 mètres. Les pentes du Sancy sont très-escarpées ; il faut quelquefois s'aider des mains pour arriver à son sommet.

Arrivé à cette hauteur, on est sur le point le plus élevé de la France centrale ; le regard domine les cimes arrondies du Puy-de-Dôme et les âpres sommets du Cantal. La vue s'étend, d'un côté jusqu'à Nevers, de l'autre jusqu'à Montauban ; elle se perd, à l'ouest, dans un horizon sans fin ; à l'est, elle traverse plusieurs ondulations de terrain et ne s'arrête que devant un vaste rideau qui s'élève à une distance immense : ce sont les Alpes. Autant on a souffert du vent et du froid pour atteindre l'étroit plateau où l'on se trouve, autant on souffre de la chaleur du soleil lorsqu'on y est parvenu ; mais lorsqu'on la brave pour rapprocher ses regards sur les objets environnants, on est surpris de voir que les montagnes qu'on admirait de la vallée s'effacent et se confondent. On voit de distance en distance des cratères éteints et remplis de l'eau bleue et limpide des lacs Chauvet, Pavin et Estivadon. Le lac Chambon apparaît au loin à l'extrémité de la vallée de Chaudefour ; une montagne cache aux regards la ville de Besse et le village de Vassivière, célèbre par sa chapelle et ses côtelettes de mouton ; au-dessous on voit béantes les gorges de l'Enfer, bien dignes de leur nom, et la vallée où l'on redescend enchanté, avec l'étonnement de ne point rencontrer un plus grand nombre de touristes dans cette contrée si pittoresque.

Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer ; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens, servent pour le premier monde ; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir. LA BRUYÈRE.

CASIMIR DELAVIGNE.

Jean-François-Casimir Delavigne naquit au Havre en 1793. Enfant indolent et timide, ses premières années ne furent point d'un brillant augure ; il étudiait avec répugnance, il apprenait difficilement et semblait condamné d'avance à la médiocrité. Tandis que son frère aîné faisait l'orgueil de la famille par ses succès de collége et qu'on rêvait déjà pour lui de hautes destinées, le jeune Casimir servait d'ombre au tableau : « Toi, — disait son père, toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence. » Singulier pronostic, que le poëte se rappelait en souriant, lorsqu'il l'eut si bien démenti ! Delavigne ne fut donc rien moins qu'un *enfant sublime;* « Je voudrais qu'on me dise, demandait Johnson, ce qu'ils deviennent tous ces petits génies de douze ans, dont personne ne parle plus ensuite. »

Cependant M. Delavigne le père n'avait pas voué tout de suite son fils Casimir au commerce de la faïence ; il l'envoya avec ses frères achever ses études à Paris et eut lieu bientôt de se féliciter de l'heureuse métamorphose opérée dans l'esprit de son second fils. A mesure qu'il avançait dans ses études, le jeune Casimir prenait un goût plus vif pour le travail littéraire ; déjà se développaient en lui les premiers germes de ce talent qui devait porter de si beaux fruits. En rhétorique, il obtint de brillants succès, et composa, à l'occasion de la naissance du roi de Rome, un dithyrambe qui fut remarqué de l'empereur. *Le Moniteur* fit même à cette pièce de vers l'honneur de l'insérer.

Au sortir du collége, Casimir Delavigne obtint un emploi modeste dans l'administration des douanes. Mais sa vocation poétique était déjà décidée ; sa muse, encore inconnue, n'attendait qu'une occasion propice pour se révéler avec éclat. — L'empire touchait à sa ruine ; trahie plutôt que vaincue, la France voyait l'étranger envahir le sol sacré de la patrie. Ce fut une immense douleur nationale, et ceux

d'entre nous qui ont été témoins de cette grande défaite, se rappellent encore avec colère la présence de l'ennemi victorieux campé au milieu de nos villes, dans les palais et les jardins de Paris. Comme Béranger, le jeune Delavigne s'inspira du deuil public et tout à coup il joignit ses généreux accents à ceux de notre immortel chansonnier ; il osa aussi lui, en face des vainqueurs, réveiller les nobles souvenirs de la patrie ; sa première *Messénienne* était une hymne funèbre à l'honneur des glorieux vaincus de Waterloo :

On dit qu'en les voyant couchés sur la poussière,
D'un respect douloureux frappé par tant d'exploits,
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
Les regarda sans peur pour la première fois.

Les applaudissements de la France entière répondirent à ces admirables strophes. Un tel succès devait doubler l'inspiration du jeune poëte. Delavigne se mit tout entier au service de la cause libérale et patriotique ; il évoqua les traditions glorieuses de notre histoire, il appela les bénédictions du ciel sur les drapeaux de l'Italie et de la Grèce qui se levaient en armes contre leurs oppresseurs ; il dressa dans ses vers un monument à la mémoire du héros de Missolonghi, il pleura l'exilé de Sainte-Hélène ; enfin il fut l'interprète de toutes les sympathies françaises, l'harmonieux écho de toutes les espérances, de toutes les nobles émotions qui, pendant ces quinze années, firent battre le cœur de la patrie. — Au théâtre son premier essai avait été un véritable triomphe ; l'auteur des *Messéniennes* apportait sur la scène la même inspiration qui avait animé jusque-là toute sa poésie ; c'était encore l'amour de la patrie et de de la liberté qui respirait dans sa tragédie des *Vêpres siciliennes*, et, à part le mérite littéraire de la pièce, les passions politiques du temps furent pour beaucoup dans ce succès vraiment prodigieux.

A cette époque, la révolution qui allait se produire dans notre littérature se faisait déjà pressentir : elle ne tarda pas à éclater avec une extrême violence. L'empire avait été le dernier âge de l'imitation classique ; à en juger même par ses œuvres les plus brillantes, l'école impériale ne devait pas laisser d'héritiers ; l'art vieilli trahissait un véritable épuisement ; les règles n'étaient plus qu'un procédé stérile ; la langue, enfin, l'idiome de la poésie et de l'éloquence, la langue *noble*, comme on l'appelait encore, semblait une source tarie, ou plutôt un instrument usé qui languissait sous la main du talent. Une telle décadence appelait nécessairement une régénération. Aussitôt que la paix eut ramené les esprits vers le culte des lettres, les novateurs se présentèrent en foule ; il prétendaient réformer l'art tout entier et s'attaquaient aux principes les plus respectés jusqu'alors. « Deux siècles d'imitation classique, disaient-ils, ont dû suffire à l'esprit français pour s'approprier l'œuvre entière de l'antiquité. Aujourd'hui nous sommes appelés vers d'autres conquêtes. Tandis que la France imitait les anciens, ailleurs se développait librement le génie moderne : l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne s'enrichissaient de productions originales ; Shakespeare, Dante, Gœthe, Cervantes ouvraient des routes nouvelles à l'imagination et à la poésie. Essayons donc de nous délivrer de cette trop longue servitude littéraire ; brisons les barrières qui nous enferment dans une imitation exclusive, et, sans répudier notre passé, greffons sur l'arbre classique les vigoureux rameaux de l'art moderne ; que notre génie, d'exclusif qu'il a été jusqu'ici, devienne sympathique ; qu'il cherche une puissante originalité dans l'union de tous ces éléments divers, qu'il forme enfin un art suprême en fondant, les uns avec les autres, tous les procédés, tous les systèmes, tous les principes, toutes les poétiques anciennes ou modernes, étrangères ou françaises. »

Tels étaient le sens et la portée de cette grande réformation littéraire, justifiée sans doute et par la décadence de l'art classique, et par les nouveaux besoins de l'esprit français. Qu'importe que les novateurs eux-mêmes, lorsqu'ils passèrent de la théorie à la pratique, aient outré leur propre système, méconnu tout le passé de notre littérature, et substitué uniquement l'imitation étrangère, anglaise, espagnole ou allemande, à l'imitation classique ? Nous ne regardons ici que le principe même de la rénovation littéraire, principe qui aurait dû consister, non pas à déposséder le génie français de ses anciennes conquêtes, mais seulement à lui en assurer de nouvelles, non pas à le dénaturer complétement, mais à le rajeunir conformément à sa propre nature. Tandis que les chefs du *romantisme* poussaient toutes choses à outrance, Delavigne, élevé dans l'école classique, disciple de Delille qu'il a chanté, redevable enfin de ses premiers succès à cette imitation classique désormais proscrite, Delavigne qui savait communiquer avec son temps par l'esprit aussi bien que par le cœur, s'ouvrait sans résistance à la nouveauté contemporaine. Il se plaçait entre les deux écoles rivales, subissait cette double influence et la faisait tourner au profit de son talent ; il accueillait les innovations heureuses qui venaient rajeunir la vieillesse de l'art, il puisait volontiers à cette source de Jouvence ; mais il ne divorçait pas avec les anciens modèles ; surtout il se renouvelait avec mesure et craignait d'offenser par un excès de hardiesse le génie de notre littérature et celui de notre langue. C'est là l'originalité incontestable de son œuvre poétique. Delavigne offre un premier essai, timide sans doute, de cette conciliation des deux arts rivaux que doit réaliser l'avenir.

Mais le poëte, se plaçant ainsi entre les deux camps, devait s'attendre à trouver des ennemis de l'un et de l'autre côté. Les *ultra-classiques*, qui considéraient toute nouveauté comme une hérésie, ne pardonnèrent pas à Delavigne ses tentatives, sages et mesurées pourtant, d'émancipation littéraire, et l'auteur de *Louis XI* ne put échapper au crime de témérité, dont Voltaire lui-même avait été si souvent accusé par les amateurs exclusifs des règles et des traditions. D'autre part, l'école *romantique* ne voulait voir dans Delavigne qu'un classique déguisé ; à ses yeux, le poëte n'avait rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à oser, et les partisans extrêmes de l'innovation ne pouvaient s'accommoder de cette demi-hardiesse, de cette audace prudente qui distinguaient l'œuvre poétique de Delavigne. Aussi la *jeune* critique épuisait-elle ses traits contre lui ; elle le prenait sans cesse en flagrant délit de *classicisme*, et l'accusait de faire toujours en arrière autant de pas qu'il en faisait en avant ; bref, comme dans cette école des réformateurs l'originalité, l'invention, la poésie, le style même étaient au prix d'une abjuration complète du passé et d'un parti pris constant de tout sacrifier à la nouveauté, peu s'en fallait qu'on ne refusât à Casimir Delavigne les plus vulgaires qualités de l'*écrivain*, je ne dis pas du *poëte*, car ce titre était réservé avec jalousie aux chefs de la nouvelle littérature.

Aujourd'hui les passions littéraires se sont bien calmées, et la postérité, déjà commencée pour Delavigne, a fait justice de ces critiques odieuses à force d'être exagérées. Au lieu de reprocher au poëte sa timidité, sa réserve dans ce genre mixte qu'il eût la gloire d'inaugurer, n'est-il pas plus juste d'applaudir à la nouveauté réelle de son entreprise poétique et au pressentiment du vrai qui poussait Delavigne dans une route que nul autre, avant lui, n'avait frayée ?

Que si, d'ailleurs, nous cessons de considérer le rôle que Delavigne a pu jouer comme novateur littéraire, pour ne plus regarder que son talent en lui-même, abstraction faite des influences et des théories contemporaines, nous nous accorderons tous à louer la beauté de sentiments, la noblesse de pensées, la dignité d'esprit et de cœur qui animent et honorent l'œuvre entière de Delavigne ; nul ne nous contredira non plus lorsque nous vanterons son habileté scénique, l'ingénieux usage qu'il savait faire de tous les moyens de la comédie et du drame, les inspirations pathétiques qu'il a

trouvées dans *Louis XI*, dans les *Enfants d'Édouard*, dans *Marino Faliero;* les excellentes peintures de mœurs qu'il a tracées dans les *Comédiens* et dans l'*École des vieillards ;* la sensibilité et la verve spirituelle, l'énergie et la gaieté qu'il a déployées tour à tour dans la tragédie, dans le drame et dans la comédie ; les qualités enfin de son style toujours élégant et pur avec une abondance naturelle, un goût parfait, et une grande variété de nuances. Delavigne avait dû son premier succès à la généreuse inspiration de patriotisme et de liberté ; sa muse ne cessa jamais d'être fidèle au culte de l'honneur, à la religion du devoir ; elle sut parler le langage de la vertu, exprimer les sentiments les plus nobles et les plus délicats et rester pure de cette fausse morale dont la nouvelle littérature avait infecté le roman et le drame. Chez Delavigne, le talent conserva toujours sa dignité, méprisa les tristes succès du scandale, et, dans les jours de trafic littéraire, se respecta trop lui-même pour s'abaisser aux œuvres basses. Comme écrivain, l'auteur des *Messéniennes* continuait les modèles de nos deux siècles classiques, sans s'asservir à eux, mais les imitant pour être original à son tour. Selon lui, la réforme littéraire devait au moins respecter la langue, et il demandait avec Boileau que la langue fût toujours sacrée même dans les plus grands excès de l'innovation. La langue, en effet, est esclave de ses origines ; elle a des racines profondes dans le passé, dans les mœurs, dans les coutumes ; de là son caractère exclusif, sa force de répulsion qui s'exerce envers toute nouveauté qui ne s'accorde pas avec elle-même et que ne réclame pas, d'ailleurs, la nécessité du jour. La plupart des grands écrivains de notre époque n'ont pas eu assez égard à cette résistance invincible de la langue ; ils ont abusé souvent du néologisme, sans y rien gagner, en somme, qu'un succès de surprise.

Après avoir esquissé les principaux traits du talent de Casimir Delavigne, il nous reste à dire quelques mots de sa vie et de ses ouvrages : c'est une suite de dates à donner simplement. Le bonheur, a-t-on répété souvent, n'a pas d'histoire ; Delavigne fut un de ces talents heureux, tout entiers à l'étude, au travail, et dans l'existence desquels il n'y a d'autres événements que le succès de leurs œuvres. Après son premier triomphe dramatique, Delavigne composa ses *Comédiens*, peinture ingénieuse et piquante. L'année suivante (1821), *le Paria* vint mettre le comble à la réputation du jeune auteur. Delavigne, admis alors sur notre première scène, y fit représenter son excellente comédie de *l'École des Vieillards.* Talma remplissait le rôle de Danville, et Paris ne l'avait jamais vu jouer un personnage de comédie. Le succès dépassa l'espérance publique. Reçu avec acclamations au sein de l'Académie, Delavigne vit pâlir un instant sa fortune dramatique : *la Princesse Aurélie* n'obtint qu'un demi-succès ; il y a pourtant beaucoup d'esprit et de grâce dans cette pièce ; mais elle est plutôt faite pour la lecture que pour la scène. En 1829, *Marino Faliero* marque brillamment le premier pas de Delavigne dans la voie des innovations où l'attendent les grands succès de *Louis XI* (1832), des *Enfants d'Édouard* (1833), et de *don Juan d'Autriche* (1835). A partir de ce dernier ouvrage, le talent du poëte semble se refroidir et perdre de sa vivacité ; *une Famille sous Luther*, *la Fille du Cid*, *la Popularité*, avec des qualités éminentes encore, n'eurent pas le même bonheur au théâtre de leurs aînées. Déjà la santé de Delavigne était menacée ; l'écrivain se sentait gagné, avant l'âge, par la vieillesse et la souffrance. Il partit, accompagné des siens, avec l'espoir de retrouver la santé sous un climat plus doux ; mais tout à coup les forces lui manquèrent au milieu de son voyage, et il s'éteignit sans avoir eu le temps de confier au papier le secret de sa dernière tragédie, composée tout entière dans sa mémoire.

Voici bientôt quatre ans que les lettres ont perdu Casimir Delavigne ; son nom a reçu cette consécration suprême que la tombe seule peut donner au talent ; il est inscrit glorieusement dans notre Panthéon littéraire, et il nous restera deux fois cher, parce qu'il rappelle l'alliance si rare d'un beau talent avec un caractère pur, d'un esprit d'élite avec un noble cœur.

Casimir Delavigne. — Buste par David d'Angers.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE *BENEDICITE* DE CHARDIN.



D'après Chardin.

Il est une partie du siècle de Louis XV qui nous serait restée presque inconnue sans le pinceau de Chardin. Né dans la bourgeoisie ouvrière (son père était menuisier), élevé par elle, vivant au milieu d'elle, il s'est plu à retracer les simples images de sa vie de tous les jours : scènes d'ordre et de calme, mœurs douces et pourtant sérieuses, honnêtes, d'une classe complétement à part de cette cour brillante, légère, dont les faiblesses et les fautes ne nous ont été que trop fidèlement transmises. Chardin a écrit en sa langue de peintre, de poëte, avec son doux coloris, son imitation exacte, consciencieuse, une tout autre histoire, celle qui se passait sous ses yeux, celle qui charmait sa vie ; histoire véritable du pays, non celle d'une noblesse dégénérée.

Ici nous pénétrons avec lui dans l'intérieur d'une chaste bourgeoise. Il est midi ; de sa main blanche, laborieuse, la jeune mère a servi le repas apprêté par elle ; appuyée sur la table, elle dicte à ses deux enfants le *Benedicite;* la cornette bien mise, le mouchoir posé avec goût, les longues manchettes de mousseline, le soulier à rosette, ne trahissent-ils pas le caractère de cette jeune femme? La netteté de ses vêtements ne fait-elle pas pressentir l'ordre digne et modeste de sa vie ? Elle conserve dans sa maison les traditions d'honneur, de piété, les nobles instincts, le saint respect de la famille ; du luxe d'en haut, elle n'a pris qu'une chose : le bon goût. Elle est le type de ces milliers d'autres femmes auxquelles les hommes rigides, honnêtes, confient leur honneur, leur joie, leur nom, leurs enfants, et dont la présence est une bénédiction pour le seuil qu'elles ont une fois passé.

Chardin s'est complu à révéler ces obscures et méritantes vertus, à les fixer pour toujours sous un radieux rayon de

soleil; son âme débordant à pleins bords a reproduit sans cesse, partout, cette souriante vie du devoir; en vain, sous ses yeux, marquisés, duchesses, comtesses font miroiter leur soie; en vain les plumes ondulent, en vain se balancent les éventails, en vain se penchent les cous gracieux; s'il lui arrive d'être obligé de traverser ce flot doré à coquettes manières, à galants propos, à esprit fin, musqué, c'est pour rentrer avec un nouveau bonheur, un nouveau respect dans l'empire de ces dignes ménagères, pour admirer avec un calme joyeux leurs doux mouvements, leurs paisibles visages, leurs robes de laine si propres, si bien ajustées!

A Watteau les déjeuners sur l'herbe, les promenades au clair de lune, la capricieuse beauté du jour avec l'élégant cavalier de son choix, les danses sous la feuillée de bergères et bergers titrés: mais à Chardin l'honnête et paisible intérieur, la mère qui brosse l'habit de son fils avant de l'envoyer à l'école, la mère apprenant à bégayer le nom de Dieu à sa petite couvée. Il imite le calme avec calme, la joie avec joie, la dignité avec dignité. Il semble qu'un siècle ne puisse contenir deux histoires si différentes; cependant elles se côtoient. Chacune a eu son historien, tous deux hommes de génie. Le brillant chatoiement de Watteau a trop souvent éclipsé la douce clarté de Chardin. Ébloui par l'agaçante coquetterie de la marquise, à peine s'arrête-t-on devant l'humble bourgeoise; et pourtant quel plus profond, quel plus doux mystère que cette suave peinture renfermant les vrais trésors de la vie humaine: honneur, ordre, économie!

UN ÉPISODE DE LA VIE DE NEWTON.

Newton n'était âgé que de quarante-cinq ans lorsqu'il publia, en 1687, la première édition de son immortel ouvrage des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle.* Il est à remarquer que depuis cette époque, ce génie profond, infatigable jusqu'alors, ne donna plus de travail nouveau sur aucune partie des sciences; qu'il se contenta de faire connaître ce qu'il avait composé longtemps auparavant, en se bornant à le compléter dans les parties qui pouvaient avoir besoin de développements.

Une circonstance aussi singulière dans la vie d'un grand homme est de nature à exciter l'attention. Cependant elle semble avoir échappé à Fontenelle lorsqu'il prononça l'éloge de Newton devant l'Académie des sciences qui avait choisi le géomètre anglais, en 1699, pour l'un de ses associés étrangers. Mais elle frappa vivement un savant illustre qui, après Fontenelle, est le seul auteur français d'une notice sur Newton. Chargé de la rédaction de cette notice pour la *Biographie universelle*, M. Biot soupçonna que l'étrange interruption survenue dans les travaux de Newton pouvait tenir à une altération des facultés mentales, suite du chagrin violent que lui avait causé la perte fortuite de manuscrits précieux. Ce fait, si déplorable, de l'anéantissement presque complet d'une des plus sublimes intelligences qui aient honoré l'espèce humaine, ce fait ignoré jusqu'alors, confirmé aux yeux de M. Biot par beaucoup d'inductions, fut bientôt complétement démontré par une note manuscrite d'Huygens, retrouvée par M. Van Swinden, et communiquée à M. Biot. « On trouve, dit M. Van Swinden, dans les manuscrits du célèbre Huygens un petit in-folio, qui fait une espèce de journal dans lequel Huygens avait coutume de noter différentes choses; il est coté ζ n° 8 dans le catalogue de la bibliothèque de Leyde, p. 112. Voici ce que j'y ai trouvé écrit de la propre main de Huygens, qui m'est parfaitement connue par le nombre de ses manuscrits et de ses lettres autographes que j'ai eu l'occasion de lire. « Le 29 mai 1694, M. Colm, Écossais, m'a raconté que l'illustre M. Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence, soit par suite d'un trop grand excès de travail, soit par la douleur qu'il a eue d'avoir vu consumer par un incendie son laboratoire de chimie et plusieurs manuscrits importants. M. Colm a ajouté qu'à la suite de cet accident, s'étant présenté chez l'archevêque de Cambridge, et ayant tenu des discours qui montraient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et l'ayant tenu renfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré, mal gré, des remèdes au moyen desquels il a recouvré la santé; de sorte qu'en ce moment il recommence à comprendre son livre des Principes. »

Il existe à Cambridge un journal manuscrit écrit par un certain Abraham de la Pryme, qui était élève de l'université pendant que Newton avait le grade de *Fellow* au collége de la Trinité. Voici une note qui en est extraite:

« 1692. Février 3. Je dois raconter ce que j'ai entendu aujourd'hui. Il y a ici un M. Newton, fellow du collége de la Trinité, que j'ai vu souvent, et qui est très renommé pour son savoir, étant un très-excellent mathématicien, physicien, théologien, etc., etc. De tous les livres qu'il a jamais écrits, il y en avait un sur la lumière et les couleurs, fondé des milliers d'expériences qu'il avait été vingt ans à faire, et qui lui coûtaient bien des centaines de livres sterling. Cet ouvrage qu'il prisait tant, et dont on faisait tant de discours, a eu le malheur de périr, et d'être entièrement perdu, justement lorsque le savant auteur allait y mettre la dernière main. Cela arriva de la manière suivante: Dans une matinée d'hiver, M. Newton laissa cet ouvrage sur la table de son cabinet, parmi d'autres papiers, pendant qu'il allait à la chapelle. La bougie, que malheureusement il avait laissée là aussi sans l'éteindre, alluma, on ne sait comment, quelques papiers, d'où le feu gagnant le susdit livre le consuma entièrement avec d'autres écrits précieux; et, ce qui est tout à fait étonnant, il ne fit aucun autre dommage. Mais quand M. Newton revint de la chapelle, et vit ce qui était arrivé, chacun crut qu'il deviendrait fou. Il en fut si troublé qu'il ne revint pas à lui pendant un mois... »

Si l'on se rappelle que, jusqu'en 1752, l'année légale anglaise commençait le 25 mars, et que, par conséquent la véritable date de l'écrit cité est 1693, les termes mêmes de cet écrit prouvent que l'événement avait dû arriver au moins un mois et guère plus de deux mois auparavant. Ce document concorde donc de la manière la plus remarquable avec le manuscrit de Huygens, qui, le 29 mai 1694, fait remonter cet événement à environ dix-huit mois auparavant.

Suivant une tradition qui a paru à M. Biot assez vraisemblable, ce serait un petit chien appelé Diamant qui, en renversant la bougie allumée sur le bureau, pendant l'absence de Newton, aurait été la cause de l'incendie: et dans le premier saisissement d'une si grande perte, Newton se serait contenté de dire: « Oh! Diamant, Diamant, tu ne sais pas le mal que tu m'as fait! » Mal terrible, en effet, d'abord pour la science qui a perdu là des matériaux qu'elle ne possède peut-être pas tous encore aujourd'hui même: ensuite pour l'homme illustre qui, fléchissant bientôt sous le poids de sa douleur, ne se releva jamais complétement du coup qui lui avait été porté.

M. Biot, auquel nous empruntons ces curieux détails, a réuni, à ce sujet, une quantité de preuves que l'on pourrait trouver surabondantes si, par une aberration singulière, certains savants anglais n'avaient pas cru l'honneur de leur nation intéressé à repousser toute possibilité de démence dans la vie du grand Newton. Citons quelques-unes de ces preuves.

Dans ses œuvres imprimées en 1693, Wallis annonce qu'il a appris qu'un écrit de Newton sur la rectification des courbes, vient de périr dans les flammes.

Mais ce qu'il y a de fort curieux, c'est que M. Brewster, célèbre par ses travaux sur l'optique, allègue, pour combattre l'opinion de M. Biot, des lettres écrites par Newton en 1693, lettres qui prouvent de la manière la plus évidente un dérangement des facultés mentales. Or la maladie de Newton

ayant commencé en décembre 1692 et s'étant prolongée assez longtemps pour qu'il ne reprît l'intelligence complète de ses principes que dix-huit mois plus tard, c'est-à-dire vers le milieu de 1694, les lettres appartiennent précisément à l'époque fatale dont il s'agit. Ainsi d'abord, le 13 septembre 1693, Newton écrit à M. Pepys, secrétaire de l'amirauté, dans des termes si singuliers que M. Pepys ne s'y trompe pas, et, pensant que Newton est devenu fou, s'enquiert du fait avec beaucoup de ménagements. Newton lui-même apprend à M. Millington, l'intermédiaire chargé de cette mission délicate, qu'il a écrit une étrange lettre à M. Pepys et qu'il en est très inquiet ; qu'il était dans un état de maladie qui avait fort affecté sa tête, et qui l'avait tenu éveillé depuis cinq nuits consécutives ; qu'il demandait pardon en assurant qu'il était très-honteux d'avoir été si brutal... Le docteur Brewster dit que M. Pepys fut pleinement rassuré par la réponse de Millington contenant, en substance, toutes ces choses. « Nous croyons, ajoute M. Biot, que peu de lecteurs seront de cet avis... »

Deux lettres adressées à Locke, les 16 septembre et 5 octobre 1693, sont du même genre et conduisent aux mêmes conclusions. Locke, frappé de l'étrangeté de la première, répondit pourtant, et sa réponse est empreinte de tous les sentiments que pouvait faire naître l'annonce d'une si triste situation. Ce fut cette réponse qui provoqua la seconde lettre de Newton, ainsi conçue :

Monsieur,

« L'hiver dernier, en dormant trop souvent près de mon feu, j'ai fini par déranger mes habitudes de sommeil ; et une maladie qui, l'été dernier, a été ici épidémique, a porté ce dérangement au point que, lorsque je vous écrivis, je n'avais pas eu une heure de sommeil depuis une quinzaine entière, et pas une minute depuis cinq jours. Je me souviens que je vous ai écrit ; mais pour ce que j'ai dit de votre livre, je ne m'en souviens pas. Si vous voulez m'envoyer une copie de ce passage, je vous l'expliquerai si je puis.

» Je suis votre très humble serviteur,

Js. Newton.

» Cambridge, octobre 5, 1693. »

« En voilà assez, en voilà trop sans doute, poursuit M. Biot, pour constater ce point d'histoire littéraire. Il n'y a pas un de ces documents qui ne s'accorde à montrer l'infortuné Newton dépouillé de cette sublime intelligence qui l'avait élevé au-dessus des autres hommes, et souffrant, dans la plus noble partie de lui-même, les communes afflictions. On voudrait ici détourner ses regards, et se borner à méditer un tel exemple de la faiblesse de l'homme... »

Qu'on nous permette ici quelques réflexions. Newton, dans tout le cours de ses travaux, paraît avoir eu un soin tout particulier de cacher ses découvertes, tant qu'il n'en avait pas tiré lui-même toutes les conséquences possibles. C'est ainsi qu'après avoir imaginé, avant 1665, le *calcul des fluxions* qui lui fournissait des moyens nouveaux pour résoudre des questions inabordables jusqu'alors, il mit ce trésor en réserve. En 1676 seulement, la correspondance de Leibnitz lui ayant indiqué que le savant hanovrien possédait de son côté une analyse semblable, il s'empresse de transmettre à son rival lui-même un anagramme qui cache le fondement de la sienne. Leibnitz, au contraire, répondant à Newton le 21 juin 1677, n'emploie ni anagramme ni détours ; il expose simplement et franchement sa méthode, et, moins de sept ans après, la publie dans les *Actes* de Leipzig : plus désireux d'enrichir la science d'un instrument nouveau, qui devait profiter à d'autres qu'à lui, que de garder pour lui seul un secret qui devait lui faire partager avec Newton une incontestable supériorité sur tous leurs rivaux.

Pense-t-on maintenant que les vingt-huit années qui s'étaient écoulées entre la découverte du calcul des fluxions et l'incendie causé par la maladresse du chien, eussent été nécessaires pour la mise au jour de résultats importants, autres que ceux qui étaient consignés dans les Principes ? N'est-il pas probable que, dans ces précieux manuscrits, produit de tant de veilles, de si laborieuses recherches, de tant d'ingénieuses expériences, il y avait bien des découvertes scientifiques parvenues depuis longtemps à maturité, et qu'il eût été utile de publier plus tôt ? La perte eût-elle été aussi grande si Newton eût livré à la publicité, sans craindre de fournir des armes à ses contemporains, les découvertes qui pouvaient en engendrer d'autres ? Ce n'est point ainsi que procédait notre Descartes, toujours soucieux de préparer des voies nouvelles à l'esprit humain, et comprenant si bien qu'on a plus de droits à la reconnaissance de la postérité lorsqu'on cherche à l'éclairer que lorsqu'on cherche à l'éblouir d'un trop vif éclat.

Si ces réflexions étaient fondées, nous trouverions la perte funeste qui troubla la raison du grand Newton plus triste encore par les causes premières tenant à l'imperfection de caractère du savant, que par les effets qui déprimèrent si fort la puissance de cet incomparable génie. Le malheur qui le frappa n'aurait alors été qu'une juste punition de l'avarice avec laquelle il gardait pour lui seul les trésors de science que la nature lui avait départis. Nul n'a le droit d'exploiter uniquement à son profit les avantages ou les dons qu'il tient de la providence : or le génie est le plus précieux de ces avantages, le plus rare de ces dons.

LA SALLE DES ANCÊTRES DE THOUTMÈS III,

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Thoutmès III est un des plus illustres pharaons de la dix-septième dynastie. Son règne, qui commença vers l'an 1700 av. J.-C., et qui dura trente-quatre ans, a laissé des traces glorieuses dans toute l'Égypte et la Nubie : sur cette terre si riche de souvenirs, son nom s'associe à un grand nombre de monuments importants : Héliopolis, Coptos, Éléthya, Apollonopolis, Memphis, Ombos et Éléphantine ont tour à tour attiré l'attention du pharaon, et lui rendent aujourd'hui en renommée ce qu'il leur donna jadis en splendeur.

Bien que les divers édifices qu'on trouve répandus en Égypte et en Nubie aient tous leur mérite et leur perfection, l'œuvre la plus célèbre de Thoutmès III est le *Thoutmoséium*, appendice important dont il dota le palais superbe des anciens rois de Misraïm (1), autrefois debout au milieu des temples fastueux de Thèbes, aujourd'hui couché dans la poussière des décombres de Karnac.

Le *Thoutmoséium* était spécialement destiné au culte domestique et à quelques autres nécessités d'un intérieur royal. Outre d'autres parties dont il serait oiseux de faire ici la description, on y voyait un vaste promenoir aboutissant par son extrémité sud à plusieurs petites salles parmi lesquelles se trouvait la *salle des Ancêtres*. Ce sanctuaire, long d'environ huit pieds sur autant de large, est décoré de quatre rangées de bas-reliefs superposés : chaque rangée renferme quinze figures assises et de profil, dont huit sont tournées d'un côté et sept de l'autre, de manière à se trouver, à chaque extrémité, face à face avec une représentation colossale de Thoutmès III, coiffée du *claft*, revêtue d'une *shantei*, et offrant à l'auguste assemblée des tables chargées de victuailles et de fleurs.

On sait que les Égyptiens professaient une très-grande vénération pour les morts. En quittant la vie humaine les rois de l'Égypte montaient au rang des dieux, et leur image recevait les honneurs d'un culte de second ordre dans le tem-

(1) Nom que les livres saints donnent à l'Égypte, et d'où est dérivé le mot *Masr*, par lequel les Arabes désignent le Caire.

ple de quelque divinité plus puissante. L'acte de dévotion royale représenté par la salle des Ancêtres n'a donc rien d'extraordinaire, mais il est caractéristique. Il semblerait que Thoutmès III, non satisfait de ce souvenir pieux et de cette muette adoration, avait fait élever au milieu de son oratoire basiléolâtrique un petit autel de granit rose, et qu'il y déposait des offrandes véritables; car, en faisant des fouilles sous l'aire même de la salle des Ancêtres, on a trouvé des fragments de cette pierre accusant la forme d'un autel, de fort petite dimension.

Dire comment le sanctuaire et le palais sont tombés de leur gloire jusqu'à servir de matériaux pour bâtir les salpêtrières de Méhémet-Ali, serait écrire l'histoire du pays. Ils ont eu le sort de Thèbes; et, sans qu'un tremblement de terre ait éteint ses foyers et fait fuir ses habitants, sans que la lave l'ait comblée toute vivante comme Herculanum et Stabie, sans que la cendre des volcans l'ait étouffée comme Pompéi, Thèbes, frappée par des causes morales comme par une foudre invisible, est restée debout longtemps avec ses temples, ses palais et ses édifices de toute espèce, implorant vainement de ses dieux détrônés une population, une âme, afin de reprendre son rang parmi les merveilles du monde.

Il y a un demi-siècle à peine que la plupart des monuments de cette ville magnifique pouvaient encore être restaurés complétement, ainsi que l'atteste l'ouvrage publié par la commission française; mais on serait bien douloureusement surpris si, arrivant en Égypte l'esprit plein de l'image brillante religieusement conservée par les savants français, on se trouvait face à face avec la réalité actuelle! Le Thoutmoséum, comme le reste du palais pharaorien, a été transformé en une sorte de carrière à fleur de terre; et si la salle des Ancêtres ne s'était point trouvée protégée par sa menaçante architrave qui promettait d'écraser le profane dévastateur, ses sculptures disséminées, brisées, emportées loin de là, auraient été entièrement perdues pour la science, sans avoir comme beaucoup d'autres une place éternelle dans le recueil entrepris par les ordres de Bonaparte.



La Salle des Ancêtres, à Karnak.

Notre première gravure donnera une idée de l'état où était cette relique archéologique, et expliquera la crainte très fondée que des pierres gigantesques, à peine soutenues par des murs vingt fois séculaires, devaient inspirer aux Fellahs, inaccessibles d'ailleurs, comme on le pense bien, à tout sentiment de vénération pour les augustes débris de la vieille Égypte.



Portrait de Thoutmès III.

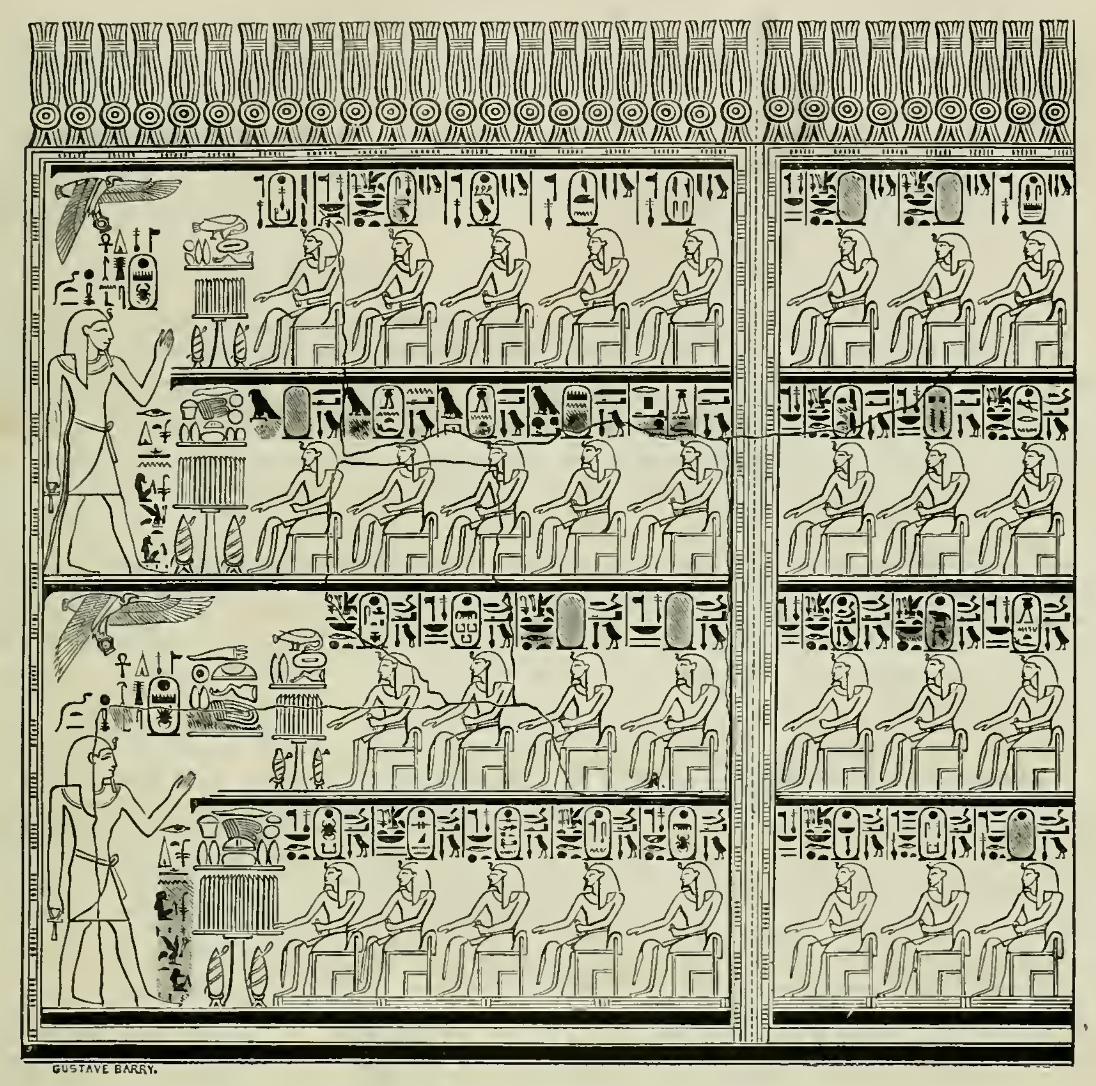
Le premier dessin de la salle des Ancêtres fut publié en 1825 par M. J. Burton (*Exerpta hieroglyphica*). Après lui, Wilkinson (*Extracts from several hieroglyphical subjects*), Rosellini (*Monumenti storici*); et enfin Lepsius (*Auswahlder Wichtigsten Urkunden*), en parlèrent et accompagnèrent leur description de planches plus ou moins exactes; les moins mauvaises sont celles du savant allemand. Toutes ces reproductions signalent une lacune qui tient la place d'environ quinze cartouches. M. Prisse d'Avennes, à qui nous devons les dessins dont nous donnons ici l'explication, voulant compléter une page aussi intéressante de l'histoire égyptienne, fit exécuter, en 1838, des fouilles dans



Cartouche renfermant les noms et prénoms de Thoutmès III.

l'intérieur et autour de la salle des Ancêtres, et dut se convaincre, d'après sa propre expérience, de l'inutilité de toute recherche subséquente; néanmoins le monument était encore assez beau et assez intéressant pour mériter l'attention du monde savant, et le voyageur archéologue s'en éloigna bien à regret. Plus d'une fois sans doute, il était revenu dans les palais de Karnac pour saluer l'oratoire de Thoutmès, lorsqu'en 1843 il apprend que Méhémet-Ali a imposé la surface entière de l'Égypte d'un quintal de pierre par feddan : la destruction du tabernacle pharaonien lui paraît imminente, et il se décide à l'enlever secrètement.

L'entreprise n'était pas aussi facile qu'on pourrait le croire :



Partie de la Salle des Ancêtres. — Dessin de M. Prisse.

les murs, privés de leurs épaulements, écrasés par leurs soffites et une monstrueuse architrave, étaient ébranlés et paraissaient devoir tomber au premier choc; d'autre part, les pierres, fendillées en tous sens malgré leurs solides agrafes de bois, laissaient à peine espérer la possibilité d'un sciage. Le temps pressait cependant. Le gouverneur, Sélim-Pacha, était absent; mais il devait revenir, et, d'un moment à l'autre, arrêter une opération qui devait seulement parvenir à s'effectuer à l'aide de précautions infinies. Il avait fallu d'abord maçonner des épaulements pour soutenir les parois de la salle, et même construire, avec des briques crues, un petit talus sur lequel on devait faire glisser des traves de plus de quatre mètres de longueur. Quinze Arabes avaient peine à remuer ces énormes pierres, et malgré les mesures les plus prudentes deux ouvriers furent blessés assez grièvement en essayant d'amener jusqu'au sol le pesant plafond de la petite salle de Thoutmès III. La salle étant entièrement découverte, on descella les pierres, et le sciage fut exécuté avec adresse et promptitude sous la direction d'un bon tailleur de pierre amené du Caire par M. Prisse.

Les bas-reliefs étaient déposés au fur et à mesure dans des caisses construites à cet effet sur les lieux mêmes. Vingt-sept caisses furent ainsi successivement transportées dans la tente du voyageur. Ce ne fut qu'après de graves difficultés de toute nature qu'il fut possible de faire embarquer ces précieuses antiquités.

Malgré les précautions sans nombre qu'on avait prises pour le transport, trois pierres ont été trouvées brisées à l'ouverture des caisses, et une quatrième était à peu près réduite en poudre. Cet accident n'a pas été irréparable, grâce à des estampages en carton faits sur les bas-reliefs avant de commencer une série d'opérations fort difficiles.

A part ce détail, la salle des Ancêtres fut reçue à la Bibliothèque nationale dans l'état où elle était en sortant du Thoutmoséium; et l'éclat des peintures eût fait encore l'admiration des archéologues après trente-cinq siècles d'existence, si les caisses mal refermées n'étaient restées pendant tout un hiver dans la cour de la bibliothèque exposées aux injures du climat de l'Occident. Il en est résulté une altération déplorable : ce que trois mille ans de soleil et de poussière n'avaient point fait, six mois de pluie et de neige l'ont commencé avec tant de vigueur, qu'un second

hiver aurait laissé les bas-reliefs entièrement décolorés.

La salle des Ancêtres de Thoutmès III a été restaurée sous la direction et d'après les plans de M. Prisse, sauf une porte du pur style égyptien de l'époque, qu'il avait fait placer, et à laquelle on a substitué un grand vitrage qui détruit l'harmonie de l'ensemble, en éclairant tous les bas-reliefs d'une lumière trop égale et trop vive, et en ôtant à cette petite retraite son aspect silencieux et vénéré. On a remplacé la pierre réduite en poudre par un estampage colorié, et on a comblé la lacune signalée déjà en 1825 par un léger trait au rouge dans le genre égyptien.

La salle des Ancêtres contient la représentation de soixante rois avec leurs noms et leurs prénoms.

Nous avons lieu de croire que tous ces rois forment, non point des dynasties régulières et complètes, mais une succession de princes distingués par Thoutmès III dans les dix-sept premières dynasties de Thèbes et dans d'autres restées inconnues jusqu'à ce jour; choix arbitrairement fait peut-être par le pharaon, ou d'après certains principes dont nous n'avons pas connaissance. Cette conviction ressort nécessairement de la comparaison faite entre l'ordre de la salle des Ancêtres et celui de la table d'Abydos et des deux tableaux de famille d'Amounoph Ier. On sait que la table d'Abydos, dressée par ordre de Ramsès le Grand, représente la dynastie dans l'ordre de la succession au trône : or, les cartouches de la salle des Ancêtres sont loin d'offrir une concordance parfaite avec ceux de la table d'Abydos, bien qu'on y retrouve fréquemment les mêmes noms.

En commençant par le bas, le premier cartouche à gauche renferme le prénom d'Osortasen ou Tosortasen Ier, le plus célèbre des pharaons de la dix-septième dynastie. Viennent ensuite d'autres prénoms de la même dynastie ou des dynasties antérieures; mais aucun n'est précisément le même que celui donné par Manéthon.

Une autre particularité de ce tableau historique est le mélange des noms et des prénoms, mélange d'autant plus embarrassant qu'on ne peut y voir ni négligence ni manque de savoir : il y a dans tous les textes de l'époque pharaonique un esprit d'ordre et de clarté incompatible avec cette supposition : il faut donc absolument reconnaître dans cette interposition l'intention d'établir une distinction dont le sens nous échappe.

La partie droite du tableau représente une suite de rois complétement inconnus, à l'exception d'un petit nombre de noms trouvés çà et là sur des scarabées, sur des vases ou sur tout autre objet sculpté. La salle des Ancêtres est le premier monument où nous les possédions réunis. Quelques archéologues, auxquels le petit sanctuaire de Thoutmès III n'était point connu, ont cherché à classer ces anciens pharaons dans la vingt-cinquième dynastie. Ce seul fait peut donner une idée de l'importance du document monumental acquis à la France par M. Prisse.

Nous donnons dans notre seconde gravure un portrait de Thoutmès III. La physionomie est noble; les traits sont corrects. Le front est élevé, le nez légèrement aquilin et finement dessiné, les lèvres plutôt minces qu'épaisses, et dans cette tête rien n'accuse les traces des alliances éthiopiennes contractées par plusieurs des ancêtres directs de ce roi. Une figure aussi intelligente, aussi douce, s'accorde parfaitement avec l'histoire de Thoutmès III, qui fit de grandes choses pendant son règne, éleva des monuments, conquit des nations, et ne couvrit pas chaque pierre de son propre éloge, ainsi que l'avaient fait Ménéphthah Ier, Ramsès II et Ramsès Méiamon. Le choix des appellations qui lui furent appliquées forme à lui seul un magnifique éloge, car son prénom le plus ordinaire est le titre de *Bienfaiteur du monde*.

Notre troisième gravure est un cartouche renfermant les noms et prénoms de Thoutmès III.

La quatrième gravure représente un des côtés de la salle des Ancêtres et la moitié de la partie qui fait face à l'entrée. L'artiste égyptien n'a évidemment pas cherché à dessiner un portrait de chaque roi : Thoutmès III seul est représenté avec quelque soin, et sa figure reproduit assez bien les linéaments des autres portraits de ce prince. M. Prisse traduit ainsi les signes hiéroglyphiques sculptés au-dessus de la tête et sous la main de Thoutmès : « Le dieu bienfaisant, Remenso (Soleil stabiliteur du monde), dispensateur de vie stable, » puissante et heureuse comme Phré (le Soleil), fait de solennelles offrandes aux rois de la Haute et de la Basse- » Égypte. » C'est une formule consacrée pour les offrandes.

Si les fripons connaissaient l'avantage de la vertu, ils seraient honnêtes gens par friponnerie.

FRANKLIN.

LES VAUDOIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le nom de *vaudois* est un nom de triste mémoire; il rappelle ces hérétiques disciples du Lyonnais Pierre Valdo, ces populations séparées de l'église chrétienne, qui, décimées au commencement du treizième siècle, se retirèrent au fond des vallées des Alpes, et furent de nouveau poursuivies pendant le règne de François Ier. La dénomination de vaudois s'applique en outre, dans le quinzième siècle, aux membres d'une secte particulière qui fut persécutée, proscrite comme celle des *pauvres de Lyon*. Les idées des sectaires, que l'on ne peut rattacher que par quelques points aux idées des anciens vaudois, paraissent être à peu près exclusivement la croyance au pouvoir prépondérant du démon, à la domination de Satan sur les hommes et sur la nature, leurs pratiques, d'après le témoignage des écrivains contemporains et les aveux mêmes des personnes accusées de *vauderie*, sont un culte bizarre rendu par eux au diable, qui leur accorde en retour d'éminentes faveurs, et leur délègue une partie de sa puissance.

Les vaudois du quinzième siècle tuent et mangent les petits enfants, font des serpents, soulèvent les tempêtes, dévastent à leur gré les campagnes, détruisent les récoltes, jettent des sorts sur les hommes et sur les objets qui leur appartiennent; ils se rendent à travers les airs, sur un bâton ou sur un balai,



Vaudoise, d'après une miniature d'un manuscrit du « Champion des dames, » qui fut exécuté en 1451, et qui est conservé à la Bibliothèque nationale.

à une assemblée que l'on nomme *mesèle* ou *sabbat*. Dans le lieu de réunion sont dressées des tables couvertes de vins et de viandes; le diable préside sous forme d'homme, et plus souvent de bouc, de chien, de mouton, de singe. Les vaudois lui rendent, comme à leur maître, un hommage dégoûtant, blasphèment Dieu et la Trinité, crachent sur la croix de Jésus et maudissent la Vierge Marie.

Il suffit d'avoir lu ou entendu conter une de ces naïves histoires de sorciers auxquelles tant de gens croyaient encore à des époques rapprochées de nous, pour se convaincre de l'analogie qu'il y a entre les sorciers proprement dits et les vaudois. De plus, dans divers documents anciens, le mot de vaudois est accolé à celui de *faicturier*, qui veut dire tout à la fois hérétique, enchanteur, fascinateur, devin et sorcier.

Les vaudois-sorciers apparaissent dans les documents his-

toriques durant la première moitié du quinzième siècle. En 1436, sur le bruit que les environs de Berne et de Lausanne regorgeaient de gens soumis au diable, qui accomplissaient pour plaire à leur maître infernal toute sorte de forfaits et mangeaient leurs propres enfants, l'autorité se livra à d'actives recherches. Pierre, juge à Bollingen, et l'inquisiteur Eude, soumirent une centaine de malheureux aux tortures du chevalet, et en firent périr un nombre considérable par la flamme des bûchers. Dans une bulle du pape Eugène IV, donnée à Florence le 10 avril 1439 contre ceux qui tenaient le concile de Bâle, le pontife s'indigne au sujet des *sorciers, frangules, straganes* ou *vaudois*, qui infestent les provinces de son compétiteur Amédée VIII, duc de Savoie. Un autre document, le poëme intitulé *le Champion des dames*, composé en 1440 par maître Martin Lefranc, prévôt de l'église de Lausanne, contient une longue discussion entre deux personnages, le *Champion* et l'*Adversaire*, sur les *vaudoises* ou *faicturières*. On voit aussi des vaudoises à Provins (1452), en Normandie, en Bourgogne, à Abbeville, à Amiens, et surtout à Arras. Leur nombre ne peut être apprécié, même d'une manière approximative. Une femme arrêtée à Provins déclare que la secte vaudoise à laquelle elle appartient comprend, tant en France qu'en Bourgogne, cinquante à soixante membres. D'autre part, les inquisiteurs, qui poursuivent l'hérésie, soutiennent qu'un tiers de la chrétienté et plus partage les erreurs vaudoises, que des ecclésiastiques, des évêques, des cardinaux sont infectés de vauderie. Dans le *Champion des dames*, que nous venons de citer, le personnage qui joue le rôle d'adversaire du beau sexe, dit en parlant des vaudoises :

> Vray est. . . . .
> Que les vieilles, ne deux, ne trois,
> Ne vingt, mais plus de trois milliers,
> Vont ensemble en aulcuns destrois
> Veoir leurs dyables familiers.

Quoi qu'il en soit, l'hérésie des vaudois éveilla chez quelques membres du clergé catholique de violentes appréhensions. On déclarait la secte vaudoise abominable, infernale, dangereuse pour la religion et pour la société, « pire que l'idolâtrie des païens, que le péché d'hérésie et que l'infidélité des Sarrasins. » On commença des informations. La ville d'Arras, placée alors sous le gouvernement du duc de Bourgogne, fut bientôt le principal théâtre de la persécution.

Le drame lamentable, qui s'ouvre en l'année 1459 dans cette ville, serait trop long à reproduire ici. On en trouve les détails dans le chroniqueur Jacques Duclercq. Les bûchers s'allumèrent à plusieurs reprises ; on brûla un pauvre vieillard, peintre et poëte, appelé Jean Lavitte, et qu'on surnommait l'*abbé de peu de sens* : on brûla des femmes qui, au moment de la mort, protestèrent qu'elles n'étaient jamais allées au sabbat. Jean Faulconnier, évêque *in partibus* de Beyrouth, disait que tous ceux qui avaient été à la vauderie et l'avaient confessé devaient mourir ; que ceux qui étaient accusés par des vaudois devaient être considérés comme vaudois, pourvu que quatre témoins se prononçassent contre eux. Il ajoutait qu'aucune personne, fût-ce père, mère, frère ou enfant, ne devait aider ou secourir les gens soupçonnés du crime de vauderie, à peine d'être elle-même traitée comme vaudoise. On commença à murmurer contre les persécuteurs d'Arras. Quelques personnes, encore retenues en prison, ou leurs parents, protestèrent contre les procédures relatives à la vauderie ; le parlement de Paris évoqua l'affaire, et mit en cause les vicaires de l'évêque et les autres juges des vaudois. Les accusés qui étaient encore dans les cachots furent déclarés innocents et élargis, et plus tard un arrêt du parlement condamna les membres du tribunal inquisitorial d'Arras, et le duc de Bourgogne qui l'avait approuvé, à des peines pécuniaires envers les victimes ou envers leurs familles. Quand cet arrêt fut rendu, le 20 mai 1491, trente ans s'étaient écoulés depuis la mort de Jean Lavitte, et la plupart de ses juges avaient cessé de vivre.

ANTIBES,

Département du Var.

La puissance des Marseillais sur terre se développa très-lentement, surtout du côté de l'Italie. Jusqu'à l'arrivée des Romains, ils trouvèrent dans leurs rapports avec les Ligors cette répugnance et cette opposition avec lesquelles ils avaient été accueillis lors de leur arrivée en Gaule. Chacun de leurs établissements était plutôt la preuve d'un succès matériel que celle d'un progrès moral. Après avoir fondé *Karsiki* (Cassis), *Kitharista*, la ville de la Harpe (Ceyreste), *Olbia*, l'Heureuse (Éoubo), près de laquelle s'élevait l'*Arké*, la citadelle, nommée plus tard *Hyéron*, le Sanctuaire (Hyères), ils établirent, 600 stades (115 kilomètres) plus loin, *Antipolis*, la Sentinelle, qui fit pressentir l'apparition de *Nikaia*, la ville de la Victoire, Nice, témoignage d'un de leurs plus éclatants combats avec les indigènes.

Le nouvel établissement était d'ailleurs admirablement placé sous tous les rapports. La côte, après avoir dessiné sur les eaux de la mer le profil le plus capricieux, s'arrête tout à coup et monte en s'arrondissant vers le nord, de manière à figurer un vaste amphithéâtre que la vallée du Var coupe en deux, et qui a pour limite au loin les derniers promontoires des grandes Alpes. A l'origine même de son développement s'avance une sorte de petite presqu'île qui a pour pendant, un peu plus loin, un autre cap près duquel surgit au-dessus des flots un rocher ; l'ensemble forme un port naturel assez commode. Ce fut là que s'établirent les facteurs envoyés de Massilia, et l'activité de leurs relations prouva bientôt que leurs prévisions étaient justes. Antipolis fut entourée de murailles, et au-dessus de ses édifices s'éleva le temple de Diane, qui, placé sur un roc, dominait un horizon lointain.

Rome ne vit tout d'abord dans la colonie grecque que la force de sa situation, et elle en fit une place d'armes. Par la suite on en agrandit l'enceinte, on l'embellit de quelques-unes des grandes constructions propres au génie romain, telles qu'un cirque et un aqueduc, encore bien conservé, amenant les eaux de la source de Fonvieille. Centre d'un commerce actif, elle rivalisa pendant plusieurs siècles avec les villes voisines ; l'heure de la décadence sonna enfin pour elle comme pour tant d'autres cités plus importantes. Dévastée par les Barbares qui ravagèrent aux cinquième et sixième siècles l'Europe occidentale, par les Sarrasins et les pirates du Nord, elle vit disparaître avec son ancienne prospérité presque toute sa population.

Toutefois il est de ces positions douées par la nature d'avantages tels, qu'elles restent sans cesse ce qu'on les a jugées tout d'abord ; Antibes est de ce nombre. François I[er] commença à y élever des fortifications qui furent continuées par Henri IV, et augmentées sous Louis XIV : aussi put-elle résister au siége qu'en firent les Impériaux en 1747. Ils la bombardèrent pendant trois jours ; la tranchée était même ouverte en deux endroits lorsque l'approche du maréchal de Belle-Ile leur fit repasser le Var avec précipitation. Plus tard encore, le titre de *bonne ville* et une colonne érigée au milieu de la grande place, rappellent la belle défense qu'elle fit contre l'armée autrichienne en 1815. Aujourd'hui, c'est une place de guerre de troisième classe. Le côté de la mer est inattaquable ; un fort, dit le *Fort carré*, flanqué de quatre bastions, s'élève sur l'îlot rocheux où Massilie et Rome avaient aussi assis une partie de leur force.

A travers les siècles qui se sont écoulés depuis sa fondation, Antibes, bien qu'ayant éprouvé de grands changements, a conservé des témoignages de son ancien état et comme un air antique. Sur l'emplacement du temple de Diane s'est élevée

l'église paroissiale ; le cirque n'a laissé que des traces à peine reconnaissables ; mais l'aqueduc romain l'approvisionne encore, et son port ressemble à une antique naumachie, ce qu'il doit à la ligne d'arcades qui en ceint le quai et en supporte le môle. On y remarque aussi deux belles tours carrées : l'une faisant partie du château où demeure le commandant, et l'autre attenant à l'église. Parmi les pierres dont elles sont construites, on en distingue plusieurs qui ont évidemment appartenu à de plus anciens édifices : telle est celle qui porte cette étrange inscription latine :

D. M.
Pueri Septentrionis annor. XII qui
Antipoli in theatro
biduo saltavit et placuit.

« Aux mânes de l'enfant Septentrion, âgé de douze ans, qui » parut deux jours au théâtre d'Antibes, dansa et plut. »

Ce pauvre enfant, a dit M. Michelet, est évidemment un de ces esclaves que l'on élevait pour les louer à grand prix aux entrepreneurs de spectacles, et qui périssaient victimes d'une éducation barbare. Je ne connais rien de plus tragique que cette inscription dans sa brièveté, rien qui fasse mieux sentir la dureté du monde romain. « ... Parut deux jours au » théâtre d'Antibes, dansa et plut. » Pas un regret ! N'est-ce pas là, en effet, une destinée bien remplie ? Nulle mention de parents ; l'esclave était sans famille. C'est encore une singularité qu'on lui ait élevé un tombeau. Mais les Romains en élevaient souvent à leurs joujoux brisés : Néron bâtit un monument « aux mânes d'un vase de cristal. »

Si l'on voit en France d'autres antiquités plus considérables et plus importantes, on n'y voit point de tour romaine et de fragments de fortification mieux conservés.

D'après le dernier recensement (1846), la commune d'Antibes compte près de 6 000 âmes ; la ville même en a 4 500, chiffre qui indique une augmentation très-notable depuis cinquante ans. Son territoire est presque entièrement couvert de jardins, de vignes et de vergers. Les oliviers y sont très-beaux, les figues délicieuses et préférables même à celles de Grasse ; le tabac y est d'une bonne qualité, et on y cultive, pour la préparation des parfumeries et des eaux de senteurs, les orangers, les jasmins d'Espagne, les tubéreuses, les roses et une multitude d'autres fleurs odorantes. Rome faisait grand cas de la saumure de thon d'Antipolis, moins cependant, selon Martial, que de celle de



Vue d'Antibes, par M. Morel Fatio.

maquereau. Aujourd'hui les anchois et les huiles d'Antibes sont estimés ; la ville exporte en outre du poisson salé, des vins, des olives, des cédrats et des fruits. En général, les comestibles y sont excellents, abondants et à un prix modéré. La fabrication de petites étoffes et de bas, occupe ceux des habitants qui ne sont pas livrés à l'apprêt des fruits et des autres productions du sol. Le mouvement du port était, il y a peu de temps, de 4 à 4 500 tonneaux ; 30 navires étrangers, et 70 bâtiments nationaux le fréquentent annuellement. Il ne peut en admettre d'ailleurs qu'un petit nombre à la fois, et chaque jour malheureusement les alluvions et les sables du Var en rendent l'entrée plus étroite. En 1834 un petit phare a été placé à la tête du môle, afin d'en rendre les approches plus faciles.

Les sots ont, dans leur intérêt, accrédité ce bruit, que l'esprit court les rues. — C'est une erreur. — On ne verrait pas tant de gens qui se sont promenés toute leur vie sans jamais l'avoir rencontré. G. G.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

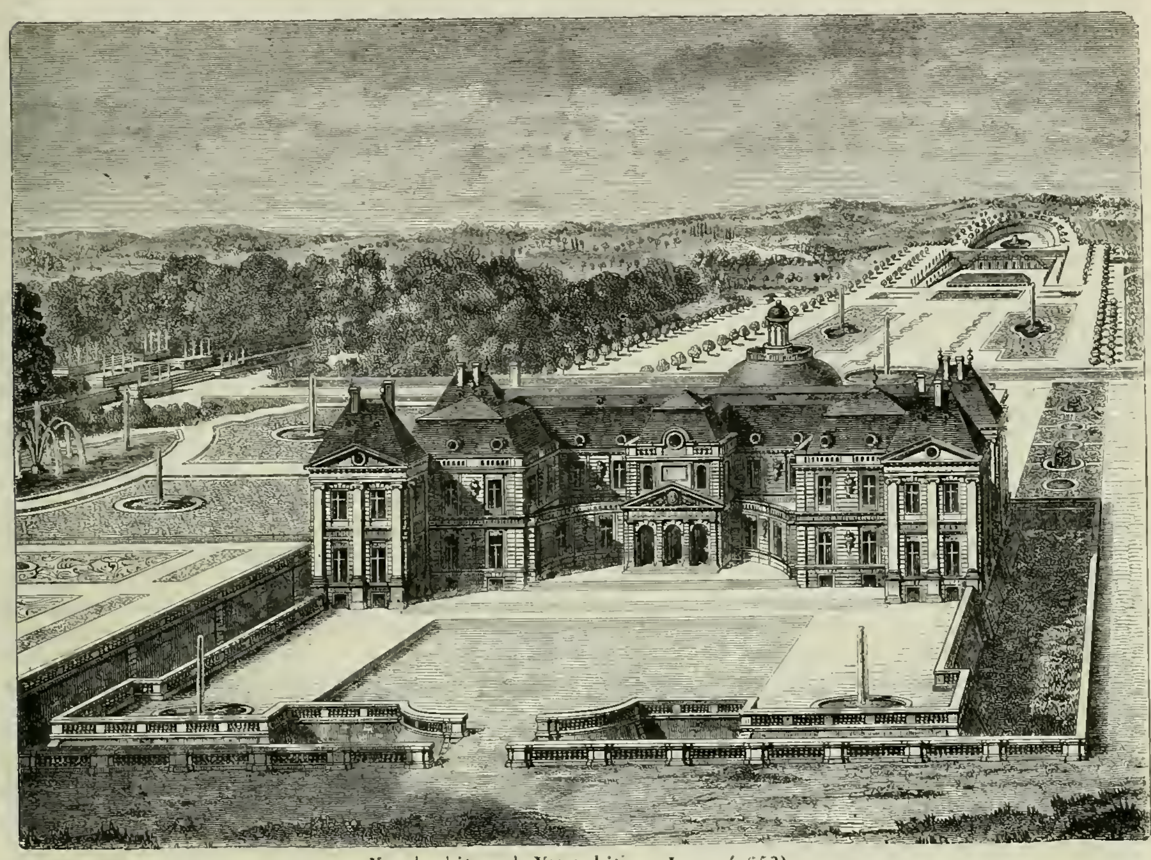
Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. la Table des dix premières années, et les Tables de 1843 à 1847.

HABITATIONS, HOTELS, CHATEAUX ET JARDINS FRANÇAIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Vue du château de Vaux, bâti par Levau (1653).

Habitations et Hôtels.

Quelque admiration que l'on professe pour les nombreuses et remarquables productions du moyen âge, on ne peut cependant se dissimuler l'inhabileté ou, si l'on veut, l'inexpérience des constructeurs de cette époque dans la distribution intérieure des habitations. La société du moyen âge, par sa constitution même, s'opposait à ce que l'architecture domestique pût acquérir un grand développement. La nécessité de maintenir les villes dans un état de défense permanent et de les prémunir contre les attaques incessantes du dehors, entraînait l'obligation de les renfermer dans une enceinte de murailles aussi resserrée que possible, qui en limitait de prime abord l'extension. Si l'on imagine en outre l'espace occupé dans ces villes par le très-grand nombre des églises et des couvents, on concevra facilement combien il restait peu de place pour les habitations proprement dites; les bourgeois étaient d'ailleurs portés à se resserrer les uns contre les autres pour se prêter un mutuel appui. Chacun était forcé de restreindre son logis le plus possible dans un espace exigu; de ces diverses causes naissait l'obligation de chercher, à l'aide de la superposition, l'espace qu'on ne pouvait obtenir en surface. Puis une sorte d'émulation vaniteuse s'ajoutait à cette tendance naturelle : les nobles et les seigneurs voulaient que leurs habitations s'élevassent au-dessus de celles des simples bourgeois; les édifices publics, à leur tour, s'élevaient pour dominer les habitations; enfin les monuments religieux s'élevaient encore davantage pour dominer les édifices civils. C'est ainsi que l'entassement des constructions et l'étendue restreinte des villes sont la conséquence inévitable des mœurs d'une société peu civilisée; le développement de la civilisation se manifeste au contraire par le besoin d'extension et la libre jouissance du sol. A partir du dix-septième siècle, les habitations des riches et des nobles, qui avaient été jusque-là les plus élevées, deviennent précisément les plus basses; et tandis que c'était autrefois un signe de puissance et de noblesse que d'avoir un hôtel dominant les habitations plébéiennes, aujourd'hui l'habitation des riches se compose ordinairement d'un rez-de-chaussée surmonté au plus d'un premier étage, et souvent même d'un rez-de-chaussée seulement. Ce qu'on y recherche avant tout, c'est un vaste plain-pied, de l'air et de la lumière. Les habitants de la classe bourgeoise, et à plus forte raison ceux de la classe pauvre, sont encore réduits à s'entasser les uns au-dessus des autres pour avoir la jouissance d'un certain nombre de pièces au même niveau. Remarquons d'ailleurs que cette élévation des maisons modernes, compensée par quelques avantages, tient à d'autres causes que celles que nous avons attribuées aux maisons du moyen âge, et que nous aurons bientôt l'occasion d'apprécier.

Il est donc bien constant que les habitations particulières en France, antérieurement au dix-septième siècle, étaient loin d'offrir la commodité et l'agrément qu'on est parvenu à leur donner depuis, bien que, sous ce rapport, l'art de bâtir ait encore beaucoup de progrès à réaliser.

L'origine des changements dans les habitations françaises remonte bien effectivement à l'époque de la renaissance, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'exposer (voyez

1842, p. 125). Mais ces premiers changements portèrent plutôt sur l'art proprement dit, sur le style et le goût des formes architecturales, que sur la distribution et la disposition du plan. La renaissance se distingua surtout par l'intelligence et l'habileté avec lesquelles elle sut faire profiter la France des améliorations empruntées à l'Italie. Toutefois il appartenait au dix-septième siècle de déterminer dans les constructions françaises la même transformation que celle qui s'était opérée dans les mœurs et les habitudes de la société. En même temps que l'existence devenait plus paisible, il était naturel de chercher à la rendre plus commode et plus agréable; la défiance, engendrée par une féodalité brutale et tyrannique, avait fait place à une sécurité dont on sentait d'autant mieux le prix; les rapports sociaux étant plus faciles et plus communs, on sentit le besoin de se grouper et de se réunir. On peut dire, en un mot, qu'au dix-septième siècle se rapporte l'avénement de cette sociabilité française qui exerça une si grande influence sur la philosophie, la littérature et les beaux-arts de notre pays.

Une femme du grand monde, Italienne d'origine, qui dut aux charmes de son esprit et à une instruction réelle l'autorité qu'elle exerça sur la société de son temps, inaugura vers 1610, avec un grand succès, ces réunions choisies, qui ont acquis à l'hôtel de Rambouillet une éclatante célébrité.

Cet hôtel, situé dans la rue Saint-Honoré, et qu'on appelait alors l'hôtel Pisani, ne présentait, comme toutes les anciennes habitations de ce temps-là, qu'un amas de bâtiments irréguliers et mal distribués qui ne répondaient plus aux nouveaux besoins d'une société entièrement régénérée. La marquise de Rambouillet, mal satisfaite des plans qu'on lui proposait, voulut en dresser elle-même, comme pour se faire, même sous cette forme, l'interprète d'une société dont elle devait pour ainsi dire renouveler et raffiner les plaisirs. Ce fut pour elle comme une inspiration: un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier: « Vite du papier, j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » Sur l'heure, elle en traça le dessin; on le suivit de point en point. « C'est d'elle, ajoute Tallemant des Réaux qui rapporte cette anecdote, qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire les portes hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres. » Sauval entre à ce sujet dans de plus amples détails qui nous paraissent d'autant plus intéressants à transcrire qu'ils émanent d'un contemporain qui a vu ce dont il parle. Sauval rapporte donc que « Catherine de Vivone, marquise de Rambouillet, passe pour avoir elle-même fait et donné le dessin de son hôtel; que son goût fin et savant tout ensemble a découvert à nos architectes des agréments, des commodités et des perfections ignorées même des anciens, et que depuis ils ont répandus dans tous les logis propres et superbes. » Décrivant ensuite l'hôtel Rambouillet, il s'exprime ainsi: « Sa cour, ses ailes, ses pavillons et son corps-de-logis ne sont, à la vérité, que d'une médiocre grandeur; mais ils sont proportionnés et ordonnés avec tant d'art qu'ils imposent à la vue et paraissent beaucoup plus grands qu'ils ne sont en effet. C'est une maison de briques rehaussée d'embrasures, d'amortissements, de chaînes, de corniches, de frises, d'architraves et de pilastres de pierre. Quand Arthénice (1) l'entreprit, la brique et la pierre étaient les seuls matériaux que l'on employât dans les grands bâtiments; ils avaient paru avec tant d'applaudissement sur les murailles de la place Dauphine, de la place Royale, des châteaux de Verneuil, de Monceaux, de Fontainebleau et de plusieurs autres édifices royaux et publics; la rougeur de la brique, la blancheur de la pierre et la noirceur de l'ardoise faisaient une nuance de couleur si agréable en ce temps-là, qu'on s'en servait dans tous les grands palais, et l'on ne s'est avisé que cette variété les rendait semblables à des châteaux de cartes que depuis que les maisons bourgeoises ont été bâties de cette manière (1).

» De l'entrée et de tous les endroits de la cour, on découvre le jardin qui, occupant presque tout le côté gauche, règne le long des appartements et rend l'abord de cet hôtel non moins gai que surprenant: de la cour on passe à gauche dans une basse-cour assortie de toutes les commodités, et même de toutes les superfluités qui conviennent à une grande maison; le corps-de-logis est accompagné de quatre beaux appartements dont le plus considérable peut entrer en parallèle avec les plus commodes et les plus superbes du royaume. On y monte par un escalier consistant en une seule rampe large, douce, arrondie en portion de cercle, attachée à une salle claire, grande, qui se décharge dans une longue suite de chambres et d'antichambres dont les portes en correspondance forment une très-belle perspective. Quoiqu'il soit orné d'ameublements fort riches, je n'en dirai rien néanmoins, parce qu'on les renouvelle avec la mode, et que je ne parle que de choses qui ne changent point. Je remarquerai seulement que la chambre bleue, si célèbre dans les œuvres de Voiture, était parée de son temps d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, et que c'était le lieu où Arthénice recevait ses visites. Ses fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très-gaie et la laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir du jardin.

» Si nous admirons ces croisées au palais Cardinal, au petit Luxembourg et dans les maisons de la place Royale et de l'île Notre-Dame, elles ne sont que des images et des imitations de celles de la chambre bleue; c'est à Cléomire (2) que les architectes sont redevables de ce nouvel embellissement.

» Mais ce n'est pas le seul ornement qu'elle ajouta à l'architecture. La rampe de son escalier arrondie en portion de cercle, et les portes en enfilade de son appartement, ont servi de modèles à ces escaliers circulaires qui ne conduisent que jusqu'au premier étage, et à ces longues suites de portes qui font les principales beautés de nos châteaux et de nos palais. »

L'hôtel de Rambouillet, centre de réunion de cette société d'élite qui donnait alors le ton à tout Paris, acquit bientôt une grande réputation et dut servir de type, sinon de modèle, à plus d'un hôtel construit à cette époque. On prétend que la reine Marie de Médicis voulut que Debrosse tînt compte des innovations de la marquise, dans la distribution du palais qu'elle fit construire sur l'emplacement de l'hôtel de Luxembourg (voyez 1845, p. 76). Bâti originairement pour le cardinal de Richelieu, l'hôtel du petit Luxembourg fut sans doute imité de l'hôtel de Rambouillet, dont le cardinal avait été un habitué; mais ce bâtiment ne pouvant plus suffire au faste princier qu'il voulait déployer, Richelieu le céda à sa nièce madame la duchesse d'Aiguillon, dont les salons furent rivaux de ceux d'Arthénice. En 1710 et 1711, Anne de Bavière, veuve de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, fit faire à cet hôtel, sous la conduite de Boffrand, des réparations et adjonctions considérabes qui le changèrent en un hôtel tout nouveau. Il faut en conclure qu'une habitation qui, au dix-septième siècle, pouvait être citée comme un modèle, était devenue tout à fait insuffisante un siècle plus tard.

Tout en reconnaissant l'influence que la marquise de Ram-

(1) On se rappelle que le nom de baptême de la marquise de Rambouillet était Catherine, dont Malherbe composa l'anagramme Arthénice, comme se prêtant mieux à la poésie.

(1) Cette observation de Sauval nous donne l'explication de ce mot de Saint-Simon, qui disait que l'ancien château de Versailles, bâti sous Louis XIII, était un véritable château de cartes.

(2) Mademoiselle de Scudéry publia sous le nom de son frère un roman en dix volumes ayant pour titre: *Artamène, ou le grand Cyrus*. Ce roman, dont les scènes se passent sur les bords de l'Euphrate et dont les divers personnages sont désignés sous des noms persans, est une allusion complète à la société française de cette époque. Le septième volume contient une description du palais de Cléomire, qui n'était autre que l'hôtel de Rambouillet.

bouillet exerça de son temps sur la manière de bâtir et de distribuer les habitations, il ne faudrait cependant pas lui attribuer le mérite d'avoir à elle seule opéré la transformation que subit alors l'architecture domestique en France. Madame de Rambouillet, qui possédait au plus haut degré ce tact exquis et ce goût délicat qui appartiennent surtout aux personnes de son sexe, put bien avoir en grande partie l'initiative de ce progrès dans l'art; mais il appartenait à des hommes tels que Ducerceau, Debrosse, Metezeau, Mansart, Lemuet, Lemercier, Levau, etc., de développer avec la puissance du talent tous les changements devenus nécessaires dans la construction des hôtels et des palais, afin de répondre à ceux qui s'étaient opérés dans les mœurs et les habitudes sociales dès le commencement du dix-septième siècle.

Le palais du Luxembourg, le palais Cardinal, et plus tard le palais Mazarin, sur lesquels nous avons déjà donné quelques détails (voyez 1845, p. 237), sont les exemples les plus propres à donner une idée du luxe introduit à cette époque dans les habitations des grands personnages. L'étendue considérable de ces palais permit pour la première fois de disposer les bâtiments d'une façon à la fois grandiose et commode. Pour la plupart ils ne le cédaient en rien à ceux des souverains : ils se composaient presque tous d'une longue suite d'appartements reliés entre eux par de vastes galeries et parfaitement disposés pour des réceptions nombreuses.

Dans un ordre secondaire, nous avons déjà eu occasion de citer, parmi les hôtels construits au commencement du dix-septième siècle, ceux de Mayenne, de Sully, de Longueville, l'hôtel Lambert, les maisons des places Royale et Dauphine, etc. (Voy. 1845, p. 323.)

Mais ce fut surtout pendant le règne de Louis XIV, l'une des grandes personnifications de l'unité française, qu'on perfectionna l'art de bâtir et de distribuer les hôtels et les habitations particulières. La France, alors essentiellement monarchique, vit son architecture se développer sous cette influence. A la maison étroite et qui n'avait au plus que trois fenêtres de face sur la rue, on préféra une maison à façade vaste et développée, qui eût en quelque sorte l'apparence d'un palais; et ce qu'une seule famille ne pouvait obtenir isolément, plusieurs le réalisaient par l'association. Cette communauté d'existence, cette cohabitation de plusieurs familles dans la même maison, familles de condition et de fortune diverses, qui répugne tant aux Anglais, s'explique très-bien en France par l'unité religieuse, que la France, la première, a prise pour principe de sa constitution sociale. La maison française est, sous certains rapports, un dérivé du couvent; c'est en cela qu'elle se rapproche plus qu'aucune autre de la maison italienne qui, au seizième siècle, lui a servi de type. Telle est, selon nous, la véritable explication de ces vastes habitations bourgeoises dans lesquelles la commodité fut peut-être trop sacrifiée à l'apparence extérieure, et qui depuis lors se sont traditionnellement perpétuées sur un même modèle, totalement différent de celui sur lequel les Orientaux ou les Anglais, par exemple, construisent leurs habitations.

La maison orientale, hermétiquement fermée à tous les yeux, est faite en vue de satisfaire à cet esprit soupçonneux et jaloux qui caractérise les mahométans et certains peuples du midi de l'Europe.

La maison anglaise emprunte son type particulier à l'esprit commercial et à la vie maritime de cette nation; on y retrouve cette nécessité de tirer le mieux parti d'un sol très-restreint, dont le bâtisseur n'a souvent qu'une jouissance temporaire. Par la nature même de son territoire, qui peut être comparé à un grand vaisseau, l'anglais a été obligé d'apporter dans sa vie privée les habitudes d'un peuple navigateur, et il a fait de sa maison une véritable cabine; tout y est extrêmement commode, mais petit, étroit, et, disons-le, presque mesquin : ne voulant pas trop élever sa maison au-dessus du niveau de la voie publique, l'Anglais, pour se créer de l'espace, a préféré enterrer un des étages au-dessous du sol; une telle habitation a pu convenir au caractère froid et personnel des Anglais, qui, par la nature de leur climat, sont d'ailleurs contraints de se renfermer le plus souvent dans leur intérieur, et qui, vivant sous la loi protestante et sous un régime aristocratique très-puissant, ont peine à comprendre cette cohabitation commune de certains peuples du continent. Étudiée de ce point de vue, et en faisant la part des conditions qui étaient imposées, l'habitation anglaise, il faut le reconnaître, est dans son genre une solution très-satisfaisante de l'habitation privée.

Mais le Français à l'esprit ouvert, confiant et généreux, a voulu des habitations vastes, peuplées de nombreux habitants, largement percées de fenêtres qui laissent abondamment pénétrer le soleil et la lumière, et le mettent le plus possible en relation avec la voie publique. De là ces hautes façades percées de nombreuses ouvertures et décorées avec une recherche et un art totalement inconnus en Angleterre, si l'on en excepte quelques habitations faites depuis peu d'années, à l'imitation du style français, dans les nouveaux quartiers, et dont les façades affectent l'apparence de palais.

C'est ainsi que l'architecture privée emprunte son caractère et sa physionomie du caractère et de la nature même de chacune des nations chez lesquelles elle se produit, ou des influences auxquelles elles obéissent, et que toutes les nuances qu'elle présente se rapportent intimement à celles que la succession des siècles a apportées dans les mœurs et les habitudes sociales des différents peuples. C'est en cela que les habitations du dix-septième siècle, dont nous nous occupons particulièrement, reflètent très-exactement le goût, l'esprit et les mœurs de la société française, qui différait alors de toutes les sociétés de l'Europe.

La disposition générale des hôtels de cette époque consistait en un corps de bâtiment principal, précédé d'une cour plus ou moins vaste, destinée à la circulation et au stationnement des carrosses : sur les côtés de cette cour, des bâtiments de dépendance pour les remises, les écuries et les communs avec des entrées séparées sur la rue; derrière le bâtiment d'habitation un jardin, auquel donnaient accès les portes-fenêtres des appartements du rez-de-chaussée. Le vestibule et l'escalier étaient ordinairement placés dans un angle, quelquefois aussi au centre même du bâtiment. Outre l'escalier principal qui s'arrêtait au premier étage, des escaliers de dégagement étaient disposés de manière à faciliter le service. Les appartements se divisaient en appartements de réception et en appartements d'habitation : les premiers, situés à rez-de-chaussée, se composaient de plusieurs grandes pièces différentes de forme et de décoration, appropriées à l'usage auquel elles étaient destinées, et mises en relation entre elles par des percements pratiqués avec symétrie. Les appartements d'habitation étaient ordinairement au premier étage; ils offraient des recherches et des commodités auxquelles on n'avait pas été habitué antérieurement à cette époque. Au dix-septième siècle, la dimension des portes fut notablement accrue ainsi que celle des fenêtres; on éleva celles-ci jusqu'aux plafonds pour les mettre en rapport avec les portes et à la fois pour donner plus de gaieté à l'intérieur, en permettant de jouir de la verdure des jardins. La hauteur des étages, et la grande dimension des pièces dont se composaient les appartements, permirent d'introduire un nouveau système de décoration, d'y apporter à la fois plus de recherche et plus de luxe. La peinture et la sculpture, ces deux sœurs jumelles de l'architecture, furent appelées à lui prêter leur concours pour réaliser ces harmonieuses décorations dont l'Italie, jusqu'alors, avait conservé le privilége.

Ce qu'il importe de remarquer dans les productions architecturales de cette époque, c'est l'uniformité qui existe dans la disposition, la distribution et le mode de construction des bâtiments, c'est l'unité de style qu'on retrouve dans les moindres détails : toutes les formes de la menuiserie, de la

serrurerie, tous les éléments décoratifs étaient empreints du même caractère ; il en résultait cette harmonie complète qui est le signe de tout art véritable. Quant au goût proprement dit qui dominait alors, ce n'était certainement pas le plus pur ; mais les arts ne peuvent se soustraire à l'influence du goût général qui prévaut dans chaque période sociale, et l'on peut affirmer que les mêmes artistes, doués des mêmes facultés, s'ils avaient vécu à une autre époque, se seraient manifestés d'une autre façon, tout en déployant le même talent.

Les hôtels dans lesquels on fit l'application de tous ces perfectionnements, étaient extrêmement nombreux à Paris ; mais, bien qu'on en construisit dans différentes parties de la ville, ce fut le faubourg Saint-Germain que choisirent de préférence ceux qui voulaient se faire bâtir un hôtel. Là le terrain était libre ; aussi les rues furent-elles tracées régulièrement et les façades élevées sur un alignement commun. Ce nouveau quartier fut presque exclusivement composé d'hôtels. La classe bourgeoise et marchande de la population ne pouvait, en effet, abandonner l'intérieur de la ville pour un quartier aussi éloigné du centre du commerce et des affaires.

Dans le nombre de ces hôtels nous citerons l'hôtel de Chevreuse, rue Saint-Dominique, par Lemuet; l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, par Lepautre ; l'hôtel du Plessis-Guénégaud, quai Malaquais, près la rue des Petits-Augustins, qui vient d'être démoli tout récemment ; l'hôtel de la Vrillière (aujourd'hui la Banque de France), bâti par François Mansart, et dans lequel on admire la galerie qui fut décorée par Cotte lorsque cet hôtel fut acquis par le comte de Toulouse; l'hôtel de Clermont, rue de Varenne, bâti par Leblond ; l'hôtel de Belle-Isle, rue de Lille, bâti sur les dessins de Bruant (le jardin en terrasse qui règne sur le quai est d'un très-bel effet ; il est établi sur des souterrains



Vue du château de Maisons, bâti par François Mansart (1657).

voûtés d'une grande solidité) ; l'hôtel de Soubise (aujourd'hui les Archives du royaume), rue de Paradis, commencé en 1706 sous la conduite de Lemaire, architecte : la cour en est spacieuse et l'ordonnance grandiose et monumentale. On peut prendre une idée des principaux hôtels bâtis à Paris au dix-septième siècle, dans l'ouvrage de Marot, qui a gravé les plans et les façades les plus remarquables.

Tous ces hôtels étaient élevés pour les familles nobles, pour les dignitaires du clergé, les chefs de la magistrature et les riches financiers ; en général ils ont conservé les noms des familles auxquelles ils ont originairement appartenu. Quelques-uns sont devenus des propriétés bourgeoises et ont été livrés à la spéculation ; d'autres sont occupés par de grandes administrations publiques qui ont pu s'y installer très-convenablement. Un certain nombre a été acquis par la noblesse de l'Empire, et quelques-uns enfin sont restés aux héritiers de leurs premiers propriétaires.

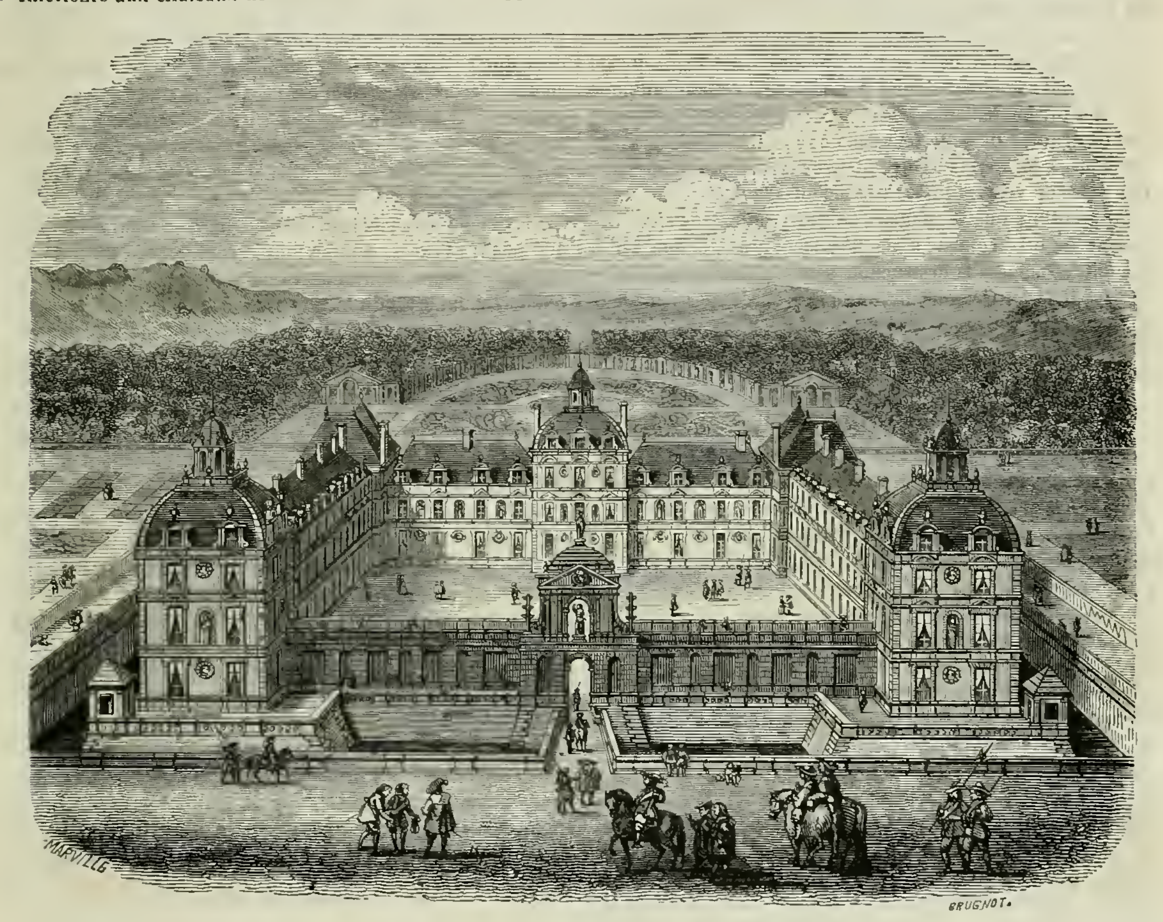
Dans des proportions naturellement très-restreintes, les habitations des riches bourgeois furent une imitation des hôtels, et l'on y introduisit, autant qu'il était possible, quelques-unes des modifications adoptées dans la distribution des appartements : le même goût présida à leur décoration, mais nécessairement avec moins de profusion et de luxe ; les maisons du dix-septième siècle, fort nombreuses à Paris, sont très-reconnaissables au style de leur architecture. Elles sont en général très-bien bâties en pierre de taille, leur toiture est assez élevée et ordinairement disposée en mansarde, les fenêtres sont plus grandes que dans les maisons modernes. Il existe également des maisons et des hôtels du dix-septième siècle dans les principales villes de France, qui, sauf de légères différences, sont construits sur le type de ceux que nous avons décrits.

Châteaux et habitations de campagne.

Nous avons indiqué avec quel rapide succès l'architecture de la renaissance se développa dans les châteaux du seizième siècle ; mais nous avons reconnu en même temps

combien les distributions intérieures de ces châteaux étaient encore restées imparfaites et peu commodes pour l'habitation ; elles différaient en effet très peu de celles des châteaux du moyen âge : c'était toujours une suite de grandes pièces en enfilade, mal closes, mal chauffées, sans dégagement ni dépendances, mises en relation par des portes basses et étroites ; le tout desservi par des escaliers en vis placés, comme accidentellement, sur les façades, dont ils déparaient souvent l'ordonnance extérieure, sans avantage réel pour les communications. Au dix-septième siècle tout était donc à faire à cet égard, et ce fut réellement à cette époque que l'on introduisit dans les habitations de la campagne, les perfectionnements qui avaient été adoptés dans celles de la ville.

Inférieurs aux châteaux de la renaissance sous le rapport de l'art, les châteaux du dix-septième siècle leur sont bien supérieurs dans l'ensemble, et surtout sous le rapport de la commodité des distributions et des recherches qui peuvent contribuer au bien-être et au charme de la vie. Plus libres que pour la construction des hôtels élevés dans l'intérieur de Paris, les architectes du dix-septième siècle purent donner plus d'essor à leur imagination, et, jaloux de rivaliser avec les œuvres des artistes les plus célèbres de l'Italie, ils dotèrent la France d'édifices qui feront toujours la gloire de notre architecture et qui furent pris pour modèles par tous les pays de l'Europe. Le château français de cette époque se développe noblement sur un plan symétrique et largement conçu, il est admirablement construit avec des matériaux de choix ; la masse des bâtiments est toujours



Vue du château de Richelieu en Poitou, bâti par Lemercier.

monumentale, et les combles élevés dont ils sont couronnés produisent une silhouette heureuse qui leur donne un aspect grandiose. L'usage d'entourer les bâtiments de fossés se conserva traditionnellement dans quelques châteaux du dix-septième siècle ; ce n'était plus évidemment comme moyen de défense, mais uniquement pour donner à ces habitations nobles une physionomie particulière.

Le château que François Mansart construisit sur le bord de la Seine pour le président de Maisons est un des plus remarquables qu'on puisse citer, et dut servir de type aux châteaux qui furent élevés postérieurement sur la surface de la France. Il mérite à cet égard de fixer l'attention, et l'on peut juger de son ensemble et de sa composition architecturale par la vue que nous en donnons. Ce fut aussi François Mansart qui bâtit le château de Fresne. La quantité de châteaux bâtis en France pendant le cours du dix-septième siècle fut considérable : le plus grand nombre a été détruit. Parmi les plus intéressants, soit par le mérite de leur architecture, soit par la célébrité des familles par lesquelles ils furent bâtis, on distinguait particulièrement : le château de Richelieu en Poitou, bâti par Lemercier, remarquable par sa situation, son architecture et surtout par les nombreux et rares chefs-d'œuvre de la sculpture antique que Richelieu y avait réunis (ce château étant resté inachevé à la mort du cardinal, Jean-Armand Duplessis, duc de Richelieu, héritier de ses biens, le fit terminer et l'enrichit d'une précieuse bibliothèque ; la vue que nous donnons de ce château est empruntée à l'ouvrage dans lequel Jean Marot a réuni les plans, façades et vues de cet important édifice) ; dans le voisinage de Paris, le château de Ruel qui appartenait également à Richelieu et dont les jardins avaient été disposés avec beaucoup d'art ; le château de Clagny, bâti pour madame de Montespan qui fut le début de Jules Hardouin-Mansart (il existe un ouvrage spécial sur ce château ; la conception grandiose de l'ensemble du château de Clagny pouvait facilement faire pressentir que Mansart serait appelé à exercer ses talents sur un plus vaste théâtre). Nous devons citer aussi le château de Sceaux qui fut construit pour Colbert, en 1673,

et devint plus tard la propriété des ducs du Maine ; le château des ducs de Luynes à Dampierre, auquel Jules Hardouin-Mansart fit d'importantes adjonctions ; le château de Berny, propriété du chancelier Brulart de Sillery ; Chantilly, célèbre par ses jardins et ses magnifiques écuries, et qui servit de retraite au grand Condé pendant sa disgrâce ; les châteaux de Chavigny et de Tanlay, bâtis par Lemuet ; celui de Marly par Mansart, dont nous avons donné une description détaillée (voy. 1848, p. 105). Le célèbre château de Vaux, témoignage de la prodigalité du surintendant Fouquet, fut élevé sous la conduite de Levau en 1653. Mademoiselle de Scudéry a fait une description du château et des jardins de Vaux, sous le nom de Valterre, dans le dixième tome de Clélie, pages 1091 et suivantes. Elle dit, à propos des eaux qui embellissent les jardins de cette belle habitation, que M. Fouquet avait divisé une rivière en mille fontaines et réuni mille fontaines en torrents. Ce fut dans sa belle propriété de Vaux que le surintendant Fouquet donna à Louis XIV cette magnifique fête qui fut immédiatement suivie de sa disgrâce. On trouve une description de cette fête dans une lettre adressée par La Fontaine à M. de Maucroix, il existe aussi de La Fontaine une pièce de vers intitulée : le Songe de Vaux.

Aujourd'hui que la plupart de ces productions architecturales du dix-septième siècle n'existent plus, et que celles qui ont échappé à la destruction sont complétement dénaturées, il serait très-difficile de se les représenter dans leur splendeur primitive si nous ne possédions les descriptions et les gravures qui nous mettent à même de nous en faire une juste idée.

Jardins français.

Ce fut encore de l'Italie que la France apprit à composer ces jardins dans lesquels les ressources des beaux-arts, se mariant à celles de la nature, parvinrent à créer des merveilles qui excitent encore aujourd'hui notre admiration. La manière dont les Italiens commencèrent les premiers à comprendre la disposition des jardins dépendant des riches habitations, constitua un art véritable dont le célèbre Le Nostre est en France le plus célèbre représentant. Cet art consiste à soumettre le plan des jardins à des formes symétriques et régulières susceptibles de se coordonner avec celles des bâtiments, et à créer artificiellement certains effets qui ne sauraient exister dans la nature. Ce système de composition des jardins, qui prévalut surtout en France au dix-septième siècle, est tout l'opposé de celui que les Anglais ont emprunté aux Chinois, et qui consiste à reproduire dans les jardins les accidents de la nature et la variété que présentent les points de vue pittoresques de la campagne. La préférence à donner à l'un ou à l'autre de ces deux systèmes dépend uniquement de l'application qu'on doit en faire. Autant en effet il serait déplacé et ridicule de prétendre obtenir dans un espace trop exigu ces effets séduisants qui se produisent d'eux-mêmes dans la nature livrée à elle-même, autant on peut facilement admettre qu'une certaine liberté doit être laissée dans la plantation d'un jardin qui occupe une vaste étendue ; nous ne croyons donc pas que l'un de ces deux systèmes doive prévaloir à l'exclusion de l'autre : il s'agit seulement de les adopter avec convenance et discernement. Personne ne saurait contester l'effet grandiose de ces jardins français dans lesquels l'intervention de l'architecte domine celle du jardinier. Ce genre de jardins comporte un luxe et une richesse d'ornements qui ne sauraient trouver place dans les jardins dits anglais ; car la régularité des plans, la symétrie des lignes peuvent seules se prêter à l'emploi des statues, des vases, des bassins, etc., tels que nous les voyons embellir la plupart des jardins qui décorent les châteaux que nous avons décrits précédemment. C'est aussi seulement dans le genre de jardins dits jardins à la française que l'on admire ces terrasses multipliées, ces rampes, ces fontaines, ces cascades qui réalisent tout ce que l'imagination peut concevoir de plus merveilleux. Si la France a pris l'Italie pour modèle dans ce genre de jardins, nous ne craignons pas de dire qu'elle l'a promptement surpassée et que rien en Italie ne saurait être comparé aux anciens jardins de Meudon, de Vaux, de Chantilly, de Ruel, de Marly, de Saint-Cloud, et surtout à ceux de Versailles qui sont l'expression la plus magnifique et la plus complète de cet art dans lequel Le Nostre s'est acquis une célébrité universelle.

Les architectes du dix-septième siècle, appelés à bâtir de vastes et somptueux palais dans lesquels il leur était permis d'épuiser toutes les ressources de leur art, avaient compris qu'il importait de mettre les jardins en harmonie avec les lignes régulières de l'architecture, et c'est surtout la réalisation de ce principe qu'il faut admirer dans la plupart des jardins français de cette époque. Mais si les parties des jardins qui avoisinent les bâtiments d'habitation doivent se coordonner avec leur plan dont ils sont le complément indispensable, il convient que celles qui s'en éloignent de plus en plus soient plantées avec plus d'irrégularité, et du mélange des deux systèmes on a souvent composé des ensembles très-satisfaisants.

Le système des jardins réguliers ou à la française, appliqué jusqu'à l'excès, comme tout ce qui dépend du goût des hommes, tomba dans une exagération de symétrie et de régularité qui le rendit bientôt ridicule et bizarre. Au naturel orné avec art on substitua un genre uniforme et compassé qui devint très-fastidieux. Cette décadence de l'art inauguré avec tant de succès par Le Nostre amena la proscription du goût dit français qui régnait alors universellement dans tous les jardins de l'Europe, et ce fut Bacon qui le premier en Angleterre proposa d'adopter un tout autre principe dans l'art de dessiner les jardins. Addison et Pope appuyèrent ensuite ce nouveau système, et vers l'an 1720 Kent, homme de goût, parvint à le réaliser avec succès. Dès cette époque le goût des jardins anglais l'emporta sur celui des jardins français, mais quoique le genre anglais soit devenu assez général en France, le goût des jardins réguliers a continué de s'y maintenir. Les magnifiques jardins des anciennes habitations royales, ceux destinés à la promenade du public, composés d'après l'ancien goût français, tels que Versailles, les Tuileries, le Luxembourg, auront toujours des admirateurs.

Si nos lecteurs veulent connaître avec détail ces magnifiques habitations du dix-septième siècle et de ces jardins dans lesquels on avait réalisé de véritables merveilles, nous les invitons à consulter les gravures d'Israël Sylvestre et de Perelle, qui en donnent des représentations très-fidèles.

LA SOURCE D'EAU VIVE.

Trois voyageurs se rencontrèrent près d'une source d'eau vive placée aux bords du chemin. Une large coupe de pierre recueillait son eau, et le ciseau de l'ouvrier qui l'avait creusée y avait en même temps gravé ces mots, adressés au passant :

RESSEMBLE A CETTE SOURCE.

Leur soif étanchée, les trois voyageurs lurent l'inscription et en cherchèrent le sens.

—C'est un conseil, dit le premier, qu'à ses guêtres de cuir, à sa ceinture gonflée et au ballot qui chargeait ses épaules, on pouvait reconnaître pour un riche marchand ; la source coule toujours, elle va au loin, elle se grossit en route de mille ruisseaux qui en font une rivière, et semble nous dire par son exemple : Sois actif, ne t'arrête jamais, et tu prospéreras !

Le vieillard qui portait à la main un livre secoua la tête.

— Il y a ici une leçon plus haute, dit-il ; cette fontaine qui s'offre à tous les altérés sans leur demander ni payement, ni reconnaissance, dit clairement aux hommes : Fais le bien

pour l'amour du bien, et ne cherche aucune récompense au dehors de toi-même.

Les deux voyageurs se turent : le troisième gardait le silence. C'était un adolescent aux cheveux blonds, qui se séparait pour la première fois de sa mère. Ses compagnons le prièrent de donner aussi son explication; alors il baissa les yeux, rougit beaucoup, puis s'enhardissant :

— Moi, dit-il, l'inscription de la source me dit autre chose! Qu'importerait l'éternel mouvement de cette onde et le flot qu'elle offre à notre soif si quelque corruption l'avait troublée! ce qui fait son prix, c'est seulement sa limpidité! Nous inviter à lui ressembler ce n'est point faire appel à notre diligence ou à notre libéralité, mais c'est nous dire de conserver notre âme assez pure pour refléter comme cette source d'eau vive toutes les fleurs de la terre et tous les rayons du ciel!

Nous avons deux ordres de personnes dans la société, les médecins et les cuisiniers, dont les uns travaillent sans cesse à conserver notre santé et les autres à la détruire, avec cette différence que les derniers sont bien plus sûrs de leur fait que les premiers.

DIDEROT, *Encyclopedie*, art. *Assaisonnement.*

Lorsque je vois ces tables couvertes de tant de mets, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat. ADDISON.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE EN PORTUGAL.

La mission de Geoffroy Saint-Hilaire en Portugal, qui a valu à nos diverses collections des richesses si précieuses, peut être citée comme un des plus beaux exemples des avantages positifs qui résultent de la modération et de l'humanité dans l'exercice du pouvoir. Elle est pleine d'incidents de toute sorte qui font de son récit un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de cet illustre savant.

Lors de l'occupation du Portugal en 1807, l'empereur, qui ne séparait jamais les intérêts de la science de ceux de la politique, voulut qu'un naturaliste s'y rendît aussitôt pour en explorer les richesses scientifiques que la longue domination du Portugal en Amérique y avait accumulées. D'après les termes mêmes de la décision impériale, l'envoyé du gouvernement français devait visiter les collections d'histoire naturelle et déterminer quels objets pourraient être transportés à Paris. Sur la demande de Geoffroy Saint-Hilaire, chargé de la mission, on joignit à l'histoire naturelle non-seulement toutes les sciences en général, mais les lettres et les arts. Ses instructions confidentielles lui donnaient d'ailleurs des pouvoirs illimités.

Par une détermination pleine de grandeur et dont la suite devait amplement montrer toute la sagesse, Geoffroy Saint-Hilaire voulut que sa mission fût également profitable au Portugal et à la France. Les collections du Portugal étaient riches en objets rapportés par les navigateurs des pays lointains, mais incomplètes sur d'autres objets non moins importants, désordonnées, mal classées: notre savant conçut l'idée d'emporter avec lui plusieurs caisses remplies des doubles du Muséum qui, inutiles ici, devenaient là-bas du plus haut prix, et par conséquent de servir les intérêts de la science dans les deux pays à la fois.

Arrivé à Lisbonne, après avoir failli être massacré en Espagne, qu'il venait de traverser au milieu du premier feu de l'insurrection contre les Français, il fut accueilli à bras ouverts par Junot qui avait été son compagnon en Égypte, et qui, disposant d'un pouvoir à peu près absolu, lui assurait d'avance tout l'appui dont il pouvait avoir besoin dans sa mission. Ordre fut donné aux conservateurs des musées et bibliothèques de l'État et des couvents, même des particuliers émigrés, de communiquer au commissaire impérial toutes leurs richesses et de déférer à toutes ses demandes. Ce fut une alarme générale : on voyait déjà le Portugal dépouillé, au profit de la France, de toutes ses richesses littéraires et scientifiques. L'alarme ne dura pas. Geoffroy Saint-Hilaire commença par déclarer que les dépôts publics ou des couvents seraient tous visités par lui, mais simplement en qualité d'inspecteur. Le riche couvent de Notre-Dame de Jésus reçut le premier sa visite. Il laissa aux moines tout ce qu'ils tenaient à conserver, et reçut d'eux seulement des fossiles dont ils étaient loin d'apprécier l'importance et quelques échantillons de minéralogie qu'ils possédaient en double. Aussi, loin de lui rien cacher, s'empressait-on de tout lui étaler. A Saint-Vincent de Tora, comme il admirait de précieux manuscrits qu'on venait de lui montrer, les religieux, pensant que cette admiration n'était que le préambule adouci d'une demande formelle, s'empressèrent d'aller au-devant, en lui demandant seulement la permission d'en prendre pour eux des copies. « Je suis venu, leur répondit-il, pour organiser les études et non pour en enlever les éléments. » Et il se contenta de faire dans ce couvent ce qu'il avait fait dans l'autre. Mais les religieux dans leur joie furent plus expansifs : ils s'avisèrent de lui envoyer un présent. « C'est dommage, dit Geoffroy Saint-Hilaire en partant, j'avais envie d'aller faire mes adieux à ces bons religieux. »

Les cabinets d'histoire naturelle du gouvernement n'eurent pas moins à se louer de lui. Il s'agissait ici du bien du roi; et, quoique plus libre, il n'abusa pas davantage. Ces cabinets, lors de son arrivée, n'étaient qu'un amas d'objets non déterminés offerts à la curiosité publique bien plutôt qu'aux études et aux recherches du savant. A son départ, tout était changé. L'ordre méthodique et l'étiquetage étaient introduits, et la précieuse série de minéraux apportée par lui de Paris avait avantageusement remplacé les doubles contre lesquels il l'avait échangée.

Il ne se contenta pas de protéger les collections, il protégea les savants. L'amitié de Junot lui en fournissait les moyens. Beaucoup de savants, attachés à l'ancien ordre de choses, se trouvaient victimes du nouveau; ils eurent dès-lors en Geoffroy Saint-Hilaire un confrère dévoué. Ainsi l'un des professeurs les plus distingués de l'université de Coïmbre, le botaniste Brotero, suspendu et privé de ses appointements, s'était réfugié dans un faubourg où il vivait obscurément dans la dernière misère. Geoffroy Saint-Hilaire court chez lui, se fait son avocat auprès de Junot, insiste, échoue. Brotero reçoit cependant le lendemain une partie de ce qu'il réclamait, avec l'invitation de garder le silence. « Le général, dit-on, ne veut pas même que vous le remerciiez, car la chose se saurait et tout le monde réclamerait comme vous. » Malgré cet avis, la reconnaissance l'emporte; Brotero écrit au duc qui devient furieux, car il prend ces remercîments non mérités pour une ironie. Mais bientôt l'aveu de la pieuse supercherie de Geoffroy Saint-Hilaire le touche, le désarme, et il accorde ce qu'il avait obstinément refusé jusque-là.

Il en fut de même pour Verdier, membre correspondant de l'Institut de France. Gravement compromis dans les événements politiques du commencement de 1808, il était en exil et Junot se montrait extrêmement animé contre lui. A force d'insistance, et après avoir attiré plus d'une fois sur lui-même la colère du général, notre jeune savant obtint enfin le rappel de l'exilé; et ce fut Verdier qui en 1814, par un retour généreux, écrivit la relation des services rendus à l'instruction publique en Portugal par Geoffroy Saint-Hilaire.

Mais de toutes les belles actions du même genre qu'il fut donné à Geoffroy Saint-Hilaire d'accomplir dans cette époque de troubles et de réactions, nulle ne reçut une plus touchante récompense que le service qu'il eut le bonheur de rendre à

l'archevêque d'Evora, menacé un instant pendant l'occupation de cette ville. Quelques semaines après, l'archevêque, par son intervention toute-puissante, sauvait à son tour les hommes d'un de nos postes surpris par l'ennemi et adressait à Geoffroy Saint-Hilaire ces touchantes paroles: Je me suis souvenu de vous!

Après les jours de triomphe, comme on le voit presque toujours dans les choses humaines, vinrent ceux du revers. Junot, réduit à 10 000 hommes contre l'armée anglaise débarquée sous le commandement de Wellington, se vit réduit à évacuer le Portugal. Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait figuré à la désastreuse affaire de Vimeira comme chirurgien militaire, dut suivre la fortune de son général et fut ramené en France par une frégate anglaise. Il ne revenait pas les mains vides, car il les avait trop glorieusement remplies. Les commissaires anglais, dès leur occupation du Portugal, lui avaient signifié l'ordre d'abandonner immédiatement toutes ses collections; mais, soutenu par l'Académie de Lisbonne qui avait eu tant à se louer de lui, par les persécutés maintenant puissants qu'il avait aidés, il obtint que ses caisses lui seraient laissées, mais à titre personnel, et moyennant que, pour rendre hommage au principe, il en abandonnât quatre. C'est ce qu'il fit; mais il en abandonna quatre qui lui appartenaient et qui ne contenaient rien de grande valeur (1).

Ce n'était pas assez d'avoir amené les collections en France: 1815 vint les y menacer. Le duc de Richelieu, prenant les devants, écrivit au ministre de Portugal pour l'inviter à faire valoir ses droits. La réponse du Portugal fut qu'on ne réclamait rien parce qu'on n'avait rien à réclamer. « Les commissaires de l'Académie et les conservateurs d'Ajuda, dit le ministre dans cette pièce officielle, considèrent que M. Geoffroy s'était refusé à user de l'autorité qu'il avait obtenue pour choisir des objets uniques; qu'il avait seulement demandé des doubles, et que ce qu'il avait reçu lui avait été remis en échange d'objets de minéralogie, rares et inconnus dans le Portugal, qu'il avait apportés de Paris, et à cause des soins qu'il s'était donnés pour ranger et étiqueter les collections laissées à Ajuda. »

Voilà assurément une pièce unique dans les actes diplomatiques de 1815, et qui n'honore pas moins le Portugal que le savant français.

(1) Les galeries du Muséum se trouvèrent enrichies d'une multitude d'objets du Malabar, de la Cochinchine, du Pérou et surtout du Brésil, qui leur manquaient, et même de plusieurs espèces totalement inconnues jusque-là dans la science, et que Geoffroy Saint-Hilaire décrivit le premier, telles que les cariamas et les céphaloptères. Mais il ne s'était pas borné à l'histoire naturelle, et la Bibliothèque nationale lui doit un des plus précieux accroissements de ses manuscrits. « C'est avec un véritable éblouissement, dit M. Pavie dans son rapport au ministre de l'instruction publique sur ces manuscrits, que j'ai vu passer sous mes yeux des lettres de tous les souverains qui ont gouverné le Portugal depuis 1557 jusqu'en 1715, dom Sébastien, le cardinal-roi Henri, Philippe II d'Espagne; de Louis XIV et du Dauphin, de Charles II d'Angleterre, etc. » En tout, cinq mille pièces originales.

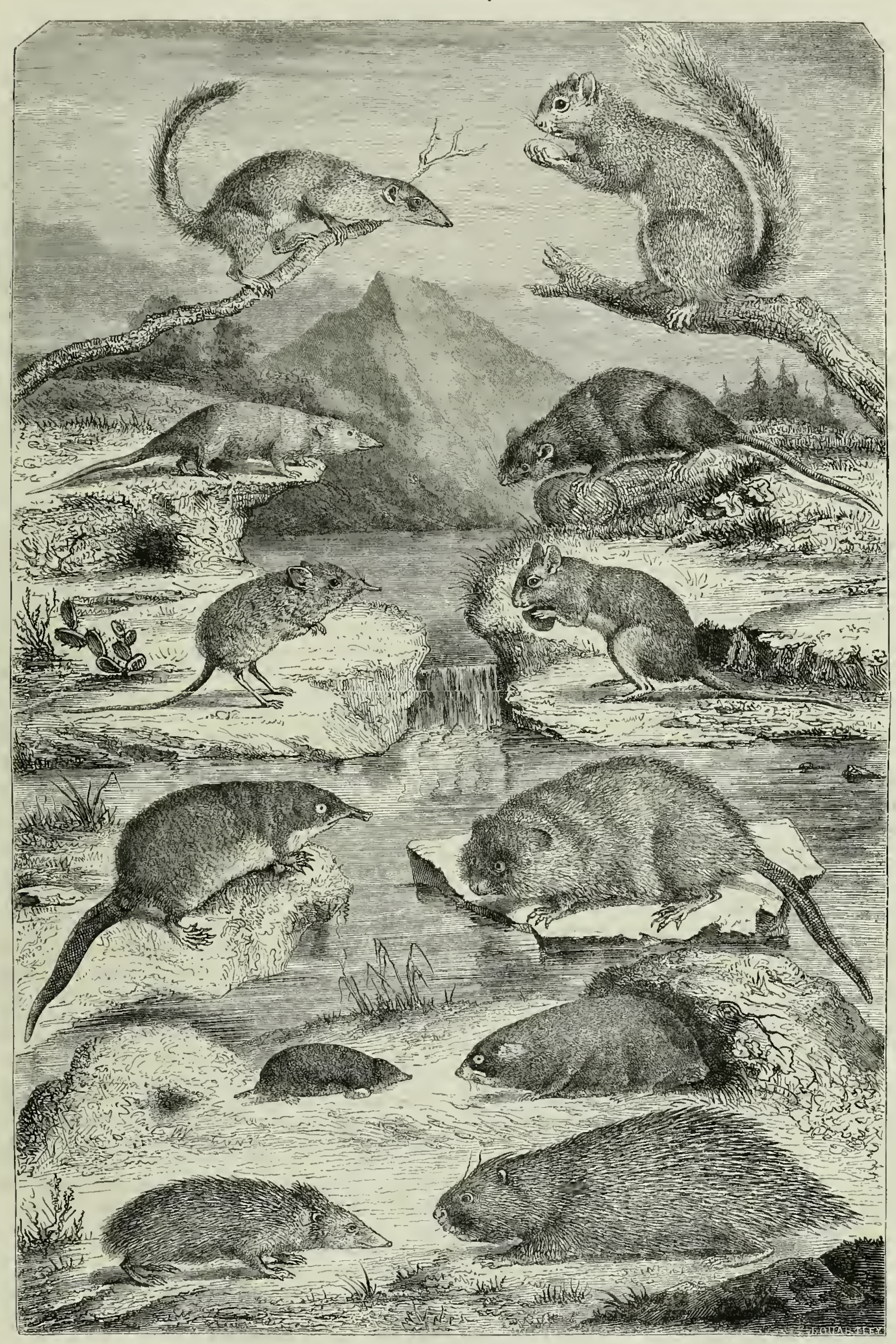


Salon de 1848. Peinture. — Le Lion, par M. Eugène Delacroix.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CLASSIFICATION PARALLÉLIQUE DES ANIMAUX.



Dessin par Werner.

Ce dessin a pour objet de présenter sous une forme claire, pour un cas particulier, et pour ainsi dire de rendre sensibles à tous le but et le plan du nouveau mode de classification proposé en 1832 par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et nommé, d'après lui, *Classification parallélique* ou *par séries parallèles*. Un des philosophes les plus éminents de notre époque, auteur lui-même d'un travail important sur les classifications, a bien voulu tracer pour le Magasin l'es-

quisse de cette planche, exécutée sur ses indications par l'habile peintre d'histoire naturelle M. Werner.

La classification parallélique a pour point de départ un fait d'observation très-remarquable, et néanmoins longtemps négligé, qui ramène, comme l'*unité de composition* de Geoffroy Saint-Hilaire, comme plusieurs autres grands faits établis par Vicq d'Azyr et les Allemands, à cette célèbre formule : *l'unité dans la variété.* On sait que Geoffroy Saint-Hilaire a consacré sa laborieuse et illustre vie à démontrer que les animaux, quelque différents qu'ils se montrent au premier aspect, sont composés de matériaux réciproquement analogues : la nature se répète dans *la création des divers animaux* qu'elle a répandus à la surface du globe. On sait aussi que, d'après Oken et plusieurs autres naturalistes allemands, qui malheureusement ont étendu cette idée au delà de toute limite, on reconnaît aussi, entre divers organes d'un même être, sous des apparences plus ou moins diverses, une composition au fond presque identique ; comme cela a lieu, chez les animaux inférieurs, pour les segments du corps, et surtout, plus bas encore, pour les lobes ou rayons ; comme cela a lieu chez nous-mêmes pour les divers os de la colonne vertébrale, pour le pied et la main, etc. La nature se répète donc dans *la création des diverses parties du même animal.* Or, à ces deux faits généraux aujourd'hui incontestés, et qui tiennent une si grande place dans la science, il en faut ajouter un troisième : la nature se répète encore dans *la création des divers groupes du règne animal.* Essayons de le comprendre, et pour cela jetons les yeux sur notre gravure.

On y a représenté, à titre d'exemples, douze Mammifères, savoir : à gauche, six de l'ordre des Insectivores ; à droite, six de l'ordre des Rongeurs. L'ordre des Insectivores est, dans son ensemble, fort distinct de celui de Rongeurs. La plupart des zoologistes les placent même à très-grande distance l'un de l'autre, en raison surtout de la différence considérable de leurs systèmes dentaires et de leurs appareils digestifs. Mais, en même temps, par les conditions de tous les autres systèmes et appareils, principalement de l'appareil locomoteur et des formes générales, il s'établit entre les divers groupes de chacun de ces ordres des ressemblances très-marquées. Et même, plus on y donne d'attention, et plus ces ressemblances se montrent frappantes.

Ainsi, à un premier degré d'observation, et pour en revenir à notre planche, il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que chacun des deux ordres comparés se compose de cinq groupes que l'on peut désigner sous les noms de *Grimpeurs*, *Marcheurs*, *Sauteurs*, *Nageurs*, *Fouisseurs ;* et d'un sixième groupe caractérisé par la présence d'épines ou d'aiguillons au lieu de poils.

A un second degré d'observation, en considérant notre gravure en détail, la comparaison va nous offrir beaucoup plus d'intérêt, et nous révéler entre les divers groupes d'Insectivores et leurs correspondants parmi les Rongeurs, des ressemblances singulièrement remarquables. Voici d'abord les noms des animaux que l'on a représentés :

	INSECTIVORES.	RONGEURS.
Grimpeurs.	Tupaie.	Écureuil.
Marcheurs.	Musaraigne.	Rat.
Sauteurs.	Macroscelide.	Gerbille.
Nageurs.	Desman	Ondatra.
Fouisseurs.	Taupe.	Oryctère.
Épineux.	Tanrec.	Porc-épic.

Ce petit tableau indique déjà que les Tupaies, quant aux modifications de l'appareil locomoteur, sont aux Insectivores ce que les Écureuils sont aux Rongeurs ; qu'ils sont pour ainsi dire les Écureuils des Insectivores, comme les Écureuils sont les Tupaies des Rongeurs. Mais la ressemblance va bien au delà : même longue queue à poils divergents, même système de coloration, mêmes ongles, même genre de vie. La ressemblance entre certains Écureuils et certains Tupaies est si complète, que, dans quelques pays, on les comprend sous un seul et même nom.

Il en est de même, parmi les Marcheurs, d'une part, des Musaraignes ; de l'autre, des Rats et Campagnols. La ressemblance générale entre les uns et les autres est portée si loin, que vulgairement on ne distingue pas ces animaux, et que les naturalistes les ont souvent réunis en un seul groupe. Les Musaraignes, dans le langage ordinaire, sont appelées Rats et Souris, et le nom de *Mus araneus* (d'où Musaraigne) n'a été banni de la science que pour faire place au nom de *Sorex*, qui a la même signification. Ajoutons que les Musaraignes ont si bien, à beaucoup d'égards, le genre de vie des Rats, que ce sont les seuls avec eux qui viennent (certaines espèces du moins) habiter comme parasites les demeures de l'homme, et quelquefois jusqu'à ses navires.

Les Sauteurs, parmi les Rongeurs, sont les Gerboises et Gerbilles, longtemps sans analogues parmi les Insectivores. Aujourd'hui, en face des Rongeurs sauteurs, viennent se placer les Macroscélides qui en sont les parfaits représentants à tous égards.

Les Insectivores nageurs sont les Desmans, remarquables par leur taille, par leur queue écailleuse et fortement comprimée, et par la nature spéciale de leur fourrure. On retrouve toutes ces modifications chez les Ondatras, rongeurs aquatiques, qui sont exactement aux Rats, et plus spécialement aux Campagnols, ce que les Desmans sont aux Musaraignes.

Quand on arrive aux Insectivores fouisseurs, à la Taupe, au Scalope, au Chrysochlore, on trouve des modifications si singulières, si exceptionnelles, si *monstrueuses* même, comme on l'a dit, principalement en ce qui concerne la vision, qu'on ne peut s'attendre à les voir se reproduire ailleurs. Eh bien ! l'exception, la monstruosité se reproduit simultanément, parallèlement dans les deux ordres. Les Oryctères et autres Rongeurs, si heureusement désignés autrefois sous le nom de Rats-Taupes, ne ressemblent pas seulement aux Taupes, Scalopes, Chrysochlores par leurs membres transformés en instruments si propres au travail du fouisseur ou du mineur : chez tous sont de semblables modifications des organes des sens, particulièrement des yeux, réduits à un si petit volume et si singulièrement modifiés. Ajoutons qu'on ne connaît que cinq ou six Mammifères dont les poils aient la propriété, surtout lorsqu'ils sont humides, de décomposer la lumière, et par suite de resplendir de ces éclatantes couleurs irisées, si communes parmi les oiseaux. Ces cinq ou six Mammifères, tous du type des Fouisseurs, sont les uns des Insectivores, les autres des Rongeurs.

C'est encore entre le groupe des Insectivores et celui des Rongeurs que se répartissent, sauf une seule exception, le petit nombre des Mammifères dont le corps est couvert, au lieu de poils ordinaires, d'épines ou aiguillons. Jusque dans dans cette exception elle-même, se montre donc encore la correspondance, le parallélisme des groupes qui composent ces deux ordres.

L'examen de notre planche indique entre les Insectivores et les Rongeurs, à part leurs caractères distinctifs essentiels, des différences que leur constance rend très-remarquables. Pour chaque type, l'Insectivore est plus petit que son correspondant parmi les Rongeurs, et surtout il s'en distingue, dès le premier aspect, par une tête plus longue et plus fine, terminée par un museau effilé, et parfois même par une véritable petite trompe.

Si nous avons réussi à faire nettement comprendre ce fait si important, et pourtant si négligé jusqu'à ces derniers temps, de la correspondance des formes et des caractères entre les groupes secondaires des Insectivores et des Rongeurs, nous aurons par là même établi, pour ce cas particu-

lier, la nécessité d'une modification profonde dans le plan de la classification zoologique.

Les naturalistes de la fin du dix-huitième siècle, s'inspirant des vues de Bonnet, étaient très-favorables à l'idée d'une *échelle animale* dont chaque espèce représenterait un échelon, ou, ce qui revient au même, d'une *série continue*, dans laquelle les espèces se succéderaient les unes aux autres, chacune d'elles étant intermédiaire entre celle qui la précède et celle qui la suit. Il y a longtemps qu'aucun naturaliste digne de ce nom n'admet plus l'existence d'une série *continue* parmi les animaux : on rencontre très-fréquemment entre deux animaux des intervalles considérables, des *hiatus*, des vides que les découvertes ultérieures de la science, trompant en cela l'espoir de Bonnet et de ses disciples, n'ont jamais comblés et ne combleront jamais. Il a donc fallu se résoudre à rejeter la supposition toute gratuite de la *continuité* de la série ; mais on a persisté à admettre, et c'est le principe des classifications aujourd'hui régnantes, l'existence d'une série continue dans une partie de ses termes, discontinue sur d'autres points, en un mot plus ou moins irrégulière, mais unique et par conséquent toujours comparable à une échelle dont seulement les échelons seraient très-inégalement espacés.

Mais aujourd'hui une nouvelle correction devient nécessaire. Il est prouvé que la nature ne s'écarte pas seulement de l'idéal de Bonnet, en ce que plusieurs des échelons ou des termes de la série manquent, mais aussi en ce que plusieurs échelons, plusieurs termes sont redoublés ou même plusieurs fois répétés : en un mot, et c'est ainsi que s'est exprimé M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, il existe souvent, et d'autant plus souvent qu'on y regarde de plus près, non pas une seule série, mais deux ou plusieurs *séries composées de termes correspondants*, deux ou plusieurs *séries similaires et parallèles*. Et, si nous voulons continuer à recourir à l'image de Bonnet, nous devons dire que l'échelle animale, en même temps que souvent il lui manque des échelons, est, sur d'autres points, double ou même multiple.

D'où résulte la substitution à la classification *unilinéaire* (c'est-à-dire où les animaux sont placés l'un à la suite de l'autre, sur une même ligne), de la classification *parallélique* ou par *séries parallèles;* classification où les animaux sont distribués comme ils le sont dans notre planche, sur deux, et au besoin sur plusieurs lignes, chacun étant mis en rapport avec ses correspondants. La classification parallélique exprime ainsi avec une égale netteté, d'une part, les relations par lesquelles chaque être se lie avec les autres termes de sa série partielle, placés *au-dessus* ou *au-dessous* de lui ; de l'autre, celles qu'il a avec les termes correspondants de l'autre série partielle, placés *à côté* de lui : second genre de relations dont l'expression, non moins importante, échappe nécessairement à toute classification conçue sur le plan généralement admis jusqu'à ce jour.

La classification parallélique l'emporte donc à double titre sur la classification ordinaire. Elle tient compte de cette grande vérité si longtemps méconnue : la répétition des mêmes types secondaires dans les divers groupes du règne animal ; au lieu d'un seul ordre de rapports, elle en exprime deux dont il importe également de tenir compte, et par conséquent donne une solution beaucoup plus approchée du grand problème de la distribution méthodique des êtres.

SUR LA LIBERTÉ MORALE.

Fragment.

De tous les sophismes qui tendent à obscurcir dans l'homme le sentiment de sa liberté, le plus spécieux est celui qui s'appuie sur la prescience divine.

« Dieu voit de toute éternité le parti que tu vas prendre ; donc ta détermination n'est pas libre. » Auprès de cet argument si court et d'autant plus terrible, les autres difficultés ne sont rien.

Car le disciple d'une philosophie qui prétend *expliquer l'homme par les choses*, voudrait en vain m'abuser par le spectacle des mouvements qui, remplissant l'univers, obéissent, malgré leur complication infinie, à un petit nombre de lois générales. Je dirai avec lui de ces lois : « Tout leur obéit » dans la nature ; tout en dérive aussi nécessairement que le » retour des saisons ; et la courbe décrite par l'atome léger » que les vents semblent emporter au hasard est reglée d'une » manière aussi certaine que les orbes planétaires. » (*Exposition du système du monde*, liv. III.) — Mais qu'il n'essaye pas de promulguer jusque dans les domaines de l'homme moral ces oracles fameux de la science moderne ! Bien que l'homme dépende, pour une partie de son être, des lois universelles de la nature, il lui suffit de se contempler un instant pour voir que, sous d'autres rapports, il les domine. C'est pourquoi la plus sublime géométrie ne parviendra jamais à enchaîner dans ses savantes formules cet *atome pensant* d'où jaillit sans cesse une force nouvelle.

Vainement aussi l'adversaire de la liberté entrerait-il dans le cœur de l'homme pour y chercher des appuis à sa cause. Qu'il n'invoque pas la déplorable histoire des défaillances de la volonté pour refuser à cette même volonté d'être une cause première, un principe ! Chacun de nous, au nom d'une expérience de chaque jour, lui répondrait que la volonté, c'est-à-dire l'efficace de la liberté, dépend essentiellement de l'usage qu'on en fait. La liberté se fortifie par la pratique des devoirs comme elle s'affaiblit par leur abandon. Dans le paroxysme de la passion, l'homme assurément n'est plus libre ; il cède alors aux attractions inférieures, comme la pierre inerte cède à la pesanteur. Mais le précipice a été précédé d'une pente où l'homme pouvait se retenir, et cela suffit pour que, du fond de l'abîme, il ne puisse pas nier la liberté ; enfin, c'est un trait de lumière dont nous devons faire notre profit, que, dans les législations humaines, l'excuse de l'ivresse ait été refusée aux coupables.

Donc, ni l'ensemble imposant des forces de la nature, ni l'affligeant tableau de nos faiblesses, n'ont rien qui puisse porter atteinte au dogme de la liberté. Mais quand j'élève mes regards vers la Divinité, s'il faut que je lise dans la suprême sagesse l'histoire de chaque homme tout écrite à l'avance, je me trouble et j'hésite à croire encore à la liberté humaine. Aussi bien la plupart des secours qu'on offre alors à ma raison me paraissent plus louables pour l'intention qui les dicte que propres à atteindre le but.

Si je vois tomber quelqu'un du haut d'un édifice, la connaissance très-certaine que j'ai de ce malheur n'entre pour rien dans les causes de l'événement. C'est ainsi, dit-on, que la certaine prescience de Dieu est sans influence sur la détermination de l'être libre, et que la prévision qu'il a du crime n'entraîne aucunement l'action du coupable. — Si j'accepte cette comparaison, j'en conclurai sans doute que Dieu n'est pas l'auteur du crime que commet l'assassin ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la vue actuelle que j'ai d'un homme tombant du haut de sa maison n'est pas pour moi, et au besoin pour lui-même, la preuve assurée qu'actuellement il n'a déjà plus la faculté de ne pas tomber. Et comme la question ainsi posée n'est pas douteuse, je vous laisse à penser si je puis laisser dire que l'assassin est libre quand j'aurai accordé que, de toute éternité, Dieu le voit égorger sa victime.

Et d'ailleurs la bonté de Dieu ! que devient-elle dans ce contradictoire d'un être créé libre et de la prescience de tout l'usage qu'il fera de sa liberté ? Que devient, dis-je, l'idée du Dieu très-grand et très-bon, puisque maintenant, je veux dire après l'épreuve accomplie, nous savons trop que cet usage a été très-funeste. Dieu donc, au moment de la création, n'aurait pas voulu seulement *la possibilité* du mal,

comme l'exige, en effet, le principe même de la liberté ; mais, ce qu'on ne saurait imaginer sans blasphème, il en aurait aussi voulu la *nécessité*, puisqu'il en a eu la prescience infaillible, et pourtant ne s'est point arrêté dans l'acte créateur. C'est avec allégresse qu'un père remet à son fils l'épée avec laquelle il se couvrira de gloire, vengeant l'honneur du pays. Mais si le fils devait tourner cette arme contre son pays, contre son père, contre lui-même ! Et si le père avait connu d'avance toutes ces horreurs ! si, en donnant l'épée, il les prévoyait avec certitude ! s'il les voyait!... O ciel ! où s'arrêter dans ce renversement de toutes les idées nécessaires? Car s'il n'est pas lui-même la science infinie et la bonté suprême, Dieu n'est pas ! Et, d'un autre côté, si l'homme n'est pas libre, la distinction du bien et du mal s'évanouit ; la vertu n'est qu'un mot, la loi morale une déception, et la loi des sociétés humaines une atroce tyrannie.

Heureusement ces difficultés ne sont qu'apparentes, tenant essentiellement, au moins je le crois, à l'idée insuffisante et, j'ose le dire, très-fausse qu'on a communément de la prescience divine. L'auteur d'un livre intéressant et peu répandu (LA PHILOSOPHIE DIVINE, par *Keleph ben Nathan* (1), 3 vol. 1793), reproche à la plupart des écrivains d'avoir fait confusion entre la vue que Dieu a de lui-même, et celle qu'il a des choses successives, des événements du monde et de tout ce que les philosophes appelaient autrefois les *futurs contingents.* Comme il n'y a en ce Dieu immuable ni augmentation ni diminution, on lui refuse en quelque sorte de voir l'augmentation et la diminution des choses passagères... Pour lui, l'avenir et le passé se confondent en un point. Ce qui, dans le langage humain, a *été* ou *sera*, tout cela *est présent* pour lui ; dans le langage divin, tout cela EST. — Voilà ce qu'on enseigne, sans faire attention que voir l'événement à venir, comme s'il était déjà réalisé, ce serait voir les choses autrement qu'elles ne sont. De sorte qu'à force de vouloir donner une grande idée de la prescience divine, on n'est parvenu, je le répète, qu'à en donner une idée fausse.

Avoir la connaissance entière, précise et détaillée de tous les événements qui depuis l'origine des choses se sont accomplis dans chaque esprit et dans chaque région, dans tout homme, et dans toute famille, et dans toute nation, et dans l'immensité des mondes, cela dépasse tellement toutes nos mesures que, de très-bonne foi, nous croyons assez faire pour la divinité que de lui accorder premièrement cette complète connaissance des faits accomplis, et ensuite une connaissance semblable des faits qui doivent se réaliser depuis cette heure où nous sommes jusqu'à la dernière fin des siècles. Mais je crains bien qu'en cela nous ne fassions tort à l'Être suprême, sa prescience de l'avenir devant être infiniment plus merveilleuse que nous ne le supposons.

En effet, tout le passé, si vaste et compliqué qu'il soit, se présente dans chacune de ses parties comme entièrement fixe, déterminé, irrévocable ; tandis qu'en raison même de l'intervention des êtres libres, le tableau de l'avenir offre, dans chacun de ses points qui sont en nombre infini, la racine de plusieurs faits possibles, dont chacun considéré isolément donne lieu à plusieurs autres possibilités, et ainsi de suite indéfiniment, sans mesure et sans limites. De sorte que, pour employer le langage de Leibnitz, si la science divine du passé est, par rapport à nos faibles sciences historiques, comme un infini du premier ordre, la science divine de l'avenir renferme des infinis de tous les ordres jusqu'à celui de l'ordre infini.

Si vous voulez une image plus sensible, considérez qu'à chaque moment de son existence chaque être intelligent a devant lui plusieurs routes. Quelle que soit celle où il s'engage, à chaque nouveau moment il aura encore à choisir entre plusieurs routes nouvelles ; de sorte que s'il laissait un fil derrière lui pour marquer sa trace, vous pourriez concevoir le passé comme un tissu formé de tous ces fils ; tissu sans épaisseur, puisqu'à chaque être intelligent répondrait un fil unique. Mais si vous vous représentez de la même façon toutes les routes qui sont à chaque instant devant chacun, l'avenir s'offrira comme une forêt d'embranchements et un enchevêtrement inextricable auquel les trois dimensions de l'espace seront complétement insuffisantes.

Or, Dieu connaît les éventualités en nombre infini que renferme chaque moment de l'avenir ; de sorte qu'aucun événement n'arrive ni ne peut arriver qui n'ait été de toute éternité prévu par lui dans toutes ses circonstances. Parmi ces événements, les uns sont certains comme tous ceux qui rentrent dans le monde mécanique de l'astronomie ; les autres sont simplement possibles comme ceux qui dépendent du monde moral. Dieu, donc, les voit tous ensemble, mais chacun d'eux avec la mesure de sa certitude ou de sa possibilité ; et c'est ainsi que sa prescience ne porte aucune atteinte à la liberté des êtres intelligents. Mais, bien plus, il se tient prêt pour une intervention appropriée à chacune des éventualités qu'il prévoit, et c'est là, que, dans la puissance, éclatent à la fois la sagesse, la miséricorde et la justice.

En effet, cher lecteur, permets-moi encore une comparaison. Si un grand écrivain entreprend l'historique de l'une de ces batailles où plusieurs nations ont vidé leurs différents, et qui ont fixé les destinées du monde ; après avoir recueilli les matériaux de son œuvre, cet habile historien pourra nous raconter dans leurs détails et dans leur progression tous les événements de la journée. Il sait quelle était aux premières lueurs du jour la situation des deux armées, comment l'action a commencé, à quel moment tel corps de troupes a été engagé, en quels lieux, à quels instants la lutte a été vive ou languissante ; et ainsi de suite, heure par heure, jusqu'à la manœuvre suprême qui a fixé le sort des deux partis contraires. — Sans doute, c'est une grande puissance que celle de retracer ce saisissant tableau ; mais combien plus digne d'admiration le génie du capitaine qui présidait aux destinées de la bataille ! car lui aussi a connu, heure par heure, la situation respective de tous les corps d'armée ; mais, bien plus, au commencement et à chaque moment du jour il a prévu, non pas la manœuvre que l'ennemi allait accomplir, mais les manœuvres diverses qui étaient possibles à l'ennemi ; et pour chacune d'elles, il a tenu prête une contre-manœuvre... Du moins telle est l'idée qu'il faut se faire du vrai stratégiste ; idée qui ne se réalise pas toujours, parce que l'inspiration doit souvent faire face à l'imprévu et suppléer à l'imperfection des combinaisons antérieures. Et c'est ici que les événements de la guerre commencent à ne plus être, comme on l'a dit, que les jeux de la force et du hasard.

Quoi qu'il en soit, cette comparaison fait bien comprendre le tort qu'on fait à Dieu en disant qu'il voit l'avenir comme il voit le passé ; car Dieu n'est pas à lui-même l'historien de l'avenir, il en est le stratégiste. Et comme il s'est créé des coopérateurs parmi lesquels plusieurs ont préféré d'être ses ennemis, il prépare pour chaque moment son appui aux emplois légitimes de la liberté, en même temps qu'une salutaire répression à ses écarts.

O homme ! ne laisse donc plus ébranler ta base ; tu as été créé libre. Ce fut au jour de ta naissance ton plus beau titre ; ce fut le gage de la confiance paternelle.

Quelques misères que tes fautes aient amassées sur toi, ne désespère pas de l'avenir. Si grands que soient tes maux, ils ne le sont pas plus que la bonté suprême (1). Mais aussi crains toujours, puisque l'efficace de la liberté dépend de l'usage qu'on en fait ; crains qu'une nouvelle faute ne comble

(1) Pseudonyme de Dutoit-Mambrini suivant Barbier, et de Dutors suivant de Manne.

(1) Dans son imitation du Hamlet de Shakspeare, Ducis a ce beau trait, toujours très-applaudi :

« Votre crime est horrible, exécrable, odieux,
» Mais il n'est pas plus grand que la bonté des dieux. »

la mesure. Souviens-toi qu'auprès de la sagesse et de la miséricorde la justice veille !

UN MARCHÉ A RIO-JANEIRO.

Voy. 1847, p. 183.

Dans plusieurs de ses quartiers, la capitale du Brésil a, par la structure de ses édifices, par l'alignement de ses places publiques et l'étalage de ses boutiques, la physionomie d'une ville d'Europe. La mode parisienne, cette coquette souveraine dont nulle révolution ne détruit l'empire, a étendu jusque-là le pouvoir de son léger sceptre. Déjà on ne voit plus qu'un petit nombre de femmes portant comme autrefois, et comme celle que représente cette gravure, la mantille espagnole. Presque toutes veulent avoir le chapeau parisien ; et à voir la rue d'Ouvidor, avec sa colonie de tailleurs, de bijoutiers, de libraires, de bottiers, et de barbiers français, on pourrait se croire au beau milieu d'une de nos industrieuses cités.

Mais au bord de la promenade (*passeio publico*) il est un commerce qui, par sa singularité, surprend encore les étrangers. C'est le marché du peuple, marché rempli de tortues,



Marchande de fruits, à Rio-Janeiro.

de poissons et de légumes pour la plupart inconnus en Europe. Diverses espèces de melons d'eau sont entassées là, avec les épices importées de l'Inde par les Portugais, et les fruits des colonies africaines. Des perruches et des perroquets exposés en vente mêlent leurs cris bruyants à ceux des marchands ; d'autres oiseaux appellent le passant par leurs sifflements et déroulent à ses yeux leur plumage d'azur et de pourpre comme s'ils connaissaient le prix de leur beauté. A travers toutes ces productions du sol et des eaux, toutes ces nuées d'oiseaux charmants enlevés aux forêts vierges du Brésil, on peut embrasser encore du même coup d'œil un curieux assemblage des différentes individualités dont se

compose la population brésilienne : blancs et noirs, Indiens et Portugais, et le mulâtre né de l'alliance du nègre avec l'Européen, et le *mameluco* issu de celle de l'Européen avec l'Indien, et le *caboclo* descendant du nègre et de l'Indien.

Les pauvres nègres, les esclaves sont là, comme dans toutes les provinces de l'empire, en majorité. En 1825, M. de Humboldt calculait qu'il devait y avoir dans cette immense contrée du Brésil 4 000 000 d'habitants, dont 920 000 blancs, 1 900 000 nègres, et 1 120 000 individus de race mêlée. D'après des documents plus récents, mais qui n'ont point encore toute la précision désirable en pareille matière, la population du Brésil est de 5 millions 5 à 600 000 âmes, dont 3 millions d'esclaves qui se divisent en quatre catégories : esclaves employés aux travaux de la terre et des mines, 2 500 000 ; domestiques, 100 000 ; esclaves sans emploi, 200 000 ; esclaves de louage, 200 000 (1).

La plupart des esclaves qui se trouvent à Rio-Janeiro viennent, dit M. Spix, de Cabinda et de Benguela. Ils sont échangés contre des denrées européennes par les chefs de leurs tribus, et, avant d'être livrés au commerce, flétris par l'empreinte d'un fer chaud sur le dos ou au front. On les embarque avec un lambeau d'étoffe de laine pour tout vêtement. Dès qu'ils sont arrivés à Rio, on les caserne dans la rue de *Vallongo* qui s'étend le long de la mer. Il y a là de pauvres êtres de tout âge, enfants et hommes mûrs, jeunes garçons et jeunes filles, qui se promènent autour de leurs demeures, à moitié nus. Un nègre expérimenté est chargé de leur entretien, et cet entretien est on ne peut plus modique. Leur nourriture se compose d'un peu de farine de maïs bouillie dans de l'eau. De temps à autre, on y ajoute un morceau de viande salée. Pour 1 200 à 1 500 francs, on peut avoir un homme très-bien constitué, encore le prend-on, à ce prix-là, pendant quinze jours à l'essai, avec admission de vices rédhibitoires. Dès que le marché est définitivement conclu, l'acheteur dispose de son esclave comme bon lui semble. Dans le cas où cet esclave tenterait de lui échapper, la police même se charge de le punir et de le lui ramener. (2)

Cependant, il faut le dire, la civilisation européenne n'a point pénétré au Brésil sans y répandre quelques sentiments d'humanité. Ces pauvres malheureux êtres, arrachés à leur terre natale pour s'en aller au loin subir la loi d'un maître étranger, ne sont point assujettis à autant de souffrances qu'on pourrait le croire. « Dans la plupart des plantations que j'ai visitées, dit M. Gardner, les esclaves étaient bien traités, et m'ont paru satisfaits de leur sort. Dans quelques-uns des établissements où je m'arrêtais, il y avait jusqu'à trois et quatre cents esclaves. Si je n'avais su d'avance leur condition, je ne l'aurais pas devinée. A les voir dans leurs petites huttes entourées d'un frais jardin, je les aurais pris pour de libres et paisibles laboureurs. Ils sont en général bien vêtus et bien nourris, et j'ai vu les malades soignés avec une touchante sollicitude par la femme et les filles de leur maître. »

Quoi qu'il en soit de ces ménagements individuels, on ne peut que s'écrier avec Sterne : *Oh slavery, thou art a bitter draught;* Oh! esclavage, tu es une amère boisson.

CHANTS POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE.

BETHLÉEM.

Les chants des voyants t'ont célébrée, petite Bethléem ; sois bénie, pauvre bourgade ! car tu as été choisie par l'Éternel.

Ce n'est ni la magnificence de tes portiques, ni la hardiesse de tes clochers qui t'a rendue grande devant Dieu ; on ne voyait sur tes hauteurs que des bergers gardant leurs troupeaux.

(1) Annuario politico e estatistico do Brasil. 1846.
(2) Reise in Brasilien. Erster Theil. S. 118.

C'est là qu'errait la belle glaneuse Ruth, Ruth, joie et consolation de sa mère affligée.

Là, au milieu de ses blés dorés, habitait Booz à l'âme douce et généreuse. Bon pour ses serviteurs, il ouvrait aux pauvres son cœur et sa main.

Là, David, fils désiré, faisait paître les troupeaux de son père ! Le son de sa harpe retentissait sur les paisibles collines comme le tonnerre au printemps.

C'est pourquoi Dieu t'a élevée, Bethléem, et tu as donné naissance à *l'immuable*, parce que tu étais petite !

Tes champs inondés de lumière et de parfums sont devenus un Éden, et au-dessus de tes collines les anges ont fait entendre leurs célestes louanges !

Et nous aussi nos cœurs reconnaissants et joyeux te loueront, petite Bethléem, toi et le Sauveur béni qui est né dans ton étable.

HERDER.

L'OUVRIER ALLEMAND.

C'est dans la Silésie que la main-d'œuvre est le moins chère. L'ouvrier, qui travaille dans sa cabane et partage son temps entre la culture de la terre et l'exercice de son métier, ne gagne guère que 3 fr. 75 c. par semaine.

Employé dans une manufacture, il gagne 7 fr. 50 c.

En Prusse, en moyenne, la journée de travail est de douze heures. Le prix de la journée de l'homme de peine est de 1 fr. 60 c.

Pour les ouvriers employés dans les fabriques, le salaire est de 10 fr. par semaine.

En Bavière, où l'ouvrier gagne de 6 fr. 45 c. à 8 fr. par semaine, il est logé convenablement pour 40 fr. par an.

Quant aux conditions générales d'alimentation, voici les prix comparés des principales denrées :

En Saxe, le bœuf est de.	34 à 35 c. le demi-kil.
le porc	44 à 45
le pain de seigle	07
— de boulanger.	09
En Bavière, le bœuf est de.	38 à 52 c. le demi-kil.
le mouton.	35
le porc	32,5
le pain.	08

Ces prix sont à peu près les mêmes dans les provinces du Rhin.

Il convient d'ajouter que le pain le plus généralement consommé est fait de seigle, qu'il est noir, et qu'en France il est bien peu de départements où l'on oserait le donner à des malheureux. Mais les Allemands sont habitués à sa saveur ; ils le préfèrent au pain blanc de froment, et, dans quelques provinces, ils le servent même sur toutes les tables bourgeoises.

Le pain de seigle légèrement beurré, des pommes de terre au dîner et au souper, avec du café le matin, forment la nourriture ordinaire de l'ouvrier allemand. Il boit rarement de la bière et plus rarement encore du vin, et les trois quarts des ouvriers ne connaissent la viande que de nom.

« L'ouvrier allemand, ajoute M. Legentil (1), est plus indolent, moins actif, moins excité par la soif des jouissances que l'ouvrier français ; il fait moins de besogne. Cela résulte non-seulement de son caractère, mais aussi de la chétive nourriture qu'il prend. Une alimentation substantielle et abondante a une grande influence sur la quantité de travail qu'un homme peut faire ; c'est elle qui donne l'avantage à l'ouvrier anglais sur le français, et une expérience fréquemment répétée a prouvé que, lorsque celui-ci pouvait jouir du régime substantiel habituel à son rival, il travaillait aussi fort et aussi longtemps. Heureuse expérience si elle pouvait

(1) Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce.

démontrer au chef qu'il trouve son intérêt à donner un large salaire à ses ouvriers! »

COLONISATION VÉGÉTALE

DES ILES BRITANNIQUES, DES SHETLAND, DES FEROE ET DE L'ISLANDE.

Les botanistes ont remarqué depuis longtemps que les îles voisines des continents n'ont point de végétation qui leur soit propre. Leur Flore est celle du continent le plus rapproché, et tout nous apprend que les plantes continentales les ont envahies, soit que l'île ait fait anciennement partie de la terre ferme, soit que divers agents naturels aient transporté les graines à travers le bras de mer qui les en sépare actuellement. Lorsque des îles telles que les Aleutiennes réunissent deux parties du monde, leur végétation tient de l'une et de l'autre. C'est sous ce point de vue que nous étudierons la végétation des îles Britanniques, des Shetland, des Féroe et de l'Islande, les seules terres qui relient l'Europe moyenne à l'Amérique septentrionale.

Examinons d'abord la végétation des îles Britanniques. Ces îles ne renferment pas une seule espèce qui ne se retrouve sur le continent européen ; mais toutes ne viennent pas des mêmes points du continent. L'immense majorité d'entre elles, qui forme pour ainsi dire le fond de la végétation, se retrouve dans le nord de la France, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Ce sont ces espèces banales et vulgaires répandues à profusion dans toute l'Europe moyenne, et dont la plus grande partie se retrouve aux environs de Paris. Parmi ces plantes robustes, peu sensibles aux modifications du climat, un grand nombre se sont avancées jusqu'au nord de l'Europe.

Au sud de l'Angleterre, dans la presqu'île formée par le Cornouailles et le Devonshire et sur la côte opposée de l'Irlande, occupée par les comtés de Cork et de Limerick, les botanistes anglais ont depuis longtemps remarqué certaines plantes qui n'existent sur aucun autre point des trois royaumes. Ce sont des plantes beaucoup plus méridionales que celles du reste de l'Angleterre. Toutes se retrouvent en Bretagne, en Normandie, sur le bord de la mer, mais non dans le centre de la France. Ces espèces sont originaires du Midi et ont remonté le long des côtes occidentales de la France, où elles ont pu se maintenir, grâce à la douceur des hivers. Quelques-unes ont émigré dans les provinces méridionales de l'Angleterre et de l'Irlande, qui leur offraient les mêmes conditions climatériques.

La migration de ces plantes s'explique facilement : en effet, la séparation de l'Angleterre de la France est un événement géologique relativement très-récent ; elle s'est faite dans la période actuelle, lorsque le sol et le climat étaient déjà ce qu'ils sont aujourd'hui, et à une époque où la terre était par conséquent revêtue de sa végétation actuelle.

On a signalé, dans le sud-ouest de l'Irlande, une douzaine d'espèces qui n'existent nulle part sur le continent européen, si ce n'est en Espagne, dans les Asturies. On comprend qu'elles puissent vivre sous deux climats en apparence aussi différents, car dans cette partie de l'Irlande les hivers sont si doux que les Myrtes, les Lauriers-thyms et d'autres végétaux du Midi végètent en plein air ; il est plus difficile de s'expliquer comment ces plantes ont pu franchir le grand espace qui les sépare de la mère-patrie. A cet égard les savants en sont encore réduits à des hypothèses plus ou moins contestées.

Dans les montagnes de l'Écosse, du pays de Galles et du Cumberland, on trouve une Flore complétement différente de celle des plaines. Elle a de l'analogie avec celle des Alpes de la Suisse, mais encore plus avec la végétation des terres polaires, telles que l'Islande et le Groënland. Il est donc probable que la plupart de ces plantes sont venues du continent américain à travers l'Islande, les Féroe, les Shetland et les Orcades.

On voit que la Flore des Iles Britanniques se compose pour ainsi dire de quatre types bien distincts : le type germanique, le type armoricain, le type asturien et le type arctique. Si l'on soumettait la France à un examen semblable, on trouverait de même des types bien tranchés mais différents en partie de ceux de l'Angleterre, tels par exemple que le type méditerranéen, le type hispanique, le type armoricain, le type germanique, le type alpin, etc.

Si nous étudions maintenant la végétation des Shetland, des Féroe et de l'Islande, nous arrivons à des résultats semblables à ceux que nous avons trouvés pour les Iles Britanniques. Non seulement ces îles ne contiennent aucune espèce qui leur soit propre, mais *toutes leurs espèces* se retrouvent sur le continent européen. Parmi ces végétaux, les trois quarts sont communs à l'Europe et à l'Amérique ; mais un quart environ n'existe pas sur le continent américain. Ces îles ont donc été colonisées principalement par l'Europe, et en recherchant la patrie des plantes qui les peuplent, on retrouve les traces d'une grande migration végétale qui, partie des côtes de l'Europe moyenne, s'est avancée jusqu'en Islande. A mesure que cette migration marchait du sud vers le nord, une foule de végétaux propres à l'Europe étaient arrêtés par le froid. La plupart de ces plantes se sont propagées jusque dans ces îles, en passant à travers l'Angleterre et l'Écosse ; toutefois on en reconnaît quelques-unes qui ont gagné directement les Shetland en partant des côtes de Norvége.

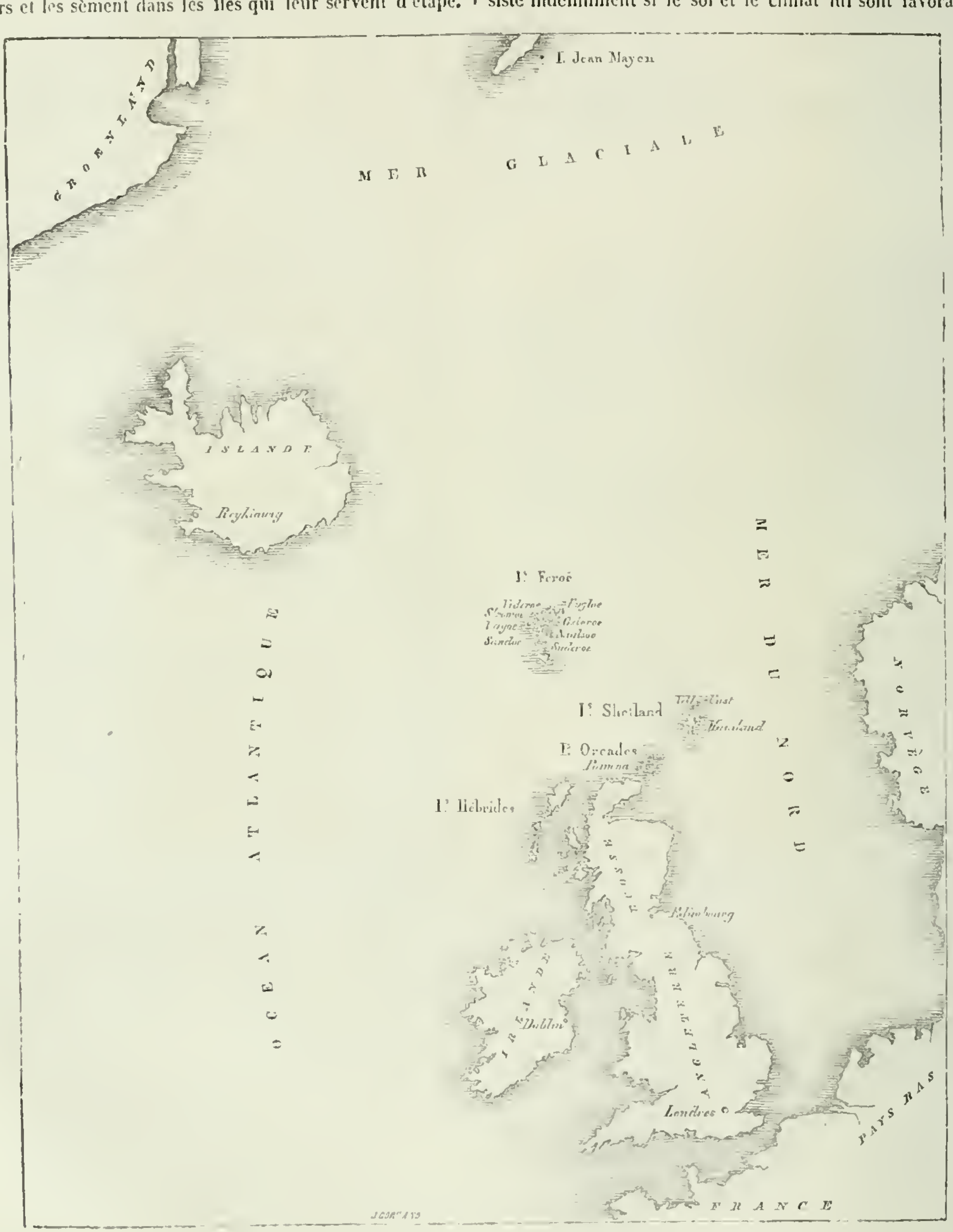
Pendant que ces végétaux européens envahissaient ainsi ces îles éloignées, il s'opérait une migration en sens inverse dont le point de départ est sur les côtes du Groënland. Ce sont des plantes boréales et arctiques qui passèrent d'abord en Islande, et de là aux Féroe et aux Shetland. La plupart néanmoins trouvèrent dans les Féroe leur limite la plus méridionale. Les traces de cette migration sont plus difficiles à reconnaître que celles de la migration européenne. En effet, la plupart de ces plantes existent aussi dans les montagnes de l'Écosse, et quand on les trouve aux Féroe par exemple, on ne sait si on doit les dériver du Groënland ou de l'Écosse. Néanmoins il en est quelques-unes qui manquent en Écosse, qui ne peuvent provenir que des côtes du Groënland.

Si l'on cherche quels sont les types principaux des plantes qui existent dans les Shetland, les Féroe et l'Islande, on trouve d'abord : 1° le type germanique (il se compose des plantes communes dans les plaines de l'Europe moyenne). 2° Le type alpino-boréal (ce sont des végétaux existant à la fois dans les Alpes et les parties septentrionales de l'Europe ou de l'Amérique). 3° Le type arctique, comprenant les végétaux inconnus dans les Alpes, mais communs dans les régions polaires. 4° Le type maritime ou littoral, représenté par un assez grand nombre d'espèces qu'on ne trouve jamais que sur les bords de la mer, mais qui sont du reste assez indifférentes aux modifications du climat.

Si l'on se demande comment ces plantes ont pu se propager d'une île à l'autre, on trouve trois agents principaux : les courants marins, les vents, et les oiseaux voyageurs. Les courants entraînent les graines que les cours d'eau portaient à la mer et vont les semer sur les plages sablonneuses. On connaît une foule d'exemples de ces transports à de grandes distances. Le *Gulfstream* porte des graines du Mexique sur les côtes d'Écosse et jusqu'à l'extrémité de la Norvége sans qu'elles perdent leurs facultés germinatives dans ce long trajet. Les vents violents qui soufflent sur la mer du Nord portent rapidement des corps légers à des distances considérables. Ainsi, lors des dernières éruptions de l'Hécla, en Islande, ses cendres furent recueillies le lendemain aux Féroe, aux Shetland et aux Orcades. Il en tomba même sur le pont de bâtiments qui naviguaient entre l'Angleterre et

l'Irlande. Les oiseaux voyageurs jouent aussi un grand rôle dans la dissémination des graines. Chaque année des millions d'oiseaux marins partent des côtes de France et d'Angleterre et vont pondre et couver leurs œufs sur les rochers et les écueils des Féroe et de l'Islande. En automne ils retournent dans nos climats. Quoiqu'ils se nourrissent spécialement de petits animaux terrestres et marins, ces oiseaux avalent néanmoins des graines en mangeant gloutonnement à la manière des canards. Ils les transportent aussi dans leurs gosiers et les sèment dans les îles qui leur servent d'étape. Leur migration du nord au sud ayant lieu en automne, ils contribuent spécialement à la dissémination des plantes boréales qu'ils transportent ainsi vers le sud.

Au premier abord, ces causes de dissémination des végétaux paraissent insuffisantes ; mais si l'on réfléchit qu'elles agissent simultanément et sans interruption depuis des milliers de siècles on comprendra leur puissance. Il suffit en effet qu'une seule graine soit une seule fois portée dans une île, pour que la plante s'y multiplie, s'y naturalise et y persiste indéfiniment si le sol et le climat lui sont favorables.



Carte des îles Britanniques, des Shetland, des Féroe et de l'Islande.

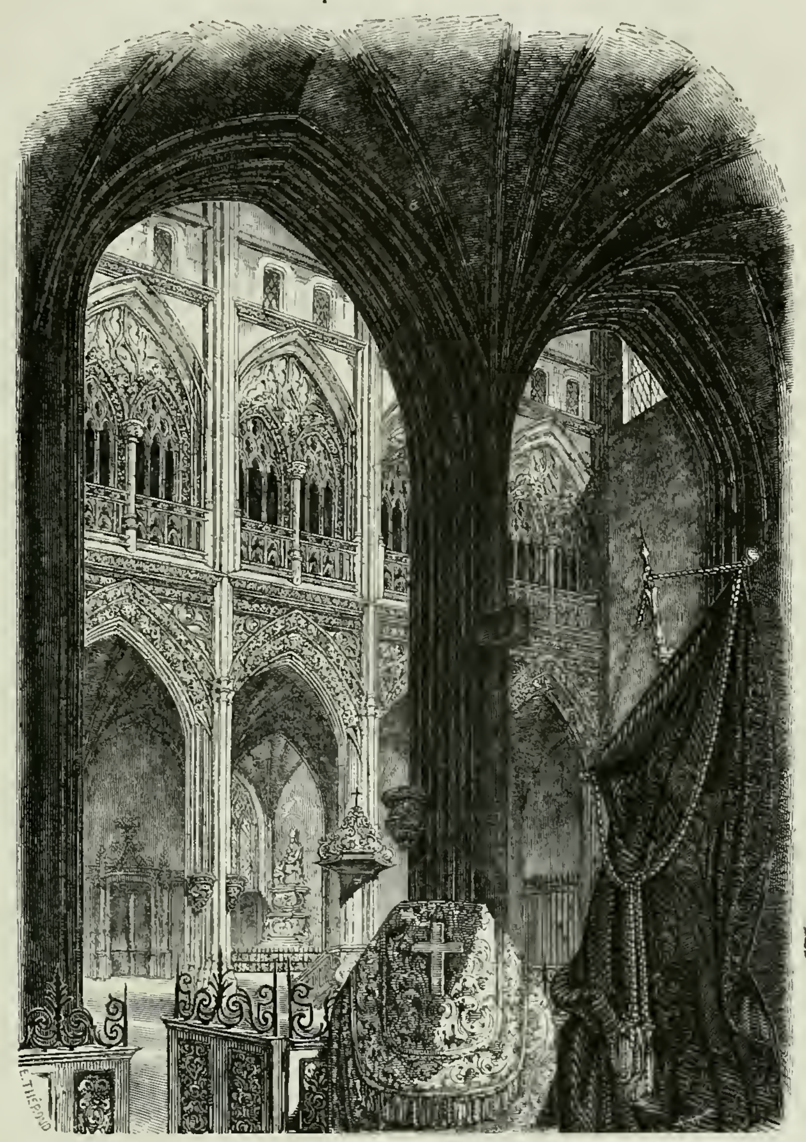
Or, dans la longue succession des temps qui nous sépare de la période géologique immédiatement antérieure à la nôtre, que de fois l'un ou l'autre des agents que nous avons nommés a dû opérer ce transport ! Il n'est donc pas absurde de supposer que ces îles ont été successivement colonisées par les agents naturels, de même que l'homme y a importé des céréales, des légumes et avec eux une foule de plantes inutiles qui se sont multipliées et naturalisées en dépit de ses efforts pour les détruire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

SAINT-OUEN DE PONT-AUDEMER,

Département de l'Eure.



Nef de Saint-Ouen, à Pont-Audemer.

Saint-Ouen est la principale église de Pont-Audemer. C'est un édifice dont quelques parties sont intéressantes, mais qui malheureusement reste incomplet et inachevé. Sa construction appartient d'ailleurs à différentes époques et manque d'unité. Le chœur, reste du bâtiment primitif, présente les caractères de l'architecture du onzième siècle; la nef, dont nous donnons un dessin, est des quinzième et seizième siècles.

Les travaux de construction de cette nef commencèrent vers 1470. Comme la richesse du clergé de la ville était loin de répondre à son zèle religieux, les travaux n'avancèrent qu'avec une extrême lenteur. De temps à autre les trésoriers de Saint-Ouen étaient obligés d'appeler la municipalité à leur aide pour que les travaux ne fussent pas absolument abandonnés. De 1485 à 1489, elle leur accorda de faibles sommes pour les aider à solder le prix des pierres apportées des carrières de l'Allemagne, de Montfort et du Marais. En 1506, elle fit venir à ses frais deux maîtres maçons de la maçonnerie de Caudebec pour hâter l'édification. Faute de fonds, il fallut interrompre la construction en 1518. Le cardinal d'Annebaut la fit continuer en 1557, et contribua à l'achèvement de quelques parties. La plupart des voûtes, des bas-côtés et des chapelles ne furent terminés qu'en 1599. Cette nef est assurément quelque chose de remarquable; mais son plan et son ornementation n'offrent rien qui ne puisse se retrouver dans les églises de la même époque et du même style.

Saint-Ouen possède en outre une suite importante de vitraux qu'elle doit à la munificence du cardinal d'Annebaut. Le plus remarquable se trouve du côté du nord, dans la sixième chapelle. C'est une composition allégorique qui représente la Loi ancienne et la Loi nouvelle. Il porte le chronogramme 1556.

L'ÉDUCATION D'UN PÈRE.

Marie était assise auprès de son jeune fiancé; son père, le colonel Kleinberg, passant la main sur cette tête chérie, disait au jeune homme :

— Vous voyez bien cette petite fille, mon cher Gustave; eh bien, c'est elle qui a été mon précepteur. Cela vous étonne; vous en concluez que mon éducation a commencé un peu tard, ce qui est vrai, et vous vous demandez ce que mon institutrice a pu m'apprendre? Elle m'a, sur ma parole, appris à être tout le contraire de ce que le diable m'avait fait. Oui, c'est

comme je vous le dis, une enfant de six ans, car elle n'avait pas plus de six ans, a métamorphosé le colonel Kleinberg.

— Faites-moi donc le récit de ce miracle, chère Marie.

— J'y consens, mon ami. Quoique j'aie eu le bonheur de ce rôle, je n'en ai pas eu le mérite; mon père et ma mère ont tout fait, et parler de moi, ce sera parler d'eux.

— Je m'en vais, dit le colonel en se levant; je m'attendrirais en l'écoutant; je pleurerais peut-être, et, ma foi, je veux bien être un vieil enfant, mais je ne veux pas que les autres le voient.

Et le colonel se mit à se promener dans le jardin, devant la porte du salon, en fumant sa pipe, pendant que Marie commençait ainsi :

— Mon père était, comme vous le savez, colonel d'un régiment de cavalerie. L'armée n'avait pas, dit-on, de militaire plus brillant; il avait plus que l'ardeur du courage, il en avait l'ivresse; et j'ai souvent entendu dire à ses compagnons d'armes que quand le premier coup de canon retentissait, et qu'à la tête de son régiment il s'élançait en avant, de tels éclairs jaillissaient de ses yeux qu'il entraînait après lui les plus tremblants enivrés comme lui; du reste, inflexible, et même quelquefois implacable, on l'admirait; mais on frémissait devant lui. Quand il avait épousé ma mère, elle était fort jeune, et il la méconnaissait souvent. Il ne désirait pas d'enfant. Je naquis. Que se passa-t-il en lui? Est-ce une de ces révolutions soudaines qui se font jour tout à coup dans les âmes puissantes et terribles? Est-ce cet attrait irrésistible que les êtres forts éprouvent pour ce qui est faible? Je ne le sais : mais mon père qui, jusqu'à ce que je fusse née, n'avait jamais prononcé une parole de joie ou d'espérance; mon père, quand il m'eut tenue dans ses bras et serrée contre sa poitrine, se sentit subitement, en une seconde, saisi d'une tendresse aveugle, indicible, passionnée pour moi...

— Oui, indicible! oui, passionnée! dit le colonel, qui, se rapprochant, s'était accoudé sur le rebord extérieur d'une des fenêtres du salon; et ces mots ne disent pas la moitié de ce que j'éprouvais. Je regardais cette petite créature à peine née, je la berçais, je l'endormais, et je me sentais des mains de femme pour la toucher; et la nuit même de sa naissance, moi qui n'ai jamais pu trouver plus de quatre lignes au bout de ma plume, j'écrivis à un de mes amis une lettre de six pages toutes mouillées de larmes, Dieu me pardonne, et remplies d'un seul mot répété sous mille formes, *J'ai une fille*. Continue.

— La guerre d'Espagne venait d'éclater; mon père déclara qu'il m'emmènerait; ma mère objecta mon âge, les dangers de l'expédition; à quoi il répondit qu'*il le voulait*, et je commençai mes campagnes à deux ans. Pendant les marches, la voiture de ma mère suivait le régiment à quelque distance, et le soir, arrivés au lieu de campement, la tente de mon père dépliée, on apportait mon berceau, et je dormais à ses côtés. Je ne voulais même m'endormir que quand sa tête était sur mon oreiller, à côté de la mienne; si bien que chaque soir, à huit heures, quelles que fussent ses occupations, il lui fallait se rendre auprès de ce petit lit, ôter une de ses grandes bottes, étendre à mes côtés une de ses jambes, et il ne me quittait que quand mes bras, que j'avais enlacés autour de son cou, se dénouaient, vaincus par le sommeil. Cependant les chances de la campagne étant devenues désastreuses, il songea à me laisser avec ma mère à Tolosa. Le matin du jour fixé pour le départ, il vint me dire adieu. J'étais assise sur une de ces petites chaises fermées par devant, où la prévoyance des mères enferme les jeunes enfants, et je vois encore cette brune figure de mon père, avec ses longues moustaches noires, se pencher vers moi. Il me tint longtemps embrassée, puis il s'écria avec effort : *Je ne peux pas*. Et je me sentis soudain enlevée en l'air; il m'emportait avec ma chaise; ma mère suivit, et nous voilà toutes deux accompagnant encore l'armée, tantôt à deux lieues, tantôt à quelques pas, restant à l'arrière-garde les jours de bataille, séjournant dans le camp lorsqu'on campait, et toujours avec lui. De là, métamorphose dans le régiment. Mon père se montrait plus que rigoureux dans le gouvernement de ses soldats, et on racontait de sa sévérité des traits effrayants. J'arrivai, la discipline en souffrit, ou plutôt la clémence y gagna. Ma petite personne royale portait grâce. Si le hasard nous faisait rencontrer un soldat envoyé en prison (et ma mère gagnée faisait souvent naître ce hasard) je criais, que je voulais son pardon, et la sentence était, sinon rapportée, au moins adoucie. J'avais toujours à la bouche quelque demande de congé que m'avait soufflée en cachette un vieux sergent que j'aimais beaucoup; il ne se passait guère de semaine où je ne réclamasse quelque distribution extraordinaire d'eau-de-vie, et je ne suis même pas bien sûre de n'avoir pas un jour demandé le pillage. Aussi tout le régiment m'adorait; la musique venait jouer le dimanche devant la tente pendant mon déjeuner, et c'était, à ce qu'il paraît, un curieux spectacle que celui de cette petite fille de cinq ans très-parée (ma mère était fort coquette de ma personne) et vivant au milieu de ces rudes soldats, au milieu d'un camp, pour y représenter l'indulgence qui n'est si souvent que la justice. Pardonnez-moi ces détails peut-être puérils; mais j'ai le cœur si plein de ces souvenirs que je m'y laisse facilement entraîner; ils me rappellent si vivement cette idolâtrie paternelle... Mon père prétendait que je le rendais lâche. Le matin des jours de bataille, il ne venait jamais m'embrasser, et un jour, ayant été blessé d'un coup de feu que l'on crut mortel, il refusa absolument de me voir tant que le péril dura. « J'aurais eu peur de devenir faible en t'apercevant, » m'a-t-il dit plus tard. Aussi était-il aimé de moi comme il m'aimait. Tout enfant à cinq ans, j'étais plus jalouse pour lui de ma personne qu'il ne l'était lui-même. Seul, il avait le droit de m'embrasser; mes mains, mes bras, je les abandonnais volontiers à la reconnaissance de tous ces vieux soldats; mais je gardais mon visage pour mon père, et si quelque officier l'effleurait de ses lèvres par bonté, je me détournais sans qu'on me vît, et du revers de ma main je me frottais la joue pour en effacer le baiser qui n'était pas celui de mon père.

— Au diable! dit le colonel qui s'était encore rapproché malgré lui, toujours mon éloge! Commence donc le récit de mes torts.

— M'y voici, reprit en riant Marie. Puis se tournant vers son fiancé : — Vous avez pu l'entrevoir par quelques mots, mon ami, ma mère n'était pas heureuse...

— A la bonne heure! dit le colonel.

— Ce qu'il y avait de fin, de réservé, d'exquisement délicat dans la nature de ma mère, échappait au cœur généreux, mais violent...

— Violent et brutal.

— Violent de mon père. Elle lui causait de l'impatience au lieu de le toucher, et quand il avait dit *femmelette*, il avait tout dit. Son caractère emporté, despotique...

— Très-bien.

— Ne le rendait guère propre au rôle de bon mari. Habitué au commandement, il voulait de la discipline dans sa maison, ainsi que dans son régiment, et gouvernait sa femme comme ses cuirassiers. Ses colères vraiment terribles, et qu'il ne réprimait jamais, nous faisaient vivre dans une atmosphère éternelle d'orages, et ma mère m'a souvent dit que quand elle voyait les narines de mon père se gonfler et blanchir sur le bord (c'était le signe précurseur), un frisson de terreur courait sur tous ses membres. J'avais, comme vous pouvez le voir encore, une grande ressemblance de visage avec mon père; mais malheureusement la ressemblance allait plus loin que le visage. Soit effet de ma première éducation (on n'a pas impunément le canon pour précepteur), soit penchant de mon propre caractère, soit imitation du caractère paternel, j'avais, il faut bien l'avouer, j'avais des accès de violence tout à fait militaires. Vous savez comme les enfants sont habiles à s'autoriser des défauts de ceux qui les entourent, et prompts à les reproduire : aussi, sans le vouloir, imitais-je dans mes

emportements d'enfant le son de voix, les paroles, les gestes de mon père; et si je ne m'appropriais pas son dictionnaire tout entier, y compris les mots qui ne se trouvent pas dans les vocabulaires classiques, il faut en rendre grâce au ciel, mais non à moi. La première fois que mon père me vit ainsi, il fut enchanté de se retrouver dans ma petite colère avec ses poses et son langage; il ne regretta que ses adverbes; et, comme je n'étais pas avare de ces sortes de scènes, plus d'une fois il amena orgueilleusement devant moi, comme témoin, de vieux camarades qui riaient comme lui et m'embrassaient. Ma mère voyait plus loin et s'inquiétait de cette violence naissante, défaut chez un enfant, vice chez une jeune fille, et qui suffit pour gâter toute la vie et toute l'âme d'une femme; mais à ses prévoyantes réprimandes, mon père répondait : « Laissez-la faire, madame; la fille d'un colonel ne peut pas être une femmelette. »

— Imbécile! dit tout bas le colonel.

— Qu'est-ce, mon père ? reprit Marie.

— Rien, je me parle à moi-même; continue.

— Une circonstance imprévue vint bientôt tout changer. Je grandissais, et mon défaut grandissait avec moi. Un jour j'étais assise au coin du feu avec ma gouvernante, et je tenais à la main un petit poker avec lequel j'attisais le charbon de terre. Dans la crainte que je ne me brûlasse, ma gouvernante me dit de déposer le poker; je refusai; elle voulut me le prendre, je la repoussai; des reproches et des ordres impérieux de sa part, des réponses obstinées de la mienne, amenèrent une querelle, et bientôt ma colère fut telle, que la voyant s'approcher de moi avec des menaces, je lui jetai violemment le poker tout rouge que je tenais à la main. Heureusement elle se détourna, et le poker allant frapper la porte y creusa un sillon et la brûla. Mon père était accouru au bruit, et quand il eut tout appris, quand il vit le poker encore fumant, quand il pensa que j'aurais pu tuer cette pauvre vieille femme, alors, comme son cœur était aussi bon que peu maître de lui, alors une indignation violente le saisit, et, me prenant par la main, il m'accabla des plus terribles reproches, il m'appela lâche et cruelle! A peine le poker lancé, la frayeur et le désespoir avaient succédé chez moi à la colère, et des larmes de repentir jaillissaient déjà de mes yeux; mais ce mot de *lâche* les sécha subitement, et, mon orgueil naturel me poussant, je relevai la tête et répondis à mon père : Pourquoi m'appelez-vous lâche? Vous avez bien frappé hier avec un bâton le vieux soldat qui vous sert!... Un coup de foudre ne l'eût pas plus atterré : muet, les lèvres tremblantes, il me regarda longtemps avec un étonnement douloureux que je ne comprenais pas, et qui pourtant me troubla jusqu'au fond du cœur; puis, sans me dire une parole, sans me faire un reproche, il s'éloigna précipitamment et rentra chez lui.

— Je rentrai, s'écria le colonel, parce que j'étais éperdu! Une révolution s'était faite dans mon âme; je voyais, je comprenais! Ton visage, ta physionomie bouleversée par la passion; tes yeux surtout, tes yeux où brillait comme une sorte de férocité, tout cela me déchira l'âme! Ma fille, ma chère fille cruelle, et cruelle à cause de moi! cruelle, et s'autorisant de ma cruauté! Je me fis horreur et pitié! Mille pensées toutes nouvelles pour moi m'assaillirent à la fois; avec cette effrayante logique de la douleur, je te vis tout d'un coup jeune fille, femme, frappée d'un vice incurable et marquée dans le monde de ce terrible nom : *femme méchante!*

— Et moi, mon père, reprit Marie, et moi, pendant ce temps, j'étais à genoux devant ta porte, t'appelant, mais d'une voix si basse que tu ne m'entendais pas; essayant doucement d'entrer, mais en vain; tu t'étais enfermé, et ma journée se passa dans de mortelles angoisses. Le soir, quand je te revis à l'heure du repas, je voulais m'élancer à ton cou en te demandant pardon, mais je ne l'osai pas, non par mauvaise honte, mais par je ne sais quelle délicatesse inexplicable. Tout n'est pas vanité dans la crainte de revenir sur un tort; il s'y mêle aussi une sorte de pudeur discrète. Je me contentai donc de te regarder sans cesse dans l'espoir que tu commencerais le premier à me parler. Le lendemain, pour compenser mon silence, des fleurs que je cueillis le matin et que je plaçai sur la table devant ta place, un beau fruit que je glissai, sans être vue, sous ta serviette, te parlèrent tacitement de mon repentir et de mon désir de réparer ma faute. Mais tu ne semblais pas t'apercevoir de ces marques de regret, et pour la première fois je te voyais tristement rêveur.

La fin à une prochaine livraison.

TACTIQUE NAVALE.

Les notes explicatives qui accompagnent nos gravures sont extraites de l'ouvrage de P. Ozane, ingénieur des constructions navales; bien qu'elles soient d'une date déjà ancienne, et que l'introduction de la navigation à vapeur ait surtout apporté des modifications importantes aux conditions de la tactique navale, on peut lire cependant avec fruit ce qu'a écrit Ozane.

1. *De l'ordre de bataille.* — Les vaisseaux combattent par les côtés, parce que leur artillerie y est également partagée, et se tiennent dessous voile, afin d'avoir le mouvement nécessaire pour agir dans le combat. La distance qu'on laisse entre chaque vaisseau dépend de la force du vent et de l'étendue que le général juge nécessaire de donner à l'armée pour combattre avec plus d'avantage.

Les frégates marchent à portée de recevoir les ordres qu'on peut leur donner; les brûlots sont en dehors des frégates à une grande portée de canon des vaisseaux; les bâtiments de charge marchent en dehors des brûlots. On est dans l'usage de nommer avant-garde l'escadre qui marche à la tête de la ligne, et arrière-garde celle qui forme la queue; s'il y a une troisième division, on nomme celle du centre corps de bataille : c'est la place du général quand la disposition de l'ennemi ou des raisons particulières ne l'obligent point de se placer ailleurs. Les vaisseaux représentent les troisièmes divisions de l'armée. On combat aussi par escadres, c'est-à-dire que les divisions agissent chacune de leur côté; ce genre de combat est plus vif que le premier parce que les petits corps ont plus d'activité que les gros et peuvent serrer davantage l'ennemi, mais une fois l'action engagée, il est très-difficile de se réunir dans un combat par escadres.

2. *Armée du vent, coupant la ligne ennemie.* — Couper une ligne, c'est la traverser pour séparer quelques vaisseaux dans le dessein de les combattre séparément et de les réduire avant qu'ils puissent être secourus du reste de leur armée; les vaisseaux rangés marquent la route que l'on tient dans cette manœuvre, et le vaisseau coupé vire de bord pour rejoindre son armée. Doubler l'ennemi, c'est traverser sa route en tête ou en queue, pour le mettre entre le feu de l'armée et celui du détachement qui le double; un vaisseau double l'ennemi en tête, et un autre en queue.

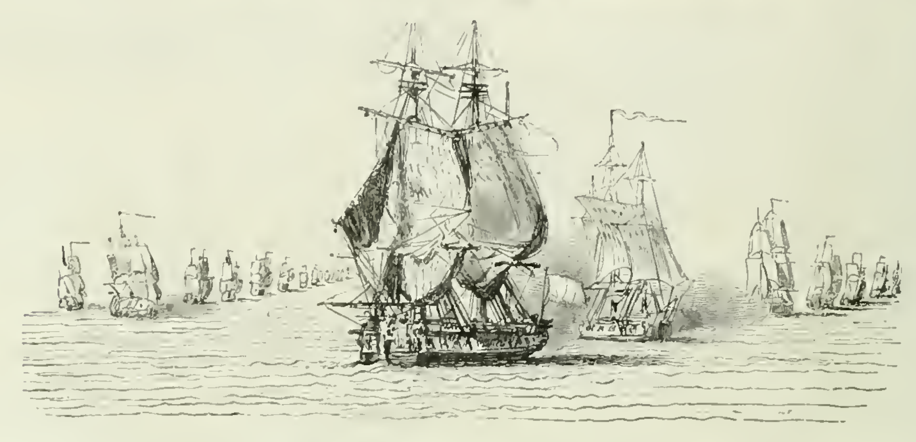
Envelopper l'ennemi, c'est se replier sur lui autant qu'il est nécessaire pour lui ôter tous les moyens de se sauver.

3. *Du combat à l'abordage.* — Aller à l'abordage, c'est serrer un vaisseau, et s'y attacher pour le combattre, en faisant passer une partie de l'équipage sur son bord. Cette manœuvre est aussi délicate que hardie, et demande au moins autant de talent que de valeur, à cause des accidents qui peuvent arriver par le choc des vaisseaux; c'est ce qui fait qu'on a une grande attention, en approchant l'ennemi, de brasser petit à petit les voiles sur les mâts afin de ralentir la vitesse du vaisseau et rendre l'abordage plus doux.

4. *De l'ordre de retraite.* — Cet ordre se forme sur les deux lignes du plus près afin d'être plus tôt en bataille sur celle que l'occurrence pourra demander, si une poursuite



1. Ordre de bataille.



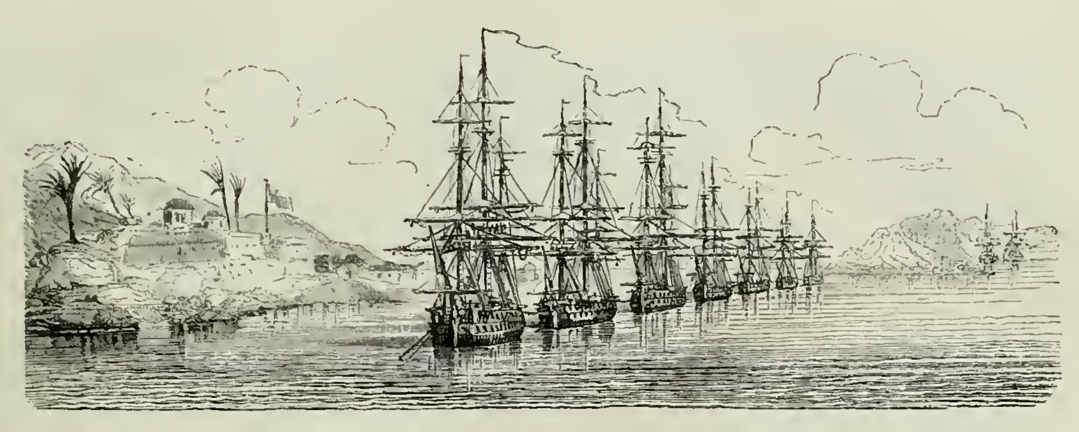
2. Armée du vent, coupant la ligne ennemie.



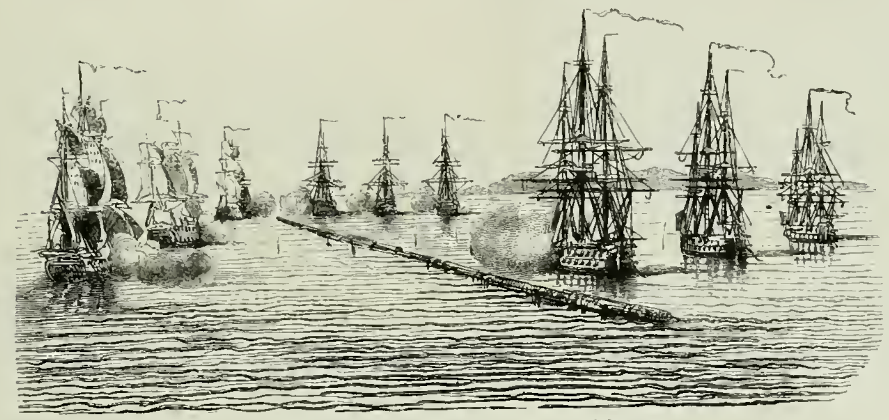
3. Combat à l'abordage.



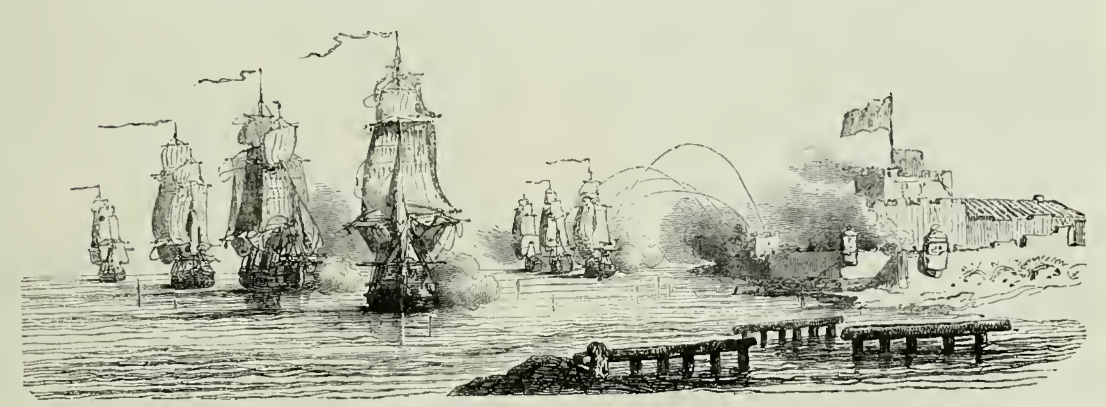
4. Ordre de retraite.



5. Vaisseaux embossés.



6. Attaque de vaisseaux retranchés.



7. Bombardement d'un port.



8. Débarquement de troupes chez l'ennemi.

trop vive oblige de combattre ; les frégates et autres bâtiments de suite sont dans l'espace couvert par les vaisseaux de guerre. On ne peut prendre cet ordre que dessous le vent de l'ennemi ; c'est ce qui, dans un combat désavantageux, donne à l'armée de dessous le vent la facilité de s'en retirer en bon ordre. L'armée du vent n'a pas le même avantage, elle ne peut se retirer du combat qu'en serrant le vent, ou en revirant par la contre-marche, c'est-à-dire, en changeant alternativement de route ; enfin elle se retire encore en faisant revirer tous les vaisseaux ensemble. Cette manœuvre est dangereuse quand on est près de l'ennemi, parce qu'on est enfilé par son feu.

5. *Vaisseaux embossés.* — On embosse des vaisseaux, on les amarre près l'un de l'autre, dans le dessein d'empêcher l'ennemi de passer entre eux pour forcer l'endroit qu'ils défendent. On embosse ordinairement les vaisseaux par des ancres jetées de l'avant et de l'arrière, ou par des amarrages établis à terre ; mais si les courants ou d'autres raisons ne permettent pas d'embosser les vaisseaux dans le passage, on les amarre selon la disposition du lieu sur les côtés d'où ils puissent canonner avec avantage l'ennemi, s'il tentait de passer. On profite selon les occurrences des postes avancés, pour y cacher des brûlots, que l'on tient toujours prêts à agir lorsque l'occasion le demande : on place encore, pendant la nuit, des chaloupes bien avancées, en dehors des vaisseaux, pour les garantir des brûlots que l'ennemi pourrait envoyer.

6. *Attaque de vaisseaux retranchés.* — On attaque, autant qu'on le peut, ces vaisseaux par des galiotes à bombes ou des batteries établies à terre qui puissent rompre leur estacade ou du moins l'ébranler assez pour que de forts vaisseaux achèvent de la forcer, en courant dessus à pleines voiles ; on profite aussi des nuits obscures pour envoyer des brûlots ou des chaloupes attacher des chemises soufrées à l'estacade afin de la désunir, en rongeant par son feu la partie qui est au-dessus de l'eau : mais si ces premières attaques ne peuvent avoir lieu, on fait, autant qu'on le peut, canonner l'estacade par des vaisseaux qui courent ensuite dessus, pour achever de la rompre, et entrer dans le port. Cette dernière manœuvre peut quelquefois devenir très-dangereuse, particulièrement si les vaisseaux retranchés sont amarrés, parce qu'on peut être retenu par l'estacade, et se trouver entre leur feu et celui des brûlots qu'ils pourraient avoir au vent.

Quelquefois, au lieu d'employer les moyens ci-dessus, on embarrasse l'entrée du port à l'aide de bâtiments lourdement chargés que l'on coule à fond, afin d'en rendre l'usage plus difficile, sinon impossible à l'ennemi.

7. *Bombardement d'un port.* — Quand on bombarde un port avec des bâtiments, on les place, autant que l'endroit le permet, à l'abri des coups de l'ennemi, en les postant derrière des îles ou terres dont l'élévation ne les empêche point d'ajuster ; mais si on ne veut qu'insulter le port en passant, on se sert de bombardes qui tirent en marchant : ces derniers bâtiments sont susceptibles de bombarder comme les premiers, quand l'occurrence le demande, et naviguent avec plus d'avantage, à cause de leur mât de misaine. On choisit ordinairement la nuit pour bombarder, afin que les bâtiments soient moins exposés aux coups de l'ennemi.

8. *Débarquement de troupes chez l'ennemi.* — Ces sortes d'expéditions sont les plus meurtrières que la marine puisse offrir quand le rivage où l'on veut descendre est bien défendu. L'usage ordinaire, dans ces occasions, est d'envoyer d'abord les frégates ou les prames canonner les batteries ou retranchements s'il y en a, afin d'en chasser l'ennemi ou du moins d'essayer de l'ébranler ; on jette aussi des bombes aux environs du rivage afin d'empêcher autant qu'il est possible à aucun corps de troupes d'approcher pour s'opposer à la descente. C'est à la faveur de cette canonnade que les chaloupes portent à terre les soldats et les ustensiles nécessaires pour former un retranchement s'il en est besoin. Quand le rivage n'est pas assez étendu pour permettre à toutes les chaloupes d'y aborder de front, elles s'approchent à la file, et on descend en passant de l'une dans l'autre ; on fait aussi quelquefois des attaques fausses ou réelles suivant le dessein que l'on a de partager les forces de l'ennemi ou de s'emparer à revers des batteries qui peuvent nuire au débarquement. Ces expéditions sont ordinairement protégées par de gros vaisseaux.

Je pense sur les satires comme Épictète : « Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi ; si ce sont des mensonges, ris-en. » J'ai appris avec l'âge à devenir un bon cheval de poste ; je fais ma station, et ne m'embarrasse point des roquets qui aboient en chemin. CH. DICKENS.

SUR LES SIGNAUX DES GAULOIS.

César, parlant de la levée d'armes dans Orléans, qui fut le premier acte de la grande insurrection de toutes les républiques de la Gaule sous le commandement de Vercingétorix, rapporte que la nouvelle de l'événement fut transportée dans tout le pays avec une célérité merveilleuse. Voici ses expressions : « La nouvelle est portée rapidement à toutes les cités de la Gaule ; car dès qu'une chose grande et importante arrive, ils la transmettent dans les champs et les campagnes par des clameurs. D'autres la reçoivent et la communiquent à leurs voisins, comme cela se fit alors. En effet, les choses qui s'étaient faites à Genabum au soleil levant, furent connues sur le territoire des Arvernes avant la première veille ; distance qui est d'environ cent soixante mille pas. » (Lib. VII.) Ce récit a soulevé, chez quelques érudits, de la difficulté. Imitant à cet égard certains traducteurs, ils ont pensé que l'on se mettait tout simplement à crier à travers champs, sans aucune disposition spéciale, et que les campagnards qui se trouvaient çà et là répétaient le cri, en le transmettant dans toutes les directions à peu près comme les ondulations circulaires qui se font quand on jette une pierre dans l'eau. Il est manifeste que pour un pareil mode de communication, il faudrait une densité de population rurale qui n'existe même pas aujourd'hui dans nos cantons les plus peuplés. Que l'on voie ce qu'il y a ordinairement de monde dans les champs et que l'on juge s'il serait possible d'y faire ainsi porter des paroles de proche en proche. Ce serait impraticable. Il faut donc croire que ce transport des nouvelles ne s'effectuait chez les Gaulois que suivant certaines lignes sur lesquelles on disposait du monde, et, si l'on peut ainsi dire, une succession de sentinelles. C'était un mode analogue à notre télégraphie actuelle, quoique bien moins perfectionné, mais ayant du moins cet avantage que, ne nécessitant aucun matériel, il pouvait être aisément improvisé toutes les fois que la nécessité s'en faisait sentir et dans toute direction que les circonstances commandaient.

M. Monge, qui a traité cette question dans un mémoire lu à l'Institut en 1808, a prétendu prouver l'impossibilité de cette pratique, d'où il concluait, puisqu'on ne pouvait révoquer en doute la coïncidence, à un jour près, des soulèvements de Gergovie et de celui de Genabum, que les Gaulois avaient dû faire usage de signaux, « dont on avait soigneusement caché la nature au général romain, et que celui-ci, trompé par les bruits populaires, aurait cru être de simples cris. » Mais d'abord n'est-il pas hors de toute créance que César, qui avait dans son parti tant de Gaulois, qui entretenait dans la Gaule tant d'espions, eût pu être trompé sur une coutume si frappante et naturellement si connue de tout le monde ? Reste donc à voir si la critique de M. Monge est fondée. La question est de savoir si, par la méthode en question, une nou-

velle peut être portée en quinze heures de temps à une distance de 49 à 50 lieues qui est l'intervalle entre Orléans et la frontière d'Auvergne, cent soixante mille pas, dit César. D'abord le transport du son en lui-même n'est rien, puisque la vitesse du son étant de 347 mètres par seconde, le parcours de cinquante lieues ne demande que de neuf à dix minutes. Le procédé serait donc excellent s'il ne fallait tenir compte du temps perdu à chaque station. En supposant que la sentinelle qui jette son monosyllabe y mette trois secondes, que la sentinelle suivante, avant de s'être retournée à l'opposé et de commencer à crier à son tour, mette douze secondes, ce qui est certainement calculer bien largement, nous avons donc une dépense de quinze secondes à chaque station. Reste à savoir combien de stations sont nécessaires. M. Monge, par des expériences faites sur l'esplanade des Invalides, prétendait s'être assuré qu'on cessait d'entendre distinctement des mots criés à une distance de plus de 91 mètres. C'est bien peu. Il est évident que l'esplanade des Invalides n'était pas un lieu dans les meilleures conditions pour une pareille expérience, et que dans le fond d'une vallée, par exemple, il n'est pas rare d'entendre le son proféré par de bons poumons s'étendre jusqu'à deux kilomètres. De plus, il est manifeste qu'un mot tant soit peu long cesse d'être distinct à une distance incomparablement moindre qu'un simple monosyllabe. Ce n'est donc pas sur des mots, mais sur des monosyllabes qu'il eût fallu faire l'épreuve. Aussi les observations de Monge ne furent-elles pas acceptées. Le général de Bonal, qui en publia une critique dans les Mémoires de l'Académie celtique, prétendit qu'une distance moyenne de 500 mètres entre deux stations consécutives était plus que suffisante, ce qui réduisait le nombre de crieurs entre Orléans et la frontière d'Auvergne à 352 au lieu de 2630, comme l'aurait voulu le calcul de M. Monge. Peut-être ces deux évaluations sont-elles exagérées en sens contraire, et aussi semble-t-il que l'on peut avec plus de vraisemblance supposer les crieurs à 200 mètres l'un de l'autre, ce qui en fait 5 par kilomètre et par conséquent 1000 pour 50 lieues. En nous reportant à notre compte de 15 secondes par cri, nous n'aurions donc en somme qu'une durée de quatre heures vingt minutes pour le transport, tandis qu'en adoptant le chiffre de M. Monge nous trouverions à peu près onze heures. Même avec ce calcul la nouvelle aurait donc pu franchir du matin au soir l'espace voulu. Mais il faut bien attribuer quelque chose dans un semblable compte aux sentinelles négligentes, et c'est ce qui fait que, même avec la disposition que nous proposons, il ne nous semble pas étonnant qu'il ait fallu, comme le dit César, toute la journée avant que le cri ne s'entendît aux frontières d'Auvergne.

Il y a un point que les auteurs ne me semblent point avoir remarqué et auquel il n'est pas inutile de faire attention : c'est l'importance qu'il devait y avoir à transmettre le mot d'ordre monosyllabe par monosyllabe, au lieu de le crier tout d'un trait. Supposons en effet que le mot ou la phrase, pour être articulé distinctement, demandât douze secondes, ce sera donc vingt-quatre secondes en tout qui se dépenseront à chaque station, c'est-à-dire à peu près le double de ce que nous avions trouvé précédemment ; et le transport de la dépêche, au lieu de demander quatre heures, en demanderait huit. Tandis que si le crieur, après avoir transmis un monosyllabe, en transmet un second et ainsi de suite jusqu'à l'entier achèvement de la phrase, il est manifeste que la dépêche totale arrivera dans un temps égal au transport d'un monosyllabe, plus le petit nombre de secondes nécessaire pour qu'un seul crieur ait articulé toute sa phrase. C'est une grande différence, qui tient à ce que, dans un cas, il n'y a jamais qu'un crieur au travail, tandis que dans l'autre il y a toute une série qui opère en même temps.

Du reste, rien de plus facile à comprendre que l'établissement de ces lignes de correspondance autour des points où l'on savait d'avance qu'il devait se passer de grandes choses, soit dans les opérations de la guerre, soit dans les délibérations des assemblées politiques. Il suffisait de mettre en réquisition les habitants de la campagne, même les femmes et les enfants. Cette institution est une preuve de plus de cet esprit particulier d'invention que les anciens s'accordaient à reconnaître aux Gaulois, et qui se témoigne par tant de découvertes ingénieuses qui leur sont attribuées.

ANCIEN USAGE DES SERRURES

ET CADENAS A COMBINAISONS.

L'usage des serrures remonte à une haute antiquité. Déjà, du temps d'Homère, les portes étaient munies d'une espèce de fermeture de ce genre. Les Romains donnaient le nom de *clefs lacédémoniennes* aux clefs à broches triangulaires. Ce nom indique, sinon l'origine véritable, au moins le pays d'où les Romains avaient importé chez eux l'invention.

La serrure en bois, encore actuellement employée en Égypte, et qui remonte sans doute à une haute antiquité, est du nombre de celles que l'on peut appeler à combinaison, parce qu'on ne parvient à les ouvrir qu'avec une clef dont la construction est combinée avec l'intérieur de la serrure elle-même.

Joseph Bramah, mécanicien anglais, a imaginé une serrure qui n'est, à proprement parler, qu'une imitation de celle des Égyptiens.

On a un cadre rectangulaire MN, dans les deux petits côtés duquel sont pratiquées deux rainures A et B. Un pène xy est engagé dans ces rainures ; il s'agit d'enlever ou de rendre, à volonté, une mobilité parfaite au pène entre ces rainures.

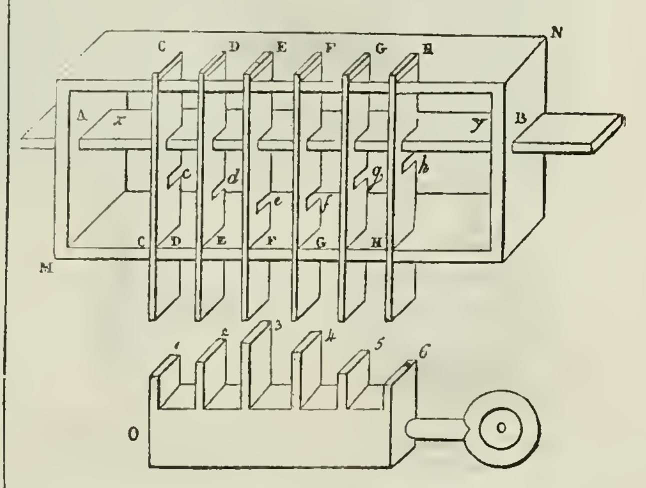


Fig. 1. Serrure de Bramah.

Pour cela, des lames d'acier ou de fer, C, D, E, F, G, H, ont été engagées à la fois dans les deux parois supérieure et inférieure du cadre et dans le pène AB, au moyen d'entailles pratiquées dans ces parois et dans ce pène. D'un autre côté, des entailles *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, ont aussi été établies dans les lames C, D, E, F, G, H, à des hauteurs différentes. Tant que ces dernières entailles ne seront pas toutes montées exactement à la hauteur du pène, celui-ci sera arrêté et conservera une immobilité complète. Au contraire, il y a une position des lames telle que toutes les entailles *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, le laissent passer à la fois et lui permettent de se mouvoir horizontalement. On obtient cette position d'un seul coup au moyen de la clef OO, dont les panneton 1, 2, 3, 4, 5, 6, sont tous de longueurs inégales et correspondant à la distance où les entailles des lames se trouvent du pène xy.

Une pareille serrure, on le conçoit, n'est pas susceptible d'être crochetée (1).

Parmi les peuples européens, les premières serrures un peu artistement faites ne remontent guère en deçà du seizième siècle. C'est à cette époque que furent imaginés les cadenas à combinaison, qui ne peuvent être ouverts que quand on a la connaissance du mot sous lequel ils ont été établis.

Les fig. 2, 3 et 4 sont exactement reproduites d'après la *Logistique* ou Arithmétique de Butéon, publiée à Lyon en 1559. Cet habile mathématicien est le premier auteur français qui ait décrit les cadenas à combinaisons, et il l'a fait avec assez de clarté pour que notre tâche puisse se borner à traduire presque littéralement le passage qui les concerne; la *Logistique* est écrite en latin. (Voy. p. 312 de cet ouvrage, qui est rare aujourd'hui.)

« Il y a des serrures qui sont faites en airain ou en fer, de telle sorte qu'elles offrent une fermeture solide et qu'on peut les ouvrir sans aucune clef, mais seulement en connaissant leur secret. On les fait ordinairement sous la forme d'un cylindre foré de part en part dans le sens de son axe. Ce cylindre se compose de six parties, savoir : deux anneaux fixes servant de base, et quatre anneaux intermédiaires qui sont mobiles autour de l'axe, et portent tous intérieurement une entaille semblable à celle que l'on voit tracée sur la figure 3.

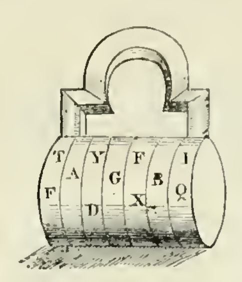


Fig. 2. Cadenas fermé.

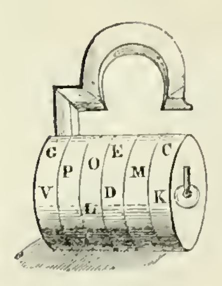


Fig. 3. Cadenas ouvert, la clef dehors.

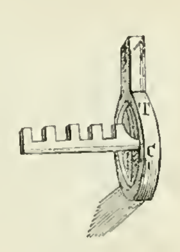


Fig. 4. Clef fixée dans l'un des anneaux extrêmes.

» Lorsque les anneaux sont disposés de manière que toutes leurs entailles soient bien alignées, on y introduit une clef à tête large, munie d'un appendice (fig. 4), et sur l'axe de laquelle sont fixées quatre dents qui passent librement à travers les entailles alignées. La position qu'il faut donner aux anneaux pour aligner ainsi les entailles intérieures, qui sont cachées, se reconnaît aux aux lettres gravées extérieurement, lettres qui ont été inscrites de manière à former un mot. Il suffit d'un léger changement dans la position des anneaux mobiles pour que la clef ne puisse plus être retirée; et la serrure restera fermée tant qu'une seule des dents de la clef rencontrera la partie pleine et non l'entaille d'un anneau, c'est-à-dire, tant qu'on ne remettra pas les lettres dans la position où elles étaient d'abord. Presque tous les cadenas portent six lettres. »

(1) La figure et la description de la serrure de Bramah sont empruntées à l'excellent Dictionnaire des arts et manufactures, de M. Charles Laboulaye (1847).

Ainsi, dès 1559 l'usage du cadenas à combinaison était connu.

Antérieurement à cette époque, dans le livre VII du traité *De subtilitate* de Cardan, publié pour la première fois à Nuremberg en 1550, on trouve la description d'un cadenas de ce genre, dont l'invention est attribuée par Cardan à Janellus Turrianus de Crémone, habile mécanicien qu'il cite en différents passages. Nos figures 5 sont la reproduction exacte de celles de Cardan. Elles montrent qu'il s'agit là d'un cadenas à sept lettres, et l'on y remarque certains détails qui portent à croire que l'on pouvait, à volonté, changer le mot SERPENS sous lequel on avait établi l'ouverture du cadenas. Mais le texte de Cardan est tellement obscur, dans l'original aussi bien que dans la traduction française qu'en a donnée Richard Leblanc (Paris, 1556), qu'il n'y a aucune certitude à ce sujet. En tout cas, cet important perfectionnement a été imaginé ou au moins renouvelé en 1778 par le prieur des Célestins de Sens. Il consiste en ce que l'échancrure, pour chaque anneau, soit pratiquée dans un cercle différent de celui qui porte les lettres, et pouvant se mouvoir à frottement dur dans l'intérieur de celui-ci. Avec quatre anneaux portant chacun vingt-quatre lettres le nombre des combinaisons possibles est de 331 776.

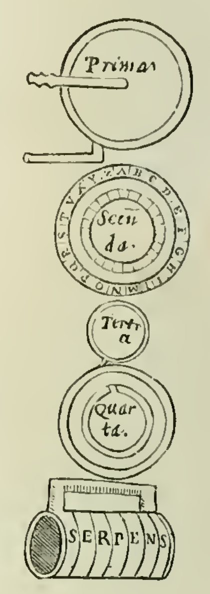


Fig. 5. Cadenas de Cardan.

Suivant quelques auteurs allemands, ce serait à Hans Ehemann de Nuremberg qu'il faudrait attribuer l'invention du cadenas à combinaisons en 1540. On a cité aussi Alexis Carrara de Padoue comme l'inventeur d'un cadenas qui aurait été usité à Venise avant 1522, de l'espèce de ceux que l'on appelait chez nous *cadenas des jaloux*. Le cadenas à combinaison du genre de ceux de Butéon et de Cardan, porte depuis longtemps aussi le nom de *cadenas à rouleaux*.

— Sur le chemin de la vie, la médiocrité est une hôtellerie que vantent tous les voyageurs, mais où nul ne s'arrête qu'alors que sa voiture s'est brisée.

— La haine que nous portons à nos ennemis nuit moins à leur bonheur qu'au nôtre.

— C'est ajouter à son mérite que de reconnaître celui d'autrui.

— L'orateur qui dit trop est une horloge qui sonne l'heure à la demie.

— Les interprétations des belles âmes sont comme des creusets où semblent se purifier les fautes du prochain.

— Un grain de sucre tempère l'âpreté du liquide agité dans un vase : ainsi le sentiment religieux au fond de l'âme émue y adoucit les amertumes de la vie.

— Les bonnes actions semées dans notre carrière germent et deviennent fleurs pour embaumer nos souvenirs.

— En haine des hommes supérieurs, l'envie fait un éloge outré des petits talents, croyant ôter ainsi à la stature des géants ce qu'elle ajoute à la taille des nains.

J. PETITSENN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

RUYSDAEL.

Voy. 1846, p. 209.



Musée du Louvre.— Le Buisson, tableau de Ruysdael.

Tous les maîtres de l'école hollandaise se trouvent dignement représentés dans notre Musée du Louvre, et nous possédons sans doute la plus riche collection des chefs-d'œuvre de la peinture flamande. On n'y compte pourtant que cinq toiles de Ruysdael, mais si variées de compositions, de sentiment et d'exécution, et si parfaites en leur diversité, qu'elles suffisent pour faire comprendre tout le génie de ce maître et le placer au premier rang des paysagistes.

Ruysdael est le paysagiste hollandais par excellence; il n'est jamais sorti de Hollande; il s'inspire uniquement de la nature qu'il a sous les yeux : ce sont les sites, les eaux, les campagnes, le ciel de son pays; rien ne sent chez lui l'imitation étrangère, et son talent est plus pur encore de tout alliage que celui de son maître Berghem, si fidèle cependant et si national, mais qui conserve malgré lui, de ses voyages en Italie, certaines réminiscences de la nature méridionale. Les sujets choisis de préférence par Ruysdael ne sont toujours que divers aspects ou divers accidents de la campagne flamande : de vastes plaines traversées par une rivière, de légères collines avec quelques chutes d'eau, une cabane au bord d'un grand chemin et entourée d'arbres, des ciels obscurcis par des nuages que perce un rayon de soleil, un bois épais coupé par une route sur laquelle s'acheminent bergers et troupeaux, des voyageurs, des villageois, des ports et des rivages de mer, où des digues, des jetées et le mouvement des flots rompent seuls l'uniformité de l'horizon sous un ciel nébuleux, etc., etc. — Prenez les titres de ses principaux tableaux, ils expriment bien cette inspiration constante du peintre qui s'applique uniquement à reproduire la nature inégale, froide et pluvieuse de son pays : c'est tantôt un *coup de soleil*, ou un *effet de soleil après la pluie*, tantôt *une tempête* soulevée contre les digues, ou *une forêt coupée par une rivière*, dans laquelle des bestiaux viennent s'abreuver.

Le Buisson, que nous reproduisons ici par la gravure, — est une des toiles les plus célèbres et les plus caractéristiques de Ruysdael. Comme fidélité d'exécution et comme sentiment intime de la nature, ce tableau nous donne l'expression parfaite du talent du peintre. L'effet en est triste et sauvage, impression ordinaire des œuvres de Ruysdael; la lumière qui éclaire le tableau est voilée, et de gros nuages chargent le ciel, poussés par le vent qui courbe les arbres et les hautes herbes. Un sentier de sable jaunâtre, montant et aride, mène à de pauvres cabanes isolées; il traverse un terrain hérissé de bruyères et d'ajoncs. Dans le lointain, une plaine avec un clocher; sur le premier plan, un buisson qui résiste au vent et se penche sur le revers de la colline. Puis, pour animer ce site solitaire, un paysan, accompagné d'un grand chien noir, qui gravit le sentier; il semble faire des efforts contre le vent et le sable; il a hâte d'arriver, avant l'orage, aux cabanes qui bornent l'horizon... — C'est la nature prise sur le fait, la nature de ce pays, dans toute sa vérité et sa tristesse; ce sont les terrains et le ciel de la Flandre, vus par un temps gris et froid, et si admirablement rendus que la réalité

même semble ensuite moins vraie que la copie faite par le peintre.

L'aspect général de ce tableau est sombre et verdâtre; bien des tons ont disparu pour laisser voir le fond qui est bitumineux; le ciel sali et jauni par les vernis devait être auparavant d'une couleur très-fine. Les arbres n'offrent presque plus de tons verts et le lointain a perdu toute sa vérité primitive. Comme les autres tableaux du même peintre et comme beaucoup d'autres de la galerie, *le Buisson* est loin d'être aussi bien conservé que la plupart des bonnes toiles flamandes que possèdent les musées étrangers. — Cette dégradation, causée par le temps, attriste d'abord les yeux et nuit à l'effet du tableau; mais en l'examinant avec attention, vous retrouvez tous les secrets de ce merveilleux talent, et l'œuvre du peintre, par sa vérité, vous donne une de ces émotions simples et pénétrantes comme celles que vous éprouvez devant la nature elle-même. Ruysdael n'a point cherché à embellir ce ciel, ce sentier, ce buisson; il les a peints fidèlement tels qu'ils lui apparaissaient, mais il les a vus aussi avec les yeux de l'âme, et il semble que son propre sentiment vive dans cette image de la nature extérieure, insensible et inanimée. Qui de nous n'a ressenti une impression de mélancolie étrange, une sorte de vague affliction en parcourant, seul, par un jour sombre, une plaine aride? N'avons-nous pas arrêté nos yeux avec tristesse sur quelques herbes, chargées de gouttes de pluie, frissonnantes au souffle du vent? Eh bien! ce que Ruysdael a peint avec génie, ce ne sont pas les objets mêmes, c'est l'émotion que leur vue nous causait et le sentiment que nous y attachions; il a fixé sur la toile non pas seulement le site offert à ses yeux, mais, pour ainsi dire, l'âme de cette nature solitaire et mélancolique. D'autres, non moins fidèles matériellement, peignent la nature dans tous ses traits; il ne manque rien à leur copie, mais ils y manquent eux-mêmes; leur peinture aura toutes les qualités, sauf une seule, la vie, la vie que l'artiste ne peut tirer que de son propre cœur.

LE DÉSERT DANS LA MONTAGNE.

On parle souvent de déserts, et l'on ne peint que des lieux où la nature a répandu le mouvement et la vie. L'esprit se repose encore sur les sombres forêts où le sauvage poursuit sa proie, sur les sables que traverse le chameau, sur les rivages où se vautre le phoque et que visite le pingouin: mais ici pas d'autres témoins que nous du lugubre aspect de la nature. Le soleil éclairant ces hauteurs de sa lumière la plus vive, n'y répandait pas plus de joie que sur la pierre des tombeaux. D'un côté, des rochers arides et déchirés qui menacent incessamment leurs bases de la chute de leurs cimes; de l'autre, des glaces tristement resplendissantes d'où s'élèvent des murailles inaccessibles; à leurs pieds un lac immobile et noir à force de profondeur, n'ayant pour rives que la neige, le roc ou des grèves stériles. Plus de fleurs; pas un brin d'herbe: durant huit heures de marche, je n'avais recueilli que les restes desséchés de l'anémone des Alpes, et c'était à la montée de la brèche. Rien de vivant désormais dans ces régions inhabitables. Les izards avaient cherché les gazons où l'automne n'était pas encore descendu. Dans les eaux pas un seul poisson; pas même une seule de ces salamandres aquatiques que je rencontre jusque dans les lacs qui ne dégèlent que trois mois de l'année. Pas un lagopède piétant sur ces champs de neige; pas un oiseau qui sillonne de son vol la déserte immensité des cieux. Partout le calme de la mort. Nous avions passé plus de deux heures dans cette silencieuse enceinte, et nous l'aurions quittée sans y avoir vu mouvoir autre chose que nous-mêmes, si deux frêles papillons ne nous avaient ici précédés; encore n'étaient-ce pas les papillons des montagnes; ceux-là sont plus avisés, ils se confinent dans les vallons où ils pompent le nectar des plantes alpestres, et jamais je ne les vois s'aventurer dans les périlleuses situations. C'étaient deux étrangers: le souci et le petit nacré, voyageurs comme nous et qu'un coup de vent avait sans doute apportés. Le premier voletait encore autour de son compagnon naufragé dans le lac..... Il faut avoir vu de pareilles solitudes, il faut y avoir vu mourir le dernier insecte, pour concevoir tout ce que la vie tient de place dans la nature.

RAMOND, *Voyages au mont Perdu.*

L'ÉDUCATION D'UN PÈRE.

Fin. — Voy. p. 185.

— C'est que pour la première fois, reprit le colonel, je descendis dans mon âme et y lisais. Jusqu'alors je n'avais jamais réfléchi sur moi. Homme d'action, j'agissais, je n'analysais pas. Défauts et qualités poussaient pêle-mêle et à leur fantaisie dans ma vigoureuse mais rude nature. Les mille analyses des consciences délicates qui s'étudient pour se rendre meilleures, les sévères examens des âmes réfléchies qui veulent se réformer, toute cette part d'influence enfin que nous avons dans la formation de notre cœur, m'étaient aussi inconnus qu'impossibles. J'étais bon comme j'étais colère, parce que je l'étais, et sans que je fisse plus pour cultiver ma vertu que pour combattre mon vice. Voilà l'ignorance où j'avais vécu sur moi-même jusqu'à la scène du poker; mais alors la tendresse paternelle me servant de conscience m'éclaira sur moi et sur ma fille; on ruse avec ses défauts, jamais avec ceux de son enfant. Je vis ce que j'étais, parce que je vis ce qu'elle serait, et j'en frémis; mais, en homme habitué aux résolutions décisives, je pris vite mon parti. Je me réformerai, me dis-je, pour la réformer, et dès le jour même je me mis à l'œuvre. Malheureusement on ne se sépare pas sans peine d'un vieil ami de trente-six ans; mon projet n'était rien moins qu'héroïque; mais un héroïsme chronique est chose bien difficile, et l'ingrate vous dira, mon cher Gustave, combien depuis ce moment elle a ri souvent de mes efforts surhumains pour me corriger.

— Et ce n'était pas sans sujet, reprit gaiement Marie. On parle d'un sage qui disait sept fois l'alphabet chaque fois qu'il se sentait près de s'emporter; mon père avait imaginé de boire un verre d'eau (le moment des repas était l'heure habituelle de ses emportements) aussitôt que l'orage grondait au dedans de lui; mais quelquefois les verres d'eau se succédaient si rapidement qu'il manquait d'étouffer, auquel cas l'impatience le prenant, il jurait, brisait tout et perdait en un moment le fruit de quinze jours d'efforts sur lui-même.

— Heureusement ma tendresse pour elle me vint encore en aide. En vérité, toutes les vertus sont, je crois, dans un seul mot, *aimer*. Pendant que je travaillais plus énergiquement qu'heureusement à me corriger, ce petit démon se corrigeait par enchantement; il lui avait suffi pour cela de voir pleurer sa mère au récit de sa faute.

— Et de voir que mon père étouffait de chagrin, dit Marie.

— Est-ce bien vrai que j'y ai été pour quelque chose?... Allons, ne me jette pas ces regards de reproche; tu sais bien que je feins de ne pas croire à cette bonne parole pour que tu me la répètes. Toujours est-il qu'elle se corrigea; mais il advint qu'à mesure qu'elle s'éloigna de ce vice, elle le jugea; la colère lui apparut telle qu'elle est réellement (car elle m'a désillusionné sur la violence), une faiblesse et non une force, une cruauté singeant l'énergie, et elle la prit en dédain comme en haine; de là à me blâmer, il n'y avait qu'un pas; me blâmer, c'était me considérer moins; me considérer moins, c'était me désaimer.

— Oh! mon père!

— Oh! il faut dire ce qui est, tu te détachas de moi; un père ne se trompe pas là-dessus, sache-le bien. Ne fallait-il pas que ta mère t'avertît par un mouvement de bras de venir

m'embrasser ? Tu ne savais plus serrer ma tête dans les mains avec les mêmes étreintes, et lors même que tes lèvres me répétaient tes anciennes paroles de tendresse, ton cœur sincère corrigeait, malgré toi, le mensonge innocent de ta bouche par je ne sais quel accent glacé qui me navrait. Chacun de mes emportements, surtout quand il tombait sur ta mère, brisait un lien entre toi et moi. Ma douleur fut profonde, atroce ; me voir presque indifférent au seul être que j'eusse aimé réellement, je crus en devenir fou. Alors...

— Je veux achever le reste, s'écria Marie. Alors, mon ami, dit-elle à son fiancé, alors mon père alla trouver ma mère et lui dit : « Ma fille ne m'aime plus ; cette enfant me voit emporté et me croit cruel ; elle me croit bourreau parce qu'elle me voit despote ; elle a ses raisons peut-être, mais je ne puis résister à son indifférence, j'en mourrais ; je veux me corriger, je me corrigerai. Malheureusement, à moi seul, je ne le puis pas ; je viens à vous, aidez-moi. Je vous ai fait bien souffrir, mais vous êtes meilleure que moi, et je suis malheureux ; aidez-moi. » En parlant ainsi, sa voix tremblait d'émotion ; ma pauvre mère, qui entendait pour la première fois sortir de sa bouche des paroles affectueuses, s'écria pleine de joie : « Vous vous trompez, mon ami, elle vous aime toujours, elle ne serait pas ma fille si elle vous aimait moins. —Je ne me trompe pas, mon amie, et mon châtiment est juste ; je vous ai méconnue ; mais nous sommes jeunes encore. Je compte sur vous : chaque fois que vous verrez paraître les signes de mon emportement, et vous devez les connaître, pauvre femme, dites-moi ces seuls mots : *Mon ami*, et je m'arrêterai aussitôt... Merci. » Mon père, après ces paroles, la serra avec force sur sa mâle poitrine, et ma pauvre mère accourut près de moi en me disant avec ivresse : « Ah ! chère, chère enfant, je te dois le premier beau jour de mon mariage, cours embrasser ton père. » Depuis ce jour tout changea ; mon père était trop homme d'honneur pour qu'une fois l'idée de devoir attachée à ses égards pour ma mère, il pût y manquer ; ce devoir devint bientôt un plaisir, ces égards de la tendresse. J'avais neuf ans, le moment de mon éducation était arrivé. Ma mère savait beaucoup...

— Je lui avais souvent laissé le temps d'apprendre, dit le colonel, et elle s'était instruite, comme les femmes s'instruisent presque toujours, par désespoir.

— Je ne veux plus que vous m'interrompiez.

— J'obéis.

— Quand je commençai à grandir, ces connaissances, amassées tout en pleurant, lui devinrent chères, parce qu'elle put me les communiquer, communication pleine d'intérêt pour moi ; car la tournure particulière de l'esprit de ma mère prêtait une grâce piquante à tout ce qu'elle avait appris, et le faisait pénétrer dans l'esprit de qui l'écoutait par je ne sais quelle pointe insensible. Tel narrateur, tel auditeur : elle racontait trop bien pour que je n'écoutasse pas volontiers ; j'écoutais trop bien pour ne pas retenir ; mes progrès furent rapides avant même que mon père soupçonnât que ma mère m'instruisît. Un jour il m'entendit faire récit à ma gouvernante d'un trait d'histoire assez peu connu. — « Qui t'a appris cela, mon enfant ? — C'est ma mère. — Ah ! » Une autre fois, il me voyait ranger des fleurs séchées dans un livre. — « Que fais-tu là, ma fille ? — Je range mes graminées dans mon herbier. — Herbier, graminées ? mais c'est de la botanique, je crois ; est-ce que tu sais la botanique ? — Ma mère me l'apprend. — Ta mère sait donc la botanique ? — Sans doute, et nous devons commencer demain l'histoire naturelle. » A ce moment, ma mère entrait : « Est-ce que vous savez l'histoire naturelle ? lui dit-il.

— Un peu, mon ami ; pourquoi ?

— Vous ne me l'avez jamais dit.

— Des choses plus sérieuses vous occupaient.

— Quand donc l'avez-vous apprise ?

— Pendant votre seconde campagne d'Allemagne.

— Ah ! oui, lorsque je restai un an sans vous écrire... Et un nuage de tristesse passa sur sa figure ; puis il ajouta : — Je suis heureux de me sentir si jeune ; j'aurai le temps de vous dédommager de tout le mal que je vous ai fait.

En effet, notre vie devint la sienne, et il assista à toute mon éducation. Ma mère parlait peu dans le monde, et presque toujours à demi-mots ; sa pensée se laissait deviner plutôt qu'elle ne s'exprimait ; mais quand elle prenait pour moi le rôle d'institutrice, son langage était à la fois si simple, si fin et si poétique, qu'aucune parole ne m'a jamais touchée davantage. Mon père, tout fier d'avoir une telle femme, et tout surpris de ne s'en être jamais douté, ne tarissait pas d'exclamations. Il commença de l'aimer et pour elle et pour moi, pour ce qu'elle savait et pour ce qu'elle m'apprenait. Un homme moins simple de cœur eût pu souffrir du mérite de sa femme si soudainement révélé, et n'eût pas consenti de bonne grâce à quitter ou du moins à partager ce premier rang dont les hommes font si volontiers leur place naturelle ; mais lui, avec sa naïve et forte nature...

— Assez, assez, dit le colonel.

— Je vous ai défendu de m'interrompre ; pour vous punir, vous aurez un éloge de plus. — Avec son âme simplement grande, il ne voyait là qu'une injustice à réparer, et surtout le bien de sa fille, l'amélioration de sa fille. Si je faisais quelque progrès, si je répondais avec justesse : « Vous êtes un ange, » disait-il à ma mère ; et un jour l'émulation s'emparant de lui, il arriva en me disant : « Je veux aussi t'apprendre quelque chose ; mais quoi ? Voilà le difficile. Je t'enseignerais bien à enlever une redoute, mais ce n'est pas ton affaire ; il n'y a pas un meilleur pointeur que moi dans toute l'armée ; mais ce n'est toujours pas ton affaire. Voyons, je veux te montrer la géographie ; non pas cette géographie que l'on enseigne sur de grandes feuilles de papier avec de petits points noirs pour montagnes et de petits zig-zag pour rivières, mais la vraie géographie, celle qui s'apprend avec les semelles de souliers. J'ai couru toute l'Europe ; nous voyagerons ensemble. » Et il commençait par avance ses descriptions. Et que d'heures se sont ainsi passées dans cette chambre que vous voyez d'ici, auprès de ma petite table de travail, mon père à droite, ma mère à gauche, moi au milieu, et pendant plusieurs heures de la journée ces deux êtres si chers se réunissant pour donner tout ce qu'il y avait de bon en eux à cette petite fille dont Dieu se servait pour les réconcilier, et qui lui en a bien rendu grâce depuis ! La leçon finie : « Allez jouer, enfant, me disait mon père ; et pour eux, ils restaient là, ayant chacun un bras appuyé sur cette petite table, et causant, de qui ? Toujours de moi, s'aimant pour moi, s'aimant en moi, et désormais inséparablement unis... »

— Et c'est ainsi, reprit le colonel, que j'ai été métamorphosé. J'étais dur, je suis bon, du moins je l'espère ; j'étais violent, je suis juste ; je tyrannisais, j'aime ; je ne jure plus, je ne bois plus, je ne fume presque plus... Que dirait mademoiselle ? Ah ! celui qui est là-haut sait bien ce qu'il fait en nous donnant des enfants ; nous croyons ne recevoir en eux que des êtres à adorer, et ils nous élèvent... Venez m'embrasser, mon précepteur. »

Marie se pencha sur le front déjà un peu chauve du colonel, et le baisa tendrement ; le jeune fiancé, les regardant tous deux avec des larmes dans les yeux, se dit tout bas : Dieu m'a béni.

J'ai mis tous mes efforts à former ma vie.

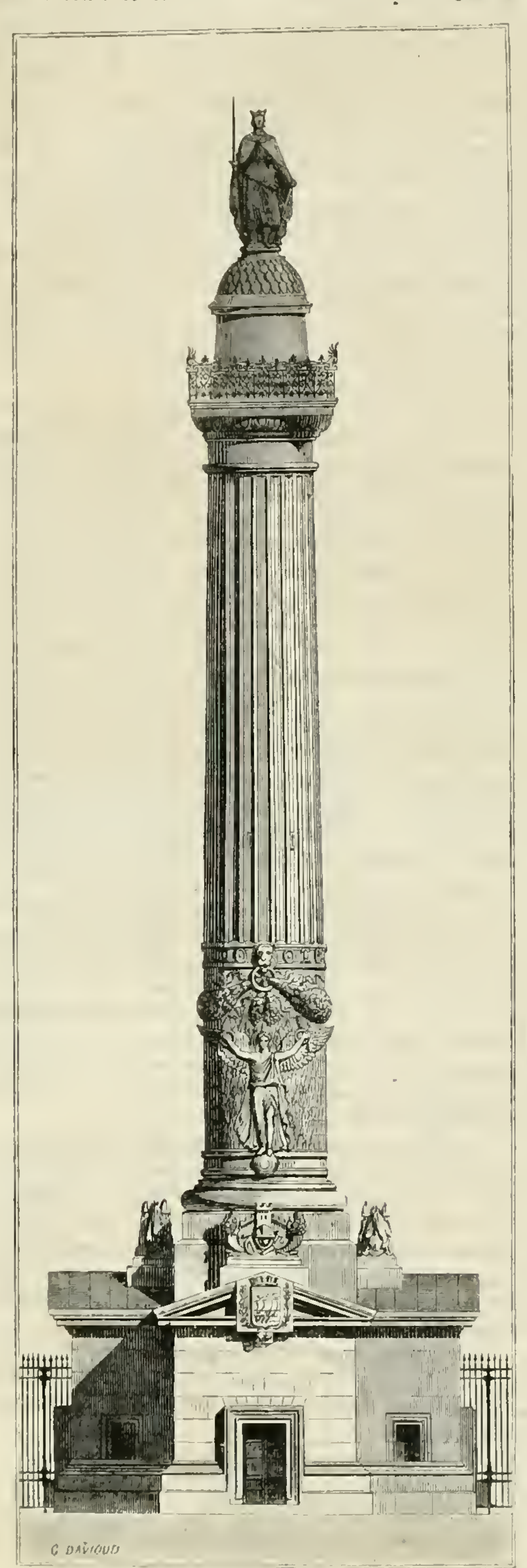
MONTAIGNE.

COLONNES MONUMENTALES

DE LA BARRIÈRE DU TRONE ACHEVÉES EN 1845.

En 1783, les fermiers généraux, voulant prévenir plus sûrement la contrebande et soumettre aux droits d'octroi

un plus grand nombre d'habitants, obtinrent du ministre Calonne de reporter le mur d'enceinte de Paris au-delà des boulevards neufs, et d'élever à chacune des nouvelles entrées des constructions destinées aux bureaux et logements



Une des deux colonnes de la barrière du Trône, à Paris.

des commis préposés à ce service fiscal. L'architecte Ledoux fut chargé de cet important travail dans lequel il devait trouver l'occasion de se livrer à tous les caprices d'une imagination malheureusement déréglée. Préoccupé sans doute de caractériser les entrées d'une grande capitale par des constructions d'un aspect monumental, cet architecte affecta de donner à des bâtiments d'une utilité vulgaire l'apparence de temples ou de monuments somptueux. Comme correctif à cette magnificence déplacée, Ledoux adopta un style d'architecture plus bizarre qu'original, sans précédent aucun, et qui, grâce au goût public, est resté sans imitateur. Ce style, contraire à tous les principes de la bonne construction, fut uniformément appliqué à toutes les barrières qui, quoique au nombre de cinquante-cinq, étaient toutes différentes de forme et de disposition.

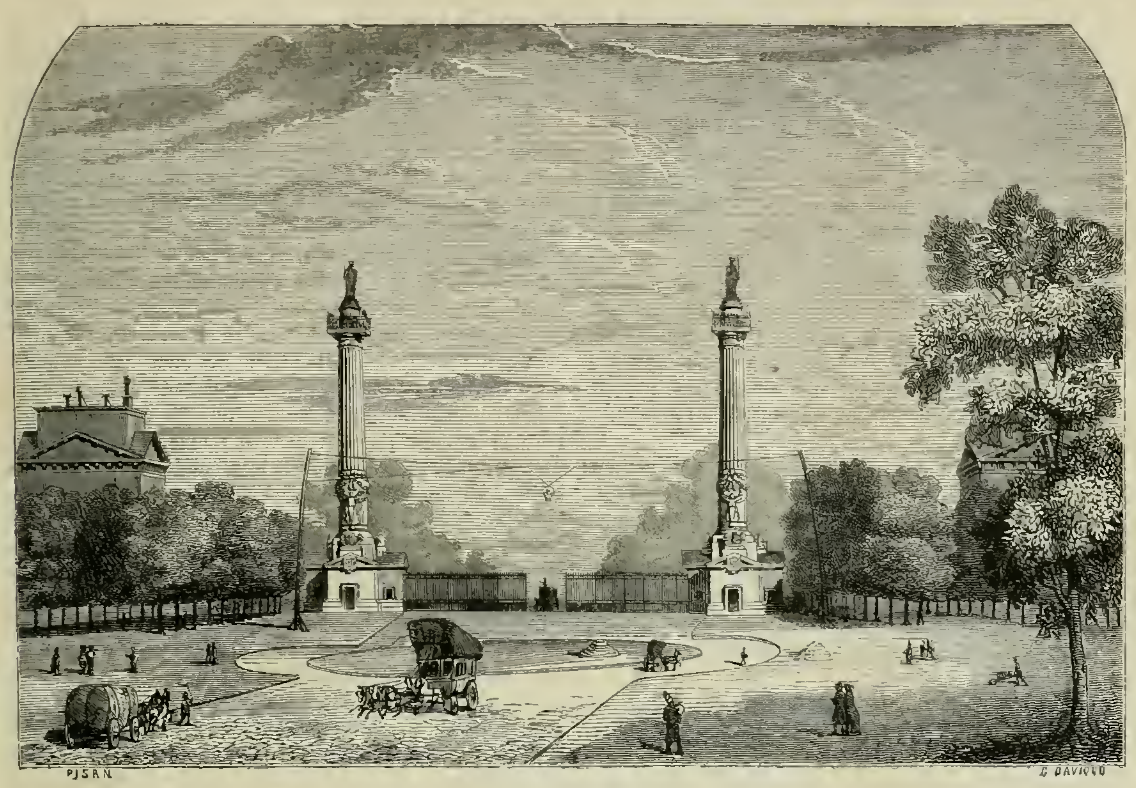
Parmi ces barrières, celle dite du Trône, élevée à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, mérite d'être distinguée. L'étendue même de l'emplacement qu'il s'agissait de décorer parait ici avoir influé d'une manière heureuse sur la disposition adoptée par l'architecte, et l'on ne peut qu'approuver le parti qu'il a pris de décorer cette entrée, l'une des principales et des plus belles de Paris, de deux colonnes monumentales de grande dimension. Mais ces colonnes ne furent pas achevées, et les projets conçus par Ledoux restèrent ignorés. Lorsque dans ces dernières années il fut question de terminer ou pour mieux dire de commencer la décoration de ces colonnes, l'architecte chargé de cette tâche dut forcément s'assujettir aux bossages de pierre qui avaient été ménagés dès l'origine pour recevoir de la sculpture; et de plus il fallut entreprendre d'importants travaux de consolidation devenus nécessaires par les dommages qu'avaient occasionnés à la construction les incendies de 1789 et de 1830. Ces travaux commencés en 1842 présentaient de grandes difficultés, ils furent exécutés avec beaucoup de soin. L'évidement laissé dans l'intérieur de chaque colonne, était primitivement destiné à recevoir un escalier en hélice en pierre; on y substitua un escalier en fonte dont la combinaison avait l'avantage de ne pas fatiguer la construction du fût de pierre. La largeur de cet évidement est de 1^m, 75. Le diamètre du fût de chaque colonne est à la base de 3^m, 30 et de 2^m, 84 au-dessous du chapiteau. La hauteur du soubassement des colonnes est de 7^m, 50; l'ensemble de la colonne, compris la base et le chapiteau, est de 23^m, 02 ce qui donne comme hauteur totale de 30^m, 50, non compris la statue et le piédestal qui la supporte (voy. 1841, p. 178, le parallèle des principales colonnes monumentales).

Le fût des colonnes est cannelé dans les deux tiers de sa hauteur, le tiers inférieur est décoré de figures allégoriques, de trophées et de guirlandes de fruits qui s'enlèvent en relief sur un fond de feuilles de chêne. Les figures sculptées sur les faces opposées de chaque colonne, représentent du côté de Paris, l'Industrie et la Justice, par M. Simart; et du côté de l'avenue de Vincennes, la Victoire et la Paix, par M. Desbœuf. Ces figures sont d'un bon style et bien conçues pour la place qu'elles occupent, de manière à ne pas nuire à l'ensemble des colonnes. Seulement on serait fondé peut-être à reprocher aux artistes de ne pas avoir suffisamment caractérisé le sens allégorique qu'elles ont la prétention d'exprimer, et si ce n'étaient les trophées qui sont placés au-dessous, on ne saurait voir dans ces figures que des renommées, ou des génies ailés sans aucune expression particulière. Ces myriades de feuilles de chêne qui enveloppent la partie inférieure du fût, et qui peuvent être appliquées avec bonheur sur des colonnes de petite dimension, nous paraissent tout à fait déplacées sur des colonnes monumentales de la dimension de celles-ci.

Chacune des colonnes est surmontée d'une statue de bronze de 3^m, 80 de hauteur; l'une de ces deux statues, qui représente Philippe-Auguste, est de M. Dumont; l'autre, qui représente saint Louis, est de M. Etex; elles font face à l'avenue de Vincennes. La décoration de chacune des colonnes est dans son ensemble d'un assez bon effet, et donne à cette entrée de Paris un aspect grandiose et imposant, aspect qui serait très-certainement plus satisfaisant si les deux colonnes étaient moins distantes l'une de l'autre et si l'espace environnant

était moins vaste. — La dépense totale des travaux de restauration et d'achèvement des deux colonnes de la barrière du Trône s'est élevée environ à la somme de 250 000 francs.

Le nom de barrière du Trône prend son origine du trône qui fut élevé en cet endroit pour Louis XIV et Marie-Thérèse lors de leur entrée dans Paris, le 26 août 1660. Ce fut également sur cet emplacement que Perrault projeta le fameux arc de triomphe sur lequel nous avons donné quelques détails (voy. 1847, p. 326).



Barrière du Trône.

MÉMOIRES DE GIBBON.

(Suite.—Voy. p. 151.)

J'arrivai à l'université d'Oxford avec un fond d'érudition capable d'embarrasser un docteur, et un degré d'ignorance dont un petit écolier aurait eu honte.

Le voyageur qui visite Oxford et Cambridge est surpris et édifié de l'ordre apparent et de la tranquillité qui règnent au séjour des muses anglaises. Dans les plus célèbres universités de Hollande, d'Allemagne et d'Italie, les écoliers qui y arrivent en essaims de divers pays sont négligemment dispersés chez les bourgeois, dans des logements particuliers; ils s'habillent suivant leur fantaisie et leurs moyens; et dans les querelles qu'amène l'effervescence de la jeunesse et du vin, leurs épées, quoique plus rarement aujourd'hui qu'au commencement du siècle, se rougissent quelquefois de sang. L'usage des armes est banni de nos universités. L'habit uniforme des étudiants, le bonnet carré et la robe noire, sont adaptés aux professions civiles et même ecclésiastiques, et depuis le docteur en théologie jusqu'au dernier gradué, les degrés d'âge et de science se distinguent à des marques extérieures. Au lieu d'être semés dans une ville, les étudiants d'Oxford et de Cambridge sont réunis dans des colléges; il est pourvu à leur entretien, ou à leurs dépens, ou à ceux des fondateurs; et les heures réglées pour les salles et la chapelle rappellent la discipline des communautés régulières et religieuses que ces établissements ont remplacées. Les yeux des voyageurs sont attirés par la situation ou la beauté des édifices publics, et les principaux colléges ressemblent à autant de palais qu'une nation libérale a élevés et entretient pour l'habitation des sciences.

Mon entrée à l'université d'Oxford ouvre comme une ère nouvelle dans ma vie; et, à quarante ans d'intervalle, je me rappelle encore mes premières émotions de satisfaction et de surprise. Dans ma quinzième année, je me sentis élevé soudainement de l'état d'enfant à celui d'homme. Ceux que je respectais comme mes supérieurs en âge et par leur rang classique, m'accueillirent avec toutes sortes de marques de politesse et d'attention; et le bonnet de velours et la robe de soie qui distinguent l'étudiant d'un rang supérieur de celui du peuple, flattèrent ma vanité. Une somme honnête, plus d'argent que n'en a jamais vu un écolier, fut mise à ma disposition; et je pouvais user auprès des négociants d'Oxford d'une latitude de crédit indéfinie et dangereuse. On me mit dans les mains une clef qui me donnait la disposition d'une bibliothèque savante et nombreuse. Mon appartement au collége de la Madeleine était composé de trois pièces élégantes et bien meublées; et les promenades attenantes, si elles eussent été fréquentées par les disciples de Platon, auraient pu se comparer aux ombrages attiques des bords de l'Ilissus. Telle fut la brillante perspective de mon entrée à l'université d'Oxford. Mais ce n'était là qu'une illusion.

L'expression de la reconnaissance est une vertu et un plaisir. Un cœur honnête se plaît à chérir et à célébrer la mémoire des auteurs de ses jours; et nos maîtres d'instruction sont les pères de notre esprit. J'applaudis à une piété filiale qu'il m'est impossible d'imiter; car je ne saurais avouer une dette imaginaire pour usurper le mérite d'une rétribution juste ou généreuse. Je ne me reconnais redevable d'aucune obligation envers l'université d'Oxford, et elle peut me renoncer d'aussi bon cœur pour fils que je suis prêt à la désavouer pour mère. J'ai passé au collége de la Madeleine

quatorze mois, qui sont bien les quatorze mois les plus vides et les plus inutiles de ma vie. Le lecteur peut prononcer entre l'écolier et l'école; mais je ne saurais feindre de me regarder comme incapable de toute connaissance littéraire. L'excuse spécieuse, et qui se présente d'elle-même, de mon âge tendre, de ma préparation imparfaite et de mon départ précipité, peut sans doute être alléguée, et je ne veux rien lui ôter de sa valeur. Cependant je n'étais pas, dans ma seizième année, dépourvu de capacité ou d'application; mes lectures d'enfance elles-mêmes avaient développé pour les livres un penchant précoce quoique aveugle. C'était, si l'on veut, un torrent égaré, mais on pouvait lui apprendre à couler dans un canal profond et à prendre un cours réglé. Sous la discipline d'une académie bien constituée, sous la conduite de professeurs habiles et vigilants, j'aurais pu graduellement m'élever des traductions aux originaux, des classiques latins aux grecs, des langues mortes à la science vivante : mes heures auraient été employées à des études utiles et agréables, les écarts de l'imagination réprimés, et j'aurais échappé aux tentations de paresse qui finalement précipitèrent mon départ d'Oxford.

Les écoles d'Oxford et de Cambridge furent fondées dans l'âge ténébreux de la fausse et barbare science, et portent encore l'empreinte des vices de leur origine. Leur discipline primitive fut adaptée à l'éducation monastique. Les découvertes, les idées nouvelles, saisies avec tant de vivacité par la concurrence de la liberté, sont reçues avec une répugnance chagrine dans ces corporations orgueilleuses, placées au-dessus de la crainte de la rivalité et au-dessous de l'aveu de l'erreur.

(Gibbon, à la suite de dissentiments religieux entre son père et lui, fut envoyé en Suisse pour y achever ses études. Voici ce qu'il écrit sur cette partie de sa jeunesse :)

Nous quittâmes Londres le 19 juin, traversâmes la mer de Douvres à Calais, courûmes la poste à travers plusieurs provinces de France par la route directe de Saint-Quentin, Reims, Langres, Besançon, et arrivâmes le 30 à Lausanne, où je fus aussitôt mis dans la maison et sous la tutelle de M. Pavilliard, ministre protestant.

La rapidité du mouvement du voyage, la nouveauté et la variété des scènes du continent, et la politesse de M. Frey, homme de sens qui n'était étranger ni aux livres ni au monde, avaient tenu en activité mes sens et mes esprits. Mais après que M. Frey m'eut laissé aux mains de M. Pavilliard, et que je fus établi dans ma nouvelle demeure, j'eus le loisir de contempler l'étrange et mélancolique perspective qui s'ouvrait devant moi. Les premiers désagréments que j'éprouvai tinrent à mon ignorance de la langue. Dans mon enfance, j'avais un moment étudié la grammaire française, et je comprenais imparfaitement la prose aisée qui traite des choses simples et familières; mais jeté ainsi tout à coup sur une terre étrangère, je me trouvai privé à la fois de l'usage de la parole et de l'ouïe, et incapable pendant quelques semaines, non seulement de jouir des plaisirs de la conversation, mais encore de faire aucune question sur les choses les plus communes de la vie, et d'y répondre. Il n'est point d'Anglais, élevé dans son pays, qui ne soit blessé de tout nouvel objet, de toute nouvelle coutume; mais il n'y a personne, de quelque pays qu'il pût être, que le premier aspect de ce logement, de cet ameublement n'eût repoussé. A la place de mon élégant appartement du collége de la Madeleine, c'était une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, une maison vieille et incommode, une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. Je tombais de nouveau, de l'état d'homme, à la dépendance d'écolier et d'enfant. Mes dépenses réduites infiniment, étaient réglées par M. Pavilliard. Je n'avais à ma disposition qu'une somme très-médiocre que je recevais chaque mois; et hors d'état de me servir, et maladroit comme j'ai toujours été, je n'eus plus la jouissance du secours indispensable d'un domestique. Ma situation me semblait aussi dénuée d'espérance que de plaisirs.

Mais tel est le bonheur particulier de la jeunesse, que les objets et les événements les plus désagréables font rarement sur elle une impression profonde et durable : elle oublie le passé, jouit du présent et anticipe sur l'avenir. A l'âge flexible de seize ans, j'eus bientôt appris à supporter, et, par degrés, à adopter les nouvelles formes d'une situation assujettie. Le temps usa ce qu'elle avait de véritablement pénible.

Le français est d'usage dans le pays de Vaud, et on l'y parle avec moins d'imperfection que dans la plupart des provinces reculées de France. Je fus forcé par la nécessité, vivant autant que je le faisais dans la famille Pavilliard, d'écouter et de parler; et si je fus découragé d'abord par la lenteur de mes progrès, au bout de peu de mois je fus étonné de leur rapidité. Ma prononciation se forma par la répétition assidue des mêmes sons; la variété des mots et des idiomes, les règles de la grammaire et les distinctions des genres s'imprimèrent dans ma mémoire. J'acquis par la pratique l'aisance et la liberté; et, avant mon retour en Angleterre, le français, dans lequel je pensais involontairement, était plus familier à mon oreille, à ma langue, à ma plume, que l'anglais lui-même. Le premier effet de cette acquisition naissante fut de ranimer mon amour pour la lecture, que le séjour d'Oxford avait glacé, et j'eus bientôt bouleversé la bibliothèque de mon Mentor. Ces amusements eurent un avantage réel. Mon jugement et mon goût avaient acquis dès lors quelque maturité. De nouvelles formes de style, une littérature nouvelle s'offraient à moi; la comparaison des manières et des opinions étendait mes vues, redressait mes préjugés; et un extrait volontaire et volumineux que je fis sur l'histoire de l'Église et de l'Empire de Le Sueur, doit être regardé comme tenant le milieu entre mes études d'enfance et celles de la maturité. Aussitôt que je fus en état de parler avec les personnes de la maison, je commençai à me plaire à leur compagnie; ma gauche timidité se polit et s'enhardit; et pour la première fois, je fréquentai des assemblées d'hommes et de femmes. La connaissance de la famille Pavilliard me prépara par degré à celle de sociétés plus élégantes. Je fus reçu avec bonté et indulgence dans les meilleures maisons de Lausanne, dans l'une desquelles je formai une relation intime et soutenue avec M. Deyverdun, jeune homme d'un aimable caractère et d'un excellent jugement. Quant aux talents de l'escrime et de la danse, mes succès, il faut l'avouer, furent médiocres, et je consacrai bien inutilement quelques mois au manége. Mon inaptitude aux exercices du corps me rattacha à la vie sédentaire, et le cheval, ce favori de mes compatriotes, n'a jamais contribué aux plaisirs de ma jeunesse.

La reconnaissance ne me permet point d'oublier les obligations que j'ai aux leçons de M. Pavilliard. Il était doué d'un entendement net et d'un cœur chaud; il était raisonnable, parce qu'il était modéré. Dans le cours de ses études, il avait acquis une connaissance juste, quoique superficielle, de plusieurs branches de littérature. Une longue pratique l'avait formé à l'art d'enseigner, et il s'appliqua avec une patience assidue à connaître le caractère, gagner l'affection et ouvrir l'esprit de son pupille. Aussitôt que nous commençâmes à nous entendre réciproquement, il me fit passer avec art de ce goût sans choix pour la lecture auquel j'étais livré dans la route d'une véritable instruction. Je consentis avec plaisir à ce qu'une portion de mes heures du matin fût consacrée à un plan d'histoire moderne et de géographie, et à un examen critique des classiques français et latins; et à chaque pas, je me sentais fortifié par l'habitude de l'application et de la méthode. Sa prudence réprima et dissimula quelques saillies de jeunesse. Le compte favorable qu'il rendit de ma conduite et de mes progrès, m'obtint par degrés quelque latitude de liberté et de dépense, et il dé-

sira lui-même adoucir les désagréments que j'éprouvais par suite de la manière dont j'étais logé et meublé.

La suite à la prochaine livraison.

LE SAPIN.

Un jour la Vigne disait au Sapin : — Tu t'élèves avec orgueil vers le ciel, mais tu es roide et froid.

Si comme toi je ne répands pas un large ombrage sur le voyageur fatigué, le suc de mes grappes le restaure et lui donne des forces.

En automne, quelle joie je répands dans la demeure de l'homme, et comme je ravive le cœur du vieillard !

Ainsi parlait la Vigne. Le Sapin l'écoutait en silence; puis il lui répondit, avec un mélancolique soupir : — Je reconnais toutes tes qualités.

Mais à celui qui est fatigué de la vie je donne un repos meilleur que celui qu'il peut attendre de toi : je l'enferme dans les planches de son cercueil. J. Koerner.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les insignes nombreux qui font l'objet de ces recherches peuvent se diviser en trois catégories :

1. Insignes militaires;
2. Insignes de la royauté ou du gouvernement;
3. Insignes ou symboles nationaux.

§ 1. INSIGNES MILITAIRES.

Bêtes fauves. Sanglier. — Les Germains et les Gaulois, ainsi que les Romains, se servaient d'enseignes militaires et les tenaient en grand honneur. César raconte que, lors d'une levée de boucliers dont les Carnutes prirent l'initiative, les chefs gaulois, stipulant pour chacune de leurs tribus, firent réunir les enseignes selon la coutume usitée dans les conjonctures les plus graves, et qu'ils délibérèrent en présence de ces gages sacrés. Chez les Germains, ces enseignes, au rapport de Tacite, consistaient en images de bêtes fauves, qu'ils tiraient de leurs forêts sacrées chaque fois qu'ils entraient en campagne. Valerius Flaccus, dans son Argonautique, nous montre les Coralles arborant, entre autres symboles guerriers, «le sanglier à la crinière de fer. » Il paraîtrait que cet animal fut également employé pour le même usage, c'est-à-dire comme enseigne militaire, par un grand nombre des peuplades, d'origine si diverse et pour quelques-unes si lointaine, qui vinrent successivement habiter le sol de la Gaule. C'est ainsi qu'on le voit figurer sur une multitude de monnaies, sur les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange, et ailleurs encore. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (fig. 1) le dessin d'un sanglier de bronze autrefois enchâssé sur une hampe, et que l'on croit généralement une enseigne gauloise. Ce monument, décrit par Grivaud de La Vincelle, se trouve actuellement dans le cabinet de M. Dupré.

Chape de saint Martin. — Lorsque le christianisme eut remplacé les religions barbares, la chape de saint Martin devint la principale enseigne militaire des rois francs. Il n'est pas facile aujourd'hui de déterminer exactement la forme et même la nature de cet insigne célèbre. Les biographes de saint Martin racontent que lorsque cet apôtre, se rendant un jour à l'église, eut donné à un pauvre sa tunique, il ne garda sur lui qu'un vêtement court et grossier nommé *chape*. Du Cange pense que c'est ce vêtement qui fut conservé en l'honneur de l'apôtre, et qui, religieusement gardé parmi les plus précieuses reliques, accompagnait partout les rois francs, soit dans leurs palais pendant la paix, soit dans leurs camps ou même au milieu de la mêlée pendant la guerre. Selon le père Daniel, le nom de *chape de saint Martin* ne doit s'appliquer qu'à la châsse qui contenait, avec d'autres dépouilles vénérées, le vêtement en question, et qui se portait effectivement à la guerre. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne nous fournit plus de trace de la chape de saint Martin après la fin de la race mérovingienne.

Drapeaux d'étoffe. — Du temps de Charlemagne, et pendant toute la durée de sa dynastie, les symboles militaires n'étaient vraisemblablement autre chose que des drapeaux d'étoffe, qui furent employés généralement dans le même but par tous les peuples et à toutes les époques.

Oriflamme. — Mais dès le onzième siècle, sous le règne de Philippe Ier, un nouveau signe se substitua dans la vénération publique à la chape de saint Martin et servit à rallier les combattants de nos armées : ce fut l'oriflamme, dont il a été amplement parlé dans ce recueil (voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 375).

Ajoutons que le soin de porter cet étendard était toujours confié à l'un des capitaines les plus distingués de l'armée et constituait une charge si importante qu'on vit un maréchal de France préférer à cette éminente dignité celle de *porte-oriflamme.* Le chevalier à qui cet honneur insigne était dévolu devait jurer en recevant ce drapeau, de ne point s'en séparer, même par *doute de mort ou autre adventure.* Plus d'une fois ce serment fut rempli avec une héroïque fidélité ; témoin cet Anseau de Chevreuse qui, à la bataille de Mons-en-Pevelle (1304), fut *trouvé mort, l'oriflamme entre ses bras.*

Rappelons aussi que le roi Charles VI, de funeste mémoire, fut le dernier qui leva l'oriflamme. A partir de cette époque, elle disparaît de la scène de l'histoire sans que l'on sache avec précision comment elle fut détruite, ou perdue, ou ramenée à Saint-Denis.

Bannière royale. Cornette blanche. — Indépendamment de l'oriflamme, il y eut, pour ainsi dire de tout temps, diverses enseignes militaires flottantes connues sous les noms de bannières, fanons et étendards du roi, ou d'autres chefs de guerre. Nous compléterons ici, sans nous répéter, les notions que nos lecteurs ont déjà trouvées sur ce sujet dans nos colonnes. L'étendard particulier du roi subit, en suivant le cours des siècles et le goût personnel des princes, de nombreuses variations. Ainsi, dans une mosaïque fort ancienne citée par Du Cange, et publiée par B. de Montfaucon, Charlemagne est représenté tenant à la main un drapeau bleu semé de roses rouges. Charles VII à son entrée dans la ville de Rouen, l'an 1449, avait un étendard de satin cramoisi orné de *soleils* ou *fleurs de souci* d'or, etc. etc. A Bouvines en 1214, la bannière royale était bleue semée de *fleurs de lis* d'or. Plus tard, la couleur blanche fut consacrée pour celle du champ, et c'est ainsi que se composait l'étendard royal dans les derniers temps du règne de la branche aînée de la maison de Bourbon.

§. 2. INSIGNES DE LA ROYAUTÉ OU DU GOUVERNEMENT.

Insignes de la royauté sous Childéric Ier. — Le monument le plus ancien des emblèmes de notre monarchie est le sceau d'or de Childéric Ier, roi des Francs, mort en 481, et retrouvé avec d'autres antiquités fort précieuses dans son tombeau, près de Tournay, en 1653. La figure gravée sur ce sceau (voy. fig. 3.) qui n'est autre que le portrait même du roi, représente un jeune homme, la tête nue, couverte de longs cheveux, vêtu d'une tunique et portant une lance ; avec ces mots : CHILDIRICI REGIS. (Sceau *de Childéric, roi.*) A coté du roi, dans le tombeau, se trouvaient sa lance, son épée, sa hache, un globe en cristal et enfin un nombre considérable d'abeilles d'or incrustées de pierres rouges (1), les unes aveugles et les autres avec des yeux. (V. fig. 4.) Jean-Jacques Chifflet, chargé par le gouverneur des Pays-Bas de décrire et de publier ces curieux monuments, s'efforça de prouver, en alléguant la présence de ces abeilles, que c'était là le premier

(1) Voy. 1847, p. 318.

et le véritable emblème de la monarchie française et que les fleurs de lis n'étaient qu'une imitation ignorante ou dégénérée de ce symbole. Mais cette opinion, complétement arbitraire et dénuée de preuves raisonnables, n'a jamais obtenu de crédit dans la science.

On chercherait vainement sur les monuments des cinq premiers siècles de la monarchie, une série de symboles quelconques constamment et régulièrement affectés à la représentation de l'autorité souveraine ou publique. Clovis, revenu à Tours en 507 après avoir vaincu Alarik, reçut dans cette ville le titre de patrice et de consul que lui envoya l'empereur Anastase. Dès lors et à l'imitation des empereurs d'Orient, le roi des Francs se para des marques de la souveraineté, telles que la pourpre, la chlamyde et le diadème. Mais ce dernier insigne ne reparaît pas dans les monuments figurés des successeurs immédiats de ce prince. Le sceau que les rois de la première race appliquaient, comme signe de leur autorité, sur leurs diplômes, ne présente ordinairement qu'une tête de face du travail le plus barbare, couronnée seulement de la longue chevelure mérovingienne, signe de la royauté chez les Francs, avec le nom du roi pour légende. Tel est le sceau de Childéric, que nous avons déjà décrit (1846, p. 272): la fig. 5 représentant le sceau de Childebert III en fournit un nouvel exemple.

Sceau des rois de la deuxième race. — Sous la seconde

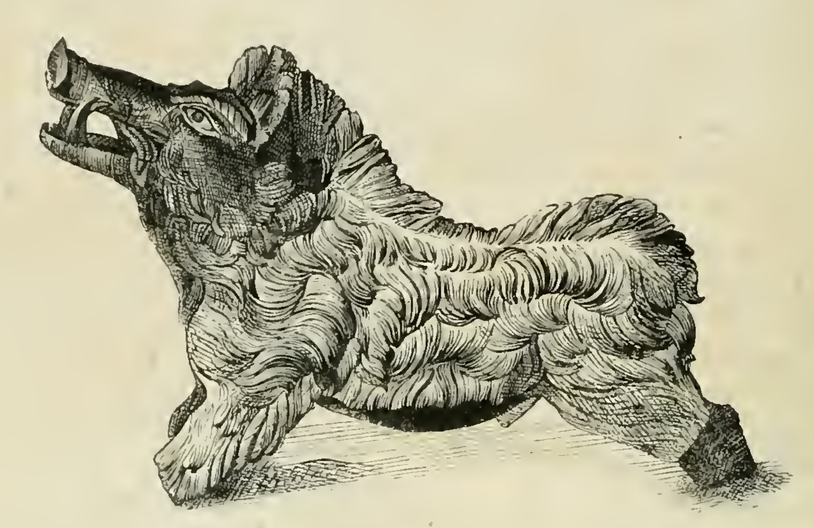


Fig. 1.

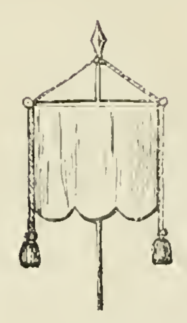


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

dynastie, l'image s'agrandit et nous offre une tête de profil barbue, les cheveux courts et presque toujours couronnée de laurier (Voy. fig. 6. le sceau de Charlemagne). Cette empreinte, dont le roi se servit au commencement de son règne, paraît être le produit d'une pierre antique, enchâssée dans le cercle qui porte la légende : † *Christe, protege Carolum, regem Francorum* (ô Christ! protége Charles, roi des Francs). On connaît un autre sceau du même prince, sans légende, et dont Charlemagne se servit comme empereur. Il offre l'empreinte d'une intaille du plus beau travail, représentant un Jupiter Sérapis; l'empereur le rapporta probablement d'Italie en 774. (fig. 7.)

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

OLEVANO.



Vue d'Olevano dans les états romains. — Dessin d'Aligny.

De toutes les villes des environs de Rome, aucune n'attire plus de peintres que Subiaco qu'embellissent des bois, un lac, des grottes, des rochers, des cascades et un vieux château ruiné. Ce charmant pays est situé à une douzaine de lieues de Rome, sur la route de Naples. Trois lieues plus loin, un peu sur le côté de la route, les paysagistes aiment à retracer sur leurs albums le joli village d'Olevano, dont notre gravure reproduit le site pittoresque. Cet endroit ne se recommande toutefois dans l'histoire que par le voisinage de Subiaco et d'Anagni, lieux qu'ont illustrés saint Benoît et Boniface VIII, dont les noms figurent à des titres si différents dans les fastes de l'Italie ecclésiastique.

On sait que saint Benoît fit en Italie, et plus tard, par ses disciples, dans tout l'Occident, pour la régularisation de la vie monastique, ce qu'avaient fait avant lui en Orient saint Antoine et saint Basile. A dix-sept ans, il renonça aux honneurs auxquels le destinait sa famille pour se retirer dans une grotte solitaire, auprès de Subiaco. Sa retraite, devenue d'abord un lieu de pèlerinage pour quelques pâtres, fut bientôt le centre d'une congrégation formée de ceux qui étaient venus l'entendre et qui avaient voulu se mettre sous sa direction. Des persécutions obligèrent Benoît à s'établir au mont Cassin, où le couvent qu'il fonda prospéra rapidement. Le roi des Ostrogoths, Totila, vint lui-même s'entretenir avec le célèbre réformateur qui, le premier, fit renoncer les ermites d'Occident à leur oisiveté pour se livrer à la culture des lettres alternant avec celle des champs. On sait avec quel succès les Bénédictins luttèrent contre la barbarie qui vint envahir l'Europe au commencement du sixième siècle. Leurs colonies, jetées au milieu des peuples germaniques, furent autant d'écoles de civilisation, d'industrie et de défrichement. Saint Benoît, mort en 543, n'en vit pas les immenses développements; mais ses premiers disciples, Placide et Maur, furent accueillis dans la Sicile et la France, comme il l'avait été lui-même de l'Italie.

Quant à Boniface VIII, chacun connaît ses démêlés avec Philippe le Bel. Ce fier pontife, qui écrivait dans sa bulle *Unam sanctam* : « Quiconque résiste à la souveraine puissance spirituelle résiste à l'ordre de Dieu, à moins qu'il n'admette deux principes, et que par conséquent il ne soit manichéen, » déclara à Anagni, en présence de quelques évêques français, « que si le roi ne devenait sage, il saurait le châtier comme un petit garçon et lui ôter sa couronne. » Philippe, de son côté, envoya des hommes dévoués pour intimer au pape l'ordre de se rendre à Lyon, où il avait convoqué un concile général pour le faire juger. Le 8 septembre 1303, Guillaume de Nogaret, avocat du roi, et Sciarra Colonne, à la tête de 300 chevaux et de quelques compagnies de gens de pied, entrent dans Anagni aux cris de : « Meure le pape Boniface! vive le roi de France! » Boniface, accablé d'outrages, est retenu prisonnier dans son propre palais. Quatre jours après, les habitants d'Anagni courent aux armes en criant : « Vive le pape! meurent les traîtres! » Ils délivrent Boniface qui se fait transporter à Rome, où il meurt d'une fièvre continue le 11 octobre. Ses doctrines ont trouvé un adversaire immortel dans Bossuet (voir la Défense de la déclaration de 1682).

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite. — Voyez p. 151, 197

Tout homme qui s'élève au-dessus du niveau commun reçoit deux éducations : la première, de ses maîtres; la seconde, plus personnelle et plus importante, de lui-même. Jamais il ne peut oublier l'époque de sa vie, où son esprit, en se développant, a pris ses formes propres et ses véritables dimensions. Mon digne maître eut le bon sens et la modestie de discerner jusqu'où il pouvait m'être utile. Aussitôt qu'il eut senti que je le gagnais de vitesse et passais sa mesure, il me laissa sagement à mon impulsion naturelle, et les heures de leçons se perdirent bientôt en un travail volontaire de toute la matinée, quelquefois de tout le jour. Le désir d'allonger le temps me fit prendre peu à peu et fortifia l'habitude salutaire de me lever de bonne heure. J'y suis toujours demeuré fidèle, ayant quelque égard cependant aux saisons

et aux circonstances. Il est heureux, pour mes yeux et pour ma santé, que mon ardeur n'ait jamais succombé à la séduction de prendre sur les heures de la nuit.

Je puis réclamer le mérite d'une application solide et sérieuse pour les trois dernières années de mon séjour à Lausanne ; mais je distingue surtout les huit derniers mois de 1755, comme l'époque de ma plus grande application et de mes plus rapides progrès. J'adoptai pour mes traductions françaises et latines une méthode excellente, que, d'après ses succès, je recommande volontiers à l'imitation de ceux qui étudient. Je fis choix de quelques écrivains classiques, tels que Cicéron et Vertot, les plus estimés pour la pureté et l'élégance du style. Je traduisais, par exemple, en français, une épître de Cicéron, et la laissant de côté jusqu'à ce que les mots et les phrases fussent effacés de ma mémoire, je rétablissais de mon mieux le français en latin, et comparais ensuite chaque phrase de ma version imparfaite avec l'aisance, la grâce, l'exactitude de l'orateur romain. Pareille expérience fut faite sur plusieurs pages des révolutions de Vertot. Je les mettais en latin, les remettais en français après un intervalle suffisant, et recherchais encore avec soin la ressemblance ou la différence entre la copie et l'original. Peu à peu je fus plus content de moi, et je poursuivis la pratique de ces doubles versions qui remplirent plusieurs volumes, jusqu'à ce que j'eusse acquis la connaissance des deux idiomes, et l'habitude au moins d'un style correct. Cet utile exercice était accompagné et fut suivi de la lecture des meilleurs auteurs, occupation plus agréable. Celle des classiques de Rome était à la fois un travail et une récompense. L'histoire du docteur Middleton, que j'appréciais alors au-dessus de sa valeur réelle, m'amena naturellement aux ouvrages de Cicéron. Je lus avec plaisir et attention toutes les épîtres, toutes les oraisons et les plus importants traités de rhétorique et de philosophie ; et, à mesure que je lisais, j'applaudissais à cette observation de Quintilien : « Que tout homme qui étudie, peut juger de ses progrès par le plaisir que lui fait éprouver l'orateur romain. » Je goûtai les beautés du langage, je respirai l'esprit de liberté, et ses exemples et ses préceptes me pénétrèrent des sentiments publics et privés qui conviennent à un homme.

Cicéron, chez les Latins, Xénophon, chez les Grecs, sont en effet les deux anciens que je proposerais les premiers pour modèles à l'homme de lettres d'un esprit élevé, non seulement à cause du mérite de leur style et de leurs sentiments, mais en outre pour les admirables leçons applicables à presque toutes les situations de la vie publique et privée qu'on y trouve. Les épîtres de Cicéron en particulier, offrent des modèles de toutes les formes de correspondance depuis les épanchements négligés de la tendresse et de l'amitié jusqu'aux déclarations mesurées d'un noble et discret ressentiment.

Après avoir achevé la lecture de ce grand auteur, bibliothèque d'éloquence et de raison, je formai le plan plus étendu de repasser les classiques latins sous les quatre divisions : 1° d'historiens ; 2° de poëtes ; 3° d'orateurs, et 4° de philosophes, d'après un ordre chronologique, à dater de Plaute et de Salluste jusqu'à la décadence de la langue et de l'empire de Rome ; et je mis ce plan presque à exécution dans les derniers vingt-sept mois de mon séjour à Lausanne. Cette revue, quoique rapide, ne fut cependant ni précipitée ni superficielle. Je me livrai avec goût à une seconde et même à une troisième lecture de Térence, Virgile, Horace, Tacite, etc., et je m'étudiai à me pénétrer du sens et de l'esprit les plus analogues aux miens. Jamais je n'abandonnais un passage difficile ou corrompu que je ne l'eusse retourné sous tous les aspects dont il était susceptible. Je consultais toujours, quoiqu'en pure perte souvent, les commentateurs les plus savants et les plus ingénieux : Torrentius et Dacier sur Horace, Catrou et Servius sur Virgile, Juste Lipse sur Tacite, Meziriac sur Ovide : et j'embrassai dans l'ardeur de mes recherches un cercle étendu d'érudition historique et critique. Je lis en français les extraits de tous ces auteurs. Mes observations s'étendirent quelquefois jusqu'à devenir des essais particuliers ; et je puis lire encore sans rougir une dissertation de huit pages in-folio sur huit vers (287-294) du quatrième livre des Géorgiques de Virgile. Mon ami M. Deyverdun était uni avec un zèle égal, mais non pas avec une égale persévérance, à cette entreprise. Ce que je pensais, ce que j'écrivais, lui était aussitôt communiqué. Je jouissais avec lui des avantages d'une libre conversation sur les sujets de nos études communes.

Mais il est à peine possible, pour un esprit doué d'une curiosité un peu active, d'être longtemps en familiarité avec les classiques latins sans aspirer à connaître les originaux grecs qu'ils célèbrent comme leurs maîtres, et dont ils recommandent avec tant de chaleur l'étude et l'imitation.

C'est vers ce temps que je regrettai le plus amèrement mes premières années perdues dans l'oisiveté, ou dans la maladie ou une lecture presque oiseuse. Les leçons de Pavilliard contribuèrent à m'aplanir l'entrée de l'alphabet grec, la grammaire et la prononciation, conformément à l'accent français.

A mes vives instances, nous osâmes ouvrir l'Iliade, et j'eus le plaisir de contempler, quoique confusément et à travers un verre, l'image véritable d'Homère que j'avais admirée déjà depuis longtemps sous le costume anglais. Mon maître m'ayant laissé à moi-même, je fis mon chemin à travers environ la moitié de l'Iliade, et bientôt j'interprétai seul une grande partie de Xénophon et d'Hérodote. Mais privé d'aide et d'émulation, mon ardeur se refroidit par degrés ; et du stérile travail de chercher des mots dans un dictionnaire, je revins à la conversation libre et familière de Virgile et de Tacite. Cependant, dans mon séjour à Lausanne, j'avais jeté des fondements solides qui me mirent en état, dans un temps plus propice, de poursuivre l'étude de la littérature grecque.

Pendant deux années, à l'exception de quelques courses sans but d'un jour ou d'une semaine, je demeurai fixé à Lausanne. Mais à la fin du troisième été, mon père consentit à me permettre de faire le tour de la Suisse avec Pavilliard ; et une courte absence d'un mois fut une récompense et un délassement de mes études assidues. La mode de grimper les montagnes et de visiter les glaciers ne s'était pas introduite encore par l'exemple des voyageurs étrangers, curieux d'observer les sublimes beautés de la nature. Mais les sites politiques du pays ne sont pas moins diversifiés par les formes et l'esprit de tant de républiques différentes. J'observai avec plaisir les nouveaux aspects que m'offraient les hommes et les mœurs, quoique ma conversation avec les habitants eût été bien plus instructive et plus libre, si j'avais possédé l'allemand aussi bien que le français. Nous traversâmes la plupart des principales villes de Suisse : Neuchâtel, Bienne, Soleure, Arau, Baden, Zurich, Bâle et Berne. Partout nous visitâmes les églises, les arsenaux, les bibliothèques et les personnes les plus distinguées ; et après mon retour, je composai en français, à la faveur de mes notes, un journal de quatorze ou quinze feuilles, que j'envoyai à mon père comme une preuve que mon temps et mon argent n'avaient pas été dépensés en pure perte.

Mon avidité de m'instruire, et l'état languissant des sciences à Lausanne, m'excitèrent bientôt à solliciter une correspondance littéraire avec plusieurs savants, que je n'étais pas à même de consulter personnellement. 1° J'écrivis à M. Crévier, successeur de Rollin, et professeur de l'Université de Paris, qui avait publié une belle et estimable édition de Tite-Live ; je lui proposai une correction d'un mot du texte, sans laquelle le sens me paraissait inintelligible. Sa réponse fut exacte et polie ; il donna des éloges à ma sagacité, et adopta ma conjecture. 2° Je soutins une correspondance en latin, d'abord anonyme, ensuite sous mon nom, avec le professeur Breitinger de Zurich, savant éditeur d'une Bible des Septante.

Dans nos lettres fréquentes, nous discutions plusieurs questions de l'antiquité, plusieurs passages des classiques latins. Je proposais mes interprétations et mes corrections. Sa censure, car il n'épargnait pas ma hardiesse à conjecturer, était déliée et vigoureuse; et j'eus le sentiment encourageant de ma force, en me voyant librement aux prises avec un critique de cette éminence et de cette érudition. 3° Je correspondis sur des sujets semblables avec le célèbre professeur Mathieu Gesner, de l'Université de Gottingue, et il accepta, avec autant de politesse que les deux premiers, l'invitation d'un jeune inconnu. Mais sans doute qu'il était déjà baissé; ses lettres, extrêmement travaillées, étaient faibles et prolixes; et, pour réponse aux directions particulières que je lui avais demandées, la vanité du vieillard couvrit une demi-feuille de papier d'une énumération assez folle de ses titres et de ses places.

Ce fut le 11 avril 1758 que je pris congé de Lausanne, avec un mélange de plaisir et de regret, dans la ferme résolution de revoir, en homme, les personnes et les lieux qui avaient été si chers à ma jeunesse. Nous voyageâmes lentement, mais agréablement, dans une voiture de louage, à travers les hauteurs de la Franche-Comté, les fertiles provinces de Lorraine, et passâmes sans accident, et sans être recherchés, au milieu de plusieurs villes fortifiées des frontières de France; d'où nous entrâmes dans les sauvages Ardennes du duché de Luxembourg; et, après avoir passé la Meuse à Liége, nous traversâmes les bruyères du Brabant et atteignîmes, le quinzième jour, notre garnison hollandaise de Bois-le-Duc. A notre passage à Nancy, mes yeux jouirent agréablement de l'aspect de cette ville belle et régulière, ouvrage de Stanislas. Après m'être séparé de mes camarades, je m'écartai pour visiter Rotterdam et la Haye. J'aurais beaucoup désiré d'observer ce pays, monument de la liberté et de l'industrie; mais mes jours étaient comptés, et un plus long délai aurait eu mauvaise grâce. Je me hâtai de m'embarquer à la Brille; je pris terre le jour suivant à Harwich et me rendis à Londres, où mon père attendait mon arrivée. La durée entière de ma première absence d'Angleterre avait été de quatre ans dix mois et quinze jours.

La suite à une autre livraison.

DÉPENSE ANNUELLE D'UN MÉNAGE ÉGYPTIEN, AU CAIRE.

En entendant parler d'un ménage composé de plusieurs femmes et d'esclaves, on se figure qu'une fortune considérable est nécessaire pour vivre en Égypte, surtout lorsque la vue des ornements du costume rappelle l'idée du luxe proverbial de l'Orient. Le tableau suivant peut servir à rectifier cette erreur, et à établir qu'une extrême sobriété et le bon marché des vivres sont les causes principales de la richesse des Égyptiens.

Blé, environ	400 piastres.
— Mouture	50
— Cuisson	40
Viande.	530
Légumes	135
Riz.	100
Beurre fondu	200
Café	185
Tabac	200
Sucre	100
Eau.	100
Combustible : bois. . .	75
charbon.	100
Huile à brûler	125
Chandelle.	100
Savon	90
Total	2600 piastres.

Cette somme équivaut à 650 francs, et suffit à la consommation d'un homme et de trois femmes de la classe moyenne. Le tabac, qui représente une dépense de 50 francs, est entièrement consommé par le maître de la maison; il est rare que les femmes pauvres et celles des classes intermédiaires se permettent de fumer.

LA MAISON OÙ JE DEMEURE.

Suite — Voy. p. 101.

MATÉRIAUX DE LA CHARPENTE.

Je vous ai dit que la charpente de *la maison où je demeure* est principalement composée d'os. Avant d'aller plus loin, je dois vous donner une idée de la structure de ces os et des substances qui les composent.

Structure des os. — Le bois est rempli de petits trous. Si vous approchez de vos lèvres un morceau de bois mince et poreux, en soufflant fortement vous sentirez l'air sortir à l'autre extrémité. Cela vous montre qu'il y a de petits trous ou tuyaux qui traversent tout le morceau. Si vous pouviez souffler assez fort, vous feriez passer de l'air à travers toute espèce de bois. Le physicien, avec des machines appropriées, fait passer de l'eau ou du vif argent à travers le bois le plus dur.

Mais vous ne pourriez agir de même avec les pièces de la charpente de *la maison où je demeure.* Cela vous montre que, quoique la conformation intérieure des os soit en apparence semblable, elle est pourtant très-différente de celle du bois. J'essaierai de vous montrer en quoi elle diffère.

Forme des os. — Les os sont de trois espèces: les os longs, les os plats ou larges et les os ronds. Les os longs ont un conduit cylindrique presque dans toute leur longueur, qui renferme la moelle; les autres os n'ont pas cette cavité; ils ont cependant beaucoup de petits trous ou cellules à l'intérieur; quelques uns, quand on les brise, ont l'apparence d'une éponge ou d'un gâteau de miel. Quelques-uns des os longs, outre la cavité qu'ils possèdent, sont aussi spongieux; ils sont ordinairement plus gros aux extrémités et les petites cellules sont plus marquées. Vers le milieu, les os sont plus petits, plus durs et renferment moins de cellules. Tous les os sont durs à l'extérieur: l'intérieur des dents n'est pas plus dur que les autres os, mais l'extérieur est recouvert d'une substance nommée *émail* qui est très-dure.

Description particulière des os. — J'ai dit que les os longs et ronds, tels que l'*humerus* ou os du bras, et le *fémur* ou os de la cuisse, sont creux et renferment de la moelle dans leurs cavités: cette moelle remplit à peu près ces cavités (1).

Une membrane mince et délicate qui garnit aussi la moelle double les cavités; elle double également les cellules des os spongieux: ces cellules sont remplies d'un liquide en petite quantité.

Les os sont traversés par des trous qui servent de conduits à des artères; celles-ci fournissent le sang qui alimente les os; une veine sort par la même ouverture et ramène le sang après qu'il a rempli son office. Vous êtes étonné que je parle de sang dans les os; il y en a pourtant, mais en petite quantité. Ce sang, avec ses vaisseaux, les nerfs, les membranes qui les garnissent, la moelle et les divers liquides, forment un poids de plusieurs livres; car lorsque les os d'un animal quelconque ont été desséchés, ils diminuent de la moitié de leur poids primitif. Le système des os du corps humain parfaitement desséché pèse de 8 à 12 livres.

Lorsque les os vous paraissent tout à fait secs, si vous les brûlez dans un feu vif pendant longtemps, vous diminuerez encore beaucoup de leur poids, je crois de la moitié. Ce qui brûle est la substance animale, principalement composée de

(1) Les os des animaux offrent la même particularité; cependant les os des oiseaux sont vides et pleins d'air, ce qui est nécessaire pour les aider à voler.

gélatine, matière qui ressemble à de la colle ; ce qui reste est de la chaux combinée avec un acide qui forme du *phosphate* de chaux avec lequel est mêlée de la chaux carbonisée.

Le grand objet du Créateur en nous donnant cette forte charpente osseuse, a été de soutenir les parties faibles et charnues, et de leur donner de la solidité. S'il n'y avait pas d'os et que le corps ne fût qu'une masse de chair, qu'arriverait-il? Les jambes ne pourraient se soutenir et seraient écrasées sous le poids du corps. A quoi serviraient les bras ? Ils ne seraient d'aucune utilité.

Les os ont d'autres usages non moins essentiels. Vous ne pourriez les comprendre jusqu'à ce que vous ayiez fait connaissance avec les muscles et les tendons, qui servent au mouvement. Nous n'en dirons donc rien pour le moment.

Croissance des os. — A la naissance d'un enfant, ses os ne sont pas aussi durs que plus tard, lorsqu'il commence à marcher et à courir. Plusieurs même se composent de morceaux séparés, avec des cartilages entre deux ; après quelques années ils se rapprochent et se durcissent. Les os de la tête en particulier sont séparés dans les premiers temps de la vie, et sans nuire au tissu délicat et mou du cerveau ils peuvent un peu se croiser. En vieillissant, le crâne prend de la dureté et de la solidité, et il serait alors très dangereux d'écarter les os qui le forment.

Tant que nous nous portons bien, les os n'ont pas une grande sensibilité, quoiqu'ils puissent devenir très-accessibles à la douleur dans de certaines maladies. Dans les amputations, le moment où le chirurgien scie l'os est la partie la moins douloureuse, quoique beaucoup de personnes croient le contraire.

Des vaisseaux dans les os. — Il y a plusieurs très-petits vaisseaux sanguins et des nerfs qui courent en toute direction au travers de petits canaux dans l'intérieur des os. On s'est assuré que le sang pouvait les traverser en faisant passer de force à travers, avec un appareil, une composition de cire rendue liquide et colorée qui représente le sang.

On a aussi remarqué qu'en nourrissant un lapin ou tel autre petit animal avec des racines de garance, les os se teignaient, dans un temps assez court, avec le principe colorant de la garance. *La suite à une autre livraison.*

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.

Voy. les Tables des années précédentes.

MUSÉE D'ALENÇON.

Le musée d'Alençon possède une vingtaine de tableaux qui proviennent d'établissements religieux, supprimés en 1792, notamment des Jésuites d'Alençon et de la Chartreuse



Musée d'Alençon. — Les Quatre Évangélistes, bas-reliefs en bois attribués à Germain Pilon. — Saint Marc et saint Matthieu.

du Val-Dieu. On y a joint en 1844 quelques toiles modernes, et l'ensemble a pris depuis le nom de Musée, quoique ce titre ne soit guère encore applicable à la réunion d'une aussi petite quantité d'œuvres d'art. Aucune n'est rare ou supérieure,

deux ou trois sont simplement dignes d'attention ; les voici : le Mariage de la Vierge, grande composition signée *Jouvenet* 1691, qui n'est pas comparable aux deux chefs-d'œuvre de cet artiste ; la Descente de croix et la Pêche miraculeuse du musée national du Louvre, mais néanmoins intéressante dans l'œuvre de ce maître de transition ; saint Charles Borromée communiant un pestiféré, peinture de Restout, 1729, d'une belle ordonnance ; Moïse recevant les tables de la loi sur le





Musée d'Alençon. — Saint Jean et saint Luc.

mont Sinaï et les Quatre Évangélistes, de Jollain. Ce Jollain, peintre médiocre, a exposé jusqu'en 1802. M. Gault de Saint-Germain l'a cité dans son Histoire des arts du dessin ; c'était la fin de l'école de Vien. Après ces grandes toiles, plusieurs portraits ont quelque mérite, entre autres, celui de Jean le Noir, théologal de Seez, vigoureuse figure d'un artiste inconnu ; celui de Noël de Christot évêque de Seez, peint par Aved, connu par une belle gravure de Balechou, et enfin, une tête fine et aiguë qui dispute à cette face si puissamment ironique et sensuelle que tout le monde connaît, l'honneur de représenter l'immortel auteur du Pantagruel et du Gargantua.

Les Quatre Évangélistes, bas-reliefs en bois du seizième siècle, sont les plus belles choses du Musée, sans contredit. On a pris l'habitude de les attribuer à Germain Pilon, et, en vérité, il ne se pouvait guère d'attribution plus malheureuse. Rien ne ressemble moins aux sveltes et élégantes statues du sculpteur privilégié des Valois que ces lourds et robustes personnages. Pilon recherche la grâce, l'auteur de ces bas-reliefs s'inquiète de la tournure et de la force ; le premier appartient à la période du seizième siècle, où l'art français encore original et naïf ne ressent que faiblement l'influence italienne du Primatice et des maîtres de Fontainebleau ; le second appartient à la période où nos artistes passent les Alpes avec Jean de Douay et Francheville et s'italianisent complétement en étudiant sous les élèves de Michel-Ange. Rien n'a plus nui à l'histoire de l'art français que cette coutume de placer les œuvres de statuaire un peu fortes du seizième siècle, sous le patronage d'un des grands sculpteurs connus de l'époque. Faute de recherches, par exemple, on continue d'attribuer au même Germain Pilon, assez riche de lui-même pourtant, les *saints de Solesmes*, d'un style si différent du sien. Avec ce système d'attributions trop bénévoles les véritables auteurs de beaucoup d'œuvres supérieures courent risque de rester toujours inconnus.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Mœurs bretonnes du dixième siècle.

§ 1.

« Malheur à ceux qui se trouvent dans la forêt quand on a irrité le loup, » s'était écrié la mère de Roll au moment où le roi Harold exila ce dernier, et sa menace avait été comme une prédiction funèbre pour l'Europe. Chassé de

Norvége, Roll le *marcheur* réunit une troupe de ces hommes « qui n'avaient jamais dormi sous un toit de planches, ni vidé la coupe auprès d'un foyer abrité ; » et, proclamé par eux *roi de mer*, il mit à la voile dans l'intention de se faire un héritage avec les richesses des chrétiens.

La plupart de ses compagnons étaient, comme lui, des *kaëmpes* condamnés à l'exil dans les things de justice, ou des aînés que la loi du royaume obligeait à l'émigration ; car chaque année, selon l'auteur du Rou, « les pères disaient aux fils les plus âgés d'aller chercher des habitations dans d'autres pays, et de se procurer des terres par force ou par amour. » Tous partaient donc sans possibilité de retour, attirés par l'espérance, poussés par la pauvreté, et ils chantaient d'une seule voix en cinglant vers l'ouest :

« La force de la tempête aide le bras de nos rameurs ; » l'ouragan est à notre service, il nous jette où nous voulons » aller. »

Ce n'était pas la première fois que les Norvégiens s'abattaient sur les riches contrées du couchant. Celles-ci connaissaient depuis longtemps le son terrible de leurs trompes de corne qu'on appelait le *tonnerre du Nord.* Mais l'invasion du fils de Roqueval et d'Holdis allait faire oublier toutes les autres. Après avoir ravagé l'Écosse, l'Angleterre et la Frise, il envahit la France qu'il ne quitta plus. Depuis Attila, rien de pareil ne s'était vu dans les Gaules. Les villes devinrent la proie des flammes ; les campagnes restèrent en friche, les religieux s'enfuirent des monastères en emportant les reliques consacrées ; et leur terreur fut telle, que, selon l'expression d'un historien normand, ils écrivirent, un siècle plus tard, le récit de ces désastres *avec des mains qui tremblaient encore.* L'Ile-de-France, l'Orléanais, la Gascogne, l'Anjou, le Maine, l'Auvergne, la Bourgogne furent successivement saccagés par ces terribles *Vikings* ou *enfants des Anses.* Après avoir remonté les fleuves sur leurs scaphes d'osier recouverts de cuir, ils devenaient de marins cavaliers, et, si on les poursuivait de trop près, ils se faisaient avec les cadavres de leurs chevaux un rempart et une nourriture. Le roi de France, Charles le Simple, incapable de résister à cette avalanche d'hommes, avait offert à Gang-Roll une province en fief ; mais le fils d'Holdis répondit :

— Je ne veux être soumis à personne ; ce que j'aurai conquis m'appartiendra sans réserve.

Et comme il avait fait de la Neustrie un désert, il se retourna contre la Domnonée (1).

Ses *jarles* essayèrent en vain de la défendre : vaincus dans plusieurs combats, ils finirent par l'abandonner avec toute la noblesse pour chercher un asile au pays de Galles.

Un seul chef sut défendre sa terre, ce fut Even, jarle du Léonnais. Alors que les pays de Bro-Erech, de Porhoët, de Rohan, de Tréguier, de Goëllo et de Cornouaille n'offraient plus qu'un champ de bataille dévasté par le fer ou la flamme, le Léonnais, gardé par la vaillance de son chef, n'entendait aucun des bruits du combat, et apercevait à peine, de loin, la fumée des incendies. On eût dit qu'un cercle magique défendait cette heureuse contrée. Là retentissaient toujours les cloches des monastères et les *guers* des laboureurs ; là paissaient, le long des coulées herbeuses, les troupeaux de vaches noires gardés par des enfants.

Mais c'était principalement loin des marches du comté, au fond des vallons arrosés par l'Élorn, que tout était paisible comme aux plus beaux jours de Salomon ou de Gradlon-Mor. Jamais voile normande n'avait dépassé le détroit gardé par les pierres blanches (*Mein-gan*), ni pénétré dans ce long golfe, au fond duquel le bourg de Lan-Ternok s'élevait parmi les ombrages. Ce canton était gouverné par le mactiern Galoudek, dont la *ker* occupait le sommet du coteau qui regarde le pays des Deux-Meurtres (*Daou-las*). Son père avait fait partie des deux cents compagnons avec lesquels Gurwan défia les douze mille soldats d'Hasting, et le fils ne démentait point un tel sang : aussi Even avait-il étendu son pouvoir sur plusieurs trèves, et joint à son domaine la forêt de Kamfront, que le mactiern faisait défricher. Lui-même avait surveillé les travaux tout le jour, et revenait de la forêt avec ses deux fils Fragal et Witur, qui se tenaient debout sur le devant du chariot chargé de ramées, tandis que le père marchait près du joug, l'aiguillon à la main. Les roues pleines et garnies de fer imprimaient une longue trace sur la mousse jaunâtre ; les bœufs, sentant qu'ils retournaient vers l'étable, pressaient le pas, en poussant par intervalles de sourds meuglements, et le pâle soleil de février, qui glissait à travers les arbres noircis, éclairait cette scène de ses dernières lueurs.

L'attelage allait atteindre les limites de la forêt lorsque les deux frères aperçurent devant eux, sur la lisière du fourré, un jeune garçon d'environ seize ans, qui semblait les attendre au passage. Son costume de peaux de chèvre, sa stature élevée et ses cheveux blonds formaient un contraste frappant avec les habits de laine, la taille courte et les cheveux noirs du mactiern et de ses fils. Le cachet des races du Nord n'était pas moins visible chez lui que l'origine cambrienne chez ces derniers. Il s'appuyait sur un arc de frêne et portait plusieurs flèches passées à sa ceinture ; devant lui était étendue une bête fauve souillée de sang et les quatre pieds liés par un hart de saule.

Le mactiern arrêta l'attelage, tandis que les deux jeunes Bretons se penchaient pour reconnaître l'animal.

— Par la croix ! c'est une louve, s'écria Fragal.

— C'est toi qui l'as tuée ? demanda Witur surpris.

— Je ne la cherchais pas, fit observer modestement le jeune garçon, car je chassais pour la table du mactiern ; mais l'animal avait faim, il s'est élancé à ma rencontre...

— Et tu as pu l'éviter, dit Galoudek.

— Je l'ai percée de trois flèches, répliqua Andgrim, dont le pied montrait le flanc de la bête fauve.

C'était une louve de la plus grande espèce, aux dents jaunâtres et au poil grisonnant. Le sang coulait encore, goutte à goutte, de ses blessures ; sa langue pendante était couverte d'une écume visqueuse, et ses yeux, retournés par les dernières convulsions de l'agonie, ne montraient qu'un orbite blanc et sans regard. Le mactiern, qui avait examiné les blessures avec l'intérêt d'un chasseur, remua la tête, et se retournant vers Fragal et Witur :

— J'ai deux fils, dit-il d'un ton chagrin, deux fils dont le plus jeune dépasse Andgrim d'une année, et je cherche en vain lequel eût pu lancer trois flèches d'une main aussi ferme et aussi sûre.

Les frères rougirent, mais avec des expressions différentes.

— Que notre père et seigneur nous excuse, dit Witur d'un accent altéré ; si nous sommes moins habiles que les démons du Nord à combattre de loin, nous les défions pied contre pied et poitrine contre poitrine.

— Pour moi, ajouta Fragal ironiquement, ce que j'admire, ce n'est point l'adresse du Saxon à manier l'arc, mais qu'il n'ait point hésité à s'en servir avec tant de résolution contre un *Normand !*

Le mactiern sourit involontairement. L'audace des loups, multipliés par la dépopulation de la Domnonée, leur avait effectivement fait donner, depuis peu, ce nom d'une race dont ils rappelaient la férocité ; mais Andgrim ne parut point goûter la plaisanterie du jeune Breton, et son œil s'alluma.

— Fragal se trompe, dit-il en regardant fixement le fils de Galoudek ; le bras qui a frappé est seul normand, la louve était bretonne.

— Alors tu l'as tuée par surprise ou par trahison, reprit Witur avec emportement.

— Non, répliqua Andgrim d'un air froidement dédaigneux ; je l'ai tuée lorsqu'elle fuyait comme les hommes de la Domnonée au combat du Havre-Noir (*Aber ildut*).

(1) La basse Bretagne.

Ce souvenir d'une sanglante défaite essuyée, quelques années auparavant, par les Bretons, fit monter le sang au visage des deux frères, et Witur exaspéré avança brusquement la main vers la hache suspendue devant le chariot; mais le mactiern s'entremit.

La suite à la prochaine livraison.

DES ILES MADRÉPORIQUES.

Nous avons déjà traité ce sujet il y a quelques années, et c'est une raison de plus pour y revenir, car les observations faites depuis lors non seulement l'ont amplifié, mais ont forcé de l'envisager sous un aspect tout différent. Bien qu'il ne s'agisse dans cette question que de faibles et misérables animaux, leur multitude, jointe à la constance de leurs opérations, leur donne une importance sans égale quant à leur action sur le globe. Celle de l'homme, qui paraît si considérable à en juger par tant de traces durables que sa main grave continuellement sur le sol, n'est rien en comparaison. L'homme ne fait que modifier légèrement la superficie, tandis que l'on peut dire que les Madrépores bâtissent véritablement les continents. Toute la Polynésie et une grande partie des îles de la mer des Indes sont leur ouvrage; et ce n'est qu'une minime partie de leurs constructions dont la presque totalité demeure ensevelie sous les eaux.

L'étendue sur laquelle ils opèrent est au moins égale à celle de l'Europe et de l'Asie, et, comme le montre l'étude de ces archipels et des bas-fonds qui les entourent, les assises qu'ils ont élevées et qu'ils ne cessent de continuer ont déjà une énorme épaisseur. On peut comparer l'ensemble de ces Madrépores à une immense végétation de prairies qui revêtirait la région océanique, et dont les herbages, au lieu de se dissiper successivement, se pétrifiant à l'automne, deviendraient chaque année la base permanente destinée à soutenir la végétation de l'année d'après. Le niveau de la prairie ne cesserait de s'exhausser, et dans les parties les plus favorisées, il ne tarderait pas à se former des accumulations pareilles à des collines. C'est, d'une manière générale, ce qui a lieu sur les fonds de l'Océan par la végétation des zoophytes.

On conçoit donc sans peine que des îles soient formées par les polypiers qui couronnent le sommet des montagnes sous-marines, et d'autant mieux que l'on a constaté que ces animaux ne sauraient vivre plus bas que trente-trois mètres au-dessous du niveau de la mer. Les îles marquent donc les montagnes sous-marines, et c'est un point sur lequel il ne saurait y avoir aucun doute. Mais comment se fait-il qu'une quantité considérable de ces îles affecte la forme singulière d'une étroite couronne, ayant dans son centre un bassin circulaire plus ou moins profond? Si les dépôts représentent exactement la forme des crêtes de montagnes sur lesquelles ils se sont effectués, comme il semble naturel de le penser à première vue, il faut conclure que ces crêtes sous-marines offrent aussi cette forme, ce qui est le trait caractéristique des montagnes à cratères. C'est en effet l'idée qui s'était primitivement accréditée et qui faisait considérer le fond de l'océan Pacifique comme criblé d'une innombrable multitude de volcans sous-marins. C'est la théorie que nous avons nous-même exposée dans ce recueil, mais qu'une étude plus attentive des faits oblige maintenant à délaisser.

Le bassin central des îles en forme de couronne, au lieu de correspondre au cratère d'un volcan, correspond au contraire à la cime saillante d'une montagne sous-marine: voilà en deux mots la nouvelle idée, qui au premier abord semble paradoxale. Mais, si l'on ne l'adopte, comment admettre l'existence de cette multitude de volcans qui, tous doués d'une hauteur considérable, puisque l'Océan est toujours profond entre les îles, se seraient pour ainsi dire accordés, comme on le voit dans la série des îles Maldives, à s'élever à environ trente-sept mètres de la surface, niveau auquel les polypiers commencent à pulluler, sans que, de temps en temps, il y en eût quelqu'un qui, prenant un peu plus de hauteur que ses voisins, se fît voir au-dessus des eaux? Comment admettre, de plus, qu'il y ait des volcans sous-marins d'une dimension tellement inusitée dans le reste de notre planète, que leurs cratères puissent offrir un diamètre de dix et vingt lieues, ce qui est effectivement la valeur d'un diamètre de quelques unes des îles annulaires de la chaîne des Maldives? Ce sont là de graves difficultés qui, à l'autre point de vue, disparaissent totalement.

Les îles annulaires, ainsi que nous l'avons dit, ne sont pas le seul produit du travail des polypiers: il y a des étendues immenses sur lesquelles ils travaillent et qui, n'étant point encore assez chargées de leurs dépôts, demeurent cachées à l'état de bas-fonds sous les eaux, et constituent le plus grand danger de ces mers. Presque toutes les hautes terres en sont bordées. Ainsi l'île montueuse de Vanikoro, demeurée si malheureusement célèbre par le naufrage de La Pérouse, est entièrement bordée, jusqu'à une lieue environ, par un récif de corail qui, au lieu de s'appuyer sur le rivage, s'en trouve séparé par un canal de près de cent mètres de profondeur. Si le récif continuait à s'élever de quelques mètres, on pourrait donc mettre l'île dans la classe des îles annulaires, sauf que dans le centre de la lagune s'élèverait une cime de montagne. Il en est de même à Taïti: tout autour du rivage, un canal assez profond, puis une sorte de rempart sous-marin bâti par les Madrépores, et sur lequel la mer brise sans cesse à une lieue environ du rivage.

La Nouvelle-Calédonie est aussi bordée par un canal et un rempart du même genre, qui se soutient sur une étendue de près de cent cinquante lieues. En un mot, les îles entourées par une couronne de Madrépores ne sont pas un fait moins général que les îles strictement annulaires. Il est donc d'une sage méthode, puisque ce fait semble moins extraordinaire, de commencer par s'en rendre compte, pour considérer ensuite quelles sont les lumières qui peuvent en résulter quant au premier. Or, un point capital et qui a été depuis longtemps signalé par Dampier, c'est que la pente extérieure des murailles de Madrépores est presque à pic et descend ainsi jusqu'à une profondeur considérable; c'est-à-dire jusqu'à mille mètres et plus au-dessous du niveau de trente-six mètres auquel ces animaux commencent à vivre. Ainsi leurs dépôts forment une masse qui vient s'appuyer sur la pente sous-marine de la montagne, à une profondeur où ces animaux ne sauraient vivre. Donc à l'époque où vivaient les Madrépores qui ont laissé leurs restes sur ce point de la pente, ce point n'avait pas la profondeur qu'il occupe aujourd'hui, et se trouvait au plus à trente-six mètres de la surface. Donc la masse de la montagne s'est enfouie depuis lors.

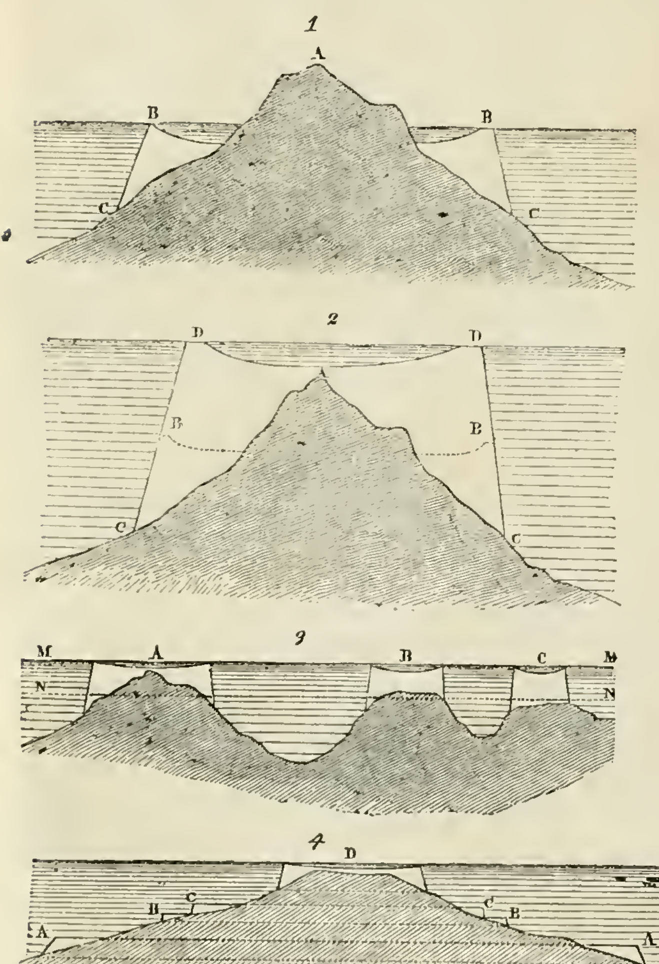
Or, considérons ces bancs de Madrépores situés sur les flancs d'une montagne qui s'enfonce graduellement et lentement dans le sein de la mer par l'effet d'une flexion générale de l'écorce du globe, et voyons ce qui arrivera. A mesure que la base descendra sous le niveau de l'Océan, les Madrépores, retrouvant de l'eau, continueront à s'établir sur son sommet et à l'accroître, et si le mouvement d'enfoncement n'est pas plus rapide que leur travail, le banc, malgré ce mouvement souterrain, ne continuera pas moins de rester à fleur d'eau; car sa hauteur au-dessus de la base ne cessera pas d'augmenter. Mais il n'en sera pas de même de la montagne centrale: à chaque abaissement qu'elle subira, l'eau gagnera sur les rivages en diminuant d'autant ce qui en demeure au-dessus de l'Océan; si bien que, finalement, toute la montagne aura disparu, tandis que le banc de Madrépores subsistera toujours à peu près avec la même étendue superficielle qu'il possédait primitivement; et loin qu'en correspondance de la lagune, il y ait sur la montagne un enfoncement analogue, ce sera, au contraire, la cime saillante

de la montagne qui se trouvera au-dessous du centre de la lagune.

Il reste à se demander ce qui arriverait si le mouvement d'abaissement du sol, ce qui est fort possible, au moins dans certains cas, ne s'opérait pas d'une manière uniforme; si, par exemple, après avoir été assez lent durant une certaine période pour que les Madrépores eussent eu le temps de maintenir leurs constructions au niveau de la mer, il devenait trop vif dans d'autres périodes pour leur permettre de lui faire équilibre par leurs exhaussements. Or, il est clair que dans de telles circonstances, les flancs de la montagne sous-marine se revêtiraient d'une série d'anneaux madréporiques correspondant aux époques du mouvement lent, tandis que leurs intervalles, plus ou moins développés, correspondraient à celles du mouvement vif.

Enfin, on voit aussi comment il se fait que, dans cette partie de la terre, tant de cimes de montagnes paraissent au même niveau. C'est que, quelle que soit la différence du niveau des cimes réelles, pourvu que ces cimes aient été originairement assez élevées au-dessus du fond de l'Océan pour que les Madrépores aient pu y travailler, leurs dépôts y forment aujourd'hui des revêtements qui s'élèvent tous pareillement au niveau de la mer ou à peu près; car toutes ces tours madréporiques ont commencé jadis au même niveau, et ont acquis la même hauteur, une hauteur égale à celle dont le terrain s'est enfoncé.

Les îles à lagune, ainsi que les récifs formant barrière autour des terres, ce qui est le phénomène général, peuvent donc être considérées comme des preuves de l'affaissement du lit de l'Océan dans les régions où on les observe. De là des conséquences du plus haut intérêt, quant à l'ensemble des mouvements souterrains dont le grand Océan est le théâtre. Le long de l'Amérique du Sud, il y a des preuves nombreuses d'élévation, comme si cet étroit continent, pour reprendre toute son analogie avec l'Afrique, tendait à s'élargir. On y trouve en effet, en une multitude de points, des bancs de coquilles marines soulevés au-dessus du niveau de la mer. De là, en s'avançant vers l'ouest, on tombe dans une mer profonde et sans îles, et enfin l'on arrive à une bande d'îles à lagunes et d'îles entourées de récifs d'environ 1 400 lieues sur 200, comprenant l'archipel Dangereux et l'archipel de la Société. Plus loin, dans le massif des Nouvelles-



1. Montagne A, à demi submergée, laissant encore voir sa partie culminante A, et chargée sur ses flancs d'un récif de madrépores BB.

2. Montagne totalement submergée, montrant le massif de madrépores qui forme un anneau DD, avec une lagune centrale au-dessus du sommet.

3. Montagnes submergées A, B, C, à des profondeurs diverses, surmontées d'anneaux de madrépores de hauteurs inégales, et arrivant uniformément à la surface de la mer.

4. Montagne entourée d'anneaux successifs de madrépores A, B, C, D, correspondant aux périodes successives de stabilité

Hébrides et des îles Salomon, on retrouve une aire de soulèvement, car dans cette région il y a des masses de Madrépores hors de l'eau sur le flanc des montagnes, comme on trouvait des bancs de coquilles près de l'Amérique du Sud. Enfin, plus à l'ouest encore, l'affaissement recommence, et l'on rencontre les récifs formant barrière autour de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Hollande.

Si grandes que soient ces considérations, elles ne sont cependant, comme on le voit, que la simple conséquence de cette observation que les Madrépores ne peuvent vivre à plus de 37 mètres de profondeur. C'est un bel exemple de ce principe déjà démontré en tant d'autres circonstances, qu'il n'y a point d'observations de détail qui ne soit grave, parce que dans la nature tout se lie, et que l'esprit, une fois en possession d'un seul anneau, parvient à dérouler toute la chaîne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LANCRET.



D'après Lancret.

Nicolas Lancret, peintre de genre, naquit à Paris en 1690. Après avoir étudié successivement sous plusieurs maîtres, il se lia d'amitié avec Watteau, qui était alors le peintre à la mode, et s'appliqua à imiter sa manière. Sans doute il se trouvait une conformité naturelle entre le génie de Watteau et le talent de son disciple, car, sans égaler le modèle qu'il avait choisi, Lancret sut le rappeler souvent avec bonheur, et dans une exposition publique plusieurs de ses ouvrages

furent attribués à Watteau. Celui-ci, dit-on (mais il ne faut admettre qu'avec réserve ces dit-on), en conçut quelque jalousie; il cessa toute relation avec Lancret, le considérant désormais, non plus comme un ami, mais comme un rival.

En 1719, Lancret fut reçu à l'Académie sous le titre de *peintre des fêtes galantes*; en 1735, la faveur de la cour lui valut, chose étrange! une charge de conseiller. Honneurs et fortune, rien ne lui manquait: il était admis dans la société la plus élégante, fréquentait les salons les plus renommés, et comptait de nombreux amis parmi les grands seigneurs et les beaux esprits du temps. Sa vie s'écoulait ainsi entre le plaisir et le travail; à cinquante-quatre ans son talent, encore dans toute sa force, semblait réservé à de nouveaux progrès; mais une maladie subite vint l'enlever à la fin de 1743. Lancret mourut sans postérité; il était marié depuis deux ans seulement avec la petite-fille de Boursault, l'auteur d'*Ésope à la cour*.

Ce titre de « peintre des fêtes galantes, » caractérise assez bien la nature du talent de Lancret. Il a peint la nature galamment, avec des couleurs et sous des traits de convention élégante: c'était à l'Opéra, dit-on, qu'il allait chercher des sujets de tableau; c'était aux illusions de la scène qu'il demandait la science et l'inspiration. De là, comme on pense, une manière factice, guindée, théâtrale; des grâces apprêtées et fausses, une couleur mignarde et papillottée, des scènes sans vérité et sans naturel. Lancret a toute la recherche, toute l'afféterie de Watteau, sans avoir sa grâce inimitable, sa suavité de coloris, sa poésie d'invention et de composition, son génie enfin si plein de charme et d'originalité (voy. sur Watteau, 1834, p. 389). Est-ce à dire néanmoins qu'il n'y ait aucune place pour l'éloge dans l'œuvre de Lancret, et que rien de son succès ne lui ait survécu? Non, sans doute; ses peintures se distinguent encore par beaucoup d'élégance et de vivacité; si le naturel y manque, elles offrent une fiction agréable et riante, et réalisent ingénieusement toutes les fantaisies galantes du dix-huitième siècle. Bien loin derrière Watteau, Lancret conserve encore une supériorité visible sur ceux qui lui succédèrent dans la peinture du genre, Boucher et Natoire, par exemple. Ceux-ci, outrant les défauts de leurs prédécesseurs, devaient fausser l'art entièrement et achever le triomphe du mauvais goût.

Le tableau de Lancret que nous donnons, plus connu par la gravure que par l'original (et c'est le sort de presque toutes les peintures du même auteur), s'intitule *la Terre*; il porte pour légende ces vers empruntés sans doute à la muse de quelqu'un des nombreux faiseurs de *géorgiques*, rivaux de Saint-Lambert, de Delille et de Roucher:

La terre fut toujours la mère des humains;
Mais qu'ils ne pensent pas que son front se couronne
De tous les riches dons de Flore et de Pomone,
S'ils n'y joignent aussi le travail de leurs mains.
Sans la peine, sans l'art elle est toujours stérile;
Sur sa fécondité l'on compterait en vain.
Si les fruits les plus beaux se forment dans son sein,
Il faut le déchirer pour le rendre fertile.

Au pied d'une fontaine élégante, sur une pelouse fleurie, des dames et un marquis, heureux courtisan de la beauté, semblent goûter les plaisirs champêtres. Les dames sont en grande parure; elles se disputent les fleurs et les fruits épars sur le gazon; l'une d'elles, au second plan, s'arrête sous un arbre, et tend le pli de sa robe pour recevoir les *dons de Pomone*, que cueille là haut quelque villageois de fantaisie, sans doute un autre marquis déguisé sous ces habits rustiques, comme c'était la mode alors dans la meilleure compagnie. Je soupçonne également les deux jardiniers empressés, l'un avec son arrosoir, l'autre avec sa bêche, d'être quelque peu vicomte ou chevalier; ils ont pris un costume de campagne pour le plaisir de ces dames; ils jouent avec beaucoup de naturel et de goût leur rôle de villageois; voici auprès d'eux la serpe, le hoyau, les instruments de labour et de vendange; tout est donc assorti à leur apparence bucolique, et il faut regretter que la comtesse, que la marquise, que la charmante duchesse, ici présentes, ne veuillent pas compléter l'illusion en prenant la houlette et le jupon court de l'innocente Colette ou de la naïve Toinon... Auraient-elles peur de déroger, par hasard? Mais quel plaisir que de se métamorphoser en humbles bergères, et de faire paître de timides agneaux au milieu de cette nature élégante, sous ces arbres émondés avec art, au pied de cette riche fontaine, de cette naïade gracieuse, dont le marbre ne déparerait pas les eaux royales de Versailles! Au charme de la campagne et de la bergerie, se joindrait ici le piquant du contraste; contraste du ruban avec la houlette, contraste de l'art avec la nature!

Il faut avoir lu la préface que Saint-Lambert a placée en tête de son poëme des *Saisons* pour comprendre cette alliance bizarre de la galanterie et de la pastorale, qui fut à la mode pendant la plus brillante moitié du dernier siècle. Le sentiment de la nature s'était éveillé dans toutes les âmes, et les poëtes les plus habiles exerçaient leur talent à la description champêtre; mais, au lieu de rechercher et de goûter à la campagne l'isolement, la solitude, la liberté de la nature, on associait toujours à l'idée champêtre celle du monde où l'on vivait; surtout, on ne dégageait pas l'admiration des beautés de la nature du sentiment de l'utile; c'était donc la nature *labourée* qu'on célébrait par excellence. Saint-Lambert regardait les guérets et les plaines par la fenêtre de son château; il avait auprès de lui une noble compagnie pour partager son enthousiasme, et le thème ordinaire se composait des vertus, de l'innocence du hameau, des travaux champêtres, etc. — Gilbert le satirique a touché justement la manie contemporaine lorsqu'il dit à tous ces poëtes-laboureurs: « Allez, faites-nous des rimes villageoises,

« Et sur l'agriculture attendrissez les dames. »

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 203.

— Puisque le Saxon parle du Havre-Noir, rappelle-lui le Havre des Cailloux (*Aber-crach*), dit-il tranquillement; car si dans le premier lieu le sang des nôtres a coulé comme la rosée, dans le second le sang des siens a coulé comme des sources.

— Et lui-même, ajouta Fragal, ne doit la vie qu'à votre pitié.

— Oui, reprit Galoudek; en le relevant du milieu des blessés, j'espérais que ses jeunes oreilles pourraient entendre la sainte parole des prêtres; mais on a tort de vouloir apprivoiser le petit du sanglier.

Andgrim ne répondit pas: l'intervention du mactiern avait produit sur lui le même effet que la parole du maître sur le dogue irrité, et il laissa le chariot s'éloigner.

Ce que venait de dire Galoudek était d'ailleurs la vérité. Recueilli après la bataille, l'enfant fut conduit dans la *Ker* armoricaine, où il avait d'abord vécu farouche et à l'écart; mais un autre enfant de son âge avait fini par dompter son humeur sauvage: c'était Aourken, pauvre orpheline trouvée à la lisière du bois par le mactiern qui l'avait adoptée. Chargée de conduire aux friches les troupeaux de bœufs, de vaches et de génisses, elle avait grandi dans les landes sans autres compagnons que le ciel et l'Océan; mais la solitude qui aigrit les corrompus améliore les bons. Elle devina les souffrances du captif, et, comme un chien que la tristesse sollicite, elle vint se placer à ses pieds, les yeux tendrement soulevés vers lui. Andgrim finit par l'apercevoir; deux abandonnés devaient se comprendre; la compassion avait attiré l'orpheline, la reconnaissance attacha le prisonnier.

Cependant le chariot était arrivé devant la *Ker* bretonne. Le placis qui servait de cour d'entrée, et vers le milieu

duquel il venait de s'arrêter, offrait dans ce moment un spectacle singulièrement animé. Les serviteurs arrivaient des champs et étaient reçus par les femmes ou par les jeunes filles avec lesquelles ils échangeaient mille saillies suivies de longs éclats de rire. On voyait passer les charrues, le soc retourné, les cavales qu'accompagnaient leurs poulains farouches, et les troupeaux de moutons conduits par un chien fauve au collier garni de pointes d'acier.

Le mactiern promena autour de lui ce rapide regard du maître qui ne laisse rien échapper, et demanda où était Aourken. Elle n'avait point encore paru. Un pareil retard, venant de tout autre, eût causé peu de surprise; mais l'exactitude de la jeune orpheline était passée en proverbe à Kermelen, et depuis huit années que le Galoudek lui avait confié un troupeau à surveiller et à défendre, c'était la première fois qu'elle rentrait aussi longtemps après l'heure indiquée. Le soleil avait, en effet, presque complétement disparu derrière les coteaux; de grandes ombres s'étendaient vers les grèves, et le vent du soir, qui s'élevait de l'Océan, apportait jusqu'au manoir les senteurs marines. Galoudek allait se décider à gagner le revers de la hauteur d'où le regard embrassait la baie, lorsqu'un sourd retentissement sembla tout à coup ébranler la colline. On reconnut bientôt le bruit produit par la course précipitée d'un troupeau mêlé à des meuglements d'abord confus, puis plus distincts, plus élevés, et qui éclatèrent enfin dans toute leur force. Presqu'au même instant les bœufs, les vaches et les génisses parurent au penchant de la lande, fuyant avec terreur devant un ennemi invisible; en tête s'élançait le taureau noir sur lequel Aourken se tenait à demi couchée.

Tous se précipitèrent confusément dans le placis, fouettant l'air de leur queue et la tête baissée, comme si la terreur eût éveillé leur colère.

Les serviteurs effrayés franchirent les murs peu élevés qui servaient de clôture, tandis que Galoudek et ses fils se rendaient maîtres du taureau noir.

A leur vue, Aourken poussa un cri et se laissa glisser à terre : ses traits agités d'un tremblement convulsif, ses cheveux flottants sur ses épaules, et les lignes sanglantes tracées par les ronces sur ses jambes nues, témoignaient à la fois de la violence de sa peur et de la rapidité de sa course. Elle demeura un instant haletante aux pieds du mactiern ; enfin la voix de celui-ci sembla la ramener à elle-même. Après avoir promené de tous côtés un regard effaré, elle se redressa sur ses genoux, écarta des deux mains les cheveux qui lui couvraient le visage, et s'écria d'une voix rauque :

— Je l'ai vu, maître, je l'ai vu !

— Qui cela ? pauvre innocente, demanda Galoudek, que l'effroi de cette rude et vaillante créature saisissait malgré lui.

— L'animal... le démon... je ne sais comment dire, maître ! Ce devait être un dragon de mer... ou peut-être *le grand ennemi*.

— Mais où l'as-tu vu ? Que s'est-il passé ?

— Voici, maître : j'étais sur la grève où je rassemblais le troupeau pour revenir, quand j'ai aperçu tout à coup sur la mer quelque chose qui venait à moi : c'était long comme le manoir, rond comme un tonneau, et la tête, qui sortait des vagues, ressemblait à celle d'un bélier !

— Se peut-il ?

— Vers le milieu du dragon, on voyait s'élever une montagne d'où sortaient des roulements de tonnerre. Il y avait au-dessus une aile rouge pareille à une voile de navire, et au-dessous douze griffes vertes qui lui servaient de nageoires.

— Tu es bien sûre de cela ?

— Sûre, bien sûre, maître ! Mais à mesure que je voyais mieux, j'avais plus peur; mes jambes tremblaient sur le taureau. Alors la *chose* a passé tout près du bord; il y a eu un sifflement qui a épouvanté Terv-du; il s'est enfui vers la *Ker* avec tout le troupeau, et il m'a emportée !

Des exclamations de surprise et de terreur s'élevèrent de toute part. Quelque étrange que fût le récit d'Aourken, il ne rencontra aucun incrédule. On touchait encore aux temps où des bêtes féroces, transformées en dragons par l'imagination populaire, avaient ravagé les campagnes de la Domnonée. La légende liait le souvenir de ces monstres à celui des apôtres du Léonais et de la Cornouaille; elle en avait fait une pieuse croyance, et douter de leur réalité eût été douter des saints bretons eux-mêmes. Les hommes commencèrent à regarder autour d'eux avec inquiétude, et les femmes à fuir vers la maison.

Dans ce moment, un long et puissant appel de corne marine s'éleva dans les ombres du soir, courut le long des côtes et vint mourir contre les murs du manoir !

Tous les habitants de la *Ker* tressaillirent.

— Ce n'est point là le cri d'un dragon ! dit le mactiern.

— Ni la corne des pâtres de la baie, ajouta Witur.

— Écoutez ! interrompit une voix forte et haletante.

Galoudek se retourna et aperçut Andgrim. Il était debout à quelques pas, la louve sanglante sur une épaule, l'arc pressé contre sa poitrine et l'oreille tendue vers la mer avec une avidité palpitante.

Il y eut un assez long silence. Toutes les têtes s'étaient penchées comme celle du jeune Normand ; enfin un second appel retentit plus puissant et plus prolongé. Il passa par dessus Kermelen et alla se perdre au loin dans les landes.

Les traits d'Andgrim s'épanouirent.

— Tu connais le son de cette corne ? s'écria Galoudek qui le regardait.

— Oui, mactiern, dit le jeune garçon.

— Et qu'est-ce donc enfin ?

— C'est *le tonnerre du Nord !*

La suite à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Voy. les Tables des années précédentes.

RÈGNES DE LOUIS XI, CHARLES VIII ET LOUIS XII.

Costume militaire. — Louis XI pratiqua tout le temps de son règne le système de la paix armée. Le perfectionnement des forces militaires de la France fut sa constante préoccupation. Il chercha en premier lieu à donner aux francs-archers un esprit plus guerrier. Chose fâcheuse à dire, vingt ans à peine s'étaient écoulés depuis la formation de cette milice nationale, que déjà elle succombait sous le ridicule. La bravoure des francs-archers entre la table et le foyer était proverbiale, ainsi que leur prestesse à se mettre en sûreté quand paraissait l'ennemi. C'est ainsi que les meilleures idées ont peine à prendre racine lorsque le préjugé est contre elles. Le moyen âge ne voulait pas croire qu'on pût à la fois être soldat et cultiver la terre.

Quoique les francs-archers eussent montré dans plus d'une occasion qu'ils savaient se battre, leur indiscipline, leurs habitudes bourgeoises à l'armée justifiaient les plaisanteries faites contre eux. Louis XI, pour les tenir en haleine, les soumit à la surveillance d'inspecteurs divisionnaires, et les astreignit à tenir garnison de temps à autre dans les diverses villes du royaume. Il limita la quantité de bagage dont ils pourraient se faire suivre en campagne ; enfin, avec son esprit amoureux des détails, il régla jusqu'à leur équipement. Il existe un mémoire annoté par lui même, où la façon du pourpoint, à l'usage des francs-archers, est arrêtée en ces termes :

« Leur faut les jaques de trente toiles d'épaisseur ou, pour le moins, de vingt-cinq, avec un cuir de cerf. Les toiles claires et à demi usées sont les meilleures. Et doivent lesdits jaques être de quatre pièces; et faut que les manches soient fortes comme le corps. Et doit être l'emmanchure grande, pour

que la manche prenne près du collet et non pas sur l'os de l'épaule ; aussi que le jaque soit large sous l'aisselle et bien fourni. Que le collet ne soit pas trop haut derrière pour l'amour de la salade (1). Il faut que le jaque soit lacé devant, avec une pièce sous l'endroit qui lace. Pour l'aisance du dit jaque, il faudra que l'homme ait un pourpoint sans manches ni collet, de l'épaisseur de deux toiles seulement, et qui n'aura que quatre doigts de large sur l'épaule ; auquel pourpoint il attachera ses chausses. De cette façon il flottera dedans son jaque et sera à son aise, car on ne vit jamais tuer personne à coups de main ni de flèche dedans un pareil jaque. »

Ainsi on faisait la grâce aux francs-archers de la brigandine, pièce trop lourde qu'ils ne demandaient qu'à ôter lorsqu'ils l'avaient sur le dos. On les soumettait au régime exclusif du jaque. C'est pourquoi un poète qui s'est



Quinzième siècle. — Prince, grand écuyer et valet. — D'après la grande tapisserie de la Bibliothèque nationale.

plus d'une fois égayé sur notre vieille milice nationale, a dépeint le type si plaisant du franc-archer de Bagnolet,

Avec un pourpoint de chamois,
Farci de bourre sus et sous,
Un grand vilain jaque d'Anglois
Qui lui pendoit jusqu'aux genoux.

(1) C'est-à-dire de manière à ne pas empêcher le jeu de la partie postérieure du casque. Voy. la définition donnée dans l'un des précédents articles du genre de casque qu'on appelait salade.

L'armement des francs-archers est l'objet d'un autre article du mémoire :

« Il semble que les francs-archers devraient se partager en quatre armes : les uns en voulges (1), les autres en lances, les autres archers et les autres arbalétriers.

» Ceux qui porteraient voulges, les devraient avoir moyennement larges et qu'ils eussent un peu de ventre, avec bonne tranche et bon estoc. Les dits guisarmiers auraient en outre salades à visière, gantelets et grandes dagues sans épées.

» Ceux qui porteraient lances, auraient aussi salades à

(1) Sorte de hallebarde courte ou guisarme.

visière et gantelets, et de plus une épée moyennement longue, roide et bien tranchante. Item, que leur lance soit de la longueur des lances de joûte; mais de même grosseur partout, excepté qu'elles aient au bas un peu d'entaillure, et petit arrêt d'un demi-doigt de haut, derrière l'entaillure, pour leur donner façon. Et faut que le fer soit tranchant et un peu longuet.

» Les archers auront les salades sans visière; arcs et trousses et épées assez longues et roides, qui s'appellent *épées bâtardes*. Et si veulent porter boucliers, il n'y aura point de mal, et qu'ils aient les dagues moyennes.

» Les arbalétriers devraient avoir salades à visière qu'ils pussent lever assez haut quand ils voudraient, et que le dessous de la visière ne les arme pas si fort qu'elle couvre la vue, et aussi que le côté droit n'arrive pas si bas à la joue que le gauche, afin qu'ils puissent asseoir leur arbrier à leur aise.



Commencement du seizième siècle. — Louis XII faisant son entrée à Gênes. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Item, auront longues épées, et que la ceinture hausse l'épée par derrière, afin qu'elle ne touche à terre. Et seront leurs arbalètes de dix carreaux ou environ, et banderont à quatre poulies ou à deux, s'ils sont bons bandeux. Et auront trousses empanées et cirées, de dix-huit traits au moins, et n'auront point de dagues. »

Ce règlement, qui fut appliqué vers 1468, remit les francs-archers à flot pour quelque temps; puis leur indiscipline provoqua contre eux de nouvelles plaintes. A la bataille de Guinegate, pendant que les deux armées de France et de Flandre étaient aux prises, ils abandonnèrent leurs lignes pour aller piller le camp ennemi : cette faute nous fit perdre la journée. La colère de Louis XI fut si grande qu'il cassa les francs-archers.

Dans ce temps, il n'était bruit que des Suisses : avec leurs habits de toile et leurs piques de dix-huit pieds de long, ils venaient d'anéantir l'armée bourguignonne, réputée la meilleure de l'Europe. Louis XI en attira 6 000 à son service ; il créa en outre divers corps de volontaires français, dont le total pouvait s'élever à 20 000 hommes, et ces nationaux, joints aux Suisses, constituèrent dès lors notre force militaire en fait d'infanterie.

Les Suisses, du temps de Louis XI, se ressentaient encore de leur simplicité montagnarde. Ils ne connaissaient pas ce luxe de panaches, de rosettes, de bouffants dont on les voit surchargés dans les tableaux d'Albert Durer. Ils mettaient leur amour-propre à ne point porter de fer, si ce n'est au bout de leur lance. Leur large poitrine n'était protégée que par un pourpoint très-serré qu'ils recouvraient en campagne d'une casaque ouverte sur le devant, et à manches pendantes. Leur coiffure consistait en un large bonnet de laine frisée, de la forme des bérets basques. Ils affectionnaient déjà les habits bariolés. Presque tous avaient leurs chausses et leurs manches faites d'une pièce rouge et d'une autre pièce bleue, blanche ou verte.

Quant à la cavalerie, elle acheva de recevoir sous le même règne cette belle discipline qui fut cause de nos succès en Italie. Grâce à l'invincible persévérance de Louis XI, les camps cessèrent d'être des bazars; la soie fut bannie entièrement du costume, tant des gens d'armes que de leurs officiers. Ce n'est pas sans de nombreux actes de sévérité qu'il obtint ce résultat. Les contemporains crièrent beaucoup à la tyrannie; le roi n'en poursuivit pas moins son œuvre. On verra par l'anecdote suivante quelle était sa rigueur sur ce chapitre.

« Un jour, il vit d'aventure entrer en sa chambre un gentil écuyer gendarme, qui commandait seize ou vingt lances sous un autre capitaine. Or le cas fut tel que cet écuyer, qui était bien mis et curieux de beaux habits, avait vêtu ce jour-là un pourpoint de velours. Le roi demanda à aucuns d'auprès de lui à qui était cet homme et qui il était. « Sire, lui fut-il dit, » c'est un gentilhomme vaillant et de bonne sorte, qui a com- » mandement sur vos gens d'armes. Il est à vous. — A moi, » reprit le roi! par la Pâque-Dieu, à moi n'est pas, je le » renie, et à moi ne sera jamais. Comment diable! il est » vêtu de soie; il est plus joli que moi! » Disant ces mots, il appela le maréchal de France et lui ordonna de casser aux gages ledit gentilhomme, et de le mettre hors de ses compagnies, attendu qu'il ne voulait de tels pompeux autour de lui. »

Le luxe proscrit des armées du roi de France se réfugia dans celles du duc de Bourgogne. Charles le Téméraire, quoique bon capitaine et très-entendu à l'organisation des troupes, partagea l'erreur de son siècle. Il crut la bravoure en habits nécessaire au soldat pour lui donner celle du cœur. Il eut des escadrons d'une tenue éblouissante que les peuples proclamaient invincibles, et qui pourtant fondirent comme neige dans trois rencontres qu'ils eurent avec les Suisses. On expose encore dans la cathédrale de Berne, à certains jours de fête, une partie des dépouilles échues à la ville après Granson et Morat. On y voit des journades de velours, des huques de drap d'or, des mantelines en soie richement fourrées. Tout cela n'a reçu d'avaries que de la vétusté. Les vainqueurs n'ont eu qu'à les prendre sans que ceux qui les avaient sur le dos aient fait d'efforts pour les défendre.

L'une de nos gravures est faite pour donner une idée de la magnificence bourguignonne: c'est celle où l'on voit un jeune prince armé par son grand écuyer, qui lui attache le ceinturon de son épée, tandis qu'un varlet lui chausse ses éperons. Ce groupe est tiré de la grande tapisserie qui est exposée dans l'escalier d'honneur de la Bibliothèque nationale. Le travail, ainsi que le dessin, sont d'environ l'an 1470.

Le prince est habillé d'une demi-armure: jaque de velours piqué de clous d'or avec gardes aux bras et aux épaules. Des genouillères, grevières et demi-cuissots sont attachés par-dessus ses chausses. Un gorgerin de mailles complète son armement. Il a sur la tête un petit chapeau de satin noir, pareil à ceux que portaient les chevaliers du Saint-Esprit du temps de Louis XIV. Le grand écuyer porte pour coiffure un bonnet de velours. Il est armé de plein harnois. Une dalmatique ou *tabard* en broderie d'or recouvre son armure. Le baudrier de velours qu'il porte en écharpe est pour soutenir l'épée d'apparat que les grands écuyers tenaient dans les cérémonies devant les rois et princes souverains. Qu'on remarque parmi les pièces de son harnois la forme bombée des gardes appliquées sur ses épaules: c'est une mode italienne qui fut générale, non-seulement en Bourgogne, mais dans toute la France. Elle détermine d'une façon toute particulière l'époque de Louis XI.

Passons aux règnes suivants. Celui de Charles VIII est l'un des plus pauvres que nous connaissions en fait de monuments. A en juger par quelques figures d'une exécution très-imparfaite, il ne changea pas l'armure chevaleresque; il ne fit qu'en perfectionner certaines pièces. C'est alors que fut trouvé le système usité depuis pour l'articulation des épaulières; c'est alors aussi que la mode ridicule et gênante des poulaines fut abandonnée pour faire place à des chaussures arrondies du bout, suivant la forme du pied; on appela cela des *sollerets*.

Il est difficile de dire ce que la mode rapporta de la première expédition d'Italie; peut-être les panaches tombant du cimier sur la nuque, comme on en voit aux figures du temps de Louis XII; peut-être les *saies* ou *sayons*, sorte de tuniques ajustées de corsages et froncées de la jupe, qui remplacèrent à la fois les huques et les journades.

Une scène d'intérieur, qui se trouve dans l'historiographe Jean d'Auton, nous fait assister à la toilette militaire de Louis XII. Elle nous servira de texte pour constater les changements survenus entre l'époque de Louis XI et les premières années du seizième siècle. L'anecdote se place à l'année 1507, pendant l'expédition des Français contre Gênes.

« Le roi se reposait à Asti; et lui, un jour, se sentant dispos, dit qu'il se voulait essayer en son harnais et chevaucher un des coursiers de son écurie pour s'en aider à la bataille, laquelle chacun espérait. Et comme ce jour, je fusse entré en sa chambre (c'est Jean d'Auton qui parle) pour lui vouloir bailler quelque écrit joyeux que j'avais en la main, je le trouvai en pourpoint avec peu de gens, et messire Galéas de Saint-Séverin, son grand écuyer, aussi en pourpoint, lequel lui chaussait ses sollerets et harnais de jambes avec les cuissots. Ce fait, demanda la cuirasse, et avant que la vouloir prendre, dit audit messire Galéas: « Je la veux voir premièrement sur vous, car mon harnais est presque fait pour vous. » Après que ledit écuyer fut armé de ladite cuirasse, le roi la regarda de tous côtés et la trouva bien faite, disant: « Je cuide qu'elle me sera bonne et bien aisée. » Et fit désarmer celui écuyer, puis se fit armer de sa dite cuirasse et de toutes les autres pièces; et essaya dessus son harnais une saye d'orfévrerie bien riche, et tout autour semée d'écriteaux où était écrit en lettres romaines: *Nescis quid vesper trahat*, ce qui est à dire: «Tu ne sais quelle chose le soir amène. »

Le meilleur commentaire à ce passage est la figure équestre de Louis XII qui accompagne notre article. Elle représente le roi dans le costume qu'il portait le 28 avril 1507, jour de son entrée triomphale à Gênes: armé de toutes pièces, une houssine à la main et l'armet en tête; par dessus sa cuirasse une saye cramoisie, brodée en or d'A couronnés, qui formaient le chiffre de sa chère Anne de Bretagne. On remarquera la visière de l'armet, pièce dont jusque-là le casque avait été dénué; la couronne de perles et de panaches montée sur le *tortil* ou bourrelet du cimier; l'épée courte ou *estoc* attachée à l'arçon de la selle, indépendamment de l'*épée d'armes* passée dans la ceinture; les harnais du cheval ornés de perles, son chanfrein d'acier, la selle et la housse en velours galonné d'or, les caparaçons pareils à la saye du cavalier. Tous ces détails sont de la plus grande fidélité historique; il n'est pas jusqu'à la couleur noire du cheval qui ne soit spécifiée dans les relations de l'entrée à Gênes.

La gendarmerie, à la richesse près, portait le même costume que celui qui vient d'être décrit. Des armures ciselées ou damasquinées distinguaient les capitaines des soldats. L'uniforme commençait à s'établir par suite de la distribution de chaque arme dans des corps particuliers. Ainsi, par exem-

ple, dans les compagnies où la lance était toujours comptée pour six ou sept cavaliers, l'adjonction de tant d'hommes à un seul n'existait qu'administrativement : car, en marche comme en bataille, les archers et coutiliers, compagnons de la lance, formaient des escadrons à part, ayant leurs guidons particuliers et des officiers à eux qui ne dépendaient que du chef suprême de la compagnie.

La maison du roi formait aussi plusieurs corps distincts. En premier lieu étaient les deux cents gentilshommes de la garde, partagés en deux compagnies et formés de vétérans d'élite, presque tous ayant porté enseigne et guidon dans l'armée. Ils chevauchaient autour du roi, la hache à la main, armés du harnais chevaleresque, et richement habillés de leurs armes. Venaient ensuite les vingt-cinq archers écossais, appelés les archers du corps, tous vêtus d'un sayon blanc brodé d'or du haut en bas, avec une couronne sur le milieu de la poitrine. Les quatre cents archers français, autres gardes du corps, avaient sayons et hoquetons tout brodés d'or, aux couleurs et devises du roi. Les couleurs de Louis XII étaient le cramoisi et le blanc; ses devises, l'A couronné et le porc-épic.

Les archers de la prévôté de l'hôtel, non compris parmi les archers français, avaient une épée brodée sur leurs hoquetons. Les archers des toiles, affectés à la garde et au service des tentes, étaient habillés de rouge ; enfin les Cent-Suisses de la garde portaient le costume de leur pays, avec les couleurs du roi, et force plumes dont ils recevaient deux livraisons par an.

Voici les corps qui complétaient l'armée française en dehors de la garde royale :

Les corps d'infanterie qui avaient remplacé les francs-archers, formés pour la plupart de Gascons et de Picards, et dès lors devenus redoutables sous le nom d'Aventuriers ;

Les Suisses ;

Les lansquenets (*landsknecht*), mercenaires allemands qui n'étaient qu'une doublure des Suisses, maniant comme eux la pique et les mousquets si lourds, si imparfaits, si incommodes, appelés dans ce temps-là *hacquebutes* (d'où est venu *arquebuse*). Les lansquenets étaient empanachés comme les Suisses, mais mieux garnis d'armes offensives. Ils avaient sur la poitrine le *hallecret*, cuirasse faite de lames mobiles et à recouvrement, à laquelle nos vieux auteurs donnent quelquefois le nom d'écrevisse ;

Les *conducteurs* ou *condottieri*, gendarmerie italienne, plus légère que la française, et mieux appropriée aux reconnaissances ;

Enfin les Albanais, autre corps de cavalerie légère qui n'avait pour arme que la lance et l'yatagan. « Ils estoient tous Grecs, dit Philippe de Commines, venus des places que les Vénitiens ont en Morée et devers Duras ; vestus à pied et à cheval comme les Turcs, sauf la teste où ils ne portent ceste toile qu'on appelle tolliban (turban). »

LES LOGEURS.

Lorsque, par une belle matinée d'été, vous sortez de Paris et gagnez la campagne, sur un fond verdoyant, sur des lointains azurés, vous voyez se détacher des épisodes pleins de charme. Tout ce qui vient au devant de vos yeux leur agrée : ce sont des chariots pleins de légumes frais, de fruits veloutés ; ce sont des profusions, des hottées de fleurs ; la route aussi s'égaye et s'embaume sur les bas côtés, brodés de marguerites blanches, de chicorées bleues, de pâles valérianes et de coquelicots éclatants. Au milieu, les chancelantes carrioles, les rapides chars-à-bancs, vous amènent de radieux visages, des joues roses, des yeux brillants ; même dans les pesantes diligences qui forcent les voitures légères à s'écarter, vous voyez les voyageurs réveillés, ranimés par l'air piquant du matin et l'approche de la grande ville, présenter, sur l'impériale et aux portières, de riantes figures. La promenade ombragée des piétons a sa part de mouvement et de joie. Ici un jeune garçon bien découplé, à la marche assurée et rapide, au regard ferme et franc, porte son paquet noué dans son mouchoir, et vient, léger de bien, riche d'espoir, chercher de l'ouvrage ou du service à Paris. Là c'est une jeune fille, plus lente en sa marche, et qui s'amuse aux fleurettes du sentier, mais qui n'est pas moins insouciante et moins gaie. L'espérance fait danser son prisme devant tous les regards que le votre croise en passant.

Si vous revenez vers le soir, le tableau n'est plus le même. Il semble que, comme Janus, le dieu aux deux visages, vous ayez tourné le dos à l'avenir et à ses promesses, pour ne plus voir que le passé et ses déceptions. Tout ce qui entrait dans la ville était gai, frais, beau, parfumé ; tout ce qui en sort est repoussant et livide.

Sans parler de la funèbre charrette et de la lugubre procession d'animaux éclopés qu'on mène à la voirie, au lieu de monceaux de fleurs, de légumes, de fruits, vous trouvez de longues et repoussantes files de charrois qui étalent de nauséabondes fanges, de dégoûtants amas de fumier ; au lieu du hardi jeune gars, de l'insouciante villageoise, vous rencontrez des hommes vieillis avant le temps, des femmes flétries et dégradées. Vos yeux se détournent de ces fronts soucieux ou menaçants, de ces traits abrutis, de ces vêtements souillés. La misère et le vice ont mis leur impur cachet sur tous ces malheureux à la démarche alourdie, au coup d'œil tour à tour impudent ou honteux.

Cependant ces deux courants, l'un de fraîcheur et de vie, l'autre de décrépitude anticipée, de corruption et de mort, se rencontrent au centre de la ville. Là ils se mêlent, se confondent, et ce qui était entré pur et bon trop souvent ne ressort plus que gangrené.

C'est chez les logeurs, où le droit de coucher sous un toit se paye de quatre à six sous par nuit, que l'honnête ouvrière sans asile, que le brave jeune campagnard, que ceux qui cherchent à gagner leur vie par un louable travail, se trouvent en contact avec des hommes et des femmes qui ont perdu l'habitude d'un honorable salaire, et que le manque d'ouvrage et d'éducation, la paresse, de funestes circonstances ou des penchants vicieux plongent dans la dépravation. C'est là que, dans un océan de vices et de souffrances, se viennent perdre, pour en accroître les flots impurs, tout ce que les campagnes et la province nous envoient de limpide et de naïf.

Les récits de ceux qui, dans un intérêt de salubrité ou de philanthropie, ont étudié les quartiers pauvres de la ville, et parcouru les bouges où s'engloutit une malheureuse population en proie aux ulcères de l'âme et du corps, sont effrayants.

« Visitez, écrit M. Perreymont en 1840, les maisons des rues de la Mortellerie, de la Coutellerie, et les rues qui avoisinent l'Hôtel de ville, celles de la Petite-Pologne près de l'abattoir de Miroménil, les aboutissants de la rue Saint-Honoré depuis le Palais-Royal jusqu'à la rue Saint-Denis, les rues hors barrières depuis celle d'Austerlitz jusqu'à celle du Maine, et tant d'autres, et vous verrez comment les maçons, les cordonniers, les repasseurs de couteaux, les vitriers, les ramoneurs, les tailleurs, les terrassiers, les peintres en bâtiments, sont entassés dans d'infâmes chambrées. . . A peine l'air se renouvelle-t-il dans ces sombres réduits, où le jour ne pénètre qu'en se glissant dans une cour étroite, espèce de puits infect où viennent se dégorger les eaux ménagères. »

Le docteur Bayard, dans sa Topographie médicale de Paris, raconte qu'en une pièce au quatrième étage, qui n'avait pas cinq mètres carrés, il trouva « vingt-trois individus, hommes et enfants, couchés pêle mêle sur cinq lits. L'air de cette chambre était tellement infect, ajoute-t-il, que je fus pris de nausées. Les souliers et les vêtements de ces individus répandaient une odeur aigre et insupportable qui dominait les autres exhalaisons. »

Il y a huit ou neuf ans qu'un de mes amis, homme de

cœur et d'une haute intelligence, faisant une patrouille de nuit aux environs de l'Hôtel de ville comme garde national, pénétra avec quelques camarades dans la maison d'un logeur, à la poursuite de meurtriers surpris en flagrant délit. Voici le récit que je lui ai entendu faire de cet incident.

« Nous montâmes à tâtons un escalier au fond de l'allée; la baïonnette en avant, nous suivions le bruit des pas qui fuyaient. Il nous fallait tournoyer en spirale dans une épaisse obscurité, colorée plutôt que dissipée par quelques lueurs venues du dehors à travers une ou deux meurtrières. C'était comme une ascension dans un tuyau de poêle; le mur nous cernait. Arrivé au haut, j'entendis le claquement d'une porte, puis rien, plus de passage. Il fallut nous arrêter, appeler le propriétaire de la maison, et le sommer de nous éclairer et de nous conduire. L'homme, par sa lenteur, protégeait ses hôtes. Il parut enfin avec son bougeoir. J'aperçus une porte, la seule qui fût sur le palier, je la poussai de la crosse de mon fusil, et reculai en voyant, au bas de plusieurs marches, une sorte de gouffre d'où s'exhalait une vapeur fétide qui obstruait ma respiration, offusquait ma vue, et pâlissait la flamme de la chandelle, qui vacilla, prête à s'éteindre. Il fallut du temps pour que l'air devînt respirable, pour que nos yeux parvinssent à distinguer quelque chose dans cet amas confus de membres humains, de haillons, de paille, de fange. Toutes les têtes se cachaient, et la tourbe qui croupissait dans ce putride cloaque dormait ou feignait de dormir. Lorsqu'on examina les locataires, hommes, femmes, enfants, un à un, il fut impossible de discerner les coupables. Tous étaient à demi vêtus des mêmes dégoûtants lambeaux, tous se montraient assoupis, hébétés ou cyniques, tous proféraient les mêmes dénégations brutales, tous offraient les mêmes stigmates de vices et de dégradation physique et morale. »

Dans tous les grands centres de population, à Lyon, à Lille, à Bruxelles, à Birmingham, à Londres, même agglomération, mêmes plaies; et partout l'on retrouve ces repaires où vont se perdre la santé, les épargnes et la moralité des classes industrielles. Le mal est enfin devenu tel qu'on a fait, pour y apporter remède, quelques tentatives insuffisantes qu'il appartient à la France de poursuivre, des essais qu'il est de notre devoir de compléter. C'est à Londres que le mal était le plus grand; là aussi plusieurs associations ont été fondées dans le but d'améliorer la condition des classes laborieuses.

Il ne s'agissait pas seulement d'établir des logements sains, commodes, pourvus d'air, de lumière et d'eau; il fallait qu'ils fussent préférés aux repaires que peuple l'attrait d'un bon marché apparent (six sous par nuit, et la septième gratuite), l'appât d'un dîner donné gratuitement aux pratiques à la Noël, d'un bal à deux sous tous les dimanches; enfin le funeste plaisir qu'offrent de nombreuses réunions où tous les âges, tous les sexes, les vagabonds à l'esprit aventureux, les voleurs à l'existence dramatique et pleine d'incidents, apportent une fièvre incessante et des émotions de tout genre.

Les premières maisons fondées par la Société des amis de l'ouvrier l'ont été dans King-Street et Charles-Street, Drury-Lane. La localité ne pouvait être mieux choisie: c'est le quartier le plus populeux et le plus mal habité de Londres; c'est l'immédiat voisinage de nombre des odieux réceptacles qu'il s'agissait d'expulser. Ces deux établissements modèles logent, l'un vingt-quatre, l'autre quatre-vingt-trois locataires, distribués dans des chambres d'inégales grandeurs. Chaque personne, pour ses huit sous par jour, y a droit à un lit propre, pour elle seule, dans un dortoir aéré; a sa place, jusqu'à l'heure du repos, dans une salle commune bien chauffée et bien éclairée; a son tour au feu de la cuisine, pour y préparer, à sa guise, son dîner et son souper; chacun, avec de l'eau en abondance, a tout ce qu'il lui faut pour sa toilette de propreté; et, pour deux sous de supplément, un bain chaud s'il le désire.

Le mari et la femme concierges de chaque maison répondent du matériel, reçoivent les loyers quotidiens, toujours payés d'avance, admettent ou repoussent les postulants, et protègent les locataires contre toute violence et toute rixe. L'ivrognerie, le tumulte sont strictement interdits, et l'on ne tolère la pipe et le cigare que dans des cabinets destinés aux fumeurs. Enfin un rapport périodique est présenté au comité qui, en outre, fait inspecter ses agents.

« J'assistais, dit l'auteur du rapport anglais, au dîner gratis de Noël de la maison de King-Street. Ses vingt-sept habitants entouraient un substantiel repas de bœuf rôti et de plum-pudding. C'était plaisir de voir disparaître les énormes pièces de viande; mais la tenue, la conduite, la conversation des convives me donna une satisfaction mieux fondée. Tous avaient bon air; beaucoup paraissaient avoir vu de meilleurs jours. Après dîner, je les priai de nous dire librement quels avantages la maison leur offrait sur les autres locations du même genre. Le premier qui parla me confia qu'élevé au collége, il avait été destiné à l'état ecclésiastique: une excursion dans son histoire personnelle le conduisit à nous faire part des malheurs qui, le jetant sur le pavé de Londres, l'avaient forcé à errer de logeur en logeur, dans la plus misérable des conditions. Il n'avait trouvé de repos et conquis un *chez lui* que depuis qu'il était admis dans cette maison modèle.

» Je causai longtemps aussi avec un ancien maître de mathématiques, devenu commis voyageur, plus tard sans fonctions, la débilité de sa santé l'ayant chassé de métier en métier, de misère en misère. Maintenant heureux, grâce à la maison modèle, il gagne sa vie en vendant un ouvrage ingénieux de mathématiques qu'il a composé.

» Vu l'affluence des candidats, on pourrait multiplier ces maisons modèles, centupler le nombre des lits sans courir le risque d'en avoir de vacants. La crainte du renvoi suffit pour ranger tous les locataires à la stricte observation d'un règlement fort sage qu'ils ont eux-mêmes formulé. »

Ce n'est pas là une œuvre de pure philanthropie; elle offre aux capitalistes un intérêt raisonnable et sûr. Ce loyer, en apparence si modique parce qu'il est morcelé, s'élève pour chaque locataire à 124 fr. environ; ce qui forme un total annuel de près de 3 000 fr. pour la petite maison qui ne contient que 24 personnes, et de plus de 10 000 pour celle qui en héberge 83.

Qu'est-ce alors que l'effroyable impôt prélevé sur les pauvres entassés, à quatre sous par tête, dans d'affreux galetas qui contiennent chacun une cinquantaine de malheureux? Ces dégoûtants greniers sont loués plus cher qu'un somptueux appartement, et chaque chambre d'une de ces masures délabrées rapporte de trois à quatre mille francs par an.

Nombre d'esprits judicieux, de nobles cœurs, s'occupent depuis plusieurs années des moyens de faire disparaître ces abus honteux. De si profondes misères ont remué d'individuelles et généreuses sympathies. Un travail fort remarquable sur l'architecture domestique et économique à l'usage des ouvriers, donnait en 1845, dans la *Revue de l'architecture et des travaux publics*, un résumé de tout ce qui s'est projeté en France et dans les pays voisins à ce sujet. Tout récemment, l'auteur de ces articles, M. Daly, propose d'élever, dans chacun des quatre quartiers les plus populeux de Paris, un établissement destiné à recevoir environ quatre cents ménages d'ouvriers, distribués dans de petits appartements distincts. Le chauffage, l'éclairage, les achats de provisions, seraient faits en commun. Il y aurait un four omnibus, une crèche, une salle d'asile, école, salle de lecture, cour, jardin, bains, buanderie; bref, à chaque famille son indépendance, à toutes les bienfaits de la communauté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1848. — PEINTURE.

UNE FAMILLE TURQUE EN VOYAGE.



Salon de 1848. —Tableau par Chacaton.

Les Turcs ont un profond éloignement pour les voyages. Ils n'ont voyagé que les armes à la main, jadis, quand ils se faisaient une loi de soumettre à la religion du Coran les peuples étrangers. Maintenant qu'ils ne sont plus en état d'entreprendre une conquête, qu'ils ont bien de la peine à conserver ce qui leur appartient, ils ne demandent qu'à rester paisiblement à leur foyer natal. Ils ne connaissent point cette curiosité inquiète ni cet amour de la science, noble mobile de tant de courageuses explorations, ni ce fatal ennui qui conduit inutilement de région en région tant de touristes désœuvrés. Pour le Turc, le monde entier se concentre aux lieux où il a reçu le jour, où il s'est marié, où il gère en paix ses affaires. Il n'ignore pas qu'il y a par delà les rives de la Méditerranée, de la mer Noire, des peuples industrieux qui parlent une autre langue et professent une autre religion que lui; mais il ne se soucie point d'aller les chercher sur leurs nuageux parages. Il attend leurs marchands et leurs denrées, nonchalamment assis sur son comptoir, les pieds croisés sur un tapis, et le chibouk à la main. Pour le déterminer à s'éloigner de son bazar, de sa maison, il faut de graves motifs; pour qu'il s'aventure seulement dans l'intérieur de l'empire musulman, il faut une raison de commerce ou une raison de famille déterminante. Et le fait est que la façon de voyager en usage dans ce pays n'est pas encourageante. Là, ni routes, ni voitures publiques, et pas d'autres hôtelleries que les caravansérails, où l'on est tenu d'apporter avec soi son lit et ses provisions; car le caravansérail n'offre le plus souvent à ceux qui y cherchent un asile nocturne, que ses quatre murailles nues et quelques cruches d'eau. Un homme seul peut encore braver sans trop de crainte toutes ces difficultés; mais s'il doit emmener avec lui une famille, quelle complication de difficultés! quelle misère! Une ruine complète, une persécution redoutable, sont les causes ordinaires d'un tel déplacement. Le pauvre Turc part alors avec son plus proche parent, son frère peut-être; place sa femme et tout ce qui lui reste de plus précieux sur un chameau, dans une espèce de corbeille vacillante qu'un tapis protége contre l'ardeur du soleil. Il abandonne son cheval à son compagnon de voyage, et, monté sur un de ces vigoureux ânes d'Orient, dont nos ânes d'Europe ne sont qu'un grossier simulacre, il guide lui même, de concert avec un jeune esclave, le patient animal du désert qui porte toute sa fortune. Il s'en va ainsi par les campagnes désertes, par les collines arides, par les sables brûlants. Au lever de l'aurore il est debout, et tout le jour il continue sa marche pénible, jusqu'à ce que, le soir venu, il s'arrête, s'il ne trouve pas quelque caravansérail, entre des broussailles où il fera paître son chameau, où il fera bouillir sur un feu de bruyères une tasse de café pour son souper; puis s'endormira sur la terre, la tête enveloppée dans son manteau. Tandis que, le long de la route, sa femme et sa belle-sœur s'abandonnent au balancement régulier de la marche du chameau et se laissent aller à une douce somnolence, tandis que ses enfants regardent avec de grands yeux curieux le vaste espace qu'ils vont parcourir, l'humble Turc songe avec douleur aux lieux qu'il vient de quitter, et avec inquiétude à ceux où il va chercher un nouveau gîte. Il songe à l'injustice qu'il a subie, à celles qu'il doit peut-être subir encore; il élève ses regards vers le ciel, et invoque la miséri-

corde, le secours d'Allah. Puisse Allah le protéger et le défendre!

Mon enfant, un des plus sûrs moyens de bonheur est d'avoir su conserver l'estime de soi-même, de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remords, sans y voir une action vile, ni un tort ou un mal fait à autrui et qu'on n'ait pas réparé. CONDORCET.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 205, 210.

§ 2.

Le soin que semblaient prendre les Normands d'annoncer leur arrivée était trop contraire à leur tactique habituelle pour ne pas exciter la surprise et la défiance du mactiern. Aussi, après le premier moment de confusion, se hâta-t-il de donner tous les ordres nécessaires pour la défense de la Ker. Lui-même se mit ensuite à la tête de quelques serviteurs armés, afin d'aller reconnaître l'ennemi dont la corne avait cessé de se faire entendre.

La petite troupe se dirigea silencieusement vers la mer, protégée par les genets qui la dérobaient aux regards, et par les bruyères qui étouffaient le bruit des pas. En tête marchait Galoudek avec ses fils; derrière ceux-ci venaient Aourken et Andgrim. L'orpheline avait suivi le mactiern d'inspiration, comme le chien suit le maître qu'il aime, et le Normand s'était laissé entraîner sans y penser, par cela seul que sa place lui semblait près de la jeune pastour.

La petite troupe eut bientôt atteint le point du coteau où la baie se laissait apercevoir tout entière. La décision du mactiern avait été si subite et si promptement exécutée que le soleil n'avait point complétement disparu lorsqu'il arriva avec ses gens au bord de la mer. De mourantes lueurs rougissaient encore les flots et éclairaient les grèves. Tous les regards parcoururent rapidement les sinuosités du rivage, puis s'arrêtèrent sur un objet de forme singulière qui flottait contre les récifs les plus rapprochés. Galoudek reconnut au premier aspect le prétendu monstre décrit par Aourken: c'était un navire qui venait d'amener sa grande voile et dont on voyait alors clairement tous les détails. Andgrim les fit remarquer à l'orpheline qui s'était arrêtée saisie, non de ce qu'elle apercevait, mais du souvenir de ce qu'elle avait cru apercevoir.

— Aourken voit maintenant que son dragon est conduit par des matelots, dit-il à demi-voix. Ce qu'elle a pris pour la tête du monstre n'est qu'une proue sculptée; les douze nageoires étaient douze rames vertes, et ces grondements qui l'ont effrayée venaient du toit de cuir qui se dresse près du mât; qu'elle prête l'oreille, elle entendra encore la voix de *la Camerette.*

Un sourd murmure, mêlé à des sifflements entrecoupés, s'élevait en effet par rafales de l'étrange navire. *La Camerette*, ainsi qu'Andgrim l'avait appelée, était, dans la marine du Nord elle-même, une exception bizarre empruntée, si l'on en croyait son nom, aux mers africaines. Sur le toit de cuir arrondi, qui lui donnait l'aspect d'un court serpent marin, s'élevait une double éminence percée d'ouvertures obliques par lesquelles la brise pénétrait dans un dédale de replis d'où elle ressortait avec mille retentissements. Singulier appareil qui remplaçait sur les flots le bruit des cymbales ou des clairons, et qui préparait la victoire en jetant d'avance l'effroi au cœur des ennemis!

Ainsi que nous l'avons dit, le navire se trouvait à l'ancre près des rochers. Les rames avaient été rentrées, et l'on apercevait à peine quelques *rothras* (1) couchés sur leurs bancs. Le mactiern ne savait que penser de cet abandon, lorsqu'il lui fut expliqué par l'apparition d'une troupe de Normands qui gravissaient le coteau. A leur vue, ses compagnons tendirent leurs arcs; mais Galoudek leva vivement la main et murmura:

— Un enfant!

Tel est le respect des Bretons pour l'être faible qui naît à la vie, que la haine nationale elle-même demeura un instant suspendue. Tous venaient, en effet, d'apercevoir à la tête de la troupe une femme richement vêtue, qui tenait dans ses bras un nourrisson dont les cris plaintifs trahissaient les souffrances. Près d'elle marchait un homme de haute taille, armé d'une de ces massues à pointes d'acier, connues sous le nom d'*étoiles du matin*, mais dont l'attitude et les regards n'avaient rien d'hostile. Il se tournait fréquemment vers la mère éplorée, qu'il s'efforçait de calmer par de douces paroles, puis regardait autour de lui avec une impatience inquiète.

Comme il allait atteindre le sommet du coteau, le fourré de genêt qu'il avait jusqu'alors côtoyé cessa tout à coup, et il se trouva en face du mactiern et de ses gens.

Il y eut des deux côtés un premier cri, suivi d'un brusque mouvement: les deux troupes avaient reculé en préparant leurs armes; mais le chef normand arrêta les siens du geste, fit un pas vers les Bretons en baissant sa massue, et leur adressa vivement la parole.

Andgrim, qui s'était approché, poussa une exclamation de joie à ces sons chers et connus!

— Tu le comprends? demanda le mactiern.

— C'est la langue du Westfold, répéta le jeune homme avec ravissement.

— Et que dit-il? reprit Galoudek.

— Il avertit le mactiern, répliqua le jeune homme, que lui et les siens ont abordé ici comme des hôtes, et non comme des ennemis.

— Dis-lui que nous n'avons pas de place à nos foyers pour les visiteurs qui lui ressemblent, répliqua vivement Galoudek, et que s'il avance plus loin, nous le recevrons comme les taureaux reçoivent les loups.

Andgrim n'eut point le temps de traduire cette dernière réponse de Galoudek. La jeune mère avait suivi leur rapide dialogue avec une anxiété haletante; bien qu'elle ne comprit point les deux interlocuteurs, l'accent du chef breton lui fit deviner un refus. Elle changea d'abord de visage; puis, par un de ces élans inattendus dont les femmes seules ont l'audace, elle souleva son fils avec un cri éploré, courut à Galoudek et le posa à ses pieds.

Il y eut parmi les Bretons un mouvement général de surprise; le mactiern lui-même semblait hésiter sur ce qu'il devait faire; mais la jeune pastour, qui avait tout vu des derniers rangs où on l'avait repoussée à l'approche des ennemis, écarta brusquement ceux qui l'entouraient, courut à l'enfant et le prit dans ses bras.

Galoudek, dont la défiance combattait l'émotion, la rappela vivement.

— Laissez cet enfant, Aourken, s'écria-t-il; laissez-le, sur votre tête! C'est encore une ruse des Wikings. Gardez votre pitié aux fils de l'Armor, et ne la dépensez pas pour l'enfant d'une païenne.

— Sur mon salut! celle-ci ne mérite pas un tel nom, interrompit l'orpheline en montrant la jeune mère penchée vers son fils, car elle porte au cou la croix du Christ.

Le mactiern regarda l'étrangère, et fit un geste de surprise.

— C'est la vérité, dit-il, et son costume même n'est point celui des femmes du Nord.

— Aussi n'y est-elle point née, fit observer Andgrim, qui

(1) Rameurs.

avait continué à entretenir le chef normand. Popa est fille du seigneur de Bayeux.

— Le comte Bérenger! s'écria Galoudek; ce n'est pas un inconnu pour moi! Nous nous sommes autrefois rencontrés chez le comte de Poher où nous avons chassé avec les mêmes chiens, dormi sous la même couverture et communié de la même hostie! Mais je veux m'assurer si le Wiking a dit vrai.

Il baissa son épée, fit un pas vers l'étrangère, et lui adressa la parole dans la langue du Besin.

La jeune femme qui, au premier mot, avait tressailli, joignit les mains.

— Ah! vous pouvez m'entendre! s'écria-t-elle; que la mère de Dieu soit bénie! Vous ne repousserez pas mes prières.

— Est-ce bien la fille du seigneur de Bayeux que je retrouve dans les rangs des païens? reprit le mactiern.

Les yeux de l'étrangère se remplirent de larmes.

— Hélas! le faible ne choisit point sa place, dit-elle tristement. Les hommes du Nord sont arrivés avec la marée sur nos grèves; ils ont tué tous les guerriers qu'ils ont rencontrés, puis se sont emparés des chevaux de labour pour en faire des coursiers de guerre. Un matin que nous étions sans crainte, nous avons vu paraître, tout à coup, à l'horizon, un nuage de flamme et un nuage de poussière. Le nuage de flamme était l'incendie, le nuage de poussière, les Normands!

— Et personne n'a songé à se défendre?

— Les plus braves serviteurs de mon père l'ont essayé; mais tous sont tombés l'un après l'autre, et lui-même le dernier. J'allais périr également lorsque Gaunga m'a sauvée.

— Pour vous faire son esclave?

— Sa compagne, mactiern; car il a toujours été bon pour moi; il m'aime, il est le père de cet enfant.

Et ainsi ramenée à l'objet de ses inquiétudes, elle reprit le nourrisson des bras d'Aourken.

— Voyez, continua-t-elle en mouillant de ses pleurs les joues marbrées de l'enfant; il souffre, il se meurt! tous les charmes des scaldes ont échoué contre le mal qui le tue: mais un pêcheur de la baie pris ce matin par *la Camerette* a parlé des miracles qui s'accomplissaient à l'abbaye du grand Val, et Gaunga a consenti à essayer les prières des prêtres du Christ. Ce sont elles que nous allons chercher, mactiern? Si vous avez jamais aimé quelqu'un, vous ne nous ôterez pas ce dernier espoir, et vous laisserez la route libre.

— Je voudrais pouvoir accorder cette grâce à la fille d'un seigneur chrétien et ami, répondit Galoudek, mais le vaillant Even m'a confié cette terre à défendre; je dois être son bouclier; et qui peut répondre de l'avenir quand l'épée de l'ennemi a passé entre la corps et la cuirasse!

— Vous craignez quelque piége! s'écria Popa; faites suivre nos pas, prenez des otages, imposez vos conditions; mais faites vite, car l'enfant souffre, et Gaunga s'irrite de l'attente! Ne le forcez pas à faire lui-même sa route avec la hache.

Le mactiern n'avait pas besoin de cet avertissement pour comprendre les dangers d'une lutte contre des hommes que l'habitude du succès rendait plus redoutables. L'expérience avait amorti chez lui la fougue de la jeunesse en lui donnant le tranquille courage qui ne craint ni ne cherche le combat. La visite du *roi de mer* au grand Val était d'ailleurs sans péril, car rien ne pouvait tenter l'avarice de *l'enfant des Anses* chez ces humbles solitaires qui, selon les chroniqueurs du temps, « célébraient le saint office sur des blocs de granit, et buvaient le sang du Christ dans des calices de hêtre. » Voulant seulement prévenir tout désordre et toute querelle, Galoudek exigea que les *Kæmpes* retournassent à bord de *la Camerette*, où ils resteraient surveillés par un poste breton. Ces conditions furent exécutées sur-le-champ, et le chef des Wikings prit la route de l'abbaye avec Popa et quelques compagnons.

Lorsqu'ils y arrivèrent, la nuit était close, et l'humble monastère leur apparut à la clarté des étoiles. Ce n'était point un seul édifice solidement bâti de pierres, mais une réunion de logettes construites avec les arbres de la forêt et les gazons de la vallée. Sur les faîtes d'argile de leurs toits de chaumes, se dressaient des croix de bois auxquelles pendaient les couronnes de fleurs de la dernière fête d'été. Vers le milieu, on apercevait la chapelle aussi humble, mais plus vaste, et qu'enveloppaient les lierres et les chèvrefeuilles; enfin les champs cultivés par les religieux occupaient le penchant du coteau, tandis que plus bas s'étendaient quelques prairies qu'encadraient des touffes d'aunes ou de saules argentés.

La troupe conduite par le mactiern franchit l'enceinte de branches enlacées qui défendait les moines contre les attaques des bêtes fauves, et se trouva enfin à l'entrée de leur saint campement.

Bien que l'heure du repos fût venue pour les plus diligents, toutes les logettes étaient éclairées et retentissaient du bruit du travail: on entendait le traquet des moulins à bras qui broyaient le blé, les coups du marteau qui forgeait le fer, les grincements de la scie qui préparait le bois, le battement des métiers qui façonnaient le lin mêlé à la toison des brebis. Mais au milieu de tous ces bruits, les voix des moines s'élevaient dans une commune prière; ils répétaient un chant grave et doux qui semblait l'expression harmonieuse de tous ces instincts de zèle et de sacrifice qui se révélaient par le travail sous la grande inspiration du Christ.

La suite à la prochaine livraison.

MONUMENTS FUNÈBRES DE L'ASIE MINEURE.

Dans l'introduction au premier volume de sa *Description de l'Asie mineure*, M. Texier fait observer que c'est surtout dans les tombeaux qu'il est possible de juger de la variété du goût des différents peuples asiatiques, et en même temps du scrupule avec lequel les formes primitives spéciales à chacun de ces peuples ont été respectées jusqu'à l'avénement du christianisme. Ainsi les tombeaux des Phrygiens, qu'ils aient renfermé les cendres d'un Romain ou d'un Grec, sont toujours sculptés suivant le type du monument qui passe pour le tombeau de Midas, fondateur de la monarchie phrygienne. Dans la Lycie, qui a été toujours régie par des lois particulières, les tombeaux de pierre imitent ces sarcophages de bois qui se retrouvent dans quelques hypogées d'Égypte. Les sépultures taillées dans le roc se distinguent en deux classes: celles qui paraissent être du style proprement lycien ou primitif, et dont la ressemblance avec certains tombeaux des anciens Perses n'est certainement pas due au hasard; et celles qui, également taillées dans le roc, sont dues évidemment à des artistes grecs, et construites d'après les principes de l'architecture hellénique. Les magnifiques tombeaux de Telmissus sont de cette dernière classe. Les tombeaux des Cariens ne sont jamais taillés dans le roc, et sont composés de deux étages. Dans les provinces du sud, on ne retrouve point les *tumuli*, cette forme la plus antique des sépultures qui fut usitée dans le Pont, dans la Lydie, dans l'Éolide et dans la Troade. Le simple sarcophage est le genre de monument le plus répandu.

Le grand nombre de sarcophages qui nous restent prouve que l'usage de brûler les morts devint successivement moins fréquent sous les empereurs romains, et principalement sous les Antonins. L'introduction du Christianisme le fit encore diminuer et l'abolit enfin entièrement. On sait que l'usage d'inhumer les morts remonte à la plus haute antiquité, mais que celui de les brûler le remplaça d'abord entièrement chez les Grecs et chez les Romains. La plupart des beaux sarcophages conservés aujourd'hui dans les musées de l'Europe remontent aux troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne. Cette date est probablement celle du sarcophage dont

nous donnons la gravure. Ce sarcophage porte les statues des deux personnages dont il contenait les restes. Les bas-reliefs qui décorent les faces latérales de ce monument représentent un combat ; autre indice qu'il ne remonte pas à des temps très-anciens. On sait qu'un sujet de ce genre se trouve reproduit sur le beau sarcophage de porphyre conservé à Rome, et qui, dit-on, servit de tombeau à sainte Hélène, mère de Constantin. Les nombreux sarcophages trouvés dans le midi de la France, et qui paraissent du cinquième et du sixième siècle, offrent aussi cette image des combats, tandis que sur les sarcophages beaucoup plus anciens, et qui remontent aux beaux temps de l'art, on trouve l'image du repos sous les formes les plus gracieuses. Le marbre de Paros dont sont faits beaucoup de ces monuments prouve qu'ils ont été travaillés dans la Grèce, et que de ses ateliers ils ont passé dans l'Italie ou dans les Gaules ; c'est la raison pour laquelle on y trouve tant de sujets de la mythologie et de l'histoire héroïque qui n'ont point de rapport avec la destination de ces tombeaux. L'Asie mineure, si florissante sous les empereurs romains, ne dut point le céder, pour le luxe, aux provinces dont nous venons de parler, et le grand nombre de beaux tombeaux que M. Texier y a découverts, et dont il a rapporté des fragments, ouvre une nouvelle carrière aux recherches des archéologues pour arriver à la connaissance des mœurs et des usages des anciens, et surtout pour l'histoire des arts. On sait qu'au moyen des sujets que représentent les sarcophages, les savants ont pu déterminer dans les statues, les pierres gravées et les médailles, beaucoup de figures isolées, copiées d'après les originaux, dans les bas-reliefs des tombeaux. Les artistes qui exécutaient ces derniers monuments n'étaient pas du premier ordre, mais ils copiaient ou imitaient fidèlement les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. Ils nous ont transmis ainsi plusieurs ouvrages célèbres, et nous ont mis à portée de juger, sinon de leur exécution, du moins de la manière dont ils étaient composés.



Musée du Louvre. — Sarcophage de l'Asie mineure.

JEAN BART.

Le 7 septembre 1847, Dunkerque inaugurait avec des honneurs extraordinaires la statue de l'illustre marin. Ce jour avait été choisi comme anniversaire, en commémoration du fameux triomphe remporté par Jean Bart, le 7 septembre 1676, sur une frégate hollandaise dont les forces étaient au moins triples des siennes. Lille, Turcoing, Bergues, Saint-Omer, Calais, Gravelines et plusieurs autres villes voisines avaient envoyé des députations pour prendre part à cette fête vraiment nationale; une foule immense se pressait au pied de la statue encore voilée, attendant avec impatience qu'on la découvrit. Le marbre enfin apparut à tous les regards : de longues acclamations saluèrent l'œuvre de l'artiste, où semble revivre ce hardi capitaine, une des gloires de la marine française. Le statuaire a représenté Jean Bart au plus fort du combat, à l'instant de l'abordage : l'épée d'une main, le pistolet de l'autre, déjà l'intrépide corsaire enjambe un des canons du bord ennemi ; il avance sans peur, la poitrine offerte à tous les coups, et, dédaignant le danger, il tourne la tête du côté des siens pour les animer du geste et du regard. C'est une noble image, digne de celui qu'elle représente, digne aussi de la cité patriotique qui l'avait commandée au ciseau de l'artiste. La vie entière de Jean Bart, tout son courage, tous ses hauts faits sont réunis en quelque sorte dans cette attitude héroïque de la statue, et ce marbre, animé par l'inspiration du talent, parle au cœur en même temps qu'aux yeux. — « C'est ainsi, disait le comte Roger, alors député de Dunkerque, et qui fut l'orateur naturel de cette inauguration, c'est ainsi que les hommes illustres

doivent être honorés et produits au peuple. Sous la gloire populaire il se cache toujours une leçon profonde et un grand enseignement. Vous tous qui m'écoutez, vous vous assemblez ici pour saluer cette fière image, pour couronner cette puissante personnification du génie maritime ; gardez la mémoire des émotions de ce jour; et si la paix dont vous



Statue de Jean Bart à Dunkerque, par David d'Angers.

jouissez était jamais troublée, si les heures de danger revenaient pour la France, on vous verrait, j'en atteste les souvenirs du passé, fidèles à vous-mêmes, montrer ce courage qui pousse aux grandes actions, ce dévouement qui les inspire, cette énergie qui les accomplit !... »

Personne n'en doute; à l'heure du danger, la France n'aura

pas besoin de faire appel au courage de ses marins. Dunkerque, Cherbourg, Saint-Malo, se vantent justement de n'avoir pas été les moins utiles à la défense nationale, et il faut interroger les Anglais pour savoir quelle terrible guerre nos *corsaires* ont faite depuis deux siècles aux ennemis de la France.

Le corsaire, comme on sait, reçoit une *lettre de marque* signée du ministre; il arme lui-même son vaisseau pour la course, il combat en volontaire, à ses risques et périls; mais il n'en est pas moins au service de l'État et soumis au code maritime. Aussi ne peut-il être confondu avec le pirate. De toutes les nations qui ont une marine, nulle plus que la nôtre ne fut redevable à ses corsaires. Raynal a consigné, dans son Histoire philosophique, les services immenses que la *course* a rendus à la France pendant toutes les guerres de Louis XIV, et Vauban, qui personnifie en quelque sorte le génie de la défense, a écrit tout un mémoire pour démontrer la nécessité et l'avantage des armements de corsaires : « Il faut, dit-il, de toute manière faciliter la *course* tant que durera la guerre. »

Les noms de Jean Bart et de Du Guay-Trouin, rendus illustres par tant d'exploits audacieux et tant de prises faites sur l'ennemi, disent assez de quel puissant secours les corsaires ont été pour notre marine régulière sous le règne de Louis XIV. Eux seuls suffirent à balancer tous les avantages remportés par les flottes alliées ; après le grand événement de la Hougue, ils surent défendre victorieusement les côtes françaises et faire douter l'ennemi de l'avantage douteux qu'il venait d'obtenir contre nous. Jean Bart, pour ne parler que de lui, Jean Bart, fils d'un pêcheur, ne montait encore qu'un petit bâtiment, tandis que, par les soins de Louis XIV, la France comptait 198 vaisseaux de guerre; mais les défaites arrivèrent, les amiraux se firent battre, tandis que le fils du pêcheur se signalait par des *courses* de plus en plus brillantes. Un jour il se trouva le premier marin du royaume; on le mena à Versailles, et quoiqu'on eût dit de lui qu'*il n'était bon que sur son navire*, Louis XIV ne le nomma pas moins chef d'escadre. On connaît la belle réponse de Jean Bart : « Sire, vous avez bien fait. » Et il le prouva. Au lieu d'un seul navire, il en eut sept ou huit sous ses ordres; devenu plus prudent sans rien perdre de son audace ni de son bonheur, il fit toujours la guerre en volontaire, mais avec d'autant plus de succès que ses forces étaient plus augmentées. — En 1691, il brûla plus de 80 vaisseaux ennemis et revint avec 1 500 000 francs de prises ; — en 1692, il prit seize navires marchands aux Hollandais ; — en 1693, il répara la défaite de la Hougue, en détruisant ou capturant 87 navires ou vaisseaux des alliés. Et jusqu'à la paix de Riswick, sa fortune ne se démentit pas un instant; chacune de ses croisières fut signalée par de nouveaux exploits, et c'est par centaines qu'il comptait ses prises de chaque année.

Cent ans plus tard, lorsqu'une nouvelle coalition vint menacer la France, le souvenir de Jean Bart et des autres capitaines qui avaient partagé sa gloire de corsaire, devait électriser toutes nos populations maritimes. Aussitôt la guerre déclarée, les ports s'empressèrent d'armer pour la *course*. L'Assemblée législative, cependant, hésitait à délivrer des lettres de marque; au nom de l'humanité elle demanda à toutes les nations européennes d'abolir cet usage de la *course;* Hambourg et les villes anséatiques accédèrent seules à cette demande; l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, toutes les puissances enfin refusèrent d'y adhérer. — Or voici, d'après les tableaux du Lloyd de Londres, quels résultats la *course* avait donnés, du côté des Anglais et du nôtre, pendant les cinq premières années de la guerre : ces chiffres prouvent que la France n'était pas la plus intéressée à la suppression de la *course*, dont elle avait généreusement voulu prendre l'initiative :

	Prises faites par les Anglais.	Prises faites par les Français.
1793.	63	261
1794.	88	527
1795	47	502
1796.	63	414
1797.	114	562
Totaux	375	2 266

Différence à notre avantage, 1 891 prises.

Dès la fin de 1797, la dette de la marine anglaise était déjà de 6 093 414 livres sterling, soit 150 millions de francs. Que l'on calcule, d'après cette proportion, ce que durent coûter encore à la marine anglaise les dix-huit autres années de guerre, jusqu'en 1815, et l'on trouvera que nos corsaires ont aussi bien vengé les désastres d'Aboukir et de Trafalgar qu'autrefois Jean Bart celui de la Hougue.

Nous donnons ces chiffres afin de montrer comparativement ce que la France a pu devoir à ses corsaires sous le règne de Louis XIV, pour lequel les chiffres précis nous manquent. Il est certain que dès-lors les *coureurs* causaient infiniment plus de mal que nos flottes aux marines ennemies; et Jean Bart aurait pu conseiller à Louis XIV ce qu'un de ses plus dignes successeurs, Robert Surcouf, le corsaire de Saint-Malo, conseillait un jour à Napoléon : « Sire, à votre place, je brûlerais tous mes vaisseaux de ligne, je ne livrerais jamais de combat aux flottes et aux escadres britanniques; mais je lancerais sur toutes les mers une multitude de frégates et de bâtiments légers qui auraient bientôt anéanti le commerce de notre rivale et la mettraient ainsi à notre discrétion. »

Être bien logé, avoir de beaux jardins, grande suite, avoir des tableaux, être prince, paraissent des biens, et de grands biens, à ceux qui ne les possèdent pas. Demandez à ceux qui les possèdent s'ils sentent bien le plaisir de ces choses, ils vous diront que non. J'ai vu des princesses qui n'allaient pas une fois en dix ans dans un beau jardin qu'elles avaient derrière leur maison.

Ce qui trompe les petits dans le jugement qu'ils portent des cercles supérieurs, c'est qu'ils ne jugent pas les biens réels, les plaisirs réels, les avantages réels, et qu'ils mesurent ces avantages selon les idées qu'ils s'en forment et non sur la réalité des choses. Combien une pauvre demoiselle de campagne, qui n'a point d'autre monture qu'un âne, s'imagine-t-elle de plaisir à posséder un carrosse, de belles maisons, un grand train! à être honorée, à voir que tout le monde lui fasse place! En effet, qui transporterait cette demoiselle avec ces idées dans l'état des princesses, elle ne croirait pas qu'on pût ajouter à son bonheur. Mais laissez-l'y quelque temps, et vous verrez que cette idée diminuera : il ne lui restera que la réalité de ces biens, qui se réduit à bien peu de chose. Alors elle se forgera d'autres chimères, auxquelles elle attachera son bonheur et son malheur, en devenant comme insensible à tous les biens qui avaient fait le comble de ses souhaits. NICOLE.

POÉSIE AMÉRICAINE (1).

LE PSAUME DE LA VIE.

Non, ne nous dites pas en prose cadencée que la vie est un vain rêve, que l'âme qui sommeille est morte; car les choses ne sont point ce qu'elles paraissent.

(1) Du professeur Longfellow, né à Portland en 1807, qui passa plusieurs années de sa vie à parcourir les principales contrées de l'Europe, et rapporta dans son pays natal une abondante récolte d'études critiques et poétiques.

La vie est la réalité, la vie est sérieuse, et la tombe ne marque point sa fin. Ces mots solennels : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière ! » ne s'adressent point à l'âme.

Joie et chagrin, ce n'est point là le terme qui nous est assigné ; mais que l'action de chaque jour nous porte au delà du lendemain.

L'art est long, le temps est rapide, et nos cœurs battent comme des tambours une marche funèbre vers le tombeau.

Dans l'ordre de ce monde, au bivouac de la vie, ne nous laissons point conduire comme des êtres inertes, marchons héroïquement au combat.

Ne nous fions pas à l'avenir, si riant qu'il nous apparaisse; ne pleurons point un passé qui est enseveli. Agissons, agissons dans le présent, avec un cœur ferme et sous la loi de Dieu.

Que la vie des grands hommes nous enseigne à donner un noble caractère à notre vie. Essayons, avant de nous en aller, de laisser trace de nos pas sur le sable du temps;

Une trace qui puisse être reconnue par ceux qui nous suivront, leur servir de guide dans leur incertitude, et rassurer leur courage.

Allons en avant, résignés d'avance aux atteintes du sort, l'esprit à l'œuvre, travaillant avec calme et attendant avec calme.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

Suite. — Voy. p. 199.

Sceau des Capétiens. Globe. Fleur de lis. — Sous Robert II, fils et successeur de Hugues Capet, un notable changement se fait sentir. Le sceau, beaucoup plus large, reproduit la figure du roi vu de face et à mi-corps (fig. 8).



Fig. 8.

Il est vêtu du manteau royal, la tête ceinte d'une couronne à fleurons trilobés. Sa main gauche supporte un *globe*, emblème que nous avons remarqué parmi les reliques de Childéric I. Légende : *Robertus, Dei gracia, Francorum rex* (Robert, par la grâce de Dieu, roi des Français). De la droite, il tient une fleur qui n'est pas sans analogie avec la fleur de lis. Cette ressemblance est mieux caractérisée dans le sceau de Constance, seconde femme de Louis VII (fig. 9), qui tient également de la main gauche une fleur, sur laquelle doit se fixer particulièrement l'attention.

Mais c'est seulement à partir de Philippe-Auguste, vers 1180, que la fleur de lis apparaît dans les sceaux et autres



Fig. 9.

monuments authentiques des rois de France, d'une manière claire, non équivoque, comme un emblème perpétuel et consacré. On en voit un échantillon dans la fig. 10 qui reproduit un contre-sceau de ce roi de France. C'est aussi l'époque

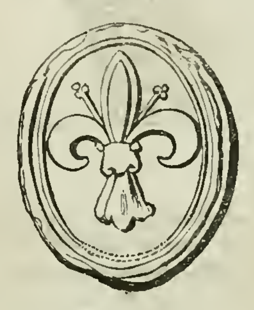


Fig. 10.

où le blason commence à se constituer sur des lois fixes et générales.

Quant à l'origine précise et à la signification de ce symbole célèbre, un grand nombre d'opinions, comme on sait, ont été émises. La plus probable est peut-être celle qui voit dans la fleur de lis une tradition et en même temps une modification de la *fleur de lotus*, que l'on rencontre fréquemment sur les médailles gauloises.

Dans le principe, l'écu de France fut d'*azur semé de fleurs de lis* d'or *sans nombre*. Mais dès la fin du treizième siècle



Fig. 11.

l'usage s'introduisit insensiblement de les réduire à trois, *posées deux et une*. Ce nouveau mode, plus conforme aux lois ingénieuses de l'art héraldique qui tendaient toujours à la

symétrie des effets par la simplicité des éléments, eut aussi, dit-on, pour objet d'honorer la *très-sainte-Trinité.* Quoi qu'il en soit, les armes *pleines* de France, après Charles VI, ne se rencontrent plus jamais *semées*, mais toujours à trois fleurs de lis seulement.

Sceptre. — Le sceptre, usité chez divers peuples de l'antiquité comme symbole du commandement ou de la souveraineté, dut figurer, dès une époque reculée, parmi les insignes de notre monarchie. Toutefois nous n'en découvrons aucune trace bien authentique avant le commencement du onzième siècle. Cet exemple nous est fourni par un sceau de Henri Ier roi de France en date de 1031 ou environ (V. fig. 11).

Bâton de justice. — Tel est aussi le premier monument sur lequel nous rencontrions le bâton de justice, si l'on peut qualifier de ce nom l'objet peu distinct que le roi tient de sa main droite (voy. la même fig.).

Main de justice. — Le bâton devenu main de justice apparaît clairement dans le sceau de Louis le Hutin vers 1315 (voy. fig. 12).

Couronne. — Quant à la couronne ou diadème, nous avons



Fig. 12.

vu plus haut que, dès l'époque de Clovis, elle figura parmi les insignes de notre royauté moderne. Dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française* (t. I, pl. 2), reproduit, d'après des sources d'une inégale autorité, plus de quarante modèles de couronnes royales appartenant aux rois de nos deux premières dynasties. Nos figures 8, 11 et 12 fournissent, à l'aide de témoignages irrécusables, trois types importants de ces nombreuses variétés. Jusqu'à Charles VIII, la couronne royale de France fut presque toujours ouverte et composée d'un cercle enrichi de pierreries et décoré le plus souvent de fleurs de lis, à partir du douzième siècle. Depuis Charles VIII, nos rois commencèrent insensiblement à la porter fermée, et cette particularité devint par la suite, dans les règles du blason moderne, le signe de la souveraine indépendance.

Insignes de la république. — Les divers attributs dont nous venons de rechercher l'histoire se perpétuèrent jusqu'à la fin de la monarchie. Sous la république, proclamée le 21 septembre 1792, le sceau de l'État présenta la figure suivante. Dans le champ, la France, sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien ou bonnet de la liberté, la gauche appuyée sur un faisceau; à ses pieds, un gouvernail; pour légende, ces mots inscrits circulairement et entourés d'un cordon d'étoiles: AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Insignes du consulat. — Le sceau du consulat (décembre 1799) ne différa de celui de la république que par sa dimension beaucoup plus petite et par l'exergue ainsi modifiée: AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

Insignes de l'empire. — Napoléon, devenu empereur (le 18 mai 1804), reconstitua comme on sait les distinctions nobiliaires et héraldiques abolies par l'Assemblée nationale. Il donna pour armes à l'empire: *d'azur à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

Le sceau impérial des titres présentait d'un côté l'image de l'empereur Napoléon, assis sur un trône, la tête ceinte de laurier, tenant d'une main le sceptre terminé par l'effigie de Charlemagne et de l'autre la main de justice. Il est placé sous un pavillon doublé d'hermine et chargé d'abeilles; les diadèmes de la couronne sont formés par des aigles aux ailes soulevées. Au contre-sceau, l'aigle entouré du grand collier de la légion d'honneur, le sceptre et la main passés en sautoir, surmonté d'un casque ouvert, couronné de la couronne impériale et accompagné du manteau. Légende: NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

Insignes de la restauration. — La monarchie restaurée ne manqua pas de rentrer, aussi identiquement que possible, dans les errements tracés par les règnes antérieurs à la révolution. Elle reprit sans changement les anciens symboles.

Insignes de la monarchie de 1830. — Après la révolution de juillet 1830, le sceau de l'autorité publique fut d'abord figuré comme il suit. D'un côté le portrait du roi vu de profil et la tête complétement nue; légende: LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS. Contre-sceau: un écu d'azur à trois fleurs de lis chargé d'un lambel trois pendants (armes de la maison d'Orléans), surmonté d'une couronne fleurdelisée; sceptre fleurdelisé et main de justice en sautoir; de chaque côté, également en sautoir, trois drapeaux tricolores, la hampe terminée par le coq gaulois; légende: LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS; et au-dessous cette date, 1830.

Mais à quelques mois de là parut, le 16 février 1831, une ordonnance royale qui contenait la disposition que voici: « A l'avenir, le sceau de l'État représentera un livre ouvert portant ces mots: CHARTE DE 1830, surmonté de la couronne fermée, avec le sceptre et la main de justice en sautoir, et des drapeaux tricolores derrière l'écusson; pour exergue: LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS. » En exécution de cette ordonnance, un nouveau sceau fut gravé, portant toutefois la même date de 1830, mais avec quelques modifications. Les fleurs de lis, complétement supprimées, furent remplacées, savoir: sur l'écu, par un double cartouche ou table portant ces mots: CHARTE DE 1830; sur les branches et le cercle de la couronne, par des fleurons de duc que cachent à demi les feuilles d'un rinceau de chêne; et enfin, sur le sceptre et sur le cimier, par un globe sans croix.

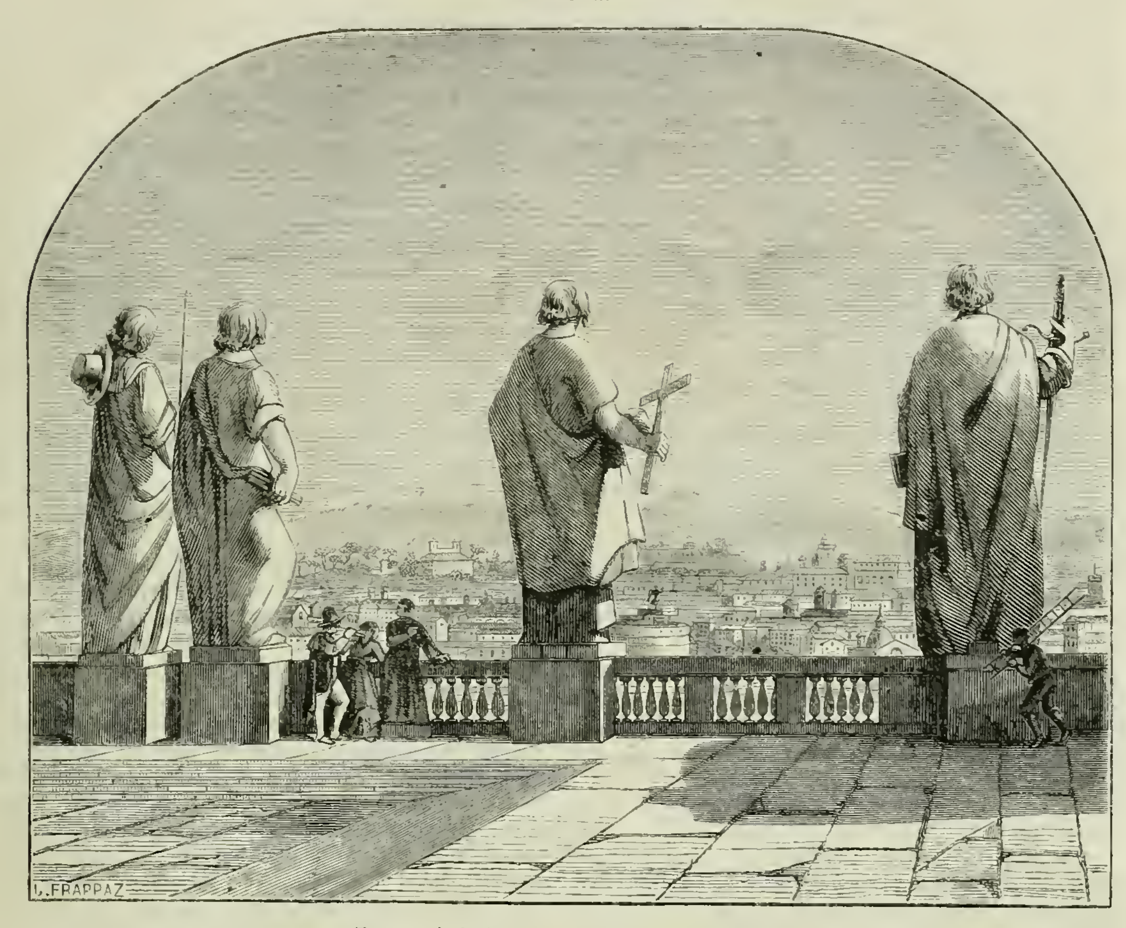
La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

CURIOSITÉS DE ROME.

SAINT-PIERRE.



Terrasse de la façade de Saint-Pierre, à Rome.

La ligne supérieure qui termine la façade de Saint-Pierre est ornée d'une balustrade supportant les treize statues de Jésus-Christ et de ses disciples.

Lorsque s'avançant vers le temple, au milieu de la place que décorent l'obélisque de Sixte V et les deux fontaines élevées sous la direction du cavalier Bernin et de Charles Fontana, on regarde ces statues, elles ne paraissent point dépasser les dimensions naturelles ordinaires. Mais si l'on monte sur cette terrasse d'où s'élève la majestueuse coupole, on demeure confondu d'avoir été le jouet d'une telle illusion. A se dresser de toute sa hauteur on dépasse à peine les pieds de ces colosses de pierre. Toutefois le spectateur est bientôt tiré de cette surprise par l'admiration que lui inspire la vue de Rome tout entière se déroulant devant lui. C'est de là qu'il faut contempler et étudier la ville éternelle si l'on veut avoir une idée juste et complète du nombre de ses monuments anciens et modernes, de leur situation et des distances qui les séparent. Au-dessous de soi, on voit le château Saint-Ange; au loin, à gauche, à l'extrémité de la ville, le regard s'arrête avec émotion sur les promenades du Piccino et sur le palais où nos jeunes artistes rêvent la France et la gloire; à droite, on distingue successivement le Panthéon, le Capitole, le Forum, le Colisée, les innombrables églises, les vastes palais, les ruines, les tombeaux, et au delà, cette campagne solennelle qui ressemble aux vastes balancements de la mer sous le souffle éternel de Dieu.

GANG-ROLL.

Suite. — Voy. p. 205, 210, 218.

Les Bretons qui, en dépassant l'enceinte, avaient ralenti le pas, se découvrirent et se signèrent; quant aux Normands, ils parurent moins touchés que surpris. Le *roi de mer* promena ses regards sur la clairière, au milieu de laquelle se groupaient les cabanes des moines, comme s'il eût cherché quelque signe visible de la puissance qu'il venait invoquer: mais il n'aperçut que les cellules de gazon, des courtils sans arbres, parsemés de ruches alors abandonnées, et deux vaches brunes qui ruminaient paisiblement près d'un âne endormi.

— Est-ce bien ici, demanda-t-il, que vit le grand magicien du Christ qui rend la santé aux mourants?

— C'est ici! répondit le mactiern, à qui Andgrim avait traduit la question du Normand.

— Vit-il donc si pauvrement, reprit Gaunga, et que lui rapporte alors sa science?

— La consolation de ceux qui souffrent.

Le Normand ne répondit pas; il réfléchissait pour comprendre.

Galoudek passa sans s'arrêter devant les premières logettes, et parvint à une cabane plus ancienne que toutes les autres: c'était celle de Mark. Arrivé seul, autrefois, dans cet endroit sauvage, il l'avait élevée sans secours et de ses propres mains. Plus tard, lorsque la réputation de sa sainteté attira près de lui de nombreux disciples qui construisirent d'autres logettes moins étroites, la sienne resta telle que l'inexpérience et l'isolement lui avaient permis de la con-

struire. Mais si les murailles lézardées laissaient passer la pluie et le vent; si la claie de genets, qui servait de porte, pendait à demi brisée; si le toit commençait à fléchir, écrasé par les neiges de l'hiver, Dieu avait tout compensé en marquant la sainte ruine d'un signe d'élection; un violier toujours fleuri la couronnait de ses touffes dorées. Les habitants du territoire de Ternok, ainsi que ceux des trèves voisines, racontaient que la Vierge Marie avait semé la plante bénie de sa propre main, et les solitaires eux-mêmes s'inclinaient devant la merveilleuse fleur.

Galoudek allait se diriger vers la porte de la cabane lorsqu'un grognement fauve le fit reculer : un loup couché en travers du seuil venait de redresser sa tête effilée, et ses yeux rouges brillaient dans l'ombre. Gaunga souleva vivement sa massue armée de pointes; mais le mactiern lui fit signe de ne rien craindre.

— Vous voyez encore ici un des miracles de Mark, dit-il. Un chien le suivait dans ses courses et le gardait. Une nuit, le loup que vous voyez là vint l'attaquer avec tant de rage, que le saint abbé les trouva tous deux le lendemain, au seuil de la logette, couchés dans leur sang. Le chien était mort, et le loup près de mourir. Les moines voulaient l'achever; Mark le leur défendit.

— Celui-ci a tué mon gardien, dit-il; désormais il le remplacera.

Puis, portant lui-même le loup dans sa cellule, il guérit ses blessures et l'apprivoisa si bien que la bête fauve est devenue un serviteur fidèle.

Le loup s'était, en effet, reculé contre le mur, et défendait en grondant l'entrée de la cabane; mais Mark, qui avait entendu les pas des visiteurs, parut tout à coup sur le seuil, et reconnut Galoudek.

— Paix, maître Guilhou (1)! dit-il doucement en faisant au loup un signe auquel il obéit sur-le-champ; ne voyez-vous pas que ce sont des chrétiens et des voisins?

— Non pas tous, saint abbé, répondit le mactiern, car voici que la mer nous a amené un des démons du Nord avec sa suite; mais pour cette fois il vient en suppliant et non en ennemi.

Il fit alors rapprocher Popa avec son fils, et expliqua le motif de leur visite à Mark, qui écouta tout avec patience. Bien qu'il fût encore jeune, son visage avait la placidité imposante de la vieillesse; on y sentait l'habitude de cette autorité qui prend sa force au-dedans, et qui se fait accepter, non comme un joug, mais comme une protection. Vêtu de la robe brune des moines que serrait à sa taille une corde d'ortie, il avait le front découvert par une large tonsure, la barbe longue et les pieds chaussés de sandales de bois, retenues par des lanières de peau de loup. A sa ceinture pendait une tasse de hêtre et une clochette, seul bagage des solitaires dans leurs longues excursions à travers les bois écartés ou les landes sauvages. Sur sa poitrine flottait une petite croix de buis, symbole de sa dignité abbatiale.

Après avoir attentivement examiné l'enfant, il tourna vers la mère un regard triste et doux. La jeune femme qui attendait avec une anxiété éperdue tomba à genoux.

— Ah! sauvez-le, saint abbé! s'écria-t-elle, et Gaunga donnera à l'abbaye du grand Val assez d'or pour changer les mottes de gazon de ses cellules en pierres taillées au ciseau.

Mark plia les épaules d'un air de tendre humilité.

— Dieu seul dispose de nos jours, dit-il; c'est à lui qu'il faut demander et promettre.

— Eh bien, qu'exige-t-il? répondit Popa avec larmes; parlez en son nom, saint abbé, tout nous sera facile.

— Que le crucifié guérisse Will, ajouta le Wiking, et Will l'adorera.

— Ainsi tu le laisseras renoncer à tes dieux? demanda Mark.

(1) Nom donné, en Bretagne, au loup et au diable.

— Si le tien est plus puissant, répliqua le Normand. Dans le Valhalla comme sur la terre, les faibles doivent céder aux forts.

— Consens-tu à ce que ton fils soit baptisé sur-le-champ?

— Pourquoi non? Beaucoup de mes *Kæmpes* ont revêtu la robe blanche jusqu'à trois fois sans en avoir souffert aucun dommage.

— Et qui choisis-tu pour ses répondants devant la Trinité?

— Indique toi-même la femme la plus chaste, et l'homme le plus brave.

Le saint promena un regard autour de lui.

— Que Galoudek et Aourken acceptent donc la charge de l'innocent, dit-il, et qu'ils le conduisent à la fontaine de Marie.

A ces mots, il s'avança vers une cloche suspendue à l'arbre qui ombrageait la chapelle, et il l'agita d'abord trois fois en prononçant les noms des trois personnes de la Trinité; puis douze fois en l'honneur des douze apôtres, et enfin sept fois pour les sept vertus nécessaires au salut.

Dès le premier tintement tous les bruits de travail avaient cessé; les moines qui s'étaient montrés sur le seuil des logettes, passèrent l'un après l'autre devant l'abbé en s'inclinant, et allèrent s'agenouiller au haut de la chapelle, près de l'autel.

Ce dernier, formé de trois pierres dégrossies, rappelait par son apparence fruste et par sa construction, les *dolmens* gaulois qui couvrent encore les bruyères de la Domnonée. Ses seuls ornements étaient une nappe de chanvre, un missel sur parchemin jaune d'une écriture inégale, et deux burettes d'argile renfermant l'eau et le vin destinés à la consécration. Il était appuyé au vieux chêne dont l'immense ombrage enveloppait au dehors la chapelle tout entière, et dont le tronc creusé servait au dedans de tabernacle pour les vases sacrés, et de niche rustique pour la statue de Marie. L'image sainte, à demi perdue dans le lierre, et à peine éclairée par une lampe de suif, ne montrait distinctement que son front de pierre couronné d'étoiles. A ses pieds étaient déposées les offrandes variées qui témoignaient de la puissance de son intercession et de la foi superstitieuse de ces chrétiens à peine sortis de l'idolâtrie : chevelures d'enfants sauvés de la mort; branches de verveine cueillies aux premiers jours de la lune; bouquets d'épis verts arrachés avant la moisson; rayons de miel de la première ruche. On y voyait même quelques-uns de ces *œufs de serpents*, talismans précieux autrefois vendus par les prêtres de Teutatès pour douze fois leur poids d'or.

Sur l'autel se trouvait le berceau miraculeux qui rendait aux enfants la force et la santé.

Gaunga était resté en dehors du seuil avec ses compagnons, tandis que Popa avait suivi le mactiern et la jeune pastoure jusqu'à l'entrée du sanctuaire. Ils s'arrêtèrent là devant une pierre brute sur laquelle étaient posés une coquille de sel, un vase contenant l'huile consacrée et une tasse de frêne destinée à puiser de l'eau du baptême. Une source vive coulait aux pieds de ce baptistaire sauvage. Après y avoir attendu quelque temps, ils virent enfin paraître le saint abbé. Il était vêtu de l'aube de toile, de la chasuble de laine sans teinture, et tenait à la main une ampoule de verre qui renfermait un remède puissant extrait des plantes du vallon, et préparé sous une hostie consacrée. Il s'avançait éclairé par deux torches que portaient des novices, et commença à demi-voix la sainte cérémonie. Les circonstances, l'heure et le lieu donnaient à cette scène une solennité lugubre dont les Normands eux-mêmes furent frappés. Au milieu de l'obscurité de la chapelle, le baptistaire seul leur apparaissait éclairé et leur montrait le moine dont les gestes et les paroles semblaient conjurer quelque puissance invisible. Après avoir rempli les rites de l'initiation chrétienne, il prit l'ampoule de verre, l'approcha des lèvres de l'enfant et lui fit boire la liqueur qu'elle renfermait. Tous les moines s'étaient prosternés contre terre les deux mains jointes au-dessus du front. Mark fit

signe à Popa : et la conduisant lui-même devant l'autel, il lui montra aux pieds de la Vierge le berceau garni de mousse, dans lequel il l'engagea à déposer l'enfant. Au même instant, tous les moines se redressèrent et firent entendre les stances d'une prose latine, composée par l'abbé du grand Val : c'était le récit naïf des prodiges accomplis pour la Vierge du chêne. Bien que la fille du comte de Bérenger fût chrétienne, jamais rien de semblable n'avait frappé ses oreilles ni ses yeux. Accoutumée à l'orgueilleuse opulence des prélats de la Neustrie, elle demeura saisie devant la grandeur de cette foi, de cette indigence et de cette humilité. En écoutant les voix profondes de ces solitaires et en regardant leurs pâles visages qu'exaltait l'ivresse des divins espoirs, il y eut comme une communication de leurs âmes à la sienne ; l'ardente foi qui les embrasait la gagna ; elle joignit les mains avec une confiance sans limites, et levant les yeux vers Mark, elle attendit la guérison de son fils.

Le saint, qui était demeuré en prières au pied de l'autel, se leva enfin, et, sur un signe, tous les moines regagnèrent leurs cellules de feuillages. Lui-même, après une dernière bénédiction prononcée sur l'enfant, et quelques recommandations faites à Popa, rejoignit Galoudek avec lequel il s'avança vers la porte de la chapelle où se tenaient toujours les Normands.

— La mère et le fils restent là sous la garde de la Reine des affligés, dit-il à Gaunga ; tu peux suivre le mactiern à la *ker*, et demain Aourken ira t'apprendre ce que Dieu aura voulu.

— Je t'attendrai ici, répondit le roi de mer. La bête fauve elle-même reste près de ses petits quand la mort les menace.

Mark crut inutile de combattre la résolution du Normand, et Galoudek se contenta de laisser à l'entrée de la palissade quelque hommes chargés de le surveiller, ainsi que ses compagnons.

Mais la précaution était inutile. Gaunga ne songeait qu'à l'enfant dont le sort allait se décider. Longtemps, comme tous ses pareils, il avait vécu de sa force et de son audace sans rien chercher en dehors de lui ; mais les années avaient insensiblement appauvri cette vitalité intérieure ; il sentait enfin le besoin d'avoir quelqu'un qui lui renvoyât la chaleur dont il commençait à manquer, un autre lui-même rajeuni en qui il pût continuer l'action et reprendre la vie. Sans qu'il se rendît compte de ce besoin confus, mille préoccupations nouvelles le révélaient ; ses affections avaient changé d'objet ; ses craintes n'étaient plus les mêmes. Au lieu de se voir, en rêve, debout sur la poupe d'un drakar à éperon d'airain garni d'un double rang de bouclier, le farouche Wiking se voyait dans une demeure de pierre, près d'un berceau garni de fourrures et suspendu à des cordes d'or ; son oreille, endurcie aux rugissements des flots, aux cris de guerre et au bruissement des armes, était troublée par les plus faibles soupirs de Will ; il pliait sa force aux moindres caprices de l'enfant, il aidait à ses jeux, il s'efforçait de comprendre ses bégayements, il s'oubliait enfin des heures entières devant cette frêle créature sur laquelle reposaient désormais tous ses projets d'avenir et toutes ses ambitions.

Lorsque le mactiern fut parti, il fit un pas vers le seuil de la chapelle et regarda vers le sanctuaire. Popa et Aourken étaient toujours en prière près de la miraculeuse couche de mousse ; mais les plaintes de l'enfant avaient cessé ! Le roi de mer un peu rassuré étendit devant le seuil la peau d'ours qui lui servait de manteau, et s'y coucha, la tête appuyée sur son bouclier. *La suite à une prochaine livraison.*

PYTHÉAS.

Pythéas fut un Grec Gaulois, et il illustra la Gaule, a dit Joachim Lelewel ; il fut voyageur et géographe-astronome. C'est dans l'opuscule publié par le savant Polonais qu'on peut prendre une idée des vastes travaux qui recommandent à la postérité l'aîné des fils de Marseille. Pythéas n'était pas le seul dans Marseille qui eût osé entreprendre la reconnaissance du monde inconnu ; lui et Euthymènes commencèrent en même temps une excursion sur l'Océan. Pythéas alla visiter les rivages extérieurs de l'Europe ou de la Celtique : Euthymènes côtoya ceux de la Libye ou de l'Éthiopie. C'est dans la curieuse dissertation que nous avons sous les yeux qu'il faut suivre l'itinéraire du hardi voyageur sortant du port de Marseille, et s'en allant parcourir toutes les parties accessibles de la Bretagne. Il fit plus : après avoir visité Orcas, il s'éloigna de la terre, et, se jetant sur la haute mer, il vogua vers le nord, traversant les climats où, au rapport des Barbares, les nuits des solstices n'avaient que deux ou trois heures. Après six jours de navigation, c'est-à-dire 3000 stades au nord d'Orcas, il toucha une terre nommée Thulé. Cette dernière portion du voyage a donné lieu à de nombreuses discussions. De retour dans son pays, Pythéas rédigea deux ouvrages : l'un sur l'*Océan ;* l'autre était la *Description de la terre.* Il n'en reste que peu de fragments.

Cinquante ans après Pythéas, Timosthènes, avec une flotte du roi Ptolémée, parcourut en 272 toute la mer interne et celle au delà de la Sicile ; mais il visita les rivages de l'Étrurie légèrement, et il ne toucha point à ceux de la Libye. Cependant il fit connaître à l'école d'Alexandrie l'emplacement géographique de Marseille, et il est probable qu'il apporta les ouvrages de Pythéas.

ÉVARISTE GALOIS.

C'est une courte et douloureuse histoire que celle d'Évariste Galois. Elle peut se résumer en deux mots pour lui comme pour tant d'autres : génie supérieur, existence moissonnée dans la fleur de l'âge. Il est né à Bourg-la-Reine, le 26 octobre 1811 ; il est mort frappé dans un combat singulier le 31 mai 1832.

Que le lecteur ne nous accuse pas de partialité dans le pieux hommage que nous rendons à la mémoire de cet infortuné jeune homme. Des juges compétents se sont chargés d'appuyer, de toute l'autorité de leur nom, la haute idée que nous avons conservée du génie de Galois, l'appréciation de ce qu'il pouvait faire, et même de ce qu'il a laissé.

C'est un trait de son histoire, qui lui est commun avec plus d'un homme célèbre, d'avoir reçu de sa mère, femme d'un esprit distingué et d'une instruction solide, de fortes leçons qui se prolongèrent jusqu'au delà de la première enfance. Aussi, lorsqu'il entra au collége Louis le Grand en 1823, se fit-il connaître de suite comme un des élèves les plus intelligents de ce grand établissement. Mais ce fut seulement vers la fin de 1827 que son aptitude spéciale pour les mathématiques vint à se révéler. On a souvent cité l'histoire du jeune Pascal s'élevant par la force seule de son génie à la découverte des vérités fondamentales de la géométrie élémentaire. Si le développement de l'esprit de Galois ne fut pas aussi précoce, s'il ne fut pas aussi merveilleux dans sa soudaineté, il fut néanmoins de nature à impressionner vivement ceux qui en furent témoins. Il était en seconde, et pour la première fois, à cette époque, il recevait quelques leçons de mathématiques élémentaires. A la vue des chiffres, des figures de géométrie, et surtout des formules algébriques, le jeune homme s'éprend d'une véritable passion pour les vérités abstraites cachées sous ces symboles. Il dévore les livres élémentaires ; parmi ces livres, il y en a un, la Géométrie de Legendre, qui est l'œuvre d'un homme d'élite, qui renferme de beaux développements sur plusieurs hautes questions de mathématiques. Galois en poursuit la lecture jusqu'à ce que le sujet soit épuisé pour lui. Les traités d'algèbre élémentaire, dus à des auteurs médiocres, ne le satisfont pas, parce qu'il n'y trouve ni le cachet ni la marche des inventeurs : il a recours à Lagrange, et c'est dans les ouvrages classiques de ce grand homme, dans la

Résolution des équations numériques, dans la *Théorie des fonctions analytiques*, dans les *Leçons sur le calcul des fonctions*, qu'il fait son éducation algébrique. Bientôt il vole de ses propres ailes et commence, sur la résolution des équations, d'importants travaux qui ne devaient pas voir le jour de son vivant. Un premier succès, le prix de mathématiques préparatoires au concours général, semblait en présager d'autres qui n'auraient été que la récompense d'un mérite supérieur. Il n'en fut pas ainsi. Galois se présenta, en 1828, aux examens de l'École polytechnique, et ne fut pas admis. L'année suivante, après avoir suivi le cours de mathématiques spéciales, il échoua une seconde fois. Ces deux échecs donnent beaucoup à penser sur le mode qu'il est le plus convenable d'admettre pour les épreuves à imposer aux candidats. Il y avait là méprise flagrante de la part des examinateurs. Pour ne pas avoir possédé ce que l'on appelle l'habitude du tableau, pour ne pas s'être exercé à résoudre de vive voix devant un nombreux auditoire ces questions de détails sur lesquelles on dirige presque toutes les facultés des aspirants, Galois fut déclaré inadmissible. Cependant un professeur



Évariste Galois, mort âgé de vingt et un ans, en 1832. — Ce portrait reproduit aussi exactement que possible l'expression de la figure d'Évariste Galois. Le dessin est dû à M. Alfred Galois, qui depuis seize ans a voué un véritable culte à la mémoire de son malheureux frère.

aussi distingué par ses lumières que par les qualités de son cœur, l'excellent M. Richard, avait dignement apprécié Galois. Les solutions originales que ce brillant élève donnait aux questions posées dans la classe étaient expliquées aux condisciples avec de justes éloges pour l'inventeur, que M. Richard désignait hautement comme devant être admis hors ligne. D'un autre côté, les *Annales de mathématiques*, de Gergonne, s'étaient ouvertes pour donner place à un travail où le jeune élève de Louis-le-Grand démontrait, sur les fractions continues, la plus élégante proposition que l'on eût formulée depuis Lagrange dans cette importante théorie. Tout cela fut inutile, et Galois dut se rejeter vers l'École normale pour laquelle il avait beaucoup moins de goût et de sympathie que pour l'École polytechnique.

Il n'y avait pas encore complété sa première année d'études, lorsque la Révolution de juillet 1830 vint à éclater. Il se jeta alors, sans réserve, dans la fraction la plus active du parti démocratique. Poursuivi comme auteur de manifestations séditieuses et de complots, il passa, à plusieurs reprises, dix mois en prison. Il venait d'en sortir à la fin du mois de mai 1832, lorsque, provoqué par des hommes qu'il avait cru ses amis, il alla se faire frapper par la balle de l'un d'eux. Vers six heures du soir, le 30 mai, un ancien officier qui passait aux environs de la Glacière aperçut la victime gisant sur le terrain. C'était Évariste Galois qui respirait encore ; ses témoins l'avaient abandonné, aussi bien que ses adversaires. Transporté à l'hospice Cochin, il expira le lendemain entre les bras de son frère, conservant toutes ses facultés jusqu'au dernier moment, malgré les souffrances affreuses auxquelles il était en proie.

Il paraissait surtout préoccupé du regret de mourir sans avoir rien fait pour la science et pour son pays. En effet, livré aux recherches les plus profondes de haute analyse, il avait rédigé très peu de chose. Pendant les derniers jours de sa prison, il disait : « J'ai fait des recherches qui arrêteront bien des savants dans les leurs. » Mais les préoccupations de la politique le détournaient constamment du soin de la mise au net. Pressé vivement par une lettre de son ami Auguste Chevalier, qui lui offrait d'écrire sous sa dictée : « Oui, répondit-il, lorsque cette fâcheuse affaire sera terminée. » La veille du jour où il fut frappé, il écrivait à des amis : « Gardez mon souvenir, puisque le sort ne m'a pas donné assez de vie pour que la patrie sache mon nom. » Puis, au bas de la lettre, ces mots qui expriment d'une manière déchirante sa propre destinée. *Nitens lux, horrenda procella, tenebris æternis involuta.* « Brillante lumière engloutie par une horrible tempête, enveloppée de ténèbres éternelles. »

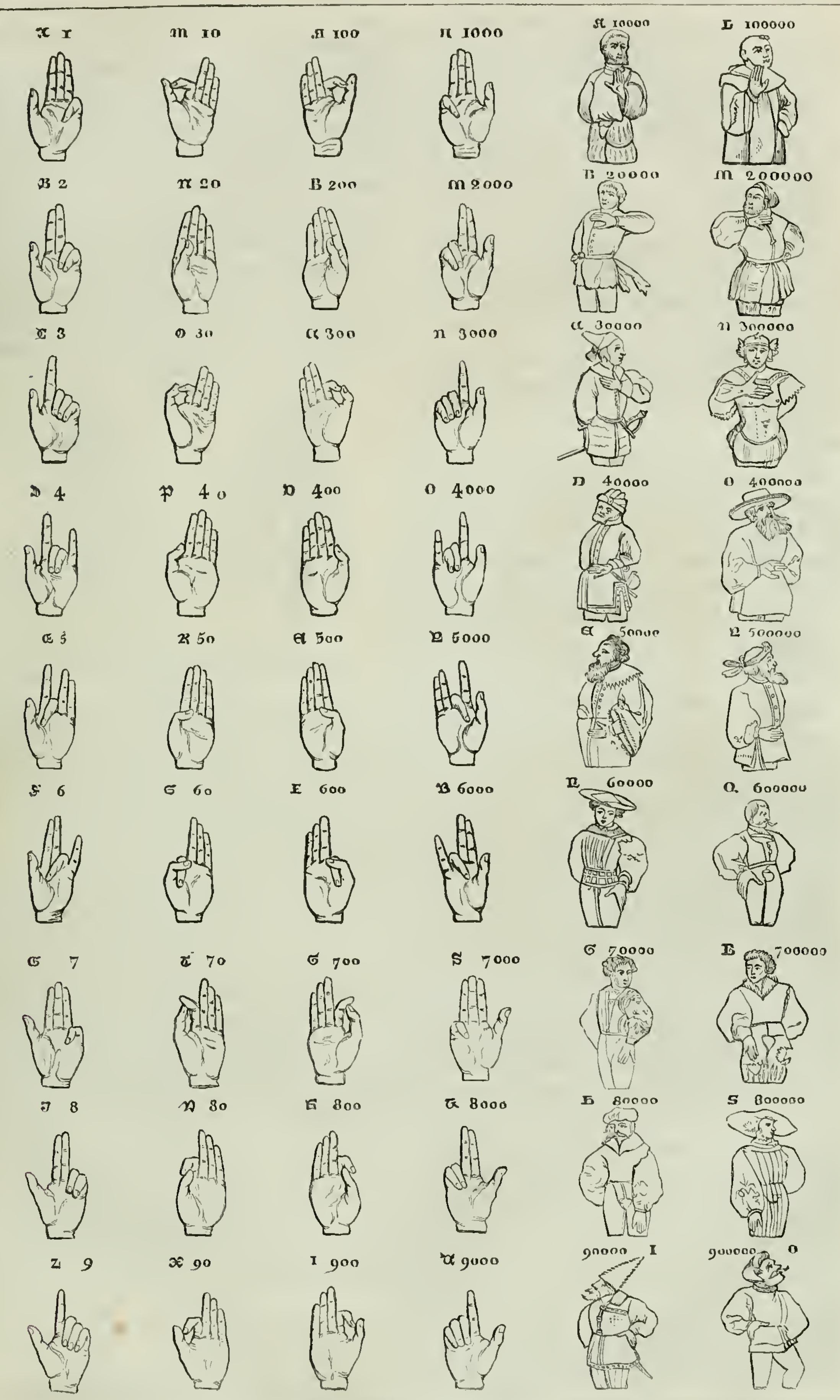
Heureusement pour sa mémoire, la pieuse persévérance d'un frère lui vaut une réhabilitation aussi complète que pouvait le permettre l'état des notes et des papiers que l'on a recueillis après sa mort. M. Liouville, géomètre éminent, cédant aux vœux exprimés par les amis d'Évariste, consentit à dérober à ses propres travaux un temps précieux, dans le but de rechercher ce qu'il y avait de neuf dans ses productions : « Mon zèle, dit-il, a été bientôt récompensé, et j'ai joui d'un vif plaisir au moment où, après avoir comblé de légères lacunes, j'ai reconnu l'exactitude entière de la méthode par laquelle Galois prouve, en particulier, ce beau théorème : « Pour qu'une équation irréductible de degré premier soit soluble par radicaux, il faut et il suffit que toutes » les racines soient des fonctions rationnelles de deux quelconques d'entre elles. » Cette méthode, vraiment digne de l'attention des géomètres, suffirait seule pour assurer à notre compatriote un rang dans le petit nombre des savants qui ont mérité le titre d'inventeurs. »

DACTYLONOMIE ET CHIRONOMIE,

OU CALCUL PAR LES DOIGTS ET PAR LES MAINS.

L'art d'exprimer des nombres par la position des doigts sur les mains, ou des mains sur le corps, paraît remonter à une haute antiquité. Un assez grand nombre de passages des auteurs anciens, sacrés et profanes, y font allusion, et ne peuvent être bien compris que si l'on a l'intelligence du sujet.

C'est à Bède le Vénérable, moine anglo-saxon du septième siècle, que l'on doit le premier travail méthodique à ce sujet. Il se compose d'un texte très-court n'ayant guère que l'étendue d'une des pages de notre recueil, et de 55 figures. Les 36 premières expriment les nombres avec les doigts seulement, et constituent ainsi la *dactylonomie ;* les 19 autres, relatives à la *chironomie*, empruntent leur signification aux diverses positions des mains.



Figures données par Aventinus, d'après un manuscrit de Bède le Vénérable.

Jean Tourmayer, plus connu sous le nom d'Aventinus, historien bavarois du commencement du seizième siècle, ayant trouvé le manuscrit de Bède avec les figures qui l'accompagnaient dans la bibliothèque de Saint-Hæmeran, à Ratisbonne, fit graver ces figures et les publia pour la première fois avec le texte latin, dans cette ville, en 1532, sous le titre de : *Abacus*, etc. Cet opuscule fut réimprimé à Leipzig, en 1710, à la suite des *Annales de Bavière*, du même auteur.

Nous donnons ici les 55 figures recueillies par Aventinus, réduites à moitié de la grandeur des originaux.

Il résulte de l'inspection du tableau formé par ces figures, que les unités simples (de 1 à 10) et les dizaines (de 10 à 90) s'expriment au moyen de la main gauche; que les centaines (de 100 à 900) et les mille (de 1000 à 9000) s'expriment au moyen de la main droite. La position pour les centaines est absolument la même que pour les dizaines de même nombre, et la position pour les mille est aussi parfaitement symétrique de celle qui se rapporte aux unités simples. Ainsi, par exemple, 4 et 4 000 d'une part, 40 et 400 d'autre part, sont représentés par des figures dont l'une est comme le renversement de l'autre.

Au delà de 9 000, ce n'est plus par la flexion des doigts, c'est par la position des mains que se marquent les nombres. La main gauche est consacrée aux dizaines de mille (depuis 10 000 jusqu'à 90 000); la main droite s'emploie exclusivement pour marquer les centaines de mille (depuis 100 000 jusqu'à 900 000); et leurs positions sont toujours deux à deux symétriques, comme le représentent nos figures.



Enfin 1 000 000, le dernier nombre que l'on soit convenu de représenter, exige l'emploi des deux mains croisées au-dessus de la tête.

Le texte de Bède ne donne aucune lumière sur l'origine de ces signes et sur leur emploi chez les anciens; car nous ne pouvons nous arrêter aux emblèmes ridicules qu'il attribue à quelques-uns de ces signes. Aventinus est presque aussi laconique. Leupold, dans son *Theatrum arithmetico-geometricum*, annonce que l'on possède bien peu de chose à ce sujet. Il cite l'Anglais John Belwer, qui a composé un livre entier sur la matière, et qui a proposé des signes très-peu différents de ceux de Bède. Enfin il considère quelques-uns des chiffres romains simples, notamment le V (cinq) et l'X (dix), comme dérivés d'anciens signes que l'on faisait avec les doigts. Cependant il reconnaît que C, employé pour désigner 100, est l'initiale de *Centum*; que M, employée pour désigner 1000, est l'initiale de *Mille*. Les signes L et D, qui représentent respectivement 50 et 500, s'expliquent tout aussi facilement, si l'on admet que le C se traçait autrefois d'une manière anguleuse, ainsi Γ, de manière à simuler une L double, et que pour l'M on a employé le signe CIↃ. Il était donc naturel de prendre pour 50 et pour 500 les moitiés des signes qui représentent respectivement 100 et 1000, soit L et IↃ ou D.

Tout ce qui précède est relatif seulement à la *numération* sur les doigts. Mais le *calcul* par les doigts, la confection d'une multiplication par exemple, a occupé aussi certains auteurs. Pierre Apian, astronome du seizième siècle, renvoie, dans un traité de calcul, à sa *Centiloquie* pour le détail d'une opération de ce genre. Cet ouvrage ne figure pas dans les bibliographies spéciales, et Leupold, qui écrivait en 1725, n'avait jamais pu se le procurer. Nous sommes donc réduits à procéder par voie de conjecture. Néanmoins il paraît évident que la multiplication d'Apian devait n'être possible que pour des nombres assez faibles. La 2e question du chap. II des Récréations arithmétiques de Montucla se rapporte évidemment à un procédé de ce genre, qui n'est pas sans intérêt, comme donnant un exemple ancien de certaines méthodes de calcul qui ont été développées de nos jours et réunies en un corps de doctrine sous le titre d'*Arithmétique complémentaire*.

Quant au rôle que le nombre de nos doigts a joué dans la fixation du système décimal de numération, il est incontestable. C'est bien certainement parce que nous avons dix doigts aux mains qu'après avoir compté jusqu'à dix, les premiers hommes ont compté par dizaines comme par unités simples, puis par centaines comme par dizaines, et ainsi de suite. Mais est-il vrai que la structure de nos mains dut nous conduire invinciblement à un système qui est relativement fort inférieur au système duodécimal? La nature a-t-elle été pour nous un mauvais guide en cette circonstance, ou plutôt n'avons-nous pas méconnu les indications qu'elle nous donnait? Telle est la question que s'est posée M. Transon dans l'article *Arithmétique* de l'Encyclopédie nouvelle, et il l'a tranchée de la manière la plus inattendue en mettant en lumière une idée fort ingénieuse de Fourier, le célèbre auteur du système phalanstérien. Voici en quoi consiste cette idée.




Calcul duodécimal sur les doigts, par M. Transon, d'après Fourier.

Nous avons à chaque main *quatre* doigts, composés de *trois* articulations ou phalanges, et ensuite un cinquième doigt hors ligne, le pouce, qui est opposable, qui est pivotal, et qui peut parfaitement accomplir les fonctions de compteur ou de numérateur. En affectant un numéro d'ordre à chaque phalange on peut donc, sur chaque main, compter jusqu'à 12; et pour peu que l'on convienne de marquer les douzaines sur l'une des mains, tandis que l'autre reste consacrée au service des unités, on arrive ainsi à compter jusqu'à 13 fois 12, soit 156. Dans la figure que nous donnons d'après M. Transon, les deux pouces marquent, l'un, à gauche, 10 douzaines ou 120, et l'autre, à droite, 12 unités, soit en tout 132. On sort ainsi de l'embarras où l'on se trouve placé lorsque, voulant appliquer les mains au système décimal, on a terminé une dizaine. Car ce ne pouvait être qu'à l'aide d'une marque particulière, d'un caillou mis à part, d'une encoche pratiquée sur un morceau de bois, que les premiers hommes ont compté par dizaines sur leurs doigts. Dans l'élégant système de Fourier, au contraire, les mains fournissent à la fois le compteur, les unités simples et les unités du second ordre ou douzaines. N'est-ce donc pas le cas de répéter, avec M. Transon : « Non, la nature n'était pas, en cette circonstance, un mauvais guide... et si les nations ont adopté un système de numération relativement défectueux, c'est précisément parce qu'elles ont mal obéi aux indications de la nature, c'est parce qu'elles ont mal usé de ses dons! Et cela, j'ose le dire, est arrivé aux nations d'autres fois encore, et pour des choses de plus haute importance que le choix d'une échelle arithmétique. »

COMPLAINTE DES MATELOTS ANGLAIS

Des quatorzième et quinzième siècles.

Les chants populaires ont le précieux mérite de nous révéler les sentiments d'une nation au moment où ils ont été

composés. C'est à ce titre que la complainte suivante est un véritable document historique. Elle a été publiée pour la première fois par MM. Wright et Orchard Halliwell dans les *Reliquiæ antiquæ*, et plus tard par M. Jall dans son Archéologie navale. On sait à quel état de dépérissement en était arrivée la marine britannique sous le règne d'Édouard III; aussi le découragement se fait-il particulièrement sentir dans la chanson anglaise, comparant le sort des passagers qui *boivent le malvoisie chaud* à celui des marins qui aimeraient autant être morts que de vivre comme ils le font.

Il peut renoncer à tous les plaisirs, l'équipage
Qui va faire voile pour Saint-James;
Car c'est un chagrin pour bien des hommes
De commencer à faire voile.

En effet, qu'ils aient pris mer
A Sandwich ou à Winchelsea,
A Bristol ou ailleurs,
Leur courage commence à défaillir.

A l'instant le maître commande
Aux matelots, en toute hâte,
De se ranger alentour du mât
Pour prendre les cordages.

— Holà! hissa!... Alors ils crient:
— Eh! dis donc, compagnon, tu te tiens trop près;
Ton camarade ne peut haler si près de toi!
C'est ainsi qu'ils commencent leur tapage.

Un mousse ou deux montent promptement en haut,
Et se couchent obliquement sur la vergue.
— Oh! ohé! palanque! crie ce qui reste en bas.
Et ils hissent les vergues de tout leur pouvoir.

— Donnez vite le *boat* (chaloupe), gardien,
Que nos passagers puissent s'y amuser un peu;
Car quelques-uns auront le hoquet et gémiront
Avant qu'il soit tout à fait minuit.

— Hale la bouline! Maintenant, hale l'écoute!
— Coq, faites vite et tôt notre repas
Nos passagers n'ont aucun désir de se mettre à table;
Je prie Dieu qu'il leur donne du repos.

— Va à la barre. — Quoi? comment? — N'entends-tu pas?
— Maître d'hôtel, mon camarade, un pot de bière.
— Vous l'aurez, monsieur, avec de la bonne chère,
— Bientôt, et tout ce qu'il y aura de meilleur.

— Ohé! ohé! cargue, hale sur les breuils
Tu ne hales pas, pardieu! tu défailles.
— Oh! regarde comme notre navire est beau sous voiles!
Tels sont les propos entremêlés.

— Hale sur l'amure. — Ce sera fait.
— Maître d'hôtel, couvrez-nous promptement la table;
Mettez-y le pain et le sel;
Et ne soyez point trop long à faire cela.

Alors un matelot vient et dit: — Soyez gais,
Vous aurez de l'orage et des périls.
— Retiens ta langue, tu ne sais ce que tu dis;
Tu te mêles de tout mal à propos.

Pendant ce temps les passagers sont en bas,
Et tiennent leurs bols serrés dans leurs mains,
Et crient au malvoisie chaud:
— Tu aides à nous réconforter.

Il y aura pour quelques-uns un toast salé,
Car ils ne pourront manger ni bouilli ni rôti;
On peut bien avoir payé leur dépense
Seulement pour un jour ou deux.

Quelques passagers ont mis leur Bible sur leurs genoux;
Ils lisent jusqu'à ce qu'ils n'y voient plus.
— Hélas! ma tête se fend en trois,
Dit un autre, en vérité.

Notre propriétaire (1) arrive en ce moment, fier comme un lord:

Il débite un grand nombre de royales paroles,
Et se place lui-même au haut de la table
Pour voir si tout est bien en ordre.

A l'instant il appelle le charpentier,
Et lui ordonne d'apprêter ses outils
Pour faire des cabines d'un côté et de l'autre,
Et plusieurs petits cabanons.

Un sac de paille serait bien bon là,
Car plus d'un a besoin de reposer son chaperon
J'aimerais autant être dans un bois,
Sans boire ni manger.

Car quand nous allons nous coucher,
Les pompes sont près de la tête de nos lits,
Et il vaudrait mieux être mort
Que de sentir l'odeur puante de ce voisinage.

(1) Le propriétaire du navire; il exerçait une autorité supérieure à celle du capitaine.

Laboure, fume, sème, arrose, sarcle ton champ, et demande ensuite ta moisson par tes prières, comme si elle devait te tomber du ciel. *Proverbes.*

MORET

(Département de Seine-et-Marne.)

Les villes uniquement bâties pour la guerre ne vivent que par la guerre, et tombent le plus souvent avec la triste nécessité qui les avait fait élever. Les villes dont la première pierre a été posée par le goût du luxe et du plaisir disparaissent avec l'homme et avec le caprice qui les avaient créées. Les seules villes durables sont celles qui répondent à un besoin constant, et à la fondation desquelles ont présidé les arts de la paix. Sans doute elles ne sont à l'abri ni de leurs propres fautes, ni des agressions étrangères; leur commerce peut être ruiné par une découverte géographique, et leur industrie par un concurrent plus habile; mais comme leur existence n'est pas une existence factice, et qu'elle tient pour ainsi dire au sol même, on les voit souvent se relever de leur chute et reconstruire l'édifice de leur prospérité.

Moret, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Fontainebleau, n'était d'abord qu'un château seigneurial. Situé sur le Loing, à quelques pas du lieu où cette petite rivière se jette dans la Seine, il a pour limite au nord-ouest cette vaste forêt qui portait le nom de forêt de Bière avant d'emprunter celui de la résidence royale qu'ont illustrée les pinceaux du Primatice et l'abdication de Napoléon.

Voisin d'une rivière qui était alors navigable, et d'une forêt où le droit de chasse n'appartenait sans doute pas exclusivement aux rois de France, le château de Moret se trouvait être à la fois un château de plaisance, un château fort, et le noyau possible d'un entrepôt commercial. Aussi, lorsque Louis le Gros, en 1128, l'eut acheté de Foulques, vicomte de Gâtinais, on put déjà prévoir que le château deviendrait ville.

En 1155, Louis VII, dit le Jeune, y convoqua une assemblée pour terminer les querelles qui divisaient les moines et les bourgeois de Vezelay.

En 1166, il y jugeait un différend qui s'était élevé entre l'abbé du monastère de Vezelay et le comte de Nevers. La même année, Thomas Becket, archevêque de Canterbury, dédiait, sous l'invocation de Notre-Dame, l'église paroissiale de Moret.

Ce fut encore du château de Moret que partit Philippe-Auguste en 1202, pour marcher contre Jean, roi d'Angleterre.

Quoique les historiens auxquels nous empruntons ces faits ne donnent à Moret que le titre de château, il est permis de croire que le nom de bourg, si ce n'est de ville, commençait à lui être applicable. Moret n'eut le nom de ville forte que deux siècles après.

Une croix le séparait des États du Bourguignon. A ce pieux symbole, qui n'avait arrêté en 1420 ni le roi d'Angleterre ni le duc de Bourgogne, Charles VII adjoignit des fossés, des tours et des murailles.

Après l'annexion de la Bourgogne au royaume de France, en 1477, Moret, ne se trouvant plus sur le chemin d'aucune guerre, entra dans la période pacifique d'où il n'est plus sorti.

Cette ville était alors le siége d'un comté et d'un bailliage. Au nombre des seigneurs qui relevaient du comte, figurait le seigneur de Fontainebleau. Les officiers de cinquante prévôtés se réunissaient deux fois par an aux assises du bailli.

Henri IV en mariant Jacqueline de Beuil à René du Bec, marquis de Vardes, la créa comtesse de Moret. Ce fut d'elle que naquit Antoine de Bourbon, dont les aventures ont été l'objet d'une chanson populaire, et dont la fin est restée un problème historique.

Le comté de Moret passa de la maison de Vardes à celle de Chabot-Rohan, et fut engagé plus tard à l'intendant des finances Caumartin.

Vers le commencement du dix-septième siècle, on voyait au milieu de Moret les ruines d'un château qui avait appartenu aux Templiers, et qui dépendait de la commanderie de Saint-Jean à Corbeil.

Moret avait trois portes qui subsistent encore aujourd'hui : la porte de Paris ou de France, la porte de Bourgogne ou du pont de Loing et la porte d'Orléans. Les deux premières s'ouvrent aux deux points extrêmes d'un même diamètre (voy. 1841, p. 29).

Hors de la ville, non loin de la porte de Bourgogne, étaient deux prieurés : celui de Pont-Louvé et celui de Saint-Mamert. Dans le premier, s'il faut en croire les mémoires du temps, aurait vécu la célèbre abbesse noire qui a servi de prétexte à de si cruelles calomnies contre la pieuse Marie-Thérèse.

D'autres souvenirs se rattachent aux environs de Moret. C'était dans la partie de la forêt, qui avoisine cette ville, que se trouvait la maison de chasse, dite de François Ier (voy. 1834, p. 265; 1842, p. 195). En 1826, par suite d'une spéculation ridicule, elle a été enlevée des lieux qui la vivifiaient. Réédifiée à Paris sur la lisière méridionale des Champs-Élysées, elle étale vainement les délicates sculptures que lui prodigua le ciseau de Jean Goujon. C'était un monument historique ; ce n'est plus qu'un simple objet de curiosité.

Moret, tout au contraire, émeut le souvenir et plait aux yeux ; et comme, en outre, le commerce des farines, des bois, des vins, des bestiaux et des pavés lui est encore plus propice que ne lui étaient les visites royales et la guerre, il a pu se passer de ces deux éléments sans voir décroître son ancienne prospérité.

En 1720, il avait essuyé une perte beaucoup plus grave : le Loing avait cessé d'être navigable. Mais les services que



Vue de Moret, département de Seine-et-Marne.

lui rendait cette rivière ne tardèrent point à être suppléés par le prolongement du canal de Briare jusqu'à la Seine.

Il ne reste maintenant des fortifications de Moret que les deux principales portes, celle de Paris et celle de Bourgogne. Les tours et les murs s'écroulent chaque jour, et le vieux château n'offre plus que des ruines au-dessus desquelles plane tristement le donjon à terrasses. Mais la ville même et l'église paroissiale, gracieux édifice du quinzième siècle, sont restées debout parce qu'elles représentent des intérêts permanents ; et si les beautés naturelles des alentours ont aussi éprouvé quelque altération, si la charrue du laboureur, si la pioche du carrier a effacé les charmants profils de quelques sites, c'a été au profit de l'utilité publique.

Moret compte aujourd'hui quinze à seize cents habitants. Placé sur la grande route de Paris à Lyon, il est mis en communication avec la Loire et Orléans par le canal de Briare.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

VOYAGE DANS LA NOUVELLE GRENADE.

Texte et dessins par M. A. de Lattre.



I.— El Tablillo. Manière dont les voyageurs sont portés à dos d'homme dans les environs de Pasto.

Un voyageur français, peintre et naturaliste, M. de Lattre, a bien voulu nous communiquer le récit d'une excursion qu'il a faite en 1846 dans les parties les moins connues de la Nouvelle-Grenade. Nous empruntons à ce récit quelques fragments, et nous y ajoutons des dessins inédits tirés aussi du portefeuille de M. de Lattre.

La relation du voyageur commence à Pasto, petite ville de la Nouvelle-Grenade, située dans une vallée fertile. M. de Lattre y fut parfaitement accueilli par le gouverneur, l'évêque et le commandant de la garnison. Lorsqu'il eut annoncé le but de son voyage qui était scientifique, l'évêque lui offrit de faire venir d'un petit village indien, du nom de Sant-Iago, vingt-cinq Indiens, ainsi que le curé de cet endroit, don Fernando, qui voudrait bien lui servir de guide au moins pendant les premiers jours. L'offre de l'évêque fut acceptée avec empressement. L'on expédia dans le même jour un courrier à Sant-Iago, qui n'est qu'à trois journées de Pasto. Le 1er mars, le curé de Sant-Iago, don Fernando, entra chez M. de Lattre, suivi de vingt-cinq Indiens presque sauvages, parmi lesquels était une jeune femme.

« Les vingt-quatre hommes, dit M. de Lattre, n'étaient pas de grande taille; aucun ne dépassait 5 pieds 3 pouces; mais ils avaient des membres vigoureux et de belles figures; leur chevelure était longue et noire; elle sert à les garantir de la pluie, car ils ne portent aucun genre de coiffure : les hommes mariés étaient distingués par un petit ruban bleu, bordé de rouge, entourant le haut de leur tête, ruban tricoté par leurs femmes, qui ne manquent jamais de le renouveler lorsqu'il est usé ou perdu. Quant aux femmes, elles portent un collier en perles de verre rouge et bleu, enrichi de grands morceaux de nacre. Ce collier leur est donné par leur mari le jour de leur union. Elles portent aussi des boucles d'oreilles en perles rouges qui ont la forme de poires et sont terminées par un gros coquillage. Leur costume consiste en un grand morceau d'étoffe dite *lienso*, qui a deux ouvertures pour passer les bras, et qu'elles attachent à la ceinture pour former la jupe; elles en drapent la partie supérieure avec goût.



I *bis*. La Silla; manière de porter les voyageurs dans le Quindiù.

La couleur de cette race d'hommes est une teinte neutre :

Ils ne sont ni rouges, ni noirs, ni mulâtres. Ces vingt-quatre hommes et la femme s'installèrent sous une galerie, devant ma porte, y prirent leur repas et s'y livrèrent au sommeil. Je liai connaissance avec le curé qui partagea mon dîner, et il fut convenu entre nous que le lendemain, au petit jour, nous organiserions le départ des Indiens qui devaient porter les caisses et tout le bagage. Le lendemain, à six heures du matin, dix-huit Indiens partirent, en effet, chargés des provisions nécessaires pour un mois, et de tous les objets indispensables pour l'expédition. Le curé nomma trois caporaux qui devaient commander les autres, et en même temps soutenir au besoin leur courage. Il fut convenu que cette avant-garde nous attendrait à Sant-Iago, village habité par la plupart d'entre eux. Il ne restait donc avec nous que six Indiens et une femme; les quatre plus robustes furent désignés pour me servir, lorsqu'il serait nécessaire, d'*estriveros*, c'est-à-dire pour me porter tour à tour sur le dos, attaché comme le représente la gravure. Le quatrième devait être employé au service de *cucauro*, c'est-à-dire à porter la nourriture du jour, et le dernier être chargé de tout ce qui aurait rapport au coucher; celui-ci est nommé le *camero;* enfin la femme n'eut d'autre office que de porter une grande cage à compartiments, contenant des poules et des poulets.

En sortant de Pasto, on peut voyager à cheval jusqu'à deux lieues environ. Le 3 mars, M. de Lattre et le curé montèrent donc à cheval. Mais les routes sont affreuses, et il fallut plus de cinq heures pour atteindre le village de Laguna.

Ce village, dit M. de Lattre, est ainsi nommé parce qu'il est bâti près d'un lac d'une étendue immense peuplé de *dantas* ou tapirs, animaux qui recherchent le voisinage de l'eau et s'y jettent fréquemment quand ils sont poursuivis. Il est impossible de marcher au bord de ce lac, qui est entouré de bois épais, et d'une végétation telle que les tapirs seulement peuvent y pénétrer.

Les gens de la *posada* où je m'étais arrêté, apprenant que j'étais à la recherche d'animaux, m'en citèrent un que l'on voyait, disaient-ils, de loin en loin dans le lac ou dans les environs et dont souvent on rencontrait les traces qui indiquaient un animal plus gros que l'éléphant; selon leur description, il serait couvert d'un pelage semblable à celui du chameau, et sa force serait remarquable. Un homme du village assura qu'ayant senti un jour les traces de cette monstrueuse bête, il avait rencontré un ours qu'elle venait de mettre en pièces. Il prétendit toutefois que cet animal est herbivore (1).

(1) L'histoire d'un animal gigantesque, couvert d'une épaisse toison et habitant les hautes régions de la Cordillère, n'a pas cours seulement dans la province de Pasto; elle est également reçue dans une province voisine, celle de Popayan. Dans cette dernière, l'animal est désigné sous le nom de *Pinchaque* ou *Panchique*, mot qui signifie, dans la langue des Indiens du pays, fantôme, spectre, loup-garou. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans le t. V des Mémoires des savants étrangers (Mémoire pour servir à l'histoire du tapir, par M. le docteur Roulin) :

« Cet animal, dont parlent souvent certains Indiens voisins de Popayan, existe, suivant eux, dans les montagnes par lesquelles leur vallée est bornée du côté de l'est. Il est pour eux un objet de crainte et de respect à la fois; car, mêlant à la religion chrétienne qu'ils professent aujourd'hui des souvenirs de leur ancienne religion, ils croient que l'âme d'un de leurs chefs est passée dans le pinchaqué, et pensent, quand celui-ci leur apparaît, qu'il vient avertir ses descendants d'un malheur qui les menace. Quand cette apparition a lieu, disent-ils, c'est à la chute du jour, ou même à la nuit close, le plus souvent sur la lisière d'un bois dans lequel l'animal rentre bientôt avec un grand bruit; il ne se montre point en tous lieux, et quand on le voit, c'est communément près du *paramo de Polindara*, haute montagne à deux lieues du volcan de Puracé. » Les rapports des Indiens étant conformes sur tous ces points et ne différant que relativement à la taille du pinchaqué, que les plus modérés font grand comme un cheval tandis que d'autres lui donnent une hauteur démesurée, quelques habitants de Popayan se persuadèrent que l'existence de cet animal était réelle, et ne désespérèrent pas de se le procurer. Guidés par les Indiens du village le plus voisin du paramo, plusieurs chasseurs parvinrent, en gravissant à travers les bois dont le flanc de la montagne est couvert, jusqu'à la partie nue. Là ils trouvèrent, près du sommet, de nombreuses foulées de neuf à dix pouces de largeur, et, dans un endroit où il paraissait que plusieurs de ces animaux avaient séjourné, des amas de crottes dont quelques-unes, dit-on, n'avaient pas moins de cinq pouces dans leurs plus grandes dimensions. Les chasseurs étant rentrés dans le bois vers lequel les pas semblaient se diriger, un de leurs guides qui s'était écarté de la troupe entendit parmi les branches un grand bruit, qui ne pouvait provenir, disait-il, que d'un animal gigantesque. Enfin l'un des chasseurs ayant trouvé accrochée à l'écorce d'un arbre, à plus de huit pieds de terre, une touffe de poils longs et brunâtres, jugea qu'ils avaient été laissés par un animal qui passait sous cet arbre et qui ne devait pas avoir moins de huit à neuf pieds de haut.

On envoya à Bogota plusieurs de ces crottes qui avaient été trouvées dans le paramo, et l'auteur du Mémoire eut occasion de les examiner : il y découvrit des débris de *Frailejon* (Espeletia) et de *Chusque* (Nastus chusque), plantes qui font partie de la nourriture du Tapir des Cordillères, et tout lui sembla prouver que c'était en effet à cet animal qu'il fallait les rapporter.

« Les traces de pieds mesurées par les chasseurs étaient sans doute très-grandes, dit M. Roulin; mais j'ai vu sur des terrains résistants, et humides seulement à la surface, des empreintes qui n'avaient guère moins d'un empan, car le pied du tapir, divisé en plusieurs doigts, s'élargit en pressant : or, si l'on songe que sur le sommet de ces montagnes, presque toujours enveloppées de nuages, le terrain est imprégné d'eau, souvent tremblant comme dans les tourbières et matelassé à la surface d'une couche intriquée de mousses et de racines de petites graminées, on concevra comment un pied déjà très-grand peut laisser une trace beaucoup plus grande encore. On ne pourrait donc rien conclure de la dimension des foulées, relativement à la taille de l'animal, qu'autant qu'on aurait eu outre mesuré la longueur du pas, observation qu'aucun des chasseurs ne songea à faire, et qui les eût sans doute détrompés.

» Quant au poil trouvé sur l'arbre à huit pieds au-dessus du sol, il n'avait pas été laissé par un tapir, cela est certain; il n'appartenait pas non plus à un singe, comme le faisait justement observer l'auteur de la relation de l'expédition, car ces animaux, très-sensibles au froid, ne s'élèvent jamais à une telle hauteur dans la montagne; mais ce pouvait être le poil d'un ours, puisque ces animaux sont communs dans la Cordillère; et comme ils montent souvent aux arbres, ils peuvent laisser de leur poil à une hauteur quelconque.

» On voit, dit en terminant M. Roulin, comment un grand nombre de signes, tous vrais en eux-mêmes, venant se grouper autour d'un premier fait grossi par la frayeur, ont dû confirmer chez les Indiens la croyance à un être tel que le *Pinchaque*. »

Le 5 mars, nous quittâmes ce dernier village de la partie civilisée de la Nouvelle-Grenade. Un de mes Indiens fit de moi le ballot le plus commode pour lui, sans s'inquiéter de la douloureuse et fatigante position qu'il me donnait, et il me chargea sur son dos comme un commissionnaire charge une malle. Un des *estriveros* du curé le traita de la même manière, et nous partîmes sachant qu'à l'avenir notre route ne serait autre que celle des tigres et des ours à travers les bois. Cette manière de voyager est désignée par le nom de *tablilla*, à cause de la petite planchette sur laquelle on est assis, et qui, en espagnol, se nomme *tabla*, beaucoup moins commode que celle nommée *silla*, chaise brute sur laquelle on s'asseoit, et que l'Indien charge aussi sur son dos. Ce moyen de transport est en usage dans plusieurs parties de l'Amérique du Sud pour les passages difficiles (1); il serait impra-

(1) Nous donnons p. 233 une figure de la *silla* et de la manière dont le voyageur y est assis. Cette chaise est extrêmement légère et ne pèse pas plus d'une livre, y compris le coussinet que le porteur se place sur les reins. Les deux bretelles et la sangle frontale, au lieu d'être faites de cuir qui se roulerait en corde une fois ramolli par la sueur du porteur, sont des lanières d'écorce souple détachées de la tige encore jeune d'une malvacée arborescente. Les montants de la chaise sont les tiges d'un palmier nain; le siége est formé de planchettes de bambou. Il est probable que la forme de ces *sillas* varie un peu suivant les localités. Nous avons figuré ici celle dont on fait usage dans la montagne du *Quindiu*, qui sépare les deux villes d'Ibagué et de Cartago, villes situées, la première dans la vallée de la Magdalena, la seconde dans celle du Cauca. Pendant l'été, les voyageurs peuvent se rendre à dos de mulet d'une ville à l'autre;

ticable dans le pays que j'avais à parcourir, où l'Indien a besoin de tout son aplomb, d'une grande force, de beaucoup d'adresse, et de réduire autant que possible le volume de son fardeau.

Mon costume se composait, ainsi que la gravure le représente (voy. pl. I), d'un simple caleçon en laine, d'un chapeau en feuilles de bananier et fabriqué à Sebundoi, d'un manteau de paille travaillé par les habitants de Mocoa; mes sandales étaient en cordes. Je ne devais pas être ainsi fort garanti du froid, et cependant j'avais à franchir un volcan dont le plateau est élevé à plus de 10 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et battu presque constamment par une neige fondue et un vent furieux, si glacial que souvent il tue les Indiens. Aussi ont-ils soin d'étudier le ciel : lorsqu'ils jugent qu'il y aura *temporal* rien ne peut les déterminer à se mettre en route. Les mois de mai, juin, juillet et août sont les plus dangereux de l'année.

Le curé et moi, nous étions suivis des *estriveros* non occupés, de la femme portant la cage à poules, du *camero* et du *cucauro*; les hommes cheminaient à travers des bois épineux qui faisaient couler le sang de mes jambes nues, lorsque je vis un pont long de 12 pieds, formé d'un seul arbre dégagé de ses branches, et sous lequel coulait un torrent rempli de pierres aiguës, profond de 15 pieds environ (voy. pl. II). Je fis quelques observations à mon porteur qui me répondit que nous en rencontrerions beaucoup d'autres plus longs; et, sans plus tarder, il se mit à passer sur ce pont en vrai équilibriste, après m'avoir cependant recommandé de ne pas bouger et de fermer les yeux si j'étais par trop effrayé; je les tins ouverts sans être plus rassuré. Nous continuâmes notre route, rencontrant à chaque instant de nouvelles difficultés que surmontaient mes *estriveros* avec une adresse égale à leur force, et enfin nous arrivâmes sur le plateau du volcan où il tombait alors une pluie fine accompagnée d'un vent qui fut considéré par mes Indiens comme *no malo* (pas méchant). Cependant je souffris du froid en cet endroit plus qu'en Russie dans le mois de janvier. Aussitôt arrivés sur le plateau, mes Indiens arrachèrent des feuilles avec lesquelles ils se couvraient les oreilles. Je remarquai ces feuilles, elles étaient laineuses et chaudes; je ne manquai pas de profiter de l'expérience de mes compagnons. Nous marchâmes pendant environ huit heures, passant quelquefois dans des ravins de roches tellement étroits que mes genoux étaient écorchés : la nuit me surprit sur ce plateau glacial, moins heureux que le curé qui m'avait dépassé. Le *cucauro* et la femme avaient suivi don Fernando. Je n'avais donc, pour compagnons dans cette triste nuit, que mes *estriveros* et le *camero*. Nous mourions de faim et nous étions à moitié gelés. Je fis couper une grande quantité de feuilles et de fleurs, semblables à celles qui me garantissaient les oreilles; j'en fis faire six tas, et la pluie ayant cessé, je fis allumer quatre grands feux pour nous réchauffer et pour éloigner les ours et autres animaux féroces que nous pouvions redouter; puis mes Indiens firent bouillir de l'eau dans laquelle ils mirent de la farine de maïs, seule nourriture à notre disposition. Je distribuai entre nous ce que contenait encore ma bouteille d'eau-de-vie. Après nous être bien chauffés, chacun de nous s'enterra dans les feuilles qui nous tinrent lieu de matelas et de couvertures. Nous passâmes ainsi la nuit. Par reconnaissance, j'emportai avec soin quelques-unes de ces fleurs et de ces feuilles. Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle ont constaté que cette plante était une espèce nouvelle et voisine de l'*Espeletia grandiflora*. On pourrait utiliser ces feuilles dont le duvet, vu au microscope, ne diffère de celui du coton que parce que chaque filament a des nœuds de distance en distance comme le bambou : au toucher, ce duvet a quelque chose de plus soyeux que le coton (voy. pl. III).

Le 6 mars, nous poursuivîmes notre chemin dans la direction de Sant-Iago. A peine avions-nous marché une demi-heure que la végétation avait déjà entièrement changé d'aspect. Nous descendions et nous nous trouvions à l'abri des vents froids. A la vérité, la marche était difficile et eût été impossible si, pendant la sécheresse, les Indiens n'avaient eu la précaution d'abattre une grande quantité d'arbres qu'ils avaient placés à la suite les uns des autres, et sur lesquels ils marchaient. Plusieurs fois nous traversâmes des ponts faits d'un seul arbre de 20 à 30 pieds, sous lesquels se trouvaient des précipices, et toujours avec le plus grand bonheur; un des Indiens porteurs de malles ne fut pas aussi heureux : nous le trouvâmes la jambe cassée et tombé à côté de son fardeau. Il fut relevé par mes *estriveros* qui le portèrent jusqu'au village en abandonnant la malle où était ce que je possédais de plus précieux.

A trois heures nous arrivâmes à une élévation d'où l'on apercevait le village, et ce ne fut qu'alors que je vis aussi des oiseaux, les cotingas, qui eussent pu être tués pour servir de nourriture; jusque-là, les oiseaux-mouches avaient seuls voltigé devant nous. Il ne nous restait plus qu'une rapide descente. En entrant dans le village, je vis à ma droite une espèce de remise que l'on me dit être l'église, puis une place au milieu de laquelle était plantée une croix; le curé se délassait dans un hamac devant la porte de son habitation, il était arrivé à onze heures du matin et avait couché sous un *rancho*(1). Il n'y avait que trois jours que j'avais quitté Pasto et j'avais déjà besoin de repos; les cordes qui avaient servi à m'attacher m'avaient causé des enflures au-dessus des chevilles; mes jambes étaient écorchées à vif. Sant-Iago est habité par 250 Indiens : leurs maisons sont construites en bambous sur lesquels ils appliquent de la terre, le climat de cet endroit nécessitant un abri plus complet que dans les pays de *tierra caliente;* l'unique pièce qui forme la maison n'a que la terre pour parquet. Au milieu est le feu entouré de quelques pierres qui servent de bancs; la fumée sort par les angles du toit qui sont à jour. Autour d'une partie de cette pièce se trouvent des espèces de bancs en bambous qui servent de lit à la famille; dans un coin deux bâtons sont placés en travers pour servir de perchoir aux poules; dans un autre, gambade ordinairement un singe; le troisième est réservé pour la place des sarbacanes au-dessus desquelles se trouvent les flèches et le poison, et enfin dans le quatrième coin on place les poteries; dans toute la pièce on voit courir les cochons d'Inde dont les Indiens sont friands; deux ou trois chiens maigres et hargneux gardent cette habitation et ses trésors.

Ce village est construit sur un plateau des Cordillères des Andes, et on y cultive du maïs, nourriture ordinaire des ha-

mais dans la saison des pluies, la route, interrompue sur une multitude de points par de vastes et profonds bourbiers, devient presque impraticable pour les mules, de sorte que les marchandises se transportent à dos de bœuf ou à dos d'homme : c'est cette dernière monture, il en coûte de le dire, que choisissent presque exclusivement les voyageurs un peu aisés. Cela les expose, au reste, à quelques inconvénients, témoin ce qui arriva à un habitant de Cartago, qui était si pesant qu'on n'avait trouvé qu'un seul *carguero* capable de le porter. Cet homme étant venu une fois à Ibagué pour une affaire qui devait l'occuper deux jours, y fut retenu plus de deux mois parce que son carguero en arrivant tomba malade, et ne put repartir avec sa charge qu'après être complétement rétabli. Si le pauvre porteur était mort, notre gros homme se fût peut-être trouvé banni pour toujours de sa ville natale. Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis deux à trois ans, le chemin d'Ibagué à Cartago est praticable en toute saison pour les bêtes de somme; mais on n'a pas obtenu ce résultat sans avoir eu à surmonter bien des résistances : les porteurs, presque tous natifs de Cartago, s'opposaient à l'amélioration de la route, disant qu'on leur enlèverait ainsi leurs moyens d'existence.

(1) Le *Rancho* est un petit toit couvert en feuilles que l'on dresse en arrivant au gîte afin de se préserver du sereiu de la nuit ou de la pluie. Dans ce cas, on l'établit sur un terrain un peu en pente, que l'on entoure par les parties supérieures d'un petit fossé, afin de préserver la portion de terrain sur laquelle on couche de l'irruption des eaux.

bitants. Quant au gibier ils n'ont que le *venado*, petite espèce de cerf qui y est abondante; ils tuent ces animaux avec des flèches longues d'environ 30 centimètres, qu'ils lancent avec la sarbacane et qui portent à plus de quatre-vingts pas (voy. pl. IV).

Tous les samedis, les Indiens de Sant-Iago font une procession où ils chantent en chœur des prières composées dans leur langage primitif; le curé ne prend point part à cette cérémonie. Le pays est administré par trois alcades nommés par les habitants. Le premier alcade est toujours un vieillard; il porte pour signe de son autorité une canne en jonc avec pomme d'or.



II. — Passage d'un torrent (Nouvelle-Grenade).

Il y avait sept jours que j'étais à Sant-Iago et personne n'avait encore voulu se charger d'aller chercher la malle abandonnée dans le bois; le motif du refus était qu'elle pesait vingt livres de plus que le poids fixé par eux comme maximum : ces hommes, n'éprouvant aucun besoin, ne travaillent que lorsque ce qui leur est proposé leur plaît, ou qu'ils ont envie de satisfaire leur passion malheureuse pour la boisson. Le curé m'assura du reste qu'il me serait facile d'envoyer un homme de Sebundoï et que nul ne toucherait à cette malle, quoique, à la connaissance de tous, elle renfermât des objets précieux.

Le 15 mars, accompagné de don Fernando, je quittai Sant-Iago dont je ne puis comparer la riche végétation qu'à celle de Coban dans l'Amérique centrale : dans les deux pays la pluie dure dix mois de l'année. A 5 heures nous entrâmes dans Sebundoï, village plus populeux que Sant-Iago. Le curé qui habite tour à tour les deux villages me mena dans son presbytère, composé de deux petites chambres dont les murs sont en terre; un tabouret en bois, une petite table et une banquette en bambou qui servait de lit, en formaient tout l'ameublement. Je disposai mon petit hamac de campagne dans une des chambres, et m'y installai pour quelques jours, décidé à ne pas aller plus loin sans avoir la malle restée derrière moi. Un homme vigoureux consentit en effet à l'aller chercher, et quatre jours après il me l'apporta. Pour ce service il n'exigea de moi que deux haches, deux couteaux et une glace, le tout représentant une valeur de 25 francs environ.

Les Indiens de Sebundoï, comme ceux de Sant-Iago, font des poteries, des écuelles et des baquets de bois pour lesquels ils n'ont d'autre instrument que la hache; ils vont vendre ces objets de leur industrie à Pasto d'où ils rapportent de l'eau-de-vie, du sel, etc.

Le 20 mars arriva un jeune officier de la république, Manuel Carasquillo, suivi d'Indiens qui portaient des marchandises. Son voyage avait pour but de chercher de l'or et des pierres précieuses. Il fut convenu entre nous que notre départ de Sebundoï n'aurait lieu que le 28 mars. Ce jour-là notre escorte, composée de trente-deux Indiens, se présenta devant le curé pour recevoir sa bénédiction. Don Manuel et moi, après avoir embrassé l'excellent don Fernando, nous nous mîmes en route.

Les difficultés de route commencèrent à deux cents pas du village, lorsque nous eûmes dépassé une case nommée Chaqueta. A partir de ce point il n'y avait plus espoir de rencontrer un seul habitant jusqu'à Mocoa. Le silence de ces grandes et magnifiques forêts n'était interrompu que par le hurlement des tigres, le scris des singes et des perroquets, et le frétillement des serpents que l'on rencontre en très grand nombre de ce côté. Le condor y est beaucoup plus rare.

Un jour, étant seul au bord de la rivière débordée de Patoyaco, avec un Indien qui me servait de domestique, et poursuivant un charmant petit oiseau nouveau pour moi, de la famille des manaquins, je mis presque le pied sur un serpent à sonnettes qui annonçait, la gueule ouverte, de mauvaises intentions à mon égard, j'en étais d'ailleurs si près qu'il m'eût été difficile de bouger sans mettre le pied sur des branches qui l'eussent probablement touché; la prudence

me commandait donc d'agir comme il m'était déjà arrivé dans beaucoup de circonstances semblables : je saisis l'animal avec la main par le cou; il m'entoura aussitôt le corps et me serra si fortement qu'il suspendit ma respiration ; je fis signe à un Indien pour qu'il vînt à mon secours, mais au lieu d'approcher il prit la fuite et je ne le revis jamais ; pendant environ un quart d'heure, je luttai avec cet animal qui me pressait précisément à l'endroit où se trouvait mon flacon contenant le poison qui devait lui donner la mort ; enfin je parvins à saisir la petite fiole, je l'ouvris et j'en versai quelques gouttes dans la gueule béante de l'animal qui mourut aussitôt.

Ce poison si actif qui donne une mort instantanée n'est autre qu'une forte infusion de tabac dans de l'eau-de-vie.

Lorsque mes Indiens me virent apporter ce serpent et qu'ils eurent appris de quelle manière je l'avais tué, ils exprimèrent une grande surprise ; dès ce jour ils eurent pour moi plus de respect ; chaque matin ils sollicitaient ma bénédiction ; ils me plaçaient dans leur estime au-dessus de don Manuel Carasquillo, qui avait certainement plus de force et plus d'énergie que moi, mais qui n'avait pas encore eu l'occasion de faire connaître son courage.

Le 4 avril nous passâmes le Patoyaco sans accidents, et nous nous dirigeâmes vers la rivière de San-Franciscoyaco devant laquelle nous dûmes camper de nouveau. Avant d'arriver à cette rivière, nous eûmes à franchir trois montagnes si escarpées qu'il nous fallut, pour les gravir, faire usage de nos mains presque autant que de nos pieds (voy. pl. V) ; mes porteurs en ces endroits me devenant, comme on le pense bien, parfaitement inutiles.

Nous passâmes ensuite successivement les rivières de Titango et de Ninayaco, couchant tantôt sous des grottes naturelles, tantôt sous des *ranchos* construits à la hâte, et vivant de grappes de maïs rôties sur des charbons, ou bouillies.

Plus nous avancions, plus la nature était admirable ; nous rencontrions déjà les arbres et les plantes des terres chaudes, c'est-à-dire de la végétation équatoriale, dont la magnificence est au-dessus de toute description. On n'apercevait plus le condor qu'à de très-grandes hauteurs, tandis que peu de jours avant, nous l'avions rencontré souvent à la portée du fusil ; les singes hurleurs devenaient plus nombreux. Nos Indiens trouvèrent dans ces bois une plante ressemblant à la laitue, avec les feuilles plus longues et plus étroites : suivant ce qu'ils



III. — Espeletia. (Espèce nouvelle.)



IV. — Indien de Sebundoi et Indienne de Mocoa.

me dirent, ces feuilles dégagées de leur cote et bouillies sont un excellent vomitif; la côte seulement est un purgatif: ils obtinrent aussi une espèce de lait d'un fruit presque aussi dur que le coco, et à peu près de la même grosseur; ce lait ressemble à celui que contiennent les boîtes de conserve; il est gras et en le battant un peu on en obtient une sorte de beurre d'un bon goût, et qui peut aussi servir à l'éclairage. Aussi le fruit se nomme-t-il *mantecoso* (beurrier); il provient d'une classe de palmier nommée *Vira chonta* (1).

Nous continuâmes notre route sous une pluie continuelle. Nous passâmes les rivières de Sarayaco et Campucano. Arrivés devant la rivière de Chapacali, nous fûmes obligés d'y disposer un campement, les eaux étant enflées et furieuses. Nous passâmes vingt-sept jours devant cette rivière, pouvant à peine sortir de nos *ranchos;* le mien était si étroit que je devais me baisser beaucoup pour y entrer. Pour me préserver des moustiques, je m'étais fabriqué une porte en fil d'acier primitivement destiné à faire des cages où je comptais renfermer des oiseaux-mouches vivants; je passais presque tout mon temps à fumer dans ce trou ou à souffrir, ma santé m'abandonnant. Mes rares sorties étaient malheureuses. Une fois un de mes Indiens *estriveros*, éloigné de moi de quelques centaines de pas, fut mordu à la jambe par un serpent: lorsque j'arrivai près de lui, il était extrêmement enflé et il écumait; il me fut impossible de lui desserrer les dents pour lui faire avaler l'antidote que je possédais, composé d'une espèce de fève nommée *cedron*, qui se rencontre aux environs de Santa-Fé di Bogota. La mort de ce pauvre homme augmenta beaucoup notre tristesse. Une autre fois, en poursuivant un oiseau-mouche, je tombai dans une espèce de puits dont l'ouverture était masquée par des broussailles; je me crus perdu, je ne voyais aucun moyen d'en sortir; mon chien me sauva en hurlant d'une telle force qu'il fut entendu de mes hommes qui vinrent et m'aidèrent à sortir. Ils me dirent que c'était un piége comme en font encore les sauvages, et que quelques fois l'on en trouvait plusieurs à peu de distance les uns des autres.

Lorsque les eaux eurent suffisamment baissé, nous continuâmes notre route et nous arrivâmes bientôt devant la grande rivière de Mocoa, dans laquelle se jettent la plupart de celles que j'ai déjà nommées, à l'exception de San-Franciscoyaco, et d'une autre qu'on me dit être le Putumayo, qui se jette dans l'Amazone et que nous avions passée sur un radeau construit par mes Indiens avec des tiges d'Agavé; l'intérieur de ces tiges est spongieux comme du liége et est très-précieux pour les entomologistes qui peuvent les employer pour garnir le fond des boîtes dans lesquelles ils piquent leurs insectes.

J'étais souffrant et ne pouvais pas jouir du beau pays où nous nous trouvions. Pendant le temps que nous y restâmes je tuai quelques jolies espèces d'oiseaux, entre autres un oiseau-mouche dont la queue est longue de plus de 15 centimètres et du vert le plus chatoyant: j'ai nommé cette superbe espèce le Mocoa. Je pris aussi en cet endroit un perroquet d'une espèce rare, que j'ai rapporté vivant à Paris.

Mes Indiens nous montrèrent une espèce de jonc mince, nommée *Floca*, d'où ils exprimèrent un jus qu'ils avalaient, et me dirent que cette boisson leur donnait des forces et que jamais ils ne manquaient d'en boire lorsqu'ils en avaient la facilité, avec modération toutefois, parce qu'autrement ils en souffraient; la valeur d'un verre à liqueur leur suffisait. Je bus de ce jus dont le goût était amer; j'étais trop malade pour juger de son effet. Le 9 mai, nous passâmes, sans de grandes difficultés, la rivière de Mocoa divisée en cinq bras.

Mocoa est composé de dix cabanes réunies et d'une quarantaine d'autres dispersées dans les bois. Les habitants se peignent la figure et le corps avec une matière onctueuse rouge, extraite d'un petit arbuste du nom de *Achiote*, dont les feuilles sont grandes; il donne une enveloppe épineuse, molle, de la grandeur de trois doigts et remplie de petites semences noires couvertes d'une assez grande quantité de cette matière, dont on se sert aussi pour les assaisonnements (1). Ils sont d'un caractère doux, quoiqu'ils soient en communication constante avec des nations barbares et anthropophages; ils vivent de poissons, de bananes et de *Iuca* (2), racine farineuse excellente; leur boisson, pour les jours de réjouissance, est la Chicha. Ces jours-là ils mangent de la viande salée de tapir ou *danta* et de sanglier qui leur est apportée par les Indiens de San-Diego, petit village situé à la distance de quelques journées. Ils font un assez grand commerce de cire qui leur est apportée par les sauvages qui les avoisinent; ils l'échangent eux-mêmes contre ce qui leur est nécessaire avec ceux de leurs voisins qui sont en contact avec la civilisation. A Mocoa l'on chasse beaucoup avec la sarbacane et de petites flèches, comme à Sebundoï; ils se servent de deux poisons végétaux pour leurs flèches, l'un tue presque subitement, et l'autre enivre et fait mourir après quelques instants, en provoquant un vomissement; le sel est l'antidote de l'un et l'autre; un homme ayant du sel dans la bouche pourrait, dit-on, recevoir vingt-cinq flèches empoisonnées sans ressentir d'autre mal que celui de la piqûre. Il n'en est pas ainsi à *Rio-Hacha*, sur l'océan Atlantique, où les *Guayros* emploient un poison dont je n'ai pu connaître l'antidote pendant mon séjour au milieu de ces sauvages.

La plupart des Indiens de Mocoa se font suivre à la promenade par l'oiseau-trompette (*trompetero*), l'Agami ou *Psophia crepitans* des naturalistes, qui fait entendre un bruit qui lui a valu son nom; ce son semble ne pas sortir du bec, mais des environs du croupion, et c'est ce qu'exprime l'épithète qui fait partie de son nom latin. Lorsque cet oiseau sent la présence d'un serpent il s'en approche, le combat et souvent le tue. Chaque matin le *trompetero* salue son maître en le touchant avec ses ailes. C'est de tous les oiseaux celui qui s'attache le plus à l'homme.

Je ne dois pas négliger de mentionner plusieurs arbres qui se trouvent aux environs de Mocoa. L'un, que l'on nomme *Caspi toracha* (arbre donnant la gale), est d'une hauteur moyenne, touffu, avec les feuilles grandes et lustrées, vert clair dessus, velues, mielleuses dessous, d'une odeur peu agréable. Les animaux peuvent impunément manger de ces feuilles et dormir près de l'arbre; mais un homme qui se repose sous cette ombre perfide, enfle bientôt, est saisi d'une forte fièvre et atteint d'une gale difficile à guérir. Si l'on s'endort on meurt, ou l'on ne se réveille qu'avec les agonies de la mort. Un fait remarquable, si ce que l'on m'a dit est exact, est que la fumée de ce bois est un préservatif infaillible contre cette influence. Ainsi, en portant un tison à moitié éteint à la main, l'on peut rester sans crainte sous l'arbre.

(1) Le mot *chonta*, emprunté à l'une des langues des indigènes, est employé dans les diverses parties de la Nouvelle-Grenade pour désigner, ici un palmier en général, là une espèce particulière de palmier, plus loin une autre espèce souvent très-différente de la première. Il y a beaucoup de palmiers, outre celui dont il est ici question, qui donnent une espèce de beurre. Pour l'obtenir on concasse le fruit, on broie l'amande intérieure, et on lave à grande eau la pâte qui en résulte. En laissant reposer cette eau on voit monter à la surface une graisse peu sapide qui, si on y ajoute du sel, ressemble un peu pour le goût à du beurre encore mêlé de lait, et si on y met, au contraire, du sucre et un peu de fleur d'oranger, fait une assez bonne crème.

(1) L'*Achiote* est le rocou, qui, dans quelques parties de l'Amérique du Sud, est employé à donner aux mets une couleur rougeâtre qu'on obtient ailleurs avec le safran.

(2) La *Iuca* est le manioc, *Mandi iuca*. Les indigènes nommaient *Tapi iuca* la farine faite avec la racine râpée ou la fécule qu'on en extrayait au moyen du lavage; c'est notre *tapioca*.

El bejuco simpatico est une liane de couleur blanchâtre, de la grosseur d'un à deux doigts, aussi haute que l'arbre le plus élevé, et quelquefois retombant jusqu'à terre. Les Indiens content que si une personne passe près de cette liane, on la voit se mettre en mouvement, et que plus on en approche plus elle s'agite avec violence ; quelquefois, disent-ils, un morceau se délie et frappe le voyageur avec force.

A la fin de mai je quittai Mocoa acccompagné seulement de douze Indiens, chargés d'effets et de marchandises, et de deux autres qui faisaient auprès de moi les fonctions de domestique. Je cheminai à pied, doucement, soutenu la plupart du temps par mes Indiens, et admirant à chaque pas la grande et belle nature, les richesses innombrables que m'offrait cette partie de l'Amérique. Je remarquai une espèce de liane qui naît au pied des grands arbres et qui les serre fortement, jusqu'à ce qu'une autre liane de même espèce la serre à son tour et la détruise ; de cette liane on retire une résine douée de propriétés très-actives et qui entre dans la composition de divers remèdes, suivant ce que me dirent mes compagnons. Le 4 juin j'arrivai à San-Diego ; il était temps, car je faillis mourir avant d'atteindre ce village ; la chaleur y était accablante et je me repentais beaucoup d'y être venu, ne comptant plus alors pouvoir réaliser mon projet de me rendre, à travers des contrées brûlantes, au Para par le Caqueta et le fleuve des Amazones.

Aussitôt que mon hamac fut accroché je me jetai dedans et m'endormis. Le lendemain, lorsque je m'éveillai, je me vis tout ensanglanté et je m'aperçus que j'avais été saigné par des chauves-souris ou vampires, ce qui n'était pas arrivé à Manuel Carasquillo qui avait eu soin d'étendre un filet devant sa fenêtre. Le sang que je venais de perdre m'affaiblit à un tel point que je pouvais à peine parler ; aussi je conseillai à mon compagnon de ne point m'attendre, et je ne songeai plus qu'à regagner les Cordillères des Andes; je cédai, en conséquence, presque toutes mes marchandises à don Manuel Carasquillo, qui me quitta le troisième jour de notre arrivée à San-Diego.

J'étais mourant lorsqu'on vint m'offrir un pauvre enfant, d'environ dix ans, en échange de deux haches ; j'acceptai avec empressement ce marché, et me trouvai heureux d'avoir cette petite créature près de moi. Cet enfant appartenait à la nation des Albristotes; son père, sa mère et lui avaient été faits prisonniers par les Mesalles, sauvages anthropophages, vivant sur les bords du Caqueta : les deux premiers avaient été mangés et lui échangé ; ces barbares ne dévorent pas les enfants.

Le petit village de San-Diego était habité par plus de cent Indiens ayant le corps peint et tout nu, sauf une ceinture en écorce d'arbre. Lorsque l'un d'eux meurt, on enterre avec le défunt tout ce qui lui a appartenu : une calebasse, contenant le poison, est la seule chose qui ne le suit pas dans l'autre monde.

Dans les cases de San-Diego on est tourmenté non-seulement par les moustiques, les chauves-souris, les scorpions et les mille-pieds, mais encore par une mouche presque microscopique dont la piqûre est très-venimeuse. Dans les bois, on a d'autres ennemis à redouter : les premiers et les plus nombreux sont les *niguas* et les *garapatas ;* celles-ci sont tellement nombreuses, que dans l'espace de cinq minutes on est exposé à être assailli par des milliers; les autres, dans les vingt-quatre heures, se gonflent d'un grand nombre d'œufs. On prévient les attaques de ces fâcheux insectes en se frottant chaque jour avec de l'eau-de-vie dans laquelle on a fait infuser du tabac (1).

Puisqu'il est question d'insectes, je ne dois pas oublier de parler ici d'une petite araignée rouge, de la grosseur d'un pois, qui, dit-on, tue quelquefois instantanément celui qu'elle mord. Cette araignée se trouve à environ trente lieues de Guatemala (Amérique centrale), dans un pays nommé *Escuintla*, où j'ai séjourné.

Pendant mon séjour à San-Diego, les hommes les plus intelligents du village me parlèrent d'animaux extraordinaires et de plantes merveilleuses.

Il existe chez eux, disent-ils, un serpent qu'ils appellent le serpent-chien ; sa longueur est de 2 mètres, et sa grosseur celle d'une chandelle ordinaire ; le corps est rayé, vert et noir ; sa tête est grande et a deux oreilles longues de trois doigts ; cet animal a l'odorat du chien ; il suit les personnes la nuit, et si le voyageur repose dans le bois, il aime à en toucher la peau ; il suffit d'avoir des feuilles de tabac sur soi pour éloigner ce serpent.

Dans les forêts est un animal qu'ils nomment *Quimzanâhui* ou trois-yeux ; c'est un singe de la grosseur d'un écureuil noir, le corps bien svelte et un peu levretté, le museau peu long; le troisième œil qu'il a au milieu du front n'est pas un véritable œil, quoiqu'il ait des paupières qu'il ouvre et ferme ; il ne voit pas avec cet œil privé de pupille, mais il lui sert de lanterne pour se diriger la nuit, parce qu'ouvert il reluit dans l'obscurité comme une étoile. Cet œil n'est autre chose qu'une matière charnue de la couleur du jaune d'œuf dur.

L'on rencontre quelquefois une fourmi grande de quatre doigts, du nom de ***Isula;*** son aiguillon est tellement venimeux, que sa piqûre donne une fièvre qui cause le délire pendant vingt-quatre heures.

Un petit serpent n'ayant que deux pouces de long, que l'on nomme ***Ishipi***, saute et reste cloué sur la figure ou sur les mains jusqu'à ce qu'on le retire de force ; heureusement il est sans venin.

Il pousse dans les bois une plante nommée ***Pingoen***, et communément *Vergonzosa*. Lorsque l'homme l'approche, elle se raccourcit, et s'allonge lorsqu'il s'éloigne. La racine de cette plante cuite dans l'eau guérit, dit-on, la hernie (1).

Je ne dois pas oublier de faire mention d'un arbre gros et très-élevé, duquel on tire un liquide semblable au lait ; il suffit de piquer ou couper son écorce ; le lait qui sort est blanc et gras. Cet arbre est nommé *palo de leche* ou arbre à lait ; cette espèce de lait, mêlée avec la résine de pagucu, fait une bonne cire à cacheter, et, mêlée avec la cire et le copal, un brai excellent, dont les sauvages se servent pour calfater leurs canots.

Le nombre des sauvages de ce côté de l'Amérique, s'élève à environ 56 000, divisés en tribus dont les plus connues portent les noms suivants : Andaquies, Tamas, Huagues ou Mesalles, Coreguazes, Payagazes, Macaguazes, Consaguazes, Bodaques, Guiyoyoes, Aguaminges, Encabellados. Toutes ces tribus possèdent un langage particulier, la plupart ayant cependant quelque analogie entre eux. Ces sauvages, y

(1) La *Nigua* est la chique des colons français, *Pulex penetrans* des naturalistes; la *Garapata* est une ixode ou tique. L'espèce dont parle le voyageur est différente de celles que nous avons dans notre pays, et dont l'une, connue des piqueurs sous le nom de louvette, s'attache aux chiens de chasse, tandis qu'une autre, l'ixode réticulée, s'attache de préférence aux bœufs. Un insecte voisin des ixodes et appartenant aussi à la famille des arachnides, un argas, est, dans la Perse, l'objet d'une semblable frayeur. Il est probable que c'est de l'ancien continent que le conte est passé en Amérique où il est très-répandu.

(1) Parmi les figurines en or qu'on déterre de temps en temps dans la Nouvelle-Grenade et qu'on vient vendre à Bogota, il en est qui représentent un serpent ayant des oreilles. On ne peut voir là autre chose que la représentation de quelque génie malfaisant qui jouait un rôle dans l'ancienne religion des indigènes. La religion abolie, le serpent à oreilles aura passé de l'enfer dans les profondeurs mystérieuses des bois. L'histoire de l'animal à trois yeux a probablement une origine semblable, tout en empruntant quelques traits à celle d'un animal véritable, le *Douroucouli.* Quant à la fourmi *Isula*, il n'y a rien d'exagéré dans ce que l'on raconte de la douleur que cause sa morsure. Le serpent *Ishipi* est une sangsue terrestre. La *Vergonzosa* n'est autre chose que la sensitive (*Mimosa pudica*).

compris les Huagues, Coreguazes et Huitotes, qui sont anthropophages, récoltent de la cire blanche qu'ils échangent facilement avec leurs voisins, lesquels vont la vendre au Para ; ils cultivent le tabac dont ils tirent le même parti, et dont la qualité est délicieuse ; ils préparent un poison végétal nommé *curare*, poison très-actif dont ils ont un débit facile ; enfin ils font constamment provisions de plumes d'oiseaux brillants, avec lesquelles ils ornent des hamacs qu'ils fabriquent et échangent comme le reste contre des haches, couteaux, hameçons et miroirs.

Les Huagues ou Mesalles sont très-laborieux ; ils ont un capitaine devant lequel ils se présentent lorsqu'ils ont fait un rêve qui les préoccupe. Ce chef leur en donne la signification à laquelle ils ont grande foi. Ils ont la tête ornée de plumes d'oiseaux et portent aux narines des espèces de petites flèches; le reste du corps est barbouillé de diverses couleurs. Ils sont constamment en guerre avec les Coreguazes et les Huitotes, et ils mangent leurs prisonniers qu'ils tuent de la manière suivante : ils leurs attachent les deux mains, et l'un d'eux fait tourner la victime pendant que les autres chantent : Mort au Huitote ! et au moment indiqué on lui assène un coup violent sur la tête avec une arme plate, longue de 2 pieds et demi, pointue et tranchante de chaque côté, et faite en bois de fer ; un seul coup suffit ordinairement pour causer la mort; les enfants jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans sont épargnés; on les garde comme esclaves ou on les échange.

La nation des Coreguazes ou Correguages a des habitudes assez curieuses à l'égard des morts : les parents du défunt le portent à la moitié de l'élévation d'une montagne et le dressent près d'un arbre qui l'ombrage. Lorsqu'il ne reste plus du cadavre que les os, ils vont brûler ces os en recueillant la cendre qu'ils mêlent avec un fruit appelé *Xagua*, en font une couleur noire avec laquelle ils se peignent la figure et tout le corps, cherchant à imiter les taches du tigre, puis ils rentrent chez eux pour y danser et y boire de la chicha préparée à l'avance ; après cette réjouissance ils oublient entièrement le défunt auquel ils croient avoir rendu tous les honneurs possibles.

Ces nations ne font pas usage de sel ; pour le remplacer ils se servent de la cendre d'une petite feuille dont ils ont toujours une grande provision.

La tribu des Andaquies est belliqueuse, une partie est chrétienne : ces Indiens récoltent de la cire noire avec laquelle ils font des bougies qu'ils vont vendre à Timana. Un Andaquie tient beaucoup à ce qu'il possède ; aussi, lorsque l'un d'eux meurt sa famille et ses amis, après avoir pleuré, jeté



V. — Halte pour un repas; environs de Mocoa.

de hauts cris pendant douze heures près de son cadavre, l'enterrent avec tout ce qui lui appartient.

Toutes ces nations ne sont séparées de la population civilisée que par les Cordillères des Andes qui sont leurs limites à l'ouest; les autres limites sont le Brésil à l'est, l'Orénoque au nord et Mocoa au sud.

Je quittai San-Diego vers la fin de juin, accompagné de mon petit orphelin et de mon fidèle chien, et avec la grâce de Dieu, je revis quelques temps après la ville de Pasto.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

MONTPELLIER
(Hérault).

Voyez 1846, p. 299.



Vue de Montpellier.

Montpellier, que nos vieux chroniqueurs appellent *Mons Puellarum* et *Mons Pessulanus* ou *Pessulus*, et qui, après avoir fait partie du Bas-Languedoc, est aujourd'hui chef-lieu du département de l'Hérault, fut d'abord compris dans la Septimanie, dont le nom caractéristique avait été substitué par les Wisigoths à celui de première Narbonnaise.

On ne fait point remonter l'origine de cette ville au delà du huitième siècle. Humble village à cette époque, Montpellier tira son accroissement de la décadence de trois villes voisines, Substantion dont il dépendait, Maguelonne et Melgueil.

Détruite en 737 par Charles Martel, Maguelonne voit ses habitants se réfugier les uns à Montpellier, les autres à Substantion. Parmi ces derniers figuraient l'évêque et le comte de Maguelonne, qui ajoutèrent à leur titre le nom du lieu où ils s'étaient retirés.

Mais bientôt une lutte d'autorité s'engagea, et le comte, abandonnant Substantion à l'évêque, alla fonder à Melgueil une maison qui se soutint environ deux siècles, et dont les biens, après avoir été transmis, faute d'héritiers mâles, aux Bérenger de Barcelone, aux Pelet, seigneurs d'Alais, et aux comtes de Toulouse, échurent enfin aux mains des évêques de Maguelonne.

Déjà, en 1037, un de ceux-ci, non content de voir l'autorité ecclésiastique dominer sans rivale à Substantion, avait relevé les murs de Maguelonne, et y avait fixé sa demeure; mais les fièvres que propageaient les eaux de l'étang au milieu duquel cette ville était assise, furent un obstacle insurmontable à sa résurrection totale, et lorsque l'évêché, dont elle était redevenue le siége, eut été en 1536 transporté à Montpellier, elle tomba d'elle-même en ruines.

Mieux postés pour se maintenir dans le haut rang que leur assignait la hiérarchie féodale, Substantion et Melgueil n'en semblèrent pas moins avoir pour unique but l'élévation de Montpellier.

En 975, deux filles de la maison de Substantion firent donation de leurs biens à Ricuin, évêque de Maguelonne, qui, à son tour, inféoda Montpellier à Guillaume, un des vassaux du comte de Melgueil. Ricuin se réserva toutefois pour lui et pour ses successeurs la partie de cette ville que l'on nommait Montpellieret.

Environ un siècle et demi après cette inféodation, Raymond, comte de Melgueil, mariait sa fille à Guillaume IV, seigneur de Montpellier, et lui cédait pour un temps le droit de battre monnaie. Même cession était faite, en 1204, au seigneur et aux douze consuls de cette ville par Guillaume Raymond, évêque de Maguelonne et comte de Melgueil.

Montpellier avait acquis alors presque tout son développement.

L'histoire de cette ville, depuis 975 jusqu'à 1789, peut se diviser en quatre époques. Du dixième siècle au douzième siècle, Montpellier s'étend et s'affermit. Au milieu des conflits de juridiction qui mettent aux prises les seigneurs dont il relève, et les suzerains ecclésiastiques auxquels l'autorité séculière doit hommage, il s'essaye aux libertés municipales dont il trouve l'exemple et la pratique à Marseille, à Arles, à Nîmes et à Narbonne.

Du douzième siècle au seizième siècle, il marche de pair avec ces quatre cités. Pas plus qu'elles, sans doute, il ne put éviter le contre-coup des événements qui agitèrent la France durant cette longue période. Il paya son tribut aux croisades, à la guerre des Albigeois, aux terribles luttes de la France

avec l'Angleterre. A plusieurs reprises il fut décimé par la peste; mais ces rudes épreuves, loin de l'abattre, l'excitèrent à de plus grands efforts; et, au moment où les guerres civiles du seizième siècle vinrent le mettre à deux doigts de sa perte, il possédait une école de médecine (1) qui, depuis trois cents ans, ne cessait de jeter le plus vif éclat, et il était devenu l'entrepôt d'un commerce qui déjà, en 1173, faisait l'étonnement du célèbre rabbi Benjamin de Tudela.

En 1204, les rois d'Aragon (2) avaient usurpé la seigneurie de Montpellier et fait brèche, un instant, à l'unité future de la France. Mais, par une rencontre singulière, ce fut un évêque de Maguelonne qui, en cédant Montpellieret à Philippe le Bel, rattacha ainsi la seigneurie de Montpellier à la couronne de nos rois. Un demi-siècle après, Jayme III, titulaire de ce fief, le vendit à Philippe VI. Cédé, repris, puis restitué par Charles V à Charles le Mauvais, roi de Navarre, Montpellier fut réuni définitivement à la France en 1378.

Du seizième siècle au dix-septième siècle, cette cité, nous l'avons dit, fut la proie des guerres civiles. Les calvinistes y établirent une sorte de république, et, après s'être un instant soumis à Henri IV, ils reprirent les armes à sa mort. Un siége long et sanglant rendit Louis XIII maître de Montpellier.

Ici se termine l'existence purement individuelle de cette ville. N'oublions pas, cependant, que jusqu'à la révolution française elle fut le siége des États du Languedoc.

Elle est bâtie sur un plateau que domine la montagne de Saint-Loup et au bas duquel coule une petite rivière, le Lez, dont les eaux navigables vont grossir l'étang de Thau. Montpellier est à huit kilomètres de la Méditerranée. Il communique à cette mer par le Lez et par le port de Cette. Un chemin de fer l'unit en outre à cette dernière ville. Les rues de Montpellier sont étroites, escarpées et tortueuses; mais les maisons, presque toutes de pierres de taille, sont d'un bel aspect. Du reste, aucun édifice public n'attire bien vivement les yeux. Seule, la promenade du Peyrou est digne de toute l'admiration du voyageur (voy. 1846, p. 400). Des balustrades qui l'entourent, les regards se promènent sur l'étang de Maguelonne, sur la mer et sur les campagnes environnantes dont les beautés mâles et nobles ne le cèdent peut-être pas à celles du Dauphiné ni même à celles de l'Italie.

Montpellier compte aujourd'hui près de 40 000 âmes.

Parmi les hommes remarquables que cette ville a vus naître on peut citer: la Peyronie, fondateur de l'Académie de chirurgie de Paris; le peintre Sébastien Bourdon; Barthez, célèbre médecin du dix-huitième siècle; Vien, le maître de David; le chimiste Chaptal, et le poëte Roucher, qui monta sur l'échafaud avec André Chénier.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 205, 210, 218, 225.

§ 3.

Le lendemain, le soleil levant faisait étinceler la cime des coteaux placés entre Kermelen et la mer; des nuages rosés égayaient le ciel dont le vent commençait à balayer les brumes. La rosée, qui étincelait aux premiers feux du jour, semblait envelopper la bruyère d'un réseau de perles, et l'on entendait les roitelets chanter sur les touffes de genets toujours verts. Cependant, au milieu de ces riantes images, il en était une qui effaçait toutes les autres, et qui empêchait pour ainsi dire d'y prendre garde: c'était Popa tenant dans ses bras son fils guéri et souriant! Les prières de Mark avaient opéré un nouveau miracle, et, après une nuit de sommeil, l'enfant était sorti du merveilleux berceau comme un mort qui se relève de sa tombe.

Les Normands, conduits par le mactiern et par l'abbé du grand Val, regagnaient avec lui *la Camerette*, lorsque la jeune mère fatiguée s'arrêta un instant sur la lande. Elle était assise à terre, contemplant l'enfant ressuscité avec cette plénitude de joie qui ôte la force de parler. Gaunga se tenait debout à quelques pas, les deux mains croisées sous son manteau. Les plis de son visage brûlé s'étalent épanouis, ses lèvres souriaient sous sa barbe grisonnante, et, le front penché vers la mère et l'enfant, il semblait oublier sur eux ses regards. Cependant, après une contemplation de quelques minutes, il releva la tête en respirant à pleine poitrine et jeta autour de lui un coup d'œil bienveillant, comme s'il eût voulu associer à son bonheur tout ce qui l'environnait. L'heure où le travail des champs recommence était venue; tout s'était insensiblement animé dans le vallon et sur les collines. On voyait passer les charrues attelées de bœufs, au timon desquelles se dressaient la courte lance et le bouclier de bois de frêne, les bandes de cavales avec leurs poulains sous la garde de jeunes garçons armés de l'arc, les troupeaux de porcs gagnant les bois de chênes conduits par des enfants qui faisaient tourner leurs frondes, enfin les laboureurs portant sur l'épaule les instruments de culture et sur la hanche le long couteau à tuer: çà et là des groupes de femmes allaient aux landes la faucille à la main, ou se dirigeaient en chantant vers les *doués* de la vallée. Le long des coteaux, autrefois compris dans les bois de Ternok, s'étendaient les terres défrichées dont les sillons récemment tracés renfermaient la nourriture de la prochaine année, tandis que plus bas se montraient les vergers de pommiers sauvages qui devaient fournir la boisson. De loin en loin, au haut de quelques vieux arbres conservés de la forêt primitive, apparaissaient de petites plates-formes où montaient les guetteurs, et au sommet de chaque pointe se dressaient de monceaux d'ajoncs préparés pour les feux d'alarmes.

Le roi de mer saisit d'un coup d'œil cet ensemble de travaux fructueux et de sages précautions. Il avait devant lui le plus beau spectacle que pût offrir l'activité humaine, le travail égayé par les plaisirs du foyer et mis sous la sauvegarde du courage. Pour la première fois, il comprit les mâles jouissances d'une vie ancrée dans la famille et employée à créer pour tous l'abondance et le repos. Attendri par la joie de se retrouver père, il sentait son âme s'ouvrir à des sensations et à des désirs inconnus. Les cris d'appel des travailleurs, les meuglements des troupeaux, les chants des femmes le long des sentiers, formaient une sorte d'harmonie forte et douce qui coulait de son oreille à son cœur: cet air de la paix et du travail lui semblait délicieux à respirer. Ses regards se reportaient avec enchantement, de la femme et de l'enfant qu'il avait à ses pieds, sur cette campagne richement cultivée, puis de la campagne sur la femme et l'enfant, et une association involontaire s'établissait pour lui entre ces deux images; il arrivait à les compléter l'une par l'autre, à ne pouvoir plus les séparer: le nid lui faisait désirer l'arbre qui pouvait seul l'abriter; l'arbre lui faisait penser au nid!

Sans deviner tout ce qui se passait dans l'esprit du Wiking, le mactiern s'aperçut de l'impression favorable que produisait sur lui la vue de la *Ker* au moment de son réveil.

— Le roi de mer voit que nous sommes également préparés à profiter de la paix et à soutenir la guerre, dit-il avec une certaine fierté; ici chaque épi qui germe a une flèche pour le défendre.

— Mais il faut que tu les sèmes, fit observer Gaunga, qui répondait moins aux paroles du Breton qu'à une objection de son propre esprit; on doit préparer la moisson et l'attendre, tandis que notre épée en trouve une toujours mûre.

— Quel profit les Wikings en ont-ils tiré jusqu'ici, demanda le moine; êtes-vous plus heureux, plus tranquille?

(1) Voy. 1836, p. 67.
(2) Ibid., p. 203.

Votre royauté ressemble à celle de l'oiseau de proie qui n'est maître du ciel qu'à condition de ne s'arrêter nulle part.

— Le domaine d'un Wiking est son vaisseau, répondit Gaunga.

— Mais ce domaine n'a-t-il pas pour premiers seigneurs les vents et les flots ? reprit Mark : qui de vous ou d'eux en dispose véritablement ? Le plus pauvre de nos mercenaires a un toit de paille sous lequel il dort ; et toi, roi de mer, tu n'avais pas hier une place pour reposer la tête de cet enfant.

Le Normand ne répondit rien ; ses yeux se reportèrent sur Will qui jouait dans les bras de sa mère, puis sur la *Ker* dont les tuiles roses étincelaient au soleil.

— Oui, reprit-il après un instant de silence, comme s'il donnait une voix à sa pensée sans y prendre garde lui-même, c'est là ce que disait mon jeune frère Tirollau. Quand nous appelions à nous les plus vaillants Wikings, lui n'appelait que les plus robustes laboureurs, et maintenant, roi paisible de la tribu de Sida, il féconde sans doute la terre d'Islande, car le travail lui souriait comme à nous le danger.

— Le travail n'est dur que pour l'esclave, dit Galoudek ; l'oiseau se plaint-il de préparer la couche où il doit dormir avec ses petits ? Chaque sillon que j'ouvre dans cette terre est comme une source d'où l'abondance coule pour les miens ; c'est quelque chose d'ajouté à mon autorité, à ma joie. Ces champs que j'ai rendus fertiles sont désormais une part de moi-même ; ma race germera aussi longtemps sur cette terre que les chênes que j'ai semés. Le Wiking en peut-il dire autant ? Où a-t-il attaché son nom ? Que laissera-t-il à ses fils ?

— Ce que l'aigle laisse à ses petits, répliqua Gaunga ; des ailes pour aller chercher la proie, et des serres pour l'enlever.

— Que ne leur lègue-t-il plutôt une patrie ? objecta Mark. Ne peuvent-ils devenir les frères de ceux qu'ils égorgent ? Le roi des Franks a proposé la Neustrie à Roll le Marcheur ; que ne l'accepte-t-il pour lui et pour vous ? Toi-même, roi de mer, n'es-tu donc point fatigué de cette existence vagabonde ? N'entends-tu aucune voix intérieure t'appeler à d'autres destinées ?

— Je ne sais, dit Gaunga pensif ; quand je dormais cette nuit devant la maison de ton dieu, j'ai fait un songe dont Snorro n'a pu m'expliquer le sens ; mais si le crucifié est tout-puissant, il ne doit y avoir rien de caché pour ses prêtres, et tu sauras ce que le songe veut dire.

— Parle !

— Après ton départ, je me suis étendu sur ce manteau, et tout mon être est d'abord resté enseveli dans le sommeil comme dans la mort ; mais plus tard la lumière s'est faite au milieu de ces ténèbres ; mon esprit a ouvert les yeux, et j'ai eu une vision. Il m'a semblé que je me trouvais sur une haute montagne éclairée par le soleil levant, et que mes membres étaient couverts d'une lèpre hideuse ; mais devant moi s'est bientôt présentée une fontaine dont l'eau tiède et limpide a fait disparaître de mon corps toutes les impuretés ; si bien que je me suis senti subitement fortifié et rajeuni. Alors j'ai regardé ce qui m'entourait, et j'ai aperçu des milliers d'oiseaux qui se baignaient comme moi dans les eaux purifiantes, et, reconnaissant qu'ils comprenaient mes paroles, je leur ai ordonné de ne point quitter la montagne ; de sorte qu'ils se sont mis à bâtir leurs nids au milieu des buissons et entre les fentes des rochers. Presqu'au même instant, je me suis réveillé (1).

— Et c'était Dieu lui-même qui avait parlé, s'écria le moine. Comment le roi de mer n'a-t-il pas compris la parabole qu'il lui présentait sous l'apparence d'un songe ? Cette montagne lumineuse était l'Église qu'éclaire le soleil de la vérité, la lèpre dont le Wiking s'est vu couvert, l'idolâtrie dont son âme est encore souillée, la fontaine purifiante, l'eau du baptême et les oiseaux bâtissant leurs nids, ses propres compagnons qui, après s'être régénérés comme lui, doivent établir leurs demeures au milieu de la chrétienté.

(1) Ce songe est raconté par tous les historiens du temps.

Cette explication était si spontanée, si claire et prononcée d'un accent si convaincu, que Gaunga ne put retenir un cri d'étonnement. Pour ces rudes vainqueurs que leur fortune rendait maîtres du présent, la science de l'avenir était nécessairement la science souveraine ; on se trouvait d'ailleurs à une de ces époques de crépuscule où le monde des faits confusément entrevu permet tous les enthousiasmes et toutes les crédulités ; alors l'ombre de tous les corps était un fantôme, l'ombre de toutes les idées une vision. On pouvait être, avec la même sincérité, croyant et prophète. La guérison inespérée de l'enfant avait déjà ébranlé l'imagination du Normand ; le spectacle dont ses yeux étaient frappés depuis quelques heures venait d'ouvrir à son esprit mille perspectives nouvelles ; la prophétie du moine lui révélait, pour ainsi dire, ses propres aspirations en y ajoutant l'autorité d'un avertissement divin ! Aussi demeura-t-il frappé d'une sorte de saisissement émerveillé dont il n'était point encore sorti lorsqu'une rumeur s'éleva au penchant du coteau. Elle s'approcha rapidement, grossit à mesure et finit par éclater en cris tumultueux.

Le mactiern accourut pour en connaître la cause, mais il n'eut point besoin de la demander. Au moment où il atteignait le sommet de la colline ses regards se portèrent vers la mer, et lui-même s'arrêta épouvanté.

La fin à une prochaine livraison.

— L'onde claire du fleuve se trouble en sortant de son lit, comme la sérénité d'une âme s'altère en se répandant dans le monde.

— Que servent au parvenu ses airs de hauteur ? quelque chose trahit toujours son origine : ainsi le cerf-volant planant dans les cieux ne peut cacher le fil qui le tient à la terre.

— On pardonne plus volontiers au fripon qui nous fait gagner qu'à l'honnête homme qui nous fait perdre.

— Nous nous rapprochons des hommes supérieurs comme une belle femme s'approche des flambeaux, non pour leur éclat, mais pour celui qu'ils jettent autour d'eux.

— Nous mettons trop peu d'importance à ce que nous disons des autres, et beaucoup trop à ce qu'ils disent de nous.

— Dans toute conversation, même avec la personne la plus spirituelle, ce que nous lui répondons nous amuse presque autant que ce qu'elle nous dit.

— L'orgueil et la vanité sont les échasses du sot ; elles ne le grandissent que pour le faire tomber de plus haut.

— L'ombre indique le point où se trouve la lumière : c'est ainsi que la connaissance d'une erreur est un pas vers la vérité.

J. PETITSENN.

INDUSTRIE DE LA CHENILLE

POUR ACCROCHER SA CHRYSALIDE (1).

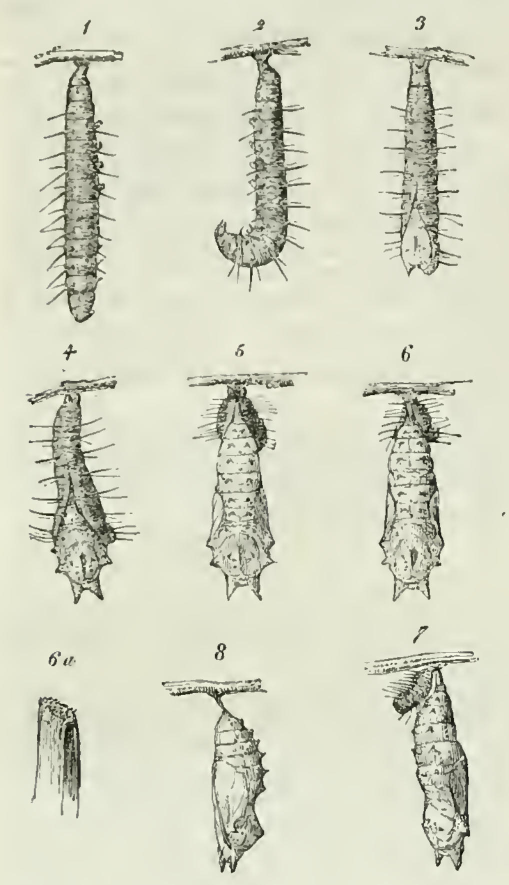
Lorsque la chenille épineuse est arrivée à l'époque de sa transformation, elle file un petit monticule de soie en forme de cône renversé, après lequel elle s'accroche par sa dernière paire de pattes, puis elle laisse tomber son corps verticalement la tête en bas (fig. 1).

Lorsqu'elle est dans cette position, aussi allongée qu'elle peut l'être, on la voit bientôt se recourber depuis la tête jusqu'à l'origine des premières jambes membraneuses, de façon que la convexité de la courbure est du côté du dos (fig. 2). Elle reste ainsi recourbée environ une demi-heure, ensuite laisse retomber sa tête, la relève de nouveau, toujours en

(1) Extrait de Réaumur.

rendant son dos convexe de plus en plus. Elle reste dans ce rude et long travail pendant vingt-quatre heures avant de faire fendre la peau.

Dès qu'il s'est fait une fente sur le dos, quelque petite qu'elle soit, il se passe un curieux spectacle pour l'observateur attentif. Par cette fente sort une partie du corps de la chrysalide (fig. 3). D'instant en instant une plus grande par-



tie de la chrysalide paraît à découvert et s'élève au-dessus des bords de la fente; la chrysalide se gonfle et fait la fonction d'un coin qui fend la peau plus qu'elle ne l'était; la fente, devenue plus grande, laisse sortir une plus grande partie de la chrysalide qui agit comme un plus gros coin. C'est ainsi que cette fente, dont l'origine est près de la tête, est poussée successivement jusque près les dernières jambes, puis au-delà; alors l'ouverture est suffisante pour que la chrysalide puisse retirer sa partie postérieure de son enveloppe de chenille.

La chrysalide parvenue là, n'a plus à fendre la peau pour achever de s'en dégager, elle la pousse en haut vers son extrémité. La nouvelle forme qu'elle a déjà acquise favorise ce mouvement; elle est conique depuis la tête jusque vers la queue; elle va en diminuant de grosseur; la dépouille a donc la facilité de glisser vers le derrière. On voit alors la chrysalide s'allonger et se raccourcir alternativement, toutes les fois qu'elle se raccourcit et qu'elle gonfle la partie de son corps qui est en dehors de la dépouille, cette partie agit contre les bords de la fente et pousse de plus en plus la dépouille en haut (fig. 4), et l'y retient au moyen de crochets qui garnissent les anneaux sur le dos. Au moyen de ces instruments et des mouvements qu'elle se donne, elle fait peu à peu, mais pourtant assez vite, remonter la peau de chenille, dont les plis se rapprochent les uns des autres contre l'endroit où les deux dernières jambes sont accrochées (fig. 5), ne recouvrant plus que la queue de la chrysalide. Mais il lui reste à la dégager, et à s'accrocher à la même place. Il semble qu'une fois dépouillée entièrement du fourreau, elle doit tomber à terre; mais par le moyen des anneaux qui se sont dépouillés, elle pince une portion de la peau plissée en serrant ses deux anneaux l'un contre l'autre, elle a un appui capable de porter tout son corps, puis elle recourbe un peu sa partie postérieure et achève de tirer sa queue du fourreau, sur lequel elle l'applique ensuite. La ressource qu'elle a pour se soutenir, lui sert à se remonter plus haut; elle s'allonge et elle saisit entre deux anneaux supérieurs à ceux qui la retiennent, une partie plus élevée de la dépouille; les premiers abandonnent leur prise, la chrysalide se raccourcit et elle se trouve montée d'un cran. Les anneaux qui ont été montés font comme les premiers et opèrent de la même manière. La chrysalide fait deux ou trois pas le long de sa dépouille jusqu'à ce que le bout de la queue touche au monticule de soie à l'endroit même où les dernières jambes de la peau de chenille sont accrochées, et s'y accroche elle-même (fig. 6.) par le moyen d'un petit espace armé de crochets, dont le bout de la queue est garni du côté du ventre (fig. 6. a).

Alors il ne lui reste plus qu'à faire tomber la peau de chenille; pour cela elle courbe la partie qui est au-dessous de la queue en portion d'S (fig. 7), de manière que cette partie peut embrasser et saisir en quelque sorte le paquet sur lequel elle s'applique. Ensuite elle se donne une forte secousse qui lui fait faire une vingtaine de tours de pirouette sur sa queue, avec une grande vitesse, ce qui la fait tomber. Ce travail achevé, la chrysalide reste dans un grand repos durant le temps nécessaire à la formation du papillon (fig. 8).

HUDIBRAS.

Suite.—Voy. p. 57.

Butler a plus d'esprit qu'il n'en faut à son poëme; il le prodigue, sans dédaigner toutefois d'avoir recours aux querelles, gourmades, coups de bâton, culbutes et autres menus agréments de plaie et de bosse, qui ont été de tout temps les lieux communs du genre comique. Les plus grands génies, Homère et Shakspeare, Cervantes et Molière, ne se sont point fait faute de ces moyens faciles de provoquer le rire: on ne saurait donc reprocher à Butler que d'en user avec peu de ménagement. Tout le long du poëme, Hudibras et Ralpho sont pourchassés et bâtonnés comme des gueux. A force de les faire assommer à toute rencontre, le poëte les rend trop méprisables. On se lasse de suivre dans leur malencontreuse pérégrination ces deux fanfarons sans courage, que tout premier venu mystifie et rosse à plaisir sans danger comme sans remords.

Au troisième chant, Hudibras sort d'un château où il s'était réfugié pour y faire frotter d'onguent ses blessures, suivant l'usage de l'antique chevalerie; il tombe au milieu de la troupe que l'ours avait mise en fuite, et qui, revenue de sa frayeur, s'est ralliée pour tirer vengeance du libérateur de la bête. Après une lutte acharnée, Hudibras est vaincu par la fière Trulla, garrotté par elle et conduit avec son écuyer aux ceps, où tous deux sont attachés par les pieds à la place du ménétrier.

Dans cette position ridicule, nos deux puritains commencent à se consoler en philosophant, et finissent par s'irriter en disputant. Ralpho, qui attribue sa mauvaise fortune aux opinions et à la conduite du chevalier, parle avec amertume des presbytériens, de leurs assemblées, et de leur rage à toujours quereller ou combattre. Il prétend prouver que les saints (communément on désignait ainsi ces sectaires) ne sont ni plus sensés ni plus charitables que les païens. Ils ont autant de cruauté, et les sacrifices qu'ils font à leur Dieu ne sont pas moins sanglants que ceux des adorateurs de Moloch:

> C'étaient bêtes, ce sont des hommes
> Qu'on massacre au temps où nous sommes.

Le sacrifice d'un mouton,
Ou parfois d'un jeune garçon,
Leur paraît chose abominable,
Invention pure du diable;
Mais ils ne font point de façon
D'égorger une nation.

Au quatrième chant, l'auteur délivre les deux sophistes. Il introduit à cette intention un nouveau personnage qui rappelle certaine princesse du roman de Cervantes : c'est une veuve riche et belle, que depuis longtemps le chevalier Hudibras importune de ses vœux intéressés.

Une dame à taille allongée,
Qu'on appelle la Renommée,



FREEMAN J. QUARTLEY.

Hudibras dans la maison du sorcier Sidrophel.— D'après Hogarth.

apprend à cette maligne douairière la situation piteuse de notre héros. Aussitôt, la cruelle qu'elle est, elle veut s'en donner le spectacle, elle accourt :

Aussitôt qu'Hudibras la vit,
La fièvre à l'instant le saisit,
Tout enflammé de la disgrâce
D'être surpris en telle place;
Et sous son front lourd qu'il baissait,
Comme un hibou ses yeux roulait.

Cependant il tire de sa dialectique des arguments favorables à la circonstance, et entreprend d'établir qu'on doit lui tenir à singulier honneur d'avoir été battu. D'abord l'âme est libre et ne peut être atteinte d'aucune blessure matérielle. Puis les cicatrices sont la gloire des guerriers ; leurs défaites font leur expérience ; ils éprouvent les armes de leurs ennemis par les coups qu'ils en reçoivent, et s'instruisent ainsi à mieux les vaincre.

D'aucuns ont tant été battus,
Qu'ils en sont enfin parvenus
A connaître le bois des gaules
Dont on leur frottait les épaules

Il cite même un homme qui avait reçu tant de coups de pied,

Qu'il distinguait de façon sûre
De quel cuir était la chaussure.

La dame admire la philosophie d'Hudibras. D'après ces principes, un chevalier bâtonné serait sans doute un époux très-honorable, mais elle le trouverait plus digne d'elle encore s'il avait le courage de se fustiger vigoureusement par amour pour elle.

Hudibras essaye de lui prouver que c'est là une fantaisie fort dommageable à son individu ; elle persiste, et le chevalier, alléché par l'espoir de la dot, s'engage à s'imposer la flagellation.

Dès que ce serment est prononcé, la dame le fait délier ainsi que Ralpho.

Mais Hudibras, dès qu'il se sent en liberté, réfléchit sérieusement à sa promesse. Il cherche dans son esprit les moyens d'en éviter les conséquences fâcheuses: il voudrait, tout en manquant à sa parole, obliger la dame à tenir la sienne. C'est une occasion pour Butler de ridiculiser tous les sophismes des indépendants et des presbytériens en matière de serment. Le chevalier, en mémoire de son illustre modèle espagnol, veut persuader à Ralpho qu'il peut et doit, en sa qualité d'écuyer, acquitter sur lui-même la dette. Ralpho n'entend pas raillerie. Hudibras furieux prétend lui imposer la correction de force ; mais Ralpho tire sa rapière : le maître et l'écuyer s'apprêtent à se frapper d'estoc et de taille, lorsqu'ils sont interrompus par un vacarme épouvantable. Une cavalcade grotesque s'avance vers eux ; on conduit sur un âne, au son des cornets à bouquin, des poêlons et des casseroles, un pauvre homme que sa femme a battu. Hudibras, cette fois encore, s'indigne, se dévoue, de par sa foi, à faire cesser cette coutume idolâtre ; il s'avance au trot et commence une harangue qui est bientôt interrompue par des huées : on lui lance des œufs et autres choses à la tête ; on aiguillonne, on poursuit sa bête et celle de Ralpho. Nouvelle avanie, nouvelle plainte, nouveaux raisonnements pour transformer une défaite en triomphe, une honte en gloire. Au reste, nos deux héros sont toujours si prompts à se consoler qu'on n'a point le temps de les plaindre.

Après avoir fait disparaître dans l'eau pure d'un étang

voisin les traces outrageantes de sa mésaventure, Hudibras revient à son grand projet, la conquête du douaire. Tout en chevauchant avec Ralpho, il se met l'esprit à la torture pour découvrir quelque moyen de persuader la malicieuse personne qui a captivé, non son cœur, mais sa cupidité. Dans sa perplexité, il s'écrie :

> Oh! que ne puis-je deviner,
> Ou par nécromance trouver
> Jusqu'à quel point la destinée
> En ma faveur est inclinée!
> Car si je n'étais pas bien certain
> D'avoir son bien avec sa main,
> Je n'irais pas pour cette dame
> Risquer mon honneur et mon âme;
> Car bien qu'on puisse d'un serment
> Se delier absolument
> Quand notre intérêt le fait faire,
> Comme tu l'as prouvé naguère,
> Il est cependant très-certain
> Qu'on pèche de le faire en vain.
>
> — Près d'ici loge un habile homme,
> Dit Ralph, que Sidrophel on nomme,
> Qui du destin vend les avis.

Butler commence alors le portrait ridicule d'un astrologue dont le vrai nom était William Lilly, et qui prédisait dans ses almanachs les victoires du parlement. On assurait que Fairfax, ayant reçu en audience William Lilly, lui avait dit gravement qu'il approuvait l'astrologie comme art légitime et divin. Ce Lilly habitait une maison à Horsam, dans la paroisse de Walton-upon-Thames, et se faisait aider, dans ses opérations mystérieuses, par un valet nommé Thomas Jones, que Butler appelle Wachum.

Or, vers l'heure où Hudibras et Ralpho venaient le consulter, Sidrophel était appliqué, devant sa porte, à une observation astronomique: il avait braqué un télescope dans la direction d'un cerf-volant qu'il prenait pour une comète. Mais le fil du cerf-volant s'étant rompu, et la planète tombant à terre, l'astrologue épouvanté avait baissé la lunette pour suivre ce météore de papier.

> — Wachum, dit-il, je vois là-bas
> Quelqu'un qui vient : c'est Hudibras,
> Et c'est Ralpho qui vient derrière.
> Sans doute à nous ils ont affaire.
> Adroitement va t'informer
> De ce qui peut les amener.

Whachum s'avance poliment, aide le chevalier à descendre de sa rosse, s'approche de l'écuyer, et, liant conversation avec lui, parvient subtilement à découvrir l'objet de la visite. Il retourne aussitôt vers Sidrophel, et, en termes cabalistiques, lui révèle le secret. Aussi Hudibras est-il bien surpris lorsque Sidrophel le salue en lui disant :

> — Sieur chevalier, votre venue
> Par les astres m'était connue;
> Et même sans que vous parliez,
> Je sais ce que vous me voulez.

— Qu'est-ce? répond Hudibras. Si vous avez véritablement deviné la pensée qui m'amène, je vous promets de croire tout ce que vous me direz.

Sidrophel raconte à Hudibras ses projets sur la dot. Mais revenu de sa première surprise, le chevalier, qui par dessus toutes choses aime la dispute, conteste la science astrologique: Sidrophel défend la cause des sorciers. Des deux côtés, l'érudition coule à déborder: toutes les autorités favorables ou contraires, tous les faits que peut fournir l'histoire se croisent comme flèches que se lanceraient deux armées. A la fin Sidrophel voulant confondre son adversaire en lui donnant une preuve invincible de sa puissance divinatrice, lui raconte l'événement de Brentford. Vous avez été battu, lui dit-il, et pendant la mêlée on vous vola votre bourse et votre manteau. Le fait est si certain que je puis à volonté vous montrer cette bourse et ce manteau, les voici!

Au voleur! s'écrie Hudibras, et il envoie au plus vite Ralpho chercher un constable. Ralpho fuit. Hudibras tire son épée: Sidrophel et Walchum veulent en vain se défendre; de peur d'être occis, avant même d'être frappés, ils se jettent à terre et feignent d'être morts; Hudibras, épouvanté des effets prodigieux de sa valeur, sans attendre son écuyer, remonte sur sa pauvre bête, et trotte le plus vite qu'il peut dans les ténèbres.

La fin à une prochaine livraison.

Le maître de l'univers, simple et uniforme dans sa marche, varié dans ses opérations, a distribué le globe selon les besoins des êtres qui l'habitent. Mais il faut souvent des siècles pour découvrir l'utilité dont telle contrée, telle position, telle montagne, telle rivière, tel port, etc., peut être aux hommes, aux animaux. Le grand art des communications, qui n'est que l'exécution du plan du souverain architecte, se développe lentement; il se perd, se retrouve; et le hasard semble avoir quelquefois plus de part à sa perfection que les profondes méditations du politique et du philosophe.

ANQUETIL-DUPERRON, *l'Inde en rapport avec l'Europe.*

LES OUVRIÈRES EN DENTELLES
DANS L'ERZGEBIRG, EN SAXE.

Les riches qui se parent des œuvres les plus délicates de l'industrie, ignorent souvent de quelles tristes demeures ces œuvres sont sorties, dans combien de veilles pénibles elles ont été fabriquées, et que d'angoisses mortelles elles ont souvent causées à ceux qui tirent leur subsistance de ce labeur. Quelle est l'élégante jeune femme qui en se revêtant d'une brillante étoffe de soie pense au sombre atelier où ces légers tissus ont été façonnés par des mains qui doivent, plusieurs fois dans le même jour, employer les plus grossiers ustensiles de ménage et reprendre la navette, où ces nuances chatoyantes ont été préservées avec tant de peine de toute souillure? Quelle heureuse fiancée en plaçant sur sa tête un voile de dentelle, sait ce que chacune de ces pointes effilées et de ces fines broderies a coûté de temps à une pauvre ouvrière, et quel misérable salaire elle en a retiré? Déjà de curieux renseignements ont été publiés sur les fabriques de France et d'Angleterre. Qu'il nous soit permis de joindre à ces douloureuses statistiques quelques notions sur un district industriel fort peu connu encore, assez florissant autrefois et qui depuis plusieurs années est tombé dans un déplorable état de souffrance.

Nous voulons parler du district montagneux de la Saxe, désigné sous le nom d'Erzgebirg. La nature en refusant aux habitants de ce district les richesses agricoles, les a forcés à chercher leurs moyens d'existence dans le travail industriel. Au sein des vallées, retentit de tout côté le bruit du rouet et du métier de tisserand; sur un espace de plusieurs lieues, dans chaque village, dans chaque habitation, les machines sont en mouvement. Plus haut, l'exploitation des mines occupe une autre population. Mais déjà plusieurs de ces diverses industries ne font plus que végéter. La fabrication des jouets d'enfants et d'autres ouvrages en bois, et la filature sont écrasées par la concurrence. La passementerie et la rubanerie languissent. Enfin le travail des dentelles qui autrefois enrichissait ce pays n'offre plus maintenant à ceux qui s'y livrent qu'une déplorable perspective. Cependant la population de l'Erzgebirg est presque tout entière composée d'ouvriers en dentelles et de forgerons. Un forgeron qui travaille alternativement le jour et la nuit ne gagne par semaine qu'un thaler (3 fr. 75 c.). Il commence ce rude métier dès la première jeunesse; avec l'âge viennent les infirmités qui résultent ordinairement de son genre de labeur : la surdité,

la cécité. Il quitte son enclume pour prendre la besace du mendiant, s'en va de porte en porte demander une aumône, tant qu'il conserve un reste de force, puis un jour il disparaît et meurt oublié. On dit d'un homme qui tout à coup cesse de se montrer et dont on n'a aucune nouvelle: Il s'en est allé comme un vieux forgeron. Les bûcherons ne gagnent également pas plus de 3 à 4 fr. par semaine, et pendant cinq à six mois de l'année sont inoccupés.

Dans la plupart des maisons, les soins du ménage sont abandonnés aux hommes. Ce sont eux qui font la cuisine et lavent le linge; les femmes et les enfants travaillent à la dentelle, qui exige des mains souples, propres, délicates. En restant attachée à son métier du matin au soir, une ouvrière habile gagne par jour dans les bons temps 4 à 5 groschen (60 à 75 centimes). L'année dernière, cette industrie est tombée si bas que la femme la plus active ne parvenait pas à gagner par jour plus de 15 à 30 centimes, et il y en avait encore des centaines qui se plaignaient de n'avoir pas d'ouvrage.

On ne lira peut-être pas sans intérêt quelques détails sur l'organisation et les mœurs de ces communautés industrieuses. Les principaux villages sont bâtis dans la partie la plus aride de l'Erzgebirg. Celui de Breitenbrun renferme 2 000 habitants; celui de Rittergrün 3 000; celui de Pöhla 1 800. Les maisons construites à peu près toutes sur le même modèle n'ont qu'un rez-de-chaussée et sont couvertes en bardeaux. Par suite de la misère des dernières années, elles présentent aujourd'hui un triste aspect; des lambeaux de papier remplacent aux fenêtres les vitres brisées; des ouvertures dans le toit donnent un libre passage à la pluie et à la neige. Le prolétariat n'est point encore ici campé dans les infects réduits qui affligent les regards du voyageur à Londres et à Manchester. Cependant il n'est pas rare de voir trois ou quatre familles réunies dans une chambre basse, étroite, où l'on ne trouve d'autre lit qu'une couche de paille étendue sur le sol nu, où l'hiver on chauffe le poêle avec des branches vertes qui répandent un tourbillon de fumée, noire, lourde, suffocante.

En été, tout le monde met de côté la chaussure comme un luxe inutile; en hiver, les hommes portent de grandes bottes qui montent jusqu'aux genoux. Chaque famille possède une espèce de vieux manteau qui sert tour à tour à ceux qui dans les jours de froid doivent s'aventurer dehors. Le père enveloppe son enfant dans ce manteau, le porte à travers la neige à l'école, lui laisse un morceau de pain, ou une galette de pommes de terre et va le rechercher le soir. Dès que l'enfant est en état de travailler, il se met à faire de la dentelle à l'exemple de sa mère, et gagne 8 à 10 centimes par jour. Les poëtes chantent souvent les joies innocentes, et les doux plaisirs de l'enfance; où sont les joies de l'enfance pour ces pauvres petits êtres condamnés dès leur plus bas âge à tant d'efforts et à tant de privations?

La plupart des ouvriers en dentelles n'ont pour toute nourriture que des pommes de terre, et n'ont pour assaisonnement que du sel. Le pain, le beurre sont pour eux une rare denrée, et il y a des familles qui n'ont jamais goûté de viande. Ordinairement ils louent près de leur habitation un petit coin de terre que les hommes cultivent à la sueur de leur front et dont ils ne cherchent à tirer autre chose que des pommes de terre. La mauvaise récolte de ce précieux légume a dans ces dernières années considérablement aggravé la misère générale. La mesure de pommes de terre qui valait autrefois 2 fr. 50 cent. à 3 fr. est montée jusqu'à 12 fr. Un des mets de luxe de ces malheureuses gens est une galette de pommes de terre cuite au four que l'on trempe dans une espèce de sirop fait avec du suc de betterave. Trois fois par jour, ils prennent aussi du café: mais à ce mot de café, qu'on ne se représente point l'aromatique boisson arabe. Le café de l'Erzgebirg est un mélange de chicorée et de parcelles de betteraves grillées. La chicorée même n'entre que pour une faible part dans cette étrange composition, car elle coûte encore trop cher.

Avec tous ces ménagements économiques, les habitants de l'Erzgebirg parviennent à peine à pourvoir à leur subsistance. Une bonne ouvrière ne gagne maintenant, comme nous l'avons dit, que quelques sous par jour, et le prix d'une seule mesure de pommes de terre absorbe le salaire de tout un mois. Souvent des familles entières en sont réduites à vivre d'une soupe de racines sans sel et sans beurre, ou d'une soupe de pelures de pommes de terre, et plus d'une mère dépose en gémissant à côté d'elle l'enfant que son sein épuisé ne peut plus nourrir.

Qu'on ajoute au fatal résultat des mauvaises récoltes, de la diminution des salaires, la funeste action des marchands ambulants qui s'en vont de village en village spéculant sur les nécessités du moment, prêtant de petites sommes à des intérêts usuraires et s'emparant d'avance de tous les produits d'un travail opiniâtre.

Dans une si cruelle situation, les habitants de l'Erzgebirg conservent une douce aménité de caractère. La fabrication délicate de la dentelle leur a donné des habitudes extraordinaires de propreté, et la moindre récréation imprévue suffit souvent pour les consoler de leur misère. Les femmes aiment la danse et la musique. Pendant les belles soirées d'été, les jeunes filles se réunissent en cercle et d'une voix mélodieuse chantent des chants populaires. L'hiver, depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, plusieurs familles se rassemblent pour travailler dans une même chambre. Chaque ouvrière apporte son métier près de la lampe en verre, et, tout en économisant par cette association les frais d'éclairage, échappe par là aux ennuis de la solitude. Tantôt l'une, tantôt l'autre, égaye la veillée par les récits de quelque ancienne pratique superstitieuse, ou par un conte traditionnel.

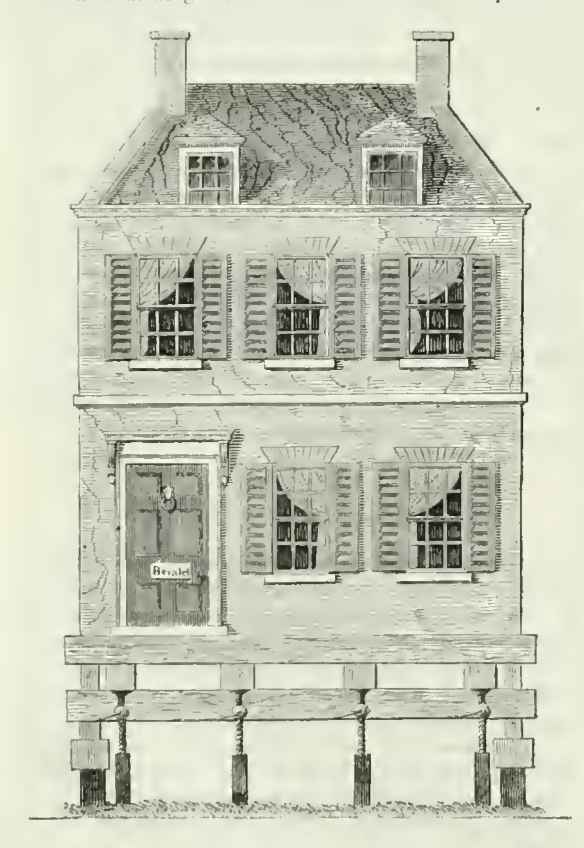
Ainsi vivent des milliers d'êtres dans un obscur isolement, au milieu de cette Allemagne à laquelle les chemins de fer ont imprimé un tel mouvement, à quelques lieues de ces grandes villes où leurs légères broderies exciteront tant de convoitise et charmeront tant de regards. Le gouvernement s'est ému dans les derniers temps de la situation de cette pauvre colonie et a voulu lui venir en aide, mais il s'est trompé. Une somme de 200 000 fr. a été employée à acheter des restes de vieilles dentelles qui se trouvaient dans des armoires de fabricants et de marchands. Les marchands seuls ont profité de cette mesure irréfléchie. Le salaire des ouvriers est resté au même point. Une société de patronage établie à Leipzig leur a été plus utile avec une somme de 12 000 fr. qu'elle a su habilement répartir, que le gouvernement avec ses 200 000 fr. Dieu veuille que cette erreur serve de leçon aux administrateurs de la Saxe et que la pauvre et honnête population de l'Erzgebirg trouve enfin l'efficace secours dont elle a si grand besoin.

MAISONS DE BOIS EN AMÉRIQUE.

Dans l'intérieur des États-Unis, le bois remplace sans trop d'inconvénient la pierre et le fer. Dans les rues de beaucoup de villes, les chaussées sont formées de madriers liés transversalement, ou de billots plantés en guise de pilotis. Beaucoup de routes font l'office de chemins de fer à l'aide de bandes de bois fixées sur une charpente transversale. Les quais sont construits avec la même simplicité. On plante des troncs d'arbres à peine équarris dans une eau assez profonde pour tenir à flot de gros bâtiments, on les nivelle au-dessus des plus hautes marées, et on élève à l'intérieur un terre-plein dont la plate-forme se compose d'un encaissement de madriers ou de galets à la hauteur des rues voisines. Tels sont les quais de New-York et de Boston. C'est aussi aux États-Unis que l'on trouve les ponts de bois les plus hardis.

Le bois est encore la matière principale dont se construi

sent les maisons dans l'intérieur des terres. On distingue trois modes de construction des maisons de bois. Le plus simple est celui des *log-houses*, demeure ordinaire de ces colons primitifs, qui s'établissent dans les forêts. Le colon commence par abattre un certain nombre d'arbres, qu'il coupe de la longueur qui lui convient, sans les équarrir ni même les dépouiller de leur écorce. Les bœufs lui servent à traîner ces matériaux près de l'emplacement qu'il s'est choisi. Il visite ensuite les habitations les plus voisines, et invite vingt ou trente colons à venir l'aider à dresser sa maison. En pareille occasion nul n'est admis à s'excuser de répondre à l'appel. On s'assemble au jour convenu, et on se met à l'ouvrage sous la conduite d'un chef. Des pierres placées aux angles servent de supports aux deux poutres qui marquent les grands côtés de la maison, et dont les extrémités échancrées reçoivent les deux poutres qui dessinent les petits côtés. On passe de cette première assise à la suivante, en encastrant toujours les poutres parallèles dans les échancrures des deux poutres précédemment placées. Pour placer les dernières assises, on fait rouler les troncs d'arbres sur des pieux formant un plan incliné. Le toit se construit pareillement en poutres chevillées par le bas à la dernière assise de la muraille, et assemblées par le haut au moyen d'échancrures qui permettent de réunir leurs extrémités. On se sépare alors, après un banquet frugal, et le propriétaire se charge lui-même de clore les ouvertures qui restent à chaque pignon, de recouvrir le toit d'écorce, de remplir avec de la mousse et de la terre glaise les intervalles des poutres à l'extérieur, et de clouer des planches à l'intérieur. Il construit la cheminée à l'intérieur ou à l'extérieur, selon la grandeur de la maison, et pratique des ouvertures destinées à recevoir la porte et les fenêtres. Souvent la famille du colon s'installe dans sa nouvelle demeure avant que ces ouvertures soient convenablement garnies. Les maisons de cette espèce sont



Maison mobile aux États-Unis.

ordinairement propres et commodes : elles peuvent durer de vingt à quarante ans, ce qui laisse à leurs propriétaires tout le temps de se procurer une habitation plus convenable. Le log-house est alors abandonné, et sa destruction est quelquefois hâtée par l'incendie. Le voyageur qui parcourt les anciennes colonies rencontre souvent, au milieu de quelque enclos ou d'un champ en friche, une colonne grossièrement construite en pierre, d'une vingtaine de pieds de haut. C'est la cheminée d'un log-house détruit, et dont toute autre trace a disparu. Ce sont là les *ruines* que l'on trouve aux États-Unis.

Le second mode de construction est celui des block-houses, qui sont formées de madriers équarris et placés par assises. Malheureusement les madriers inférieurs se pourrissent en peu d'années, et d'ailleurs lorsqu'arrive une sécheresse après de longues pluies, le bois se déjette en tout sens, et les murailles de la maison se déforment. Aussi les maisons de ce genre sont-elles peu communes.

Les maisons les plus élégantes s'appellent des frame-houses. Leur frêle charpente consiste en quatre forts poteaux verticaux, placés aux quatre angles, et réunis par des traverses horizontales. De nombreux montants intermédiaires aboutissent à ces traverses : leurs intervalles sont remplis par des lattes et du plâtre, ou bien par un revêtement de planches minces, clouées à l'intérieur et à l'extérieur. Le toit est en planches, maintenues par des chevrons en bois de cèdre ou de pin. Ces maisons, peintes en blanc, et garnies de persiennes vertes, sont d'un aspect agréable, mais elles résistent mal à la chaleur et au froid, et malgré le plus grand soin, elles ne peuvent durer au-delà d'un demi-siècle. En revanche, elles sont de nature à pouvoir être transportées tout d'une pièce, d'un endroit à un autre. Aussi, aux États-Unis, le propriétaire qui veut construire une nouvelle maison à la place de celle qu'il habitait, est-il dispensé de faire abattre celle-ci, comme cela se pratiquerait en Europe. Il vend son ancienne demeure à un acheteur qui la fait transporter où cela lui convient. Quelquefois ce transport a lieu pour d'autres motifs. En voici un exemple emprunté au Penny Magazine (t. VI). Le propriétaire d'un moulin de quatre étages, en hauteur, et de cinquante pieds de long sur quarante de large, voulut faire amener ce bâtiment à cent mètres plus loin, afin d'avoir une chute d'eau plus forte pendant la saison sèche. Il fit marché pour 100 dollars (500 francs) avec un mécanicien, qui se chargea de répondre de tout dommage. Le mécanicien fit construire entre le nouvel emplacement et celui qu'occupait actuellement la maison, une voie formée de cinq bandes de bois équarri, pour correspondre aux cinq grosses poutres longitudinales sur lesquelles reposait le plancher du rez-de-chaussée du moulin. Ce plancher fut enlevé, afin de laisser à nu les grosses poutres, qui furent soulevées de terre tout d'une pièce au moyen de coins de bois. On plaça sous chaque poutre quatre rouleaux de bois, de huit pouces de diamètre et de cinq pieds de long ; les deux extrémités de chaque rouleau étaient percées de trous, dans lesquels on pouvait introduire un levier, comme dans les cabestans. On plaça un homme à chaque levier, ce qui faisait quarante en tout. Au bout de trois heures de travail, la maison, portée sur les rouleaux, avait franchi la distance voulue ; on dégagea les rouleaux au moyen des coins de bois qui avaient servi d'abord à les introduire sous les poutres, et le moulin se trouva assis sur ses nouveaux fondements, sans qu'un clou eût bougé, sans qu'une vitre eût été cassée. Cette opération, exécutée sous la direction d'un simple ouvrier, montre bien à quel point les Américains possèdent l'instinct de la mécanique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

VANDER-HELST.



Musée du Louvre.— Les Bourgmestres distribuant les prix du jeu de l'arc, tableau de Vander-Helst.

Bartholome Vander-Helst, né à Harlem en 1613, est, parmi les peintres de portrait hollandais, l'un des plus illustres. On peut placer auprès des chefs-d'œuvre de la Hollande, soit le fameux portrait de mademoiselle Constance Reïns, célébré avec enthousiasme par le poëte hollandais Jean Vos, soit la figure d'officier qui a fait longtemps partie du cabinet de l'électeur palatin, et que quelques-uns considèrent comme la meilleure peinture de Vander-Helst. Ces deux portraits sont connus chez nous par de très-bonnes gravures qui font juger de l'excellence des tableaux. D'ailleurs nous possédons dans notre Musée du Louvre deux autres portraits également très-estimés, et où l'on peut apprécier le talent de Vander-Helst. Ce sont : 1° un portrait d'homme vêtu de noir; il a la main gauche sur la poitrine, la droite appuyée sur le côté; 2° un portrait de femme; elle tient son éventail des deux mains. Ce qui frappe d'abord lorsque l'on est en présence de ces portraits, c'est la grande manière de l'artiste : il y a de la noblesse et du naturel; les figures sont bien dessinées, les attitudes heureuses, les draperies larges, la couleur excellente. Joignez encore à ces mérites un autre avantage qu'attestent les contemporains, la perfection de la ressemblance.

L'œuvre la plus célèbre de Vander-Helst est, au reste, son vaste tableau représentant le Banquet de la garde civique, à Amsterdam, à l'occasion de la paix de Munster, conclue en 1648. Cette toile sert de pendant à la fameuse Garde de nuit de Rembrandt, au musée d'Amsterdam. Les portraits nombreux qui s'y trouvent réunis sont presque tous en pied. Ils saisissent par un sentiment puissant de la vérité qui n'exclut point une certaine élévation dans le style. Un dessin étudié et sincère, une sorte de force sévère et digne, y tiennent lieu de poésie. Après ce tableau il faut placer celui dont nous donnons le dessin, et qui représente les Bourgmestres ou les chefs de la milice bourgeoise se disposant à distribuer le prix de l'arc. Quatre personnages sont assis autour d'une table que recouvre un riche tapis; ils sont coiffés de feutres à larges bords, vêtus du costume flamand avec le manteau sur l'épaule. Trois d'entre eux touchent ou examinent les objets précieux, vases ou chaînes, qu'ils vont donner aux vainqueurs. Le quatrième, qui est la figure principale du tableau, détourne la tête en souriant, et nous montre un type tout différent de celui de ses confrères, graves Hollandais, vrais bourgmestres, dont tous les traits respirent la bonhomie et le flegme national. Celui-là rappelle, au contraire, par la mine et par l'attitude, les traditions guerrières de la race flamande; il a je ne sais quoi de cavalier et de hautain, qu'on dirait emprunté aux soldats d'Egmont ou d'Orange.

Dans le fond, à l'entrée de la tente sous laquelle les chefs sont assis, on aperçoit les vainqueurs, arc en mains, et attendant avec impatience les prix qu'ils ont mérités; enfin, debout derrière les chefs, une femme apporte une corne richement ciselée qui n'est pas le moins précieux des prix à décerner.

Vander-Helst a réduit lui-même ce tableau; c'est cette réduction que nous possédons au Louvre, et la valeur en est inestimable comme celle de l'original. Dans le tableau primitif, les figures sont de grandeur naturelle, de même que les figures du Banquet, ce qui donne plus de vie et plus d'aspect à la composition; mais, comme expression, comme attitudes, comme richesse de détails, notre tableau vaut celui d'Amsterdam, et l'on peut dire que le peintre, en se reproduisant, a été l'égal de lui-même : chairs, étoffes, vases d'or et d'argent, tout est peint avec la même perfection; c'est un admirable talent d'imitation, joint à la véritable inspiration, à l'originalité la plus vive et la plus franche.

Vander-Helst s'était établi de bonne heure à Amsterdam; il ne sortit plus de cette ville, s'y maria dans un âge déjà avancé, et y mourut vers la fin du dix-septième siècle, lais-

sait un fils unique auquel il avait donné lui-même les premières leçons de peinture, et qui devint à son tour un bon peintre de portraits.

Les grands mangeurs sont ordinairement de petits penseurs : leur esprit suffoque sous la graisse et le sang.

DEBREYNE, *Précis de physiologie.*

ESSAI SUR LES ORIGINES
DE LA MACHINE A VAPEUR.

Deuxième article. — Voy. 1847, p. 377.

1605. FLURANCE RIVAULT.

David Rivault, sieur de Flurance, professeur de mathématiques de Louis XIII, publia pour la première fois, en 1605, des *Éléments d'artillerie*, qui furent réimprimés en 1608 à Paris, augmentés de « l'invention, description et démonstra- » tion d'une nouvelle artillerie qui ne se charge que d'air et » d'eau pure, et a néanmoins une force incroyable ; plus, » d'une nouvelle façon de poudre à canon, etc. »

On trouve dans cet ouvrage que les éolipyles crèvent avec fracas quand on empêche la vapeur de s'échapper ; et l'auteur ajoute : « L'effet de la raréfaction de l'eau a de quoi épouvanter les plus assurés des hommes en l'accident des tremblements de terre. L'eau coulée ès cavernes de la terre, au printemps et principalement en automne, y est échauffée soit par les feux qu'elle y rencontre souvent, soit par les chaudes exhalaisons qui sortent des soupiraux terrestres : tant que, raréfiée et convertie en air, le lieu qui la contenait auparavant n'est plus capable d'embrasser si longues et si larges dimensions : tellement que, pressée de s'étendre et violentée par cet hôte devenu puissant, la terre s'entr'ouvre pour lui faire jour avec un débris épouvantable. Il y a un million d'autres effets de cette raréfaction d'humidité qui nous pourraient guider à l'exécution de quelque violence ; mais nous devons considérer qu'elle ne se fait à coup, ains avec le temps, et que la matière humide ne s'exhale pas toute à la fois, mais peu à peu. Or nous cherchons de la promptitude et un effet momentané, principalement pour ce qui est de l'action du canon... » (P. 128 de la 1re édition, et 131 de la 2e.)

Tout en appréciant ainsi, avec justesse, l'inconvénient de la non-instantanéité d'action de la vapeur d'eau, Flurance Rivault n'en consacre pas moins le quatrième livre de la seconde édition de ses *Éléments* à l'examen théorique d'une nouvelle artillerie qui, comme le titre l'indique suffisamment, emploie le canon à vent et le canon à vapeur. « Avec de pure eau on peut faire tirer un canon. » Tel est l'énoncé du théorème XV de ce quatrième livre ; la démonstration fondée sur les idées dogmatiques que la mauvaise physique de l'époque adoptait comme vérités incontestables, est suivie de l'observation suivante : « Ceci n'est pas sans épreuve, qui s'est faite plusieurs fois. De sorte qu'on se peut encore servir d'eau en l'artillerie... Si l'on en voulait user, la pratique y apporterait de la facilité, et l'industrie de la commodité. »

Nous omettons la démonstration et la figure données dans les *Éléments d'artillerie*, parce qu'elles ne peuvent avoir beaucoup d'intérêt après les passages précédemment cités de Léonard de Vinci. Il nous suffira de faire remarquer que Rivault ne nous donne aucune lumière sur l'origine des armes à vapeur : il se borne à nous apprendre que l'épreuve en a été faite plusieurs fois, tandis qu'il entre dans les plus grands détails sur l'invention de l'arquebuse à air (fusil à vent), qu'il attribue à Marin Bourgeois, artiste d'un rare mérite établi à Lisieux en Normandie (1).

1615. SALOMON DE CAUS.

« Les raisons des forces mouvantes, avec diverses machines » tant utiles que plaisantes, aus quelles sont adjoints plu- » sieurs desseings de grotes et fontaines, par SALOMON DE » CAUS, ingénieur et architecte de Son Altesse Palatine Élec- » torale ; à Francfort, en la boutique de Jan Norton. 1615. » Tel est le titre exact de la première édition d'un ouvrage devenu célèbre depuis que M. Arago a revendiqué pour Salomon de Caus l'honneur d'avoir inventé « une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements. »

Examinons les titres sur lesquels peut s'appuyer cette opinion.

Dans un court préambule (p. 1), l'auteur, suivant les divisions erronées de la physique du temps, annonce qu'il veut donner la définition de chacun des quatre éléments, parce que tous les effets des machines sont causés par leur moyen ; et, dans sa définition première (*ibid.*), il termine par ces mots : « Quant au feu élémentaire, il y a aucunes machines en ce livre, lesquelles ont mouvement par le moyen d'icelui, comme l'élévation des eaux dormantes, et autres machines suivantes icelles non démontrées par ci-devant. »

Immédiatement après les définitions développées des quatre éléments, vient une série de théorèmes. Le théorème premier (p. 2, verso) est ainsi conçu : « Les parties des élé- » ments se mêlent ensemble pour un temps, puis chacun » retourne en son lieu ; » et renferme les passages suivants :

« Soit un vaisseau de cuivre rond marqué A, (fig. 2) bien



Fig. 1, Appareil d'expérimentation de Salomon de Caus. (Fac-simile.)

clos et soudé tout alentour, auquel il y aurait un tuyau marqué BC, dont l'un des bouts B approchera du fond autant qu'il faut pour laisser passer l'eau, et l'autre bout C sortira dehors le vaisseau auquel il y aura un robinet marqué D pour ouvrir et fermer quand besoin sera : il y aura aussi un soupiral en haut marqué E. Après il faut mettre de l'eau dans ledit vaisseau par le soupirail jusqu'à une certaine quantité, et si le vaisseau contient trois pots, on y en mettra justement un. Après il faudra mettre ledit vaisseau sur le feu environ trois

(1) Suivant M. Libri (*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 350), il résulterait d'un passage de Cisarino, traducteur et commentateur de Vitruve, qu'avant 1521 on se servait ou que l'on s'était servi des éolipyles à la guerre. Le passage, fort obscur d'ailleurs, de Cisarino, ne nous paraît nullement avoir ce sens, mais seulement indiquer que certains eolipyles ont reçu la forme des boules creuses (grenades, bombes, etc.) qui sont employées à la guerre.

ou quatre minutes et laisser le soupirail ouvert, puis retirer ledit vaisseau du feu, et un peu après il faudra retirer l'eau dehors par le soupirail, et trouverez que partie de ladite eau s'est évaporée par la chaleur du feu: après faudra remplir la mesure du pot, comme il était auparavant, et remettre l'eau dedans le vaisseau, et alors faudra bien boucher le soupirail et le robinet, et remettre le vaisseau sur le feu aussi longtemps comme la première fois, puis le retirer et le laisser refroidir de soi-même sans ouvrir le soupirail, et après qu'il sera bien refroidi, faudra retirer l'eau de dedans et y trouverez justement la même quantité que l'on y aura mise, tellement qu'il se peut voir que l'eau qui s'était évaporée (la première fois que l'on a mis le vaisseau sur le feu) est retournée en eau la seconde fois que ladite vapeur a été enserrée dans le vaisseau, et qu'il s'est refroidi de lui-même; il se pourra encore faire une autre démonstration de ceci: c'est après que l'on aura mis la mesure de l'eau dedans le vaisseau, il faudra bien boucher le soupirail et ouvrir le robinet D, puis mettre ledit vaisseau dessus le feu et mettre le pot dessous le robinet; alors l'eau du vaisseau s'élèvera par la chaleur du feu et sortira par le robinet D; mais il s'en faudra environ la sixième ou huitième partie que toute ladite eau ne sorte, à cause que la violence de la vapeur qui cause l'eau de monter, est provenue de ladite eau, laquelle vapeur sortira après que l'eau sera sortie par le robinet avec grande violence. »

Un autre passage des *Raisons des forces mouvantes* prouve que l'auteur savait aussi bien que ses devanciers les effets prodigieux de l'expansion de la vapeur..... « la violence sera grande, » dit-il, « quand l'eau s'exhale en air par le moyen du feu, et que ledit air est enclos; comme par exemple, soit une balle de cuivre d'un pied ou deux en diamètre, et épaisse d'un pouce, laquelle sera remplie d'eau par un petit trou, lequel sera bouché, après bien fort, avec un clou, en sorte que l'eau ni air n'en puisse sortir, il est certain que si l'on met ladite balle sur un grand feu, en sorte qu'elle devienne fort chaude, qu'il se fera une compression si violente que la balle crevera en pièces, avec bruit semblable à un pétard » (p. 1, verso).

Ainsi Salomon de Caus savait que la vapeur d'eau condensée donne un volume d'eau précisément égal à celui qui a produit cette vapeur; il savait de plus que la pression de la vapeur formée est assez forte pour faire jaillir l'eau non encore vaporisée en dehors du vase par l'orifice CD. Quoique les détails de ces expériences soient précieux, il n'y a jusque-là, rien qui doive nous surprendre, après l'appareil de Porta décrit par Juan Escrivano. Mais le théorème V (p. 4) est plus remarquable en ce qu'il fournit une application au moins théorique de la force expansive de la vapeur. Ce théorème est ainsi conçu:

« L'eau montera par aide du feu plus haut que son niveau.

» Le troisième moyen de faire monter est par l'aide du feu dont il se peut faire diverses machines. J'en donnerai ici la démonstration d'une: soit une balle de cuivre marquée A (fig. 2), bien soudée tout alentour, à laquelle il y aura un soupirail marqué D, par où l'on mettra l'eau, et aussi un tuyau marqué BC, qui sera soudé en haut de la balle, et le bout C approchera près du fond sans y toucher; après, faut emplir ladite balle d'eau par le soupirail, puis le bien reboucher et le mettre sur le feu: alors la chaleur donnant contre ladite balle fera remonter toute l'eau par le tuyau BC. »

L'appareil dont nous venons de transcrire la description n'élève de l'eau qu'à la condition d'en vaporiser une quantité considérable. Il faut d'ailleurs que cette eau ait été préalablement introduite dans le ballon A, et l'auteur indique que cette eau *se met* par le soupirail D. Le remplissage ne s'opère nullement par aspiration, comme la chose se pourrait faire, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Aussi ne pouvons-nous pas admettre, avec M. Arago, que cet appareil « soit une véritable machine à vapeur propre à opérer les épuisements. » Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que Salomon de Caus eût indiqué un moyen pratique d'introduire l'eau à épuiser dans le ballon A, d'où elle doit être expulsée

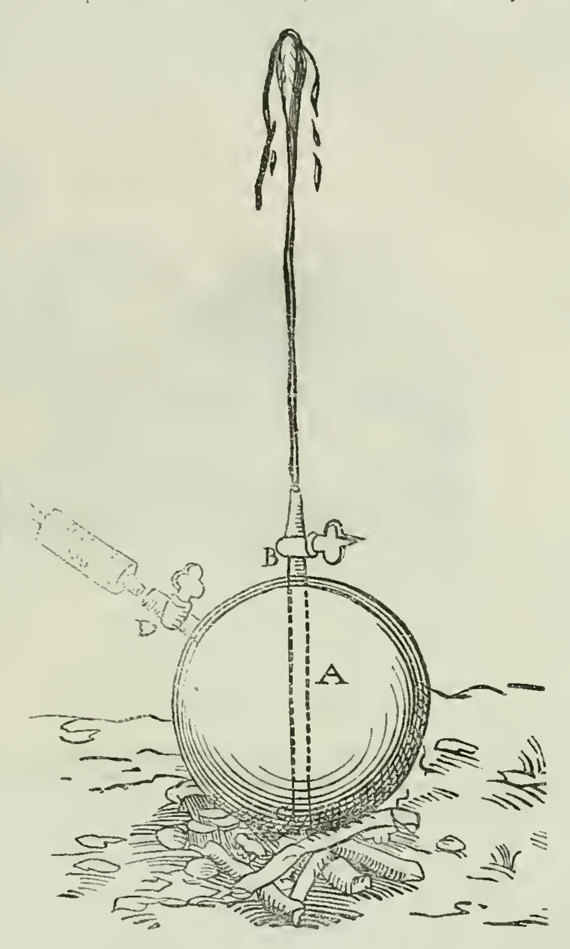


Fig. 2. Appareil donné par Salomon de Caus pour élever l'eau au-dessus de son niveau. (Fac-simile.)

par la pression de la vapeur aqueuse. Ce moyen, il ne l'indique pas, et cependant il en possédait le principe! Le lecteur en va juger (1).

Le problème XIII du livre Ier (p. 19, verso) est intitulé: *Machine fort subtile par laquelle on pourra faire élever une eau dormante.* En regard de l'explication est une figure que nous reproduisons ici, réduite à moitié de la grandeur du modèle (voy. fig. 3). A, B, C, D sont quatre vaisseaux de cuivre bien soudés; la partie supérieure de chacun d'eux est traversée par un tuyau vertical F, qui part presque du fond sans le toucher, et les quatre tuyaux aboutissent à un tuyau horizontal supérieur EEE, au milieu duquel est une soupape légère G, s'ouvrant de bas en haut. Un autre tuyau horizontal commun PPP réunit les parties inférieures des vases A, B, C, D par le moyen de tubulures qui sont soudées, et porte en son milieu une soupape H qui s'ouvre, comme la soupape G, de bas en haut. Les quatre vases ayant été remplis d'eau jusqu'au tiers environ de leur hauteur par le robinet, tandis que l'air sort par les ouvertures ou évents 3, 4, 5, 6, on ferme hermétiquement ces ouvertures à l'aide de robinets. Les choses ayant été ainsi disposées, lorsque l'appareil est exposé au soleil, la dilatation de l'air qui est resté

(1) Nous espérons qu'aucun lecteur ne se méprendra sur le sens et la portée de cette discussion. Nous ne partageons pas toutes les vues émises par M. Arago dans ses belles Notices de l'*Annuaire des longitudes;* mais qu'aujourd'hui plus que jamais, il nous soit permis de protester des sentiments de vénération que nous inspirent son caractère comme citoyen, son éminent mérite comme savant.

dans les vases presse le liquide, le fait monter par les tubes verticaux F dans le tube horizontal EEE, lui fait soulever la soupape G, et l'eau jaillit au milieu du bassin N pour retomber ensuite par le vide trop plein O dans la citerne I. Pendant la nuit, au contraire, l'air dilaté se raréfie, et la pression diminuant à l'intérieur des vases, la soupape H est soulevée, le liquide est aspiré de la citerne I, à travers le tube horizontal PPP, dans l'intérieur des vases, « tellement que ce mouvement continuera autant comme il y aura de l'eau à la citerne, et que le soleil donnera dessus les vaisseaux... »

Cette machine est une application curieuse des effets de la

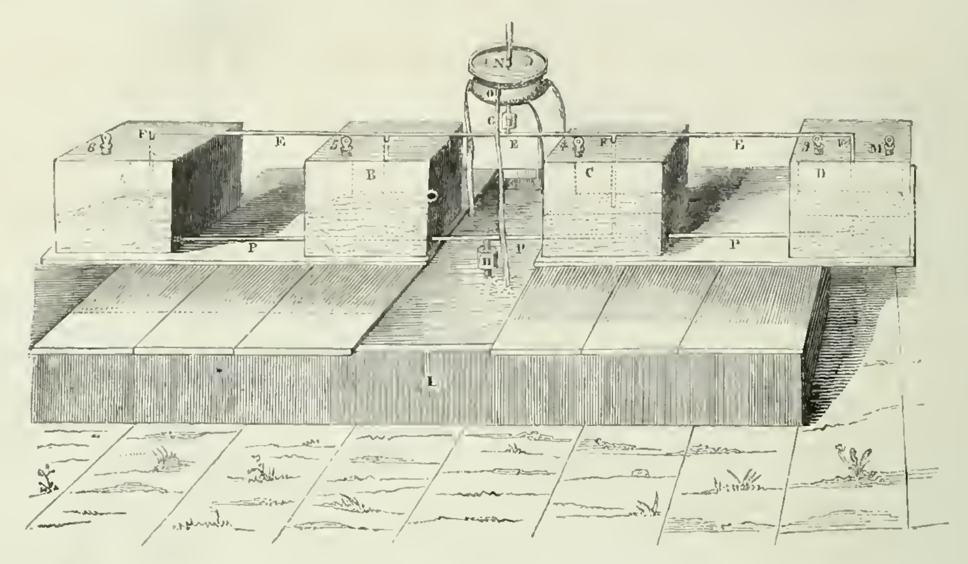


Fig. 3. Machine de Salomon de Caus pour élever une eau dormante à l'aide de la chaleur solaire.

dilatation de l'air, comme celles qui sont représentées dans les fig. 1 et 3 de notre premier article (1847, p. 377 et 378) : elle est même fondée, comme le dit l'auteur, sur l'idée d'une machine qu'il décrit d'abord, et qui présente la plus grande analogie avec l'appareil de la fig. 3 de ce premier article. Mais elle offre sur les engins de Héron une incontestable supériorité. Le jeu alternatif des soupapes aurait donné à cette machine le caractère d'un véritable appareil à épuisement, si, au lieu de la chaleur solaire, Salomon de Caus eût eu l'idée si simple et si naturelle d'employer la chaleur d'un foyer artificiel agissant en dessous des vases et déterminant la formation d'une certaine quantité de vapeur qui aurait pressé à la surface de l'eau non vaporisée. Il est vrai qu'alors la force motrice eût été due à la vapeur d'eau et non plus à de l'air dilaté ; mais cette idée n'avait rien qui fût étranger à Salomon de Caus, comme le prouvent l'appareil de la fig. 2 et l'explication qu'il donne du jeu de cet appareil.

Il est même à remarquer que, sentant bien l'insuffisance de la force motrice due à la chaleur solaire, il propose d'en augmenter l'effet en concentrant les rayons à l'aide de lentilles sur les vases qu'il veut échauffer. La fig. 4, qui est la réduction au quart de grandeur du modèle de la pl. 22 des *Raisons des forces mouvantes*, représente cette disposition. Un châssis AB supporte seize verres lenticulaires dont les foyers aboutissent à la partie supérieure des vases à échauffer. L'eau refoulée par la pression de l'air dans le tube vertical C, retombe ensuite vers D et vient par siphonement alimenter une fontaine qu'une clôture sépare de l'appareil de manière à cacher la cause de l'ascension du liquide.

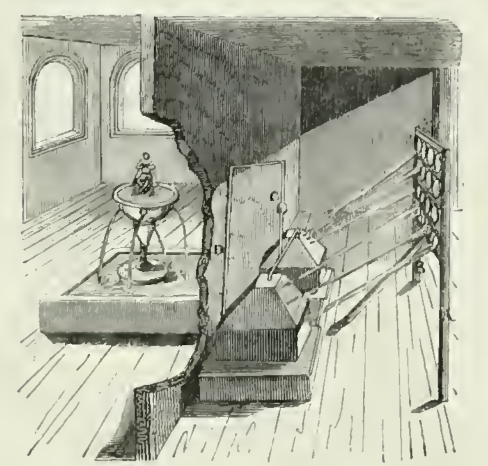


Fig. 4. Machine qui ne diffère de la précédente que par la forme et par l'emploi de lentilles pour la concentration des rayons solaires.

Ainsi, Salomon de Caus connaissait la force motrice de la vapeur d'eau ; il connaissait des dispositions mécaniques très-ingénieuses, à l'aide desquelles son éolipyle à jet d'eau chaude aurait pu être transformé en une machine à épuisement, fonctionnant d'une manière utile ; mais il n'a pas rapproché ces idées. Il nous faudra encore près d'un siècle pour trouver un appareil à vapeur fonctionnant d'une manière un peu utile. Cet appareil sera construit sur la même base que l'ingénieuse machine de la fig. 3 ; mais Salomon de Caus aura laissé à un autre l'honneur d'avoir appliqué des principes dont il ne paraît pas avoir prévu lui-même l'importance et la fécondité (1).

Est-il nécessaire, d'après ce qui précède, de prémunir le

(1) M. Rouget de Lisle a indiqué un passage de Jérôme Cardan dans lequel on voit un éolipyle muni de deux ouvertures, l'une pour l'émission de la vapeur, l'autre pour l'introduction de l'eau. « Les vases venteux que Vitruve enseigne à faire, dit Cardan, et dont vous voyez la représentation ci à côté, ont presque la forme d'une tête humaine fermée de toutes parts, si ce n'est qu'ils sont munis d'un tube par lequel ils lancent du vent lorsqu'on les expose au feu après les avoir remplis d'eau. . . . . En adaptant un autre tube dans une direction opposée, il puisera l'eau du côté où il plongera, non-seulement à cause de la descente naturelle de l'eau, mais à cause de la chaleur ; car la chaleur attire, comme on l'a dit ailleurs, etc. » (*De rerum varietate*, lib. XIII, c. LXIII ; Basileæ, 1557, p. 840.) Encore un chaînon de plus dans cette suite d'inventions où l'esprit humain n'a marché que pas à pas avec une si remarquable lenteur.

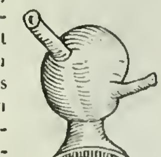


Fig. 5. Éolipyle à double tube, de Cardan.

lecteur contre une mystification qui a déjà fait quelques victimes ? On publia, quatre ou cinq ans après la première notice de M. Arago, une prétendue lettre adressée à Cinq-Mars par Marion Delorme, qui disait avoir vu parmi les fous de Bicêtre un homme auquel certaine invention avait fait perdre la tête. L'invention, c'était tout simplement la machine à vapeur, telle que nous la connaissons, ou peut s'en faut, puisque l'auteur voulait l'appliquer, entre autres usages, à faire tourner des manéges, marcher des voitures ! Le pauvre fou, c'était Salomon de Caus ! — Pour qu'un pareil récit eût la moindre vraisemblance, il faudrait que Salomon de Caus eût pensé à l'emploi de la vapeur comme force motrice industrielle, ce qu'il n'a jamais fait. Il faudrait en outre que le récit de Marion Delorme portât quelque peu le cachet de l'époque ; mais il n'en est rien. D'ailleurs on s'est bien gardé de dire d'où l'on avait tiré cette correspondance posthume que personne n'aurait jamais dû prendre au sérieux. Lecteurs qui auriez été trompés, sinon par la lettre de Marion Delorme, du moins par les œuvres d'art ou d'imagination, gravures, tableaux, pièces de théâtre, etc., que cette correspondance apocryphe a pu engendrer, rassurez-vous donc. Salomon de Caus, né en Normandie vers la fin du seizième siècle, est mort paisiblement vers 1630, après avoir servi comme architecte et comme ingénieur en France, en Angleterre et dans le Palatinat, et s'être fait apprécier des souverains de ces trois pays auxquels il dédia divers ouvrages ; car, sans avoir inventé la machine à vapeur, on peut être un ingénieur habile, et Salomon de Caus passait avec raison pour tel.

1624. LE P. LEURECHON.

Sous le titre de *Récréation mathématique*, et prenant le pseudonyme de Van Etten, le P. Leurechon, jésuite lorrain, publia en 1626, à Pont-à-Mousson, un volume petit in-8°, qui depuis fut très-souvent imprimé. Une première édition latine de cet ouvrage avait paru dans la même ville, en 1624, sous le titre : *Hilaria mathematica ex variis geometriæ, mechanicæ, cosmographiæ, opticæ et aliarum hujus modi artium problematis contenta.* (Mussiponti, 1624 (1).)

Le livre du P. Leurechon mérite à beaucoup d'égards les critiques acerbes auxquelles il donna lieu de la part de Mydorge, habile géomètre de l'époque, et le jugement sévère qu'en porte Montucla dans la préface de ses nouvelles *Récréations mathématiques.* Cependant ce livre renferme certains passages qui ne sont point à dédaigner pour l'histoire de la science. Les lecteurs du *Magasin* savent qu'on y trouve une première idée du télégraphe électrique (voyez 1847, p. 286) très-vague, très-incomplète quant aux moyens d'exécution, très-nette quant au but à atteindre. Le passage relatif à la vapeur offre assez d'intérêt pour mériter d'être reproduit tout entier et discuté avec soin.

« Problème 75. *Des æolipiles ou boules à souffler le feu.*

» I. Ce sont des vases d'airain ou autre semblable matière qui puisse endurer le feu : ils ont un petit trou fort étroit, par lequel on les emplit d'eau, puis on les met devant le feu ; et jusqu'à ce qu'ils s'échauffent l'on n'en voit aucun effet ; mais aussitôt que le chaud les pénètre, l'eau, venant à se raréfier, sort avec un sifflement impétueux et puissant à merveille. Il y a du plaisir à voir comme ce souffle allume les charbons et consume les souches de bois avec grand bruit.

» II. Vitruve, au premier livre de son architecture, chap. 8, prouve par ces instruments que le vent n'est autre chose qu'une quantité de vapeurs et exhalaisons agitées avec l'air par raréfaction et condensation. Et nous en pouvons encore tirer une autre conséquence pour montrer qu'un peu d'eau peut engendrer une très-grande quantité de vapeurs et d'air, car un verre d'eau versé dans ces æolipiles soufflera presque une heure durant, envoyant des vapeurs mille fois plus grandes que soi en étendue.

» III. Quant à la forme de ces vases, tous ne les font pas de même façon ; quelques-uns les font en forme de boules, les autres en forme de tête, comme l'on a coutume de peindre les vents ; autres en figure de poire, comme si on les mettait cuire au feu quand on les applique pour souffler ; et pour lors la queue des poires est creuse en forme de tuyau, ayant au bout un très-petit trou, tel que serait la tête d'une épingle.

» IV. Quelques-uns font mettre dans ces soufflets un tuyau courbé à divers plis et replis, afin que le vent, qui roule avec impétuosité par dedans, imite le bruit d'un tonnerre.

» V. D'autres se contentent d'un simple tuyau dressé à plomb, un peu évasé par le haut pour y mettre une petite boule qui sautille par-dessus fait à fait que les vapeurs sont poussées dehors.

» VI. Finalement quelques-uns appliquent auprès du trou des moulinets ou choses semblables, qui tournevirent par le mouvement des vapeurs, ou bien, par le moyen de deux ou trois tuyaux recourbés en dehors, font tourner une boule.

» VII. Or, il y a de la finesse à remplir d'eau ces æolipiles par un si petit trou, et faut être philosophe pour la trouver. On chauffe les æolipiles toutes vides, et l'air qui est dedans devient extrêmement rare; puis étant ainsi chaudes, on les jette dans l'eau, et l'air venant à s'épaissir, et par ce moyen occupant beaucoup moins de place, il faut que l'eau entre vite par le trou pour empêcher le vide ; voilà toute la pratique et spéculation des æolipiles. » (P. 75 de l'édit. de 1626.)

Nous avons numéroté les alinéas pour donner plus de clarté à nos renvois.

Les deux premiers paragraphes de ce passage, où l'opinion de Vitruve se trouve reproduite avec quelques développements qui la rendent moins inexacte, nous apprennent quelque chose de nouveau : c'est qu'aux yeux de l'auteur la vapeur occupe une étendue *mille fois* plus considérable que le volume d'eau qui l'a produite. Cette détermination est sans doute fort inexacte, puisque, sous la simple pression de l'atmosphère, l'eau réduite en vapeur occupe un volume dix-sept cents fois plus considérable que son volume primitif. Mais enfin, c'est le premier essai dont nous trouvions la trace pour exprimer le rapport que Porta s'était proposé de déterminer, et ce fait méritait d'être noté (1).

Le paragraphe V indique clairement la forme d'éolipyle représentée dans la figure 1 de notre premier article (voyez 1847, p. 378). C'est, avons-nous dit, la véritable origine des canons à vapeur.

Le sixième paragraphe mentionne deux appareils importants : celui où deux ou trois tuyaux recourbés en dehors font tourner une boule, est le cinquantième mécanisme de Héron d'Alexandrie, représenté dans la fig. 4 de notre premier article (1847, p. 378). Quant aux *moulinets ou choses semblables qui tournevirent par le moyen des vapeurs*, c'est la première indication connue de l'emploi de la vapeur par impulsion directe dans un mécanisme à rotation continue. Nous verrons tout à l'heure que, dans la machine citée par les Italiens pour établir leurs droits à l'invention des appareils à vapeur, le mouvement est produit par un moulinet ou une roue qui tourne sous le souffle d'un éolipyle. Néanmoins le P. Leurechon ne sera pas, à nos yeux, un inventeur. Nul ne peut passer pour tel, parce qu'il aura dé-

(1) Nous devons la connaissance de ce livre et des passages qui vont suivre à M. Rouget de Lisle; mais nous sommes loin d'adopter les vues de cet érudit. (Voy. le Bulletin de la Société d'encouragement, numéro de novembre 1847, p. 624. — Ce numéro a paru après notre premier article.)

(1) Suivant M. Arago, on trouve dans un des ouvrages de Jacques Besson, imprimé en 1569, un essai de détermination des volumes relatifs de l'eau et de la vapeur (*Ann. des longit. pour* 1839, p. 287). Nos recherches pour trouver le passage auquel M. Arago a fait allusion ont été infructueuses.

crit un appareil qu'on ne trouve pas mentionné dans des sources plus anciennes. On ne peut accepter que sous bénéfice d'examen approfondi le témoignage d'un auteur qui s'attribue quelque découverte; mais toutes les fois qu'il n'a pas pris soin de revendiquer la part qui lui revient, et qu'il décrit une invention sans la revendiquer comme sienne, il y a presque certitude qu'il n'est pas l'inventeur de ce qu'il annonce. Le doute n'est pas permis, particulièrement pour le P. Leurechon qui, non-seulement se tait sur l'auteur de l'invention, mais qui en parle comme d'une chose connue et mise en pratique de son temps.

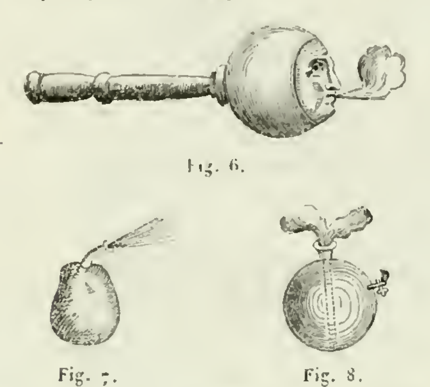


Fig. 6.

Fig. 7. Fig. 8.

Différentes formes d'éolipyles décrites par le P. Leurechon. (Fac-simile.)

Les figures 6, 7 et 8 sont les fac-similés exacts des différentes formes d'éolipyles que donne la *Récréation mathématique* (édit. de 1626). Elles se rapportent respectivement à la forme de tete, à la forme de poire et au type avec tuyau évasé par le haut, indiqués dans le texte. La dernière de ces figures doit attirer notre attention d'une manière toute particulière; en effet, sa ressemblance avec l'éolipyle à jet d'eau de Salomon de Caus (fig. 3) est frappante. Or, quoique l'ouvrage du P. Leurechon soit de quelques années postérieur à la première édition des *Raisons des forces mouvantes*, il paraît probable que ce n'est pas à ce livre que le P. Leurechon a emprunté la figure 8. Cette forme d'éolipyle est assez simple pour qu'on croie qu'elle existait avant Salomon de Caus, qui ne s'en attribue nullement l'invention. Le robinet qui y est implanté n'en forme pas le caractère essentiel; c'est plutôt le tube qui descend à l'intérieur, de manière à atteindre presque le fond du vase, car c'est par ce tube qu'une partie de l'eau remonte et jaillit en l'air lorsque la vapeur formée a acquis une tension suffisante. Cela posé, n'est-il pas naturel de penser que le hasard seul a conduit à l'invention de l'appareil de Salomon de Caus? qu'un ajutage ayant été introduit dans la lumière d'une boule métallique creuse pour servir à diriger le jet de vapeur; il est arrivé, une fois, qu'on l'a enfoncé dans l'intérieur, de manière que son extrémité plongeait dans l'eau presque jusqu'au fond; et qu'alors, sans doute à la grande surprise de l'opérateur, de l'eau a jailli avant que la vapeur se fît jour au dehors. Salomon de Caus a l'incontestable mérite d'avoir remarqué ce fait et de l'avoir consigné dans son traité des *Raisons des forces mouvantes*, avec une indication très-exacte de la cause qui le produisait; il a aussi probablement perfectionné l'appareil en le munissant de robinets que les éolipyles n'avaient pas eus avant lui; mais il nous paraît bien vraisemblable que, pas plus que le P. Leurechon, il n'a jamais eu l'idée d'employer au service de l'*industrie*, dans le vrai sens du mot, ce moteur dont il connaissait la puissance.

Le problème 86 de la *Récréation mathématique* (p. 108 de l'édit. de 1626) contient entre autres questions celle-ci : « Comment on peut charger un canon sans poudre. » La solution que donne l'auteur consiste à remplir l'âme du canon d'eau et d'air comprimés, à employer, au lieu de bourre, un tampon de bois fermant hermétiquement, au-devant duquel on place le boulet. La lumière étant, aussi, bien bouchée, on fait du feu, et pour maintenir la charge, on la serre avec une perche jusqu'à ce que l'on veuille tirer. « Pour lors l'eau et l'air, cherchant une plus grande place, et y ayant moyen de la prendre, poussent le bois et la boule avec grande raideur, ayant presque même effet que s'il était chargé de poudre. » C'est, on le voit, un développement malheureux de la proposition de Flurance Rivault : aussi, Claude Mydorge était-il parfaitement fondé dans la critique qu'il faisait en ces termes du procédé du P. Leurechon, procédé impraticable, si l'on voulait obtenir une tension considérable, et sans vertu dans le cas contraire.

« On nous propose ici, dit Mydorge, un bon moyen pour nous épargner la poudre à canon, et un bon secours à son défaut. On dit que l'eau et l'air renfermés dans le canon et échauffés ont presque un même effet que la poudre ayant pris feu. Mais qui voudra comparer la violence de l'un à l'autre, et en connaître la différence, qu'il prenne deux semblables æolipiles dont est parlé ci-dessus, et qu'il en emplisse une d'eau, et l'autre, par quelque moyen, de poudre à canon, et qu'il les échauffe jusqu'à ce que chacune joue son jeu, et il se fera savant en cette matière. »

Ainsi le P. Leurechon n'a définitivement aucun droit pour figurer comme inventeur dans l'histoire des appareils à vapeur. Le canon qu'il décrit avait été donné par Flurance Rivault, seize ans auparavant, et le procédé qu'il indique pour mettre le canon en jeu, est très-inférieur au mécanisme esquissé par Léonard de Vinci avant 1519. Nous lui devons seulement une indication historique précieuse, celle du germe de la machine dont nous allons parler maintenant.

1629. GIOVANNI BRANCA.

Branca, citoyen romain, ingénieur et architecte distingué, publia en 1629, à Rome, un volume petit in-4° mince, intitulé : *Le machine del sig. G. Branca*. Cet ouvrage est

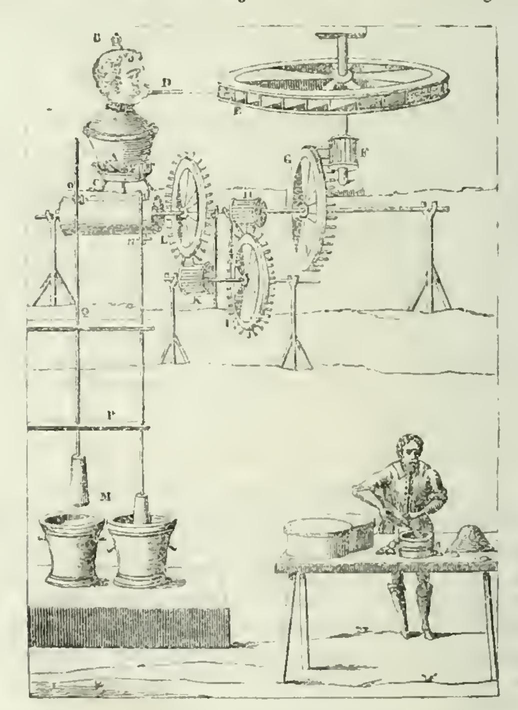


Fig. 9. Pilons mus par la vapeur, d'après G. Branca.

divisé en trois parties contenant : la première, 40 figures de machines diverses; la seconde, 14 machines destinées à élever de l'eau; la troisième, 23 machines où l'air joue un rôle par voie de pression ou de raréfaction. La 25e figure de la première partie est reproduite dans notre figure 9, qui en

offre une réduction exacte à moitié des dimensions linéaires de l'original. Le texte mis en regard de cette figure, comme de toutes les autres, est double, italien et latin. En voici la traduction littérale.

« Des principes féconds et conséquences très-importantes que l'on applique au besoin peuvent être déduits de cette figure. Elle représente un appareil propre à broyer des matières pour les réduire en poussière, mais à l'aide d'un moteur merveilleux qui n'est autre qu'une tête de métal avec son buste représenté en A, que l'on a rempli d'eau par l'ouverture B. On l'a placé sur des charbons allumés dans le foyer C. Comme il n'y a pas d'autre issue que par la bouche en D, il en sortira un souffle si violent qu'il fera tourner la roue E et son pignon F; celui-ci poussera la roue dentée G et son pignon H; de là le mouvement passe à la roue I; puis, par l'intermédiaire du pignon K, à la roue L et à l'arbre cylindrique muni de cames qui soulèvent alternativement les deux pilons. Maintenus dans les guides P, Q, au-dessus des mortiers M, ces pilons broieront la poudre ou toute autre matière que l'on voudra. » (P. 24, *verso*.)

Il n'y a pas à s'y méprendre : ce *moteur merveilleux* sert pour la première fois à un usage véritablement industriel. Sans en excepter peut-être même le canon à vapeur, les appareils à vapeur n'avaient été jusque là que de simples joujoux, et tout au plus des appareils de physique amusante. Branca en dessine un qui est propre à pulvériser des matières quelconques. C'est un pas de plus à signaler dans l'histoire de la science ; mais il ne faut pas oublier que l'idée de mouvoir une roue à ailettes à l'aide d'un jet de vapeur n'est pas de Branca, qui d'ailleurs ne la revendique pas. Elle était consignée trois ans avant l'apparition du livre *Le machine*, dans la *Récréation mathématique*, et deux ans plus tôt encore, dans l'édition latine de l'ouvrage du P. Leurechon. Les motifs qui nous ont fait refuser précédemment au P. Leurechon le titre d'inventeur, nous paraissent conduire à la même conclusion en ce qui concerne Branca.

1641. LE P. KIRCHER.

L'érudition et la fécondité d'imagination du P. Kircher sont généralement connues. On pouvait s'attendre à trouver quelque résultat relatif à l'emploi de la vapeur dans l'une de ces vastes compilations où il enregistrait les expériences et les données les plus récentes dont la science se fût enrichie. En effet, dans son ouvrage intitulé : *Magnes, sive de magneticâ arte*, in-4, Rome 1641, p. 595, on trouve le passage suivant (voy. fig. 10) :

« Soit A un vase d'airain, de cuivre ou d'une autre matière résistant au feu, dont le col est traversé par un tube AB, de manière à ne pas cesser d'être imperméable à l'air. EDM est un autre vase hermétiquement fermé, dont le fond est traversé par l'extrémité D du tube AB. Un autre tube ouvert en E traverse la partie supérieure du vase. Après avoir rempli ce vase de liquide par l'orifice M, fermez soigneusement cet orifice pour que rien ne puisse s'échapper. L'appareil étant ainsi préparé, si vous voulez qu'il chasse le liquide à une grande hauteur par la force du feu, placez le vase A sur le feu après l'avoir rempli d'eau. L'air du vase A, comprimé par la raréfaction et ne trouvant d'issue que par le tube AB, y passera avec violence et tentera de s'échapper dans le vase EDM. Mais comme une autre liqueur occupe le vase EDM, maintenu dans un espace qu'il ne peut franchir, il entreprend une lutte terrible avec l'eau; il faut donc, ou que le vase soit rompu, ou que l'eau cède. Et comme cela est plus facile, l'eau, cédant enfin à l'effort violent de l'air raréfié, s'élancera dans l'air avec une grande impétuosité par le tube E, et fournira un coup d'œil agréable aux spectateurs. »

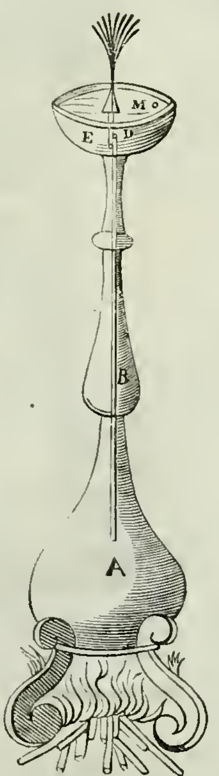


Fig. 10. Machine à élever de l'eau du P. Kircher. (Facsimile.)

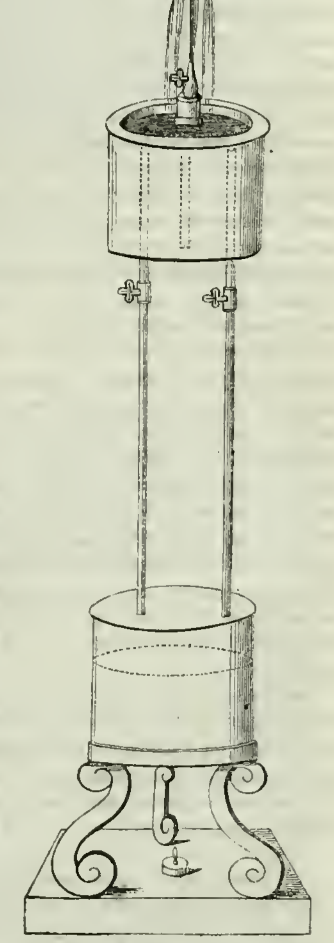
Il résulte des termes de cette description que le P. Kircher voyait seulement l'influence de l'air raréfié dans un phénomène où la vapeur joue un rôle exclusif. Il était donc beaucoup moins instruit que Porta, et surtout que Salomon de Caus, de la cause véritable de l'ascension de l'eau. Cependant son appareil mérite d'être cité dans une histoire des machines à vapeur, parce qu'on y trouve à la fois la vapeur employée comme force motrice et produite dans un vase différent de celui qui renferme le liquide qu'on veut élever. L'expérience de Porta, il est vrai, présente aussi deux vases distincts, mais la vapeur n'y est pas considérée par l'auteur comme force motrice. L'expérience de Salomon de Caus, au contraire, a bien pour but de déterminer l'ascension de l'eau plus haut que son niveau, mais la vapeur est engendrée par une partie même de l'eau qu'il faut élever.

Le P. Kircher, d'ailleurs, ne se donne pas comme l'inventeur de l'appareil qu'il décrit. Il nous semble probable que c'est à Salomon de Caus qu'il a dû en emprunter l'idée.

1657. — LE P. SCHOTT. — LE P. DOBRZENSKI.

Nous ne parlerons que, pour mémoire, d'un élève du P. Kircher, le P. Schott, qui, dans l'ouvrage curieux intitulé *Mechanica hydraulico-pneumatica* (1657, p. 226), se borne à reproduire intégralement la description donnée par son maître, et donne aussi la même figure avec des modifications insignifiantes.

Nous devons encore nous contenter de citer le P. Dobrzenski, jésuite bohême, qui publia à Ferrare dans la même année 1657, un livre peu connu sous le titre de : *Redivivi Heronis nova et amœnior de fontibus philosophia*. L'appareil qu'il donne à la page 65, et dont notre fig. 11 reproduit exactement tous les contours, diffère de celui du P. Kircher par la forme et par les robinets dont il est muni. Le fond reste absolument le même. Le texte attribue tou-


Fig. 11. Fontaine jaillissante à vapeur du P. Dobrzenski.

jours à la raréfaction de l'air la plus grande part dans le phénomène, et recommande même de ne remplir qu'à moitié le vase inférieur : cependant il admet aussi un effet dû à la vapeur. Tout cela est très-loin de l'idée nette émise par Salomon de Caus dans son théorème V; très-inférieur surtout aux belles fontaines jaillissantes de cet ingénieur habile (fig. 3, 4), fontaines qu'il était si facile de transformer en machines à vapeur propres à élever l'eau, en chauffant *par-dessous*, avec des charbons, les vases A, B, C, D qu'il se contentait d'échauffer *par-dessus* avec les rayons solaires.

1663. — LE MARQUIS DE WORCESTER.

Vers la fin du règne de Charles II, en 1663, il parut à Londres un ouvrage intitulé : *A century of inventions*, par le marquis de Worcester. Ce petit livre, d'un style fort obscur, est, dit l'auteur, « un catalogue descriptif des noms de toutes les inventions que je puis me rappeler à présent d'avoir faites ou perfectionnées, ayant perdu mes premières notes. »

Voici la traduction de l'article qui concerne la soixante-huitième invention, article que certains auteurs anglais regardent comme établissant les droits de Worcester à l'invention de la première machine à feu.

» Un moyen admirable et très-puissant pour faire monter l'eau à l'aide du feu, ce n'est pas de la soulever par aspiration, car cela doit s'opérer, comme dit le philosophe, *intra sphæram activitatis*, et n'a lieu que pour une certaine distance ; mais ce moyen est sans bornes si les vases sont assez forts. J'ai pris un canon entier (1), dont la volée était brisée ; je l'ai rempli d'eau aux trois quarts ; j'ai fermé à vis le bout rompu, ainsi que la lumière, et j'ai fait un feu constant sous cette arme ; au bout de vingt-quatre heures elle a éclaté avec un grand bruit. Ayant alors trouvé le moyen de faire mes vases de telle sorte qu'ils sont consolidés par la force qui est dans leur intérieur, et disposés de manière à se remplir l'un après l'autre, j'en ai vu l'eau jaillir, comme une fontaine continue, à la hauteur de quarante pieds. Une mesure d'eau, raréfiée par la chaleur en a fait monter quarante d'eau froide. L'homme qui surveille cette machine n'a qu'à tourner deux robinets ; en sorte que l'un des vases étant vidé, l'autre commence à forcer et à se remplir d'eau froide, et ainsi successivement. Le feu est entretenu dans un degré constant d'activité. C'est un soin que peut très-bien prendre le même ouvrier, dans l'espace de temps où il n'est pas occupé à tourner lesdits robinets. »

Cette description est si vague et si obscure que quand il s'est agi de *restituer* l'appareil indiqué par le *Century of inventions*, parmi les savants anglais, les plus chauds partisans de Worcester, il n'y en a pas deux qui soient tombés d'accord ; et cela « par la raison toute simple que la description de la soixante-huitième invention du lord anglais manque totalement de clarté. Personne, aujourd'hui, ne serait embarrassé s'il fallait construire une machine d'épuisement dans laquelle l'eau serait soulevée par l'action de la vapeur ; mais quand il est question de reproduire celle du marquis de Worcester, on doit s'astreindre à faire ce que dit l'auteur, et pas davantage » (*An. des long.* pour 1837, p. 241).

M. Stuart, dans son *Histoire descriptive* déjà citée, donne deux solutions de la question. L'une d'elles, empruntée à M. Millington (*Epitome of nat. philos.*, vol. I, 1823), est reproduite dans notre figure 12. Des deux vases sphériques *a* et *o* partent deux tuyaux *d*, *f*, qui vont aboutir à une chaudière *gg*. Ces conduits sont garnis chacun d'un robinet *z*, *w*, qui établit ou intercepte la communication entre la chaudière et les vases. A la partie diamétralement opposée de chacun des vases, se trouve un autre tuyau fermé par une soupape double *s* et *x*, s'ouvrant tantôt à droite, tantôt à gauche. La double soupape est enfermée dans une petite chambre *e*, où ses mouvements sont limités. Les vases sphériques *a*, *o*, sont en outre munis chacun d'un conduit très-court portant une soupape *p*, *n* qui s'ouvre en dedans. La chambre *e* communique avec un tuyau vertical qui s'élève de la chambre *e* jusqu'au réservoir *u*. *b* est la grille du foyer placé sous la chaudière *g*; *t* est la porte du foyer ; *l* la maçonnerie ; *c* le cendrier ; *h* la citerne dans laquelle plongent les vases *o*, *a*, et où se trouve l'eau qu'il faut élever dans le réservoir *u*.

Supposons maintenant que l'eau de la chaudière *gg*, chauffée à cet effet, ait produit une quantité de vapeur suffisante, et que le robinet *z* soit ouvert pour établir une libre communication entre la chaudière et l'un des vases placés dans le réservoir inférieur : alors la vapeur descendra dans le vase *a* par le tuyau *d* et chassera toute l'eau ou l'air qu'il pourrait contenir, par la soupape *s*, dans le tuyau *e*, qui la portera dans le réservoir supérieur *u*. Maintenant fermons le robinet *z* et ouvrons en même temps l'autre robinet *w*. La pression de la vapeur s'exerçant non plus de *g* en *d a* mais de *g* en *f o*, la double soupape *s x* sera poussée de droite à gauche, de manière à être fermée à gauche et ouverte à droite. En même temps la soupape *p* s'ouvrira intérieurement et le vase *a* se remplira d'eau de manière que le vide existant dans ce vase sera bientôt comblé. D'un autre côté la vapeur produira du côté droit l'effet qu'elle produisait tout à l'heure du côté gauche, et l'eau contenue dans le vase *o* sera refoulée par le tube *e u* jusque dans le réservoir supérieur *u*. Lorsque le vase *o* sera vidé, on fermera de nouveau le robinet *w* et l'on ouvrira le robinet *z* et ainsi de suite.

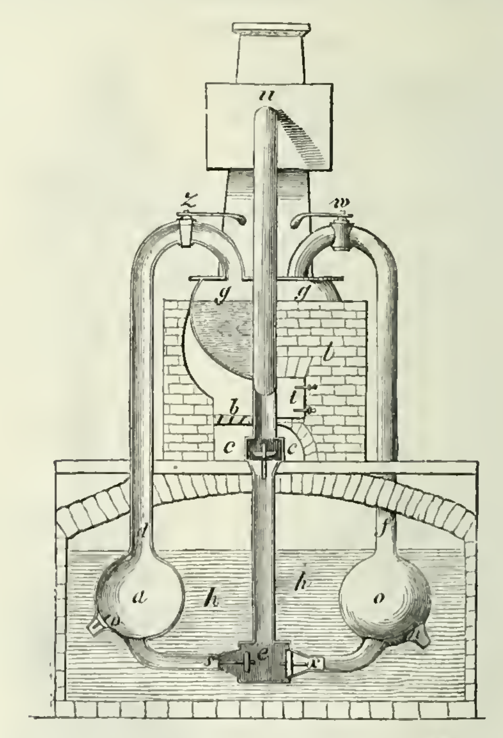


Fig. 12. Machine de Worcester, suivant M. Millington.

(1) Canon entier (*whole cannon*) signifiait alors, en terme d'artillerie, le canon dont le calibre était pris pour type. Ceux d'un plus grand calibre s'appelaient doubles canons, basilics, bombardes, etc.; ceux d'un calibre plus petit s'appelaient demi-canons, quarts de canon, sacres, faucons, fauconneaux, etc. (Montgery, *Ann. de l'industr. franç. et étr.* — Mars 1823, p. 261.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES GRANDES AMPHORES.



Choix de vases conservés à la manufacture de Sèvres (1).

Malgré l'exquise délicatesse de certaines poteries, de tous les produits de la céramique il n'en est aucun qui frappe plus les yeux que les grands vases. Plus ces coques d'argile nous semblent frêles et légères, plus nous admirons qu'elles puissent soutenir de vastes dimensions; et nous nous étonnons plus encore de la main qui a su mouler ces colosses que de celle qui a su imprimer à la terre les ornements les plus travaillés et les contours les plus fins.

La construction de ces grands vases n'exige cependant pas toutes les ressources d'un art développé. On sait qu'il en existait dans les Gaules aussi bien qu'en Grèce et en Italie; et bien qu'il soit rare de découvrir de ces monuments dans leur entier, il suffit souvent du moindre morceau pour déduire de sa courbure la proportion du tout. Il s'en est rencontré jusque dans les cavernes, avec les débris les plus anciens de l'industrie humaine dans nos contrées. Le musée de Sèvres possède un fragment venant du département de Vaucluse, qui indique un diamètre de $1^m,25$ et environ une hauteur d'homme. En Auvergne, on en a trouvé qui indiquent une taille encore supérieure. Enfin, en 1838, près de Gap, on a découvert d'un seul coup quatorze jarres du même genre, d'une hauteur de $2^m,30$. En Italie et en Sicile, il n'est pas rare d'en rencontrer de 2 mètres; on en a même trouvé de cette même taille sur le territoire de Carthage, qui, d'après les inscriptions, remontent au second siècle avant notre ère. On conçoit que ces vases se soient d'autant mieux conservés que l'usage était de les enterrer pour y mettre le vin ou l'huile qu'ils étaient destinés à contenir; quelquefois même ils servaient de citernes.

Ces vases ne se font point sur le tour, et par conséquent leur fabrication a pu précéder l'invention de cet appareil si ingénieux. Aussi en voit-on jusque chez les peuples sauvages. Daniell, dans son Voyage en Afrique, a donné tous les renseignements désirables sur la manière dont on les construit chez les Hottentots; et nous avons sans doute là un exemple de ce qui a eu lieu à cet égard chez les autres peuples dans la plus haute antiquité. C'est aux femmes que ce travail est confié, et elles élèvent ces jarres jusqu'à $2^m,50$ de hauteur. Ce sont des constructions qui ne sont pas moindres que celles des huttes. On les fait simplement sécher au soleil, et on y enferme le grain après les avoir élevés sur un pied de bois pour empêcher l'humidité du sol d'y pénétrer. Au Brésil on

(1) Voy., sur la manufacture de Sèvres, 1839, p. 89.

en trouve d'à peu près analogues, mais en poterie cuite, qui ont servi pour les sépultures des anciens chefs du pays; et sur les bords de l'Ohio on a déterré des fragments qui indiquent des vases d'une capacité au moins égale. Enfin, en Asie, près de Cakbesh, on en fabrique qui ont jusqu'à 3 mèt. de haut sur 2 de diamètre. Ce que nous avons dit des Hottentots montre assez qu'il n'y a là aucune difficulté sérieuse.

En France, nous avons plusieurs usines dans lesquelles on fabrique de ces grandes jarres ou cuviers; mais les habitudes de la population n'en demandent cependant nulle part d'aussi gigantesques que ceux que nous venons d'indiquer. Dans les départements de la Haute-Vienne, de l'Allier et du Puy-de-Dôme, on s'en sert en guise de baquets pour la lessive, et l'on se contente généralement de leur donner 1 mètre de diamètre et environ 1 mètre de hauteur. Nos départements de l'Ouest et du Midi fournissent également à la consommation locale des produits du même genre. On les fabrique d'une manière beaucoup plus régulière que ne le font les Hottentots observés par Daniell; mais au fond le procédé est toujours le même. La base du vase une fois posée, on établit par-dessus un premier bourrelet de terre circulaire en forme de boudin, sur celui-ci un second d'un diamètre un peu plus grand, et ainsi de suite jusqu'à l'entier achèvement. On unit ensuite tous ces bourrelets ensemble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à l'aide de la main. On laisse sécher, puis on enfourne et l'on soutient le feu pendant douze heures.

En Italie, surtout en Toscane, on fabrique de ces jarres qui ont jusqu'à 3 mètres de diamètre. On les nomme *cziro* dans le Siennois et *orcio* dans les environs de Florence. On s'en sert pour conserver le vin et l'huile. Mais c'est en Espagne que les grands vases ont aujourd'hui le plus de faveur. On les nomme *tinajas*, et on les fabrique dans diverses provinces, mais surtout dans le royaume de Valence. Le musée de Sèvres en possède une de 3m,8 de hauteur sur 1m,6 de diamètre. Elle est d'une contenance de 4 197 litres; mais il s'en faut qu'elle soit de la plus forte taille. On en possède à Grenade qui servent de citernes et dont la contenance est double de celle-ci. C'est évidemment la tradition des amphores antiques qui s'est ainsi conservée, et le procédé de fabrication n'a peut-être que fort peu varié depuis l'époque des Romains. Il paraît que le nom de *tinajas* a été introduit par les Maures, et que le nom latin d'*amphora* s'était conservé dans les usages du pays jusqu'au treizième siècle. Le poids de ces pièces énormes n'est guère que de 200 kilogr., et leur prix n'est pas trop considérable, car il n'est que d'un franc par arrobe, c'est-à-dire par douze litres et demi de contenance. Un vase comme celui de Sèvres ne vaut donc qu'environ 300 francs, ce qui est vraiment peu pour une pièce si gigantesque.

Dans la gravure qui précède cet article, nous avons fait réunir quelques-unes des plus curieuses pièces de ce genre, tant antiques que modernes, qui aient été réunies par M. Brongniart dans la magnifique collection de Sèvres, sur laquelle nous aurons encore plus d'une fois à revenir.

UN TRIOMPHE A ROME.

Il n'est pas inutile de rapporter quel fut le triomphe d'Aurélien, dit l'Histoire Auguste, car il fut des plus beaux.

A ce triomphe, l'on vit trois chars royaux : celui d'Odenat qui était garni d'or, d'argent et de pierreries; un autre char tout aussi beau dont le roi de Perse avait fait présent à Aurélien; et un troisième que Zénobie avait fait faire pour son entrée à Rome, en quoi elle ne fut pas trompée, car elle y entra effectivement sur ce char, mais vaincue et captive. Aurélien lui-même était dans un char traîné par quatre cerfs; c'était un présent du roi des Goths. Aurélien entra ainsi au Capitole et immola les quatre cerfs à Jupiter.

Il était précédé par vingt éléphants et deux cents animaux sauvages apprivoisés de Libye et de Palestine : Aurélien en fit tout de suite présent à divers particuliers pour que le fisc ne fût pas grevé par leur entretien. Il y avait de plus quatre tigres, des girafes, des élans, et d'autres animaux pareils, et de plus huit cents paires de gladiateurs et les captifs des nations barbares.

Puis on voyait les Blemyes, les Axumites, les Arabes heureux, les Bactriens, les Ibères, les Sarrasins et les Perses, qui tous portaient des présents divers.

Puis venaient les captifs Goths, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Suèves, Vandales, Germains, les mains liées derrière le dos, et avec eux les Palmyréens et les Égyptiens rebelles.

On conduisit aussi à ce triomphe dix femmes que l'on avait prises en habits d'homme; elles combattaient parmi les Goths : l'écriteau que l'on portait devant elles disait qu'elles étaient de la race des Amazones; car on portait des écriteaux devant chaque nation. Il y avait eu beaucoup de ces femmes-là de tuées.

Puis venait Tetricus revêtu d'une chlamyde écarlate; sa tunique était jaune, et ses braies étaient à la manière des Gaulois. Il avait avec lui son fils qu'il avait nommé empereur dans les Gaules.

Puis venait Zénobie elle-même, chargée de pierreries et de chaînes d'or que l'on soutenait autour d'elle.

Puis venaient les couronnes d'or de chaque ville, chargées de titres éminents, puis le peuple romain, les drapeaux des colléges et des forts, les chevaliers cuirassés, les richesses royales, l'armée, le sénat. Il était un peu triste de voir les sénateurs à la suite d'un triomphe; mais ils ajoutaient beaucoup à sa pompe. Enfin Aurélien n'arriva qu'à neuf heures au Capitole et bien tard au palais.

Les jours suivants on donna au peuple des jeux scéniques et du cirque, des chasses, des combats de gladiateurs et des naumachies.

LARMES SILENCIEUSES.

Tu te lèves le matin, tu t'en vas dans la vallée; de tout côté s'étend un beau ciel d'un azur limpide.

Tu ne sais pas que, pendant que tu dormais, les nuages qui viennent de disparaître ont versé sur la terre une pluie abondante.

Hélas! combien de pauvres êtres qui le matin montrent un visage tranquille et qui toute la nuit ont pleuré!

J. Koerner.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite. — Voyez pag. 151, 197.

La seule personne en Angleterre que j'eusse une véritable impatience de revoir était ma tante Porten, cette tendre surveillante de mes premières années. Je courus avec empressement vers sa maison, et la soirée y fut employée à des effusions de joie et de confiance. Ce n'était pas sans un peu de crainte et une sorte d'effroi que je voyais approcher le moment d'être en présence de mon père. Mon enfance, pour dire la vérité, avait été négligée à la maison; la sévérité de ses regards et de ses paroles à notre dernière séparation était encore présente à ma mémoire, et je ne pouvais me faire aucune notion exacte de son caractère, ni de l'accueil qu'il me réservait. Mais ils furent l'un et l'autre beaucoup plus agréables que je ne pouvais l'espérer. Il me reçut en homme et en ami. Dès notre première entrevue, toute contrainte entre nous fut bannie, et depuis, nous avons toujours vécu ensemble dans les termes de la même aisance et d'une politesse égale. Il applaudit au succès de mon éducation; chacune de ses paroles et de ses actions était une expression du plus cordial attachement; et notre vie se serait passée sans nuages,

si son économie eût été proportionnée à sa fortune, ou sa fortune à ses désirs. Pendant mon absence, il avait pris pour seconde femme Miss Dorothée Patton, qui m'avait été présentée sous le jour le plus défavorable. Je considérais ce second mariage comme un effet de son mécontentement, et j'étais disposé à haïr la rivale de ma mère. Mais toutes ces idées se trouvèrent bientôt être autant de chimères, et le monstre prétendu était en réalité une femme aimable et de mérite. Je ne pus pas, dès la première vue, ne pas lui trouver du jugement, des connaissances et des formes de conversation agréables. Après quelque réserve de ma part, la confiance et l'amitié devinrent réciproques; et madame Gibbon n'ayant point d'enfant, nous adoptâmes plus aisément les noms tendres et les sentiments de mère et de fils. J'eus une liberté entière de m'en rapporter à mon goût ou à ma raison pour le choix du séjour, de la société et des amusements; mes courses n'étaient bornées que par les limites de notre île et celles de la dépense que je pouvais faire. Quelques faibles efforts furent faits pour me procurer une place de secrétaire d'ambassade, et je n'étais pas éloigné d'un projet qui m'aurait ramené sur le continent. Madame Gibbon, non sans quelque apparence de raison, m'exhorta à prendre un appartement au Temple, et à consacrer mon loisir à l'étude des lois. Je ne saurais me repentir d'avoir négligé son avis. Sans l'aiguillon de la nécessité, peu d'hommes ont le courage de se jeter à travers les épines et les buissons de ce sombre labyrinthe. La nature ne m'a pas doué de cette éloquence sûre et hardie, qui commande au tumulte du barreau; et je me serais probablement éloigné des travaux littéraires, sans obtenir la réputation, ni m'élever à la fortune de l'avocat qui réussit. Je n'avais pas besoin d'appeler à mon aide la régularité des devoirs d'une profession. Chacun de mes jours, chaque heure, étaient agréablement remplis, et je n'ai jamais connu, comme un si grand nombre de mes compatriotes, l'ennui d'une vie oisive.

Des deux années qui s'écoulèrent entre mon retour en Angleterre, et mon entrée dans la milice du Hampshire, je passai environ neuf mois à Londres, et le reste à la campagne. Il y a dans une capitale des ressources et des plaisirs accessibles à tout le monde. Elle est elle-même un spectacle étonnant et perpétuel pour un œil curieux; et tous les goûts, tous les sens, peuvent se satisfaire par la variété des objets qui s'offrent dans sa vaste étendue. Toutefois je me trouvai comme étranger au milieu de cette ville immense et inconnue; à mon entrée dans la vie, je fus réduit à quelques tristes parties de famille, et à quelques relations éparses, qui n'étaient point celles que j'aurais choisies de moi-même. Les amis de mon père dont je tirai le plus d'utilité furent les Mallet. M. Mallet a un nom parmi les poëtes anglais. Je fus introduit par son moyen chez lady Hervey, que son âge et ses infirmités retenaient chez elle. Ses dîners étaient choisis; le soir, sa maison était ouverte à la meilleure compagnie des deux sexes et de toute nation; et la préférence qu'elle donnait aux manières, à la langue, à la littérature françaises, ne m'était point désagréable; mais mes progrès dans les sociétés anglaises étaient laissés en général à mes seuls efforts; et ils étaient faibles et lents. Je n'ai point reçu de la nature, ni de l'art, les heureux dons de confiance et d'insinuation qui ouvrent les portes et les cœurs; et il ne serait pas raisonnable de me plaindre des conséquences naturelles d'une enfance maladive, d'une éducation étrangère, et d'un caractère réservé. Pendant que les carrosses roulaient sur le pavé de Bond-Street (1), j'ai passé bien des soirées solitaires dans ma chambre avec mes livres. Un soupir vers Lausanne interrompait quelquefois mes études; et à l'approche du printemps je renonçais sans regret au bruit et au mouvement vague de la foule sans société et de la dissipation sans plaisirs. Dans chacune des vingt-cinq années de mon séjour à Londres, la perspective s'éclaircit peu à peu; et ce tableau défavorable appartient plus particulièrement aux premiers temps qui suivirent mon retour de Suisse.

(1) Rue qui est à Londres ce que la rue Saint-Honoré est à Paris.

La résidence de mon père en Hampshire, où, parmi un grand nombre d'heures rapidement écoulées, j'en ai passé quelques-unes bien longues, était Buriton, près de Petersfield, à un mille de la route de Portsmouth, et à la distance facile de cinquante-huit milles de Londres. Une vieille habitation en ruines avait été convertie en une maison commode et moderne; et si elle n'offrait rien à la curiosité des étrangers, elle laissait peu de chose à désirer à ceux qui l'habitaient. La place n'était pas heureusement choisie, à l'extrémité du village et au pied de la colline; mais l'aspect des terrains adjacents était gai et varié; les hauteurs dominaient sur une belle perspective; et la longue suite de bois suspendus en vue de la maison n'aurait pu être embellie davantage peut-être par la dépense et par l'art. Mon père cultivait tout son bien par lui-même, et tenait en outre quelque chose de plus à ferme. Profits et pertes compensés, cette terre suffisait à son aisance. Son produit fournissait à l'entretien de nombre de gens et de chevaux, que le mélange des ouvriers et des domestiques de campagne augmentait encore. Dans l'intervalle des travaux, l'attelage favori, une couple de beaux chevaux bien assortis, était mis au carrosse. L'économie de la maison était réglée par le goût et la prudence de madame Gibbon. Elle tirait vanité de l'élégance des dîners d'occasion qu'elle donnait. Ainsi je passai tout à coup de la sale avarice de madame Pavilliard, à l'abondance journalière et à la propreté d'une table anglaise. Comme mon séjour à Buriton était toujours volontaire, l'accueil et les adieux étaient également agréables; mais les plaisirs ordinaires de la campagne n'étaient pas les miens dans cette retraite. Jamais mon père ne put me communiquer ses connaissances et son goût pour les soins ruraux. Jamais je ne tenais un fusil; rarement je montais à cheval; et un banc à l'ombre, où me retenaient longtemps les plaisirs solitaires de la lecture ou de la méditation, était le but ordinaire et le terme peu distant de mes promenades philosophiques. J'occupais à la maison un appartement agréable et spacieux; la bibliothèque attenante fut bientôt regardée comme mon domaine particulier; et je puis dire avec vérité que je n'étais jamais moins seul, que quand j'étais laissé à moi-même. Ma seule plainte, et je la retenais pieusement, naissait d'une gêne obligeante mise à la libre disposition de mon temps. Mais l'habitude de me lever de bonne heure mettait toujours en sûreté une portion sacrée de la journée; et une studieuse industrie dérobait et mettait à profit tous les moments épars qu'elle savait saisir. Cependant les heures de famille du déjeuner, du dîner, du thé et du souper, étaient exactes et longues. Après le déjeuner, madame Gibbon comptait sur ma société dans son cabinet de toilette; après le thé, mon père la réclamait pour la conversation et la lecture des papiers nouvelles; et au milieu d'un travail intéressant, on me faisait souvent descendre pour recevoir la visite de quelques voisins désœuvrés. Leurs dîners et leurs visites exigeaient une fâcheuse réciprocité; et je redoutais en particulier les temps de pleine lune, destinés d'ordinaire à nos excursions les plus éloignées.

En recevant mon premier quartier, j'en appliquai la plus grande portion à mes besoins en livres. Je ne puis oublier la satisfaction avec laquelle j'échangeai un billet de banque de vingt livres pour vingt volumes des Mémoires de l'Académie des inscriptions; et il n'aurait pas été facile de se procurer par un autre emploi de la même somme un fonds si étendu et si durable de plaisirs intellectuels. Dans le temps où je fréquentais le plus assidument cette école de littérature ancienne, voici comment j'exprimais mon sentiment sur cette collection savante et variée qui, depuis 1759, a doublé en volumes, mais non pas en mérite : « Une de ces sociétés qui ont mieux immortalisé Louis XIV qu'une ambition souvent pernicieuse aux hommes, commençait déjà ces recher-

ches qui réunissent la justesse de l'esprit, l'aménité et l'érudition ; où l'on voit tant de découvertes, et quelquefois ce qui ne cède qu'à peine aux découvertes, une *ignorance* modeste et savante (1). » *La suite à une autre livraison.*

LA CASCADE DE TERNI.

En 1662, Salvator Rosa écrivait à son ami Ricciardi : « J'ai vu à Terni la fameuse cascade du *Vellino*, rivière qui se forme dans les montagnes au-dessus de Rieti. C'est une chose épouvantable de voir un fleuve qui se précipite dans un abîme d'un demi-mille de hauteur, et dont l'écume et la vapeur remontent de même en se nuançant de mille couleurs. »

En 1817, lord Byron écrivait à Murray : « J'ai visité deux fois la chute de Terni *qui surpasse tout !* »

Salvator Rosa et Byron se connaissaient en beautés de la nature imposantes et sauvages. Ils avaient vu tous deux les paysages les plus majestueux et les plus terribles : le peintre dans les Calabres, le poëte dans l'Écosse et les Alpes. Ils en avaient vu de plus sublimes encore dans leur imagination. La cascade de Terni cependant les frappa d'admiration : c'est en effet l'une des plus belles chutes d'eau, non de l'Italie



Le village de Papigno, près de la cascade. — Dessin de Bellel.

seulement, mais de toute l'Europe. Les cascades de Tivoli, dirigées avec art, tombant avec peu de bruit et de peu de hauteur dans un charmant vallon, décoré de temples et de villas, invitent l'âme à une douce rêverie et les sens à un heureux repos : c'est Horace et Catulle qu'elles conseillent de lire. Devant la cascade de Terni l'émotion est tumultueuse, énergique, profonde. Le fleuve du Vellino se jette tout entier, et d'une hauteur de plus de mille mètres, sur des rochers, au milieu d'une végétation riche, puissante, mais sauvage. De l'abîme où il s'est précipité et qu'il creuse éternellement, le fleuve rebondit avec un mugissement terrible qui agite tous les arbres suspendus aux flancs du roc, remonte en jets écumants, en nuages de poussière, se colore en arcs-en-ciel flexibles qui se croisent en tout sens, rejaillit çà et là par bonds furieux sur les fragments de granit humides et tremblants, et court avec rapidité se former un cours longtemps troublé dans une vallée agreste et demi-déserte. Ce fut, dit-on, Curius Dentatus qui, en l'an de Rome 671, détourna le Vellino pour garantir de ses débordements le territoire de Rieti, et par un canal le conduisit vers ce bord abrupte du mont de Marmora, à peu près comme on menait les condamnés à la Roche Tarpéienne. On donne indifféremment à la cascade les noms de Vellino, de Marmora et de Terni. C'est ordinairement de Terni que partent les voyageurs pour aller la visiter. On peut choisir entre deux routes : l'une passe au-dessus du petit village de Papigno, et serpente jusqu'aux sommets de Marmora ; en suivant l'autre, qui se perd sous les ombrages dans la vallée, on voit la

(1) Ce passage est tiré de l'Essai sur la littérature, ouvrage composé en français par Gibbon.

cascade de bas en haut, et ce spectacle est assurément le plus saisissant. On aurait besoin d'être seul pour jouir de cette scène majestueuse ; mais il est impossible d'y rencontrer la solitude. La pauvre population des environs de Terni s'est fait de la cascade une source d'impôts sur les curieux. Un hôtelier de Terni a seul le droit de conduire en cabriolet ou en char-à-bancs les voyageurs à la cascade. Malheur au vetturino, malheur à l'habitant qui oserait violer ce privilége signé du pape ! D'autre part, c'est se faire mal considérer que vouloir franchir à pied les quelques



Cascade de Terni ou du Vellino. — Dessin de Bellel.

milles qui séparent la ville du Marmora. En route, de jeunes guides s'empressent autour de vous; aucun refus ne les arrête, ils vous suivent gratis. Bientôt se présentent tour à tour un mendiant traînant un âne dont il veut vous faire, bon gré mal gré, une monture dans les petits sentiers ardus, une jeune fille avec un panier de fruits, un rustre avec des pétrifications. Près de la cascade, un idiot écarte les branchages d'une main, et de l'autre demande son salaire ; un vieillard a émondé un petit espace dont il a fait une plate-forme dans l'intérêt des voyageurs : c'est de là que le point

de vue est le plus beau, et il l'exploite. Généreux ou non, l'on ne peut rentrer à la ville qu'escorté de dix à vingt malheureux qui ne perdent l'espoir que lorsque vous avez franchi la porte de l'hôtel; mais il faudrait avoir le cœur plus dur que les rochers du Marmora pour leur tenir rancune à ce dernier moment. Quelques baiocchi leur font jeter des cris de joie. Après tout, les leur refuser, c'était injustice : leur cascade, c'est leur monument; et s'ils ne l'entourent point d'une barrière ou ne la voilent pas, comme un tableau, d'un rideau vert, ce n'est point leur faute : ils le feraient si ce n'était chose impossible.

GANG ROLL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 205, 210, 218, 242, 262.

Le brouillard qui avait jusqu'alors voilé les flots venait de se déchirer, et, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait que des vaisseaux normands dont les proues laitonnées brillaient au soleil, et sur les mâts desquels se montrait le corbeau noir aux ailes déployées. Le peu de largeur de la baie les avait obligés à rompre leur ordre habituel, et, au lieu de s'avancer de front, ils formaient trois flottes distinctes qui se suivaient à de courts intervalles. Celle qui marchait la première pour sonder les passes n'était composée que de hulks pontés aux deux extrémités, et dont le milieu, recouvert d'une simple voile de cuir, était destiné au butin et aux esclaves. Au second rang venaient les Clas groupés trois à trois, afin d'offrir plus de résistance dans le combat, et au mât desquels se balançaient les staf-nliars, espèce de béliers dont ils frappaient les vaisseaux ennemis. Ils étaient conduits par la trane du roi de mer Torféas; enfin la troisième flotte comprenait les Snekars, de quarante rames, à la tête desquels se distinguait le Drakar amiral, dont les flancs garnis d'airain étaient surmontés d'une double rangée de boucliers dorés, destinés à garantir les rothras. A la poupe et à la proue armées d'un double éperon, se dressaient des kastals crénelés que remplissaient des soldats habiles à lancer des flèches et les vases de cendre ou de chaux pilée. Sur la voile de cuir avaient été dessinées en or et azur les principales expéditions du fils d'Holdis.

Galoudek reconnut cette voile célèbre par tant de ruines.

— Dieu nous sauve! c'est Roll le Marcheur qui arrive, s'écria-t-il.

— Non, dit Popa, car il est arrivé depuis hier, mactiern; il est près de vous.

— Quoi! le roi de mer que j'ai reçu?...

— Est le fils d'Holdis lui-même; mais les Bretons de la Domnonée n'ont désormais rien à craindre de lui : ils peuvent attendre avec confiance.

Cependant Gang-Roll avait donné des ordres à deux de ses compagnons qui étaient descendus vers la baie. Les navires venaient d'aborder. On vit les Wikings s'élancer sur le rivage avec un tumulte qui n'avait rien de menaçant, et bientôt la hauteur fut couverte de Normands dont les armes brillaient au soleil, et parmi lesquels se faisaient entendre les harpes des Scaldes; mais quand tous furent réunis sur le penchant de la colline, Gaunga, qui s'était tenu jusqu'alors immobile et dans l'attitude de la méditation, releva la tête. Il promena les yeux sur la foule qui l'entourait, leva la main, et tous firent silence.

— Que mes Kœmpes ouvrent l'*oreille*, dit-il d'une voix forte, car je tiens aujourd'hui dans mes mains, pour chacun d'eux, une double destinée, et je viens leur demander de choisir. Le fils d'Holdis, ils le savent, n'est point un homme sans expérience. Depuis que son souffle a pu faire retentir une corne marine, il a eu pour patrie un bois flottant; il a vidé la coupe sur toutes les mers; mais celui qui est sage ne recommence point la route toujours parcourue. Quand le bœuf est abattu et dépecé, l'homme du Westfold s'asseoit près du foyer en buvant l'hydromel. Qui nous empêche de suivre son exemple? La mousse marine a alourdi les flancs de nos Drakars; comme nous, ils demandent à reposer sur le rivage; Roll a cherché assez longtemps l'endroit où il abriterait sa vieillesse; le Marcheur veut enfin s'arrêter, et il a choisi une patrie.

Ici il fut interrompu par une rumeur de surprise; les casques des Wikings s'agitaient, comme les cimes des arbres au premier souffle de la tempête; mille clameurs et mille questions se croisaient à la fois, mais toutes avaient le même but et demandaient le nom de cette patrie.

— Vous la connaissez, reprit Roll; c'est une noble terre arrosée de plus de ruisseaux que votre corps n'a de veines pour lui donner la vie. Là, comme en Islande, le beurre et le lait découlent de chaque brin d'herbe; le blé blanc y penche sa tête couverte d'épis comme un homme trop chargé, et la mer, notre aïeule, chante aux pieds des falaises. Tel est le royaume que le prince des Franks nous abandonne, et où chaque Wiking aura désormais un domaine immuable.

Les voix des Normands l'arrêtèrent de nouveau; mais cette fois, plus tumultueuses; toutes éclataient en bruyantes exclamations de remerciements ou de blâme, de dépit ou de joie. Les uns appelaient Gaunga Roll leur roi et leur père, d'autres s'écriaient qu'après avoir commencé mieux qu'Harold, il finissait plus mal que lui. Le Marcheur reprit en dominant le bruit de sa voix formidable :

— Que les Wikings ne crient point tous à la fois comme les oiseaux de mer après la tempête; Gaunga-Roll n'impose à personne sa volonté; mais s'il en est parmi vous qui se rappellent le toit sous lequel ils sont nés, les champs où ils ont gardé les troupeaux, les foyers où les jeunes filles leur apprenaient les chants des ancêtres, à ceux-là, j'offre des maisons de pierre, des prairies, des troupeaux, et des femmes qui seront les mères de leurs fils. Quant aux Wikings que le génie de Griffon (1) appelle sur les eaux vertes, ils ont les routes libres devant eux; Torféas les attend au rivage; il a relevé les ancres de sa trane et tourné sa proue vers l'Océan; qu'ils partent à sa suite, tandis que ceux qui n'ont plus rien à chercher sur la route des Cygnes enterreront leurs armes comme moi.

Gaunga avait, en effet, tiré son épée dont il enfonça la pointe dans la lande. Il y eut d'abord parmi les Wikings une sorte d'hésitation; les regards se portaient alternativement vers les vaisseaux de Torféas, qui faisaient leurs préparatifs de départ vers la *Ker* armoricaine; mais les images d'ordre, de joie et d'abondance qu'offrait cette dernière l'emportaient aux yeux du plus grand nombre. Gaunga allait d'ailleurs de l'un à l'autre, encourageant, promettant, ordonnant selon le caractère ou l'importance de l'interlocuteur. Pour lui commençait déjà le rôle de seigneur suzerain; mais ses paroles étaient facilement écoutées. La plupart de ses Kœmpes venaient planter leurs épées près de la sienne, et, au bout d'une heure, le sommet de la colline étincelait tout entier sous cette moisson d'acier.

Mark, ravi d'une pieuse joie, s'était mis à genoux, et remerciait Dieu avec ferveur de ce changement.

— Découvre ton front, mon fils, dit-il au mactiern; la Trinité a eu pitié des hommes; les douleurs du père ont amolli ce cœur païen; maintenant il croit, il aime, il espère; l'esprit de Dieu est en lui. Près de chacune de ces épées enfoncées dans la bruyère, je crois voir une mère qui a retrouvé son fils, un fils qui n'aura point à pleurer son père, une veuve qui gardera son mari. En enterrant la guerre, le Marcheur vient d'enterrer les sept péchés capitaux.

Cependant ceux des Wikings qui s'étaient séparés de Gang-

(1) Célèbre constructeur de navires dont l'esprit présidait aux courses aventureuses des Normands.

Roll pour continuer à écumer les mers, venaient de quitter leur mouillage. En tête de la petite escadre, composée seulement d'une trentaine de navires, s'avançait la trane de Torféas, servie par quarante rameurs qui frappaient les flots en cadence. Le roi de mer courait sur les rames en mouvement, et lançait jusqu'au haut du mât des javelots qu'il ressaisissait dans leur chute. Un jeune garçon, debout sur la proue, le suivait des yeux avec admiration.

— Sur mon âme! je ne me trompe pas! s'écria Galoudek; c'est Andgrim qui s'enfuit avec le démon du Nord.

— Il n'aura pu résister aux appels de la liberté, fit observer Mark.

— Aussi ne suis-je point surpris qu'il ait voulu nous fuir, répliqua le mactiern; mais comment a-t-il pu abandonner la petite pastoure?

L'étonnement du chef breton n'était point sans cause: partagé entre l'entraînement de la race, la puissance du passé, l'espoir de l'indépendance et la seule image d'Aourken, le jeune captif avait longtemps hésité; mais Aourken était absente et les autres attirements se trouvaient là pressants, irrésistibles. Il s'approcha du navire sans savoir encore ce qu'il devait faire; l'ordre de pousser au large fut donné, et il s'élança instinctivement sur la trane qui mettait à la voile.

Mais Aourken l'aperçut tout à coup, jeta un cri et courut vers le bord du promontoire. L'idée d'une séparation volontaire ne pouvait lui venir; elle crut que les Wikings emmenaient Andgrim de force, et se mit à les supplier dans la langue norse que ce dernier lui avait apprise. Le navire, qui n'avait point encore pris la brise, filait doucement le long des rescifs, et elle le suivait en courant sur la dune, séparée seulement de lui par un étroit espace. Sa voix, entrecoupée par la course, retentissait parmi le grondement des flots suppliante et éplorée; elle en appelait tour à tour aux dieux du Nord qu'Andgrim lui avait fait connaître, et à tous les saints du paradis chrétien. Elle se tordait les mains, elle faisait succéder les reproches aux prières et les menaces aux reproches. Le jeune Normand ne pouvait entendre, mais il lui suffisait de voir pour comprendre l'erreur d'Aourken et son désespoir. Il devint pâle, sembla hésiter et se pencha involontairement sur les bords de la trane; mais celle-ci venait d'atteindre la pointe de la falaise; la haute voile qui reçut plus librement la rafale s'arrondit, et l'éperon commença à sillonner les flots en s'éloignant du rivage. Aourken, qui était arrivée à l'extrémité de la dune, tomba à genoux en étendant ses mains jointes vers la mer! Andgrim vit le geste, et son âme en reçut une secousse suprême. Sautant sur la tête de bronze du dragon qui ornait la trane, il regarda vers le rivage et crut y voir, à côté d'Aourken, tous les souvenirs de ces trois dernières années qui lui tendaient les bras en gémissant. L'orgueil sauvage qui gonflait son cœur tomba subitement, ses yeux se remplirent de larmes; il répondit par un cri au cri de la jeune fille, et s'élançant d'un bond au milieu des vagues, il nagea vers le pied du promontoire, où Aourken le reçut dans ses bras.

L'abbé du grand Val, qui avait suivi tous les mouvements de cette scène avec un intérêt visible, se tourna alors vers Galoudek.

— Voici le symbole de l'avenir, dit-il en montrant Aourken et Andgrim qui s'avançaient en se tenant par la main; les païens seront retenus et adoucis par l'amour des chrétiennes, et de deux races ennemies Dieu fera une seule race. Laissez la mer remporter avec son écume les vicieux, les méchants et les insensés: dans la moisson la plus belle le vent ne doit-il pas enlever quelques tourbillons de poussière et d'ivraie? Mais le bon grain reste, et c'est lui qui germera pour l'avenir.

Puis allant à Gang-Roll qu'entouraient les chefs normands, le moine lui parla une dernière fois de ce que le Dieu des chrétiens avait déjà fait pour lui, de ce qu'il ferait encore. Aidé par Popa qui lui servait d'interprète, il développa rapidement les principes de la religion du Golgotha. Sa voix était douce quoique élevée, son front couronné d'une sérénité suprême semblait rayonner. Les Wikings écoutaient la tête baissée. Sa parole ressemblait à l'air attiédi du printemps que l'on ne sent point pendant qu'on le respire, mais qui éveille au fond de notre poitrine je ne sais quelle joie confuse. Quand il s'arrêta, il y eut un long silence dans cette foule; les cœurs étaient ouverts, et les esprits s'efforçaient de comprendre. Enfin Gang-Roll regarda le saint avec une expression de respect qu'aucun de ses Kœmpes n'avait encore vue sur son visage, et, étendant la main comme pour un serment:

— Nos oreilles ont entendu, homme de Dieu, dit-il, et nos âmes ont compris. D'ici à un an, je promets de revêtir la robe blanche du baptême, et voici ce que je donne à ton abbaye pour gage de mon engagement.

Il retira le cercle d'or qu'il portait au bras gauche, et le jeta aux pieds de Mark. Les principaux Wikings, entraînés par son exemple, répétèrent la même promesse en donnant le même gage, et quand ils eurent achevé, les bracelets formaient un monceau qui dépassait le front du moine de la hauteur d'une épée franque.

Quelques heures après, les navires mirent à la voile. Ils s'ébranlèrent d'abord lentement et avec une certaine confusion. Les rothras poussaient des cris joyeux, les ponts étaient couverts de Kœmpes qui vidaient leurs cornes d'hydromel, et les ordres du pilote se croisaient dans l'air; mais tout à coup le Drakar royal glissa comme un immense serpent marin entre la triple ligne de vaisseaux, et vint, en tête, prendre son rang. L'étendard de l'agneau flottait à gauche, au lieu de celui du dragon (1), et, au haut du mât, à la place du corbeau symbolique qui, les ailes étendues et le bec entr'ouvert, semblait autrefois s'élancer sur sa proie, s'élevait maintenant le soc poudreux d'une charrue!

Au moment où le Drakar rasa le cap sur lequel les Bretons se trouvaient réunis, un rayon du soleil couchant l'éclaira tout entier. Près de la poupe, un homme se tenait debout et sans armes, la main droite appuyée sur l'épaule d'une femme qui berçait dans ses bras un enfant! C'était Gang-Roll, le démon du Westford, qui cinglait vers la Neustrie avec Will et Popa pour jeter les fondements du duché de Normandie!

Ceux qui veulent imposer aux peuples une domination injuste craignent les hommes éclairés comme les malfaiteurs craignent les réverbères.

***

ENTRÉE DU PORT DE TOULON

(Département du Var).

En quelques heures on passe de Marseille à Toulon. Le contraste est frappant: à l'activité, au mouvement du premier port marchand de la Méditerranée, qui sont un peu ceux d'une fourmilière, succèdent l'activité et le mouvement non moins grands, mais plus réglés et plus calmes, d'un port militaire autour duquel se dressent les immenses établissements d'un des grands arsenaux maritimes de l'État.

Des points de reconnaissance remarquables signalent de loin les approches de Toulon: à gauche, le promontoire Sicié avec ses roches abruptes et ses crêtes sourcilleuses; à droite, le mont Sepet, qui en est séparé par une dépression profonde que remplit un isthme de sable, et à travers laquelle on aperçoit la ville dans l'éloignement; enfin le sommet du Coudon.

Derrière le Sepet s'étend la grande rade. On passe de la grande rade dans la petite, où est Toulon, par un détroit resserré entre deux pointes avancées qui montrent à leurs

(1) L'étendard du dragon annonçait la guerre, celui de l'agneau annonçait la paix.

extrémités, celle de droite une énorme construction dite la Grosse-Tour, celle de gauche le fort de l'Éguillette.

Évitons avec soin les basses qui environnent la Grosse-Tour, et marchons droit devant nous; la ville est là. Ces cales couvertes que vous voyez à droite sont celles du Mourillon, où l'on conserve les bois de construction, et qui sont isolées entre la mer et un canal appelé la rivière des Amoureux ou l'Égoutier. Sur le terrain bas qui leur fait suite s'élève toute une nouvelle ville marchande.

Nous voici devant le port marchand, dont notre gravure représente l'entrée; sur la gauche se trouve le port militaire ou la nouvelle darse, dont on ne voit rien ici.

Après être entrés nous tournons à gauche. — Voici le *Muiron*, ce navire qui ramena Napoléon d'Egypte, et auquel on a donné par honneur la permission de pourrir là, dans un coin; puis un ponton peuplé de forçats, et dont le toit noir se dessine au-dessus des murs blancs de la jetée; enfin les grands bâtiments à vapeur qui transportent les troupes en Algérie. Tout cela est renfermé dans l'angle sud-ouest du port, sur les deux côtés duquel se développent les longs bâtiments du bagne.

Le passage qui se présente ensuite est celui par lequel les vaisseaux du port militaire passent dans le port marchand; sur la rive gauche sont les hangars à triple voûte où l'on construit les embarcations et les canots; à droite, des chantiers, et vis-à-vis du quai de ces chantiers, les petits bateaux à vapeur; un pont volant sert à communiquer d'une rive à l'autre.

Le port décrit ici un autre angle auquel va faire suite le beau quai le long duquel la ville se développe sur une étendue de 500 mètres.

Dans l'angle même est la consigne où l'on vient purger sa quarantaine; à quelque distance, le bâtiment où l'on met aux arrêts les matelots tapageurs; puis le bateau-poste de Corse, près du grand débarcadère central, au delà duquel sont mouillés, bout à quai, les bâtiments marchands qui offrent sans cesse une forêt de mâts.

Longeons maintenant le côté oriental du port pour revenir à notre point de départ, l'entrée. Nous aurons à tourner plusieurs fois, car, pour donner plus d'emplacement au bassin, l'enceinte décrit plusieurs circonvolutions. En portant du quai les regards vers le sud-est, on aperçoit, à un millier de mètres dans cette direction, le fort Lamalgue, dont les coteaux donnent des vins renommés, et sur les terrains bas de l'espace intermédiaire plusieurs bassins et la nouvelle ville marchande, née depuis la conquête de l'Algérie.

Enfin, à l'entrée du port se dresse la machine à mâter (1847, p. 289).

Le clocher que l'on remarque à droite de l'entrée est celui de l'église Saint-Louis, et au-dessus se dresse le mont Faron, dont les redoutables fortifications se tiennent suspendues dans les airs comme autant de tonnerres. En haut de ce sommet si aigu, si difficile à gravir, est une citerne immense où l'on mettrait presque une frégate à flot, et qui sert à l'approvisionnement d'un fort capable de contenir



Vue du port de Toulon, prise de la petite rade.

3 000 hommes. Les pentes inférieures de la montagne offrent çà et là d'autres fortifications qui achèvent de rendre la ville inattaquable, et quantité de bastides ou maisons de plaisance au milieu d'une riche végétation.

Quant au port militaire, nous n'en dirons que peu de mots. On y remarque surtout les chantiers de construction, les forges, la mâture, la corderie, la voilerie, les magasins et l'arsenal maritime, un des plus beaux de l'Europe. Dans ces chantiers sont deux cales couvertes, dont les immenses toitures, de 250 pieds de long sur 60 de large, sont destinées à abriter du soleil brûlant de l'été et des intempéries des saisons les vaisseaux de premier rang qu'on y construit.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE PAYSAGE.



Dessin de Marvy, d'après Turner.

Qui de nous, dans une heure de silencieuse rêverie, où l'on se soustrait aux rumeurs du monde, aux agitations de la cité, qui de nous n'a souvent arrêté ses pensées sur quelque scène champêtre reproduite par la mémoire, ou enfantée par l'imagination ? Qui de nous ne s'est fait à lui-même son paysage, cadre idéal de la vie, cadre mobile et variable selon les diverses circonstances de notre destinée, et les diverses situations de notre esprit ou de notre cœur ? Quel que soit notre état de fortune, notre absorption dans les soucis matériels, ou le rêve souvent plus tenace, plus impérieux de l'ambition, nous n'échappons point à l'influence de la nature extérieure, de cette nature qui nous environne de toutes parts, qui, dans ses éternelles harmonies, sans cesse frappe notre oreille, attire nos regards, et de temps à autre

nous saisit par l'émouvant souvenir des naïves émotions de notre enfance et des vives joies de notre jeunesse. Nous y revenons après nous en être imprudemment écartés, nous y revenons comme à un refuge paisible, après les fatigues d'un voyage aventureux, comme au sanctuaire où brille perpétuellement dans tout son éclat le feu sacré dont la flamme vacille et s'affaiblit souvent en nous. Cette nature qui nous entoure, Dieu nous l'a donnée comme un enseignement et une consolation, comme une mère et une amie. Elle est liée à l'existence de l'homme, elle en reproduit l'image dans le cours des saisons, elle berce l'enfant au milieu de ses fleurs, elle assoupit sous ses verts ombrages les ardentes passions de l'âge mûr, elle ouvre dans son sein un dernier gîte au vieillard. Nous vivons avec elle. A tout instant, nous sommes ramenés vers elle par un attrait instinctif, ou par une irrésistible impulsion. Alors, nous nous créons au sein de ses inépuisables richesses un asile coordonné d'après nos sensations. L'idéal, pour les uns, c'est la maison blanche de Rousseau avec ses contrevents verts, pour d'autres un des lacs argentés de Wordsworth : tantôt nous soupirons après l'île solitaire, l'île ignorée et libre de Thomas Moore, tantôt après les vastes steppes chantées par les poëtes russes ; dans nos jours de tristesse, nous songeons aux sombres défilés de Salvator Rosa, dans nos jours heureux aux splendeurs de l'Orient.

Sans sortir des épaisses murailles qui composent notre demeure, nous nous en allons sur les ailes de la fantaisie à travers l'immense espace, cherchant et admirant tour à tour les plus riantes ou les plus grandes images ; ici la mer aux flots d'azur et d'émeraude ; là les austères forêts du nord, ou les palmiers avec leurs grappes de fruits savoureux mûris par un ardent soleil, ou les cimes des montagnes couvertes de glaces éternelles. Si un seul de ces tableaux ne suffit point aux caprices de notre imagination nous pouvons sans de grands efforts y trouver un complément, allier les beautés distinctives d'une contrée à celles d'une autre contrée, la montagne rocailleuse à la vallée féconde, et l'œuvre de l'industrie humaine à la nature primitive.

Notre gravure représente une de ces compositions de paysage où l'artiste s'applique à réunir sur un même point, et dans un harmonieux ensemble, des images étudiées en différents lieux ; d'un côté la montagne escarpée portant à sa cime, comme un nid de condor, une forteresse, une ville inaccessible, puis un pont immense dont les arches colossales traversent toute l'étendue d'un lac ; de l'autre côté ce lac tranquille doré par un lumineux rayon de soleil, sillonné par de légères embarcations, ombragé par des arbres majestueux, puis la colline solitaire, traversée par deux frais courants, puis le gazon touffu, les plantes abondantes où les vaches s'enfoncent jusqu'au poitrail, où les pâtres causent mollement assis l'un à côté de l'autre.

Qu'on ne cherche point dans une des régions du globe cette scène peinte par Turner, elle n'existe nulle part. C'est une œuvre d'imagination inspirée par différentes œuvres réelles, une strophe de l'Arioste, une page des contes de l'Orient. Que la poésie, a dit un des maîtres de l'antiquité, soit comme la peinture ! Cette fois, la peinture et la poésie sont réunies. L'œuvre de Turner, quoique l'on puisse lui reprocher la mollesse et le vague du dessin, attache les regards et parle à la pensée.

COLONIES DE DÉPORTATION.

Un officier de la marine française, M. le capitaine Rigodit, a publié, en 1839, à Toulon, une brochure qui a pour titre : *De la nécessité d'une colonie de déportation et de quelques localités propres à son établissement.* Nous empruntons à ce travail, peu connu, quelques passages qui nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs, ne fût-ce que sous le rapport de l'étude géographique. L'auteur a soin d'annoncer que le choix des lieux qu'il décrit a été restreint par l'impossibilité de former des établissements près des terres déjà colonisées par les Européens, et par la nécessité de trouver réunies les conditions de salubrité, de fertilité du sol et d'isolement qui puisse empêcher les évasions.

ILES MALOUINES OU FALKLANDS.

Cet archipel, situé à l'est du détroit de Magellan, est composé d'un grand nombre d'îles de diverses grandeurs partagées en deux groupes par le canal de San-Carlos. Deux d'entre elles sont considérables, Solédad et Falkland. Comme toute la côte orientale de Patagonie, les Malouines manquent de bois, mais à quelques pieds de profondeur, on trouve partout une tourbe excellente, qui, desséchée avant d'être employée, donne un feu aussi ardent que le charbon de terre. Lors de la découverte par des Malouins, il n'y avait aucun quadrupède sur ces îles : les bœufs, chevaux, porcs et lapins importés par les Français et les Espagnols s'y sont depuis considérablement multipliés à l'état sauvage. Au contraire les amphibies, qui étaient extrêmement nombreux, y ont été à peu près détruits par les pêcheurs anglais et américains.

On y trouve beaucoup d'oiseaux qui, par eux-mêmes ou par leurs œufs, fournissent un aliment précieux aux navigateurs : les végétaux qui y croissent spontanément offrent un rafraîchissement recherché pour la guérison du scorbut.

Le pays est partout arrosé de petites rivières : le gibier et le poisson y sont abondants.

En 1764, Bougainville, commandant une expédition composée de la frégate *l'Aigle* et la corvette *le Sphynx*, aborda aux Malouines dans la baie située à l'est de Solédad, et en prit solennellement possession au nom du roi de France, y bâtit un fort et y établit une colonie composée de deux familles Canadiennes, d'ouvriers de toute espèce, et en la quittant, la laissa pourvue de vivres pour deux ans. En 1766, Bougainville, dans un second voyage, y apporta de nouveaux colons et des approvisionnements. Il trouva la colonie dans l'état le plus satisfaisant. M. de Nerville, qui y commandait, a écrit les détails suivants.

« Notre agriculture donne toute espérance : toutes les plantes potagères ont réussi ; à l'égard du blé, il a produit de beaux épis, mais quant à la forme seulement : il n'est point venu de grains. Nos terres demandent à être plus longtemps travaillées et même améliorées avec de bon fumier. Ce que nous avons de bestiaux ne suffit que pour des essais ; quatre de nos génisses et trois chevaux sont toujours en plein champ ; nous n'avons pu réussir à les rattraper, mais leur humeur vagabonde nous fait connaître un des grands avantages du pays : c'est que les bestiaux peuvent y rester en toute saison, jour et nuit aux champs, et qu'ils y trouvent pâture et litière.

» L'hiver que nous avons passé ici n'a point été rigoureux : jamais assez de neige pour couvrir la boucle des souliers, de glace pour soutenir une pierre grosse comme le poing, et si ce n'eût été la pluie qui passait à travers nos couvertures, comme un crible, nous aurions fait très-peu de feu. »

Ces heureux commencements pouvaient faire espérer un avenir prospère pour notre colonie naissante à laquelle Bougainville consacrait ses soins et sa fortune, lorsque l'Espagne inquiète de notre voisinage, réclama cet archipel comme annexe de la vice-royauté de Buenos-Ayres. Des négociations eurent lieu, et en 1767, à la suite d'un traité, notre établissement de Solédad fut remis à cette puissance qui plus tard l'abandonna.

Nous avions pris possession de Solédad en 1764 : Byron prit possession de Falkland pour l'Angleterre en 1765 ; mais cette puissance ayant refusé de restituer cette île, comme nous avions fait de Solédad, le vice-roi de Buenos-Ayres

en fit enlever les Anglais et détruisit leur établissement.

Une guerre générale faillit être le résultat de cette violence, et pour l'éviter, il fut convenu entre les deux couronnes que les établissements détruits seraient relevés et que l'Angleterre serait remise en possession de Falkland, mais qu'ensuite elle l'abandonnerait.

L'Angleterre n'a donc plus aucun droit sur ces îles, et peut-être même l'Espagne est-elle dans le même cas : néanmoins en 1820, la république de Buenos-Ayres, se croyant subrogée aux droits de l'Espagne, en fit prendre possession par la frégate *l'Héroïne*, et avec son autorisation, un Français suivi d'un certain nombre de Gauchos était venu s'y établir, lorsque vers 1832, l'Angleterre fit occuper notre ancien établissement de Solédad par un lieutenant de vaisseau et quelques soldats. Le Français, se prétendant lésé, protesta contre cette usurpation et se rendit à Buenos-Ayres pour obtenir justice, tandis que les Gauchos se constituèrent en état d'hostilité contre le poste anglais.

Dans cet état de choses, le gouvernement jugera s'il doit entamer des négociations avec les États qui prétendent à la souveraineté des Malouines, ou si, reprenant les droits abandonnés par l'Espagne, il fera occuper telle partie de cet immense archipel jugée convenable à une colonie de déportation.

PORT-FAMINE.

Ce port, situé à 40 lieues à l'ouest du cap des Vierges, dans le détroit de Magellan, après le passage du second goulet, est le lieu qu'avait choisi Sarmiento, en 1581, pour y fonder la colonie de Philippeville, au moyen de laquelle l'Espagne prétendait interdire aux autres nations le passage dans la mer du Sud.

Quatre bastions y furent érigés et armés pour protéger la ville où 400 colons furent laissés ; mais trop occupés ailleurs, les Espagnols négligèrent cet établissement avant qu'il pût se suffire à lui-même ; la dissension se mit parmi les colons, et en 1587, quand Cavendish y parut, un seul homme y restait.

L'issue malheureuse de cette tentative pour coloniser cette extrémité de l'Amérique ne me paraît pas un motif suffisant pour faire renoncer à un nouvel essai dans un lieu sain, boisé et arrosé, où, suivant les divers navigateurs qui y ont relâché, la nature au printemps est parée de tous les dons précurseurs de la fécondité, où la chasse et surtout la pêche donnent les produits les plus abondants.

Byron, dans son voyage autour du monde en 1764, en parle dans les termes suivants :

« La rivière Sedger qui se jette à la mer au Port-Famine offre un aspect aussi agréable qu'il est possible d'en concevoir à l'imagination la plus riante et la plus féconde. Les sinuosités de son cours sont agréablement diversifiées : on aperçoit de chaque côté un bosquet d'arbres superbes qui penchent leurs têtes élevées sur la rivière, et forment un agréable ombrage. Les chants variés d'une foule d'oiseaux et les parfums des fleurs qui embellissent ses bords, semblent se réunir pour enchanter tous les sens du voyageur. Telle est cette délicieuse contrée dont les beautés ne sont connues que par un très-petit nombre de sauvages, tandis qu'elles feraient le charme des hommes du goût le plus délicat. Parmi les arbres, il y en a d'un diamètre de trois pieds et demi ; le bois près du rivage s'étend tout le long des collines, mais les montagnes qui sont un peu plus loin dans l'intérieur, s'élèvent beaucoup plus haut, et leurs sommets déchirés et stériles sont toujours couverts de neige. »

Plus loin il ajoute : « Nous commençâmes l'année 1765 au Port-Famine, où nous jouîmes de tous les agréments que nous avions droit d'attendre : nous avions du poisson, de l'eau et du bois en abondance. »

Tel paraît être en effet Port-Famine en été, d'après les récits de Cavendish, de Weddell et du capitaine King ; mais par 54° latitude australe à un été de quelques mois paralysé déjà dans ses effets par les nombreux coups de vent du Sud au Nord-Ouest accompagnés de déluges de pluie et de grêle, succède un hiver long et rigoureux.

Ce n'est donc qu'après un essai de colonisation sur une petite échelle, qu'en cas de succès, on pourrait procéder à un établissement définitif ; néanmoins les Guanacos de cette partie de l'Amérique et les chevaux des Patagons trouvant dans les pâturages qui croissent spontanément sur ce sol fertile une nourriture abondante, on ne peut douter de la possibilité de recueillir en été un fourrage suffisant pour la nourriture des animaux domestiques durant la saison froide : la colonie obtiendra donc presque sans travail, eau, bois, fourrage et pêche abondante : les essais à faire montreront ce que la culture des céréales et des légumes peut ajouter aux productions spontanées du sol, et si les récoltes à attendre suffiront aux besoins de la colonie et à ses échanges.

Une dernière considération paraît devoir être présentée en faveur d'un essai de colonisation à Port-Famine, c'est que là, du moins, l'espace est incontesté et sans limite ; les Patagons qui fréquentent les côtes du détroit en été n'y ont aucune prétention ; ils ne s'approchent guère des Européens que pour en obtenir des vivres, et leur état misérable ne serait pas un encouragement à la désertion.

COTE OCCIDENTALE DE PATAGONIE.

Cette côte diffère essentiellement de la côte correspondante de la Patagonie orientale : au lieu de terrains bas, imprégnés de salpêtre et de sel, où la végétation est réduite à quelques chétives plantes, on trouve ici un sol montueux, accidenté, arrosé et couvert de bois superbes. Le littoral est entrecoupé de golfes profonds et de canaux qui séparent du continent des îles considérables. Les ports y sont nombreux et offrent des abris sûrs aux vaisseaux de tout rang. Malheureusement ces avantages sont compensés : le climat y est froid et humide ; les vents du S.-O. au N.-O., qui y règnent presque constamment, soufflent avec une violence qui en rend l'approche dangereuse, et amènent avec eux une rapide succession de pluie, de grêle et de rafales qui en éloignent les navires n'ayant d'ailleurs aucun motif pour approcher une côte où il n'y a pas d'établissements et où la grande pêche est rarement avantageuse.

Néanmoins il semble impossible qu'un pays situé entre des parallèles correspondants à ceux dans lesquels la France est renfermée, et où l'on trouve un pays arrosé et une superbe végétation, se refuse aux diverses cultures qui chez nous font vivre l'agriculteur.

Les renseignements manquant pour résoudre complétement cette question, ce n'est qu'en allant sur cette côte faire une exploration de ses ressources qu'on en obtiendra une entière solution. Dans ce cas, les lieux préférables seraient les suivants :

Port Henry. — Ce port est situé à la côte septentrionale de l'île Madre-de-Dios, à une lieue du cap Très-Puntas. L'accès en est facile, et au fond du havre se trouve une véritable darse où un navire peut entreprendre toute espèce de réparation ; l'eau, le bois sont abondants près d'une plage de sable. Latitude sud, 50° 02'; longitude occidentale, 77° 35'.

Santa-Barbara. — Ce port situé, à la côte nord de l'île Campana, a deux entrées séparées par une île. Il offre un excellent abri, et le petit brassiage de ses abords en rend l'accès facile. L'eau et le bois y sont abondants. Latitude sud, 48° ; longitude occidentale, 77° 50'.

Port Otteway. — Ce port, situé à la côte méridionale de l'île Très-Montès, s'enfonce à 5 milles dans l'ouest de Holloway-Sound : l'entrée en est facile ; c'est un des meilleurs havres de la Patagonie occidentale, où l'on trouve

comme dans les précédents de l'eau et des bois superbes. Latitude sud, 46° 50′ ; longitude occidentale, 77° 40.

La suite à une autre livraison.

HUDIBRAS.

Fin. — Voy. p. 57, 244.

Un des charmes du roman de Cervantes est sans contredit cette amitié naïve, honnête, constante, qui unit si intimement don Quichotte et Sancho. Le cœur sourit à la sollicitude grave et paterne du maître, au dévouement plaintif mais obstiné du pauvre écuyer. On les aime de toujours s'aimer. Cervantes devait être aussi bon qu'il était sensé. On a dit que l'esprit nuit à la bonté : on peut dire avec autant de raison que la bonté sert à l'esprit ; en s'alliant à lui elle ajoute à sa force et étend sa portée. Cervantes amuse le monde entier ; Butler n'est apprécié que d'un seul peuple : sa verve est enfiélée : aucun de ses personnages n'inspire la moindre sympathie. Son but n'était que de rendre ridicules et haïssables les deux sectes que personnifient ses deux héros : c'est, en somme, un plaisir assez maussade que le spectacle des discordes entre les méchants et les sots.

Jusqu'au septième chant, Hudibras et Ralpho, quoique discutant sans cesse avec aigreur, ont du moins continué à marcher côte à côte et à partager les mêmes périls ; mais leur aventure chez le sorcier les sépare. Ralpho, qui le premier a fui de l'antre de Sidrophel, n'en est point sorti les mains nettes ; il a mis a profit le tumulte du combat pour emplir ses poches de *gimcracks, whims* et *jiggumbobs* (1). Aussi n'a-t-il nulle envie d'obéir à son maître et d'aller éveiller l'attention du constable. D'ailleurs il se souvient amèrement des coups de fouet que le chevalier voulait lui imposer par procuration, et, pour se venger, il va droit au château de la douairière où il raconte à la dame les ruses et les coquineries d'Hudibras.



Aventure nocturne du chevalier dans un château. — D'après Hogarth.

De son côté, le chevalier se prend à songer qu'un constable ignorant pourrait bien ne point estimer à leur juste valeur ses glorieux exploits chez l'astrologue, et il lui paraît prudent de laisser son écuyer se tirer seul de ce mauvais pas. Il trouve donc plus opportun d'aller au château demander à la dame la récompense promise de cette flagellation qu'il ne s'est point donnée.

Avertie par l'écuyer, la dame reçoit le chevalier avec une courtoisie ironique. Elle écoute avec patience ses hâbleries, ses faux serments, et lorsqu'il a épuisé tous les mensonges que lui inspire son imagination drôlatique, elle le confond en lui racontant de point en point toutes ses véritables pensées et actions depuis le jour où il s'est séparé d'elle. Tandis que, dans son trouble et sa stupéfaction, le malencontreux chevalier cherche quelque moyen de mieux tromper la belle, on entend un grand bruit de gens qui frappent violemment à la porte : ce sont des valets de la dame déguisés en lutins. Hudibras pâlit, fuit, se cache sous une table : les lutins le poursuivent, le découvrent et le battent. Le pauvre chevalier demande grâce ; la bande diabolique lui crie de ses voix formidables qu'il ne sortira de ses griffes qu'après une confession générale et complète de ses péchés. Hudibras ne se fait point prier longtemps ; il avoue ses supercheries, ses parjures ; il convient qu'il n'aime de la dame que sa dot ; son projet était de s'approprier le château et le reste, puis d'abandonner la châtelaine en lui faisant quelque petite pension alimentaire. Les lutins lui font ensuite subir un interrogatoire sur les articles de la foi que sa secte professe, et Butler, en composant les réponses d'Hudibras, se donne la partie belle pour mettre à nu l'hypocrisie et la perversité des presbytériens.

(1) Voici le vers anglais :

« Of gimcracks, whims and jiggumbobs. »

Mot à mot : « de mauvaises pièces mécaniques, de petites choses bizarres et de babioles. »

Il faudrait prononcer ce singulier vers à peu près ainsi :

« Ov djim'kraks, houimes an'd djig'eume-bobs. »

Un des lutins donne le signal du départ, et dit à Hudibras :

— Je suis content de tes propos,
Et veux bien épargner tes os.
Machiavel, homme de tête,
Auprès de vous n'est qu'une bête,
Sa finesse est bien au-dessous
De ce qui semble saint chez vous.

A ces mots, lutin et lumière
Disparurent, laissant derrière
Hudibras dans l'obscurité,
D'une odeur de soufre empesté.

Hudibras reste immobile, à bout d'esprit comme de courage. Il entend une voix qui semble celle de sa conscience et qui lui dit des vérités fort peu agréables. C'est sans doute encore un esprit; mais celui-ci est compatissant; il relève dans l'ombre le chevalier, l'emporte, lui fait traverser une fenêtre, le pose sur son cheval et galope avec lui.

Cet esprit n'est autre que Ralpho. Au lever du jour, Hudibras le reconnait. Après une longue explication, le chevalier et l'écuyer se pardonnent mutuellement leurs fautes et se concertent sur les moyens de prendre une revanche éclatante sur leurs ennemis. Hudibras s'arrête à la pensée, que lui suggère Ralpho, d'aller remettre ses intérêts entre les mains d'un homme de loi. Vient alors la description d'un avocat, type infâme dont Butler se complaît à dépeindre, dans leurs nuances les plus fines, toutes les intrigues et les roueries. L'avocat conseille à Hudibras de faire pendre le sorcier et d'intenter un procès à la dame; mais il faudrait tirer de la veuve quelque écriture qu'il fût possible de produire en justice comme promesse de mariage. Hudibras adresse une longue épître ridicule à la dame, qui lui répond par une épître moqueuse. Ces deux lettres, qu'il serait difficile d'analyser, ne sont suivies d'aucun récit : le poëme est inachevé. Un chant entier, qui est le huitième dans les éditions anglaises, et le neuvième ou dernier dans l'édition accompagnée de la déplorable traduction que nous avons citée, est consacré à une longue digression satirique sur la politique et l'histoire des presbytériens et des indépendants. Butler introduit le lecteur dans une assemblée puritaine où l'on vient annoncer que le peuple s'est soulevé et brûle les parlementaires ou les pend en effigie. Les membres de l'assemblée, saisis d'effroi, s'apprêtent à prendre la fuite : c'est le sujet de la dernière gravure d'Hogarth que nous avons reproduite.



11 février 1660. — D'après Hogarth.

ORIGINE DE L'HOMME ET DE LA TRAITE DES NÈGRES,

D'APRÈS LES AMAKOUA, PEUPLE DE L'AFRIQUE ORIENTALE (1).

« Au commencement, le bon Dieu *Mouloukou* fit deux trous ronds dans la terre; de l'un il sortit un homme, de l'autre une femme. Puis il fit deux autres trous d'où sortirent un singe et une guenon, auxquels il assigna les forêts et les lieux stériles pour séjour. A l'homme et à la femme, le bon Dieu donna la terre cultivable, une pioche, une hache, une marmite, une assiette et du millet. Il leur dit de piocher la terre, d'y semer le millet, de se construire une maison et d'y faire cuire leur nourriture. L'homme et sa compagne, au lieu d'obéir au bon Dieu, mangent cru le millet, cassent l'assiette, répandent des ordures dans la marmite, jettent au loin leurs outils et vont chercher un abri dans les bois. Dieu, voyant cela, appelle le singe et la guenon, leur donne les mêmes outils et les mêmes ustensiles, et leur ordonne de travailler. Ceux-ci piochent et plantent, se bâtissent une maison, cuisent et mangent le millet, nettoient et rangent l'assiette et la marmite. Alors Dieu fut content. Il coupa la queue qu'il avait mise au singe et à la guenon, et l'attacha à l'homme et à la femme. Puis il dit aux premiers : — Soyez hommes; aux seconds : — Soyez singes. »

On voit que, d'après cette tradition, la déchéance de l'homme est une punition non-seulement de la désobéissance, mais encore de la paresse.

(1) Extrait de E. de Froberville.

Voici, suivant le même peuple, quelle fut l'origine de la traite.

« Il y a bien longtemps, le fond de la mer qui sépare aujourd'hui la terre des noirs de celle des blancs, était un pays d'une fertilité merveilleuse : on l'appelait *Kassipi*. Une année y fut particulièrement si abondante en grains, que les habitants, dont les magasins étaient pleins jusqu'au comble, en sablèrent leurs chemins au lieu d'en faire présent aux peuples voisins qui éprouvaient alors une affreuse disette. Mouloukou, le bon Dieu, fut irrité de cette méchante indifférence : « Malheur sur vous! » dit-il aux habitants de Kassipi ; et cette malédiction ne tarda pas à s'accomplir. La terre devint stérile ; mais cette nation ne devint pas meilleure. Les diables prirent possession du pays ; le cœur des habitants s'endurcit davantage, et ils firent cause commune avec les démons. La mer envahit leur territoire, mais les mauvais esprits les aidèrent à gagner le rivage d'Afrique où ils furent bien reçus des indigènes, parce qu'ils étaient intelligents et industrieux. Alors Mouloukou dit : « Ces gens sont incorrigibles, et les peuples qui les ont accueillis sont stupides. Je détourne mes yeux de cette race de méchants et de fous. » C'est depuis cette époque que les Africains se vendent les uns les autres, et que les navires des blancs viennent les enlever. Cependant, comme les diables vivent toujours au fond de la mer dans le pays de Kassipi, et qu'ils soulèvent des tempêtes terribles, le passage est dangereux pour les navires, et il est d'usage de les apaiser en jetant à l'eau un sac d'argent ou l'esclave le mieux fait et le mieux vêtu de la cargaison. »

PRODUCTION ET VALEURS RELATIVES

DE L'OR ET DE L'ARGENT A DIFFÉRENTES ÉPOQUES (1).

La quantité de métaux précieux que les divers pays livrent annuellement à l'industrie peut être évaluée de la manière suivante :

	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE
	POIDS.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.	par contrée.
	kilogr.	fr.	kilogr.	fr.	fr.
Amérique	614 641	136 480 000	14 934	51 434 000	187 914 000
Europe	120 000	26 667 000	1 300	4 478 000	31 145 000
Russie.	20 720	4 604 000	22 564	77 720 000	82 324 000
Afrique	»	»	4 000	13 778 000	13 778 000
Archipel de la Sonde	»	»	4 700	16 189 000	16 189 000
Divers.	20 000	4 444 000	1 000	3 444 000	7 888 000
Totaux	775 361	172 195 000	48 498	167 043 000	339 238 000

Ainsi on produit aujourd'hui 1 kilogramme d'or pour 16 d'argent, ou 1 franc en or pour 1 franc 3 centimes en argent.

Cette égalité de valeur dans la production de l'or et dans celle de l'argent est un fait remarquable qui ne s'était pas vu depuis le milieu du seizième siècle.

La chaîne des Andes d'un côté, et les vastes alluvions de la Russie asiatique de l'autre, sont les deux principales sources des métaux précieux. Dans la production générale, l'Amérique fournit les 79 centièmes de l'argent, et la Russie les 47 centièmes de l'or.

Divers pays producteurs d'or et d'argent ne sont pas comptés dans l'évaluation précédente. Il est probable que la Chine, le Japon et l'Asie méridionale, déduction faite des îles de la Sonde et de la Turquie d'Asie, dont on a tenu compte dans le tableau ci-dessus, produisent environ 875 000 kilogr. d'argent et 55 700 kilogr. d'or, valant, au taux de la monnaie française, 194 millions et demi et 192 millions. Ainsi il y aurait 1 kilogr. d'or contre un peu moins de 16 kilogr. d'argent, ou 1 franc en or contre 1 franc 1 cent. en argent, et l'extraction des deux métaux réunis approcherait de 400 millions.

On calcule qu'il y a en Europe une masse d'espèces monétaires d'environ 8 milliards, qui se renouvelle perpétuellement, et dans laquelle on puise sans cesse pour les besoins des arts. Sur ces 8 milliards, la France en possède au moins 3 ; mais nous devons nous affliger plutôt que nous réjouir de cette richesse apparente, qui est atténuée par une faible circulation, et dont, par conséquent, une partie notable est perdue pour la société. C'est une déplorable habitude, encore trop répandue chez nous, que celle de thésauriser et d'enfouir des espèces métalliques. Il est hors de doute que sur nos 3 milliards d'espèces, une moitié au moins pourrait être consacrée successivement à l'amélioration du sol et de l'industrie et au développement du commerce extérieur, et qu'il en résulterait dans le revenu annuel une augmentation qui, évaluée modérément à raison de 5 à 6 pour 100 du capital employé, ne serait pas de moins de 75 à 90 millions.

L'Angleterre, pour une population peu inférieure à la nôtre et pour une quantité de transactions commerciales beaucoup plus considérable, n'a guère qu'un milliard de numéraire. Les États-Unis, avec une population fort éparse, circonstance qui oblige à multiplier le signe représentatif des valeurs, n'avaient pas, en écus, plus d'un demi-milliard en 1835, alors qu'ils étaient en grande prospérité. Rien n'est donc moins sage que de conserver une aussi grande partie de la richesse mobilière de la France sous une forme sujette à la dépréciation.

Les matières vieilles ou neuves qui sont fondues pour la fabrication des bijoux et de tous les ustensiles d'or et d'argent, pour le seul usage de l'Europe et de l'Amérique du Nord, montent à plus de 150 millions de francs.

Suivant M. Mac Culloch, le frai des monnaies (ou altération par le frottement) et les pertes monétaires dues aux naufrages et aux accidents montent à 1 pour 100 de la valeur totale des monnaies. Ces pertes seraient donc, par an, de 80 millions pour l'Europe seulement, et de 30 millions pour la France ; chiffres bien difficiles à admettre. Si l'on part de cette hypothèse, on trouve qu'un milliard frappé au commencement d'un siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions, après deux siècles 134, et qu'après cinq cents ans il serait réduit à la somme insignifiante de 6 600 000 fr. Une déperdition moitié moindre que celle qu'indique M. Mac Culloch, soit $\frac{1}{200}$ par an, réduit un milliard à 605 millions au bout d'un siècle, à 366 millions au bout de deux siècles, à 81 millions après cinq cents ans, et à 6 600 000 fr. après mille ans. Enfin, en admettant le frai de $\frac{1}{400}$, adopté par M. Jacob dans son ouvrage intitulé *Precious metals*, en écartant même, ainsi qu'il

(1) Cet article est extrait d'un travail intéressant publié dans la Revue des deux mondes par M. Michel Chevalier, sous le titre : *Des mines d'argent et d'or du nouveau monde.*

l'a fait, toute autre cause de disparition, on trouverait qu'un milliard est réduit après un siècle à 755 millions, après cinq cents ans à 240 millions, après mille ans à 60 millions. Ainsi, avec le frai de $\frac{1}{360}$, une masse de numéraire qui serait montée à 5 milliards sous Constantin, et que le produit des mines ne serait pas venu entretenir, n'aurait plus été que de 300 millions à l'époque de Philippe le Bel.

C'est ce qui explique en partie comment les métaux précieux étaient devenus très-rares en Europe à l'époque de la découverte de l'Amérique, après avoir été en assez grande abondance autour de la capitale de l'Empire romain. L'or et l'argent accumulés par les rois de Perse seuls, et qui plus tard, après diverses phases, passèrent dans les coffres de l'Empire et de ses principaux personnages, montaient à près de 2 milliards, suivant M. Dureau de La Malle. Dans la Grèce même, du temps de Démosthènes, l'or et l'argent, par rapport aux denrées de première nécessité, ne valaient plus que le cinquième de ce qu'ils avaient représenté sous Solon. Toutes ces richesses concentrées dans l'Empire diminuèrent successivement à mesure que la décadence se manifesta. Les tributs payés aux Barbares n'étaient plus compensés par des conquêtes et des captures nouvelles; les mines devinrent moins productives et finirent même par n'être plus exploitées; les invasions déterminèrent l'enfouissement de quantités considérables de métaux précieux; plus tard, le commerce avec les pays à épices et à parfums exigea des exportations d'espèces métalliques; les croisades aussi causèrent des exportations assez fortes dont il ne resta rien. Toutes ces causes agissant dans le même sens que le frai, on doit évaluer à 800 ou 900 millions tout au plus les espèces qui existaient en Europe à la fin du quinzième siècle.

C'est une erreur généralement répandue que de croire que la découverte de l'Amérique changea subitement cet état de choses. Les dépouilles des Aztèques et des Incas étaient insuffisantes pour produire rien qui ressemblât à une révolution dans la valeur comparée des denrées et des métaux précieux. Tout l'or que les Pizarre et les Almagro enlevèrent aux temples du Soleil ne faisait qu'une somme de 20 millions de francs, moins de 6 000 kilogrammes. En supposant que ce fût tout en or (il y avait environ un septième de la valeur en argent), c'était une masse du tiers seulement d'un mètre cube. Tout le butin fait à Mexico après le siége mémorable soutenu contre Cortez se réduisait, suivant l'estimation de Bernal Diaz, presque double de celle de Cortez lui-même, à 1 125 kilogrammes, aux deux tiers d'un hectolitre en volume. Ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle que la découverte des mines d'argent du Potosi amena l'abondance de l'argent qu'on avait jusqu'alors espérée sans l'obtenir. Dès ce moment les prix de toutes choses furent bouleversés : l'hectolitre de blé, qui s'acquérait moyennant 14 à 18 grammes d'argent, en exigea presque immédiatement 40, et puis successivement 50 et 60; actuellement, et depuis près d'un demi-siècle, il en vaut environ 90, terme moyen.

Les valeurs respectives de l'or et de l'argent varient beaucoup suivant les temps et les pays, et dépendent de la proportion relative de ces deux métaux. Le petit résumé suivant va permettre d'en juger.

En Grèce, avant les expéditions d'Alexandre, la valeur de l'or était à peu près de douze à treize fois celle de l'argent, à égalité de poids, ou, en abrégé, ce rapport était de 12 ou 13. Après les conquêtes de ce prince, qui firent sortir de l'Asie d'immenses trésors jusque-là enfouis dans l'épargne des princes, le rapport devint 10. C'était ce rapport qui prévalait en Asie, et qui existait encore en Europe au moment de la découverte de l'Amérique. Pendant le siècle qui s'écoula après la découverte, il oscilla entre 10,7 et 12. Dans les deux derniers siècles, il a flotté, tout en s'élevant dans son mouvement général, entre 14 et 16. Depuis plusieurs années, il se tient constamment entre 15 et demi et 15 trois quarts.

Au Japon, qui est le pays où l'or abonde le plus relativement à l'argent, le rapport est de 8 ou de 9. En Chine, au contraire, ce rapport, qui n'était que de 12 ou 13 au commencement du siècle, s'est élevé successivement jusqu'à 17, plus haut que chez nous.

La proportion habituelle d'argent qu'on rencontre dans un poids déterminé de minerai mexicain, n'est pas aussi élevée qu'on le croit généralement. Les minerais maigres de la Saxe et de la Hongrie, qui renferment de trois à quatre millièmes et demi d'argent, sont moins pauvres que la moyenne des minerais mexicains ou péruviens; la différence est souvent de plus de moitié. Certaines mines du vieux continent ont offert des blocs d'argent natif aussi beaux que tout ce que le nouveau pourrait en citer. Celles de Kongsberg en Norvége, de Schneeberg en Saxe, celle de Sainte-Marie-aux-Mines en France, abandonnées pourtant, ont donné des masses d'argent natif du poids de 30 kilogrammes, qu'on chercherait vainement, dit M. de Humboldt, dans les mines les plus riches du nouveau monde. Mais, par la puissance de leurs filons, les mines mexicaines ou péruviennes ont une supériorité extraordinaire.

La production totale de l'Amérique, depuis la découverte, peut être évaluée à 36 milliards 600 millions, dont 26 milliards 700 millions en argent et 9 milliards 900 millions en or; en poids elle est de 120 169 000 kilogr. d'argent, de 2 877 600 kilogr. d'or. Tout l'argent formerait un volume de 11 477 mètres cubes, ou une sphère dont le rayon aurait 14 mètres, et qui, placée à côté de la colonne Vendôme, n'atteindrait qu'aux deux tiers de la hauteur. L'or, dont le volume n'est que de 149 mètres cubes, et dont on avait dit, entre autres fables, que la seule rançon de l'Inca Atahualpa avait comblé un temple, ne remplirait même pas à moitié une chambre de 5 mètres d'élévation sur 8 mètres de long et 8 mètres de large.

ÉLOGE DE L'INTELLIGENCE,

Par le poete persan Ferdouchi.

L'intelligence est le plus grand de tous les dons de Dieu, et la célébrer est la meilleure des actions. L'intelligence est le guide dans la vie, elle réjouit le cœur, elle est ton secours dans ce monde et dans l'autre. La raison est la source de tes joies et de tes chagrins, de tes profits et de tes pertes. Si elle s'obscurcit, l'homme à l'âme brillante ne peut plus connaître le contentement. Ainsi parle un homme vertueux et intelligent, des paroles duquel se nourrit le sage. « Quiconque n'obéit pas à la raison se déchirera lui-même par ses actions; le sage l'appelle insensé et les siens le tiennent pour étranger. » C'est par l'intelligence que tu as de la valeur dans ce monde et dans l'autre; et celui dont la raison est brisée tombe dans l'esclavage. La raison est l'œil de l'âme; et si tu réfléchis, tu dois voir que, sans les yeux de l'âme, tu ne pourrais gouverner ce monde. Comprends que la raison est la première chose créée. Elle est le gardien de l'âme; c'est à elle qu'est due l'action de grâces, grâces que tu dois lui rendre par la langue, les yeux et les oreilles. C'est d'elle que te viennent les biens et les maux sans nombre. Qui pourrait célébrer suffisamment la raison et l'âme ? et si je le pouvais, qui pourrait l'entendre ? Mais comme personne ne peut en parler convenablement, parle-nous, ô sage, de la création du monde. Tu es la créature de l'auteur du monde, tu connais ce qui est manifeste et ce qui est secret. Prends toujours la raison pour guide, elle t'aidera à te tenir loin de ce qui est mauvais; cherche ton chemin d'après les paroles de ceux qui savent, parcours le monde, parle à tous, et quand tu auras entendu la parole de tous les sages, ne te relâche pas un instant de l'enseignement. Quand tu seras parvenu à jeter tes regards sur les branches de l'arbre de la parole,

tu reconnaîtras que le savoir ne pénètre pas jusqu'à sa racine. *Introduction au Châh Nameh.*

POCÉ PRÈS D'AMBOISE

(Indre-et-Loire).

Pocé est une commune d'environ 850 habitants. Situé entre la petite rivière de la Ramberge et la route départementale qui va de Château-Regnault à Amboise, il communique à la Loire par la rivière de Cisse dans laquelle se jette la Ramberge, entre Perroux et la Mazère, et qui se perd elle-même dans la Loire en amont de la ville de Tours.

Pocé tire son nom du château seigneurial qui s'élève sur la rive droite de la Ramberge. La terre de Pocé était une des quarante-cinq terres titrées, et une des vingt-six baronnies de la Touraine. A cela se bornent, à peu près, tous les détails que l'histoire nous donne sur cette seigneurie.

Louis-Pierre d'Hozier, dans son Armorial de France, nous apprend que Marie de Sainte-Maure, dame de Rivarennes, épousa Pierre de la Rocherousse, seigneur de Pocé, et que, de concert avec lui, elle vendit, en 1388 et en 1390, le fief dont il était titulaire, à Marie, fille et héritière de Frédéric II, roi de Sicile.

Si maintenant nous songeons que Sainte-Maure était un des dix greniers à sel de la Touraine; que les barons de Sainte-Maure relevaient du roi de France, non à titre de bénéfice, mais à titre héréditaire, et qu'ils se disaient seigneurs de Sainte-Maure par la grâce de Dieu; si nous ajoutons qu'ils étaient au nombre des huit barons de Touraine auxquels appartenait le privilége de porter sur leurs épaules l'archevêque de Tours le jour de son intronisation, nous pourrons conclure de l'alliance de cette maison avec les Pocé que ces derniers n'étaient pas les plus minces barons de la Touraine, et qu'ils ont dû prendre une large part aux faits dont se compose l'histoire de cette province.

Ils ne s'attendaient guère que leur château passerait un jour dans les mains d'un industriel. Ils n'auraient jamais pu croire que là où avait résonné le bruit des armes, et où avaient flotté les éclatantes bannières, on entendrait le bruit du marteau, et qu'on n'y verrait s'élever dans les airs que la fumée d'une fonderie.

Le château de Pocé est devenu la propriété d'un maître de forges, et deux hauts-fourneaux remplacent aujourd'hui les portes fortifiées qui protégeaient sans doute le corps du château.

Quelles paroles égaleraient la muette éloquence de ce contraste, et quelle leçon d'histoire serait aussi féconde que ce spectacle! On voit ainsi résumées devant soi les révolutions qui, depuis trois siècles, se sont accomplies en France : la destruction de la féodalité, l'accession de ce qu'on nommait alors la roture à la propriété nobiliaire, et la substitution de l'industrie aux arts guerriers.



Vue de Pocé près d'Amboise.

Le charbon de terre ne se trouvant nulle part en Touraine, les forges de Pocé ne traitent le minerai de fer qu'au charbon de bois.

Si le château de Pocé est industriel, le bourg qui l'avoisine est agricole. Il produit des vins moins colorés et moins fins, mais plus recherchés que ceux du Cher pour la consommation de chaque jour; en un mot, ce sont des vins qui peuvent aller se mêler à l'eau du pauvre, et qui cependant ne sont point dédaignés par le riche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ORIGINES DES HOMMES ILLUSTRES.



Musée de Naples. — Portrait supposé de la mère de Raphaël, par un peintre inconnu.

Cette aimable figure dont un pinceau peu exercé semble n'avoir su qu'imparfaitement indiquer la chaste expression et les suaves contours, est-elle véritablement celle de la mère de Raphaël ? La tradition ne le dit que timidement ; mais on aimerait à la croire. On se plaît à retrouver dans ce portrait quelque chose de la grâce idéale des admirables compositions qui immortalisent le nom du Sanzio. Dans ses rêves sublimes de jeune homme, ne se souvenait-il point de celle qui avait veillé comme un ange sur son enfance ? Sa mère n'avait-elle pas été pour lui l'un des premiers types de ces têtes virginales, charmes divins de ses tableaux ? Qui empêche de supposer que celle qui lui a donné le jour a aussi inspiré son génie, et que les premiers sentiments du beau lui sont venus des doux regards de cette belle Italienne qui se penchait sur son berceau ?

L'un des points les plus curieux de la biographie des hommes célèbres est celui qui tient aux premières impressions de leur cœur et de leur intelligence, aux différentes causes qui ont agi, souvent à leur insu, sur leurs qualités naturelles, et donné l'impulsion à leur génie. C'est une question morale très-variée, très-intéressante, féconde en enseignements. Combien n'ont sans doute mérité l'admiration du monde que pour avoir exprimé les sentiments, les pensées d'une mère, d'une sœur ou d'une épouse ! Quel beau livre ce serait que cette secrète histoire du génie étudié dans les modestes et pures influences de la famille ! Mais cette source profonde reste presque toujours religieusement ignorée.

Pour les uns, il y a eu dans l'intérieur de leur famille, dans des traditions héréditaires, ou dans les occupations de leur père, un mobile dont ils n'ont pu se rendre compte que plus tard, mais qui peu à peu agissait sur leur esprit dès leurs jeunes années. Le père de Raphaël était peintre, un peintre assez médiocre, il est vrai ; mais il était bon, honnête, sensé, plein de sollicitude ; la vue continuelle de ses pinceaux et de ses couleurs n'a pas peu contribué sans doute à la vocation de son fils. Sans citer tant d'autres exemples anciens et

modernes, le père de Thorwaldsen était ciseleur, et dès son bas âge l'illustre sculpteur danois s'exerçait à modeler sous l'œil paternel des figures de nymphes et de tritons pour les navires. Johnson, fils d'un relieur, n'a-t-il pas pris dans l'atelier où il voyait établis tant d'ouvrages de tant de sortes le goût de ces lectures qui ont fait de lui un écrivain si érudit et si spirituel? Gessner a eu de même le bonheur de s'éveiller sur les bords du charmant lac de Zurich, au milieu des livres qui remplissaient l'imprimerie et la librairie de son père. Gœthe, à qui la fortune semble n'avoir rien voulu refuser de ce qui tente le plus l'ambition humaine, Gœthe eut, dès son enfance, trois guides intelligents, trois nobles appuis : son grand-père, membre de la haute magistrature, grave dignitaire; son père, homme ferme, réfléchi, méthodique, qui lui faisait suivre un sérieux cours d'études; et sa mère qui tempérait par la tendresse de ses conseils la sévérité systématique des leçons paternelles.

Un grand nombre d'écrivains, d'artistes, sont nés dans une condition qui les condamnait à l'existence la plus vulgaire : Burns, l'enfant d'un humble fermier; Bloomfield, fils d'un tailleur; Kirke White, fils d'un boucher; Hogg, le pâtre d'Écosse; Vondel, l'un des principaux poëtes de la Hollande, simple bonnetier; Hans Sachs, le cordonnier de Nuremberg; et plusieurs poëtes du nord : Holberg, Baggesen, Ewald, Andersen, Vitalis, se trouvaient, à leur entrée dans la vie, sans fortune, sans soutien. Leur âme s'est développée, fortifiée dans la lutte contre les entraves matérielles de la vie. La plupart ont trouvé, du moins dans l'enseignement de la maison natale, une compensation aux rigueurs de la fortune. Tels sont les fils de pasteurs ou vicaires protestants : en Angleterre, Young, Thomson, Goldsmith, Coleridge; en Allemagne, Lessing, Burger, Jean-Paul, Herder, fils d'un maître d'école; en Suède, Dalin, Stagnelius, le savant Linné.

Il est un autre travail qu'on serait heureux de faire en étudiant la biographie des hommes célèbres : ce serait de noter les diverses illustrations qui se rattachent par un lien de parenté à l'œuvre la plus éminente, au nom le plus distingué, comme les rameaux d'une même tige à la branche la plus saillante. Il semble qu'il y ait eu dans certaines familles une sorte de fluide intellectuel, de rêve d'esprit et d'honneur qui se communique à la fois à plusieurs membres de la même race, aux pères et aux fils, aux frères, et qui descende en s'affaiblissant ou en se fortifiant d'une génération à l'autre. De nombreux exemples dans la science, la peinture, la poésie, se pressent dans la mémoire. Mais pour donner à ces indications tout le développement qu'elles comportent, pour en tirer toutes les inductions morales qui en ressortent naturellement, il ne suffirait pas d'un article, il faudrait des volumes entiers.

ENCOLLAGE DU PAPIER (1).

Il y a quelquefois nécessité d'encoller une estampe, soit entièrement, soit en partie, par exemple lorsqu'elle est couverte d'écorchures sur lesquelles on doit faire des raccords à l'encre de Chine. Les estampes qui ont été soumises à l'eau bouillante ont toujours perdu plus ou moins leur encollage.

Pour encoller un papier, on le trempe dans un liquide très-connu : c'est de l'eau contenant en dissolution un peu de colle de peau, d'alun et de savon blanc. Le savon ne paraît pas fort utile. La colle doit n'être pas en excès, autrement le papier contracterait trop de raideur et un brillant désagréable. L'eau doit être saturée d'alun, c'est-à-dire contenir tout ce qu'elle a pu en dissoudre à chaud. Je crois que 6 ou 8 grammes de colle de peau par litre est une quantité suffisante. On peut, quand l'estampe est sèche, la retremper au besoin une deuxième, puis une troisième fois. La chaleur favorise beaucoup l'opération.

(1) Extrait de l'Essai sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares, par M. Bonnardot. 1846.

Quand on veut encoller une écorchure seule, on applique le liquide chaud au moyen d'un pinceau doux; on renouvelle au besoin plusieurs fois jusqu'à ce que le papier paraisse n'en plus absorber qu'avec peine. Si l'estampe grimaçait à cet endroit, et si le fer chaud ne la pouvait redresser, il faudrait remouiller toute la surface à l'éponge, et mettre en presse le recto tourné vers un marbre bien uni.

On peut, avec ce même liquide (ou plutôt avec l'alun tout seul), fixer les dessins à la plombagine et aux crayons tendres. Il suffit de passer sur la surface, *rapidement* et *légèrement*, un blaireau très-doux trempé dans la composition; il faut prendre garde d'étaler le crayon, et éviter de passer plusieurs fois le pinceau sur le même point. On met ensuite en presse la partie collée appuyée sur le marbre.

LE BON GERHARD.

Traduit de Rodolphe de Lens, poëte allemand du seizième siècle.

Il y avait autrefois en Allemagne un riche et puissant empereur renommé pour son courage et sa générosité. On l'appelait Othon le Rouge. Il épousa une pieuse femme nommée Ottegebe, qui toute jeune avait consacré son âme à Dieu, et qui sut développer dans le cœur de son époux l'amour de la vertu, le sentiment de la justice, l'ardeur de la charité.

L'un et l'autre se réunirent dans une même pensée de religion pour fonder le riche archevêché de Magdebourg. Ils lui donnèrent des terres, des villes, des châteaux. L'empereur voulut que les chanoines de ce siége épiscopal fussent choisis parmi les fils des plus nobles familles. Pour archevêque il choisit un prince d'une haute naissance et d'un noble caractère; lui-même voulut être vassal du prélat.

Quand il eut accompli cette grande œuvre, l'orgueil pénétra malheureusement dans son esprit; il se dit que personne n'avait rendu un hommage si éclatant à Dieu, et qu'il s'était acquis par là une belle part dans le ciel. Un jour qu'il était dans sa cathédrale, il adressa au Seigneur cette invocation :

— Seigneur, toi qui es le maître de toutes choses, je t'ai si fidèlement servi que chacun loue ma piété; fais-moi donc connaître quelle récompense tu me prépares.

Alors il entendit une voix qui lui disait :

— Le Seigneur t'a élevé bien haut en ce monde; il t'a donné le pouvoir et la richesse. Tu as fait un pieux emploi de tes biens, et une grande place t'était assignée dans le ciel; mais depuis que tu t'es enorgueilli de tes œuvres, cette place t'a été enlevée. Contente-toi à présent de la faveur mondaine dont tu t'es glorifié, et pour regagner la récompense éternelle, prends exemple sur le bon marchand dont le nom est inscrit dans le livre de vie.

— Quoi! s'écria l'empereur, il y aurait un marchand qui se serait acquis aux yeux de Dieu plus de mérite que moi!

— Oui, répondit la voix, c'est Gerhard de Cologne; va le voir, et prie-le de te raconter son histoire.

Le lendemain, Othon monta à cheval, et, suivi seulement d'une modeste escorte, se dirigea vers Cologne. Arrivé dans cette ville, il convoqua les principaux citoyens, qui se hâtèrent de se rendre à sa demeure. Parmi eux se trouvait un vieillard à la barbe blanche devant lequel chacun s'inclinait avec respect. Cet homme portait de riches vêtements, un pourpoint et un manteau de pourpre orné de zibeline, enrichi de pierres précieuses, et une magnifique ceinture. C'était le bon Gerhard. L'empereur dit qu'il était venu demander un conseil aux bourgeois de Cologne, et les pria de désigner celui d'entre eux pour lequel ils avaient le plus d'estime, afin qu'il entrât en conférence avec lui. D'une voix unanime, ils lui nommèrent Gerhard.

Othon l'emmena dans son appartement, ferma la porte, et le pria de lui dire quelle grande action il avait faite, et pourquoi on l'appelait partout le bon Gerhard.

— Sire, répondit le vieillard, les gens de ce pays ont l'habitude de donner ainsi, on ne sait souvent pourquoi, des surnoms. Je n'ai point mérité celui-ci ; j'ai seulement eu quelquefois de bonnes intentions que ma faible nature ne m'a pas permis de réaliser, et je n'ai distribué aux pauvres que de médiocres aumônes, un peu de pain et de bière, quelquefois un vieux vêtement.

— Je sais, répliqua l'empereur, que tu as fait quelque chose de mieux, et je veux que tu me racontes cette action qui t'honore.

Le vieillard se jeta à ses genoux, le conjura de ne point user de son autorité impériale pour lui donner un pareil ordre, ajoutant que si en effet, par la grâce de Dieu, il avait eu le bonheur de remplir un devoir de chrétien, il annulerait lui-même le mérite de cette œuvre s'il en tirait quelque vanité.

Ces paroles firent comprendre à l'empereur combien ce modeste bourgeois lui était supérieur, à lui qui s'était si fort enorgueilli de sa fondation de Magdebourg. Il le pressa de nouveau de lui raconter les événements de sa vie, et Gerhard, n'osant lui désobéir, commença son récit.

« A la mort de mon père, j'héritai, dit-il, d'une fortune assez considérable et que je voulus encore augmenter pour mon fils. Afin de lui donner aussi le goût des affaires, je lui confiai la gestion d'une partie de mes biens ; je pris avec moi une bonne somme d'argent, une cargaison de diverses marchandises, et je partis pour les contrées païennes. J'emportais des provisions pour trois ans, et j'avais choisi pour mon navire des matelots expérimentés. J'abordai en Livonie, en Prusse, en Russie où je recueillis quantité de fourrures ; puis j'allai à Damas, à Ninive où j'achetai des étoffes de soie. Je revenais vers mon pays, quand soudain je fus surpris par une tempête qui dura douze jours et douze nuits et nous jeta le treizième jour au pied d'une montagne que personne de nous ne connaissait. Quelques-uns de nos gens ayant gravi au sommet de la montagne pour observer le pays aperçurent une grande ville dont les rues étaient pleines d'éléphants, de mulets, de chevaux et de chariots chargés de marchandises. D'après ce renseignement, je résolus d'y entrer, et j'y fus bien reçu. Le seigneur du pays me vit passer, reconnut que j'étais étranger, me demanda si je comprenais le français, si j'étais chrétien. Lorsque j'eus répondu affirmativement à ces deux questions, il me dit qu'il me prenait sous sa protection, que si je voulais faire entrer mes marchandises dans la ville, elles seraient affranchies de tout impôt, et il m'assigna pour demeure une très-belle maison.

» Quand je lui eus montré les diverses marchandises dont mon navire était chargé : — Ah ! quelles magnifiques choses ! s'écria-t-il ; jamais je ne vis rien de semblable, et il n'y a que moi dans cette contrée à qui tu puisses vendre de telles raretés. Veux-tu faire un échange ? Je te propose un trésor qui m'est inutile ici, mais que tu sauras heureusement employer.

» J'acceptai son offre sans autre explication. Il me conduisit alors dans une salle où je vis douze jeunes chevaliers enchaînés deux à deux, puis dans une autre salle où étaient quinze femmes d'une remarquable beauté.

» — Eh bien, me dit le seigneur païen, acceptes-tu ?

» — Quoi donc ?

» — Ces prisonniers que tu viens de voir, je suis prêt à te les vendre.

» — Qu'en ferai-je ?

» — Ah ! tu en retireras un bon prix. Ces chevaliers appartiennent aux premières familles d'Angleterre. Ils étaient chargés d'accompagner une princesse de Norvége que le fils de leur roi devait épouser, et cette princesse est là, dans la salle des femmes, avec ses quatorze compagnes.

» Je fus fort surpris, je l'avoue, de cette proposition : je m'étais attendu à voir s'ouvrir les trésors du prince païen, et non point des chambres d'esclaves. Le prince voulait qu'en échange de ces captifs je lui donnasse toutes mes marchandises. Je demandai vingt-quatre heures pour me décider ; mais, la nuit, la voix d'un ange me réveilla et me dit :

» — Dieu est irrité de ton retard. De quelque façon que tu viennes au secours de ces malheureux, tu en auras récompense. Si c'est en vue d'un bénéfice pécuniaire, tu l'auras ; si c'est pour acquérir quelque honneur aux yeux du monde, tu l'acquerras ; si c'est par charité, pour complaire à Dieu, tu gagneras la couronne éternelle.

» Je me levai en remerciant Dieu de sa bonté, je fis célébrer une messe, puis j'annonçai au prince que j'étais décidé à racheter ses esclaves. On me conduisit près d'eux. Les hommes se jetèrent à mes pieds, promettant de me rendre le double de ce que j'allais payer pour eux. La princesse, qui parlait français, me dit aussi que son père le roi de Norvége et que le roi d'Angleterre donneraient pour elle une forte rançon.

» — Ne parlons point de rançon, m'écriai-je. Je consacre volontiers tout ce que je possède à vous délivrer de votre captivité ; et Dieu me garde de vouloir retirer de ce marché quelque profit !

» Le lendemain, mon navire étant déchargé de ses marchandises, je pris congé du prince, qui m'embrassa en pleurant, me recommanda à tous ses dieux païens, Jupiter, Pallas, Junon, Mahomet, Mercure, Thétys, Neptune, Éole, et me promit d'être désormais, en mémoire de moi, favorable aux chrétiens.

» Le navire sur lequel les voyageurs avaient été pris leur avait été rendu et voguait avec le mien. Après douze jours de navigation nous arrivâmes en vue des côtes d'Angleterre. Je donnai aux hommes des provisions pour se rendre dans leur pays, je pris avec moi les femmes pour les remettre entre les mains de leurs parents. J'arrivai heureusement à Cologne, et j'annonçai à mes amis que je revenais plus riche que jamais : les négociants de la ville se rendirent à mon bâtiment pour voir les rares denrées que j'apportais, et, n'y trouvant que les pierres qui me servaient de lest, crurent que je m'étais moqué d'eux. Ma femme me reprocha d'avoir employé mon trésor à racheter des esclaves ; mais mon fils dit qu'il nous restait encore assez de fortune.

» Je fis préparer dans ma maison un appartement pour mes pauvres captives. La princesse se mit à travailler, et tissa d'une façon merveilleuse des étoffes d'or et de soie. Elle était d'une telle douceur et d'une telle bonté de caractère, que lorsque j'éprouvais quelque chagrin il me suffisait de la voir pour me sentir aussitôt consolé.

» Cependant, malgré toutes mes tentatives, je ne recevais aucune nouvelle de ses parents, et je n'entendais plus parler des chevaliers qui avaient dû rentrer en Angleterre. Je pensai que le roi d'Angleterre et le roi de Norvége étaient morts, et pour assurer le sort de cette jeune fille étrangère, qui se trouvait en Allemagne sans parents et sans ressources, je lui demandai si elle voudrait épouser mon fils. Elle me répondit qu'elle était prête à faire tout ce que je désirerais, à remplir même dans ma maison, s'il le fallait, l'office de servante ; mais qu'avant de s'unir à mon fils elle me priait de lui accorder encore un délai d'un an, espérant que dans ce temps elle apprendrait peut-être ce qu'étaient devenus son père et son fiancé.

Mais cette année se passa encore sans qu'il nous arrivât aucune nouvelle de Norvége ni d'Angleterre. Alors la princesse me dit qu'elle était prête à accepter la proposition que je lui avais faite. J'allai trouver monseigneur l'archevêque de Cologne, je lui racontai tout ce qui s'était passé. Il approuva le parti que j'avais pris à l'égard de la princesse ; et pour rapprocher mon fils d'une femme de si haute naissance, il le nomma chevalier. Un grand banquet fut préparé pour la célébration du mariage. Pendant que nous étions à table, j'aperçus un pauvre homme, debout à l'écart, qui de temps à autre regardait timidement la princesse et essuyait une larme

dans ses yeux. Je m'approchai de lui et je lui demandai qui il était. Il me dit qu'il était Guillaume, héritier du royaume d'Angleterre; qu'en revenant de Norvége, où il avait été voir sa fiancée, il avait été jeté par un orage sur une plage étrangère; que de là il avait cherché de contrée en contrée la jeune princesse, et qu'il ne pouvait se consoler de la retrouver au moment où elle allait devenir l'épouse d'un autre.

» — Rassurez-vous, lui répondis-je; vous ne savez pas encore ce que la bonté de Dieu vous réserve.

» Je le fis alors conduire dans une chambre où on lui donna de riches vêtements; puis j'allai rendre compte de cette découverte à l'archevêque, qui me dit que le mariage de mon fils ne pouvait plus avoir lieu. Ce fut une grande douleur pour mon fils; mais nous lui représentâmes qu'il devait se soumettre aux décrets de la providence, et il se résigna. Le jour même, le prince et la princesse furent heureusement mariés; puis je m'embarquai avec eux pour les conduire en Angleterre.

» Quand nous fûmes dans le port de Londres, je laissai le prince sur le navire, et je descendis seul à terre avec un de mes valets. Une grande quantité de tentes étaient dressées sur la plage, et il y avait tant d'étrangers dans la ville que j'eus grand'peine à y trouver un gîte. J'appris que le roi étant mort, on allait lui nommer un successeur, et que l'élection était confiée à vingt-quatre chevaliers et à trois prélats. Je montai à cheval, et comme j'étais richement vêtu, on me prit pour un personnage important; on me laissa arriver jusqu'au milieu de l'assemblée des électeurs. L'un d'eux me demanda quel était mon nom, et d'où je venais.

» — Je ne suis, répondis je, qu'un simple marchand, Gerhard de Cologne.

» — A ces mots, les chevaliers se levèrent, déclarèrent que c'était Dieu même qui m'envoyait dans leur pays, et que je serais leur roi. Malgré mes protestations et ma résistance, je fus transporté dans la salle du trône, et la couronne d'Angleterre fut placée sur ma tête.

» Quand le calme fut rétabli, je parvins enfin à leur faire entendre que je ne pouvais être leur roi. Je leur appris que le fils de leur souverain légitime vivait, qu'il était près d'eux. Cette nouvelle excita dans toute l'assemblée et parmi le peuple une joie enthousiaste. Le prince, que j'avais fait prévenir, débarqua sur la plage, et les chevaliers avec leurs bannières et la foule coururent au-devant de lui.

» Il fut proclamé roi d'un accord unanime par tous les habitants de la contrée, par des députations de l'Écosse, de l'Irlande, du pays de Galles. Puis le roi de Norvége, à qui on avait annoncé tous ces heureux événements, arriva avec une suite nombreuse. L'avénement au trône, le mariage de Guillaume, furent célébrés par des fêtes, des banquets, des tournois pompeux. Jamais, depuis le roi Arthur, l'Angleterre n'avait été si brillante.

» Je demeurai là tant que durèrent ces fêtes joyeuses. Lorsque je manifestai l'intention de retourner dans mon pays, le roi me supplia de rester près de lui : il m'offrit une place dans son conseil et le duché de Kent, puis la ville et le comté de Londres; je refusai. Il me pria alors de lui laisser au moins tripler la valeur de ce que j'avais donné pour délivrer son épouse et ses chevaliers de leur prison; je refusai encore. Au moment où j'allais partir, la princesse me dit :

» — Mon cher père, vous me permettrez au moins d'envoyer un souvenir à votre femme.

» Et elle m'envoya tant d'or, tant d'argent et de pierres précieuses, que si j'avais tout emporté j'aurais été le plus riche marchand de l'Allemagne. J'acceptai seulement un anneau et une ceinture. Je revins à Cologne où l'on commença à m'appeler le bon Gerhard; mais je ne mérite pas ce titre, car je ne suis qu'un pauvre pécheur. »

Quand l'empereur eut entendu ce récit, il dit à Gerhard :

— C'est avec raison qu'on t'a surnommé le Bon, et tu vaux encore mieux que ta renommée. Le ciel te récompensera de ta vertu; moi, je te remercie de la leçon que tu m'as donnée.

Puis il l'embrassa, et s'en alla à Magdebourg expier le péché d'orgueil qu'il avait commis.

LE SÉPULCRE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN,

A CHAUMONT

(Département de la Haute-Marne).

Le sépulcre de Saint-Jean de Chaumont remonte à 1470 environ; on le doit à la piété de messire Geoffroy de Saint-Blin, bailli du lieu, chambellan du roi Louis XI, et de Marguerite de Beaudricourt, son épouse (1).

Ce sépulcre est le principal ornement d'une espèce de chapelle, située à gauche de l'entrée de l'église, dans le bas de la tour nord-ouest du portail, et en quelque sorte séquestrée du reste de l'édifice dont elle fait cependant partie. Aux gardes-sépulcre, autrefois placés de chaque côté de la porte, on a substitué deux statues de grandeur naturelle : celle de la Vierge et celle du Christ appuyé sur la croix. Au-dessus de cette porte est figurée une empreinte de la tête du Christ couronné d'épines, sculptée sur un voile en pierre blanche, qui rappelle le *Veron eikon* de la légende (1837, p. 71); au-dessus encore est un crucifix de grandeur naturelle. Une seule fenêtre éclaire la scène : le clair obscur enveloppe les personnages. Le tombeau découvert, renfermant le corps du Sauveur, est placé au-dessous du niveau du sol; la pierre destinée à le recouvrir, revêtue d'anneaux en pierre, est dressée en avant, à demi engagée dans les dalles qui forment le sol. A la tête de la tombe est Joseph d'Arimathie à genoux, tenant à la main un vase de parfums; aux pieds du Christ, Nicodème dans une attitude semblable. Derrière le tombeau, trois saintes femmes à genoux dans l'attitude de la douleur : la Vierge, et à sa droite, la Madeleine et Salomé. Debout contre le mur et dans un enfoncement sont représentés le centenier, à sa droite saint Jean détournant la tête, puis Marie de Cléophas, sainte Véronique et saint Jacques le Majeur.

Il ne faut chercher dans cette naïve représentation ni l'ampleur des formes grecques, ni l'élégance demi-païenne de la renaissance. L'œuvre que nous analysons appartient au moyen âge. « A cette époque, dit M. Michelet, l'art s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait; il la creusa, la subtilisa... En poussant plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. » La peinture et la sculpture se détachent de leur sœur l'architecture; l'artiste fait passer dans des scènes particulières la vie qui rayonnait dans l'église entière; cette tendance vers l'individualité devient sensible par la comparaison des sépultures de Chaumont, de Saint-Mihiel et de Reims.

Au treizième siècle la statuaire peu développée, unie intimement à l'architecture, avait donné à ses œuvres la roideur et la maigreur des colonnes gothiques. L'artiste du quinzième siècle s'est rapproché de la nature; son œuvre est plus humaine que celle de ses devanciers. L'expression que ceux-ci avaient réservée à la tête a passé dans les attitudes, au préjudice sans doute des physionomies qui ont perdu la solennelle et naïve tristesse du treizième siècle, mais à l'avantage de la pureté et de la vérité des formes. Ces deux qualités ne sont pas encore parfaites, mais la tendance est sensible. La recherche de la vérité dans la forme a souvent conduit à la trivialité; la plupart des types sont vulgaires; la tête et les bras de la Madeleine, le Joseph d'Arimathie et le Nicodème ne sont pas d'un modèle satisfaisant : l'artiste reproduisait probablement la nature qu'il avait sous les yeux;

(1) On peut consulter, pour les détails historiques de la fondation, une brochure de M. Fériel (Chaumont, 1841).

mais il travaillait avec la même passion que ses prédécesseurs ; comme eux, il a fait circuler la vie dans les moindres détails de son travail ; comme eux, il mérite le nom de « maître des pierres vives, » (*magister de vivis lapidibus*). De là cette étude des plus délicats ornements que l'on peut remarquer dans l'ajustement de Nicodème, la coiffure du centenier, celle de Salomé, de Véronique et de Marie, mère de Jacques. Ces sortes de mitres ou turbans ont un caractère tout particulier de délicatesse et d'élégance. On peut remarquer sur la poitrine et le bras de la Madeleine un cilice en corde, travaillé avec une exactitude scrupuleuse. Les plis des vêtements, le voile de la Vierge ne laissent rien à désirer pour la souplesse de l'exécution. Le corps du Sauveur mérite une attention spéciale ; le modèle en est de beaucoup supérieur à celui des autres personnages ; celui des mains, des pieds et des articulations est surtout remarquable ; la



Le sépulcre de Saint-Jean de Chaumont.

dépression des muscles de la poitrine et des flancs est bien rendue ; l'expression de la tête est saisissante ; l'empreinte de la mort y est gravée avec toute son horreur, mais c'est, autant qu'il a été possible au sculpteur, l'empreinte d'une mort divine. Cette supériorité dans l'exécution est assez notable pour faire conjecturer que le personnage du Christ n'est pas l'œuvre du même artiste, ou même qu'il serait d'une date postérieure au reste du sépulcre : c'est ce qui pourrait résulter de l'étude du style de la tombe. Les pilastres qui la décorent et leurs chapiteaux, la disposition des lignes, semblent appartenir au seizième siècle et se ressentir de l'antiquité traduite par la renaissance. Le *veron eikon* dont nous avons parlé, la tête du Sauveur placée au-dessus de la porte d'entrée du monument se détache du voile qui la porte par un relief à peine sensible : elle est remarquable par l'ampleur des traits et par une expression profonde de douleur

qu'augmente encore la dépression des lignes, causée par la disposition des plis du voile.

Toutes ces statues sont d'une proportion un peu plus grande que nature. On y retrouve facilement la trace des peintures des ajustements que l'on avait coutume de rehausser par des couleurs. Les cinq personnages du fond se détachent sur un bleu dur. Au-dessus, deux panneaux en ogive portent sur un fond rouge deux anges dans l'attitude de la prière, dont la peinture est fort dégradée. Sur la paroi qui fait face, sont peintes les armoiries des fondateurs, portées, les unes, par deux chevaliers, les autres par deux anges d'une tournure *péruginesque;* les dorures en sont encore vives; le panneau porte la date de 1471.

Deux clefs de voûte sculptées, formées par la réunion des nervures de la voûte, représentent, l'une le Sauveur couronné, l'autre la reine des cieux dans le style des madones espagnoles; autour de cette dernière est gravée, sur fond d'or en lettres gothiques, cette légende :

Estote misericordes sicut pater vester misericors est.
(Soyez miséricordieux comme votre père est miséricordieux.)

Cette scène de douleur, ce mystère pétrifié se révèle aux fidèles sous un jour mystérieux et dans des circonstances propres à frapper vivement l'imagination. C'est pendant la semaine sainte, le vendredi saint, quand tous les bruits du monde et la voix de l'église elle-même semblent se taire, que la porte s'ouvre à la foule : chacun arrive à son tour à cette station; on entrevoit dans cette espèce de caveau, sous la lumière vacillante de la lampe, les personnages sacrés, groupés derrière un tombeau. Sous les jeux de la lumière et de l'ombre, la pierre semble se mouvoir, les attitudes sont parlantes, le drame s'anime, chacun des personnages de l'Évangile a pris un corps et vit de sa vie propre, en même temps que l'immobilité de la pierre et la fixité du geste en gravent profondément l'image dans l'esprit.

COLONIES DE DÉPORTATION.

Suite et fin. — Voy. p. 266.

ARCHIPEL DE LOS CHONOS.

Les îles de Lémus et Guaticas, situées à la limite extérieure de cet archipel, ont une riche végétation; et le voisinage de l'île Chiloé où se récolte beaucoup de blé ne laisse aucun doute sur la facilité de le cultiver aussi dans ces deux îles. Le port de Lémus n'offre d'abri que contre les vents du large : celui de Guaticas, bien plus sûr, ne peut contenir qu'un petit nombre de bâtiments.

La belle île de Hufs, confinant à l'île Chiloé, possède une rade vaste et sûre, et un établissement semble devoir y trouver toutes les convenances désirables. Cette île n'étant pas encore habitée, le voisinage des lieux colonisés par les Chiliens ne semble point devoir s'opposer sérieusement à son occupation par la France.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande comprise entre les parallèles de 35° et de 42° de latitude sud, est située à peu de distance de la Nouvelle-Galles et de la terre de Van-Diémen : elle est depuis longtemps fréquentée par les navigateurs de ces colonies et par les baleiniers. Depuis plusieurs années aussi, la société anglaise des missions a fait dans ce pays des établissements, et comme les capitaux dont elle dispose sont considérables, la généreuse rémunération des services rendus, jointe aux prédications évangéliques, a acquis à ces missionnaires une grande influence. Ils en ont usé non-seulement dans un but de propagande religieuse, mais aussi dans un intérêt commercial et anglais exclusif. Des résidents anglais protégent partout les intérêts de leurs nationaux ainsi que leurs personnes, et ajoutent leur influence à celle de leurs missionnaires. La Nouvelle-Zélande est, comme l'on voit, devenue un pays presque anglais.

Une colonie française de déportation peut d'autant moins être placée sur la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande, à côté des établissements anglais et indigènes répandus sur tout le littoral, qu'elle ne manquerait pas d'être pour eux l'objet d'une jalousie dont les conséquences ne peuvent se calculer. Il n'en serait pas de même dans la Zélande méridionale.

(Nous omettons quelques détails historiques de l'auteur, qui ne sont plus aujourd'hui d'une entière exactitude. — Voy. la table de 1843).

TAWAI-POÉNAMOU.

Cette île, presque inconnue encore, est comprise entre les 40 et 47 degrés de latitude australe et située à peu près aux antipodes de la France. Elle est peu peuplée, mais ses habitants, quoique sauvages, connaissent les avantages de leurs relations avec les Européens et ils les recherchent avec empressement : son climat modéré est favorable à la végétation des plantes des zones tempérées dans sa partie orientale, abritée des vents violents de l'ouest par la chaîne de hautes montagnes appelées par Cook, Alpes australes; il est venteux et pluvieux dans la partie occidentale.

La température y a beaucoup de rapports avec celle de la France et présente à peu près les mêmes différences correspondantes aux latitudes diverses de notre pays. En général le froid y est peu rigoureux.

Les forêts sont couvertes d'arbres des espèces les plus belles et les plus utiles; parmi eux se distingue le *Pinus Kaury* dont le tronc atteint des dimensions colossales et sert de mâture aux plus grands navires de la marine royale d'Angleterre. Plusieurs autres espèces s'y font encore remarquer par des qualités particulières telles que la dureté, la flexibilité et la variété des couleurs.

Le *Phormium tenax* croît presque exclusivement sur cette île dans les lieux dépourvus de bois : il est déjà l'objet d'un commerce avantageux au pays, et il en deviendrait peut-être le plus important si l'industrie parvenait à un procédé plus facile que celui des indigènes pour séparer du *parenchyme* la partie fibreuse.

Les quadrupèdes importés depuis longtemps à l'île du Nord y sont actuellement nombreux : ils sont encore rares à Tawaï Poénamou.

Lors de la découverte, les naturels ne se nourrissaient que de poisson et de la racine d'une fougère particulière au pays : la pomme de terre qui y est actuellement très-cultivée est devenue l'objet d'un commerce d'exportation assez considérable.

Les côtes abondent en poissons et la pêche de la baleine et des phoques à fourrure y donne des profits considérables aux marins qui y sont attirés de toutes les parties du globe. Des baies nombreuses y offrent des abris sûrs aux navires des plus grandes dimensions. Au nord, dans le détroit de Cook, se trouvent, après la baie de Tasman, le canal de la Princesse-Charlotte et Cloudy-Bay; à l'est, dans la presqu'île de Banks, la baie de Cooper et d'Acaroa; enfin dans le sud-ouest, les baies Dusky et Chalky.

Comme on le voit, cette île réunit tous les avantages à rechercher dans un lieu de déportation et que certainement ceux dont il a été question jusqu'ici ne possèdent pas au même degré. Une localité surtout s'y fait remarquer par cette circonstance particulière qu'elle est la propriété d'un Français qui l'a acquise des chefs indigènes de cette partie de l'île, et qu'en outre des avantages énumérés ci-dessus, elle est d'un isolement facile : je veux parler de la presqu'île de Banks; longue de 18 lieues sur 10 de large, elle est fertile, couverte de bois propres à la construction des navires, à leur

mâture et à l'ébénisterie. Elle est arrosée par plusieurs petites rivières, notamment par celle de la cascade qui vient se jeter à la mer à Port-Cooper et offre une chute d'eau susceptible d'être utilisée pour des moulins à farines et des scieries à bois.

C'est donc sur cette presqu'île, de préférence à toute autre localité, qu'il conviendrait de placer une colonie de déportation; mais pour ne pas y être bientôt bloqué par les établissements que se propose de faire sur cette île l'association anglaise pour la colonisation de la Nouvelle-Zélande, et afin de donner plus tard à notre établissement tous les développements désirables, il conviendrait d'acquérir tous les terrains encore disponibles sur cette île.

Jusqu'ici Tawaï-Poénamou n'a été considérée que sous le rapport des convenances qu'elle présente pour l'établissement d'une colonie de déportation : il reste à la montrer sous celui des avantages que sa position offrirait au commerce français.

Depuis quelques années, le commerce anglais a pris dans ces mers un développement prodigieux.

Partant de la Nouvelle-Galles et de la Tasmanie, les Anglais se répandent dans les divers archipels de l'Océanie, en Chine, au Japon et même au Chili et au Pérou ; partout ils échangent contre les produits de chaque contrée, les produits des manufactures de la métropole, et retirent de ce commerce des profits considérables.

Un établissement français sur la Nouvelle-Zélande entrerait bientôt en partage des incalculables avantages qu'en retirent actuellement les Anglais, offrirait à nos manufactures des débouchés qui leur manquent, et donnerait à la navigation française une extension qui tournerait au profit de notre population maritime et la développerait. Pour y parvenir facilement, il suffira de quelques exemptions de droits accordées aux productions de la Nouvelle-Zélande obtenues par des ouvriers français ainsi que le pratiquent les Anglais à l'égard des produits provenant des établissements de l'île du Nord de la Nouvelle-Zélande, admis en franchise de tous droits en Angleterre. Elles consisteraient : 1° à reconnaître pour français, les navires construits avec les bois du pays, par des ouvriers français, et à les admettre sur le même pied qu'eux dans les ports de France.

2° A recevoir les huiles provenant de la pêche faite à la côte, par des pirogues montées par des Français et des indigènes, en les considérant comme produits de la pêche de la baleine en mer, mais sans droit à la prime.

3° A exempter de droits le Phormium, ainsi que les bois de construction et d'ébénisterie importés en France par navires franco-zélandais.

Ainsi, par la seule concession des priviléges mentionnés ci-dessus, sans qu'il en coûte rien au trésor, sans nuire aux industries métropolitaines, et, qui plus est, en favorisant la plupart d'entre elles, la France ne tarderait pas à voir l'industrie de ses enfants se développer dans ces régions éloignées, et une colonie riche d'avenir y ouvrir à notre commerce de nouveaux et considérables débouchés.

RÉSUMÉ.

Quatre localités réunissent, à des titres divers, la plus grande partie des conditions à rechercher dans l'établissement d'une colonie de déportation.

1° Les Malouines. Quoique sous un climat humide et orageux, la douceur de la température y permet la culture de toutes les plantes potagères et l'éducation des bestiaux. Sous ce rapport les récits de Nerville sont pleinement confirmés par Weddel, qui dans ces dernières années y a hiverné plusieurs fois, et par le capitaine Bernard qui, abandonné sur ces îles avec quatre de ses marins, sans ressources d'aucune espèce, y a vécu deux ans des productions du sol.

2° Port-Famine. Son climat est sain, mais froid et exposé aux tempêtes. Là l'espace est incontesté et sans limites. Placé entre les deux Océans, au centre de canaux immenses, le cabotage et la pêche y deviendraient l'occupation nécessaire de la partie libre de la population.

Une position plus importante sous le rapport politique et maritime semble difficile à trouver dans les mers australes.

3° L'archipel de Los Chonos, port Ottway, ou tout autre de ceux décrits ci-dessus, à la côte occidentale de Patagonie. En cas de guerre maritime, la France y trouverait, pour ses armements, un asile et des secours qui lui manquent dans ces mers, et de là elle pèserait de toute son influence sur les États de l'Amérique occidentale.

4° Nouvelle-Zélande méridionale. Parmi les localités dont il a été traité dans les diverses parties de ce mémoire, aucune ne réunit au même degré que la presqu'île de Banks toutes les conditions désirables pour l'établissement d'une colonie de déportation et même d'une colonie industrielle : beauté du climat, fertilité du sol, isolement facile, importance politique, maritime et commerciale incontestables.

Le cœur a sa nourriture dans l'esprit; il s'épuise faute d'idées : il est rare qu'il y ait des affections constantes dans les âmes vides. BONSTETTEN.

L'obéissance à la loi soumet la volonté sans l'affaiblir, tandis que l'obéissance à l'homme la blesse ou l'énerve.

Madame NECKER DE SAUSSURE.

SAINT-ESPRIT

VIS-A-VIS DE BAYONNE

(Landes).

Saint-Esprit, par lequel on entre à Bayonne en venant de Paris, est un faubourg lointain et indépendant de cette ville. La commune de Saint-Esprit est la plus peuplée du département des Landes, où Dax et Mont-de-Marsan ont seuls une population agglomérée plus considérable : on y compte environ 4 000 âmes, et, en y comprenant celle de tout son territoire, plus de 6 500.

Dans notre gravure, le fond de la perspective est occupé par Saint-Esprit et par le grand pont qui, traversant l'Adour, le fait communiquer avec Bayonne, situé à droite. Une partie des murs de la citadelle couronne la colline qui domine le second plan; le groupe d'habitations placé à sa base en est séparé par un chemin conduisant de Saint-Esprit au Boucau, près de l'embouchure de l'Adour. Mais déjà quelques modifications à cette gravure seraient nécessaires. Le pont de bois jeté à la place d'un ancien pont de bateaux a été remplacé par un pont de pierre dont l'on admire les grandes arches. La grande construction sur laquelle la vue s'arrête est la maison *Minghe-piastres* (Mange-piastres), ainsi nommée d'un sobriquet donné à un riche Portugais par qui elle fut bâtie; les masures qui, à sa base, garnissaient l'angle du pont, ont été abattues. Il en a été de même des deux vastes hangars que l'on voit plus bas, à l'abri desquels se construisaient les vaisseaux de guerre; ils étaient devenus inutiles depuis qu'on ne lance plus à Bayonne de bâtiments d'un fort tirant d'eau.

Une grande rue, qui est la continuation de la route de Paris, et qui se termine à la vaste place carrée où aboutit le pont, forme, avec cette place et quelques rues latérales, tout Saint-Esprit. Sur la place est une fontaine qui fournit à Bayonne et aux navires du port toute l'eau potable dont ils ont besoin : aussi voit-on sans cesse une foule de Basquaises

accourues de la ville pour y chercher la provision quotidienne, et d'individus appartenant aux équipages du port. La citadelle commande en même temps la ville, le port et la campagne. C'est une belle fortification à la Vauban, ayant la forme d'un carré avec des demi-lunes, et que sa position rend pour ainsi dire inexpugnable. Elle fut élevée par les ordres de Louis XIV pour mettre un terme aux réclamations des Bayonnais qui revendiquaient sans cesse le vieux privilége dont ils jouissaient sous les Anglais de se garder eux-mêmes, et que plusieurs rois leur avaient déjà contesté.

Saint-Esprit doit son importance et sa prospérité à des familles israélites qui s'y réfugièrent au commencement du seizième siècle, après leur expulsion d'Espagne. Sous la qualification de marchands portugais ou nouveaux chrétiens, et en faisant valoir « le singulier désir qui leur croissait de jour en jour de résider dans le royaume pour faire le commerce, » ils obtinrent de Henri II, en 1550, la permission de s'établir dans l'étendue du gouvernement de Bayonne. Ils ne purent s'ouvrir d'abord l'accès des corps de métiers ni d'aucune profession libérale : aussi les vit-on se livrer à l'usure, à l'escompte, aux petits changes, aux branches les moins lucratives du commerce. Des lettres patentes de Henri IV, en 1602, décidèrent qu'ils devraient entrer plus avant dans l'intérieur du royaume. Cependant, en 1682, M. de Riz, intendant, dut obliger quatre-vingt-treize familles juives de sortir de Bayonne, à cause de leur extrême pauvreté. Le 23 août 1691, les maires et échevins rendirent une ordonnance portant défense aux Juifs portugais, établis au bourg Saint-Esprit, de faire des acquisitions en la ville de Bayonne, d'y tenir des ouvroirs et boutiques pour y vendre et débiter des marchandises en détail, par pièces, à l'aune, à la livre, ou pour faire du chocolat (sauf la faculté d'avoir seulement des magasins pour vendre en gros, par balles sous cordes ou par cargaison, à peine de trois cents livres d'amende); comme aussi, sous la même peine, de manger et coucher en ville, et de traiter avec les catholiques les jours de fête et dimanches. En 1706, un Juif nommé George Cardoze, ayant acheté une maison à Bayonne, sous le nom d'une tierce personne, une ordonnance du roi interdit la faculté à lui et à tous autres Portugais de venir demeurer ou s'habituer dans ladite ville.

Cette interdiction dura jusqu'à la révolution française qui, en affranchissant les Israélites, leur donna les mêmes droits



Saint-Esprit, près de Bayonne. — Dessin de M. Morel-Fatio, fait en [illegible].

qu'aux autres citoyens français. Cependant encore aujourd'hui on les voit chaque soir retourner à Saint-Esprit, comme à l'époque où il leur fallait y rentrer au soleil couchant. Le pont de Saint-Esprit, par sa circulation active, rappelle au Parisien l'un de ses ponts ; mais le trajet en est peut-être plus agréable à cause du mouvement qui règne sur l'Adour couvert de bâtiments de commerce, et par la beauté des points de vue.

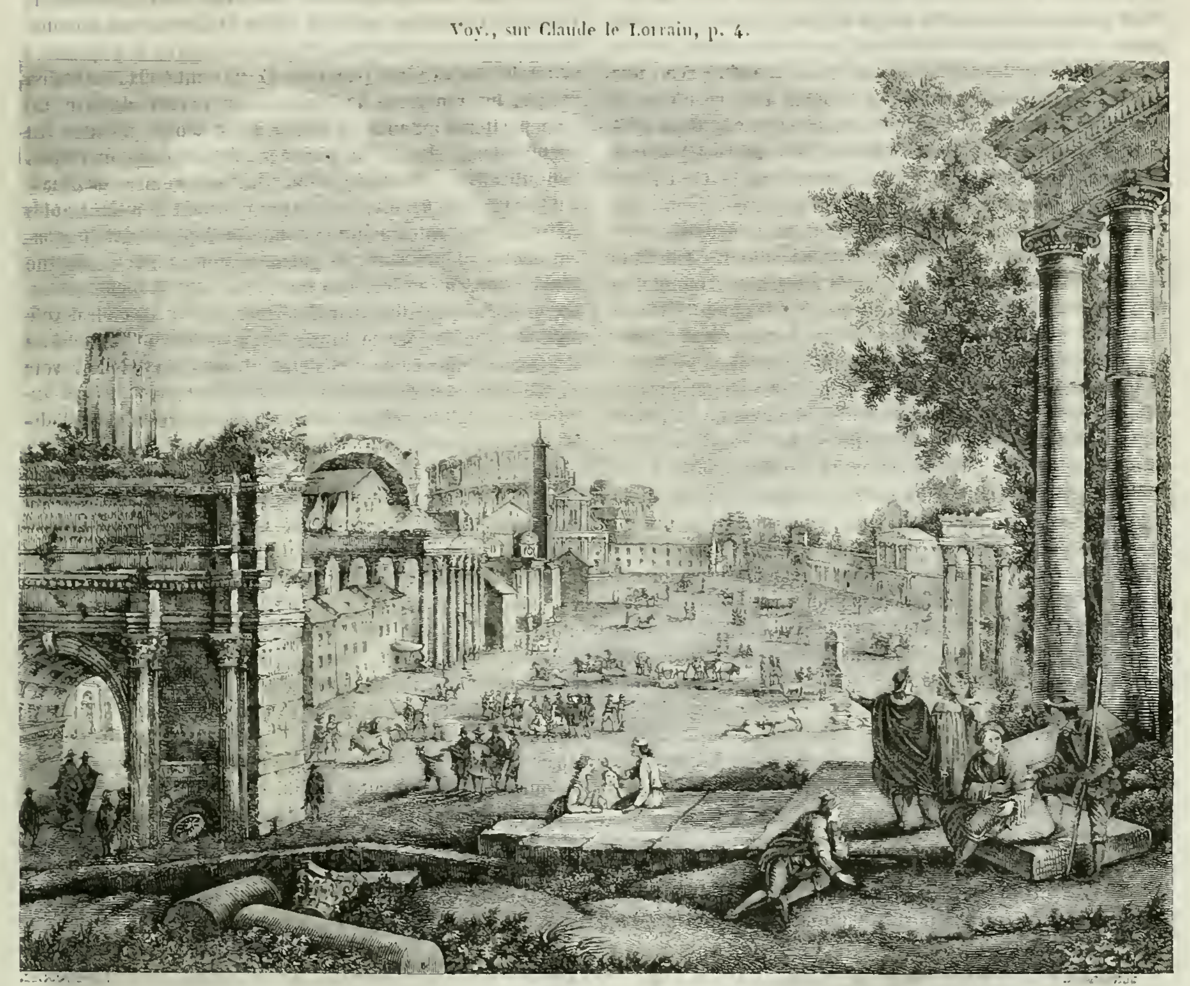
Ce que l'on voit de Bayonne sur la droite de notre gravure appartient aux *Allées marines* qui se prolongent à un quart de lieue au bord de la rivière. Ces allées, couvertes en été de promeneurs, ont pour perspective d'abord la citadelle et les flancs escarpés du monticule sur lequel elle est bâtie de l'autre côté de l'Adour ; puis le cours entier du fleuve jusqu'aux *Pignadas*, plantations de pins qui se détachent en vert sur le fond jaune du sable des dunes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE FORUM.

Voy., sur Claude le Lorrain, p. 4.



Musée du Louvre. — Vue du Campo-Vaccino, ancien forum romain, d'après le tableau de Claude le Lorrain.

Vous descendez le grand escalier du Capitole, « ce conseil public de l'univers, » comme l'appelait Cicéron, et vous avez devant vous le Forum antique, la plus admirable et la plus éloquente réunion de ruines historiques qui soit sur la terre, « vaste cimetière des siècles, avec leurs monuments funèbres portant la date de leurs décès (1). »

Presque au centre, un peu à droite, cette fontaine formée d'un seul morceau de granit oriental, c'est la place d'un ancien étang dans lequel se noya Metius Curtius, général de la cavalerie sabine; suivant une autre tradition, c'est la place du gouffre où se précipita tout armé le Romain Curtius.

Sur le premier plan de la gravure, à droite, les deux colonnes et leur entablement sont les restes du temple de la Fortune capitoline, que pendant longtemps l'on a supposé être le temple de la Concorde, où Cicéron avait dénoncé aux sénateurs la conjuration de Catilina.

Les trois colonnes que l'on voit au delà faisaient partie, suivant quelques auteurs, du temple de Jupiter Stator.

Plus haut l'on voit une construction moderne, la villa Farnèse et ses jardins.

Au point le plus éloigné de la perspective est l'arc de Titus, que nous avons déjà figuré et décrit.

En avançant vers la gauche, on est devant les ruines gigantesques du Colisée (1833, p. 161).

L'église dont la façade et le campanille dérobent en partie le Colisée aux regards, est celle de Santa-Francesca Romana.

En descendant, à gauche, on aperçoit le sommet d'une vaste voûte qui semble encadrer le faîte d'une église : c'est une des arcades majestueuses que la science a décrites tour à tour comme les restes du temple de la Paix et comme ceux de la vaste basilique élevée par Constantin en honneur de sa victoire sur Maxence.

L'église est celle des saints Côme et Damien, érigée, d'après quelques savants, sur les ruines du temple de Romulus et de Rémus.

Au-dessous, ces deux rangées de belles colonnes qui forment les deux côtés d'une cella sont les restes du temple d'Antoine et de Faustine, élevé par ordre du sénat. Ces colonnes, en marbre cipolin, sont du plus beau style de l'art romain.

Enfin, au premier plan, à gauche, est l'arc de Septime Sévère, si remarquable malgré ce qu'il a d'un peu pesant (1835, p. 32).

Ce n'est là qu'une partie des restes du Forum; le peintre ne pouvait les embrasser tous du même point de vue. En pénétrant à droite et à gauche entre ces majestueux débris, on retrouverait les vestiges de la plupart des monuments célèbres de la Rome impériale mêlés aux temples chrétiens. Il faut revenir souvent fouler cette poussière illustre avant d'avoir tout découvert. « La multitude des souvenirs, l'abondance des sentiments vous oppressent, dit Chateaubriand; votre âme est bouleversée à l'aspect de cette Rome qui a recueilli deux fois la succession du monde, comme héritière de Saturne et de Jacob. »

Au milieu de ces ruines, il y a quelque chose de plus grand et de plus noble qu'elles-mêmes, c'est l'homme qui les comprend et les admire. Mais pour les comprendre,

(1) Chateaubriand.

pour les admirer comme on le devrait, il ne suffirait point du simple bon sens et d'un degré d'instruction ordinaire : à une connaissance intime de l'histoire et de la littérature païennes et chrétiennes, à une grande mémoire, il faudrait unir les qualités les plus élevées de l'intelligence, une sensibilité profonde et une vive imagination ; ce n'est pas tout encore : il faudrait aussi aimer l'art et savoir pénétrer le sens merveilleux de toutes ses formes successives. Quelques rares esprits, connus ou inconnus, viennent de loin en loin regarder, contempler, méditer. Que se passe-t-il entre le Forum et eux ? Une inspiration secrète sort de ces pierres, saisit leur âme, l'élève, l'emporte dans des ravissements sublimes. Si ces hommes privilégiés redisent au monde ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont compris en ces heures de profonde émotion, leurs grandes paroles suffisent à leur gloire, et leurs noms sont inscrits sur les tables de la postérité. Après eux viennent les esprits inférieurs en sensibilité, en goût et en savoir, qui contemplent aussi, mais qui s'humilient avec justice et s'estiment heureux d'entrevoir seulement ce qu'il y aurait à admirer et à comprendre.

Le Forum, si somptueux sous les empereurs, avait la forme d'un carré long et était entouré de portiques qui en marquaient le contour intérieur. Les invasions d'Alaric, de Genséric, d'Attila, n'avaient altéré sensiblement ni sa forme, ni son caractère ; les plus anciens monuments de l'histoire romaine, les plus sacrés, étaient restés debout. Le temps et sa lente destruction ont été moins funestes au Forum que Robert Guiscard lorsque, à la tête de ses Normands, il vint, au commencement du onzième siècle, défendre Grégoire VII contre ses sujets, et que Branca Leone lorsque, au treizième siècle, il renversa d'un bras furieux temples et palais, sous prétexte qu'ils servaient de refuges et de forteresses aux factieux.

Aux derniers siècles, le Forum était devenu, par une sorte de dérision des mœurs, un marché aux bœufs, le *campo Vaccino*. Les réclamations des savants engagèrent Pie VII à transporter ce marché hors la porte Flaminia, près du Tibre.

CHANSON ALLEMANDE.

J'ai frappé à la porte de la richesse, et on m'a jeté un pfenning (un liard) par la fenêtre.

J'ai frappé doucement à la porte de l'honneur ; on n'ouvrait qu'aux chevaliers montés sur un noble cheval.

J'ai frappé à la porte du travail ; je n'ai entendu au dedans que des plaintes et des sanglots.

J'ai cherché la maison du contentement, et personne n'a pu me la désigner.

Heureusement que je connais une petite maison bien tranquille où je frapperai à la fin.

Beaucoup l'habitent déjà ; mais dans le tombeau il y a place et repos pour tous. RUCKERT.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Extrait du journal de Louis LOPRAZ, écrit par lui-même, au chalet d'Anzindes, dans les montagnes du Jura (1).

Le 22 novembre.

« Puisque c'est la volonté de Dieu que je sois ici prisonnier avec mon grand-père, je vais écrire ce qui nous arrivera dans ce chalet, afin que, si nous devons périr, nos parents sachent comment nous aurons passé nos derniers jours, et que, si nous sommes délivrés par la bonté divine, nous puissions la bénir plus tard, en relisant le récit de ce temps d'épreuves. Mon grand-père veut que j'entreprenne ce travail pour abréger des heures qui vont nous paraître bien longues. Je rapporterai d'abord ce qui nous est arrivé hier.

Nous attendions mon père au village depuis plus de huit jours ; la Saint-Martin était passée ; tous les troupeaux étaient descendus avec les bergers. Mon père seul ne paraissait pas, et l'on se dit chez nous : — Qu'est-ce qui peut le retenir ? Mes oncles et mes tantes assuraient que mon père gardait apparemment quelques jours de plus le troupeau à la montagne pour consommer un reste de fourrage.

Mon grand-père finit par s'alarmer, et dit : — J'irai voir moi-même ce qui arrête François ; je ne serai pas fâché de faire encore une visite au chalet. Qui sait si je dois le revoir l'année prochaine ?

Je demandai la permission de l'accompagner, et je l'obtins par mon importunité. Nous fûmes bientôt prêts à partir ; nous montâmes lentement, tantôt en suivant des gorges étroites, tantôt en côtoyant des précipices. A un quart de lieue du chalet, je m'approchai par curiosité d'une pente escarpée, et mon grand-père, qui m'avait déjà dit plus d'une fois que cela l'inquiétait, pressa le pas pour me prendre par la main : une pierre lui roula sous le pied, et il se fit une entorse, qui lui causa une douleur très-vive. Mais, au bout de quelques moments, il put marcher, et nous espérâmes que cela se passerait ainsi. En s'aidant de son bâton de houx, et en s'appuyant sur mon épaule, il se traîna jusqu'ici. Mon père fut bien surpris de nous voir. Il faisait les préparatifs de son départ ; en sorte que, si nous l'avions attendu tranquillement un jour de plus, il serait venu lui-même nous rassurer.

— C'est vous, mon père, dit-il à grand-papa, en s'avançant pour le soutenir. Vous avez cru qu'il m'était arrivé quelque accident.

— Oui, nous venons savoir ce qui t'arrête, quand tous les voisins sont descendus.

— Quelques-unes de nos vaches étaient malades ; mais les voilà guéries. J'envoie Pierre, ce soir même, avec le reste de nos fromages ; je descendrai demain avec le troupeau.

— Es-tu bien fatigué, Louis ? me dit mon grand-père.

Comme j'hésitais à répondre, parce que je devinais sa pensée, il ajouta : — Il serait prudent de le renvoyer ce soir avec Pierre. Le vent a changé depuis une demi-heure ; nous aurons peut-être du mauvais temps cette nuit.

Mon père exprima la même crainte, et m'engagea à suivre ce conseil.

— Si tu le veux, dit grand-papa, je ferai un effort, et je redescendrai avec toi : quelques moments de repos me suffiront.

— J'aimerais mieux vous attendre, dis-je à mon père en me jetant à son cou. Une nuit de repos est bien nécessaire à grand-papa, qui s'est blessé au pied par ma faute.

Je racontai là-dessus ce qui nous était arrivé à quelque distance du chalet. Il fut convenu que nous descendrions ensemble le lendemain, qui était hier.

A mon réveil, je fus bien surpris de voir la montagne toute blanche. La neige tombait avec une abondance extraordinaire ; elle était chassée par un vent très-violent. Cela m'aurait fort amusé, si je n'avais pas vu l'embarras de mes parents. Mon grand-père essayait de faire quelques pas, et se traînait avec beaucoup de peine, en s'appuyant sur les meubles et contre

(1) Nous avons sous les yeux ces pages d'un auteur de quinze ans ; mais le cadre de notre Magasin ne nous permet pas une publication si étendue, et nous devons nous borner à faire un extrait du récit original. Nous avons seulement fait disparaître quelques fautes d'orthographe et de style que Louis Lopraz ne pouvait pas éviter, n'ayant jamais reçu d'autres leçons que celles de l'école de son village.

Nous laissons d'abord parler notre historien : il nous apprend comment il s'est trouvé dans la triste position qui fait le sujet de son récit. Pour le reste, nous avons lié entre elles les différentes parties du journal par quelques indications abrégées, qui remplacent les détails dont nous avons cru devoir faire le sacrifice.

On sait que les montagnes du Jura sont, dans plusieurs parties, couvertes de grands bois de sapins, mais que d'autres présentent, jusque sur les plus hautes cimes, des pâturages entrecoupés de rochers arides ; certaines contrées sont très-sauvages.

les murs. L'accident de la veille lui avait fait enfler le pied, et lui causait une douleur très-vive. »

Ici Louis Lopraz rapporte la conversation des trois hôtes du chalet, à la suite de laquelle il est décidé que le père descendra seul avec le troupeau, et qu'il reviendra avec quelques personnes chercher son père et son fils. Ils ont soin de le munir, le premier, du bâton de houx armé d'une pointe qui l'avait aidé à monter ; le second, d'une bouteille empaillée qui renfermait encore un peu de vin, et dont il s'était pourvu la veille.

« Nous fîmes ensuite sortir le troupeau, qui parut bien surpris de trouver la terre couverte de neige. Quelques vaches s'écartaient et couraient autour du chalet ; enfin elles se sont mises en marche. Au bout de quelques pas, mon père a disparu avec elles dans les tourbillons... Nous sommes restés longtemps à la fenêtre pour tâcher de le voir encore ; mais le vent a soufflé avec plus de force ; des nuages épais nous ont enveloppés, et la nuit est tombée presque subitement.

— Bon Dieu, ayez pitié de lui ! a dit mon grand-père ; mais il a sans doute passé la forêt, et il n'est pas exposé à cette bourrasque.

Nous avions été si distraits tout le jour, que nous n'avions pas songé à prendre la moindre nourriture, et je mourais de faim. La chèvre, que nous avions gardée par précaution, se mit à beler.

— Pauvre Blanchette ! a dit mon grand-père, son lait lui pèse ; elle nous appelle. Allumons la lampe, nous irons la traire et nous souperons.

— Nous déjeunerons aussi, grand-papa !

Cette parole le fit sourire ; il reprit un air plus tranquille qui me rendit un peu de courage. Cependant le vent grondait toujours ; il s'engouffrait sous les bardeaux, qu'il faisait frémir ; on aurait dit que le toit du chalet allait être emporté. Je levais la tête par moments.

— Ne crains rien, a dit mon grand-père. Cette maison a soutenu bien d'autres attaques. Les bardeaux sont chargés de grosses pierres, et le toit, peu incliné, n'offre pas beaucoup de prise au vent.

Puis il m'a fait signe de marcher devant lui, et nous sommes entrés à l'étable. »

Suivent les détails des soins donnés à la chèvre, et du premier repas des deux solitaires. Ils veulent passer la soirée au coin du feu ; mais la neige, qui tombe en abondance par la vaste cheminée, les incommode et les oblige à se réfugier dans leur lit à la garde de Dieu. Le lendemain, leur réveil est accompagné de circonstances assez extraordinaires pour que nous laissions Louis Lopraz les exposer lui-même.

« Ce matin, à mon réveil, je me suis trouvé dans l'obscurité la plus complète, et je me suis imaginé que le sommeil m'avait quitté plus tôt que de coutume. Cependant j'entendais mon grand-père marcher à tâtons, et je me suis frotté les yeux ; mais je n'en voyais pas plus clair.

— Mon grand-père, ai-je dit, vous vous levez avant le jour !

Il a répondu :

— Mon enfant, si nous attendons que le jour nous éclaire, nous resterons longtemps au lit. Je crois que la neige dépasse la fenêtre.

A cette nouvelle, j'ai poussé un cri, et, sautant à bas du lit, j'ai allumé bien vite notre lampe, ce qui nous a permis de nous assurer que la supposition de mon grand-père n'était que trop fondée.

— Mais la fenêtre est basse, a-t-il ajouté ; d'ailleurs il est probable que la neige aura été amoncelée à cet endroit : peut-être n'en verrions-nous pas deux pieds, à quelques pas de la muraille.

— Alors on viendra nous délivrer ?

— Je l'espère ; mais, après Dieu, comptons d'abord sur nous-mêmes. Supposé qu'il veuille nous enfermer ici quelque temps, voyons quelles sont nos ressources, et, quand nous les connaîtrons, nous réglerons l'emploi que nous devons en faire. Le jour est venu, ce n'est pas douteux : le *coucou* (1) marque sept heures. Heureusement nous n'avions pas oublié de le monter hier au soir : c'est une précaution que nous devrons prendre soigneusement ; on aime toujours à savoir comme on vit, et il faut que nous soyons exacts avec Blanchette.

C'est ainsi que nous avons commencé la seconde journée ; elle a été triste et fatigante : je ne peux plus tenir la plume ; grand-papa est d'avis que je renvoie à demain la suite de mon récit. »

Pendant le second jour, l'enfant s'exerce à traire la chèvre, parce que ce travail peut devenir trop difficile pour son grand-père. Ils font ensemble la revue des provisions et des ustensiles : ils trouvent du foin et de la paille en abondance, une petite provision de pommes de terre, un peu de bois et quelques pommes de pin. Dans une armoire il restait encore du sel, un peu de café en poudre, un peu d'huile, une petite quantité de saindoux, trois pains, de ceux qu'on peut garder toute l'année à la montagne, et qu'on finit par briser à coups de hache. Le mobilier est fort chétif, mais peut rigoureusement suffire ; quelques mauvais outils ne laisseront pas de rendre les services les plus indispensables. Cette revue terminée, les prisonniers songent à se garantir du froid et de la neige qui pénètre par la cheminée.

« Je me suis placé dessous, dit Louis Lopraz, et j'ai regardé par la seule ouverture qui restait libre dans le chalet. Au bout de quelques moments, le soleil a brillé tout à coup sur la neige qui s'élevait autour de l'ouverture, à une hauteur considérable. J'ai fait remarquer la chose à mon grand-père.

— Si nous avions une échelle, m'a-t-il dit, tu monterais là-haut, et tu dégagerais une trappe que ton père a placée dernièrement pour se garantir de la pluie et du froid, en attendant qu'on réparât la cheminée qui était en mauvais état et que l'orage a renversée.

Alors grand-papa s'est rappelé qu'il avait vu dans l'étable une longue perche de sapin ; j'ai frappé des mains et j'ai dit :

— C'est tout ce qu'il me faut ! J'ai grimpé bien souvent à des arbres dont la tige était aussi mince. La perche a toujours son écorce : c'est une facilité de plus. Mais il fallait l'introduire dans le canal : voilà ce qui pouvait être malaisé. Heureusement l'ouverture en est large et fort élevée, et nous sommes venus à bout de l'entreprise, aidés encore par la souplesse du bois.

Ensuite je me suis mis à l'œuvre, après avoir attaché autour de ma ceinture une ficelle, afin de hisser jusqu'à moi une pèle, quand je serais en haut. J'ai tant fait des pieds et des mains que j'ai fini par atteindre le toit. Je m'y suis fait une place, en déblayant la neige avec le secours de la pèle, et j'ai pu reconnaître qu'il y en avait environ trois pieds. Autour du chalet, il m'a paru qu'il y en avait bien davantage ; le vent l'avait amoncelée, comme on élève la terre autour des légumes pour les nourrir et les préserver de la sécheresse.

Tout l'espace autour du chalet n'est qu'un tapis blanc ; la forêt de sapins, qui l'entoure du côté de la vallée, et qui borne la vue, est blanche comme le reste, à l'exception des troncs qui semblent tout noirs. Plusieurs arbres se sont brisés sous le poids ; j'ai vu de grosses branches, et même des tiges, rompues en éclats.

Dans ce moment, il soufflait un vent du nord violent et glacé ; les nuages sombres qu'il chassait devant lui s'ouvraient par intervalles pour laisser briller le soleil, et cette lumière éblouissante courait sur le champ de neige avec la vitesse d'une flèche.

Le froid me gagnait. Quand j'ai voulu expliquer à grand-papa ce que je voyais, il s'est aperçu que les dents me cla-

(1) C'est le nom que l'on donne aux horloges de bois qui se fabriquent dans ces montagnes, et dont la marche est très-régulière.

quaient ; il m'a dit de me hâter et de dégager la trappe. Ce travail m'a coûté bien de la peine, mais il m'a réchauffé. Après l'avoir achevé suivant les directions de mon grand-père, j'ai replacé la corde dans la poulie, de façon qu'en tirant à soi d'en-bas, on ouvre la trappe, et qu'elle se ferme par son poids, quand on lâche la corde qui passe, hors du canal et par le plancher, dans des trous pratiqués exprès. Quand nous eûmes fait deux ou trois fois cette petite manœuvre, pour nous assurer qu'elle réussirait toujours, je suis redescendu plus facilement que je n'étais monté. »

Voilà nos solitaires un peu préservés de la rigueur du froid ; et c'est heureux, car, dès la fin de cette journée, le vieillard n'espère plus qu'ils puissent sortir du chalet avant le printemps. La neige n'a pas cessé de tomber avec une extrême abondance. Ils ont retrouvé du papier, des plumes et de l'encre, reste d'une provision apportée par Louis Lopraz l'été dernier, pour s'exercer à écrire pendant les vacances qu'il avait eu la permission de passer au chalet. Mais l'huile et le saindoux qui peut y suppléer sont en petite quantité, et les prisonniers doivent se résoudre à n'éclairer leur tombeau que trois heures par jour. Ils s'attendent par conséquent à passer leur temps d'une manière fort triste.

Dès le lendemain 24, ils ont une alerte de feu : nouveau péril, auquel ils n'avaient pas pensé. Louis Lopraz décrit cette scène avec beaucoup d'émotion. Une gerbe de paille, qu'ils avaient placée à quelque distance du foyer, s'allume tout à coup. L'aïeul retrouve un moment de vivacité pour la porter tout embrasée sous la cheminée. Le chalet se remplit d'une fumée épaisse ; enfin ils échappent à ce danger, et prennent des précautions pour l'avenir. Une futaille placée à côté de l'âtre est remplie de neige, qui se fond bientôt, et qui leur assure un réservoir contre l'incendie.

Le surlendemain, un hasard leur fait découvrir un secours d'un autre genre, et qui les remplit de joie ; c'est un livre de dévotion, c'est l'Imitation de Jésus-Christ. Louis Lopraz rapporte là-dessus les réflexions pleines de sagesse de son vieil ami, et il entre lui-même, d'une manière touchante, dans les mêmes sentiments. Il a cependant beaucoup de peine à prendre son parti d'être séparé de son père et de sa famille. Ce sujet revient souvent dans leurs conversations, et l'aïeul laisse entrevoir au petit-fils ses craintes au sujet du père. « N'aurait-il point péri en retournant au village ? » Ce doute est une nouvelle cause de tristesse. Ils ont grand besoin des consolations de la religion dans leur ténébreuse retraite !

Ils essaient d'échapper à l'ennui par le travail : ils se livrent à quelques occupations à la lueur du foyer ; le vieillard exerce l'enfant au calcul de tête ; il lui fait des récits intéressants, tirés de son expérience ou de ses lectures. Le 29 novembre, jour anniversaire de la mort de sa mère, qu'il a perdue quatre ans auparavant, Louis Lopraz se rappelle comment il a passé cette journée l'année précédente, et la visite qu'il a faite avec son père au cimetière du village. Une autre fois, c'est lui qui fait des récits à son grand-père. Il lui parle de l'école, dont il regrette les travaux et les plaisirs. Cela le conduit à réciter à son aïeul plusieurs pièces de vers qu'on lui a fait apprendre par cœur. Mais, pour vivre avec ces pauvres captifs, il faut les entendre eux-mêmes. Voici le journal du 1er décembre :

« Je sens une véritable frayeur en écrivant la date d'aujourd'hui. Si quelques jours du mois de novembre nous ont semblé si longs, que sera-ce du mois entier que nous commençons ! Encore s'il devait être le dernier de notre captivité ! Mais je n'ose plus en prévoir le terme. La neige s'est tellement accumulée qu'il me semble qu'un été ne suffira pas pour la fondre. Elle s'élève maintenant jusqu'au toit, et, si je n'y montais pas chaque jour pour dégager la cheminée, nous ne pourrions bientôt plus ouvrir la trappe ni faire du feu.

Mon grand-père me fait pitié de ne pouvoir sortir quelquefois de ce cachot. Je lui demandais ce matin quelle chose il regrettait le plus, et il me répondit : « Un rayon de soleil. Et pourtant, a-t-il ajouté, notre sort est bien moins malheureux que celui de beaucoup de prisonniers, dont plusieurs n'ont pas mérité plus que nous la reclusion. Nous avons du feu, souvent de la lumière ; nous jouissons dans notre prison d'une certaine liberté, et nous y trouvons des sujets de distraction que n'offrent pas les quatre murs d'un cachot ; nous n'avons pas chaque jour la visite d'un geôlier ou défiant ou cruel ou seulement indifférent à nos peines ; les maux qu'on souffre par la seule volonté de Dieu n'ont jamais l'amertume de ceux que nous croyons pouvoir attribuer à l'injustice des hommes ; enfin nous ne sommes pas seuls, mon enfant, et si ta présence dans ce chalet me donne des regrets, que je ne veux pas te cacher, elle me soutient, elle m'est nécessaire. Il me paraît que tu n'es pas non plus mal satisfait de ton compagnon ; il n'y a pas jusqu'à Blanchette qui ne soit un adoucissement à notre captivité, et ce n'est pas, je t'assure, pour son lait seulement que je l'aime. »

Ces derniers mots m'ont fait réfléchir, et j'ai proposé de rapprocher de nous cette pauvre bête. « Elle s'ennuie toute seule, elle bêle souvent ; cela lui peut nuire, et à nous aussi par conséquent. Qu'est-ce qui nous empêche de l'établir ici dans un coin ? La place est assez grande pour nous et pour elle ; elle nous sera bien obligée de l'honneur que nous lui ferons, et peut-être en sera-t-elle meilleure nourrice. »

La proposition a été bien accueillie, et je me suis mis à l'ouvrage sur-le-champ ; j'ai disposé dans un angle de la cuisine une petite crèche que j'ai fixée au mur avec quelques gros clous ; j'ai augmenté la solidité de l'établissement, en plantant des pieux pour servir d'appui ; et, sans attendre davantage, j'ai amené Blanchette auprès de nous. Qu'elle paraît satisfaite de ce changement ! Elle est toute joyeuse, et ne cesse pas de nous remercier. Si cela devait durer, elle serait un peu fatigante ; mais, quand elle aura pris l'habitude de sa nouvelle position, elle sera plus tranquille qu'auparavant ; même à cette heure, pendant que j'écris mon journal, elle est couchée sur la litière fraîche ; elle rumine tranquillement et me regarde d'un air si satisfait, qu'elle semble deviner que je fais son histoire. Rien ne lui manque, et il y a une personne heureuse dans le chalet. »

Les jours suivants, le jeune garçon trouve de quoi s'occuper dans l'entreprise qu'il forme de déblayer la neige qui obstrue la porte du chalet, afin de procurer à son grand-père ce rayon de soleil après lequel il soupire. Le vieillard le laisse faire, sans doute parce qu'il y voit un moyen de distraire son jeune compagnon. Après trois ou quatre jours de travail, une sortie est pratiquée, et Louis Lopraz a le plaisir de conduire son grand-père hors du chalet, et de lui faire contempler encore une fois la nature. Mais « le jour était sombre, dit-il, et nous nous sommes trouvés fort tristes, en voyant devant nous cette forêt noire, ce ciel nuageux et cette neige qui nous environne d'un silence de mort. Un seul être vivant s'est montré à nos regards ; c'était un oiseau de proie qui a passé loin de nous, en poussant un cri rauque. Il gagnait la vallée, et volait dans la direction de notre village... Nous sommes rentrés, et, contre mon attente, nous avons été plus sérieux qu'à l'ordinaire ; malgré nos efforts la conversation languissait. Le temps sombre d'aujourd'hui ne suffit pas pour expliquer notre chagrin ; il vient, je crois, d'avoir pu sortir de chez nous, de nous être figuré que nous étions libres, et de nous être sentis prisonniers comme auparavant. »

La suite à la prochaine livraison.

LE RIO DE LA PLATA

(République orientale de l'Uruguay).

Le rio de la Plata est, après le fleuve des Amazones, le cours d'eau qui, dans l'Amérique du sud, paraît destiné à devenir le plus puissant agent de civilisation de cette partie du

monde. En y pénétrant, on est frappé d'abord de l'aridité de ses côtes, longues plages basses et nues, accidentées bizarrement par des dunes de sable et quelques arbustes rabougris. Vues de loin, nuancées par la lumière, ces grandes taches blanches allongées offrent l'aspect de cordons de maisons éparses sur les grèves. D'une rive à l'autre, la nature reste la même sur un trajet de plusieurs lieues, et si par hasard vous découvrez un séjour habité, il est, comme la



Amérique du Sud. — Vue prise dans l'arroyo del Rosario (1).

petite ville de Maldonado, à moitié enseveli derrière des monticules de sable mouvant. La première ville qui mérite de fixer l'attention est la capitale de la république orientale, qui s'étend sur la côte nord du fleuve en suivant le bras nommé l'*Uruguay*. Montevidéo est d'une apparence agréable ; des maisons à terrasses dominées par des pavillons élégants, une multitude de clochers et de dômes brillants, les façades de divers établissements publics, le bariolage de toutes ses peintures extérieures, lui donnent un aspect de

(1) Dessin de M. Max Radiguet. L'artiste a retracé dans ce paysage une scène de la dernière guerre, une canonnière surprise par une guerilla.

gaieté et de coquetterie qui prévient tout d'abord : son port est vivant et très-fréquenté, bien qu'exposé à la violence des *pamperos* et des *suestadas* qui y soufflent pendant plusieurs mois de l'année.

Depuis Montevidéo jusqu'à *Colonia del Sacramento* et *las Vaccas*, petites villes de la république, l'aspect général du pays continue d'être le même ; ce sont encore des dunes de sable entrecoupées de quelques prairies ; çà et là une verdure plus vigoureuse, au-dessus de laquelle de grands arbres élèvent leurs têtes chenues, indique un affluent de la rivière. Si vous pénétrez à l'intérieur de ces ruisseaux nommés dans le pays *arroyos*, la nature revêt des formes nouvelles. Les bords sont riants de végétation et de vie ; l'œil, à chaque sinuosité, découvre de belles prairies où se pressent des troupeaux ; de tous côtés s'élèvent des bandes d'oiseaux aquatiques, et des perroquets au riche plumage traversent à chaque instant la rivière.

Plus on avance, plus les bords sont escarpés et resserrés ; bientôt le passage devient tellement étroit que les lianes le traversent, les arbres se joignent par le faîte, les palétuviers se croisent : il devient impossible d'avancer.

La petite ville de Colonia mérite une mention honorable pour l'amabilité de ses habitants ; mais son port et ses environs ne peuvent un instant fixer l'attention. Il faut remarquer cependant que le seul abri passable pour les navires, lorsque le fleuve est agité, se trouve à petite distance de Colonia, au milieu du groupe des îles Hornos. En avançant à l'ouest on rencontre l'île de Martin-Garcia, dont l'escadre française s'empara au commencement du blocus de Buenos-Ayres. Cette petite île, qui appartient à la république argentine, est placée en sentinelle à l'entrée de l'Uruguay ; son port, bien abrité des vents du sud, est la relâche naturelle des bâtiments qui remontent le rio de la Plata.

La république orientale, dont la population actuelle est au plus de trois cent mille âmes, est, en résumé, une vaste solitude qui, à l'exception d'une ville, Montevidéo, ne compte que de chétives bourgades. Les campagnes, peuplées autrefois de nombreuses tribus d'Indiens, le sont aujourd'hui presque exclusivement de bestiaux et d'animaux sauvages. Ce pays, où la nature prodigue tant de trésors, semble abandonné par l'homme, et il est difficile de prévoir l'époque où il pourra entrer dans la voie de prospérité que lui devraient assurer sa position et son heureux climat.

SUR LES COLLECTIONS D'HISTOIRE NATURELLE.

Les collections d'histoire naturelle n'ont pris naissance qu'à partir du seizième siècle ou de la fin du quinzième ; les sciences et les lettres se réveillaient dans l'Occident, la navigation lointaine venait de prendre son essor, et chaque jour apportait de nouveaux sujets d'admiration dans les productions inconnues des contrées dont l'existence se révélait tout à coup : aussi vit-on naître en Italie, en Hollande, là où le commerce maritime était le plus actif, des collections nombreuses et variées, les *Gazophylacium*, les *Pinax*, les *Thesaurus* dont Aldrovande, Séba et d'autres compilateurs nous ont transmis la description fastueuse. De même qu'au temps des croisades les pèlerins rapportaient quelques coquilles, quelques productions de l'Orient comme témoignages de leurs courses lointaines, de même aussi les marins voulaient rapporter quelques souvenirs de leurs courses aventureuses : c'étaient des coquilles, des écailles de tortues, des coraux et des plantes marines, des poissons dont la dure enveloppe résiste à la dessiccation, des oursins, des étoiles de mer, ou bien les fruits, durs et de forme bizarre, des arbres des régions tropicales. Tous ces matériaux, isolés d'abord, finissaient par se concentrer dans les mains de quelque amateur, et c'était le commencement d'un musée qui s'accroissait rapidement par de nouveaux achats, par des dons, par des recherches personnelles. Il s'y joignait d'abord des pétrifications qu'on regardait comme des jeux de la nature, diverses monstruosités animales ou végétales : les canards à deux têtes, les moutons ou les chats à huit pieds, ou à deux corps ; des fruits, des tiges offrant des particularités curieuses de soudure, ou bien des branches desséchées de quelques végétaux exotiques, des cactus, par exemple, comme nous en avons vu chez des collecteurs qui en ignoraient l'origine ; c'étaient ensuite les talismans, les fétiches, les remèdes surnaturels et tous les objets auxquels la crédulité attribuait des propriétés merveilleuses : c'étaient les bézoards si recherchés dans l'Orient, et qui ne sont aujourd'hui que des concrétions de l'estomac des gazelles de l'Inde ; les pierres d'aigle, morceaux de minerai de fer qu'on croyait avoir été trouvés dans le nid de l'aigle ; le sang du bouquetin des hautes montagnes, desséché et conservé dans un morceau d'intestin comme un remède spécifique ; le vrai bois de sandal ou d'aloès ; c'était enfin la prétendue corne de licorne, qui seule suffisait alors à prouver l'existence de cet animal fabuleux, et que maintenant on sait être l'unique dent d'un cétacé de la mer glaciale, le narwal. Mais à mesure qu'on s'éloignait des temps où un seul homme, Pic de la Mirandole, pouvait être complétement savant *de omni re scibili*, les collections devenaient trop vastes, et la plupart des amateurs étaient obligés de les limiter à un seul genre d'objets ; cependant leur faveur, au lieu de diminuer, allait en augmentant à tel point, que déjà, à la fin du dix-septième siècle, en 1687, La Bruyère était forcé de flageller rudement les amateurs fous qui laissaient leur famille dans le dénûment pour se ruiner à compléter leur collection. Ce qu'il disait alors de l'amateur de coquilles ou d'insectes, ou de tulipes, ou de médailles, ou d'estampes, est encore exactement vrai aujourd'hui ; et de tous ceux pour lesquels la collection est un but et non un moyen, on peut dire la même chose que de l'amateur que « vous voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la solitaire. Il la contemple, il l'admire ; Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point ; il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. » C'est en effet une véritable calamité pour un collecteur que d'être arrivé au terme de la tâche qu'il s'était proposée ; si la collection de médailles ou d'estampes, ou de tulipes est complète, il n'a plus de but à atteindre, il reste désormais sans occupation et cruellement désœuvré, à moins qu'il ne se débarrasse à tout prix de cette collection qui lui a coûté de si grands efforts, de si grands sacrifices de temps et d'argent, pour se livrer avec une nouvelle ferveur au culte d'une autre collection. Aussi avons-nous vu des amateurs de fleurs devenir amateurs de médailles, et ceux-ci devenir amateurs de minéraux ou de fossiles.

Les collections néanmoins ont continué à se multiplier et à s'accroître en France pendant le dix-huitième siècle On n'avait plus pour but seulement de réunir des curiosités, mais on cherchait aussi des objets d'études ; on accumulait ces précieux matériaux qui, entre les mains de Linné, de Lamarck, de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, ont servi à édifier les monuments les plus durables de la science. Les coquilles, d'abord rassemblées pour le plaisir des yeux, ont fait désirer de connaître les mollusques d'où elles proviennent ; les coraux et les madrépores nous ont conduits à l'étude des polypes ; les fossiles, qu'on avait pris d'abord pour un simple jeu de la nature (*ludus naturæ*), ont été regardés ensuite comme de vraies pétrifications ; mais c'est à travers mille erreurs qu'on est arrivé à la détermination précise de ces corps pour reconstruire par la pensée l'ensemble de la création aux diverses époques antédiluviennes de notre globe terrestre. Ainsi certaines ammonites ou cornes d'Ammon, dont le nom indique qu'on les a pu prendre pour tout

autre chose que des coquilles de mollusques céphalopodes, ont été désignées comme des serpents enroulés et pétrifiés. Diverses éponges siliceuses, confondues sous le nom d'alcyons fossiles ou alcyonites, ont été prises pour des figues ou des oignons, ou des navets fossiles. D'autres coquilles fossiles, que leur forme discoïde a fait nommer nummulites, se sont rencontrées en si grande abondance dans certains terrains qu'on les a prises pour des lentilles fossiles; on a pris pour des langues d'oiseau pétrifiées les dents fossiles des requins et des autres squales de l'époque antédiluvienne, et l'on a décrit comme des vertèbres de poissons la tige des encrines; on a même voulu, d'après une grossière ressemblance extérieure, reconnaître dans les pierres des pieds fossiles, des becs d'oiseau; et tout récemment encore on a prétendu reconnaître dans un bloc de grès de la forêt de Fontainebleau un cavalier fossile avec son cheval. Mais les collections, qui ont aidé si puissamment l'histoire naturelle pendant les trois siècles derniers, ne vont-elles pas devenir un fardeau et une entrave pour cette science? C'est véritablement ce qu'on doit craindre aujourd'hui en voyant les collections, subdivisées de plus en plus, contenir encore des vingtaines de mille espèces pour chaque ordre; par exemple, en voyant une collection de coléoptères, comme celle du feu comte Dejean, portée en quelques années de six ou sept mille à plus de vingt mille; en voyant des amateurs de coquilles resserrés de plus en plus dans leur appartement par le développement de leur collection, jusqu'à ce que, pour n'être pas mis eux-mêmes à la porte de chez eux, ils se décident à faire vendre leur collection aux enchères. La cause du mal est que le désir, le besoin d'augmenter le nombre des espèces qu'ils possèdent poussent la plupart des collecteurs à prendre souvent pour caractère spécifique une simple modification dans la forme extérieure, capable tout au plus d'indiquer une variété de race ou une influence locale. Que faut-il donc pour que les collections soient encore utiles à la science et à ceux qui la cultivent, et surtout à ceux qui commencent l'étude de l'histoire naturelle? Il faut qu'elles soient le moyen, non le but qu'on se propose; il faut qu'elles soient, comme nous l'avons dit ailleurs, une bibliothèque de souvenirs acquise à peu de frais à travers des fatigues mêlées de plaisirs et d'impressions qu'elles nous rappelleront toujours; il faut que pour nous, comme pour ceux auxquels nous voudrions communiquer cet outil scientifique, elles soient un tableau synoptique et philosophique des faits que la science nous a révélés, et non pas une plate-bande indéfinie de tulipes montrant côte à côte des nuances inappréciables aux yeux de tout autre qu'à ceux du naturaliste qui a cessé de comprendre les ressemblances et les analogies pour ne s'occuper que des différences les plus minimes.

Crains le faux enthousiasme des passions; celui-là ne dédommage jamais ni de leurs dangers, ni de leurs malheurs. On peut n'être pas maître de ne pas écouter son cœur, on l'est toujours de ne pas l'exciter. CONDORCET.

MONUMENTS SÉPULCRAUX DES ROIS DE POLOGNE,

DANS LA CATHÉDRALE DE KRAKOVIE (1).

Les peuples léchites, qui devaient former la Pologne, avaient été, avant l'introduction du christianisme, divisés dans leur culte et dans leur mode de sépulture. Chez les uns, on brûlait les corps, et on déposait les cendres dans des urnes; chez les autres, on couvrait de terre les dépouilles mortelles, et on érigeait les tertres ou monticules qui perpétuaient les noms des chefs.

Après l'introduction du christianisme, l'usage de l'enterrement prévalut seul, et la piété des nouveaux convertis consacra les temples comme lieux du dernier repos. Poznan et plusieurs autres villes de la Pologne ont eu des temples où l'on ensevelissait les corps des rois ou des ducs (1), la Pologne, appelée *Léchie*, ayant été divisée en plusieurs duchés. Lorsque le désir de l'unité se fit sentir, Krakovie devint capitale de l'État, et sa cathédrale fut désormais réservée particulièrement aux sépultures royales. Les tombeaux ont été pour la plupart construits immédiatement ou peu de temps après la mort des princes.

La suite de ces monuments se divise en trois grandes périodes bien distinctes.

La *première période*, qui comprend plus de cent cinquante ans, s'étend depuis 1333 jusqu'à 1500. La Pologne avait encore dans son existence quelque chose d'indéterminé, de mystérieux : le génie national élaborait ses idées, les dégageait de la confusion, et tendait à organiser un État, une grande république. Quoique n'offrant en apparence qu'une agrégation de différentes parties isolées, agissant et se civilisant séparément, on voyait la nation diriger insensiblement ses conceptions vers le même but, l'unité. La marche, variée et animée dans les détails, était douce, calme, grave et harmonieuse dans son ensemble et dans ses résultats. L'état social de l'Occident, les connaissances et les manières latines exerçaient une influence notable sur son développement, mais n'effaçaient point les habitudes et les principes nationaux.

Les monuments sépulcraux répondent à ce mouvement; ils sont l'imitation de ceux de l'Occident, mais ils conservent des rapports essentiels avec les dispositions locales. Ils sont isolés de toutes les autres constructions et faciles à déplacer; ils ne se composent que d'un cercueil ou sarcophage entouré de colonnes gothiques. Sur le sarcophage repose une figure royale couverte d'une robe et d'un manteau, tenant les insignes royaux, une couronne sur la tête. La figure est inanimée, immobile, le visage vers le ciel, et présentant l'image d'un sommeil éternel. L'ensemble de l'œuvre est calme et taciturne; un silence religieux y domine, une pensée mystérieuse plane au-dessus; tout y respire tristesse et piété.

Le tombeau de *Vladislav le Bref*, mort en 1333, est plus simple, plus religieux que les autres. Il est construit en argile. La personne royale est couchée sur un cercueil, sans être accompagnée d'autres emblèmes que ceux de la royauté. Les figures sur le côté du cercueil, placées sous les ogives, affectent une pose dolente, recueillie, humble et pieuse (2).

Le tombeau de *Kazimir le Grand*, mort en 1370, est d'une construction plus compliquée. Le sarcophage est intimement uni à une double colonnade, l'une inférieure, l'autre supérieure, entourant la figure royale et soutenant un plafond en forme d'un baldaquin : c'est le lit de mort. Les colonnes minces et légères supportent un fardeau d'ogives

(1) Nous devons la communication de cet article au savant Lelewel.

(1) Mieczislav, mort en 992, et Boleslav le Grand, mort en 1025, furent ensevelis dans la cathédrale de Poznan (voy. 1845, p. 17). Leur sépulture a été retrouvée et leurs reliques sont conservées. On connaît une épitaphe de Boleslav le Grand, postérieurement composée. Vladislav Herman, mort en 1102, et son fils Boleslav Bouche-torse, sont enterrés dans la cathédrale de Plotzk. On connaît un mausolée de Boleslav le Hardi, mort vers 1081, érigé au quinzième siècle à Ossiak, en Carinthie, appartenant à l'Autriche.

(2) Nous avons comparé cinq dessins du tombeau de Vladislav le Bref. Les dessinateurs ont différemment interprété l'attitude des figures représentées sur le cercueil. Selon les uns elles sont debout, selon les autres agenouillées. Le temps a beaucoup endommagé le monument et rendu leur pose méconnaissable; cependant, considérant que les figures des monuments postérieurs sont généralement assises ou agenouillées, nous avons cru devoir admettre plutôt cette dernière attitude pour le monument de Vladislav le Bref.

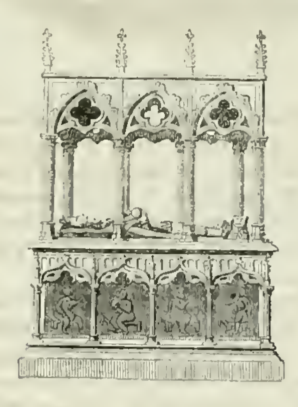
tréflé et surmonté d'aiguilles rosettées. La figure royale, étendue sur le lit mortuaire, repose ses pieds sur un lion couché, emblème de la force vivante assoupie. Les quatre côtés du sarcophage présentent les emblèmes des quatre



Tombeau de Vladislav le Bref, mort en 1333.

saisons de l'année, des quatre âges de la vie humaine, des quatre occupations d'un homme d'État, des quatre qualités civiques qui correspondent avec les quatre portions du corps étendu sur le cercueil.

Le point de départ de l'allégorie est la colonne centrale qui se rapporte à l'origine de l'être humain. Le Printemps, placé en regard du genou, est représenté par un adolescent studieux, assis pour s'instruire, et méditant sur la science : c'est l'âge docile et flexible comme le jarret de la jambe ; il est agile et plein de vivacité. L'Été, figure où l'ardeur et la force matérielle sont représentées par un guerrier à l'âge viril, est placé au bout du cercueil, près de l'emblème de la force et des pieds qui sont les signes du mouvement : c'est la vigueur ostensible du sentiment humain. — L'Automne a la figure d'un homme âgé, dont l'attitude révèle la haute fonction civique ; il est dans le conseil : c'est l'âge où l'intelligence



Tombeau de Kazimir le Grand, mort en 1370.

féconde doit mûrement servir l'État. Sa raison, son esprit, se rapportent à la pensée de la tête royale sous laquelle il est placé. — Du côté de la partie du corps où est le cœur, où toutes les fonctions vitales se concentrent dans l'estomac, on voit un vieillard assis et dont les traits respirent la bonté et la tendresse : c'est l'Hiver, qui résume l'action humaine, et la place dans la perfection finale, y trouve sa jouissance, son repos et sa fin. L'amour du pays y est ardent mais calme, les hautes passions et l'animosité sont réfléchies ou assoupies. — Cette allégorie subtile sur la vie humaine en général, enveloppe d'une pensée vague et rêveuse cette construction funéraire. Une intention semblable a inspiré la décoration du monument de Kazimir Jagellonide, et confirme l'explication que nous donnons du monument de Kazimir le Grand (1).

Les tombeaux de *Vladislav Jagello*, mort en 1434, et de *Kazimir Jagellonide*, mort en 1492, ont un caractère plus mondain. Le cercueil périptère est placé sous un plafond voûté. Les figures royales y sont couchées majestueusement, et les bas côtés sont décorés de blasons des États qui composaient la république : l'on y voit les trois armoiries de la Pologne, de la Lithuanie et de la petite terre de Dobrzin, qui ne cessait point de réclamer son individualité, et qui présageait l'union future de la Mazovie dont elle faisait partie. Les personnages appuyés sur les écussons des armoiries sont agenouillés, et expriment l'affliction ; ils adressent leurs plaintes aux cieux.

Le tombeau de Vladislav Jagello est encore gothique ; ses colonnes sont sveltes, minces et élancées ; la structure de leurs bases et de leurs chapiteaux est très-variée ; les ogives sont compliquées et terminées en pointes ; la statue royale, au lieu du globe, tient une épée (1).



Tombeau de Kazimir Jagellonide, mort en 1492.

Au tombeau de Kazimir Jagellonide les formes gothiques sont remplacées dans les détails par celles de l'architecture antique renaissante. Les colonnes moins variées, toujours élancées, supportent les arcades du plafond ; la statue royale, étendue sur le cercueil, couche sa tête sur un lion, et les jambes de la statue sont entourées par un dragon assoupi, mystère de la vie éteinte. En bas, entre les bases des colonnes, on remarque trois animaux allégoriques qui se rapportent à trois parties du corps et aux différentes époques de l'existence humaine : en effet, la tête, le milieu du corps et les jambes ont été considérés au moyen âge comme les images de l'esprit, de l'âme et de la vie active, que l'art expliquait par un oiseau, par un chien couchant et par un lévrier. — Aux jambes répond le lévrier, figure du mouvement, de la course, de la vitesse et de l'agilité. — Le chien couchant ou d'arrêt correspond, dans l'intention de l'artiste, au milieu du corps avec l'estomac et le cœur, où se concentrent toutes les fonctions de la vie : c'est l'emblème de la vigueur, de la souplesse, de la diligence et de l'activité continuelle. — Enfin le rapport d'un oiseau ou d'un aigle à la tête, c'est la métaphore du vol de la pensée et de l'intelligence. — L'idée allégorique s'élève ainsi successivement de la terre vers les régions de l'esprit.

Le tombeau de Kazimir Jagellonide est d'un style transitoire. Après ce monument, le goût gothique, déjà fortement modifié et affaibli, expire et disparaît devant le goût classique de l'architecture italienne.

La fin à une autre livraison.

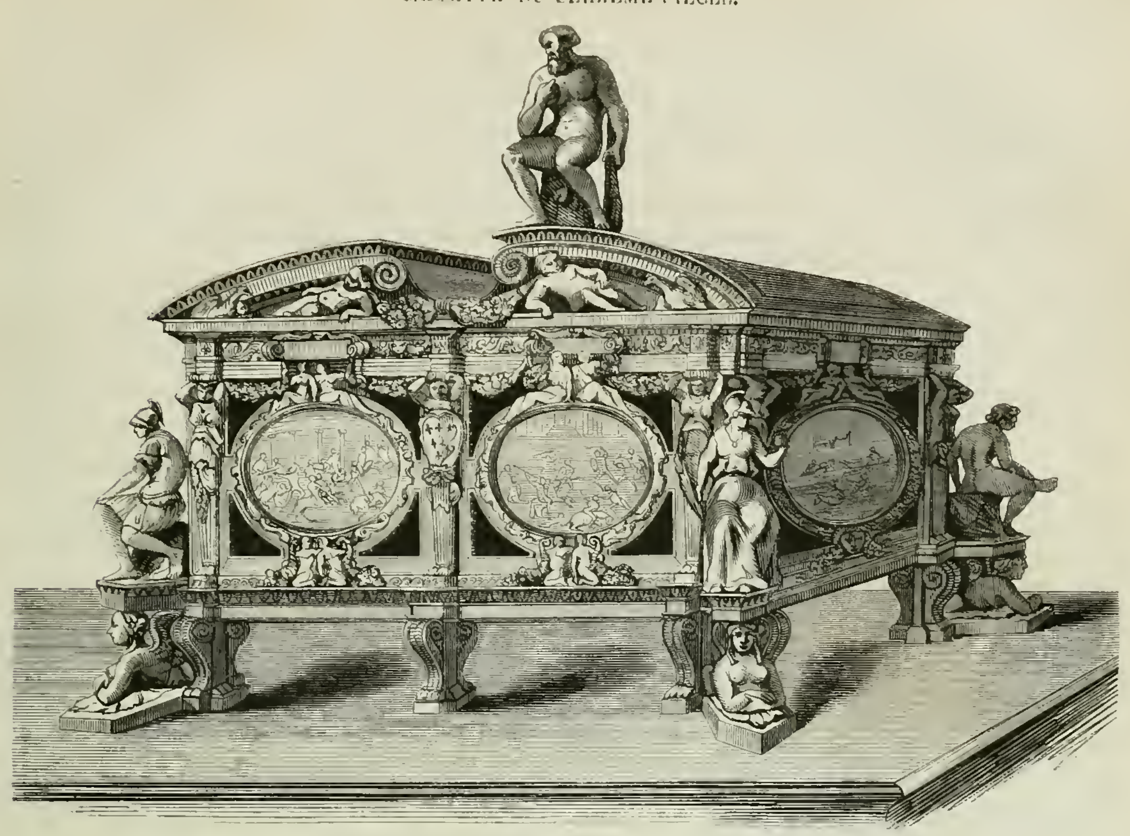
(1) Kazimir le Grand fut le dernier roi de la famille de Piast. Après lui monta sur le trône Louis d'Anjou, roi de Hongrie, qui a son tombeau en Hongrie. Il fut élu par les Polonais au préjudice de Vladislav le Blanc, duc de Gnievkov en Kouiavie, qui, étant le plus proche parent de Kazimir le Grand, croyait avoir le droit de posséder la couronne et hériter des États de toutes les Pologues. Ce compétiteur frustré dans toutes ses espérances finit ses jours en France en 1390, et repose à Dijon, dans l'église de Sainte-Bénigne.

(1) Après la mort de Jagello régna son fils Vladislav, qui périt en 1444 sous Varna ; on ne lui a élevé ni tombeau ni cénotaphe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CASSETTE DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Cassette d'argent et de cristal, par G. Bernardi, de Castel Bolognese.

Cette précieuse cassette, conservée au musée de Naples, paraît avoir appartenu à la famille Farnèse. Comme presque tous les chefs-d'œuvre d'orfévrerie du seizième siècle, on l'a souvent attribuée à Benvenuto Cellini : mais Giovani Bernardi, l'illustre graveur sur pierres fines, en est l'auteur : il l'a signée. Les ornements à l'extérieur et à l'intérieur sont d'un style élégant et d'une exquise délicatesse. La forme générale est à peu près celle d'un édifice, temple ou palais. La statue d'Hercule est assise sur le faite. Aux quatre angles sont les statues de Minerve, Mars, Vénus et Bacchus. Sur la face principale, un cristal de roche supérieurement gravé représente le combat des Amazones, avec cette inscription en grec et en latin : *le mâle courage des Amazones.* Un autre cristal figure le combat des Centaures et des Lapithes, avec ces inscriptions : *les bêtes sauvages ; la force sans la raison.* Sur l'autre face, un des cristaux figure la chasse de Méléagre, avec cette légende en grec : *Méléagre, l'Hercule des Grecs.* Un second cristal représente une bacchanale, où l'on voit Silène chancelant soutenu sur son âne par des faunes ; auprès est une panthère, au-dessus est une inscription en grec : *Le triomphe de Bacchus*, au-dessous en latin : *l'Orient que tu as vaincu.* Une gravure sur cristal décore aussi chacun des deux petits côtés ; sur l'un on voit les jeux du cirque, avec cette inscription : *Voici le cirque, plaisir suprême du peuple ;* et sur l'autre, le combat naval de la flotte de Xercès, avec une inscription grecque que l'on peut traduire ainsi : *La flotte de Xercès fut vaincue.* A l'intérieur du coffret, un bas-relief qui en forme le fond représente Alexandre entouré de ses principaux capitaines, et déposant dans une cassette que tient un esclave le manuscrit d'Homère ; de chaque côté deux navires voguent à pleines voiles, avec une inscription grecque : *Nous volons de conserve.* La scène figurée par l'artiste paraît désigner l'usage du coffret : il servait sans doute à conserver des papiers précieux. Les bas-reliefs du couvercle, que surmonte Hercule, représentent ce héros enfant étranglant les serpents, et son apothéose sur le mont OEta. Parmi d'autres ornements, au-dessous du couvercle, on remarque un bas-relief figurant l'enlèvement de Proserpine. Il était impossible au dessinateur d'indiquer les détails nombreux qui font de cette cassette une des œuvres les plus riches et les plus agréables de l'art au seizième siècle.

Giovanni Bernardi, né vers 1495, à Castel Bolognese, dans la Romagne, mourut, célèbre et riche, à Faenza, en 1555. Il avait vécu longtemps près du cardinal Hippolyte de Médicis, son protecteur. Parmi ses chefs-d'œuvre on cite les belles médailles qu'il exécuta en l'honneur de Clément VII, et deux grandes gravures sur cristal d'après deux compositions de Michel-Ange : la Chute de Phaéton, et Tityus dévoré par un vautour.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Suite.—Voy. p. 282.

Louis Lopraz essaye de dégager aussi la fenêtre. S'il réussit, il espère pour son aïeul et pour lui un grand adoucissement à leur captivité. Mais il travaille étourdiment, sans observer les précautions recommandées par son grand-père, et il court le risque d'être englouti sous un amas de neige. Un terrible incident vient faire diversion à ces travaux. Le 9 décembre, une tempête épouvantable menace le chalet de destruction : elle dure plus de vingt-quatre heures, pendant lesquelles la sérénité du vieillard ne se dément pas ; il rend à son petit-fils assez de courage pour lui faire écouter avec fruit ses exhortations pieuses. Obligés de laisser la trappe fermée, ils sont privés de feu ; même, par précaution, ils n'avaient pas allumé la lampe ; mais un craquement de la porte les y invite, et ils reconnaissent que la cause de ce bruit soudain est la chute des masses de neige que Louis Lopraz

avait entassées de côté et d'autre, afin de pratiquer une issue; la fenêtre se trouve d'ailleurs obstruée comme auparavant. Enfin la tempête s'est calmée, mais elle fait place à un froid rigoureux, qu'ils sentent, même enfouis sous la neige, et quoique la trappe en soit tellement chargée qu'ils ne peuvent plus l'ouvrir. C'est dans ces circonstances qu'un nouveau danger les menace. Citons le journal du 15 décembre :

« Nous avons eu hier une grande frayeur, et je suis à peine assez tranquille aujourd'hui pour écrire ce qui s'est passé. Hélas! nous ne sommes pas assurés d'avoir échappé à tout danger.

J'étais occupé à traire la chèvre pendant que mon grand-père allumait un feu de pommes de pin (1); tout à coup elle a dressé les oreilles, comme frappée d'un bruit extraordinaire; ensuite elle s'est mise à trembler de tous ses membres. J'en ai fait l'observation à haute voix, en lui adressant la parole :

— Qu'as-tu donc, ma petite Blanchette ?

Et aussitôt nous avons entendu des hurlements affreux sur nos têtes. — Des loups! ai-je crié.

— Tais-toi, mon enfant; caresse Blanchette.

Mon grand-père s'en est approché, et lui a donné un peu de sel. Elle continuait de trembler, et les hurlements ne cessaient pas non plus de se faire entendre.

— Eh bien! Louis, que serions-nous devenus, si tu avais ouvert un passage jusqu'à la fenêtre? Qui sait même si la cheminée n'aurait pas été une entrée praticable pour ces bêtes affamées!

— Eh! sommes-nous en sûreté, même dans l'état où nous voilà ?

— Je l'espère; mais parlons bas, et ne cesse pas de caresser Blanchette; ses bêlements pourraient être entendus.

On aurait dit qu'elle s'en doutait, car elle gardait un silence complet. Mon grand-père est venu s'asseoir auprès de moi; je tenais la chèvre embrassée; il avait la main posée sur mon épaule, et j'avais besoin de le voir si tranquille, pour ne pas mourir de peur. Nous avons ainsi passé presque toute la journée, et, à plusieurs reprises, nous avons entendu les hurlements des loups. Il y eut un moment où le bruit fut si fort que je crus notre dernière heure arrivée.

— Ils creusent la neige, disais-je en serrant mon grand-père dans mes bras; ils vont nous dévorer.

— Je ne veux pas te tromper, mon enfant; notre situation est pénible, mais je ne la crois nullement dangereuse. Ces loups peuvent courir la montagne, parce que la neige s'est durcie; mais ils ne resteront pas longtemps sur les hauteurs. Dans cette saison, ils se rapprochent de la plaine et des villages. Peut-être ont-ils apporté jusqu'ici le corps de quelque animal, et c'est en le dévorant qu'ils se querellent et font le vacarme dont nous sommes étourdis. Mais, quand ils découvriraient que nous sommes ici, ils ne pourraient percer la toiture et les lambris, ils ne devineraient pas la place de la fenêtre, ils ne pourraient soulever la trappe. Reconnaissons, même dans cette affreuse situation, la bonté de la Providence. La tempête nous a préservés; elle a réparé, en détruisant tes travaux, le tort que notre imprudence nous avait fait. Dieu nous a refusé la lumière dont tu voulais nous faire jouir, mais il nous sauvera la vie. Et quel bonheur que ces loups ne soient pas survenus pendant que tu travaillais hors du chalet!

— Ainsi donc, ai-je dit tristement, notre captivité est plus dure! L'hiver ne fait que de commencer; le froid peut devenir encore plus rigoureux; jamais nous ne sortirons d'ici.

Voilà les discours que nous avons tenus hier toute la journée. Nous avons entendu les loups jusqu'au soir; enfin nous nous sommes couchés, mais je n'ai guère dormi, quoique les cris eussent complétement cessé! Aujourd'hui j'ai cru les entendre plus d'une fois; mon grand-père assure que je me trompe. Il est vrai que Blanchette ne tremble plus; elle mange, elle rumine comme à l'ordinaire, et nous croyons, puisqu'elle est tranquille, que nous pouvons l'être aussi. »

Ce nouvel accident jette le pauvre Louis Lopraz dans le découragement; une réclusion plus dure, l'impossibilité de faire du feu sans être incommodé de la fumée, l'inquiétude que commence à lui donner la santé de son grand-père, l'attristent, et lui rendent plus nécessaires les consolations de la religion. Le dimanche soir, 15 décembre, il porte sa pensée sur ce qui se passe au village :

« Que font nos amis et nos voisins pendant cette veillée que nous passons si tristement? Songent-ils à nous? Oui sans doute, si mon pauvre père est au milieu d'eux; mais, s'il a succombé en voulant nous secourir, les autres nous oublient peut-être, et pour eux nous ne sommes plus de ce monde. On jouit au village du repos de l'hiver; on consomme gaiement les provisions de l'année; on se visite; on passe la soirée autour d'un feu brillant ou d'un poêle bien chaud. Je n'avais jamais senti jusqu'à présent combien les autres hommes sont nécessaires à notre bonheur. On partage les travaux, et ils sont moins pénibles; on partage les plaisirs, et ils doublent de prix... »

Le vieillard arrache son petit-fils à ces tristes réflexions, et c'est toujours par le sentiment religieux qu'il agit le plus efficacement sur lui. Cependant les soins de l'intérieur ne sont pas sans influence. L'enfant passe toute la journée du 19 à percer dans la trappe une ouverture par laquelle il fait passer un tuyau de poêle qui s'est par bonheur trouvé dans le chalet.

Ce travail, vraiment difficile, s'achève heureusement, et les prisonniers peuvent recommencer à faire du feu, sans avoir à craindre l'invasion des loups. A tout événement, ils arment la fenêtre de barreaux de bois, et la ferment de planches, pour le cas où leurs ennemis viendraient à découvrir ce passage.

Le 21, ils font accidentellement une découverte précieuse. Au moment où Louis Lopraz, armé d'une pioche, va frapper la terre, pour creuser un trou dans l'angle de la cuisine, afin d'y caser plus solidement la jarre à eau, son grand-père l'arrête en poussant un cri. Il s'est rappelé qu'il enterra, quelques années auparavant, cinq ou six bouteilles de vin dans cet endroit même; et, en effet, ils les retrouvent intactes. Grand réconfort pour le vieillard, qui souffre beaucoup du régime alimentaire auquel il est réduit.

« J'ai pressé grand-papa d'en goûter sur-le-champ, dit Louis Lopraz. Que j'ai eu de plaisir à lui verser un verre de ce vin vieux! La nourriture à laquelle il est réduit depuis un mois lui rend ce cordial bien nécessaire; mais il n'a pas voulu en prendre davantage, estimant que cette boisson est un remède à ménager. Je me suis fondé là-dessus pour en refuser ma part, n'ayant besoin de me guérir de quoi que ce soit.

— Mouilles-en du moins tes lèvres en l'honneur de ce jour; c'est le dernier de la saison des vendanges, ou, si tu veux, c'est le premier de l'hiver. Le soleil va revenir sur ses pas et se rapprocher de nous; les jours grandiront, d'abord peu sensiblement, il est vrai, mais c'est le retour de l'espérance; il faut le saluer d'un cœur joyeux. »

Le temps continue toutefois à se traîner lentement; les deux amis s'efforcent de lutter contre l'ennui par la conversation et le travail. Ils font quelques fromages de chèvre; ils apprennent à s'occuper même dans les ténèbres; l'enfant tresse la paille sans y voir; mais son esprit est toujours plus hors du chalet. Une indisposition de son grand-père ajoute à ses inquiétudes, et le fait redoubler de soins et d'égards pour son vieil ami, qui lui laisse entrevoir sa crainte de le quitter pour le ciel, avant qu'ils puissent être délivrés. L'enfant, troublé de cette pensée, et n'osant pas se flatter non plus que son père vive encore, a besoin des plus fermes consolations du christianisme, pour ne pas tomber dans le désespoir.

(1) C'était tout ce qu'ils pouvaient se permettre depuis qu'ils n'avaient plus d'issue pour la fumée.

Cependant la fin de l'année se passe plus paisiblement. La santé du vieillard semble meilleure. Voici quelques extraits des pages écrites le 1er janvier.

« Mon grand-père, jugeant que cette journée serait plus triste pour moi, a fait tout ce qu'il a pu pour me distraire. Il m'a enseigné quelques petits jeux à combinaisons ; il m'a proposé des questions qui se résolvaient par un badinage ; sa conversation a été plus enjouée que de coutume ; enfin nous avions fait à souper une sorte de fête. Il a voulu que j'ajoutasse aux pommes de terre cuites sous la cendre mon premier fromage, que j'ai trouvé fort délicat. Je n'ai pu refuser ma part d'une rôtie au vin que j'avais faite pour mon grand père. C'était un festin pour des ermites comme nous. La chèvre n'a pas été oubliée. Je lui ai choisi le meilleur foin ; elle a eu de la litière fraîche, double ration de sel et triple mesure de caresses. Veuille le Seigneur, que nous avons prié ce matin et ce soir, conserver le petit-fils à l'aïeul et l'aïeul au petit-fils. »

Le vieillard ajoute de sa main ce qui suit dans le journal :

« Au nom de Dieu, amen !

Il peut arriver que je sois séparé des miens, avant de leur avoir fait connaître mes dernières volontés. Je n'ai aucune disposition générale à faire au sujet de mes biens ; mais je souhaite reconnaître les soins et le dévouement de mon cher petit-fils Louis Lopraz, ici présent ; et, comme il m'est impossible de lui faire le cadeau d'usage en un jour tel que celui-ci, je prie mes héritiers d'y suppléer, quand il en sera temps, en lui donnant de ma part, — ma montre à répétition, — ma carabine, — ma Bible, qui était déjà celle de mon père ; — enfin mon cachet d'acier, où sont gravées mes initiales, qui se trouvent les mêmes que celles de mon filleul et petit-fils. Ces marques de souvenir lui seront précieuses, j'en suis convaincu, à cause de l'amitié qui nous unit, et que la mort elle-même laissera subsister entre nous. Telle est ma volonté. Au chalet d'Anzindes, le 1er janvier.

LOUIS LOPRAZ. »

Cette déclaration du vieillard ramène son petit-fils à de tristes pensées, et les tendres précautions de son grand-père ne semblent que trop justifiées par l'état de sa santé. Le 3 janvier, il est pris d'une faiblesse au coin du feu ; le jeune garçon est assez fort pour le porter sur son lit, assez courageux pour lui donner avec présence d'esprit les soins nécessaires. L'accident paraît n'avoir pas d'autres suites ; mais, dès le surlendemain, le malade croit devoir préparer son petit-fils au malheur qui le menace. Voici quelques-unes de ses paroles :

—Tu te souviendras de ton père, et l'espérance de le revoir te soutiendra... Je ne suis plus ici qu'un obstacle pour toi. Je t'engage seulement à prendre patience ; ne t'expose pas trop tôt à quitter le chalet... Une seule chose m'inquiète, je te l'avoue, je crains l'effet de ma mort sur ton imagination. Quand tu verras ce corps privé de vie, il te causera ce sentiment d'effroi que beaucoup de gens ne savent pas surmonter...

Ensuite il cherche à le fortifier contre cette crainte ; il n'hésite pas même à lui donner toutes les directions nécessaires pour sa sépulture.

L'enfant, d'abord troublé jusqu'à l'angoisse la plus vive, reprend courage, parce qu'il ne peut se figurer que son grand-père, qui paraît toujours plus ferme et plus serein, soit dangereusement malade. Le 7, ils imaginent de s'éclairer tout le jour sans dépenser plus d'huile qu'auparavant ; ils fabriquent des lumignons avec des bouchons de liége ; ils s'applaudissent de cette invention, mais l'aïeul n'en jouit pas longtemps ; il meurt presque subitement, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Le journal peint vivement l'émotion profonde que le pauvre enfant a éprouvée. A deux reprises, il a essayé d'écrire ce qui s'est passé ; il ne retrouve assez de fermeté que six jours plus tard, et, en décrivant avec détail des scènes si pénibles, il semble vouloir échapper au vide plus accablant qui l'environne.

« Je m'étais couché le 7 plein d'espérance ; mon grand-père me paraissait mieux que de coutume ; mais avant que je fusse endormi, je l'entendis gémir, et je me levai en sursaut. Sans attendre qu'il m'appelât, je m'habillai, j'allumai le lumignon qui était tout prêt, et je demandai au malade ce qu'il éprouvait.

— Une défaillance, me dit-il ; ce sera comme l'autre jour...

— Voulez-vous prendre une cuillerée de vin ?

— Non, mon enfant ; humecte-moi les tempes et frotte-moi les mains avec du vinaigre, et prends l'Imitation de Jésus-Christ. Lis cet endroit que tu sais, où j'ai placé un signet.

J'obéis, et, quand j'eus frotté ses mains et ses tempes, j'allumai la lampe pour y mieux voir ; je me mis à genoux, et je lus en tremblant la page indiquée. »

Après cette lecture, le vieillard retrouve des forces pour prier Dieu, et bénir son petit-fils qui poursuit son récit en ces termes :

« Une circonstance bien peu importante augmenta encore mon attendrissement. Blanchette, surprise peut-être de voir briller la lumière à une heure inaccoutumée, se mit à bêler opiniâtrement.

— Pauvre Blanchette ! dit le mourant ; il faut que je la caresse encore une fois. Va la délier et l'amène auprès du lit.

Je fis ce qu'il désirait, et Blanchette, suivant ses habitudes familières, posa sur le bord du lit ses pieds de devant, cherchant s'il n'y avait rien à gruger. Nous l'avions accoutumée à recevoir ainsi de notre main quelques grains de sel. Je crus faire une chose agréable au mourant d'en mettre un peu dans sa main. Blanchette ne manqua pas d'y courir et de la lécher longtemps.

— Sois toujours bonne nourrice, dit-il, en lui passant avec effort la main sur le cou. Puis il détourna la tête, et je ramenai Blanchette à sa place. »

Après ce moment de diversion, les deux amis reviennent l'un à l'autre. Quand le mourant a perdu la parole, l'enfant lui fait de longs et tendres adieux. Ce qui se passa depuis le décès est si triste que nous croyons devoir omettre la plupart des détails où Louis Lopraz paraît se complaire. Il a besoin d'accoutumer sa pensée à ces lugubres souvenirs, afin de conserver la fermeté qu'il a déployée en se faisant gardien du mort, prêtre et fossoyeur. En effet, c'est quand il n'est plus occupé de ces soins pénibles qu'il ressent toute l'horreur de la solitude. Les idées religieuses elles-mêmes semblent être sans effet sur lui. Une circonstance vient toutefois le retirer de cet abattement.

« J'avais achevé ma triste veille, dit-il ; je venais d'éteindre le feu, et j'allais éteindre le lumignon, lorsque j'ai entendu un léger bruit dans la cheminée : c'était un débris qui tombait au feu, enveloppé de suie. L'odeur m'a attiré sous le canal ; j'en ai observé l'état, pour veiller à ma sûreté. Tandis que, la tête penchée en arrière, je cherchais inutilement contre les parois des traces de feu, une étoile brillante s'est montrée au bord du tuyau de fer, et l'a traversée dans sa plus grande largeur. Cette apparition n'a duré qu'un moment, mais elle a suffi pour me donner une vive émotion. Un des soleils que le Créateur a semés dans l'espace fait donc briller ses rayons jusqu'au fond de mon sépulcre ! Il me parle de la puissance de mon Dieu ! Il m'invite à l'adoration et à l'espérance ! Je n'ai pas manqué à son appel ; je suis tombé à genoux, et, pour la première fois depuis la mort de mon grand-père, j'ai retrouvé dans mon cœur le zèle que ses leçons y avaient allumé. »

Mais bientôt il retombe dans la langueur et l'abattement. A peine écrit-il encore quelques mots chaque jour, et ce n'est que pour exprimer le malaise profond qui le gagne de plus en plus. Il fallait un avis plus pressant que l'apparition de

l'étoile pour le réveiller et le ramener à Dieu. Ce secours ne lui a pas manqué.

Le 23 janvier.

« J'ai failli périr d'une mort terrible, subite, et j'aurais été surpris au milieu de mon criminel découragement. Dois-je encore appeler ceci un miracle ? Eh ! que m'importe de savoir comment Dieu agit, pourvu que je ressente l'heureux effet des événements dont il est le maître !

J'avais remarqué depuis quelques jours que le temps était beaucoup plus doux ; j'avais peu besoin de feu, et la fumée montait moins facilement. Aujourd'hui, vers les deux heures après-midi, j'ai entendu un bruit sourd, comme un roulement de tonnerre ; il s'est approché rapidement ; il est devenu terrible, et tout à coup j'ai senti une violente secousse. J'ai poussé un cri ; quelques ustensiles étaient tombés, et une poussière épaisse remplissait la cuisine. Le craquement des poutres m'avait d'ailleurs averti que le chalet avait reçu un choc violent ; mais je voyais tout en bon état autour de moi.

Je suis allé faire une ronde dans les autres parties de la maison. En entrant à l'étable, j'ai vu des traces effrayantes de l'accident. La terre était couverte de plâtras, la muraille avait cédé, elle était visiblement sortie de l'aplomb, mais elle restait debout ; une partie de la toiture avait été brisée du côté de la montagne. C'était tout, et j'ai dû en conclure que la masse qui avait causé le dommage s'était arrêtée contre le chalet. Était-ce une roche détachée de l'escarpement qui le domine ? N'était-ce pas plutôt une avalanche qui s'était formée un peu au-dessus, à la suite de l'adoucissement de la température.. ?

Mon émotion a été grande, et elle dure encore. Je remercie Dieu de l'avis qu'il a daigné me donner. Mon cœur s'est réveillé, je l'espère, pour ne plus s'endormir. Je le reconnais sincèrement : cette nouvelle épreuve m'était nécessaire. »

Cependant ce n'est pas la dernière à laquelle il soit soumis. Il ne tarde pas à s'apercevoir que le lait de la chèvre commence à tarir ; elle engraisse en même temps d'une manière visible. Le pauvre petit berger essaie tous les moyens qu'il peut imaginer pour parer à ce nouveau danger. Il augmente la ration du sel, il diminue celle du fourrage, il substitue la paille au foin ; ressources inutiles. Il va se trouver dans la nécessité de tuer sa nourrice pour vivre, car ses provisions sont presque entièrement consommées. Il écrit le 8 février :

« J'ai versé des larmes aujourd'hui, en essayant inutilement une dernière fois de traire Blanchette, et de lui demander le tribut qu'elle m'a payé si longtemps. Quand elle a vu que je m'arrêtais, elle m'a regardé avec défiance, comme se tenant sur ses gardes contre une nouvelle tentative. Alors j'ai jeté mon baquet, j'ai embrassé ma pauvre Blanchette, et me suis mis à pleurer.

Elle n'en continuait pas moins son repas qu'elle mêlait de bêlements entrecoupés et de regards caressants... Et il faudra que je lui plante le couteau dans la gorge ! Étant sans expérience, je la ferai souffrir, et je la verrai se débattre sous mes coups ! »

La fin à la prochaine livraison.

LAURE DE NOVES.

Voy., sur Pétrarque, la Table des dix premières années.

« Son visage, sa démarche, son air avaient quelque chose de céleste. Sa taille était fine et légère, ses yeux brillants, ses sourcils noirs comme l'ébène. Des cheveux couleur d'or flottaient sur ses épaules. Elle avait le col bien fait. Son teint était animé par ce coloris de la nature que l'art s'efforce en vain d'imiter. Rien de si doux que sa physionomie, de si modeste que son maintien, de si touchant que le son de sa voix. Son regard avait quelque chose de gai et de tendre, mais en même temps si honnête qu'il portait à la vertu. »

Tel est le portrait de Laure tracé par Pétrarque dans divers passages de ses sonnets. On a fait l'observation que de tous les traits de cette beauté célèbre, il en est un seul dont jamais il ne parle, c'est le nez. Un Italien, Louis Gandini, a fait une dissertation à ce sujet (Venise, 1581) où il conclut que Laure avait un *naso scavezzo*, ce qui paraîtrait signifier que son nez, au lieu d'être dans le style grec, était creux à la hauteur des yeux et retroussé.

On connaît un grand nombre de portraits de Laure peints, gravés, ou sculptés : il n'en est aucun dont l'authenticité soit certaine. A Florence, la famille Peruzzi conserve un bas-relief en marbre découvert en 1760, représentant Pétrarque et Laure, daté de 1344 et signé par Simon de Sienne. Cet artiste, contemporain de Pétrarque et de Giotto, avait aussi fait un portrait peint de Laure. C'est probablement de ce portrait qu'il s'agit dans les dialogues où Pétrarque se fait dire par saint Augustin : La présence de Laure ne vous suffisait pas. Vous avez fait faire par un peintre habile un portrait d'elle que vous pussiez porter partout. »



Musée d'Avignon. — Portrait supposé de Laure de Noves.

Quatre gravures représentent Laure dans le livre de Tomasini, intitulé : *Petrarcha redivivus*. Morghen a gravé un autre portrait d'après une peinture que l'on supposait contemporaine de Laure. On peut aussi voir d'autres portraits gravés dans les ouvrages suivants : les Mémoires de l'abbé de Sade, sur la vie de Pétrarque ; la Vie de Pétrarque, par l'abbé Roman ; l'édition de Pétrarque, par Castelvetro ; les Voyages en France, par la Mésangère ; la Galerie historique, par Landon, etc.

Laure était fille d'Audibert de Noves (1), chevalier ; sa mère s'appelait Ermessande.

On suppose qu'elle était née l'an 1307 ou 1308, et que vers l'âge de dix-sept ou dix-huit ans elle avait épousé en 1325 Hugues de Sade, d'une ancienne famille de magistrats avignonais. Elle mourut le 6 avril 1348.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉATRES DE PARIS (2).

C'est rue Saint-Denis, dans l'hôpital, aujourd'hui enclos de la Trinité (entre les numéros 278 et 286), que les con-

(1) Noves est un gros bourg situé à quelques kilomètres d'Avignon, de l'autre coté de la Durance.

(2) On sait toute l'influence que les théâtres exerçaient sur le goût et les mœurs des Grecs et des Romains. Les dépenses consi-

frères de la Passion représentèrent leurs premiers *mystères*. La salle avait 42 mètres de longueur ; la scène en occupait toute la largeur qui n'était que de 12 mètres ; faute de coulisses, les acteurs ne disparaissaient jamais de la vue des spectateurs. Scaliger, qui s'en plaint, nous apprend qu'ils étaient censés absents quand on les voyait assis.

Pendant plus de deux siècles, les théâtres, persistant par habitude dans cette tradition incommode, se réglèrent sur le carré allongé de leur premier modèle, soit qu'ils s'établissent dans d'anciens jeux de paume, soit qu'ils se fissent construire des édifices particuliers. Parmi les nombreux théâtres affectant encore en France cette disposition intérieure, on peut signaler ceux de Metz, de Tours et du château de Fontainebleau.

Notre gravure donne donc une idée assez juste du caractère architectonique d'une salle de spectacle au seizième ou au dix-septième siècle. A n'en juger que par le costume des personnages qui assistent à la représentation, ce théâtre devrait être celui de l'hôtel de Bourgogne ou celui du Marais, les seuls qui existassent dans Paris au temps de Louis XIII,



Une Salle de spectacle sous Louis XIII. — D'après Chauveau, peintre du dix-septième siècle.

mais nous devons plutôt croire que nous avons là, sous les yeux, ou la reproduction d'un théâtre particulier, semblable à ceux que quelques riches seigneurs faisaient alors élever dans l'intérieur de leurs hôtels et sur lesquels les comédiens de la ville venaient jouer *en visite*, ou plutôt la fantaisie d'un artiste qui n'a rendu que les traits généraux et caractéristiques d'un théâtre, et qui en a oublié ou peut-être négligé à dessein les détails.

Il est vrai que, sous Louis XIII et sous Louis XIV, les loges, ainsi que les représente l'artiste, étaient appliquées contre les parois latérales de la salle, d'où les spectateurs ne pouvaient voir la scène que très-incommodément et de

dérables que nécessitaient les jeux scéniques étaient supportées chez les uns par le trésor public, chez les autres par les premiers magistrats de la république, qui s'efforçaient à l'envi de se surpasser en somptuosité et en éclat. Les édiles faisaient contribuer à la mise en scène des théâtres de Rome les richesses du monde entier : César s'y ruina ; le peuple reconnaissant le nomma grand pontife.

Ce fut la magnificence même des théâtres antiques qui contribua le plus à hâter leur destruction. On les exploita comme des espèces de carrières à riches matériaux ; leurs colonnes toutes taillées et leurs marbres précieux ornent les temples chrétiens et les palais de l'Italie. Les ruines qui existent encore témoignent suffisamment du luxe et du génie architectural déployés par les anciens dans ce genre d'édifices. Rien de mieux combiné sous le rapport de la régularité du plan, de la facilité des dégagements, et de tous les agréments que pouvaient désirer les spectateurs.

Les théâtres actuels sont bien loin de ces modeles; mais il est juste de reconnaître que la différence de la civilisation, des mœurs, des habitudes théâtrales, du mode de déclamation, ont rendu indispensables des dispositions toutes nouvelles.

Ce fut aux fêtes de Cérès et de Bacchus, sous un beau ciel, aux jours les plus riants de l'année, ceux de la moisson et des vendanges, que l'art dramatique prit naissance. Ces premiers spectacles joués en plein air, au pied du versant circulaire d'une colline, durent inspirer la forme même constamment adoptée dans les théâtres antiques. En outre, le spectacle était généralement gratuit et ouvert à la multitude; les places devaient donc en être uniformes, et rien ne répondait mieux à cette nécessité qu'un amphithéâtre à gradins superposés.

Des circonstances moins heureuses marquent le point de départ du théâtre moderne. Quelques cantiques chantés par des pèlerins à la croix de nos carrefours rappellent le caractère religieux des Dionysiaques; mais ce fut dans une salle longue et étroite d'hôpital qu'on vit s'élever, à Paris, le premier théâtre moderne. Les plaisirs de la scène n'appartinrent dès-lors et n'appartiennent encore qu'à ceux qui peuvent les payer; et la variété de rangs, d'états et de fortunes nécessita une division particulière des places occupées par le public.

côté ; il est encore vrai que les spectateurs du parterre n'étaient point séparés du théâtre par un orchestre de musiciens, ces derniers ayant ailleurs leurs places ; enfin, on ne connaissait point ce que l'on appelle le trou du souffleur ; dans ces temps primitifs du théâtre, on cachait le souffleur dans une des ailes de la scène, et ce n'est certes pas un perfectionnement qui l'en a fait sortir pour le placer où nous le voyons de nos jours. Mais voici quelques considérations qui nous semblent établir que ce théâtre ne peut pas avoir été celui où furent joués les chefs-d'œuvre de Corneille et de Rotrou.

D'abord, sa grandeur apparente n'est nullement en rapport avec la proportion connue de celui de l'hôtel de Bourgogne. Puis nous n'apercevons ni les musiciens, ni les gros lustres chargés de chandelles, suspendus sur la tête des comédiens, qui composaient alors tout l'éclairage de la salle, et dont il est tant parlé dans les annales dramatiques contemporaines. Les musiciens et les chandelles étaient l'objet de l'attention soutenue et le continuel divertissement de nos pères. Les violons, au nombre de six, étaient placés sur les côtés de la scène; mais ce n'est point par l'harmonie de leurs accords qu'ils faisaient le charme des entr'actes. S'ils avaient le malheur, à ce moment, de laisser écouler le moindre intervalle entre le dernier vers récité par l'acteur, et les premières mesures de leur symphonie, le public les accablait de huées, et souvent « il n'y aurait pas eu assez de pommes en Normandie » pour satisfaire sa joyeuse colère.

Quant aux moucheurs de chandelles, la nature délicate de leur fonction les exposait à plus de dangers encore que les symphonistes ; mais, par compensation, leur habileté leur faisait parfois conquérir de bruyants, sinon de glorieux triomphes. A la fin de chaque acte on descendait les lustres, et les moucheurs de chandelles, venant comme des troupes fraîches faire diversion à la lutte soutenue par les musiciens, s'avançaient sur la scène pour s'acquitter de leur emploi ; forcés par l'impatience du public de se montrer expéditifs, ils imprimaient au lustre un léger mouvement de rotation qui amenait une à une chaque chandelle sous le tranchant de leurs mouchettes. Ici le drame commençait, la mèche de chaque chandelle devait être mouchée d'une main sûre, près de la lumière, rapidement, d'un seul coup. Le public, laissant en paix les musiciens, devenait fort attentif à cette opération : si elle réussissait sans que l'artiste eût éteint une seule lumière, eût manqué une seule chandelle, ou eût donné un second coup de son instrument à la même mèche, le public éclatait en transports flatteurs pour son adresse, et comme, dans ce temps où les théâtres n'étaient pas subventionnés, les moucheurs de chandelles étaient en outre chargés des rôles de *confidents*, lorsque après un tel exploit l'habile moucheur avait la chance de reparaître dans la tragédie et de venir dire au héros :

> Seigneur, César vous mande, et Maxime avec vous ;

ou toute autre harangue de la même longueur et de la même importance, on l'accueillait par un tonnerre d'applaudissements, à rendre jaloux Floridor ou Baron.

Peu charmé sans doute du genre de succès obtenu par ces artistes, le grand Corneille déclare dans une de ses préfaces qu'il ne veut plus écrire de rôles pour les moucheurs de chandelles.

D'après cela, il ne faut pas croire que le parterre fût en ce temps-là un lieu bien paisible et bien sûr. « Cet endroit, dit un auteur contemporain, est fort incommode à cause de la presse ; il s'y trouve mille marauds mêlés avec les honnêtes gens, auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts. Ils font une querelle pour un rien, *mettent l'épée à la main*, et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent de parler, de crier et de siffler ; et parce qu'ils n'ont rien payé à l'entrée, et qu'ils ne viennent là que faute d'une autre occupation, ils ne se soucient pas d'entendre ce que disent les comédiens. » Ce témoignage est confirmé par l'abbé d'Aubignac. Dans son Traité de la pratique du théâtre, il reproche à Plaute, à propos de sa pièce d'Amphitryon, de détruire l'illusion dramatique. « Il ne faudrait pas, dit-il, que le souverain des dieux s'adressât aux spectateurs et leur dit : « Citoyens, je suis Jupiter, et me » change en Amphitryon quand il me plaît, paraissant ainsi » pour l'amour de vous, afin de continuer cette comédie, et » pour l'amour d'Alcmène, afin qu'elle soit reconnue innocente. » Mêler ainsi l'intérêt des spectateurs avec celui des acteurs, est une faute qui embarrasse le sens et détruit les grâces du théâtre. Mais, par exemple, lorsque des filous sont dans le parterre et qu'on les réprime, on conçoit qu'un acteur s'interrompe quelquefois pour demander silence, parce qu'alors c'est Bellerose ou Mondory qui parle, et que ce n'est plus un dieu ou un roi. »

Il ne paraît donc pas possible que des femmes de qualité et dans la toilette où nous voyons celles représentées dans notre gravure, eussent osé se hasarder dans un parterre « où pour un rien on mettait l'épée à la main, » et où l'on était obligé de « réprimer les filous. »

Voici encore quelques détails assez curieux empruntés à l'Histoire du théâtre français écrite par Chapuzeau en 1674. « Il me reste à dire un mot de la distributrice des liqueurs et des confitures, qui occupe deux places dans le théâtre, l'une près des loges, et l'autre au parterre. Ces places sont ornées de petits lustres, de quantité de beaux vases et de verres de cristal. On y tient l'été toutes sortes de liqueurs qui rafraîchissent, des limonades, de l'aigre de cèdre, des eaux de framboise, de groseille, de cerise, plusieurs confitures sèches, des citrons, des oranges de la Chine ; et l'hiver on y trouve des liqueurs qui réchauffent l'estomac, du rossolis de toutes les sortes, des vins d'Espagne, de la Sciouiad, de Rivesalte, et de Saint-Laurent. J'ai vu le temps que l'on ne tenait dans les mêmes lieux que de la bière et de la simple tisane, sans distinction de romaine ni de citronnée : mais tout va en ce monde de bien en mieux, et de quelque coté que l'on se tourne, Paris ne fut jamais si beau, ni si pompeux qu'il l'est aujourd'hui. »

Le prophète, et comme lui tous les amis fidèles de Dieu, ont été les amis des pauvres.

L'aumône, c'est le réveil de ceux qui sommeillent ; celui qui l'aura faite reposera sous son ombrage, lorsqu'au jour du jugement Dieu réglera le compte des hommes.

Il passera le *Sirate*, ce pont tranchant comme un sabre, qui s'étend de l'enfer au paradis.

L'aumône faite avec foi, sans ostentation, en secret, éteint la colère de Dieu et préserve des morts violentes.

Elle éteint le péché comme l'eau éteint le feu.

Elle ferme soixante-dix portes du mal.

Faites l'aumône étant sain de corps, tandis que vous avez l'espoir de vivre de longs jours et que vous craignez l'avenir.

Dieu n'accordera sa miséricorde qu'à des miséricordieux ; faites donc l'aumône, ne fût-ce que de la moitié d'une datte.

Abstenez-vous de mal faire, c'est une aumône que vous ferez à vous-même.

Un ange est constamment debout à la porte du paradis.

Il crie : « Qui fait l'aumône aujourd'hui sera rassasié demain. » *Maximes arabes.*

LE FUSIL A VENT DE MARIN BOURGEOIS,

ET L'AÉROTONE DE CTÉSIBIUS.

On trouve dans les *Éléments de l'artillerie* de Flurance Rivault, deuxième édition, publiée en 1608, un passage fort curieux sur l'invention du fusil à vent représenté dans notre figure 1, et sur l'inventeur lui-même. Rivault raconte que

dès 1602 il avait entendu parler « d'une arquebuse de nouvelle fabrique se chargeant simplement d'air, et faisant néanmoins un notable effort. — Le bruit qui en était lors parmi quelques personnages de qualité, qui en avaient vu faire présent au roi, en était venu jusques à moi, mais si sourdement, que je ne sus alors ni la figure de la pièce, ni le nom de l'auteur; et m'en étant allé, sur cette première nouvelle, hors de ce royaume, apprendre par expérience quelles étaient les armes de Hongrie, je n'avais eu moyen de m'informer particulièrement de cette invention. Mais retourné de là, et le souvenir d'en avoir ouï parler m'ayant rendu curieux d'en prendre langue, je découvris qu'elle venait du sieur Marin Bourgeois, demeurant à Lisieux en Normandie, homme du plus rare jugement en toutes sortes d'inventions, de la plus artificieuse imagination et de la plus subtile main à manier un outil de quelque art que ce soit, qui se trouve aujourd'hui en Europe; et quant et (outre) le bel esprit qu'il a, suivi de tel bonheur en ses desseins, qu'il n'a jamais essayé artifice quelconque lequel il jugeât possible, que du premier coup il n'y ait divinement bien rencontré. Et, ce qui est de merveilleux en son industrie, sans avoir appui d'aucun maître, il est excellent peintre, rare statuaire, musicien et astronome, manie plus délicatement le fer et le cuivre qu'artisan qui se sache. Le roi a de sa main une table d'acier poli où Sa Majesté est représentée au naturel sans gravure, moulure ni peinture, seulement par le feu, que ce subtil ingénieur y a donné par endroits plus ou moins, selon que la figure y a désiré du clair, du brun ou de l'obscur. Il en a un globe dans lequel sont rapportés le mouvement du soleil, de la lune et des étoiles fixes à mêmes pas, mesures et périodes qu'ils se voient aller au ciel. Il en a plusieurs autres belles pièces. Il s'est inventé à lui-même une musique par laquelle il met en tablature à lui seul connue tous airs et chansons, et les joue après sur la viole, accordant avec ceux qui sonnent les autres parties, sans qu'ils sachent rien de son artifice, ni lui qu'il entende aucune note de leur science. Je n'achèverais jamais de particulariser tout ce qu'a merveilleusement achevé ce brave ouvrier, ni moins ce qu'il oserait entreprendre et saurait bien parfaire. Entre autres raretés donc qui sont parties de lui, est cette arquebuse comme j'appris de lui-même l'an passé, que j'eus l'honneur de le connaître et visiter chez lui, étant allé à Lisieux...

» Cette volonté d'apprendre qui nous possède tous, et qui m'a toujours rendu honnêtement effronté à m'enquérir, me fit presser ledit sieur Bourgeois de me dire quelle était cette machine, quelle était l'invention d'icelle et les causes de sa force. Mais il me paya lors d'une défense que le roi lui avait (disait-il) faite de la communiquer. Depuis je l'ai entretenu par lettres, et encore vu à Paris où dernièrement il se rendit si favorable à ma louable curiosité qu'il me donna le modèle de son arquebuse et le portrait tel qu'il est ici représenté.

» Il joignit à cette figure que son arquebuse se chargeait d'air avec une forte seringue; que tant plus l'air s'y compressait, il avait plus de violence et se convertissait en vent fort impétueux; qu'il l'avait premièrement observé des soufflets qui rendaient l'air d'autant plus fort que plus ils étaient pressés; que le principal artifice de ce bâton à air était à retenir l'air compressé dans le canon de cuivre avec de puissantes soupapes, jusqu'à ce qu'ayant débandé il ait sortie et ait force d'envoyer loin la flèche ou le garot (comme il l'appelle) dont le canon de fer se charge; que cette flèche ou garot devait être accommodée de papier au bout qui reçoit le vent, afin de le mieux prendre; qu'il en avait vu plusieurs qui avaient été portés à plus de 400 pas loin; qu'il avait chargé quelquefois à balles de plomb qui s'étalent toutes aplaties; que le roi et M. de Beaulieu, rusé secrétaire d'État, en avaient vu plusieurs épreuves; que l'œil ne pouvait être si subtil qu'il aperçût la flèche au sortir du canon; que plusieurs expériences d'instruments à air et de spiritalles l'avaient conduit à cette invention... »

Expliquons maintenant en détail la figure 1, qui est une reproduction exacte de celle que donnent les *Éléments de l'artillerie.*

AB est un canon de cuivre de 0m,30 à 0m,35 de longueur, et de 0m,10 de diamètre, dans lequel l'air est chassé avec force par une pompe foulante (une seringue) que l'on adapte en N, où il y a d'ailleurs une soupape.

BC est un autre canon de cuivre plus petit que l'on joint au premier.

CD est encore un autre canon en fer de beaucoup moindre calibre, de celui d'un fusil ordinaire, et d'un mètre de longueur. Il s'emboîte dans le second, et se met et remet aisément après que la flèche a été introduite par le bout C, la pointe marquée 4 tournée vers l'extrémité D.

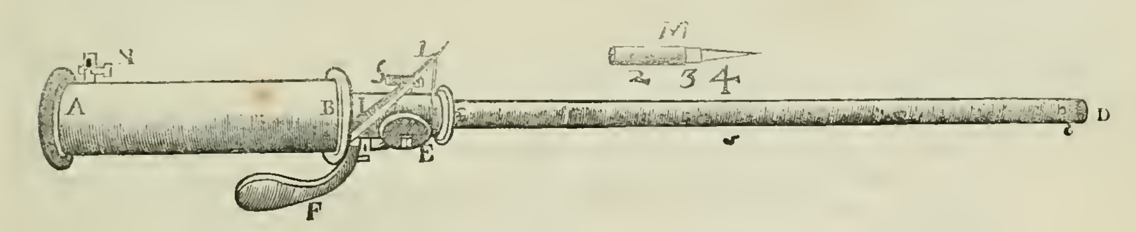


Fig. 1. Fusil à vent imaginé par Marin Bourgeois, artiste français, à la fin du seizième siècle.

E est une espèce de robinet percé d'un trou qui, lorsqu'il est tourné dans l'axe du canon BC, donne passage à l'air renfermé dans AB; alors la flèche placée en C est chassée à l'extérieur. Mais si le trou est tourné de l'autre côté, l'air ne trouve aucune issue.

Or, pour qu'il en soit ainsi, il suffit que l'arc IL soit bandé au moyen de la corde EL enroulée sur la roue E; et cette roue elle-même est retenue dans sa position par le ressort F, qui s'applique sur un arrêt adapté à la roue.

Quand on veut tirer, on pèse sur le ressort F jusqu'à ce que la petite dent dont il est muni lâche l'arrêt de la roue E. Alors celle-ci tourne, et l'air comprimé, trouvant une issue, chasse le projectile le long du canon CD. La flèche M a trois parties : le corps marqué 3 est un bois cylindrique du calibre du canon CD; le numéro 2 indique un papier ou cornet qui reçoit le vent; la troisième partie 4 est une pointe de fer ou d'acier. « Ce n'est pas, ajoute notre auteur, qu'on ne puisse charger à balle de plomb. Il s'en est tiré qui, de la violence de cette machine, se sont aplaties contre des pierres. »

Nous avons dû citer tout au long le passage où Flurance Rivault, dépositaire des idées de Marin Bourgeois, met en relief les rares facultés de cet artiste extraordinaire et si peu connu. On aurait tort de croire néanmoins que le fusil à vent soit une invention moderne. Le passage suivant, qui offre une traduction de la description donnée par Philon de Byzance de l'*aérotone* de Ctésibius, permettra d'en juger. (*Veter. mathemat. opera*, p. 77.)

« Cet instrument, dit Philon, a été imaginé par Ctésibius, et il est disposé d'une manière très-ingénieuse et très-naturelle. Ctésibius avait compris, d'après les principes de la pneumatique que nous exposerons plus tard, que l'air est

doué d'une force merveilleuse de mobilité et d'élasticité, qu'on peut le condenser dans un vase suffisamment résistant, et qu'il est alors susceptible de se raréfier promptement en revenant à son volume primitif; Ctésibius, qui était un habile mécanicien, pensa avec raison que ce mouvement pouvait prêter aux catapultes une très-grande force et un choc très-rapide. Dans ce but, il prépara des vases de forme semblable à celle des boîtes des médecins, qui n'ont pas d'opercule: il les fit en airain étiré afin qu'ils eussent plus de force et de solidité. L'intérieur de ces vases était tourné, leur extérieur dressé à la règle. On y introduisait un piston qui pouvait s'y mouvoir en frottant contre la surface intérieure, de telle sorte qu'aucune liqueur ne pût filtrer au travers, quelle que fût la force du choc. On ne doit ni s'étonner, ni douter qu'on puisse obtenir ce résultat; car, dans le tube à main que l'on appelle *hydraule*, le soufflet qui transmet l'air au fourneau est d'airain et travaille de la même manière que les vases dont nous venons de parler. Ctésibius nous démontrait alors de quelle force et de quelle rapidité de mouvement l'air était doué. Un couvercle étant soudé sur l'ouverture de ces vases, il poussait le piston à grands coups de marteau avec un coin. Le piston cédait un peu jusqu'au moment où l'air renfermé à l'intérieur était assez comprimé pour que les plus grands coups ne pussent faire avancer le coin davantage. Lorsqu'on venait à chasser le coin, le piston sautait en dehors du vase avec une grande force. Et souvent il arrivait qu'on voyait jaillir du feu provenant de la rapidité du choc de l'air contre le vase... »

Sans aller plus loin, et sans suivre Philon dans le détail qu'il donne de l'appareil modifié de manière à lancer des pierres à une très-grande distance, on ne peut se refuser à reconnaître dans le passage précédent l'idée première du fusil à vent. L'apparition du feu, lors de l'explosion, est un phénomène caractéristique, qui prouve bien que l'expérience a été réellement faite par Ctésibius, 1700 ans avant Marin Bourgeois. Mais combien l'appareil du Français n'est il pas supérieur, par le mécanisme, à celui que décrit Philon de Byzance!

Le passage de l'auteur grec est précieux, du reste, à beaucoup d'égards. On y voit clairement indiqué l'usage d'un piston et d'un corps de pompe métallique, comme machine soufflante; puis l'art d'aléser un cylindre métallique: toutes inventions auxquelles on attribue une date beaucoup plus moderne, et qu'il faut reporter à 2000 ans en arrière.

Après avoir fait ainsi la part de l'antiquité et de la renaissance, il nous reste à parler de l'état actuel de la question.

Les figures 2 et 3, que nous empruntons, ainsi que la description suivante, au *Dictionnaire des arts et manufactures* de M. Laboulaye, montrent la forme que l'on donne aux fusils à vent conservés dans les cabinets de physique. La crosse R est un réservoir en cuivre muni d'une soupape *s* s'ouvrant du dehors en dedans. On dévisse cette crosse et on y comprime de l'air sous une pression de huit à dix atmosphères, à l'aide d'une petite pompe foulante F. On remet alors la crosse en place et on charge la balle B dans le canon *c* du fusil. Ensuite, on fait partir comme à l'ordinaire le chien P, et celui-ci fait basculer le levier *b*, dont l'extrémité inférieure pousse la tige *c* et ouvre la soupape *s*; l'air sort avec violence, chasse la balle, et la soupape se referme à l'instant. On peut tirer de suite d'autant plus de coups que le réservoir est plus grand; mais l'intensité de chaque coup va en diminuant rapidement. Telle est la cause pour laquelle le fusil à vent n'a jamais été employé jusqu'à présent comme arme de guerre.

Mais il y a déjà dix-huit ans qu'un mécanicien aussi modeste qu'ingénieux, l'inventeur de la célèbre *perrotine*, a tiré de l'idée première de Ctésibius et de Marin Bourgeois un appareil d'une haute perfection, qu'il nous a été donné de voir fonctionner, et dont les effets seraient terribles; car au lieu d'agir d'une manière intermittente comme toutes les autres armes, le fusil à vent de M. Perrot, à l'instar du fusil à vapeur perfectionné par Perkins, « projette à volonté, dit M. Arago, un flux de balles tellement serré, tellement continu, qu'après peu de minutes d'expérience, le large mur sur lequel un homme tirait en donnant une légère oscillation régulière au canon, n'offrait pas un décimètre carré de surface qui n'eût été frappé..... Manœuvrée par deux hommes seulement, l'arme nouvelle serait en mesure de mettre un régiment en coupe reglée. »

La France ne cherche pas la guerre; mais il est certain que si elle était obligée de la faire, plusieurs perfectionnements de détail introduits dans toutes les parties de l'art militaire, et dont elle seule possède le secret, lui permettraient de la faire avec un avantage marqué, même à inégalité de force numérique. L'arme de jet si terrible dont nous venons de parler n'est pas le moindre de ces perfectionnements.

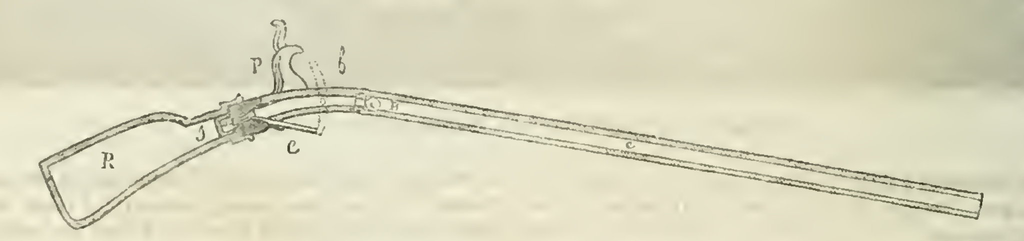


Fig. 2. Coupe longitudinale d'un fusil à vent prêt à tirer.

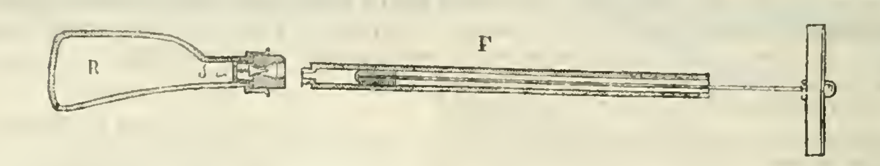


Fig. 3. Coupe longitudinale du réservoir et de la pompe foulante destinée à charger le fusil.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

JEAN PILLEMENT.



Musée du Louvre; Dessin.— Un Paysage, par Jean Pillement.

Jean Pillement était né à Lyon. Il vint à Paris achever ses études d'art, voyagea en Angleterre, en Allemagne, et séjourna longtemps à Vienne. Il acquit par ses paysages, ses marines et ses portraits une honnête renommée et quelque fortune. Il fut même attaché comme peintre au dernier roi de Pologne et à Marie-Antoinette; mais la révolution de 89, en dispersant ses protecteurs, interrompit le cours de sa prospérité. Ayant perdu en un seul jour une somme d'argent considérable qu'il avait mise en réserve pour la fin de sa vie, il retourna dans sa ville natale, où ses dernières années s'écoulèrent dans la tristesse et la pauvreté : on se rappelle l'avoir vu, octogénaire, marcher péniblement dans les rues de Lyon pour aller donner à un prix bien modique des leçons de dessin. On trouve en Allemagne un grand nombre d'ouvrages de Jean Pillement, soit dans les musées, soit dans les collections particulières. Son nom y est aussi plus connu qu'en France : c'est là une destinée qui a été commune à plusieurs artistes du dernier siècle : aujourd'hui même on serait étonné de la réputation que se sont faite à l'étranger quelques-uns de nos peintres classés par notre critique à un rang secondaire. Le tableau des *Quatre Saisons*, par J. Pillement, a été gravé par le célèbre artiste anglais William Woollett. Le recueil des estampes d'après ses œuvres forme un volume in-folio qui a été publié en 1767 à Paris. Cette année même naissait à Vienne son fils Victor Pillement, qui s'est fait une réputation comme graveur. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, il avait suivi son père dans ses voyages en Allemagne : vers cette époque de sa vie, livré à lui-même, il s'appliqua avec ardeur d'abord à la gravure sur bois, puis à la gravure sur cuivre : il ne tarda point à se faire remarquer surtout par l'étude intelligente et minutieuse de ses estampes d'arbres et de végétaux; sous ce rapport, il a rendu de véritables services à l'histoire naturelle. Malgré ses succès, des causes inconnues le firent tomber dans une mélancolie profonde qui détruisit sa santé; et, après de longues douleurs, il mourut à Paris en 1814, âgé seulement de quarante-sept ans. On trouve encore dans le commerce une suite d'études de paysages à l'usage des jeunes artistes, dessinées et gravées par lui, et publiées en 1811.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Fin.— Voy. p. 282, 289.

Le pauvre enfant, ayant des vivres pour cinq ou six jours encore, se décide à les ménager de son mieux; il fait les recherches les plus actives dans le chalet pour s'assurer s'il n'en trouvera pas encore. Cependant le froid devient plus rigoureux que jamais, et semble reculer les espérances du prisonnier. C'est au moment où il touche à sa délivrance qu'elle lui paraît le plus éloignée. Laissons-le décrire lui-même les dernières scènes de son histoire.

Le 20 février.

« J'ai pris une grande résolution ! Je quitterai demain le chalet. Avant de risquer ma vie, je veux écrire dans mon journal, que je laisserai sur cette table, comment je me suis décidé à ce parti.

Hier matin, les bêlements de Blanchette m'ont tiré d'un rêve affreux. Je me voyais, les mains ensanglantées, dépeçant

les membres de ce pauvre animal ; j'entendais sortir de sa tête, séparée du corps, des bêlements plaintifs : c'étaient ceux qui frappaient réellement mes oreilles. Quel plaisir de revoir à mon réveil Blanchette encore vivante ! J'ai couru près d'elle ; elle était plus caressante que jamais. Et je n'avais plus de vivres que pour aujourd'hui ! Il fallait me résoudre ! J'ai pris un couteau, et me suis occupé à l'affiler sur le foyer de grès. J'étais au désespoir ; il me semblait que j'allais commettre un assassinat, et, après m'être avancé en tremblant, je me suis arrêté, parce que Blanchette s'est avancée à son tour, croyant que je lui apportais sa ration de sel.

Le froid me glaçait les mains ; c'était une raison de suspendre encore un acte pour lequel j'avais tant de répugnance. J'ai allumé un bon feu, et me suis mis à rêver en me chauffant. « Si les loups peuvent marcher sur la neige, ai-je dit tout à coup, pourquoi n'y marcherions-nous pas aussi ? »

Cette idée m'a fait battre le cœur de joie ; puis la crainte m'a pris. J'irais me livrer à ces bêtes affamées, et, pour ne pas faire ma pâture de Blanchette, je m'exposerais à devenir celle des loups !

Bon ! une attaque de loups pendant notre course n'est point certaine ; notre marche sera prompte : nous descendrons en traîneau.

A cette pensée, je me suis levé en sursaut : ma résolution était prise, et, dès ce moment, j'ai travaillé à l'exécution.

Deux jours m'ont suffi pour fabriquer la voiture nécessaire à notre voyage. J'ai consacré à cet usage le meilleur bois qui me restait. J'ai donné aux bases du traîneau une grande largeur, pour éviter qu'il ne s'enfonce. J'attacherai la chèvre derrière, et je lui lierai les pieds de manière à ne lui permettre aucun mouvement. Je me placerai sur le devant. Accoutumé depuis mon enfance à guider un traîneau sur les pentes les plus rapides, j'espère, s'il ne me survient pas d'accident, arriver bientôt dans la plaine.

Je vais me coucher avec une grande émotion. Je regarde affectueusement cette prison où j'ai tant souffert, où je laisserai la dépouille mortelle de mon grand-père ; je pense avec frayeur à la distance qui me sépare du village ; mais je ne reculerai pas. La pensée que je serai bientôt certain du sort de mon père me donne une impatience incroyable. La voiture est prête ; voici la corde dont je lierai les pieds de Blanchette, voici la gerbe qui lui servira de lit et d'abri, la couverture dont je m'envelopperai ; enfin voici l'Imitation de Jésus-Christ ; je ne m'en séparerai plus ; je veux qu'elle me suive à la vie ou à la mort. C'est avec elle que je dis dans ces derniers moments : « Seigneur, je suis arrivé à cette heure » afin que votre gloire éclate, lorsque, ayant été dans une » grande tribulation, vous m'en avez délivré. Qu'il vous plaise, » Seigneur, de m'en tirer, car que puis-je faire, pauvre comme » je suis, et où irai-je sans vous ? Aidez-moi, mon Dieu, et » je ne craindrai rien. »

Le 2 mars, dans la maison de mon père.

Je suis auprès de lui. Il vient de relire mon journal que je n'ai pas eu besoin de laisser dans le chalet, et il me presse d'écrire la conclusion. L'émotion que je sens encore, après une semaine de bonheur, ne me laissera pas raconter avec beaucoup d'ordre la dernière scène de ma captivité. Les choses se sont passées bien autrement que je ne m'y attendais.

Le 21 février, le froid me parut encore plus rigoureux, et je résolus de ne pas perdre un instant. Il fallait ouvrir un passage suffisant pour le traîneau ; mais je pouvais rejeter la neige dans le chalet, et cela me rendait le travail plus facile. Je l'entrepris sur-le-champ, et je m'y livrai avec tant d'ardeur qu'enfin je me fatiguai. Je fus obligé de m'arrêter quelques instants. J'allumai du feu ; mais à peine la fumée venait-elle de s'élever que j'entendis de grands cris au dehors. Ma première pensée fut que les loups m'avaient aperçu et qu'ils allaient me dévorer. Je fermai la porte vivement. Ma frayeur ne dura pas longtemps ; je m'entendis appeler distinctement par mon nom, et je crus même reconnaître la voix. Je répondis de toutes mes forces.

Des cris de joie me prouvèrent que j'avais été entendu. Aussitôt il se fit du côté de la porte un bruit confus de voix, comme de gens qui s'animaient au travail. Au bout de quelques minutes, une ouverture assez large achevait le passage que j'avais commencé. Mon père attendit à peine que le passage fût praticable. Il s'élança dans le chalet en poussant un cri : j'étais dans ses bras.

— Et ton grand-père !

J'étais trop saisi pour répondre. Je conduisis mon père dans la laiterie où j'avais creusé la tombe. Il se jeta à genoux ; j'en fis autant, et, comme j'essayais de lui expliquer en détail ce qui s'était passé :

— Plus tard ! me dit-il. Ne nous exposons pas à un nouveau malheur. Le temps nous presse ; le retour ne sera pas facile.

Les hommes qui l'accompagnaient venaient d'entrer ; c'étaient mes deux oncles et Pierre. Tous m'embrassèrent. Ils virent mes préparatifs, qui furent approuvés. On décida de partir sans retard. Tous mes libérateurs avaient sous leurs pieds des planchettes armées de petites pointes. Ils en avaient apporté deux paires de surplus. Hélas ! il y en avait une d'inutile ; je me chaussai de l'autre. Pierre fut chargé du traîneau. Les loups pouvaient venir s'il leur plaisait : nous étions tous armés. Mon père, qui me prit par la main, me mit sur l'épaule un fusil de chasse.

— Ce n'est pas le moment, nous dit-il, d'emporter le corps de mon père. Nous reviendrons au printemps, s'il plaît à Dieu, le tirer d'ici, pour lui rendre convenablement au village les derniers devoirs.

— Vous devinez, ai-je dit, la volonté de mon grand-père.

. . . .

Pierre avait tout disposé pour le départ. La descente fut rapide, mais fatigante. Je fus surtout ébloui de la lumière du soleil et de l'éclat de la neige... Nous arrivâmes enfin à l'endroit où l'on avait commencé à ouvrir le chemin pour essayer de venir à nous. Je fus frappé de voir l'immense travail qu'il avait dû coûter, et je compris que, sans la gelée, je n'aurais pas été délivré de bien longtemps.

— Vous l'auriez été dès le mois de décembre, si le froid s'était soutenu, m'a dit mon père ; mais la neige s'est amollie, et il a fallu renoncer à ce travail. Quatre fois on a ouvert la route, et quatre fois elle s'est trouvée fermée comme auparavant.

— Mais était-elle fermée dès le premier jour ?

Alors mon père m'apprit une circonstance bien malheureuse. Il avait failli périr au milieu d'un éboulement de neige, en descendant de la montagne. On l'avait relevé mourant, au bord d'un ravin, et, à quelques pas, on avait retrouvé le bâton de mon grand-père et ma bouteille.

On emporta mon père sans connaissance. Il ne revint à lui qu'au bout de trois jours. On avait perdu ce temps à nous chercher au fond du ravin, où l'on nous croyait ensevelis. Quand mon père eut repris connaissance, il était trop tard pour faire en notre faveur une tentative, qui d'ailleurs aurait été fort dangereuse dès le premier jour.

Je ne parlerai pas des tourments de mon père ni de ses efforts pour nous sauver. On avait encore plus souffert au village qu'au chalet. Tous nos voisins, accourus à ma rencontre, m'ont témoigné la plus vive affection. Je rougissais d'en avoir douté. Dieu m'a rendu mon père, et je le bénis. Il n'a pas permis que mon grand-père pût revoir sa famille et son village : ce vénérable ami m'a enseigné lui-même à ne murmurer jamais contre les dispensations de la Providence. »

Dans les anciennes républiques, la liberté était fondée moins sur le sentiment de la noblesse naturelle des hommes

que sur un équilibre d'ambition et de puissance entre les particuliers. L'amour de la patrie était moins l'amour de ses concitoyens qu'une haine commune pour les étrangers. De là les barbaries que les anciens exerçaient envers leurs esclaves ; de là cette coutume de l'esclavage répandue autrefois sur toute la terre, ces cruautés horribles dans les guerres des Grecs et des Romains, cette inégalité barbare entre les deux sexes qui règne encore aujourd'hui dans l'Orient, ce mépris de la plus grande partie des hommes inspiré presque partout aux hommes comme une vertu, poussé dans l'Inde jusqu'à craindre de toucher un homme de basse naissance ; de là la tyrannie des grands envers le peuple dans les aristocraties héréditaires, le profond abaissement et l'oppression des peuples soumis à d'autres peuples. Enfin partout les plus forts ont fait les lois et ont accablé les faibles ; et si l'on a quelquefois consulté les intérêts d'une société, on a toujours oublié ceux du genre humain. TURGOT.

O DOUCE MÈRE !

O douce mère ! je ne puis pas filer, je ne puis pas rester assise dans cette petite chambre, dans cette étroite maison.

Le rouet s'arrête, le fil se brise, ô douce mère ! il faut que je sorte.

Le printemps brille si pur à travers les vitres ! qui peut rester, qui peut rester assise au travail ?

Oh ! laisse-moi aller, laisse-moi voir si je ne puis voler comme les oiseaux.

Laisse-moi voir, laisse-moi entendre où le vent souffle, où le ruisseau gazouille, où la fleur s'épanouit.

Laisse-moi parer mes cheveux bruns avec le feuillage vert ; et si des jeunes gens viennent en troupes folâtres, alors je ne resterai pas, je me sauverai.

J'irai me cacher derrière les buissons jusqu'à ce que le bruit de leurs pas et de leurs voix s'évanouisse.

Mais si un pieux jeune homme vient m'apporter la dernière fleur pour finir la couronne de mon bonheur,

Devrai-je l'accepter, le regarder amicalement, douce mère, et quelquefois m'asseoir à ses côtés? RUCKERT.

Il est quelquefois curieux d'opposer les opinions des grands écrivains à l'opinion populaire.

Jugement de Chateaubriand sur Henri IV. — Henri IV était ingrat et gascon, promettant beaucoup et tenant peu ; mais sa bravoure, son esprit, ses mots heureux et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses aventures, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparaître à propos de la vie est une condition de la gloire. On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône : le vainqueur d'Ivry n'y monta point botté et éperonné en sortant de la bataille ; il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune.

Opinion de M. de Bonald sur le même prince. — On a entrepris de nous faire un roi tout débonnaire de Henri IV, qui, pour conquérir et gouverner son royaume, sut être plus d'une fois rigoureux, souvent inflexible et toujours ferme. On affecte de parler du généreux pardon qu'il accorda à la Ligue ; non, ce grand homme ne pardonna pas à la Ligue. Durant tout son règne, il en poursuivit sans relâche les restes ; il employa, pour éteindre cette fusion, une rigueur dont seraient bien surpris les bonnes gens qui parlent jusqu'à satiété de la clémence de Henri IV, gens qui semblent n'avoir puisé leurs notions sur ce grand prince qu'au Vaudeville ou à l'Opéra-Comique. « Je suis, écrivait-il à Gabrielle, je suis devant Paris où Dieu m'assistera. J'ai » pris hier les ponts de Charenton et de Saint-Maur à coups » de canon, et pendu tout ce qui était dedans. »

Edmond Burke sur le même. — L'humanité et la douceur de Henri IV ne se présentèrent jamais sur la route de ses intérêts ; jamais il n'épargna le sang de ceux qui s'opposaient à lui. Ce sang coula souvent dans les combats, quelquefois sur l'échafaud.

MYTHOLOGIE ORIENTALE.

LES DJINNS (1).

Voy. 1847, p. 205. 364.

Des millions de créatures invisibles vont et viennent sur la terre,
Pendant les heures de veille et pendant le sommeil.

Le prince et le chef des Djinns est Éblis, dont le nom se retrouve dans le *Diabolos* des Grecs. C'est le Lucifer des chrétiens. Les musulmans l'appellent aussi Azazel, nom que l'Écriture donne au bouc émissaire que l'on chassait dans le désert, et qui était chargé de tous les péchés d'Israël.

Les anges, dit la tradition musulmane, ayant reçu un commandement exprès de Dieu de se prosterner devant Adam, ils y satisfirent tous, à l'exception de celui qu'on nomma depuis *Ibba* ou *Éblis*, à cause de sa désobéissance et parce qu'il n'a plus rien à espérer de la miséricorde de Dieu.

La raison qu'Éblis apportait de sa désobéissance, il la puisait dans sa nature même, semblable à celle de ses frères. « Formés, disait-il, de l'élément du feu, d'une flamme ardente et bouillonnante, nous ne devons pas être assujettis à une créature tirée de l'élément de la terre. »

Pour s'expliquer comment les Djinns se trouvaient obligés de reconnaître la suprématie de l'homme, il faut savoir que, d'après les légendes orientales, le monde fut d'abord gouverné deux mille ans par les Péris ou les fées, qui se révoltèrent, et qu'Éblis confina dans une partie reculée de la terre, d'après l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu. Les Djinns régirent le monde durant sept mille ans, jusqu'au moment où l'homme les remplaça.

Aussitôt qu'Éblis eut refusé d'obéir, Dieu lui dit : « Sors d'ici (du Paradis) ; car tu seras pour toujours privé de ma grâce, et tu seras maudit jusqu'au jour du jugement ! » Aussi les musulmans ne manquent-ils jamais d'ajouter à son nom : *le Maudit de Dieu.* Le démon demanda à Dieu qu'il lui accordât du délai jusqu'au temps de la résurrection générale ; mais Dieu n'exauça pas sa demande : il lui accorda seulement jusqu'à un certain temps dont il se réservait la connaissance, c'est-à-dire, selon les interprètes, jusqu'au temps de la première trompette, qui est celle de la mort. Selon eux, en effet, il y aura à la fin du monde deux trompettes : au son de la première, tous les hommes alors sur la terre mourront ; et au son de la seconde, appelée *la trompette de la résurrection*, tous les morts devront ressusciter. Selon le sentiment généralement reçu chez les musulmans, il se passera quarante années entre le son de la première trompette et celui de la seconde ; intervalle durant lequel Éblis subira le sort des autres créatures, ce qu'il ne voulait point : aussi avait-il demandé comme délai jusqu'à la résurrection.

Les traditions persanes parlent d'un Djian Ben-Djian, dont les expéditions militaires et les ouvrages superbes sont énumérés dans le Tahmourat Nameh. Il était monarque des Péris, qui prirent de lui le nom de Benou ou Beni-el-Djian, les fils de Djian ; mais ce sont des êtres différents des Djinns.

(1) Remarquons le rapport intime qu'il y a entre le mot Djinn et le mot genie, qui vient lui-même du latin *genius*, lequel est identique au mot oriental, si on supprime la finale propre à la langue du Latium.

Nous connaissons tous la part qu'ont les Djinns dans les merveilleuses histoires des Mille et une Nuits. En Arabie, les Touâreg leur donnent un pouvoir bien plus grand (1); ils en ont fait des espèces de délégués, de députés créateurs, suivant le système du magisme; mais ils ne leur prêtent aucune des mauvaises passions de nos anges des ténèbres. Peut-être faut-il reconnaître là une influence du Koran dans la sourate intitulée *les Djinns* (la 72e) : « Déclare, ô Mohammed! ce que le ciel t'a révélé. L'assemblée des Djinns, ayant écouté la lecture du Koran, s'écria : Voilà une doctrine merveilleuse; elle conduit à la vraie foi. Nous croyons en elle, et nous ne donnerons jamais d'égal à Dieu. » Les anciens Arabes croyaient aussi que les Djinns hantaient les lieux déserts, et qu'ils se retiraient fréquemment à l'abri



Éblis, prince des Djinns. — D'après un manuscrit arabe appartenant à F. Rivière.

des ombres du soir pour communier avec ces familiers du désert.

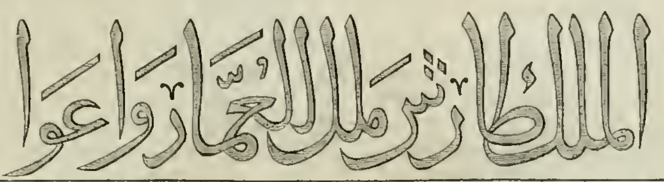
« Nos pères, disait un Touâreg à un voyageur anglais, ont solennellement juré, seuls parmi les mortels, une éternelle amitié aux Djinns; ils se sont engagés à ne jamais les inquiéter dans les palais que ceux-ci ont élevés en divers points de notre pays, à ne jamais les troubler ou chercher à les expulser de leurs collines, ni en invoquant Mohammed, ni en citant le Koran sacré; mais en raison de cette foi jurée, les Djinns ont promis aux Touâreg protection en tout temps contre leurs ennemis, et plus particulièrement à partir de l'instant où le jour tombe, en leur accordant alors la faculté d'une vision et d'un tact infaillible pour surprendre leurs ennemis durant les heures redoutables des ténèbres. » En fait, les Touâreg sont regardés comme de vrais démons pendant la nuit, moment où ils attaquent ordinairement leurs ennemis, et où ils les taillent en pièces au moyen de leurs larges épées.

La chaîne du Tradart ou de Tasily, dit le docteur Oudney,

(1) Les Touâreg, appelés aussi Touaricks (on dit, au singulier, un Tarky ou un Touarghy), sont un grand peuple de race blanche, appartenant à la famille berbère, et qui occupe toute la partie centrale du Sahara, des rives du Niger aux dernières oasis de l'Algérie.

présente la plus singulière apparence ; elle est plus pittoresque qu'aucune des collines que j'aie encore vues. Que l'on se figure une infinité de cathédrales et de châteaux ruinés ; on les retrouve dans toutes les positions et sous toutes les formes. Selon les Touâreg, chacun de ces rochers est habité par quelque démon particulier. La cause première de l'apparence fantastique de ces rocs est leur structure géologique. Dans l'éloignement, il y en a un plus singulier et plus élevé que les autres, appelé *Ksar Djenoun*, le château des Djinns.

Là est la salle du conseil, où les Djinns viennent se réunir de plusieurs centaines de lieues à la ronde pour débattre les affaires d'État. C'est aussi la djema ou mosquée où ils s'assemblent le vendredi pour prier Allah, car ils adorent Allah,



Le Djinn Tharèche, roi des génies penates (selon l'inscription placée en tête). — Tiré d'un manuscrit appartenant au docteur Clot-Bey.

bien que ce ne soit pas comme les vrais croyants. Ce peuple de démons bienfaisants *croit et tremble.* En ce lieu se trouve aussi le trésor où les Djinns gardent leurs richesses. Les cavernes de cet amas immense de rochers sont pleines d'or et d'argent, de diamants et d'autres pierres précieuses.

Après le Ksar, on signale aux voyageurs une merveille d'une nature plus appréciable pour un mortel : c'est un roc d'environ 15 mètres de hauteur, ayant la forme d'un champignon placé sur un pédicule qui, semblable à une pyramide renversée, diminue de largeur jusqu'à la pointe par laquelle il s'appuie sur le sol, pointe si petite qu'elle est à peine visible. Plusieurs individus ont été assassinés en cet endroit terrible, et parmi eux se trouvait un marabout renommé par sa sainteté. Le meurtrier (on ne dit pas de quel pays il était) fut tellement terrifié du crime qu'il avait commis, qu'il pria les Djinns de lui ôter la vue des corps de ses victimes, car il ne se sentait pas le courage de les ensevelir. Les Djinns, répondant à sa requête, détachèrent ce rocher de leur grand palais, et le placèrent ainsi en équilibre sur les cadavres où il est resté jusqu'à présent comme un monument du meurtre. Pour remercier les Djinns, l'assassin les pria d'accepter une partie du butin qu'il avait fait ; mais ils refusèrent de prendre un or teint de sang ; au contraire, vengeurs de la justice, ils lapidèrent l'assassin, et son corps brisé, écrasé par les éclats

de roc, resta privé de sépulture, objet d'horreur pour tous ceux qui passaient en ce lieu.

On voit que les Djinns sont des êtres très-moraux; en général, les musulmans du Sahara en parlent comme d'une race bienveillante.

SYMBOLES DE L'AMITIÉ.

Chez les Grecs, la statue de l'Amitié était vêtue d'une robe agrafée et avait la tête nue; elle portait la main droite sur son cœur, et tenait de la main gauche un ormeau autour duquel croissait une vigne chargée de raisin.

Les Romains représentaient l'amitié sous la forme d'une belle jeune fille simplement vêtue, couronnée de myrte et de fleurs de grenadier, entrelacés avec ces mots sur le front: *Hiver et Été*. La frange de sa tunique portait ces deux autres mots: *La Mort et la Vie*. De la main droite elle montrait son côté ouvert jusqu'au cœur; on y lisait: *De près et de loin*. On plaçait souvent à ses pieds un chien, symbole du dévouement et de la fidélité.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite.—Voy. p. 151, 197, 258.

Je puis me rendre le témoignage de n'avoir jamais acheté un livre par ostentation, et de n'avoir jamais placé un volume sur un rayon sans l'avoir lu, ou suffisamment examiné. Cependant, à cette époque de ma vie, je ne me trouvai ni assez de loisir, ni assez de courage, pour me remettre à l'étude du grec. Je me bornai, pour cette langue, à la lecture des leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, tous les dimanches à l'église, où j'accompagnais ma famille. Des acquisitions, par héritage ou autrement, des meilleures éditions de Cicéron, Quintilien, Tite-Live, Tacite, Ovide, etc., etc., m'offrirent de belles perspectives, que j'ai rarement négligées. Je persévérai dans l'utile méthode des extraits et des observations; je me rappelle une note que j'avais successivement étendue jusqu'à en faire presque un volume.

Je saisirai cette occasion de recommander aux jeunes étudiants une pratique dont j'ai éprouvé l'utilité. Après un coup d'œil jeté sur le sujet et la disposition d'un livre nouveau, j'en suspendais la lecture, que je ne reprenais qu'après en avoir examiné moi-même l'objet principal sous tous ses rapports; qu'après avoir repassé dans mes promenades solitaires tout ce que j'avais su, pensé, ou appris sur le but de tout le livre, ou de quelque chapitre en particulier. Je me mettais ainsi en état d'apprécier ce que l'auteur ajoutait à mon fonds original, et j'étais disposé quelquefois favorablement par l'accord, quelquefois défavorablement par l'opposition de nos idées.

L'idée de mon premier ouvrage, *Essai sur l'étude de la littérature*, me fut suggérée par le désir de justifier et de faire valoir l'objet de mes études favorites. En France, lieu auquel se rapportaient toutes mes idées, un siècle philosophique négligeait trop la science et les langues de la Grèce et de Rome. La conservatrice de ces études, l'Académie des inscriptions, était ravalée au dernier rang entre les trois sociétés royales de Paris; la dénomination nouvelle d'érudits, était appliquée avec mépris aux successeurs de Juste Lipse et de Casaubon; et j'étais indigné d'entendre dire (voyez le discours préliminaire de l'Encyclopédie de M. d'Alembert) que l'exercice de la mémoire, leur seul mérite, avait éteint en eux les facultés supérieures de l'imagination et du jugement. J'avais l'ambition de prouver, autant par mon exemple que par mes préceptes, que toutes les facultés de l'esprit peuvent s'exercer et se développer au milieu de l'étude de la littérature ancienne. J'avais commencé de choisir et d'embellir les preuves et les témoignages, que m'avait offerts la lecture des classiques. Les premières pages, ou les premiers chapitres de mon Essai, avaient été composés avant mon départ de Lausanne. Le tracas du voyage et des premières semaines de ma vie anglaise suspendirent toute idée d'application sérieuse; mais mon objet était toujours devant mes yeux, et je ne laissai point passer dix jours après mon établissement d'été à Buriton sans le reprendre. Mon Essai fut terminé au bout d'environ six semaines. Aussitôt qu'une belle copie en eut été faite par un prisonnier français de Petersfield, je m'occupai à chercher un critique et un juge de mon premier ouvrage. La récompense incertaine de son approbation intérieure peut rarement suffire à un écrivain; un jeune homme, qui ignore et le monde et lui-même, doit désirer de peser ses talents dans des balances moins partiales que les siennes. Ma conduite était naturelle, mes motifs louables, et mon choix du docteur Maty judicieux et heureux. Il répondit avec exactitude et politesse à ma première lettre. Après l'avoir soigneusement examiné, il me renvoya mon manuscrit avec quelques remarques et beaucoup d'éloges; à mon retour à Londres, l'hiver suivant, nous en discutâmes le plan dans plusieurs conversations libres et familières. Dans un court séjour à Buriton, je revis mon Essai d'après les avis que m'avait donnés son amitié, et, supprimant un tiers, ajoutant un tiers, faisant des changements au troisième tiers, je terminai mon premier ouvrage par une courte préface, datée du 3 février 1759; mais je m'abstins encore de la presse avec une modestie virginale. Le manuscrit fut mis en sûreté dans mon bureau, et, de nouveaux objets s'emparant de moi, le délai aurait pu se prolonger assez pour me conformer au précepte d'Horace: *Nonumque prematur in annum*. Le P. Sirmond, savant jésuite, était plus rigide encore, puisqu'il conseille à un jeune homme d'attendre, pour se produire en public et livrer ses écrits, l'âge mûr de cinquante ans (Olivet, Histoire de l'Académie française, t. II, p. 143). Le conseil était singulier, mais il est plus singulier encore que l'exemple de l'auteur soit venu à son appui: Sirmond avait lui-même cinquante-cinq ans quand il publia son premier ouvrage, une édition de Sidoine Apollinaire, enrichie d'un grand nombre de notes étendues.

Deux années s'écoulèrent en silence; mais au printemps de 1761 je cédai à l'autorité d'un père, et, en fils obéissant, je me rendis au désir de mon cœur.

L'ouvrage fut imprimé et publié sous le titre d'*Essai sur l'étude de la littérature* en un petit volume in-12. Ma dédicace à mon père, d'un ton convenable et filial, fut composée le 28 mai; la lettre du docteur Maty est datée du 16 juin; et je reçus le premier exemplaire le 23 à Alresford, deux jours avant de me mettre en marche pour la milice de Hampshire. Quelques semaines après, je présentai mon ouvrage au dernier duc d'York, qui déjeunait dans la tente du colonel Pitt. Sous la direction de mon père, et d'après les avis de M. Mallet, plusieurs dons littéraires furent faits à différents grands personnages d'Angleterre et de France: deux exemplaires furent envoyés à Paris au comte de Caylus et à la duchesse d'Aiguillon. J'en avais réservé vingt pour mes amis de Lausanne, comme les premiers fruits de mon éducation et un témoignage reconnaissant de mon souvenir; toutes ces personnes acquittèrent la taxe inévitable de politesse et de compliments que je leur imposais. Il ne faut pas s'étonner qu'un ouvrage dont les idées et le style étaient si fort étrangers ait eu plus de succès au dehors que dans sa patrie. Je fus transporté des extraits étendus, des vives recommandations et des flatteuses prédictions des journaux de France et de Hollande; une nouvelle édition, faite, je crois, à Genève l'année suivante, étendit la réputation ou du moins la circulation de cet ouvrage. Il fut reçu en Angleterre avec une froide indifférence, peu lu et bientôt oublié. Une édition peu considérable s'écoula lentement; le libraire murmura; et l'auteur, s'il eût été d'une sensibilité plus recherchée, aurait pu se récrier sur les bévues et les défauts

de la traduction anglaise, et tout rejeter sur elle. Quinze années après, la publication de mon Histoire fit revivre le souvenir de mon premier ouvrage, et l'Essai fut avidement recherché dans les boutiques.

J'avais écrit à Lausanne les premiers chapitres de mon ouvrage en français, langue familière de mes études et de ma conversation, et dans laquelle il m'était plus aisé d'écrire que dans ma langue maternelle. Après mon retour en Angleterre, je continuai sans affectation ni projet de répudier (comme dirait le docteur Bentley) ma langue propre; mais j'aurais évité quelques clameurs antifrançaises si je m'étais tenu au caractère plus naturel d'auteur anglais. Il y aurait eu plus d'uniformité si j'avais rejeté l'avis de Mallet d'attacher une préface anglaise à un ouvrage français; confusion de langues qui semblait accuser l'ignorance de la personne à qui je le dédiais. L'usage d'un idiome étranger peut être excusé par l'espérance d'être employé comme négociateur, par le désir d'être généralement compris sur le continent; mais mon vrai motif était plutôt l'ambition de la réputation nouvelle et singulière d'Anglais réclamant un rang parmi les écrivains français.

Dans les temps modernes, le mérite des écrivains français, les mœurs sociables du pays, l'influence de la monarchie et l'exil des protestants, ont contribué à répandre l'usage de la langue française. Plusieurs étrangers ont saisi l'occasion de parler à l'Europe dans ce dialecte commun ; et les Allemands peuvent se prévaloir de l'autorité de Leibnitz et de Frédéric, du premier de leurs philosophes et du plus grand de leurs rois.

Sir William Temple et lord Chesterfield ne s'en servaient que dans des circonstances d'affaires, ou par politesse, et leurs lettres imprimées ne seront pas citées comme des modèles de composition. Lord Bolingbroke a bien publié en français l'esquisse de ses Réflexions sur l'exil; mais sa réputation n'a plus pour fondement que les flatteries de Voltaire ; et la dédicace en anglais à la reine Charlotte, et l'Essai sur la poésie épique, peuvent permettre de présumer que Voltaire lui-même aspirait à obtenir en retour le même compliment. Le comte Hamilton fait une exception sur laquelle on ne saurait insister de bonne foi (1). Quoique Irlandais de naissance, il avait été élevé en France dès son bas âge. Je suis étonné cependant que son long séjour en Angleterre, et l'habitude de la conversation domestique, n'aient point altéré l'aisance et la pureté de son inimitable style ; et j'ai du regret à la perte de ses vers anglais, qui auraient offert un sujet de comparaison amusant.

La suite à une autre livraison.

(1) Mémoires du comte de Grammont, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Suite. — Voy. p. 199, 223.

§ 3. SYMBOLES NATIONAUX.

Les Gaulois imitèrent, et la plupart du temps sans en bien comprendre le sens, les monnaies grecques et romaines. Chaque copie servant à son tour de modèle à une reproduction plus barbare, les types primitifs finirent bientôt par tomber dans la plus étrange confusion. Trompé par cette obscurité, on prit longtemps pour des symboles particuliers des peuples de la Gaule certains signes qui n'étaient cependant que le produit de ces altérations successives. Tel est, par exemple, le cheval nu (fig. 13) ou bridé (fig. 14); imitations dégénérées du bige antique, dans lesquelles on a voulu voir un emblème de cette nation. Tels sont également le centaure, l'aigle et le cavalier, types divers longtemps méconnus, et dont nous nous bornons à reproduire un seul échantillon dans la fig. 15. Mais parmi ces nombreuses


Fig. 13.


Fig. 14.


Fig. 15.

images on doit en distinguer quelques-unes qui, fréquemment reproduites dans les mêmes localités et avec les mêmes inscriptions, étrangères d'ailleurs à la numismatique de l'antiquité, méritent à plus juste titre d'être considérées comme de véritables signes distinctifs, propres à certaines peuplades de la Gaule, et que nous classerons ici au rang de nos premiers symboles nationaux.

Bœuf. — Le bœuf, que présente la fig. 16, se retrouve spécialement et d'une manière caractéristique sur la monnaie des Véliocasses, peuple dont la capitale est devenue la ville de Rouen.

Guerrier gaulois. — Le guerrier armé et debout, appuyé sur le bouclier oblong (fig. 17), semble être en quelque sorte le blason national d'un canton des Arvernes (l'Auvergne).

Têtes d'ennemis vaincus. — La fig. 18 nous offre le dessin d'une imitation gauloise du statère grec, d'après une


Fig. 16.


Fig. 17.


Fig. 18.

pièce originale fabriquée et trouvée en Bretagne. Sur le côté de la face, on croit distinguer, quoique d'une manière assez confuse, des chaînes auxquelles sont suspendues les têtes des ennemis vaincus; symbole tout à fait barbare, et qui, à l'époque où furent frappées les espèces qui le présentent, n'était plus applicable qu'à cette localité (1).

Fleur de lis gauloise. — Nous comprendrons dans la même catégorie la fleur de lotus ou *fleur de lis* gauloise qui décore la monnaie des *Santones* (Saintonge). Voyez fig. 19.

Sanglier gaulois. — Indépendamment de tous les signes que nous venons d'énumérer, il en est un autre qui se reproduit avec une constance bien digne de fixer l'attention : c'est le sanglier ou *sus gallicus* des archéologues. Toutes les monnaies sans exception, que nous avons eu l'occasion de citer précédemment (fig. 13 à 19), offrent l'image de cet animal. Le sanglier se retrouve encore sur les monnaies d'Avignon, de Nîmes, de Cahors, de Poitiers, de Paris, d'Évreux, de Châlons, de Tournay; sur les monnaies gauloises d'Angleterre, d'Espagne, d'Illyrie, de Galatie ; en un mot, non-seulement chez toutes les populations du territoire de la Gaule, mais encore dans tous les pays qui reçurent des colonies gauloises. En mainte occasion (et notamment fig. 15), on le rencontre à l'état d'enseigne militaire (voy. aussi plus haut, fig. 1). Si maintenant l'on rapproche de ce fait la mention de Valérius Flaccus, relative aux *Coralles*, peuple situé à l'embouchure du Danube, on conclura que d'un bout de l'Europe à l'autre, et même au-delà de ces limites, tout ce qui était gaulois se servait de ce signe comme d'un symbole à la fois militaire et national. Ainsi donc, d'une part, les diverses populations du sol que nous habitons aujourd'hui affectaient, dans certaines localités, des signes distinctifs ; et, d'un autre côté, un emblème général, le sanglier, était une

(1) La plupart des matériaux et des appréciations qui composent le présent paragraphe sont empruntés à une dissertation remarquable publiée par M. de La Saussaye, aujourd'hui membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans la Revue de numismatique, 1840, p. 244 et suiv.

sorte de symbole commun à tous les peuples de la famille gauloise.



Fig. 19.



Fig. 20.

Coq gaulois. — Quelques auteurs se sont plu également à présenter comme un emblème national le coq gaulois, et se sont efforcés d'attacher à cet insigne une haute antiquité. L'argument le plus spécieux qui se soit produit à l'appui de cette opinion, consiste en une médaille gallo-romaine découverte à Lewarde (Nord) vers 1844, et qui porte en effet, à son revers, une image de cet oiseau (voy. fig. 20). Mais le fronton de temple, qui accompagne cette première figure, indique assez la pensée toute romaine qui présida à sa composition, et rien ne prouve que le coq joue ici le rôle que l'on a voulu lui prêter. Quoi qu'il en soit, ce monument curieux peut être considéré comme l'objet d'un rapprochement bizarre, et l'importance politique que s'est acquise dans ces derniers temps le *coq gaulois*, nous fait un devoir de rechercher avec soin l'histoire de ce symbole.

L'idée toute moderne, qui fait d'une nation un être collectif abstrait, souverain et indépendant, est, comme on sait, à peu près étrangère au moyen âge. On chercherait donc vainement dans les monuments, comme dans la pensée de cette époque, le signe d'une idée qui n'existait pas encore. Toutefois, en restreignant le mot nation à la stricte acception qu'il obtenait alors, et en l'appliquant à notre patrie, il est facile de prouver que, dès une date reculée, sans remonter néanmoins à une chimérique antiquité, le nom et l'image du coq furent usités comme le symbole de la France. Et d'abord on ne saurait nier que l'origine de cet emblème provient tout simplement d'un jeu de mots latins, langue dans laquelle l'expression de *gallus* sert à désigner à la fois un coq et un habitant de la Gaule. Aussi est-ce seulement à partir de la renaissance des lettres classiques que cette locution emblématique commença à se généraliser, et que peu à peu le coq servit en quelque sorte à la France d'*armes parlantes.* En 1546, Danès, notre ambassadeur au concile de Trente, s'élevait éloquemment contre les désordres des prélats d'Italie. *Gallus cantat* (Le coq chante) ! s'écria ironiquement Pierre, évêque d'Orviète, qui se sentait blessé par les traits de l'orateur. *Utinam ad galli cantum*, répliqua celui-ci sans se déconcerter, *Petrus resipisceret!* (Plût à Dieu que *Pierre*, en entendant le chant du coq, vînt à résipiscence !) A quarante ans de là, en 1585, un de nos poëtes les plus renommés de son siècle, Passerat, dans un poëme latin en l'honneur du coq,



Fig. 21.

jouait sur la même équivoque, et propageait cette fiction, toute littéraire, que le nom des valeureux habitants de la Gaule, leur venait de l'oiseau vigilant et hardi que les anciens consacraient au dieu Mars. Dès le siècle suivant, nous voyons chez toutes les nations de l'Europe, à qui la langue latine était d'un commun usage, le nom et la figure du coq se répandre de plus en plus pour distinguer et représenter la France. Le monument des arts le plus ancien, qui nous offre un exemple de cette application, est une médaille de 1601, frappée en Italie pour célébrer la naissance de Louis XIII, roi de France. Sur l'un des côtés (voy. fig. 21), un enfant tient d'une main un sceptre, et de l'autre une fleur de lis. A ses pieds est un coq, emblème de la France, portant une couronne et dominant un globe. Légende : *Regnis natus et orbi.* (Il est né pour ses peuples et pour le monde.) Pendant le siècle de Louis XIV, la numismatique, la sculpture, la peinture, la gravure, offrent très-fréquemment le coq gaulois comme symbole de la France, non seulement chez nous, mais encore à l'étranger. Sur le fronton intérieur de la cour du Louvre, adossé à la colonnade (voy. fig. 22), on voit le



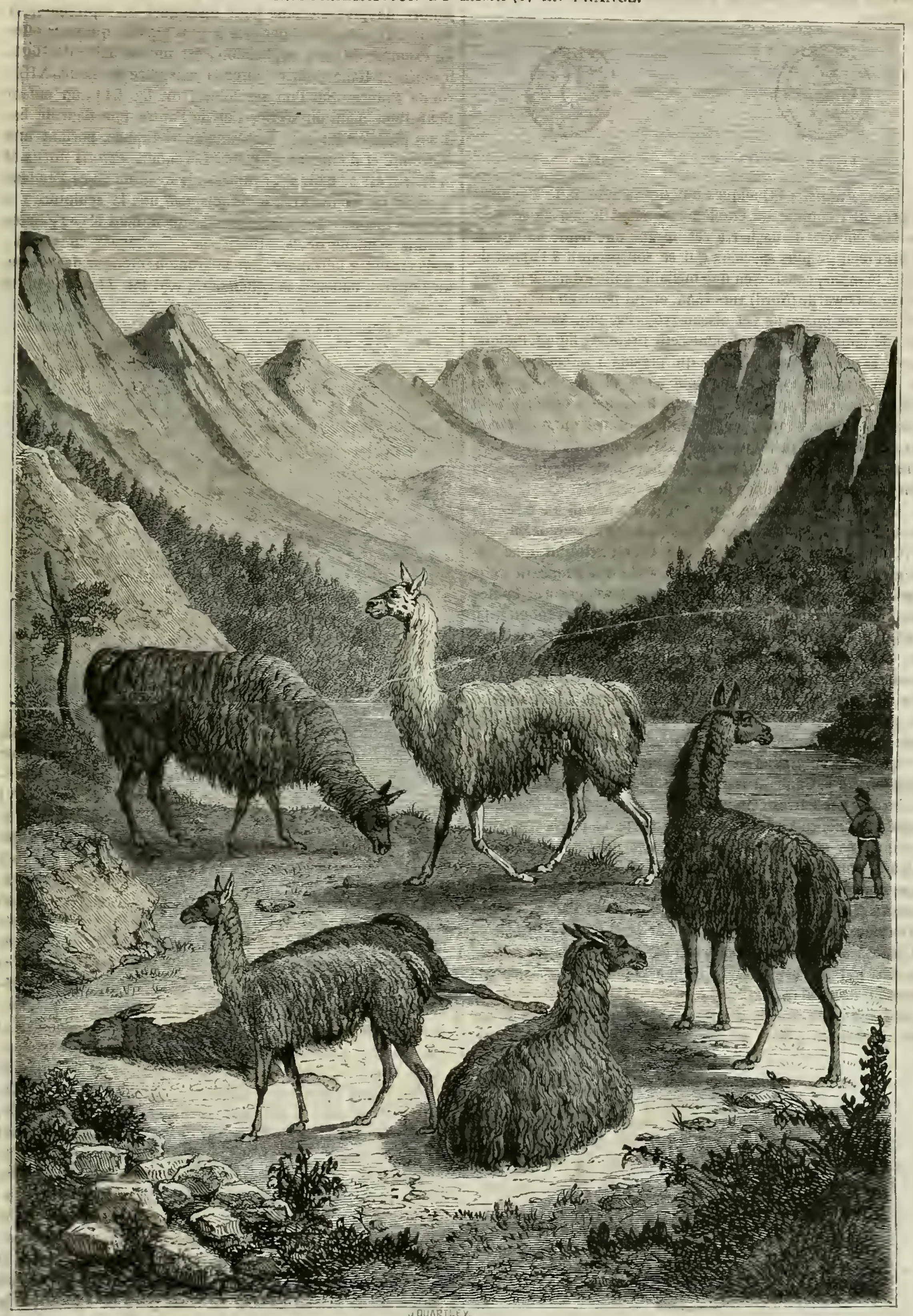
Fig. 22.

coq français placé au milieu d'un soleil radieux. Il existe au département, des estampes de la bibliothèque nationale dans un portefeuille réservé aux œuvres d'*amateurs illustres*, une gravure à l'eau forte de la main de Louis XVI et qui paraît être un billet de spectacle ou de concert : le *coq gaulois* figure ainsi que le *lis*, parmi les attributs qui composent l'entourage du billet proprement dit, dessinés et gravés par ce monarque, dans les premières années de son règne. Lorsqu'en 1791 la France prit en son propre nom pour symbole le *coq gaulois*, elle ne fit que revendiquer un signe depuis longtemps consacré par la tradition, et dont les étrangers avaient appris eux-mêmes à comprendre plus d'une fois la valeur. Sous le règne de Napoléon, l'aigle impériale vint remplacer pendant quelques années le coq gaulois que l'on retrouve sur des drapeaux, sur des médailles et sur d'autres monuments de la révolution française. Il convient toutefois d'observer que le coq gaulois ne reçut publiquement une consécration officielle et définitive. La restauration n'eut donc à son tour aucun motif de le proscrire, et nous le voyons en effet reparaître dans les œuvres d'art de cette époque, associé la plupart du temps, comme par le passé, aux insignes mêmes de la dynastie régnante. Après le triomphe de 1830, sous l'inspiration poétique d'un souvenir qu'avait popularisé l'un des chants de Béranger, le coq gaulois fut salué par acclamation comme symbole national, et reçut bientôt de la royauté constitutionnelle la sanction légale qui lui avait manqué jusqu'alors. Depuis cette époque le coq gaulois ne cessa plus de figurer sur le sceau de l'État et sur les drapeaux de la garde nationale et de l'armée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

NATURALISATION DU LAMA (1) EN FRANCE.



Lamas. — Dessin par Werner.

Quand nous sera-t-il donné de voir en réalité ce que représente la gravure qui précède : un troupeau de Lamas dans nos montagnes ? Quand récolterons-nous dans nos Alpes, dans nos Pyrénées, dans le Cantal ou le Jura cette belle laine que nous tirons aujourd'hui de l'Angleterre, qui elle-même la fait venir du Pérou et de la Bolivie ?

(1) Voy., sur l'histoire naturelle de cet animal, 1836, p. 307.

Bientôt sans doute. Nous n'avons fait, espérons-le, qu'anticiper de bien peu sur l'avenir. Et même, si notre planche est fictive, elle ne l'est que par le cadre que nous lui donnons. Ceux de nos lecteurs qui ont visité depuis peu la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle y ont vu le petit troupeau de Lamas que notre dessinateur a transporté dans les Pyrénées : des individus qui le composent, la moitié sont nés à Paris, et les autres sont parfaitement acclimatés.

Tandis que ces expériences, si concluantes en faveur de la possibilité de naturaliser chez nous le Lama, s'accomplissaient à Paris par les soins de l'administration du Muséum d'histoire naturelle, d'autres se poursuivaient avec un égal succès, et parfois sur une plus grande échelle, sur divers points de l'Europe. M. Stephenson, en Écosse ; lord Derby, dans la magnifique ménagerie qu'il a fondée dans son parc de Knowsley, près de Liverpool, ont fait reproduire, soit le Lama proprement dit, soit cette variété plus précieuse encore par l'abondance et la beauté de sa laine, que l'on connaît sous le nom d'Alpaca. Quelques couples paraissent exister aussi en Allemagne ; mais l'expérience la plus curieuse de toutes, sans contredit, par les circonstances dans lesquelles elle a été tentée, est celle qu'a faite le roi de Hollande, Guillaume II, dans l'un de ses parcs, près de La Haye. Au pied des dunes de la Hollande comme à Paris, comme en Angleterre, comme dans les montagnes de l'Écosse, le Lama et l'Alpaca ont parfaitement réussi, et en peu d'années un troupeau de plus de trente individus a été formé.

Le moment est donc près de nous, tout nous autorise à le penser, où nous verrons naturalisée dans nos montagnes une espèce destinée à prendre place immédiatement parmi nos plus précieux animaux domestiques. Seule entre toutes, elle sera à la fois bête de somme, bête de boucherie et bête à laine, chacune des variétés ayant d'ailleurs ses avantages propres : l'une, par exemple, le Lama, plus robuste et plus propre au transport des fardeaux ; l'autre, l'Alpaca, chargé d'une toison aussi remarquable par sa beauté que par son abondance ; d'une laine qui souvent dépasse 3 décimètres, et qui parfois est plus longue encore, à ce point qu'elle tombe jusqu'à terre, ainsi que l'attestent divers voyageurs.

Voilà ce qui faisait dire à Buffon, dès 1765 : « J'imagine » que le Lama, l'Alpaca, la Vigogne, seraient une excellente » acquisition pour l'Europe (spécialement pour les Alpes et » pour les Pyrénées, dit-il dans une autre phrase) ; qu'ils » *produiraient plus de biens réels que tout le métal du nouveau monde.* » Voilà ce qui faisait dire de nouveau à ce grand homme, quelques années plus tard, en 1782 : « Le ministre » qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal » aussi utile, pourrait s'en applaudir *comme de la conquête* » *la plus importante.* »

Mais le ministre auquel Buffon faisait appel par ces paroles ne les entendit pas. Le grand naturaliste n'eut pour réponse que les critiques des demi-savants. On l'accusa presque d'avoir méconnu les principes de la science pour avoir supposé la naturalisation possible en France. Où trouver en effet, chez nous, disait-on, des localités semblables à celle que le Lama habite dans les Cordillères ? Où trouver surtout cette herbe particulière, l'*icho*, dont il se nourrit habituellement ? Misérables objections auxquelles Buffon, alors plus que septuagénaire, n'opposa que ces mots : « *Je persiste à croire* » *qu'il serait aussi possible qu'il serait important* de » naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles » au Pérou. »

Cette fois encore, et de même que lorsqu'il pressentait toutes les grandes idées aujourd'hui dominantes en histoire naturelle, Buffon a eu raison contre tous : le temps a justifié ses prévisions si fermement présentées et maintenues. Aujourd'hui la possibilité de la naturalisation du Lama est démontrée expérimentalement jusqu'à l'évidence, et l'utilité en est si bien sentie qu'une expédition destinée à l'importation d'un troupeau de Lamas et d'Alpacas est préparée simultanément, depuis quelques mois, et par le gouvernement, et par l'industrie particulière.

LE VOYAGEUR ET LE MENDIANT.

LE VOYAGEUR. *Bonjour*, vieux.

LE MENDIANT. Je te répondrai par le même mot ; quant à moi, je n'ai jamais connu de *mauvais jours.*

LE VOYAGEUR. Alors, pour salut, je te dirai : Sois heureux !

LE MENDIANT. Je ne sais ce que c'est que le malheur.

LE VOYAGEUR. Que Dieu te conserve ainsi ! mais explique-moi tes réponses.

LE MENDIANT. Tu as souhaité que le jour me fût bon ; comment un jour donné par Dieu ne le serait-il pas ? Tu m'as dit d'être heureux ; comment ne pas l'être quand on accepte tout de la main de Dieu et qu'on n'a pour volonté que la sienne ?

LE VOYAGEUR. Mais si Dieu te rejetait !

LE MENDIANT. Il ne le peut pas, car je l'ai saisi avec les bras d'un humble amour et d'une foi ardente. Ils m'unissent à lui par des liens indissolubles. J'aime mieux être avec mon père dans les plus basses profondeurs que sans lui sur les plus hautes cimes.

LE VOYAGEUR. D'où viens-tu ?

LE MENDIANT. Je viens de Dieu et je retourne à lui.

LE VOYAGEUR. Où as-tu trouvé Dieu ?

LE MENDIANT. Là où n'était plus la créature.

LE VOYAGEUR. Où demeure-t-il ?

LE MENDIANT. Dans les cœurs purs.

LE VOYAGEUR. Qui es-tu ?

LE MENDIANT. Un roi.

LE VOYAGEUR. Et quel est donc ton royaume ?

LE MENDIANT. Mon âme ; Dieu m'en a confié le commandement afin que les pensées qui l'habitent n'aillent point s'égarer au dehors.

LE VOYAGEUR. D'après quelles règles gouvernes-tu ?

LE MENDIANT. Mon code est la patience, la résignation, la prière et l'obéissance.

LE VOYAGEUR. Vers quel but marches-tu ?

LE MENDIANT. Vers le repos dans ce qui est grand et divin.

LE VOYAGEUR. Et quelle est ta couronne ?

LE MENDIANT. La sérénité de l'âme.

LE VOYAGEUR. Malheur donc à ceux qui, sous prétexte de nous conduire en avant, n'apportent que l'agitation et les vaines fatigues ! Ils nous promettent toujours que nous arriverons au sommet de la montagne, et eux-mêmes se débattent à ses pieds dans la poussière.

C'est mal raisonner que de dire : Je suis plus riche que vous, donc je suis meilleur ; je suis plus éloquent, donc je suis plus vertueux. Mais cette conséquence est bien tirée : Je suis plus riche que vous, donc mes richesses surpassent les vôtres ; je suis plus éloquent, donc mes discours valent mieux que les vôtres. Mais toi, tu n'es ni discours, ni richesses.

ÉPICTÈTE.

Il y a des hommes habitués à réfléchir, de vrais penseurs, qui ne parviennent à fixer la suite de leurs idées qu'en tenant leur plume ou en fumant leur pipe. Madame de Staël, dont la conversation avait tant d'éclat et de charme, se trouvait plus disposée à soutenir une discussion intéressante lorsqu'elle pouvait faire jouer une petite branche feuillée entre ses doigts. Un savant littérateur de ma connaissance, qui d'habitude ne parlait pas très-facilement, trouvait l'expres-

sion qu'il cherchait avec moins de peine en pétrissant à la dérobée quelque petite boule de cire ou de pain. Il est peu de personnes qui, lorsqu'elles veulent rêver profondément, ne tiennent la tête penchée dans une de leurs mains, le coude appuyé sur le coin d'une table ou sur le dos d'une chaise.

WILHEM.

Guillaume-Louis Bocquillon-Wilhem est né à Paris en 1781. A l'âge de dix ans, il suivit, en Hollande, à l'armée du Nord, son père François Bocquillon, alors chef de bataillon. A douze ans, en 1793, il était caporal dans une compagnie de sapeurs faisant les fonctions de voltigeurs, et il s'acquittait réellement des devoirs de ce grade. En 1795, il quitta le service militaire et fut admis dans l'école nationale établie au château du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, et plus tard à Compiègne. Cette école, origine du prytanée de Saint-Cyr, s'était formée de celles du chevalier Paulet et de Léonard Bourdon : elle était particulièrement consacrée à l'éducation des fils d'officiers pauvres. Le jeune Wilhem demeura quatre ans dans cette institution. On lit dans une note transmise en janvier 1799, au ministre de l'intérieur par le directeur de l'école : « Le chef de compagnie G.-L. Bocquillon, âgé de dix-sept ans et demi, est cité comme instruit dans les mathématiques, les fortifications, la grammaire, la musique, comme aimé de tous les élèves, respecté par ses subordonnés, estimé par ses supérieurs, comme un modèle d'application, de sagesse et de bonté. »

Avant cet âge, Bocquillon-Wilhem s'était déjà exercé à la composition. Il avait mis en musique une ode du directeur de l'école de Liancourt, sur l'assassinat des ministres plénipotentiaires de France au congrès de Radstadt. En novembre 1799, le directeur de Liancourt envoya Wilhem à Gossec, directeur du Conservatoire de musique, et le lui recommanda en ces termes :

« Ce jeune homme, déjà recommandable par d'excellentes qualités et par ses progrès dans les sciences, a pris un goût tout particulier pour la musique, et ses heureuses dispositions pour cet art se développent d'une manière qui me surprend d'autant plus qu'il n'a d'autre maître que la nature, d'autres secours que quelques livres qu'il a trouvés dans la bibliothèque de l'école. C'est ainsi qu'il est parvenu, sans conseils et sans guide, à composer des morceaux qui, tout défectueux qu'ils peuvent être, annoncent une vocation expresse et peut-être l'ascendant irrésistible du génie. »

Le mois suivant, Bocquillon-Wilhem, dont le père était alors commandant de la citadelle de Perpignan, fut admis au Conservatoire de musique en vertu d'un arrêté ministériel. Il n'y entra toutefois qu'au mois de février 1801. Gossec, Méhul, Cherubini lui donnèrent des conseils et des encouragements. En octobre 1802, il fut chargé d'enseigner au collége de Saint-Cyr les principes de l'art musical. Ce fut là qu'il composa l'air de l'ode écrite par son ami Antier :

Tremblez, Anglais, tyrans des mers !

Ce chant fut exécuté par les élèves à grand orchestre et avec grands chœurs en présence du ministre de l'intérieur et de nombreux officiers. Il composa aussi un Chant guerrier pour la descente en Angleterre, qui fut exécuté à Saint-Cyr, à Versailles, sur différents théâtres, et à l'Académie impériale de musique.

Après cinq ans de séjour à Saint-Cyr, Wilhem vint se fixer à Paris, où M. Jomard lui procura un petit emploi dépendant du ministère de l'intérieur (1). Vers ce temps, il se lia d'une amitié que rien n'a jamais altérée, avec Béranger, et composa la musique de plusieurs poésies de notre grand poëte populaire : Marie Stuart, Charles VII, Brennus, la Bonne Vieille, etc.

En 1810, il obtint le titre de professeur de musique, maître de piano et d'harmonie au lycée Napoléon. En même temps, il s'occupait déjà d'un enseignement collectif de musique dans une pension de jeunes personnes.

L'introduction de l'enseignement mutuel en France, pendant les cent jours, sous les auspices du général Carnot, fit concevoir à Wilhem la pensée de développer et de perfectionner sa méthode d'enseignement collectif de musique. « Il fut frappé, dit M. Jomard, du spectacle, jusque-là inconnu en France, de trois cents enfants observant le plus grand silence, s'instruisant mutuellement entre eux sans la participation directe du maître, étudiant sur des tableaux, faisant tout à un signal donné, et tous dans un mouvement continuel, semblable au travail de la ruche, mais réglé par l'ordre le plus parfait. Son cœur généreux s'émut à cette idée touchante que la famille de l'indigent allait désormais trouver dans l'école le meilleur et le plus sûr asile. Dès lors son esprit travailla sur un nouveau thème d'une grande difficulté ; se pénétrant peu à peu du système nouveau, surtout du principe de classification, il apprit de l'enseignement mutuel qu'il était nécessaire d'isoler les difficultés, de subdiviser beaucoup les degrés, les leçons, les tableaux : qu'il serait même avantageux d'établir autant de classes pour la musique vocale qu'il y en avait pour les autres facultés. En attendant qu'il lui fût permis d'expérimenter dans une école publique, il établit à ses frais, dans son domicile, une petite classe préparatoire, et une autre à une pension de la rue Saint-Louis au Marais ; bientôt, avec l'autorisation de M. le comte de Chabrol, préfet, un instituteur communal de l'île Saint-Louis lui ouvrit son école. »

Le conseil d'instruction primaire du département de la Seine, et la société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire suivirent avec intérêt les essais de Wilhem, en comprirent toute la portée, et secondèrent son ingénieux dévouement. « Isoler l'*intonation* de la *durée* fut la première idée lumineuse qui saisit M. Wilhem ; ensuite il inventa l'*escalier vocal* et une nouvelle *main harmonique*. Bientôt une autre conception non moins heureuse lui vint à l'esprit : diviser la méthode de chant en autant de degrés que les autres facultés de l'école était une condition ; il la remplit parfaitement, en prenant ces degrés dans les intervalles mêmes de l'échelle diatonique, nombre pour nombre. La *tonalité* et la connaissance des *clefs* musicales étaient d'autres points d'une haute difficulté pour nos écoles ; il imagina l'*indicateur vocal*, procédé ingénieux si bien en harmonie avec nos exercices, qui fait toucher au doigt l'explication des clefs, et qui apprend aux simples enfants à transposer sans peine, à distinguer tous les tons d'espèces différentes. » (Jomard.)

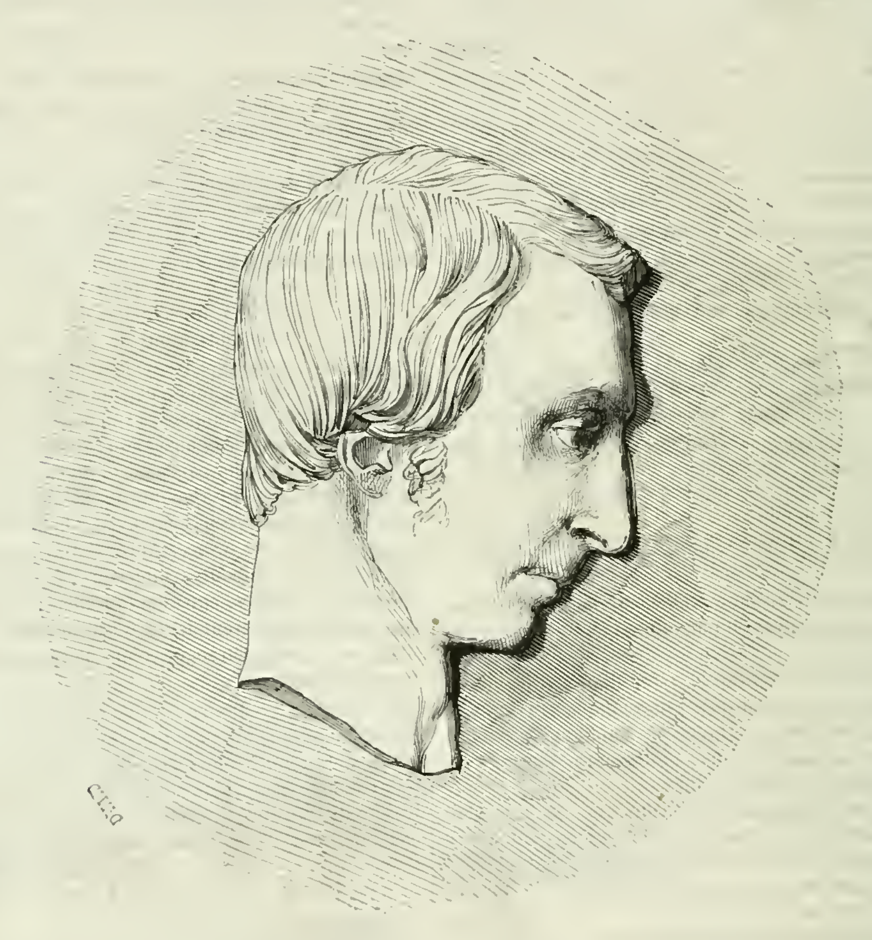
En 1826, Wilhem fut chargé de diriger l'enseignement du chant dans les écoles élémentaires de Paris. Ainsi le chant scolaire était désormais fondé en principe, les écoles de Paris étaient dotées de l'enseignement musical ; mais il restait à le généraliser et dans la capitale et dans la France. C'est à quoi devait surtout contribuer la fondation d'un ORPHÉON, c'est-à-dire les réunions périodiques des enfants des différentes écoles pour le chant en commun ; heureuse pensée de l'ingénieux Wilhem, réalisée en octobre 1833, et dont l'immense succès se continue encore aujourd'hui sous l'habile direction de M. Hubert, élève aimé de Wilhem. En 1834, le ministre de l'instruction publique fit distribuer deux cents exemplaires des tableaux Wilhem dans les écoles primaires de France, aux frais de l'Université. En 1835, le conseil municipal de Paris arrêta que le chant serait enseigné dans trente écoles nouvelles, et l'auteur fut nommé directeur-

(1) M. Jomard, de l'Institut, dont le dévouement constant à la cause de l'enseignement populaire mérite la reconnaissance publique, a écrit une notice très-complète sur la vie et les travaux de Wilhem ; notre article en est un extrait.

inspecteur général de l'enseignement du chant dans les écoles primaires de la ville de Paris. En 1836, l'autorité approuva l'ouverture de cours de chant gratuits, en faveur des adultes, dans trois des arrondissements de Paris. Une partie de l'enseignement dans ces cours fut confiée à M. Hubert. Wilhem fut nommé en 1839 délégué général pour l'inspection de l'enseignement universitaire du chant, et, en 1840, délégué pour l'inspection du chant dans l'école normale de Versailles. Enfin, dans les années 1841 et 1842, sa méthode de chant fut introduite, sous sa direction, dans les écoles de frères, ainsi que dans une grande partie des écoles de sœurs. Elle fut aussi transportée vers la même époque en Angleterre.

« La méthode de Wilhem, dit un auteur étranger, est à la fois simple et savante ; ce n'est point une théorie à innovations effrayantes, et elle ne prétend pas à l'avantage très-contestable de nouveaux signes musicaux ; mais elle a droit au titre de méthode nouvelle par une analyse attentive de la théorie et de la pratique de la musique vocale, par la disposition des leçons et par une marche ascendante, procédant au moyen de pas successifs, depuis les éléments les plus simples appropriés à l'intelligence des enfants, jusqu'aux sujets les plus compliqués qu'autrement il serait difficile de comprendre, et qui, amenés suivant un ordre naturel et logique, paraissent aussi simples et aussi faciles que les premiers degrés. Or, tel est le vrai caractère de tout procédé d'enseignement élémentaire qui est digne du nom de méthode ; c'est aussi le mérite auquel peut prétendre la méthode de Wilhem, et qui n'appartient qu'à un bien petit nombre d'inventions simples et ingénieuses. »

Wilhem est mort le 26 avril 1842. Son immortel ami Béranger a consacré des vers touchants à sa mémoire. En



Wilhem. — D'après le médaillon de David d'Angers.

1841, après une séance de l'Orphéon, il lui avait écrit quelques couplets dont voici le premier et le dernier :

Mon vieil ami, ta gloire est grande !
Grâce à tes merveilleux efforts,
Des travailleurs la voix s'amende
Et se plie aux savants accords.
D'une fée as-tu la baguette,
Pour rendre ainsi l'art familier ?
Il purifira la guinguette,
Il sanctifira l'atelier.

. . . .

D'une œuvre et si longue et si rude
Auras-tu le prix mérité?
Va, ne crains pas l'ingratitude,
Et ris-toi de la pauvreté.
Sur ta tombe, tu peux m'en croire,
Ceux dont tu charmes les douleurs
Offriront un jour à ta gloire
Des chants, des larmes et des fleurs.

VOYAGE DANS LE SAHARA,

PAR M. JAMES RICHARDSON,

En 1845 et 1846.

Au dix-neuvième siècle, on peut encore dire, comme les anciens : — Qu'y a-t-il de nouveau sur l'Afrique ? Chaque jour nous apporte des détails inconnus. Le Sahara, l'immense Sahara, par exemple, au sein duquel se cachent des tribus, des villages, des villes, des populations entières, ne se révèle à nous que peu à peu. Un voyageur anglais, M. James Richardson, vient d'en parcourir les parties centrales, et a donné la description très-détaillée de ses deux villes les plus

intéressantes, Ghrât et Ghradamès, à peine entrevues par ses prédécesseurs.

Parti de Tripoli le 2 août 1845, il est resté absent huit mois. Voici quelques passages de son récit, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire tout entier.



Carte des parties centrales du Sahara et du Soudâne, indiquant la route de M. J. Richardson (en lignes pleines). — Dessin de M. O. Mac Carthy.

De Tripoli à Ghradamès. — De Tripoli à Ghradamès il y a, par la route la plus directe, 500 kilomètres (distance de Paris à Brest en ligne droite). M. Richardson fit ce trajet en vingt jours; mais sept ou huit journées furent perdues dans les montagnes de l'Atlas qui s'élèvent en arrière de Tripoli, et dont les pentes, d'un aspect varié, forment un contraste frappant avec les plaines rouges et stériles qui l'enveloppent.

Les quatre derniers jours de cette traversée, dit le voyageur, furent terribles pour moi. Le ghibly ou simoun, cet épouvantable vent du sud, n'a pas cessé de souffler un instant. Dans la journée il faisait tellement chaud (on était, du reste, au mois d'août), que j'essayai en vain de dormir; la nuit, j'étais sur le chameau (véritable navire, comme disent les Arabes), et je ne pouvais reposer. Je me trouvai à plusieurs reprises entre la vie et la suffocation ou la mort, et je n'ai dû la vie qu'aux crises par lesquelles se terminait cette lutte terrible de la nature européenne contre le soleil d'Afrique. La force du soleil est indicible. Les rayons dardent avec une énergie et une violence dont rien dans nos contrées ne peut donner une idée, et qui ôte toute énergie.

Mon chamelier marabout m'a rendu un important service. Personne ne pouvait prononcer mon nom. Mohammed me dit un jour : — Ingliz (Anglais), as-tu plusieurs noms ou n'en as-tu qu'un seul? Nous ne pouvons retenir ton nom, il est trop difficile. Prends-en un comme le nôtre, si tu n'en as pas. — Je lui répondis alors que j'en avais un autre, James, dont le correspondant arabe était Yakob. Aussitôt ses yeux s'agitèrent convulsivement avec joie, et il s'écria : — C'est cela! c'est cela! — Puis il s'empressa d'apprendre la nouvelle aux autres voyageurs. Ce second baptême dans le Sahara me fut d'un immense avantage. Il n'y a pas un oasis dans la partie la plus reculée, la plus sauvage du désert, où l'on n'ait entendu parler de Yakob. Lorsque j'arrivai à Ghrât, je fus tout étonné d'entendre tout le monde m'appeler ainsi.

Le 26 août, à la pointe du jour, nous nous mettions en marche pour notre dernière journée. A l'instant où le jour envahissait la moitié du ciel, j'aperçus Ghradamès comme une épaisse raie noire à l'horizon : c'était son bois de dattiers. Il me sembla que je venais de découvrir un nouveau monde, que j'étais devant Tinbektou, que j'allais pouvoir suivre le cours entier du Niger, ou faire toute autre chose semblable aussi extraordinaire. Mais ces illusions s'évanouirent bientôt, comme s'évanouissent toutes les vaines espérances de l'homme.

Entrée à Ghradamès. — En un instant nous sommes enveloppés d'une foule d'individus accourus pour souhaiter la bienvenue à leurs amis, car la traversée du désert est toujours regardée comme périlleuse, même par ses propres enfants.

Tout le monde se presse pour voir le chrétien. Chacun sait déjà depuis deux mois que je dois venir : des groupes d'enfants courent tout autour de mon chameau; les hommes devant lesquels je passe restent immobiles, la bouche béante; les femmes montent précipitamment sur les terrasses des maisons, frappant des mains et faisant retentir l'air de leur cri de joie ordinaire : *lou! lou!*

J'entre dans la ville par la porte méridionale, construction massive, délabrée, qui remonte au moins à dix siècles, garnie de ses bancs sur lesquels on avait l'habitude, dans l'antiquité, de rendre la justice. Après l'avoir passée, nous pénétrons dans les faubourgs intérieurs, à travers d'étroites et inextricables ruelles, entre les murailles de terre des jardins. Les palmiers montrent leurs têtes élégantes au-dessus, et adoucissent pour l'étranger ce que le spectacle qui l'entoure a de monotone.



La place des Fontaines, à Ghradamès.

Je me dirigeai immédiatement vers le gouverneur le raïs Moustapha, conduit, escorté par le peuple en masse, qui, en me voyant, s'écriait : *Es-slamah! Es-slamah!* salut! salut!

Il demanda le café et me fit un accueil plein de cordialité.

Physionomie de la ville. — 25. La maison qui m'a été préparée est très-commode et assez propre. Elle est située dans un des faubourgs, près de celle du gouverneur. J'essayai de faire la sieste, mais cela ne me fut pas possible. Alors j'allai me baigner à la source, génie créateur de cette ville, qui par elle s'est élevée comme une émeraude au milieu d'une solitude de sable et de pierres. Tout le monde se montre très-affable. Ce qui a le plus excité mon attention, ce sont les Touâreg (1), vis-à-vis desquels je me suis trouvé aujourd'hui pour la première fois. Plusieurs d'entre eux étaient venus ici pour affaires de commerce. Leur étonnement en me voyant fut au moins aussi grand que le mien à leur égard; quelques-uns s'écrièrent : « Allah! Allah! comment un infidèle est-il venu ici! » Dans l'après-midi, après la sieste, je fis de nouveau une promenade dans la ville; elle m'a beaucoup plu. Sa supériorité sur Tripoli est incontestable, eu égard surtout à la position respective des deux villes : Tripoli, placée au bord de la mer, ouverte au monde entier; Ghradamès au milieu du désert, loin des rives de la Méditerranée. On ne rencontre pas de mendiants dans les rues, et le peuple est bien vêtu : il est vrai que tout le monde est en habits de fête, ainsi que cela se fait toujours à l'arrivée d'une grande caravane. Quel contraste avec la malpropreté de Tripoli, avec ses misérables mendiants couchés au coin de tous les carrefours!

Tout Européen, pour les populations orientales, est médecin. En conséquence, je ne fus pas plus tôt arrivé qu'il me fallut donner des consultations et des remèdes à tout le monde, depuis le gouverneur jusqu'au dernier des habitants de la cité. Le Ramadâne seul, ce jeûne d'un mois, pendant lequel les religieux habitants de Ghradamès aimeraient mieux se laisser mourir que de prendre une médecine, me donna quelque repos. Heureusement que ma science n'avait pas besoin d'être bien profonde. Je n'avais guère à traiter que des maux d'yeux, qui sont ici, comme à Ghrât, les affections dominantes.

Les mahométans sont pénétrés de cette idée que les chrétiens doivent s'emparer un jour des contrées qu'ils occupent; mais qu'ensuite, avec l'aide de Dieu, ils se vengeront et reprendront possession de leurs villes et de leurs pays. « Cela, me dit le marabout, est une prophétie de nos livres sacrés. » En conséquence ma présence ici est regardée par quelques-uns comme le pronostic de la ruine du pouvoir musulman à Ghradamès. Je suis un éclaireur, un espion dans cette *nudité de la terre;* d'autres pensent que je profane la sainte cité. Hier, je me suis égaré dans le labyrinthe de ses rues sombres dont quelques-unes deviennent, à de certaines heures de la journée, de véritables mosquées. Le peuple s'en est plaint au raïs qui m'a fait recommander d'être plus réservé. Je répondis qu'étant tout à fait étranger, je ne pouvais être regardé comme coupable. Le raïs m'excusa auprès du peuple en disant : « Peu à peu, le chrétien finira par connaître tout ce qui est légal : nous devons le lui apprendre. » Il continuait à m'envoyer à déjeuner, à dîner et à souper. « Cela, me dit son domestique, doit durer trois jours, suivant la coutume. » Plus tard, je remarquai qu'elle était pratiquée aussi à Ghrât. Caillé fait observer que les Braknas la suivent également; mais notre estimable gouverneur ne s'en tint point à cet usage pour l'exercice de l'hospitalité.

L'oasis. — 26 août. De bonne heure, dans la matinée, j'ai fait le tour de la ville. Il n'y avait que Saïde, mon domestique, avec moi. Il nous a fallu, en marchant d'un pas modéré, une heure et demie, ce qui indique que l'oasis peut avoir environ cinq milles (8 kilomètres) de circuit. Quelle hideuse scène de désolation présentent ses environs! pas un arbre, pas une herbe, pas une créature vivante! On parle des pôles, mais il y a encore moins de vie ici! A l'ouest, les groupes de collines de sable, qui s'étendent jusqu'à dix journées de marche, étaient resplendissantes comme la lumière, et devenaient souvent invisibles par leurs réverbérations brillantes. A mon retour, le raïs me fit plusieurs questions sur ce que je pensais de la ville, et il me dit, parlant des habitants de Ghradamès : « Ces pauvres sots pensent qu'il n'y a pas de ville semblable à la leur; que diraient-ils s'ils avaient vu Stamboul (Constantinople)! Ceux qui n'ont pas vu Stamboul n'ont pas vu le monde! » Les murailles de Ghradamès sont bâties, ainsi que ses maisons, presque entièrement de briques cuites au soleil, mêlées de petites pierres et de terre. Elles sont en assez mauvais état et ouvertes en plusieurs endroits sur le désert. Mais en dedans de ces murs extérieurs, il y a les murailles des jardins formant de tortueux sentiers; de sorte que les approches de la ville sont difficiles, excepté du côté de la porte du sud. Le mot *jardin* a ici une signification tout à fait différente de celle qu'il a chez nous. C'est ordinairement un ensemble de champs de céréales et de plantations d'oliviers, d'arbres fruitiers croissant à l'ombre des grands palmiers. On y voit assez rarement quelques fleurs.

L'impôt, le gouvernement turc. — J'ai dîné ce soir avec le raïs (capitaine). Il est un peu mieux et se pose des charmes sur les yeux, comme s'il leur devait sa guérison, et qu'elle ne fût pas le résultat de l'emploi du nitrate d'argent. Son Excellence me parla des affaires de la ville; nous causions de choses actuelles. La ville paye au gouvernement turc 6 000 mahboubs (36 000 fr.) par an; c'est une petite somme pour une ville de marchands; mais il y a peu d'argent dans le pays, parce qu'il est presque entièrement entre les mains des marchands de Tripoli. Aussi le peuple se plaint-il que les jardins languissent par suite du manque de capitaux pour les cultiver; la moitié des dattiers ne portent pas de fruits cette année par suite du manque de travail et d'irrigation.

Le marché, les oiseaux. — 29. Dans la matinée j'ai été au marché (Souk). Je n'y vis que quelques tomates, du poivre long, un peu d'huile d'olive, un peu de froment et d'orge. Un boucher, devant lequel je passai, venait de mettre en vente un chameau entièrement découpé. On en tire de cette manière environ trente shellings (8 fr. 35 c.). Aujourd'hui j'ai aperçu quelques pigeons dans les jardins, et une petite troupe d'oiseaux, à peu près une vingtaine, voltigeant au-dessus de la ville; on les appelle *arnout;* ils ont le cou et le bec très-longs. Lorsque les hommes cessent de travailler aux sources, les arnouts y viennent boire. Les palmiers sont le séjour favori des pigeons, ce qui est aussi poétique que naturel. Les animaux et particulièrement les oiseaux sont si rares dans ces régions, que leur apparition est un objet de curiosité. Ceux-ci sont les premiers que j'aie vus depuis mon départ de Tripoli. Il n'y avait pas de viande aujourd'hui au marché. Plusieurs individus se réunissent ordinairement pour acheter un mouton tout entier; ils le tuent et le divisent en autant de portions qu'il y a d'acheteurs, ce qui fait que la viande est rarement exposée en vente et qu'il est nécessaire de s'entendre avec ces acheteurs si l'on en veut. L'argent se donne avant et non après que l'on a livré le morceau qui nous est destiné. La viande n'est jamais pesée.

31. Je viens de visiter la maison de mon interprète. Grande fut ma surprise lorsque je reconnus que la chambre d'entrée était environnée de petites pièces dans lesquelles se trouvaient placés trois ou quatre moutons à l'engrais. Ces animaux sont pour les Ghradamsia ce que les porcs sont pour les pauvres Irlandais, de véritables dieux pénates. Les chambres du bas servent généralement aussi de magasins. Au premier étage se trouvent les chambres à coucher et au-dessus une terrasse, sur laquelle s'ouvrent en outre quelques autres petites chambres. Tout cela est excessivement petit, mais très-élevé. Des escaliers de pierre conduisent d'un étage à l'autre. L'interprète me fit observer que toutes les maisons étaient construites de la même manière et qu'elles ne différaient que par l'étendue. Elles sont à un, deux, trois,

(1) Ce mot est toujours ainsi prononcé en Algérie; l'auteur écrit *Touaricks*. Voy. la note p. 300.

quatre et même cinq étages, la plupart à trois ou quatre seulement. L'architecture en est ordinairement mauresque, avec quelques particularités fantastiques toutes sahariennes. Les édifices publics n'offrent rien de remarquable. Les mosquées n'ont même pas de minarets. Il y en a quatre grandes : la Djéma Kebir ou grande mosquée, Tinghrasine, Yérasine, Elooulnah, et plusieurs autres petites, ainsi que des sanctuaires. Le seul bois de charpente et de menuiserie que l'on emploie est celui de palmier. Les rues sont toutes couvertes et obscures (usage dominant dans plusieurs villes du Sahara) avec de petits espaces ouverts ou de petites places çà et là, ménagés la plupart du temps dans le but de laisser pénétrer la lumière du ciel. Elles sont petites, étroites, tortueuses, et elles ne peuvent pas admettre plus de deux chameaux de front ; leur plafond est cependant assez élevé pour permettre aux grands maharis (chameaux de course) d'y pénétrer. Je viens d'en voir entrer un ; sa hauteur extraordinaire m'a vivement étonné. Un homme d'une taille moyenne eût pu passer sans se courber sous son ventre. La place la plus intéressante de la ville est l'*Aaouine* ou la place des fontaines. Les principales rues et les principales places sont bordées de bancs de pierre sur lesquels on s'accroupit quand on ne s'y étend pas. Maisons et rues sont d'ailleurs admirablement appropriées au climat ; elles protégent contre les rayons brûlants du soleil et les brumes piquantes de l'hiver. Outre quelques petites portes extérieures et intérieures, la ville a quatre portes principales : à l'exception d'une seule, l'entrée en est interdite aux chameaux et aux marchandises. Cette mesure a été prise, afin de faciliter le paiement des droits d'octroi. La ville est située dans la partie sud-est des plantations de palmiers et des jardins, qui forment l'Oasis, et non dans la partie centrale.

L'eau. — Dans un coin du marché se trouve ce que l'on appelle le *Meungalah* ou *Sâ el mâ*, le mesureur de l'eau, instrument construit d'après le principe de nos clepsydres. C'est un petit vase de terre avec un trou au fond, et que l'on remplit d'eau vingt-quatre fois dans une heure. Lorsqu'un jardin a besoin d'eau, le Meungalah indique le temps pendant lequel elle doit couler, une heure, une demi-heure, deux heures au plus, suivant son étendue et sa distance de la source. Les habitants paient au gouvernement tant par heure ; quelques-uns ont la possession héréditaire d'un certain temps et ils en sont naturellement très-fiers. Pour les usages domestiques l'eau ne coûte rien. Il y a deux ou trois autres endroits dans la ville où se trouvent deux meungalahs, mais celui-ci est le principal. Dans la plupart des Oasis de l'Algérie méridionale, l'eau destinée à l'arrosage des jardins est distribuée suivant le même système.

Division du peuple en deux parties. — Le peuple de Ghradamès est divisé en deux grandes factions politiques : les *Ben-Ouezit* et les *Ben-Ouilid*, qui poussent l'esprit de parti jusqu'à l'inhumanité. Malgré le caractère de sainteté bien reconnu de la cité, bien qu'elle ait laissé tomber ses murailles en ruines et qu'elle ait laissé ses portes ouvertes à tous les pillards du désert, se confiant seulement dans la force de ses prières pour la protéger, elle nourrit dans son sein, depuis des siècles, les discordes les plus dénaturées, haines fratricides qui ont partagé la ville en deux camps d'ennemis irréconciliables. De temps à autre un ou deux membres de ces factions rivales se rendent visite ; mais ce sont de rares exceptions et le raïs réunit à grand'peine les chefs des deux partis dans le divan lorsque des questions importantes lui sont soumises. Le marché est cependant un terrain neutre où les ressentiments s'apaisent un instant. Au dehors ils voyagent quelquefois ensemble, souvent ils campent à part, mais presque toujours ils s'unissent contre l'ennemi commun. Le gouverneur indigène, le *nadir* et le *kady* (juge), pris dans l'un et l'autre parti, étendent leur autorité sur toute la population. Mais là s'arrêtent leurs relations mutuelles. C'est une maxime, j'allais dire une règle sacrée parmi eux, de ne pas contracter d'alliance, de ne pas visiter leurs quartiers respectifs, autant que cela est possible. Le raïs et moi nous demeurons en dehors des limites des deux quartiers, de sorte que nous pouvons visiter les deux partis dont les adhérents se trouvent quelquefois chez nous face à face. Le faubourg arabe est aussi un terrain neutre. C'est là que demeurent les étrangers pauvres. Les Ben-Ouizit ont quatre rues et les Ben-Ouilid trois. Chacune de ces rues a ses divisions et ses chefs, mais elles vivent assez amicalement l'une avec l'autre, autant que je puis en juger. J'ai appris que jadis les parties en venaient souvent aux armes et qu'il en résultait des faits déplorables. Le raïs prétend avoir fait quelques efforts pour rapprocher les deux factions. Si cela est vrai, ce serait une faible compensation des torts et des misères que les Turcs font supporter à ce pauvre peuple.

Population ; langue. — On peut évaluer la population de Ghradamès à environ 3 000 âmes ; elle est extrêmement mélangée et parle six langues différentes ; le ghradamsy, l'arabe, le touarghi, le haouça, le bar-nouan et le tinbektouan. Le ghradamsy est un dialecte de la grande langue berbère ainsi que le touarghi.

Les femmes de Ghradamès. — Les femmes respectables de Ghradamès, blanches ou de couleur, ne descendent jamais dans les rues, ni même dans les jardins attenant aux maisons. Les terrasses sont leur seule et éternelle promenade, et tout leur monde se compose de deux ou trois misérables chambres. Les dattiers, quelques échappées lointaines du désert, voilà tout ce qu'il leur est donné de voir. En ma qualité de médecin j'en ai visité quelques-unes chez elles accompagné de leurs maris. Aucune n'était jolie ou belle, mais elles avaient une tournure élégante et d'agréables manières ; elles sont toutes brunes et quelques-unes ont de grands yeux noirs pleins de feu. Leur accueil fut plein de bienveillance ; et la plupart, en dépit de leur vie de recluses, montraient beaucoup d'intelligence ; elles sont très-industrieuses. La plupart tissent assez d'étoffes pour la consommation de leurs ménages et même pour la vente au dehors. Leur éducation consiste à apprendre par cœur certaines prières, des versets du Koran et des traditions de la fameuse *Sounnâte*. Elles sont fières de leur savoir et les hommes les glorifiaient en disant : Il n'y a qu'ici où l'on trouve des femmes aussi instruites. Elles ont du reste le privilége d'aller aux mosquées de très bonne heure dans la matinée et tard dans la soirée.

Mais si les femmes distinguées sont vouées à une vie si retirée, il n'en est pas de même de celles des classes inférieures qui, avec les enfants, envahissent en de certains moments complétement la voie publique. Dans l'après-midi du 19 septembre, je trouvai les rues abandonnées par les hommes et remplies de femmes, de jeunes filles et d'enfants, jouant de la manière la plus désordonnée, dansant et chantant comme eussent pu le faire les échappés d'une maison de fous. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils se précipitèrent vers moi en s'écriant : Oh ! chrétien ! chrétien ! où est ta mère ? où est ta sœur ? où est ta femme ? N'as-tu pas de femme ? Alors ils commencèrent à faire pleuvoir sur moi une nuée de noyaux de dattes. Je m'échappai le plus vite possible me demandant ce qu'étaient devenus les hommes. Je les trouvai enfin réunis avec leurs fils autour d'une mosquée où se célébrait quelque importante cérémonie.

Un mariage. — 10 octobre. Ce matin il y a eu grande consommation de bazine, pour la célébration du mariage des deux filles de mon taleb. La fête était donnée par les pères des jeunes gens. Presque toute la population mâle des Ben-Ouizit, indépendamment des étrangers et des soldats arabes, c'est-à-dire deux à trois cents personnes, sans compter les enfants, vinrent puiser dans l'immense vase. La maison étant très-petite, on y entrait vingt par vingt. Toutefois, comme l'objet principal de cette visite était de compli-

menter les nouveaux mariés et leurs parents après avoir pris chacun une demi-douzaine de bouchées, il se retirait immédiatement pour laisser place à d'autres, et la cérémonie fut assez vite terminée. Les seuls retardataires furent les pauvres soldats dont les estomacs affamés trouvaient le bazine tellement appétissant qu'ils s'étaient à la lettre cramponnés au vase et qu'il fallut employer la force pour les en écarter. Le Taleb était venu me prier de me rendre à la fête. La salle du festin était une petite chambre oblongue, dont les murailles étaient garnies de nombreux petits miroirs, de bassins de cuivre poli et de plusieurs autres objets, tels que de petits paniers en bois de palmier. Le plancher était couvert de nattes et de quelques tapis aux couleurs éclatantes; une ou deux ottomanes servaient de siéges. Au centre de la chambre était placé un énorme plat de bois, rempli de bazine, épais pouding bouilli de farine d'orge, avec de l'huile d'olive et sur lequel on avait versé de la sauce faite avec des dattes écrasées. Chacun mangeait le pouding avec ses mains, en le roulant en pelotes qu'il trempait dans l'huile et la sauce. Un grand morceau de tapisserie était placé autour du plat pour que l'on pût s'essuyer la bouche et les mains. Le plat de bois pouvait avoir trois pieds de diamètre et était rempli jusqu'aux bords. On avait suspendu au-dessus, à environ deux à trois pieds, un couvercle d'osier, afin d'empêcher les saletés de tomber dedans, lorsque les convives, rangés autour au nombre de huit à dix, essuyaient leurs mains. Le bazine fut d'ailleurs tout ce que l'on mangea de bon à cette fête. Quelques-uns des principaux marchands vinrent complimenter leurs amis, sans prendre part au festin. Je demandai à une de mes connaissances ce qu'une semblable fête pouvait coûter : — 20 dollars (100 fr.) me répondit-il, mais ce n'est pas autant à la dépense que l'on regarde qu'à la cérémonie elle-même. Pas un seul Ben-Ouilid ne s'y présenta, mais les Ouizit semblaient s'être fait un devoir d'y assister. La fête du mariage se célèbre toujours environ huit jours après le mariage même. La nuit dernière il y eut quelques coups de fusil de tirés en forme de réjouissance. Après le mariage, la mariée doit se tenir éloignée de ses connaissances pendant deux à trois semaines. En même temps les deux époux s'enfuient et se cachent. Mais à certaines heures du jour on peut voir la mariée glissant comme un spectre dans les rues sombres, seule et d'un pas craintif. Elle est ordinairement vêtue de couleurs éclatantes, bleu ou écarlate, avec un long et beau bâton de cuivre ou une brillante lance de fer dans la main. Lorsqu'elle est rencontrée par quelqu'un, elle doit disparaître aussitôt : il lui est défendu de prononcer une seule syllabe et personne ne doit chercher à lui parler.

La suite à une autre livraison.

— L'amour-propre est le seul flatteur de la pauvreté.

— La prière matinale retentit dans l'âme durant le jour, comme après un concert l'oreille garde le souvenir d'harmonieux accords.

— A talent nain, amour-propre géant.

— Le bonheur d'une âme sensible est altéré par l'aspect de la plus légère souffrance; c'est pour elle le *pli de rose* du sybarite.

— La conscience parle, l'intérêt crie.

J. Petit-Senn.



Une Partie de plaisir sur le lac. — Croquis par R. Topffer.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR NEVERS
(Département de la Nièvre).



Saint-Cyr. Palais ducal. Beffroi.

Vue de Nevers, prise des bords de la Loire. — Dessin par Bonhommé

Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre, est une des anciennes villes de la Gaule celtique; elle est désignée dans les mémoires de César sous le nom de *Noviodunum;* dans l'itinéraire d'Antonin, au quatrième siècle, sous le nom de *Nevirum* ou *Nivernum*, et dans les anciennes chartes, sous celui de *Nevernum* ou *Nevernis*. Le nom de la petite rivière de Nièvre, qui, hors des murs de la ville, se jette dans la Loire, a sans doute la même origine. Clovis fonda un siége épiscopal à Nevers, vers la fin du cinquième siècle. Le roi Gontran passa à Nevers en 585; le duc Pepin y tint son parlement en 763; Charles le Chauve y établit sa monnaie. En 952, Hugues le Blanc, comte de Paris, prit la ville et la brûla; en 960, le Nivernais fut détaché du territoire des rois qui l'avaient possédé depuis Clovis, et passa sous la domination des ducs de Bourgogne. Mais avant 990, le duc Henri le céda à titre de fief au comte Landri. En 1617, Nevers fut assiégé, pour la reine-mère, par le maréchal de Montigny : la mort du maréchal d'Ancre fit lever le siége.

L'ancienne maison de Nevers avait régné de 992 à 1184; les maisons de Courtenay, de Doures, de Forez, de Châtillon, de Bourgogne et de Sienne, de 1184 à 1271; la maison de Flandre, de 1271 à 1369; la maison de Bourgogne, de 1369 à 1491; la maison de Clèves, de 1491 à 1549; à cette époque le comté fut converti en duché: la maison de Clèves régna sous ce nouveau titre de 1549 à 1565; la maison de Gonzagues, de 1565 à 1659. C'est en cette dernière année que le cardinal Mazarin acheta le duché qui, après sa mort, devint le lot de son neveu Julien Mancini dont le petit-fils prit le titre de duc de Nivernais, fut reçu membre de l'Académie française en 1743, à l'âge de vingt-sept ans, et mourut à Paris en 1798.

L'affranchissement de la bourgeoisie de Nevers paraît remonter à Pierre de Courtenay, en 1194; mais l'acte principal d'établissement de la commune de Nevers est une charte de 1231 accordée par le comte Gui II, et par Mahaut ou Mathilde de Courtenay, sa femme. Voici quelques articles de cette charte, particulièrement curieux en ce qu'ils montrent ce qu'avait été jusque-là le sort des habitants sous la féodalité :

ART. 1. Les bourgeois de Nevers sont à toujours de condition libre.

ART. 2. Ils demeurent déchargés de l'ost et de la chevauchée, c'est-à-dire de l'obligation de suivre le comte à la guerre.

ART. 13. Aucun bourgeois ne pourra être forcé par le comte de plaider hors la ville.

ART. 14. Les bourgeois ne pourront être arrêtés prisonniers, ni leurs biens de dehors saisis par le comte ou par ses gens, tant qu'ils auront de quoi payer dans la ville où dans la justice; même si, n'ayant pas de quoi payer, ils peuvent se faire cautionner. Et si par hasard on arrêtait quelqu'un qui fût dans ce cas, les bourgeois pourront le délivrer sans danger.

ART. 20. Il est permis aux bourgeois de pêcher dans les eaux de Loire, de Nièvre et de Moësse, qui appartiennent au comte.

ART. 27. Tous ceux qui voudront se retirer de la ville pourront le faire, même retourner ensuite en la franchise de ladite ville quand il leur plaira. Ils emporteront librement leurs meubles, et l'on ne touchera point à ceux qu'ils auront laissés dans la ville.

ART. 28. Si quelqu'un meurt sans enfants, la succession appartiendra de droit à son plus proche héritier franc, sans rien payer au comte.

ART. 33. Le comte ne fera plus prendre de force dans la ville ni dans les croix, les charrettes des bourgeois, leurs chevaux, juments, ânes ou autres bêtes de charge, quelque besoin qu'il en ait.

ART. 36. Tous ceux qui viendront le samedi au marché, ou qui se rendront de dehors aux foires de Nevers, seront sous la sauvegarde du comte à l'aller et au retour.

Le premier maire de la ville de Nevers fut nommé par un édit de 1692. La mairie était une charge héréditaire dont la première finance fut de 12 500 livres et les deux sous pour livre. L'installation du premier maire, le sieur Pierre Arvillon de Sosay, se fit avec pompe. Les échevins, revêtus de robes rouges, vinrent le chercher à son hôtel, à la tête de toute la bourgeoisie sous les armes, et le conduisirent à l'hôtel de ville. « Il marchait seul à la tête du cortége, revêtu d'une robe de velours rouge cramoisi, doublée de velours noir, et par dessous une soutane de satin noir, au bas de laquelle étaient deux gros glands d'or. Il portait des gants garnis de franges d'or. Un de ses laquais portait la queue de sa robe, et un autre portait ses provisions dans un sac de velours noir. »

Pour armes, la ville portait : d'azur au lion armé et lampassé, de même semé de huit billettes d'or, et pour ornement une couronne de fleurs.

Les archives de la ville de Nevers, par M. Parmentier, donnent une liste chronologique des événements les plus importants de l'histoire de cette ville. Nous empruntons à cet ouvrage quelques faits principaux :

1088. Gaudon, grammairien, recteur des écoles de Nevers, le premier maître pour les laïques que mentionnent les annales de la ville.

En 1217, il y eut une horrible famine à Nevers. L'évêque Guillaume de Saint-Lazare nourrissait tous les jours deux mille pauvres.

En 1308, un incendie détruisit une partie de la ville.

1316. Louis le Hutin rend une ordonnance dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité du Nivernais. Par l'article 1er il conserve aux habitants le droit de se faire la guerre et de s'entre-tuer pour la défense de leurs biens.

En 1355, le roi Jean rachète, au prix de cent mille deniers d'or, le droit qu'avaient les comtes de Nevers de battre monnaie à Clamecy.

1396. Des bateleurs, payés par la ville, représentent la passion de Notre-Seigneur et la vengeance de Vespasien.

En 1400, 1437, 1438, 1496, en 1517, 1518, 1521, 1526, 1544, pestes et famines.

1484. Un incendie ayant surpris la ville en été, lorsque les puits et les fontaines étaient taris, on fut obligé de se servir de vin pour l'éteindre.

1525. Établissement d'un collége. Jean Arnolet en est le premier régent.

En 1560, les forges consumant une grande quantité de bois, l'autorité urbaine les fait démolir.

1587. Les échevins rachètent le droit de *masse*, par lequel les sieurs Tenon percevaient, dans une certaine étendue de la ville, à chaque festin de noces, quatre deniers, un pain, deux plats de chair et une quarte de vin.

1606. Peste.

Dès le commencement du seizième siècle, Nevers avait un imprimeur.

C'est à Nevers que les premières manufactures françaises de faïence furent créées. L'art de faire la faïence, dit Pierre de Frasnay,

> Dans l'Italie (sic) reçut la naissance,
> Et vint, passant les monts, s'établir à Nevers.

Il existait une manufacture de verre et d'émaux dans cette ville dès le seizième siècle. Maître Adam, en parlant de Nevers dans ses Chevilles, cite

> Ses fragiles bijoux et ses trésors de verre.

On peut citer parmi les hommes célèbres nés à Nevers, saint Jérôme, qui fut évêque de cette ville et conseiller de Charlemagne; Jean Leclerc, chancelier de France en 1420; Bourdillon, maréchal de France sous Charles IX, et mort en 1567 à Fontainebleau; Noël Bourgoing, rédacteur principal de la Coutume de Nivernais, publiée par ses soins en 1535; Charles de Lamoignon, né en 1509, le premier de cette famille ancienne qui entra dans la magistrature; Simon Marion, avocat général au parlement de Paris, né en 1540; l'abbé de Marigny, qu'on surnomma le poëte de la Fronde, et qui fut chambellan de la reine Christine de Suède; Marie Casimir de La Grange, fille du marquis d'Arquin, qui épousa Jean Sobieski, roi de Pologne en 1674; J.-B. Langlois, né en 1663, auteur d'une histoire des Croisades contre les Albigeois; Pierre de Frasnay, né en 1676, auteur des poëmes sur la faïence et sur les dames de Nevers; Adet, le chimiste; Roche, le médecin; Vicat, l'ingénieur, etc. Adam Billaut, que Nevers a adopté comme son enfant (voyez sa maison dans la rue de la Parcheminerie à Nevers, 1834, p. 276), est né à Saint-Benin-des-Bois, où ses parents étaient cultivateurs :

> Qu'on sçache que je sois d'une tige champêtre,
> Que mes prédécesseurs menaient les brebis paistre,
> Que la rusticité vit naistre mes ayeux.
>
> *Chevilles.*

La population de Nevers est d'environ 15 000 habitants. La ville est située au confluent de la Nièvre, sur la rive droite de la Loire, que traverse un pont de vingt arches. Sa plus belle promenade est l'ancien parc du château. Ses principaux monuments sont : — la porte d'entrée du côté de Paris : c'est un arc de triomphe élevé en l'honneur de la victoire de Fontenoy; la cathédrale, qui date du septième siècle; l'église de Saint-Étienne, du douzième siècle; le château de Nevers, où un trouvère du treizième siècle a placé les scènes principales de l'histoire de Gérard de Nevers, et qui sert aujourd'hui de palais de justice; une salle du quatorzième siècle et des cloîtres du style byzantin dans l'ancienne église de l'abbaye des Bénédictins; l'ancienne chapelle du collége des Jésuites, où l'on remarque des peintures à fresque.

QUELQUES JEUX DU MOYEN-AGE.

Voy. sur les jeux 1847, p. 67.

Echecs. — La bibliothèque Cottonienne possède un manuscrit du treizième siècle qui, au-dessous de la figure d'un échiquier ordinaire, de forme carrée, en présente une autre de forme circulaire que nous reproduisons ici (fig. 1.). Les

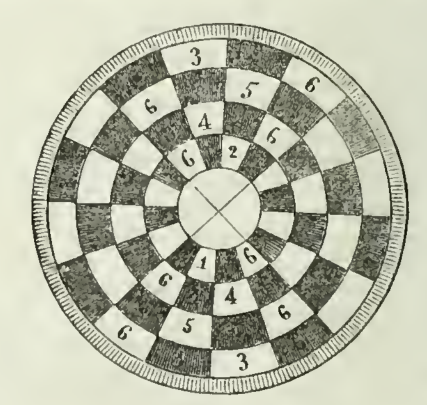


Fig. 1. Échiquier circulaire.

numéros y indiquent la manière de placer les pièces, énumérées dans le vers latin que voici :

> Miles et Alphinus, rex, roc, regina, pedinus.

Les numéros et les pièces se correspondent de la manière suivante : 1, le roi; 2, la reine; 3, la tour; 4, le fou; 5, le cavalier; 6, le pion.

Le mot *Miles* du latin désigne le cavalier; *Alphinus* est le fou; *Roc* est la tour.

Dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Londres, à peu près de la même époque que celui dont il vient d'être

question, on ne trouve pas moins de quarante-quatre noms donnés à autant d'espèces différentes d'échecs; et comme il y en avait avec lesquelles on jouait de plusieurs manières, on peut compter en tout cinquante-cinq variétés de ce jeu. Au-dessous de chaque titre se trouvent les règles particulières au jeu qu'il désigne.

La marelle.—C'est un jeu très-ancien comme nous avons déjà eu occasion de le dire (Voy. 1840, p. 32). Il était autrefois fort en honneur parmi les bergers, et il continue à être en usage parmi eux et les autres gens de la campagne, en Angleterre. La forme de la table de la marelle et les lignes qui y sont tracées sont représentées dans la figure 2, qui remonte au quatorzième siècle.

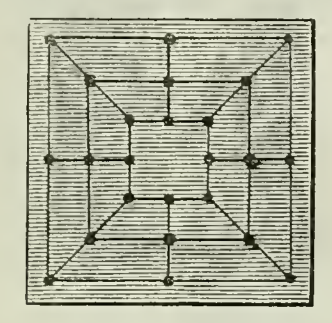


Fig. 2. La Marelle.

Ces lignes n'ont pas varié depuis lors; les points noirs à chaque angle et intersection de lignes indiquent la place des pions qu'on doit y laisser. Ces pions se distinguent par des différences de forme ou de couleur. Voici, en peu de mots, en quoi consiste le jeu : deux personnes ayant chacune neuf jetons ou pions les posent alternativement, un à un, sur les points; et le soin de chacun des joueurs est d'empêcher son antagoniste de placer trois de ces pièces de manière à former un rang non interrompu. Si un rang de ce genre est formé, on a le droit de prendre à volonté l'une des pièces de son adversaire; excepté toutefois parmi celles qui forment un rang, pourvu qu'il y en ait d'autres auxquelles on puisse toucher. Quand toutes les pièces sont placées, on les joue en avant et en arrière, dans toutes les directions où les lignes sont tracées, mais on ne peut sauter à la fois que d'un point à un autre qui en est voisin; celui qui prend toutes les pièces de son adversaire est le vainqueur. Lorsque les gens du peuple, en Angleterre, n'ont pas sous la main de quoi se faire une table pour ce jeu, ils tracent les lignes sur le sol, et font un petit trou pour chaque point. Ils ramassent alors, pour leur servir de pions, des pierres différentes de formes et de couleurs, et jouent en les plaçant dans les trous de la même manière qu'ils poseraient les pions sur la table.

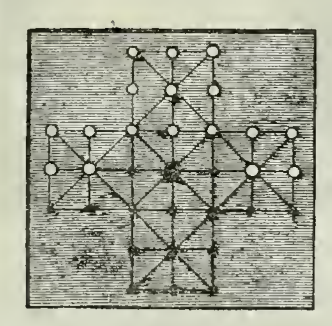


Fig. 3. Le Renard et les Oies.

Le renard et les oies. — Ce jeu ressemble un peu à celui de la marelle par la manière dont les pièces se meuvent, mais il en diffère sous d'autres rapports, et particulièrement par la forme du tableau; les intersections et les angles sont plus nombreux, et par conséquent les points le sont aussi davantage, ce qui ajoute au nombre des coups.

Pour jouer ce jeu, il y a dix-sept pièces qui représentent les oies, et qui sont placées comme l'indique la figure 3; le renard est au milieu, se distinguant par sa taille ou sa différence de couleur. Le but du jeu est d'enfermer le renard de telle sorte qu'il ne puisse plus se mouvoir. Toutes les pièces peuvent aller d'un point à un autre, dans la direction des lignes droites, mais sans franchir deux espaces à la fois. Il faut observer que sur ce tableau les trous sont quelquefois percés de part en part, et qu'on y introduit des chevilles en nombre égal à celui des oies, le renard étant distingué par une cheville plus haute et plus grosse que les autres. Les oies ne peuvent prendre le renard; mais le renard peut prendre une oie dans une case quelconque, si le point derrière elle est inoccupé, n'est pas gardé par une autre oie. La partie est terminée si elles sont toutes prises ou si leur nombre est réduit de telle sorte que le renard ne puisse plus être enfermé. Le grand défaut de ce jeu consiste en ce que le renard doit inévitablement être bloqué si les oies sont maniées par une main tant soit peu exercée. Aussi quelques joueurs ont-ils ajouté un autre renard.

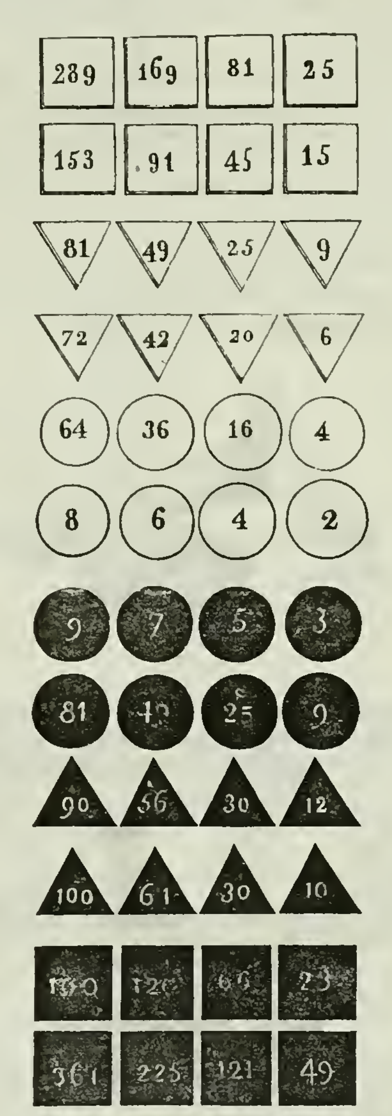


Fig. 4. Jeu des Philosophes.

Le jeu des philosophes.—Un manuscrit de la bibliothèque Sloanienne au muséum britannique nous donne sur ce jeu

quelques notions, fort imparfaites il est vrai. On l'appelle, dit l'auteur, un combat de nombres, parce que les pions y combattent et luttent ensemble par la manière de compter ou de supputer comment on peut prendre le roi de son adversaire, et obtenir le triomphe d'après l'insuffisance des calculs de celui-ci. On peut dire, par conséquent, que vous pouvez triompher aussi bien en prenant les pions de votre ennemi qu'en l'empêchant de prendre les vôtres.

La tablette sur laquelle on jouait ce jeu était de forme carrée. L'intervalle de séparation entre les deux armées était de huit cases, et seize autres cases étaient vides. Une moitié des pions étaient blancs, l'autre moitié étaient noirs. Chaque joueur avait vingt-quatre soldats constituant son armée, et un d'eux était appelé pyramide ou roi. Un tiers des pièces étaient circulaires, formant deux rangées devant le front de l'armée ; un tiers de pièces triangulaires étaient placées au milieu ; le dernier tiers, composant l'arrière-garde, étaient carrées, et une de ces pièces placées au cinquième rang était la pyramide. Outre les couleurs qui distinguent les pions des deux partis, chacun d'eux était marqué d'un nombre particulier. On donnait à chacune des deux armées le nom de pair ou d'impair, suivant qu'elle présentait un nombre de l'une ou l'autre nature. Les deux armées au commencement du jeu étaient rangées en face l'une de l'autre dans l'ordre que représente la figure 4.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de ce jeu, à l'explication duquel renonce l'auteur anglais auquel nous empruntons ce qui précède (*The sports and pastimes of the people of England*) ; il suffit de dire que chacun des joueurs devait chercher à prendre le roi de son adversaire.

Jeux divers. — Dans un livre de prières du quatorzième siècle (collection de M. Francis Douce), deux dessins représentent des jeux d'adresse dont le nom est inconnu, et qui vraisemblablement étaient alors en usage parmi les écoliers (fig. 5). Dans l'un, on voit un enfant assis sur un bâton, au-dessus d'un baquet plein d'eau : il vient sans doute de réussir à allumer une bougie à l'aide d'une autre bougie placée à l'extrémité du bâton. On peut remarquer qu'il tient le bâton serré entre ses deux jambes pour se maintenir en équilibre. Sa bougie est attachée à un morceau de bois transversal qui lui a permis d'atteindre l'autre lumière sans trop se pencher. Dans l'autre dessin (fig. 6), deux enfants glissent sur un banc incliné ; ils sont assis et leurs mains sont jointes sur leurs genoux : l'un des deux enfants renversé sur le dos approche sa tête de l'eau d'un baquet. Il est assez difficile de se rendre compte de ce jeu qui consistait peut-être seulement à mouiller l'extrémité des cheveux sans perdre l'équilibre et tomber tout-à-fait dans l'eau.



Fig. 5.



Fig. 6.

Un manuscrit du même siècle figure un jeu plus simple et plus ancien (fig. 7). On suspendait à une corde un fruit, que l'on devait saisir avec la bouche, en tenant les mains baissées. Ce fruit, mal figuré dans le manuscrit, était ordinairement une orange, une pomme ou une cerise : la mobilité de la corde jusqu'à la hauteur du sommet de la tête, rendait difficile d'atteindre le fruit avec les lèvres ou les dents. « Ce jeu, dit Arbuthnot, enseigne à la fois deux nobles vertus : la persévérance pour parvenir au but, et, après l'insuccès, la résignation. »



Fig. 7.



Fig. 8. Fig. 9.

Dans un psautier, on trouve un dessin (fig. 8) qui représente un homme portant en équilibre sur son nez une lourde pertuisane ; il se tient debout sur un seul pied. Dans un autre dessin que nous ne reproduisons pas, la pertuisane est remplacée par une roue. Un manuscrit enluminé du règne de Henri III d'Angleterre (treizième siècle), figure un homme monté sur des échasses, et jouant d'un instrument à vent

d'une forme singulière (fig. 9). La variété des moyens pour divertir la foule et tirer d'elle quelque petite aumône n'était pas moins grande au moyen-âge qu'elle ne l'est de notre temps.

Plusieurs autres dessins du quatorzième siècle donnent une idée de différents exercices d'adresse ou de force, qui tenaient lieu, dans les classes non privilégiées, des exercices de la quintaine et des joutes réservées aux nobles. Les figures (10, 11, 12) n'ont besoin d'aucune explication. La figure 13

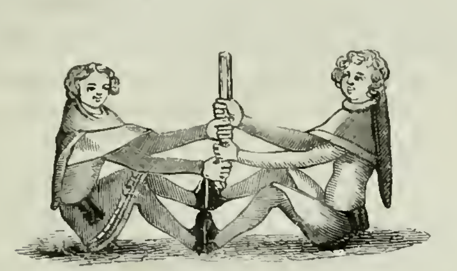


Fig. 10.

Fig. 11.



Fig. 12

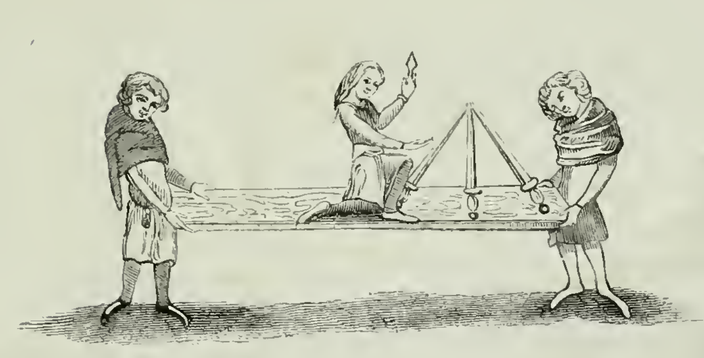


Fig. 13.



Fig. 14.

représente un tour d'adresse qui a quelque analogie avec celui que rappelle la figure 5.

Indépendamment de tous ces jeux il y en avait un grand nombre à certaines époques de l'année, surtout à Noël, qui rappelaient les saturnales anciennes et que continuent les mascarades modernes. Un manuscrit conservé à la bibliothèque Bodleienne, écrit et enluminé sous le règne d'Édouard III, et achevé en 1344, représente une sorte de danse des fous (fig. 14). La bande joyeuse est accompagnée de deux musiciens; l'un joue d'un orgue portatif, l'autre d'une cornemuse. Cette danse faisait-elle partie de la cérémonie ridicule qui avait lieu dans les églises sous le nom de la fête des fous? C'est une question diversement résolue par les érudits anglais : Strutt dit oui, mais Douce dit non.

MEISTER.

Jacques-Henri Meister, fils du théologien Jean-Henri Meister, dit le Maistre, est né à Zurich en 1744. Il avait étudié d'abord la théologie, son intention étant de se vouer aux fonctions ecclésiastiques. Un écrit qu'il publia, sans se nommer, sur l'*Esprit des religions*, excita contre lui quelques critiques sévères : il s'adonna dès-lors à la philosophie et aux lettres.

Meister est un écrivain moraliste qui n'est guère connu et apprécié que d'un petit nombre de personnes. Il serait difficile de lui assigner une place distincte dans les lettres, et nos rédacteurs de catalogues seraient réduits probablement à le placer parmi les polygraphes. En Angleterre, on le rangerait dans la classe des littérateurs que l'on y appelle les *essaystes:* c'est une dénomination consacrée pour désigner les auteurs qui traitent des sujets variés de littérature et de morale, sans affecter de les approfondir, et en se réservant toute liberté sur la forme et l'étendue des développements. Ce genre, très-cultivé et avec succès chez nos voisins, paraît plus facile qu'il ne l'est réellement : il séduit, il trompe : pour y réussir de manière à être remarqué, il faut unir à une vaste lecture des qualités rares, l'imagination, la délicatesse, l'esprit, l'originalité, le style, et avant tout un grand bon sens. Chaque essai doit être en lui-même, dans son cadre étroit, une œuvre complète, où l'on montre sous des aspects nouveaux des questions presque toujours anciennes. On peut dire que Montaigne est le premier des essaystes modernes ; et il est très-probable que la critique littéraire anglaise a emprunté ce terme au titre même du livre de notre immortel compatriote. La Mothe Le Vayer doit être aussi compté parmi nos meilleurs essaystes. Parmi ceux du second rang, on ne refuserait point sans injustice une place notable à Meister.

Quoique né en Suisse, Meister est certainement un écrivain français. C'est en effet à Paris, où il a vécu de 1770 à 1789, qu'il a composé ses écrits le plus souvent cités. Au commencement de son séjour dans la capitale, il fut gouverneur ou précepteur d'un jeune homme dans une famille riche. Il fréquentait les philosophes, et, sans jamais avoir laissé s'affaiblir en lui les principes religieux qu'il avait puisés dans sa première éducation, il se lia d'amitié avec Diderot et Grimm dont il devint le secrétaire. A ce dernier titre, il prit une part importante à la rédaction de la *Correspondance* qu'en général on attribue uniquement à ces deux écrivains ; les cinq derniers volumes sont presque entièrement écrits par lui. Il est aussi l'auteur de la traduction des Œuvres de Gessner que l'on a souvent attribuée à Diderot. De retour en Suisse, il se consacra aux affaires publiques. Il publia en 1808 un Mémoire sur le gouvernement fédératif de la Suisse, et fut nommé par Napoléon membre d'une commission chargée d'étudier et de faire adopter l'acte de médiation. Il refusa, du reste, des fonctions supérieures que ses concitoyens lui offrirent, préférant continuer, dans une vie paisible et modeste, ses travaux littéraires. Il entretenait des relations fondées sur une communauté de nobles sentiments avec M. et madame Necker, avec madame de Staël et avec Charlotte de Haller. « Un an avant sa mort, dit un écrivain suisse, il composa un petit ouvrage intitulé : *les Derniers loisirs d'un malade octogénaire.* L'amour de Dieu, celui de la patrie, le bonheur domestique, et toujours la culture de son intelligence, le rendirent heureux à l'âge où, le plus souvent, tout dépérit en nous, et par cela même tout semble changer de nature autour de nous. Il mourut en 1826, encore aimable, et bénissant sa compagne et ses amis. »

Les ouvrages de Meister les plus estimés sont : ses Lettres sur l'imagination (1794) ; les Essais sur l'homme, dans le monde et dans la retraite (1804) ; Euthanasie, ou mes derniers entretiens sur l'immortalité de l'âme (1809) ; Sur la vieillesse (1810) ; les Heures, ou méditations religieuses (1816 ou 1817) ; les Mélanges de philosophie, de morale et de littérature (1822). Dans presque tous ces écrits, Meister se montre surtout préoccupé du désir de donner des conseils pratiques pour la conduite de la vie : c'est surtout par cette tendance morale qu'il nous paraît digne de ne pas tomber dans l'oubli ; aussi croyons-nous utile de lui emprunter quelques fragments, afin de le faire aimer, s'il se peut, de nos lecteurs comme nous l'aimons nous-même.

CONTRE L'ENNUI.

La vie paraît quelquefois longue, encore plus longue à l'ennui qu'à la douleur. Ce singulier état de malaise est le plus souvent causé par l'espèce d'incertitude dans laquelle nous laissons errer nos désirs et notre volonté. Le plus sûr moyen de s'en délivrer, d'échapper également aux tourments de l'inquiétude comme à ceux de l'ennui, c'est de se proposer non-seulement un but général dans le plan de toute sa conduite, un but digne de sa destination, de ses forces, de ses talents, des rapports où l'on se trouve placé par la nature ou par la fortune ; mais de plus encore, s'il est possible, un but particulier dans l'emploi de chaque journée, et pour ainsi dire de chaque heure, sans aucune attache cependant ni trop stricte ni trop minutieuse. Quand notre imagination sait où s'arrêter, elle chemine d'un pas plus sûr et plus égal ; elle est moins disposée à divaguer, à se perdre, tantôt pour vouloir aller trop vite et trop loin, tantôt aussi pour aller trop lentement et se distraire mal à propos sur sa route.

SUR LA MÉMOIRE.

Deux grands moyens de fixer nos souvenirs, c'est d'abord de chercher à concevoir l'objet dont nous voulons conserver la mémoire le plus clairement et le plus distinctement qu'il nous sera possible ; ensuite, d'en associer l'idée ou l'image exactement déterminée à la série d'idées ou d'images avec laquelle nous lui trouvons le plus d'analogie et qui nous est en même temps la plus familière, ou dont nous avons été le plus frappés, que par conséquent nous sommes le plus sûrs de retenir et de nous rappeler facilement.

Je me désolais l'autre jour de ne pas retrouver le nom d'une campagne en Angleterre, où j'avais passé quelques-unes des plus délicieuses journées de ma vie. Au lieu de chercher ce nom directement, las de me dépiter contre l'ineptie ou l'infirmité de ma mémoire, je finis par me représenter les différents objets qui m'avaient intéressé dans ce beau lieu, les personnes qui s'y trouvaient avec moi, jusqu'aux moindres circonstances de mon séjour que je n'avais pas oubliées ; au bout de tous ces souvenirs, vint se replacer enfin de lui-même le nom que j'avais désespéré de pouvoir retrouver.

LE BON TON.

Le véritable bon ton a toute l'apparence des plus aimables vertus ; il en est, pour ainsi dire, l'ornement et la grâce ; il prête à nos habitudes, à nos manières, à notre langage, l'expression d'une âme noble et élevée, d'un esprit libre, indépendant, d'un cœur bienveillant et généreux ; il proscrit sévèrement tous les ridicules de l'amour propre et de la personnalité. L'homme de bonne compagnie tâche dans le monde de paraître s'oublier lui-même, et ne vouloir être rappelé que par l'attention des autres à l'idée de son propre mérite : il évite tout ce qui tient de l'affectation.

Le bon ton peut exister dans la société la plus bornée, la plus intime, au sein du ménage le plus simple.

L'heureuse sensibilité, la grande justesse de tact dont certaines personnes semblent avoir été douées en naissant, une éducation simple, mais libérale et soignée, peuvent suffire pour donner dans toutes les situations de la vie, dans

les plus obscures comme dans les plus brillantes, la facilité d'observer et de saisir également les rapports les plus déliés, les convenances les plus délicates de la nature des choses, de celle des idées, et de celle de leurs signes ou de leur expression la plus pure et la plus naturelle.

Combien il est aisé d'avoir dans son ton et dans ses manières la noblesse et l'élévation convenable, à celui dont l'âme ne fut jamais souillée par aucune affection vile, par aucune démarche humiliante, par aucune action ignoble, par aucune conduite méprisable!

Quelque simple ou quelque isolée que puisse avoir été la condition d'un homme, sera-t-on jamais blessé du ton de son langage et de ses manières, si son âme ne s'est jamais nourrie que de hautes pensées, si, sans sortir de sa solitude, il n'a cessé de vivre avec les meilleurs esprits de son siècle, avec les plus grands génies et les plus nobles caractères de l'antiquité!

Le meilleur ton est celui qui ne trahit les usages, et, si j'ose m'exprimer ainsi, les idiotismes d'aucun état, d'aucune condition, d'aucune manière d'être par qui la dignité naturelle du caractère de l'homme et de sa destination puisse être plus ou moins sensiblement altérée.

Ce qui peut intéresser généralement n'est pas d'ordinaire ce qui nous intéresse le plus, chacun en particulier : mais ce sera toujours dans le monde ce qui paraîtra du meilleur ton, ce qui ne peut manquer de l'être en effet. C'est par cette raison que le mot qui porte sur le rapport le plus général, n'est pas toujours le plus vrai, le plus sensible, mais il est au moins le plus noble; et, par conséquent, c'est aussi celui qui doit appartenir le plus sûrement au langage convenu de la bonne compagnie, où l'on voit relever souvent de petites choses en les associant à quelque grand intérêt, en dissimuler de grandes en les confondant adroitement avec quelques objets d'une légère importance, exagérer avec grâce ce qui, sans cet artifice, ne serait pas assez remarqué, atténuer, affaiblir de même ce qui risquerait de l'être trop.

On doit éviter tout ce qui donne l'air d'etre trop occupé de soi-même et de ses aises particulières.

Il y a des hommes personnels qu'il faut plaindre encore plus qu'on n'a le droit de les blâmer : ce sont ceux qui le sont par une sorte d'imbécillité de caractère ou d'imagination, dont l'esprit a trop peu d'activité pour s'occuper d'autre chose que de ce qui les frappe fortement, qui ne sortent guère ainsi du très-petit cercle de leurs propres intérêts, de leurs propres convenances, dont l'imagination lente et paresseuse ne leur présente jamais que les sentiments ou les impressions de leur propre individu, qui se trouvent, pour ainsi dire, dans l'impossibilité physique de s'identifier avec ce qui les entoure, de se figurer seulement avec quelque vivacité ce qu'ils éprouveraient eux-mêmes, s'ils étaient à la place des autres. J'ai connu des hommes de cette trempe qui ne manquaient d'ailleurs ni de sens, ni de culture, ni même de bonté. Mais ces hommes auraient encore mille fois plus d'esprit, de droiture et de bonté qu'ils n'en ont communément, qu'on ne les trouverait pas moins d'un commerce fort pénible.

Le plus faux calcul que font les hommes personnels, c'est qu'en s'attachant au seul intérêt de leur propre existence, ils resserrent encore le cercle déjà si borné par lui-même d'une si frêle et si fugitive existence; ils en rendent le sentiment moins vif, moins doux, le dessèchent et le refroidissent. Ce n'est qu'en existant dans ce qui nous entoure, dans nos semblables et pour eux comme pour nous, dans l'avenir et dans le passé comme dans le présent, que nous pouvons étendre, animer le sentiment de notre propre existence, et lui donner une puissance plus réelle, plus agissante; plus expansive; c'est par l'oubli de soi-même que le cœur se prépare et les plus heureux souvenirs et les plus douces espérances.

Si les hommes personnels pouvaient se douter de tout ce que ce caractère leur fait perdre, ils seraient tentés souvent de se plaindre comme ce financier qui disait : *Nous autres pauvres riches :* ils diraient avec bonne foi : *Nous autres pauvres personnels!*

EXTRAITS DIVERS.

— Est-il un mortel assez malheureux pour n'avoir jamais éprouvé ce charme d'un calme céleste, d'une confiance divine qui suit le sentiment de notre devoir, lorsque, après de longues incertitudes, sa puissance irrésistible vient tout à coup fixer nos irrésolutions et décider notre conduite?

— La seule affection qui ne nous trompe jamais, c'est l'amour de l'ordre éternel, du seul vrai beau, qui n'existe que dans la pensée de l'être suprême, et dont le sage ne cesse de poursuivre et d'adorer l'ombre divine dans tous les objets, dans toutes les relations qui peuvent en offrir quelque empreinte fidèle, quelque reflet aussi sensible que mystérieux.

— Il n'est point de louange dont nous soyons plus flattés que de celle où nous reconnaissons l'empreinte fidèle du caractère de celui qui nous l'adresse; et plus la trempe de ce caractère contraste avec le ton habituel de la flatterie, plus cette empreinte nous la rend précieuse. C'est ainsi qu'une louange brusque ou chagrine nous plaît souvent mille fois davantage que l'éloge le plus doux, le plus aimable ou le plus ingénieux.

— On trouve des gens dans le monde qui, ne pouvant se vanter d'autre chose, ont le courage de se vanter du mal qu'ils n'ont pas eu le courage de faire, dans la flatteuse espérance qu'on sera plus disposé à les en croire.

— La chaleur de beaucoup d'ouvrages peut se comparer à l'éclat emprunté des *planètes.* Il n'en est qu'un très-petit nombre où l'on trouve le feu scintillant des *étoiles,* ces traits primitifs d'une lumière propre à leur substance.

— Nos idées et nos sentiments, nos habitudes et nos manières dépendent nécessairement de la diversité des rapports dans lesquels nous avons vécu depuis notre enfance. Il est difficile que notre sensibilité, notre esprit, notre langage ne prenne pas en quelque sorte le caractère et la teinture des objets qui nous occupent habituellement. Nous sommes tous un peu comme ces insectes qui se colorent des nuances de la feuille sur laquelle ils sont destinés à vivre.

LE MARÉOGRAPHE.

La direction hydraulique du port de Brest a fait construire dans les eaux de Saint-Servan Solidor (Saint-Malo), à l'embouchure de la Rance, un puits maréomètre.

Ce petit édifice a été élevé dans le but de faciliter l'étude des marées et de faire l'application d'un instrument inventé par M. Chazallon, ingénieur hydrographe de la marine, et exécuté avec une grande habileté par M. Wagner, mécanicien à Paris.

Le maréomètre est une tour octogonale de 5 mètres de largeur à sa base, et de 3^{m},50 à son couronnement, ce qui lui donne une forme légèrement pyramidale. Elle repose sur un fond de roches. De la base au couronnement on compte dix-huit assises de pierres, hautes chacune de 60 centimètres. Le couronnement est à une hauteur telle qu'il puisse dominer les plus hautes marées; celle de 1845, qui fut de plus de 13 mètres, serait restée au-dessous de plus d'un mètre et demi. Un puits de 1^{m},50 centimètres d'ouverture, mis en communication avec la mer, traverse la tour dans toute sa hauteur, et vient aboutir au plancher d'une chambre contenue dans le petit pavillon qui la termine. La figure A en donne le plan. Un pont suspendu de 19 mètres de longueur, établit la communication entre la terre et la rive opposée de la vieille cale de Saint-Père.

Le maréomètre, au point de vue de la construction, fait autant d'honneur à l'ingénieur qui en a conçu le plan,

M. Dehargne, qu'à celui qui en a dirigé la construction, le conducteur de première classe. M. Maduron. Il est bâti en granit du Laber, près de Brest. Ce sont les mêmes carrières qui ont donné le piédestal de l'obélisque de Louqsor. Tous les matériaux avaient été préparés à l'avance et ont été transportés sur les lieux au moyen d'expéditions régulières : aussi la tour fut-elle élevée comme par enchantement.

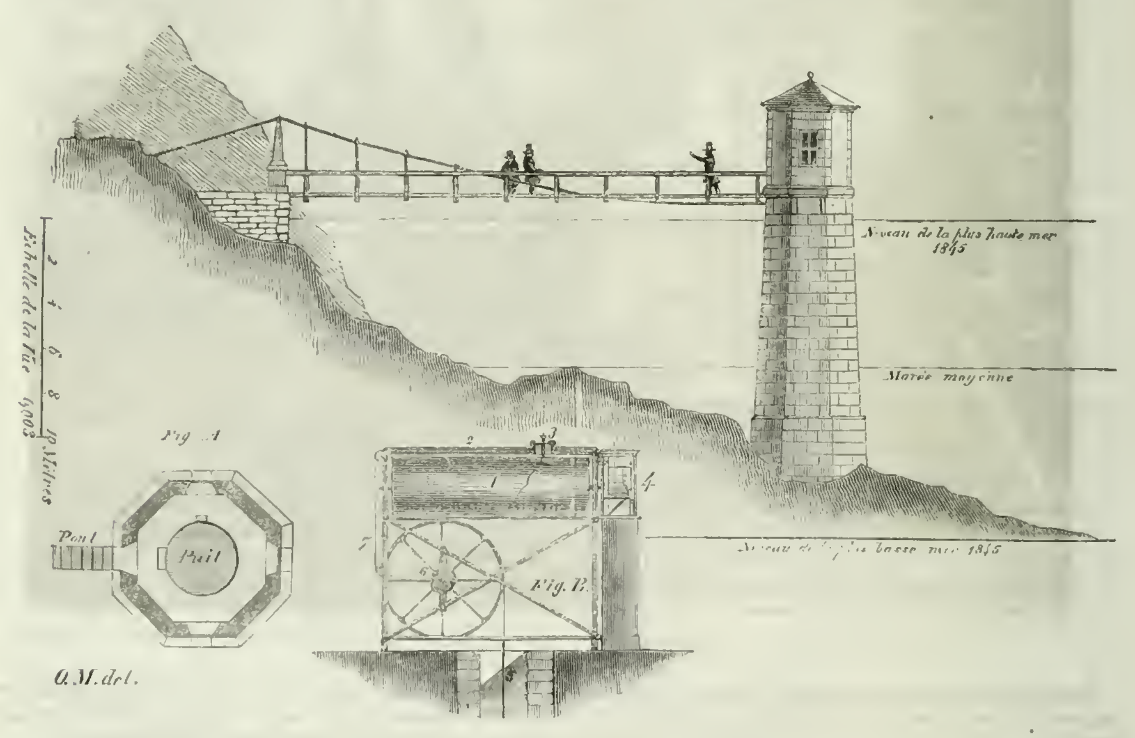
Quant au maréographe, instrument placé à l'orifice du puits, et avec lequel sont déterminées à certaines heures toutes les hauteurs de la marée, en voici la description que la figure B rendra plus facilement intelligible. C'est d'abord un cylindre (1) placé horizontalement sur un fort bâti ou cadre en fer qui en supporte l'axe. Une feuille de papier est appliquée et parfaitement tendue sur ce cylindre. La barre transversale (2) qui surmonte le cylindre supporte un petit chariot (3) armé d'un crayon, et qui se meut de manière que pour tracer des lignes droites sur le cylindre, il suffirait d'avancer ou de reculer le chariot.

Un mouvement d'horlogerie (4) placé à l'une des extrémités de l'axe du cylindre lui imprime un mouvement continu.

Le chariot qui doit dessiner sur le papier, au moyen du crayon, les courbes représentant les oscillations et hauteurs de la marée à toutes les heures du jour, opère de cette manière. Il est entraîné vers le puits (5) par un fil qui y plonge (7), et à l'extrémité duquel on fixe un flotteur obéissant à tous les mouvements de la surface du liquide, tandis qu'il est maintenu par un autre fil qui, du côté opposé, fait contre-poids au moyen d'une petite masse équilibrée, placée dans la partie inférieure de la boîte de l'horloge. Ceci est l'explication la plus simple du mécanisme. Mais dans le maréomètre que nous avons sous les yeux il n'en est pas ainsi, parce que les marées sont trop fortes à Saint-Malo pour qu'on pût les avoir telles quelles sur le cylindre : on s'est donc borné à ne les obtenir que réduites au dixième. Le fil a été dès-lors divisé en deux parties distinctes : celle à laquelle tient le flotteur s'enroule autour de la grande roue ; celle qui fait mouvoir le chariot, à une autre roue beaucoup plus petite placée à côté et en arrière dans notre dessin (6), laquelle ramène les mouvements de la grande à n'être que le dixième de ce qu'ils sont effectivement.

Supposons maintenant le maréomètre en mouvement. Lorsque la marée atteind une hauteur quelconque, cette hauteur se trouve indiquée sur le papier du cylindre par un point, et comme le cylindre se meut sans cesse, on finit ainsi, au bout de vingt-quatre heures, par avoir une suite de points dont l'ensemble dessine la courbe indiquant les différentes hauteurs de la marée durant ce même espace de temps. Nous avons indiqué cette courbe sur la surface du cylindre.

M. Chazallon espère, au moyen d'une nombreuse série de courbes semblables, découvrir la loi qui régit les marées de détail sur les différents points des côtes de l'Océan, de la Manche et de la Méditerranée.



Le Maréographe, à l'embouchure de la Rance.

Le maréomètre est placé sous les roches de la cité, dans un rentrant sud, qui le met ainsi à l'abri des mauvais vents.

Dominé par un fort si vaste, si puissant, que 2 000 hommes s'y trouveraient à l'aise et s'y maintiendraient longtemps, il fait pendant à cette belle tour de Solidor, aussi vieille que les annales de l'histoire bretonne et cependant aussi solide que le granit qui la forme.

Vu de la rade, le maréomètre se confond avec les maisons de Saint-Servan, si renommées par leurs gracieux alentours ; il semble s'appuyer sur la belle église de Sainte-Croix. Vu de terre, il se dessine de toutes parts sur un horizon que terminent les premiers mamelons entre lesquels coule le fleuve, et qui ont noms la Brillantais, la Vicomté, Troquentin, le Richardais. Au milieu des eaux s'élèvent ces fameux rochers les *Bizeux*, piles naturelles au moyen desquelles on reliera un jour les deux rives de la Rance par un pont suspendu, semblable à celui qui a été jeté par-dessus Fribourg (voy. 1835, p. 195).

La Rance, dont la profondeur est quelquefois de 16 mètres au niveau des plus basses marées, offre d'ailleurs, de toutes parts, des perspectives ravissantes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Fragment du Journal d'un maître d'école. — Voy. 1843, p. 18, 29, 62, 93, 166, 238, 270, 309.



Dessin et gravure par les frères GIRARDET.

Il me prend fantaisie de raconter comment je le vis pour la première fois. Brave homme que j'ai connu trop tard, et dont le souvenir m'est si doux! Suivant la Faculté, ta science était peu de chose peut-être ; ta bibliothèque n'était pas volumineuse ; tu n'avais pas, le bistouri en main, poursuivant sur une chair morte et décomposée les mystères de la vie et de l'organisation, déchiqueté force cadavres. Armé d'une loupe, tu n'interrogeais pas, sur les secrets de la sensibilité et de la souffrance, des nerfs retirés et tordus de douleur. Tu laissais la foule des savants chercher l'oiseau dans la cage vide, l'âme dans le corps expiré. C'était à la santé que tu demandais raison de la maladie, et les agitations de la pensée t'expliquèrent souvent le désordre des organes. Tant d'autres prétendent que la matière leur rende compte de l'esprit ; à toi, c'était l'esprit qui révélait la matière. Tu traitais les désordres de l'âme en même temps que ceux du corps ; l'ardente flamme de la charité éclaira ton génie : que de choses tu savais, homme simple ; que de mystères, ignorés des habiles, se laissèrent pénétrer par ton observation constante, sagace, qu'éclairait le tendre amour de l'humanité !

J'oublie, en parlant de lui, que je voulais raconter notre première entrevue : c'était par un jour d'été morne et lourd ; je montais la route inégale, à raboteuses ornières, d'un petit village qui, d'une façon pittoresque, coiffe le sommet de la plus haute colline de nos environs, et porte un nom d'ange, comme s'il eût fallu des ailes à son patron pour se percher si haut. Dès le grand matin, nous avions eu de la pluie, et le soleil restait voilé. Cependant les moucherons commençaient leur danse, les mouches bourdonnaient, et les liserons, sur le bord des sentiers, relevant leurs têtes, ouvrant leurs blanches coupes à arêtes rosées, exhalant leur léger parfum d'amande, annonçaient que les nuages allaient se dissiper, et que la journée serait brûlante. J'entendais au-dessus de moi, derrière un coude du chemin, le bruit criard

d'une charrette roulant sur les mobiles cailloux. Tout à coup un choc violent, un craquement, un cri, et le cheval renversé sur la pente raide, glissait, pressé par le brancard, contre les silex anguleux. Le charretier, s'accrochant aux roues, s'efforçait d'arrêter l'élan, de soulever le poids, de soulager sa bête. Je courus l'aider.

Ce ne fut pas sans peine que nous vînmes à bout de déboucler les courroies, de détourner le brancard, de dételer, de relever le pauvre animal; le paysan se lamentait :

« De la vie sa jument n'avait buté, disait-il. Maudite bête! Avec une charrette à vide! quand il s'en allait charger! Faut-il avoir du malheur? faut-il! »

Les lamentations ne remédient à rien; je le dis au paysan, et promenant mon doigt à peu de distance du cheval, j'indiquai au sourcil, à l'épaule au-dessous du garrot, au flanc gauche et sur les deux boulets, des traces saignantes.

« Ce ne sera rien! la bête est saine! Damnée rosse! Un excellent cheval, monsieur; le pied sûr! Il n'y a pas dans le pays un animal qui la vaille. Ah! faut-il avoir du guignon, faut-il? Si seulement tu valais ta peau, *fainiante!* »

Je crois que ma présence sauva quelques gourmades à la pauvre jument qui, la tête et les oreilles basses, frissonnait sur ses jambes tremblantes. Son maître, en maugréant, s'occupait à l'atteler de nouveau.

« Elle reconduira toujours bien la charrette, répondait-il à toutes mes objections. La voilà bien malade; n'y a rien dedans. Je la mènerai au pas, v'là tout! » Et en parlant, il continuait de renfoncer les ardillons dans les courroies.

J'avais une profonde pitié du pauvre animal dont tout le cuir frémissait, et qui relevait sur moi son œil morne et languissant, comme s'il eût compris que je plaidais sa cause. Je répétai que la bête avait besoin d'être soignée : il pouvait être entré du gravier dans les plaies; la souffrance était évidente; il y avait risque; les blessures s'envenimeraient par la chaleur; les conseils du maréchal-ferrant, ou même d'un vétérinaire, étaient indispensables...

« Baste! baste! » murmurait mon homme en levant les épaules; et il continuait de boucler ses harnais. Mais au mot de vétérinaire, il fit claquer son fouet pour encourager sa bête, et cria : « Allons! hue, la Brune! hue! En route! »

Si, d'un vigoureux élan, je n'eusse soutenu l'animal, il s'abattait pour ne plus se relever, peut-être. Le charretier le comprit cette fois, et lorsqu'il fut persuadé qu'il allait avoir encore besoin de mon secours, il se décida à me remercier, et me pria de l'aider à conduire « la Brune, » qu'il s'empressait de dételer, « non pas chez un *vertérineux*, ajouta-t-il; mais chez un médecin de chrétien, qu'*est* plus voisin que le maréchal, et qui s'y entend mieux que personne. Ces *maquignoneux*, ça vous rançonne *leux* monde, et c't'autre (quand c'est sa fantaisie, quoiqu'ça; car faut dire qu'il est *fantaqse*) vous donnera des remèdes sans qu'il en coûte seulement un rouge liard. »

Chemin faisant, je questionnai mon homme sur ce « médecin de chrétien » qui, selon lui, soignait les bêtes. J'avais déjà entendu parler diversement du docteur de *La Taupinée*, ou docteur *Taupin;* on l'appelait ainsi aux environs, soit parce que sa petite maison de brique était juchée au sommet d'un coteau en forme de taupinière, soit parce qu'il donnait quelquefois des recettes pour se débarrasser des mulots, des courtilières et des taupes. Parmi les paysans et les bourgeois des environs, quelques-uns se louaient fort du médecin Taupin; d'autres le traitaient d'ignare et de charlatan : ceux-ci l'accusaient d'être avare; ceux-là vantaient sa générosité. Pour quelques-uns, c'était un apôtre et un Esculape; pour plusieurs un vendeur d'orviétan et de remèdes de bonne femme; tous le regardaient comme un véritable original. Si mon camarade de route donnait la préférence aux consultations du docteur sur celles du vétérinaire, je voyais bien que, dans ce choix, l'économie entrait pour quelque chose; mais j'ignorais d'où lui venait la répugnance qu'il avait d'abord manifestée, et comme il parlait volontiers, je l'amenai à se déboutonner peu à peu.

« C'est pas que je sois simple comme le gros *Piarre;* je ne vas pas me figurer avoir à faire à un sorcier, révérence parler, pas si bête! mais tout de même, il vous a des pourquoi, des parce que, et un coup d'œil qui vous transperce; ça m'asticote, voyez-vous! Il en sait toujours plus long que vous sur ce que vous avez dans l'esprit. Il ne tracasse guère pour le payement, d'accord; mais on a son amour-propre, tout de même! »

Le logis du médecin était proche; cependant, vu l'état de la route et celui de l'animal qu'il nous fallait conduire, le trajet fut long, et mon compagnon en profita pour me raconter qu'un rhumatisme aigu, qu'une fluxion de poitrine qui, à deux reprises, avaient failli emporter le docteur, lui venaient de son imprudence à traverser le pays par des temps où l'on ne mettrait pas les chiens dehors, et cela pour secourir des femmes en travail d'enfant, qui s'en seraient peut-être bien tirées toutes seules, ou pour l'amour de vagabonds dont, selon le narrateur, la commune ne demandait pas mieux que d'être débarrassée. « Durant l'année de la disette, poursuivit le charretier, n'a-t-il pas vendu son blé à perte quand tous les autres haussaient leurs prix? Il a distribué par petits lots sa récolte de pommes de terre dont il aurait pu tirer gros d'argent, car c'était la seule qui eût échappé à la maladie : aussi lui a-t-il fallu ensuite se défaire d'un lopin de bonne terre qui lui aurait rapporté deux écus de plus la perche, s'il avait voulu seulement la céder à ses riches voisins, au lieu de la vendre à un journalier qui cherchait à placer sa petite épargne. C'est une tête fêlée, je vous dis; jamais il n'a su mener sa charrue. Au lieu de bons légumes, il vous remplit son potager d'un tas de mauvaises herbes! Ne s'est-il pas mis à dos tous les gros bonnets du pays? Il fait payer aux amis de M. le maire des drogues qu'il donne pour rien à *queuques-uns*, sous prétexte que ceux-là peuvent les acheter, pas les autres. Et tous les cabaretiers donc! en voilà, qui l'ont pris en grippe! Eh dame! il y a de quoi. La première chose qu'il défend à ceux qui viennent à la consultation, c'est la pipe et le cabaret! »

Les récits du camarade n'affaiblissaient pas mon désir de connaître le médecin Taupin. Je fus donc charmé de trouver dans la femme qui lui servait de *factotum* (c'était sa cuisinière, son palefrenier, son garçon droguiste, son infirmier), une certaine virago, tante d'un de mes écoliers, qu'elle venait me recommander assez fréquemment. Elle m'accueillit, et faisant attendre dans une petite cour le charretier, qui ne pouvait quitter sa jument, elle m'introduisit dans une étroite antichambre que parfumait une forte odeur de pharmacie.

Vis-à-vis de moi, une porte ouverte me laissa voir en plein le docteur. Je n'entrai pas, et son attention était tellement captivée, qu'il ne s'aperçut nullement de ma présence.

Une paysanne le consultait pour son fils; elle tenait sur ses genoux l'enfant qui se cachait, se pressait contre elle, et s'efforçait d'éviter le regard profond et investigateur qui le poursuivait. Cette mère parlait comme une mère, aussi absorbée dans son inquiétude que le docteur dans son observation. Celui-ci écoutait de toute sa personne, et tenait entre ses doigts, sans songer à la prendre, sa prise de tabac. Il me plut tout d'abord par sa physionomie, où la bienveillance se mêlait à la finesse, à la sagacité. Le cadre de cette figure intelligente et rustique aidait à la faire ressortir. Nul ornement dans ce cabinet garni de tablettes, de bouquets de simples, de paquets d'herbes et de gousses; les pavots, la digitale, la jusquiame, le romarin, le mélilot pendaient par touffes du plafond, le long des solives et des parois. Les planches soutenaient des bocaux et des fioles. Aux pieds du médecin se trouvait un mortier et son pilon, sur sa table une balance, et au-dessus de lui une tête de mort grimaçante éveillait les terreurs d'une petite paysanne qui se tenait debout, intimidée et gauche, derrière le fauteuil de l'Esculape, se

souhaitant à mille lieues du redoutable antre de la science.

La mère, ne croyant jamais pouvoir en dire assez pour le salut du chéri de son âme, multipliait les détails. — Il maigrissait à vue d'œil ; pauvre poulot ! il ne riait plus, ne jouait plus. Cher trésor ! il ne trouvait rien à son goût ; les meilleurs morceaux ne lui donnaient plus d'appétit ; il ne voulait plus se coucher, plus dormir. Les jeux de ses sœurs le mettaient si en colère qu'il en devenait noir, doux agneau ! Enfin il ne pouvait plus souffrir personne que sa mère, que moi, cher cœur !

— C'est l'héritier, n'est-ce pas ? demanda le docteur.

— Oui, monsieur le médecin ; c'est notre unique, et il est né le dernier de tous.

— C'est cela ; vos autres enfants sont des filles ?

— Hélas ! oui, monsieur, et déjà grandes ; la plus jeune est là qui m'a aidée à porter son frère. La santé ne lui défaille pas, à elle, ni l'appétit, je vous en réponds. Tandis que lui, ce cher bijou, toujours languissant, toujours malingre, et c'est pourtant pas faute de soins, je le garantis.

— Et moi aussi, marmotta le docteur. Ah çà, vous tenez à ce qu'il guérisse, je pense ?

— Je crois bien, monsieur ; pauvre cher agneau ! nous donnerions tout pour lui.

— Alors, mettez-le au même régime que ses sœurs qui se portent bien ; qu'il se lève à l'aube comme elles, en même temps qu'elles ; qu'il garde les dindons et les vaches avec elles ; que le dernier servi à table, il ait le moins bon morceau ; en voyant manger les autres il gagnera de l'appétit ; qu'il déjeune, dîne, soupe avec et comme eux de la pâtée de pommes de terre, de la bouchée de viande, de la soupe des journaliers et du morceau de fromage des valets de ferme.

— Mais, monsieur, il est si délicat, si jeune ! nous n'avions jamais eu rien d'assez bon pour lui. C'est notre seul, songez donc !

— Ah çà ! vous voulez qu'il en réchappe, n'est-il pas vrai ? les benjamins, les préférés, entendez-vous, font une mauvaise fin, une fin précoce. Il faut que ce garçon-là se lève quand l'alouette chante, qu'il ne mange qu'aux heures des repas, trois fois le jour, et pas la plus petite douceur...

— Mais alors, monsieur, il ne mangera rien ! il ne veut que de la sauce, de la crème, du bonbon ou des gâteaux qu'on lui rapporte de la ville. Quelquefois un brin de fruit, encore il ne l'aime que vert. Il ne voudra rien manger, monsieur le docteur, vous pouvez en être sûr et certain.

— Alors il jeûnera, ma bonne dame, et cela lui fera grand bien. Si vous le dorlotez, si vous le câlinez, si vous le nourrissez à son goût, je ne donne pas six mois de vie à ce garçon-là. Je vous le répète, levé à l'aube, nourri avec et comme les autres, qu'il coure tout le jour dehors au soleil, se lève à la rosée, et se couche à la dure sur un seul matelas : point de plume, point d'édredon, de la belle et bonne fougère bien sèche, et qu'il dorme à l'heure où la chauve-souris tourbillonne autour de votre grand mûrier.

— Mais, monsieur le docteur, il ne voudra pas dormir ! Il faut le bercer sur mes bras des heures avant qu'il ferme les yeux !

— Si vous le bercez, si vous le choyez, si vous ne suivez mon ordonnance à la lettre, vous pouvez ourler et broder son suaire, ma bonne femme, il en aura besoin sous peu !

C'était rude à mon avis. Après cette sortie, le médecin, remonta devant ses yeux ses lunettes qu'il avait baissées pour mieux voir son petit malade, et se remit à lire dans un in-quarto ouvert sur la table. La fenêtre qui l'éclairait donnait sur ce potager, garni de simples et d'herbes médicinales, qui indignait si fort le charretier.

La paysanne ne pouvait partir sous le coup de la terrible prédiction : elle pria, supplia, et promit enfin, de la manière la plus solennelle, de se conformer strictement à toutes les prescriptions du docteur.

Elles furent expliquées brièvement, clairement, d'une façon péremptoire, et lorsque tout le régime eut été imposé et accepté :

— Eh quoi, monsieur, reprit enfin la mère, vous ne lui ordonnez rien autre chose ? vous ne lui donnerez pas la moindre petite drogue à prendre ?

— Si vraiment, des *pilules souveraines;* mais il faut qu'il les vienne chercher à pied, trois fois la semaine, conduit par sa sœur que voilà, parce qu'elle le fera trotter vite.

— Mais songez donc, monsieur, qu'il ne peut pas faire dix pas sans que les jambes lui manquent...

— Dans huit jours il pourra faire rondement le quart de lieue qu'il y a d'ici à la ferme. Mes pilules ne font du bien qu'à ceux qui marchent avant et après les avoir avalées ; pour les autres elles sont dangereuses, mortelles même. Si vous tenez à la vie de ce garçon il faut, je vous l'ai dit, la plus grande exactitude à suivre mon traitement. Qu'il ne mange que lorsqu'il a grand'faim, ne se couche que quand il est très-las, serve les autres au lieu d'être servi par eux, et je vous garantis qu'avant six mois, il sera frais gaillard et n'aura plus de colère noire.

La femme se leva, mit à terre le petit garçon qui regardait le médecin d'un air craintif et un peu sournois. Cependant l'enfant marcha. Levant alors les yeux, le docteur me vit, vint à moi. Je reviendrai quelque jour à sa conversation avec mon charretier, et à ses conseils pour guérir la jument.

LE MUSÉE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

A PÉTERSBOURG.

Dans l'immense espace où le génie de Pierre Ier jeta les fondements d'une nouvelle capitale qui, en moins d'un siècle et demi, est devenue l'une des plus grandes villes de l'Europe, un des quartiers qui attirent surtout l'attention de l'observateur et des voyageurs studieux, est le *Vassili Ostrow* (île de Wassilew) (1). Le tzar voulait faire de cette île enlacée par les bras de la grande et de la petite Néva le district le plus beau et le plus important de Pétersbourg, la résidence particulière du clergé, de la noblesse, le point central du commerce. Il voulait la couper, comme Amsterdam, par des canaux, la fortifier par une enceinte de bastions, y faire aborder en droite ligne les denrées du Nord et les denrées de l'Orient.

Malgré la persistance que le régénérateur de l'empire russe apportait dans ses projets, celui-ci ne s'est point entièrement réalisé. Les nombreux canaux dont il avait déjà tracé la direction n'ont pas été creusés (2), et l'enceinte de dix-sept werstes d'étendue (près de cinq lieues) n'a pas été construite. Mais le Vassili Ostrow a un autre caractère de grandeur. Là sont les principaux établissements publics de Pétersbourg : la Douane, la Bourse ; la Bourse, magnifique édifice érigé par l'architecte français Thomon ; l'Académie des arts, l'Académie des sciences, l'Université, l'École des mines. Cette École, fondée en 1772, réorganisée en 1803, agrandie successivement par les dotations impériales, enrichie par de précieuses collections, est aujourd'hui l'un des établissements de ce genre les plus curieux qui existent. Dans plusieurs vastes salles sont rangés les modèles de toutes les machines employées dans le travail des mines et des constructions souterraines faites dans les environs de l'Oural et de l'Altaï. D'autres salles renferment le cabinet minéralogique, composé en partie avec les collections de Pallas, de Forster, de Laxmann, cabinet unique en ce qui tient à l'oryctognosie.

Les minéralogistes peuvent voir comment l'or se présente

(1) Du nom du général Wassilew que Pierre le Grand chargea de la direction des travaux entrepris dans cette île.

(2) D'après un plan gigantesque, ces canaux devaient avoir un développement de 259 werstes (69 lieues).

dans les montagnes de l'Oural (1), en observant une série de lingots d'or natif, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à une masse de vingt-cinq livres. Près de là, on remarquera de superbes échantillons des bérils ou aigues-marines de Nertchinsk, des acharites de l'Altaï, un bloc de malachite de 4 000 livres de pesanteur, provenant d'Iekaterinbourg, et l'aérolithe trouvé dans le gouvernement d'Ienisseisk. On en a détaché pour les divers cabinets minéralogiques de l'Europe une quantité de morceaux, et il présente encore une masse de trois pieds cubes. Ce bloc de fer est criblé de trous remplis par des grains d'une substance vitrifiée.

Dans le laboratoire de l'école est un appareil pour l'épuration et la façon du platine.

Dans le jardin, on a élevé une montagne artificielle dont les différentes couches représentent les gisements des métaux et des minerais, tels qu'ils se trouvent au sein de la terre.

L'Académie russe occupe sur la première ligne du Vassili Ostrow une maison d'une construction élégante. Fondée au mois de septembre 1783, dans le but de travailler aux progrès de la langue russe, cette Académie commençait le mois suivant ses travaux. Une femme en avait rédigé le règlement, une femme éminente, Catherine II; une autre femme, la princesse Daschkova, en présidait les séances. En 1794, cet honorable institut, composé de cinquante-trois membres, publiait un grand dictionnaire étymologique en 6 vol. in 4°; en 1802, une excellente grammaire; en 1822, il a achevé un nouveau dictionnaire par ordre alphabétique. On lui doit, en outre, l'ébauche d'une entreprise colossale qui ne sera probablement jamais achevée, mais qui n'en fait pas moins



L'Académie des sciences, à Pétersbourg.

honneur à la hardiesse de ses conceptions : c'est un dictionnaire comparatif de 200 idiomes. Il en a paru deux volumes.

Dans ce même quartier de Vassili Ostrow, sur le quai de la Néva, s'élève l'un des plus beaux édifices de la capitale, le palais de l'Académie des arts, construit en 1788, d'après les dessins de notre compatriote Lamotte. Élisabeth avait jeté, en 1754, les premières bases de cette Académie. Catherine II lui donna, dix ans après, une organisation définitive. A présent, elle se compose d'un président, de trois recteurs et de deux recteurs-adjoints, de douze professeurs et d'un secrétaire perpétuel. Trois cents élèves y sont entretenus aux frais du gouvernement. Elle a de plus une école gratuite de dessin; elle possède une nombreuse collection de modèles, de plâtres, de tableaux originaux et d'esquisses de grands maîtres. La durée des cours est de six ans. Chaque année, les élèves des différentes classes font une exposition publique de leurs travaux.

Le bâtiment de l'Académie des sciences, situé sur le Vassili Ostrow, à peu de distance de la Bourse, n'a point le splendide aspect de l'Académie des arts, mais il est beaucoup plus important par sa destination, par les riches collections qu'il renferme. Ce bâtiment se compose de trois vastes corps de logis à deux étages, au-dessus desquels s'élève un observatoire. L'Académie qui y siége est la plus curieuse institution scientifique de Pétersbourg. Elle fut fondée, en 1724, par Pierre le Grand, aidé des conseils de Leibnitz. Le tzar mourut trop tôt pour jouir de sa création scientifique. L'Académie se réunit pour la première fois en 1725. Dès son origine, elle comptait parmi ses membres un des fils de l'illustre famille des Bernouilli, Bulfinger, Wolf, et notre savant Nicolas Delisle, que Catherine I appela à Pétersbourg pour y enseigner l'astronomie.

Négligée sous le règne de Pierre II, l'académie se releva d'un honteux oubli sous le règne d'Anne et surtout sous celui d'Élisabeth qui lui donna de nouveaux statuts et augmenta sa dotation. Catherine II lui donna une plus large impulsion par ses encouragements et ses libéralités. Plusieurs des membres de l'institut furent employés par elle à visiter les provinces de son immense empire. Leur mission avait à la fois un but de découvertes scientifiques et d'utilité pratique. Ils devaient étudier la nature du sol qu'ils parcou-

(1) Cette formation, dit M. Erman, est toute différente de celle de l'or dans les autres régions du globe. (Reise um die Erde, t. I, p. 111)

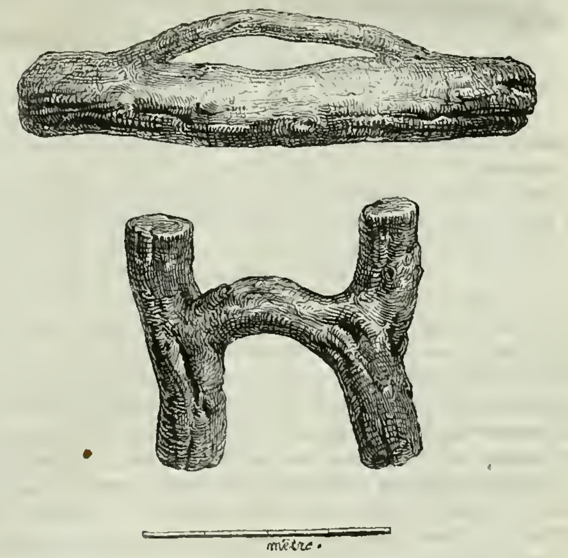
Cabinet d'histoire naturelle de l'Académie des sciences, à Pétersbourg.

raient, et les meilleurs moyens de cultiver les terrains stériles; ils devaient faire des observations sur les maladies inhérentes à certaines localités, et en même temps porter leur attention sur l'état des bestiaux, sur les produits de la chasse, de la pêche, des vers à soie, du travail des mines, et de l'industrie. Un tel programme rédigé il y a plus d'un siècle, par delà les rives du golfe de Finlande, pourrait être à l'heure qu'il est, au sein de notre propre pays, fort utilement encore mis en pratique. On recommandait aussi à ces voyageurs de rectifier sur la carte la position géographique des principaux points où ils s'arrêtaient, de faire autant que possible des observations d'astronomie, de géographie, de météorologie, de remarquer et de décrire en détail les mœurs, les usages des diverses peuplades qu'ils visitaient, de raconter leur histoire et leurs traditions.

C'est à ces intelligentes instructions que l'Europe savante est redevable des relations de Pallas, qui passa six années à explorer, jusqu'à ses dernières limites, l'empire russe, de Gmelin qui décrivit les provinces de Perse voisines de la mer Caspienne, de Guldenstaëdt qui franchit l'extrémité orientale de Caucase, visita la Géorgie et la Cabardie.

Dès l'année 1726, l'Académie des sciences de Pétersbourg a commencé à publier en latin ses dissertations. Depuis l'année 1803, elle les publie en français. Les diverses séries de ce recueil se composent à présent de quatre-vingts volumes.

D'après son dernier règlement arrêté par l'empereur en 1830, l'Académie se divise en trois classes: mathématiques, sciences naturelles, sciences historiques et politiques. Elle compte vingt et un membres et jouit d'un revenu annuel de 200 000 francs.



Cabinet minéralogique de Pétersbourg. — Débris de sapin pétrifiés, donnés par Pierre le Grand.

Grâces à cette riche dotation, grâces aux fréquentes libéralités du gouvernement, et aux contributions volontaires de plusieurs hommes riches et instruits, elle a fait peu à peu

des collections qui peuvent être considérées comme le trésor scientifique le plus précieux de Pétersbourg. La nature de ce recueil ne nous permettant pas de les décrire en détail, nous essayerons du moins d'en donner une idée succincte, en les rangeant selon leurs diverses catégories :

1° La bibliothèque qui compte cent et quelques mille volumes renferme plusieurs ouvrages rares et curieux, notamment la Bible russe, imprimée en 1518, à Prague, en caractères cyrilliques ; l'*Apostol* (Actes des apôtres), le premier livre sorti des presses de Russie (Moscou 1564), plusieurs manuscrits tongoutiques et mongols ; seize volumes in-folio, contenant les rapports des ministres de Pierre-le-Grand ; trente volumes de la correspondance de Mentschikoff ; les annales patriarchales jusqu'à l'année 1456 ; la chronique des tzars de 1254 à 1423 et d'anciens livres généalogiques.

2° Le musée asiatique, fondé par M. Ouwarow, ministre actuel de l'instruction publique, et par M. Fraehn, réunit tout ce qui était dispersé précédemment dans différentes collections orientales. On y trouve 3 000 petits volumes chinois, un riche assemblage de livres thibétains et mongols, des manuscrits arabes, persans, turcs, japonais, des monnaies et médailles appartenant à ces mêmes régions, des idoles mongoles, une étonnante variété d'instruments, d'objets d'art et d'objets de luxe, d'armes et de vêtements des peuples de l'Orient. M. Fraehn a fait le catalogue raisonné des médailles de ce musée dont plusieurs sont d'une extrême rareté.

3° Le musée égyptien renferme un millier de différents objets, tels que papyrus, momies, idoles, etc., recueillis à Alexandrie, par M. Castiglione.

4° Le musée ethnographique se compose des vêtements, ustensiles, des diverses tribus sibériennes. On y a joint les curiosités que Mertens réunit dans son voyage autour du monde, et un portefeuille de dessins faits dans le cours de deux expéditions maritimes.

5° Le cabinet de numismatique proprement dit, longtemps peu important, s'est enrichi, en 1823, de la collection de M. le comte de Suchtelen. Les monnaies et médailles russes en sont la partie la plus curieuse.

6° Le cabinet d'histoire naturelle fut commencé par Pierre Ier, qui, en 1698, acheta à Amsterdam une collection d'oiseaux, de poissons, d'insectes, et en 1717 la collection du docteur Ruysch (1).

Ce cabinet est surtout curieux par sa collection d'animaux antédiluviens. Près d'un monstrueux mammouth, on y voit le squelette d'un éléphant, et l'on peut, dit M. Erman, observer là d'un coup d'œil, surtout à la forme de la mâchoire, à la position des défenses, le caractère distinctif de ces deux espèces d'animaux. Dans la même salle où s'élèvent, sur leurs quatre pieds gigantesques, ces squelettes formidables, on voit encore quantité d'ossements fossiles dont les uns appartiennent au genre mammouth, d'autres à diverses races d'animaux qui ont disparu de la surface du globe. Là se trouvent aussi des crânes de rhinocéros (*Rhinoceros teichorhinus*) dont les dimensions sont beaucoup plus considérables que celles des rhinocéros d'Afrique. Les naturalistes remarquent encore dans cette collection un musc (2) des environs d'Irkoutsk, un urus, dont la race est presque anéantie, un tigre qui a été rencontré sur les froids rivages de l'Amour (3), et quelques débris d'animaux qui vivaient il y a cent ans, et dont la race est aujourd'hui peut-être complétement anéantie par les efforts des faiseurs d'huile (*sealers*) russes : tels sont les *Stellères* Cuv. (*Rytina* Illig.), grand cétacé herbivore dont l'organisation était encore plus étrange que celle des lamantins et des dugongs, et qui se trouvait sur les côtes du Kamtschatka.

Le cabinet ornithologique renferme une nombreuse collection des oiseaux de mer des lointains parages d'Okhotsk.

L'herbier formé en grande partie par Pallas, par les deux Gmélin, par d'autres intelligents voyageurs, a été successivement enrichi des cryptogames, des phanérogames recueillis par le professeur Hoffmann. On y a joint dernièrement une belle collection de plantes américaines, et de plantes rassemblées dans diverses parties du monde.

Le cabinet minéralogique, pour lequel le gouvernement acheta en 1767 deux mille minéraux recueillis par M. le conseiller Henkel, et en 1830 la collection que M. Struve avait formée à Hambourg, renferme, entre autres objets précieux, une série complète des minéraux de Sibérie, deux énormes troncs de chêne pétrifiés, plusieurs aérolithes, des malachites, des lapis-lazzulis superbes, et un bloc d'aimant de quarante livres.

A ce riche musée est joint encore un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un pavillon magnétique, un cabinet de diverses œuvres d'art, parmi lesquelles se trouvent des tableaux de Rembrandt.

On peut voir, par cette brève indication, que de trésors scientifiques sont déjà amassés sur ces rives de la Néva, qui au commencement du siècle dernier ne présentaient aux regards que l'aspect d'un désert sauvage, et que d'œuvres fécondes on peut attendre de ces institutions académiques qui, en si peu de temps, ont acquis une si haute distinction.

DE LA POSTE AUX PIGEONS

EN ORIENT.

A l'époque où la civilisation arabe florissait en Orient, les communications régulières existaient entre les principales villes au moyen d'un service de pigeons messagers qui, se relayant de distance en distance, transmettaient sans interruption les nouvelles dans toute la Syrie et l'Égypte. Les établissements que nécessitait le service furent entretenus avec sollicitude par les sultans du Caire ; mais ils furent abandonnés, et la poste aérienne négligée presque partout au milieu des troubles qu'amena au dix-septième siècle la destruction des souverainetés arabes de Bagdad, de Damas et du Caire par les Turcs. L'existence d'un service régulier de la poste aux pigeons n'est pas seulement attestée par de nombreux voyageurs dont on pourrait suspecter les erreurs ou l'exagération ; les écrivains arabes en ont souvent parlé, et dans le nombre il en est un, Khalil Dhahéri, qui entre à cet égard dans des détails assez intéressants. Dhahéri vivait vers le milieu du quinzième siècle ; il fut vizir du sultan du Caire, et composa un ouvrage intitulé : *Abrégé* ou *Tableau géographique et politique de l'empire des Mamelouks*, dont un exemplaire est conservé sous le n° 695 parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale. Cet ouvrage n'a jamais été publié, et il mériterait bien de l'être. Les détails que nous en extrayons appartiennent au chapitre 9e du livre VIe intitulé : *Des colombiers établis pour les pigeons messagers.*

« Ces colombiers, dit Khalil Dhahéri, sont établis dans les tours qui ont été construites en divers lieux de l'empire, dans le but de veiller au bon ordre et à la tranquillité publique. C'est à Mossoul qu'on a commencé à se servir des pigeons pour le transport des lettres. Lorsque les califes Fatimites s'emparèrent de l'Égypte, ils y établirent ces postes aériennes, et ils y attachèrent une si grande importance qu'ils en firent un des bureaux principaux de l'administration. Il y avait des fonds considérables assignés sur les revenus publics pour l'entretien des colombiers et de leurs surveillants. Parmi les re-

(1) Membre de l'Académie de Londres et de Paris, considéré comme le plus habile anatomiste de son temps.

(2) Le musc ou porte-musc, l'espèce la plus remarquable de la famille des chevrotains, se trouve dans plusieurs des provinces de la Russie asiatique, mais en général dans des cantons plus élevés que ceux des environs d'Irkoutsk.

(3) Le tigre royal, pendant les mois d'été, s'avance fort loin vers le nord en Asie. On les a vus venir chasser jusqu'aux environs de Barnaoul, par les 56° lat. N.

gistres que tenaient les employés du bureau central, il y en avait où on inscrivait toutes les races de pigeons destinées à ce service, en signalant avec soin celles qui étaient reconnues les plus propres aux messages. Le vertueux Mudji-el-din Abd-el-zehir, que Dieu ait son âme! a composé sur cette matière un ouvrage curieux qu'il a intitulé : *Amulettes des pigeons.*

» Nouz-el-din El-Schehid Zangui, sultan de Damas, à l'exemple des califes Fatimites, créa un établissement semblable dans ses États, l'an 563 (de l'hégire, ou 1167-1168 de J.-C.). Il faut avouer que la célérité avec laquelle un souverain reçoit ou donne un avis par le moyen des pigeons est une chose fort agréable en tout temps et très-utile en beaucoup de circonstances (1).

» Depuis long-temps les colombiers qui avaient été établis pour la correspondance du Caire avec la Haute-Égypte, sont détruits par suite des désordres qui ont ruiné en grande partie cette contrée. Il n'existe plus maintenant que les colombiers de la Basse-Égypte et de la Syrie.

» La correspondance du Caire avec Alexandrie se fait par le moyen de quatre colombiers : celui du château de la Montagne (le palais des sultans; c'est là que réside encore aujourd'hui Méhémet Ali pendant son séjour au Caire); celui de Menouf-ul-ulia, celui de Damanhour et celui du château d'Alexandrie.

» La correspondance avec l'Euphrate exige un grand nombre de colombiers. Voici les noms des villes où ils sont établis : le premier, sans compter celui du château de la Montagne, est à Belheïs, le second à Salahieh, le troisième à Katia, le quatrième à Vezzadi, le cinquième à Gaza, le sixième à Jérusalem, le septième à Naplouse.

» La correspondance de Gaza avec Damas demande cinq colombiers : celui de Gaza, celui de Ginin, celui de Taffin, celui de Sanennirs et celui de Damas. La correspondance de Gaza avec Alepazige, sept autres colombiers, outre les cinq que nous venons de nommer. Ils sont établis à Balbek, Karah, Homs, Hamah, Maazza, Khan Touman et Alep.

» La correspondance de Gaza avec Rahahé sur l'Euphrate, se fait par Alep : d'Alep à Rahahé, il y a trois colombiers : celui de Cabacquib, celui de Palmyre et celui de Rahahé.

» La correspondance de Gaza avec la côte de Syrie, qui est au delà de Saphed, ne demande que quatre colombiers : celui de Seida (Sidon), celui de Beyrouth, celui de Terbelé, et celui de Tripoli. (On voit d'après ce tableau des postes que les pigeons faisaient à peu près dans leur course de dix à quinze lieues.)

» Ce sont là, continue Khalil Dhahéri, les colombiers établis et entretenus dans l'empire pour la célérité des avis importants. Chacun de ces colombiers a ses gardiens logés dans les tours, et chargés de surveiller nuit et jour l'arrivée des messagers aériens. Il y a dans chaque tour un grand nombre de domestiques et de mules pour l'échange des pigeons. La dépense qu'exige tout ce qui est relatif à cet établissement est considérable; mais le sultan, notre maître, en est bien dédommagé par les avantages qu'il en retire. »

LA SEINE, LA SHANNON ET LA SAONE.

La Seine parvenue à la base de ce vaste plan incliné que couronne la Côte-d'Or, où elle prend sa source, coule jusqu'à la mer dans une vallée sinueuse où elle parcourt 400 kilomètres lorsqu'en ligne droite il y en a seulement 260. Avec la faible vitesse que peut donner une pente d'un mètre pour 5 000 mètres, elle finit par se traîner lente et paresseuse jusqu'à la mer comme si elle regrettait de quitter ce beau pays qui lui doit tant de charmes.

La Shannon ou Shenan (*Channone, Sannone, Chinâne*), est la grande rivière de l'Irlande, son fleuve royal. Au-delà de son humble origine dans les montagnes de Leitrim, il confond ses eaux avec celles d'une chaîne de lacs aux rives superbes, et s'épanche en un vaste estuaire où il coule majestueux et tranquille vers l'Océan.

Quant à la Saône, partie supérieure de ce long fossé que la nature a creusé au pied des Cévennes, sa lenteur est depuis l'antiquité proverbiale : « L'Arar, dit Sénèque, qui ne sait de quel côté il dirigera son cours, » et « le lent Arar, » dit aussi Claudien, qui le met en opposition avec le Rhône rapide.

Les écrivains anciens appellent la Seine *Sequana*, mais il paraît que le mot *Sena* était plus employé puisqu'il a résisté au temps.

Senos (*Sène*) est le nom de la Shannon dans Ptolémée, le mieux informé des géographes de l'antiquité sur l'Irlande.

La Saône pour laquelle les poëtes avaient choisi de préférence le doux nom d'Arar, a cependant conservé de préférence son nom vulgaire *Saucona*, d'après Ammien Marcellin.

Ces noms qui ont, à l'exception d'un seul, *Arar*, un air de confraternité, bien qu'ils soient assez différents dans leur forme, expriment le même fait, ainsi qu'on va le voir.

Seine, *Sena*, *Shannon*, *Shenan*, *Senos*, viennent du Celte *Sin-âne*, la lente rivière;

Sequana et *Saucona*, de *Sogh-âne*, l'eau paisible.

Arar, est le superlatif opéré au moyen du redoublement de *ar*, qui signifie également *lent;* Arar veut donc dire : la *très-lente* (*rivière*).

Or, nous l'avons reconnu, la lenteur, la tranquillité du cours est un des traits dominants de ces trois courants auxquels une population primitive avait appliqué des noms si caractéristiques.

Entre l'embouchure de la Shannon et celle de la Saône, à Lyon, il y a près de 1 000 kilomètres.

Preuves évidentes, parmi tant d'autres, de l'ancienne étendue et de l'homogénéité de langue de ce grand peuple des *Galls*, la plus brillante des races de l'Europe.

UNE REPRÉSENTATION THÉATRALE A AMSTERDAM, EN 1645.

Lorsque la belle Marie de Gonzague se rendit en Pologne à la fin de 1645, vers son mari le roi de Pologne Uladislas, on lui donna des fêtes magnifiques sur sa route. A Amsterdam, on représenta devant elle une pièce de théâtre dont « le sujet, dit Le Laboureur, n'était pas régulier, ni dans la règle des vingt-quatre heures. Le spectacle commença par un Triomphe romain; puis on vit successivement l'Enfer, les Furies, un festin, deux gentilshommes précipités dans un puits, deux fils de reine tués, le roi et la reine assassinés, le martyre d'une jeune fille, un Maure damné, et un homme enragé. »

ODOMÈTRE, PÉDOMÈTRE,

MACHINES PROPRES A MESURER LES DISTANCES PARCOURUES.

Les deux noms qui servent de titre à cet article, expriment une de ces inventions anciennes qui ne sont jamais passées complétement dans le domaine de la pratique, et qui renaissent périodiquement pour mourir de nouveau.

L'*odomètre* (du grec *odos* chemin, *metron* mesure) est un appareil au moyen duquel un véhicule roulant indique le chemin parcouru. On le connaissait déjà longtemps avant l'ère chrétienne, puisque Vitruve le signale comme une des choses les plus ingénieuses que les anciens aient laissées. Cet auteur en donne une description détaillée, dont voici la substance.

(1) « Les Sarrazins envoyerent au soudan par coulons (colombes) messagers, par trois fois, que le roi (saint Louis) était arrivé. » (Joinville.)

Une des roues d'un carrosse est munie d'une dent qui vient frapper une lanterne à fuseaux, et la fait tourner d'un cran toutes les fois que la roue a fait un tour entier. La lanterne est elle-même armée d'une came ou saillie qui frappe sur les fuseaux d'une seconde lanterne lorsque la première a fini sa révolution. Le mouvement se communique ainsi de proche en proche jusqu'à un tambour qui tourne et laisse tomber un caillou dans un vase d'airain, lorsque le carrosse a parcouru un certain espace, un mille, par exemple : le nombre des cailloux que l'on recueille à la fin de la journée au fond du vase indique l'espace parcouru.

Il est clair qu'au lieu de l'odomètre à sonnerie dont parle ainsi Vitruve, on peut en employer un à cadrans, dont les aiguilles indiquent, sur les différents rouages, la distance à laquelle on se trouve à chaque instant du point de départ.

Telle est la variété de l'instrument qu'a voulu représenter, dans la figure que nous reproduisons ici (fig. 1.), Cisarino, traducteur et commentateur italien de Vitruve, dont l'ouvrage a paru à Côme en 1521.

C'est à l'aide d'un odomètre de ce genre, que Fernel, célèbre médecin et mathématicien du seizième siècle, entreprit le premier, parmi les modernes, de déterminer la grandeur de la terre. Il alla de Paris à Amiens, mesurant le chemin qu'il faisait par le nombre de révolutions d'une roue de voiture, et s'avançant jusqu'à ce qu'il trouvât précisément un degré de plus dans la hauteur du pôle. Il compta ainsi, pour la grandeur du degré 56 746 toises de Paris, environ 110 kilom. Or le degré moyen est, comme on sait, de 111 111 mètres. Il est évident que l'approximation obtenue par Fernel est purement fortuite, et qu'elle ne dépend pas de la nature du procédé qu'il employa.

La figure 2 représente l'odomètre qui était le plus usité vers la fin du siècle dernier. La roue qui, par son roulement sur le sol, indiquait l'espace parcouru, avait environ 0m85 de diamètre, ou 2m,67 de circonférence. C'était sur le cadran B qu'on lisait les dizaines, centaines et milliers de l'unité linéaire.

Outre l'odomètre roulant, il y a encore le *pédomètre* ou compte-pas. Ce dernier instrument est un compteur de petite dimension, qui s'ajuste dans le gousset et qui est en communication avec le genou de telle sorte que, à chaque pas, une aiguille avance d'un cran. Il y a d'ailleurs d'autres aiguilles qui marquent les dizaines, les centaines et les milliers de pas. Mais pour qu'un semblable compteur servît à mesurer les distances avec quelque exactitude, il faudrait que le pas eût une régularité sur laquelle il n'est pas possible de compter. Ce moyen ne sera donc jamais employé que pour obtenir une approximation assez grossière dans l'évaluation d'une longueur parcourue.



Fig. 1. Odomètre de Vitruve, d'après une gravure sur bois de l'édition donnée par Cisarino en 1521.

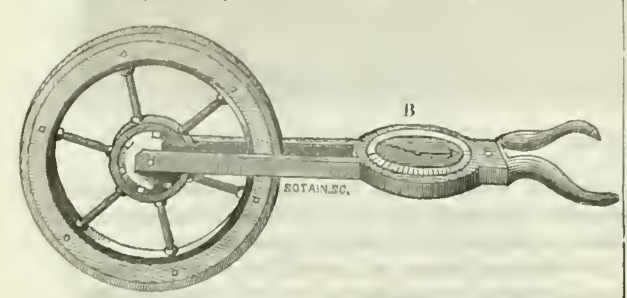


Fig. 2. Odomètre moderne.

Nous avons dit, en commençant, que l'odomètre a été inventé plus d'une fois. C'est, en effet, un des sujets sur lesquels s'exerce le plus volontiers l'imagination des apprentis inventeurs qui ne possèdent pas généralement la connaissance des travaux anciennement exécutés. Mais dans les instruments de ce genre, l'invention est peu de chose ; tout dépend de l'exécution. Sous ce rapport les progrès de la mécanique moderne permettraient peut-être d'obtenir de bons résultats, si à une roue de grand diamètre, bien ajustée sur la fusée de l'essieu, on adaptait un des compteurs perfectionnés que nos horlogers et nos mécaniciens savent si bien établir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

L'ÉCLUSE, PAR TURNER.



Dessin de Marvy, d'après Turner.

Une machine grossière qu'un homme fait mouvoir avec effort, un paysage de peu de variété et d'étendue, ce n'est point là, ce semble, un sujet favorable à la poésie. Mais regardez attentivement, cherchez à deviner le tableau, la magie des couleurs, à travers la gravure, et dans cette scène rustique vous reconnaîtrez une vigueur harmonieuse qui lui donne un caractère tout particulier. Ces hautes herbes, ces larges plantes, cette eau lente et sombre, ces arbres pressés et tordus, cette écluse d'un rude travail, ces hommes tout appliqués à leur labeur, ce nuage même qui arrête et brise les rayons du soleil, tout y respire la force : on se sent pénétré de la fraîcheur de cette ombre épaisse et de cette puissante végétation, et à ces impressions vient encore se joindre un sérieux respect pour le labeur humain.

Des sites plus simples ont inspiré des sonnets exquis à Burns, à Crabbe, à Wordsworth. Rêvez à ce que ces poëtes auraient écrit s'ils s'étaient inspirés de ce paysage, et insensiblement vous vous trouverez associé au sentiment poétique de Turner.

LE PRÉCEPTEUR SANS LE SAVOIR.

NOUVELLE.

A l'entrée de la petite ville de Thann, du côté de la route qui conduit à Mulhouse, s'élève une maisonnette qui participe à la fois de la ferme et de l'habitation bourgeoise. La ferme est rappelée par une cour où les poulets picorent à l'aventure et où s'élève une meule de paille encore intacte près d'une charrette récemment dételée ; l'habitation bourgeoise, par les rideaux blancs qui drapent chaque fenetre, par le jardin aux tonnelles peintes, et par le perron de six marches garni d'une balustrade de fer.

Sur ce perron est assis le maître du logis, Jacques Ferrou, dont l'aspect reproduit le double caractère de sa demeure. Portant la blouse de l'ouvrier avec la toque de velours et les pantoufles du propriétaire, il fume une de ces courtes pipes dont le nom populaire exprime énergiquement la destination.

Jacques attend son fils Étienne qui s'est rendu à Mulhouse avec sa fiancée pour choisir les présents de noce, et, tout en regardant vers la route, il rêve à ce mariage qui fixe Étienne près de lui et assure une douce société à sa vieillesse.

Le bruit d'un char-à-bancs l'arracha enfin à l'espèce de méditation attendrie dans laquelle il était insensiblement tombé, et il reconnut ses voyageurs au milieu des flots de poussière que faisaient voler la voiture et le cheval.

Lorsque tous deux s'arretèrent à la porte de la cour qui précédait la maisonnette, Ferrou s'avança à leur rencontre et fut salué par les cris de joie des arrivants. C'étaient madame Lorin avec sa fille, accompagnées du jeune homme qui disparaissait presque complétement derrière les cartons et les paquets.

— Bonsoir, mon père, s'écria Louise, en donnant d'avance à l'ancien entrepreneur, par une flatterie caressante, le titre qu'il ne devait avoir que dans quelques jours.

— Bonsoir, petite, répondit Ferrou, qui tendit les mains à la jeune fille et la déposa à terre en l'embrassant ; votre serviteur, madame Lorin. Dieu me sauve ! vous êtes chargés comme une voiture comtoise.

— Ah bien ! ce n'est rien encore, dit la mère de Louise ; si nous avions cru votre garçon, il eût vidé les boutiques.

Ferrou sourit et donna une poignée de main à Étienne, qui venait de descendre pour ouvrir la grande porte de la cour et faire entrer le char-à-bancs.

— Compris, compris, dit il ; on veut faire beaux ceux qu'on aime ; si on pouvait, on ne les laisserait marcher que sur le velours. Faut pas contrarier son plaisir.

— A la bonne heure ; mais faut pas non plus que ce plaisir le ruine, objecta la mère.

L'entrepreneur fit un mouvement d'épaules.

— Bah ! Étienne n'a-t-il pas le magot que je lui ai mis à part ? dit-il ; sans compter ce qu'il peut gagner dans les entreprises : car maintenant que le voilà maître, je veux qu'il se remue, et il se remuera, je vous en fais mon billet ; pour ce qui est du travail, ça chasse de race.

— Et aussi, j'espère, pour ce qui est de la bonté, continua madame Lorin ; car j'ai pas oublié, monsieur Ferrou, que ma fille et moi nous vous devons tout ; et sans ce crédit que vous nous avez fait autrefois...

— Ne parlons pas de ça, je vous en prie, interrompit brusquement Jacques, visiblement embarrassé ; vous devez avoir besoin de vous rafraîchir... Eh ! Louise, viens nous faire les honneurs de ton ménage, petite ; je n'entends rien, moi, aux réceptions.

La jeune fille, qui avait rejoint Étienne et qui, sous prétexte de l'aider à dételer, lui attachait une fleur à la boutonnière, accourut aussitôt, et les précéda dans une petite salle à manger. Elle y dressa la table, et apporta tout ce dont on avait besoin avec une rapidité qui prouvait que la maison lui était familière. En un instant le goûter fut servi. Étienne, pressé de revoir sa fiancée, eut bientôt remisé le char-à-bancs, établi le cheval à l'écurie, et rejoint son père qui le plaisanta sur sa promptitude. On ouvrit les cartons pour montrer les nouveaux achats destinés à la mariée, on fit des arrangements pour le présent et des projets pour l'avenir ; enfin, la collation étant achevée et les deux fiancés s'étant réfugiés à la fenêtre, où ils causaient tout bas en feignant d'arroser deux petites caisses de réséda, les parents en vinrent au règlement de leurs futurs intérêts.

L'entrepreneur abandonnait à son fils, outre la clientèle et les instruments d'exploitation auxquels il devait son aisance, toutes les créances non recouvrées. Madame Lorin, de son côté, donnait à Louise un ménage, un trousseau, et vingt mille francs payables le jour même du mariage. C'était beaucoup plus que maître Ferrou n'avait espéré, et il le déclara franchement.

— Vous comprenez bien que ça me rend heureux de les voir à l'aise, ces enfants, dit-il ; exposer les joies d'un jeune ménage à la misère, c'est jeter sa fleur de froment dans un égout. Faut pas, comme on dit, faire lever la lune de miel sur un baril d'absinthe ; mais faut pas non plus que le bonheur des jeunes fasse le tourment des vieux. En dotant le garçon j'ai gardé de quoi faire mes trois repas, et je ne voudrais pas que la dot de votre fille vous obligeât à n'en plus faire que deux.

— Ne craignez rien, dit madame Lorin en souriant ; j'ai encore gardé la meilleure part. Outre vingt autres mille francs, il me reste mon commerce, qui vaut davantage.

— Peste ! s'écria Jacques émerveillé, je ne croyais pas marier mon fils à une si grosse fortune. Savez-vous, madame Lorin, que c'est de notre côté qu'est tout le profit ?

— Dites plutôt qu'il en vient, répliqua la vieille femme.

Jacques voulut interrompre.

— Oh ! faut pas nier, continua-t-elle plus vivement. N'est-ce pas mon commerce de fer et de bois qui m'a fait gagner tout ce que je possède ; et la prospérité de ce commerce ne vient-elle pas de la maison que vous nous avez bâtie ?

— C'est notre métier, à nous autres entrepreneurs, de bâtir des maisons, objecta Ferrou.

— Mais c'est aussi votre métier de vous les faire payer au jour promis, reprit la marchande ; et quand mon mari est mort sans avoir rempli envers vous ses engagements, vous étiez en droit de me chasser du logis et de le reprendre.

— J'ai voulu le faire, dit sourdement Jacques.

— Et vous en avez été empêché par votre bonté, ajouta madame Lorin.

Ferrou, qui semblait mal à l'aise, essaya en vain de rompre l'entretien ; la vieille femme tenait à constater qu'elle n'avait pas oublié le bienfait, et insista sur la généreuse conduite de l'entrepreneur. S'il n'eût point consenti à un retard de payement qui pouvait compromettre sa créance, la malheureuse veuve, obligée de tout abandonner, eût langui dans la misère. C'était à son humanité qu'elle devait l'aisance dont elle jouissait aujourd'hui et le bonheur de ces deux enfants. Étienne et Louise, attirés par la voix de la marchande qui s'était insensiblement élevée, joignirent l'expression de leur reconnaissance à la sienne ; mais l'embarras de Ferrou parut s'en accroître, et il leur imposa silence avec humeur.

— Allons, ne vous fâchez point, petit père, dit Louise en s'appuyant sur son épaule et le cajolant ; on ne vous remerciera pas, on ne vous aura aucune obligation, on ne croira plus que vous avez bon cœur.

— Et on aura raison, s'écria Jacques ; par tous les diables ! je suis fatigué d'entendre glorifier mon cœur d'un procédé qui ne vient point de lui.

— Comment ?

— Non, ce n'est pas d'inspiration que j'ai fait la chose, c'est par suite d'un hasard... et voilà pourquoi les éloges de madame Lorin et vos compliments me font l'effet de coups de pied... Il y a trop longtemps que je vole ma réputation ;

faut enfin qu'on sache la vérité, d'autant que ça peut servir de leçon à ceux qui sont jeunes.

Les deux fiancés se regardèrent avec surprise, et s'assirent aux côtés de l'entrepreneur occupé à bourrer sa pipe. Madame Lorin, qui avait laissé échapper quelques exclamations d'incrédulité, attacha sur lui un regard interrogateur. Enfin, après s'être recueilli un instant, il reprit :

— Pour lors donc, comme vous disait notre voisine, le père Lorin venait de mourir juste au moment où nous retirions les échafaudages de sa maison neuve, et ses affaires étaient restées si embrouillées, qu'au dire de tout le monde la veuve devait sortir de la liquidation avec sa coiffe de nuit pour tout patrimoine. Moi, peu m'importait, puisque le bâtiment répondait de ma créance ; mais il fallait prendre ses précautions en justice et mettre tout de suite la main sur la chose, crainte de malheur. Madame Lorin n'opposait rien à mon droit : elle m'expliqua seulement par quel moyen elle espérait tout payer ; mais il fallait pour cela lui laisser la maison où se trouvait son commerce, attendre les rentrées sans savoir combien de temps, exposer peut-être sa créance, vu que dans les affaires on n'est sûr que de ce qu'on tient. C'était courir trop de chances sans aucun profit. La veuve eut beau me montrer sa petite qui dormait dans son berceau, en me priant les larmes aux yeux de ne pas en faire une mendiante, je sortis bien résolu à profiter de mes avantages. S'il fallait pour cela ruiner l'orpheline et sa mère, je n'y pouvais rien ; ce n'était pas moi qu'on devait accuser, mais les circonstances ; en définitive, je ne faisais qu'user de mon droit !

Il faut vous dire que ce mot-là était alors ma grande devise ; je le mettais sur mon cœur en guise de plastron ; et quand je m'étais dit : « C'est une chose juste, » j'allais devant moi sans m'inquiéter de ce que j'écrasais sous mes talons.

D'ailleurs, si la veuve Lorin avait une fille à élever, moi j'avais un fils, et un fils auquel je tenais d'autant plus que pendant six semaines j'avais cru le voir mourir. Aujourd'hui le garçon est bien raffermi sur ses fondations ; mais alors il tremblait comme une baraque de planches à chaque coup de vent. Tous ceux qui le regardaient avaient l'air de dire : « Pauvre petit ! » et moi ça me serrait le cœur. Le médecin qui l'avait soigné pendant sa maladie lui trouvait la poitrine faible ; il avait recommandé d'éviter le froid et l'humidité, en déclarant qu'une nouvelle pleurésie devrait infailliblement l'emporter. Aussi j'avais soin de lui comme d'un oiseau en cage : il ne sortait qu'avec moi et par des temps choisis ; je lui mesurais au millimètre l'ombre, le vent et le soleil.

Bien résolu, comme je vous ai dit, à prendre la maison de la veuve en payement de ma créance, j'allais partir pour porter mes titres à Mulhouse, quand l'enfant accourut et me supplia de l'emmener. Il n'y avait pas un nuage dans le ciel, les oiseaux chantaient dans toutes les haies, et le capucin qui me servait de baromètre avait laissé tomber son capuchon ; on ne pouvait douter d'une belle journée. Je mis la selle sur l'ânesse, et j'y perchai le garçon, fier comme un cuirassier.

La suite à la prochaine livraison.

LE PYTHON A DEUX RAIES.

On trouve le python à deux raies sur les côtes du Malabar, de Coromandel, du Bengale, et aussi, dit-on, à Sumatra et même en Chine. Il vit dans les lieux bas, ombragés, et inondés par les eaux. A Java, il attaque diverses espèces de mammifères, et notamment la petite espèce de cerf appelée moutjac.

Il saisit sa proie par quelque partie que ce soit, l'enroule aussitôt de ses replis, et, s'attachant au sol par l'extrémité de sa queue, il contracte ses anneaux pour la broyer ; puis il cherche à la prendre par l'extrémité du museau. Alors on voit la victime entrer lentement dans la gueule qui, par un mécanisme particulier, s'élargit en proportion de la grosseur du corps auquel elle doit livrer passage : par suite de cette opération, qui dure quelquefois une heure, l'animal tout entier, et jusqu'à ses cornes mêmes s'il en a, disparaît dans ce gouffre. Peu après le python tombe dans un état léthargique qui dure presque tout le temps de la digestion.

C'est ordinairement lorsque les animaux viennent se désaltérer que ces serpents les surprennent : ils se blottissent en spirale dans les hautes herbes ou les roseaux, la tête au milieu, l'élevant de temps en temps pour voir si leur proie arrive ; dès qu'elle est à portée ils se déroulent et s'élancent. Souvent même, lorsque dans cette posture ils l'aperçoivent de l'autre côté de l'eau, ils plongent et nagent avec une telle légèreté, que la surface n'en est pas troublée, et que la malheureuse victime est saisie au moment même où elle se désaltère.

Les pythons peuvent rester plus d'un mois sans prendre aucune nourriture. Leur faim se manifeste par la perte de l'épiderme qui couvre leur corps.

L'effroi que ce hideux animal inspire aux autres est tel que dès qu'ils l'aperçoivent ils sont terrifiés, souvent au point de ne pouvoir fuir ; de là vient, sans doute, la croyance vulgaire qu'ils ont la puissance de la fascination.

Voici un extrait du mémoire de M. Valenciennes, inséré dans les comptes rendus de l'Académie des sciences (1), sur l'incubation des œufs de cet animal.

« Le 5 mai 1841, une femelle de python, ordinairement douce et tranquille, devint plus excitée et cherchait à mordre ; le lendemain elle pondit quinze œufs ; la ponte, commencée à six heures du matin, fut achevée à neuf heures et demie ; la coque en était molle, d'une couleur gris-cendré ; ils se renflèrent à l'air ; leur enveloppe, desséchée sans être dure, resta d'un beau blanc. Cette femelle, livrée à elle-même dans sa boîte, sous sa couverture, rassembla tous les œufs en un tas autour duquel elle enroula la partie postérieure de son corps ; elle se replia ensuite sur ce premier pli, et finit par s'enrouler en une sorte de spirale dont tous les tours contigus formaient un cône au sommet duquel était sa tête ; elle cacha ainsi ses œufs si bien qu'on n'en apercevait plus un seul. Par les contractions violentes du tronc, elle repoussait la main qui la touchait et en se serrant empêchait qu'on ne pût atteindre aux œufs ; elle témoignait vivement son impatience, tellement qu'elle eût peut-être fini par mordre si l'on n'eût pas agi près d'elle avec prudence.

» La chaleur de l'animal était tellement sensible à la main (2) que j'eus la curiosité d'en examiner le degré par diverses observations thermométriques. Le thermomètre placé sur son corps et au centre du cône contenant les œufs marquait 41°, la température sous la couverture étant seulement de 22° 5, et celle de la chambre de 20°.

» Enfin, après cinquante-six jours d'incubation sans que la femelle se soit un seul instant dérangée, la coque s'est fendillée, et l'on a vu sortir de l'œuf la tête d'un petit python. Le petit animal est resté encore un jour dans l'œuf, sortant ou rentrant sa tête ou sa queue, mais la partie moyenne du corps y était toujours enfermée. Le 3 juillet au soir, le petit est sorti tout à fait, s'est mis à ramper et à avancer de tous côtés sous la couverture : il avait au moment de la naissance $0^m,52$ de longueur. Des quinze œufs huit seulement sont éclos ; le dernier python est sorti de l'œuf le 7 juillet ; les autres œufs ne sont pas venus à bonne fin parce que, pressés par la mère, les petits ont été écrasés plus ou moins tôt, ainsi que le prouve le développement inégal des fœtus.

» Une observation faite dans l'Inde, pendant la traversée de Chandernagor à l'île Bourbon, par M. Lamarre-Piquot, semblait montrer qu'une espèce de grand serpent de l'Inde,

(1) Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, t. XIII, p. 125.

(2) Ces animaux sont habituellement froids.

au contraire des reptiles de nos contrées et d'un grand nombre d'autres espèces, se plaçait sur ses œufs et les échauffait en développant pendant ce temps une chaleur notable. Cette concordance me semble prouver qu'il est dans la nature des pythons de se tenir ainsi sur leurs œufs. Il y a donc en eux un instinct qui n'aurait aucun but si, comme les oiseaux, ces reptiles ne couvaient pas leurs œufs.

» Ces incubations n'ont encore été reconnues que sur quelques espèces de reptiles, qui habitent les régions les plus chaudes du globe ; nous n'en trouvons aucun exemple dans les espèces de nos climats, où le peu d'élévation de température semblerait appeler ces sortes de soins préliminaires de la part de la mère. Mais on sait que dans nos climats la nature y supplée par d'autres moyens.

» Pendant tout le temps de l'incubation la femelle n'a pas voulu manger ; mais après vingt jours son gardien lui présenta de l'eau, elle y plongea le bout de son museau et en but avec avidité environ deux verres. Elle a ensuite bu cinq fois pendant le temps de la couvaison. Cette observation prouve qu'une sorte d'état fébrile a suivi l'incubation. Ce n'est que le 3 juillet au matin qu'elle a témoigné le désir de manger, et elle a avalé, en tenant encore les œufs dans ses derniers replis, cinq à six livres de bœuf. Elle a quitté alors ses œufs dont plusieurs commençaient à éclore, elle a passé



Muséum d'histoire naturelle. — Incubation d'un Python à deux raies. — Dessin de M. Warner.

sur la couverture, et n'a plus montré aucune affection pour ses petits.

» Le python n'a pas sur le bout du museau ce tubercule dur que la nature fait croître sur le bec de l'oiseau pour bêcher son œuf. Aussi, quand le petit est développé, la coque de l'œuf se fendille naturellement.

» Après l'éclosion, les huit petits Pythons ont bu et se sont baignés plusieurs fois; ils n'ont mangé qu'après avoir changé de peau, ce qui est arrivé du dixième au quatorzième jour.

» Il paraît, ajoute M. Valenciennes, que l'incubation des serpents est un fait si connu des Indiens, qu'il entre même dans leurs contes populaires. M. le docteur Roulin m'a fait remarquer, dans le second voyage de Sindbad le Marin (nouv. trad. angl. des Mille et une nuits, par W. Lane, t. III, p. 20), le passage suivant : « Alors je regardai dans la caverne, et vis » au fond un énorme serpent endormi sur ses œufs. »

Les couleurs des taches de la robe des petits sont plus ternes que celles des adultes, qui sont très-brillantes et semblent former une sorte de marqueterie bien nuancée.

La morsure de ces serpents n'est point venimeuse ; ils ne sont dangereux que par la force de leur corps : on en a mis hors de combat en leur tranchant le bout de la queue, qui leur sert à se fixer.

On en rencontre qui ont jusqu'à 5 mètres de longueur et dont le corps a 22 centimètres de diamètre.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉATRES.

Suite. — Voy. p. 292.

MIRAME, TRAGÉDIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

On sait que depuis l'année 1398, sous le règne de Charles VI, les spectacles en France se composaient de pièces appelées *mystères*, jouées à Paris par une confrérie religieuse, et de *moralités* et de *soties* ou farces, qu'en des jours de plaisirs et de folies représentaient les *Clercs de la Bazoche* et les *Enfants sans souci.*

Cent cinquante ans plus tard, en 1548, les *Confrères de la Passion*, forcés de quitter l'hôpital de la Trinité, allèrent s'établir dans une dépendance de l'hôtel des ducs de Bourgogne, et y construisirent un théâtre dont les derniers ves-

tiges ont disparu il y a seulement deux ans, lors de l'élargissement de la rue Mauconseil. En renouvelant leurs priviléges, le parlement leur défendit « de jouer à l'avenir les mystères de la Passion de notre Sauveur, ni autres mystères sacrés, leur permettant de représenter autres mystères profanes, honnêtes et licites, sans offenser ni injurier aucunes personnes. »

Les confrères, qui venaient de faire sculpter au-dessus de la porte de leur nouveau théâtre un bas-relief représentant les mystères de la Passion, pour eux symbole de la religion et de l'art dramatique, furent consternés de cette défense qu'ils considérèrent comme une prohibition de leurs spectacles; ils réunissaient, à leur qualité religieuse de confrères, les professions de maçon, de paveur, de marchand de chevaux, et tous, petits bourgeois et ouvriers, fort ignorants pour la plupart, ne sentaient que trop leur impuissance à composer ou à jouer des pièces conformes à l'arrêt du parlement. Comme ils continuèrent à exploiter eux-mêmes le théâtre de l'hôtel de Bourgogne jusqu'en 1588, il faut croire qu'ils obtinrent d'abord quelque tolérance pour la représentation prolongée de leurs mystères; mais quatre ans plus tard, en 1552, Jodelle, au dire des contemporains, ne savait comment faire représenter sa tragédie de *Cléopâtre captive*, faute de comédiens en état de réciter correctement une pièce littérairement écrite. La difficulté ne cessa que lorsque Jodelle et ses amis La Péruse, Remi Belleau et autres se furent décidés à la représenter eux-mêmes. On dressa un théâtre dans la cour de l'hôtel de Reims. Henri II et sa cour assistèrent à ce spectacle, et le roi, ravi des talents de Jodelle, « lui donna, dit Pasquier, cinq cents écus de son épargne, et lui fit tout plein de grâces, d'autant que c'était chose nouvelle, et très-belle et très-rare. »



1639. — Une scène de la tragédie du cardinal de Richelieu, d'après La Belle.

La période de notre histoire littéraire, depuis Jodelle jusqu'à Corneille, dont la première pièce (*Mélite*) fut jouée en 1629, est trop connue pour que nous nous y arrêtions; remarquons seulement que la mise en scène était loin de répondre alors aux progrès de l'art théâtral, et que les pièces se jouaient dans une salle incommode, obscure et infecte. Il fallait vraiment toute la passion que témoignaient nos pères, à la renaissance d'un art qui allait bientôt produire tant de chefs-d'œuvre, pour se plaire à un genre de spectacles dont toute l'illusion, le charme et l'intérêt se trouvaient compromis par le jeu grossier des acteurs et l'absence à peu près complète de tout ce qui constitue l'ensemble et la bonne exécution d'une pièce de théâtre.

Les auteurs, cependant, n'étaient pas les derniers à s'apercevoir du tort que leur causait l'incomplète interprétation de leurs ouvrages. De tous côtés des plaintes s'élevaient sur l'incommodité de l'hôtel de Bourgogne, et sur l'imperfection de ses représentations. Mais rendre à la scène sa beauté, sa noblesse et sa splendeur antique, était une tâche au-dessus de la volonté et du pouvoir des comédiens; et cette tâche, ce fut un homme d'Église, le cardinal de Richelieu, qui l'entreprit.

Si l'on en croit l'abbé d'Aubignac, son projet était d'élever en faveur du théâtre un établissement analogue à celui qu'il venait de créer pour la langue française : c'était plus que de la prédilection, c'était un goût passionné que Richelieu professait pour l'art dramatique; auteur lui-même, ni les troubles intérieurs de l'État, ni les conspirations, ni les complications de la politique ne pouvaient l'empêcher de rêver à des combinaisons dramatiques, à des coups de théâtre, à des sujets de pièces. Quatre auteurs, L'Étoile, Boisrobert, Colletet et Rotrou, pensionnés comme beaux esprits, versifiaient les canevas ou *scenarios* de Son Éminence. Plus tard, Corneille leur fut adjoint; mais ce grand homme, simple et naïf, ne put asservir son talent au plan vicieux d'un drame dont l'exécution lui fut confiée. Blessé dans son

amour-propre d'auteur, considérant les changements opérés dans son œuvre comme un outrage à son talent, le cardinal reprocha à Corneille de *n'avoir pas un esprit de suite*, le congédia, et chargea l'Académie française de la critique du *Cid*.

Ce fut pour la représentation de la tragi-comédie de *Mirame*, publiée sous le nom du poëte Desmaretz, mais dont le cardinal avait tracé le plan et écrit un grand nombre de scènes, qu'il ordonna de construire dans son hôtel (depuis le Palais-Royal) une salle dont la magnificence répondît à l'idée qu'il se faisait d'un théâtre et de l'excellence de l'œuvre qu'il voulait y faire représenter. Il n'est pas hors de propos de remarquer que Richelieu se faisait suivre en campagne d'une troupe d'acteurs pour pouvoir se donner toujours le plaisir de la comédie, et qu'il possédait déjà un petit théâtre dans son palais.

La salle nouvelle coûta, dit-on, de deux à trois cent mille écus au cardinal : plusieurs architectes furent appelés à présenter des plans ; on s'en tint à ceux de Lemercier, qui eut ordre de ne rien épargner pour en faire une œuvre d'architecture aussi parfaite que son art pourrait la produire. Les difficultés que rencontra l'artiste étaient grandes, car l'emplacement qui lui avait été donné pour la construction de son théâtre, était un carré long renfermé entre une rue et une cour. La scène était élevée à un des bouts de la salle, et telle que notre gravure la reproduit ; le reste était occupé par vingt-sept degrés de pierre disposés en amphithéâtre, et terminés par un portique composé de trois grandes arcades. Deux balcons, richement sculptés et dorés, s'étendaient du portique à la scène ; le tout était couronné d'un plafond peint par Lemaire, qui, pour donner encore plus d'élévation à l'enceinte, avait figuré un pourtour en perspective de colonnes. Cette salle, terminée dans le courant de l'année 1639, obtint tous les suffrages et réalisa même les espérances de Richelieu. Rien ne s'opposait plus à la représentation de *Mirame*. Richelieu voulait un succès ; et, quelque certitude que sa puissance et la servilité des courtisans lui donnassent de l'obtenir, son esprit politique, qui le poussait toujours à mettre surabondamment les chances de son côté, ne lui fit pas défaut en cette circonstance, et il composa son auditoire de manière à avoir exclusivement à lui le public, comme il avait déjà le théâtre.

Le roi et la reine furent ses premiers invités ; mais il fit défense expresse de laisser entrer dans la salle d'autres personnes que celles choisies par lui-même, et dont les noms étaient portés sur une liste. Ces prudentes dispositions arrêtées, les portes furent ouvertes ; on leva la toile, et la pièce commença.

Mirame, suivant l'expression de Fontenelle, est une princesse assez mal morigénée ; son père, le roi de Bithynie, stupide vieillard, finit par s'apercevoir du penchant qu'elle a pour Arimant, commandant de la flotte du roi de Colchos. — Mais, Dieux ! s'écrie-t-il,

Calmons-nous toutefois.
Savoir dissimuler est le savoir des rois ;

maxime qu'il était au moins inutile, on en conviendra, de rappeler à Louis XIII, bien capable de la pratiquer sans conseils, dans le moment même, à l'égard de son donneur de leçons.

Voici les adieux ridicules que se font Mirame et Arimant après un entretien non moins ridicule :

MIRAME.
Le jour commence à naître ; il faut se retirer.
ARIMANT.
Non, non, ce sont vos yeux qui font cette lumière.
MIRAME.
Le soleil toutefois commence sa carrière.
ARIMANT.
Ah ! soleil trop jaloux, en plein de vanité,
Tu crois sur l'horizon faire voir ta beauté.
Sais-tu bien qu'en éclat Mirame te surmonte?
Ne te montre pas tant pour paraître à ta honte.
Ah ! retarde un moment, cesse un peu de courir.
Hélas ! tu fais tout vivre, et tu me fais mourir.
MIRAME.
C'est trop ; retirez-vous.
ARIMANT.
Adieu donc, ma lumière.
Je ne puis vous quitter, quittez-moi la première.
MIRAME.
Que ne puis-je plutôt me noyer dans mes pleurs !
Adieu donc.
ARIMANT.
Ah ! ma vie ! Ah ! mon âme ! Ah ! je meurs !

Il est à remarquer qu'au début de cette scène un jeu de machines faisait lever le soleil à l'horizon, c'est-à-dire au fond du théâtre, et que la scène plongée dans l'obscurité la plus profonde s'inondait tout à coup de flots de clarté ; cet artifice était calculé pour donner une touche de plus au compliment hyperbolique adressé à Mirame :

Ce sont vos yeux qui font cette lumière.

Arimant forme l'audacieux dessein d'enlever la princesse ; il succombe, est fait prisonnier, et le bruit se répand qu'il a ordonné à un esclave de lui passer son épée au travers du corps. A cette nouvelle, Mirame éclate en sanglots.

Almire, il est donc mort !
ALMIRE
Je n'osais vous le dire,
Mais il est trop certain !
MIRAME
Il est donc mort, Almire !

Non, il n'est point mort ; bien plus, on découvre qu'Arimant est le frère du roi de Phrygie, et les convenances ne s'opposant plus à une union si désirée, le roi de Bithynie accorde à Arimant la main de Mirame. Celle-ci, dans le premier feu de son chagrin, s'était, il est vrai, empoisonnée ; mais la fidèle Almire ayant par bonheur substitué un narcotique au poison, Mirame, calme et reposée, vient ratifier la promesse de son père.

Pélisson assure que dès les premières scènes le cardinal montra pour la pièce des tendresses de père ; il animait l'assemblée du geste et de la voix, et trouva en lui-même les premières notions de cet art que les soldats de Néron enseignaient à coups d'épée lorsque chantait l'empereur, et qui, renouvelé, comme on le voit, non des Grecs, mais des *Romains*, s'exerce aujourd'hui si bruyamment sous le lustre de nos théâtres. « Tantôt il se tenait debout, tantôt il se montrait à l'assemblée en avançant toute la moitié de son corps hors de la loge. Les applaudissements qu'il provoquait ainsi le transportaient hors de lui-même ; mais il imposait aussitôt silence pour faire entendre des passages encore plus beaux. »

Néanmoins nous devons croire qu'il y avait plus d'affectation que de sincère contentement dans les transports du cardinal ; car l'histoire nous a conservé sur cette représentation de Mirame un autre récit que nous allons faire connaître, et qui se trouve confirmé par les détails dont nous le ferons suivre.

« Il y eut aussi cette même année 1639, dit l'abbé de Marolles (tome I[er] de ses Mémoires), force magnificence dans le palais Cardinal pour la grande comédie de Mirame, qui fut représentée devant le roi et la reine avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur le Mémoire de Son Éminence, chacun selon son rang, son ordre et sa profession. Il y avait des places pour les évêques, pour les abbés, et même pour les confesseurs de M. le cardinal. Je me trouvai du nombre des ecclésiastiques, et je la vis commodément ; mais, pour dire la vérité, je n'en trouvai pas l'action beaucoup meilleure par

toutes ces belles machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de cela, et l'esprit de ceux qui s'y connaissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons auteurs, l'invention du poëte et les beaux vers; le reste n'est qu'un embarras inutile, etc.

» Monseigneur de Valençay, lors évêque de Chartres, et qui fut bientôt archevêque de Reims, parut en habit court sur la fin de l'action, et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vases dorés, chargés de citrons doux et de confitures; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle où se tint le bal. Quand la reine y eut pris sa place sur le haut dais, Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe, et le roi se retira aussitôt que la comédie fut finie.

« Au reste, si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas si bien que quelques autres auxquelles on n'avait point apporté tant d'appareil. »

L'honnête abbé de Marolles ne se trompait pas, et Richelieu ne s'y trompa pas non plus. La fête terminée, il fit atteler les chevaux à son carrosse, et plein de dépit, il partit pour Rueil, après avoir fait dire à Desmaretz de venir lui parler. Celui-ci, craignant, non sans raison, la colère du cardinal, pria un de ses amis nommé Petit de l'accompagner. Dès que Richelieu les aperçut: « Eh bien! s'écria-t-il, les Français n'eurent jamais de goût; ils n'ont pas été charmés de Mirame! » Desmaretz, tout interdit, ne savait que répondre. Son compagnon, plus adroit, opposa au dépit du cardinal la suprême consolation de tous les auteurs *tombés*; à savoir, le public ignorant ou malveillant, et les acteurs mauvais. Sur le premier point, il prouva que, contrairement aux ordres de Son Éminence, l'abbé de Boisrobert avait introduit dans la salle deux personnes qui n'étaient pas inscrites sur sa liste. Richelieu, immédiatement, signa l'ordre d'exil de l'abbé. Discutant ensuite la manière dont la pièce avait été représentée, Petit attribua son peu de succès au mauvais jeu des comédiens. « Votre Éminence ne s'est-elle pas aperçue, ajouta-t-il, que non-seulement ils ne savaient pas leurs rôles, mais même qu'ils étaient tous ivres? — Effectivement, dit le cardinal, je me rappelle qu'ils ont tous joué d'une manière pitoyable. » Cette idée le calma; il reprit bientôt sa bonne humeur, et les retint à souper pour parler avec eux de Mirame.

Le lendemain, dès que Desmaretz et Petit furent de retour à Paris, ils allèrent avertir les comédiens de ce qui venait de se passer à Rueil. On annonça une seconde représentation: Desmaretz composa lui-même la liste des spectateurs, n'en admettant aucun de sentiment douteux; ses précautions furent si bien prises, qu'on ne joua la pièce qu'au bruit des acclamations, et cette fois le succès parut d'assez bon aloi au cardinal pour qu'il en témoignât la satisfaction la plus vive.

Quant au pauvre Boisrobert, la durée de sa disgrâce fut plus longue que celle du succès de Mirame; son talent d'imitation, ses saillies normandes réjouissaient le cardinal, et il fallait que le ressentiment du ministre fût bien profond pour qu'il consentît à se priver si longtemps de son esprit et de ses bons mots. Un jour que Richelieu était malade, Citois, son premier médecin, lui disait: « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes nos drogues seront inutiles si vous n'y mêlez une ou deux dragmes de Boisrobert. » Et comme Richelieu insistait pour que Citois lui prescrivît des remèdes, Citois prit une plume et écrivit l'ordonnance suivante: *Recipe Boisrobert*. Le cardinal se mit à rire, et, en bon malade, obéit à son médecin.

Polybius donna jadis à Scipion l'Africain un bon advertissement, de ne se partir jamais de la place là où communément se font les affaires des citoyens, que premièrement il n'y eust fait quelque nouvel ami. Si ne faut pas prendre là estroitement et trop subtilement ce nom d'ami pour celui qui demeure ferme et stable à tout jamais, ains le faut entendre civilement pour un bienveillant. PLUTARQUE.

FRATERNITÉ.

Fraternité, chaîne universelle qui descend du ciel et nous unit tous ici-bas, pour nous rattacher à notre Créateur!

Fraternité, sainte émanation de la charité chrétienne qui, bien comprise et pratiquée, suffirait seule à garantir tous les droits par l'accomplissement de tous les devoirs!

Fraternité, sans toi la liberté et l'égalité ne sont que de vains mots!

Si elles se séparent de toi ou se bornent à emprunter ton masque, la liberté n'est plus que la plus violente de toutes les tyrannies, l'égalité le plus insultant de tous les priviléges.

Qui dit sincèrement et pratique la fraternité, dit par cela même et pratique la liberté et l'égalité.

La fraternité ne comporte aucun asservissement direct ou indirect de l'homme; car l'homme en état de servage n'est plus le frère de son dominateur. La fraternité nous fait un devoir de respecter et de protéger dans nos frères tous les droits que nous revendiquons pour nous-même: c'est donc en elle que la liberté trouve les conditions de son existence et sa plus sûre garantie.

La fraternité est inconciliable avec un privilége quelconque entre enfants nés d'un même père, soumis à une même loi, appelés à une même et immortelle destinée: elle est donc la base même de l'égalité.

La sagesse antique n'avait pu s'élever qu'à une fraternité pour ainsi dire négative, en disant: « Ne fais pas à ton semblable ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît. » Comme ce précepte étroit se transforme et s'agrandit dans la morale évangélique! Quelle puissance d'action le divin législateur imprime à la fraternité! « Traitez les hommes de la manière dont vous voudriez vous-même être traité par eux. — Faites-leur tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent. »

La véritable fraternité n'est pas seulement un vague instinct d'humanité, un fugitif élan de sympathie pour nos semblables. Les yeux levés vers le ciel, elle s'inspire à l'amour de Dieu, et y puise la force et la persistance du dévouement.

La fraternité, c'est l'union des cœurs et des esprits, c'est l'extinction des haines et des dissensions, c'est la paix au sein de l'humanité.

La fraternité, c'est la conciliation de l'amour de la patrie avec l'amour de l'humanité. Puisqu'elle repousse tous les sentiments égoïstes, elle réprouve aussi l'égoïsme national, les passions vindicatives ou cupides qui, se cachant sous ce manteau, tenteraient de ravir à l'étranger les droits de l'humanité (1).

MONUMENTS SÉPULCRAUX DES ROIS DE POLOGNE,

DANS LA CATHÉDRALE DE KRAKOVIE.

Suite et fin. — Voy. p. 287.

La *seconde période* s'étend depuis 1500 jusqu'à 1600.

La république de Pologne est déjà formée; les deux nations qui la composent s'unissent toujours plus étroitement en un seul état; elle est au faîte de sa gloire, florissante, majestueuse; elle est comme un lieu d'asile pour les hommes persécutés ailleurs pour leurs idées et leur savoir; les arts perfectionnés en Italie y trouvent un bon accueil.

(1) Extraits détachés du *Démocrate chrétien*, ou Manuel évangélique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, par M. Gustave de Gerando, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Les monuments funéraires de cette période se ressentent donc de l'influence du goût antique ressuscité par les Italiens. Le cercueil est ordinairement assis dans une niche voûtée à laquelle sont appliqués des pilastres richement ornés : au lieu d'allégories, on trouve plutôt des inscriptions, des épitaphes. Les figures royales, placées sur un cercueil, prennent le costume guerrier, tout leur corps est couvert d'armure ; elles portent toujours les signes distinctifs de la royauté. La statue de *Jean Albert*, mort en 1501, est encore couchée, immobile et inanimée; elle offre encore l'image du repos éternel. Mais les figures de *Sigismond le Vieux*, décédé en 1548, et de son fils *Sigismond Auguste*, mort en 1572, sont animées, elles respirent ; elles se couchent, elles semblent moins se préparer au trépas qu'au sommeil. Leurs cercueils, qui ont la forme de bière, sont plus légers que les précédents (1).

Lorsqu'on parle des monuments funéraires des rois de Pologne, on ne saurait passer sous silence la chapelle sépulcrale nommée *Sigismondine*, destinée au service divin des rorantistes et à la sépulture des derniers des Jagellons. Le roi Sigismond le Vieux l'avait fondée sur le plan de l'architecte florentin Bartholomé, en l'honneur de sa femme, morte en 1515, en y réservant en même temps une place pour lui et pour son successeur. La chapelle est carrée, tout en marbre, couverte d'une coupole ronde; édifice magnifique, riche en sculptures : des statues, des tableaux, des images de saints patrons. En entrant, on voit à gauche un autel et une petite chapelle portative, ornée de peintures grecques de la vie de Jésus; à droite sont les sépulcres des deux Sigismond : le père est en haut ; le fils, dernier rejeton mâle de l'illustre maison, en bas (2). Au fond, on voit le tombeau d'*Anne*, dernière des Jagellons, morte en 1596. Sa figure n'est point placée, comme les précédentes, sur un cercueil ; mais elle est taillée en relief sur son latéral oblong; elle y est couchée, mais dans une attitude où le mouvement qui vient de cesser est encore sensible. Au-dessus de la tombe sont placées deux petites colonnes éloignées du cercueil, surmontées de deux anges ou génies qui tiennent une couronne.



Tombeau d'Étienne Batori, mort en 1586.

Une pose analogue se fait remarquer dans la tombe d'*Étienne Batori*, époux de cette princesse, mort en 1586. La figure guerrière y est très-animée, vivante, plutôt se relevant qu'allant se coucher à jamais; elle est taillée en relief sur un marbre attaché à la muraille. Le mausolée se développe d'une manière imposante. Décoré de sculptures, de statues, d'armures, de blasons, il est privé de tableaux religieux ; les statues personnifient les vertus et les qualités de l'homme pieux et probe; les anges sont plutôt des génies qui animent le souvenir de la vie passée ; ils tiennent l'épitaphe, ils couvrent les urnes cinéraires, et déroulent le volume de l'histoire.

Le mausolée d'Étienne fut érigé par son épouse Anne Jagellonide ; c'est un monument de transition vers les monuments de la période suivante. Ce n'est plus une niche, une partie du bâtiment destinée à l'emplacement d'un cercueil, d'une tombe, mais une construction sépulcrale isolée de la muraille bien qu'elle en soit rapprochée ; ce n'est plus une œuvre de l'architecture antique, simple, grave, solide ; c'est cependant encore une construction imposante malgré sa recherche et la profusion des décorations. Ce n'est plus un monument véritablement religieux, c'est un monument profane, mais plein de vie et d'allégorie morale.

La *troisième période*, depuis 1600 jusqu'à 1700, est encore brillante pour la république; mais son nom retentit au milieu des calamités. Tout y allait en décadence ; le goût se corrompait; pour rendre la pensée appauvrie, on recherchait des expressions torturées qui remplaçaient l'ancienne simplicité.

Les monuments sépulcraux suivirent la même marche que tous les autres produits des arts. Ceux de Sigismond III, mort en 1632, de Vladislav IV, décédé en 1640, et de Jean Kazimir, mort en France en 1672, n'offrent que des plaques collées à la muraille. Ces plaques sont inégales aux bords, tourmentées capricieusement en tout sens. Cette dilacération formait les festons qui entouraient et décoraient dans ce siècle les tableaux, les armoiries, les meubles, les portes, leurs jambages, les parois et toutes sortes d'ouvrages. Le mausolée du roi Étienne, les tombeaux de Sigismond III et de ses fils sont construits dans ce goût (1).

Les cercueils de *Michel Visnioviecki*, décédé en 1673, et de *Jean Sobieski*, mort en 1696, furent réunis dans un même mausolée composé de deux parties semblables. Son aspect est sépulcral : au centre, on voit les cercueils ; sur les côtés sont des statues allégoriques, et tout en haut deux génies affligés, debout sous un arbre de la vie. Cette apparence lugubre est cependant diminuée et presque dissipée par le tableau des victoires remportées des deux princes. Les prisonniers garrottés implorent clémence, élevant leur regard vers les portraits des rois et des reines emportés vers les nues. Les insignes royaux couvrent le cercueil du roi Michel, et l'armure guerrière, celle de Jean. Au-dessus des nuages, leurs armoiries occupent une place très-éminente ; les êtres ailés du tombeau de Michel gardent un silence profond ; ceux de Jean sonnent les trompettes de la gloire. C'est un tableau de sculpture artistement exécuté, représentant un sujet grave sous les formes allégées et aériennes ; il est encadré de pilastres.

La période de la décadence décisive et de l'anéantissement de la Pologne n'a plus de monuments. Un seul roi saxon, Auguste II, a trouvé une sépulture à Krakovie, un autre à Dresde, en Saxe. Stanislas Leckzinski mourut en Lorraine, et son mausolée est à Nancy. Le dernier roi, Polonais de naissance, fut enseveli à Saint-Pétersbourg, en Russie.

(1) Le corps du roi Alexandre, mort en 1507, fut déposé dans la cathédrale de Vilno, où il avait une tombe; mais les Russes, en 1798, au moment de la reconstruction de la cathédrale, firent démolir ce monument avec plusieurs autres.

(2) Après la mort de Sigismond-Auguste, on appela au trône de la république Henri de Valois. Il abandonna la Pologne pour son trône héréditaire. Aucun mausolée, aucune tombe particulière ne lui fut érigée.

(1) Le frère de Vladislav IV, Jean-Kazimir, après avoir abdiqué la couronne en 1668, finit ses jours en France, à Nevers, en 1672. Son corps fut transporté à Krakovie en 1676. On lui érigea un cénotaphe dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, dont il était abbé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

FEMMES PEINTRES.

Premier article.



Portraits de femmes peintres, peints par elles-mêmes.

Les portraits de femmes artistes peints par elles-mêmes ne sont pas une des moindres curiosités de la belle collection que renferme la galerie des Offices, à Florence (1). Si l'on excepte quelques-unes de ces artistes, entre autres Angelica Kauffmann et madame Lebrun, les originaux de ces portraits sont peu connus en France ; et pour se former une idée du talent et des œuvres qui peuvent recommander ces femmes habiles à la postérité, on consulterait vainement nos plus vastes collections biographiques. Aussi espérons-nous que nos lecteurs trouveront quelque intérêt aux dessins et aux notices que nous nous proposons de mettre successivement sous leurs yeux.

Au sommet de cette première composition, le dessinateur

(1) Voyez, sur la collection des portraits des Offices, 1847, p. 385.

a placé, par déférence sans doute, le portrait de la princesse impériale de Bavière, Marie-Antoinette, veuve de l'électeur Fréderic-Christian de Saxe. On sait qu'elle avait un talent d'amateur qui eût fait honneur à plus d'un peintre; mais jusqu'ici nous n'avons trouvé aucun document digne de la publicité sur les œuvres de cette princesse, qui paraissent n'être point sorties des palais. Nous avons été plus heureux dans nos recherches sur les deux artistes dont les portraits sont à droite, Giovanna Fratellini et Rosalba Cariera.

Giovanna Fratellini naquit à Florence en 1666; le nom de son père était Giovanni Marmocchini Cortesi. Lorsqu'elle était encore enfant, son oncle Lazzera Ceccatelli, qui avait une charge à la cour, l'ayant conduite un jour au palais, la grande duchesse Victoire fut ravie de sa gentillesse, de son esprit, et voulut qu'elle fût élevée près d'elle : elle la confia aux soins des dames de son service. Giovanna reçut une éducation variée, et profita rapidement des leçons des maîtres éminents que lui donna sa protectrice : elle devint surtout excellente dessinatrice et bonne musicienne. Ce fut sous la direction du P. Hippolyte Galantini qu'elle apprit l'art de la miniature. En même temps, Anton Domenico Gabiani lui fit continuer ses études de dessin et de peinture à l'huile. A dix-huit ans elle épousa Giuliano Fratellini. Vers ce temps, le célèbre peintre de pastel Domenico Tempesti, qui était aussi graveur sur bois, revint de Paris où il avait étudié l'art sous Robert Nanteuil; Gérard Edelinck avait été aussi son maître. Giovanna apprit de lui le pastel; elle s'exerça ensuite dans la peinture en émail. Elle parvint à une grande réputation dans ces divers genres. On conserve un registre où elle inscrivait les noms de toutes les personnes dont elle fit les portraits : sur cette longue liste figurent les plus grands noms de l'Europe. Elle exécuta en miniature, pour le grand duc Cosme III, des sujets sacrés : le Baptême, la Cène, le Crucifiement, Saint Antoine de Padoue et Jésus entouré de séraphins, Saint Gaëtan recevant Jésus des mains de la Vierge. En pastel elle fit différentes copies de l'Annonciation du Bronzino; à l'huile, une copie d'un *Ecce Homo* du Baroccio. Pour le prince Ferdinand elle composa en miniature une Madeleine au désert, une Lucrèce, le Jugement de Pâris, des Vénus, et différents autres sujets mythologiques; pour le prince Borghese, en miniature, l'Ange et le jeune Tobie; pour le comte de Lorenzo Magalotti, un grand émail où est figuré un plan détaillé de l'Angleterre entouré des armes de ce royaume. On cite parmi ses pastels deux belles Bacchanales, et quatre ovales où sont peints des jeux de petits amours. Elle a fait les portraits des plus belles dames florentines et siennoises, de nobles étrangères, de quelques célèbres cantatrices, de musiciens et d'acteurs renommés.

Pour donner une idée de toute la variété et de toute l'activité du talent de Giovanna, il faudrait encore indiquer toutes les délicates œuvres sur émail ou sur ivoire qu'elle fit pour les joyaux que portaient alors les dames nobles.

Elle fut appelée à Bologne pour y faire le portrait de Jacques Stuart, fils de Jacques II, et ceux de sa femme Marie-Clémentine Sobieski et de leurs enfants. A Venise elle fit le portrait de l'électeur de Bavière.

On doit citer séparément son tableau à l'huile représentant le corps du grand prince Ferdinand exposé sur un catafalque dans le palais Pitti, entre deux religieux agenouillés (1713).

Giovanna Fratellini avait un fils qu'elle aimait passionnément. Elle lui avait enseigné la peinture. On possède de lui les portraits au pastel de Giuseppe Vanni, orfèvre, et de Tommasino, nain et bouffon de la cour de la grande princesse. Vers la fin de 1729, Lorenzo Fratellini mourut à l'âge de quarante ans; ce fut la fin du bonheur de Giovanna. Ni la fortune, ni les consolations que lui prodiguèrent ses amis et la cour ne purent adoucir sa douleur. Elle ne put survivre longtemps à son fils, et mourut le 18 avril 1731.

Le portrait suivant est celui d'une artiste vénitienne, Rosalba Cariera, dont Giovanna Fratellini fut la contemporaine, l'amie et l'émule.

Rosalba Cariera est née en 1675. Son père, Andrea Cariera, et sa mère, Alba Foresti, étaient originaires de Chioggia, petite ville située à environ vingt-cinq milles de Venise. Andrea Cariera était chancelier des actes officiels de la république. Dans ses loisirs, il aimait à dessiner. Rosalba, encore enfant, l'observait avec attention tandis qu'il travaillait, puis se retirait dans sa chambrette et y traçait des dessins, sans autre conseil que son imagination. Son père devina dans ces jeunes essais un goût véritable, et il pria un peintre vénitien de quelque réputation alors, Giovanni Diamantini, de donner à sa fille des leçons. Sous ce maître, Rosalba fit des progrès rapides et exécuta un grand nombre de copies de tableaux célèbres. De nouvelles fonctions dont fut revêtu son père l'obligèrent à le suivre dans le Frioul, et elle y continua d'étudier avec ardeur soit la nature, soit les œuvres des maîtres dans les villes et les châteaux. Plus tard, son père obtint à Venise une place qui lui permit de fixer sa demeure en cette ville. Dès ce moment, Rosalba se trouva dans les circonstances les plus favorables pour perfectionner son talent. Elle s'exerça dans le genre de la miniature et elle y acquit quelques succès. Ses portraits et ses compositions sur des tabatières en ivoire appelèrent sur elle, vers 1698 l'attention des connaisseurs et des peintres. Lorsqu'en 1700, la guerre troubla l'Italie, des étrangers riches et puissants, attirés à Venise, recherchèrent les miniatures de Rosalba et les répandirent ensuite dans toute l'Europe. Elle entreprit aussi avec le même succès la peinture au pastel. En 1709, Frédéric IV, roi de Danemark, séjourna à Venise, et voulut être peint en miniature par Rosalba. Charmé de son habileté, il lui commanda un grand nombre de copies de ce portrait, et, de plus, les portraits des douze plus belles dames de Venise. A la suite de ces faveurs souveraines, l'atelier de Rosalba fut visité successivement par tous les princes qui venaient dans la ville, entre autres par le prince électoral de Saxe, depuis Auguste III de Pologne, l'électeur Charles, duc de Bavière, le prince de Mecklembourg, etc.

En 1719, Rosalba et sa sœur Giovanna, qui était son élève, vinrent à Paris avec le peintre Antonio Pellegrini, leur cousin. Rosalba y fut parfaitement accueillie à la cour, fit les portraits des princesses du sang et des personnages les plus célèbres. De France elle passa en Allemagne avec ses compagnons de voyage, et peignit toute la famille impériale de Vienne. Puis elle revint à Venise après avoir peint à Modène la famille du duc. Il serait trop long de nommer tous les rois, princes et princesses dont Rosalba fit les portraits. On cite parmi ses miniatures les plus célèbres une figure symbolique de l'hiver, et le portrait d'une de ses amies, Marina Capitanio, portrait qu'Auguste III envoya chercher de Dresde par courrier, et en échange duquel il fit présent à l'artiste d'une bourse de 150 sequins et d'un magnifique service en porcelaine. Rosalba parvint ainsi à une vieillesse heureuse : elle était riche, célèbre; en 1747, à l'âge de soixante-douze ans, elle fut atteinte de cécité, et malgré tous les essais de l'art pour la guérir, elle resta dans cet état, plus malheureux encore pour un peintre que pour tout autre, jusqu'en 1757 où elle mourut. Les dernières années de sa vie furent signalées par ses actes nombreux de bienfaisance, et furent entourées d'honneur et de respect.

CHANTS HISTORIQUES.

Le chant suivant fut composé par les soldats bernois qui le chantaient en revenant de la bataille de Nyon. Il se trouve dans le recueil de Werner Steiner, et commence ainsi :

O Bern! du magst wohl frœhlich syn.

Nous le donnons en entier, sauf quelques strophes relatives

aux détails de la bataille. On y trouvera toute l'intolérance et toute la brutalité des haines religieuses de cette époque.

CHANT DES SOLDATS BERNOIS.

Berne, réjouis-toi, car Dieu vient de se montrer pour le salut de tes enfants; Dieu vient de se montrer fidèle. Berne, rends-lui tes actions de grâce.

On nous a haïs parce que nous réservons la gloire à ton nom seul; mais tu t'es chargé de nous venger; tu as saisi l'épée, tu l'as mise aux mains des fils de la vieille Ourse, et quand ils ont combattu tu les as couverts d'un bouclier.

Ils ont marché sans autre but que celui de délivrer Genève, pressée qu'elle était par les serviteurs de la messe. La famine ne les a point arrêtés; les obstacles n'ont pas étonné leur courage ; la vue de l'ennemi, bien qu'inattendue, n'a point troublé leurs cœurs.

Ils étaient sept contre un : un petit nombre d'entre nous avait des armes. — N'importe, nous sommes-nous dit : Dieu sera notre hallebarde. Et chacun de nous de s'élancer à travers la haie et de courir au combat.

Pas un de tes fils, ô ma vieille Ourse ! qui n'ait fait bien son devoir. Que si tu en doutais, interroge l'ennemi. — Jamais, te dira-t-il, nous ne vîmes semblable mêlée.

Nous sentions que Dieu combattait pour nous, qu'il déployait sa grâce envers les siens, et qu'il versait la confusion sur la troupe vaine et parée des fils de Bélial.

Il fallait voir ces Oursins leur apprendre à danser et montrer particulièrement leur courtoisie envers les chefs ecclésiastiques. C'était à grands coups de hallebarde qu'ils leur donnaient l'absolution.

Dure était la pénitence ; mais la vaillante bête, tout amie qu'elle est de la justice, sait s'irriter et mordre lorsqu'on s'obstine à lui tirer le poil ; elle s'emporte, et dès lors malheur aux bonnets ronds et à leurs serviteurs.

A nous, à nous la victoire : en avant ! marchons sur Genève ; courons secourir l'affligée, consoler nos frères délaissés et sauver ceux dont tout le crime est d'être les enfants de l'Évangile.

Nous disions ainsi lorsque arrivèrent les envoyés de Berne. — L'Ourse, dirent-ils, ne recourt à la guerre que quand les voies de douceur sont épuisées. Nous venons de recevoir des promesses de paix ; reposez-vous sur nous du soin de terminer l'affaire.

— Achevez-la, répondîmes-nous ; nous ne voulons rien, sinon que Genève soit délivrée. Assurez sa paix, faites que la parole de Dieu puisse lui être librement prêchée ; sauvez la brebis du Seigneur, et nous reprendrons joyeux le chemin de nos foyers.

Ainsi chante le soldat bernois, et ses compagnons d'armes prêtent l'oreille à sa naïve chanson. Ils la redisent tous ensemble pour s'encourager à marcher dans le sentier du Seigneur, à louer son grand nom et à se souvenir de lui avec actions de grâce.

LE SOLEIL ET LA LUNE.

Le Soleil dit à la Lune : — Voilà que je me détourne de la terre que j'aime, et que je te laisse derrière moi. O Lune ! répands sur elle tout ce que je n'ai pu lui donner.

Par moi la terre a eu le mouvement et la lumière ; toi, accorde un peu de calme aux cœurs simples, verse une goutte de rosée là où mes rayons ont passé, rafraîchis ce que j'ai fané dans la prairie.

Et ce que je n'ai pu montrer à l'esprit dans la réalité, montre-le à l'âme dans les vapeurs embaumées du sommeil.

Lorsque je reviendrai demain, je te bénirai de ton secours. Les dormeurs ranimés chanteront la joie, les fleurs réveillées secoueront leurs parfums, et je leur donnerai, si je puis, ce que tu leur auras fait rêver.

LANGRES

Voy. 1847, p. 169.

Remontons les eaux de la Marne, dans les vallées profondes dont les flancs séparent les eaux de la Seine de celles de la Saône, et nous nous trouverons bientôt au pied d'un plateau escarpé qui domine la plaine comme un long promontoire, et que couronnent des murailles noircies par le temps. Ces murailles sont celles de Langres, l'une des villes les plus élevées de France, puisqu'elle est à près de 480 mètres au-dessus des mers. De ses vieux remparts, elle voit s'étendre à ses pieds le riant vallon de la Bonnelle à l'ouest, et la vallée de la Marne qui vient de l'est et se prolonge vers le nord où les hauteurs des environs de Chaumont bornent l'horizon. Du côté de l'est et du sud-est, la vue s'étend sur le Bassigny, la vallée de l'Amance, et s'arrête sur les Vosges et les montagnes de la Franche-Comté, au-dessus desquelles on aperçoit dans les temps clairs le sommet du Mont-Blanc, éloigné de plus de 60 lieues.

Langres est l'ancienne capitale des Lingons, dont elle prit plus particulièrement le nom sous l'administration romaine, qui s'attachait surtout à faire oublier, le plus qu'elle le pouvait, les noms indigènes. Elle fut toujours la ville la plus importante du pays, et cette importance, elle l'a conservée, quoique Chaumont ait aujourd'hui sur elle la suprématie administrative, comme chef-lieu du département.

La ville occupe dans toute sa largeur la pointe du promontoire : sa forme est celle d'un rectangle aux coins arrondis, d'environ trois quarts de lieue de périmètre. Elle est assez bien bâtie, quoique sans régularité et sans élégance. La cathédrale, dédiée à saint Mammès, et précédemment à saint Jean l'Évangéliste, paraît avoir été primitivement un temple antique ; les connaisseurs en admirent surtout le chœur, dont le péristyle est d'ordre corinthien. Le clocher de l'église de Saint-Martin est remarquable par sa légèreté et son élégance. L'hôtel de ville, de construction moderne, a une assez belle façade, mais d'un style un peu lourd, et il est d'ailleurs trop resserré par les maisons qui lui font face. Dans la muraille occidentale est enclavé un arc de triomphe dont nous avons donné la description en 1847, p. 169. Langres possède une salle de spectacle, une bibliothèque publique (d'environ 6 000 volumes) et un musée tenus avec soin par une société archéologique récemment formée pour la conservation des antiquités de la ville et de son territoire.

On a rarement ouvert le sol sans y faire de découvertes. Nous venons de signaler l'arc de triomphe. Le péristyle de l'église de Saint-Mammès paraît être le reste d'un temple dédié à quelque divinité du paganisme, et il existe derrière le maître-autel une colonne que l'on croit avoir supporté la statue de Jupiter Ammon. En 1725, les fouilles de la place Saint-Martin mirent au jour une statue antique qui fut transportée dans le parc de Versailles, et deux autres statues représentant Jovin, le fondateur de Joinville, et sa femme, ornaient le péristyle de l'église Notre-Dame ; elles ont disparu en 1794.

De la porte du sud partent des routes qui descendent sur les flancs de la montagne et l'enceignent de leurs doubles lignes d'arbres, comme autant d'agréables promenades. En face de cette porte s'ouvre la belle avenue de Blanche-Fontaine, qui se termine par trois allées étagées l'une sur l'autre, et aboutit à une source dont l'eau, recueillie dans trois bassins, jaillit du bassin inférieur jusqu'au feuillage des beaux tilleuls environnants. Dans l'une de ces allées est un banc de pierre bien simple et bien rustique, connu sous le nom de *banc de Diderot ;* le philosophe, dans sa jeunesse, aimait à venir s'y reposer.

Diderot n'est pas la seule illustration de Langres. Sans parler de Sabinus et d'Éponine, dont la touchante histoire est si connue, nous citerons Mauretz, connu par sa Physique du

monde et sa Navigation intérieure de la France; Duvoisin, le respectable évêque de Nantes, l'*oracle* de Napoléon; l'académicien Barbier d'Aucourt; le peintre Richard Tassel, contemporain de Lebrun; Nicolas Robert, renommé pour les fleurs, les oiseaux et les plantes; le comédien Denis Duchanet, connu au Théâtre-Français sous le nom de Desessarts.

L'évêché de Langres a été fondé au troisième siècle. Philippe-Auguste donna à ses titulaires le titre de Duc et Pair, et au sacre des rois, c'étaient eux qui portaient le sceptre. Sous la restauration, la possession de ce siége assurait encore la nomination à la pairie.

Langres a une industrie toute particulière, la coutellerie, dont les produits, en cherchant un débouché dans un rayon considérable, ont singulièrement contribué à la faire connaître : elle fait aussi un grand commerce d'excellentes meules à émoudre, tirées des carrières de Celles, Marcilly, Dampremont. Sa population, d'après le recensement de 1846, s'élève à 7 636 individus, celle de la commune étant de 8 599.



Vue de Langres, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne.

QUELQUES LAMPES ANTIQUES.

Fortunio Liceti, érudit célèbre qui florissait au commencement du dix-septième siècle, a consacré un volume entier aux lampes des anciens. Nous empruntons à son ouvrage, publié pour la première fois à Venise en 1621 (*De lucernis antiquorum reconditis*), les figures de quelques-uns des modèles les plus singuliers.

La figure 1 est celle d'une lampe triangulaire représentant une tête de bœuf qui tire la langue. A l'extrémité est le trou destiné à la mèche; l'autre ouverture pratiquée au milieu du front au-dessus des yeux, entre les oreilles et les cornes, semble reproduire l'œil d'un cyclope; elle était sans doute destinée à l'introduction de l'huile. Entre les cornes est adapté un large anneau qui servait de manche.

La lampe de la fig. 2 est quadrangulaire; en son milieu est un champ circulaire occupé par l'image d'un ange placé debout, les ailes déployées. Des bandelettes sont croisées sur sa poitrine; de la main droite il tient un rameau de laurier ou d'olivier; de la main gauche un cercle qui ressemble à une couronne. La petite ouverture pratiquée sous l'aile droite est destinée à l'entrée de l'huile. Le manche, placé à la partie supérieure de la figure, est en forme de croissant; les deux appendices que l'on voit à la partie inférieure portent les trous destinés aux mèches.

La fig. 3 est l'image d'une lampe en terre cuite. La partie en spirale qui surmonte la figure sert de manche. La mèche trempe dans l'huile au milieu d'une large ouverture.

Les deux premiers modèles faisaient partie du musée d'Aldrovande; le dernier était dans la collection d'Aloys Conrad de Padoue.

Nous ne suivrons pas Liceti dans les développements souvent curieux dans lesquels il entre au sujet des anciens rites religieux, non plus que dans les dissertations par lesquelles il prétend prouver que les anciens plaçaient, dans leurs sépulcres, des lampes inextinguibles. On sait depuis longtemps que ces prétendues lampes, qu'on a cru trouver allumées en découvrant d'anciens tombeaux, n'étaient autre chose que des compositions phosphorescentes qui brillaient quelques instants exposées à l'air, et s'éteignaient aussitôt.

On sait aussi que rien n'était plus grossier, sous le rapport de l'éclairage, que ces luminaires antiques; mais ce qui est moins connu, c'est que les anciens avaient déjà fait des efforts pour perfectionner la combustion, et qu'ils étaient arrivés à des combinaisons ingénieuses que l'art moderne n'a pas complétement dédaignées.

La fig. 4 représente une lampe mécanique décrite par Héron d'Alexandrie dans ses *Pneumatiques*. L'abaissement du niveau du liquide y est employé comme force motrice, ainsi que le montre la description suivante, littéralement traduite de l'auteur grec.

Construire une lampe qui se consume par elle-même. — Soit une lampe ABC dont le manche A est traversé par

une broche en fer DE, laquelle glisse librement le long du point E. La mèche est enroulée le long de la broche, de manière à pouvoir se développer facilement. F est une roue dentelée très-mobile autour de son axe, et dont les dents touchent la broche, de telle sorte que quand elle vient à tourner, la broche presse la mèche vers l'orifice de la lampe, lequel doit être suffisamment ouvert. L'huile étant versée, le flotteur G surnage; il est muni d'une crémaillère H qui engrène dans la roue dentée F. Il arrivera donc qu'à mesure que l'huile se consumera, le flotteur descendra, et que la roue F tournera de manière à pousser la mèche.

La lampe représentée par la fig. 5, offre cette singularité qu'après qu'elle a été remplie d'huile, la combustion en ayant fait disparaître une certaine partie, on fera remonter l'huile en y versant de l'eau. C'est encore à Héron d'Alexandrie que nous empruntons la figure de ce mécanisme, premier rudiment des lampes hydrostatiques. L'appareil est, comme on le voit, composé de deux parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre, et que l'on peut séparer à volonté. Lorsqu'elles sont réunies, la communication s'établit par le tube F. On verse l'huile par l'orifice D; elle coule dans le tube DC, remplit d'abord le vase inférieur AB, puis le vase supérieur jusqu'au bord. A mesure que l'huile se consommera, on versera de l'eau dans l'entonnoir D; cette eau, en vertu de la différence de densité, occupera constamment le fond du vase AB, et fera remonter un égal volume d'huile dans le vase supérieur.

On peut voir dans cet appareil le principe des lampes hydrostatiques, où l'huile est équilibrée par une colonne de liquide d'une grande densité.

Le soixante-douzième appareil de Héron d'Alexandrie est représenté dans notre fig. 6, non pas tel que le donnent les diverses éditions de ce géomètre, toutes fautives sous ce rapport, mais bien ainsi qu'il a été restauré par le P. Schott, dans sa *Mécanique hydraulico-pneumatique*, publiée en latin en 1657. Cet appareil résout le problème suivant :

« Construction d'une lampe telle que, la mèche y étant



Fig. 1. Lampe en tête de bœuf.

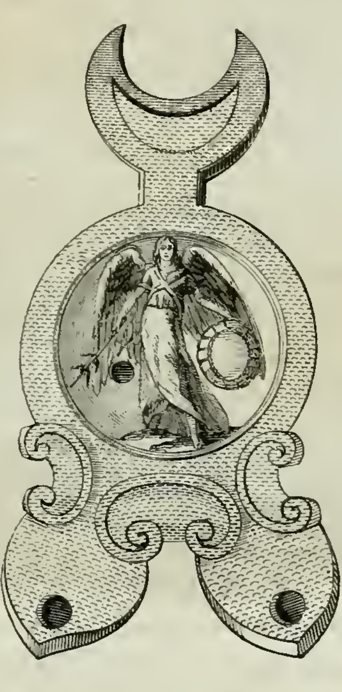


Fig. 2. Lampe dimyxe, ou à double mèche.



Fig. 5. Lampe hydrostatique de Héron.



Fig. 3. Autre forme de lampe antique.

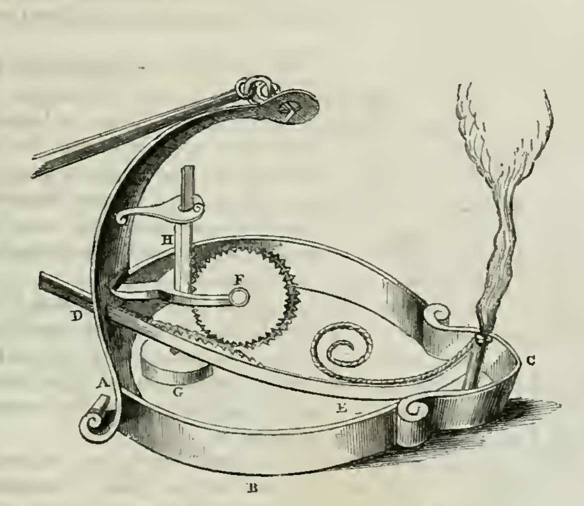


Fig. 4. Lampe mécanique de Héron.

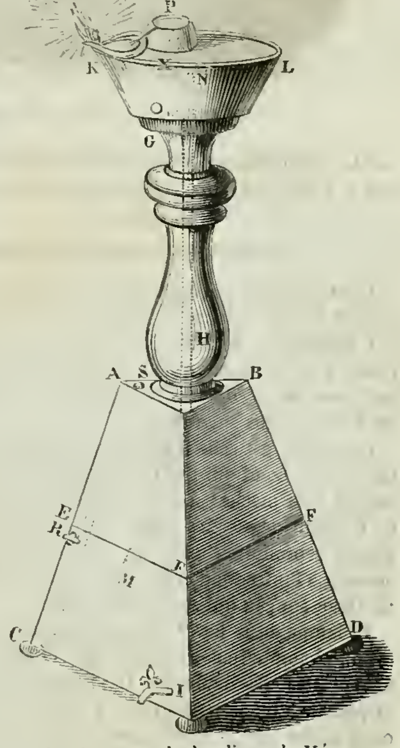


Fig. 6. Lampe hydraulique de Héron.

adaptée, quand l'huile manque il en coule de nouvelle sur la mèche avec autant d'abondance qu'on le veut, sans que l'on emploie aucun vase d'un niveau plus élevé que l'orifice de la lampe. »

Soit construite une lampe ayant une base creuse et triangulaire à l'instar d'une pyramide. Cette base creuse ABCD porte un diaphragme EF. Le corps de la lampe est GH, creux lui-même, et surmonté d'une coupe KL remplie d'huile. Du diaphragme EF part un tube MN qui touche presque le couvercle de la coupe KL, de manière à laisser tout juste le passage de l'air. C'est dans ce couvercle qu'est fixée la mèche. Un autre tube XO traverse l'opercule KL sans s'élever beaucoup au-dessus, et va jusqu'au fond de la coupe sans le toucher, pour que le liquide puisse passer. Un autre tube P est bouché par en haut au couvercle. A ce tube P en est adapté un autre de petit diamètre dont l'extrémité inférieure aboutit à l'orifice où est fixée la mèche. Au-dessous du diaphragme EF, il y a un robinet R qui établit la communication avec l'espace CDEF, de sorte qu'en l'ouvrant l'eau passe du compartiment ABEF en CDEF. Un orifice pareil S, par lequel on peut remplir d'eau l'espace ABEF, est pratiqué dans l'opercule AB, et l'air que contient cet espace s'échappera par cet orifice lui-même. Cela posé, lorsqu'en enlevant le couvercle P on remplira la coupe d'huile par le tube XO, l'air s'échappant par le tube MN et encore par le robinet ouvert placé au fond CD, l'eau qui est dans le compartiment CDEF s'écoulera en même temps. Alors posant le couvercle P, quand on aura besoin d'alimenter l'huile, nous ouvrirons le robinet R qui est au fond CD, et l'eau se retirant de l'espace ABEF dans l'espace CDEF, l'air qui est dans ce dernier, passant dans la coupe par le tube MN, chassera l'huile qui parviendra jusqu'à la mèche par le tube XO, et par l'autre qui y est soudé. Quand on voudra arrêter l'écoulement on fermera le robinet R, et on le fera recommencer en ouvrant ce robinet, à volonté.

Cet ingénieux mécanisme est l'origine de ce que l'on appelle la fontaine de Héron. Les applications variées que l'on en a faites méritent quelques développements spéciaux qui seront le sujet d'un autre article.

SUR LA PAYE DU SOLDAT ROMAIN.

Polybe, qui écrivait vers l'an 600 de Rome, nous apprend qu'alors la paye du soldat d'infanterie était de deux oboles; celle du centurion de quatre, et celle du cavalier d'une dragme. Or, dit M. de Maizerey, la dragme attique contenait six oboles, et était à très-peu de chose de la même valeur que le denier romain, qui valait environ seize sous neuf deniers de notre ancienne monnaie : ainsi la solde du fantassin, à cette époque, revenait à cinq sous sept deniers, ce qui se rapproche beaucoup de celle du soldat français qui n'avait que cinq sous huit deniers avant l'augmentation accordée en 1776. Néanmoins, attendu le bas prix des denrées en Italie, la paye du soldat romain devait être environ du double plus forte que celle du Français. On lui faisait une retenue pour ses habits et pour le froment que la république se chargeait de lui fournir. Le fantassin en recevait par mois quatre boisseaux, ce qui fait un peu plus de vingt-huit onces pour chaque jour; le chevalier romain en recevait à peu près douze boisseaux, et le cavalier des troupes auxiliaires seulement huit, parce que le premier était censé avoir deux valets, et que l'autre ne devait en avoir qu'un. L'orge pour les chevaux se distribuait dans la même proportion. Le soldat préparait lui-même sa farine et faisait cuire son pain sous la cendre ; ainsi les opérations de l'armée n'étaient jamais retardées, ni les projets du général découverts par la nécessité de faire construire d'avance des fours dans les lieux où il voulait la porter. On donnait quelquefois aux troupes des légumes et du lard, et on leur fournissait constamment du vinaigre pour le mêler avec l'eau et en corriger la crudité. Comme cette boisson est très-saine, on leur interdisait souvent l'usage du vin, tant pour en éviter la dépense que pour empêcher l'ivrognerie.

César est le premier qui ait augmenté la paye en faveur des légions qu'il devait conduire dans les Gaules. Peu de temps après, cette augmentation s'étendit à toutes les autres. La cavalerie n'étant plus alors composée des chevaliers romains, et se recrutant comme l'infanterie, le traitement du cavalier se rapprocha davantage de celui du fantassin.

Dans les derniers temps de la république, les généraux achetaient le dévouement des troupes par des gratifications excessives. Sylla et César, les premiers, abusèrent de ce moyen. Dans la suite, chaque empereur se crut obligé de leur faire un présent à son avénement à l'empire. De leur côté, les centurions et les tribuns trouvèrent moyen de se procurer des émoluments considérables en vendant aux soldats des congés, des dispenses de service ou des exemptions de travaux militaires.

UN LÉGAT *A LATERE* EN FRANCE, EN 1625.

C'était une grande affaire sous l'ancien régime que l'arrivée d'un légat *à latere*. Ces représentants du souverain pontife, qui devaient leur nom à ce qu'ils étaient détachés de sa personne (*à latere*, envoyés *de son côté*), ne venaient guère que dans des occasions graves ou pour assister à des cérémonies de grande importance. Les politiques redoutaient ces visites solennelles. La qualité élevée du négociateur sacré, qui très-souvent était le propre neveu du pape, rendait difficiles les résistances des ministres à des demandes parfois excessives, et le prélat, venu pour réconcilier les couronnes et pacifier la chrétienté, repassait souvent les monts après avoir soulevé les plus sérieuses discussions.

A ces dangers, ajoutons les graves embarras de l'étiquette. Les légats, dont le caractère était extraordinaire et irrégulier, avaient des prétentions de rang qui plus d'une fois parurent exorbitantes aux rois de France.

Vers le commencement du ministère du cardinal de Richelieu, en 1625, des difficultés s'étaient élevées entre les cours de France, de Rome et d'Espagne au sujet de la Valteline. Cette contrée, située au pied des Alpes, habitée par des populations catholiques, n'appartenait à aucune de ces trois puissances; elle était sujette de la petite république protestante des Grisons, depuis longtemps *compères* du roi de France, comme les Suisses leurs alliés. Les forts élevés dans cette vallée et sa situation géographique en faisaient une des clefs de l'Italie septentrionale. Aussi la possession de ce pays, ou au moins une alliance étroite avec ses maîtres, nous était nécessaire à cause de nos querelles avec les rois d'Espagne, qui possédaient alors le duché de Milan, voisin de la Valteline.

Dans le but d'arriver à un accommodement, le pape, comme chef de la chrétienté, avait été chargé d'occuper avec ses troupes les forts qui défendaient le pays ; il devait les garder jusqu'à l'arrangement de la contestation entre les Grisons, seigneurs de la Valteline, nos protégés, et le roi d'Espagne, duc de Milan, notre vieil ennemi. Urbain VIII penchait du côté de l'Espagne ; il désirait d'ailleurs tout naturellement voir s'établir dans la Valteline, la domination d'une couronne aussi zélée pour l'Église que celle dont le titulaire s'appelait « le roi catholique. » Contrairement aux conditions qu'il avait acceptées, il livra les passages, c'est-à-dire l'objet important, à l'Espagne, espérant ainsi enlever aux républicains protestants leurs anciens sujets. L'affaire en était là, lorsque le cardinal de Richelieu entra dans le conseil du roi de France. Il commença par envoyer en Suisse le marquis de Cœuvre, avec le titre d'ambassadeur, en prenant soin de lui donner pour suite une armée qui chassa les garnisons papales de tous les forts dont elles étaient en-

core en possession. C'était un grand pas de fait ; mais on se heurta contre les négociations habiles de la cour de Rome dont il était moins aisé de se défaire. Dans l'intention de terminer le plus promptement possible les hostilités survenues entre le fils aîné de l'église et le père des fidèles, Urbain VIII envoya en France son neveu, le cardinal Barberini, avec le titre de légat *à latere*. Cette démarche était surtout embarrassante pour Richelieu, qui était lui-même prince de l'Église ; pour sortir de ce mauvais pas, il résolut de recevoir magnifiquement son confrère au sacré collége, mais sans lui rien accorder. En effet, on lui rendit toutes sortes d'honneurs, mais il ne put jamais parvenir à entamer de sérieuses négociations. Le résultat presque unique de cette mission fut donc une série de cérémonies sur lesquelles nous donnerons quelques détails, qui feront connaître des usages oubliés aujourd'hui et qui nous ont paru caractériser ces temps formalistes.

Le 7 mai 1625, le roi fit annoncer à la ville de Paris l'entrée du légat. Aussitôt les vanités bourgeoises s'émurent ; les six anciens corps des marchands prétendaient qu'à eux seuls appartenait l'honneur insigne de porter le dais sur la tête du légat ; le corps des marchands de vin, établi seulement depuis François Ier, eut l'audace de vouloir partager cet honneur, se prétendant l'égal des anciens corps, qui formaient l'aristocratie de la *marchandise* de Paris.

Après de longs débats sur cette question de préséance, il fut convenu que les parties se pourvoiraient vers la cour de Parlement, et qu'en attendant son arrêt, les « maîtres et gardes de la marchandise de vin » assisteraient à l'entrée du légat, en robes de marchands telles que les portaient au consulat le prévôt des marchands et les échevins, mais qu'ils ne porteraient point le dais et marcheraient après les six corps. Quant au rang des six corps entre eux, il fut réglé suivant l'arrêt du conseil du 29 avril 1610 : les drapiers d'abord, les apothicaires et épiciers qui faisaient un seul et même corps, puis les merciers, les pelletiers, les orfèvres et enfin les bonnetiers.

On régla la préséance entre les *quarteniers* et *bourgeois mandés*. Ensuite on s'occupa du matériel de la cérémonie. Le sieur Messier, brodeur, proposa de faire le *dais* ou *ciel* de satin blanc, au lieu de damas selon l'ancien usage ; il assurait que ce serait bien plus beau et éclatant, « et si, il n'en coûterait pas davantage. » Cette considération décida l'aréopage municipal et le ciel fut fait de satin blanc à doubles pentes à crépines de soie et de fin or, avec les armoiries du légat et celles de la ville, le tout de broderie, « et était plus beau qu'il ne se pourrait dire. »

Une dispute de cérémonial d'un ordre plus élevé que celles des corps de marchands retarda le jour de l'entrée. Le légat ne voulait pas admettre en sa présence les prélats français en rochet et camail, « parce que ce costume est marque de juridiction, » et qu'il prétendait qu'en sa présence toute juridiction ecclésiastique devait céder à celle du pape qu'il représentait. Les prélats refusèrent. Le légat demanda qu'au moins ils missent des mantelets sur leurs rochets, ce qu'il ne put obtenir non plus. Le roi lui-même avait son rang à disputer à ce terrible légat qui voulait que ce prince allât au-devant de lui, « ce que possible le roi ne désirait faire. » Une indisposition, venue fort à propos au roi, le dispensa de trancher cette question. La cérémonie de l'entrée à Paris eut enfin lieu le 21 mai 1625.

Ledit jour, à une heure, toute la troupe de la Ville partit de la maison commune dans l'ordre fixé : d'abord, les 300 archers de la Ville, à cheval, avec leurs hocquetons de gala ; les deux maîtres des œuvres de maçonnerie et charpenterie ; les dix sergents de ville à cheval, avec leurs robes mi-parties et leurs *navires* sur l'épaule ; le greffier, puis monsieur le prévôt des marchands vêtu de satin mi-parti, sur sa mule ; à côté de lui, à main gauche, le premier échevin ; après, les autres échevins ; puis le procureur du roi de la ville, le receveur de la ville, qui était alors François de Vigny, l'un des ancêtres de l'académicien de ce nom, les conseillers de ville, les seize quarteniers, les maîtres et gardes des marchandises, et enfin les bourgeois mandés, tous vêtus de leurs meilleurs habits, à cheval et en housse. Toute cette fine fleur de la bourgeoisie de la grande ville s'en alla donc au prieuré de Saint-Magloire, devenu depuis Saint-Jacques du Haut-Pas, entra dans la cour où était le légat, vêtu en cardinal, assis, un dais sur la tête, ayant près de lui plusieurs prélats italiens, et devant lui un ecclésiastique tenant sa double croix.

La *Ville* s'avança, et après une profonde révérence, mais *sans plier le genou*, M. le prévôt des marchands fit en français une belle harangue. *Nota*, dit le rédacteur scrupuleux du procès-verbal de la cérémonie, « *nota*, que d'abord mon dit sieur légat ôta son bonnet pour saluer la compagnie, mais après le remit. »

Le légat répondit en latin, puis après un long échange de harangues entre lui et les autres corps, parlement, aides, etc., le neveu du pape se mit en marche pour son entrée, précédé de toutes les paroisses de Paris, des quatre ordres mendiants, des capucins et autres religieux. Les cours souveraines ne faisant pas partie de la procession, la Ville figura après les moines ; derrière la Ville, douze pages du légat, à cheval, vêtus de satin rose-sèche, ayant manteaux de velours de même couleur passementés et doublés de même satin. Suivait un grand nombre de gentilshommes, entre lesquels la suite du légat, les aumôniers, neuf trompettes du roi, des chevaliers de l'ordre du roi, MM. les ducs et pairs de France et M. de Nemours, couverts de pierreries, puis deux officiers du légat à cheval, portant deux grandes masses d'argent doré, un autre officier portant sa croix ; puis enfin, M. le légat et Monsieur, frère unique du roi, sous le dais que nous avons vu ordonner plus haut.

M. le légat, vêtu à la cardinale, était monté sur une belle mule blanche, dont la selle, la housse et tout le harnachement étaient d'écarlate, les ferrements dorés d'or de ducat (c'est-à-dire d'or vierge, d'or fin), et les bossettes et mors d'argent doré. Lorsqu'on fut arrivé à la porte Saint-Jacques, entre le pont-levis et l'avant-portail, c'est-à-dire à l'endroit représenté sur la médaille qui accompagne cet article, MM. de la Ville remirent le dais entre les mains des maîtres et gardes de la Paperie, pour le porter sur la tête de M. le légat et sur celle de Monsieur, frère du roi. Un annaliste italien, dont les Mémoires sur le dix-septième siècle sont fort curieux, Vittorio Siri, a eu la témérité de dire que le dais fut porté par les échevins de Paris. Ce passage, lu à l'Hôtel de Ville, aurait fait bondir d'indignation ces fiers bourgeois qui ne portaient le dais que sur la tête du roi. Tout alla en bon ordre jusqu'à la rue du pont Notre-Dame, sans autre incident que la harangue latine du recteur de l'Université de Paris qui rencontra le légat devant Saint-Étienne-des-Grés ; mais au carrefour d'entre le Marché-Neuf et la rue Notre-Dame, au moment où les orfèvres cédaient aux bonnetiers la noble fonction de porter le dais, les valets de pied de Monsieur, qui étaient très-près de son Altesse, des archers du roi, des soldats, des écoliers et d'autres personnes, se jetèrent sur le légat, « qu'ils mirent à bas de sa mule, qu'ils prirent et emportèrent, et le ciel pareillement fut volé, déchiré et mis en pièces. Et lors, à ce grand bruit, le cheval de Monsieur se cabra, de manière qu'à grand'peine on prit par le faux du corps Monsieur, que l'on porta dans une boutique avec un grand effroi qu'il ne fût blessé. Et ledit sieur légat, qui pensait être perdu, courut à pied jusqu'à Notre-Dame, soutenu par quelques seigneurs. » Là, il trouva l'archevêque qui vint au-devant de lui pour le haranguer, mais il ne voulut pas l'entendre, et continua son chemin jusqu'au chœur, toujours courant et fort effrayé, sans qu'on pût savoir ce qu'il craignait le plus, de la multitude ou de cette nouvelle harangue.

Cette émeute, qui n'était sans doute pas dans le programme, ne fit pas grand effet, car le rédacteur du *Mercure français*, annaliste contemporain, en raconte les circonstances sans témoigner ni étonnement ni indignation. C'est qu'en effet, sauf la manière un peu brutale dont s'y prit le populaire de Paris, l'enlèvement du dais était une chose d'usage. Le dais, la mule et son riche harnachement appartenaient de droit au peuple ; c'était là une aubaine populaire comme il y avait les aubaines royales. Vittorio Siri ajoute aux détails donnés par les autres annalistes, que Monsieur fut obligé de tirer son épée, et il termine en disant que le roi voulait faire pendre sept ou huit des moteurs du désordre; ce qui aurait eu lieu si le légat n'avait intercédé pour ces pauvres diables. Si le fait n'est pas vrai, il s'accorde au moins avec le caractère de Louis le Juste. Comme nous l'avons dit, le roi se souciait fort peu du légat et de sa mission ; mais il aimait encore moins que le peuple *remuât*, comme on disait alors, et il était grand *justicier*. Cette aubaine populaire n'avait rien d'extraordinaire ; c'était par suite d'idées du même genre qu'il était d'usage, à Rome, qu'après l'élection d'un pape le peuple pénétrât dans le palais du conclave et le pillât. A Lyon, on avait épargné au légat le désagrément d'être descendu de sa mule par des mains moins respectueuses que celles des gens de sa suite. Le marquis de Villeroy, gouverneur de la province, « pour éviter la foule et le désordre des parties qui s'étaient dressées pour avoir la mule, » fit faire de grands circuits au cortége, ce qui n'empêcha pas un des dais qui servirent ce jour-là d'être mis en pièces par la populace. Quant à la mule, elle avait été enlevée « par ceux de la partie de Brocquin, qui se trouva la plus forte. »

Comme on le voit, on formait des espèces d'associations pour s'assurer une part du butin. Il paraît qu'à Paris le peuple était moins *avancé* qu'à Lyon, car ce furent les valets de pied du roi qui emmenèrent la mule, et les archers du corps qui eurent le dais. Le peuple regarda faire ces personnages qui avaient mieux que lui dressé leurs parties, et qui d'ailleurs avaient le grand avantage d'être tout près du légat, puisqu'ils étaient eux-mêmes de son cortége.

Messieurs de la Ville, debout, comme nous l'avons vu, depuis le matin, ne rentrèrent dans leurs maisons qu'à plus de neuf heures et demie du soir. Le lendemain, le vin et les confitures d'honneur furent portés processionnellement à monsieur le légat par messieurs de la Ville. Ils consistaient en quatre douzaines de boîtes de confitures exquises et quatre douzaines de bouteilles d'excellent vin. Cet usage du vin de ville, comme on l'appelait, s'est perpétué jusqu'à la révolution. On n'accordait cet honneur qu'aux personnes du plus haut rang. Un fait est aussi à noter : c'est que tous ces dignitaires de la cité, gens riches et possédant pignon sur rue, « s'étaient fait faire, aux frais de la ville, pour honorer ledit sieur légat à son entrée, selon les commandements du roi, robes neuves et housses pour leurs chevaux. »

Une médaille d'un très-beau travail nous a conservé les traits du jeune légat et le moment de son entrée à la porte Saint-Jacques. On y voit, d'un côté, le portrait du jeune cardinal, avec une légende latine dont voici la traduction : « François Barberini, Florentin, cardinal de la sainte Église » romaine, légat *à latere* en France. » Le revers représente le moment où le légat et Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, viennent de se placer sous le dais porté par quatre drapiers en robes de marchands, et vont entrer dans la ville par la porte Saint-Jacques. Cette porte, qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, était située, d'après les anciens plans de Paris, à l'extrémité de la rue Saint-Jacques, près du carrefour auquel aboutissent les rues du faubourg Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe et des Fossés-Saint-Jacques. Elle a été abattue sous Louis XIV en 1684, et notre médaille est peut-être le seul souvenir qui reste de ce curieux monument du vieux Paris. Sous le portail, orné du vaisseau des armes de Paris, on distingue le porte-croix du légat, et deux autres personnages ; devant le dais, on reconnaît les pages, et enfin derrière, des seigneurs et des prélats à cheval. Il





Médaille en argent de 1625, conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

n'est pas resté de place pour le peuple que l'on oubliait souvent alors. Il faut remarquer que le légat, devant se regarder comme chez lui sous le dais, a cédé à Monsieur ce qu'on appelait alors *la main*, c'est-à-dire la droite. On tenait tellement à cette place d'honneur que Monsieur avait fait prévenir le légat qu'il ne l'accompagnerait que si cette place lui était réservée. Dans le ciel, on distingue un ange tenant un rameau d'olivier, et cette légende : *Pacis sequester* (Arbitre de la paix). La médaille porte à l'exergue la date 1625 en chiffres romains. Nous l'avons fait dessiner d'après le bel exemplaire en argent du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Nous avons dit au commencement de cet article que le légat, qualifié sur cette médaille d'arbitre de la paix, ne fut, en réalité, qu'un ambassadeur d'apparat. En effet, après avoir vainement perdu quelque temps en pourparlers oiseux, le légat, s'apercevant qu'il était joué par le cardinal de Richelieu, quitta brusquement la cour ; il refusa les présents du roi, et ne voulut pas être accompagné ni défrayé sur son chemin, suivant l'usage en pareilles occurrences. La légende du revers est donc instructive, en ce qu'elle nous apprend que les médailles mentent tout comme les livres imprimés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

FÊTES SOUS HENRI III.



Un Bal à la cour de Henri III. — D'après le tableau de François Clouet, dit Janet.

Les folles prodigalités de Henri III, son luxe effréné, furent l'une des causes les plus énergiques de la haine populaire qui se manifesta contre lui à la fin de son règne. On le voyait saisir avec empressement les moindres prétextes pour donner, au milieu de la misère croissante du royaume, des fêtes ruineuses où s'engouffraient en quelques jours les revenus de la couronne. — Pour en donner une idée, il suffit de citer au hasard quelques-uns des faits consignés dans le *Journal* de L'Estoile.

Le 15 mai 1577, le roi donna au Plessis-lès-Tours, à son frère le duc d'Alençon, un festin où tous les assistants étaient vêtus de vert, et où les femmes, vêtues aussi de vert, faisaient le service habillées en hommes. La seule dépense des draps de soie verte, faite à cette occasion, s'était élevée à plus de soixante mille francs.

En 1581, aux noces de Joyeuse et de Marguerite de Lorraine, « les habillements du roi et du marié étoient semblables, tant couverts de broderie, perles et pierreries, qu'il estoit impossible de les estimer ; car tel accoustrement y avoit qui coustoit dix mil escus de façon ; et toutefois aux dix-sept festins qui de ung de jour à autre par l'ordonnance du roi depuis les noces, furent faits par les princes et seigneurs, parents de la mariée, et autres des plus grands et apparents de la court, tous les seigneurs et les dames changèrent d'accoustrement dont la pluspart estoient de toile et drap d'or et d'argent, enrichis de passements, guimpures, recaneures et broderie d'or et d'argent, et de pierres et perles en grand nombre et de grand pris. Le bruit estoit que le roi n'en seroit point quitte pour douze cent mil escus. » Le ballet composé à cette occasion fut annoncé sous le nom de *grand ballet de Circé et ses nymphes*. L'invention en était due au sieur de Beaujoyeux ; les airs étaient de Beaulieu et Salmon, et les paroles de Ronsard et de Baïf, qui, pour récompense, reçurent chacun deux mille écus.

C'était surtout au carnaval que Henri III faisait les plus folles dépenses. A celui de l'année 1577, on le vit dans les ballets habillé en femme, « ouvrant son pourpoint et descouvrant sa poitrine, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraize et un renversé, ainsi que lors portoient les dames de la cour ; et estoit bruit, que sans le décès de messire Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, son beau-père, peu auparavant advenu, il eût despendu au carnaval, en jeux et mascarades, cent ou deux cens mil francs, tant estoit le luxe enraciné au cœur de ce prince. »

Ces prodigalités épuisaient sans cesse le trésor royal que ne pouvaient remplir ni les impôts nouveaux, ni les ventes d'offices, ni les emprunts forcés, et mettaient souvent le roi dans la plus grande détresse. L'Estoile raconte « qu'en 1574, dans un voyage de Lyon à Avignon, l'argent se trouva si court que la plupart des pages du roi se trouvèrent sans manteaux, étant contraints de les laisser en gage pour vivre par où ils passoient ; et sans un trésorier nommé Lecomte, qui accommoda la roine-mère de cinq mil francs, il ne lui fust demeuré ni dame d'honneur ni damoiselle aucune pour la servir, comme estant réduite en extrême nécessité. On ne parloit lors à la cour que de ce diable d'argent qu'on disoit estre mort et trépassé. »

LE PRÉCEPTEUR SANS LE SAVOIR.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 330.

— Tout alla bien jusqu'à la ville, continua Jacques Ferron. L'homme de loi prit mes papiers, promit de faire poursuivre tout de suite l'expropriation, et m'assura que la maison des Lorin m'appartiendrait avant six mois. Je sortis tout joyeux de cette promesse, et je me remis en route avec l'âne et le petit.

Pendant notre halte chez l'avocat, le temps s'était brouillé ; le vent commençait à faire tourbillonner la poussière le long du chemin, et de gros nuages arrivaient du côté des montagnes. Je me demandai un instant s'il ne fallait point rebrous-

ser à cause de l'enfant; mais la fatigue et l'ennui commençaient à lui venir; il demandait à retourner au logis. Je pensai que nous aurions le temps d'arriver avant l'orage, et je marchai plus vite.

Par malheur, l'ânesse, qui avait réglé son allure, n'en voulait pas changer. J'avais beau l'appeler par son nom, l'exciter, rien n'y faisait. Étienne lui offrit un gâteau comme encouragement : elle le mangea scrupuleusement jusqu'à la dernière miette, puis reprit son pas de maître d'école. J'étais furieux de l'entêtement de l'animal, d'autant que les nuages arrivaient sur nos têtes, et avec eux une petite pluie froide que le vent toujours plus fort nous fouettait au visage. Nous étions trop avancés pour retourner en arrière; puis des éclaircies qui entrecoupaient à chaque instant l'orage m'en faisaient espérer la fin.

Cependant Étienne, saisi par le froid, commençait à grelotter; la pluie pénétrait de plus en plus ses habits d'été; bientôt la toux le reprit, cette même toux dont le médecin s'effrayait et qui pendant quinze jours m'avait déchiré la poitrine. J'étais au désespoir! Je coupai une branche dans la haie et je me mis à frapper l'ânesse avec rage : elle parut s'indigner et recula; je redoublai, elle se coucha à terre.

Au moment même, tous les nuages crevèrent à la fois, la pluie devint un torrent. L'enfant glacé ne pouvait plus parler; ses dents claquaient, sa toux avait redoublé et lui faisait pousser des gémissements plaintifs. J'avais la tête comme perdue. Ne sachant plus que faire, j'enlevai Étienne dans mes bras, je le serrai contre ma poitrine, et je courus devant moi, aveuglé par la pluie. Je cherchais un abri sans savoir où le trouver, sans comprendre où j'allais, lorsqu'un bruit de chevaux et des cris me firent retourner la tête : c'était une voiture qui venait de s'arrêter.

Un monsieur à cheveux blancs se pencha à la portière.

« — Qu'est-il arrivé? où portez-vous cet enfant? me demanda-t-il.

» — Dans la première maison où il pourra recevoir des soins, répondis-je.

» — Est-il donc blessé?

» — Non, mais le froid et la pluie l'ont saisi. Il relève de maladie, et il y a de quoi le tuer.

» — Voyons, interrompit vivement l'étranger; je suis médecin; apportez ici l'enfant. »

Il ouvrit la portière, et reçut sur ses genoux Étienne qui ruisselait. En apercevant son visage et en entendant sa toux douloureuse, il ne put retenir un mouvement.

« — Vite, vite! s'écria-t-il en se tournant vers les dames assises à ses côtés; aidez-moi à lui ôter ces vêtements mouillés; nous l'envelopperons dans vos pelisses. Il y a eu répercussion, le poumon droit commence à se prendre; il faudrait ramener la vie à l'extérieur... Alfred, passez-moi le flacon que vous trouverez dans la poche de la calèche, là, près de vous. »

En parlant ainsi, il avait déshabillé Étienne, aidé par la plus vieille dame, et il se mit à lui frotter tout le corps avec la liqueur du flacon. Quand l'enfant parut réchauffé, il l'enveloppa dans plusieurs vêtements dont se dépouillèrent ses compagnons de route, fit signe au jeune homme appelé Alfred qui se hâta de descendre, et étendit le petit malade à sa place sur les coussins. Il se tourna alors vers moi, me demanda si j'étais encore loin de ma demeure, et, sur ma réponse, donna ordre au cocher de continuer doucement.

Je suivais près de la portière en le remerciant, et ne songeant plus à mon ânesse, lorsque le jeune homme qui avait quitté la voiture me la ramena. Nous continuâmes ainsi jusqu'à Thann. La pluie tombait toujours comme le jour du déluge; mais je n'y prenais point garde; mes yeux ne quittaient point l'intérieur de la calèche où l'enfant était couché. Le monsieur aux cheveux blancs, penché sur lui, l'observait avec attention, suivait ses moindres mouvements; enfin il me fit signe que tout allait bien. La respiration du petit commençait à se dégager, des gouttes de sueur se montraient sur son visage, et, de plus, nous arrivions. L'étranger porta lui-même le petit malade dans un lit qu'il avait fait chauffer, et au bout de quelques minutes il était endormi.

Je cherchais des mots pour le remercier; il m'interrompit tout à coup.

« — Ne songez point à cela, dit-il; mais allez vous-même changer d'habits. Vous permettrez à mon fils d'en faire autant; le voici qui monte. »

Le jeune homme rentrait, en effet, chargé de son portemanteau. Je me rappelai alors qu'il avait fait la route à pied près de moi, et que dans mon inquiétude je n'y avais point pris garde.

« — Mon dieu! si monsieur allait prendre mal! m'écriai-je.

» — Pourquoi cela? reprit le médecin; il est jeune et fort : avec des vêtements secs et un peu de feu, il n'y paraîtra plus.

» — Mais pourquoi s'est-il exposé à la pluie?

» — Ne fallait-il pas faire place? reprit le vieillard en souriant; et vouliez-vous que l'homme bien portant laissât dehors l'enfant malade?

» — La voiture vous appartenait, répliquai-je tout ému, et quand vous y auriez gardé votre fils de préférence au mien, il n'y aurait eu rien à dire : c'était justice. »

Le médecin me regarda, et, prenant ma main :

« — Ne croyez pas cela, monsieur, dit-il avec une gravité amicale; et soyez sûr qu'il n'y a jamais de justice où il n'y a pas d'humanité. »

Il ne me permit pas de répondre, et m'envoya quitter mes habits. Je le retins encore une heure avec sa famille, que je forçai à accepter quelques rafraîchissements; puis il repartit après m'avoir complétement rassuré sur le compte du petit.

De fait, son sommeil continuait aussi tranquille. Il était évident que les soins donnés si à propos avaient arrêté le mal à sa naissance et venaient de le sauver.

Je ne sais si vous avez remarqué ce que produit une grande inquiétude suivie d'un grand bonheur : ça vous attendrit et ça vous fait réfléchir; vous vous sentez comme un besoin d'être meilleur pour mériter votre joie. J'étais donc là, près du lit du petit, le cœur tout *brouillé*, pensant à cette brave famille et à cette belle maxime qu'*il n'y a jamais de justice là où il n'y a pas d'humanité*, quand tout à coup un souvenir traversa mon esprit! Je venais de penser à la veuve Lorin et à sa petite fille : elles aussi avaient besoin de secours, et, au lieu de leur en apporter, je restais renfermé dans mon droit comme l'étranger aurait pu rester dans sa calèche. Le rapprochement me saisit le cœur. J'étais dans un de ces moments où l'émotion vous rend superstitieux : je me figurai que si j'étais sans pitié pour la veuve le bon Dieu serait sans pitié pour mon garçon et qu'il ne guérirait pas. Cette idée me prit si bien à la gorge que, malgré la pluie qui continuait à tomber, je courus à l'écurie, je montai à cheval, et j'arrivai à Mulhouse chez l'avocat au moment où il allait se coucher. Quand je lui dis que je venais reprendre les pièces, il me crut fou; mais peu m'importait : dès que je les eus sous le bras, je me sentis content de moi et tranquille. Je mis ma monture au galop, et j'arrivai à Thann ventre à terre. Étienne continuait à dormir comme un chérubin.

Vous connaissez le reste. Au lieu d'être payé tout de suite, j'ai été payé en dix années par madame Lorin, dont le commerce a prospéré et dont la fille a grandi, si bien qu'aujourd'hui l'ancien procès va se transformer en un mariage. Désormais vous comprendrez pourquoi, toutes les fois que vous me rappeliez ce que j'avais fait en votre faveur, voisine, je rougissais comme une pensionnaire; les éloges qu'on ne mérite pas vous restent forcément sur le cœur. Maintenant, me voilà confessé, et je n'aurai plus honte; car vous savez que ma bonne action ne m'appartient pas : elle est la propriété de ce brave homme que je n'ai jamais revu depuis,

mais qui m'a fait sentir ce que c'était que la véritable justice, et qui a été ainsi mon *précepteur sans le savoir.*

PRIÈRES INDIENNES.

La Croze a publié, dans son ouvrage intitulé *Christianisme des Indes*, les deux prières suivantes, traduites des livres sacrés de l'Inde, et qui lui paraissent avec raison inspirées par un sentiment pur et élevé de l'unité et de la grandeur divines.

« O Souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel et de la terre, devant qui déplorerai-je ma misère si vous m'abandonnez? C'est à vous que je dois ma conservation, sans vous je ne saurais vivre; appelez-moi, Seigneur, afin que j'aille vers vous. »

« Seigneur, vous m'avez connu lorsque vous m'avez créé; mais je n'ai appris à vous connaître que lorsque j'ai pu faire usage de mon entendement. En quelque état que je sois, que j'aille ou que je vienne, quelque part où je me trouve, je ne vous oublierai jamais. Vous vous êtes donné à moi et je me suis donné à vous; vous êtes venu à moi, ô Dieu! comme un éclair qui tombe du ciel. »

MOYEN D'ENLEVER LES TACHES D'ENCRE
SUR LES ESTAMPES ET SUR LES LIVRES (1).

L'encre ordinaire du commerce se compose avec facilité, car son principe constituant est une matière unie à un peu d'oxyde de fer. Ce noir cède assez promptement à une application de sel d'oseille (oxalate de potasse) qu'on arrose d'eau *bouillante;* cette dernière condition est essentielle au succès rapide. Les chimistes signalent la propriété que possède l'étain d'accélérer la décomposition, et conseillent de faire bouillir la dissolution du sel d'oseille dans une cuiller d'étain, ou de mettre au revers de l'endroit taché une feuille de ce métal au moment où l'on verse l'eau bouillante. On réussit encore mieux avec une dissolution chaude et assez concentrée d'acide oxalique. C'est un sel extrait de celui de l'oseille, dont il est le principe.

Le chlore ainsi que les chlorures alcalins et plusieurs acides décomposent l'encre, mais sans enlever la tache de rouille, qui survit à la teinte noire. Pour éviter une double opération, il vaut mieux recourir de suite à l'acide oxalique chaud.

Les taches d'encre sont assez communes sur les anciens livres. Quand un grand nombre de feuillets ont été traversés, le livre doit être décousu pour être ensuite relié de nouveau. Si pourtant on ne voulait pas se résoudre à ce parti extrême, voici le procédé assez long à mettre en usage. On attaque isolément chaque feuillet, on place sous la tache une feuille d'étain, on humecte la page d'acide oxalique liquide et chaud au moyen d'une éponge, et quand le noir a disparu, on retire l'étain, puis on applique au recto et au verso un papier absorbant, et l'on ferme le livre pour recommencer sur le feuillet. Si l'on applique la dissolution sur la tache seulement, il se forme souvent au delà de ses limites une zone jaunâtre qui exige pour l'enlever un mouillage général de la page à l'eau pure.

Si l'on versait le liquide avec trop de précipitation, une partie, s'infiltrant à travers le dos des cahiers, irait former des taches de couleur fauve sur d'autres feuillets voisins qu'elle envahirait par l'effet de la capillarité. Le livre décousu se nettoierait beaucoup mieux; mais il faut trouver ensuite un habile relieur qui le recouse si exactement qu'une nouvelle rognure soit inutile.

(1) Extrait de l'Essai sur la restauration des anciennes estampes, par M. BONNARDOT. 1846.

S'il s'agissait, au lieu de plusieurs cahiers, de quelques pages isolées, on pourrait les séparer du livre, et, l'encre effacée, les recoller à leur place. Il existe, pour extraire nettement les feuillets d'un livre, un expédient fort simple employé quand on veut remédier à une transposition de pages peu compliquée. Le livre tenu ouvert, on passe, entre la racine du feuillet à isoler, un long fil bien sec qu'on maintient serré le plus près possible de la naissance du cahier; on trempe dans l'eau la partie du fil qui dépasse, et tirant doucement, on substitue peu à peu la partie du fil mouillée à celle qui ne l'est pas, puis on ferme le livre. Deux ou trois minutes après, plus ou moins, selon l'épaisseur et le degré d'encollage du feuillet, le papier est humecté dans toute sa longueur, et cède à la plus légère traction. La tache d'encre enlevée, on met en presse ou l'on repasse au fer, puis on recolle le feuillet à la gomme, au moyen d'un onglet ou bande étroite de papier mince, qui a pour appui la naissance du feuillet voisin. Cet onglet est même souvent inutile. Ce procédé peut être également suivi dans tous les cas où quelques pages isolées d'un livre sont tachées d'une manière quelconque.

Il est ici question de l'encre dont on fait communément usage; mais il en est d'autres de diverses natures, qui peuvent exiger d'autres remèdes. Si l'acide oxalique ne réussit pas, il faut avoir recours au chlore, à l'eau de javelle ou à la dissolution faible d'acide hydrochlorique.

L'encre de Chine, qui a pour base le noir de fumée très-divisé (et non le liquide noir que sécrète le poisson nommé *sèche*, comme le croient quelques personnes), a été jugée par tous les chimistes complétement indécomposable. Ce noir, fraîchement appliqué sur un papier lisse et bien collé, peut s'effacer avec une éponge humide : dans ce cas il glisse, il est entraîné mécaniquement; mais aucun agent ne peut chimiquement le décomposer ou le dissoudre quand il est une fois adhérent à l'épiderme du papier. On peut même le regarder comme plus tenace que l'encre d'impression ancienne, qui, en certains cas, est en partie entraînée avec la matière huileuse qui la compose.

Il n'y a qu'à gratter le papier, si l'on veut absolument s'en délivrer. C'est, du reste, le meilleur parti à prendre sur les parties blanches. Quand le papier est absorbant, le noir le perce d'outre en outre; il faut alors découper et remplacer le morceau.

Cette impossibilité de détruire et même d'affaiblir des taches si apparentes, doit engager les bibliophiles à ne jamais se servir d'encre de Chine dans le voisinage de leurs livres, ni pour y tracer des notes. Il faut se garder encore d'en mêler à l'encre commune, puisqu'elle laisserait une trace ineffaçable.

Le véritable état de nature, pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre.

J.-B. SAY.

CARLO DOLCI.

Dolci ou Dolce est un peintre de la décadence, mais l'un des plus charmants. Né à Florence, il est mort dans cette ville en 1686, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait séjourné longtemps à Vienne où l'avait appelé l'empereur d'Allemagne, Sa manière se distingue par une extrême douceur : c'est un talent pour ainsi dire féminin. Inférieur par le style à l'Albane, il a plusieurs des qualités de ce peintre : comme lui, il est suave à la fois dans le dessin, dans l'expression et dans le coloris. Il n'en est pas toujours ainsi chez certains peintres flamands et hollandais, dont les mérites principaux sont le fini et la douceur. Par un contraste qui inquiète le regard sans que l'on s'en explique la cause, ils appliquent souvent cette

délicatesse infinie des touches, cet art précieux de fondre harmonieusement les teintes, à des sujets qui demanderaient au contraire de la vigueur et presque de la rudesse. On se



D'après Dolci.

demande si, par exemple, il était bien nécessaire de se servir d'un pinceau si moelleux, si gracieux, si fin, pour peindre un ivrogne, un marchand de poisson, ou une batterie de cuisine. Dolci, soit dans ses portraits, soit dans les sujets religieux, s'est toujours maintenu dans un choix tempéré, aimable, élégant. Sa réputation a survécu aux épreuves du temps. Il est aimé en Italie, dont il rappelle parfaitement les poëtes de second ordre. Il faut l'avouer toutefois, comme la plupart de ces poëtes, il est souvent doux jusqu'à la fadeur.

FABRICATION DU FER.

Voy., sur la Fabrication de l'acier, les Tables de 1847.

LE HAUT FOURNEAU.

Le haut fourneau est un appareil destiné à changer le minerai de fer, non point en fer, mais en fonte. C'est au moyen de la fonte que l'on prépare ensuite le fer et l'acier.

Rien n'est plus facile à comprendre d'une manière générale que ce qui a lieu dans cette transformation du minerai. Le minerai est une combinaison de fer avec ce gaz, nommé oxygène, qui est si abondamment répandu dans l'air et qui est l'agent de toute respiration comme de toute combustion. L'oxygène a beaucoup de tendance à s'unir avec le fer, et nous en avons à chaque instant la preuve par la rouille qui s'attache au fer, et qui n'est autre chose que le résultat d'un peu d'oxygène qui est venu s'unir au métal en détruisant ses qualités et formant en quelque sorte un véritable minerai. Mais quelle que soit la tendance de l'oxygène à s'unir avec le fer, il en a plus encore à s'unir avec le charbon, surtout sous l'influence d'une forte chaleur. Qu'arrive-t-il donc quand on met en présence dans un fourneau du charbon en feu et du minerai? Il arrive que l'oxygène qui était uni avec le fer pour former le minerai se détache de cette combinaison pour aller s'unir avec le charbon, et laisse là le fer tout seul. Telle est la théorie, et elle se trouve tout à fait conforme à la pratique dans les cas où l'on a un minerai de fer très-pur, c'est-à-dire contenant seulement du métal et de l'oxygène. C'est ainsi qu'on fait le fer en Corse et dans les Pyrénées; et il est probable que cette méthode, qui est la plus simple, est aussi la plus ancienne. Elle a l'avantage de donner immédiatement une masse de fer qu'il n'y a qu'à porter sous le marteau pour le mettre en barres. Elle est connue des métallurgistes sous le nom de méthode catalane.

Mais quand le minerai de fer n'est pas pur, la question n'est plus aussi simple. C'est pourtant le cas le plus ordinaire : le minerai, au lieu de n'offrir que du métal et de l'oxygène, se trouve en même temps pénétré d'une argile entièrement siliceuse; d'où il résulte qu'à la suite d'une opération analogue à celle que nous venons de dire, on aurait bien toujours du fer métallique, mais ce fer serait disséminé par particules infiniment petites dans l'intérieur d'une sorte de terre cuite; c'est assez dire qu'on ne pourrait pas plus le mettre en œuvre que le minerai même. C'est ici que, pour vaincre la difficulté, on fait usage du haut fourneau. Le haut fourneau est surtout destiné à produire une chaleur excessivement vive, et l'on y réussit en lui donnant une grande hauteur et en y jetant par le bas, à l'aide de soufflets puissants mus par des chutes d'eau ou des machines à vapeur, une énorme quantité de vent. Il résulte d'abord de cette chaleur que l'argile qui était mêlée avec le minerai entre en fusion et forme une sorte de verre que les fondeurs font écouler par le bas du fourneau à mesure qu'il y arrive; dans le cas où l'argile contenue dans le minerai n'est pas assez fusible par elle-même, on y ajoute une certaine quantité de pierre à chaux que l'on charge en même temps que le minerai, et qui, en se combinant avec l'argile à l'aide de la chaleur, constitue ce que l'on nomme le fondant. Ainsi voilà l'argile du minerai transformée en un verre qui, grâce à la fluidité que lui donne la chaleur, s'écoule du fourneau par un orifice. Mais ce n'est pas assez, car on n'aurait pas gagné grand' chose si les particules de métal demeuraient disséminées au milieu de ce verre; il se produit un second effet : c'est que le fer, par suite de cette même chaleur, non-seulement cède au charbon son oxygène, mais se combine



Chargement du minerai et du charbon au gueulard.

lui-même avec le charbon. Cette combinaison du fer et du charbon est précisément ce que l'on nomme la fonte, et elle a sur le fer, comme tout le monde le sait, l'avantage d'être

fusible. En même temps que l'argile qui était dans le minerai entre en fusion, le fer du minerai entre donc en fusion de son côté; de sorte qu'en définitive il arrive, à travers le charbon qui le remplit, au bas du haut fourneau, dans un bassin qu'on nomme le creuset, deux liquides différents, qui ont d'autant moins de tendance à se mêler que l'un est beaucoup plus lourd que l'autre. La fonte descend au fond du creuset, et la substance vitreuse, qu'on nomme le laitier, flotte par-dessus. A mesure que la quantité de fonte augmente la couche de laitier s'élève, et elle s'écoule par une ouverture placée à une hauteur convenable au-dessus du fond. Enfin, quand le creuset est plein de fonte, le fondeur débouche un trou placé à la partie inférieure du creuset, et toute la fonte s'écoule par là dans les moules qu'on lui a creusés d'avance dans le sable, et elle s'y consolide.

Voilà, dans son expression la plus simple, toute la théorie du haut fourneau. La forme intérieure du haut fourneau est celle d'un puits légèrement évasé au-dessus et au-dessous des ouvertures percées pour les tuyères des soufflets. Ce vide est ce que l'on appelle la *cheminée;* la partie évasée se



Coulée de la gueuse.

nomme le *ventre*. C'est à cet endroit que le minerai, préparé à la fusion dans la partie supérieure du haut fourneau, commence à se fondre ainsi que les matières terreuses qui l'accompagnent. La proportion des diverses parties varie beaucoup suivant les localités et la nature des minerais. La hauteur des hauts fourneaux varie de 6 à 20 mètres. Les plus élevés sont ceux dans lesquels on emploie pour combustible du coke; ceux dans lesquels on fait usage de charbon de bois s'élèvent rarement au-dessus de 12 mètres. Les parois du fourneau doivent être construites en matière très-réfractaire, sans quoi elles se fondraient par l'effet de la chaleur qui se développe dans l'intérieur, et tout l'appareil serait promptement dégradé. On se sert de grès ou de briques. Le muraillement extérieur a besoin d'être solide, mais n'a pas besoin de présenter les mêmes conditions d'infusibilité. On lui donne en général une forme pyramidale.

La quantité de fonte que peut produire un haut fourneau dépend de la quantité d'air qui peut y être lancé par les soufflets, car la quantité de charbon brûlé, la quantité de chaleur développée, la quantité de minerai fondu dépendent précisément de cette quantité d'air. Un fourneau de 8 mètres consomme environ 1000 pieds cubes d'eau par minute, tandis que les grands fourneaux à coke en consomment jusqu'à 1 800. La quantité de métal que peut contenir le creuset varie de 500 à 2 500 kilogrammes.

On charge le fourneau à sa partie supérieure presque continuellement, c'est-à-dire au moins chaque quart d'heure, en proportion de ce qui s'y est consommé durant l'intervalle. Quand il est muni d'une machine soufflante d'une force considérable, le charbon y est comme dévoré. La charge du fourneau baisse à vue d'œil. On ne verra point pêle-mêle le charbon et le minerai, mais successivement la charge de charbon et la charge de minerai. Il en résulte que le fourneau se trouve rempli sur toute sa hauteur de lits alternatifs de charbon et de minerai qui parcourent peu à peu et en s'échauffant de plus en plus toute la hauteur de la colonne.

Il se dégage toujours par l'ouverture supérieure du fourneau, nommé le gueulard, une assez grande quantité de chaleur. Dans les anciennes usines, on laisse cette chaleur se perdre sans profit; mais dans les usines perfectionnées, on emploie cette chaleur, soit à cuire des briques ou de la pierre à chaux, soit, mieux encore, à chauffer la chaudière d'une machine à vapeur qui met en mouvement les soufflets du haut fourneau; de sorte que le fourneau se souffle en quelque sorte lui-même.

En France, nous avons une assez grande quantité de hauts fourneaux qui travaillent au charbon de bois. Le fer qu'ils produisent est plus coûteux que celui qu'on obtient avec le coke, mais il est de meilleure qualité. La consommation considérable de charbon que font ces appareils est cause qu'ils sont en général placés dans le sein des cantons les plus forestiers. Ils ajoutent singulièrement au charme de ces pays par l'industrie et le mouvement dont ils deviennent le centre. Pendant les froides journées de l'automne et de l'hiver, les alentours du creuset sont le siége d'une compagnie qui se renouvelle continuellement, et vient en passant prendre un air de feu. La police n'est pas sévère comme dans les usines à l'anglaise, entre qui veut : on s'asseoit sur le sable, on s'adosse à la muraille, on se raconte les nouvelles; le mendiant reçoit accueil, la femme du journalier vient réchauffer, à côté de quelque ruisseau de laitier incandescent, qui coule avec lenteur sur le sol, la soupe de son mari et de ses enfants; le vieux fondeur se promène au milieu de tout ce monde et fait la loi. Mais à l'heure de la coulée, c'est bien

autre chose. On arrive de tous côtés. La coulée est le spectacle du pays. On l'annonce au son de la cloche; et, bien que répété tous les jours, il a toujours des spectateurs. Le fait est que cette opération est une des plus brillantes de l'industrie. On a tracé dans le sol, dans le sable un long sillon de forme triangulaire, et quand le fondeur, armé d'un long ringard, a débouché l'orifice inférieur du creuset, c'est dans ce sillon que se précipitent les flots tumultueux du métal fondu. Ils forment la *gueuse*; c'est ainsi que l'on nomme la pièce de fonte destinée à l'affinage. Une flamme légère s'en élève, et si l'on est au soir, comme il arrive souvent, toute la halle, tous les visages resplendissent d'une lumière rougeâtre. Peu à peu cette surface si fluide et d'un rouge si vif, se fige, se consolide, passe au rouge brun, au gris, et se confond en apparence avec le sol; mais la chaleur y persiste longtemps, et malheur à l'imprudent qui y pose le pied par mégarde.

Les alentours du creuset ne sont pas le seul endroit où l'on puisse se chauffer. Le gueulard est un foyer de chaleur encore plus vif. On dirait un puits de feu, car une flamme s'y élève continuellement du sein de l'abîme, et l'on ose à peine avancer la tête au-dessus. La plateforme est étroite, encombrée de paniers de charbon et de minerai; on y travaille continuellement, et les chargeurs sont beaucoup plus occupés que le fondeur: ils sont aussi beaucoup moins élevés dans la hiérarchie, moins recherchés, moins parleurs, moins docteurs: ce sont de simples manœuvres. Les uns mènent péniblement les paniers sur des brouettes en gravissant la rampe qui conduit des magasins au gueulard; les autres versent les paniers dans l'intérieur du fourneau en répartissant la charge aussi également que possible, au risque de se griller un peu la figure. Un autre tient le compte, avec une planche et un morceau de craie, de la quantité de paniers qui ont été chargés. Enfin on est tout à fait affairé, et les flâneurs seraient là mal reçus.

Mais ces tableaux deviennent plus rares de jour en jour. Les usines champêtres, si l'on peut ainsi dire, tendent à disparaître devant les usines véritablement mécaniques pour les hommes comme pour les choses que nous ont fait connaître les Anglais. L'entrée du haut fourneau est sévèrement interdite. On n'aperçoit que les hommes de service, sérieux, silencieux, réguliers comme des militaires. L'intérêt de l'usine est peut-être mieux servi, mais le charme de la bonhomie et des familiarités de la vie humaine a disparu. Aussi avons-nous été heureux de trouver le crayon d'un artiste distingué, M. Bonhomé, qui s'est consacré spécialement à l'étude des effets de forge, pour retracer quelques scènes de l'industrie, dignes assurément de fournir aux artistes un champ nouveau. Après avoir parlé des hauts fourneaux, nous parlerons prochainement de la forge et de la fonderie.

La suite à une autre livraison.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Suite. — Voy. p. 101, 203.

LES SOLIVES DE LA MAISON.

Mes lecteurs savent que lorsqu'on bâtit une maison, on pose de fortes pièces de bois sur les murs, partout où l'on veut faire des ouvertures, afin de supporter le poids des murs au-dessus des portes ou des fenêtres. Ces pièces se nomment solives, et forment non-seulement une base sur laquelle on peut placer les pièces perpendiculaires, mais remplissent aussi le but de réunir et de tenir fermes ensemble les parties supérieures et inférieures du bâtiment. Telle est précisément la destination des os que nous allons décrire.

Situation des os de la hanche. — Les solives de *la maison où je demeure* sont deux grands os de forme irrégulière, placés au haut de ce que j'ai appelé par comparaison les piliers. Ces os sont forts et fermes: on les nomme *os innominés* (*os* veut aussi dire *os* en latin; *innominatum* veut dire *sans nom*). J'ai dit que ces os sont très-forts, surtout dans les personnes qui ont fini de croître: ils le sont moins chez les enfants; composés de trois morceaux qui ont chacun leur nom différent, ils sont joints, sur le devant, par un fort cartilage. Derrière, un os en forme de coin est placé entre deux. Entre cet os, nommé *sacrum*, et chaque *os innominé*, il y a aussi un fort cartilage; cependant il n'est pas aussi ferme que celui qui est situé sur le devant. Ces deux *os innominés* et le *sacrum* forment une espèce de creux, ouvert au fond, il est vrai, mais ayant la forme d'un bassin, d'où il prend son nom de *bassin* ou cavité *pelvienne*.

Articulation de la hanche. — La manière dont l'os de la cuisse ou *fémur* est attaché au vide de l'*os innominé* est très-curieuse.

Le creux qui reçoit la tête du fémur a la forme d'un œuf dont le petit bout serait rompu, et a reçu le nom d'*acetabulum*, d'une ressemblance supposée avec un petit vase dont les anciens se servaient pour mesurer le vinaigre. La tête arrondie du fémur est fixée à cette cavité par une grosse et forte corde. L'épaule est assez souvent disloquée ou déplacée, mais il faut une violence extrême pour rompre l'attache du fémur ou le faire sortir de sa place.

Le cartilage, dans la jeunesse, et même dans l'âge mûr, quand on a mené une vie réglée, prête et cède beaucoup plus que vous ne pourriez le croire. Il est très-important pour tout le monde, et surtout dans de certaines maladies, de conserver la souplesse de ces cartilages. Pour cela, quand vous êtes jeune, il faut courir et jouer, mais sans violence et sans exagération. Plus tard, il faut continuer à faire de l'exercice, se lever de bonne heure, ne pas veiller, s'abstenir des boissons fortes, d'aliments trop recherchés; cela peut contribuer à entretenir les cartilages et les os en bon état jusqu'à un âge avancé.

CORPS DE LOGIS.

Les maisons comprennent un ou plusieurs étages, suivant le plan ou le goût de l'architecte. Chaque étage, comme vous le savez, forme une rangée de chambres séparées. Quelques maisons n'ont qu'un étage; le plus grand nombre en a deux, quelquefois trois. Dans les villes, où le terrain est d'une grande valeur, on voit des maisons qui ont cinq ou six étages. Une maison qui aurait dix étages serait une chose curieuse; on en voit quelques-unes à Édimbourg et à Paris, et dans quelques autres villes. La maison où je demeure n'a que deux étages et une coupole.

L'épine dorsale. — Le pilier principal de la maison où je demeure traverse les deux étages, et est d'une singulière construction; on le nomme *épine dorsale*. Cette épine se compose de vingt-quatre pièces séparées que l'on nomme *vertèbres*. Les cinq vertèbres inférieures sont grosses et fortes; cette partie soutient le premier étage. Les douze suivantes, qui appartiennent au second étage, sont un peu plus petites, et les sept dernières, qui forment la communication du second étage à la coupole, c'est-à-dire le cou, sont encore moindres. La grosseur de ces vertèbres diminue graduellement de l'inférieure à la plus élevée.

L'épine dorsale est non-seulement très-curieuse dans sa forme et sa structure, mais elle est, de plus, d'une très-grande importance dans le corps humain. Sans elle, les membres, quelque admirablement adaptés qu'ils soient aux besoins du corps, retomberaient sans vie à chaque tentative pour s'en servir. On a dit que si un seul membre, dans quelque partie du corps, souffre, tous les autres souffrent en même temps. Ceci est surtout vrai quant à l'épine dorsale.

Les vertèbres. — Chaque vertèbre est percée d'un trou assez grand dans le milieu. Lorsque les vingt-quatre vertèbres sont placées les unes au-dessus des autres, dans la position

qu'elles occupent dans le corps vivant, ce trou forme un conduit ou canal dans toute la longueur de l'épine. Cette cavité est remplie d'une substance molle qui a du rapport avec la moelle des autres os, mais qui rend des services beaucoup plus importants. Elle serait plutôt une branche du cerveau, car il y a un passage ouvert au bas du crâne ou de la tête, qui communique avec le canal de l'épine dorsale.

Il y a un mécanisme remarquable pour permettre à la tête de tourner de gauche à droite, *et vice versâ*, sans presser sur la moelle épinière et par conséquent sans gêner ses fonctions. La vertèbre supérieure, que l'on nomme l'*atlas*, se meut sur une saillie de la seconde vertèbre, laquelle a à peu près la forme d'une grosse dent située au-devant de l'os et retenue dans sa position par un ligament qui le traverse. — Par ce moyen, un mouvement latéral est donné à la tête, sans remuer le tronc de l'épine, et seulement à l'aide de la première jointure formée par la première et la seconde vertèbre.

Lorsque les vertèbres sont assemblées dans leur position ordinaire, on voit des entailles aux côtés des os qui se rapportent si exactement l'une à l'autre que leurs parois forment un vide au milieu; il y a autant de ces vides ou petits canaux de chaque côté de l'épine qu'il y a de vertèbres. Par ces canaux passent des portions de la moelle épinière comme des rameaux d'un arbre qui se dirigent dans tout le corps. Ces branches sont les nerfs. A leur point de départ ils sont gros, mais ils se divisent et se subdivisent en avançant vers les extrémités et deviennent très-minces. Leur nombre dans toutes les parties tendres du corps, surtout sous la peau, est très-grand.

Entre ces os, là où ils reposent l'un sur l'autre, se trouve une substance moelleuse, très-élastique, ressemblant à la gomme élastique. Elle sert à empêcher que le frottement des os ne les use trop vite, et elle aide au libre mouvement de l'épine. Tout ce mécanisme est une des choses les plus curieuses qui existent. Vous avez vu des sauteurs et des danseurs de corde se ployer en arrière jusqu'à ce que leur tête touche presque leurs pieds, et donner ainsi à leur corps la forme d'un arc fortement tendu. Le cartilage entre les vertèbres est très-fort et très-épais, et cependant il cède si facilement qu'il permet à l'épine dorsale de faire des mouvements aussi variés que le désirent les sauteurs et les danseurs de corde.

Ce cartilage a tant d'élasticité et de souplesse, et se comprime si facilement qu'on peut croire que les personnes qui marchent beaucoup, ou qui se tiennent longtemps debout, sont vraiment plus petites le soir que le matin. Le repos permet aux cartilages élastiques de reprendre leur première épaisseur pendant que nous dormons, et le lendemain matin on se retrouve avec la taille ordinaire. On verra aussi que chez les personnes âgées la taille diminue un peu : ceci est dû en partie à ce que ces cartilages sont moins souples que dans la jeunesse et l'âge mûr, et qu'ils se sont amincis peu à peu.

Si la moelle de l'épine dorsale (qui descend du cerveau) est meurtrie ou blessée, les membres inférieurs et peut-être les autres perdent la faculté de se mouvoir. Si la moelle se brise, elle ne peut se réparer, et le patient ne guérira jamais entièrement. Il est donc admirable qu'elle soit si solidement construite que cet accident ne puisse arriver que rarement.

Nous dirons quels sont les autres piliers de la maison. Nous étudierons la construction du second étage du bâtiment. Il renferme un plus grand nombre de parties que le premier étage.

La suite à une autre livraison.

LES JOURS PASSÉS.

Ne pleurons pas les jours qui sont passés; le voile du malheur les recouvre; ils se sont écoulés dans les chagrins, et flétris dans l'inquiétude. Bien rares étaient leurs joies, bien longues étaient leurs tristesses. Maintenant qu'ils sont disparus, saluons l'avenir qui nous apparaît.

Nous nous sommes attachés à de riantes espérances; nous avons formé d'heureux projets; nous avons cru à nos rêves jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent. Notre richesse s'est fondue entre nos mains comme la neige, et le chemin que nous suivions a glissé sous nos pieds comme un sable mobile; mais la force nous reste, et l'honneur, le brillant honneur et la vérité.

Oh! ne désespérons pas tant que les poëtes dérouleront à nos regards leurs pages sublimes, tant que, dotés d'un trésor plus précieux que l'or, nous pourrons vivre par la pensée avec les martyrs et les héros des anciens âges, tant que l'humanité fait entendre à notre oreille de si grandes vérités, et à notre cœur une si douce musique.

Oh! ne désespérons pas tant que nous pourrons dans nos libres visions contempler les cieux, la terre, les flots; tant que le soleil éveille en nous un sentiment de joie, et que les étoiles brillent au ciel pendant la nuit; tant que les harmonies de la nature animent, exaltent notre esprit.

Ne donnons point de vains regrets aux scènes évanouies, aux jours qui ne sont plus. Les yeux fixés sur la bannière de l'espoir, avec une ferme confiance que nul revers ne doit ébranler, dût la fortune se montrer encore cruelle envers nous, laissons derrière nous le passé, et regardons vers l'avenir. SARGENT (1).

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Suite et fin. — Voy. p. 199, 223, 303.

Cocarde. — Dans les habitudes de notre symbolique moderne, la cocarde est aussi un insigne national. A ce titre, elle mérite d'occuper un place parmi les recherches auxquelles nous nous livrons. Au commencement du quinzième siècle, pendant que la capitale et la France entière étaient en proie aux guerres civiles que se livraient les Armagnacs et les Bourguignons, nous trouvons la trace d'un signe distinctif employé par ces diverses factions, et qui offre une notable analogie avec la cocarde des temps postérieurs de notre histoire. Un écrivain bourguignon, en rendant compte d'un odieux coup de main dont il attribue l'intention au parti contraire, sous la date de 1418, s'exprime ainsi : « Vray est qu'ilz (les Armagnacs) avoient fait faire monnoie de plont grant foison, et devoient bailler aux dizainiers de la ville de Paris, selon ce qu'ilz avoient de gens en leur dizaine, qui estoient *de la bande* (2), et n'en devoit avoir nul autre que eulx. Et devoient aller parmy les maisons des dits bandez par tout Paris, à force de gens armez portant ladite bande, disant partout : *Avez-vous point de telle monnoie ?* S'ilz disoient : *Veez en cy* (en voici), ils passoient oultre sans plus dire. S'ils disoient : *Nous n'en avons point*, ils devoient tous estre mis à l'épée, et les femmes et les enfants noyez. Et estoient la monnoie telle un peu plus grant que un blanc de quatre deniers parisis. » Il résulte de ce récit que les factions avaient pour se distinguer deux sortes de signes, les uns extérieurs comme la bande ou écharpe dont il vient d'être question, les autres occultes comme la monnaie que désigne notre chroniqueur. Quelques-unes de ces pièces singulières sont venues jusqu'à nous, et ont été décrites avec autant d'érudition que de sagacité par MM. Rigollot et Leber (3). Elles ne sont frappées

(1) Poëte américain, né en 1816, auteur de plusieurs pièces dramatiques qui ont obtenu un légitime succès.

(2) C'est-à-dire qui portaient la bande, principale pièce des armoiries du comte d'Armagnac.

(3) Monnaies inconnues des évêques, des Innocents, et des fous, etc. 1837, in-8.

que d'un côté ; elles sont, de l'autre, munies seulement d'une agrafe qui servait à les fixer au chaperon ou à toute autre partie de l'habillement, lorsqu'il y avait lieu de montrer cet insigne. Nous offrons à nos lecteurs, sous la fig. 1, le dessin de l'une de ces plaques que l'on présume avoir servi de cocarde aux partisans du Dauphin (depuis Charles VII), et qui pourrait se trouver en rapport avec le récit du *Bourgeois de Paris*. On y voit simplement l'écu des armes de France, et pour légende l'une de ces devises pieuses (*Ave Maria gracia plena*) qu'invoquaient indistinctement tous les partis.



Fig. 1.

Il n'est pas question de cocarde proprement dite avant le dix-septième siècle. En 1656, Christine de Suède, étant venue visiter Paris, fut reçue avec la pompe accoutumée en pareil cas, par les prévôts et échevins de la capitale. La reine, ainsi que nous l'apprend une estampe publiée l'année suivante en commémoration de cet événement, fit son entrée à cheval, revêtue d'un costume militaire et à demi masculin. Sa coiffure était ornée d'une touffe de rubans placée sur le coté (voy. fig. 2). Quelques années plus tard, nous retrouvons



Fig. 2.

cet ornement maintenu, mais singulièrement développé dans la coiffure militaire de Louis XIV. Le dessin que nous en donnons fig. 3, d'après une estampe de 1676, parut pour

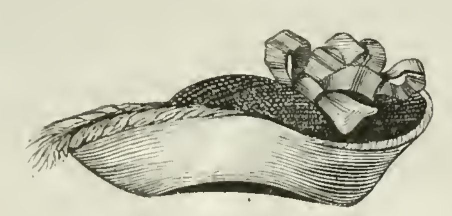


Fig. 3.

la première fois, à cette époque, ainsi que le précédent, dans l'un des almanachs que nos ancêtres appendaient au lieu de glaces au-dessus des cheminées de leurs appartements, et qui, exécutés avec luxe, illustraient ordinairement le souvenir de quelque événement remarquable arrivé dans l'année qui venait de s'écouler. Telle est, pensons-nous, l'origine de la cocarde. Peut-être le rapprochement de ces deux citations justifiera-t-il notre hypothèse et la fera-t-il partager au lecteur. Les figures 4 et 5 n'ont d'autre objet que de montrer



Fig. 4.



Fig. 5.

par quelles transitions la cocarde est arrivée, de sa forme primitive, à celle qu'elle affecte de nos jours.

Jusqu'ici nous n'avons considéré la cocarde que sous le rapport de sa nature et de sa forme, sans nous occuper de sa couleur. Nous devons en effet réserver cette question pour un paragraphe spécial, qui va suivre. Toutefois nous nous bornerons à faire observer ici qu'avant 1789, bien que la couleur blanche fût généralement adoptée, en partage avec la noire et un petit nombre d'autres, pour la cocarde de l'armée française, il n'y avait encore à cette date aucune règle fixe et invariablement consacrée sur cette matière.

Du drapeau ou pavillon et des couleurs nationales.— Dès l'époque la plus reculée, ainsi que nous l'avons dit, nos armées se servirent de drapeaux ou enseignes flottantes, mais c'est seulement à une date récente que l'on arbora sur ces bannières des emblèmes consacrés et surtout nationaux. Toutefois à partir du quatorzième siècle, la croix blanche peinte ou cousue sur les drapeaux et sur les armures, commença à prendre faveur, par opposition à la croix rouge anglaise et à distinguer spécialement les Français. Cette couleur blanche obtint ensuite, dans l'arrangement des choses militaires, une préférence croissante, et devint d'une manière à peu près fixe la couleur, non pas encore de la nation, mais du commandement militaire. En 1789, la cocarde d'ordonnance était blanche pour la grande majorité de l'infanterie, et les drapeaux, chargés d'emblèmes qui variaient à l'infini, portaient uniformément la croix blanche des vieilles bandes françaises. Telle était la règle des troupes royales. Mais lorsqu'à cette même époque, la municipalité de Paris organisa la garde nationale, elle lui donna naturellement les couleurs de la ville ; et la cocarde, ainsi que l'uniforme, fut d'abord rouge et bleue (13 juillet 1789). Puis à quelques jours de là (17 juillet) le roi étant venu assister en personne à la célèbre séance de l'Hôtel-de-Ville, il paraît que l'on joignit en signe d'union aux deux couleurs primitives la couleur blanche qui était, comme on l'a vu, celle de l'autorité royale. C'est ainsi que fut inauguré l'emblème qui, selon l'expression de Bailly, devint le *signe distinctif des Français*, et telle est l'origine de nos couleurs nationales.

Dès cette époque la couleur de la cocarde resta définitivement fixée ; mais il n'en fut pas de même des drapeaux, qui continuèrent à présenter les emblèmes et les ornements les plus variés. Ainsi les étendards qui furent donnés par les paroisses à chacun des contingents de la garde nationale, offraient tous des devises et des accessoires différents. C'est seulement sous la République et après la mort de Louis XVI que le drapeau français fut ramené à une simplicité uniforme. A cette époque le drapeau consistait en un carré de soie aux trois couleurs posées perpendiculairement dans cet ordre : rouge, blanc et bleu, fixé à une hampe terminée en fer de lance. Tous les ornements étrangers disparurent, et l'on ajouta seulement sur le drapeau de chaque demi-brigade son surnom ou son numéro et quelque courte ou patriotique sentence.

Napoléon se contenta, comme on sait, de remplacer le fer de lance par l'aigle, qu'il avait adoptée pour symbole.

Sous la Restauration le drapeau français se composa d'un carré d'étoffe entièrement blanc orné de cravates et de franges d'or, la hampe terminée par une fleur de lis sculptée à jour dans un fer de lance doré.

Après la Révolution de Juillet, le coq gaulois reparut, avec les trois couleurs, au sommet de nos enseignes. Sur les drapeaux et étendards de la garde nationale on inscrivit ces mots : *Liberté, Ordre public*. La devise qui fut adoptée pour l'armée est celle de la légion d'honneur : *Honneur et Patrie*.

La République de 1848 a de nouveau consacré ces symboles; elle ne les a modifiés qu'en y ajoutant cette expression de ses principes politiques : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.



Musée du Louvre. — Portrait de Philippe de Champaigne peint par lui-même. — D'après la gravure de Gérard Edelinck.

Six ans avant sa mort, en 1668, Philippe de Champaigne, âgé de soixante-six ans, peignit de lui-même ce beau portrait que possède le Louvre, et où, dans un lointain paysage, on reconnaît les deux tours de Sainte-Gudule de Bruxelles, patrie du peintre. « C'est, dit Félibien, un des beaux portraits que Champaigne ait faits; » et il ajoute : « Champaigne était un homme sage et vertueux, d'un naturel doux, d'un maintien sérieux et grave, et d'une conscience droite. Il était assez bel homme, la taille haute et le corps un peu gros. Il était sobre et réglé dans sa manière de vivre, et son air vénérable le faisait considérer parmi les autres peintres. » Ces paroles sont vraies comme le portrait lui-même. Jamais accord plus simple et plus complet n'exista entre l'homme intérieur et l'homme extérieur. Philippe de Champaigne, corps, âme, génie, est tout entier dans son portrait.

La vie de ce peintre illustre offre un intérêt varié et élevé. Les trois phases principales en sont marquées par son amitié de jeunesse avec Poussin, par son dévouement austère à la reine-mère, et par l'abandon qu'il fit aux jansénistes de la direction de sa conscience.

Philippe de Champaigne était né à Bruxelles le 26 mai 1602. Comme la plupart des maîtres prédestinés, il griffonnait des figures sur ses livres d'école. Son père, qui n'avait qu'une fortune médiocre, combattit d'abord sa passion enfantine pour le dessin, puis y céda, et le mit dans l'atelier d'un peintre de Bruxelles, nommé Jean Bouillon. Philippe y demeura quatre ans, après lesquels il entra chez un certain Michel de Bourdeaux qui était en réputation « de bien travailler en petit. » On a beaucoup plaint Champaigne d'avoir essayé des leçons de tant de pauvres maîtres inconnus, dont l'on ne trouve les noms que dans sa biographie. Je serais tenté de croire plutôt que ce fut un grand bonheur pour lui, car rien, dans ces ateliers inférieurs, ne put déprimer ni violenter sa nature.

Chez Michel de Bourdeaux, Champaigne se mit à peindre des figures d'après nature, et en même temps à dessiner et à faire du paysage. Fouquières, le paysagiste que, plus tard, Poussin baptisa du sobriquet de baron de Fouquières, et que Louis XIII chargea de peindre les vues de toutes les principales villes de France entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre; Fouquières, dis-je, qui fréquentait le logis de Bourdeaux, voyant l'inclination du jeune Champaigne, l'engagea à l'aller voir, et lui prêta quelques-uns de ses dessins.

Lorsque Philippe fut un peu plus avancé dans la pratique de son art, son père l'envoya à Mons en Hainaut, où il demeura environ un an chez un peintre d'une capacité médiocre. De retour à Bruxelles, il travailla un an entier sous Fouquières, et se forma si bien dans sa manière, que ce maître faisait assez souvent passer pour être de lui des tableaux de son élève, après les avoir légèrement retouchés.

A la fin de l'année, son père voulut l'envoyer à Anvers auprès de Rubens; mais il fallait payer une bonne pension, comme faisaient tous les jeunes gens qui travaillaient sous ce grand maître. Philippe voulut épargner la bourse de son père, et le pria de trouver bon qu'il fît le voyage d'Italie. Il partit de Bruxelles en 1621, âgé de dix-neuf ans, et vint à Paris dans l'intention de s'y arrêter quelque temps.

Depuis ce jour, la France prend possession de Champaigne et l'adopte en reconnaissant en lui ce qui caractérise véritablement notre génie des beaux-arts, la raison : car Champaigne est avant tout un peintre de raison.

Cependant Champaigne ne croyait pas pouvoir encore se passer de maîtres, et, sous ce rapport, il ne fut pas plus heureux à Paris qu'à Bruxelles. D'abord, nous apprend Félibien, il demeura chez un maître peintre qui l'employait à faire des portraits d'après nature, n'en pouvant faire lui-même. Lassé de ce travail, Champaigne alla chez Lallemand, peintre lorrain alors en réputation, mais qui travaillait plus de pratique que par une grande connaissance qu'il eût de son art : aussi le quitta-t-il, parce que Lallemand se fâchait contre lui de ce qu'il s'arrêtait trop exactement à observer les règles de la perspective, et qu'il consultait la nature lorsqu'il exécutait en peinture les légères esquisses qu'il lui donnait pour faire des tableaux. De fait, ce pauvre Champaigne était bien mal tombé, lui peintre réaliste avant tout, en s'adressant à un maître, enfant de cette Lorraine féconde alors en charmants artistes, mais qui ne suivaient dans leurs œuvres que la plus capricieuse fantaisie : Callot, Dervet, Bellangé, Leclerc et tant d'autres.

Après tant de désillusions, Philippe de Champaigne eut enfin conscience de lui-même et ne voulut plus d'autre école que celle de la nature. Il déserta l'atelier de Lallemand, travailla en son particulier à faire des portraits, et fit celui du général Mansfeld. A cette même époque, il se logea dans le collége de Laon, où le Poussin avait pris aussi sa demeure, au retour de son premier voyage en Italie, où il n'était pas allé plus loin qu'à Florence. Ce fut dans ce collége que ces deux grands peintres, si supérieurs à leurs contemporains de France, commencèrent à se connaître, et le Poussin ayant témoigné à Champaigne qu'il souhaitait avoir quelque tableau de sa main, celui-ci lui fit un paysage. La peinture du paysage est peut-être celle que les Français ont le plus goûtée dans les maîtres flamands, et avant que Vander Meulen ne vînt mettre en crédit, sous l'approbation de Lebrun, la tradition de Rubens, Poussin, ce bon juge qui faisait si grand cas des paysages du Titien, pouvait à bon droit estimer et vanter le génie de paysagiste de son ami Philippe de Champaigne, dont nous avons au Louvre deux preuves considérables.

Ces illustres jeunes gens, Poussin et Champaigne, si dignes, par la gravité de leurs études et la hauteur de leur caractère, que le hasard rapprochât leurs premiers pas, se trouvèrent encore réunis, sous la conduite de Duchesne, dans les travaux que la reine Marie de Médicis faisait exécuter au palais du Luxembourg. Duchesne employa Poussin à quelques petits ouvrages dans certains lambris des appartements, et se servit de Champaigne pour faire plusieurs tableaux dans les chambres de la reine, qui les loua beaucoup.

Mais sa manière de peindre et la convenance de ses décorations ne gagnèrent pas à Champaigne seulement la faveur de la reine; elles lui acquirent un protecteur éclairé et utile dans la personne de l'abbé de Saint-Ambroise, Maugis, intendant des bâtiments de la reine, un des hommes qui ont eu sur le progrès des beaux-arts en France la plus active et la plus bienfaisante influence. C'est cet abbé de Saint-Ambroise qui forma la première collection d'estampes acquise et continuée par Marolles, abbé de Villeloin, et achetée pour le roi par Colbert; c'est encore lui qui découvrit, dans le grenier d'un marguillier de Saint-Jacques-la-Boucherie, le pauvre Quintin Varin, maître du Poussin, et qui le produisit auprès de Marie de Médicis pour lui faire décorer la galerie réservée par la triste destinée de Varin au glorieux pinceau de Rubens.

Champaigne quitta Paris en 1627, cédant, d'un côté, aux sollicitations de son frère aîné qui le rappelait à Bruxelles, d'un autre côté, sans doute à la crainte de déplaire à Duchesne dont il aimait la fille aînée; mais à peine était-il arrivé à Bruxelles dans son exil volontaire, que l'abbé de Saint-Ambroise lui fit savoir la mort de Duchesne, et le pressa si fort de revenir promptement en France pour entrer dans son titre et dans sa place de premier peintre de Sa Majesté, que Champaigne fut de retour à Paris le 10 janvier 1628. La reine, en vraie Médicis, lui donna son logement au Luxembourg avec 1 200 livres de gages.

Sur la fin de l'année 1628, Champaigne épousa la fille aînée de Duchesne. Houbraken ajoute avec malignité que la fille de Duchesne avait beaucoup d'argent. Cette triste insinuation tombe devant la noblesse avérée du caractère de Champaigne et devant ces paroles de Félibien : « Champaigne n'envisageait point une grande fortune et n'avait aucun désir d'amasser beaucoup de biens. » En 1638, il perdit sa femme, après dix ans de mariage. Elle lui laissait un garçon et deux filles. La parfaite union dans laquelle ils avaient vécu, et l'amour qu'il avait pour ses enfants, lui firent prendre la résolution de ne penser jamais à un second mariage, et de s'appliquer avec ardeur à bien élever le fils et les filles que Dieu lui avait donnés.

L'esprit de dévotion cérémonieuse, fervente et calme dont la cour fut animée sous les deux régentes Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et sous Louis XIII, ne pouvait avoir de plus digne et fidèle interprète que le pinceau sévère et froid de Philippe de Champaigne. Il fut, durant cette époque, peintre de la cour et des couvents que patronaient les deux reines, tels que les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, les Carmélites de la rue Chapon, les religieuses du Calvaire, le Val-de-Grâce pour lequel il composa une série de tableaux sur la Vie de saint Benoît, dont les dotations impériales ont enrichi le musée de Bruxelles, sa patrie.

Le roi lui fit faire, en 1634, le tableau de la Cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, tenue en 1633, où M. de Longueville est représenté recevant l'ordre des mains du roi. Champaigne fit deux répétitions de ce tableau, l'une pour M. de Bullion, l'autre pour M. Bouthilier. Dans la même année, le roi lui commanda encore, pour l'autel de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, la peinture de son *ex-voto*, où Louis XIII est représenté à genoux et vêtu de ses habits royaux, tenant sa couronne qu'il offre à la Vierge, sous la protection de laquelle il se met avec tout son royaume. La Mère de douleurs est au pied de la croix, auprès de son fils mort et étendu devant elle. Cette grande toile est aujourd'hui au musée de Caen. Dans sa vieillesse, Champaigne décora encore des appartements royaux à Vincennes et aux Tuileries.

Richelieu eut à cœur de s'attacher Champaigne, et pour

ainsi dire l'accabla de commandes. Il le fit travailler à la petite galerie, puis à la grande galerie du Palais-Cardinal. Il lui fit faire plusieurs voyages à Richelieu (voy. 1848, p. 173), où il eût voulu forcer Champaigne à demeurer avec sa famille, jugeant qu'il était difficile qu'il pût orner cette grande maison sans y être continuellement pour faire exécuter ses dessins. Il l'en sollicita avec beaucoup d'empressement, lui fit offrir tous les avantages qu'il pouvait espérer de sa bienveillance, et employa même M. de Chavigny pour persuader l'artiste de lui donner cette satisfaction. Mais Champaigne ne consentit jamais à s'exiler de Paris pour aller, ainsi qu'il le disait lui-même, dans un pays comme celui de Richelieu, dont le séjour ne lui plaisait point. Le cardinal ne put s'empêcher de lui témoigner le ressentiment qu'il avait de son refus, et lui dit un jour avec amertume qu'il voyait bien qu'il ne voulait pas être à lui, parce qu'il était à la reine-mère. Et certes, c'est un beau spectacle, quand tous les courtisans se rangeaient au cardinal, de voir les artistes reconnaissants de la protection passée, Rubens et Champaigne, rester fidèles à la pauvre Médicis dans sa disgrâce.

La fermeté honorable de Champaigne à ne point se donner entièrement à lui, n'empêcha pourtant point le cardinal de lui témoigner, comme malgré lui-même, de l'estime et de l'affection. Il lui disait quelquefois qu'il lui voulait plus de bien qu'il ne croyait, et même il lui fit dire par son premier valet de chambre Desbournais, qu'il n'avait qu'à lui demander librement ce qu'il voudrait pour l'avancement de sa fortune et des siens. Champaigne répondit à cela que si M. le cardinal le pouvait rendre plus habile peintre qu'il n'était, ce serait la seule chose qu'il aurait à demander à Son Éminence; mais comme cela n'était pas possible, il ne désirait de lui que l'honneur de ses bonnes grâces. La belle indépendance de cette réponse acheva de remplir le cardinal d'estime pour Champaigne. Il lui fit peindre son portrait en pied et de proportion naturelle. Ce portrait du cardinal, que l'on admire au Louvre, à côté de cette autre merveille achevée, le portrait de la femme pâle, à robe brune, fut exécuté en 1640. C'est le dernier que Champaigne fit de Son Éminence, qui lui commanda de le garder pour servir d'original, comme le plus beau et le plus ressemblant qu'il fût possible de faire. L'année suivante, en 1641, Champaigne fit les portraits du roi et de la reine et du dauphin, qu'il refit en grand nombre par la suite, et c'est de là que doit dater cette grande vogue de portraitiste qui amena devant lui tant de personnages considérables de son temps.

Après la disgrâce de Marie de Médicis, le duc d'Orléans avait conservé à Champaigne son logement dans le Luxembourg; mais lorsque Madame fut arrivée à Paris, il sortit du Luxembourg et s'en alla demeurer dans l'île Notre-Dame, où il avait une maison. En 1647, il s'établit au faubourg Saint-Marceau, sur le haut de la montagne, pour être en plus bel air et plus en repos, voulant s'exempter de faire des portraits qui le détournaient des autres ouvrages pour lesquels il avait beaucoup plus d'inclination. Ainsi ce pauvre peintre, illustre et sage, méconnaissant la vraie supériorité de son génie dans l'art des portraits, où sa compréhension simple et calme de la nature le rendait incomparable, s'adonnait avec plus de plaisir à ces compositions d'une ordonnance lourde, inanimée, et qui semblent les œuvres d'un peintre sans chaleur et sans distinction. Il peignit d'ailleurs avec une facilité si abondante, au dire de Dargenville, que s'étant trouvé en concurrence avec plusieurs peintres pour un tableau de saint Nicolas, destiné à une chapelle d'une grande paroisse de Paris, et les marguilliers ayant demandé des dessins à chaque peintre, pendant que les autres étaient occupés à dessiner, il fit le tableau et le plaça dans la chapelle.

Les troubles de la Fronde l'obligèrent à quitter le faubourg Saint-Marceau pour retourner dans la ville, et il se logea dans une maison qu'il avait derrière le petit Saint-Antoine, où il demeura jusqu'à sa mort.

En 1654, Champaigne fit un voyage à Bruxelles pour voir son frère. L'archiduc Léopold ayant su son arrivée, le pria de lui faire un tableau où Adam et Ève fussent représentés grands comme nature, pleurant la mort d'Abel. Champaigne exécuta cette peinture l'année suivante. L'archiduc, pour témoigner combien il en était satisfait, gratifia un des neveux du peintre d'une charge de contrôleur des domaines de Flandre.

Ce fut à la suite de son voyage en Belgique que Champaigne commença trois immenses compositions destinées à servir de patrons de tapisseries pour l'église Saint-Gervais, et dont deux sont au Louvre; la troisième se trouve au musée de Lyon. Il serait impossible de donner ici le catalogue de l'œuvre immortelle de Philippe de Champaigne. On peut à peu près s'en faire idée en songeant que sa vie fut de soixante-douze ans, livrée à un travail incessant, et qui commençait chaque jour à quatre heures du matin. Il a souvent répété plusieurs fois ses propres compositions, ainsi que nous l'avons vu par sa Cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, et par ses portraits royaux; ainsi qu'on le voit par son Adoration des bergers, qu'il peignit pour l'autel de la Vierge de Notre-Dame de Rouen, et dont il y a un double à Montpellier, chez M. de Montcalm; ainsi qu'on le voit encore par son tableau de la Cène, qu'il avait peint pour Port-Royal et qui est venu au Louvre, et dont la répétition se trouve au musée de Lyon.

La grande considération dont il jouissait à la cour et parmi les artistes de son temps le fit appeler, l'un des premiers, à faire partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture, lors de sa création en 1648; il en fut élu l'un des recteurs. C'est dans cette charge, dit Félibien, qu'il a fait paraître une conduite, un désintéressement qui n'a guère eu d'exemples, partageant les émoluments de sa charge avec ceux qui en avaient besoin, et ne voulant les recevoir que pour en faire du bien à d'autres. Il a laissé à cette compagnie un tableau de sa main, représentant saint Philippe son patron, et qui est aujourd'hui au Louvre.

En 1642, ce pauvre Champaigne fut sensiblement frappé par la perte de son fils unique, qui mourut d'une chute où il s'était blessé à la tête. Pour adoucir sa douleur, il pria son frère aîné de lui envoyer un de ses fils. Le plus jeune, âgé seulement de dix ans, nommé Jean-Baptiste, arriva à Paris en 1643, le jour où Louis XIV fut proclamé roi. Il fit travailler ce neveu sous sa conduite et eut grand'peine à consentir qu'il allât passer dix mois à Rome, séjour dont Jean-Baptiste, au reste, ne profita guère, car sa peinture ne fut jamais qu'un calque de celle de son oncle, sans corriger ce que celle-ci pouvait avoir d'épaisseur et de froideur. Ce voyage eût été plus profitable sans doute à Philippe de Champaigne lui-même dans sa jeunesse.

Philippe de Champaigne trouva aussi une consolation toute particulière dans l'affection de sa fille aînée, religieuse à Port-Royal; car, après la mort de sa femme, il mit ses deux filles en pension dans cette maison, par le conseil de M. de Péréfixe, alors évêque de Rhodez, depuis archevêque de Paris, qui était son ami dès le vivant du cardinal de Richelieu. La plus jeune mourut pensionnaire, et l'aînée ayant demandé à être religieuse, Champaigne, qui n'avait plus qu'elle d'enfant, eut beaucoup de peine à y consentir. L'une des plus belles peintures de Champaigne que possède le Louvre, représente deux religieuses aux joues pâles et transparentes, l'une sur son lit, l'autre à genoux auprès d'elle. Ce tableau, où le peintre a mis toute l'onction de son pinceau à la fois doux et austère, est à la fois un intéressant portrait de famille et un touchant *ex-voto*. En voici l'histoire détaillée, telle que je l'ai transcrite du nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs. (Amsterdam, 1723.)

« Le 16 mars 1686, mourut, âgée de quarante-neuf ans et demi, ma sœur Catherine de Sainte-Suzanne Champaigne, religieuse professe de ce monastère, où elle avait été élevée depuis l'âge de douze ans et demi. Elle était née au com-

mencement de septembre 1636. Elle prit l'habit à l'âge de vingt ans, le 8 août 1656, et fit profession le 14 octobre de l'année suivante. Elle était fille du fameux peintre Philippe Champaigne, qui aimait beaucoup Port-Royal et qui a rendu en bien des occasions des services importants à cette maison.

» Ce fut la sœur Catherine de Sainte-Suzanne qu'il plut à Dieu de choisir pour être un gage de sa miséricorde envers les religieuses de Port-Royal dans le temps de la persécution, qui commença en 1661. Depuis le 22 octobre 1660, cette religieuse était obligée de passer les jours et les nuits ou dans un lit ou sur une chaise, sans pouvoir faire aucun usage de ses jambes; à cette espèce de paralysie se joignaient des douleurs très-aiguës et une fièvre continuelle ou peu s'en faut. Les médecins avaient épuisé toute la science de leur art, et bien loin d'avoir pu la guérir, il n'avait pas même été en leur pouvoir de lui procurer d'autre soulagement que de diminuer ses douleurs dans les autres parties du corps, et de les fixer sur sa cuisse et sa jambe droites. Outre les remèdes naturels, on avait fait dans la maison plusieurs neuvaines et prières pour obtenir sa guérison; mais Dieu la différait pour leur donner une marque plus sensible de sa protection dans le temps qu'elles paraîtraient le plus dépourvues de tout secours humain. En effet, lorsque la cour rejetait toutes leurs signatures expliquées du Formulaire et voulait absolument qu'elles le signassent purement et simplement, vers la fin du mois de décembre 1661, la sœur qui avait soin de la malade pria la mère Agnès de faire une neuvaine pour elle. Cette sainte mère eut assez de peine à se rendre à cette prière. Son esprit de résignation lui faisait croire que Dieu voulait la sœur de Sainte-Suzanne dans cet état, puisqu'il ôtait aux remèdes humains le pouvoir de la guérir. Elle consentit pourtant à faire la neuvaine, moins pour obtenir la guérison de la malade que pour demander à Dieu qu'il lui fît la grâce de bien souffrir son mal. Elle commença à prier dans cette intention le 29 décembre. Le 6 janvier 1662, jour des Rois et le dernier de la neuvaine, on porta la malade à l'église pour communier, et l'après-dînée on la porta dans une tribune voisine de sa chambre pour y entendre vêpres. A l'issue de l'office, la mère Agnès s'approcha d'elle pour faire sa prière, et pendant qu'elle priait il lui vint un mouvement de confiance que cette sœur serait guérie, quoiqu'elle ne l'eût point encore espéré et qu'elle ne l'eût pas même demandé précisément à Dieu. La malade ne se sentit pourtant point soulagée ce jour-là; elle eut même une nuit plus mauvaise qu'à l'ordinaire, et cet état de souffrance lui dura jusqu'au lendemain matin neuf heures. Mais pendant la préface de la messe, qu'elle entendait chanter de sa chambre, il lui vint en pensée d'essayer de marcher, et elle fut saisie d'étonnement de voir qu'elle pouvait se servir de ses jambes. Elle se mit à genoux pour en rendre grâces à Dieu et adorer le Saint-Sacrement à l'élévation de la messe, ce qu'elle fit sans peine; et s'étant relevée aussi aisément, elle alla, sans qu'on l'aidât à marcher, à la chambre de la mère Agnès, lui donner avis de sa guérison. De là elle alla entendre une messe pendant laquelle elle fut presque toujours à genoux, et descendit ensuite un escalier de quarante marches pour aller dans l'église rendre grâces à Dieu au pied du Saint-Sacrement. La communauté s'y trouva, se joignit à ses actions de grâces par une antienne qui fut chantée, et la vit ensuite marcher avec tant de liberté qu'elle aida même la mère Agnès à remonter les quarante marches qu'elle avait descendues. Cette guérison miraculeuse est rapportée aux pages 41 et 42 du journal de 1661. M. Champaigne témoigna à Dieu sa reconnaissance de la guérison de sa fille par un très-beau tableau qu'il en fit. — Voyez à ce sujet les additions de mademoiselle Périer, n° XLII. »

Cette dernière ligne du Nécrologe met sur la voie d'une autre curieuse découverte. Le portrait, par Philippe de Champaigne, d'une petite fille aux mains jointes, vêtue de bleu, qui se trouve au Louvre, est probablement celui de la nièce de Pascal. Je ne puis, faute d'assurance absolue, qu'apporter ici aux curieux les raisons de cette probabilité. L'article de mademoiselle Périer, dans le Nécrologe de Port-Royal, est ainsi conçu : « Le 24e jour de mars, qui était le vendredi après le troisième dimanche de Carême 1656, demoiselle Marguerite Périer, de Clermont en Auvergne, nièce de l'illustre M. Pascal, pensionnaire en notre maison de Paris, fut guérie miraculeusement d'une fistule lacrymale par l'attouchement de la sainte épine. En reconnaissance de ce miracle, MM. ses parents ont donné à notre église de Paris un tableau pour en conserver le souvenir. » Et à ces additions de mademoiselle Périer auxquelles on renvoie à propos d'un *ex-voto* de la main de Champaigne, on lit : « Dans l'église de Port-Royal de Paris, au côté gauche de la grille du chœur, se voit un tableau qui représente mademoiselle Périer telle qu'elle était au temps de sa guérison, » avec une inscription latine dont voici la traduction : « Marguerite Périer, jeune fille de dix ans, ayant été, par l'attouchement de l'épine vivifiante, guérie en un moment, le 24 mars 1656, d'une dégoûtante et incurable fistule qu'elle avait depuis trois ans à l'œil gauche, ses parents ont consacré à Jésus-Christ sauveur ce portrait qui la représente, pour être un témoignage de la reconnaissance qu'ils ont d'un si grand bienfait. »

Le tempérament, le caractère austère et droit, la piété solide de Philippe de Champaigne, l'avaient de bonne heure livré aux jansénistes et à la famille Arnauld dont il nous a conservé tous les portraits. Il avait adopté dans toute sa rigueur leur sévérité de mœurs et de pratiques religieuses. Sa délicatesse de conscience ne lui permit jamais de peindre des sujets mythologiques. Il observait le repos du dimanche avec un tel scrupule, qu'un conseiller de ses amis, M. Poncet, ne put jamais obtenir, par prières et par offres avantageuses, qu'il travaillât ce jour-là au portrait de sa fille qui faisait profession le lendemain chez les Carmélites. Si la gravité froide du pinceau de Champaigne n'avait été connue par avance, on pourrait accuser ses amitiés de Port-Royal d'avoir glacé la verve d'un compatriote et contemporain de Rubens; mais Champaigne était en vérité prédestiné à être le peintre de Port-Royal, et le parfait jugement de sa manière est dans ce titre de *peintre janséniste* que tous les historiens lui ont donné.

A soixante-douze ans, Philippe de Champaigne jugea bien, par les incommodités qui lui survenaient tous les jours, que la fin de sa vie approchait. Ce fut le 8 août 1674 qu'il se trouva attaqué de la maladie dont il mourut le 12 du même mois. Voici le souvenir qu'en avaient gardé les jansénistes cinquante ans après sa mort, et ce qu'ils en écrivaient dans leur Nécrologe de Port-Royal :

« Le 12e jour d'août 1674, mourut à Paris Philippe Champaigne, natif de Bruxelles, qui s'était acquis une grande réputation par son habileté dans l'art de la peinture, mais qui s'est encore rendu plus recommandable par sa piété. Il a toujours été fort attaché à ce monastère, où il avait une fille religieuse, et dont il avait épousé les intérêts, qu'il a soutenus en toute occasion, souvent même au préjudice des siens et de sa propre tranquillité. Comme il avait beaucoup d'amour pour la justice et pour la vérité, pourvu qu'il satisfît à ce que l'une et l'autre demandaient de lui, il passait aisément sur tout le reste. Il a donné à notre maison plusieurs autres marques encore plus effectives de l'affection qu'il lui portait, en lui faisant présent de plusieurs tableaux de piété et lui léguant six mille livres d'aumône. Il est enterré à Saint-Gervais, sa paroisse. »

Nous terminerons cette notice par la simple et naïve épitaphe qui se trouve manuscrite dans un petit Nécrologe janséniste annoté de la plume de Sébastien-Joseph du Cambout, abbé de Pontchâteau, mort le 27 juin 1690. A la fête de Sainte-Claire d'Assise, qui se célèbre le 12 août, est tracée cette ligne commémorative qui devait être le mot des jansénistes toutes les fois qu'ils prononçaient le nom de cet illustre adepte : « M. Champaigne, bon peintre et bon chrétien. —

12 août 1674. » Et à la fête de saint Simon et de saint Jude (28 octobre), une seconde date funèbre répète le même mot: « M. Champaigne, peintre, 1681, neveu d'un autre du même nom, bon peintre et bon chrétien. L'oncle avait nom Philippe, et le neveu Jean-Baptiste. »

LES DEUX JOUEURS.

On a cherché à reconnaître le caractère des hommes d'après leur manière d'écrire, de se vêtir, de boire, de marcher; ne pourrait-on pas, avec plus de raison, le chercher dans leur manière de tenir les cartes ?

Pour les joueurs, une carte n'est point seulement une image convenue qui décide d'un gain passager; c'est une occasion d'éveil pour ses plus intimes aspirations et pour les plus secrètes habitudes de son intelligence; tantôt symbole d'ambition, d'indifférence ou d'orgueil, tantôt instrument de prudence, de ruse ou d'audace ! Il ne s'en sert point au hasard, mais selon sa propre nature, comme il se sert de la vie elle-même. C'est une force qu'il emploie; et, à le voir en faire usage, un génie pénétrant pourrait peut-être préjuger son caractère. On dirait alors, en parodiant un proverbe célèbre : *Montre-moi comment tu joues, je te dirai qui tu es.*

Regardez plutôt ces deux adversaires qu'un coup décisif préoccupe. L'un, tenant son jeu de la main gauche et de la droite la carte qu'il va jeter, se consulte une dernière fois.



Fac-simile d'un dessin de Meissonier.

Sa physionomie, son geste, sa pose, tout indique la réflexion, jointe à la fermeté. On sent l'homme qui ne s'aventure pas sans y avoir pensé, mais qui, une fois son parti pris, ira hardiment jusqu'au bout. Large d'encolure, carrément assis sur son siége, débarrassé de son chapeau pour être plus à l'aise, et ayant déjà vidé son verre, il semble exprimer à la fois la force, le bon sens et la prudence. L'autre, d'une taille plus grêle et plus timidement assis, attend, son jeu à la main. Son verre est encore presque rempli; sa tête légèrement penchée, son regard qui passe par-dessus ses cartes, semble plonger dans l'infini. Celui-là réfléchissait; évidemment celui-ci rêve ! Le premier hésite, parce qu'il s'intéresse; le second a son parti pris, parce que peu lui importe; l'un attend le résultat, l'autre le poursuit.

Lequel des deux gagnera la partie ? A en croire toutes les prévisions humaines, les chances sont pour le joueur sans chapeau; mais qui n'a point appris à se défier des prévisions ! La fortune a tant de fois, depuis La Fontaine, échappé à ceux qui la poursuivaient pour venir en chercher d'autres dans leurs lits ! Sans doute il y a encore une loi suprême dans ces inégalités que l'ignorance des hommes appelle hasard; Dieu seul la connaît et pourrait la justifier.

LE TROMPETTE.

NOUVELLE.

Ceux qui n'ont point assisté aux grandes batailles de l'empire, et qui ne les connaissent que par de brillantes descriptions, ne soupçonnent point ce qu'étaient ces luttes désespérées, où des masses armées, lancées l'une contre l'autre, tourbillonnaient un jour entier dans une atmosphère de flamme et de mitraille. Frappés seulement de la victoire, ils ignorent les incertitudes, les angoisses et les retours inattendus de ces terribles journées. En suivant dans les récits des historiens la stratégie savante des généraux, ils peuvent croire que tout se passait comme à la parade, et qu'il s'agissait d'une partie d'échecs mathématiquement poursuivie par des joueurs ayant pour pions des soldats. Il faut avoir pris part à ces mêlées pour en soupçonner le sanglant chaos. Les plans de bataille, si faciles à suivre dans l'histoire, ne se comprenaient point aussi clairement sur le terrain. Enveloppés dans des nuages de poussière ou de fumée, ne sachant rien de ce qui se passait autour de vous et distinguant à peine les corps amis des corps ennemis, vous combattiez, vous mouriez sans savoir à qui restait l'avantage. Chacun faisait son devoir en

aveugle et ne connaissait souvent la victoire que par l'ordre du jour.

Il en fut surtout ainsi, pour certains régiments, à Iena et à Auerstaëdt. Les Prussiens, qui offraient un front de bataille de six lieues, furent attaqués sur tous les points presque en même temps, et il en résulta une série de combats partiels qui liaient, pour ainsi dire, les deux batailles, l'une livrée par Napoléon, l'autre par le maréchal Davoust.

Notre compagnie, lancée dans un de ces intervalles, avait réussi, après une lutte de plusieurs heures, à débusquer les ennemis d'un village qu'ils n'abandonnèrent qu'après l'avoir incendié. Je poursuivais les derniers tirailleurs qui se retiraient vers l'aile commandée par le prince de Hohenlohe, lorsqu'en voulant escalader une clôture je fus atteint par un coup de feu qui me renversa et me fit perdre connaissance presque instantanément.

Lorsque je repris mes sens, je me trouvai seul au pied du petit mur que j'avais voulu franchir. Les restes des maisons brûlaient encore, quelques cadavres étaient dispersés çà et là, et l'on entendait au loin les grondements du canon et les petillements de la mousqueterie.

Je me soulevai avec peine et je me traînai sur mes genoux, espérant découvrir quelque poste voisin où je trouverais du secours; mais tout était silencieux : évidemment la bataille s'était concentrée aux deux extrémités de la ligne ennemie, et je me trouvais abandonné.

Cette certitude, jointe au sang que j'avais perdu, abattit mon courage; je me vis condamné à périr misérablement au milieu de ce hameau en ruines. Cependant je fis un dernier effort pour gagner une maisonnette isolée, la seule qui eût échappé à la destruction. Les habitants l'avaient sans doute abandonnée avant l'approche des deux armées ennemies, car elle était complétement vide. Les soldats prussiens qui y bivouaquaient la nuit précédente en avaient brisé les portes; les meubles laissés par les propriétaires avaient été mis en pièces et employés à faire du feu. Je ne trouvai partout que les quatre murs et d'informes débris.

De toutes les souffrances que j'éprouvais la soif était la plus intolérable. En traversant la cour j'avais aperçu un puits; mais il était profond, je n'avais aucun moyen d'y puiser, et, nouveau Tantale, je m'étais en vain penché vers cette eau que mes lèvres ne pouvaient atteindre. J'étais à bout de forces et de courage. Ma jambe, roidie par la douleur de la blessure, ne me permettait plus de faire un pas; tout commençait à flotter devant mes yeux, le froid m'avait saisi, et la nuit arrivait. Je gagnai un coin de la pièce du rez-de-chaussée où je me laissai tomber en gémissant. Une sorte d'engourdissement entrecoupé d'atroces douleurs avait passé du corps à l'âme, et, en lui laissant l'entière perception de la souffrance, lui ôtait la faculté de vouloir et d'agir. J'avais, pour ainsi dire, accepté ma misérable situation, j'y demeurais enseveli.

Un temps assez considérable s'écoula ainsi. Je pensais que tout était fini pour moi, lorsque des pas retentirent à la porte de la cabane. Je soulevai la tête avec effort et je voulus jeter un cri d'appel; mais la voix s'éteignit entre mes dents convulsivement serrées. J'aperçus seulement, aux dernières lueurs du soir, un trompette de notre régiment qui venait d'entrer et semblait lui-même chercher un abri. Il franchit le seuil avec précaution, regarda au fond de la pièce, et m'aperçut.

— Un camarade! s'écria-t-il en s'approchant.

Et comme il vit que j'étais blessé :

— Oh! oh! nous avons fait de mauvaises rencontres, ajouta-t-il; quelque balle avec laquelle on aura voulu causer de trop près. Mais comment diable êtes-vous seul ici, loin des ambulances?

Je tâchai de lui expliquer ce qui m'était arrivé.

— Compris, compris, reprit-il; la compagnie a suivi sa pointe sans regarder ce qu'elle laissait derrière elle. C'est comme la mienne, qui tiraillait sur l'aile gauche et qu'un régiment de cavalerie a si bien balayée que je n'en ai même pu retrouver les morceaux.

— Où en est la bataille?

— Je n'en sais rien. Quand je me suis vu seul et que la nuit approchait, j'ai pensé à me choisir une chambre à coucher jusqu'à demain; seulement il me semble que j'aurais pu mieux tomber. Il n'y a pas luxe d'ameublement dans la *cassine :* le plancher pour couette de plume avec la muraille pour traversin! Vous devez trouver le lit un peu militaire.

Je répondis, en balbutiant, que peu importait pour mourir.

— Fi donc! interrompit le trompette qui s'approcha; mourir à cause d'une *quille* endommagée!... Je parie que vous avez soif!

— Je brûle.

— Attendez-moi là; je viens de voir un puits.

Il fit un mouvement vers le seuil; je lui criai que le seau était brisé et la corde disparue.

— N'importe, dit-il, on tâchera de les remplacer. Faut pas qu'il soit dit qu'un Français s'est laissé mourir de la pépie là où il y avait de quoi boire.

Il sortit, et je me retournai vers la muraille, bien certain que ses tentatives seraient inutiles. La longueur de son absence finit même par me faire croire qu'il était reparti; enfin il reparut tenant à deux mains son shako transformé en seau et aux jugulaires duquel pendait un long hart d'osier en guise de corde.

— Victoire! s'écria-t-il, nous avons du liquide! Ça été long, vu que les marchands de l'endroit sont fermés pour cause de démolition; il a fallu tout fabriquer soi-même, mais enfin je suis arrivé. Prenez et buvez à discrétion; la boutique de rafraîchissements est à la porte; nous nous dispenserons seulement de trinquer.

Il me présentait le shako, et je bus avidement. Il m'apprit alors que le canon avait cessé de se faire entendre. La bataille était finie, et, selon toute apparence, à notre avantage; car la ligne occupée la veille par les bivouacs prussiens était abandonnée. Il s'agissait donc seulement d'attendre jusqu'au lendemain des secours qui ne pouvaient me manquer.

En me donnant ces détails encourageants, le trompette cherchait autour de lui les moyens de rendre notre attente moins pénible. Le vent du soir, qui s'engouffrait à travers la porte et la fenêtre brisées, me glaçait : il ressortit un instant, et reparut avec plusieurs vieux *paillis* de couches qu'il fixa aux ouvertures de manière à nous défendre contre le froid de la nuit. Il découvrit ensuite ma blessure, qu'il examina d'un air capable et déclara *très-bonne*, comme aurait pu le faire le major. Il la lava avec soin, et l'enveloppa de nos deux mouchoirs à défaut de bandages. Je le laissai tout faire sans résistance, mais sans remercîments; j'étais tellement abattu par le mal que j'avais perdu l'instinct de la conservation. Couché à terre dans mon coin obscur, j'attendais la fin de ma souffrance avec plus de désir que de crainte. Le trompette, qui était resté un instant penché sur moi, se redressa en secouant la tête.

— Le camarade ne remord guère à la vie, murmura-t-il; et cependant le coffre n'a rien, un peu de plomb seulement dans *le moule de la guêtre*. C'est son mauvais lit qui lui a rabattu le moral... est-ce qu'on ne pourrait donc pas le coucher plus décemment?

Il fit le tour de la chambre, monta à l'étage supérieur, puis redescendit sans avoir rien trouvé.

Quant à moi, plongé dans une demi-somnolence, je suivais ses mouvements comme à travers un brouillard. Par instant je perdais jusqu'au sentiment de sa présence, puis je l'apercevais de nouveau sans bien comprendre ce qu'il faisait. Il me sembla pourtant qu'après avoir examiné une cloison qui divisait le rez-de-chaussée en deux pièces, il travaillait à la démolir. Je vis d'abord tomber sous son sabre la légère charpente de sapin, puis se détacher les larges pans de ser-

pillière... Ici il y eut une interruption dans cette vague lucidité. Quand je repris la connaissance de ce qui m'entourait, le trompette revenait du dehors, et la serpillière avait été transformée par lui en une paillasse qu'il achevait de remplir de mousse et de feuilles. Je le vis l'étendre le long du mur; il vint à moi, m'aida à me soulever, et, peu après, je me sentis couché sur ce lit improvisé.

Le bien-être que j'éprouvai amortit un instant les aiguillons de la douleur, et je m'endormis.

La fin à la prochaine livraison.

LE TARIF DES MÉRITES ET DES FAUTES,

DANS LA SECTE DES TAO-SSÉ.

Les sectateurs de la doctrine de *Lao-tseu* ont sans cesse entre les mains un petit livre intitulé : *Kong-koue-kè*, ou « Tarif des mérites et des fautes; » qui donne une idée exacte et complète des principes qui sont la base de leur morale pratique. On y voit ce qu'ils entendent par *péché* et *devoir*, *vertu* et *vice*, *mérite* et *démérite*, d'une manière plus claire et plus nette que dans aucun des mémoires qu'on peut avoir écrits à ce sujet. C'est ce que démontreront les extraits qui vont suivre. D'après les prescriptions de l'auteur, tout homme doit tenir, par devers lui, un compte régulier, de ses actions de tous les jours. A la fin de l'année, il faut qu'il résume, pour ainsi dire, l'*actif* et le *passif* de sa conduite morale. Si la balance est en sa faveur, elle forme à son profit un *fonds* de mérites à valoir sur l'année suivante. Dans le cas contraire, sa conscience se trouve chargée d'une sorte de *passif* de fautes, qu'il devra liquider, à l'avenir, par un nombre équivalent de bonnes actions.

TARIF DES MÉRITES.

Servir respectueusement son père et sa mère et les nourrir; — pendant dix jours, 1 mérite.

Continuer leurs bons exemples et exécuter leurs intentions; — pour chaque action, 10 mérites.

Les ensevelir et les inhumer dans un lieu convenable; — 100 mérites.

Se faire une position honorable et s'acquitter de ses devoirs de manière à illustrer ses parents; — 100 mérites.

Servir le prince avec droiture et dévouement; — pendant dix jours, 1 mérite.

Prêcher la vertu et par là se rendre utile; — à une province, 100 mérites;

— A tout l'empire, 300 mérites;

— Aux générations futures, 500 mérites.

Obéir aux règlements du souverain, et ne pas résister aux lois; — pour chaque acte, 10 mérites.

Mettre en évidence et employer les hommes sages et vertueux; — pour chaque individu, 50 mérites.

Expulser les hommes pervers et corrompus; — pour chaque individu, 50 mérites.

Remplir une magistrature avec intelligence et désintéressement, et donner aux habitants de son village, l'exemple de la modération et de l'horreur du vice; — pour chaque acte, 20 mérites.

Obéir respectueusement à son précepteur et à ses supérieurs; — pendant dix jours, 1 mérite.

Respecter ses frères aînés, et chérir ses frères cadets; — pour chaque acte, 5 mérites.

Respecter et aimer un frère aîné et un frère cadet d'un autre lit; — 10 mérites.

La bonne harmonie du mari et de la femme; — continuée pendant dix jours, 1 mérite.

S'ils s'exhortent l'un l'autre à faire le bien; — pour chaque acte, 5 mérites.

Faire une promesse à un ami et ne pas lui manquer de parole; — pour une petite affaire, 1 mérite; — pour une grande, 5 mérites.

Ne pas tromper l'attente d'une personne qui nous a confié de l'argent; — pour cent *mas* (cent mas valent 75 francs), 1 mérite.

Si l'on nous a confié le sort d'un orphelin; — 100 mérites.

Se lier avec des amis honnêtes et vertueux; — pour un seul, 10 mérites.

Chasser ou abandonner la société des hommes vicieux; — pour un seul, 10 mérites.

Renvoyer généreusement ses domestiques ou femmes de second rang, et leur procurer une position convenable; — pour une seule, 10 mérites.

Pourvoir à tous leurs besoins; — par chaque centaine de mas, 1 mérite.

Les renvoyer dans la maison de leur mère sans rien demander pour leur rachat; — pour chaque centaine de mas du prix d'achat, 1 mérite.

Instruire ses esclaves et ses servantes et leur apprendre les rites et les devoirs; — pour chaque acte, 2 mérites.

Sauver la vie d'un homme, 100 mérites; — D'un homme vertueux, ou d'un sage éminent, 300 mérites.

Sauver la vie d'un homme atteint d'une maladie mortelle, 50 mérites;

— D'une maladie grave, 30 mérites; — d'une maladie légère, 5 mérites.

L'en sauver à prix d'argent, — nul mérite.

Délivrer un homme de la peine capitale, 100 mérites; — de l'esclavage, 50 mérites; — de l'exil, 40 mérites; — de la bastonnade, 20 mérites; — des verges, 10 mérites.

(Si un homme a été condamné injustement, il y a du mérite à le sauver, mais il n'y en a aucun, si l'accusation est vraie et si son crime est avéré.)

Si quelqu'un est condamné à mort, faire abaisser sa peine jusqu'à l'esclavage, 50 mérites.

Faire abaisser l'esclavage jusqu'à la peine de l'exil, 30 mérites.

Faire abaisser l'exil jusqu'à la peine du bâton, 20 mérites.

Faire abaisser la bastonnade jusqu'à la peine des verges, 10 mérites.

(Si le délit est digne d'indulgence, il y a du mérite à en faire abaisser la peine; il n'y a aucun mérite, s'il s'agit d'un crime impardonnable. Nul mérite aussi si l'on a reçu de l'argent pour faire abaisser la peine).

Lorsqu'on est le chef d'un village, délivrer les habitants d'un malheur, ou saisir un brigand redoutable, 100 mérites.

Sauver des enfants qui se noient, les recueillir et les nourrir; — pour chaque enfant, 50 mérites.

Arracher des enfants des mains d'une personne qui veut les noyer, et leur sauver la vie; — pour chaque enfant, 20 mérites.

Recueillir et inhumer des ossements humains dont nulle famille ne prend soin; — pour chaque individu, 50 mérites.

Donner des terrains aux familles qui n'ont point de lieu de sépulture; — pour chaque individu, 30 mérites.

Acheter des tombes pour les donner gratuitement; — pour chaque dépense de 100 mas, 2 mérites.

Voir des richesses mal acquises, et ne point les prendre lorsqu'on pourrait s'en rendre maître; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Secourir les veufs, les veuves, les orphelins, les vieillards sans enfants, les paralytiques, les aveugles, les indigents; — pour chaque centaine de mas dépensés, 1 mérite.

Faire de menues aumônes jusqu'à la somme de 100 mas, 3 mérites.

Donner à manger aux personnes affamées; — pour chaque repas, 1 mérite.

Donner à boire aux personnes tourmentées de la soif; — dix fois, 1 mérite.



Réchauffer les personnes qui souffrent du froid; — pour chaque individu, 1 mérite.

Dans l'obscurité de la nuit, fournir une lampe allumée; — pour chaque nuit, 1 mérite.

En temps de disette, vendre du riz à un prix réduit; — pour chaque centaine de mas diminuée, 1 mérite.

Faire grâce à ses débiteurs; — pour chaque centaine de mas, 1 mérite.

Lorsque l'intérêt de l'argent prêté s'est accumulé pendant longues années, et que les débiteurs en demandent avec larmes la remise; — pour chaque somme de 200 mas (150 fr.) qu'on leur a diminuée, 1 mérite.

Sauver la vie d'un animal domestique qui peut s'acquitter par son travail envers son libérateur (par exemple un bœuf, un cheval), — pour chaque animal, 20 mérites; — un quadrupède qui ne peut s'acquitter par son travail (par exemple un cochon, un mouton, un daim, un cerf, etc.), 10 mérites; — un oiseau, 3 mérites; — un animal qui vit dans l'eau (par exemple un poisson, une grenouille, une anguille, une huître), 3 mérites.

Lorsqu'on occupe une magistrature, empêcher de tuer des animaux pour la nourriture des hommes; — pendant un jour, 10 mérites.

Exhorter doucement un pêcheur, un chasseur ou un boucher à changer de profession, 3 mérites.

Convertir un de ces hommes, 20 mérites.

Exhorter les hommes à renoncer aux procès, s'il s'agit d'un procès important, 50 mérites; — d'un petit procès, 30 mérites.

Débourser de l'argent pour atteindre ce but; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Exhorter à la paix des hommes qui se battent, 3 mérites.

Empêcher ses fils et petits-fils de faire le mal, détourner ses domestiques où ses hôtes de tromper; — pour chaque fois, 5 mérites.

Lorsqu'on a reçu des bienfaits, ne pas manquer d'en témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'on est fâché contre quelqu'un, ne pas manquer de se réconcilier avec lui; — pour une petite affaire, 30 mérites; — pour une grande affaire, 50 mérites.

Publier les bonnes qualités des autres; — chaque fois, 1 mérite.

Cacher les défauts des autres; — chaque fois, 1 mérite.

Exhorter un homme à se corriger de ses vices et à embrasser la vertu, 2 mérites.

Convertir au bien un homme vicieux, 20 mérites.

Proférer des paroles propres à conduire à la vertu; — pour chaque parole, 3 mérites.

Composer ou publier un livre traitant de la morale ou des effets des actes humains; — pour chaque section, 30 mérites.

L'imprimer et le distribuer gratuitement aux hommes; — pour chaque individu qui l'a ainsi obtenu, 1 mérite.

Communiquer et répandre des traités d'hygiène; — pour chaque section, 3 mérites.

Recueillir sur la route du papier écrit ou imprimé et le brûler; — pour chaque centaine de caractères, 1 mérite.

Porter humblement les habits vieux d'un autre homme; — pour chaque vêtement, 2 mérites.

La fin à une prochaine livraison.

LA MITRE DU CARDINAL DE LORRAINE.

Cette mitre, autrefois conservée au musée de Reims, était, suivant la tradition, celle que le cardinal de Lorraine portait au concile de Trente. En 1669, un orfévre de Reims avait estimé qu'elle valait 45 000 livres, somme qui serait représentée aujourd'hui par celle de 60 000 francs. Toutes les pierreries étaient montées sur drap d'argent, couvert de feuillages d'or, de filigranes et de ciselures d'un travail exquis. En haut, vers la pointe, du côté du front, une figurine de l'archange saint Michel terrassant le dragon était ornée de dix-sept petits diamants estimés 60 écus. Une belle turquoise de vieille roche, et des rubis qui la supportaient, étaient évalués 400 livres. A la bande frontale, le nom de Jésus, en lettres gothiques, était formé de diamants, estimés ensemble 240 écus. Deux émaux, qui accompagnaient cette inscription, représentaient, l'un la Vierge, l'autre l'ange Gabriel, et étaient rehaussés de rubis évalués 60 écus. D'autres rubis balais, des fleurs de lis d'étincelles et de diamants, une multitude de perles fines bordaient cette face de la mitre. L'autre partie n'était pas moins admirable : la figurine d'or écrasant le serpent était décorée de quatorze diamants, et une turquoise qui lui servait de soubassement, était, en 1669, comme celle de l'autre face, prisée 400 livres. La croix de diamant et de rubis de la bande frontale, avec les émeraudes, les topazes, les roses et pierres diverses qui l'accompagnaient, était évaluée 200 écus. On voyait encore au frontal deux jolis émaux, l'un représentant saint Pierre, l'autre saint Christophe; les cabochons de rubis, avec la garniture d'or massif et à jour, émaillé, puis les quarante-six perles qui l'encadraient, étaient prisés 60 écus. Un grand nombre de diamants, de saphirs, de perles fines composaient les bouquets du champ et étaient estimés au prix de 50 écus. Les pendants de la mitre étaient formés de petits vases d'or, feuillages et figurines rehaussés des pierres les plus fines.

Cette œuvre précieuse avait été enfermée, pendant la révolution, avec un saint ciboire en or donné par Louis XIV, et d'autres objets précieux, dans un armoire secrète du musée de Reims. Le 15 ventôse an XII, on découvrit que la mitre, le saint ciboire et tous les autres objets avaient disparu : on n'est jamais parvenu à constater d'une manière certaine les circonstances de cette soustraction.



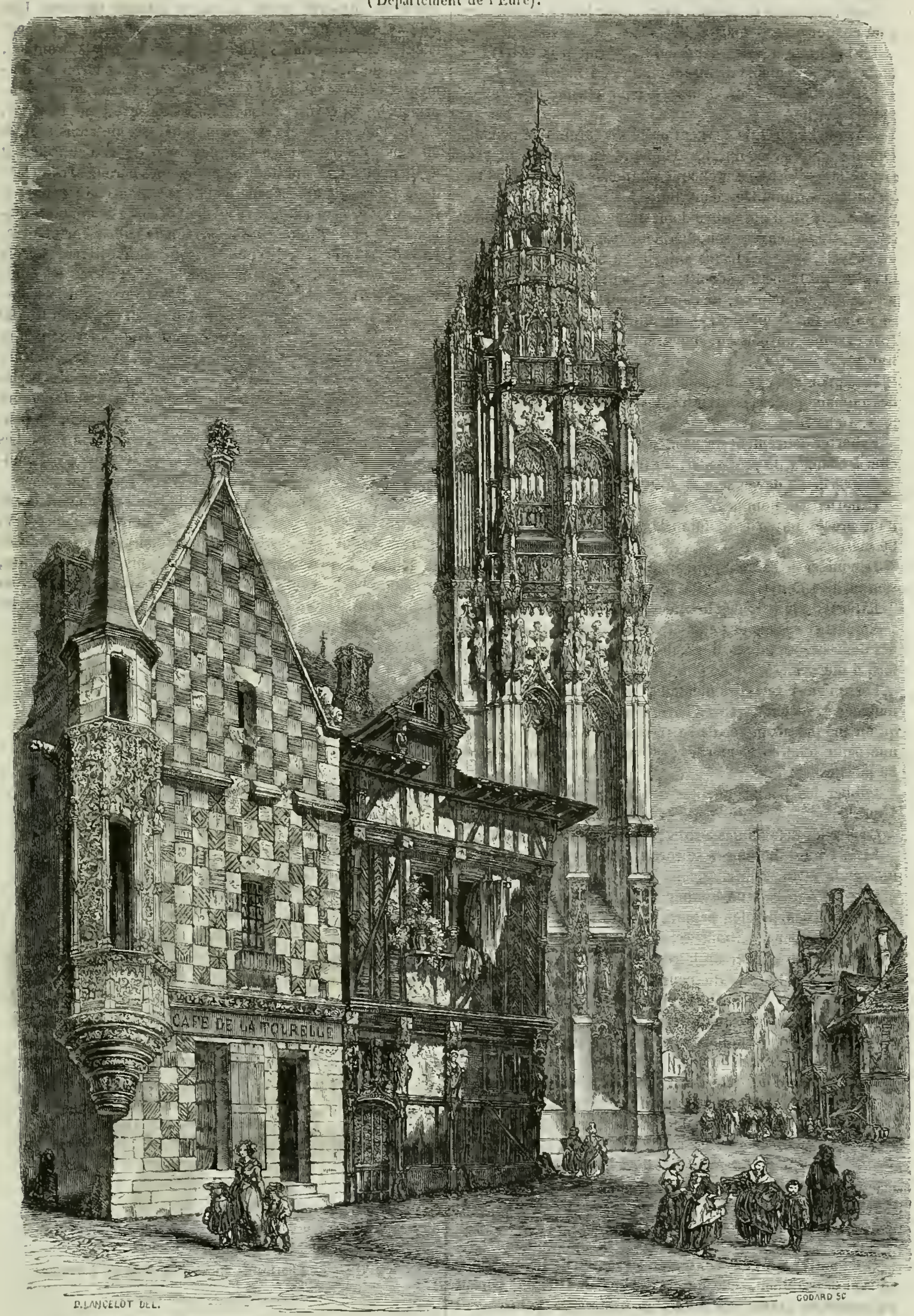
La Mitre de Charles de Guise, cardinal de Lorraine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

VERNEUIL

(Département de l'Eure).



La Tour de la Madeleine, à Verneuil.

La petite ville de Verneuil est située sur le penchant d'un coteau frais et verdoyant, qu'arrosent en partie les eaux de l'Iton et de l'Avre. Au point culminant se dresse la belle tour de la Madeleine qu'entourent les clochers de l'ancienne église

Saint-Jean, de Notre-Dame, de l'Hôpital, d'un couvent sécularisé, et enfin les ruines du vieux donjon. On dirait un géant entouré de ses enfants, un suzerain autour duquel se pressent ses vassaux pour lui rendre hommage.

Verneuil a une origine fort ancienne. Cette ville paraît avoir été fondée par les Romains sur le bord de la voie d'Évreux à Condé, sur l'Iton. Ce n'est toutefois qu'en 1120 que Henri Ier d'Angleterre y fit construire des remparts et des fortifications, dont la trace subsiste encore, pour défendre la frontière de la Normandie contre les invasions des Percherons. En 1132, un tremblement de terre menaça de renverser la ville nouvelle, et dans l'année suivante elle fut en partie incendiée par le tonnerre, ainsi que Chartres, Nogent-le-Rotrou, Alençon et d'autres villes. Toutefois le désastre fut promptement réparé, car Orderic-Vital, qui nous en a transmis le récit, nous apprend aussi qu'en 1141 il fut constaté, par une revue générale, que le nombre des habitants montait à 13 000; encore le mot par lui employé semble-t-il supposer qu'il n'aurait voulu parler que des hommes en état de porter les armes.

L'importance de cette place lui valut d'être plus d'une fois assiégée, prise et saccagée pendant les guerres du moyen âge.

En 1424, une bataille fut gagnée par les Anglais, sous les murs de cette ville. Ils laissèrent sans sépulture les corps de leurs vaillants adversaires: mais un vieux guerrier, vivant en ermite dans les environs, les fit enterrer à ses frais, et fit élever en leur honneur la belle chapelle de Saint-Denis, aujourd'hui détruite. Ce fut un des coups les plus rudes portés à l'indépendance du pays que l'apparition de Jeanne d'Arc devait sauver. Les Anglais gardèrent Verneuil jusqu'en 1449. A cette époque, la garnison n'était composée que de 120 hommes que leurs exactions et leurs brutalités avaient rendus odieux à la population tout entière. Pour suppléer à l'insuffisance de leur nombre, ils forçaient les habitants à faire le service avec eux. Le meunier du moulin des murailles, nommé Jean Bertin, fut battu par eux, parce qu'en faisant le guet il s'était endormi. C'était un homme fier et vigoureux, âgé de quarante-neuf ans, et probablement père de famille; car, d'après une ancienne tradition qui s'est conservée à Verneuil, on dit que les Anglais avaient insulté sa fille. Il jura de se venger et tint parole.

Il s'entendit avec Robert de Floques, capitaine d'Évreux pour les Français; et le 29 juillet, au point du jour, pendant que ses camarades du guet étaient à la messe, il aida les Français à dresser leurs échelles contre la muraille, et à s'introduire dans la ville. Le lendemain, le château fut enlevé d'assaut, et quelques jours après, la *tour grise*, où s'étaient renfermés les derniers soldats anglais, fut forcée de se rendre, faute de vivres.

On voit dans la salle du conseil de ville de Verneuil un portrait du brave Bertin, avec une inscription qui contient le récit abrégé de sa conduite; mais rien n'y indique qu'il ait été par suite pourvu de la charge de vicomte de Verneuil, ainsi que l'ont avancé certains historiens.

Verneuil joua de nouveau un rôle assez important dans les guerres de la Ligue et de la Fronde.

Indépendamment du château, on y comptait trois forteresses solidement construites sur pilotis, et environnées de tous côtés par de larges et profonds fossés remplis d'eau. Chacune de ces citadelles renfermait pour ainsi dire une petite ville dans son enceinte. Au commencement du dix-huitième siècle, on voyait encore onze grosses tours, quarante-trois tourelles et cinq portes principales. Aujourd'hui, il ne reste plus guère de toutes ces fortifications que le redoutable donjon connu sous le nom de *tour grise*.

La tour de la Madeleine, dont nous donnons un dessin, est un des plus beaux monuments du style ogival que possède la Normandie. Cette tour est à jour depuis la galerie carrée. Le quinzième siècle s'y déploie dans toute sa grâce, dans toute sa richesse, dans toute son élégance; rien de plus léger, de plus aérien ne peut se concevoir. Ces frêles arcades, qui se découpent en dentelle sur l'azur du ciel, effrayent l'œil et le charment tout à la fois. Malheureusement toutes les *ouïes* de la galerie ont été bouchées avec de la maçonnerie, et une cloche, soutenue par des triangles en fer et surmontée d'une girouette, couronne le dôme que devait terminer une flèche en pierre. L'ensemble du campanile, même incomplet, produit un effet merveilleux.

On monte deux cent douze marches pour arriver à la seconde galerie; la hauteur totale de la tour est d'environ 60 mètres.

Cette tour fut bâtie, vers la fin du quinzième siècle, par Artus Fillon, né à Verneuil, et mort évêque de Senlis. On suppose qu'une statue, placée à l'orient et représentant un chanoine à genoux, l'aumusse sur le bras, est le portrait du fondateur.

Une illusion d'optique fait paraître cette tour beaucoup plus grosse dans sa partie supérieure qu'à sa base.

L'église n'offre de remarquable, à l'intérieur, que des clefs de voûte assez délicatement travaillées.

Il est bien à craindre que celui qui, dès la première vue, vous traite comme un ami de vingt ans, ne vous traite, au bout de vingt ans, comme un inconnu si vous avez quelque service important à lui demander. J.-J. ROUSSEAU.

LE TROMPETTE.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 358.

Je ne fus réveillé que par une sensation de douce chaleur qui dissipait mon engourdissement. Un feu petillant brillait dans le foyer où le trompette achevait d'entasser les fragments de la cloison.

Je me redressai avec une exclamation de surprise et de plaisir.

— Ah! ah! ça vous ressuscite, dit-il gaiement; vous voyez qu'il y a toujours moyen d'améliorer son bivouac; le tout est de ne pas perdre son temps à contempler les boutons de ses guêtres.

— Vous êtes un magicien! m'écriai-je.

— Un peu, mon vieux, répliqua-t-il, en se fabriquant un siége avec un débris de la charpente détruite; c'est de la magie blanche: on a pour baguette quatre doigts et le pouce. Mais vous croyez peut-être que j'ai allumé ce feu-là uniquement pour nous dégourdir les jointures, que c'est un feu de salon? Erreur, mon cœur! c'est un feu de cuisine, et avant tout destiné à la pot-bouille.

— On avait donc distribué des rations à votre compagnie? demandai-je.

— Des rations de cartouches, répondit le trompette; mais ça ne se mange jamais seul, nous en avons fait part aux Prussiens.

— Où espérez-vous alors trouver des vivres?

— Où? mais ici, parbleu! N'est-ce pas aux vaincus de nourrir les vainqueurs?

Et, comprenant mon geste de doute ironique:

— Ah! vous n'avez pas confiance dans leur garde-manger, continua-t-il. Le fait est que le local est un peu dégarni; mais le vrai Français ne désespère jamais de rien. Pourvu que son général lui distribue son ordinaire de gloire, c'est à lui de se procurer le reste pour manger avec. Tout à l'heure, en ramassant dans le jardin des feuilles sèches à cette fin de vous composer un édredon, j'ai aperçu dans un coin de petits monticules, et je me suis dit: Si ce n'est pas une représentation en relief de la chaîne des Alpes, ça doit être quelque

chose comme des pommes de terre ou autres *minéraux*. Sur quoi, j'ai creusé avec mon briquet, et j'ai amené à la clarté du jour une vingtaine de ces vertueux tubercules. Le tout mitonne là sous les cendres et doit être déjà cuit. Nous allons, en conséquence, procéder au festin. Ohé! maître d'hôtel, vite, le Bénédicité, et servez chaud.

Tout en répétant cette *palabre* soldatesque du ton des loustics de chambrée, le trompette retirait l'une après l'autre de dessous la braise les pommes de terre fumantes, et les rangeait symétriquement sur l'âtre.

Je n'avais rien mangé depuis le matin; leur odeur savoureuse réveilla ma faim suspendue par les douleurs de la blessure. Je fis un effort pour me remettre sur mon séant, et j'allais partager le souper improvisé du trompette, quand je le vis tout à coup dresser la tête et prêter l'oreille.

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

Il m'imposa silence du geste, se leva vivement, courut à son fusil qu'il avait posé contre le mur, et s'avança avec précaution vers la porte.

Dans ce moment je distinguai à mon tour, au dehors, un bruit de pas. Ils se faisaient entendre, puis se taisaient, comme si la personne se fût approchée avec défiance. Enfin pourtant ils s'arrêtèrent près du seuil; il y eut une pause; puis une main souleva lentement le paillis qui fermait l'entrée; un homme portant le costume du pays parut à la porte, regarda à l'intérieur et fit un pas en avant.

Le fusil du trompette appuyé sur sa poitrine l'arrêta court. Il recula avec un cri.

— Pas un mouvement, ou tu es mort! interrompit le soldat.

L'Allemand joignit les mains et bégaya une prière épouvantée.

— Ne tirez pas! criai-je à mon compagnon; il demande grâce.

— J'entends bien, répliqua le trompette; mais il faut savoir ce qui l'amène ici.

— Laissez-le approcher, je lui parlerai.

— Ah! vous savez l'allemand! bravo! Alors, nous allons le faire jaser. Allons, remets-toi, *mein herr*, voici un particulier qui parle ta langue de sauvage. Demandez-lui qui il est, d'où il vient, ce qu'il veut, et s'il peut nous procurer du beurre pour nos pommes de terre.

En parlant ainsi, il avait forcé l'Allemand à s'avancer vers moi. Lorsque celui-ci s'aperçut que j'étais blessé, il affecta beaucoup de compassion, et me demanda, coup sur coup, où j'avais été atteint, si je souffrais, pourquoi je n'avais pas rejoint le camp des Français. Cette dernière question m'amena à savoir que les Prussiens étaient en retraite sur toute la ligne. Le trompette, à qui je fis part de cette bonne nouvelle, cria *Vive l'empereur!* et présenta les armes. L'Allemand m'avoua, de plus, qu'il avait quitté le hameau incendié le matin même, et que la seule maison épargnée, dans laquelle nous nous trouvions, était la sienne. Quant à la cause qui avait pu l'y ramener au milieu de tant de dangers et à une pareille heure, il parut embarrassé de la donner et s'embrouilla dans des explications confuses.

Cependant mon compagnon parut se contenter des raisons données, et invita l'Allemand, avec une sorte de cordialité soldatesque, à s'approcher du foyer.

— Nous avons un peu dégradé la baraque, ajouta-t-il; mais c'est ta faute : il fallait laisser la clef du bûcher.

L'Allemand s'excusa en disant que tout avait été consommé ou détruit par les Prussiens qui occupaient le village. A peine avait-il pu transporter quelques meubles et quelques effets échappés au pillage chez un parent qui habitait plus loin et qui avait consenti à recevoir sa famille.

— Oui, oui, dit le trompette, on connaît ça, *mein herr*. Du temps de la République, les Autrichiens sont aussi venus en France; on s'est battu dans notre village; et ma mère m'a souvent raconté tout ce que les pauvres gens avaient eu à souffrir. La guerre, c'est bon pour le soldat : s'il reçoit des coups il les rend; mais le pékin est toujours battu, et encore faut qu'il paye l'amende. Asseyez-vous là, mon vieux, et, si le cœur vous en dit, mangez, buvez, votre couvert est mis; vous pouvez faire comme chez vous.

La jovialité sans façon du soldat rassura l'Allemand plus que ne l'auraient fait toutes les protestations; il s'assit sur l'âtre, et, après quelques instants d'entretien, il s'écria :

— Par mon salut! messieurs les Français, vous êtes de braves gens!

— Et des gens braves, je m'en flatte, ajouta mon compagnon, qui soufflait sur une pomme de terre trop chaude.

— Tout ruiné que je suis, je veux vous traiter comme mes hôtes, reprit le villageois; attendez-moi là.

— Nous attendons, *mein herr*.

Il traversa la pièce où nous nous trouvions, entra dans un appentis qui lui faisait suite et y resta quelque temps. Le trompette chantonnait sans paraître s'occuper de ce qu'il pouvait y faire : enfin, après une assez longue absence, l'Allemand reparut avec une petite bouteille d'eau-de-vie.

— C'est la dernière, dit-il; je l'avais cachée aux hussards prussiens; mais je ne trouverai pas, pour la boire, une meilleure occasion.

— A la bonne heure! s'écria joyeusement le trompette. Alors, à la santé de l'empereur Napoléon! Tu n'es pas obligé de la porter, *mein herr;* chacun doit téter son saint, comme on dit; mais nous qui sommes de la *grande nation*, nous avons droit de boire au petit caporal.

Il avait embouché la bouteille, à laquelle il fit une longue aspiration, et qu'il me passa ensuite. Je bus une gorgée, puis ce fut le tour de l'Allemand.

L'effet de la brûlante liqueur ne se fit point attendre. Notre sang engourdi commença à circuler plus rapidement, et le frugal souper s'acheva comme un festin.

Quand la petite bouteille fut vide, le villageois se leva et parla de repartir. Il était pressé d'annoncer à sa femme et à ses enfants que leur maison avait échappé à l'incendie général. Je l'engageai à se mettre en route sans retard, et le trompette se joignit à moi. L'Allemand nous souhaita toutes espèces de prospérités, gagna la porte et disparut.

Quand le bruit de ses pas se fut perdu dans le lointain, le trompette, qui bourrait sa pipe près du foyer, regarda vers la porte et fit un mouvement d'épaules.

— Pauvre *mein herr!* dit-il en riant; il a cru me mettre dedans.

— Comment cela? demandai-je étonné.

— Parbleu! croyez-vous que je me sois laissé entortiller dans ses explications? Il savait depuis ce matin que sa *case* n'avait pas été brûlée, ainsi il ne venait point pour s'en assurer.

— Mais quelle intention, alors, lui supposez-vous?

— L'intention, parbleu! elle est claire comme l'eau de roche. Quand les Prussiens sont arrivés, le *mein herr* avait caché ici son magot dans quelque coin.

— Quoi, vous supposez?...

— J'en suis sûr, vu que lorsqu'il est ressorti de l'appentis avec la bouteille, les poches de sa veste avaient gagné une enflure. J'ai pas fait semblant : il aurait pu croire qu'on voulait trinquer pour le trésor comme pour l'eau-de-vie; mais heureusement que je ne mange pas de ce pain-là. Nous sommes des soldats et non des détrousseurs de bourgeois. Si je retourne jamais au village je pourrai y rentrer en disant comme cet autre : *Rien dans les mains, rien dans les poches.* Tout ce que je demande, c'est d'avoir la chance de porter sur la poitrine un petit ruban.

— Ah! vous le méritez! m'écriai-je en lui tendant la main. Lorsque vous êtes entré ici, vous m'avez prouvé ce qu'étaient l'humanité et l'industrie du soldat français; je saurai maintenant ce qu'est son honneur.

FABRICATION DU FER.

Suite.—Voy. p. 349.

LES FOYERS D'AFFINERIE.

La théorie de la fabrication du fer au moyen de la fonte est aussi simple que celle de la fonte au moyen du minerai. La fonte est, comme on le sait, une combinaison de fer et de charbon ; il est donc évident qu'il suffit d'en retirer le charbon pour avoir du fer métallique. Or, à la chaleur, le charbon a plus d'affinité que le fer pour l'oxygène de l'air ; d'où il suit qu'en faisant brûler de la fonte, le charbon se brûlerait avant le fer. C'est là, en deux mots, toute la théorie de l'affinage.

Le foyer d'affinerie ressemble à une forge ordinaire ; mais sur la plate-forme de la forge, devant les tuyères des soufflets, est pratiqué un trou carré ou creuset, plus ou moins profond, suivant les pays, et destiné à recevoir la fonte. Le tout est



Les Forgerons. — Toilette du dimanche.

surmonté d'une grande cheminée, et sur les côtés se trouvent placées les tuyères qui amènent dans le creuset le vent des soufflets. Pour commencer l'opération, l'on remplit le creuset de charbon, et, à l'aide du vent des soufflets, on allume un bon feu ; on avance dans ce brasier l'extrémité de la gueuse qui ne tarde pas à entrer en fusion et à couler au fond du creuset. Là elle est soumise à un vent plongeant envoyé par une tuyère inclinée, et le forgeron, à l'aide d'un ringard, le remue continuellement pour en exposer successivement toutes les parties à cet air vif et ardent. Le phénomène que nous indiquions dans la théorie se produit alors avec énergie. Le charbon contenu dans la fonte se brûle peu à peu, et il reste du fer. Comme le fer est infusible, à mesure que le fer se forme, la masse perd sa liquidité et se coagule, et l'on juge du degré où en est l'opération au plus ou moins de résistance qu'oppose la masse à l'action du ringard. On ne peut pas empêcher qu'il ne se brûle une petite quantité de fer ; et ce fer brûlé ou oxydé, en se combinant avec les cendres du charbon et avec diverses autres substances étrangères que contenait la fonte, donne ce que l'on nomme les scories, c'est-à-dire une espèce de verre noir ou de crasse que le forgeron a soin de faire écouler de temps en temps.

Quelque soin que l'on prenne, comme la masse de fer résulte d'une multitude de petits grumeaux qui se sont formés et réunis successivement, on ne peut empêcher qu'il ne se trouve une certaine quantité de scories dans l'intérieur de la masse. C'est pour expulser ces scories qui nuiraient considérablement à la qualité du fer, et en même temps pour achever de donner à la masse toute sa compacité, que l'on fait usage du marteau. A cet effet, lorsque le maître forgeron juge que son fer est suffisamment préparé, il retire la masse du sein du creuset en se faisant aider par son second. Cette masse informe, boursouflée, couverte çà et là de scories, d'une température qui lui donne un éclat d'un blanc vif, est ce qu'on appelle la *loupe*. M. Bonhommé, dans le second des dessins joints à cet article, a représenté fort heureusement l'intérieur d'une forge, à l'instant où les deux forgerons viennent de faire sortir la loupe de l'intérieur du creuset et la font glisser, à l'aide de leurs ringards, sur la plate-forme, pour la conduire de là, en la traînant sur le sol de l'usine, sous le marteau.

Le marteau est une masse de fonte de 5 à 600 kilogrammes qui frappe à coups redoublés sur une énorme enclume. C'est lui qui, par ses battements retentissant au loin le jour et la nuit, à intervalles périodiques, achève de donner à un pays de forges le caractère qui le distingue. Le marteau est emmanché à une énorme poutre qui tourne autour d'un axe placé à son extrémité : une roue armée de grosses dents ou cames, placée à côté du manche du marteau, lui imprime le mouvement, et elle est mue elle-même par une roue hydraulique de la forme des roues de moulin, sous laquelle on laisse venir l'eau au moment où l'on veut faire marcher le marteau. A l'instant où le mouvement commence, une des cames s'engage sous le manche du marteau et le soulève, puis un instant après elle se dégage et le marteau retombe de tout son poids, jusqu'à ce qu'une nouvelle came se présentant, il soit soulevé de nouveau. Pour augmenter la force de la chute, on place au-dessus du marteau une pièce de bois élastique et fixée seulement par l'extrémité opposée au marteau. Le marteau, dans la partie supérieure de son ascension, vient presser contre l'extrémité libre de la poutre, et à l'instant où la came se dérobe, cette extrémité presse à son tour sur le marteau comme un ressort et le rabat avec violence. Le forgeur, armé d'une forte tenaille, tourne et retourne sa masse de fer sur l'enclume pendant que le marteau est en l'air, et un enfant, placé près de lui, tenant une perche qui communique avec la vanne, fait arriver, sur son ordre, plus ou moins d'eau sous la roue, et accélère ou retarde à volonté les battements. Le marteau, malgré son énorme masse et l'effrayante brutalité de ses coups, va donc pour ainsi dire à la main de l'enfant. Tous ces détails sont parfaitement représentés sur notre dessin.



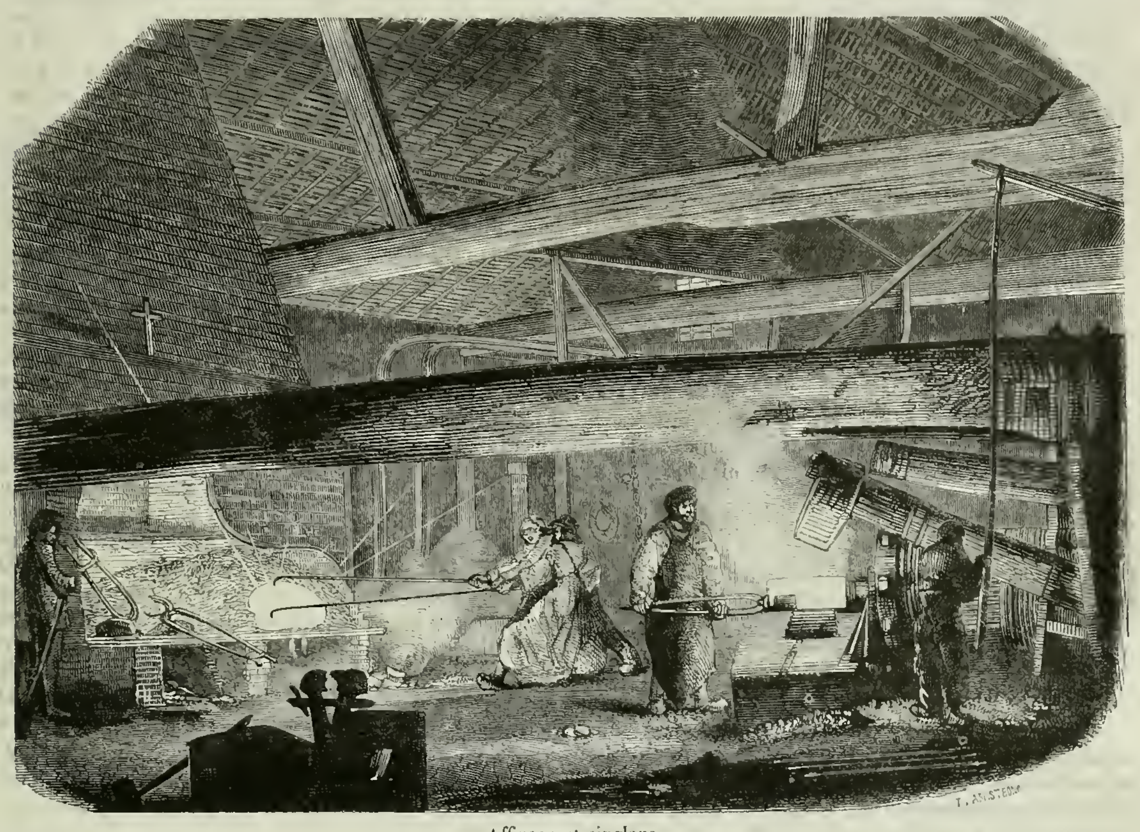
Fabrication du petit fer au martinet.

Quelque hâte que l'on mette à accélérer le cinglage, la loupe ne tarde pas à se refroidir, et tout ce que l'on peut faire à la première fois, c'est d'en extraire les scories que chaque coup de marteau fait suinter, et en même temps de la comprimer en lui donnant une forme allongée. On la reporte dans le foyer pour la réchauffer, et après cette chaude, on la conduit de nouveau sous le marteau, qui, cette fois, la met en grosses barres.

On coupe ces barres par morceaux, et en les réchauffant de nouveau, on en fait ou des barres ordinaires ou ce que l'on appelle du petit fer. Pour cette opération, on emploie un marteau plus léger que le précédent et animé d'uu mouvement beaucoup plus vif. C'est ce que l'on appelle le martinet, dont les battements accélérés font un si frappant con-

traste avec les battements lourds et comptés du gros marteau. Ordinairement c'est dans une usine séparée de la première que s'effectue ce second travail ; il achève de mettre les produits du minerai dans l'état où la forge les verse dans le commerce, pour y servir aux mille usages que nous avons donnés à ce métal, le plus précieux assurément des métaux.

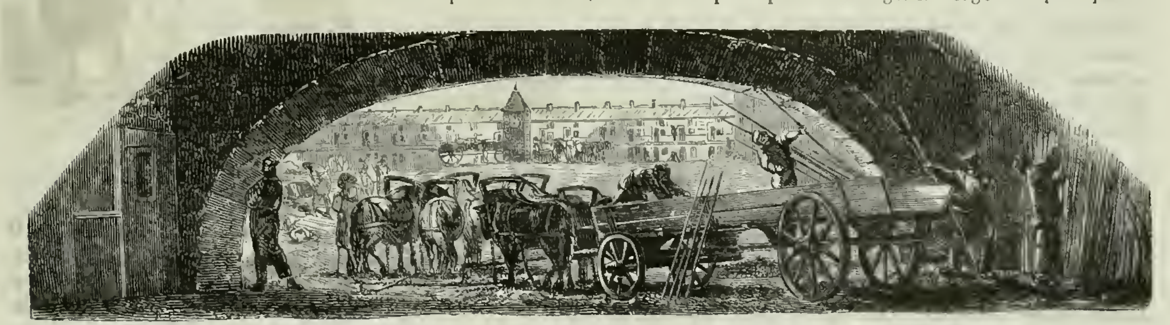
Suivant l'abondance des cours d'eaux, qui sont ici la condition principale, plus encore que pour les hauts fourneaux, puisqu'ils donnent le vent au creuset et le mouvement aux marteaux, les foyers d'affinerie sont joints aux hauts fourneaux ou s'en trouvent séparés. La facilité de l'approvisionnement est aussi une raison déterminante, car le transport du charbon en augmente bien vite la valeur. Mais rien n'a plus de charme qu'un pays de forges, quand ces diverses usines



Affinage et cinglage.

se trouvent rapprochées sur un même ruisseau, au milieu des prairies encaissées par les collines chargées des bois qui fournissent le combustible. Toute la vallée est couverte d'une population heureuse ; les charrois de toute nature, de charbon, de minerai, de fer en barres, couvrent les chemins ; les fumées des charbonniers s'élèvent du sein des bois et communiquent à l'air un léger parfum qui étonne et ne déplaît point ; les battements des marteaux viennent ébranler par intervalles l'atmosphère et signaler la puissance de l'homme. Le voyageur s'arrête, en se recueillant, et admire le génie de l'homme qui, sur la découverte presque inexplicable des propriétés de cette pierre brute qu'on appelle le minerai, a su fonder une industrie si utile au développement de tous les arts et au bien-être de la société.

La plupart du temps, la présence d'une forge suffit pour déterminer le principe d'un village. La forge n'emploie pas tout



Vue de l'usine.— Chargement du fer en barres.

le monde, mais on ne s'en trouve que mieux. Les pères de famille sont occupés à l'affinage, au haut fourneau, aux charrois, au charbonnage, à l'abattage des bois : les femmes et les enfants n'ont que peu de travail dans l'industrie ; mais il leur reste celui de l'agriculture. Chaque famille a sa maison, son jardin, son petit champ, souvent sa vache. C'est de l'aisance, c'est de la liberté, c'est du bonheur. Heureuses populations qui vivez en paix d'un tel travail dans les retraites tranquilles de vos forêts, hâtez-vous de jouir de ces jours de bonheur, et craignez que le génie anglais ne vienne bientôt renverser cet ordre champêtre, agrandir votre industrie, la perfectionner, multiplier les bénéfices du propriétaire ou de la compagnie, mais en définitive changer en une vie toute mécanique votre vie si simple et si heureuse ! Si l'Assemblée nationale n'y met ordre, vous ne connaîtrez bientôt plus le repos, les joies, les devoirs, ni même la toilette du dimanche !

DE L'ÉTUDE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Deuxième article.—Voy. p. 95.

Les animaux utiles à l'homme peuvent être considérés sous un autre point de vue que celui de leur utilité : c'est sous le point de vue, très-intéressant aussi, de la manière dont ils sont tenus par l'homme. Ainsi les uns sont simplement acquis, ce sont ceux que l'on se procure par la chasse et par la pêche pour leur chair, pour leur fourrure ou leur plumage, pour leur coquille. Les autres, qui sont proprement ceux dont il s'agit ici, sont au contraire possédés ; et comme ils sont susceptibles de l'être à des degrés divers, il y a là le principe d'une classification. On peut en effet distinguer trois états différents ; celui de captivité, celui d'apprivoisement, celui de domesticité proprement dite.

Le premier état est celui des animaux qui ont été simplement enlevés à la vie sauvage. Ils ne sont pas essentiellement modifiés : ils sont prisonniers de l'homme, retenus malgré eux, voilà tout. Le but de l'homme est de les avoir sous sa main, pour obtenir d'eux plus facilement les produits qu'il peut en retirer, ou même pour les mettre dans des conditions qui le satisfassent davantage. Ainsi dans certaines parties de l'Afrique, on s'empare des autruches et des marabouts pour faire la récolte de leurs plumes et les obtenir plus fraîches que dans la condition de la vie sauvage ; ailleurs on retient en captivité des civettes pour récolter de temps en temps le produit odorant qu'elles dégagent. Enfin on met quelquefois en cage des ortolans, des cailles et d'autres oiseaux pour les engraisser, et c'est là un genre d'industrie qui, chez les Romains, s'était élevé, comme l'on sait, à des proportions considérables.

Le second état est celui des animaux apprivoisés ou dressés. Ceux-ci n'ont pas seulement un possesseur, ils ont un maître. Les premiers peuvent être considérés comme des prisonniers de guerre qui ne cherchent qu'à s'enfuir ; les seconds sont des serfs qui courbent la tête sous le joug et s'y résignent. Il n'est plus nécessaire de les tenir renfermés. Tandis que tous les animaux sont à peu près passibles du premier état, il n'y en a qu'un certain nombre qui soient capables du second, car il leur faut une certaine intelligence pour pouvoir reconnaître, c'est-à-dire distinguer nettement la personne du maître. Cependant on peut poser en règle générale que tous les mammifères et tous les oiseaux peuvent être apprivoisés. Certains poissons, certains reptiles, même certains insectes des rangs supérieurs (qui ne connaît l'araignée de Pellisson ?) peuvent l'être aussi, mais d'une manière naturellement très-bornée.

Les animaux de ce groupe sont déjà beaucoup plus utiles à l'homme que ceux du groupe précédent. Ainsi on les voit employés à la chasse, comme le guépard, comme les faucons ; à la pêche, comme le sont à la Chine les cormorans, et comme la loutre l'a été quelquefois. On les voit même employés comme auxiliaires de premier ordre, et le plus bel exemple que l'on en puisse citer est l'éléphant.

Mais y a-t-il donc une si grande différence entre cet animal et les animaux domestiques, comme le chameau par exemple, dont les services se rapprochent tellement des siens? Cette différence, loin d'être peu de chose, est si considérable que l'on peut dire que les apprivoisés, quels qu'ils soient, forment un groupe plus voisin de celui des captifs que de celui des domestiques proprement dits. Dans les deux premiers groupes, l'homme ne possède en effet que des individus ; dans le dernier il possède des races. Ainsi des chasseurs se rendent dans une forêt, ils s'emparent d'un éléphant, ils le dressent, ils en font un serviteur docile qui pendant quelques années aide l'homme parfaitement ; mais après ce temps l'animal meurt, et bientôt il n'en reste rien. Il n'a pas laissé de postérité, et si l'on veut un nouveau serviteur, il faut retourner aux forêts et recommencer le même travail de capture et d'apprivoisement. Ce que font encore aujourd'hui les Indiens pour l'éléphant, nos ancêtres l'ont fait dans les temps les plus reculés pour le cheval. Mais au lieu de ne s'occuper que d'un seul individu, ils se sont occupés de sa race, de sa reproduction ; et l'animal qui avait été conquis par quelques hommes, est devenu, si l'on peut ainsi dire, la propriété du genre humain tout entier. C'est une possession qui s'est étendue et perpétuée.

On doit en effet poser en principe que dès que l'homme s'est rendu maître d'une race, cette race est conquise non-seulement pour tous les temps mais pour tous les pays. Une espèce une fois acquise de cette manière ne demeure plus exactement la même que dans l'état de nature. Les nouvelles générations se modifient pour se mettre en harmonie avec les circonstances nouvelles qui leur sont imposées ; et de proche en proche, en se modifiant graduellement elles finissent par s'accommoder aux climats les plus opposés à ceux dans lesquels la nature avait fait naître leurs ascendants. Aussi, en généralisant l'expression de Buffon sur le cheval, peut-on dire que les races domestiques sont la plus noble conquête de l'homme sur la nature. Elles le font en quelque façon participer à la magnificence du pouvoir créateur. Il saisit au milieu des déserts le chacal, et voilà le chien, avec ses innombrables variétés, qui se répand, en s'y adaptant par son organisation, jusque dans les glaces du Nord. Il ravit le farouche et rapide mouflon aux sommités les plus inaccessibles des montagnes, et voilà, grâce aux transformations extraordinaires de ce type sauvage, les troupeaux de moutons avec leurs toisons si variées qui remplissent nos friches et nos prairies. Il n'y a pas de limite aux essais qui peuvent être tentés, et il n'y en a pas non plus aux déplacements qui peuvent être imposés aux espèces conquises. Le chien, le cheval, le bœuf, le coq sont originaires des contrées chaudes de l'Asie ; ils occupent aujourd'hui tout le globe, même ses parties les plus froides.

On peut reconnaître combien ce sujet, malgré son importance, est nouveau dans la science, en voyant que le mot même d'animal domestique n'est pas encore nettement défini dans la langue. Les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie, qui est pour nous une sorte de code à cet égard, nommaient *domestique* « l'animal qui vit dans ou autour de la maison ; » ce qui comprendrait dans cette classe, les rats, les mouches et une multitude d'hôtes ou plutôt de parasites non moins désagréables, qui, loin d'être près de nous par notre volonté, y sont malgré nous et qui, tout à l'opposé de serviteurs, sont de vrais tyrans. Dans son dernier travail l'Académie a spécifié qu'ils devaient être élevés et nourris dans la maison ; mais cet amendement ne suffit pas encore, car il est évident qu'un jeune lion élevé dans une cage sera toujours quelque chose de fort différent de ce que nous appelons proprement animal domestique comme le chien ou le chat. Il faut donc nécessairement, pour obtenir une définition suffisante, à la condition de l'apprivoisement ajouter celle du maintien, par la reproduction, des qualités particulières acquises par les parents. Ce qui constitue véritablement la domestication, c'est que la race s'est apprivoisée et appropriée à nos usages à tout jamais.

La liste des espèces qu'il faut comprendre sous ce nom ainsi défini est malheureusement trop courte. Tout compté, il ne s'en trouve que quarante ; et chose remarquable, tout ce qu'il y a de capital dans cette œuvre, se trouve accompli de toute antiquité. Que l'on cherche l'histoire de la domestication de nos animaux les plus utiles, elle nous échappera parce que cette domestication est le fait des époques antéhistoriques. A peine si l'histoire ancienne nous donne témoignage de quelques conquêtes secondaires, comme celles du paon, du faisan, de la pintade. La mythologie elle-même qui, sous ses formes symboliques, est en quelque sorte la première des histoires, ne nous a pas conservé la moindre lumière à cet égard. Les anciens, qui ont divinisé les inventeurs des pre-

mières notions de l'agriculture et des arts, ont passé sous silence la première domestication des animaux, comme s'ils étaient d'une époque trop reculée pour être atteints même de cette manière. Hercule est demeuré célèbre comme ayant purgé la terre des animaux les plus hostiles à l'homme. Mais quel était celui qui méritait le plus de reconnaissance, du chasseur qui avait mis à mort le sanglier d'Erymanthe ou du modeste agriculteur qui avait su à force de soins l'assouplir et en faire le cochon domestique?

Depuis l'antiquité jusqu'à la découverte de l'Amérique, on ne trouve à enregistrer que deux conquêtes, peu brillantes assurément, le serin des Canaries et l'oie de Guinée qui n'est guère qu'une répétition de l'oie commune. C'est le fruit du seizième siècle. L'Amérique, en s'ouvrant à l'Europe avec des types tout nouveaux, semble naturellement devoir marquer une ère singulière de progrès. Mais de tant d'animaux utiles qu'elle nous découvre, quelques-uns même déjà domestiques comme le lama, il n'y en a qu'un de quelque valeur qui soit acquis; c'est le dindon. Il ne reste ensuite à mentionner que le canard de Barbarie et le cochon d'Inde; et cette liste si courte se clôt au dix-huitième siècle par les deux faisans de la Chine, oiseaux d'ornement, mais plus encore de luxe.

Ainsi, en résumé, l'histoire de la domestication nous conduit à ce résultat singulier que, tandis que tout est soumis à une loi de progrès dans les sociétés humaines, cette branche de notre puissance subit seule une loi de décadence. C'est à l'origine du genre humain que se témoigne sa sève principale, et depuis lors elle s'affaiblit peu à peu, jusqu'à ce que dans ces derniers temps elle vienne à néant tout à fait. Les esprits peu zélés pour les nouveautés tirent précisément de là une objection contre toute tentative ultérieure, prétendant que, puisqu'on s'est accordé depuis longtemps à ne plus rien faire, c'est qu'apparemment l'on a jugé que tout ce qu'il était utile de faire était fait. C'est une objection à laquelle M. Geoffroy Saint-Hilaire est bien éloigné de se rendre, et, comme il l'a fort bien dit, chacune de ses leçons, en montrant soit les nouvelles espèces qu'on peut rendre domestiques, soit les améliorations que l'on peut apporter à celles qui le sont déjà, doit servir de réponse. En attendant, il en propose une tout à fait générale qui consiste à dire que, sur nos quarante espèces domestiques, il y en a trente-six qui proviennent originairement de l'hémisphère septentrional, et que, comme l'hémisphère austral a cependant des espèces sauvages qui lui sont spéciales et qui diffèrent beaucoup de celles de notre hémisphère, il n'est pas vraisemblable que son contingent doive se borner à quatre types seulement. La réponse est juste, et je ne doute pas que si la civilisation, au lieu de suivre son développement dans notre hémisphère, avait dû le suivre dans l'autre, le nombre des animaux domestiques provenant des régions australes ne fût incomparablement plus considérable. Mais si la place est prise par d'autres espèces déjà répandues partout et dans ces régions mêmes, n'est-il pas naturel que les hommes déploient moins de zèle à conquérir les nouvelles espèces, précisément parce qu'ils y ont moins d'intérêt? S'ils n'avaient pas le mouton, ils seraient tout autrement empressés de posséder le lama, ou même le kanguroo, de même qu'ils courraient ardemment après le zèbre s'ils ne jouissaient du cheval.

Il faut bien qu'il y ait une raison à ce ralentissement singulier des conquêtes de l'homme sur la nature sauvage, et il n'y en a pas d'autre que l'espèce d'indifférence où il est tombé à cet égard, une fois qu'il a eu en sa possession non pas même les quarante espèces dont il jouit aujourd'hui, mais celles dont il s'est trouvé maître dès l'antiquité. Ayant le cheval pour le porter ou le voiturer, le bœuf pour labourer son champ, la vache pour lui donner son lait, le mouton sa laine, la poule ses œufs; outre les précédents, le cochon pour servir à ses repas; enfin le chat et le chien pour commensaux, tous les services qu'il pouvait demander au règne animal asservi lui étaient à peu près rendus. Dès lors c'était en quelque sorte une affaire de luxe de varier au delà le nombre de ses serviteurs, comme dans ces grandes maisons où la variété des domestiques n'est qu'un cumul d'apparat. Mais ce qui était de peu de valeur pour un degré moyen de civilisation, devient au contraire de premier ordre pour une civilisation plus avancée. Ce ne doit pas être une médiocre jouissance pour l'homme, ne fût-ce qu'à un point de vue d'art et de dignité, de voir réunis autour de lui et prêts à le servir tous les autres habitants de la terre. C'est ainsi qu'on se peignait le premier homme dans l'Eden; c'est ainsi qu'on doit se peindre nos descendants, dans un avenir qu'il serait glorieux pour nous de leur préparer.

AGE DES MONUMENTS (1).

L'âge d'un édifice n'est pas toujours facile à reconnaître. Les traditions sont souvent trompeuses quand elles remontent à une époque un peu reculée; les documents mêmes ne sont pas toujours bien certains. On a falsifié au moyen âge des pièces plus importantes que celles qui se rapportent à la construction d'une église; et l'on conçoit combien ici le chroniqueur, mû par quelque intérêt particulier ou par un zèle déplacé *pour l'honneur de son église*, à l'abri du contrôle de la publicité, pouvait aisément consigner dans son livre des erreurs involontaires ou calculées qui plus tard sont devenues des preuves pour le vulgaire, et des embûches ou au moins des embarras pour l'érudit.

Il ne faut donc généralement admettre les dates écrites, à moins qu'il ne s'agisse de titres authentiques ayant une date certaine, qu'avec beaucoup de circonspection, lorsque surtout elles paraissent en désaccord avec le style des monuments. Le style est la véritable pierre de touche des documents écrits, et son étude a déjà ruiné bien des échafaudages établis par la seule critique littéraire.

D'une autre part, lors de la construction des premières églises, les architectes se complurent souvent à employer des fragments de temples païens démolis ou ruinés, dont les débris étaient alors nombreux; plus tard, les siècles ont, en beaucoup d'endroits, successivement altéré la physionomie des anciens édifices par des additions, des interpolations, des remaniements: il est donc nécessaire d'apprendre à reconnaître toutes ces circonstances à la simple inspection d'un monument, sans quoi mille incidents pourraient souvent entraîner à des conjectures fort éloignées de la vérité.

Il est encore une observation à faire: les changements, les modifications de l'art et de la science du constructeur, ne se sont pas manifestés à jour donné sur toute la surface de la France. Telles provinces ont été bien plus résistantes que d'autres aux innovations, ou ne les ont adoptées qu'en leur imprimant un cachet particulier; il en est aussi qui, après avoir été longtemps stationnaires, ont accepté tout d'un coup l'art des provinces voisines, mais en choisissant une époque déjà passée. L'archéophile qui n'est pas familier avec cette histoire de la science, ou qui n'en tient pas compte, commet souvent de graves erreurs.

DES JETOIRS OU JETONS A CALCULER.

Les premières opérations de calcul ont été faites avec des cailloux, de petits coquillages et d'autres menus objets qu'il est facile de se procurer et de manier. C'est du perfectionnement successif de ces procédés grossiers qu'est né, en fin de compte, l'admirable système de numération chiffrée, que nous attribuons si mal à propos aux Arabes. Mais il est bon d'observer que, pour certaines opérations et pour l'addition surtout, l'emploi d'une numération matérielle n'est pas à rejeter d'une manière absolue, et peut même

(1) Extrait du Nouveau manuel complet de l'architecte des monuments religieux, par J.-P. Schmit. 1845.

offrir certains avantages, entre autres celui d'éviter toute contention d'esprit. C'est pour cela que le *soan-pan* des Chinois, le *stchote* des Russes (voy. 1839, p. 87) sont encore usités aujourd'hui. Chez nous-mêmes l'usage de calculer avec des jetons s'est conservé fort tard, comme le prouve la scène où Molière représente Argan réglant le mémoire de son apothicaire. Cet usage que nous tenions des anciens Romains était répandu dans l'Europe entière au moyen âge.

Le mot latin *calculus* signifie, à proprement parler, caillou, petite pierre; il est facile de comprendre maintenant comment ce nom, donné d'abord aux jetons qui ont remplacé les cailloux, a fini par désigner les opérations mêmes, au lieu des objets que l'on y employait.

Quant au mot *jeton*, il vient évidemment du verbe *jeter*. Dans les administrations, à la Chambre des comptes, par exemple, chaque conseiller et auditeur, muni d'une bourse de jetons, suivait attentivement la lecture qui était faite, et exprimait les chiffres en jetant devant lui, dans un ordre convenu, les pièces que contenait une bourse spéciale; ensuite il *déjetait*, c'est-à-dire qu'il faisait l'addition.

De même que les cartes à jouer portaient pour devises des exhortations à la loyauté et à l'attention dans le jeu: *Leauté due; En toi te fye;* les jetons disaient aux magistrats et aux financiers: *Entendez bien loyaument aux comptes*, ou *gardez-vous bien des mescomptes.* Tel est à peu près le sens des devises en vieil allemand, gravées sur les deux faces du jeton que représente notre figure 1, d'après les Mémoires de la Société éduenne (Autun et Paris, 1845, in-8).

Promptement, bien et loyalement,
Fais ton geet avec exactitude.

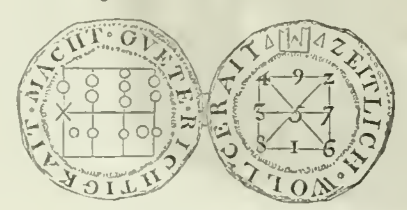


Fig. 1. Ancien jeton à compter.

Une des faces du jeton représente le tableau à compter au moyen des jetoirs. Ce tableau était composé d'une série de lignes parallèles sur lesquelles on devait poser les jetons qui prenaient, en allant dans un sens convenu d'avance, des valeurs en progression décuple. Une droite, à laquelle on donnait le nom d'*arbre*, partageait en deux la figure. Dans notre jeton, on voit au-dessus de l'arbre qui est indiqué par une croix ×, de petits ronds disposés de manière à exprimer le nombre 1232; car il y a 2 ronds à droite, ensuite 3 qui expriment des dizaines, puis 2 qui expriment des centaines, puis 1 qui exprime des mille.

Au-dessous de l'arbre, on voit des ronds placés entre les lignes tracées sur la figure. Dans cette position intermédiaire, un jeton ne valait que 5 unités du rang de celles qui étaient placées à sa droite. Ainsi, dans notre figure, il y a *un* jeton sur la ligne des unités, *un* qui vaut *cinq* entre la ligne des unités et celle des dizaines; total, *six; un* sur la ligne des dizaines, *un* sur la ligne des centaines, *un* qui vaut *cinq* à gauche de la ligne des centaines; total, *six*. Le nombre qu'expriment les petits ronds de la partie inférieure de la figure est donc de 616.

Le revers du jeton porte un *carré magique* dans lequel les chiffres de 1 à 9 sont disposés de telle sorte qu'en les additionnant en ligne droite, on trouve toujours la même somme 15.

Les livres où l'on enseignait l'art de calculer par les jetons sont peu connus aujourd'hui. L'un des plus anciens est dû à l'Espagnol Jean Martin, le même qui fut depuis cardinal et archevêque de Tolède, et dont le nom de *Guizen* (caillou) avait été traduit en latin par le mot de *Siliceus.* Notre fig. 2 est la reproduction exacte d'un exemple donné par l'édition de ce livre qu'Oronce Finé publia à Paris en 1514, sous le titre de *Arithmetica Joannis Martini Silicei, in theoricen et praxim scissa* (in-8 non paginé, rare). Dans cette figure, où il s'agissait de représenter le nombre complexe 237 ducats 173 francs 19 deniers, les unités de différente nature vont en progressant de droite à gauche; et, dans une même catégorie, elles progressent aussi de bas en haut.

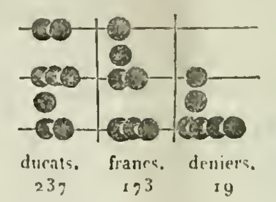


Fig. 2. Nombre écrit avec des jetons, d'après Martin Siliceus. (Fac-simile.)

Pour terminer par un exemple, nous empruntons encore les détails d'une multiplication au traité curieux et assez rare intitulé : *l'Arithmétique de Jean Trenchant départie en trois livres, avec l'art de calculer aux getons* (Lyon, 1608). Notre figure 3 est un fac-similé de la figure donnée à la page 372 de ce traité.

L'*arbre* ou ligne médiane porte, à partir du bas, les signes qui indiquent respectivement les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les dizaines de mille. D'après ce qui a été dit précédemment, les jetons placés à gauche de l'arbre indiquent le nombre 763. Pour multiplier ce nombre par 46, on commence par le bas; on enlève un jeton et on pose 46 à droite de l'arbre; on continue à enlever ainsi successivement tous les jetons de bas en haut en remplaçant chacun d'eux par le nombre 46 placé à droite de l'arbre, et au même

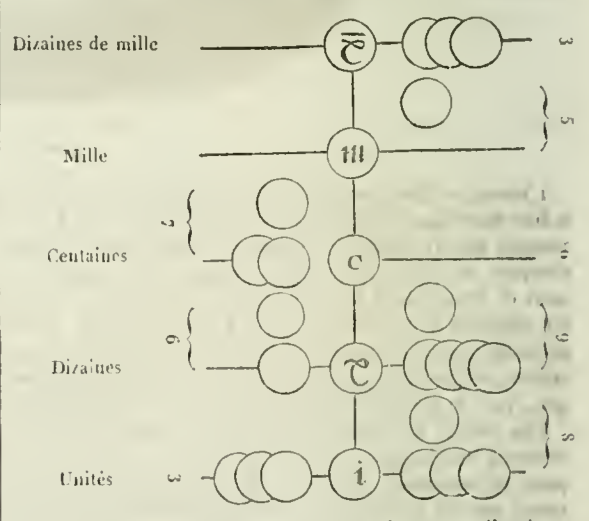


Fig. 3. Exemple de multiplication par les jetons, d'après Jean Trenchant. (Fac-simile.)

rang que le jeton enlevé. Ainsi, pour un jeton enlevé à gauche de l'arbre, sur la ligne des centaines, on placera 6 à droite sur la même ligne, et 4 sur la ligne immédiatement supérieure. On fait d'ailleurs les réductions au fur et à mesure, de manière que le nombre des jetons d'une ligne n'excède jamais 4, et on arrive ainsi au produit 35 098 qui se trouve indiqué sur la figure par la position des jetons à droite de l'arbre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA TACHE.



Le Soir, après le travail.

L'oiseau vit libre dans les airs, le poisson dans les eaux, la bête fauve dans les forêts ; pour eux, l'existence n'a d'autre résultat que l'existence elle-même ; l'homme seul, ici-bas, s'impose une *tâche*. Dieu n'a assigné qu'à lui ces buts lointains et fuyants qu'il faut poursuivre à travers les fatigues, les obstacles et les dangers. C'est à la fois sa dette et son privilége ; sa dette, parce qu'il n'y atteint qu'à force de sacrifice ; son privilége, parce qu'il lui crée des devoirs, alors que, pour le reste de la création, il n'y a que des instincts.

Une *tâche !* ah ! heureux qui a su reconnaître celle qui revient à tout homme ! heureux qui a compris qu'il n'était point né seulement pour vivre lui-même, mais pour faire vivre ; que s'il grandissait, c'était pour abriter de plus petits à son ombre, et que le monde était un champ à ensemencer de ses actions ! Pour celui-là, la route pourra être difficile, et l'effort douloureux ; mais comme son but est au dehors, il y trouvera aussi des appuis. L'égoïste habite un désert ; s'il se manque un seul instant, tout lui manque. L'homme de dévouement, au contraire, est entouré de soutiens ; il a pour éternel encouragement les êtres qu'il console, les choses qu'il protége. Étendre sa vie au delà de soi, ce n'est point l'amoindrir, c'est la compléter ; c'est imiter l'arbre qui jette mille racines pour pomper au loin plus de sève.

Puis la Providence veille sur tous. Sans ses consolations de chaque jour que deviendrait l'homme successivement dépouillé de chacune de ses espérances ? Hélas ! nous semons en vain les affections humaines et les souvenirs sur notre route, comme l'enfant du bucheron semait les miettes de son pain noir ; l'ingratitude, l'inconstance, l'oubli, tristes oiseaux accourus de tous les points du ciel, sont là prêts à tout dévorer ! Les joies les mieux conquises sont les premières perdues ; mais la providence de Dieu répare toutes nos pertes. A chaque échec essuyé par notre prévoyance, elle se montre plus généreuse et plus tendre ; aux fatigués, elle envoie la brise du soir ; aux allanguis, le rayon du matin ; grâce à elle, aucune tristesse n'est sans consolation, aucune *tâche* sans repos !

Voyez plutôt le laboureur qui vient de rentrer là, brisé par le travail du jour. Pauvre et sans protecteur, il a voulu être la protection et la richesse de sa famille. Des landes couvraient la montagne, il y a promené la charrue ; des eaux fétides croupissaient dans le vallon, il leur a creusé des canaux ; les épines noires et les pommiers sauvages garnissaient le coteau, il les a greffés de sa main, et s'il ne doit voir que leurs fleurs, du moins leurs fruits enrichiront ses enfants ! Son corps s'est usé dans cette longue lutte contre la nature. Vous le voyez là assis, les membres raides, la tête immobile, sans parole et sans regard ! mais ne craignez rien pour lui ! Cette lueur qui l'éclaire, c'est la lueur de son foyer ; cette femme qui le contemple, c'est la femme qu'il aime ; ces enfants qui se chauffent à ses pieds, ce sont les enfants qui lui donnent le nom de père ! Ne craignez rien ! bientôt, sous ces douces influences, son corps engourdi va reprendre le mouvement et la vie. La voix de la famille chante doucement autour de

son cœur, et son cœur va reprendre courage ! Si la tâche est lourde, Dieu a mis à son accomplissement une récompense qui rend tout facile : l'amour d'une femme et le sourire des enfants !

LE GNOMON.

— Tu n'apprends pas ta leçon, Isaac ; depuis une heure que tu es là, tu n'as pas regardé une seule fois dans ton livre. Tu te feras gronder, et j'en aurai tant de chagrin ! disait une jolie petite fille de huit ans à un jeune garçon de douze, qui, accoudé sur la table devant un livre ouvert, tenait ses yeux obstinément fixés sur le parquet.

— Ne vois-tu pas ce que je regarde, Gladie? C'est si joli, si curieux !

— Quoi donc? Je ne vois rien, reprit l'étourdie petite blondine.

Mais, écartant des deux mains les cheveux bouclés qui lui voilaient le visage, elle suivit la direction des regards de l'écolier :

— Oh ! si, si, je vois : ce sont ces petites taches jaunes, rouges et bleues qui dansent là, sur le plancher.

Isaac fit signe que oui :

— Un arc-en-ciel sur terre ! dit-il.

Il se leva, ferma son livre, et regarda la fenêtre par où entrait le rayon de soleil qui inondait la table de lumière et faisait resplendir tout ce qui était dessus. Il y avait un cahier de papier blanc, des plumes, une écritoire, un couteau de nacre, et un grand verre plein d'eau où trempaient quelques violettes. Le petit garçon prit une feuille de papier, l'éleva devant le rayon : les couleurs dansantes disparurent. Il ôta le nuage : elles se montrèrent de nouveau. Il présenta au soleil la lame de nacre : elle s'irisa de teintes roses, dorées, bleues, gris de perle. Ces reflets n'étaient pour rien dans les taches dansantes, dont ils rappelaient pourtant les teintes colorées.

La petite blonde, qui suivait attentivement les divers essais que le jeune garçon, au front grave et pâle, appelait des *expériences*, finit par s'impatienter :

— Bah ! dit-elle, à quoi bon s'y casser la tête? C'est le soleil qui fait cela, bien sûr !

— Oui ; mais comment? pourquoi? à travers quoi?... dit lentement l'enfant, paraissant se poser à lui-même ces questions successives plutôt que répondre à sa jeune compagne.

— Puisque tu ne veux pas étudier, eh bien, à la bonne heure ! mais viens plutôt jouer au jardin !... dit celle-ci, en secouant si rudement la table dans son joyeux élan, qu'une partie de l'eau du verre se répandit.

Arrivée à la porte, la petite fille se retourna. Isaac ne la suivait pas : toujours debout à la même place, il contemplait d'un œil observateur le léger arc-en-ciel qui serpentait et s'agitait à terre.

Gladie revint en arrière sur la pointe des pieds : du doigt Isaac lui montra le verre encore ébranlé.

— Ah ! ce sont les violettes ! dit-elle.

Et, avançant vivement la main, elle prit les fleurs... Les couleurs persistèrent.

— Alors, c'est donc l'eau.

— Peut-être que oui, peut-être que non, dit le petit expérimentateur. Nous allons voir.

Il vida le verre et le posa sur la table. A peine apercevait-on à terre un reflet pâle et décoloré des dansantes couleurs.

— C'était l'eau et le verre ensemble, dit-il ; la lumière du soleil passant à travers tous les deux faisait l'arc-en-ciel.

— Mais, interrompit la fillette, il n'y a point de verre dans le ciel.

— Il y a l'air, qui retient l'eau suspendue quelque temps en nuages avant qu'elle tombe en pluie. Si nous pouvions faire tenir l'eau ensemble sans la mettre dans du verre...

— Ce n'est pas possible !

— Si, j'ai trouvé un moyen.

Le jeune garçon alla au buffet, en tira un plat creux de porcelaine de Chine, le plaça au centre de la table qu'éclairait le soleil, et y versa de l'eau doucement et d'un peu haut. Chaque goutte de la petite cascade scintillait en tombant comme un diamant liquide, et derrière se dessinaient sur le plancher les taches lumineuses, plus éclatantes que jamais.

Gladie battit des mains dans un transport de joie :

— Tu l'as trouvé, Isaac, tu l'as trouvé !

Mais Isaac cherchait encore, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. La voix de la maîtresse du logis grondait dans le vestibule :

— Comment ! ces enfants ne sont pas encore partis pour l'école, et il est dix heures ! Vous ne pensez à rien, monsieur Clark.

— J'étais occupé dans mon officine, répondit l'honnête pharmacien de la petite ville de Grantham, chez lequel les deux enfants avaient été mis en pension tout exprès pour suivre l'école, leurs parents habitant la campagne.

— Voilà à quoi vous passez votre temps, méchant vaurien ! s'écria la ménagère, en voyant le buffet grand ouvert, son plus beau plat de porcelaine en grand danger d'être cassé, et la table et le parquet inondés ; car dans le plaisir que prenait Isaac à voir reparaître et osciller les couleurs, il avait toujours continué à verser, sans s'apercevoir que du plat rempli, l'eau débordait sur la table, et de la table à terre. — Voyez la belle besogne ! Je vous le déclare, Isaac, si vous ne vous conduisez mieux, je vous renvoie à Woolsthorpe. C'est bien le fait d'un fils de veuve de perdre ainsi toutes ses journées ! Je voudrais savoir, en vérité, ce qu'on fera de vous à la ferme si vous continuez à paresser de la sorte !... Voyons, avez-vous au moins appris votre leçon?

— Non, madame, balbutia le petit Isaac.

— J'en étais sûre ! M. Stokes est de plus en plus mécontent ; hier encore il me disait que vous ne manquiez pas de moyens ; mais que de sa vie il n'avait vu un enfant plus inattentif, plus distrait, plus dissipé. « Toujours le nez en l'air, madame Clark, me disait-il ; une mouche qui bourdonne, un grain de poussière qui tourbillonne dans un rayon de soleil, une bulle de savon que souffle un de ses camarades, voilà de quoi l'occuper tout un jour. Mais pour ses leçons, serviteur ; c'est le plus fieffé paresseux !... »

— Si M. Stokes a dit cela, reprit vivement la petite Gladie, il s'est trompé ; il ne connaît pas Isaac : moi, je le vois toujours travailler, même aux heures de récréation.

— Et à quoi donc, s'il vous plaît?

— Oh ! à tant de choses, madame ! N'est-ce pas lui qui a fait ce charmant petit lit pour ma poupée? un lit qui roule presque tout seul ! Et la petite armoire de Betzy donc, avec des portes ! et pour Lucy le plus gentil guéridon du monde ! sans compter toutes les jolies images d'oiseaux et d'animaux encadrées dans sa chambre, dont il a fait lui-même les dessins et les cadres ; et puis... et puis...

Isaac tiraillait le bout du tablier de Gladie, la regardait d'un air suppliant, lui poussait doucement le coude ; mais elle était lancée, et madame Clark pouvait seule réussir à l'arrêter.

— C'est bon, c'est bon, mademoiselle, en voilà assez ! dit-elle d'un ton sec. Vous avez vos raisons pour l'excuser, et pour le distraire aussi ; mais comme ce n'est pas à faire des lits ou des armoires de poupée que sa mère veut qu'on l'occupe ici, il va avoir la bonté de se dépêcher au plus vite. Allons, allons, à l'école ! vous êtes en retard d'une bonne heure.

Isaac prit son livre et partit l'oreille basse, assez inquiet de l'heure avancée, de sa leçon négligée, mais songeant encore plus à l'arc-en-ciel terrestre ; si bien qu'à travers toutes ces préoccupations il tourna à gauche au lieu de prendre à droite, et allongea ainsi son chemin de près de vingt minutes.

L'école finie, il fut en retenue, et, comme punition de son inexactitude, dut rester une heure de plus que ses camarades. Cependant, au retour, il trouva Gladie qui l'attendait, assise sur le tourniquet de la ruelle. Elle sauta à bas et courut à lui.

— Y a-t-il assez longtemps que je suis là! dit-elle; tiens, regarde, il y a toute cette ombre. (Elle montrait l'ombre allongée d'un des bras du tourniquet.) Lorsque je suis arrivée, elle ne venait que jusqu'ici, tu vois bien, où j'ai fait cette raie; et maintenant, regarde jusqu'où elle va. Comme elle a marché et grandi!

Isaac regarda l'ombre et la raie, puis il embrassa joyeusement la petite fille.

— Tu ne sais pas? dit-il; eh bien, c'est que nous étions tous deux à faire juste la même chose : moi aussi j'examinais l'ombre de la fenêtre qui se dessinait sur le mur. On m'avait mis à part des autres dans mon coin, et j'y restais bien tranquille, je t'assure, pensant à quelque chose qui te fera plaisir, va, Gladie.

— A quoi donc?

— A ce qui ne nous laissera plus oublier l'heure, à ce qui nous empêchera d'être punis.

— Bah! vraiment?

— Oh! si je réussissais, figure-toi que nous pourrions être plus exacts que madame Clark, que M. Stokes lui-même: nous serions plus sûrs de l'heure que la grande horloge de Grantham.

— Oh! dis-moi donc ce que c'est que cette chose, Isaac; dis vite, je t'en prie!

— Non; c'est mon secret, vois-tu. Je te le dirai, je te le montrerai même, lorsque ce sera fini et que j'aurai réussi.

La petite fille allongea ses lèvres roses en une petite moue boudeuse.

— Tu ne veux donc plus que je t'aide, dit-elle, comme du temps du petit moulin? Tu sais, c'était moi qui avais taillé et cousu les ailes sur le modèle que tu avais dessiné, et tu les trouvais bien légères et bien jolies, pourtant; et on dirait maintenant que tu ne me crois plus bonne à rien!

— Si, si, ma chère Gladie, tu m'aideras, et beaucoup. Seulement, il faut que tu me promettes de n'en pas parler à madame Clark, comme ce matin.

— C'est que c'est si ennuyeux d'entendre toujours dire que tu es un paresseux, quand je sais que tu es le plus laborieux et le plus adroit de tous les garçons de l'école! Je voudrais bien qu'on m'en montrât un qui fît des cerfs-volants comme les tiens! ils montent plus haut que tous les autres, et ont de si belles images dessus! Je n'ai jamais vu que tes cerfs-volants, Isaac, qui pussent filer droit et se balancer comme de grands oiseaux sur leurs ailes. Qui est-ce qui a imaginé de faire des lanternes en papier pour aller à l'école de grand matin, en hiver, si ce n'est toi? Qui pourrait se vanter de savoir dessiner et construire un amour de moulin comme celui que tu as fait, que *nous* avons fait ensemble? Et qui aurait jamais pensé à le faire marcher, quand il n'y a pas de vent, en y enfermant une petite souris qui grimpe toujours le long de la roue pour atteindre le grain de blé qui est au-dessus? Quel drôle de petit meunier cela fait, et comme j'ai plaisir à lui donner sa ration une fois la tâche faite!

— Oh! mais ce que j'ai dans l'esprit est plus sérieux que tout cela, Gladie, reprit le petit homme d'un air grave. Ce n'est pas une amusette; c'est une chose qui sera utile, très-utile, à toi, à moi, à Betzi, à Lucy, à M. et madame Clark eux-mêmes.

— Si je devine juste, diras-tu oui? demanda la petite fille. Voyons, je vais essayer... Qu'est-ce qui peut nous empêcher d'oublier l'heure qu'il est? Ce qui nous en avertit, c'est clair... m'y voilà! une montre. Est-ce que tu pourrais faire une montre, toi, Isaac?

— Je ne crois pas; il me manquerait trop de choses. D'ailleurs ce n'est pas à une montre que je pensais; c'est à quelque chose de bien plus simple.

— Un sablier, peut-être?

— Tu brûles, mais tu n'y es pas encore. Un sablier ne peut marquer que le temps que dure une heure, et non pas l'heure qu'il est. J'ai même remarqué à la ferme, où nous en avions un, qu'il n'était guère exact à marquer son heure. Je m'amusais souvent à le regarder marcher et à le comparer avec la pendule : il était toujours en avance, parce qu'à force de tomber à travers le trou le sable l'usait, l'agrandissait, et alors il filait plus vite. Ce que je veux faire, Gladie, donnera l'heure juste, l'heure vraie; au lieu de se régler, comme un sablier, sur la pendule, la pendule sera réglée dessus; et ce sera... mais je ne veux pas te dire ce qui y marquera l'heure.

— Eh bien, mettons-nous à l'ouvrage tout de suite.

— Non, il faut attendre à ce soir, dit Isaac; j'ai des devoirs à finir et des calculs à faire.

— A ce soir donc, dit la petite fille.

Et elle s'en alla en sautant rejoindre ses compagnes.

La fin à la prochaine livraison.

CHAMBOIS

(Département de l'Orne).

Un homme dont la vie tout entière a été consacrée à l'étude et à l'examen de nos monuments nationaux, M. de Caumont, a dit que le donjon de Chambois « est le mieux conservé peut-être de tous les donjons qu'il a visités. »

C'est un vaste carré long, garni, aux quatre angles, de larges contre-forts couronnés de quatre guérites en pierre. Le grand côté, qui regarde le sud, est en partie masqué par une tour appliquée, comme dans beaucoup d'autres forteresses; celui du nord, par un contre-fort central.

Une galerie crénelée et saillante, portée sur des modillons, couronne l'édifice entre les guérites et fait le tour du toit.

La porte d'entrée se trouvait à six mètres au-dessus du sol, dans la tour appliquée contre la façade méridionale. On ne voit nulle trace d'escalier; il est donc probable qu'on y parvenait, comme l'indique la tradition, avec une échelle mobile qu'on retirait après soi. Un vestibule étroit conduisait de cette porte dans une vaste pièce qui occupait à elle seule tout le diamètre du donjon et formait le premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. Une corniche à modillons règne tout autour de ce salon. Une grande cheminée décorée de sculptures occupe une des extrémités.

Deux autres étages, dont les planchers n'existent plus, étaient loin d'offrir dans leurs décors la même recherche que la salle du premier étage. Cette pièce servait pour les réceptions, pour le logement du seigneur et de sa famille. Les petits appartements placés au-dessus du vestibule étaient sans doute destinés aux officiers de la garnison; les soldats occupaient le rez-de-chaussée. Les étages supérieurs étaient réservés aux gens de service : on y montait par un escalier pratiqué dans l'intérieur des murs, qui n'ont pas moins de $2^{m},50$ d'épaisseur. La hauteur totale pouvait être de trente mètres.

Les tours placées aux angles renfermaient un oratoire, une prison dans laquelle on descendait au moyen d'une trappe, un colombier.

Ces tours étaient percées d'étroites et longues ouvertures terminées en ogive; le donjon lui-même était éclairé par des fenêtres à ogives et à meneaux. Aux étages supérieurs, les ouvertures changeaient de forme et devenaient rectangulaires. Les guérites étaient de forme carrée.

L'ensemble de cette construction date évidemment de la fin du douzième ou du commencement du treizième siècle. Le génie de la féodalité militaire l'a marquée de sa rude empreinte : tout y respire l'ignorance ou le dédain des arts de la paix, l'intelligence de ceux de la guerre.

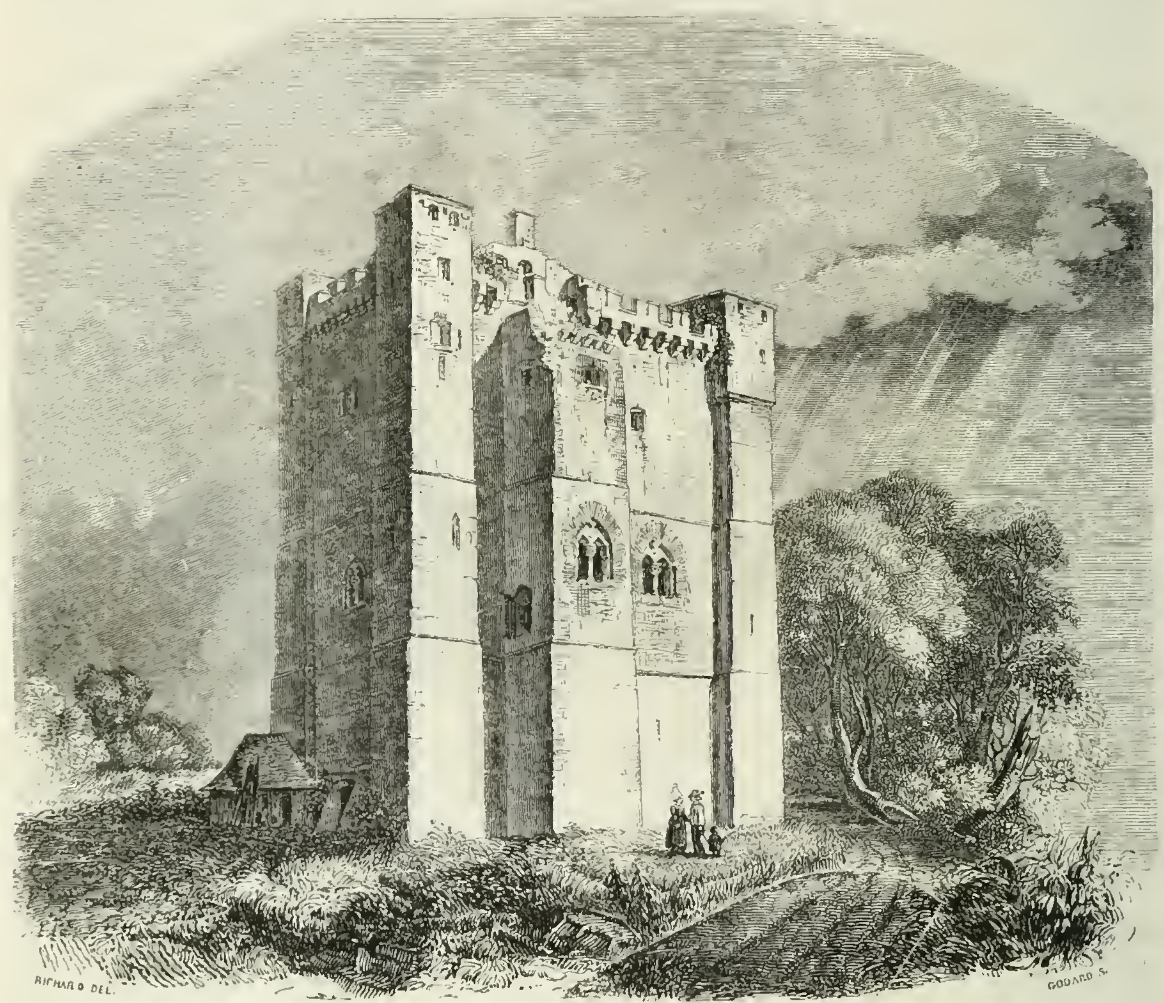
Le château de Chambois a joué un rôle dans les guerres

entre les rois de France et les rois d'Angleterre ducs de Normandie, entre les Français et les Anglais au quatorzième et au quinzième siècle, entre les catholiques et les protestants au seizième. Au dix-septième, pendant les troubles de la Fronde, il appartenait à Pierre de Rosnevinen, lieutenant général du duc de Longueville en Normandie, qui délivra la ville d'Argentan (1649) des exactions et des déprédations d'un certain comte de Maré, capitaine des gendarmes du comte de Valois, partisan de la régente. La reconnaissance des habitants associa longtemps leur libérateur aux prières qu'ils faisaient pour le roi, et le dicton populaire encore usité aujourd'hui : « Vive le roi et monsieur de Chambois! » en est un dernier souvenir.

Pendant la révolution, le donjon et un joli château moderne, aujourd'hui détruit, furent préservés du pillage. Le propriétaire, M. Demeuve, avait fait peindre sur la porte une cage ouverte par un enfant, d'où s'envolait un oiseau, avec cette pastorale légende : *Hic libertas itaque felicitas, sic puto : Demeuve.*

Ce donjon, si bien conservé qu'il soit jusqu'ici, est menacé de ruine par l'abandon où l'ont laissé ses derniers propriétaires. Il serait bien à désirer que l'État en fît l'acquisition, et sauvât ainsi, dans l'intérêt de l'histoire, ce monument véritablement historique.

Le petit bourg de Chambois, situé à quelques lieues d'Argentan, possède en outre une église dont plusieurs parties



Ruines du château de Chambois, dans le département de l'Orne.

sont du style roman orné et méritent l'attention des antiquaires.

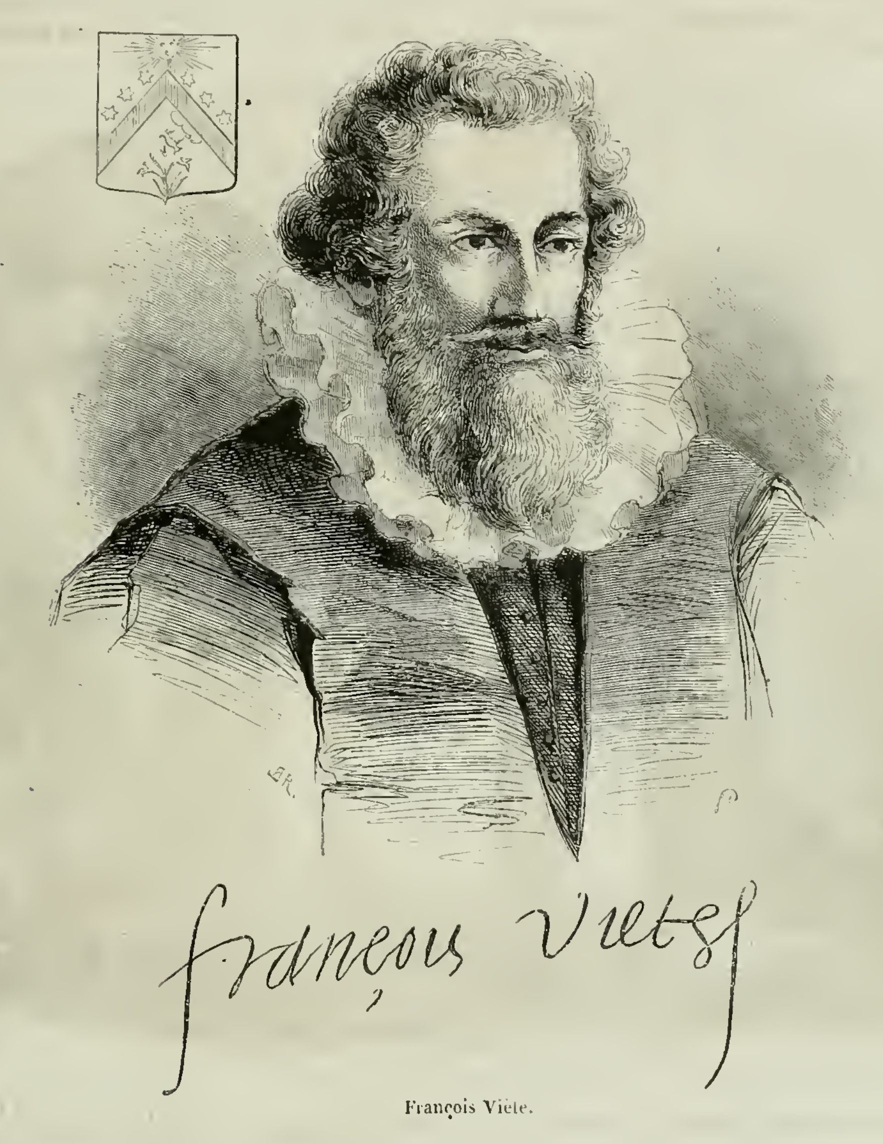
FRANÇOIS VIÈTE.

Ce nom n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être. C'est celui d'un des hommes les plus éminents du seizième siècle, du digne précurseur de Descartes. Cependant, de son temps même, on lui rendit parfois justice. L'*historiette* suivante que nous empruntons textuellement à Tallemant des Réaux, en fait foi.

« M. Viète était un maître des requêtes, natif de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. Jamais homme ne fut plus né aux mathématiques; il les apprit tout seul, car avant lui il n'y avait personne en France qui s'en mêlât. Il en fit même plusieurs traités d'un si haut savoir qu'on a eu bien de la peine à les entendre, entre autres son *Isagoge* (1), ou *Introduction aux mathématiques*. Un Allemand, nommé Landsbergius, si je ne me trompe, en déchiffra une partie, et depuis on a entendu le reste. Voici ce que j'ai appris de particulier touchant ce grand homme. Du temps de Henri IV, un Hollandais, nommé Adrianus Romanus, savant aux mathématiques, mais non pas tant qu'il croyait, fit un livre où il mit une proposition qu'il donnait à résoudre à tous les mathématiciens de l'Europe. Or, en un endroit de son livre, il nommait tous les mathématiciens de l'Europe, et n'en donnait pas un à la France. Il arriva peu de temps après qu'un ambassadeur des États vint trouver le roi à Fontainebleau. Le roi prit plaisir à lui en montrer toutes les curiosités, et lui disait les gens excellents qu'il y avait en chaque profession dans son royaume. « Mais, Sire, lui dit l'ambassadeur, vous n'avez point de ma-

(1) Le titre exact est : *In artem analyticen isagoge*

» thématiciens; car Adrianus Romanus n'en nomme pas un » de Français dans le catalogue qu'il en fait. — Si fait, si fait, » dit le roi, j'ai un excellent homme. Qu'on m'aille quérir » M. Viète! » M. Viète avait suivi le conseil, et était à Fontainebleau : il vient. L'ambassadeur avait envoyé chercher le livre d'Adrianus Romanus. On montre la proposition à M. Viète, qui se met à une des fenêtres de la galerie où ils étaient alors, et, avant que le roi en sortît, il écrivit deux solutions avec du crayon. Le soir, il en envoya plusieurs à cet ambassadeur, et ajouta qu'il lui en donnerait tant qu'il lui plairait, car c'était une de ces propositions dont les solutions sont infinies. L'ambassadeur envoie ces solutions à Adrianus Romanus, qui sur l'heure se prépare pour venir voir M. Viète. Arrivé à Paris, il trouva que M. Viète était allé à Fontenay : le bon Hollandais va à Fontenay. A Fontenay, on lui dit que M. Viète est à sa maison des champs. Il l'attend quelques jours et retourne le redemander : on lui dit qu'il était en ville. Il fait comme Apelles qui tira une ligne. Il laisse une proposition; Viète résout cette proposition. Le Hollandais revient; on la lui donne, le voilà bien étonné; il prend son parti d'attendre jusqu'à l'heure du dîner. Le maître des requêtes revient; le Hollandais lui embrasse



François Viète.

les genoux; M. Viète, tout honteux, le relève, lui fait un million d'amitiés; ils dînent ensemble, et après, il le mène dans son cabinet. Adrianus fut six semaines sans le pouvoir quitter. Un autre étranger, nommé Gallalde, gentilhomme de Raguse, se fit faire résident de sa république en France pour conférer avec M. Viète. Viète mourut jeune, car il se tua à force d'étudier. »

Viète est le père de l'algèbre moderne, de la véritable algèbre. C'est à lui qu'est due l'idée ingénieuse de désigner par des lettres les quantités que l'on veut soumettre au calcul, d'opérer sur ces lettres à l'aide de signes particuliers, de façon en déduire des *formules* portant la trace de toutes les opérations, et indiquant, de la manière la plus précise, les règles à suivre pour parvenir à la solution de toutes les questions de même nature. Ainsi, quand il se propose de trouver deux nombres dont il connaît la somme et la différence, Viète parvient à deux symboles très-simples qui montrent que le plus grand des deux nombres inconnus est égal à la moitié de la somme, augmentée de la moitié de la différence, et que le plus petit de ces deux nombres est égal à la moitié de la somme, diminuée de la moitié de la différence. La règle générale ressort de l'inspection seule de ces symboles; elle est applicable à des nombres quelconques. La question une fois résolue l'est donc pour toujours, grâce à la généralité des symboles algébriques.

Telle est l'invention remarquable à laquelle Viète donna le nom de *logistique spécieuse* (de *species*, symbole). Elle fut appliquée aux considérations géométriques par Viète lui-

même, qui est, par conséquent aussi, le premier qui ait traité de l'application de l'algèbre à la géométrie.

« Pourquoi ce nom est-il si peu connu ? La réponse est facile. La conception si belle de Viète est tellement simple que personne ne songe à s'enquérir du nom de son créateur ; c'est à peine si on le trouve dans le coin d'une préface ou dans une note perdue au bas d'une page. Et cependant ouvrez n'importe quel livre de géométrie, d'algèbre, de mécanique, la conception de Viète s'y trouve écrite à chaque instant, et c'est peut-être parce qu'elle est partout que le nom de son créateur n'est nulle part (1). »

Les Espagnols, au temps de nos guerres civiles, employaient pour leur correspondance politique et militaire un chiffre d'une extrême complication, composé de plus de 50 figures, et dont ils changeaient souvent la clef, afin de déconcerter ceux qui seraient tentés de l'expliquer. Viète, à la demande de Henri IV, non-seulement découvrit la clef de cette correspondance, mais encore fournit le moyen de la suivre dans toutes ses variations. Un de ses élèves, Dulys, plus tard avocat général à la cour des Aides, fut chargé de déchiffrer les correspondances espagnoles, d'après les procédés de Viète. On peut voir, à ce sujet, une note curieuse insérée dans le t. DCLXI de la collection Dupuy (bibliothèque nationale). On y trouve les moyens fort simples que Viète employait pour découvrir la clef des chiffres. La fin de cette note nous apprend que Viète imprima chez J. Mettayer, son éditeur ordinaire, un petit traité sur sa méthode. Il ne fallait pas moins pour éviter le soupçon de magie ; car la cour de France ayant profité pendant deux ans de la découverte, la cour d'Espagne, déconcertée, avait accusé celle de France d'avoir le diable et des sorciers à ses gages. Elle s'en plaignit à Rome, et Viète y fut cité comme négromant et magicien. Cette ridicule procédure prêta beaucoup à rire aux gens sensés de l'époque.

Les ouvrages de Viète étaient très-rares, même de son vivant, parce qu'il ne les faisait tirer qu'à un petit nombre d'exemplaires, destinés à ses amis. François Schooten, aidé par Jacques Golius et par le P. Mersenne, publia à Leyde, en 1646, par les presses des Elzevirs, un beau volume in-folio, devenu lui-même aujourd'hui fort rare, dans lequel il avait cherché à réunir, sous le titre : *Francisci Vietæ opera mathematica*, etc., les œuvres mathématiques de notre grand géomètre. Mais cette collection n'est pas complète, et ne renferme pas même tout ce qui a été imprimé de son vivant. Il y a, en tête de quelques-uns de ses livres, des titres qui indiquent d'autres ouvrages auxquels il n'a probablement jamais eu le loisir de mettre la dernière main. Pierre Aleaume d'Orléans, son ami et son élève, hérita de ses manuscrits, dont la publication offrirait encore aujourd'hui de l'intérêt. On lit dans le t. IV de l'Histoire des sciences mathématiques en Italie, par M. Libri, que la bibliothèque Magliabechiana de Florence possède un manuscrit autographe et une ancienne copie, destinée probablement à l'impression, de l'*Harmonicon celeste* (p. 23). Mais la note 1, à la fin du même volume, nous apprend que le manuscrit a peut-être été mutilé, et que la copie semble avoir été égarée récemment. Les œuvres du génie n'ont pas toujours du bonheur; leur destinée rappelle la plainte échappée aux Romains qui voyaient mutiler par les Barberini les restes de l'antiquité profane : « Quod tempus et Barbari non fecerant, fecerunt » Barberini ! »

Nous avions applaudi à la pensée de réimprimer les Œuvres de Fermat (1843, p. 203) : celles de Viète seraient certainement dignes de cet honneur, surtout après qu'elles auraient été traduites du latin en français, et qu'on les aurait complétées par des recherches intelligentes faites dans nos grands dépôts scientifiques. Mais en attendant cette publication, qui, nous le craignons bien, à en juger par le sort de la réimpression des Œuvres de Fermat, ne se fera pas encore de si tôt, la ville de Fontenay, la Vendée, le Poitou, devraient un hommage solennel à la mémoire trop oubliée d'un grand homme. Une plaque de fer-blanc, placée à l'angle d'un quai désert et portant l'inscription : *Quai Viète*, est le seul tribut que les Fontenaisiens aient payé, jusqu'à ce jour, à ce nom glorieux. Ce ne peut être là qu'une pierre d'attente pour un monument durable. Qu'une statue soit élevée dans l'enceinte de Fontenay à l'un des plus grands génies de la renaissance. Ni la forme ni l'exécution ne manqueront à l'idée. La gravure que nous donnons montre le parti que la statuaire pourrait tirer de cette belle et noble figure, revêtue du costume élégant de l'époque. Le singulier blason qui accompagne le portrait a ses émaux disposés de manière à exciter l'impatience d'un héraut d'armes : c'est une allusion au service rendu par Viète à notre pays, lorsqu'il déchiffra les correspondances espagnoles. On y voit une main arrosant un lis. Le soleil et les six étoiles représentent le système planétaire connu à cette époque (Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne).

Viète était un homme simple, modeste, désintéressé. L'historien de Thou, son ami, rapporte qu'on l'a vu quelquefois passer trois jours de suite sans quitter sa table de travail. Il usait largement envers les pauvres, envers ses amis, envers les libraires, de la fortune assez considérable dont il jouissait.

Né en 1539 ou 1540, il mourut en 1603, ne laissant qu'une fille qui lui survécut jusqu'en 1618.

(1) Extrait d'une notice donnée par M. Ritter dans les *Maisons des hommes illustres de Fontenay*, de M. Benjamin Fillon, auquel nous devons la communication du portrait de Viète, et de plusieurs documents curieux sur ce grand homme.

POÉSIE DE L'HIVER.

Voici l'automne, le brouillard, la froidure, et tout à l'heure sera revenu le moment de faire du feu dans ma cheminée. Alors, car chaque saison a ses habitudes, je roulerai ma table auprès de l'âtre ; et pendant que, chaque jour plus sévères, les frimas s'abattront sur la nature engourdie, je tisonnerai, je songerai, j'écrirai, et quelques loisirs domestiques me distrairont seuls de cette douce vie où la méditation est un si attachant exercice, le feu un si commode ami.

Vous aimez, vous, les champs, les bois, les beaux jours, car alors tout sourit aux regards et tout convie à sortir. Moi j'aime aussi l'hiver, quand la bise hurle, quand le givre décore de ses festons les rameaux des grands arbres qui, tout prochains qu'ils sont, disparaissent insensiblement derrière les flocons de neige qui descendent de plus en plus rapides et serrés. Oh ! que mon logis me semble alors hospitalier et cher, ma condition heureuse, mon feu souriant ! Non, je ne regrette point les beaux jours, les bois, les champs ; bien que j'y songe pourtant, et que la vue de ces frimas eux-mêmes réveille mes ressouvenirs de verdure et de prairies.

D'ailleurs ces plaines blanchies, ce ciel fermé, ces branchages nus, ont leur langage aussi, qui convient à mon âme. Si quelque gaieté y règne, ils ne la dissipent point ; si quelque tristesse l'assombrit, ils s'y assortissent. Je n'ai plus à craindre ce contraste des fêtes de la nature et du deuil des pensers, auquel, durant les beaux mois de l'année, il est bien difficile d'échapper toujours ; et, tempérée par tant d'impressions d'inerte repos, de calme silence, de douce pâleur, mon amertume bientôt s'est changée en une rêveuse mélancolie.

J'aimerais, car l'homme est insatiable en ses désirs, et l'hiver lui-même par sa venue ne comble pas tous mes vœux ; j'aimerais, dès que le vent d'arrière-automne a dépouillé les bois de leurs dernières feuilles, quitter la ville et porter mes pénates dans quelque site agreste. Là, bien loin du babil des salons et du fracas des plaisirs, je m'arrangerais avec délices et mon âtre, et ma chambrette, et mes journées, mi-parties de libre étude et d'indolents loisirs ; tantôt regardant, de la bergère où je suis assis, le passant qui paraît à l'angle du chemin, un chariot qui rampe le long de la côte

opposée, les petits oiseaux qui volètent autour de la haie prochaine; tantôt écoutant le coup cadencé des fléaux qui battent le blé dans la grange voisine; ou bien encore descendant à l'étable pour y visiter les bêtes, et ce veau de dix jours qu'on a décidé d'élever. Cependant on me cherche, on m'appelle, on sonne : c'est la famille qui s'est déjà réunie autour du potage fumant, prélude bienvenu d'un rustique ordinaire. Quel charmant appétit! quel domestique abandon! quelle saine causerie, dégagée de médisance et toute fleurie d'allègre humeur! Mais déjà les parois, en se rougissant des lueurs du foyer, annoncent la chute prématurée du jour, et chacun s'apprête à goûter en commun le charme paisible d'une longue veillée. TOPFFER.

LE TARIF DES MÉRITES ET DES FAUTES

DANS LA SECTE DES TAO-SSÉ.

TARIF DES MÉRITES.

Fin. — Voy. p. 359.

Nourrir des hommes avec de la viande, et pour cela diminuer son ordinaire; — pour chaque jour, 1 mérite.

Fournir aux hommes des aliments maigres, et pour cela diminuer d'autant son ordinaire; — pour chaque jour, 1 mérite.

Il n'y a nul mérite, si l'on n'a pas le moyen de se procurer de bons aliments.

Ne pas manger de la chair d'un animal qui a été tué, 3 mérites.

Ménager les cinq sortes de grains, et les produits qui émanent du ciel, 3 mérites.

Fonder des couvents, construire des temples et fournir, à ses frais, des vases et instruments religieux; — pour chaque somme de 100 mas (75 fr.), qu'on a dépensée, 1 mérite.

Si ces dépenses et aumônes sont le fruit de la fraude et du vol, il n'y a nul mérite.

Faire graver des livres relatifs aux trois religions, ou des traités de morale; — pour chaque somme de 100 mas dépensée, 1 mérite.

Donner de l'argent à des religieux Bouddhistes ou *Tao-ssé*, afin qu'ils viennent délivrer par leurs prières une âme trépassée, ou qu'ils nous obtiennent le pardon de nos fautes; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Donner, en aumône, aux religieux bouddhistes et *Tao-ssé* des aliments maigres, ou du riz pour un mois; — pour chaque somme de 100 mas ainsi dépensée, 1 mérite.

Prier les dieux pour obtenir le bonheur ou détourner une calamité, en formant des vœux licites, et non en promettant de sacrifier un animal, 5 mérites.

Si des amis vicieux nous appellent pour prendre part à quelque orgie, boire du vin ou jouer de l'argent, ne pas y aller et persister dans l'observation des lois de la morale, 3 mérites.

Lorsqu'on a éprouvé un échec ou un malheur, ne point murmurer contre le ciel ni s'irriter contre les hommes, et l'endurer avec calme et résignation; — pour chaque fois, 3 mérites.

Supporter patiemment des mauvais traitements; — pour les cas légers, 1 mérite.

Ne point être fier au sein de la richesse, ni tyrannique au faîte de la puissance; — pour chaque occasion, 5 mérites.

Ramasser un objet perdu et le rendre à son maître; — si sa valeur est de 100 mas, 1 mérite.

Lorsqu'on a reçu par erreur des monnaies fausses de cuivre ou d'argent, les jeter pour ne point en faire usage; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Secourir un homme harassé de fatigue, ou un animal domestique qui gémit sous le poids du travail; — pour chaque fois, 1 mérite.

Recevoir la réputation, les emplois, les richesses et le profit que le ciel nous envoie, mais n'employer ni intrigues, ni ruses pour les obtenir; — pour chaque fois, 3 mérites.

Construire, à ses frais, des ponts, paver des chemins, faire des saignées aux rivières, et creuser des puits dans l'intérêt du peuple; — pour chaque somme de 100 mas ainsi dépensée, 1 mérite.

COMMENT ON DOIT FAIRE LE BIEN.

Il y a tel qui, après avoir fait plaisir à quelqu'un, se hâte de lui porter en compte cette faveur. Un autre ne fait pas cela; mais il a toujours présent à sa pensée le service qu'il a rendu, et il regarde celui qui l'a reçu comme son débiteur. Un troisième ne songe pas même qu'il a fait plaisir; semblable à la vigne qui, après avoir porté du raisin, ne demande rien de plus, contente d'avoir produit le fruit qui lui est propre. Le cheval qui a fait une course, le chien qui a chassé, l'abeille qui a fait du miel, et le bienfaiteur, ne font point de bruit, mais passent à quelque autre action de même nature, comme fait la vigne qui, dans la saison, donne d'autres raisins. MARC-AURÈLE.

RÉCEPTION DE DOCTEUR

DANS L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE PARIS.

L'Université de Paris, avant 1789, se composait de quatre Facultés : la Faculté de théologie, celle des droits (droit civil et droit canon), celle de médecine et celle des arts. Voici quelques détails sur les examens que l'on devait subir dans ces facultés pour y obtenir les différents grades.

La Faculté des arts avait pour objet l'étude de la grammaire latine et grecque, de la rhétorique et de la philosophie : elle était composée de quatre nations, savoir : France, Picardie, Normandie et Allemagne, qui se subdivisaient en provinces ou tribus. Pour y acquérir le grade de bachelier, il fallait avoir fait sa philosophie sous un professeur académique, et subir un examen dans sa nation. On en subissait ensuite un second à Notre-Dame ou à Sainte-Geneviève, devant quatre examinateurs tirés des quatre nations; et si l'on était admis on recevait d'un des chanceliers de l'Université la bénédiction de licence et le bonnet de maître ès arts. Auparavant, toutefois, il fallait prêter, entre les mains du recteur, quatre serments où l'on s'engageait : 1° à professer la religion catholique, apostolique et romaine, et à y mourir; 2° à rendre à l'Université et au recteur honneur et obéissance, à quelque fonction que l'on fût élevé; 3° à défendre les priviléges et les droits de l'Université, et à conserver ses louables coutumes; 4° à ne reconnaître, suivant la doctrine de l'Église gallicane, aucun pouvoir terrestre supérieur à celui du roi.

Pour parvenir au doctorat dans la Faculté de théologie, il fallait acquérir successivement le grade de maître ès arts et ceux de bachelier et de licencié en théologie.

Après le cours de philosophie, l'aspirant au baccalauréat suivait les leçons de deux professeurs en théologie des écoles de Sorbonne ou de Navarre; muni des certificats nécessaires, il se rendait d'abord, en robe noire, chez un des censeurs de discipline; puis, en robe rouge, à l'assemblée ordinaire de la Faculté, où il sollicitait l'honneur de subir son premier examen, qu'il soutenait en robe rouge et qui roulait sur toute la philosophie. C'était en robe noire qu'il passait le second examen, relatif aux attributs de Dieu, à la Trinité, aux anges, etc. Chaque examen durait quatre heures et coûtait dix livres à l'aspirant, qui, pour recevoir le grade de bachelier, devait encore soutenir une thèse. S'il était admis, il venait un mois après, en fourrure, à l'assemblée générale,

prêter les serments accoutumés. Deux ans plus tard, il était admis aux examens de licence, et devait soutenir trois thèses nommées *majeure*, *mineure* et *sorbonnique*. Ce laps de temps écoulé, dans la semaine de la Septuagésime, les bacheliers allaient inviter, par des discours latins, aux actes publics des *paranymphes* (1) (c'est-à-dire à la cérémonie où ils devaient être reçus docteurs), toutes les chambres du Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le Châtelet et le Bureau de la ville. Dès qu'ils se présentaient, l'audience cessait, et le président, après avoir répondu en latin, disait en français que la Cour ou la Chambre y assisterait en la manière accoutumée.

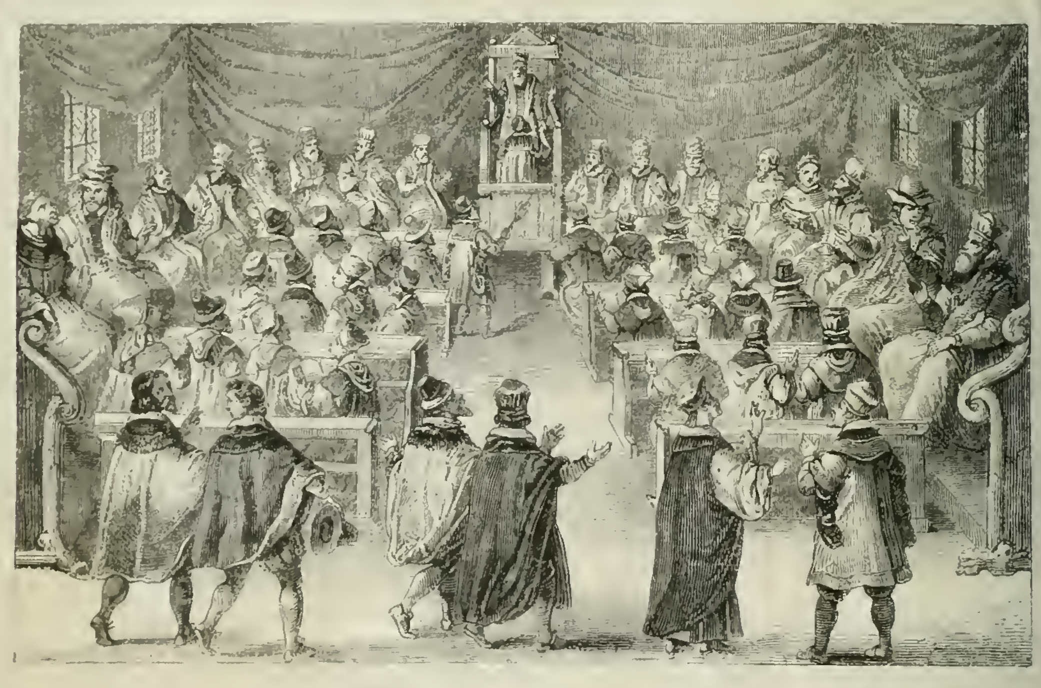
Au jour fixé, le licencié se rendait à la salle de l'archevêché, accompagné de son grand maître d'études et des bacheliers de sa maison s'il était d'une noble famille, précédé des appariteurs des Facultés de théologie, de médecine et des arts, pour recevoir le bonnet des mains du chancelier de Notre-Dame; puis prêtait serment sur les Évangiles de défendre la religion catholique, apostolique et romaine jusqu'à l'effusion de son sang. Six années après avoir été reçu docteur, il soutenait une dernière thèse nommée *résompte*, et, cette formalité remplie, il jouissait des droits utiles et honorifiques du doctorat.

L'étude du droit comprenait trois années formant un total de douze trimestres. L'examen du baccalauréat se passait au cinquième trimestre, et celui de licence au douzième; le grade de docteur ne s'obtenait qu'un an après la licence. Le jour de sa réception, le nouveau docteur recevait du professeur qui avait présidé à son dernier examen une robe d'écarlate, un chaperon herminé et une ceinture; puis le président de l'assemblée lui remettait entre les mains le *livre*, c'est-à-dire le corps de droit civil et de droit canonique, qu'il présentait d'abord fermé, puis ouvert au récipiendaire (c'est ce qu'on appelait *traditio libri*). Il lui donnait ensuite le bonnet, lui mettait un anneau au doigt, l'embrassait et le proclamait docteur. La cérémonie, entremêlée de discours, se terminait par l'accolade que le récipiendaire donnait à tous les membres de la Faculté.

Les cérémonies de la réception d'un docteur en médecine différaient peu de celles qui étaient en usage pour un docteur en théologie. Voici le serment que l'on exigeait du bachelier.

« Vous jurez, lui disait le doyen, d'observer aussi fidèlement que possible, sans y contrevenir en rien, dans quelque position que vous vous trouviez, les secrets, l'honneur, les ordres et les statuts de la Faculté. — *Item*, de rendre honneur et respect au doyen et aux maîtres. — *Item*, de défendre, toutes les fois que vous en serez requis, la Faculté contre tous ceux qui voudraient porter atteinte à ses statuts et à son honneur, et particulièrement contre ceux qui pratiquent la médecine illicitement, et d'observer, autant que possible, les arrêts prononcés par elle... — *Item*, d'observer la paix, la tranquillité et le mode d'argumentation ordonné par la Faculté dans les discussions. »

La formule du serment prescrit pour le candidat au bonnet de docteur était moins longue, mais non moins énergique. « Monsieur le candidat, disait le président de la cérémonie, avant que vous commenciez vous avez trois serments à faire. Vous devez jurer : 1° d'observer les droits, statuts, décrets, lois et louables coutumes de la Faculté; 2° d'assister le lendemain de Saint-Luc à la messe dite pour les docteurs défunts; 3° de combattre de toutes vos forces et sans faire grâce à aucun, de quelque ordre et de quelque condition qu'ils soient, tous les médecins pratiquant illégalement. — Voulez-vous jurer ainsi? » A quoi le récipiendaire répondait par le mot que Molière a rendu célèbre : *Juro*.



Réception d'un docteur, vers 1620. — D'après Crispin de Pas.

Le serment exigé des chirurgiens était sévère et à certains égards humiliant. — On leur faisait promettre notamment de ne jamais exercer leur art avec le concours d'un médecin qui ne serait ni maître ni licencié dans la Faculté de l'Université de Paris, ni approuvé par ladite Faculté; et ils juraient de ne jamais administrer d'eux-mêmes, à Paris ou dans les faubourgs, une médecine laxative, altérative ou confortative, mais seulement les remèdes du ressort de la chirurgie opérative.

(1) Le paranymphe, dans l'antiquité, était celui qui, dans la célébration du mariage, conduisait le nouvel époux chez son beau-père.

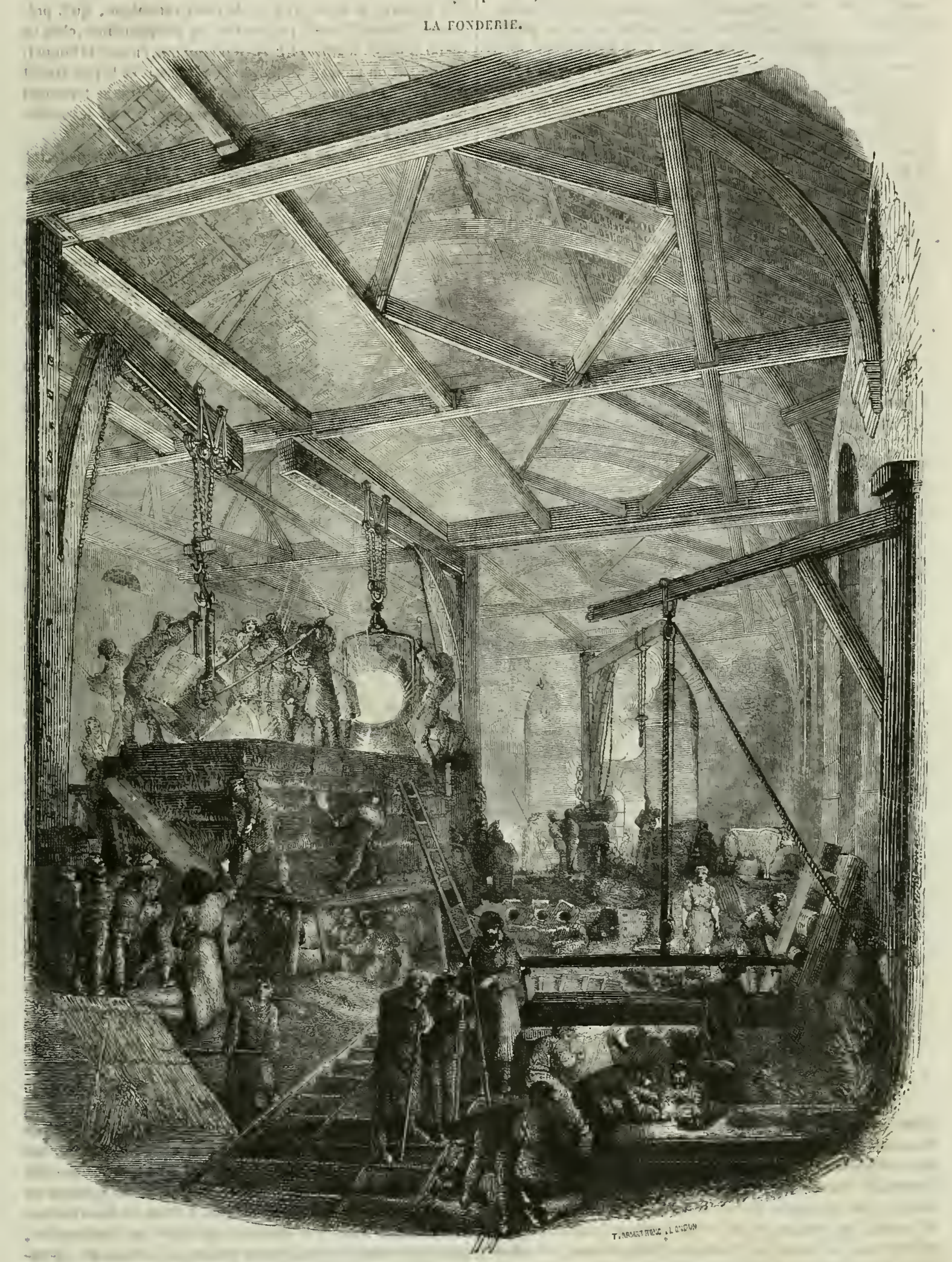
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

FABRICATION DU FER.

Suite. — Voyez p. 348, 364.

LA FONDERIE.



Une Fonderie. — Dessin par François Bonhomme, dit le Forgeron.

Le mouvement d'une grande fonderie est un des plus beaux spectacles de la métallurgie. Il ne frappe pas seulement la vue, il saisit profondément l'esprit. La fusibilité des métaux est en effet une des propriétés dont l'industrie humaine a su tirer les plus admirables partis. Des travaux qui, avec l'emploi de l'enclume, du marteau, de la lime, du burin, demanderaient des années, s'accomplissent, à l'aide du moulage, en un clin d'œil et avec la dernière perfection. Si cet art avait été connu de Vulcain et des Cyclopes, il aurait bien simplifié leurs labeurs. Mais il ne paraît s'être développé que posté-

rieurement à la primitive antiquité ; et c'est dans notre siècle surtout, par le perfectionnement du moulage de la fonte et l'extension de ses usages, qu'il est arrivé à conquérir dans l'économie industrielle une importance inconnue jusqu'alors.

La fonte de fer a, dans ces derniers temps, dépossédé le bronze d'une multitude d'usages auxquels il était consacré, et s'est emparée de préférence des usages nouveaux auxquels les métaux moulés se sont vus appelés. Son avantage sur le bronze et le cuivre est d'être beaucoup moins coûteuse, et à ce point même que pour plusieurs objets importants, les ponts, par exemple, elle tend à remplacer le bois et la pierre. Elle a aussi l'avantage de présenter plus de dureté, de sorte que pour les objets soumis à un frottement considérable, comme les cylindres de machines à vapeur, elle vaut mieux quoique moins chère. Par la même raison, elle est préférable aussi pour les marteaux, les pilons, les enclumes. Enfin, lorsqu'elle est fondue, elle est beaucoup plus liquide, et en se figeant elle prend moins de retrait, ce qui lui permet, malgré son apparente grossièreté, de prendre les empreintes les plus délicates. Tout le monde connaît ces petits bijoux noircis, connus sous le nom de fonte de Berlin. Ils sont enrichis de reliefs tellement fins que le burin ne les produirait qu'avec la plus grande peine ; et s'ils ont cessé d'être estimés, c'est qu'ils étaient à trop vil prix pour que la vanité pût en tirer parti. Mais ils n'en sont pas moins admirables, car aucun autre métal ne saurait acquérir dans le moule un tel fini. La même substance qui fournit ces énormes pièces d'artillerie de la marine, ces vastes cylindres de machines à vapeur ou de machines soufflantes, ces volants gigantesques, donne par le même procédé des anneaux, des boucles d'oreilles, des agrafes, qui rivalisent, sauf la valeur de la matière, avec les chefs-d'œuvre de l'orfévrerie la plus habile.

Bien que, dans un grand nombre d'usines, on fasse usage de la fonte au sortir même du haut fourneau, cette méthode, qui est assurément la plus naturelle, n'a pu suffire pour donner satisfaction à l'industrie. Le haut fourneau ne verse pas une assez grande quantité de fonte pour suffire à un travail très-actif. Il ne saurait donc servir de ralliement ni à un outillage considérable, ni à un personnel d'ouvriers mouleurs très nombreux. De là s'est introduite la nécessité de fonderies spéciales. Ce sont des établissements situés ordinairement à portée des grands foyers d'industrie, et dans lesquels on rassemble la fonte produite par des hauts fourneaux situés dans diverses régions, pour la remettre de nouveau en fusion et la mouler dans les conditions les plus convenables. Il y a un désavantage causé par la perte d'une certaine proportion de fonte qui s'oxyde et se scorifie dans le fourneau de fusion, ainsi que par la dépense du combustible qu'on est obligé de brûler pour opérer cette fusion ; et l'on évite ce désavantage en moulant directement la fonte au sortir du haut fourneau ; mais, d'autre part, il y a compensation par la possibilité d'opérer en grand, qui ne s'acquiert qu'à ce prix.

On emploie pour la refonte deux espèces différentes de fourneaux.

Les uns sont ce que l'on nomme des *fourneaux à manche*. Ce sont des fourneaux dont l'intérieur est à peu près cylindrique, et qui se terminent inférieurement par un creuset. Leur hauteur varie, suivant l'importance de la fonderie, de 1 mètre à 6 ou 7 mètres. Le feu y est activé par la tuyère d'un soufflet, et l'on y charge la fonte concassée et le charbon par lits alternatifs. Ordinairement on a plusieurs fourneaux de cette espèce, soit afin de pouvoir réunir une grande quantité de fonte pour le coulage des grandes pièces, soit pour avoir toujours un fourneau en activité ; car après huit ou dix heures il s'accumule dans le fourneau une si grande quantité de scories qu'il faut laisser tomber le feu et nettoyer l'intérieur. Lorsqu'il s'agit de très-grandes pièces, on préfère les *fourneaux à reverbères*. Ce sont des fourneaux dans lesquels le fer et le métal à fondre sont séparés. On allume un feu de houille sur une grille et l'on place la fonte tout à côté sur une sole recouverte d'une voûte qui est commune au foyer : la chaleur se trouve répercutée par cette voûte, et de là vient le nom donné à ce genre de fourneau. A l'extrémité de la voûte se trouve une cheminée de 15 à 16 mètres destinée à activer le tirage sur la grille. La fonte, à mesure qu'elle se liquéfie, se rend dans la partie inférieure de la sole où est creusé un bassin destiné à la recevoir. Le temps nécessaire pour une fonte de 3000 kilogrammes est d'environ huit heures. Quand la fusion est achevée, on ouvre le trou de la coulée et l'on fait tomber la fonte dans un bassin où l'on achève de la séparer des impuretés qu'elle peut contenir, et on l'y puise avec des poches ou des chaudières, à l'aide desquelles on la transporte vers les moules.

Quand il s'agit de très-petits objets, on se contente souvent de mettre la fonte en fusion dans des creusets placés dans l'intérieur d'un petit fourneau, et c'est à l'aide de ces mêmes creusets qu'on la transporte et qu'on la verse.

Les moules se font le plus ordinairement en sable. On distingue le moulage en *sable gras*, c'est-à-dire mélangé d'argile, et le moulage en *sable maigre*, qui est du sable pur. Le sable gras est plus résistant et plus consistant que le sable maigre, et l'on en fait usage quand l'empreinte est de telle forme qu'elle ne saurait se soutenir en sable maigre, et que l'on coule de gros objets dont le moule pourrait être détruit par le poids et la vitesse de la fonte, s'il était simplement en sable. Quand on fait usage du sable maigre, on ne fait point sécher le moule, parce que le sable, s'il cessait d'être humide, perdrait toute solidité. Il résulte de cette particularité que la fonte trop brusquement refroidie blanchit à la surface et devient plus cassante, et c'est aussi une des raisons qui font souvent préférer le sable gras, malgré l'inconvénient de l'obligation du séchage.

Quand il s'agit de pièces qui ne doivent être moulées que sur une face, comme les plaques de cheminée, par exemple, on se contente d'imprimer le moule sur le sol de l'usine et d'y faire arriver la fonte comme dans un fossé. Mais quand toutes les faces doivent être moulées, le travail est plus difficile. On est obligé de composer le moule de plusieurs pièces séparées, que l'ouvrier rapporte ensuite exactement l'une sur l'autre, à l'aide de châssis dans lesquels le sable formant chacune d'elles est contenu, et qui sont ensuite ajustées l'une sur l'autre au moyen de vis et d'écrous. On pose du sable dans un châssis ; on y place la partie du modèle qui doit y être contenue ; on bat le sable fortement tout autour pour qu'il prenne bien la forme, puis on retire le modèle délicatement, de manière à ne pas endommager le moule, et l'on met ce châssis de côté pour passer au suivant. Quand tous les châssis sont prêts, on les pose successivement l'un sur l'autre en ayant soin qu'ils se raccordent bien.

On se sert de moules en argile quand il s'agit de très-grosses pièces creuses pour lesquelles on ne veut point faire les frais d'un modèle, ou enfin lorsque la dimension des pièces est trop considérable pour que l'on puisse faire usage de châssis mobiles. On commence par confectionner le *noyau* qui reçoit de la main du mouleur la forme que doit avoir le vide de la pièce. On applique ensuite sur ce noyau plusieurs couches d'argile qui prennent la forme que doit recevoir le vide des moules, et que l'on nomme *chemise*. Par dessus la chemise, on remet de l'argile qui forme l'enveloppe extérieure du moule, et que l'on nomme le *manteau*, puis on enlève le manteau, on détruit la chemise et l'on remet en place très-exactement le manteau. Après avoir bien séché le moule, on coule la fonte, qui vient prendre la forme de la chemise, entre le noyau et le manteau. Quelquefois c'est le manteau qui reste en place, et le noyau construit à part est porté dans l'intérieur du manteau à l'aide d'une grue qui l'y dispose à la place exacte qu'il doit occuper. Lorsqu'il s'agit de pièces faites au tour, comme les cylindres de machines à vapeur, un tel ajustage n'offre pas de difficultés sérieuses.

On a soin de multiplier autant que possible les trous par lesquels on coule la fonte dans l'intérieur du moule, afin que toutes les parties soient remplies à la fois et qu'il ne se fasse point de rupture d'une partie du moule à l'autre, ce qui ne manquerait pas d'arriver si d'un côté il y avait refroidissement et solidification tandis que de l'autre le métal ne serait point encore arrivé. On ménage aussi d'autres trous, nommés évents, par lesquels s'échappent les gaz, et particulièrement le gaz hydrogène qui se dégage de l'intérieur du moule au moment de la coulée. Quand le moule est en sable, le gaz se dégage tout naturellement à travers les pores de la masse. On a toujours soin de l'allumer à l'instant où il sort, et quand il s'agit de grandes pièces, c'est un spectacle assez curieux que de voir le moule tout en feu à l'instant où le ruisseau de fonte se précipite dans son intérieur.

Ce spectacle a été très-heureusement rendu par M. Bonhommé dans le dessin qui est joint à cet article. Comme les précédents, il laisse voir tout le parti que l'art peut tirer de ces scènes de l'industrie, dont la peinture seule est capable de rendre les lumières, les clairs-obscurs et les tons variés.

Dans le fond, sous un arceau, s'aperçoit le massif du fourneau à manche. Le fondeur, revêtu de sa grande chemise de toile blanche et armé de son ringard, vient de déboucher le trou de la coulée, et l'on se hâte de remplir les poches et les chaudières. Une série de grues communiquent les unes avec les autres en tournant sur leur axe. Ces grues supportent les chaudières remplies de fonte et suspendues par des chaînes à de petits chariots qui roulent à volonté sur le bras supérieur de la grue. On voit ainsi trois grues, dont la première est placée à portée du bassin du fourneau à manche, et dont la troisième occupe le premier plan. On est occupé à la fonte d'une grande pièce, probablement les jantes d'un volant. Les ouvriers, revêtus de sarreaux mouillés, sont montés sur la partie supérieure du moule et versent la fonte contenue dans des chaudières qu'ils font chavirer à l'aide de barres de fer. Plusieurs servants courent le long du moule, en haut et en bas, avec des flambeaux, et allument le gaz qui se dégage par les interstices des pièces de bois qui soutiennent l'ensemble. Enfin, au pied de la grue, cinq hommes tournent la manivelle pour faire avancer la chaudière de fonte à l'endroit où l'on veut la verser. Le contre-maître, tournant le dos au spectateur, lève la main et donne ses ordres aux ouvriers qui sont sur le moule comme à ceux qui sont au-dessous.

Sur le premier plan, un ouvrier passe à la claie le sable destiné au moulage pour le séparer des fragments trop volumineux qui pourraient s'y trouver mêlés. Tout à côté est un long châssis à plusieurs compartiments, dans lequel on fera arriver un ruisseau de fonte qui moulera d'un seul jet une multitude de pièces. Trois ouvriers armés de pilons sont occupés à tasser le sable autour des modèles placés dans les compartiments.

Près d'eux, d'autres ouvriers sont appliqués à préparer quelque grande pièce. Les uns travaillent à la partie inférieure du moule; les autres, qui, à l'aide d'une petite grue, ont enlevé le manteau, le flambent par-dessous pour achever de le sécher et le revêtir d'une couche de noir de fumée. Un ouvrier placé à la manivelle se prépare à les aider à ramener cette pièce à sa place lorsque l'opération sera terminée.

Enfin on aperçoit dans le fond des moules épars çà et là sur le sol de l'usine ou appliqués contre la muraille, un ouvrier qui amène du sable dans sa brouette, un chariot attelé de bœufs qui vient charger les scories du fourneau à manche pour les emporter hors de l'usine. Toute cette scène est pleine d'animation et de vie; et malgré sa confusion apparente, tous les travaux de la fonderie y sont résumés avec une intelligence parfaite.

LE GROUPE D'ÉNÉE, PAR PIERRE LEPAUTRE.

Le groupe d'Énée et Anchise est placé à l'entrée de la grande allée des Tuileries, du côté du château. C'est une des sculptures du jardin qui attirent le plus les regards. L'artiste a dû s'éloigner du programme tracé par Virgile dans le deuxième livre de l'Énéide, en plaçant Anchise, non sur les épaules, mais entre les bras d'Énée, et en faisant tenir le petit Iule par Anchise et non par Énée. On trouve ce sujet figuré sur plusieurs monuments antiques, et principalement sur les médailles de César, de la famille Julia, qui prétendait descendre d'Iule. Il est aussi reproduit sur des médailles d'Antonin Pie, de Caracalla, sur celle des Ségestains, des Dardaniens et des Iliens; mais dans toutes ces compositions Anchise est placé sur les épaules d'Énée, ainsi qu'au tableau du Dominiquin que l'on voit aujourd'hui dans le grand salon du Musée du Louvre. Dans le groupe de Lepautre, Énée, armé et couvert d'une peau de lion, tient son père entre ses bras et marche à travers les ruines d'un temple. Anchise, coiffé du bonnet phrygien qui annonce son origine troyenne, porte dans sa main gauche le Palladium sacré; son bras droit retombe derrière l'épaule d'Énée, et sa main est tenue par le jeune Iule ou Ascagne, qui se retourne pour chercher des yeux sa mère Créuse qu'il ne doit plus revoir. L'exécution de ce groupe a passé de tout temps pour admirable; les anciennes descriptions s'accordent pour louer le contraste des altérations de la vieillesse, les rides de la peau, du tiraillement des muscles exprimés sur le corps d'Anchise, avec la fermeté des chairs, le gonflement des veines, la finesse de l'épiderme de celui d'Énée, et enfin la délicatesse des chairs et de la peau du jeune Ascagne. Mais le mérite principal de ce groupe consiste surtout dans la disposition générale étudiée de manière à offrir de tous côtés, au spectateur, un ensemble satisfaisant pour l'œil. Ainsi, vue de face, la composition concentre tout l'intérêt sur les deux figures d'Énée et d'Anchise; la tendresse filiale du guerrier qui embrasse le corps affaissé du pieux vieillard, semble l'unique but que le sculpteur se soit proposé. Mais si l'on se place d'un autre côté, la scène change d'aspect; la figure d'Énée disparaît presque entièrement, et l'on a sous les yeux la figure du jeune Ascagne suspendu au bras du vieillard, et portant sur ses traits l'expression de l'inquiétude et de l'effroi. C'est ce qui explique l'impossibilité de donner une idée complète de ce groupe, à moins de le représenter de deux côtés, et la nécessité où nous nous sommes trouvés de donner séparément la figure de l'enfant.

On retrouve, du reste, dans presque toutes les sculptures de cette époque, destinées à décorer les jardins, cette préoccupation de mise en scène dont Lebrun et Le Nostre étaient les ordonnateurs. Pierre Lepautre fut un des artistes qui réussirent le mieux en ce genre, et cependant il ne voulut jamais, dit-on, se soumettre aux exigences des intendants de la couronne. Il est vrai que ses premières études l'avaient suffisamment préparé à voler de ses propres ailes, et quelques mots sur sa vie en fourniront la preuve.

Le nom de Lepautre a sa place marquée parmi ces grandes familles où l'art semble héréditaire, et dont la France offre à toutes les époques de si fréquents exemples. Sous Louis XIV c'étaient, parmi les peintres, les Corneille, les Coypel, les Mignard, les Boullongne; parmi les sculpteurs, les Anguier, les Marsy, les Coustou; parmi les graveurs, les Audran, les Drevet; parmi les architectes, les Mansart et les de Cotte. Le père et l'oncle de Lepautre étaient, l'un dessinateur et graveur, l'autre architecte. Tous deux eurent une grande influence sur le style de l'architecture sous Louis XIV. « Quel nombre de pièces, dit Florent Lecomte, Jean Lepautre n'a-t-il pas fait? L'eau forte et le burin ne lui coûtoient pas davantage que la plume, et l'on peut dire qu'il ne se peut guère trouver de graveur qui ait plus inventé que celui-ci qui étoit universel pour toutes sortes de sujets. Toutes les personnes qui profes-

sent les arts libéraux ou méchaniques trouvent dans ses productions de quoi se soulager ; ce ne seroit jamais fait si je voulois faire un détail de tous ses paisages, sujets d'histoire, ornements, livres à dessiner, plafonds, vases, alcoves et cent autres sortes de sujets que plusieurs de la rue Saint-Jacques possèdent et débitent journellement. » Le catalogue de Mariette porte, en effet, au chiffre de 1440 le nombre des pièces gravées par Jean Lepautre.

Son frère aîné Antoine construisit, comme architecte de Monsieur, duc d'Orléans, les deux ailes du château de Saint-Cloud, et publia divers ouvrages d'architecture remarquables par l'imagination et les inventions nouvelles.



Le Jardin des Tuileries.—Énée portant son père Anchise.— Groupe en marbre, par Pierre Lepautre.

Pierre Lepautre, né à Paris en 1659, se maintint, comme sculpteur, à la hauteur de son père et de son oncle. Quelques biographes l'ont dit fils de Jean, d'autres fils d'Antoine. Il semble qu'on doive s'en rapporter, à cet égard, à l'assertion de d'Argenville, qui le dit fils de ce dernier, d'après des Mémoires de famille. Son père, rapporte-t-il, le destina d'abord à l'architecture ; mais, témoin des persécutions dont Antoine Lepautre fut l'objet de la part de Le Nostre et de Mansart, et sans doute entraîné par un penchant naturel, il se consacra à la sculpture et entra dans l'atelier de Laurent Magnière, un de ces nombreux artistes qui peuplaient de statues les jardins de Versailles, sous la direction de Lebrun. Le jeune Lepautre obtint le grand prix de sculpture à l'âge de vingt-trois ans. Le sujet de son bas-relief était l'invention des tentes par Jabel, et celle des instruments de musique et des forges, par Tubalcaïn. Envoyé à Rome comme pensionnaire du

roi, il y fit plusieurs copies d'après l'antique, et s'y lia avec Pierre Legros et Jean Théodon. Ce dernier avait commencé pour le roi le groupe de la mort de Lucrèce, ou d'Arrie et Pætus, placé aujourd'hui en regard de celui d'Énée et Anchise; mais la mort l'empêcha de l'achever, et ce groupe ayant été transporté en France, Lepautre, à son retour, fut chargé de le terminer à Marly en 1691.

En 1704, Lepautre exécuta, pour le jardin de Marly, la figure d'Atalante, qui est son chef-d'œuvre; plus tard, le groupe de Théodon ayant été transporté aux Tuileries, Lepautre fut chargé d'en faire le pendant, et il exécuta en 1716 son groupe d'Énée. Les biographes ont prétendu qu'il le composa d'après un modèle en cire de Lebrun; mais on ne peut guère s'expliquer par quelle raison Lepautre, qui avait toujours montré une grande indépendance de caractère, aurait été s'asservir à la pensée d'un autre, surtout si l'on réfléchit que Lebrun étant mort depuis l'année 1690, aucune influence ne pouvait, seize ans plus tard, le forcer à une pareille concession. Ce qui rend cette idée encore moins probable, c'est que Lepautre ne voulut jamais faire partie des Académies royales dont son père et son oncle avaient été membres, et que, comme César, il disait à ses amis qu'il préférait le premier rang dans une petite ville, au second dans Rome. Il se plaça, en effet, à la tête de l'ancienne Académie de Saint-Luc, autrefois toute-puissante, mais alors persécutée et presque entièrement annihilée; il y reçut les titres de professeur, puis de directeur perpétuel.

Pierre Lepautre mourut à Paris en 1744, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant dans les palais, dans les jardins et dans les églises une grande quantité de sculptures, parmi lesquelles on citait une Clytie au château de la Muette, deux figures dans le chœur de l'église Notre-Dame, une Sainte Marceline aux Invalides, et les sculptures en bois de l'œuvre de Saint-Eustache. Cependant on chercherait vainement dans



Une Scène du Jardin des Tuileries en 1750. — D'après Gabriel Saint-Aubin.

nos Musées une œuvre de cet artiste fécond. Son beau groupe d'Énée se détériore tous les jours, et l'humidité y déforme des contours qui épuisaient toutes les formules d'admiration des critiques du dernier siècle. Les formes délicates de l'Atalante sont exposées à tous les orages du ciel et de la terre, et ses plaies réparées presque tous les ans affligent l'œil par leur blancheur criarde. Ne serait-il pas temps enfin de compléter avec toutes ces œuvres les vides si nombreux de notre Musée de la sculpture française, et de les remplacer par des copies qui exerceraient le talent de nos jeunes artistes, et feraient vivre les plus nécessiteux?

LE GNOMON.

Fin. — Voy. p. 370.

A sept heures et demie, Gladie était au rendez-vous, dans l'allée la plus découverte du jardin; elle y trouva Isaac absorbé dans la contemplation des étoiles qui brillaient au ciel par milliers.

— Tu n'as pas encore commencé? lui cria-t-elle. Madame Clark nous permet de nous coucher aujourd'hui à neuf heures, parce que c'est demain dimanche... Que regardes-tu donc là?

— Sais-tu où est l'étoile polaire, Gladie?

— Tu me l'as montrée une fois; mais je ne me rappelle plus trop comment la retrouver... Ah! si : en tirant une ligne droite de la dernière roue du grand chariot jusqu'à la quatrième étoile du petit chariot; cette quatrième étoile, qui est en tête de l'attelage et qui brille plus que les autres, c'est l'étoile du nord ou étoile polaire.

— Très-bien retenu, Gladie. Et te souviens-tu comment je t'ai fait remarquer que cette étoile restait toujours à la même place, tandis que les autres tournaient autour et changeaient de position dans le ciel?... Je me suis bien des fois relevé la nuit, ajouta-t-il en baissant la voix, pour les regarder se

mouvoir ainsi ; et c'était si beau que mon cœur se gonflait ; j'avais envie de pleurer...

— Et pourquoi? demanda Gladie.

— Je n'en sais rien. Je pensais à Dieu qui a créé ces belles étoiles, et qui les fait se mouvoir dans un si bel ordre : j'aurais voulu savoir comment, pourquoi. Mes yeux ne se lassaient pas de les suivre, de les comparer entre elles. Une fois, j'ai appliqué sur la vitre une feuille de papier transparent, et j'ai marqué dessus, par des points, l'étoile polaire, puis les étoiles qui l'entourent. Je me suis aperçu alors que la première restait en place, tandis que d'heure en heure les autres changeaient : elles décrivent des cercles de plus en plus grands à mesure qu'elles s'éloignent de l'étoile du nord; quelques-unes même se lèvent, comme le soleil, à l'orient et se couchent à l'occident.

— Et tu as vu tout cela, toi, Isaac! dit la petite fille avec une respectueuse admiration.

— Oui, et bien d'autres choses qui m'ont fait beaucoup penser. Mais il faut nous mettre à l'œuvre, ou le temps nous manquera.

Le jeune garçon avait apporté deux pieux. Il commença à en enfoncer un en terre à grands coups de maillet. Ce qui surprenait Gladie, c'est qu'au lieu de placer son pieu dans une position verticale, il le faisait biaiser, et de temps en temps s'arrêtait, s'accroupissait à côté du bâton, et regardait l'étoile polaire en suivant de l'œil cette ligne oblique. Lorsqu'il eut assez frappé, il laissa tomber, de l'extrémité supérieure du pieu, un plomb suspendu à une ficelle. Ayant ainsi marqué la ligne verticale, il ficha en terre son second pieu dans cette direction, de manière qu'il appuya et soutint le premier. Puis il pria Gladie d'appliquer, à son tour, son œil au bas du bâton incliné, et de lui dire si elle voyait l'étoile polaire juste au bout, afin qu'il pût *orienter* son pieu. Il le baissa, le releva d'un côté, de l'autre, d'après ses avis; puis, après s'être assuré par ses propres yeux de l'exactitude de la ligne, trouvant enfin le point juste, il assujettit l'extrémité du bâton incliné sur celle du bâton droit en les clouant ensemble, tandis que Gladie maintenait le tout dans la même position. Ces préliminaires étaient à peine achevés que la voix de madame Clark fit retentir le jardin. Il était neuf heures, plus que temps d'aller se coucher.

Le lendemain, Isaac scia un des bouts de bâton qui dépassait l'autre; et à onze heures et demie, Gladie, qui ne comprenait pas comment deux pieux, élevant un angle sur le sol, pourraient jamais leur dire l'heure, vit reparaître son jeune compagnon. Il apportait une petite boîte, qu'il ouvrit et posa à terre avec précaution, après avoir aplani le sol dessous.

— Oh! qu'est-ce que cela? s'écria Gladie; on dirait d'une montre, mais je n'en ai jamais vu de pareille. Et cette petite aiguille qui tremble toujours, en équilibre sur une pointe, que marque-t-elle?

— Le nord, comme il est écrit sur le cadran. C'est une boussole que M. Clark m'a prêtée : elle pointe toujours juste vers l'étoile polaire.

— Ah! par exemple, qu'en sais-tu, Isaac? l'étoile n'est plus là.

— Si vraiment, elle n'a pas bougé; seulement, nous ne pouvons la voir parce qu'il fait grand jour.

— Et sans cela nous la verrions! est-ce bien sûr? demanda Gladie.

Et elle regarda de toutes ses forces sans pouvoir percer la voûte bleue et sans apercevoir la moindre trace d'étoile. Mais Isaac l'affirmait, et ne mentait jamais; elle le crut donc sur parole.

Cependant l'ombre des pieux se raccourcissait de plus en plus. Un peu avant midi, le hasard amena M. Clark au jardin. Il s'approcha des deux jeunes observateurs, examina la construction d'Isaac, et sourit avec un certain air de plaisir et de curiosité qui enhardit l'enfant.

— Est-ce bien cela, monsieur? demanda-t-il avec anxiété.

— Ce bout-là pointe juste à l'étoile polaire, dit Gladie d'un air fier; Isaac l'a *orienté*.

— C'est Isaac qui y a pensé? reprit M. Clark; l'idée est ingénieuse, et vous avez là un gnomon gigantesque, mais fort exact.

— Un gnomon! Isaac a inventé un gnomon! s'écria la petite fille.

— Je ne savais pas comment cela se nommait, dit Isaac.

— C'est tout bonnement le style d'un cadran solaire de grande dimension, reprit M. Clark; je ne me rappelle pas d'en avoir vu de cette taille.

— Monsieur, il va être midi, n'est-ce pas? voulez-vous bien voir à votre montre?

— Moins une minute, mon garçon. Tenez-vous prêt à tracer la ligne de votre méridien.

Isaac traça la ligne que formait sur la terre l'ombre confondue des deux pieux, et Gladie tressaillit de joie en remarquant qu'elle se trouvait tout juste dans la direction indiquée par la boussole, la direction du sud au nord. L'ombre marquait alors midi précis, c'est-à-dire le point où le soleil, au plus haut de sa course du jour, d'orient en occident, traverse cette ligne que M. Clark appelait *le méridien*, axe imaginaire du globe, que l'on suppose tracé du centre de la terre à l'étoile polaire, en passant par l'endroit où l'on se trouve.

— Vous voilà sûrs maintenant de savoir quand il sera midi, reprit M. Clark; mais pour connaître les autres heures, comment vous y prendrez-vous?

— Ce n'est pas ce qui m'inquiète, se hâta de répondre Gladie. Rien de plus aisé : nous regarderons à quel endroit l'ombre arrive à une heure, et nous ferons une autre marque; de même pour deux heures, pour trois, et toujours ainsi.

— Il y a une petite difficulté : c'est que l'ombre n'arrive pas au même endroit tous les jours de l'année; elle avance ou recule suivant les saisons; ce n'est qu'à midi juste qu'elle revient régulièrement au même point, été comme hiver.

— Je le sais pour l'avoir observé bien des fois, dit Isaac; aussi est-ce sur une grande planche, que j'ai là-haut, que je veux marquer les ombres heure par heure, en traçant de longues lignes sur lesquelles j'aurai le plaisir de voir l'ombre s'étendre, avancer ou reculer, s'allonger ou se raccourcir, durant toute l'année. Ma planche ira de l'est à l'ouest; je l'assujettirai bien solidement par terre entre mes deux pieux, et les lignes et les chiffres que je tracerai dessus ne s'effaceront pas comme sur le sable de l'allée.

— Essaye; mais songe que ce n'est là qu'une grossière ébauche de cadran, et que pour la perfectionner il te faudra plus de persévérance, d'observation et de science qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge.

— Ah! il réussira, j'en suis sûre! dit Gladie en frappant des mains. Il aura fait une grande chose, une chose utile, et vous direz à madame Clark de ne plus l'appeler paresseux.

Un an après, à pareil jour, on inaugurait dans le jardin un véritable cadran solaire fixé sur un socle en pierre que M. Clark avait fait construire; mais le cadran en ardoise, parfaitement plan et horizontal, avait été divisé par Isaac en douze heures de jour et douze heures de nuit : il eût pu faire l'économie de ces dernières, vu l'absence du soleil, mais il aurait craint de s'épargner du travail. Un style en cuivre, parfaitement orienté, et incliné sur l'horizon d'autant de degrés que l'est l'axe de la terre par rapport à Grantham, avait remplacé le gigantesque et primitif gnomon objet de l'orgueil de Gladie. Isaac avait tout fait, tout calculé, tout vérifié sans l'aide de personne, et il avait enfin obtenu les grands résultats qu'il s'était proposés, à savoir, de ne plus oublier l'heure aussi souvent, et de régler les montres et l'horloge de la ville au lieu d'être réglé par elles.

Il avait, de plus, fait une clepsydre ou horloge d'eau dans

une vieille boîte de trois à quatre pieds de haut que M. Clark avait consenti à lui abandonner : elle marquait l'heure presque aussi régulièrement que le cadran solaire, au moyen d'une aiguille que faisait mouvoir un morceau de liége montant et descendant selon le niveau de l'eau, à la surface de laquelle il flottait.

Pendant ses vacances à la ferme maternelle, Isaac avait multiplié les cadrans solaires ; il en avait fait un vertical sur le mur de la grange, qui servait de pendule aux ouvriers.

Enfin, le petit moulin marchait à l'admiration de tous, obéissant au vent quand il en faisait, et mû par la souris les jours de calme.

Isaac, toujours pensif, grave et silencieux, rêvait la construction d'une petite voiture mécanique à quatre roues, que pût faire marcher une personne assise dedans ; car sa pauvre petite compagne, Gladie, s'était échaudé les deux pieds, et se voyait avec tristesse condamnée à garder un repos absolu.

Madame Clark branlait bien encore la tête de temps à autre, en murmurant que ce garçon-là ferait un pauvre fermier ; et lorsqu'elle le surprenait à rêver devant un rayon de soleil, ou à faire des bulles de savon dont il contemplait les fugitives et tournoyantes couleurs, elle ne pouvait s'empêcher de hausser les épaules, et de s'écrier :

— A quoi bon ?

— A savoir, répondait Isaac.

— Laisse-le faire, disait le bénévole M. Clark ; il en apprend plus à regarder qu'à lire. C'est à des garçons de cette trempe que le bon Dieu ouvre son grand livre. Ce petit sournois-là voit plus loin que nous, tout jeune qu'il est. Je passe pour savant, madame Clark ; eh bien, foi d'honnête homme ! la pensée d'orienter un gnomon sur l'étoile polaire ne me serait jamais venue. Isaac a des idées, et je ne serais pas étonné qu'il fît parler de lui un jour. Je veux que son ouvrage porte son nom ; son cadran solaire s'appellera *le cadran d'Isaac Newton* (1).

Quelqu'un prend le bain de bonne heure : ne dis pas qu'il fait mal de se baigner, mais qu'il se baigne de bonne heure. Un autre boit beaucoup de vin : ne dis pas qu'il fait mal de boire, mais qu'il boit beaucoup. Car avant de connaître les motifs qui les font agir, comment peux-tu savoir s'ils font mal ? En jugeant ainsi, tu cours toujours risque de voir une chose et de prononcer sur une autre. ÉPICTÈTE.

L'air de surprise dédaigneuse dont j'ai souvent entendu parler des premières destinées plus ou moins obscures d'un grand homme, me rappelle toujours le trait, que m'a raconté Jean-Jacques, d'un maréchal de France qui ne méritait pas même d'être pris pour une des monnaies de M. de Turenne. Faisant une reconnaissance, en Allemagne, il aperçut de loin quelque chose qui lui parut être une rivière fort insignifiante, et dit à son aide de camp : « Qu'est-ce que ce petit ruisseau là-bas ? » L'aide de camp, un bon Suisse, lui répondit tout bas, mais avec sa grosse voix : « C'est le Danube, mon général. » MEISTER.

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient tracer eux-mêmes un cadran solaire trouveront de plus amples renseignements dans le Dictionnaire technologique, tome IV, page 37 et suivantes ; dans l'Annuaire du bureau des longitudes, et dans beaucoup d'autres ouvrages. Même autour d'une boussole on peut tracer un petit cadran solaire, qui a cela de particulier qu'il est portatif. Sur une surface plane, en bois ou en carton, disposée autour de la boussole, on élève un style perpendiculaire à la boussole, que l'on rejoint au plan de l'aiguille aimantée, du côté de l'aiguille, par une ligne formant une angle saillant. En plaçant la boussole de niveau, au soleil, de manière que l'aiguille en indiquant le nord pointe juste vers la base de l'angle du style qui lui est perpendiculaire, l'ombre de cet angle, en s'allongeant, indiquera les heures, que l'on pourra marquer sur la circonférence du cadran en observant, avec beaucoup d'exactitude et une bonne montre, les lignes formées par l'ombre, d'abord à midi, où l'ombre de l'angle ne doit former qu'une ligne, puis aux différentes heures où l'ombre s'élargit graduellement. Il est nécessaire pour cela que la boussole soit placée bien de niveau, et que toutes les lignes soient tracées avec beaucoup de délicatesse, de justesse, d'observation et de régularité.

PORT-VENDRES

(Département des Pyrénées-Orientales).

A l'endroit où les Pyrénées plongent leur base dans le golfe du Lion, le rivage ne présente que des roches et des cimes escarpées aux contours bizarres, et découpant sur les flots des baies, des criques et des anses sans nombre, entre lesquelles s'avancent des promontoires. Sur l'un de ces promontoires, des colons grecs du septième siècle avant le Christ élevèrent à Vénus un temple placé, comme tous ceux qu'elle avait en Grèce, au bord des flots ; la Vénus qui venait d'émigrer aux grèves de la Gaule y devint la *Vénus* pyrénéenne ; c'était un hommage rendu aux belles races qui peuplaient le versant nord de ces grandes montagnes. Le premier objet qu'apercevait le navigateur sillonnant les ondes bleues du golfe étaient les blanches colonnes de l'édifice qui lui était consacré. Le cap voisin prit le nom de promontoire Aphrodision (cap Béarn), et au-dessous, un bassin qui s'ouvrait pour garantir les bâtiments de tous les vents reçut celui de *Portus Veneris* (port de Vénus), devenu Port-Vendres. Petit, bien qu'assez étendu pour les galères antiques et les bâtiments marchands de nos jours, situé dans un pays dont les produits trouvaient un débouché dans les ports voisins, Port-Vendres ne prit jamais un grand développement. Il n'avait d'autre importance que comme point fortifié sur une frontière souvent attaquée jadis : il fut pris et repris plusieurs fois durant les guerres du Roussillon. En 1690, les Espagnols y tentèrent vainement un débarquement ; en 1794, il tomba en leur pouvoir, ainsi que Collioure ; mais les Français les en expulsèrent l'année suivante.

Et cependant la sûreté de ce bassin, ouvert seulement au nord-est, la commodité de la rade, devaient attirer l'attention sur eux du moment où l'on reconnaîtrait la nécessité d'offrir un refuge aux navires menacés par les tempêtes du golfe du Lion, et qui ne pourraient gagner ni Cette ni Marseille, beaucoup trop éloignés d'ailleurs. C'était, du reste, une bonne position pour une escadre destinée à agir sur les côtes voisines.

Vers la fin du siècle dernier, le maréchal de Mailly, gouverneur de la province, frappé des avantages que Port-Vendres pouvait offrir, obtint de Louis XVI l'autorisation de faire exécuter de grands travaux dont la direction fut confiée à de Wailly, mort à Paris, membre de l'Institut, le 12 brumaire an VIII. Cet architecte non-seulement voulut améliorer le port, mais il compléta la ville : il traça et perça quelques petites rues, construisit de nouvelles habitations sur un plan uniforme, rectifia des alignements, construisit des quais et des débarcadères commodes. Puis, dans le grand axe du bassin et d'une petite vallée qui en est le prolongement, il éleva un ensemble de constructions dont l'aspect monumental attire tout d'abord les regards de ceux qui pénètrent dans le port. En avant est une belle place de 60 mètres de côté, élevée de 16 pieds au-dessus du quai, et à laquelle on monte par un escalier à double rampe de trente-deux marches ; le mur qui en soutient le terre-plain du côté du port est décoré de deux fontaines ornées de trophées ; au-dessus de ces fontaines, sur la balustrade qui couronne le revêtement, se trouvent deux batteries commandant le port. Au centre de la place s'élève un superbe obélisque de marbre de Roussillon, de 100 pieds de haut, érigé en l'honneur de Louis XVI. Les bronzes du socle symbolisent les quatre grands faits de son règne : le servage aboli, l'indépendance de l'Amérique, le commerce protégé et la marine relevée. Le

reste du monument est décoré d'ornements de bronze, rappelant le rétablissement du port ; l'obélisque est terminé par le globe de la terre. Les deux façades latérales offrent une balustrade semblable qui domine une large rue séparant les maisons de la place elle-même. Le quatrième côté de la place, opposé à celui du port, se développe vis-à-vis d'un beau fer à cheval formé de pilastres joints par des grilles de fer qui enferment une cour, à la gauche et à la droite de laquelle s'élèvent deux bâtiments servant de caserne et de magasins; plus loin on aperçoit le portail de la chapelle du port, au delà de laquelle s'ouvre une grande route, tracée dans un défilé, et qui conduit à Collioure. Quant au nouveau port, environné de quais commodes garnis de larges débarcadères, il offrait une surface de 266 000 mètres carrés, et pouvait contenir facilement 500 bâtiments marchands ; sa profondeur était presque partout de 6, 7 et 8 mètres, ce qui lui permettait de recevoir des frégates. La redoute Mailly en défend l'approche ; deux autres, celle dite de Béarn, et la redoute du Fanal, placée au pied d'une tour ronde dont le sommet porte le phare ; une quatrième, plus vaste que les précédentes, complètent l'ensemble de la défense.

Les travaux de Port-Vendres furent terminés en 1780 : il avait fallu douze ans pour les achever. C'était un beau travail entrepris dans un noble but. Mais, il faut l'avouer, ces projets, ces coupes, ces élévations architecturales sorties du cabinet pour venir se traduire en pierre dans ce style quasi monumental, n'eurent pas l'influence que l'on en attendait. Port-Vendres resta à peu près aussi solitaire qu'auparavant. Comment en eût-il été autrement ? les produits de la contrée environnante n'avaient pas augmenté, l'ouverture de nouveaux débouchés au commerce n'était pas devenue nécessaire, aucun événement n'avait fait apprécier l'importance militaire du nouveau port.

Quelques années après 1830, il en était encore ainsi ; mais le développement et l'activité que donna aux communications entre la France et l'Algérie l'occupation toujours croissante de ce dernier pays, obligea le gouvernement à chercher d'autres points que Marseille et Toulon, pour en faire la station d'une partie des paquebots. De tous les ports de notre côte méditerranéenne, Port-Vendres est le plus proche d'Alger : la distance est de 658 kilomètres. De Wailly l'avait rendu praticable pour les frégates ; aujourd'hui, par suite du travail d'envasement qui se fait sur la côte, les grands bateaux à vapeur seuls peuvent y entrer : les vaisseaux et les frégates



Vue de Port-Vendres.— Dessin de Morel-Fatio.

doivent rester sur la rade où la tenue est excellente. On se propose de fermer la petite passe et de creuser toute l'étendue de l'avant-port à la profondeur de 9 mètres, et même de 9 mètres et demi ; alors les vaisseaux et les frégates pourront entrer dans le port, même par les vents les moins favorables. De plus, il sera notablement agrandi par un nouveau bassin situé au sud.

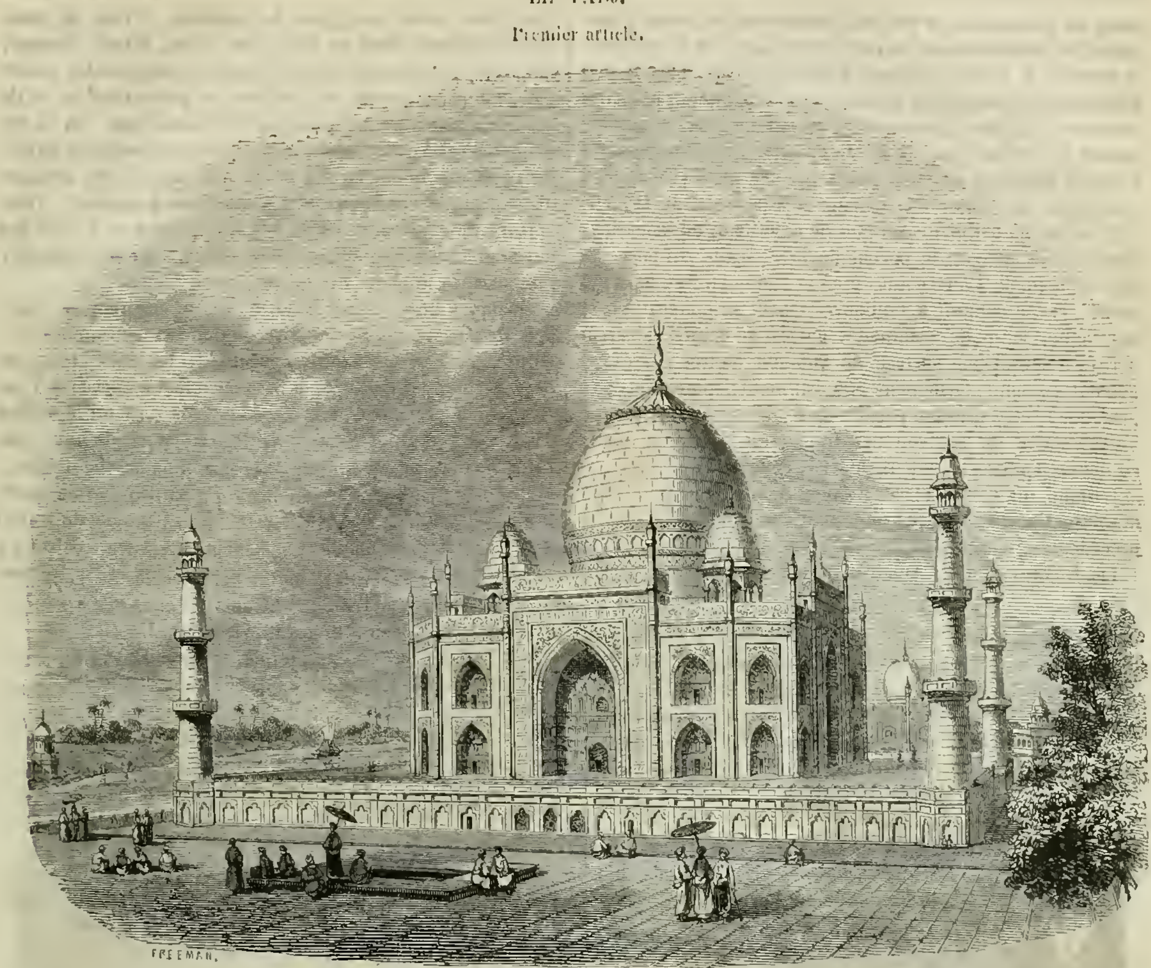
Malgré sa nouvelle source de prospérité, le commerce et la population de Port-Vendres sont encore peu considérables. En 1846, il y est entré 148 navires, dont 56 venaient des États sardes, 46 d'Espagne et 29 de l'Algérie. Les principaux articles en entrepôt étaient, à cette époque, les laines en masses (250 000 kilogrammes), les vins ordinaires en futaille, les eaux-de-vie, l'huile d'olive et les grains. On y comptait alors un millier d'habitants. C'est toujours une place de guerre, mais de quatrième classe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE TADJ.

Premier article.



Tombeau de « la Princesse Désirée, » aux environs d'Agra, dans l'Hindoustan.—Vue extérieure, d'après une miniature indienne.

Si l'histoire des peuples civilisés n'est pas tout entière dans les monuments qu'ils lèguent à la postérité, au moins est-il vrai de dire que les grands monuments sont l'expression la plus fidèle et la plus complète de la civilisation qui les a produits, en même temps qu'ils caractérisent essentiellement l'époque à laquelle appartient leur construction. Sous ce double point de vue, le *Tadj Mahal* occupe un rang éminent parmi les merveilles de l'architecture, et l'intérêt historique qui se rattache à cette singulière structure rehausse encore son importance monumentale.

Écrire l'histoire du Tadj, ce serait faire revivre l'époque la plus riche en incidents, en caractères, en ressources matérielles et intellectuelles, en luttes politiques et guerrières, en intrigues et en dénouements imprévus, l'époque la plus poétique et la plus dramatique à la fois de l'empire Moghol.

Et ce n'est pas seulement à ce titre que le Tadj mérite notre attention et doit exciter notre curiosité ; il a encore droit à nos sympathies, parce qu'il témoigne, dans sa muette éloquence, de l'influence que la beauté et l'intelligence féminines ont exercée sous le ciel de l'Hindoustan, du rang élevé qu'une femme a occupé sur la scène de ce grand empire, du respect et des égards dont elle a été entourée pendant sa vie, des regrets qui ont suivi sa mort, de la tendresse d'un époux qui a voulu que le marbre éternisât sa douleur, et qui, après avoir partagé le trône avec cet objet d'une affection impérissable, est venu partager son tombeau !

Sous ce dôme repose Arzoumund Bânou (1), femme de Shah Jehan (1), plus connue sous le titre de *Mômtaz Zemanie*, ou *Mômtaz Mahal*, que lui conféra en montant sur le trône impérial le fils de Jehan Guire. Elle était fille d'Asof Jah ou Azof Khan, premier ministre de ce prince, sous le titre d'*Etmaad ood dowla* (qui a la confiance de l'État), et frère de l'impératrice Nour Jehan, épouse de Jehan Guire. Elle avait été mariée à Shah Jehan vers 1611, et mourut le 18 juillet 1631, de suites de couches, laissant quatre fils et deux filles qui lui survécurent, et dont les noms sont mêlés aux grands événements de ce règne. Les quatre fils furent : Dara Shekô, Sultan Sujah, Aurengzéb et Mourad Bâkche. Des deux filles, l'aînée s'appelait Padshâh Bégôm, et la cadette Rochenara Bégôm. C'est en partie à l'influence de cette dernière princesse qu'après une lutte sanglante avec ses frères, Aurengzéb dut de s'asseoir sur le trône impérial, du vivant même de son père qu'il retint prisonnier dans le fort d'Agra, en l'entourant toutefois d'égards et de respects, depuis 1658 jusqu'en 1666. Shâh Jehan mourut au mois de décembre de cette année (2).

Mômtaz Zemanie avait été pendant vingt ans la compagne de Shâh Jehan. Il lui resta fidèle tant qu'elle vécut, et ne put jamais se consoler de sa perte ; mais l'aînée de ses filles, Padshâh Bégôm, par sa pieuse tendresse, adoucit les

(1) Prononcez *Arzoumannd Banou*. — *Arzou*, souhait, désir ardent ; *Bânou*, haute dame, princesse. « La princesse désirée, » ou peut-être « celle qui aspire au bonheur. »

(1) Prononcez *Chah Djehann*.

(2) Et non au mois de janvier ou de février, comme le rapportent plusieurs historiens ; encore moins en 1665, comme le voudraient d'autres auteurs.

chagrins de son veuvage, et plus tard ceux de sa captivité.

Le titre de *Mòmtaz Zemanie*, qui signifie littéralement « ce qu'il y a de plus élevé ou de plus éminent dans le siècle, » fut, comme nous l'avons dit, conféré à Arzoummund Bânou, par Shâh Jehan, lorsqu'il succéda à l'empereur Jehan Guire; mais il paraît que celui de *Mòmtaz Mahal* (la plus éminente dans le palais ou le sérail) a prévalu dans le langage ordinaire pour désigner cette princesse; et le nom même de son magnifique sépulcre (Tadj Mahal) n'est certainement qu'une corruption de Momtaz Mahal.

On doit s'étonner que souvent en Europe, et même dans ces derniers temps (1), des écrivains distingués aient confondu l'impératrice qui nous occupe avec sa tante, la célèbre Nour Jehan (lumière du monde). Ces deux femmes, également belles, également distinguées par les charmes de leur esprit, et par la tendresse aussi exclusive que passionnée qu'elles inspirèrent à leurs époux, ont eu cependant des caractères bien opposés, des destinées bien différentes. Nour Jehan, associée par le fait à l'empire, la seule, parmi les femmes des souverains moghols, dont le nom se lise sur les monnaies avec celui de l'empereur, a joué un grand rôle politique dans l'Hindoustan. L'influence sans bornes dont elle jouit pendant de longues années, expira subitement avec Jehan Guire, et le fruit de ses vastes intrigues fut perdu en un instant. A dater de cet instant, Nour Jehan disparaît de la scène du monde; l'histoire ne parle plus d'elle, et c'est à peine si l'on peut constater qu'après avoir survécu vingt ans à son mari, elle a été enterrée à Lahore dans le tombeau qu'elle avait fait élever auprès de celui de l'empereur.

Momtaz Mahal, au contraire, évita soigneusement l'éclat de la vie officielle, et ne se mêla point des affaires publiques. Elle concentra toute son ambition dans l'accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère, n'usa de son influence que pour soulager les malheureux, et donna l'exemple de la piété la plus sincère en même temps que celui des vertus domestiques. Ce fut son mari qui lui survécut pendant près de trente-cinq ans, dont il employa vingt-deux à élever sur sa tombe le merveilleux monument dont nous essayerons de donner une idée dans un prochain article.

Quand l'homme juste n'aurait autre récompense que le contentement que lui apporte la bonne vie, et l'injuste n'aurait autre peine, tourment et supplice que sa mauvaise conscience, ce serait assez pour encourager perpétuellement l'un au bien et détourner l'autre du mal.

Le chancelier L'Hospital.

Il y a une gentillesse de style qui, n'étant point naturelle, ne vient d'elle-même à personne, et marque la prétention de celui qui s'en sert.

Le penser mâle des âmes fortes leur donne un idiome particulier.

J.-J. Rousseau.

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

§ 1.

De toutes les réputations du barreau de Colmar, aucune n'éveillait plus d'estime et de sympathies que celle de M. Antoine Garain. On ne vantait point seulement sa profonde connaissance des lois, son bon sens, et l'éclat d'une parole toujours échauffée par le cœur; ce qui faisait sa supériorité incontestée, c'était la scrupuleuse délicatesse qui présidait à toutes ses actions. D'autres pouvaient l'égaler en savoir ou en éloquence, personne ne portait aussi loin l'austère religion du devoir. On citait des témoignages presque romanesques de cette probité exaltée du vieil avocat. Ainsi, il avait indemnisé un client dont il ne croyait pas avoir assez bien défendu les intérêts; il avait pris à sa charge la rupture d'un contrat où s'était glissée, à son insu, une cause de nullité; les frais de plusieurs causes poursuivies par son conseil, et perdues, avaient été supportés par lui seul. On pouvait le regarder, en un mot, comme la plus haute expression de cette délicatesse raffinée qui se croit responsable non-seulement de la faute, mais de l'erreur.

La récompense de cette espèce de fanatisme d'honneur avait été, outre l'estime publique, la sérénité de la conscience et cette paix intérieure sans laquelle tous les succès ne sont que des ivresses éphémères. Privé de la femme qu'il avait épousée, M. Garain trouva dans sa fille unique toute la tendresse et tous les généreux instincts qui pouvaient le consoler d'une telle perte. Octavie grandit sous ses yeux, suffisamment heureuse du bonheur qu'elle lui apportait, jusqu'à l'âge où l'on passe de la protection du père à celle de l'époux. Remarquée alors par l'homme qu'elle eût choisi elle-même, son mariage compléta les joies du vieil avocat.

M. Darvière était, en effet, un de ces êtres rares qui, sans faire de promesses, commandent la confiance. Éprouvé par des persécutions politiques, il n'avait rien moins fallu que les enchantements d'une union désirée pour lui rendre cette aptitude au bonheur qu'un long exil semblait lui avoir enlevée. Un voyage récent fait en Suisse avec Octavie avait réveillé son âme, qui s'était pour ainsi dire rajeunie dans les alternatives de la contemplation et du mouvement.

Or, au moment où commence notre récit, M. Garain, assis dans son cabinet et livré à une de ces vagues méditations qui entrecoupent le travail de tous les penseurs, venait d'arrêter ses regards sur deux portraits suspendus depuis la veille à la muraille, ceux de sa fille et de son gendre. Il contemplait avec une émotion muette ces deux visages illuminés de joie, et, perdu dans un attendrissement rêveur, il suivait par la pensée, à travers l'avenir, ces deux chères existences sur lesquelles se concentraient désormais tous ses espoirs. Mais, après une assez longue rêverie, il se redressa en s'agitant, comme s'il eût voulu secouer les préoccupations qui l'avaient absorbé. Le souvenir de ses travaux interrompus lui revint; il attira vers lui, au hasard, les papiers dont son bureau était couvert, en parcourut plusieurs avec distraction, et s'arrêta enfin à un dernier qu'il se mit à relire plus attentivement. C'était une courte lettre en espagnol, dont il comprit à peu près le sens, grâce à l'étude qu'il avait faite autrefois de Don Quichotte.

Elle ne renfermait que ces mots:

« Une étrangère qui peut à peine prononcer quelques paroles françaises veut confier une affaire de la plus haute importance à un avocat probe et actif. On lui a indiqué M. Garain, qui comprend, dit-on, un peu d'espagnol. Elle le conjure de la recevoir sans retard et de l'écouter; il y va pour elle d'une question de vie ou de mort. » Inez.

Le billet avait été écrit dans une des hôtelleries de Colmar et était daté du jour même. M. Garain allait prendre la plume pour y répondre, lorsqu'un bruit de voix se fit entendre dans la pièce voisine. Presque au même instant la porte s'ouvrit brusquement, et une jeune femme vêtue de noir parut sur le seuil.

Le petit clerc, qui la suivait tout effaré, annonça d'une voix balbutiante: *La senora Inez Cordova*

Le vieil avocat, qui s'était levé, salua.

— J'allais répondre à madame, dit-il en montrant le papier qu'il tenait à la main.

(1) « First impressions and studies from nature in Hindostan, etc., by T. Bacon, etc. » Londres, 1837, in-8, vol. II, p. 380, 381. — Inde (dans l'Univers pittoresque, publié par MM. Didot), 1 vol. in-8, 1845, p. 324. — Etc.

— Vous... le senor... Garain? demanda l'Espagnole, en cherchant les mots avec effort.

Il salua.

— Alors, vous... prêt à m'entendre, continua-t-elle vivement. Moi parlerai mal... mais vous écouterez mieux... Vous savez l'espagnol?

— J'en ai autrefois compris quelques mots, dit le vieillard; mais je m'en souviens à peine.

— N'importe, nous... pourrons causer si vous *été* patient.

Il avait montré un fauteuil à l'étrangère qui s'y laissa tomber et parut se recueillir un instant.

L'avocat profita de cette pause pour l'observer.

La senora Cordova avait dû être belle; mais ses traits amaigris et sa taille brisée accusaient les ravages de longues souffrances. Une flamme singulière qui étincelait dans ses regards leur donnait quelque chose de violent et d'égaré. Au premier coup d'œil, on reconnaissait la nature inquiète d'une femme sans force contre ses propres emportements.

Après un court silence, elle regarda son interlocuteur en face, comme si elle eût voulu lire au fond de son cœur, et commença un récit entremêlé de français et d'espagnol, dans lequel M. Garain ne put d'abord rien saisir; mais il devint peu à peu plus intelligible, grâce au retour des mêmes mots aidés par le geste et l'accent. Enfin, à force de questions et d'efforts, le vieil avocat put comprendre une partie et deviner le reste.

La confession de la senora était une triste et romanesque histoire. Follement éprise d'un jeune homme que le hasard et la maladie avaient conduit chez sa mère, elle l'avait amené à un mariage contracté non par choix, mais par reconnaissance. Les suites de cette imprudente union avaient été ce qu'elles devaient être. L'amour insensé d'Inez n'avait pu accepter la paisible amitié du jeune homme; son exaltation s'était tour à tour traduite en plaintes ou en fureurs jalouses; enfin, ne pouvant plus vivre dans ces angoisses toujours renaissantes, elle s'était décidée à y mettre fin. Une lettre écrite à celui que le hasard avait lié à sa destinée lui annonça qu'il était libre; et, les derniers liens ainsi rompus, la malheureuse femme s'était enfuie, bien décidée à saisir le premier moyen de mourir. Mais, au milieu même de son égarement, l'amour de la vie l'avait retenue. Près de franchir le seuil du *monde inconnu*, elle s'était rejetée en arrière et avait préféré l'exil à la mort. Partie pour les colonies espagnoles avec les saintes femmes qui l'avaient recueillie, elle était restée deux années ensevelie dans leur couvent, tâchant d'accepter son rôle de morte vivante. Inutiles efforts! sous cette cendre couvait toujours la même flamme. Ne pouvant plus accepter la résignation, elle avait subitement quitté son sépulcre, et s'était embarquée pour l'Espagne; mais celui qu'elle y avait laissé n'y était plus. Acharnée à sa poursuite, elle avait employé une année entière à rechercher ses traces du Tage aux Pyrénées et des Alpes à l'Adriatique; enfin elle venait de les retrouver, de les suivre jusqu'au Rhin. L'homme qu'elle cherchait était en France, elle en avait la certitude; il fallait seulement le découvrir, et c'était dans ce but qu'elle venait réclamer le secours de M. Garain.

Elle lui apportait toutes les pièces qui pouvaient faciliter cette recherche en prouvant la vérité de son récit. Le vieil avocat, ému de ses larmes, promit de l'aider. L'attachement de cette femme avait, dans son excès même, quelque chose de touchant. En la voyant vieillie par tant de douleurs, il se rappela sa fille; il pensa qu'elle aussi aurait pu subir les tortures de quelque inguérissable passion, et, attendri à cette supposition, il prit la main de l'étrangère avec une compassion presque paternelle.

— Calmez-vous, senora, dit-il doucement; Dieu aidant, nous retrouverons, j'espère, celui que vous n'auriez point dû quitter. Mais pour que ce retour soit une joie sans mélange, il faut que vous reveniez à lui plus tranquille, plus indulgente. L'affection qui au lieu de donner du bonheur le trouble, n'est point une saine affection. Apaisez cette fièvre qui bouillonne en vous, prenez avec reconnaissance ce que le ciel vous donne, et ne demandez point davantage. Les cœurs insatiables sont des cœurs ingrats.

— Ah! j'ai compris, j'ai compris! s'écria l'Espagnole en serrant les mains de l'avocat; lui heureux d'abord, moi heureuse ensuite.

M. Garain approuva par un sourire; il l'encouragea de quelques bonnes paroles, et, après lui avoir promis d'examiner, le soir même, les papiers qu'elle venait de lui remettre, il la reconduisit à travers le jardin jusqu'au seuil de sa demeure.

Le jour touchait à son déclin; les derniers rayons du soleil couchant faisaient étinceler les vitrages et glissaient en réseaux d'or au milieu des charmilles. Un vent frais, courant le long des plates-bandes de narcisses et d'hyacinthes, secouait dans l'air leurs doux parfums. Séduit par ces enchantements du soir, M. Garain ralentit le pas en revenant, et gagna, sans y prendre garde, la petite allée de tilleuls qui servait habituellement à ses promenades. Il allait en atteindre l'extrémité, lorsqu'un éclat de rire frais et velouté lui fit relever la tête. Au même instant, une ombre folâtre s'élança du berceau de chèvrefeuille qui fermait l'allée, et il reçut dans ses bras Octavie qui l'attendait là avec son mari.

Chacun d'eux prit une de ses mains, et tous trois recommencèrent la promenade sous les tilleuls. La jeune femme avait à lui soumettre un de ces grands débats de la lune de miel, toujours soulevés et jamais résolus. Il s'agissait de savoir laquelle des épreuves était la plus cruelle dans la séparation, celle de partir ou celle de rester. Cette question de *cour d'amour*, gravement débattue par les deux époux, et non moins gravement écoutée par le vieil avocat, les retint jusqu'à la nuit close sans qu'ils pussent arriver à une solution. M. Garain déclara que la *raison de décider* ne lui apparaissait point clairement, et qu'il demandait *remise de la cause à huitaine.* Octavie fit un mouvement de bouderie caressante.

— C'est un déni de justice! s'écria-t-elle; le tribunal doit porter l'arrêt.

— Le tribunal est chargé d'étudier ce soir une affaire plus sérieuse, répliqua M. Garain en souriant.

— Dites plutôt qu'il s'est laissé séduire par mon adversaire, reprit la jeune femme avec une indignation plaisante; le tribunal attend de lui quelque récompense, ou en a reçu quelque service.

— Parbleu! tu me rappelles qu'il peut m'en rendre un sur-le-champ, interrompit l'avocat en s'arrêtant. Vous savez l'espagnol, Henri?

— Comme les Français savent les langues étrangères.

— Vous le comprenez, il n'en faut pas davantage pour déchiffrer les pièces que l'on vient de me remettre. Voilà trente ans que j'ai traduit Cervantes, et je suis aujourd'hui un bien pauvre Castillan; mais, aidé par vous, j'espère m'en tirer.

Il fallut prouver à Octavie la nécessité pressante de ce travail pour qu'elle permît à Henri de la quitter. M. Garain promit de le lui renvoyer dès qu'il aurait examiné les principales pièces, et elle remonta chez elle en soupirant.

Arrivé dans son cabinet, le vieil avocat chercha les papiers confiés par l'étrangère. A l'aspect du volumineux dossier, Darvière ne put retenir un mouvement.

— Ne vous effrayez point, dit M. Garain en souriant, nous nous contenterons de parcourir. Il faut seulement que je vous explique d'abord l'affaire.

— Voyons, dit nonchalamment Henri, dont la pensée était évidemment avec Octavie, et qui s'efforçait en vain de donner de la bonne grâce à sa résignation.

M. Garain sourit, et se promit le malicieux plaisir de lasser sa patience en prolongeant outre mesure le récit. Contre son habitude, il débuta par un exorde solennellement inutile,

passa ensuite à la description de l'étrangère, et n'entra que le plus tard possible dans l'explication des faits.

Henri avait d'abord écouté avec une froideur qui déguisait mal son impatience; mais peu à peu son attention parut s'éveiller; quelques détails l'avaient fait tressaillir. Penché vers M. Garain, il écoutait avec un trouble croissant, lorsque, au nom de l'espagnole, il se redressa en poussant un cri.

— Qu'y a-t-il? Qu'avez-vous? demanda M. Garain stupéfait.

— Inez Cordova! reprit le jeune homme haletant; vous avez dit Inez Cordova?

— C'est ainsi qu'elle s'est nommée.

— Et vous l'avez vue?...

— Ici, il n'y a qu'un instant.

— Vivante?

— Elle-même m'a remis ces papiers.

Darvière s'élança vers le dossier qu'on lui montrait; il le feuilleta d'une main tremblante, aperçut une pièce couverte de timbres espagnols, et recula avec une exclamation si terrible que M. Garain se sentit froid jusqu'au cœur. Il saisit vivement à son tour le papier : c'était un acte de mariage en tête duquel se lisaient les noms d'Inez Cordova et de Henri Darvière.

Il y eut un moment de silence pendant lequel ces deux hommes restèrent l'un vis-à-vis de l'autre sans se voir et foudroyés. Le vieil avocat fut le premier à reprendre possession de lui-même; le nuage qui avait d'abord enveloppé son esprit se dissipa rapidement, et il put tout comprendre.

Proscrit de France, Henri Darvière avait rencontré en Espagne l'épidémie terrible qui, peu auparavant, venait de ravager Barcelone. Mourant et abandonné, il dut la vie aux soins d'une femme qu'il avait épousée par reconnaissance, et qu'il perdit plus tard. Le père d'Octavie avait appris tout cela de Henri lui-même, mais sans détails, car, voyant que les souvenirs de ce passé lui pesaient, il avait évité d'y arrêter sa pensée. Aujourd'hui tout s'expliquait. Henri avait cru à la mort d'Inez, et, redevenu libre, il avait loyalement contracté un nouveau mariage.

Lorsque ses regards rencontrèrent ceux de M. Garain, ce dernier lui tendit les bras et le tint longtemps pressé contre sa poitrine.

— Ah! merci, merci, mon père! balbutia Henri éperdu. Vous n'avez pas, du moins, douté de moi; vous avez compris que mon erreur n'était pas un crime.

— Non, dit l'avocat tristement, mais un malheur, hélas! un irréparable malheur!

— Que dites-vous?

— Toute notre vie est changée, Henri; car la vérité est venue, et avec elle de nouveaux devoirs.

— Je n'en connais qu'un, s'écria le jeune homme, celui de rester votre fils?

— Et cette femme, cette femme dont les droits sont les premiers!

— Eh bien! nous la fuirons; nous partirons ensemble; nous irons chercher, loin d'ici, quelque retraite bien cachée, où nul ne connaîtra la chaîne que je laisse derrière moi.

— Mais vous la connaîtrez, vous! quel que soit l'éloignement, vous saurez qu'il y a dans le monde un être qui a des droits à votre protection et que vous abandonnez, à qui vous avez promis votre attachement et que vous en dépouillez! Si l'épée de Damoclès n'est point sur votre tête, elle sera dans votre cœur, car vous vous condamnerez vous-même. Jusqu'ici l'ignorance rendait votre bonheur innocent; désormais il devient coupable.

— C'est-à-dire que je dois le sacrifier à des liens que je déteste! s'écria Henri hors de lui; ah! ne l'espérez pas! non, je n'échangerai point les joies d'une affection partagée contre les tourments trop connus du passé. Je ne veux point de cette morte qui sort de la tombe pour me réclamer mon repos et mon bonheur! je la renie, je ne la connais pas!

M. Garain voulut répliquer; mais Henri n'entendait plus. Tout entier à son désespoir, il continua à accuser les hommes et la providence, jusqu'à ce que, vaincu par la douleur, il fût tombé de la colère dans les larmes. Alors, la voix brisée et les mains jointes, il parla au vieil avocat de sa fille; il le supplia de la défendre contre le désespoir d'une séparation; il combattit l'équité du juge avec la tendresse du père. M. Garain sentit sa raison faiblir; il se leva pâle et troublé.

— Assez, Henri, dit-il, ne me tentez pas! Profiter des défaillances d'une âme pour la vaincre n'est point digne de vous. Tous deux nous avons besoin de recueillement; demain nous reprendrons cette terrible question. Pour ce soir, faites seulement qu'Octavie ne puisse rien soupçonner; laissons-lui encore quelques heures de bonheur.

Et comme il vit que Henri allait protester contre ces dernières paroles :

— Dieu les prolongera peut-être, ajouta-t-il, Dieu et notre prudence. Vous ne pouvez douter de ma bonne volonté, mon fils; laissez-moi réfléchir.

La suite à la prochaine livraison.

LIGIER RICHIER,

SCULPTEUR FRANÇAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Nous essayons aujourd'hui de faire renaître une renommée éteinte, et de rappeler à nos contemporains le nom d'un artiste qui a été l'une des gloires du seizième siècle. Jetez les yeux sur cette copie d'un groupe dont l'art photographique nous a donné la traduction fidèle : les plus grands maîtres ont-ils souvent fait preuve de plus de science et de génie dans leurs compositions? Parmi ceux qu'on recommande sans cesse comme modèles suprêmes, en est-il beaucoup qui aient toujours aussi parfaitement réussi? L'artiste qui a su animer cette pierre est certainement un grand maître; cependant, parmi nos lecteurs, combien s'en trouvera-t-il qui aient entendu prononcer le nom de Richier? Quelques rares voyageurs, peut-être, qui l'ont demandé lorsque le sacristain leur montrait ce qu'on appelle encore dans le pays *la curiosité*. L'histoire ne saurait plus rester muette sur le compte de Richier; nous prenons les devants sur elle, et, en attendant le livre qu'un homme de goût doit publier prochainement, et qui résumera quinze années de patientes recherches (1), nous esquisserons ici sommairement, d'après quelques notes extraites de cet ouvrage inédit, la biographie du grand sculpteur lorrain.

« Ligier Richier naquit vers 1500, non pas au village de Dagonville en Barrois, ainsi que l'indique une tradition inexacte, recueillie par dom Calmet, et généralement admise sur l'autorité de sa parole, mais bien, comme le constate une récente découverte, à Saint-Mihiel même, siége antique d'une cour souveraine dite des ***Haults jours.*** On ne sait rien de positif ni de la condition de sa famille, ni de la profession qu'exerçait son père.

» D'heureux essais d'après nature révélèrent de bonne heure la vocation de cet artiste. Aidé sans doute par d'intelligents appréciateurs de son talent précoce, le jeune Ligier (2) Richier s'achemina vers Rome, où, sous la direction de Buonarotti et l'influence des meilleurs maîtres, il dut se livrer, pendant un séjour d'environ cinq ou six ans, à l'étude spéculative et pratique de la statuaire. De retour au foyer domestique vers 1521, il préluda, en ornant d'un magnifique calvaire l'église collégiale d'Hattonchâtel, aux chefs-d'œuvre dont il allait bientôt doter, outre sa ville natale, les cités

(1) M. Justin Bonnaire, avocat à la Cour d'appel de Nancy. L'ouvrage sera illustré de nombreux dessins sur Richier et ses œuvres.

(2) Au seizième siècle, le prénom *Léger* s'écrivait encore *Ligier*, *Liegier* ou *Legier*.

d'Étain, de Bar-le-Duc, de Nancy, de Pont-à-Mousson, etc.

» Ne demandez à l'histoire aucune particularité sur l'obscur enfant de Saint-Mihiel : inconnu ou négligé de Félibien, il n'a pas obtenu dans la Biographie universelle de Michaud la moindre mention honorable à côté des Pilon, des Cousin, des Goujon, qu'il égala pourtant, qu'il surpassa même sous plus d'un rapport. Son art, voilà presque tout ce que nous connaissons de sa vie.

» Richier n'était point calviniste, comme l'insinue le trop crédule abbé de Senones, d'après des conjectures accueillies sans contrôle, et formellement démenties d'ailleurs par la double évidence des dates et des faits. Comment admettre que les parents de notre artiste, en l'amenant dès son bas âge à Saint-Mihiel dans les premières années du seizième siècle, y auraient spontanément embrassé les opinions de Jean Calvin, né seulement en 1509, et dont la doctrine ne se propagea que trente ou quarante ans plus tard ?

» Entre autres preuves non équivoques de la résidence de maître Ligier au sein de la vieille cité parlementaire, on y voit encore la maison qu'il habitait dans l'ancienne rue des Drapiers; et si la moderne bâtisse substituée à la façade primitive déconcerte un peu le visiteur, du moins éprouve-t-il l'agréable surprise de retrouver dans l'appartement du rez-de-chaussée un curieux plafond du style de la renaissance, qui, par l'agencement gracieux des caissons chargés d'élégantes arabesques, et terminés en bouquets de fruits ou de fleurs, annonce que Ligier savait, à l'instar de ses émules, merveilleusement allier au rare talent du tailleur d'images le goût exquis de l'architecte-décorateur (1).

» La pièce principale était ornée autrefois d'une cheminée



Le Sépulcre de l'église de Saint-Mihiel, département de la Meuse. — Dessin de Gérome, d'après une planche daguerréotypée de MM. Soutain et Malgrat.

en pierre blanche dont le manteau, imitant une étoffe damassée, véritable *trompe-l'œil*, fut, vers la fin du siècle dernier, transporté dans la maison curiale du petit village de Han.

» Occupé en 1554, lors d'un premier voyage de Montaigne à Bar, à la décoration intérieure de l'insigne collégiale de Saint-Maxe, sous les ordres du pieux doyen Gilles de Trèves, Ligier Richier vivait encore certainement en 1557. Toutefois, à partir de cette époque, pas un document de quelque valeur, pas une œuvre authentique n'attestent son existence. L'historien Chevrier, écrivain d'ordinaire plus spirituel qu'exact, le fait mourir en 1572, de même qu'il fixe sa naissance au 4 avril 1506, sans alléguer, du reste, aucune preuve à l'appui de son affirmation. Quoi qu'il en soit, l'illustre sculpteur, alors septuagénaire, s'il atteignit cette période avancée, n'aura pu sans doute résister à l'affreuse contagion qui, dès l'année suivante, décima ses malheureux concitoyens. »

Les deux plus belles œuvres de Ligier à Saint-Mihiel sont le Sépulcre et le groupe en bois de l'Évanouissement de la Vierge.

Le Sépulcre est composé de treize personnages de grandeur un peu plus que naturelle. La matière des statues est une pierre d'un grain très-fin et d'un blanc légèrement nuancé de rose, auquel le poli a communiqué le brillant du marbre. Sur le premier plan, on aperçoit le corps du Christ affaissé sous son propre poids, et soutenu par Nicodème et Joseph d'Arimathie. Attentifs tous deux, ils expriment un sentiment conforme à ce pieux office, et que l'on partage en considérant la tristesse grave et réfléchie empreinte sur leurs traits. Les membres du Christ sont glacés, mais la roideur ne les a pas encore atteints; le sang n'y circule plus; seulement il s'y est arrêté : on voit sur les bras et sur les jambes les veines encore pleines serpenter à la surface de la peau. Les mains sont jointes et reposent naturellement sur le corps; elles y resteront retenues par leur poids, si la vie ne revient les soulever. La tête un peu fléchie en avant retombe sur l'épaule gauche; les yeux entièrement fermés paraissent ensevelis sous leurs paupières; les narines abattues et les lèvres étroitement rapprochées, indiquent que la respiration n'est pas tout à fait éteinte; ce n'est pas la mort, car je n'aperçois pas là les signes de la destruction ; ce n'est pas non plus le sommeil : sous l'immobilité apparente ne saisirais-je pas encore le mouvement? Non, ce n'est là ni le repos ni l'anéantissement, c'est la Passion racontée par l'Évangile; que les trois jours soient écoulés, je verrai se lever l'Homme-Dieu !

(1) La fumée d'une cheminée de cuisine, en recouvrant ces caissons d'un enduit noir et brillant, leur a donné l'aspect d'ornements sculptés avec une délicatesse infinie dans de l'ébène.

Que ne pouvez-vous être transporté réellement en face de la Madeleine, qui va baiser avec effusion les pieds du Christ! Quel admirable type des erreurs passées et du retour à la vertu! Des lignes d'une parfaite pureté et d'une grâce infinie communiquent à sa figure le caractère d'une douceur et d'une noblesse égales à sa distinction: mais aux développements des muscles inférieurs, on reconnaît la trace de l'excès des passions. Ses yeux gonflés de larmes vont en répandre sur les pieds du Christ; son front cédant aux contractions de la face se plisse aux angles des sourcils et devient, chez cette femme repentante et éperdue, le signe d'une douleur si vraie, si profonde et si inconsolable, qu'à force de la contempler, vous l'éprouvez vous-même.

Quant à la Vierge, qui s'évanouit au second plan dans les bras de saint Jean et de Marie, sœur de Marthe, vous la connaîtrez mieux encore par le groupe que nous publierons prochainement. Si vous voyez jamais, dans ce Sépulcre, Marie, sœur de Marthe, soyez attentif, et vous croirez que la chair palpite sous le vêtement qui la recouvre.

L'ange qui est auprès annoncera plus tard aux saintes femmes que Jésus est ressuscité; il peint la douleur et l'adoration; on dit que Richier s'est servi de ses traits pour faire passer les siens à la postérité.

A gauche, Salomé s'approche du sépulcre et y étend le linceul; on la voit marcher, on imagine que le lin se déploie et s'allonge sous sa main.

A droite, sainte Véronique porte la couronne d'épines; ses yeux s'y fixent, et sa pensée, absorbée par la douleur, semble compter les gouttes de sang que cet instrument d'une dérision cruelle a fait jaillir de la tête de la victime.

Le centenier est bien le centenier de l'Évangile; frappé de toutes les merveilles dont il vient d'être le témoin, il réfléchit et se convertit.

Au dernier plan, deux soldats jouent aux dés, sur un tambour, la robe de Jésus-Christ: les traits allongés de l'un accusent le mécontentement et le dépit; le sourire involontaire qui s'épanouit sur les lèvres et dans les yeux de l'autre, trahit par une joie mal contenue la cupidité satisfaite.

On a conservé au sujet de ces deux figures une anecdote. On croit que ce sont celles de deux habitants de Saint-Mihiel. L'artiste les a placés dans le sépulcre sous les traits vivement accentués de l'avarice et du jeu; ils y subissent le supplice qu'il s'était promis d'infliger à un usurier inflexible qui l'avait fait saisir dans ses meubles, et à un sergent de justice qui avait été l'instrument de la poursuite.

Shakspeare a su rassembler dans un même cadre et mettre en scène, sans blesser l'esprit, les plus nobles et les plus basses de toutes les passions; il a su intéresser à leurs développements en leur prêtant un langage qui en fait ressortir la vivacité et l'énergie. Richier possédait à un égal degré l'art et le secret des contrastes; l'observation les lui avait révélés.

Richier ne montre pas dans ses œuvres un grand respect pour la vérité des costumes; c'est le défaut de son temps plus que le sien: il a obéi à l'usage; mais il a fait sortir de son erreur même des beautés de détail qui rachètent largement des inexactitudes en quelque sorte convenues, et auxquelles l'œil s'habitue sans effort et sans regret.

Un moment, on avait craint pour le Sépulcre pendant la première révolution. Deux citoyens, patriotes généreux et amis éclairés des arts, MM. Marchand et Martin, avocats et officiers municipaux de la ville de Saint-Mihiel, firent fermer par une cloison la chapelle qui renfermait le Sépulcre; cette cloison le voila pendant plusieurs années, et tomba dans des jours plus calmes pour le rendre au culte et à la lumière (1).

(1) On raconte que le peintre David, passant à Saint-Mihiel, s'arrêta pendant six heures devant le Sépulcre de Richier, dans l'attitude d'une profonde contemplation.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite. — Voy. p. 151, 197, 201, 258, 302.

L'Angleterre, menacée par la France, avait appelé des troupes allemandes à son secours. Dans un bel élan de patriotisme, les gentilshommes de campagne demandèrent dans le parlement et dans l'armée la création d'une milice nationale. La plupart espéraient, à la vérité, que cette manifestation n'aurait point d'effets sérieux. « En offrant nos noms et recevant nos commissions comme major et capitaine dans le régiment de Hampshire, dit Gibbon, nous n'avions pas supposé que nous serions enlevés, mon père à sa ferme, moi à mes livres, et condamnés pour deux ans et demi à une vie errante et à la servitude militaire. » On peut juger, d'après l'idée que Gibbon nous a donnée de son caractère, si cette épreuve lui dut être pénible. Toutefois, sa douce et sage philosophie lui fit trouver des consolations, et il sut tirer parti de cette position si contraire à ses habitudes, dans l'intérêt même de ses études historiques. « La perte de tant d'heures oiseusement occupées n'était compensée par aucun plaisir délicat, et mon caractère s'aigrit insensiblement par la société de nos rustiques officiers. Cependant il y a dans toutes les situations une compensation de biens et de maux. Les devoirs d'une profession active rompirent utilement l'habitude d'une vie sédentaire... La discipline et les évolutions d'un bataillon moderne me donnèrent des notions plus claires de la phalange et de la légion romaines; et le capitaine des grenadiers de Hampshire (le lecteur sourira) n'a pas été inutile à l'historien de l'Empire romain. »

Pendant les deux ans et demi qu'il passa au service militaire, comme capitaine d'un régiment de milice, Gibbon écrivit un journal très-détaillé de toutes ses pensées et de toutes ses actions. Voici un passage de ce journal:

« 8 mai 1762, jour de ma naissance, où je suis entré dans ma vingt-sixième année. J'en ai pris occasion de rentrer un peu en moi-même, et de considérer avec impartialité mes bonnes et mauvaises qualités. Il m'a paru, d'après cet examen, que mon caractère était vertueux, incapable d'actions basses, formé pour toutes celles qui sont généreuses, mais fier, violent et désagréable en société. Je dois m'efforcer de cultiver ces qualités diverses, de les extirper ou de les réprimer suivant leur différente tendance. De l'esprit, je n'en ai point. Mon imagination est plutôt forte qu'agréable; ma mémoire, à la fois capricieuse et tenace. Les qualités brillantes de mon jugement sont l'étendue et la pénétration; mais je manque d'activité et d'exactitude. Quant à ma situation dans le monde, quoique je murmure contre elle quelquefois, elle est peut-être la mieux adaptée à mon caractère. Je jouis de toutes les commodités de la vie, surtout de cette indépendance, le premier des biens, qu'on trouve difficilement, soit dans une plus haute, soit dans une moindre fortune. Quand je parle de ma situation, je fais abstraction de la circonstance passagère de mon enrôlement dans la milice. Quoique je m'y porte avec application et ardeur, je ne suis pas plus propre pour elle qu'elle n'est digne de moi. Somme toute, je suis bien aise d'y avoir été, et je serai bien aise de n'y être plus. »

Dans toutes ses excursions aux environs du campement, Gibbon emportait et lisait Homère et Horace dans leur texte original. Le soir, il se levait de bonne heure de la table où les officiers continuaient à fumer ou à boire, pour aller lire les historiens qui pour lui avaient toujours un attrait particulier. Il avait une vocation très-décidée pour écrire l'histoire. « Mon ami sir Josué Reynolds, d'après son oracle le docteur Johnson, nie qu'il existe un génie prétendu naturel, une disposition de l'esprit reçue de la nature pour un art ou une science plutôt que pour un autre. Sans m'engager dans une dispute métaphysique, ou plutôt de mots, je sais par expérience que dès ma première jeunesse j'aspirai à la qualité d'historien. »

Aussitôt après le licenciement de la milice, Gibbon obtint de son père la permission de faire un voyage en France et en Suisse.

« Les habitudes de jeunesse de la langue et des manières françaises m'avaient laissé un ardent désir de revoir le continent, et de le visiter sur un plan plus étendu et plus utile. D'après la loi de la coutume, et peut-être celle de la raison, les voyages à l'étranger achèvent l'éducation d'un Anglais.

» Une chaise de poste me transporta à Douvres, le paquebot à Boulogne, et j'y mis tant d'activité que j'arrivai à Paris le 28 janvier 1763, trente-six jours seulement après le licenciement de la milice. La durée de mon absence fut vaguement fixée à deux ou trois ans, et une liberté entière me fut laissée d'aller et de rester aux lieux que je préférerais et jugerais les plus convenables.

» Je consacrai un grand nombre d'heures de la matinée à parcourir Paris et ses environs; à visiter les églises et les palais remarquables par leur architecture, les manufactures royales, les collections de livres et de tableaux, et tous les trésors divers des arts, des sciences et du luxe. On doit reconnaître, et un Anglais peut l'entendre sans répugnance, que, dans ces objets de curiosité et de prix, Paris l'emporte sur Londres. »

Le séjour de Paris fut pour Gibbon, pendant ce premier et rapide voyage, une occasion d'apprécier les avantages de notre civilisation, et de lier connaissance avec les hommes les plus célèbres de ce temps.

« Mon objet principal était de jouir de la société d'un peuple poli et aimable, en faveur duquel j'étais extrêmement prévenu, et de converser avec quelques auteurs dont mon imagination exaltée se représentait la conversation, soit pour le plaisir, soit pour l'instruction, comme bien supérieure à leurs écrits.

» Parmi les hommes de génie du siècle, Montesquieu et Fontenelle n'étaient plus, Voltaire demeurait dans sa terre près de Genève, Rousseau avait été arraché l'année précédente de son ermitage de Montmorency, et je rougis d'avoir négligé de rechercher, dans ce voyage, la connaissance de Buffon. Dans le nombre des gens de lettres que je vis, d'Alembert et Diderot tiennent le premier rang en mérite, ou du moins en réputation. Je me contenterai de rapporter les noms bien connus du comte de Caylus, des abbés de La Bletterie, Barthélemy, Raynal, Arnaud, de MM. de La Condamine, Duclos, de Sainte-Palaye, de Bougainville, Caperonnier, de Guignes, Suard, etc., sans entreprendre de les caractériser en particulier ou de marquer les degrés de nos rapports. Seul, dans une visite du matin, je trouvais communément les artistes et les auteurs de Paris moins vains et plus raisonnables que dans les cercles de leurs pareils, avec qui ils se mêlent dans les maisons des gens riches. Quatre jours par semaine, j'avais ma place sans invitation aux tables hospitalières de mesdames Geoffrin et du Boccage, du célèbre Helvétius et du baron d'Holbach. Dans ces banquets, aux plaisirs de la table s'associaient ceux d'une conversation libre et instructive. La compagnie, quoique variée et imprévue, était choisie.

» La société de madame du Boccage était plus douce et plus modérée que celle de ses rivaux; et les conversations de M. de Foncemagne étaient soutenues par le bon sens et le savoir des principaux membres de l'Académie des inscriptions. Je vis par occasion l'Opéra et les Italiens; mais le Théâtre-Français, comique et tragique, était mon amusement journalier et favori. Deux actrices fameuses partageaient alors les applaudissements du public. Quant à moi, je préférais l'art consommé de Clairon aux écarts désordonnés de Dumesnil, exaltés par ses admirateurs comme le langage véritable de la nature et de la passion. Quatorze semaines s'écoulèrent insensiblement; mais si j'avais été riche et indépendant, j'aurais prolongé et peut-être fixé mon séjour à Paris. »

De France, Gibbon se hâta d'aller en Suisse, à Lausanne, où l'attiraient ses souvenirs. Il arriva aux bords du lac de Genève au mois de mai 1763. Il séjourna près d'une année à Lausanne.

« Une absence de cinq ans, dit-il, n'avait que bien peu changé les manières et les personnes. Mes vieux amis de l'un et de l'autre sexe firent bon accueil à mon retour volontaire, témoignage le moins équivoque de mon attachement. Ils avaient été flattés de recevoir mon livre, produit de leur sol; et le bon Pavillard répandit des larmes de joie en embrassant un pupille dont il attribuait de bonne foi le mérite littéraire à ses soins. »

Gibbon avait formé le projet d'aller en Italie. Comme tous les esprits élevés qui ont le bonheur de pouvoir visiter cette terre sacrée de l'art et de l'histoire, il comprit la nécessité de se préparer par des études sérieuses et fortes. Il est intéressant d'observer comment, sans avoir encore l'intention d'écrire son Histoire romaine, il était cependant porté naturellement à acquérir les connaissances indispensables pour en devenir capable.

« Dès que je me suis vu établi à Lausanne, j'ai entrepris une étude suivie sur la géographie ancienne de l'Italie. Dans cette étude suivie, j'ai lu : 1° près de deux livres de la Géographie de Strabon sur l'Italie; 2° une partie du deuxième livre de l'Histoire naturelle de Pline; 3° le quatrième chapitre du deuxième livre de Pomponius Mela; 4° les Itinéraires d'Antonin et de Jérusalem pour ce qui regarde l'Italie : je les ai lus avec les Commentaires de Wasseling, et j'en ai tiré des tables de toutes les grandes routes de l'Italie, réduisant partout les milles romains en milles anglais et en lieues de France, selon les calculs de M. d'Anville; 5° l'Histoire des grands chemins de l'Empire romain, par M. Bergier, 2 vol. in-quarto; 6° quelques extraits choisis de Cicéron, Tite Live, Velleius Paterculus, Tacite, et les deux Pline; la *Roma vetus* de Nardini, et plusieurs autres opuscules sur le même sujet, qui composent presque tout le Trésor des antiquités romaines de Grævius; 7° l'*Italia antiqua* de Cluvier, en 2 volumes in-folio; 8° l'*Iter*, ou le Voyage de Cl. Rutilius Numatianus dans les Gaules; 9° les Catalogues de Virgile; 10° celui de Silius Italicus; 11° le Voyage d'Horace à Brundusium (*N. B.* J'ai lu deux fois ces trois derniers morceaux); 12° le Traité sur les mesures itinéraires, par M. d'Anville et quelques membres de l'Académie des inscriptions. »

Voilà le secret des grands talents et des réputations durables : le travail opiniâtre et intelligent!

C'est vers ce temps que Gibbon conçut aussi la pensée d'écrire un journal de sa vie, beaucoup plus complet que celui qu'il nous a laissé. Ce qu'il écrit sur ce projet est instructif, en ce que l'on y peut apprécier avec détails son application à se rendre compte de toutes ses pensées, de toutes ses actions. Cette sorte d'examen de sa conscience et de sa vie était pour lui un moyen puissant de progrès. En contractant l'obligation d'être l'historien de toutes les heures de sa vie, il s'imposait par là même le devoir de les bien employer. Des mémoires ainsi compris sont une des règles les plus sûres et les plus utiles pour l'observation du célèbre et beau commandement inscrit sur le temple de Delphes : « Connais-toi toi-même. »

« Voici, dit Gibbon, quelques règles principales qui conviennent à la rédaction de mon journal :

» Premièrement, toute ma vie civile et privée, mes amusements, mes liaisons, mes écarts mêmes, et toutes mes réflexions qui ne roulent que sur des sujets qui me sont personnels. Je conviens que tout cela n'est intéressant que pour moi; mais aussi ce n'est que pour moi que j'écris mon journal. Deuxièmement, tout ce que j'apprends par l'observation ou la conversation. A l'égard de celle-ci, je ne rapporterai que ce que je tiens de personnes tout à la fois instruites ou véridiques lorsqu'il est question de faits, ou du petit nombre de ceux qui méritent le titre de grands hommes s'il s'agit de

sentiments ou d'opinions. Troisièmement, j'y mettrai soigneusement tout ce qu'on peut appeler la partie matérielle de mes études : combien d'heures j'ai travaillé, combien de pages j'ai écrites ou lues, avec une courte notice du sujet qu'elles contenaient. Quatrièmement, je serais fâché de lire sans réfléchir sur mes lectures, sans porter des jugements raisonnés sur mes auteurs, et sans éplucher avec soin leurs idées et leurs expressions. Mais toute lecture ne fournit pas également : il y a des livres qu'on parcourt, il y en a qu'on lit, il y en a enfin qu'on doit étudier. Cinquièmement, mes réflexions sur ce petit nombre d'auteurs classiques, qu'on médite avec soin, seront naturellement plus approfondies et plus suivies. C'est pour elles, et pour des pièces plus étendues et plus originales, que je ferai un recueil séparé. Je conserverai cependant sa liaison avec le journal par des renvois constants qui marqueront le numéro de chaque pièce, avec le temps et l'occasion de sa composition. Moyennant ces précautions, mon journal ne peut que m'être très-utile. Ce compte exact de mon temps m'en fera mieux sentir le prix. Il dissipera, par son détail, l'illusion qu'on se fait d'envisager seulement les années et les mois, et de mépriser les heures et les jours. Je ne dis rien de l'agrément; c'en est un bien grand, cependant, de pouvoir repasser chaque époque de sa vie, et de se placer, dès qu'on le veut, au milieu de toutes les petites scènes qu'on a jouées ou qu'on a vu jouer. »

La suite à une autre livraison.

LES BATELEURS.

Le vieillard s'est depuis longtemps désintéressé du monde, et sa pensée erre loin de la turbulence inutile qu'on appelle la vie. Quand il parle, on voit sourire les sages d'un air de pitié ; car, qui regarde plus haut que la terre, sur la terre est un insensé.

Aussi la jeune fille qui veut distraire la *folie* de l'aïeul vient de le conduire là où la ville et la cour trouvent leur plaisir, et elle lui montre, en riant, les merveilleux divertissements des bateleurs ; mais le vieillard cherche des yeux un coin de ciel brillant à travers la tente.

— Oh! ne restons point ici, dit-il tout bas ; allons sur la montagne où nous verrons les étoiles qui éclairent la demeure céleste, où nous entendrons les oiseaux qui chantent l'hymne du soir, où nous sentirons la brise qui apporte l'encens de la création. Là-bas tout parle de la puissance de Dieu ; ne restons pas ici où tout représente les vices des hommes.

Regarde ce malheureux qui s'agite en faisant crier son archet? Ne reconnais-tu point en lui la folle vanité qui cherche à attirer les yeux par le mouvement et le bruit? Regarde ces animaux qui imitent l'homme sans comprendre ; ne sont-ils pas le symbole de la foule aveugle que l'habitude seule conduit ?

Et cette jeune fille en équilibre sur la corde agitée! N'y vois-tu pas l'image de la coquette qui marche sur l'abîme?



D'après une gravure de Vander-Venne. 1620.

et ces imprudents suspendus par un pied ne te rappellent-ils pas l'ambitieux toujours menacé d'une chute prochaine? et ces risibles cavaliers qui s'élancent ne représentent-ils pas tant d'insensés dont le temps se perd à monter un cheval de bois qu'ils prennent pour un coursier?

Ah! tu le vois, ici tout est triste pour le regard et pour le cœur. Viens donc sur la cime solitaire, nous nous assiérons au-dessus du lac, près du ravin profond, à la lisière des forêts vertes.

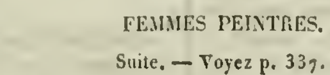
Là, si la brise rafraîchie par les eaux vient ranimer tes forces allanguies, tu te rappelleras que la loi de Dieu ravive de même les cœurs fatigués; si tu cueilles l'églantine qui embellit la ronce sauvage, tu penseras que la modeste beauté de la femme doit aussi parer les plus humbles destinées, et si tu entends la voix merveilleuse du rossignol chanter sous les feuilles, tu sauras que les voix les plus douces et les plus tendres sont celles qui s'élèvent dans la solitude.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

FEMMES PEINTRES.

Suite. — Voyez p. 337.



Galerie de Florence. — Portraits de femmes peints par elles-mêmes. — Marietta Robusti, fille du Tintoret. — Violante-Beatrice Siries. Sofonisba Angosciola. — Lavinia Fontana.

Marietta Robusti, surnommée la Tintoretta, était fille du fameux peintre Jacopo Robusti dit le Tintoret. Elle naquit à Venise en 1560. Son père lui enseigna la peinture et lui donna pour maîtres de musique les professeurs vénitiens les plus célèbres. Admirablement douée, elle devint parfaite musicienne et peintre remarquable. Toutefois le Tintoret, qui préférait encore la pureté et la candeur de sa fille à la gloire, ne voulut point qu'elle poursuivît ses études du dessin et de la peinture au delà de ce qui lui paraissait dans les convenances de son sexe. Elle se borna au genre du portrait et elle y excella. Presque toutes les dames nobles de Venise se firent peindre par Marietta dont la compagnie les charmait : elle chantait d'une manière ravissante et s'accompagnait de plusieurs instruments. Les princesses et les souverains de l'Europe écrivirent à son père pour qu'elle vînt à leur cour. Le Tintoret refusa toujours de se séparer d'elle, et pour l'avoir sans cesse près de lui lorsqu'il sortait ou voyageait, il lui faisait prendre quelquefois des habillements d'homme. Persévérant dans sa sollicitude, il ne voulut point accueillir les propositions de plusieurs gentilshommes qui la demandèrent en mariage. Il lui choisit pour époux un honnête et riche joaillier de Venise. Après son mariage, Marietta n'abandonna point la peinture, et sa réputation ne fit que s'accroître d'année en année. Elle était heureuse, estimée, admirée. La mort l'enleva subitement à l'âge de trente ans en 1590. On sait combien la douleur du Tintoret fut profonde. Elle a inspiré à l'un de nos meilleurs peintres contemporains, M. Léon Cogniet, un tableau remarquable dont nous avons publié le dessin (voy. 1843, p. 345).

Violante Béatrice Siries, née à Florence le 26 janvier 1710, était fille d'un habile orfévre et graveur sur pierres précieuses.

Ses premiers maîtres furent le sculpteur Philippe Valle et une femme, Giovanna Fratellini, dont nous avons donné le portrait p. 337. En 1726, son père, ayant été nommé orfèvre du roi de France, l'emmena à Paris avec sa mère et son frère. Elle avait alors seize ans. Les peintres Rigaud et Boucher vinrent lui donner des leçons chez son père. Pendant son séjour à Paris, elle fit plusieurs portraits, entre autres ceux du conseiller Nourry et de sa femme. En 1732, le grand duc Giovanni Gaston rappela Siries à Florence, et lui donna un emploi dans la galerie royale. Violante Béatrice accompagna son père et prit quelques leçons de Francesco Conti. Elle accompagna son père à Rome en 1734, et elle y fit les portraits de plusieurs prélats. A son retour à Florence elle fit le portrait du grand-duc : sur le dernier plan de cette toile, elle représenta son père dans un petit tableau. Elle épousa en 1737 Giuseppe Cerroti. Le nombre de ses œuvres est considérable. Elle a peint à l'huile, en pastel, en miniature. Quoiqu'elle se fût consacrée aux portraits, on connaît d'elle des compositions et des tableaux de fleurs et de fruits.

Vasari, en plusieurs passages de son livre sur les peintres célèbres, cite avec éloges Sofonisba Angosciola qui vivait vers 1559. Née à Cremone, elle eut pour premier professeur Bernardino Campi, peintre de cette ville. Elle étudia ensuite à Milan, sous Bernardo Gatti, dit le Soiaro. Un de ses premiers tableaux fut le portrait de son père au milieu de ses deux fils. Elle représenta aussi ses trois sœurs, dont deux jouent aux échecs, et l'autre cause avec une femme de tournure assez bizarre, et qui paraît être une ancienne servante de la maison. Le duc d'Albe conseilla à Philippe II de la faire venir en Espagne. Le duc de Saxe, gouverneur de Milan, accéda aux désirs de Philippe II, et envoya Sofonisba à Madrid, en compagnie d'une famille noble. Dès son arrivée, elle fit les portraits de la reine et du roi, qui lui donna une pension de 200 écus. Elle peignit ensuite l'infant don Carlos, fils du roi, vêtu d'une peau de loup cervier et d'un costume bizarre. L'infant lui fit don d'un diamant de la valeur de 1 500 écus. Le pape Pie IV lui demanda aussi un portrait de la reine d'Espagne. Philippe II voulut la marier à un noble Espagnol; mais Sofonisba le supplia de consentir à ce qu'elle épousât un Italien; et, en effet, le roi donna sa main à don Fabricio di Moncada, noble Sicilien, avec une dot de 10 000 écus, et une pension annuelle de 1 000 écus sur la douane de Palerme. Elle obtint ensuite du roi la permission de s'éloigner de sa cour, et elle alla passer plusieurs années en Sicile. Devenue veuve, elle s'embarqua sur une galère génoise, commandée par un nommé Orazio Lomellino qu'elle épousa, quelque temps après, avec l'autorisation du roi d'Espagne, et elle obtint, à cette occasion, une nouvelle pension de 1 400 écus. Dès lors, elle fixa sa demeure à Gênes, où elle mourut à un âge avancé. Dans les derniers temps de sa vie elle devint aveugle. Van Dyck la visita vers cette époque, et fut si ravi de sa conversation que souvent depuis on l'entendit répéter : « J'ai plus appris sur mon art dans la conversation d'une femme aveugle, que par l'étude des œuvres des maîtres les plus célèbres. » On trouve des détails précieux sur les portraits, tableaux ou dessins de Sofonisba Angosciola dans les œuvres de Vasari, Baldinucci, Sandrart, Carducci, Félibien, Soprani et Lecomte.

Lavinia Fontana, née à Bologne en 1552, eut pour professeur son père Prosper Fontana. La maison Buoncompagni la prit sous sa protection : elle fit tous les portraits de cette famille dont Grégoire XIII était alors le plus illustre représentant. Le patronage de ce pontife lui fut un grand appui. Elle épousa un riche Imolesien, Gian Paolo Zappei, qui connaissant un peu la peinture l'aida dans les détails de ses tableaux. On conserve à Bologne un assez grand nombre de peintures religieuses de Lavinia Fontana. Elle a peint notamment dans la crypte de San-Michele in Bosco cinq figures de saintes dont l'une est son portrait. A Rome, elle a peint pour l'église de Santa-Sabina un Saint-Dominique qui fut très-admiré, et pour Saint-Paul hors les murs, le martyr de saint Étienne. Elle a également composé des sujets mythologiques. On trouve la liste de ses principaux ouvrages dans le Bagliani, Ilario Mazzolari, Malvasia et Baldinucci. Elle demeura pendant la dernière partie de sa vie à Rome, où elle mourut à l'âge de cinquante ans en 1602.

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 386.

§ 2.

Cette nuit fut pour le vieil avocat une nuit d'agonie. Livré à une de ces crises suprêmes qui mettent nos plus invincibles affections aux prises avec le devoir, il demeura plusieurs heures hésitant et comme dans l'ivresse du doute. Tantôt, gagné aux raisons de Henri, il repoussait comme lui des droits qui n'avaient pour eux que leur antériorité; tantôt, ramené à la loi dont il s'était toujours conservé le prêtre fervent et rigoureux, il acceptait en pliant la tête, le coup qui le frappait. Mais l'espérance à peine repoussée revenait sous une nouvelle forme; l'esprit ne pouvait persuader le cœur. Le bonheur d'Octavie, brisé subitement et sans retour, criait toujours vengeance en lui contre la logique. Ce bonheur, après tout, n'était-il point sa grande affaire? Que lui importaient les droits de la senora? Était-ce à lui de les faire valoir contre ceux qu'il aimait? Qu'étaient, d'ailleurs, ces droits donnés par la loi et que contestait le cœur? un horrible hasard qui brisait deux existences sans faire un heureux; car que pouvait attendre la senora elle-même d'une union violemment renouée avec Henri? Empêcher dès aujourd'hui un rapprochement inutile ou dangereux, n'était-ce point se montrer prudent? Inez ne savait rien encore; on pouvait échapper à ses recherches; bien plus, les preuves de son mariage se trouvaient entre les mains de M. Garain : il dépendait de lui de les anéantir; un seul geste, et le danger avait disparu, et la trace même du droit n'existait plus! Il tenait dans ses mains la vie ou la mort de sa fille! Le vieil avocat sentit une sueur froide inonder ses tempes; des nuages enflammés passaient sur ses yeux éblouis. Il appuya la tête sur ses mains jointes, et demeura longtemps dans cette attitude, l'esprit obscurci et l'âme bourrelée. D'abord la voix du père criait si haut qu'il ne put en entendre d'autre; mais insensiblement celles de l'homme et du magistrat se firent écouter. Éloignant d'une main crispée les papiers qui lui avaient été confiés, il se redressa en s'appuyant au mur. Il lui semblait que son cœur allait éclater en une horrible convulsion; mais ce fut le suprême effort. Après être resté quelques instants la tête dans ses mains, comme un homme qui cherche à rassembler ses idées, M. Garain laissa retomber lentement ses deux bras. Ses yeux étaient secs, ses lèvres serrées, tous ses traits vibrant d'une noblesse douloureuse. Il promena autour de lui un long regard, s'aperçut que le jour avait reparu, et, après avoir interrogé la pendule, fit avertir sa fille qu'il allait monter chez elle.

Sa seule crainte était d'y rencontrer Henri; il apprit heureusement que ce dernier était sorti dès le point du jour.

Pour lui aussi la nuit avait été horrible, et il avait traversé toutes les angoisses de l'incertitude et du désespoir avant de pouvoir s'arrêter à une résolution. Enfin, vers le matin, il secoua son engourdissement fiévreux et se décida à en finir avec une intolérable situation.

Averti, la veille, de l'hôtellerie où Inez Cordova était descendue, il s'y rendit tout droit et demanda l'Espagnole, qui faillit s'évanouir à sa vue. Henri s'attendait à ces premiers transports et les supporta avec assez de fermeté. Laissant à Inez le temps de se remettre, il lui raconta en quelques mots comment le hasard lui avait mis sous les yeux les papiers

confiés la veille à M. Garain, et l'avait subitement instruit. La senora haletante écoutait à peine. A genoux devant lui, les mains jointes, la tête renversée en arrière, elle continuait à le regarder avec délire. Darvière voulut couper court à cette exaltation en la forçant à se relever.

— Non, laissez-moi! s'écria-t-elle en espagnol, et en s'obstinant dans son humble attitude; laissez-moi là, à vos pieds, c'est ma place!... Après tant d'années d'abandon... ah! répétez-moi que vous ne gardiez point de moi un souvenir trop douloureux! que vous ne me maudissiez point dans votre pensée!

— Il n'y a que les lâches qui maudissent les morts! fit observer Henri sourdement.

La senora tressaillit.

— Ah! vous avez raison, reprit-elle; vous m'avez crue morte... et qui sait... si vous ne vous en êtes point réjoui... si mon retour ne vient point vous enlever une indépendance dont vous étiez heureux?

Elle regardait le jeune homme, qui resta immobile et la tête baissée.

— Ainsi, c'est la vérité! continua-t-elle en joignant les mains; vous aviez déjà oublié une union... que vous croyiez brisée...

— Qui l'a voulu? demanda Henri avec amertume. Ai-je choisi la position que vous m'avez faite? Est-ce moi qui ai cherché la délivrance?

— Mais... vous en avez profité? ajouta Inez qui le regardait fixement.

— Quand cela serait, madame, n'aviez-vous pas tout autorisé par votre disparition? Croyez-vous donc que l'on puisse ainsi abandonner ou ressaisir une destinée, en faire le jouet de ses folles exaltations, rendre à un homme la liberté pour venir ensuite la lui redemander... sans savoir même s'il la possède encore?

— Que dites-vous? s'écria Inez éperdue.

— Je dis, répéta Henri avec désespoir, que vous-même aviez pris soin de me tromper sur votre sort; que je suis rentré en France maître de mon cœur, de mon nom; que j'étais trop jeune pour me résigner à un éternel veuvage...

— Dieu!... achevez... eh bien?

— Eh bien! je suis... je suis remarié!

Inez poussa un cri terrible et se redressa d'un bond. Dans ses plus douloureuses suppositions, son esprit n'avait point osé aller jusque-là. Mais elle sortit bientôt de son abattement pour reprendre la défense de ses droits avec cette ardeur sauvage de la passion qui ne voit rien au dehors d'elle-même. Que lui importait, après tout, ce second mariage, que l'erreur pouvait excuser, mais ne pouvait faire prévaloir contre le sien? Henri lui appartenait, et rien désormais ne pouvait l'en séparer! Aux raisons, aux prières, aux larmes, elle n'opposait que sa volonté aveugle et inflexible. Livrée à toutes les brutalités de la passion, elle s'écriait qu'elle aimait mieux Henri malheureux avec elle qu'heureux près d'une autre; que rien ne pourrait désormais l'en séparer; qu'elle le suivrait partout et toujours; que c'était sa propriété, son bien, et qu'elle le garderait comme on garde un trésor, par la force et par la ruse!

Henri, qu'étourdissaient les éclats de cette tendresse égoïste, et qui avait en vain essayé de se faire écouter, venait de se lever avec un geste de colère désespérée, et allait partir, lorsqu'un des domestiques de l'hôtel entra et lui remit une lettre.

A peine y eut-il jeté les yeux qu'il pâlit; c'était l'écriture de M. Garain.

Il déchira vivement l'enveloppe, et lut ce qui suit:

« Ainsi que je vous l'avais promis, j'ai réfléchi depuis » hier, et le résultat de ces réflexions a été de me faire com» prendre plus clairement mon devoir. Ce matin, je suis » monté chez Octavie, que j'ai trouvée surprise de votre sortie » matinale, mais encore sans soupçons. J'ai voulu les faire » naître, elle ne m'a point compris. Tout à ses oiseaux et à » ses fleurs, elle ne pouvait voir au delà de cette atmosphère » de bonheur dans laquelle elle respirait. Alors je lui ai parlé » de ce bonheur lui-même, si grand qu'il faisait oublier tout » le reste; je lui ai successivement mis sa prolongation à » différents prix. Le payerait-elle de tout ce qu'elle possédait? » Elle a souri. De sa jeunesse et de sa beauté? Elle a répondu » sans hésitation. Du sacrifice de son devoir? Elle est deve» nue pâle, elle m'a regardé fixement, et elle m'a demandé » ce que je voulais dire. Alors, la voix tremblante, le cœur » serré, je lui ai lentement révélé le malheur qui nous brise » tous!... Je ne veux pas vous dire l'effet d'un pareil aveu: » il a été terrible! Mais enfin mes soins et mes prières ont » triomphé de ce premier transport. Maintenant, grâce au » ciel, ma fille est plus calme, et c'est par son ordre que je » vous écris.

» Elle a sur-le-champ compris ce qu'elle devait à la senora, » à vous, à elle-même. De ces deux unions contractées par » une fatale erreur, l'une devait être brisée sans bruit, sans » scandale; elle a senti que c'était la seconde; et quand vous » recevrez cette lettre, nous serons déjà loin de Colmar.

» Je ne vous dis pas, mon ami, ce qu'il y a pour nous de » déchirements dans cette séparation, vous le devinerez, vous » le sentirez. La veuve que j'emmène ne veut point cepen» dant que cette lettre parte sans apporter une double prière: » à vous, elle demande de la résignation, du courage; à celle » qui va reprendre votre nom, de la tendresse et de l'indul» gence. Elle vous confie à ses soins avec l'angoisse d'une » mère mourante qui lègue son unique enfant. Jouissez de » l'avenir, et elle tâchera d'oublier le passé; soyez heureux, » et elle ne trouvera point la force de se plaindre. »

Inez avait lu en même temps que Henri, par-dessus son épaule, et, à mesure qu'elle avançait dans cette lecture, une invincible émotion l'avait gagnée. Elle comparait malgré elle son attachement tyrannique et personnel à cette généreuse tendresse; et, vaincue par une grandeur qu'elle ne pouvait imiter, elle se laissa tomber à genoux près de Henri, saisit la lettre du vieil avocat, et y collant ses lèvres avec respect:

— Ah! tu vivais avec des anges, dit-elle sourdement, et je t'ai ramené en enfer!

LA GUERRE.

La guerre! la guerre! Les tambours battent, les clairons sonnent, l'artillerie fait retentir son tonnerre, le sol s'ébranle sous le galop des escadrons! Tout se perd dans un nuage de poussière et de fumée! Plus rien que des cris confus, des étincellements de glaives, des drapeaux qui s'agitent, une mêlée convulsive qui roule en laissant après elle une longue traînée de sang.

Mais enfin le bruit s'affaiblit, le nuage s'entr'ouvre, les vainqueurs reparaissent avec les étendards conquis, les canons captifs, la foule humiliée et sans armes qui va expier comme un crime le hasard d'une défaite.

Que les villes préparent des fleurs pour les arcs de triomphe! Allumez les cierges aux autels afin de remercier Dieu! Constellez d'étoiles d'honneur ces poitrines que gonfle l'orgueil! Voici les poëtes qui élèvent la voix à la louange des victorieux.

Mais regardez là-bas, du côté des vaincus, que voyez-vous? Au lieu d'arcs de triomphe, de longues fosses béantes où l'on range silencieusement des cadavres; au lieu d'hymnes de remercîment, un chœur immense de sanglots; au lieu de récompenses, de la honte; au lieu de louanges, les accusations de la défiance.

C'est que la guerre a, comme le vieux Janus, deux visages, l'un étincelant de joie, l'autre pâle d'abattement; et chacun de ces deux visages regarde alternativement les nations, car nulle n'a connu les succès sans les revers, la gloire sans l'humiliation.

Et qui pourrait dire s'il en est une seule qui ait plus gagné que perdu à ce jeu lugubre des batailles? Connaît-on le résultat du compte ouvert par chacune d'elles à la gloire militaire; et sait-on s'il lui reste, en définitive, autre chose que le souvenir de villes détruites, de générations fauchées dans leur fleur, et de campagnes transformées en désert?

Que les nations primitives aient traduit l'opposition de leurs instincts et l'inégalité de leurs avancements par la lutte, qu'elles aient fait de la guerre un soc pour défricher la barbarie, que la civilisation grecque ait été inoculée au monde par l'épée d'Alexandre, la civilisation romaine par celle de César, on peut, à toute force, le comprendre; alors peut-être il était permis de faire de Minerve la déesse de la guerre. Mais aujourd'hui que l'égalité semble s'établir entre les peuples comme entre les individus, et que les barbares ont disparu, il faut aussi changer le symbole. Ne représentez plus la guerre par cette chaste divinité qui s'avance noblement, le casque en tête et le glaive au repos; la guerre, c'est cet homme qui fuit le poignard levé, emportant dans ses bras une femme échevelée et mourante!

Ah! nous voudrions que cette image fût toujours présente aux yeux des puissants; qu'ils la retrouvassent sur le papier où leur main va écrire le mot qui appelle un combat; qu'ils la vissent se dresser devant la tribune où leurs bouches vont prononcer les paroles qui sèment la discorde; qu'ils l'aperçussent partout comme un éternel avertissement; qu'elle prît une voix murmurant toujours au fond de leur âme, et qui pût leur dire :

« Regarde, je suis la guerre. Par moi tout ce qui est beau se flétrit, tout ce qui est faible se brise, tout ce qui est pur meurt souillé.

» Je ne respecte ni le dévouement, ni le génie, ni la vertu.



Dessin de Gavarni.

Je fais percer le cœur le plus noble par le bras le plus vil. La violence est mon droit.

» Je déprave les bons par la souffrance et la colère; j'endurcis les méchants par le succès; j'éteins la pitié dans les âmes et je fais un devoir de la haine.

» Dieu avait dit : — Croissez en richesse et en nombre; vivez en frères, et chérissez les autres comme vous voulez être chéris vous-mêmes.

» Et moi je leur ai dit : — Que le plus fort extermine le plus faible et le dépouille, que les hommes soient entre eux comme les bêtes qui s'entre-dévorent, et que chacun fasse aux autres le plus de mal pour se procurer à lui-même le plus de bien! »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA POUPÉE MERVEILLEUSE.



D'après Cochin.

— Allons, madame Ango, marchez, tendez la main .... Saluez madame!... Bien; maintenant, dansez! tra la la la la.

Et la jeune Auvergnate, à genoux, les mains levées pour encourager l'automate, chante une bourrée de son pays, tandis que son père, le montreur de lanterne magique, regarde par-dessus sa tête, si la machine « fait son devoir. »

La marquise et sa compagnie regardent aussi en souriant, mais avec des expressions différentes.

— D'honneur, on pourrait présenter sa poupée à la cour! dit le comte légèrement; elle salue, elle danse, elle joue de la prunelle. Nos jeunes personnes les mieux instruites n'en savent pas davantage en sortant du couvent.

— Ce qui m'enchante, c'est qu'elle est muette, ajoute la présidente; elle ne pourra nous parler, comme madame de Coëslen, de sa généalogie, de ses chevaux et de ses gens.

— Je puis expliquer à ces dames le mécanisme qui la fait mouvoir, dit le chevalier, qui, en sa qualité d'élève de M. Clairaut, ne manque jamais de ramener les mathématiques dans la conversation : c'est le résultat d'un calcul...

— Oh! ne me détruisez pas mon illusion! interrompt la vicomtesse; vous savez que j'adore le merveilleux. Je veux croire que cette petite créature a une âme comme moi.

— Ce n'est pas trop dire, fait observer tout bas le commandeur, en s'appuyant à l'épaule de sa sœur.

— Quant à moi, reprend d'un ton précieux l'abbé penché sur le fauteuil de la vicomtesse, je vois dans ce frivole jouet l'image de la beauté sans esprit, qui ravit au premier coup d'œil et fatigue à la longue.

— Mais, le prix, monsieur, vous ne parlez pas du prix! s'écrie le traitant placé derrière la maîtresse de la maison. Savez-vous bien que ce joujou a coûté au moins trois cents livres? voilà ce qui le rend précieux.

— Pardonnez-moi, dit doucement la marquise, mais aucun de vous n'a rendu justice à la merveilleuse automate. Vous n'y avez vu qu'un motif de rapprochements railleurs, de démonstration mécanique, d'illusion ou de vanité satisfaite; moi j'y vois surtout le bien qu'elle accomplit. Son activité, qui nous amuse un instant, nourrit une honnête famille;

elle prépare du repos pour la vieillesse de ce brave homme, une dot à cette enfant! Combien d'hommes qui sont moins utiles, et dont la perte dérangerait moins de choses dans le monde que celle de cette poupée!

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 386, 391.

§ 3.

Trois années après les événements rapportés dans le précédent chapitre, deux voyageurs assis à l'extrémité d'une galerie d'auberge, au petit village d'Aioro, regardaient le soleil se coucher derrière les cimes nuageuses de la montagne. Bien que le temps eût fait cruellement sentir son passage sur ces fronts d'âges différents, il était facile de reconnaître deux des principaux personnages de notre histoire, M. Garain et sa fille Octavie. Depuis le terrible événement qui était venu l'arracher à son bonheur, la jeune femme avait parcouru avec son père toute l'Allemagne et une partie de l'Italie sans pouvoir étourdir dans les bruits du voyage son inconsolable douleur. Cependant elle la supportait silencieusement et avec une dignité résignée qui la rendait encore plus touchante.

Débarqués la veille à Aioro, les deux voyageurs y étaient retenus par l'impossibilité de se procurer un *vetturino*, et ce séjour forcé avait contrarié d'autant plus M. Garain, que l'auberge se trouvait envahie par les lugubres préparatifs d'une agonie. Une étrangère arrivée le matin allait rendre le dernier soupir; on venait même de demander en son nom, au vieil avocat et à sa fille, les chambres qu'ils occupaient, et, cédant aux désirs d'une mourante, ils avaient autorisé à transporter leurs bagages à l'étage supérieur. Ce déménagement devait être achevé, et ils se préparaient à gagner leur nouveau gîte, quand une servante accourut en criant que la malade voulait les voir. M. Garain fit un mouvement de surprise.

— Moi! dit-il; et que peut-elle vouloir à un inconnu?

— Elle vous connaît, interrompit la servante... Tout à l'heure, en entendant lire votre nom sur un des coffrets, elle a poussé un cri, et elle a dit qu'elle voulait vous parler, à vous et à la demoiselle... Venez, car le médecin dit qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Le vieil avocat regarda Octavie, et tous deux suivirent la servante, sans comprendre ce qu'on pouvait leur vouloir.

Celle-ci les conduisit jusqu'au fond d'un corridor, poussa une porte, et les introduisit dans une chambre à coucher où les rideaux, soigneusement fermés, ne laissaient pénétrer qu'une faible lumière. Au bord d'un vaste lit à baldaquin apparaissait une forme blanche étendue sans mouvement; plus loin, un homme se tenait debout, le front appuyé au chevet.

M. Garain et Octavie s'avancèrent d'abord sans bien distinguer; mais, arrivés plus près, tous deux s'arrêtèrent avec un cri!

Dans la mourante déjà glacée par la mort, le vieil avocat venait de retrouver la senora Inez Cordova, tandis que sa fille reconnaissait Henri dans l'étranger qui se cachait le visage.

La mourante rouvrit les yeux, tressaillit, et une légère rougeur traversa ses traits. Octavie s'était arrêtée à quelques pas; elle lui fit signe d'approcher.

— Venez, dit-elle d'un accent éteint; c'est Dieu qui vous a conduits ici...

Et comme la jeune femme restait à la même place, tremblante et incertaine :

— Que craignez-vous? reprit Inez plus vivement; ne voyez-vous pas que tout est fini pour moi? Ah! Dieu m'a punie, justement punie! En vous arrachant Henri, j'avais fait bon marché de son bonheur, du vôtre; je n'avais voulu songer qu'au mien... et le bonheur n'est point venu! et j'ai enfin compris que pour le mériter il fallait être prête à le sacrifier... que l'affection sans le dévouement était une torture, non une richesse! Tout cela, je l'ai appris cruellement et bien tard; mais je le sais maintenant.

Elle s'arrêta; des larmes coulèrent lentement sur ses joues livides. Henri se pencha vers elle et voulut l'apaiser par quelques paroles amicales; mais elle l'arrêta du geste.

— Laissez, dit-elle, il me reste peu de temps... et peu de force... je veux les employer à réparer au moins le mal que je vous ai fait.

Se tournant alors vers Octavie, elle se mit à lui recommander le bonheur de Henri en termes touchants.

— Dans quelques instants, dit-elle, il sera libre... et cette fois... sans retour... Les liens que je suis venue rompre si fatalement pourront se renouer sans crime... Alors, en considération du bonheur présent, pardonnez les larmes que je vous ai fait verser, et soyez heureuse sans rancune comme vous le serez sans remords.

Elle ajouta beaucoup de choses touchantes, que Henri et Octavie écoutèrent à genoux aux deux côtés du chevet. Enfin, quand elle sentit que la vie allait la quitter, elle prit leurs mains, les réunit, et, y appuyant ses lèvres, rendit le dernier soupir dans un dernier baiser.

M. Garain et ses enfants ne reparurent à Colmar que plusieurs mois après. Tout le monde ignorait le terrible orage qui avait traversé la vie des deux jeunes époux, et l'on crut qu'ils revenaient d'un long voyage à l'étranger. Mais cette cruelle épreuve avait encore resserré les liens d'estime et d'amour qui unissaient ces trois âmes d'élite; car elle leur avait appris à toutes trois ce qu'il y avait en elles de probité, de courage et de dévouement.

LE TADJ.

Suite et fin.—Voy. p. 385.

Le Tadj est situé sur la rive droite de la Jumna (Djamna), à trois milles environ d'Akbarabâd ou Agra. Les campagnes d'alentour sont sablonneuses et incultes, coupées en tous sens par des ravines, et traversées par des routes dans un état de dégradation déplorable. La vieille ville offre un aspect non moins misérable : partout des ruines, des crevasses, des briques éparses, des pans de mur çà et là, des tourbillons de poussière, une végétation rabougrie et languissante! Avec la puissance des descendants de Timour se sont écroulées les magnificences des cités impériales, et les vastes plaines qui les entourent semblent vouées désormais à la stérilité. Cependant quelques nobles structures ont résisté aux injures de la conquête et du climat, aux insultes des voyageurs, et près de ces monuments on trouve encore quelques arbres, de la verdure et des fruits. Le Tadj s'élève à l'extrémité d'un vaste jardin entouré de murs ornés d'arcades ogivales. La porte par laquelle on entre dans ce jardin est elle-même un monument d'une construction remarquable par sa hardiesse et la richesse de son architecture. Cette porte ou plutôt ce portique a 70 pieds d'élévation, avec une façade considérable et une profondeur proportionnée. L'entrée principale en occupe le centre sous la forme d'une immense voûte, de forme ogivale, surbaissée, richement encadrée et surmontée d'un entablement couronné lui-même d'une balustrade très-ornée. — La pierre qui a servi à la construction de cet édifice et de toutes les dépendances du Tadj est un grès rouge; quelques parties sont cependant en marbre blanc.

En entrant dans la grande allée du jardin qui conduit au Tadj, on a devant soi un bassin d'environ 1 000 pieds de longueur et de 4 pieds et demi de profondeur, coupé à son milieu par une autre bassin carré en marbre blanc. Des jets

d'eau sont placés sur toute la ligne, à la distance de 16 pieds l'un de l'autre. Ce bassin cruciforme occupe le centre du jardin ; il est accompagné de plates-formes, et deux allées couvertes, qui longent cette immense pièce d'eau, masquent en partie la façade du monument dont le magnifique portail se montre seul en entier dans le lointain. A droite et à gauche, s'élèvent deux édifices : l'un est une mosquée, l'autre un lieu de repos pour les voyageurs. Arrivé à l'intersection des bassins, si le spectateur s'arrête un instant, l'ensemble des beautés architecturales dont il est environné se révèle à lui de ce point magique, et la calme grandeur, l'élégance exquise, la symétrie admirable de ce palais des morts qui s'élève devant lui le frappent d'un étonnement et d'une émotion involontaires qui rarement lui permettent d'exprimer ce qu'il éprouve.

En s'approchant ensuite, on monte sur une première terrasse en grès rouge qui en supporte une autre en marbre blanc de plus de 100 mètres en carré. Le centre de cette seconde terrasse, élevée à 20 pieds du sol, est occupé par le Tadj avec sa base octogone, ses quatre magnifiques portails, son dôme élancé dans les airs, et ses quatre tourelles latérales couronnées de coupoles. Quatre élégants minarets s'élèvent aux coins de la plate-forme et sont liés par une riche galerie qui s'appuie sur un revêtement avec arcades et panneaux sculptés. Tout est en marbre et du plus beau poli, et l'œil ébloui a peine à supporter l'éclat de ces immobiles merveilles quand elles sont inondées de la lumière du jour. Le pâle flambeau de la lune convient mieux à ce magnifique ensemble. Tandis que la vue se promène avec admiration sur ces nobles et gracieux contours, un silence religieux, à cette heure, inspire le respect comme dans un lieu saint, élève la pensée en même temps qu'elle attendrit l'âme, et la porte aux douces méditations de la mélancolie. Mais si la perfection toute poétique de cet aspect extérieur, si le charme indicible qui s'attache à la pureté et à la suavité des lignes, à la justesse des proportions, à l'harmonieuse entente des combinaisons les plus simples et les plus hardies à la fois, suffisent pour assigner au Tadj un rang éminent parmi les plus beaux monuments connus, le goût le plus parfait, le sentiment le plus délicat trouveront aussi de vives jouissances dans la contemplation, et bientôt dans l'examen minutieux des richesses de sculpture et d'ornement que présente l'intérieur de ce chef-d'œuvre. Il ne faut pas y chercher, il est vrai, les tributs de la statuaire et la pompe des bas-reliefs historiques; les prescriptions du culte mahométan s'y opposent ; mais les pans de marbre fouillés avec une délicatesse incroyable en fleurs, en feuillages, en rosaces, en arabesques capricieuses; les colonnettes élancées, les riches encadrements, les galeries découpées à jour, véritables dentelles d'albâtre, les mosaïques au fini précieux, aux vives couleurs, les inscriptions en marbre noir ; tout ce que l'art pouvait se permettre, il l'a produit avec profusion et avec la perfection la plus complète dans ce lieu enchanté.

De ces remarques générales passons à la description du monument.

Le corps du bâtiment est de forme octogonale. Ce prisme à huit pans en a quatre grands et quatre petits. Les quatre grandes faces présentent chacune un magnifique portail en voûte ogivale surbaissée ; immense niche dont le fond donne entrée par une voûte plus petite dans l'intérieur du Tadj. Les dimensions et la forme sont à peu près semblables à celles du grand portail, à l'entrée du jardin. Le massif octogonal est percé de douze fenêtres disposées sur deux étages. Ces fenêtres ont la forme de celles de nos églises. Huit chambres occupent la circonférence seulement du premier étage et entourent, à cette hauteur, la grande salle octogonale placée au centre de l'édifice, et que couronne le dôme central, aussi élégant de forme et riche d'ornements à l'intérieur, qu'il est simple et majestueux vu du dehors. Au milieu de cette salle, et comme pour y former un réduit sacré sur lequel l'architecte a voulu appeler l'admiration et le respect, s'élève une balustrade, également de forme octogonale, en marbre blanc le plus fin, dont les huit faces sont travaillées à jour avec une délicatesse et un goût exquis. La hauteur de la balustrade est de cinq pieds quatre pouces. La porte cintrée de ce réduit correspondant à l'entrée de la façade principale du monument, les encadrements des panneaux, les colonnettes qui marquent leurs arêtes d'intersection, la bordure supérieure et le couronnement de l'entrée sont couverts de mosaïques du plus beau travail. Rien ne peut rendre l'élégance, le fini précieux et l'effet admirable de ce morceau.

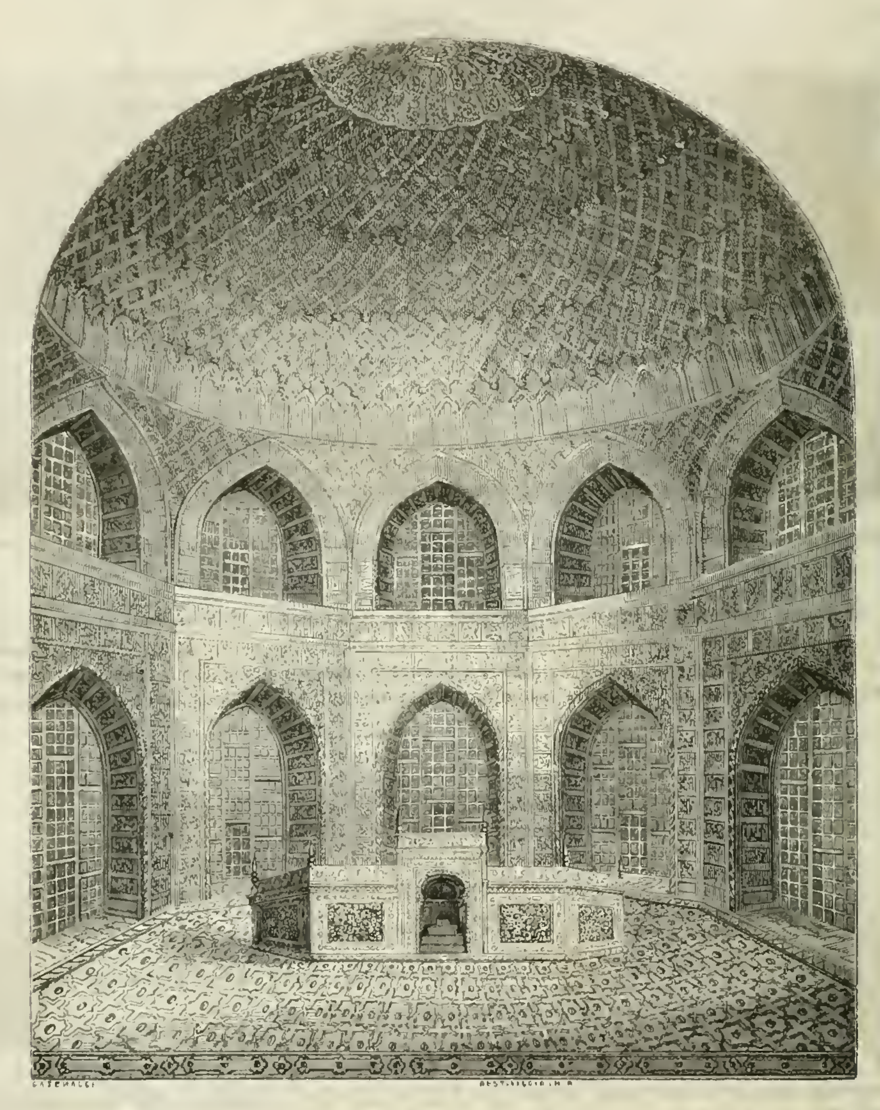
Au centre de cette ceinture de marbre, on voit le riche cénotaphe que Shâh Jehan a consacré à la mémoire de Mômtaz Zemanie. Le sien a été placé dans la même enceinte, à la gauche et tout près de celui de l'impératrice. Ils sont réellement enterrés l'un et l'autre dans un caveau situé sous la première terrasse. — On y descend par un bel escalier de marbre qui laisse pénétrer assez de lumière pour éclairer la noble et magnifique simplicité des deux tombeaux placés l'un près de l'autre dans ce caveau de marbre, comme le sont les deux cénotaphes dans la salle octogone. La tradition veut que Shâh Jehan ait eu l'intention de faire construire un tombeau pour lui-même sur la rive opposée de la *Djamna*, et de lier les deux monuments par un pont de marbre. Tavernier dit même positivement que les travaux avaient été commencés du vivant de l'empereur, et on prétend aujourd'hui même en montrer les traces aux voyageurs; mais les fondements ébauchés qu'on leur indique ne paraissent aucunement répondre à cette destination monumentale. Il est néanmoins évident que le Tadj n'a eu, dans l'origine et dans la pensée de l'architecte, d'autre objet que la sépulture de Mômtaz Zemanie, puisque son cénotaphe et son sépulcre occupent le centre de l'édifice, et que la tombe et le cénotaphe de l'empereur sont relégués sur le côté, et recouvrent en partie la mosaïque qui entoure ceux de l'impératrice.

Les deux cénotaphes en marbre blanc (1) sont surchargés d'inscriptions et d'ornements combinés avec un art et une élégance extrêmes. Les fleurs en mosaïque, qui en bordent toutes les moulures de la base au sommet, sont du plus beau travail. Chaque fleur se compose de plus de cent pierres fines et polies, dont les couleurs assorties reproduisent celles de la fleur que l'artiste a voulu représenter. Ces pierres fines sont : la lazulite, l'agate, la cornaline, le jaspe sanguin, diverses espèces de quartz, de porphyre, de marbre jaune doré, etc., etc. L'iris, la tulipe et la couronne impériale sont les fleurs répétées le plus fréquemment dans la sculpture des marbres de l'intérieur. La mosaïque s'est exercée de préférence sur des fleurs de fantaisie. Le pourtour de l'octogone et celui des chambres environnantes sont décorés, en bas, de panneaux sculptés, en marbre blanc, de $1^{m},30$ de hauteur, avec encadrements en mosaïque, les uns représentant des fleurs, les autres des vases avec des fleurs en relief, chefs-d'œuvre attribués à des artistes italiens, mais qui sont probablement l'ouvrage de sculpteurs persans, renommés pour ce genre de travail. L'effet en est admirable. On trouve de ces panneaux sculptés au bas des voûtes qui forment les portails d'entrée. Ces portails sont décorés, en outre, d'inscriptions arabes en marbre noir (ce sont des versets du Kôran). En un mot, il est impossible d'imaginer rien de plus riche, de plus élégant, de plus complet et de plus varié, comme dessin et comme exécution, que les ornements prodigués à l'extérieur et surtout à l'intérieur du Tadj, et cependant l'effet général de ce magnifique monument, si parfait dans son ensemble, tellement délicat dans ses innombrables détails, qu'on a entendu plus d'une fois exprimer le désir qu'une immense cage de verre pût le protéger contre les injures de l'air ; cet effet

(1) Celui de l'empereur est un peu plus grand que celui de l'impératrice, et surmonté d'un bloc sculpté qui ne se trouve pas sur ce dernier. Les mêmes différences s'observent dans les tombes du caveau. Ainsi se distinguent, chez les musulmans, les sépultures des deux sexes.

général est, nous le répétons, imposant, solennel, émouvant au dernier degré, et plus on contemple le Tadj, plus cette admiration silencieuse et recueillie, plus cette émotion involontaire, causée par tout ce qui est véritablement beau et grand, s'emparent de l'âme du spectateur et lui révèlent la sublimité de l'œuvre qu'il embrasse de son regard.

Tous les voyageurs de quelque renom qui ont visité le Tadj s'accordent à le placer parmi les plus beaux monuments élevés par la main des hommes. Un seul fait exception, et ce voyageur, homme d'esprit avant tout, homme de science, homme de cœur, observateur infatigable et impartial (au moins d'intention), le sceptique Jacquemont, semble n'avoir vu dans le Tadj qu'un brillant colifichet, une bagatelle merveilleuse! Il avoue que le Tadj est le plus admiré des édifices dont la construction eût suffi pour immortaliser le règne de Shâh Jehan, et après avoir ajouté qu'il est *bien approprié à son objet*, il dit plus loin : « Si on ferme les yeux à la profusion des » ciselures, des reliefs et des mosaïques pour se rappeler que



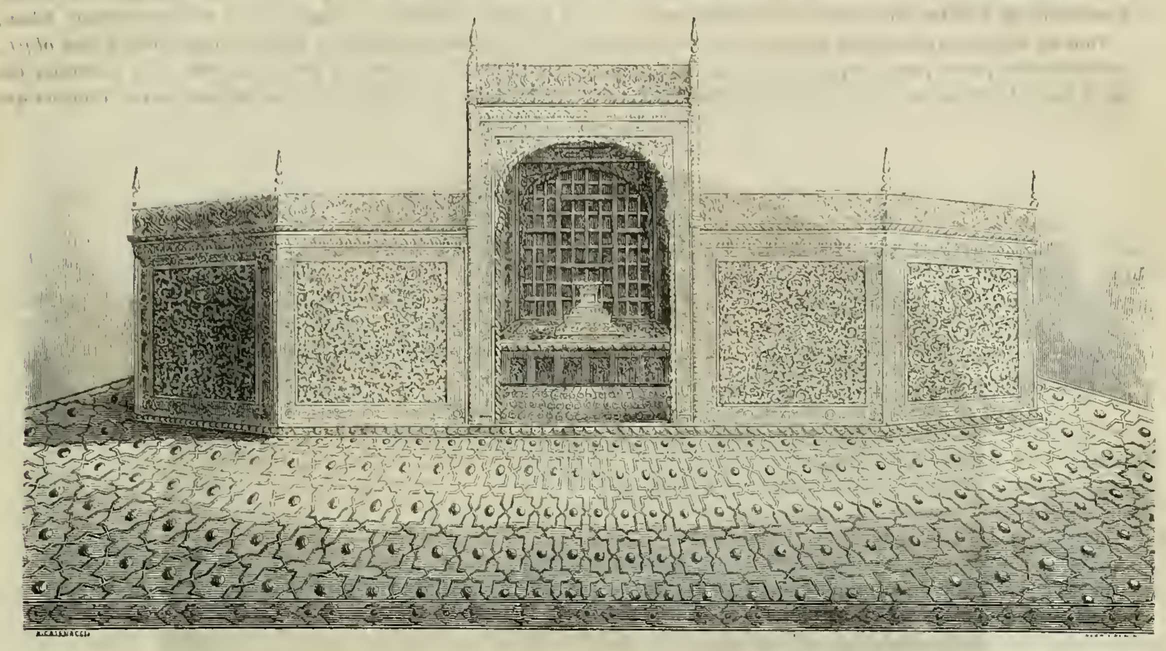
Grande salle octogone et dôme dans l'intérieur du Tadj.

» des morts reposent sous ce monument, ils semblent devoir » y être si bien, que leur pensée n'inspire aucune mélancolie » et n'évoque *de l'avenir* aucune image grandiose ! » Et cependant, en dépit de lui-même, et cédant à la vague émotion qu'il commence à ressentir, il termine son incomplète description par ces mots : « C'est un lieu où l'on se plaît, et » quelques Européens disent que pour en bien comprendre le » charme particulier, il y faut passer la journée tout entière. » Je n'y suis pas resté plus d'une couple d'heures, *mais ce » temps m'a suffi* pour m'y attacher. »

« Dans une ville d'Europe, dit encore Jacquemont, l'édifice » tout entier serait écrasé par la grandeur des maisons et leur apparence substantielle. » Ce passage suffit pour prouver que Jacquemont n'a ni bien vu ni bien compris le Tadj. La base du monument a plus de 95 mètres de diamètre ; les portes s'élèvent en voûtes de 20 mètres de hauteur ; la distance verticale de la flèche du dôme au sol est estimée à 78 mètres, et excède probablement 95 mètres. Placez cet édifice au centre d'une place, comme celle de la Concorde par exemple, et c'est tout au plus si la place paraîtra assez grande pour le monument. Ce qui fait, au reste, le charme du Tadj en particulier, ce qui le distingue éminemment des autres chefs-d'œuvre de l'architecture orientale, c'est le problème si habilement résolu de la *concentration* des formes les plus nobles et les plus gracieuses à la fois dans un espace donné ; c'est la vive satisfaction que l'œil et l'intelligence éprouvent à saisir sans confusion l'ensemble harmonieux de ces beautés et la mesure parfaite de leurs rapports. L'esprit devine bientôt que la grandeur n'est pas ici dans les dimensions absolues, mais dans le mystère des justes proportions qui ne se révèlent qu'au génie.

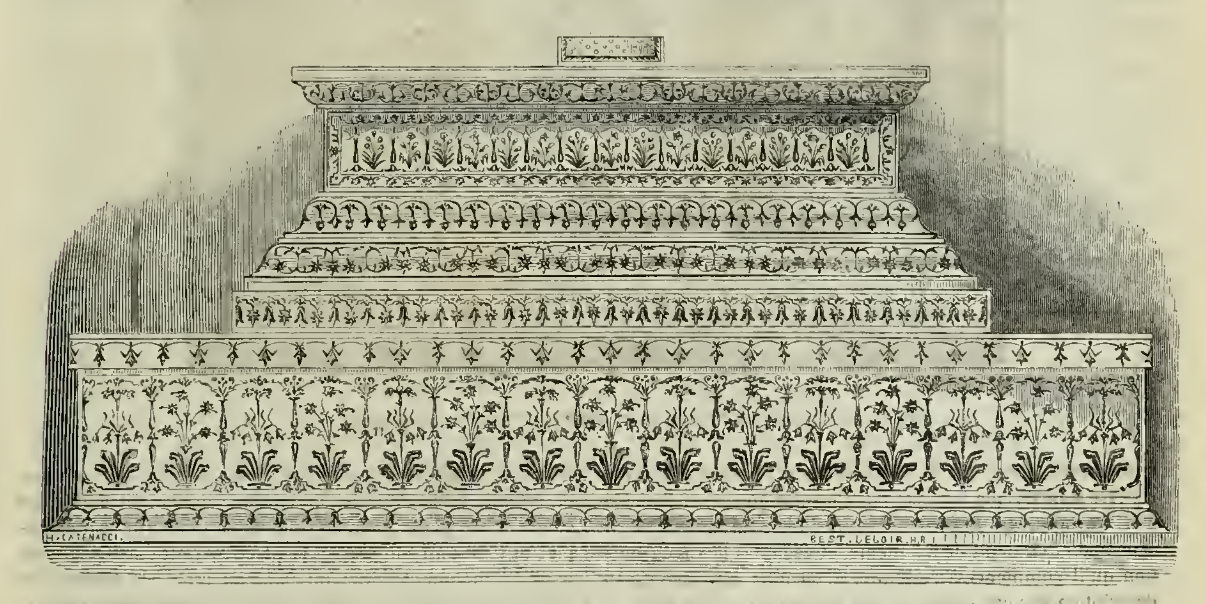
Tavernier dit avoir vu commencer et finir le Tadj, qui a

occupé pendant vingt-deux ans, selon lui, vingt mille ouvriers chaque jour (1). Il est impossible de savoir exactement ce qu'il a coûté, attendu que les différents matériaux employés dans la construction ont été offerts à l'empereur par les gouverneurs des provinces. On estime la main-d'œuvre seulement à environ 18 ou 20 millions. Il était alloué par le trésor impérial 2 laqs de roupies par an (à peu près 500 000 fr.) pour l'entretien du monument et celui des prêtres, officiers



Balustrade en marbre blanc ciselé, renfermant les cénotaphes de Mômtaz Zemanie et de Shâh Jehan, au centre de la salle octogone du Tadj.

et serviteurs, en grand nombre, attachés à l'établissement. Les Mahrattes eux-mêmes, lorsqu'ils étaient maîtres du pays, conservèrent cet établissement en assignant une somme annuelle de 20 000 roupies à cette dépense, indépendamment des réparations. Mais le Tadj et ses dépendances avaient cependant éprouvé quelques légères dégradations pendant les guerres qui précédèrent l'affermissement du pouvoir britannique dans l'Hindoustan, et le gouvernement anglais n'hé-



Cénotaphe de Shâh Jehan, dans la grande salle octogone du Tadj.

sita pas à consacrer, en 1814, une somme d'un laq de roupies (250 000 fr.) aux réparations devenues nécessaires. Aujourd'hui le Tadj est dans un état parfait de conservation. Les jardins sont bien entretenus. Deux siècles se sont écoulés depuis l'érection de ce palais mortuaire, et il brille du même éclat que le premier jour où la piété conjugale l'offrit à l'admiration religieuse des contemporains.

Nous pourrons donner plus tard quelques détails sur les monuments secondaires qui sont des dépendances du Tadj, et sur ceux qu'on admire encore dans les environs d'Akbarabâd. Mais la longueur de cette notice nous permet seulement d'exprimer, en la terminant, le vœu que ces monuments re-

(1) Jacquemont, d'après Dow, ne compte que seize ans et 15 000 ouvriers par jour. D'autres autorités n'admettent que douze années. Mais le témoignage de Tavernier nous paraît, ici au moins, décisif quant au temps employé à la construction.

marquables, et le Tadj surtout, soient enfin l'objet d'une étude sérieuse et de descriptions complètes au point de vue artistique. Le temps et le climat destructeur de l'Inde nous avertissent de nous hâter, si nous voulons nous inspirer de la vue et de la contemplation de ces chefs-d'œuvre!

Tout le bien des sociétés humaines est dans la bonne application du travail, tout le mal dans sa déperdition.

Destutt de Tracy.

C'est à Massieu, le célèbre sourd-muet, que l'on doit cette pensée devenue proverbe : « La reconnaissance est la mémoire du cœur. »

MÉMOIRES DE GIBBON.

Fin. — Voy. p. 151, 197, 201, 258, 302, 390.

Gibbon n'a donné de son voyage en Italie qu'un récit très-sommaire, et que nous devons cependant abréger encore.

« Je grimpai le mont Cenis et descendis dans les plaines du Piémont, non pas sur le dos d'un éléphant, mais sur un léger siége d'osier, dans les mains des adroits et intrépides porteurs des Alpes. — L'architecture et le gouvernement de Turin offrent le même aspect d'uniformité froide et ennuyeuse.

» Par la route de Bologne et les Apennins, j'atteignis enfin Florence, où je me reposai de juin en septembre, pendant la chaleur des mois d'été. Je reconnus pour la première fois, à la galerie et surtout à la tribune, aux pieds de la Vénus de Médicis, que le ciseau peut disputer la prééminence au pinceau ; vérité dans les beaux-arts qui ne peut être ni sentie ni comprise de ce côté des Alpes.

» Parti de Florence, je comparai la solitude de Pise avec l'industrie de Lucques et de Livourne, et continuai à travers Sienne mon voyage pour Rome, où j'arrivai au commencement d'octobre.

» Mon caractère est peu susceptible d'enthousiasme, et j'ai toujours dédaigné d'affecter celui que je n'éprouve point ; mais, à une distance de vingt-cinq ans, je ne puis ni oublier ni exprimer les vives émotions qui agitèrent mon esprit à ma première entrée dans la cité éternelle. Après une nuit d'insomnie, je sortis, et foulai d'un pied enorgueilli les ruines du Forum. Tous les endroits mémorables où Romulus s'arrêta, où Cicéron parla, où César tomba, étaient à la fois présents à mes yeux : et je jouis de plusieurs jours d'ivresse avant d'être en état de passer un examen froid et minutieux. J'avais pour guide M. Byers, antiquaire écossais, instruit par l'expérience et plein de goût ; mais, dans un travail journalier de dix-huit semaines, mes moyens d'application se fatiguèrent quelquefois, jusqu'à ce que je fusse en état de choisir par moi-même dans une dernière revue, et d'étudier les principaux ouvrages de l'art ancien et moderne.

» Dans mon pèlerinage de Rome à Lorette, je repassai l'Apennin, traversai entre la côte et le golfe Adriatique une contrée fertile et populeuse, qui seule réfuterait le paradoxe de Montesquieu, que l'Italie moderne est un désert. Sans adopter le préjugé exclusif des habitants, j'admire sincèrement les tableaux de l'école de Bologne. Je me pressai d'échapper à la triste solitude de Ferrare, qui dans le siècle de César était plus désolée encore. Le spectacle de Venise m'offrit quelques heures d'étonnement. L'Université de Padoue est un flambeau qui s'éteint ; mais Vérone se vante encore de son amphithéâtre, et Vicence est embellie par l'architecture classique de Palladio. La route de Lombardie et du Piémont (Montesquieu l'a-t-il trouvée sans habitants ?) me ramena à Milan, à Turin et au passage du mont Cenis, où je repassai les Alpes, faisant route vers Lyon.

» L'utilité des voyages dans les pays étrangers a été souvent mise en question ; mais elle doit être finalement résolue d'après le caractère et la position de chaque individu. Je ne chercherai point où et comment les enfants doivent passer leurs premières jeunes années pour qu'il en résulte le moins d'inconvénients pour eux et pour les autres. Mais, supposant que les préliminaires indispensables relatifs à l'âge, au jugement, à la connaissance convenable des hommes et des livres, et à l'affranchissement des préjugés domestiques, ont été remplis, je décrirai brièvement les qualités que je regarde comme les plus nécessaires à un voyageur. Il faut qu'il soit doué d'une vigueur infatigable d'esprit et de corps, qui le rende propre à s'accommoder de toutes les manières de voyager, à tout supporter, et à s'amuser même des désagréments des routes, des saisons et des auberges. L'utilité des voyages sera proportionnée au plus ou moins de ces qualités qu'on possèdera ; mais en présentant cette esquisse, ceux de qui je suis connu ne m'accuseront pas de faire mon panégyrique.

» C'est à Rome, le 15 octobre 1764, que, rêvant assis au milieu des ruines du Capitole, pendant que nu-pieds les moines chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, l'idée de tracer le déclin et la chute de cette ville vint pour la première fois se saisir de mon esprit. Mais mon plan était borné d'abord à la décadence de la capitale plutôt qu'à celle de l'empire ; et quoique mes lectures et mes réflexions commençassent à se diriger vers cet objet, quelques années s'écoulèrent, et bien des diversions survinrent avant de m'engager sérieusement dans l'exécution de ce laborieux ouvrage. »

De retour en Angleterre au mois de juin 1767, Gibbon trouva un nouvel aliment à son goût pour l'histoire dans la société d'un ami de sa jeunesse, M. Deyverdun, qu'il avait connu à Lausanne. Il écrivit avec ce jeune homme le commencement d'une Histoire de la Suisse en français, qui resta manuscrite. Il ne voyait encore que dans un lointain imposant son projet de l'Histoire de la décadence et de la chute de Rome.

Malgré son application constante à l'étude, il éprouva, en approchant de sa trentième année, des appréhensions et d'honorables scrupules sur sa manière de vivre, trop détachée des devoirs positifs qu'impose une profession déterminée.

« Tandis que la plupart de mes connaissances étaient ou mariées ou membres du parlement, ou avançaient d'un pas rapide dans les différentes routes des honneurs et de la fortune, je restais seul immobile et insignifiant ; car, après la revue de 1770, j'avais pris congé de la milice, en remettant une commission inutile et sans fonctions. Mon caractère n'est pas susceptible d'envie, et le spectacle du mérite récompensé a toujours excité mes plus vifs applaudissements. Les dégoûts d'une existence vide étaient inconnus à un homme à qui les heures ne suffisaient pas pour les inépuisables plaisirs de l'étude. Mais je regrettais de n'avoir pas embrassé à un âge convenable les occupations lucratives du commerce ou du barreau, d'un office civil, ou des entreprises dans l'Inde, ou même l'opulente oisiveté de l'église ; et la perte irréparable du temps rendait mes regrets plus amers et plus cuisants. L'expérience me faisait connaître l'utilité de greffer sa valeur personnelle sur l'importance de quelque grande corporation, sur le solide appui de ces relations que cimentent l'espérance et l'intérêt, la reconnaissance et l'émulation, par un mutuel échange de faveurs et de services. Les émoluments d'une profession auraient pu me procurer ou une ample fortune, ou un bien-être suffisant, au lieu d'être astreint à un traitement étroit, qui ne pouvait s'accroître que par un seul événement, que je redoutais sincèrement. La connaissance que j'acquis de nos désordres domestiques et leurs progrès aggravèrent mon anxiété, et je commençai à craindre de me trouver à un âge avancé dépourvu et des fruits de l'industrie et de ceux de l'hérédité. »

Gibbon perdit son père en 1770. Son héritage, plus consi-

dérable qu'il ne l'avait supposé, lui permit de continuer à suivre librement ses études, et il se mit avec ardeur à la composition du premier volume de son Histoire.

« Au premier aperçu, dit-il, tout était obscur et douteux, le titre de l'ouvrage, l'époque précise de la décadence et de la chute de l'empire, les limites de l'introduction, la division des chapitres, et l'ordre de la narration; et je fus souvent tenté d'abandonner un travail de sept années. Le style d'un auteur doit être l'image de son esprit, mais le choix et la docilité de l'expression sont le fruit de l'exercice. Il me fallut faire bien des essais avant de pouvoir saisir le ton moyen entre celui de l'insipide chronique et d'une déclamation de rhéteur. Trois fois je relis le premier chapitre, et deux fois le second et le troisième, avant d'être passablement content de leur effet. J'avançai ensuite d'un pas plus égal et plus facile. »

Un peu d'ambition traversa les commencements de ce grand travail. Gibbon se laissa nommer au parlement pour le bourg de Liskeard, et il prit séance au commencement de la mémorable querelle entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Plein des souvenirs de Démosthènes et de Cicéron, il se proposait d'éprouver s'il y avait en lui la puissance de suivre ces grands modèles : il dut sagement renoncer à aucune tentative de ce genre :

« Après m'être livré quelque temps à des espérances trompeuses, la prudence me condamna à me réduire à l'humble rôle de muet. La nature ni l'éducation ne m'avaient point armé de l'intrépidité de l'esprit et de la voix. L'orgueil ajoutait à la timidité, et le succès lui-même de ma plume me donna moins de désir d'essayer de celui de la parole. Mais j'assistais aux débats d'une assemblée libre; j'étais témoin des attaques et de la défense de l'éloquence et de la raison; j'observais de près les caractères, les vues et les passions des premiers hommes du temps. La cause du gouvernement était habilement soutenue par lord North, homme d'état d'une intégrité sans tache, maître consommé dans les débats, qui savait manier avec une égale dextérité les armes de la raison et du ridicule. Il était assis sur le banc de la trésorerie, entre son avocat et son solliciteur général, les deux piliers de l'État et des lois; et le ministre pouvait se livrer à un léger somme (1), appuyé comme il l'était, d'un et d'autre côté, par la raison majestueuse d'un Thurlow, et par la savante éloquence d'un Wedderburn. De l'autre côté de la chambre, une puissante et ardente opposition avait pour soutiens la vive déclamation de Barre, la subtilité légale de Dunning, l'imagination abondante et philosophique de Burke, et la véhémence argumentative de Fox, qui, dans la conduite d'un parti, se montrait capable de la conduite d'un empire. C'est par de tels hommes que chaque opération de guerre et de paix, chaque principe de justice ou de politique, chaque question d'autorité et de liberté, étaient attaqués et défendus; et l'objet de ces débats importants était l'union ou la séparation entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Les huit sessions pendant lesquelles je siégeai au parlement furent une école de prudence civile, la première et la plus essentielle vertu d'un historien. »

La publication du premier volume de l'Histoire de Gibbon eut un succès prodigieux.

« La première édition fut épuisée en peu de jours; une seconde, une troisième suffirent à peine aux demandes, et la propriété du libraire fut deux fois envahie par les pirates de Dublin. Mon ouvrage était sur toutes les tables, presque sur toutes les toilettes; le goût du jour, ou la mode, couronnèrent l'historien; et le concert général ne fut troublé par le glapissement d'aucune critique profane. Les hommes n'accordent jamais plus librement leur faveur que lorsque quelque mérite original se découvre à eux; et la surprise mutuelle du public et de son favori produit de vives impressions de sensibilité qui ne sauraient se rallumer à une seconde rencontre. Si je me sentis flatté de ce concert d'éloges, l'approbation de mes juges me pénétra d'une satisfaction plus profonde. Le docteur Robertson, avec sa candeur naturelle, embrassa son disciple. Dix ans de travaux furent plus que payés par une lettre de M. Hume; mais jamais je n'ai eu la présomption d'accepter une place dans le triumvirat des historiens anglais. »

Gibbon fit un second voyage à Paris, sur les instances de M. et madame Necker. Il avait connu à Lausanne madame Necker, alors qu'elle était demoiselle et dans une situation peu fortunée. Elle s'appelait Suzanne Curchod; sa mère était Française; son père, ministre à Crassi, dans les montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté, lui avait donné une éducation littéraire, savante même, mais avant tout morale. Suzanne Curchod, après la mort de son père, s'était retirée avec sa mère à Genève, où, donnant des leçons à de jeunes personnes, elle soutenait sa mère au moyen de son travail. Gibbon, pris d'admiration pour son caractère et son mérite, avait eu la pensée de la demander en mariage; mais, à son voyage en Angleterre, il trouva une résistance invincible dans la volonté de son père. M. Necker fut plus heureux. Quoique très-riche, il n'hésita pas à unir sa destinée à celle de Suzanne Curchod, qui, sous le nom de madame Necker, a si dignement depuis conservé, dans une haute position, tous les droits qu'elle avait acquis dès sa jeunesse à l'estime et à la considération publique.

Après son retour en Angleterre, Gibbon fut nommé l'un des lords commissaires du bureau de commerce et des plantations; mais, entraîné dans la chute de l'administration de lord North, il perdit bientôt son emploi.

Vers ce temps, il publia son deuxième et son troisième volume, qui d'abord n'eurent point tout le succès du premier.

« Je m'aperçus, et sans surprise, de la froideur et des préventions de la capitale; et le bruit sourd qu'au jugement d'un grand nombre de lecteurs, la continuation était fort au-dessous de la première publication, n'échappa point à mon oreille. Un auteur qui ne se surpasse pas semble toujours tomber au-dessous de lui-même. Alors l'envie sous les armes m'attendait, et le zèle de mes ennemis religieux se fortifiait de celui de mes ennemis politiques. Cependant quelques témoignages d'approbation nationaux et étrangers contribuèrent à m'encourager; et le second et le troisième volume s'élevèrent insensiblement au niveau du premier pour la vente et pour la réputation. Mais le public a rarement tort; et je suis porté à croire que ces deux volumes, surtout au commencement, sont plus prolixes et moins intéressants que le premier. »

Les circonstances politiques, à la suite de la coalition de Fox avec lord North, le décidèrent à s'éloigner des affaires et à céder complétement à son penchant pour l'étude dans une vie indépendante. Il se sentit vivement attiré vers la Suisse par les souvenirs de sa jeunesse, et il fixa sa demeure à Lausanne, dans la maison de son ami Dyverdun. C'est dans cette ville paisible que Gibbon écrivit la fin de son grand ouvrage; il fut obligé de faire un voyage à Londres pour en surveiller la publication. A son retour à Lausanne, il trouva son ami près de mourir. Cette perte lui fut cruelle, et enleva à sa solitude une grande partie de son charme. En 1793, la Suisse n'était plus un séjour agréable. L'émigration, les émotions politiques, avaient envahi les Alpes. Gibbon partit pour l'Angleterre par la route d'Allemagne, qui était seule accessible, quoique en partie troublée par la guerre. Ce voyage long et difficile altéra sa santé. Il mourut à Londres le 16 janvier 1794.

---

(1) Il arrivait souvent, en effet, à lord North de s'endormir au parlement, pendant que les débats sur son administration étaient le plus animés.

L'ABBAYE D'ORVAL.

L'abbaye d'Orval, en latin *Aurea vallis*, située dans le comté de Chini, au milieu des bois, à deux lieues de Montmédy et à six de Sedan, fut fondée en 1070 par des moines bénédictins calabrais, qui étaient venus prêcher la foi en Allemagne du temps de l'empereur Henri IV. Errant de province en province, ils arrivèrent au duché de Luxembourg, et ayant trouvé à son entrée un vallon agréable et solitaire, ils résolurent d'y bâtir un petit monastère. Le comte de Chini, qui était le propriétaire de ce vallon, leur donna la permission de s'y établir. Ils bâtirent d'abord une chapelle sous l'invocation de Marie, et ensuite un monastère qu'ils nommèrent *Or-val*, à cause de la beauté de la vallée. Ils y vécurent en se nourrissant des légumes qu'ils plantèrent et semèrent.

Suivant une tradition, Mathilde, veuve de Godefroy le Bossu, duc de la Basse-Lorraine, ayant perdu son fils unique noyé dans la rivière de Semoi, vint un jour chercher des consolations au monastère d'Orval. En sortant, elle s'arrêta près d'une petite fontaine qui était à peu de distance. L'eau claire et fraîche lui donna la tentation d'y baigner ses mains. Un anneau d'or glissa de son doigt, tomba au fond de la source et disparut. Mathilde demeura consternée; son mari lui avait laissé cet anneau comme un gage de son amitié. Elle s'agenouilla et fit vœu que si elle le retrouvait elle élèverait une grande et vaste église en l'honneur de la Vierge, à la place de la petite chapelle construite par les moines. Au même instant la bague reparut et monta d'elle-même à la surface de l'eau. Mathilde accomplit son vœu. Cependant les religieux calabrais, rappelés par leur abbé, laissèrent inachevés les nouveaux bâtiments. Ce furent des chanoines de Trèves qui prirent alors possession du monastère et qui terminèrent l'édification de l'église. Dans la suite, le désordre s'étant introduit parmi ces chanoines, ils furent remplacés par des moines de Cîteaux, et plus tard, en 1131, par sept religieux de Saint-Bernard, envoyés de l'abbaye de Trois-Fontaines, au diocèse de Langres. Constantin en fut le premier abbé, et il y en avait eu déjà trente-huit, lorsque dom Bernard de Montgaillard, bien connu en France, au temps de la Ligue, sous le nom du *petit Feuillant*, leur succéda en 1605.

Un chanoine de l'église de Paris, l'abbé Châtelain, qui visita l'abbaye d'Orval en 1682, a laissé une relation de cette visite insérée par de Villefore, dans son *Histoire des Pères d'Occident :*

» Nous arrivâmes, dit-il, bien tard à Orval, qui est hors de France, dans le Luxembourg et le diocèse de Trèves.



Ruines de l'abbaye d'Orval.

C'est une abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, située dans la forêt des Ardennes, l'ancienne *Hercinia*. On y vit comme à la Trappe, hors qu'on y mange ou plutôt qu'on y présente du poisson quand on pêche; mais aussi on y suit la règle de saint Benoît plus à la lettre, et l'on n'y mange en carême que le soir, sans dire vêpres le matin.

» ... Je vis dans le jardin d'un des anciens religieux un saint Denis de bois peint portant sa tête, et qui jette de l'eau par le haut de sa gorge; et là tous les instruments de la Passion sont en bois. Sur une terre qui est dans le jardin est une petite église d'une fort belle architecture du temps de Henri II, avec un jubé et des orgues peintes. Les religieux y viennent dire la messe le jour de la Dédicace. Un ermite couche et travaille auprès. Plus haut il y a une autre petite chapelle de structure gothique, près de laquelle est la porte du parc où il y a de grandes allées tirées au cordeau, et dont quelques-unes ont des contre-allées. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA NUIT, PAR LE CORRÉGE.



Galerie de Dresde. — La Nuit ou la Nativité, par le Corrége. — Hauteur, $2^{m},95$; largeur, $2^{m},17$. — Peinture sur bois.

« La Nuit du Corrége, dit madame de Staël, est, après la Vierge de Raphaël (la Vierge de Saint-Sixte), le plus beau chef-d'œuvre de la galerie de Dresde. On a représenté bien souvent l'Adoration des bergers ; mais comme la nouveauté du sujet n'est presque pour rien dans le plaisir que cause la peinture, il suffit de la manière dont le tableau du Corrége est conçu pour l'admirer. C'est au milieu de la nuit que l'enfant, sur les genoux de sa mère, reçoit les hommages des pâtres étonnés. La lumière, qui part de la sainte auréole dont sa tête est entourée, a quelque chose de sublime; les personnages placés dans le fond du tableau, et loin de l'Enfant divin, sont encore dans les ténèbres, et l'on dirait que cette obscurité est l'emblème de la vie humaine, avant que la révélation l'eût éclairée. »

Raphaël Mengs, qui a écrit une biographie du Corrége, s'exprime en ces termes sur le tableau de la Nuit : « C'est

un de ces ouvrages qui remuent l'âme de tous ceux qui le voient, mais principalement des vrais connaisseurs. La composition en est simple, mais cache un art singulier en faisant apercevoir, dans un petit espace, un fort grand site avec un paysage où l'aurore commence à poindre. Dans le lointain, il y a quelques bergers que l'on distingue à peine, et entre eux et la Vierge est placé saint Joseph occupé à faire avancer l'âne qui sert à agrandir le site en faisant voir la distance qu'il y a d'un côté à la Vierge, et de l'autre jusqu'aux bergers. Le Corrége a donné une position inclinée à la tête de la Vierge pour éviter que la lumière qui vient d'en haut ne produisît de l'ombre sur la partie supérieure, ce qui aurait nui à la beauté de la physionomie. Il n'a montré qu'à demi le visage d'un vieux berger placé sur le premier plan, en mettant devant lui un autre berger plus jeune et d'une physionomie agréable, lequel, avec un mouvement plein d'allégresse, semble parler à l'autre de l'événement qui fait le sujet du tableau. Une bergère, qui tient une corbeille où il y a deux pigeons, exprime l'admiration que lui inspire l'Enfant divin qu'elle ne peut quitter, tandis que d'une main elle se couvre le visage pour se garantir de la splendeur qui rayonne de la tête du Christ. Dans la partie supérieure du tableau, du côté opposé à la Vierge, il y a une gloire avec des anges également éclairés par l'enfant; c'est là que le Corrége a mis la seconde lumière; les ombres y sont suaves, comme si c'étaient des reflets, ou comme si elles étaient enveloppées d'une masse de lumière, sans doute pour faire comprendre que ce sont des êtres spirituels. La beauté, la grâce et le fini de ce tableau sont admirables, et toutes les parties en sont exécutées d'une manière différente, selon qu'il convient à chaque chose. »

Ce tableau célèbre, commencé en 1522, interrompu par d'autres travaux, ne fut terminé qu'en 1527. Après avoir orné longtemps l'autel de l'une des chapelles de l'église de Saint-Prospère à Reggio, il fut transporté dans la galerie de Modène, et en 1745 il en sortit avec les autres tableaux de cette galerie dont Auguste III, roi de Pologne, fit l'acquisition. Une copie sur toile, par Joseph Nogari, occupa dès-lors sa place à Modène, comme précédemment une autre copie lui avait été substituée dans l'église de Saint-Prospère.

Le Corrége avait fait plusieurs copies et esquisses de ce tableau. A Reggio, il y en avait une que l'on ne montrait qu'à la lueur des flambeaux, afin, disait-on, qu'on y vît diverses parties qui ne pouvaient s'apercevoir à la lumière.

On croit que le tableau de la Nuit fut exécuté pour un Modenais nommé Albert Pratonieri. Le chevalier Donzi, préfet de la galerie du duc de Modène, possédait un document dont voici la traduction :

« Par cette note écrite de ma main, moi Albert Pratonieri, » j'atteste à chacun que je promets de donner à maître An» toine Corrége, peintre, la somme de 208 livres en vieille » monnaie de Reggio, et cela pour le payement d'un tableau » qu'il promet de me faire en toute excellence, représentant » la Nativité de notre Seigneur, avec les figures attenantes, » selon les mesures et grandeurs conformes au dessin que » m'a présenté maître Antoine, et fait de sa main. »

Reggio, 14 octobre 1522.

« Et moi, Antoine Lieto de Corregio, je reconnais avoir » reçu, le jour et millésime ci-dessus, ce qui y est stipulé, » en signe de quoi j'ai écrit ceci de ma main. »

208 livres de Reggio devaient valoir environ 168 livres de France. Cette somme est peu de chose pour une œuvre si considérable; mais il n'est point certain qu'elle n'ait pas été le prix d'une autre Nativité. A la vérité, les peintures du Corrége, si l'on s'en rapporte à la tradition, ont presque toutes été faiblement rétribuées. Par exemple, tandis que Raphaël avait reçu pour chacune des loges 1 200 écus d'or, le Corrége n'aurait reçu que 170 écus d'or en monnaie de cuivre pour payement des peintures de l'admirable coupole de la cathédrale qu'il exécuta en 1530. Mengs suppose quelque erreur à ce sujet. Il conteste l'opinion généralement admise que le Corrége ait été pauvre et méconnu. Quant à la pauvreté, il oppose une remarque assez singulière : « On ne voit pas, dit-il, dans ses ouvrages les signes d'économie qu'on aperçoit dans ceux des artistes pauvres. Tous ses tableaux sont peints sur de bons panneaux, sur des toiles très-fines, et même sur cuivre, et tous sont finis avec étude et avec soin. Les couleurs dont il se servait sont les meilleures et les plus difficiles à employer. Il faisait entrer avec profusion l'outremer dans les draperies, dans les chairs et dans les sites, et partout fortement empâté, ce qu'on ne voit pas dans les ouvrages d'un autre peintre. Il employait les laques les plus fines, ce qui fait que la couleur s'en est bien conservée jusqu'à nos jours; et ses verts sont si beaux qu'on ne peut rien voir de plus parfait. » Mengs ajoute que le Corrége avait dû recevoir une bonne éducation, et pense, avec le père Orlandi, qu'il avait étudié la philosophie et les mathématiques, ainsi que l'architecture et la sculpture. Il était en relation avec les plus célèbres professeurs de son temps. On remarque dans ses principaux ouvrages un esprit cultivé et poétique. Il paraît incroyable, dit encore Mengs, que le Corrége n'ait pas joui d'une certaine réputation dans sa patrie et dans les provinces voisines, tandis qu'il fut chargé des ouvrages les plus considérables de son temps, par exemple des coupoles de Saint-Jean et de la cathédrale à Parme. Ces grands ouvrages dont l'exécution lui fut confiée, attestent qu'il était regardé comme le meilleur peintre de son pays. Il est à croire aussi que s'il ne s'était point acquis un grand honneur par le premier, on ne l'aurait point chargé de faire le second, pour lequel on aurait cherché un autre peintre, d'autant plus qu'il ne manquait point alors de bons artistes ni à Venise ni dans la Lombardie même (1). On doit rappeler aussi, d'après Vasari, que le duc Frédéric de Mantoue voulant faire présent de deux tableaux à l'empereur Charles-Quint, il pensa au Corrége pour les faire exécuter. Ce peintre devait donc être un artiste fort estimé, puisqu'un prince, amateur des arts, le préféra à Jules Romain qu'il avait à son service; tandis que, d'un autre côté, l'empereur pouvait disposer du talent du Titien. »

Ces observations de Mengs paraissent fondées. On aime d'ailleurs à croire que le Corrége ne fut ni méconnu ni réduit à la pauvreté. Et cependant comment expliquer quelques-uns des témoignages contraires, par exemple les paroles touchantes de cette belle lettre qu'Annibal Carrache écrivit de Parme à Louis Carrache, son cousin :

« Tout ce que je vois ici me confond. Quelle vérité! quel coloris! quelle carnation! Les beaux enfants! Ils vivent, ils respirent, ils rient avec tant de grâce et de vérité qu'il faut absolument rire et se réjouir avec eux. J'écris à mon frère pour l'engager à venir me trouver. Qu'il vienne, et qu'il ne me rompe plus la tête de ses beaux discours et de ses dissertations éternelles. Au lieu de perdre notre temps à disputer, ne songeons qu'à saisir la belle manière du Corrége... Mon cœur se brise de douleur quand je pense au sort malheureux de ce pauvre Antoine (le Corrége). Un si grand homme, si toutefois il ne mérite pas d'être appelé un ange, s'ensevelir dans un pays où jamais il ne fut connu, et y finir misérablement ses jours! Ah! lui et le Titien feront éternellement mes délices. Ne me vantez plus votre Parmesan. Qu'il y a loin de ce peintre au Corrége! Celui-ci a tout puisé dans sa tête : ses pensées, ses conceptions sont à lui; il n'a eu d'autre maître que la nature; tous les autres recourent

(1) Le Corrége, né en 1494 et mort en 1534, était contemporain de Raphaël, mort en 1520; de Michel-Ange, né en 1474; de Léonard de Vinci, mort en 1519; d'Andre del Sarte, mort en 1530; en un mot, de tous les plus illustres chefs de la grande génération qui ferme le quinzième siècle et ouvre le seizième.

tantôt au modèle, tantôt aux statues, tantôt aux dessins; ils nous présentent les choses comme elles peuvent être : le Corrége les offre telles qu'elles sont. Je ne sais pas m'expliquer, mais je m'entends. Augustin, mon frère, vous dira cela infiniment mieux que je ne pourrais faire. »

UNE MOUSSE ARBORESCENTE.



Polytric en arbre.— Moitié de la grandeur naturelle.

Tout le monde connaît les humbles végétaux que les botanistes ont désignés sous le nom de Mousses. Le plus souvent elles couvrent la terre humide d'un tapis de velours qui invite le promeneur à s'asseoir. Quelques-unes parent la nudité des murs et des rochers, et préparent le sol où germeront plus tard de petites plantes annuelles, puis des végétaux vivaces, enfin des arbrisseaux et des arbres. Les Mousses sont à l'avant-garde de l'armée végétale qui attaque et envahit les édifices abandonnés par les hommes et les rochers arides. Une sécheresse constante et des vents violents peuvent seuls empêcher cette conquête de la végétation sur la stérilité.

On voit que les Mousses jouent un rôle important dans l'économie de la nature, puisqu'elles préparent le sol qui doit recevoir des végétaux plus grands; toutefois, elles ne viennent ordinairement qu'à la suite des Lichens, lames membraneuses qui se collent au rocher, mais se nourrissent exclusivement aux dépens de l'atmosphère.

Malgré leur petitesse, les Mousses sont des végétaux d'une structure complète; ils sont pourvus de racines et de feuilles. Dans la nôtre la tige est évidente, mais dans la plupart des Mousses indigènes elle est peu développée. Ces plantes se propagent au moyen de séminules *b*, contenues dans une urne représentée entière en *f* et *d*, coupée longitudinalement en *h*, *h'*, et transversalement en *i*, *i'*, *i''*. Cette urne est recouverte d'un organe en forme de couvercle *g*, appelé *opercule*, surmonté lui-même d'une coiffe *e*, reste d'un sac extérieur qui enveloppait l'urne à son origine. Après la chute de l'opercule et de la coiffe, les séminules s'échappent de l'urne, se répandent de tous côtés et multiplient l'espèce. En *c*, on voit des organes, appelés *anthéridies* et *paraphyses*, qui représentent les anthères des végétaux supérieurs.

On trouve communément dans nos bois plusieurs espèces du genre *Polytrichum*, qui atteignent environ un décimètre de hauteur. La Mousse que nous figurons ici habite le détroit de Magellan. Sa longueur est double de celle de la figure; c'est la plus grande Mousse connue : de là le nom de Polytric en arbre (*Polytrichum dendroides*) qui lui a été donné par les naturalistes.

CONTRE L'IGNORANCE.

En Suisse, en Norvége, dans une grande partie de l'Allemagne, les parents qui n'instruisent pas eux-mêmes leurs enfants sont tenus de les envoyer à l'école; on condamne les contrevenants soit à l'amende, soit même à la prison, ou bien on les prive de certains droits et avantages.

Le *devoir d'école* existe en Prusse pour les filles comme pour les garçons.

En Autriche, les futurs époux doivent prouver qu'ils ont reçu un certain degré d'instruction, et quiconque emploie un ouvrier qui ne sait ni lire ni écrire, encourt une amende.

Aussi l'enseignement primaire, chez ces différents peuples, est-il plus avancé qu'en France. Par exemple, en l'année 1831, il y avait en Prusse, suivant M. Victor Cousin, un élève sur six habitants, tandis que six ans plus tard, en 1837, la proportion était chez nous d'un élève sur 12,56 habitants (en 1843, date de la dernière statistique, elle était d'un sur 10,90).

L'enseignement primaire est au moins aussi développé qu'en Prusse dans plusieurs cantons suisses, dans le Wurtemberg, dans le pays de Bade, etc.

Que l'exemple de l'étranger nous profite! L'expérience prouve que beaucoup de parents, surtout dans les campagnes, laissent leurs enfants dans l'ignorance, faute de comprendre ce que ceux-ci gagneraient à un peu d'instruction, ou trop souvent pour ne point se priver des petits profits qu'ils retirent du travail de leurs enfants.

On a invoqué, comme objection aux mesures de contrainte en fait d'enseignement, les droits de la puissance paternelle; mais il faut songer aux droits de l'État, dont la force morale et la prospérité matérielle augmentent avec l'instruction générale; il faut songer aussi aux droits de l'enfant qu'il importe de préparer à exercer avec intelligence sa profession future, et de rendre capable de porter dignement un jour le titre de citoyen. Si les parents négligent leur devoir, la loi doit les remplacer pour défendre à la fois l'intérêt public et l'intérêt de l'enfant mineur.

Voici, à ce sujet, deux précédents assez curieux que nous trouvons dans les Mélanges de lord Brougham.

La noblesse de France présenta, en 1582, à Henri III, une pétition tendant à ce que des peines fussent portées contre ceux qui n'enverraient pas leurs enfants à l'école; et, vers le même temps, le parlement d'Écosse, le corps le plus aristocratique peut-être qui ait jamais existé, rendit une loi qui obligeait chacun à envoyer à l'école au moins son fils aîné pour y apprendre la grammaire.

LA PETITE FLEUR.

Légende hollandaise.

Un petit enfant était mort, et l'ange gardien emportait son âme vers le ciel. Déjà ils avaient dépassé la cité opulente, les champs couverts de blés mûrs, les bois où retentissaient les cognées des bûcherons, les canaux sur lesquels glissaient les galiotes chargées, et l'ange n'avait rien regardé; mais, en arrivant près d'un pauvre village, il suspendit son vol et ses yeux allèrent chercher une ruelle écartée que bordaient des chaumières en ruines. L'herbe y croissait à travers les cailloux, les poteries brisées, la paille humide et les cendres jetées au vent. L'ange regarda longtemps le carrefour abandonné, et apercevant tout à coup, au milieu des débris, une pâle petite fleur éclose sans soleil, il jeta un cri, abaissa son vol, et vint la cueillir.

L'âme du petit trépassé lui demanda pourquoi il s'était arrêté pour une fleur des champs sans parfum et sans beauté. Alors l'ange lui répondit :

— Tu vois, au fond de cette ruelle, une cabane dont le toit s'est écroulé sous les neiges et dont la pluie a lézardé les murailles. Là vivait autrefois un enfant de ton âge que Dieu avait frappé presque dès sa naissance. Lorsqu'il quittait son petit lit de paille en s'appuyant sur des béquilles de saule, il parcourait deux ou trois fois l'étroite ruelle, et c'était tout. Il n'avait jamais vu le soleil que de sa fenêtre. Dès que l'été ramenait ses joyeux rayons, la petite créature affligée venait s'asseoir dans l'auréole de lumière; il regardait le sang circuler dans ses petites mains et disait : « Je suis mieux. » Jamais il n'avait aperçu la verdure des prés ni le feuillage de la forêt. Seulement, les enfants du voisinage lui apportaient parfois des branches de peuplier qu'il arrangeait en berceau sur son lit. Alors, quand le sommeil fermait ses yeux, il rêvait qu'il était étendu à l'ombre des buissons, que le soleil dansait à travers les feuillées, et que des oiseaux chantaient sans fin alentour. Un jour, la sœur aînée qui prenait soin de lui et qui lui tenait lieu de mère lui apporta une petite fleur des champs avec sa racine. Il la planta dans un vieux pot de terre, et Dieu fit prospérer la plante que soignait une main affaiblie. C'était le jardin de l'enfant malade; la petite fleur lui représentait les eaux, les prés, les bois, toute la création.

Tant qu'il vécut ses soins ne manquèrent point à l'humble plante. Il lui donnait tout ce que l'étroite fenêtre laissait passer d'air et de soleil; il l'arrosait chaque soir en prenant congé d'elle jusqu'au lendemain comme d'une amie. Mais quand Dieu rappela à lui l'innocent martyr, sa famille quitta le village, la ruelle fut abandonnée, et la petite fleur tomba au milieu des débris. C'est là que la providence de Dieu l'a conservée, et c'est là que je viens de la cueillir.

— Qui t'a dit tout cela? demanda l'âme de l'enfant.

— Je le sais, répondit l'ange; car je suis moi-même le pauvre enfant qui marchait avec des béquilles de saule. Dieu m'a payé mes souffrances de la terre en me donnant les joies du paradis; mais la félicité d'aujourd'hui ne m'a point fait oublier les modestes bonheurs d'autrefois, et je donnerais la plus belle étoile du ciel que j'habite pour cette pauvre petite fleur des champs.



Gravure omise. — *Trois mois sous la neige*, extrait du journal de Louis Lopraz, p. 284. — « Le surlendemain, un hasard leur » fait découvrir un secours d'un autre genre, et qui les remplit de joie. . . . . »

ERRATA.

Page 22, col. 2, ligne 4 en remontant. — « Enquête, » lisez « requête. »

Page 40, col. 2, ligne 10. — « Carmes, » lisez « Cavares. »

— Ligne 14. — « Bartelane, » lisez « Bartelasse. »

Page 158, col. 2, ligne 6 en remontant. — « Douanes, » lisez « droits réunis. »

Page 266, col. 1, ligne 21. — « Moore, » lisez « More. »

Page 310, col. 2, ligne 39. — « Trente shellings (8 fr. 35 c.), » lisez « trente shillings (34 fr. 80 c.). »

Page 340, col. 1, ligne 5. — « Duchanet, » lisez « Dechanet. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, ETC., DE PAYS ET DE VILLES.

INDUSTRIE

MÉCANIQUE.

ZOOLOGIE ; BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

